



John Adams
Library,



IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.



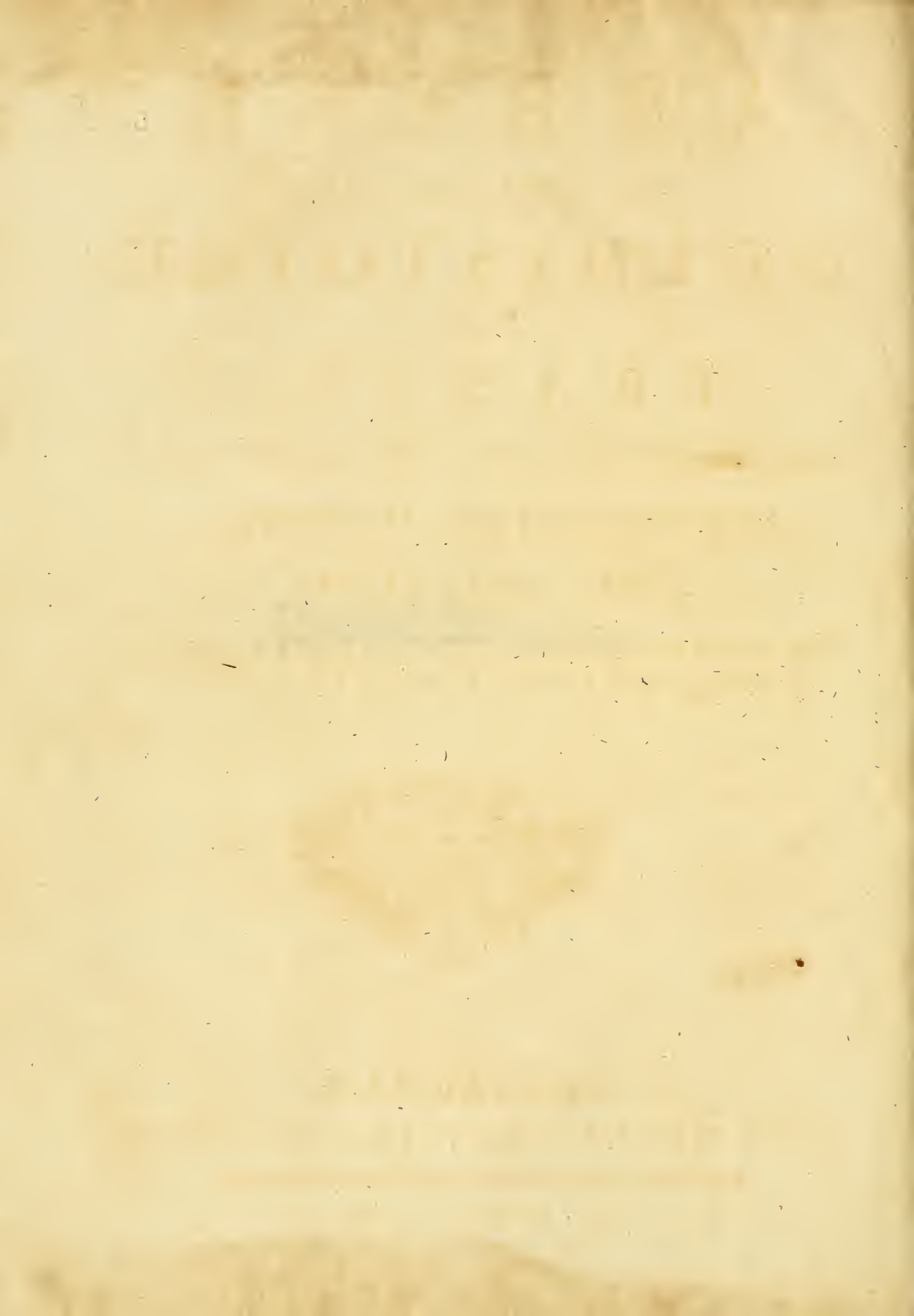
SHELF N^o

ADAMS

50.2

3.3.





A B R E G É
CHRONOLOGIQUE
D E L' H I S T O I R E
D E
F R A N C E ,

Par le Sieur DE MEZERAY , Historiographe de France.

NOUVELLE EDITION , AUGMENTÉE.

TOME TROISIÈME.

*COMMENÇANT au Regne de CHARLES VIII. jusqu'à la
fin du Regne de HENRY IV. avec la Vie des Reines.*



A AMSTERDAM,
CHEZ DAVID MORTIER , LIBRAIRE.

M. D C C. L V.

A B R E G E

DES

DE L'HISTOIRE

DE

BRANCO

DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

NOUVELLE EDITION, AUGMENTEE

ADAMS

50

J. 3.

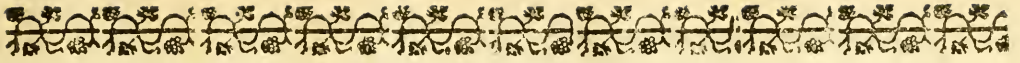
TOME TROISIEME



A. LAMBERT

chez David ROYAL, Palais National

M D C C L X



ROIS ET REINES DE FRANCE

CONTENUS DANS CE TROISIÈME VOLUME.

<u>l'an 1483</u>	C HARLES VIII. dit l'Affable & le <i>Courtois</i> , Roi LV. Page 1	<u>1547. en Avril.</u>	HENRY II. Roi LVIII.	175
<u>1492.</u>	Commencement des Guerres d'Italie, 15	<u>1549. en Juillet.</u>	CATHERINE de Medicis, femme de <i>Henry II.</i>	220
	ANNE, Reine de France, & Duchesse de Bretagne, femme de Charles VIII. puis de Louis XII. 27	<u>1560. en Décemb.</u>	FRANÇOIS II. Roi LIX.	224
	Eglise du quinzième siècle, 34	<u>1562. en Mars.</u>	MARIE Stuart, femme de François II.	243
	Seconde branche collatérale.		CHARLES IX. Roi LX.	245
<u>1498. en Avril.</u>	LOUIS XII. surnommé le Juste, & le pere du Peuple, Roi LVI. 42		Commencement des Guerres de la Re- ligion 253	
	JEANNE, fille de Louis XI. première femme de Louis XII. 74	<u>1574. en Mai.</u>	ELISABETH, fille de l'Empereur Ma- ximilien, femme de Charles IX. 323	
	MARIE d'Angleterre, troisième femme de Louis XII. 76	<u>1574. en Septem.</u>	Interregne de trois mois, 324	
	Troisième branche collatérale.		HENRY III. Roi LXI. 329	
<u>l'an 1515 en Janv.</u>	FRANÇOIS I. dit le grand Roi & le Pere des Lettres, Roi LVII. 78		LOUISE de Lorraine, femme de Henry III. 412	
	Femmes de François I.	<u>1589. en Août.</u>	Quatrième branche collatérale.	
	CLAUDE, fille de Louis XII. 171		HENRY IV. surnommé le Grand, Roi LXII. 414	
	ELEONORE d'Autriche, 173	<u>1593.</u>	Fin de la Ligue & de la Guerre, 509	
			Eglise du seizième siècle, 610	

Fin de la Table du Tome troisième.

Errata du Tome III.

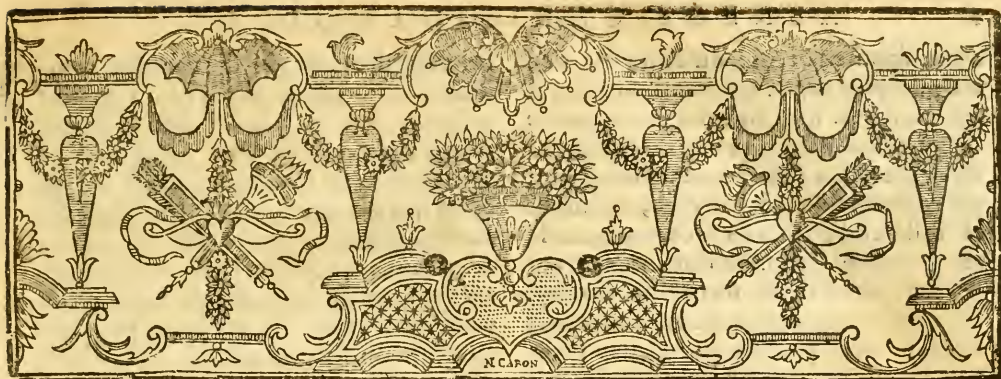
Page 42. dans l'article des Papes, Pie II. lisez Pie III.

Page 70. première colonne seconde ligne des notes, Clermont, d'Anjou, lisez Clermont d'Anjou.

1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

THE YEAR 1900

1900
1901
1902
1903
1904
1905
1906
1907
1908
1909
1910
1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000



CHARLES VIII.

D I T

L'AFFABLE ET LE COURTOIS,

ROI LV.

Agé de treize ans , onze mois , né le 4. Juillet 1470.

Quand Mars avec Hymen secondant mes desirs ,
 A l'Empire des Lys eut la Bretagne unie ,
 Plus vite qu'un éclair je perçai l'Italie ;
 Et puis j'abandonnai ma gloire à mes plaisirs.

P A P E S.

Encore SIXTE IV. un an sous ce règne.
 INNOCENT VIII. élu le 29. d'Août
 1484. S. 8. ans moins un mois.

ALEXANDRE VI. élu le 9. d'Août
 1492. S. 11. ans & quelques jours, dont 5.
 ans sous ce règne.

1483.

LE Roi Louis XI. avoit par sa dernière volonté laissé le Gouvernement à la Dame de Beaujeu sa fille, sans parler de la Régence, parce que son fils étoit dans sa quatorzième année. Deux Princes du sang, Louis Duc d'Orléans & Jean II. Duc de Bourbon, le lui contestoient, & soutenoient que le Roi

Tome III.

1483.

Charles devoit être censé mineur, vu la foiblesse de sa complexion, & qu'il n'avoit pas été bien élevé, son père l'ayant toujours tenu enfermé dans le Château d'Amboise, & fait nourrir parmi des valets. Le Duc d'Orléans y prétendoit comme premier Prince du sang ; * le Duc de Bourbon, comme

* Mais lui-même n'étoit pas encore majeur. *Ed. de 1698.*

A

1483.

ayant épousé la tante du Roi, & s'en croyant plus digne qu'une femme, qui en France ne sembloit pas être capable de gouverner, puisqu'elle ne l'étoit pas de régner. Les trois contendans n'ayant pû convenir de leurs droits, remirent le différend aux États Généraux, & le fitre du Roi à l'année suivante. (a)

Cependant il fut formé un Conseil de quinze personnes. pour gouverner l'Etat, les uns y étant mis par un Prince, les autres par un autre : mais c'étoient tous gens de la dernière Cour, & nourris dans les méchantes maximes, qui n'ayant rien appris que de mauvais, ne pouvoient rien produire de bon.

1484.

Au mois de Janvier suivant, les Etats s'assemblerent à Tours. Le Roi accompagné des Princes de son sang, & de tout ce qu'il y avoit de plus grand dans son Etat s'y rendit. Guillaume de Rochefort son Chancelier en fit l'ouverture le quatorzième du mois dans la grande salle de l'Archevêché. Il y fut ordonné, que le Roi, puisqu'il avoit atteint l'âge de quatorze ans, seroit réputé majeur ; qu'il présideroit dans le Conseil, le Duc d'Orléans en son absence, (b) & au défaut de ce Duc celui de Bourbon : que la Dame de Beaujeu auroit le gouvernement de sa personne, & qu'il lui seroit formé un Conseil de douze tant Princes du sang, qu'autres de grande considération. On donna cependant l'épée de Connétable au Duc de Bourbon, des gouvernemens & des pensions au Duc d'Orléans, & aux autres Princes.

On n'eût jamais si beau de réformer

les désordres, & de dresser des remparts contre l'oppression ; & il sembloit qu'on y dût travailler avec d'autant plus d'ardeur & de soin, que l'on en avoit ressenti d'extrêmes rigueurs. Mais celui qui parla pour les Etats, plusieurs Ecclésiastiques, les Députés de Paris, & quelques autres se laisserent emporter au vent de la Cour, & trahirent la cause publique. Ils ne purent pourtant empêcher qu'on ne cassât la plupart des actes de Louis XI. qu'on ne répât ses dons excessifs ; qu'on ne flétrit la mémoire des exécuteurs de ses injustices, & qu'on ne déchargeât le peuple d'une partie des tailles & des gens de guerre.

Après les Etats le Procureur Général du Parlement, sur certaines dénonciations, fit le procès à deux coquins des plus insolens Ministres du règne passé. C'étoient Olivier le Diable Barbier du Roi Louis XI. Flamand de naissance, & Jean Doyac qui étoit Auvergnac. Cet Olivier avoit changé son surnom fort convenable à ses mœurs, en celui de Daim, & s'intituloit effrontément Comte de Meulanc, s'attribuant un titre qui ne peut jamais appartenir qu'aux Seigneurs d'ancienne & illustre maison, non pas à des personnes tirées de la roture, quelques riches qu'elles puissent être. Doyac étoit homme de même trempe, & néanmoins son maître l'avoit fait Gouverneur d'Auvergne. Le premier fut attaché au gibet, le second essorillé & fustigé, premierement à Paris, puis à Montferrand lieu de sa naissance. Il y en avoit peut-être de plus coupables qu'eux, mais il n'y en avoit point de plus odieux, & d'ailleurs

1484.

(a) La Reine Charlotte disoit (& il étoit vrai) qu'elle appartenoit d'avoir le Gouvernement de son fils. Et son droit étoit défendu par Monseigneur de Dunois, & par Jean Tiercelin, Seigneur de Brosse. Jean de Saint-Gelais, *hist. de Louis XII.*

(b) Mais ce n'étoit pas assez, dit Saint-Gelais, car il devoit être Régent, comme étant le plus prochain de la Couronne. Charles VIII. fit présenter aux Etats le rôle

du Conseil qu'il avoit pris, & lesdits Etats n'en voulurent ôter aucun, mais le requirent d'y en ajouter d'autres : ce qu'il leur octroya. Le principal conseil fut de Madame Anne de France, Dame de Beaujeu, sa sœur aînée, dont le Duc d'Orléans par jeunesse & fol conseil avoit procuré l'ajoutement. Du Tillet, *Traité de la Majorité du Roi.*

1484.

ils avoient mal parlé des Princes. Doyac fut assez habile pour mettre son argent à couvert, & quelques années après assez heureux pour le rétablir, ayant rendu quelque service à faire passer l'artillerie dans les montagnes au voyage d'Italie. (a) On condamna aussi le Médecin Coëtier à restituer cinquante mille écus qui furent employés à la guerre de Naples.

Il y avoit auprès de François II. Duc de Bretagne, un homme de pareille étoffe, aussi impudent, & encore plus méchant qu'eux, mais bien plus habile; c'étoit Pierre Landais fils d'un Tailleur du fauxbourg de Vitré. (b) Il gouvernoit son Prince depuis plus de quinze ans, & avoit élevé aux Charges du pays des gens de sa sorté & de ses parens, entr'autres les Guibez fils de sa sœur; à cause de quoi il y avoit beaucoup d'envie contre lui de la part des Seigneurs. Elle se passa en murmures sourds tant que le Duc eut de la vigueur: mais lorsque l'esprit de ce Prince commença à baisser, elle produisit des intrigues & puis des factions pour le perdre; particulièrement depuis qu'il voulut se maintenir par des crimes, & qu'il eut fait mourir de cruelle faim dans la prison le Chancelier Jean Chauvelin, & Jacques de l'Espinau Evêque de Rennes.

Il arriva donc durant qu'on tenoit les Etats à Tours, que les Seigneurs du pays s'enhardirent de le vouloir enlever d'auprès du Duc: mais comme ils eurent manqué leur coup, il déchaîna contr'eux toute l'autorité du Prince, & les réduisit à la fâcheuse nécessité de se défendre. Le Duc d'Orléans qui se trouvoit pour lors à Tours, s'étant mis en fantaisie d'acquiescer la Bretagne en épousant la fille aînée du Duc, descen-

dit en ce pays-là pour offrir son secours à cet homme. Il faisoit son compte que s'il lui étoit obligé de cette manière, il lui moyenneroit ce riche mariage, & qu'au reste il trouveroit bien les moyens de faire déclarer nul celui qu'il avoit contracté avec la fille du Roi Louis XI. Les Seigneurs eussent bien désiré recourir à la protection de ce jeune Prince, dans lequel il paroïssoit beaucoup de marques d'honneur & de probité: mais Landais les ayant prévenus, ils s'adresserent à la Dame de Beaujeu son ennemie, qui embrassa aussitôt leur cause. Ce feu ayant couvé quelques années, éclata enfin à la ruine entière de la Bretagne.

Le cinquième jour de Juin le Roi Charles fut conduit à Reims en grande compagnie, & sacré avec les cérémonies & les magnificences accoutumées par l'Archevêque.

Comme il fut de retour à Paris, le Duc de Bretagne envoya vers lui se plaindre de ce qu'il soutenoit la rébellion de ses sujets. La Dame de Beaujeu, suivant la méthode de son pere, au lieu de lui faire réponse, lui débaucha ses Ambassadeurs, qui étoient le Seigneur d'Urfé, & Poncet de la Riviere. Elle fit d'Urfé un grand Ecuyer, & donna la Mairie de Bourdeaux à Poncet.

Le Cardinal Balue après sa délivrance étoit allé à Rome; & comme cette Cour-là est un pays de perpétuelles intrigues, il y avoit si bien réussi, qu'il avoit acquis beaucoup de crédit & de bons Bénéfices. Il obtint même du Pape Sixte IV. qu'après la mort de Louis XI. il l'envoya en France Légat à Latere. Il y entra avec tant d'arrogance, qu'il usa de ses facultés avant que d'en avoir eu le consentement du Roi, & de les avoir présentées au Parlement, comme il le de-

1484.

1483.
& suiv.

(a) La Chronique scandaleuse dit que Doyac étoit de Cuffet en Bretagne.

(b) De Garçon Tailleur devenu grand Trésorier de

Bretagne, & premier Ministre du Duc François, dont le génie ne répondoit pas à sa bonté.

1483.
& suiv.

voit, pour voir si elles n'avoient rien de contraire aux droits de la Couronne, & aux libertés de l'Eglise Gallicane. Le Parlement offensé de cette entreprise, lui défendit de prendre les marques de la Légation, & d'en exercer les pouvoirs : néanmoins le Conseil du Roi, quand il lui eut exposé ses raisons, & fait les soumissions nécessaires, ordonna qu'il seroit reçu en cette qualité avec tous les honneurs accoutumés, & qu'il en exerceroit les fonctions. Ce qu'il fit durant quelques jours : au bout desquels ayant appris les nouvelles de la mort du Pape Sixte, il reprit le chemin de Rome, avec un présent de mille écus d'or seulement, que le Roi lui donna pour lui aider à supporter les frais de son voyage.

1484.
& suiv.

Le Conseil des douze établi pour le gouvernement n'avoit ni force ni vertu, la Dame de Beaujeu usurpoit toute l'autorité. Elle ôta d'auprès du Roi tous ceux qui n'étoient pas à sa dévotion, & y mit d'Urfé, la Riviere & Graville premier Chambellan, qui obédoient sans cesse le jeune Roi. (a) Ces gens ayant besoin de quelque Prince fort brave, & qui sçût tirer l'épée pour leur service, afin de l'opposer au Duc d'Orleans, retinrent aussi à la Cour René Duc de Lorraine. Afin de l'engager dans leurs intérêts, ils lui rendirent la Duché de Bar, lui promirent de porter le Roi, quand il seroit en âge, à lui faire droit sur la Comté de Provence, & en attendant lui firent assigner une pension de trente-six mille livres par an, & donner une Compagnie de cent lances.

Pendant ces brouilleries de France, la scène changea entierement en Angleterre. Après la bataille de l'an 1471. où Henri VI. perdit la Couronne & la liberté, Henri Comte de Richmond qui

1485.

aspiroit à cette Couronne, se voulant sauver en France, avoit été jetté par la tempête sur les côtes de la Bretagne. Le Duc l'arrêta, & le tint prisonnier en faveur d'Edouard, ou plutôt afin d'obliger ce Roi à le protéger toujours contre Louis XI. En effet Edouard ne l'abandonna jamais, quelqu'avantage que Louis lui proposât, & de plus il lui payoit 30000. écus tous les ans pour la pension de ce Comte.

Lorsqu'Edouard fut mort, il le mit en pleine liberté, & lui donna un secours d'argent & de six mille hommes, avec quoi il se mit en mer pour retourner en Angleterre, y ayant une grande faction, dont le Comte Boukingham étoit le chef. Or il advint que la tempête ayant écarté ses vaisseaux, sa faction fut éventée, & Boukingham décapité avec la plupart des Grands qui en étoient ; de sorte qu'il revint descendre en Normandie, & de là retourna en Bretagne attendre une meilleure conjoncture.

Le Roi Richard desirant l'avoir à quelque prix que ce fut, offrit tant d'argent à Landais, & une si puissante assistance en cas de besoin, contre les Seigneurs Bretons, que cette ame perfide & mercenaire promit de le livrer à ses gens. Les amis du Comte qui étoient en Angleterre eurent le vent de ce marché, & lui en donnerent avis, justement sur le point qu'il se devoit exécuter. Aussitôt il partit de Vannes sous prétexte d'aller trouver le Duc qui étoit à Rennes, & prenant une autre route, se sauva lui cinquième à Angers. Il fut poursuivi de si près par les gens de Landais, qu'il ne s'en fallut pas une heure qu'il ne fût atteint & pris au passage.

Le Roi étoit pour lors à Langeais ; il le reçut fort bien, & recueillit grand nombre d'Anglois fugitifs qui descendoient

(a) Au lieu de ce qui suit, il y avoit dans l'édition de 1663. Ces gens ayant besoin d'un brave sans peur pour opposer, &c.

1485.

chaque jour aux ports de France pour le venir joindre. Il lui donna de plus quelques méchantes troupes qui étoient en Normandie, avec lesquelles il passa heureusement en Angleterre. Enfin y ayant remporté la victoire sur Richard, qui fut tué sur le champ, il s'installa dans le Trône, qu'il prétendoit lui appartenir de droit, comme à l'aîné de la maison de Lancastre. Il en étoit en effet, mais en un degré bien éloigné, n'étant que fils d'une fille du Duc de Sommerfet & d'Edmond, lequel étoit fils d'Ouin 1^{er} d'Ardenne Gentilhomme Galois, & de Catherine de France, laquelle après la mort de Henri V. son mari l'avoit clandestinement épousé.

Dans ce tems-là le Duc d'Orleans & le Duc de Bourbon même, à qui l'épée de Connétable sans fonction étoit une injure plutôt qu'un honneur, firent un nouveau parti contre le gouvernement. Le Duc de Bretagne, Charles Comte d'Angoulême, le Duc d'Alençon, & Jean de Châlons Prince d'Orange, qui étoit fils d'une sœur du Duc de Bretagne, y entrèrent : Charles Comte de Dunois en étoit l'esprit mouvant.

Le Duc d'Orleans parla le premier ; & s'étant retiré à Baugency, (a) demanda l'assemblée des Etats. On mena aussitôt le Roi de ce côté-là ; il l'assiégea dans la place, & le força de venir à un accommodement, par lequel il fut dit entr'autres choses, que le Comte de Dunois se retireroit en Piedmont dans la ville d'Ast appartenant au Duc d'Orleans. Après cela on fit marcher le Roi contre le Duc de Bourbon, qui le voyant tout-à-coup au milieu de ses terres, reçut telles conditions qu'il plut lui imposer.

Les troupes qu'on avoit levées pour ces remueimens, n'ayant plus rien à faire, tombèrent presque toutes en Bretagne ; le Duc d'Orleans y ayant envoyé

les siennes pour le Duc, la Dame y envoya aussi celles du Roi pour les Seigneurs. Landais poussé, comme il le faut croire, par son mauvais génie, pressoit de toute sa force la ruine des Seigneurs, & ne vouloit rien relâcher de l'Arrêt qu'il avoit fait donner pour mettre à bas & leurs Châteaux & leurs têtes.

Il avoit pour cela levé une grande armée, qui avoit ordre d'assiéger Ancenis, place du Maréchal de Rieux. Les Seigneurs de leur côté s'étoient mis aux champs pour l'empêcher. Les armées étant en présence, quelques gens de bien représentèrent aux Chefs de l'armée du Duc, quelle fureur ce seroit à eux de tremper leurs mains dans le sang de leurs parens, pour la cause du plus méchant homme du monde ; & ils firent telle impression sur leurs esprits, que dès l'heure ils s'embrassèrent mutuellement, & demeurèrent d'accord de joindre tous ensemble leurs supplications auprès du Duc, afin qu'il voulût établir un Conseil composé des Princes de sa maison, & des Seigneurs du pays, pour administrer ses affaires.

Landais en ayant eu avis, fut saisi d'une telle fureur, qu'il fit dresser une Lettre patente sous le nom du Duc, qui déclaroit criminels de leze-Majesté tous les Chefs de son armée, qui étoient entrés en capitulation avec les rebelles, & confisquoit tous leurs biens. Le Chancelier (il se nommoit François Chrétien) refusa de la sceller, nonobstant les ordres réitérés du Duc ; & au contraire, étant sommé par les Seigneurs de faire justice de Landais, il fit dresser quelques informations, sur lesquelles il fut donné un décret de prise de corps contre lui.

Les Seigneurs du Conseil du Duc étoient secrètement d'intelligence avec

1485.

(a) Ce fut René Duc de Lorraine qui assiégea Baugency, d'où le Duc d'Orleans s'enfuit à Châteaudun.

1485. lui pour la perte de ce méchant homme. Un jour donc, le peuple de Nantes excité par leurs émissaires, & par la haine qu'il lui portoit, entra en foule dans le Château, demandant qu'on fit justice de Landais; & au même tems le Chancelier fut contraint par les Seigneurs d'aller trouver le Duc, pour le supplier de permettre qu'on l'arrêtât & qu'on lui fit son procès. Le Duc, pour éviter le dernier péril, prit ce malheureux par la main, qui s'étoit réfugié dans sa chambre, & le livra au Chancelier, lui commandant expressément qu'il ne fût point attenté à sa vie, car il lui donnoit sa grace, de quelque crime qu'il pût être convaincu: mais comme ce Prince étoit imbécille, on n'eût point d'égard à ce commandement. On fit bonne & briève justice à Landais, le gibet fut le dernier degré de son orgueil; ayant été convaincu de concussions, déprédations, meurtres, & autres crimes, il fut pendu à Nantes le dix-huitième jour du mois de Juillet, sans que le Duc en fût averti.

1486.

L'année suivante Maximilian fut élu Roi des Romains à Francfort le 21. Février, & couronné à Aix-la-Chapelle de la Couronne de Charlemagne, le 12. d'Avril. Il avoit surpris la ville de Terrouenne, à cause de quoi le Maréchal Desquerdes lui faisoit rude guerre. Il le pressa tellement, qu'il fut contraint d'écrire aux villes du Royaume, qui s'étoient obligées à la garantie du traité qu'il avoit fait avec le Roi, se plaignant de l'injustice que lui faisoient le Seigneur & la Dame de Beaujeu. * La Lettre fut apportée par un de ses Hérauts, que le Roi, qui étoit pour lors à Beauvais, fit escorter: on la lut dans l'Assemblée de l'Hôtel de Ville de Paris; mais il n'en reçut point d'autre réponse que celle qu'il plût aux Gens du Roi de dicter.

* Sous le nom du Roi. Ed. de 1668.

Il ne fut pas plus heureux dans la cavalcade qu'il fit pour enlever la ville de

Guise, dont la garnison molestoit fort le Haynault. Après avoir muni Terrouenne de vivres, il vint en Cambresis; mais les Maréchaux Desquerdes & Gié le poursuivant toujours, & la pauvreté le pressant encore plus que ses ennemis, il n'osa rien entreprendre. Tout lui manquant, ses Allemands se débanderent, & il se retira à Malines, où il faisoit garder & élever son fils.

1486.

On ne peut s'imaginer un plus cruel déplaisir que celui qu'eut le Duc de Bretagne de la mort de son Landais: néanmoins il fut obligé de se contraindre, & d'accorder des Lettres d'Abolition à tous les Seigneurs, pour ne pas jeter son pays dans une guerre funeste. Mais cette précaution ne servit de rien; le tems étoit arrivé que cet Etat devoit prendre fin; & je ne sçai quelle fatalité sembloit l'y porter par des accidens inévitables. La Dame de Beaujeu ayant appris que le Duc d'Orleans tramoit quelqu'entreprise contre elle, lui fit mander de se rendre à la Cour; il y vint au second ordre qu'il en reçut; mais dès le lendemain cinquième jour de Janvier, ayant eu quelqu'avis qu'on vouloit attenter à sa liberté, il sortit à la campagne, sous couleur de faire voler ses oiseaux, & prit l'effort du côté de la Bretagne. La bonne réception que le Duc lui fit, le pouvoir qu'il lui donna auprès de lui, & la liaison étroite qu'il prit avec Guibé l'un des neveux de feu Landais qui commandoit la plus grande partie de la Gendarmerie du Duc, donnerent de la jalousie & de la peur aux Seigneurs Bretons. Le Conseil du Roi, qui sçût leur défiance, leur offrit tout secours pour leur aider à chasser le Duc d'Orleans & les François de Bretagne.

Les plus sages n'étoient point d'avis de mêler dans leur querelle une Puissance qui les accableroit tôt ou tard; mais les autres s'imaginèrent follement qu'ils la pourroient brider par un Traité.

1486.

Cet avis l'emporta, ils firent ligue avec le Roi, à ces conditions; qu'il ne feroit entrer dans le pays que quatre cens lances, & quatre mille hommes de pied; qu'il les en retireroit dès que le Duc d'Orleans & ses Partisans en fortiroient; qu'il ne prendroit ni assiégeroit aucune Place que du consentement du Maréchal de Rieux; & qu'il ne prétendrait rien en la Duché.

Quoi que portât le Traité, le Conseil du Roi s'éroit persuadé que la Bretagne lui appartenoit, en vertu d'une cession que les héritiers de Pontievre avoient faite à Louis XI. (a) Même quelques mauvais Bretons qui vouloient nager en grande eau, & trouver une plus haute fortune dans la Cour de France, le confirmoient dans cette opinion; & ce fut à ce dessein qu'ils le menerent sur les confins du pays.

Comme il étoit à Amboise, il eut le vent que le Comte de Dunois, revenu d'Ast malgré ses défenses, étoit à Partenay en Poitou, lequel il fortifioit; que de-là il avoit brassé une ligue pour le Duc d'Orleans, & qu'il y avoit attiré le Comte d'Angoulême, le Duc de Lorraine, les Seigneurs de Ponts & d'Albret. Il faisoit espérer à ces deux derniers qu'ils épouseroient la fille aînée de Bretagne; & le Duc de Lorraine étoit las des remises qu'on lui donnoit rouchant la succession de la Maison d'Anjou.

1487.

Pendant les amis que le Duc d'Orleans avoit laissés à la Cour, complotèrent d'enlever la personne du Roi; ils disoient qu'il les en eût avoués, & que même il les en avoit priés, étant fort ennuyés du gouvernement impérieux de sa sœur. C'eût été vider la querelle

à l'avantage du Duc; mais le complot ayant été découvert par un valet, les Evêques de Perigueux & de Montauban, c'étoient Gefroi de Pompadour, & Georges d'Amboise, Philippe de Comines, & quelques autres qui en avoient la conduite, furent arrêtés. Comines (b) demeura en prison près de trois ans, dont il passa huit mois enfermé dans une cage de fer; après cela il fut condamné par Arrêt de la Cour de Parlement à perdre la quatrième partie de ses biens, & à tenir prison dix ans dans une de ses maisons. Les Evêques furent délivrés au bout de deux ans par l'intercession du Légat.

En même tems le Comte d'Angoulême & le Seigneur de Ponts soulevoient la Guyenne, où le frere d'Odet Daydie Comte de Comings, tenoit Saintes, Fronfac, la Reoule, Daqs & Bayonne, & le Duc d'Orleans assembloit des troupes en Bretagne. La plupart de ces Places se rendirent à la vûe & au nom du Roi; le Seigneur d'Albret avoit assemblé quelque cavalerie pour les soutenir, mais il n'osa paroître. Le Roi ayant fait son entrée à Bourdeaux le septième de Mars, retourna à Poitiers; Partenay capitula dès la première sommation. Cela fait, il divisa son armée en quatre corps, qui allerent tomber en Bretagne par autant d'endroits; & cependant il se tint à Laval pour voir les progrès qu'ils y feroient.

A l'arrivée de ces troupes, trois fois plus fortes que le traité ne le portoit, le Duc se retira dans le centre de son pays. Dans l'étonnement des peuples & dans la division de la Noblesse, elles lui enleverent Ploermel, Vannes & Dinan; & ce fut alors que les Seigneurs Bre-

1487.

(a) Jean de Brosse ayant épousé Nicole de Blois, fille unique de Charles de Bretagne, Baron d'Avaugour, & petite-fille de Jean de Bretagne, Comte de Pentievre, qui prétendoit que le Duché de Bretagne lui appartenoit, réveilla le vieux droit, comme héritier de la Mai-

son de Blois, & le céda ensuite en 1479. à Louis XI. par une Transaction faite entr'eux.

(b) Voyez le Chapitre XII. du 5. Livre des Mémoires de Comines.

1487.

tons reconnurent trop tard la faute qu'ils avoient faite de les introduire dans leur pays.

Après cela elles mirent le siège devant Nantes. Le Duc étoit dedans avec ce qui lui restoit de gens ; & avoit envoyé le Comte de Dunois vers le Roi d'Angleterre, lui demander du secours. Ce Comte ayant été trois ou quatre fois repoussé par la tempête, arma les Communes de la Basse-Bretagne, qui se trouverent au nombre de plus de 60000. hommes, & fut si heureux, qu'avec cette confuse multitude il étonna les François, & jeta du secours dans la Ville. Après cela elle ne craignit plus le siège ; & elle en fut entièrement délivrée au bout de six semaines.

Le Seigneur d'Albret avoit aussi assemblé trois ou quatre mille hommes, pour venir au secours du Breton, dont on lui promettoit la fille aînée. Mais les Seigneurs Royalistes l'investirent dans son Château de Nontron, sur les confins du Limosin, si étroitement qu'il fallut qu'il capitulât, & qu'il congédiât ses troupes. Le Roi croyant l'avoir entièrement gagné à son service, lui donna une Compagnie de cent Lances.

Durant ce tems-là Desquerdes surprit par intelligence la ville de Saint Omer & celle de Terouenne ; & défit les troupes de Philippe de Cleves Ravestin, qu'on avoit attiré par un faux marché pour prendre Béthune : le Duc de Cleves & le Comte de Nassau y combattans à pied, furent faits prisonniers. Au mois de Mars précédent, le Seigneur de Montigny, frere du Comte de Horn, le meilleur de leurs Capitaines, pensant emporter Guise d'insulte, fut blessé d'un coup de pique dans le Fauxbourg, dont il mourut peu de jours après.

La ville de Gand s'étoit déclarée ennemie capitale de Maximilian, parce qu'il en avoit été son fils, & l'avoit mené à

*Malines. A son exemple celle de Bruges, & presque toutes les autres de Flandres se souleverent contre lui, principalement à cause qu'il les surchargeoit de trop fréquentes * impositions.*

Au mois de Juillet de cette année 1487. Charlotte Reine de Chypre, veuve de Louis de Savoye, qui étoit fils de Louis, & frere d'Amé IX. acheva ses miseres & sa vie à Rome, où elle subsistoit depuis douze ans des biensfaits des Papes. Elle étoit fille & héritière de Jean Janus II. Roi de Chypre ; après la mort duquel son mari & elle avoient joui trois ans de ce Royaume ; mais Jacques bâtard de Janus les en chassa avec l'aide de Mellec-Ella, Sultan d'Egypte, duquel cette Couronne étoit tributaire. Tous les efforts qu'ils purent faire pour y rentrer, furent vains & malheureux. Louis mourut le premier l'an 1482. Charlotte se retira à Rome. Après sa mort, le droit sur cette Couronne échût à Charles I. Duc de Savoye son neveu ; & de lui il est passé à tous ses descendans, tant parce qu'elle l'avoit adopté, & lui avoit fait donation de son Royaume à lui & à sa posterité, que parce qu'il étoit son plus proche héritier, étant petit-fils d'Anne de Chypre fille du Roi Janus ou Jean I. Mais Catherine Cornare Venitienne, veuve du bâtard, qui étoit mort dès l'an 1473. avoit cédé ce Royaume à la Seigneurie de Venise, je ne sçai pas à quel titre ; le Grand Turc le lui arracha l'an 1571.

Les François attisant toujours le feu en Flandre, le désordre y devint si grand, que le deuxième jour de Février, comme Maximilian étoit à Bruges, les habitans coururent aux armes, l'arrêterent prisonnier, & firent mourir plusieurs de ses créatures. Le Pape excommunia les mutins ; mais l'Avocat Général du Parlement de Paris s'éleva contre ce rescrit, soutenant que les Flamands n'avoient point d'autre Souverains que le Roi qui les avoit de ce fait. Les menaces ni les armes de l'Empereur

1487.

* Exactions.
Ed. de 1668.

1488.

1488.

l'Empereur Federic ne purent rien pour la délivrance de son fils: ils avoient résolu de le livrer au Roi de France; toutefois comme ils étoient sur le point de le faire, les larmes de ce pauvre Prince, & les sermens solempnels qu'il fit lui-même, & qui furent confirmés par plusieurs Seigneurs, d'oublier toutes ces injures, fléchirent leur courage; de sorte qu'ils le mirent en liberté. Lorsqu'il fut hors de leurs mains, il se retira en Allemagne auprès de son pere, & donna le gouvernement de Philippe son fils & de ses terres à Albert Duc de Saxe. L'Empereur Federic desirant le rendre plus capable d'épouser en secondes noces une des filles de Ferdinand & d'Isabelle, qui avoient intercedé pour sa délivrance envers les habitans de Bruges, décora l'Autriche du titre d'ARCHIDUCHÉ, qui jusques-là avoit été inconnu en Occident.

Retournons aux affaires de Bretagne. On joignit aux armes les procédures de la Justice contre les Princes ligués avec le Breton: au mois de Février, le Roi séant en son Parlement, fit adjourner le Duc de Bretagne & le Duc d'Orleans à la Table de Marbre par le Prevôt de Paris, accompagné d'un Conseiller de la Cour, & du premier Huissier; & l'on prit contr'eux tous les défauts. Le Maréchal de Rieux & quelques Barons de Bretagne voyant que le Roi alloit bien plus avant que les termes de leur Traité, le supplierent humblement de ne passer point plus outre, & lui offrirent de faire sortir de leur pays le Duc d'Orleans & les François de sa suite; qui en effet témoignoiënt être tous prêts de poser les armes, & de se retirer dans leurs maisons, pourvû qu'on les y laissât en paix. La Dame de Beaujeu pensant être au-dessus de tous les obstacles, répondit imprudemment que le Roi n'avoit point de compagnon, qu'il ne vouloit pas s'en tenir-là, & qu'il iroit jusqu'au bout.

Tome III.

1488.

Ce discours leur ayant déclaré nettement ses intentions, ils prirent une autre résolution, & se reconcilierent avec leur Duc, qui leur donna des Lettres d'Abolition; elles étoient datées du 20. de Juin 1488. Le Maréchal de Rieux fut le premier qui se déclara hautement pour son Prince; il reçût de ses gens dans sa place d'Anenis, & prit le commandement de son armée. Pour Rohan & Quintin son frere, ils demeurèrent dans le parti du Roi. On ne permit pas au Seigneur de Laval de se tenir neutre comme il le demandoit; on l'obligea de livrer Vitré au Roi; Dol fut pris & saccagé.

Les affaires du Duc de Bretagne allerent assez bien pendant deux ou trois mois que le Roi s'étoit retiré à Paris. Rieux reprit Vannes, le Seigneur d'Albret lui amena mille chevaux, & l'Anglois lui envoya quelqu'infanterie. En revanche, l'armée du Roi commandée par la Trimouille, s'étant remise en campagne au mois d'Avril, emporta Château-Briand, & le rasa; prit Anenis & le ruina, puis assiégea Fougères, Ville riche & importante; elle se rendit à composition.

Les troupes des Bretons & celles des François liguées s'étoient jointes pour aller au secours de Fougères, malgré les sages conseils du Maréchal de Rieux; en chemin elles apprirent que la Place avoit capitulé, & que Saint Aubin du Cormier avoit suivi son exemple. L'armée du Roi, que la Trimouille commandoit, craignant qu'elles n'allassent reprendre Saint Aubin, marcha à la rencontre, de sorte que celle des Bretons ne pût éviter d'en venir aux mains. La bataille se donna proche du bourg d'Orange, entre Rennes & Saint Aubin, un Lundy, le 26. de Juillet. La victoire demeura pleine & entiere à la Trimouille; le Duc d'Orleans & le Prince d'Orange qui s'étoient mis à pied & combattoient avec les Bretons, y furent

B

1488.

faits prisonniers, six mille des leurs y perdirent la vie. La Dame de Beaujeu mit peu après le Prince d'Orange en liberté, parce qu'il avoit épousé la sœur de son mari, & le fit Lieutenant pour le Roi dans la Bretagne; mais elle garda soigneusement le Duc d'Orleans dans le Château de Lusignan, & puis dans la grosse Tour de Bourges, où il demeura plus de deux ans.

Quelques jours avant cette bataille, il y en avoit eu une autre en l'air, qui sembloit l'avoir présagée: on avoit vu près de ce même endroit de grandes bandes de geais, & de grandes bandes de pies, s'acharner tellement de bec & d'ongles les unes contre les autres, que la terre avoit été toute couverte de ces oiseaux morts.

La fidélité des Seigneurs Bretons fut fort ébranlée par un si rude choc. Le Vicomte de Rohan, qu'on avoit suscité pour déclarer les prétentions qu'il avoit sur la Duché, comme étant fils de Marie, sœur, & à ce qu'il disoit, héritière en partie du Duc François I. fit tomber entre les mains du Roi les villes de Dinan & de Saint Malo; cette dernière fut pillée. Mais Rennes répondit courageusement au Héraut qui la sommoit: *qu'elle aimoit mieux n'être plus, que de cesser d'être fidèle.*

Le Duc mal mené de la fortune, fut conseillé de tenter un accommodement avec le Roi; il lui envoya pour cela le Comte de Dunois, & lui écrivit avec des soumissions qui n'étoient pas ordinaires aux Ducs de Bretagne. Le Roi avoit de grandes prétentions sur cette Duché, & demandoit la Gardennoble de ses filles: on convint d'arbitres pour juger de ces droits; mais cependant il accorda la paix au Duc à ces conditions: qu'il ne marieroit point ses filles sans son consentement: qu'il renonce-

roit à toutes ligues & à toutes alliances étrangères; & qu'il lui laisseroit les places qu'il avoit conquises dans le pays. Le Traité fut fait dans le Château de Vergy en Anjou, où le Roi étoit, & signé à Coiron par le Duc.

Peu de tems après, ce Duc chargé d'années, accablé d'ennuis, & s'étant blessé d'une chute de cheval, mourut à Nantes le neuvième jour de Septembre, ayant régné trente-deux ans. (a) Par son Testament il institua le Maréchal de Rieux Gardien de ses filles, lui adjoignant Odet-Daydie Comte de Cominges son compere & son intime ami; & leur donna François de Dinan, Dame de Château-Briand, pour Gouvernante. Elles étoient deux, Anne & Isabelle, la dernière mourut à deux ans de-là. Elles se retirèrent pour lors dans la ville de Guerrande.

Quelques mois après la mort de leur pere, le Duc de Lorraine se raccommoda avec la Cour, dans le dessein d'en tirer quelque assistance pour recouvrer le Royaume de Naples. L'occasion se monroit belle pour cette entreprise; les Barons du pays s'étoient presque tous révoltés contre les tyrannies du Roi Ferdinand, & convioient le Lorrain d'aller prendre cette Couronne; le S. Pere Innocent VIII. le favorisoit; ses Galeres avec Julian de la Rovere, Cardinal de Saint Pierre-aux-Liens, l'attendirent long-tems au port de Gennes; & la Noblesse Françoisé témoignoit une extrême ardeur de le suivre. Mais ceux qui gouvernoient le Roi lui donnoient de la jalousie de ce Prince, lui disant qu'il entreprenoit de lui dérober la gloire de cette conquête. Tellement qu'étant ainsi traversé, comme il tarδοit trop à partir, le Pape s'accommoda avec Ferdinand, & les soulevés se re-

1488.

(a) En premières nées il avoit épousé Isabelle, fille aînée du Roi d'Ecosse, morte le 25. Septembre 1469.

En secondes nées, Marguerite de Foix, morte le 25. Mai 1487.

1488.

mirent à sa bonne foi. Mais ils s'en trouverent fort mal, car il les fit arrêter prisonniers; & son fils Alfonse venant à la Couronne, les égorga tous. Le Prince de Salerne, plus sage que les autres, ne s'y fia pas, & se réfugia à Venise, délibéré de chercher quelque Protecteur plus puissant. Le Lorrain se retira en son pays tout confus, & fort déchû de sa réputation.

Les Bretons ayant quelque relâche du côté des François, se brouillèrent entr'eux pour le mariage de leur Duchesse. Le Maréchal de Rieux s'opiniâtroit de la marier au Seigneur d'Albrer, à qui le pere l'avoit promise par écrit; mais Montauban son Chancelier, & le Comte de Cominges, trouvoient que c'étoit un parti trop foible pour relever les affaires de cette Princesse, ce Seigneur étant ruiné lui-même, parce que le Roi avoit laissé toutes ses Places en Gascogne. D'ailleurs, ils sçavoient que la Princesse n'avoit aucune inclination pour lui; de sorte que dès qu'elle eut atteint l'âge de puberté, elle fit des protestations contre sa promesse, qui lui furent signifiées à lui-même.

Le Comte de Dunois s'y opposoit aussi bien qu'eux, mais par un autre dessein, il avoit en vue de la faire épouser au Duc d'Orleans, Chef de sa Maison; les autres la destinoient à l'Archiduc Maximilian. Leurs disputes allerent si avant, qu'ils en penserent venir aux couteaux. La Duchesse cependant se tira des mains du Maréchal, assistée de son Chancelier & du Comte de Dunois. Le Maréchal l'attendit en campagne, à dessein de se ressaisir de sa personne; mais le respect lui en ôta les forces.

Après cela, de crainte d'être investie dans Redon par les François, elle voulut se retirer dans Nantes: le Seigneur d'Albrer & le Maréchal refusèrent de l'y recevoir qu'avec sa Maison seulement: à leur refus elle se retira dans Rennes, où les habitans lui firent une

solemnelle entrée. Ainsi il y avoit deux Partis cantonnés, l'un à Rennes avec la Duchesse, l'autre à Nantes avec le Maréchal, qui étoit son Tuteur, & autorisé par les ordres du défunt Duc.

Durant ces brouilleries le Roi s'empara des ports de Brest & du Conquet. Ensuite de ce bon succès, il fut mis en délibération dans son Conseil, s'il devoit achever de subjuguier le pays à force d'armes: tous les Courtisans le désiroient & le conseilloient, le seul Chancelier de Rochefort le dissuada. „ Il lui „ représenta qu'un Roi Très-Chrétien „ devoit mesurer ses conquêtes à la justice, & non pas à ses forces: que l'on „ n'étoit plus au tems des Payens, qui „ n'ayant point d'autre loi que leur orgueil & leur ambition, mettoient leur „ gloire à envahir les Etats des plus foibles: qu'il y avoit de la honte à dépouiller une pupille, une innocente, „ sa parente & sa vassale, & de lui ôter „ sa Duché, laquelle il pouvoit avoir „ par un mariage, moyen bien plus „ honnête & plus facile. „ Ces remontrances, & peut-être un secours de six mille Anglois, dont elle garnit ses Places, arrêterent la voye de fait, au grand regret de la Dame de Beaujeu, qui s'étoit déjà fait donner la Comté de Nantes par le Roi.

Innocent VIII. successeur de Sixte IV. soit dans le dessein d'une guerre sainte contre les Turcs, ou peut-être pour tirer une grande pension de Bajazet, obtint du Conseil du Roi qu'on lui remît entre les mains le Prince Zizim, que les Chevaliers de Rhodes faisoient garder dans un Château en Auvergne; à la charge qu'il ne l'envoyeroit pas hors de Rome, & qu'il seroit toujours gardé par les mêmes Chevaliers. Pierre d'Aubusson, Grand-Maître de cet Ordre, eut un Chapeau de Cardinal pour cette négociation. Quelques jours après que le Roi l'eut livré aux Agens du Pape, il arriva une Ambaf-

1488.
& suiv.

1489.

1490.

sade du Sultan Bajazer qui le demandoit, & lui offroit en échange de lui envoyer toutes les Reliques qui étoient à Constantinople, de recouvrer la Terre-Sainte à ses propres dépens sur le Sultan d'Egypte, & de lui payer une grande pension.

Pour les affaires de Bretagne, il se fit diverses négociations sur diverses ruptures. Il avoit été nommé quelques arbitres François & Bretons : mais comme ils étoient trop dépendans, il fut trouvé meilleur d'en choisir deux qui ne le fussent pas ; & pour cet effet, le Roi & la Duchesse en nommerent chacun un : le Roi, le Duc de Bourbon, Prince fort integre, & d'ailleurs peu ami de la Dame de Beaujeu : & la Duchesse, Maximilian d'Autriche. Ces deux Princes, sur les raisons & mémoires des Députés des Parties, assemblés à Francfort, prononcèrent par provision : que le Roi rendroit toutes les Places à la Duchesse, hormis celles de Saint Aubin, de Dinan, de Fougeres & de Saint Malo, lesquelles seroient sequestrées entre les mains de deux arbitres, qui les remettraient à celui qui obtiendrait jugement pour la Duché : que cependant on en feroit vider tous les gens de guerre, & François & Anglois : que les deux Parties produiroient leurs Titres pardevant des Jurisconsultes qui s'assembleroient en Avignon : & que les Députés se retrouveroient à Tournay le vingt-cinquième de Mars ensuivant, pour oïr la Sentence définitive qui seroit donnée par les arbitres.

Pendant toutes ces allées & venues, il se négocioit un autre Traité, dont le Conseil du Roi ne se défioit pas : c'étoit le mariage de Maximilian avec la Duchesse : il fut tant avancé, que l'an 1489. cet Archiduc l'épousa par Procureur,

1490. reur, (a) qui fut le Comte de Nassaw.

La chose fut long-tems tenue secrette : & cependant il ne s'exécutoit rien de ce qui avoit été ordonné à Francfort. Tellement que le Roi, soit qu'il eut découvert ce mariage-là, ou qu'il s'ennuyât de l'arbitrage, reprit la voye des armes, & fit marcher des troupes pour assiéger la Duchesse dans Rennes : mais elles furent contremandées : on ne sçût pas pourquoi.

La Princesse avoit beau presser le secours du côté d'Angleterre & d'Allemagne, elle n'en pouvoit tirer que de fort foibles. Maximilian, pauvre Prince & froid Amant, ne fit point les efforts qu'il devoit pour une si belle & si vertueuse Maîtresse : il ne pût jamais lui fournir plus de deux mille hommes. Cependant la Bretagne étoit envahie de tous côtés par les François : & le Seigneur d'Albret outré de se voir supplanter par un Allemand, leur livra la ville de Nantes, moyennant certaine récompense qu'on lui promit pour la prétention qu'il avoit sur la Duché. Cette prétention venoit du côté de sa femme Françoise de Bretagne, fille de Guillaume Vicomte de Limoges, puîné de la Maison de Pontievre.

Dans ce désordre il n'étoit rien de plus facile au Roi que d'enlever la Duché de vive force : néanmoins il fut conseillé d'entrer plutôt dans la condition de Maximilian, & d'épouser cette Princesse. D'ennemi il devint donc amant, & la fit rechercher par les voyes de douceur & de civilité : mais elle étoit fiere dans son malheur, elle ne pouvoit se résoudre à rompre sa foi, ni à se donner à un Prince qui l'avoit si maltraitée, & qui étoit trop puissant pour ne pas violer bien-tôt les loix & la liberté de la Bretagne, qu'elle desiroit

(a) Olivier de la Marche nomme ce Procureur Wolfart de Pulhem, & dit qu'il étoit *beau Chevalier & homme de vertu.*

1491.

conserver dans le même état où ses ancêtres l'avoient maintenue depuis le tems des Romains.

Le Duc d'Orleans avoit acquis beaucoup de croyance auprès d'elle : le Roi crut que c'étoit l'organe le plus propre pour gagner son esprit : de sorte que dans cette vûe , & d'ailleurs y étant porté par quelques uns de ses Chambellans, il alla un jour le tirer de la Tour de Bourges sans en avoir consulté la Dame de Beaujeu, qui l'y tenoit prisonnier il y avoit deux ans & quelques mois. En reconnoissance ce Duc ne manqua pas de s'acquitter fidèlement de ce que le Roi desiroit de lui, quoiqu'il agit contre sa propre inclination, & il travailla aussi-tôt à cette affaire par le moyen du Comte de Dunois. D'ailleurs le Prince d'Orange & le Maréchal de Rieux, qui s'étoit reconcilié avec la Duchesse, n'oublierent ni cajoleries, ni raisons d'Etat pour la persuader en faveur du Roi. Elle résista encore quelque tems à toutes ces batteries : enfin la grande négligence de Maximilian, & la nécessité pressante de ses affaires, donnerent force à leurs raisons : elle s'y rendit, & se sacrifia en soupirant pour le salut de son pays. (a)

Donc, ensuite de la délibération des Etats de Bretagne, le Contrat de Mariage fut passé à Langeais en Touraine le seizième de Décembre, & le mariage accompli le même jour. Par le Contrat l'une & l'autre partie, en cas de mort, se céda réciproquement tous les droits que chacune avoit sur la Duché : & le Roi fit un Traité séparément avec les Etats du pays pour la conservation de

leurs Loix & de leurs Priviléges.

Quelque tems avant qu'on parlât de ce mariage, la grande autorité de la Dame de Beaujeu avoit un peu diminué, & fait place à la faveur de quelques Officiers domestiques du jeune Roi. Elle eut lieu en quelque façon de se consoler de cette disgrâce par une augmentation de dignité qui lui arriva au même tems, son mari étant devenu Duc de Bourbon par le décès de Jean son frere aîné qui advint en 1488.

Quand le jeune Roi fut en âge d'être maître de ses volontés, il se porta de lui-même à se former au bien, s'adonnant à la lecture des bons Livres, autant qu'il les pouvoit connoître, & à la conversation des habiles gens : mais les Courtisans flatteurs, à l'humeur desquels un Prince sérieux & sage est un fâcheux Maître, le détournèrent de ces bons exercices avant qu'il y eût perseveré un an, & le replongerent dans l'amour des badineries & des femmes.

Le mariage fait avec la Duchesse de Bretagne, il fallut penser à renvoyer Marguerite d'Autriche. (b) Maximilian, cruellement offensé par ce double affront, croit à la perfidie, & accusoit Charles d'avoir quitté son épouse pour ravir celle de son beau-père. Henri Roi d'Angleterre jaloux de l'aggrandissement de la Monarchie Française, & reconnoissant trop tard la faute qu'il avoit faite de laisser perdre la Bretagne, se ligua avec lui, & tous deux convinrent de joindre leurs forces pour attaquer Charles du côté de la Picardie.

L'Anglois ne manqua pas de descendre à Calais au tems préfix, & mit le

1491.

(a) Le Prince d'Orange, dit Olivier de la Marche, tellement pratiqua, que le Roi de France fut content d'épouser la Duchesse de Bretagne, lui remontrant que s'il joignoit cette Duché à son Royaume, il pouvoit bien dire avoir fait une riche conquête : & à la Duchesse que si elle étoit Reine de France, elle seroit la plus grande Princeesse du monde. Et vint le Roi à Nantes, & prétentions furent fiancés & épousés : & cette nuit

coucherent ensemble, dont ledit Polhem fut merveilleusement troublé, & jamais ne voulut aller en l'Hôtel du Roi, ni de la Duchesse.

(b) J'ai toujours oui dire, ajoute Olivier de la Marche, que *contre sorts & contre faux ne valent ni lettres ni sermens*. Ainsi Madame Marguerite qui avoit été tenue neuf ans, pour devoir être Reine de France, fut expulsée du mariage où elle avoit été donnée.

1492.

siège devant Boulogne : mais comme il vit que tous ses efforts n'avançoient pas beaucoup le siège, que Maximilian ne venoit point le joindre comme il l'avoit promis, & que d'ailleurs il entendoit bruire une furieuse faction dans l'Angleterre, il trouva plus sûr de se retirer de bonne heure, & de s'accorder avec le Roi. Il lui donna 150000. écus pour les frais de son armée, & en déduction de quelque argent qu'il avoit prêté à François II. Duc de Bretagne, pere de la nouvelle Reine.

Maximilian cependant n'ayant point de forces suffisantes, employoit la ruse : il surprit les villes d'Arras & de saint Omer par intelligence, & entra la nuit dans Amiens : mais il en fut vigoureusement repoussé. Après cela, sa colere s'étant un peu évaporée, il consentit qu'il fut pris treves d'un an avec le Roi au nom de Philippe son fils : mais il n'y voulut pas être compris ni nommé.

1492.
& suiv.

Il ne restoit plus aux Maures dans toute l'Espagne que le Royaume de Grenade ; les Espagnols le conquièrent entierement après une guerre de huit ans consécutifs, par la prise de sa ville capitale. Boabdile le dernier de ses Rois, y ayant soutenu le siège huit mois entiers, la rendit à Ferdinand & Isabelle le deuxième jour de Janvier de cette année 1492. Ainsi finit la domination des Maures en Espagne, où elle avoit duré près de huit cens ans : mais leur nation ni l'impiété Mahométane n'en furent pas tout-à-fait exterminées ; les rigueurs de l'Inquisition & les grandes proscriptions ont eu bien de la peine à les déraciner.

Or comme si tout eut contribué à combler la maison d'Espagne de gloire & de richesses, afin qu'elle portât tous ces avantages dans celle d'Autriche, il arriva presque en même tems que Christophe Colomb découvrit le nouveau monde ou l'hémisphère de la terre qui est opposé au nôtre. Ce grand Capitaine de Marine, Génois de nation, ayant appris par les Re-

1493.

lations manuscrites de certain marinier, & par un raisonnement tiré de la disposition du monde & de la rondeur du globe, qui est composé de la mer & de la terre, qu'il y avoit des pays habitables dans la partie opposée à celle que nous habitons, fit dessein de les aller découvrir. Pour cet effet s'étant en vain offert à divers Princes, il s'adressa à Ferdinand & Isabelle dont il obtint avec grand'peine trois vaisseaux pour aller chercher ce qu'il s'étoit imaginé. Il partit de Cadix au mois d'Août de l'an 1492. & navigea tant, qu'il trouva les Isles de la Floride, d'où il retourna en Espagne au mois de Mars de l'année suivante, rapportant des marques certaines de sa découverte, & des grandes richesses de ces terres-là. Il a plu aux Espagnols les nommer Indes Occidentales. Cent ans auparavant deux Capitaines Vénitiens nommés les Zeni, avoient trouvé l'Estotiland Septentrionale.

Deux mois après son retour en Espagne, le Pape Alexandre VI. qui étoit Aragonois de naissance, donna à Ferdinand & Isabelle, & à tous leurs successeurs Rois de Castille, toutes les terres découvertes & à découvrir au-delà d'une ligne qui seroit tirée du Pole Arctique à l'Antarctique distantes des Isles Açores cent lieues vers l'Occident & le Midi, à la charge qu'ils y enverroient des gens de bien & sçavans pour instruire les peuples dans la Religion Chrétienne. L'Ordre de saint Benoît eut l'honneur de cette premiere Mission ; un Dom N. Bueil Catalan, y fut envoyé avec douze Prêtres, & y jetta les premieres semences de la Foi.

D'autre part, afin que rien ne manquât au bonheur de l'Espagne, le jeune Roi Charles VIII. rendit de son bon gré les Comtés de Roussillon & de Cerdagne à Ferdinand, sans en retirer même les 300000. écus pour lesquels elles avoient été engagées à son pere, mais seulement une promesse qu'il seroit ami de la France. Tout le monde

1493.

fut fort étonné & scandalisé de cette générosité si subite & si imprévue. La plus commune opinion en jettoit le blâme sur un Cordelier nommé Olivier Maillard fameux Prédicateur pour ce tems-là, & Confesseur du jeune Roi. On disoit qu'il avoit été suborné par Ferdinand, qui lui envoya des barils pleins d'argent au lieu de vin d'Espagne, & que s'étant associé pour cette intrigue Jean Mauleon autre Moine de son Ordre, qui étoit Confesseur de la Duchesse * de Bourbon, il se mit à publier que le Roi Louis XI. étant au lit de la mort, avoit ordonné la restitution de ces Comtés, & à dire que son ame en feroit en peine jusqu'à tant qu'on y eût satisfait; que ces deux bons Pères (quelques-uns y ajoutent saint François de Paule) prêchant sur ce thème-là, jetterent une si grande terreur dans

* Ci-devant
la Dame de
Beaujeu.

l'ame de cette femme & de Louis d'Amboise Evêque d'Alby; qui avoit été Précepteur du Roi, qu'ils l'obligerent à faire cette * restitution.

1493.

* Belle. Ed.
de 1668.

Vers le même tems les Princes d'Allemagne & les Suisses s'étant entremis des différends d'entre la France & la Maison d'Autriche, on assigna une conférence à Senlis, où les députés de l'Empereur Federic, de Maximilian son fils, & de l'Archiduc Philippe son petit-fils, convinrent avec ceux du Roi; que pour vuder tous leurs différends, le Roi renverroit Marguerite à l'Archiduc son frere; qu'avec elle il rendroit les Comtés d'Artois & de Bourgogne: mais qu'il retiendroit les Châteaux des quatre villes qu'il avoit dans l'Artois jusqu'à quatre ans de-là; & qu'alors Philippe étant majeur viendroit jurer & ratifier la paix.

COMMENCEMENT DES GUERRES D'ITALIE.

1492.
& suiv.

DÈS l'an 1492. on commença de parler des droits que le Roi avoit sur le Royaume de Naples, & d'enflammer ce jeune Prince de l'amour d'une si belle conquête. Le Comte de Salerne & les Gentilshommes bannis de Naples, s'étant réfugiés en France, en jetterent les premières propositions. Ensuite Ludovic Sforce en fut le principal moteur, & détermina le Roi à cette malheureuse entreprise. On la peut bien appeler ainsi, puisqu'elle a coûté la liberté à l'Italie, & une infinité d'argent, de sang & de peines à la France.

Toute cette trame qu'il ourdit avec des artifices incroyables, ne rendoit qu'à le rendre possesseur de la Duché

de Milan. Il avoit dans cette vue marié sa nièce à Maximilian Roi des Romains, & en avoit secrètement pris l'investiture de la Duché, comme vacante faute d'hommage & de devoirs non rendus: mais il falloit l'ôter à Jean Galeas fils de son frere aîné qui la possédoit à juste titre. C'étoit un jeune homme de peu de cœur qu'il renoit déjà comme captif; ayant chassé sa mere Bonne de Savoie, sœur de la Reine mere du Roi, qui s'étoit perdue de réputation par ses galanteries durant son veuvage: mais il avoit épousé une femme aussi courageuse que belle, qui étant fille d'Alfonse Duc de Calabre, fils de Ferdinand Roi de Naples, pouvoit avec l'aide de son frere retarder l'exécution

1492.
& suiv.

des mauvais desseins de Ludovic.

1492.
& suiv.

Voilà le motif qui obligea ce perfide à appeller le Roi à la conquête de Naples, afin de ruiner, ou du moins embarrasser cette Maison qui étoit seule capable de le traverser. Il tenoit dans sa sujétion la Cité de Gènes, laquelle pourtant relevoit de la Couronne de France, & dont les Favoris du Roi lui firent donner l'investiture pour 8000. écus; & il avoit dans son alliance Hercule d'Est Duc de Ferrate son beau-pere, Bentivogle Seigneur de Boulogne, & quelques autres Seigneurs de ces pays-là.

Il y avoit en ce tems-là cinq grandes Puissances en Italie, deux Républiques, Venise & Florence; & trois Principautés, sçavoir l'Eglise ou le Pape, le Roi de Naples & le Duc de Milan. Venise étoit comme il est encore, un Etat Aristocratique gouverné par son Sénat, sans qu'aucun de ses Citoyens osât s'élever plus que les autres. Florence tenoit plus de la Démocratie, mais les Médicis y avoient usurpé toute l'autorité, depuis qu'ils avoient exterminé les Pazzi; Pierre chef de la famille en usoit alors avec une hauteur insupportable.

Le Duc Sforce, comme nous l'avons dit, gouvernoit le Milanois, homme perfide, sanguinaire, artificieux, & à bon droit surnommé le More, non-seulement à cause de son teint basané, mais encore parce qu'il surpassoit les Africains en trahisons & en déloyautés. Dans le saint Siége étoit assis ou plutôt intrus Alexandre VI. de la maison de Borgia, qui dispoit de toutes choses à sa volonté, aussi avoit-il bien acheté le Pontificat. (a) Il suffit pour le bien connoître de voir comme l'ont dépeint les auteurs Italiens, & même les Ecclésiastiques, & de dire que si quel-

qu'un le surpassa dans ses abominations & dans ses crimes, ce fut Cesar Borgia son fils bâtard.

1492.
& suiv.

A Naples régnoit * Ferdinand bâtard d'Alfonse Roi d'Arragon plus que septuagenaire. Il avoit deux fils, Alfonso & Federic; & Alfonso avoit un fils nommé Ferdinand comme son ayeul âgé déjà de 20. ou 22. ans. Ce dernier paroïssoit être d'un bon naturel, & se faisoit aimer de la Noblesse & du peuple: mais son pere & son ayeul étoient en exécration à tous leurs sujets pour leurs (b) exactions, leurs monopoles, & leurs sanglantes cruautés; & le fils surpassoit autant le pere en méchanceté, que le pere surpassoit tous les autres Princes. Au reste tous ces Potentats avoient aussi peu de religion les uns que les autres, & professoient par leurs actions & par leurs discours un Athéisme vilain & brutal; mais pourtant se piquoient d'une profonde sagesse & d'une fine politique.

* Autrement
Fernand &
Ferrand.

Deux hommes gouvernoient l'esprit du Roi, Etienne de Vers natif de Dauphiné, son Chambellan & Sénéchal de Beaucaire, & Guillaume Briçonnet son Trésorier général, & Evêque de Saint-Malo. Ce fut par leur moyen que se trama cette entreprise: mais depuis Briçonnet y ayant plus mûrement pensé, s'y rendit tout-à-fait contraire.

Deux ans durant elle fut résolue, puis délaissée, & après remise sur le tapis. Il n'y avoit point assez de sagesse dans le Conseil du Roi, point d'argent dans ses coffres, & nulle sûreté dans ses Alliés: car il n'avoit pour lui en Italie que le traître & perfide Ludovic, auquel nul homme sage ne pouvoit prendre confiance; mais contre lui étoient couverts les sages Vénitiens, & tout ouvertement le Pape

(a) On trouve dans l'édition de 1668. au lieu de ce qui suit, ces paroles: Il suffit de dire pour le dépeindre, qu'il n'y a jamais eu de Prince Mahométan plus impie,

plus vicieux, & plus infidèle que lui, & que si quelqn'un, (b) Il y a *maltotes*, au lieu d'*exactions*, dans l'édition de 1668.

Alexandre,

Alexandre , & Pierre de Medicis.

1494.

Sur le bruit de cette guerre Ferdinand Roi de Naples , envoya offrir au Roi de lui faire hommage , & de lui payer cinquante mille écus de tribut annuel. Ces offres ayant été rejettées , il en prit tant de déplaisir & d'épouvante , qu'il en mourut le vingt-cinquième de Janvier de l'an 1494. étant âgé de soixante & douze ans. Son fils Alfonso aussi méchant que lui , & plus malheureux , prit le sceptre.

Après diverses remises , le jeune Roi pressé par les continuelles sollicitations de Ludovic , auxquelles se joignirent encore celles du Cardinal de saint Pierre aux Liens , irréconciliable ennemi du Pape Alexandre , partit de Paris au mois de Juillet , ayant laissé la Régence à Pierre Duc de Bourbon durant qu'il seroit hors du Royaume de France. Il demeura quelque tems à Lyon dans l'incertitude de ce qu'il devoit faire , puis encore à Vienne : de-là il passa dans la ville d'Ast , où il séjourna près d'un mois , tandis qu'on traînoit son canon dans les montagnes avec de grandes difficultés. Ce fut en cette ville-là qu'il pensa mourir de la petite verole.

Il y avoit deux ans que les Princes d'Italie , ces grands hommes en guerre & en politique , tant vantés par leurs Historiens , voyoient former ce dessein qui ne pouvoit manquer à l'avenir d'être funeste à la liberté de leur pays , & pour cette heure-là de renverser leur repos & leur puissance ; & néanmoins ils n'eurent ni assez d'adresse pour en détourner un Prince qui étoit jeune & gouverné par un Conseil sans cervelle , ni assez de courage pour combattre ses forces qui étoient peu considérables. Tellement que l'on a eu raison de croire que Dieu leur avoit fillé les yeux & lié les bras , & qu'il avoit suscité ce jeune Roi pour les châtier. Certes Hierosime Savanarole Dominicain , avoit long-

Tome III.

tems auparavant rempli toute l'Italie des prédictions de sa venue , & assuroit qu'il avoit une commission d'enhaut pour détrôner les tyrans.

1494.

Pour une si grande entreprise il n'avoit à lui que seize cens gens d'armes , chacun avec deux archers à cheval , ses deux cens Gentilshommes , trois ou quatre cens chevaux armés légèrement & douze mille hommes de pied , moitié Suisses & moitié François ; mais véritablement grand nombre de jeunes Seigneurs & de noblesse volontaire , qui étoient tous fort bons pour un jour de bataille , mais nullement pour une longue entreprise , parce qu'ils ne savoient souffrir ni la fatigue ni le commandement.

Alfonse avoit résolu de porter la guerre dans les terres de Ludovic : pour cet effet il avoit envoyé une armée dans la Romagne , commandée par le jeune Ferdinand son fils , & un autre sur les côtes de Gênes , conduite par son frere Frederic. Celui-ci mit pied à terre à Rapalo , pensant de-là faire soulever Gênes par les intelligences des bannis : mais le Duc d'Orleans qui commandoit les vaisseaux de France dans cette mer-là , battit ses gens dans le poste qu'ils avoient fortifié , & d'Aubigny avec quelques troupes ayant devancé Ferdinand , l'empêcha d'entrer dans la Romagne.

Ces bons succès engagerent Charles plus avant. Il partit d'Ast le sixième d'Octobre ; à Turin il emprunta les bagues de la Duchesse de Savoye , & à Casal celles de la Marquise de Montferrat , & les engagea pour vingt-quatre mille ducats. Ludovic le vint recevoir à Vigeve , & l'accompagna jusqu'à Plaifance.

Il arriva à Pavie le treizième d'Octobre. Là il trouva le Duc Galeas bien malade de quelque mauvais morceau que son oncle Ludovic lui avoit fait donner : quand il fut à Plaifance il ap-

C

1494.

prit sa mort ; & alors Ludovic qui l'avoit accompagné jusques-là , prit congé de lui pour aller recueillir le fruit de son crime , & s'emparer de la Duché , sans avoir aucun égard au fils de Galeas qui n'avoit encore que cinq ans.

Empereurs
MAXIMILIAN
R. 25. ans ,
& toujours
BAIAZET II.
* Car le Roi
& ce jeune
Duc étoient
fils de deux
sœurs filles de
Savoie.
* Juste. Ed.
de 1668.

Les François fremissoient de colere que ce méchant homme eût fait venir le Roi pour être témoin d'un parricide sur la personne de son cousin * german. Ils trouvoient bien plus sûr & plus * utile de venger cette mort sur le tyran , & de conquérir la Duché de Milan & la Cité de Gênes , que d'aller à l'autre bout de l'Italie , au travers de cent lieues de pays ennemi , & durant les rigueurs de l'hyver sans argent & sans vivres , chercher un Royaume qu'il seroit impossible de garder , si auparavant on n'avoit Gênes & le Milanés. Tel avoit été le sentiment de Desquerdes grand Capitaine ; & s'il eût vécu , il avoit tant de crédit auprès du Roi , qu'il l'eût obligé à le suivre , mais il étoit mort à Lyon. Les menées de Ludovic qui avoit gagné Etienne de Vers , détournèrent un si bon conseil ; & le Roi passa outre , prenant sa route par la Toscane.

Ses gens au même tems ayant pris d'assaut un petit Château aux confins de l'Etat de Florence , puis la Forteresse de Serezanelle , qui capitula ensuite de la défaite d'un secours que Paul Urfin y amenoit : Pierre de Medicis en fut tellement épouvanté , qu'il configna entre les mains du Roi quatre places qui étoient comme les clés de cet Etat pour les retenir un certain tems , & lui accorda un prêt de deux cens mille écus d'or sur la ville.

Ludovic s'étoit promis que le Roi lui remettrait ces places entre les mains , car il prétendoit qu'il y en avoit deux qui appartenoient à la Cité de Gênes ; & à cette intention il lui prêta 20000. ducats. Le Conseil l'en ayant honnête-

ment refusé , il se retira : mais il laissa de ses Emissaires auprès du Roi pour veiller aux occasions , & disposer les choses à ses fins. Il brûloit d'envie d'avoir Pise ; un jour comme le Roi étoit dans cette ville , ses gens suscitèrent les Pisans à se jeter à genoux quand il passeroit pour aller à la Messe , & à crier liberté. Le jeune Roi fut touché de pitié , & le Maître des Requêtes qui marchoit devant lui , peut-être bon juge , mais mauvais politique , l'assura que la chose étoit juste ; ainsi sans considérer que cette Ville ne lui appartenoit pas , il leur accorda ce qu'ils desiroient.

Les Florentins , de tout tems François d'inclination , prenant l'occasion des approches du Roi , bannirent Pierre de Medicis de leur ville par Sentence du Sénat , & se remirent en liberté. Il se retira à Boulogne , de-là à Venise , si décrédité qu'un de ses facteurs même lui refusa une pièce de drap qu'il lui avoit envoyé demander.

Le dix-septième de Novembre le Roi entra dans Florence armé de toutes pièces , la lance sur la cuissè , & ses troupes en bataille. Les Florentins moitié de gré , moitié de force , traiterent une confédération avec lui , qui fut publiée par toutes les villes d'Italie avec un manifeste , contenant que le Roi n'y étoit venu que pour chasser les tyrans , & de-là porter ses armes contre le Turc ennemi capital de la Chrétienté.

Pic de la Mirandole , ce merveilleux prodige de toutes sortes de sciences , mourut à Florence le même jour que le Roi y entra.

A l'heure même qu'il en sortit , la ville de Pise secoua le joug des Florentins , le peuple abbattit leurs armes , & à la place érigea la statue du Roi , qu'elle abattit peu après.

Ce prodigieux bonheur des François , leur grand équipage d'artillerie

1494.

1494.
* Les Italiens
ne la trait-
noient qu'a-
vec des
bizufs.

qui étoit traînée * par des chevaux, & si bien exécutée, qu'en peu d'heures elle fracassoit les plus fortes murailles; avec cela leurs combats qui n'étoient pas des jeux d'enfans comme ceux des Italiens, mais fort rudes & très-sanglans, jetterent l'épouvante par tout. Le jeune Ferdinand se retira bien vîte de devant d'Aubigny jusqu'à Rome, & Federic son oncle sortant du port ou Ligourne retourna à Naples. Tout crioit *Vive France*, les places des environs de Rome se rendoient à l'envie l'une de l'autre, & les Colonnes & Ursins s'accommoderent avec le Roi.

Alors le Pape, à son grand regret, pria Federic de retirer ses troupes, & lui-même fut contraint de faire ouvrir les portes de Rome au Roi, s'étant retiré dans le Château saint Ange.

Le vingt-huitième de Décembre le Roi y entra en armes comme dans une ville ennemie, & disposa ses troupes & son artillerie dans les places publiques: Alexandre qui voyoit tout cela de son Château, craignant d'être pris par force & déposé de la Papauté, comme il le méritoit, capitula avec lui, & lui accorda tout ce qu'il desiroit, entr'autres choses cinq ou six de ses meilleures places pour un certain tems, l'investiture du Royaume de Naples, Cesar Borgia son fils bâtard, qu'on nommoit le Cardinal de Valence, pour ôtage, & Zemes ou Zizim frere de Bajazet, afin de s'en servir contre le Turc.

Le traité fait, le Pape descendit du Château. Ils se virent souvent le Roi & lui avec plus de démonstration d'amitié que de véritable confiance; & le Roi rendit de grands respects à sa dignité, jusqu'à lui baiser les pieds, lui donner à laver à la Messe, & prendre place dans sa Chapelle après le Doyen des Cardinaux. Ce qui ne plut pas trop à ceux qui s'étoient promis qu'il em-

ployeroit sa puissance à réformer * la Cour de Rome, & à purger le saint Siège d'un tyran qui le fouilloit de toutes les abominations imaginables.

Le vingt-huitième de Janvier le Roi sortit de Rome continuant sa marche vers le Royaume de Naples. Comme il étoit à Velitre, le Cardinal bâtard d'Alexandre qui servoit d'ôtage se déroba d'auprès de lui, & s'en retourna à Rome.

Au même lieu Antoine de Fonseca Ambassadeur de Ferdinand Roi d'Arragon, cherchant prétexte de rupture, se plaignit aigrement de ce que les François envahissoient l'Empire de toute l'Italie, & dit: que lorsque son maître traitant avec le Roi Charles, avoit promis de ne se point opposer à ses progrès, il n'avoit entendu parler que du Royaume de Naples; que néanmoins le Roi avoit pris les places des Florentins, & celles du saint Siège. Les François lui répondirent fierement; & la dispute s'échauffant, ce Seigneur déchira le traité en présence du Roi, dont ils furent si fort irrités, que peu s'en fallut qu'ils n'en fissent de même de sa personne.

Ce même jour on apprit la nouvelle de la fuite d'Alfonse. Ce Roi se voyant cruellement haï de ses sujets, parce que lui & le vieux Ferdinand lesavoient cruellement traités, résigna sa Couronne, qu'il n'avoit portée qu'un an, au jeune Ferdinand son fils, & se retira à Messine en Sicile. Son épouvante fut si étrange, que bien que les François fussent encore à plus de soixante lieues de lui, il s'imaginoit les voir dans les rues de Naples, & que les murs, les arbres & les pierres crioient *France*. Sa femme le priant de demeurer seulement trois jours, afin qu'elle eût été un an entier dans son nouveau Royaume, il ne voulut point lui donner cette satisfaction, & dit qu'il se jetteroit par les fenêtres, si on le retenoit davantage. Il

1495.
* L'Eglise
Romaine.
Ed. de 1662.

1495.

1495.

avoit si hâte de s'enfuir, qu'il n'emporta rien de toutes les richesses immenses qu'il avoit amassées dans ses Châteaux. Arrivé à Messine il se renferma dans un Monastere pour faire pénitence le reste de ses jours. Ils ne furent pas longs, car avant la fin de l'année il mourut de la gravelle, dont il étoit horriblement tourmenté.

Le malheur de cette Maison, ou plutôt la punition de Dieu s'attacha au fils comme au pere, & à l'ayeul. Ferdinand étoit venu se poster au passage de Canello près de l'Abbaye de saint Germain, pour défendre l'entrée du Royaume. Si-tôt que le Maréchal de Rieux approcha pour l'attaquer, il lâcha le pied, & ses troupes se débanderent toutes. Jean-Jacques Trivulce Milanois de naissance, mais qui ayant été banni par Ludovic, s'étoit mis à son service, passa alors dans le parti du Roi, & lui livra Capoue; ce qui donna exemple à tous les autres d'en faire de même: la ville de Naples ferma ses portes à Ferdinand, en un mot il se retira dans l'Isle d'Ischia, laissant la garde des Châteaux de Naples à ses plus affidés Capitaines.

Le vingt-deuxième de Février le Roi fit son entrée dans la ville, le peuple y triomphant de sa victoire, & le recevant comme s'il en eut été le fondateur & le libérateur. Les Châteaux ne tinrent pas long-tems. Ainsi en quatre mois & demi ce jeune Roi traversa toute l'Italie, fut reçu par tout comme Seigneur souverain, sans employer que des Fourriers pour lui marquer les logis, & conquit tout le Royaume de Naples, en quinze jours, à la réserve de Brindes.

La Grece fut sur le point de suivre le même branle que l'Italie. Bajazet frappé de la dernière épouvante, en avoit retiré toutes ses garnisons pour garder sa ville de Constantinople; les Grecs étoient prêts d'égorger tous les Turcs;

1495.

& les Turcs tournoient les yeux sur Zemes ou Zizim, & le souhaitoient pour leur Souverain. La jalousie des Venitiens & du Pape fit avorter ces belles espérances; ils avoient empoisonné Zizim avant que de le mettre entre les mains des François, & ils donnoient avis à Bajazet de toutes les intelligences que le Roi avoit en ce pays-là. Ce qui coûta la vie ou la ruine à plus de cinquante mille Chrétiens, auxquels le Roi devoit envoyer des armes pour se saisir de plusieurs Villes maritimes, quand il seroit sur le point de passer en Grece.

Un si grand éclat de fortune éblouit de telle sorte le jeune Roi & tout son Conseil, qui n'avoit guères de sens, qu'ils ne pourvurent presque à rien. Plusieurs Villes qui avoient arboré l'étendard de France, retournerent aux Arragonnois, faute qu'on n'envoya personne pour les recevoir au nom du Roi; ses favoris, à qui il donna les Gouvernemens, dissipèrent les munitions des places; ses troupes vivoient à discrétion, & les Seigneurs avec insolence; on ne déchargeoit point le peuple comme il l'avoit espéré, & on ne faisoit aucune justice aux Gentilshommes de la faction Angevine, qui étoient déponillés de leurs biens. Ainsi l'amour qu'on avoit pour les François se changea bien tôt en haine, & fit oublier celle qu'on avoit portée à la tyrannie précédente.

Tandis que le Roi & sa Cour toute pleine de jeunes fous passaient le tems en danses, en festins, en jeux & en promenades, les Venitiens travailloient de tout leur pouvoir à former une ligue contre lui: le Pape, l'Empereur, l'Archiduc son fils, Ferdinand Roi d'Arragon, & Ludovic Sforce devoient y entrer. Tant de têtes ne pouvoient pas s'accorder facilement, il fallut près d'un an à les ajuster ensemble; & la ligue qu'ils vouloient faire pour lui em-

1495.

pêcher l'entrée de l'Italie, ne put leur servir que pour l'en chasser. Du commencement Ludovic n'avoit garde d'en être, au contraire il faisoit tout son possible pour l'empêcher : mais quand il eut ce qu'il desiroit, il fut le plus ardent à la hâter. Elle fut conclue sur la fin du Carême, & publiée le Dimanche des Rameaux, en présence de l'Ambassadeur du Turc. Les Venitiens & le Pape ses bons amis voulurent lui donner cette joye avant que de le congédier.

Ces nouvelles obligerent le Roi de penser à son retour : mais auparavant il voulut faire son entrée triomphante dans Naples le treizième de Mai. Il étoit à cheval, revêtu des habits Impériaux, la Couronne sur la tête, la pomme ronde en la main droite, & le sceptre à la gauche, sous un poile porté par les plus grands Seigneurs du pays, & le peuple criant, *Vive l'Empereur Auguste*. En cette cérémonie il fut conduit dans la grande Eglise, où il reçut de nouveau leur serment de fidélité.

Il laissa en tout 4000. hommes pour défendre ce Royaume; & le pays lui en fournit deux fois autant. Gilbert de Bourbon Duc de Montpensier y avoit le titre & le pouvoir de Viceroy, bon * Prince, mais peu sage, & qui aimoit tant ses aïses, qu'il ne se levoit qu'à midi. D'Aubigny tenoit la charge de Connétable, & le gouvernement de Calabre; George de Sully celui de la Duché de Tarente: Gratien Guerre, Gascon, celui de l'Abbruze; Etienne de Vers, la Duché de Nole.

Il partit de Naples le vingtième de Mai. Le Pape l'avoit trop offensé pour oser l'attendre; il sortit de Rome, & se retira à Orviète. Mais le Roi ne laissa pas de rendre toutes les places de l'Eglise qu'il tenoit. Dès qu'il fut éloigné, les Colonnes n'a guères si fort échauffés pour ses intérêts, & auxquels il en avoit donné plus de trente pour

1495.

eux ou pour leurs amis, lui tournerent lâchement le dos; les Florentins seuls, dans le desir de r'avoir les leurs, offrirent de tenir son parti, & de lui donner de bonnes troupes pour le conduire : mais il refusa l'un & l'autre, & confirma de nouveau la liberté à ceux de Pise.

Il perdit douze ou quinze jours de tems dans cette ville-là & dans Siëne, pendant lesquels l'armée des Confédérés eut loisir de s'assembler. Peut-être qu'il attendoit des nouvelles de Louis Duc d'Orleans, qui étoit demeuré dans sa ville d'Ast, avec ordre de lui amener un renfort de huit ou neuf mille hommes. Mais Louis qui avoit des prétentions sur la Duché de Milan, ayant trouvé une belle occasion de surprendre la ville de Novarre, s'y étoit amusé, laissant là le Roi en fort grand péril : aussi lui en prit-il fort mal, car Ludovic l'y alliégea aussi-tôt avant qu'il eût pû la munir de vivres.

Bien que l'armée du Roi fut très-foible, néanmoins étant en marche, il envoya un renfort de quelques troupes qui lui venoient de France, commandées par Philippe de Savoye Comte de Bresse : & un autre encore qui étoit sur huit Galeres, pour exécuter une entreprise sur Gênes. Les Frégoses, ennemis de Ludovic & des Adornes, la lui faisoient très-facile : mais elle réussit fort mal, les Gênois ayant surpris ses Galeres au port de Rapalo, & le Comte de Bresse qui s'étoit avancé dans les Fauxbourgs, s'étant retiré avec sa courte honte.

Les Confédérés avoient dans leurs troupes près de quarante mille combattans : François Marquis de Mantoues les commandoit en chef : le Roi n'en avoit que neuf mille tout au plus ; néanmoins ils n'osèrent l'attaquer dans les monragnes, mais l'attendirent à la descente auprès de Fornoue, dans un Valon large seulement d'un mille &

* Homme.
Ed. de 1668.

1495.

1495. demi, où il falloit nécessairement qu'il passât.

Fornoue est un Village à neuf mille au-delà de Plaifance : le Roi y étant venu loger, la petite riviere du Tar entre les deux armées, envoya demander passage aux Confédérés : & n'en ayant point eu de réponse, il résolut de se l'ouvrir par force. On en vint aux mains le sixième de Juillet 1495. les Confédérés en moins d'un quart d'heure furent enfoncés jusqu'à leur camp avec perte de trois mille des leurs : le champ demeura au Roi, & cette importante victoire qui ne lui coûta que quatre-vingt hommes, & une petite partie de son bagage, lui assura le chemin jusqu'à Ast. Il y arriva le quinzième du mois, bien fatigué, non pas tant toutefois des attaques des ennemis qui le suivoient de fort loin, que des difficultés des chemins, & de la disette des vivres.

Pendant qu'il se rafraîchissoit, & qu'il se promenoit d'Ast à Quiers & à Turin, les Ambassadeurs de Florence sollicitoient instamment la restitution de leurs Places auprès de lui. Il commanda à ses Capitaines qui les tenoient, de les rendre : mais il étoit si peu absolu & si facile, que bien loin de lui obéir, ils osèrent les vendre, les uns aux Pisans, & les autres aux Venitiens.

Les Confédérés, après la bataille de Fornoue, avoient envoyé partie de leurs troupes au siège de Novarre : le Duc d'Orleans n'avoit pas mis de bonne heure les bouches inutiles dehors, & s'y étoit laissé enfermer, dans l'espérance que le Roi viendrait incontinent le délivrer : mais comme il ne l'y avoit pas trop obligé, & que d'ailleurs il avoit plus d'ardeur pour une nouvelle amourette qu'il avoit fait à Quiers, que pour ses affaires, il ne s'en hâta pas, & le laissa réduire à une extrême famine.

A la fin néanmoins il se résolut de le dégager, & vint à Verceil dans ce des-

1495.

sein. Son armée grossissant tous les jours, les ennemis eurent peur, & entrèrent en traité avec lui. En attendant la conclusion, ils permirent au Duc d'Orleans, & trois jours après à sa garnison, plus d'à demi morte de faim, de sortir de la Ville, laquelle ils laisseroient à la garde des habitans, à la charge que si le Traité ne s'achevoit pas, le Duc retourneroit se renfermer dans le Château que ses gens tenoient encore.

A quelques jours de-là, le Traité étant presque fait, il arriva une levée de seize mille Suisses à l'armée de France. Le Duc d'Orleans insista fort qu'on donnât bataille, dont le gain eût du moins été celui de tout le Milanez : on l'eût satisfait, si on n'eût pas plus redouté l'audace des Suisses que l'armée ennemie : car étant deux fois plus forts en nombre que les François, ils eussent pû se saisir de la personne du Roi. Cette considération fit qu'on aimait mieux conclure avec Sforce : on lui rendit Novarre & le port de la Spezzia : & il promit de fournir certain nombre de navires & de troupes pour la conquête de Naples : de donner passage par ses Terres aux armées que le Roi y enverrait : de lui payer quatre-vingt mille écus, & cinquante mille au Duc d'Orleans : de restituer les huit Galeres prises par les Gênois à Rapalo, & de permettre aux François d'équiper leurs armées navales dans ce Port. L'impatience du Roi fut si grande, qu'il n'eut pas loisir d'attendre l'exécution du traité : si-tôt qu'il fut signé, il partit en diligence, & s'en alla à Lyon danser, masquer & faire l'amour. Sforce le voyant si occupé à ses plaisirs, qu'il n'étoit pas à craindre qu'il revint bientôt, n'exécuta aucune des conditions qu'il avoit jurées.

De son côté Ferdinand Roi de Naples profita comme il devoit de son éloignement & de sa nonchalance. Tous les

1495.

Princes de la Ligue d'Italie contribuerent à le rétablir dans son Royaume : le Pape & le Cardinal Sforce lui pratiquoient les Villes par leurs menées, spécialement celle de Naples : le Roi d'Aragon son parent lui envoya deux armées : une de terre commandée par Ferdinand Gonzales, * & une de mer par Villamiarmo. Les Venitiens aussi en mirent deux sur pied. Grimani étoit Chef de celle de mer : & François de Gonzague de l'autre : mais celle-ci n'arriva que sur la fin de l'année.

Ces rusés Politiques, qui avoient toujours aggrandi leur Seigneurie plutôt par les fineses & par les artifices que par la vertu militaire, pensoient bien que cette conjoncture leur acquerreroit avec le tems l'Empire de toute l'Italie : car Ferdinand leur engagea Brindes & Otrante, & en peu de tems Grimani se saisit de Monopoli, Mole, Polignano, Siponte & Trani. A peine les François purent-ils sauver Tarente : la ville de Cayete se révolta, & les referra dans le Château.

D'autre côté, Federic & Consalve se rendirent maîtres de Regio, de sainte Agate & de Seminare : Aubigny les investit dans Seminare, ils sortirent pour le pousser, & perdirent la bataille. C'étoit la ruine entière de Federic, si Aubigny eût vivement poursuivi sa pointe : mais il tomba malade par l'intemperie du climat, ou par sa propre intempérance : & les affaires des François languissoient avec lui.

Ferdinand fut plus heureux sur mer. Dès qu'il parut sur les côtes avec quelques vaisseaux des siens & de ceux d'Espagne, Salerne & Melphe arborerent ses Etendards ; les Bourgeois de Naples, qui n'avoient osé branler trois jours durant, le quatrième le prièrent de mettre quelques gens à terre. Montpensier fut si imprudent que de sortir de la Ville avec ses troupes pour les attaquer : dès qu'il fut dehors, on lui

ferma la porte aux talons, & à peine put-il par un grand circuit rentrer dans le Château de l'Oeuf. Il descendit de-là dans la Ville avec l'épée & le flambeau, & fit de grands efforts pour la regagner : mais les révoltés lui opposèrent des retranchemens & des barricades : & ils les avancerent tant nuit & jour, qu'ils le renfermerent dans le Château. Cela arriva au même tems que la bataille de Fornoue.

Après trois mois de siège & de continuel combats, Montpensier manqua de vivres, & apprit presqu'au même tems, que le secours qui venoit de France par mer, ayant été battu par la tempête, avoit relâché à Ligourne, & s'y étoit dissipé. Dans cette extrémité il s'avisa de demander à d'Aubigny d'assembler toutes ses troupes & de le venir trouver. Aubigny étant encore malade, ne put pas y aller en personne : il y envoya Percy qui tailla en pièces 4000. hommes du Comte de Matalone près d'Eboli. Ferdinand en fut consterné jusqu'à méditer sa fuite ; mais les Néapolitains & les Colonnes, à qui la crainte du châtiment étoit un désespoir, firent tant qu'ils le rassurèrent. Percy arrivant donc devant Naples, trouva des retranchemens si bien défendus, qu'il ne put approcher du Château, & s'en retourna à Nole.

Cependant Etienne de Vers que le Roi avoit fait Duc de Nole, étant repassé en France, sollicitoit puissamment qu'on pourvût à la conservation de ce Royaume, les Ambassadeurs des Florentins, le Cardinal de saint Pierre aux Liens & Trivulce, y joignirent leurs instances ; & les François, même ceux qui avoient dissuadé cette conquête, disoient tout d'une voix qu'il y alloit de l'honneur de la nation de la conserver, & de ne laisser pas braver un grand Roi de France par des bâtards de la maison d'Aragon. Tout le monde le desiroit ainsi ; mais ceux qui gouver-

1495.

* Le vulgaire l'appelloit Consalve.
Ed. de 1668.

1495.

noient les affaires, particulièrement le Cardinal Briçonnet, étoient d'un sentiment contraire, soit que leur fertardise, soit que leur intelligence avec le Pape les empêchât d'agir. Le Roi avoit beau se fâcher contr'eux, rien n'avançoit.

1496.

Les Seigneurs qui étoient engagés au Royaume de Naples, continuoient aussi leurs instances envers le Roi; les reproches des François & ceux de sa propre conscience ne le pressoient pas moins. Ces aiguillons l'obligerent enfin à se résoudre à un nouvel effort pour les affaires d'Italie. Il partit donc de Tours, où il laissa la Reine sa femme, vint à Saint Denis prendre congé des Saints Martyrs, s'avança jusqu'à Lyon, & donna des ordres de tous côtés. Mais comme on croyoit qu'il alloit passer les monts, il retourna en poste à Tours, où les charmes d'une des filles de la Reine le retinrent comme par force. Tous ces grands préparatifs n'aboutirent donc qu'à six vaisseaux chargés d'hommes & de vivres pour Caiete.

Ludovic avoit persuadé à l'Empereur Maximilian d'entrer en Italie pour embrasser la défense de Pise, qu'il pensoit par ce moyen faire tomber sous sa domination. Ce fut en cette expédition que les Pisans abbattirent la statue du Roi pour élever celle de l'Empereur en sa place. Du reste, en cette entreprise aussi-bien qu'en toutes les autres, il ne rémoigna ni valeur ni persévérance; & pour ainsi dire, il n'eût soin que de faire montre pour toucher de l'argent, puis il se retira comme un misérable passe-volant.

D'heure en heure les affaires des François alloient de mal en pis, Aubigny étoit toujours malade: Percy gâtoit les meilleurs succès par son orgueil insupportable; les Allemands se mutinoient faute de payement, & les

1496.

places étoient dégarnies de tout. Pour comble de malheur, Montpensier se laissa enfermer dans Atelle par trois armées, des Venitiens, de l'Espagnol, & de l'Arragonnois; & il y fut tellement ferré, que faute de vivres il capitula de rendre tout le Royaume dans un mois. Les autres Chêfs, particulièrement Aubigny & Guerre, refusèrent de lui obéir pour l'exécution de cet infame Traité. En haine de leur refus, Ferdinand le relegua lui & ses troupes dans des contrées maritimes, dont l'air pestilent les tua presque toutes. De 5000. hommes qu'il y avoit, à peine s'en sauva-t-il cinq cens; & Montpensier lui-même mourut à Pouzzols; on ne sçait si ce fut de maladie ou de poison.

D'Atelle Consalve passa en Calabre, réduisit Manfredonia & Cosence, & investit d'Aubigny dans Gropoli. Ce généreux Chef s'y défendit si bien, qu'il eut une honorable composition; on lui permit de remener ses troupes en France, enseignes déployées: mais la reddition de Caiete fut comprise dans le Traité.

Les François n'emporterent donc de cette conquête si glorieuse & si prompte, qu'une maladie cruelle, & qu'on ne peut honnêtement nommer. Les Espagnols l'ayant prise dans les Isles de la Floride, où elle est comme épidémique, l'avoient portée au Royaume de Naples; les femmes qu'ils avoient gâtées de ce venin, le communiquèrent aux François, & les François ensuite épandirent par la France ce rigoureux fleau des incontinens malheureux.*

* Vilaine.
Ed. de 1668.

Avant que Caiete fut rendue, le Roi Ferdinand mourut, & Federic son oncle monta dans ce funeste Trône avec les souhaits & les acclamations de tous ses sujets.

Ferdinand Roi d'Espagne, (a) faisoit

(a) Les siens le nommoient ainsi, & les François par taillerie Jean Giron. Ed. de 1668.

cependant

1496.

pendant des courses du côté de Narbonne en sa faveur. Charles d'Albon-Saint-André, Lieutenant de Roi en Languedoc, ne les réprima pas seulement, mais en dix heures força la ville de Salfes, à la vue de son armée. Les Espagnols craignant de s'attirer tout le faix de la guerre sur les bras, entrèrent avec lui en une Conférence, qui sur la fin de l'année produisit une trêve de quelques mois entre les deux Couronnes.

1497.

Durant ce tems-là on proposa au Conseil de France divers desseins & divers moyens pour le recouvrement du Royaume de Naples; on y parloit tantôt de recevoir hommage & tribut de Federic, tantôt de s'accommoder avec le Pape, qui étoit le Seigneur de Fief, une autrefois de commencer la guerre par le Milanez, & d'en donner la conduite au Duc d'Orleans. On fit pour cela quelques levées de Suisses, & la Cavalerie s'avança jusques à Ast; mais le Duc refusa cet emploi. Il y eut ensuite plusieurs consultations, quelques résolutions, nuls effets, quoique tous les jours les divers intérêts des Princes d'Italie rappellassent le Roi, & lui ouvrirent les portes assez grandes pour y rentrer. Mais sa santé diminuant tous les jours, tant par ce qu'il étoit de complexion extrêmement foible, & qu'il avoit trop aimé les Dames, que peut-être pour quelque poison lent que les Italiens lui avoient fait donner, il perdit le goût de toutes ses conquêtes, mêmes de celles qu'il avoit faites parmi les belles de sorte qu'il ne songeoit plus qu'à mener une vie tranquille & Chrétienne.

Il se tourna donc entierement du côté de Dieu, & s'appliqua à la réformation de son Etat, qui est l'œuvre la

plus sainte d'un Prince Chrétien. Il écoutoit les plaintes & les différends de ses sujets, dépofoit les mauvais Juges, (a) méditoit de rétablir les anciens ordres, songeoit à rabaisser les tailles à douze cens mille livres, vouloit que désormais elles ne se levassent que par l'octroi des Etats Généraux, & pour les nécessités extraordinaires, & faisoit état d'entretenir sa Maison & faire les dépenses ordinaires, du revenu de son domaine & des anciens droits de la Couronne.

Ces bonnes volontés ne lui vinrent que lorsqu'il ne fut presque plus capable de les exécuter. Il résidoit depuis quelque tems dans son Château d'Amboise, où il faisoit bâtir. Un jour sixième d'Avril 1498. sur les deux heures après midi, comme il étoit dans une gallerie, regardant jouer à la paume dans les fossés, il fut atteint d'une apoplexie, dont il tomba à la renverse. Tous les Courtisans & tous ses Officiers le voyant en cet état, le couchèrent au même endroit sur une méchante paillasse, où il expira sur les onze heures du soir, & le quitterent-là, pour s'en aller à toutes brides à Blois trouver le Duc d'Orleans son successeur. Plusieurs crurent qu'il avoit été empoisonné avec une orange.

*Le lendemain de sa mort, arriva à Florence celle de Hierosime Savonarolle Dominicain. * Il avoit prédit, ou par la force du raisonnement, ou par révélation divine, tous ces grands changemens d'Italie; Il prêchoit hardiment la réformation des Princes & de la Cour Romaine, soutenoit que Dieu avoit guidé le Roi par la main, & défendoit généreusement sa Patrie contre toutes les factions qui la vouloient opprimer; marques infailibles de l'homme de bien. Aussi le*

* Généreuse victime de la vérité & de la liberté.
Ed. de 1668.

* La liberté de. Ed. de 1668.

(a) Au lieu de, méditoit de rétablir les anciens ordres, on lit dans l'édition de 1668. méditoit de remettre la justice dans l'ancien ordre, sans frais & sans épices.

1498.

Pape l'ayant excommunié, les Cordeliers prechant contre lui, Sforce & les Vénitiens sollicitant sa mort, les Magistrats Florentins de la faction contraire à la sienne, le firent brûler tout vif. Beaucoup de gens zélés, le voyant sur le bûcher, crurent y voir avec lui la vérité & la liberté Evangelique, qui alloient être étouffées dans les mêmes flâmes.

Charles VIII. regna quatorze ans & demi, & en vécût vingt-sept & neuf mois. De trois fils qu'il avoit eu d'Anne de Bretagne sa femme, pas un n'atteignit l'âge de quatre ans. Il étoit mal-fait de sa personne, de petite stature, foible & maladif. Il avoit les épaules hautes, le visage difforme, la parole lente, & mal-assurée, néanmoins les yeux vifs & brillans, de belles faillies pour les grandes choses, mais qui duroient peu; de la bonté, de l'humanité & de la courtoisie envers tout le monde: au reste pas assez de force & trop de nonchalance pour se faire bien obéir. Il ne se trouve point qu'en toute sa vie il ait chassé aucun de ses domestiques, ni offensé pas un de ses sujets de la moindre parole. (a)

Comme il désiroit sur toutes choses que l'on rendît exactement la justice à ses sujets, il avoit son Parlement de Paris qui en étoit la règle, en estime & en considération. Nous trouvons que l'an 1484. il accorda à tous ses Officiers l'exemption de l'arrière-ban pour toutes les terres qu'ils possédoient en Fief. Le mérite attiroit cette récompense: cette grande compagnie étoit comme un sanctuaire de toutes sortes de vertus, de tempérance, de continence, de modestie, de zèle pour le bien de l'Etat & du public. Sa religion se laissoit rarement surprendre, & jamais corrompre; on ne lui demandoit point d'injustices, parce qu'on le

connoissoit incapable d'en commettre. Ses Arrêts étoient reçus comme des oracles, d'autant qu'on sçavoit, que ni l'intérêt, ni les parentés, ni la faveur quelle qu'elle fut n'y pouvoient rien. Les mœurs innocentes de ses Magistrats, & leur extérieur même, servoient de loix & d'exemple. La gravité de leur profession les éloignoit des vanités du grand monde, du luxe, des jeux, de la danse, de la chasse; encore bien plus de la dissolution, & de la débauche. Ils trouvoient leur plaisir & leur gloire à exercer dignement leurs Charges. Un grand fond d'honneur, d'intégrité & de suffisance, faisoit leur principale richesse, & la frugalité leur plus certain revenu. N'aimant point le faste & la dépense, ils n'avoient point d'avidité pour les grands biens, & ils croyoient leur fortune sûre & honorable, quand elle étoit médiocre & juste. Ainsi se rendant vénérables par eux-mêmes, ils étoient nécessairement en vénération à tout le monde; & on les respectoit à la Cour, parce que n'y ayant aucunes prétentions, ils n'y alloient jamais, s'ils n'étoient mandés par les ordres du Roi, & pour son service. J'ajouterai qu'alors les Procureurs & la chicane n'avoient point trouvé les portes du Palais ouvertes pour s'y jeter en foule. Le procès n'étoit pas encore un labyrinthe, où le meilleur droit se perd dans les détours infinis des formalités & des procédures; il n'y avoit le plus souvent dans toute une affaire, aucunes écritures que les pièces nécessaires pour la demande & pour la défense, & l'Arrêt qui intervenoit là-dessus. L'expédition n'en coûtoit rien aux Parties, le Greffier étoit payé aux dépens du Roi, & il y avoit un fonds de cinq ou six mille francs pour cela. (b)

1498.

(a) Jean de Saint Gelais, dit que les funérailles de Charles VIII. se firent de l'argent du Duc d'Orleans, &

que l'on auroit été bien empêché d'en trouver ailleurs. (b) Charles VIII. ditoit à ses Ministres, qu'il les avoit

A N N E
R E I N E D E F R A N C E
E T
D U C H E S S E D E B R E T A G N E ,
F E M M E
D E C H A R L E S V I I I .
P U I S D E L O U I S X I I .

Après avoir soumis par l'effort de ses armes ,
Mon Duché sous sa loi ,
Charles victorieux fut vaincu par mes charmes ,
Et voulut partager son sceptre avecque moi.

LE Duché de Bretagne ne pouvoit avoir une plus noble fin , que d'être uni à la Couronne de France , par le moyen d'une aussi vertueuse Princesse qu'Anne.

François Duc de Bretagne eut deux filles de Marguerite , fille de Gaston Comte de Foix , & d'Eleonor fille de Jean Roi d'Arragon : sçavoir Anne , & Isabeau. La plus jeune des deux étant morte avant que d'avoir été mariée , & cette belle succession appartenant entièrement à l'aînée , plusieurs

grands Princes la rechercherent de toutes parts , & l'extrême nécessité où son pere se voyoit réduit par la rude guerre que lui faisoit le jeune Roi Charles VIII. à cause des Seigneurs François qu'il avoit retirés chez lui , obligeoit les Bretons de la promettre à tous , quoiqu'il n'eussent envie de la donner à aucun. Le Comte de Dunois qui étoit le moteur & l'esprit de la ligue de ces Princes , s'avisa que pour relever leurs affaires , il feroit bon de gagner Alain d'Albret par l'espérance d'un si grand

Les Bretons promettent Anne à plusieurs partis.

choisis pour l'opinion qu'il avoit qu'ils fussent les plus honnêtes ; qu'il ne craignoit en eux qu'une faute , qu'ils se laissent entacher d'avarice , en étant souvent tentés à cause du crédit qu'ils avoient à lui , & de la facilité d'obtenir leurs demandes. Mais si après , il venoit à sa connoissance que pour leur profit ils lui eussent

fait commander chose injuste , ils perdroient sa bonne grace pour jamais. Du Tillet en son Recueil , ch. des Entarremens des Rois de France , sur le témoignage de Messire Adrien de Montbrun Sieur d'Archias , l'un des favoris dudit Roi.

parti. Ce Seigneur étoit fort puissant , à cause qu'il commandoit à quatre cens hommes d'armes , & que d'ailleurs il pouvoit leur amener la Noblesse de Guyenne à leur secours ; le Duc & les Principaux de ses Etats lui promirent donc l'Infante , & lui en envoyerent leurs signatures. D'autre part, Jean de Châlon Prince d'Orange amusoit Maximilian Roi des Romains par cet appas , & les propos en furent si avant , que le Duc de Bretagne lui en écrivit , le sollicitant de venir consommer ce mariage , avec promesse de lui donner S. Malo & autres Havres pour assurance. Le Duc d'Orleans aussi avoit des pensées d'intérêt & d'amour pour la Princesse ; laquelle voyant ce Prince accompli en toutes les qualités qu'elle en eût scû désirer , eût favorablement reçû ses vœux , s'il ne s'y fut trouvé de grandes difficultés. Le Maréchal de Rieux & les Seigneurs Bretons , dans toutes ces intrigues , cherchoient le salut de leur patrie : mais tout au contraire , il en nâquit des jalousies & des inimitiés entre l'Orléanois & le Seigneur d'Albret , qui ruinerent leurs affaires. Car après trois ans d'une sanglante guerre , qui causa l'entiere ruine de leur pays , les Seigneurs perdirent la bataille de Saint Aubin du Cormier , où le Duc d'Orleans & le Prince d'Orange demeurèrent prisonniers.

Mort du Duc
François pere
3 Anne.

Ensuite de ce désastre , le Duc François étant mort de déplaisir , Anne sa fille unique ramassa les débris de son Duché. Elle n'avoit encore que quatorze ans ; mais elle témoigna bien par sa sage conduite , que son jugement étoit déjà beaucoup plus avancé que son âge , & que son courage élevé & invincible ne céderoit pas aux tempêtes qui l'environnoient de tous côtés. Un Roi victorieux avoit pris ses meilleures places , & s'efforçoit de lui ravir les autres ; ses Alliés ne lui prêtoient que de foibles secours ; & ses

propres Sujets la troubloient par leurs diverses factions. La Dame de Laval sa gouvernante , & le Maréchal de Rieux appuyoient les recherches du Seigneur d'Albret : mais cette Princesse aspirait plus haut , & le refusoit absolument , protestant que son pere l'y avoit contrainte par force. De-là nâit une guerre civile entre les deux partis : sur quoi elle obtient du secours d'Angleterre. Le Roi s'offense de ce qu'elle appelle les anciens ennemis de l'Etat , & attaque la Bretagne. La Princesse a recours à Maximilian , qui lui envoie ses forces , sur l'espérance de l'épouser. En effet il l'épouïe par l'entremise de Volfan Baron de Polhart en Autriche , qui , pour accomplir les cérémonies de ce mariage futur , coucha avec elle une cuisse nue dans le lit. Après cela suivit quelque Traité de Paix entre le Roi & elle : mais comme de son côté , ne se tenant pas assurée de la foi des François , elle sollicita contr'eux une ligue des Allemands , des Anglois & des Castillans ; aussi le Roi Charles pratiqua le Seigneur d'Albret , qui se voyant frustré entierement de ses prétentions , lui livra la ville de Nantes ; il se passa près de trois ans en ces diverses expéditions toujours très-sanglantes. Après lesquelles , Charles considerant murement de quelle consequence seroit pour la France le mariage de la Princesse avec Maximilian , changea de dessein , & voulut avoir par amour ce qu'il eût difficilement gagné , & plus mal aisément gardé par force. Pour ce sujet il délivra de prison les Ducs d'Orleans & d'Orange , fit ce dernier son Lieutenant aux places conquises de Bretagne ; & tant par ce moyen , que par les pratiques du Maréchal de Rieux , de la Dame de Laval , & du Chancelier de Montauban , il se mit en état d'obtenir la Princesse en mariage. Charles étoit fiancé avec Marguerite fille de Maximilian ,

Maximilian
l'épouïe par
Procureur.

Le Roi Charles
la veut
épouïer.

laquelle on nourrissoit à la Cour de France, attendant l'accomplissement des nœces. Pour venir donc à bout de son dessein, il falloit rompre deux solennelles promesses de mariage, mais les dispenses sont fort faciles en Cour de Rome; il n'y avoit qu'à ôter les scrupules que la Princessé avoit dans l'ame. Les Théologiens, les Seigneurs de la Cour, & ceux qui gouvernoient son esprit, eurent bien de la peine à l'y résoudre: toutefois les amoureuses poursuites d'un grand Roi, la nécessité pressante, & la négligence de Maximilian, trop froid amoureux, & trop long à la secourir dans son besoin, l'y firent consentir comme par force. Le Roi l'épousa à Langeais le seize Décembre 1491. & pour s'assurer du Duché, il prit la renonciation de plusieurs qui disoient y avoir droit: comme du Seigneur d'Albret, dans la Maison duquel il y avoit eu une fille de Bretagne mariée: de Jean Prince d'Orange, & de sa mere Catherine de Bretagne, fille de Richard Comte de Montfort, Richemont & Etampes: du Vicomte de Rohan, qui avoit épousé Marie seconde fille du Duc François I. & du Seigneur d'Avangour, représentant les droits de la Maison de Ponthievre. Dans le Contrat furent inserés plusieurs articles en faveur des Bretons, & pour assurer leurs privilèges: mais le Conseil de France y en apposa deux qui ne leur plurent guère; sçavoir, *Que le Roi venant à mourir sans enfans, Anne seroit obligée d'épouser son successeur à la Couronne, & que si elle le précédait, le Duché demurerait aux Rois de France.*

Les nœces célébrées, elle fut menée en grande pompe à Saint Denis, où elle fut sacrée Reine de France, en présence des plus grands du Royaume, de vingt Evêques, & de vingt-cinq Dames qui avoient toutes le chapeau de Duchesse ou de Comtesse. Le Duc d'Orleans lui soutenoit la Couronne

sur la tête durant le service. Son époux avoit accoutumé de s'échapper un peu librement aux plaisirs où la jeune & l'autorité le portoient: mais comme elle avoit toutes les graces de l'esprit & du corps qui peuvent arrêter un cœur, elle sçut en user de telle façon, qu'enfin elle arrêta l'affection du Roi, & même elle changea tout-à-fait son inclination inconstante. En cette sorte, l'amitié & les respects étant mutuels entr'eux, elle jouissoit souverainement des droits & des revenus de son Duché, & en conféroit les Offices & les Bénéfices à sa volonté. Quand le Roi alla en Italie, il lui laissa l'administration du Royaume, avec le conseil du Duc de Bourbon. Elle l'accompagna jusqu'à Lyon, & attendit son retour en cette ville; après lequel elle lui tint compagnie à Amboise. Là elle jouit des douceurs de sa présence jusqu'à l'an 1498. que la mort le lui ravit. L'ennui & l'affliction qu'elle eut d'une perte si fatale, faisoient pitié aux moins sensibles. Elle en prit le deuil noir, quoique les autres Reines eussent accoutumé de le porter blanc: tous les discours avec lesquels on la pensoit consoler, augmentoient sa douleur opiniâtre; si bien qu'elle passa deux jours entiers sans manger, ne répondant autre chose à tous ceux qui l'abordoient, sinon qu'elle étoit résolue de suivre le Roi son Seigneur. Or ce qui rendoit sa douleur plus inconsolable, c'est qu'il ne lui en restoit aucuns enfans. Elle en avoit eu trois fils, sçavoir Charles Orland, Charles, & François, & une fille de son même nom. Le premier des fils vint au monde le dix d'Octobre au Château du Plessis-lez-Tours, où le Roi voulut que Saint François de Paule lui donnât le nom, bien qu'il n'en fut pas le parrain. Il mourut trois ans après à Amboise. Le second naquit au même endroit au mois de Septembre de l'an 1496. & ne vécut que

Arrête par sa vertu l'humour volage du Roi.

Est Régente.

Son extrême affliction de la mort de son premier époux.

Anne a peine à s'y résoudre. L'épouse enfin.

vingt-cinq jours. Le troisième n'eut pas une vie plus longue, ni la fille non plus.

Se retire en Bretagne.

Après que le Roi Louis lui eut assigné son douaire, elle se retira en Bretagne, en intention de donner le reste de sa vie à ses peuples. Durant le séjour qu'elle y fit, elle assembla les États à Rennes, & regla son pays par plusieurs belles Ordonnances. Mais à peine avoit-elle passé trois mois en viduité, que le souvenir de ses vertus & de sa beauté, joint au desir d'acquiescer la Bretagne, obligea le nouveau Roi Louis à lui faire parler de mariage. Elle qui l'avoit toujours beaucoup estimé, & qui ne voyoit point de partis plus fortibles, y consentit d'autant plutôt, qu'il tenoit presque toutes ses Places: mais étant plus expérimentée que la première fois, elle voulut, pour conserver toujours son Duché séparé de la Couronne, qu'en cas qu'elle mourut sans enfans, cette pièce retournât aux héritiers de sa maison & que le mariage fut célébré en la ville de Nantes. De-là le Roi l'amena à Paris, & puis dans son Château de Blois. Toutes les Villes s'efforcèrent à l'envie par des feux de joie, & par de belles Entrées, de lui témoigner leur réjouissance. Mais ce ne fut rien au prix de celles qu'elles eurent lors que peu de mois après, sa première grossesse leur fit concevoir l'attente de voir bien-tôt naître des fruits d'un si bel arbre. La grande dévotion que cette pieuse Reine avoit à Saint Claude, l'ayant portée à lui vouer les prémices de son mariage, elle fit un voyage dans l'Eglise de ce saint serviteur de Dieu, dans la Franche-Comté, & s'y achemina par la ville de Lyon, en la compagnie du Roi, qui s'y acheminoit pour la conquête du Milanois. Son voyage accompli, elle se rendit à Blois pour y faire ses couches: mais la contagion étant en cette ville, & même tellement

Devient grosse, & fait un veu à saint Claude.

dans sa maison, qu'il en mourut plusieurs de ses domestiques; elle se retira à Romorantin, où le Roi vint d'Italie en poste pour la voir; fut les nouvelles qu'il eut qu'elle étoit accouchée. Ce fut d'une fille; qu'elle voulut être appelée Claude; en l'honneur du Saint auquel elle l'avoit vouée. Les années suivantes elle mit encore au monde deux fils; mais le Ciel n'ayant point égard aux vœux de la mère, ni aux souhaits des François, les enleva aussitôt, pour leur donner place parmi les Anges. L'an 1510. elle accoucha d'une seconde fille, qu'elle fit nommer Renée, comme si elle eût vû renaître dans cet accouchement l'espérance d'avoir des enfans, qu'elle avoit presque tout-à-fait perdue. Mais l'ignorance des Matrones qui reçurent ce dernier, la traitèrent si mal, que désormais elle fut incapable d'en plus produire; & il lui en resta de si grandes incommodités, qu'elle en mourut enfin à trois ans de là dans le Château de Blois, le treizième jour du mois de Février.

Met deux fils au monde qui meurent.

Renée sa seconde fille.

Elle meurt l'an 1512.

Il n'y a jamais eu Reine, ainsi que les Bretons le savent bien dire, qui ait apporté un si riche dot à nos Rois. J'ajouterai aussi qu'il n'y en a point eu qui ait été plus riche en vertus & en belles qualités que celle-là. Avec une rare beauté elle avoit un esprit encore plus rare, une ame généreuse, & qui n'avoit point de plus grande joie que de bien faire; une conscience droite, un cœur fort haut & fort noble, mais nullement dur ni orgueilleux; un discours plein de charmes: & toutes ces grâces se rencontrant dans une taille avantageuse, avec une contenance héroïque & fière, il sembloit bien qu'elle fut Dame de tout le monde. Mais d'autre côté cette gravité impérieuse étant tempérée avec une facilité & une douceur pleine d'attraits, elle témoignoit bien ne vouloir surpasser le reste de ses Sujets qu'en bonté. Il est

Ses belles qualités.

vrai qu'elle ne put jamais souffrir d'égal pour le commandement, ni que personne prit autorité sur elle : ce qu'elle fit bien voir dès l'âge de quatorze ans ; qu'étant délaissée de tous ses amis, elle osa bien se mettre en campagne contre le Maréchal de Rieux, & hazarda plutôt de tout perdre, que de se voir obligée à une alliance inégale avec le Seigneur d'Albret. Dès qu'elle fut entrée en France en épousant Charles VIII. elle voulut avoir part au Gouvernement, & en éloigna la Dame de Beaujeu. Et sous Louis XII. son pouvoir s'accrut avec son expérience jusqu'à un tel point, qu'elle se mêloit même de disposer des plus grandes Charges ; le Roi lui accordant cette grace, ou dissimulant sa hardiesse, *parce que, disoit-il, il faut beaucoup souffrir d'une femme, quand elle aime son honneur & son mari.* Mais il y eut deux choses en quoi le bien de son Etat lui défendit de la contenter ; sçavoir, pour le mariage de sa fille dans la Maison d'Autriche, & pour la rupture du Concile de Pise. Elle étoit portée à la première de son propre mouvement ; & à la seconde, par de certains Religieux, qui ayant la direction de sa conscience, lui remplissoient l'ame de scrupules ; si bien qu'elle ne cessoit d'en importuner son mari. Le bon Prince l'ayant long-tems amusée par diverses promesses, fut enfin contraint de lui fermer la bouche par un tel apologue : *Sachez, Madame ; qu'à la création du monde Dieu avoit donné des cornes aux biches aussi-bien qu'aux cerfs, mais que comme elles se virent un si beau bois sur la tête, elles entreprirent de leur faire la loi : dont le Souverain Créateur étant indigné, leur ôta cet ornement ; pour les punir de leur arrogance.* Une autrefois, comme elle se mêloit de blâmer l'assemblée du Concile de Pise : *Hé quoi, Madame, lui-dir il, pensez-vous être plus sçavante que tant de célèbres Univer-*

sités qui l'ont approuvé ? Vos Confesseurs ne vous ont-ils point dit que les femmes n'ont point de voix dans l'Eglise ? elle avoit eu comme en héritage de son pere la magnificence & la liberalité, deux vertus qui avoient soutenu l'estime de ce Prince parmi quantité de défauts. Sa Maison, sa dépense & son train surpassoient la splendeur de tous les Potentats de l'Europe : elle se plaisoit à tenir souvent une Cour pleine & entiere, à la mode de nos anciens Rois : avec cela, parce que son Epoux étoit un peu économe, elle suppléoit à ce défaut, & faisoit elle-même les frais de toutes les grandes cérémonies. Ainsi l'an 1502. elle fournit à la dépense des festins & des balets qui se firent en réjouissance de ce que sa fille Claude étoit accordée avec Charles fils de l'Archiduc : ainsi l'année suivante, elle régala l'Archiduc & Jeanne sa femme : de sorte qu'elle n'épargna rien pour célébrer les noces d'Anne de Foix sa cousine, dont elle avoit procuré le mariage avec le Roi de Hongrie ; puis encore pour celles du Duc d'Alençon & de Mademoiselle d'Angoulême. Lorsque son époux faisoit la guerre en Italie, elle se tenoit souvent à Lyon pour encourager les Capitaines par quelque présent de sa main, & pour remettre en équipage ceux que le sort de la guerre avoit maltraités. Les Princes Chrétiens s'étant ligués contre le Turc l'an 1501. elle équipa douze grands vaisseaux pour cette expédition : elle en avoit fait bâtir grand nombre sur ses côtes de Bretagne ; entr'autres un qu'elle nomma la Cordeliere, qui étoit de deux mille tonneaux, & portoit cent pièces de canon. Et toutefois quelque grande dépense qu'elle fit, elle ménageoit si bien son revenu, qu'il y avoit toujours du reste dans son épargne, sans compter les sommes de reserve, à quoi elle ne touchoit point. Son affection envers son mari se monroit tous les jours

Son affection
envers son
époux.

par mille preuves : mais elle parut principalement durant trois grandes maladies qu'il eut, dans deux desquelles on la vit le servir avec tant d'affiduité, que quelque prière qu'il lui en fit, elle ne put jamais être arrachée d'auprès de son lit ni nuit ni jour ; & dans l'autre, parce qu'elle étoit pour lors éloignée de lui, elle demeura durant huit jours dans sa chambre les fenêtres fermées, en pleurs & en prières continuelles jusqu'à tant qu'elle eût reçu nouvelles de sa guérison. Comme pour l'amour d'elle il affectionnoit les gens de Lettres, & s'en servoit dans ses négociations, aussi pour lui complaire elle aimoit la chasse, & entretenoit un équipage à ce sujet. Afin de tenir toujours la Noblesse dans l'exercice des armes, elle faisoit souvent faire des Tournois & autres semblables jeux, où elle récompensoit elle-même l'adresse des Chevaliers de quelque prix de grande valeur. Mais afin qu'il ne semblât pas que les hommes seuls fussent capables de porter des marques de gloire, puisque les Dames ont un honneur aussi-bien qu'eux, & qui se conserve avec non moins de difficultés & de périls, que quelque place fort foible qui seroit attaquée de tous côtés ; elle institua l'Ordre de la Cordelière en leur faveur, & en honora celles de la Cour dont la réputation lui sembloit la plus exempte de blâme, & même de soupçons. Or elle choisit cette Cordelière pour le collier de son Ordre, en l'honneur des liens dont le Sauveur du monde fut garotté la nuit de sa Passion ; & par rapport au cordon de saint François, qui a cette vertu, à ce que dit l'Oraison avec laquelle on le donne aux personnes qui entrent dans cette Confrérie, d'éteindre les flammes de l'impureté. Ses entretiens ordinaires n'étoient point de bagatelles & de bijoux, mais de choses sérieuses & de quelques beaux ouvrages d'esprit : pour

lesquels elle eut de si nobles passions, qu'elle aida beaucoup à faire revivre les bonnes Lettres & les beaux Arts, non seulement par l'estime qu'elle en faisoit, mais par les bienfaits dont elle combloit les hommes de mérite. Enfin la charité & la piété lui ont fait une continuelle compagnie tout autant qu'elle a vécu : on voyoit des milliers de pauvres l'attendre à la sortie de son Palais pour recevoir ses aumônes : sans en compter un bien plus grand nombre qu'elle entretenoit par toute la France, particulièrement dans son Duché. Ses dévotions étoient solides & de même trempe que son esprit, qui sçavoit bien distinguer les apparences & les simagrées d'avec la vraie vertu. Elle affectionnoit particulièrement, entre les Ordres Religieux, celui des Minimes, & celui des Cordeliers. C'est pourquoi elle fit bâtir le Couvent de l'Observance à Lyon en faveur de ceux-ci, & donna à ceux là son ancien Hôtel de Bretagne, dit le Château de Nigeon, qui étoit sur le bord de la Seine près le Bourg de Challiot, pour y bâtir le Monastère qu'on y voit aujourd'hui, qu'elle fit commencer de son vivant.

Au reste, comme c'est l'ordinaire des grands courages, elle se monroit terrible à ceux qui la choquoient de gaieté de cœur : & sur toutes choses elle étoit si jalouse de la liberté de sa Bretagne, qu'elle eût bien voulu marier ses filles à quelque parti plus éloigné & moins puissant que les Rois de France, afin de conserver ce pays dans ses droits. C'est pourquoi elle s'opiniâtra de donner son aînée à Charles V. & ce traité ayant été rompu pour la fiancer à François Duc de Valois, elle en fut malade de déplaisir : même, du depuis elle ne cessa de pratiquer pour la seconde ce qu'elle avoit manqué pour la première ; si bien que l'an 1505. elle contraignit le Roi de déclarer, que le Duché

Son affection
envers les
Lettres.

Sa piété, cha-
rité, & ses
fondations.

Est jalouse
de la liberté
de la Breta-
gne.

Aimoit la
chasse.

Institue l'Or-
dre de la Cor-
delière pour
les Dames.

Sa fille Renée
à qui mariée.

Haine qu'elle
conçut contre
le Maréchal
&c Gyé.

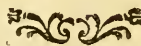
Duché lui appartiendroit à elle & aux siens, non pas à l'aînée. Mais François I. éluda bien ses prétentions en la mariant au loin & à un Prince foible, qui fut Alfonso Duc de Ferrare. Pour ce même sujet elle ne put jamais aimer Madame d'Angoulême, qui d'ailleurs avoit des humeurs & des qualités bien contraires aux siennes. Aussi cette Princesse empêcha jusqu'à la mort la consommation du mariage du Duc de Valois; & si le Roi son époux fût mort le premier, sans doute qu'elle se fût tout-à-fait éloignée de la France. Ce que l'on connut bien dans la dernière maladie qu'il eut: car comme elle le vit abandonné des Medecins, elle fit charger les plus précieux meubles dans des bateaux pour se retirer en Bretagne. Le Maréchal de Gyé, soit qu'il en eût ordre, soit qu'il crût faire un grand service à l'Etat, mit des gardes sur les passages, & les arrêta. Le Roi étant revenu en convalescence, il lui en fit excuse: mais elle indignée que son sujet naturel eût eu la hardiesse d'arrêter ses hardes, s'en ressentit si vivement, qu'elle forma le dessein de le perdre. De fait, comme des gens de cette condition sont rarement exempts de route faute, elle fit si bien rechercher sa vie jusqu'aux moindres particularités, qu'enfin par Arrêt du Parlement de Toulouse, où le Conseil renvoya la connoissance de cette affaire, il fut privé de la garde du Duc de Valois, comme aussi de toutes ses pensions & gouvernemens, suspendu de la fonction de la Charge de Maréchal pour cinq ans, & interdit d'approcher de la Cour de dix lieues près, dont il ne se trouva autre sujet, que parce qu'il avoit soudoyé dans son Château de Fronzac quinze mortes-payes des deniers du Roi. Il se joua une farce sur

ce sujet dans un College de Paris où ils disoient, qu'un Maréchal ayant voulu ferrer un âne, en avoit reçu si grand coup de pied, qu'il en avoit été jetté par-dessus les murailles de la cour jusques dans le verger; ainsi s'appelloit une belle maison qu'il avoit fait bâtir près d'Angers, où il se retira jusqu'à ce qu'une meilleure fortune le remit dans les emplois. La passion extraordinaire que cette Reine fit paroître ouvertement dans la poursuite de ce procès, jusqu'à en fournir les frais de ses propres deniers, a été cause que quelques-uns l'ont estimée inexorable & vindicative. „ Mais après tout, le ref- „ sentiment des injures est un vice que „ tous les hommes voudroient bien être „ éteint contr'eux, & non pas en eux- „ mêmes. Puis quand il n'y auroit point de quoi excuser cette Princesse, les autres vertus qu'elle possédoit en si grand nombre rendent sa mémoire assez recommandable: & les François ne lui doivent pas dénier des louanges, puisque * les Etrangers même lui en ont donné de très-grandes.

Son corps est enterré à Saint Denys avec celui de son dernier époux, ou leur Successeur le grand Roi François leur a fait bâtir un superbe tombeau de marbre blanc. Son cœur, ainsi qu'elle l'avoit ordonné par son Testament, fut porté en Bretagne dans un vase d'or couvert d'une couronne de même, sur laquelle on a eu raison de graver ces deux vers entr'autres. *Cœur de vertu orné, dignement couronné.* Il repose dans l'Eglise des Carmes à Nantes, sous la même voûte où gisent les corps du Duc son pere, de Marguerite de Foix dont elle fut fille, & de Marguerite de Bretagne première femme du Duc.

*Gnichardin,
Balthazar de
Castillon, &
autres.

Le lieu de sa
sépulture.



EGLISE DU XV. SIECLE.

Conciles.

LE Concile de Constance avoit travaillé assez heureusement, pour ôter le schisme causé par ceux qui disputoient le Saint Siège : mais il laissa des semences d'une division presque aussi dangereuse entre l'Eglise & les Papes. L'Eglise avoit besoin de Conciles pour empêcher à l'avenir de semblables désordres, & pour faire observer les Saints Canons; & les Papes ne pouvoient consentir qu'il y eut d'autre Tribunal souverain que le leur, & d'autre Puissance qui pût réprimer leurs excès. Ainsi quand on y vint à parler de la réformation des mœurs, le Pape Martin, & la Cour de Rome, qui appréhendoient qu'on ne fondât cette playe jusqu'au vif, firent clore le Concile, qui finit le vingt-deuxième d'Avril de l'an 1418. & remirent cette matiere à une autre fois.

Ils ne purent pourtant pas empêcher qu'il ne fût résolu qu'on tiendrait des Conciles de tems en tems; sçavoir le premier à cinq ans de là, & ensuite les autres de sept ans en sept ans; que le lieu en seroit assigné par le Pape du consentement du Concile; & à son refus par le Concile même, un mois avant qu'il se séparât; que tous les Prélats, sans autre convocation, seroient tenus sous les peines de droit de s'y trouver, & tous les Princes conviés d'y assister par eux ou par leurs Procureurs.

Suivant ce Décret, il en fut assemblé un à Pavie vers le mois de Novembre de l'an 1423. lequel ayant duré un an, fort peu nombreux, & sans espérance de le devenir davantage, à cause de la peste, & des guerres presque universelles, se congédia lui-même, & aupa-

vant en assigna un autre à sept ans de là dans la ville de Basle.

Celui-là commença le dix-neuvième de Juillet l'an 1431. & dura dix-huit ans, les trois premiers presque toujours en brouillerie avec Eugene IV. les quatre suivans en assez bonne intelligence avec le même, les onze autres dans une guerre ouverte avec ses successeurs. Enfin il alla expirer à Lauzanne, où Felix qu'il avoit élu Pape, le transféra, pour y abdiquer le Pontificat.

Soit dit en passant, que ce Felix, quand il étoit Amedée VIII. Duc de Savoye, institua l'Ordre militaire de Saint Maurice vers l'an 1434.

Nous avons marqué comme dans ces désordres, l'Eglise Gallicane étant assemblée à Bourges l'an 1438. non-seulement reconnut le Concile de Basle, & ne voulut pas donner les mains à le transférer à Boulogne, ainsi que le Pape l'avoit ordonné : mais encore dressa cette Constitution si équitable & si canonique, qui fut nommée la *Pragmatique Sanction*. Le Concile l'approuva, & lui donna autant d'éloges, qu'elle eut après de contradictions & d'attaques de la part des Papes, lesquels n'ont point eu de repos qu'ils ne l'ayent abolie. Néanmoins malgré tous leurs efforts, elle dura jusqu'à l'an 1516. qu'elle fut supprimée par le Concordat.

Dans la vingt-huitième Session du Concile de Basle, il fut fait un Décret le plus juste & le plus nécessaire du monde : mais qui choquoit les intérêts pécuniaires de trop de gens, pour être long-tems observé. Il défendoit qu'à la Cour de Rome & par tout ailleurs, il fût pris aucune chose pour les élections,

confirmations d'icelles , présentations , collations , provisions , institutions , infuallations & investitures de toutes sortes de Bénéfices , Monasteres & Offices Ecclesiastiques , même des Eglises Cathédrales & Métropolitaines ; ni aussi pour les Ordres Sacrés , bénédiction & envoi du Pallium , soit à la raison des Bulles , Sceau des communs & menus services , des premiers fruits & des déports , soit sous prétexte qu'il y eût Coutume , Privilège , ou Statut au contraire , ou enfin sous quelque titre ou couleur que ce pût être ; vouloit que ceux qui y contreviendroient , soit en donnant , soit en prenant quelque chose , encourussent les peines des Simoniaques , & n'eussent aucun droit au Bénéfice dans lequel ils seroient entrés par cette corruption ; & même si le Pape , qui étoit le plus obligé d'observer les Decrets des Conciles Oecumeniques & des Saints Canons , venoit à enfreindre ce Decret , qu'il fût déferé au Concile. En la même Session il fut ordonné , que le possesseur triennal d'un Bénéfice , ne pourroit point être troublé dans la jouissance.

Quant aux Conciles particuliers de l'Eglise Gallicane , nous n'en trouvons que trois , un de la Province de Tours , célébré par l'Archevêque Jean Bernardi dans Angers l'an 1448. un de celle de Reims l'an 1456. par l'Archevêque Jean Juvenal des Ursins dans la ville de Soissons ; & un à Avignon par le Légat Pierre de Foix Archevêque d'Arles , l'an 1457. tous trois pour la même fin , sçavoir le rétablissement de la discipline.

Quelqu'un peut-être voudra mettre en ce rang les deux Assemblées de Bourges faites par Charles VII. l'une où fut dressée la Pragmatique , l'autre où il consulta auquel des deux Papes il falloit adhérer , à Nicolas ou à Felix ; & celle qui se fit à Lyon l'an 1447. où se trouverent aussi les Députés du Concile de Basse , & les Amba-

sadeurs des Princes d'Allemagne , & même les Electeurs de Treves & de Cologne , pour régler les conditions , moyennant lesquelles Felix renonceroit à la Papauté.

Les Sectes des Wiclefistes , ni celle des Hussites ne s'étendirent pas jusqu'en France , ou du moins n'y prirent pas racine : mais en l'an 1412. il s'éleva en Picardie une Secte qu'on appelloit des Hommes d'intelligence , dont un Frere Guillaume de Hildernissen Allemand , de l'Ordre des Carmes , & un certain Gilles le Chantre homme séculier , étoient les Evangelistes. Ce Gilles disoit qu'il étoit le Sauveur des hommes , & que par lui les Fidèles verroient JESUS-CHRIST , comme par JESUS-CHRIST ils verroient Dieu le Pere : que le Diable & tous les damnés seroient sauvés quelque jour : que les plaisirs de l'amour étant de simples actions de la Nature , n'étoient point des péchés , mais des avants-gouts du Paradis : que les Jeûnes , les Pénitences , les Confessions , les Cérémonies de l'Eglise étoient des choses assez inutiles : que le tems de la vieille Loi avoit été celui de Dieu le Pere , le tems de la nouvelle celui de Dieu le Fils , & qu'il y en auroit bien-tôt un troisième qui seroit celui du Saint-Esprit , lequel mettroit les hommes en toute liberté : que toutes leurs actions ne leur tournoient ni à salut ni à damnation , parce que Notre-Seigneur JESUS-CHRIST avoit satisfait abondamment pour tout le genre humain. Ils enseignoient ces rêveries & plusieurs autres. Le Carme fut contraint de les rétracter à Bruxelles , à Cambrai & à Saint Quentin , où il avoit dogmatifé , devant Pierre Dailly , qui en ce tems-là fut créé Cardinal.

La Cour de Rome mit aussi au nombre des Hérétiques , un autre Carme nommé Thomas Connecte Breton de naissance , & le fit brûler tout vif l'an

Hérétiques.

1431. quoique plusieurs croient que la liberté Evangélique à reprendre les abominations des Prélats, & la témérité qu'il eut de porter la réforme jusqu'à la source de la corruption, faisoient tout son crime. Du reste ses Prédications étoient si énergiques, qu'elles caufoient un merveilleux changement par tout où il passoit : elles touchoient même les femmes les plus coquettes, jusqu'à vendre leurs pierreries & leurs robes pour faire l'aumône, & à jeter publiquement au feu tous les affluets de leur vanité.

Un certain Prêtre François étant allé à Rome au Jubilé l'an 1450. courut le même risque que le Carme, parce qu'il se disoit avoir été quatre ans sans manger. On crut que c'étoit une imposture ou un pact avec le Diable, & on le bannit après l'avoir fustigé.

On trouve que l'an 1453. un certain Guillaume Edeline Docteur en Théologie, & Prieur de saint Germain en Laye, fut condamné par sentence de l'Evêque d'Evreux, à une prison perpétuelle, pour avoir abusé d'une femme de qualité. On disoit qu'à cette fin, il avoit fait pact avec le Diable, qu'il l'avoit adoré en forme d'un Belier, & qu'il avoit été souvent par les airs à ces Assemblées nocturnes, qu'ils nomment le Sabbat.

On lit encore dans la Chronique Bourdeloise, que l'an 1435. du tems de Pierre Berland Archevêque de Bourdeaux, il fut découvert en ce pays-là, une grande cabale de ces faiseurs de maléfices qu'on nomme forciers; que l'on en mit plusieurs en prison, & que les uns furent condamnés au feu, les autres s'empoisonnerent & laissèrent leur corps au même supplice. Cet Archevêque étoit paysan de naissance, & mal poli, même, comme je crois, plus scrupuleux qu'intelligent, puisqu'il s'opposa à la publication de la Pragmatique; mais du reste il menoit une

vie très-pure & très-innocente.

Il y avoit toujours guerre entre les Jacobins & les Cordeliers, comme entre deux puissances opposées & mutuellement jalouses, chacune epiant l'occasion de prendre avantage sur son adversaire. L'an 1460. un Jacques de la Marche Cordelier, ayant prêché à Bressle en Lombardie, que le Sang de JESUS-CHRIST, tandis qu'il fut épanché hors de ses veines, au tems de la Passion, avoit perdu l'union hypostatique, & partant que durant ces trois jours-là il n'avoit point été divin & adorable. Un Jacobin Inquisiteur de la Foi, s'écria que c'étoit une hérésie, lui commanda de révoquer cette proposition, & fit prêcher le contraire à un Religieux de son Ordre. La dispute s'échauffa, ce ne fut plus une opinion de deux particuliers, mais de tous les deux Ordres: les gens dévots prirent parti selon leur affection & leur attachement, le peuple fut cabalé, & se divisa à son ordinaire, sans entendre la question.

Le Pape Pie II. craignant les suites de ces partialités, commanda aux Généraux de lui envoyer leurs plus doctes Religieux pour écouter leurs raisons sur ce sujet. La question fut agitée trois jours entiers devant le Saint Pere; & en présence des Cardinaux, des Evêques, & de plusieurs Docteurs en Droit Danon, qui sont plus fréquents en cette Cour-là, que les Théologiens. La plus grande partie de cette Assemblée, & le Pape même penchoit à l'opinion des Jacobins: mais, parce qu'il avoit besoin des Cordeliers pour prêcher la Croisade, laquelle il avoit fort à cœur, on remit la décision de ce point à un autre tems, qui n'est pas encore venu; & cependant le Pape fit une Constitution qui défendoit, sous peine d'excommunication, & d'être rendus inhabile à tous Actes légitimes, de rien dire, prêcher, ni

Disputes.

enseigner en public , ni en particulier , touchant cette question , ni de soutenir que l'une ou l'autre opinion fût hérétique. Il s'est trouvé néanmoins des Scolastiques dans le dernier Siècle , qui par une étrange démangeaison de ramasser toutes ces pointilles , plus convenables à des Sophistes qu'à des Théologiens , ont fourré cette question dans leurs gros volumes ; & il y a encore des gens de si mauvais goût , & si ignorans de toute antiquité , qu'ils aiment mieux lire ces fatras , que les Saints Peres ni les Conciles.

Pour ce petit avantage , les Jacobins recevoient souvent de grands échecs sur le point de la Conception de la Vierge. Ils revenoient de fois à autre à la charge sur cette question : mais ils étoient toujours battus & repoussés , principalement sur ce qu'ils soutenoient que l'opinion contraire étoit hérétique. Il advint l'an mil quatre cens quatre-vingt-dix-sept , qu'un de leurs Docteurs ayant prêché dans Rouen , qu'elle avoit été purifiée non pas préservée de la tache originelle , fut cité devant l'Université , & condamné à se retracter publiquement. La Faculté de Théologie passa plus outre , elle fit un Decret de ne plus recevoir de Docteurs , qui ne jurassent auparavant de professer & de soutenir que la Vierge avoit été conçue sans aucune souillure. Grande victoire aux Cordeliers d'avoir ainsi obligé leurs adverfaires à jurer ce qu'ils n'ont point envie de faire.

Les aumônes étant le principal revenu des Mandians , ils s'étudioient de tirer à eux les Confessions & les Enterremens des Séculiers , afin de profiter , & sur les vivans & sur les morts. Ils avoient deux avantages sur les Ordinaires : le premier , étoit l'union de la Communauté , qui travaille toute d'un même esprit , & ne quitte jamais la fin qu'elle s'est proposée ; l'autre , leur extérieur mortifié , & la forme

singulière de leurs habits : si bien que les Eglises des Couvents étoient toujours pleines , & celles des Paroisses presque désertes , les ouailles quittant leurs pasteurs naturels , & la viande solide de leur vraie nourrice , pour courir à ces friandises spirituelles.

L'an 1409. quand les Cordeliers sçurent qu'ils avoient un Pape de leur Ordre , qui étoit Alexandre Cinquième ; on les vit transportés , & comme hors de sens , courir par les rues , tant ils s'assuroient de disposer de sa puissance à leur avantage. Aussi leur donna-t-il tout ce qu'ils desiroient , & entr'autres graces , une Bulle aux quatre Mandians , qui augmentoit leurs Privileges jusqu'à un excès insupportable. L'Université de Paris s'y opposa fortement , & retrancha de son Corps ceux qui s'en voudroient servir. Les Jacobins & les Carmes y renoncèrent : mais les Cordeliers & les Augustins s'opiniâtrèrent au contraire. Il fallut que l'autorité du Roi y intervint : on publia à son de trompe devant la porte de leurs Couvents , une défense à eux de prêcher & de confesser. Tellement que le Pape Jean XXIII. révoqua cette Bulle , & le Concile de Constance annulla tous ces Privileges abusifs.

Ils ne laisserent pas de continuer leurs entreprises , & d'avancer qu'on n'étoit point tenu d'assister à la Messe Paroissiale les Dimanches & les bonnes Fêtes , ni de faire des Offrandes au Curé ces jours-là : que ceux qui étoient obligés de faire dire des Messes , soit pour les vivans , soit pour les trépassés , ne s'acquittoient pas de cette obligation , s'ils les faisoient dire au Curé ; d'autant qu'il y est tenu par le devoir de sa Charge : que le droit divin ordonnoit bien de payer les dixmes : mais qu'il n'importoit pas à qui on les donnât , pourvu que ce fût pour des œuvres pieuses : que Saint François faisoit réglemment tous les ans une descen-

te en Purgatoire, & en tiroit tous ceux qui étoient morts dans le saint Habit de son Ordre : que les Freres Mineurs pouvoient ouïr les Confessions, sans être approuvés de l'Ordinaire ; & que pouvé qu'on se confesât à eux, on n'étoit point obligé de se confesser à son Pasteur, non pas même une fois l'an. Le Concile de Basse condamna ces propositions, comme étant erronées & tendant à détruire l'Ordre Hierarchy.

La dévotion du Rosaire, & celle du Pseautier de la Vierge, qui avoient été institués par saint Dominique, mais depuis négligées & presqu'entièrement délaissées, furent rétablies par les Prédications du bienheureux Alain de la Roche, Jacobin ; particulièrement dans la Saxe, la Belgique & la petite Bretagne, & bien-tôt après confirmées par le Pape Sixte Quatrième. Vous vous souviendrez à ce propos, que Louis onzième ordonna dans son Royaume, le Salut de la Vierge qui se dit à midi au son de la cloche. Il ne faut pas oublier qu'il commanda aussi l'an 1475. qu'on eût à y solemniser la fête de saint Charlemagne, qui avoit autrefois été ordonnée par le Pape Paschal, à la requête de l'Empereur Federic I. & reçue ensuite de toute l'Eglise d'Occident.

Moines.

Le Pape Innocent VII. approuva la Règle du Tiers-Ordre de saint Dominique. Louis Barbe Patrice Venitien, Abbé de Sainte Justine de Padoue, reforma l'Ordre de saint Benoît en 1408. & institua la Congrégation du Mont-Cassin. L'an 1419. saint Bernardin de Siene, tenta de réformer l'Ordre de saint François, & de le ramener à une plus étroite OBSERVANCE, ce qui le divisa comme en deux branches, * celle des OBSERVANTINS, ou à la manche étroite, & celle des Cordeliers CONVENTUELS, ou à la grande manche. Quelques années après, sçavoir l'an 1425.

* Ils s'appellent de la grande & de la petite Observance.

la Bienheureuse Colette Boilet, native de Corbie, Religieuse de sainte Claire reforma aussi les Monasteres des Filles de son Ordre : elle mourut à Gand l'an 1447. Au contraire la Règle des Carmes, comme trop austere, fut adoucie & relâchée par le Pape Eugene III. l'an 1432. en la maniere que la gardent aujourd'hui ceux qu'on appelle MITIGES.

La chicane de la Scholastique tenoit toujours le haut bout dans l'Université. Le Latin y étoit grossier, & avoit seulement la terminaison, non pas les phrases ni le bel air de la langue des anciens Romains. Le Grec y étoit fort rare, & encore plus barbare : mais l'un & l'autre commencerent à se polir : sçavoir, le Latin un peu avant le milieu de ce siècle, par l'imitation de Petrarque, & des autres Italiens, qui après lui s'étoient étudiés à l'élégance ; & le Grec vers l'an 1460. quand les hommes doctes de la Grece se refugierent en divers lieux de l'Occident après la prise de Constantinople. Gregoire Tiphernas vint à Paris vers l'an 1460. & se présenta au Recteur pour enseigner le Grec, & avoir la récompense portée par les Saints Decrets, ce qui lui fut accordé. Hermonyme de Sparte s'y rendit peu après, & y montra cette Langue : Jean * Reuclin qui se fit nommer Capnion, fut un de ses disciples ; puis Janus Lascaris y arriva, & par sa politesse en donna le goût à tous les plus beaux esprits. Aussi trouve-t-on depuis ce tems-là plusieurs personnages d'érudition, Poëtes, Orateurs & Grammairiens en l'une & en l'autre Langue.

Sciences & Université.

Le crédit de l'Université se montra fort grand dans le second Schisme, aussi-bien que dans le premier. C'est elle, qui pour ainsi dire, fut la promotrice de la Pragmatique-Sanction, si sainte & encore aujourd'hui tant regrettée des gens de bien.

Nous avons marqué comme le Cardinal d'Estouteville reforma les abus de

* Einranc en Allemand est fumée en François, & en Grec Capnos, dont il prit le nom de Capnion.

ce Corps, l'an 1452. & comme Louis XI. donna charge à Jean Wesel Cordelier, d'y travailler pour en bannir ces opiniâtres disputes qui étoient entre les REALISTES & les NOMINAUX. Un nommé Roucelin avoit été l'auteur de la dernière Secte dans le douzième Siècle, & le Cordelier Guillaume Okam l'avoit renouvelée & mise en plus grande vogue vers l'an 1322. Wesel ayant donc assemblé les principaux Officiers & Suppôts de l'Université, de leur avis & consentement, dressa un Edit dont la date est du premier de Mars de l'an mil quatre cent soixante-treize, à Senlis, qui défendoit de plus enseigner les opinions des Nominaux, & commandoit que tous leurs Livres qui étoient dans les Bibliothèques, y fussent enchaînés, de peur qu'on ne les pût lire ni transporter hors de-là.

Sçavans.

Il y avoit peu d'hommes sçavans en France, qui ne fussent sortis comme des abeilles de cette ruche féconde de l'Université. Vous avez entre les Théologiens Jean Gerson, dont nous avons parlé, qui vécût bien avant dans ce siècle & se retira à Lyon, où il mourut l'an 1419. Le Cardinal Dailly, Pierre de Versailles Evêque de Meaux, Thomas de Courcelles Chanoine d'Amiens, esprit puissant, & admirable pour sa doctrine, mais encore plus aimable pour sa modestie, qui dressa plusieurs des decrets du Concile de Basle; Guillaume Forteon, & Etienne Bruslefer, de l'Ordre de saint François; Jean Siret, Prieur Général des Carmes; Martin Magistri, Docteur de Sorbonne; & Guillaume Chartier, Evêque de Paris, qui avoit été entretenu aux Ecoles par Charles VIII. & étoit *homme saint, bonne personne & grand Clerc.*

Entre les curieux des Lettres profanes, je trouve Alain Chartier, frere de Guillaume, de la bouche duquel il sortit tant de beaux mots & de graves sentences, que Marguerite Stuard fem-

me du Dauphin Louis, l'ayant un jour trouvé endormi dans une salle par où elle passoit avec sa suite, lui voulut faire l'honneur de le baiser. On lui a longtemps attribué une histoire de Charles VII. & on l'a mise au nombre de ses œuvres: mais depuis on s'est détrompé de cette opinion, parce qu'on a trouvé dans les anciens manuscrits * que Gilles Bouvier, Roi d'armes, en étoit l'auteur.

* M. du Bouchet en a l'original.

Je trouve en ce même tems un Charles Fernand, qui étant aveugle de naissance, ou du moins dès sa jeunesse, s'adonna toutefois si fort à l'étude, qu'il acquit beaucoup de réputation dans les lettres humaines, dans la Philosophie & dans la Théologie. Il prit l'habit de saint Benoît dans l'Abbaye de la Couture du Mans. Il y avoit aussi Jodocus Badius, renommé par beaucoup de ses Commentaires: Jean Bouteiller Avocat en Parlement, auteur de la Somme Rurale: Robert Gaguin, Général de l'Ordre des Mathurins, Garde de la Bibliothèque de Charles VII. & puis employé en plusieurs Ambassades: Jean de Rely, Evêque d'Angers, qui fut Confesseur de Charles VIII. & harangua aux Etats de Tours pour les trois Ordres: Octavian de saint Gelais de l'illustre Maison de Luffignan qui fut Evêque d'Angoulême, & commença de décastrer un peu la Poësie Française. J'y puis ajouter Pierre Reuclin & Pic de la Mirande, sans rien dérober à l'Allemagne ni à l'Italie, puisqu'ils avouent eux-mêmes dans leurs écrits, qu'ils ont étudié dans l'Université de Paris, & qu'ils ont puisé dans cette vive source de toutes sciences.

Triteme raconte qu'il y passa l'an 1455. un jeune Espagnol nommé Ferrand de Cordule, Docteur en Théologie, qui étonna tous les sçavans par sa prodigieuse doctrine: car il sçavoit par cœur tout Aristote, tous les livres de Droit, Hypocrate, Galien, les princi-

paux Commentateurs de tous ces livres, le Grec, le Latin, l'Hebreu, l'Arabe & le Chaldéen.

L'Astrologie judiciaire, beaucoup recherchée & peu connue, y fut en vogue & eut grand accès dans les cabinets des Rois Charles V. Charles VI. Charles VII. & Louis XI. On trouve sept ou huit de ces Pronostiqueurs auprès de chacun de ces Rois; & on leur attribue, mais peut-être après coup, d'avoir prédit plusieurs choses qui advinrent. Le plus fameux de tous est Angelo Catto, natif de la Duché de Tarente, & que Louis XI. fit Archevêque de Vienne; mais les peuples de Dauphiné ne permirent pas qu'il en jouît. L'Auteur du Mémoire * de sa vie a laissé par écrit, qu'un jour portant la paix à baiser au Roi Louis XI. qui entendoit la Messe à saint Martin de Tours, il lui annonça la défaite & la mort de Charles Duc de Bourgogne, le jour même qu'elles arriverent devant Nancy. Ils ajoutent que ce Roi, pour remercier Dieu de ce bon succès, & en laisser un monument à la postérité, fit faire un treillis d'argent devant le grand Autel, qui depuis fut emporté & brisé par les Huguenots, lorsqu'ils commencerent à piller les Eglises, & la même année qu'ils rompirent le cercueil de ce Roi dans celle de Notre-Dame de Clery. Il y a de quoi s'étonner, si Catto fit cette prédiction, que Philippe de Comines qui lui dédie ses Mémoires, ait oublié de le marquer.

L'Imprimerie fut apportée à Paris vers l'an 1470. par trois Allemands, Martin, Ulric, & Michel, très-habiles en ce nouvel art. La Médecine s'y cultiva aussi plus fructueusement qu'auparavant. Les Docteurs de cette Faculté ayant sçu qu'un Archer de Bagnolet, fort sujet à la gravelle, avoit été condamné à mort pour ses crimes, supplient le Roi qu'il leur fût mis entre les mains, pour faire expérience sur lui, si

on pourroit ouvrir le rein & en tirer le calcul. Leur opération réussit fort heureusement, & l'Archer vécut encore long-tems après en bonne santé. La vie des criminels seroit fort utilement employée à de semblables essais.

Durant tout ce siècle la France n'a point fourni aucun Saint à l'Eglise qu'elle ait canonisé, hormis Louis Alaman Archevêque d'Arles, & Pierre de Luxembourg, que le Pape Clement VII. déclara béats; mais elle a eu quantité d'illustres Prélats. Les plus mémorables de ceux qui porterent la Pourpre sacrée, furent, outre les deux que je viens de nommer, Pierre Dailly, né d'une noble famille à Compiègne, Grand-Maître du College de Navarre, puis Evêque de Cambrai, & promu au Cardinalat l'an 1411. Jean de Roquetaillade Cardinal, Archevêque de Rouen, Vice-Chancelier du Pape, & son Légat à Boulogne: Renaud de Chartres, Archevêque de Reims; Guillaume d'Estouteville, qui fut Légat en France, & réforma l'Université; Pierre de Foix Archevêque d'Arles, qui avoit été de l'Ordre de saint François; Louis d'Albret Evêque de Cahors, qu'on nommoit les délices du sacré Collège; Jean Joffredy Evêque d'Arras, puis d'Alby; Jean Balue Evêque d'Evreux, & Guillaume Briçonnet Evêque de Saint-Malo. Tous lesquels se signalerent dans les grandes affaires; les six premiers étant de noble naissance & de rare doctrine, mais Joffredy & Balue de fort bas lieu. Joffredy étoit fils d'un paysan de l'Evêché de Besançon, & avoit été Moine Bénédictin; & Balue fils d'un Tailleur de Saintonge: le premier néanmoins considérable par son érudition, mais Balue seulement par ses intrigues & ses fourberies. Le Cardinal de Foix est celui qui a fondé ce fameux College de son nom à Toulouse, avec vingt-cinq bourses pour entretenir des Ecoliers: nous en avons vû fortir un très-docte

Saints.

Cardinaux.

* Il est imprimé derrière ceux de Comines.

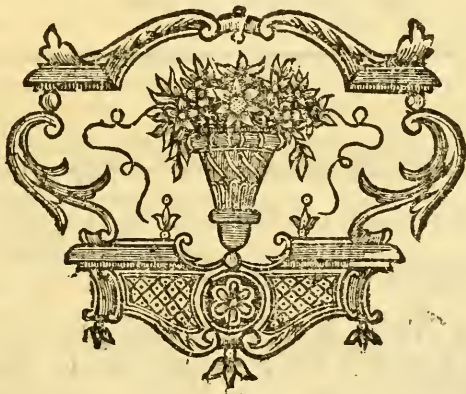
Imprimerie & Médecine.

* M. Caulet docte Prêlat, * dont le nom sera assez connu à toute la postérité, sans qu'il soit besoin de l'exprimer ici. J'avois presqu'oublié le Cardinal Raimond Perrault, premierement Evêque de Gurs en Allemagne, sous la Métropole de Vortzbourg, puis de Saintes en France sa vraye patrie : car il étoit né au Bourg de Surgeres en Saintonge. Le Pape l'envoya l'an 1501. Légat en Allemagne & aux pays du Nord, pour repurger le Clergé de ses concubinages & débauches. Il mourut l'an 1506.

Evêques. Parmi les Evêques on remarque Jacques & Jean des Ursins freres, & successivement Archevêques de Reims : Martin Gouge, fils d'un habitant de Bourges, qui fut Evêque de Clermont & pour se donner de la noblesse, prit le nom de Charpagnes; ces trois vivoient sous Charles VII. dont Martin administra les affaires, & tint les sceaux

jusqu'à sa mort, qui advint l'an 1444. André d'Espinau Archevêque de Bourdeaux eut beaucoup de crédit & d'emploi sous le règne de Louis XI. Louis d'Amboise, Evêque d'Alby; Jean de Rely d'Angers, qui avoit présidé aux Etats de Tours; & Octavian de saint Gelais d'Angoulême, nommés ci-dessus, furent considérés de Charles VIII.

Le Clergé fut peu chargé de décimes durant ce quinzième siècle, tant à cause du grand respect que Charles VII. avoit pour l'Eglise, que parce que les choses étoient tellement en balance, que le Pape qui en avoit toujours levé à sa discrétion, ne le pouvoit plus faire sans le consentement du Roi, ni le Roi sans la permission du Pape; ce qu'ils ne s'accordoient pas volontiers l'un à l'autre. Toutefois avec le tems ils trouverent expédient de partager le Gâteau, & de jouer l'Esteuf chacun à son tour.



LOUIS XII.

SURNOMMÉ LE JUSTE,
ET LE PÈRE DU PEUPLE,
ROI LVI.

*Âgé de trente-six ans accomplis, né en 1462. tenu
sur les fonts par Louis XI.*

Louis dont on n'a point empreint ici le buste,
Fut le PÈRE DU PEUPLE, il fut bon, il fut juste,
Il aima ses Sujets, il en fut adoré.
Son nom de leurs souhaits est encore honoré
Car sensible à leurs maux, insensible à l'offense,
Il sacrifia tout pour épargner la France *

* Il aima mieux perdre ses conquêtes, que de fouler ses peuples ; quand elles leur sont ruinées ce sont des malédictions de Dieu.
Ed. de 1668.

P A P E S.

Encore ALEXANDRE 5. ans pendant ce règne.

PIE II. élu le 22. Septembre 1503. Siège 26. jours.

JULES II. élu le dernier d'Octobre l'an

1503. Siège neuf ans, quatre mois.

LEON X. élu le 11. Mars 1513. Siège 8. ans, & près de 9. mois, dont un an dix mois sous ce règne.

1498.

L OUIS Duc d'Orleans succéda à Charles VIII. comme le plus proche de la ligne masculine, & son cousin du troisième au quatrième degré. Son âge étoit mur, son naturel humain, doux & équitable, sa prudence consommée, & ses Ministres gens de bien & peu intéressés. La longue prison qu'il avoit soufferte, l'avoit rendu plus miséricordieux, & les adversités plus sage. Il fut bon Roi, parce qu'il avoit

été long-tems sujet ; & il avoit appris à modérer les rigueurs du commandement souverain, parce qu'il les avoit ressenties.

Le vingt-septième de Mai il fut sacré & couronné à Reims, d'où il vint faire ses dévotions à saint Denis ; puis le lendemain il fit son entrée à Paris : & par Arrêt du Conseil il prit avec le titre de Roi de France, celui des deux Siciles, & de Duc de Milan. Cette Du-

1498.

1498.

ché lui appartenoit à cause de Valentin son ayeule.

A son avènement à la Couronne il déclara qu'il pardonnoit à tous ceux qui l'avoient offensé ; & dit , qu'un Roi de France ne vengeoit point les injures d'un Duc d'Orleans. Durant tout son règne il travailla incessamment à la félicité de ses peuples, les soulageant autant qu'il pouvoit du fardeau des impôts, & ayant grand soin de leur faire distribuer la Justice. Pour le premier, il diminua les tailles d'année en année, quoi qu'elles fussent déjà assez supportables ; c'est qu'il sçavoit que l'épargne du Prince est comme la rate ; moins elle est grosse, plus le corps de l'Etat s'en porte bien. Il abhorroit tellement les nouvelles impositions, qu'ayant besoin d'argent pour ses guerres d'Italie, il aimoit mieux exposer en vente les Charges de Finances, que de rien exiger sur son peuple. Il reconnut pourtant avec le tems, que cette vénalité causoit le mal qu'il avoit voulu éviter ; aussi l'eût-il ôtée s'il eût vécu deux ou trois ans plus qu'il ne fit.

Quant à la Justice, il créa diverses Compagnies de Juges, un Parlement pour la Normandie à Rouen, un pour la Provence à Aix, & il établit le *Grand Conseil*, qui avoit déjà été projeté par Charles VIII. tout cela par un pur zèle de justice, & sans aucun intérêt pécuniaire, qui depuis a toujours été la fin de toutes les créations. (a)

Il fit aussi de belles Ordonnances pour l'abbreviation des procès : comme il s'y trouva quelques articles qui blessoient les privilèges de l'Université, ce grand Corps s'en remua avec trop de chaleur, mais il n'étoit plus si puissant, à peine avoit-il quinze cens Ecoliers. Le tumulte eût été jusqu'à la sédition, si le Roi

ne fût promptement venu à Paris, entrant en armes par la porte Saint Jacques. Sa présence refroidit les plus échauffés, & bannit le Recteur.

Au retour de son Sacre il dépêcha des Ambassadeurs au Pape, à Venise & à Florence ; & trois mois après il reçut les leurs, qui lui apportoient des complimens & des excuses. Le Roi Federic & le Duc Ludovic ne lui en envoyèrent point, parce qu'il étoit leur ennemi déclaré.

Dès cette heure-là se commencerent diverses négociations avec ces Potentats. Ils ne s'étoient point encore fait sages par le danger passé, ils songeoient plus à leurs vengeances, qu'à la liberté commune de l'Italie. Le Pape Alexandre s'étoit reconcilié avec les Ursins, mais il vouloit un mal de mort au Roi Federic, parce qu'il avoit refusé sa fille à Cesar Borgia son bâtard ; & les Vénitiens cherchoient à ruiner Ludovic, parce qu'il empêchoit leur aggrandissement, & qu'il avoit dessein sur la ville de Pise, laquelle ils desiroient s'approprier. Pour les Florentins ils avoient une extrême passion de recouvrer leurs places, & faisoient la guerre pour cela.

Tous les trois étant donc aveuglés de leurs intérêts présens, sans penser à celui de l'avenir, recherchoient ardemment l'alliance du Roi. Il se présentoit une occasion où le Pape le pouvoit obliger : c'est que desirant rompre son mariage avec Jeanne fille du Roi Louis XI. il avoit besoin qu'il lui nommât des Commissaires en France pour connoître de cette affaire ; & afin d'obtenir cette justice, il donna la Duché de Valentinois à Borgia son bâtard, qui aussitôt quitta le chapeau de Cardinal, & prit l'épée. Le Pape l'envoya donc en France avec une Bulle qui nommoit

1498.

(a) Il mit le Parlement de Paris en possession des Droits qu'on avoit accoutumé de payer au Roi le 1. jour de Mars ou de Mai, & des honneurs qu'on lui faisoit

quand il y étoit : de-là vient qu'on plante tous les ans le *Mai* devant les degrés du Palais. Freauville, prérogative de la Robe, chap. 7.

1498.

trois Juges au gré du Roi, sçavoir Philippe de Luxembourg, Cardinal-Evêque du Mans, Louis d'Amboise, Evêque d'Alby, & Pierre Evêque de Ceute qui étoit Portugais. Le bâtard voulut faire le fin, & dire qu'il n'avoit pas apporté la Bulle; mais son Secrétaire corrompu par les présens du Roi, ou s'étant corrompu de lui-même pour en tirer quelque bonne récompense, fit entendre sous main qu'il l'avoit dans sa cassette. Le Roi en fit fort mauvais visage au bâtard, & témoigna qu'il passeroit outre: il fallut donc qu'il la produisît, bien fâché d'avoir perdu l'occasion de faire valoir sa marchandise. Son Secrétaire étant mort peu après, on crut facilement qu'il l'avoit ôté du monde.

Il avoit aussi apporté un bonnet de Cardinal pour Georges d'Amboise Archevêque de Rouen, qui gouvernoit toutes les affaires. En récompense, le Roi lui fit épouser Charlotte fille d'Alain Seigneur d'Albret, & traita une ligue avec lui, par laquelle le nouveau Duc devoit le servir pour le recouvrement du Milanais, & le Roi ensuite l'aider à déposséder tous les petits Seigneurs qui détenoient les villes de la Romandiole.

Il faut sçavoir que deux siècles auparavant, comme la puissance des Papes étoit fort affoiblie, ceux qui alors se trouverent Gouverneurs de ces places pour le Saint Siège, en avoient usurpé la Souveraineté, & afin de les posséder sous quelque titre apparent, en avoient obtenu la Seigneurie des Papes, sous celui de *Vicaires* ou Lieutenans, à la charge de leur payer certain tribut tous les ans: mais depuis ils n'avoient tenu compte d'y satisfaire, & même ils portoient quelquefois les armes contr'eux. Les Polentins Bourgeois de Ravenne avoient usurpé cette ville-là & celle de Cervie: mais les Venitiens les leur avoient ôtées. Les

Malatestes s'étoient rendus maîtres de Cefene, qui depuis étoit retournée au Saint Siège par la mort de Dominique le dernier de cette branche-là, mort sans enfans. Les Riari tenoient encore Imole & Forly; Pandolfe Malateste Rimini; Astor Manfrede Faïence; Jean Sforce Pezaro; les Bentivogles Boulogne, & les Baillons Perouze.

Le mariage du Roi avec Jeanne fut déclaré nul par les Commissaires, sur ce qu'on leur fournit des preuves que Louis XI. l'avoit forcé à le faire; * & on disoit que depuis il l'avoit consommé. Etant libre il épousa Anne de Bretagne, ses premières inclinations, & qui étoit veuve de son prédécesseur. Les noces se firent le dix-huitième de Janvier. Le peuple de Paris, le seul dans toute la France qui eût reçu du bien de Louis XI. murmura hautement de ce que le Roi avoit répudié sa fille; & il y eut des Docteurs qui l'en blamerent dans les chaires: mais Jeanne souffrit cette affliction avec une patience incroyante, & se donna toute à Dieu. Elle se retira à Bourges, où elle institua les Filles de l'Annonciation, & ayant pris le voile sacré parmi elles, passa le reste de sa vie dans ce Monastere.

Avant que de rien remuer en Italie, il travailla à s'assurer de l'amitié de ses voisins, premierement de l'Anglois, puis de Ferdinand & Isabelle, & après de l'Archiduc fils de Maximilian. Ferdinand & Isabelle retirèrent leurs troupes d'Italie, & rendirent à Federic les places qu'ils tenoient en Calabre; l'Archiduc par le traité recouva les siennes de l'Artois, à la charge de rendre hommage au Roi pour cette Comté & pour celles de Flandres & de Charolois. Il le rendit en effet dans Arras, nue tête & desceint entre les mains de Guy de Rochefort Chancelier de France, qui étoit couvert & assis dans une chaise, comme représentant le Roi.

Il y eut plus de difficulté à s'accor-

1498.

1499.

* Quoiqu'en effet il l'eût consommé depuis.
Ed. de 1668.

* Il se fit appeler Duc de Valentinois.

1499.

moder avec Maximilian , parce qu'il étoit engagé avec Sforce , en ayant touché de grandes sommes d'argent. Il avoit même fait entrer une armée dans la Duché de Bourgogne : mais le Comte de Foix l'ayant facilement repoullé , & Ludovic n'étant pas assez riche pour assouvir son avaré indigence , il se laissa persuader de faire une trêve pour quelques mois.

Les Florentins cependant & les Vénitiens se raccommoderent ensemble par le moyen du Duc de Ferrare , qu'ils choisirent pour leur arbitre : mais Ludovic se brouilla si fort avec les Vénitiens , qu'ils firent ligue avec le Roi pour le dépouiller. Ils devoient avoir la moitié du Milanez , sçavoir toutes les places d'outre la riviere d'Adde pour leur part ; & ils s'imaginoient qu'ils auroient bien-tôt celle des François , parce qu'ils la leur vendroient , ou qu'ils la laisseroient perdre par leur mauvais ordre & par leurs divisions , comme ils avoient fait le Royaume de Naples. Mais ils se tromperent dans leur compte , c'étoit partager avec le lion ; & ils éprouverent peu après , qu'en matiere de Princes & d'Etats , le voisin étant toujours ennemi , le plus puissant est le plus dangereux.

Ce miserable Ludovic avec toutes ses finesses , n'avoit pas un ami dans toute l'Italie , non pas même le Duc de Ferrare son beau-pere ; il fut contraint d'avoir recours à l'Empereur Maximilian & au Sultan Bajazet ; le secours de l'un étoit tardif , fort cher & peu assuré , celui de l'autre étoit infame & * dangereux.

^a Orléans.
Éd. de 1668.

Au mois de Juillet les troupes du Roi entrèrent dans le Milanez d'un côté , & celles des Vénitiens de l'autre. En quinze jours Ludovic perdit tout son Etat ; les Vénitiens prirent ce qui est au-delà de l'Adde ; les François n'allèrent pas moins vite ; Novarre & Alexandrie se défendirent mal , & fu-

1499.

rèrent faccagées ; Mortare capitula ; Pavie envoya les clefs. La Cité de Gènes suivit le branle , les Adornes & les Fregoses se battant à qui la livreroit ; enfin rien ne garda la foi à Ludovic , ni peuples , ni chefs , ni places , parce qu'il ne l'avoit jamais gardée à personne.

Dans cette révolution il envoya ses trésors & ses enfans en Allemagne auprès de l'Empereur Maximilian : il s'y retira aussi lui-même , ayant auparavant muni le Château de Milan. Après son départ la ville reçut les François avec joie. Pour le Château on le croyoit inexpugnable , mais à dix jours de-là le Gouverneur Bernardin Curcio , qu'il croyoit le plus fidèle de ses créatures , prit de l'argent , & le vendit. Cette perfidie sembla horrible , même aux acheteurs , & rendit le vendeur si infame , qu'il en mourut dix ou douze jours après accablé de honte.

A ces nouvelles , le Roi qui étoit à Lyon , se rendit incontinent à Milan ; il y fit son entrée en habit Ducal , & séjourna près de trois mois dans le pays. Il ôta d'abord le quart des impôts , accorda à la Noblesse la liberté de la chasse qu'elle n'avoit pas , & pensant la rendre plus affectionnée à son service , lui distribua une bonne partie du domaine , particulièrement à Trivulce , auquel il donna aussi le gouvernement de toute la Duché.

Tous les Princes d'Italie , hormis Federic , le féliciterent de ce bon succès ; & les Florentins s'obligerent de l'assister à la conquête de Naples ; à condition qu'il leur aideroit à remettre Pi-se sous leur obéissance.

Avant toutes choses , il falloit qu'il tint parole à Cesar Borgia ; il lui donna des troupes avec quoi il recouvra les villes d'Imole & de Forli. Dans la dernière étoit Catherine Sforce mere & tutrice des Riari , laquelle il emmena prisonniere à Rome.

Le changement qui arriva au mê-

1500.

1499.

me tems dans le Milanez, retarda le cours de ses progrès. Ludovic étoit au guet pour y rentrer; il y avoit peu de François dans les places; le peuple se fâchoit de n'être pas déchargé de tous les impôts; la Noblesse étoit offensée de la fierté de Trivulce leur égal, de sa trop grande passion pour le parti des Guelfes, & de ce que dans une émotion il avoit tué quelques hommes de sa main au milieu de la place publique; & les maris se scandalisoient de la liberté des François auprès de leurs femmes. Ludovic bien informé de tout cela, & ayant regagné l'affection des Milanois, revint avec 1500. hommes d'armes Bourguignons, & 12000. Suisses, qu'il avoit levés de ses propres deniers, n'ayant pû retirer aucun secours de Maximilian.

A son arrivée les peuples le reçurent à bras ouverts, la ville de Come qui est une des portes de la Duché ayant chassé les François. Trivulce voyant un changement si subit, sortit la nuit de Milan fort humilié, & se retira à Mortare avec sa cavalerie. Toutes les places ensuite se rendirent à Ludovic, hormis le Château de Milan, & quelques-unes de celles que les Venitiens tenoient.

Ce reflux toutesfois n'alla pas loin; Louis de la Trimouille, que le Roi envoya en ce pays-là avec une puissante armée, le joignit près de Novarre qui venoit de se rendre. Les Suisses que ce malheureux avoit dans ses troupes, étant gagnés par ceux de l'armée Française, refusèrent d'en venir au combat & se retirèrent dans Novarre, où il fut contraint de les suivre. Tout ce qu'il put tirer d'eux, fut qu'ils lui promirent de le conduire en lieu de sûreté. Mais le lendemain huitième d'Avril, il fut

1500.

reconnu déguisé en soldat dans leurs troupes (peut-être qu'ils l'indiquèrent eux-mêmes (a) & envoya au Roi qui étoit à Lyon. Il ne voulut point le voir, & commanda qu'on le descendît dans un cachot. On raconte chose merveilleuse! que ce misérable se voyant privé de la lumière, & se ressouvenant à quel point il avoit offensé le Roi, fut saisi d'une si forte appréhension de la mort, que la nuit même son poil qui étoit fort noir en devint tout blanc, de sorte que le matin venu, ses gardes le méconnurent, & s'imaginèrent d'abord que c'étoit un autre homme. De Lyon, on le traduisit au Château de Loches, où il fut très-étroitement enfermé, & y demeura jusqu'à sa mort qui n'arriva que l'an 1510. traité avec des rigueurs si contraires à la miséricorde de ce bon Prince, qu'on crut que c'étoit un visible châtiment de Dieu. Le Cardinal Ascagne son frere fut aussi livré aux François par les Venitiens, entre les mains de qui il étoit tombé.

Les Suisses s'en retournant en leur pays, se saisirent de la ville de Bellinzzone, qui ferme le passage des montagnes de ce côté-là; de sorte que par le moyen de cette place ils pouvoient descendre dans le Milanez quand il leur plaisoit. D'abord ils l'eussent rendue pour fort peu d'argent: mais après qu'ils en eurent connu l'importance, il n'y eut plus d'offre capable de la tirer d'entre leurs mains.

Pour cette révolte il en coûta à la ville de Milan la tête de dix ou douze de ses principaux chefs, & une somme de 200000. écus. Le Vendredi Saint, jour de miséricorde, le Cardinal d'Amboise reçût l'amende honorable de ce peuple dans l'Hôtel de Ville; & lui pardonna sa faute de la part du Roi,

(a) Louis ayant été obligé de s'enfuir à Novare, il y fut trahi & arrêté par la perfidie de Gaspar Silen Suisse, & envoyé en France. C'est ce que dit George Braudla-

che dans son livre intitulé: *Pacificus Austro-Hispano-Gallicus*,

1500.

Les autres Villes furent taxées, mais selon leurs facultés, & à des sommes si moderées, que c'étoient plutôt des subsides que des châtimens.

La crainte que le Roi avoit de Maximilian, empêcha que ses troupes ne sortissent du Milanez pour aller du même pas à la conquête de Naples. En attendant qu'il pût renouer les trêves avec lui, il en envoya une partie sous la conduite du Seigneur de Beaumont, pour subjuguier la ville de Pise en faveur des Florentins; & l'autre commandée par Yves d'Allegre au Duc de Valentinois, pour lui aider à dépouiller les Vicaires de la Romandiole.

Quant à Beaumont, ayant été repoussé à trois assauts de devant Pise, voyant ses Suisses mutinés, & les Florentins peu échauffés à le secourir de vivres, comme ils y étoient obligés, il laissa cette ville en liberté, & reprit la route de Milan.

Mais le Valentinois, sans coup frapper, attira dans ses filets les villes de Pesaro & de Rimini; Faience soutint trois fois le siège, mais à la troisième elle perdit courage, & se rendit; ce ne fut que l'année suivante. La protection que le Roi accorda à Bentivoglio & aux Florentins, empêcha qu'il ne mît aussi la main sur Boulogne & sur Pise, comme il en avoit bien envie.

Je trouve en quelques mémoires que dans peu d'années la découverte des Indes multiplia tellement l'or & l'argent en France, que les terres qui auparavant n'étoient baillées qu'à mille livres par an, furent affermées à dix & à douze mille.

Cette année le vingt-cinquième de Février, jour de S. Matthias, Charles fils de Philippe Archiduc d'Autriche, & de Jeanne d'Espagne, fille de Ferdinand & Isabelle, vint au monde: & presque au même tems le petit Prince Michel en sortit comme pour lui céder le droit d'aînesse. Ce Michel étoit fils d'Isabelle, sœur aînée

de Jeanne, & femme d'Emmanuel Roi de Portugal, laquelle étoit morte avant son enfant. Le Pape permit * à Emmanuel d'épouser la troisième sœur, qui s'appelloit Marguerite.

1500.

* Permission d'épouser les deux sœurs.

Le Jubilé centenaire finit ce quatorzième siècle. Après qu'il eut été célébré à Rome, Alexandre l'envoya dans les Provinces, & se servit de cette pieuse conjoncture pour animer les Princes Chrétiens à se liguier contre les Turcs. Ils n'étoient plus ses amis, parce qu'ils l'étoient de Ludovic, en faveur duquel ils avoient fait de cruelles irruptions dans le Frioul, tandis que les Venitiens étoient occupés à la guerre du Milanez; & de plus, leur avoient enlevé les villes de Modon & de Coron dans le Peloponèse.

Il sembloit que le Ciel conviât les Chrétiens à cette Croisade; car durant les années 1500. & 1501. toute l'Allemagne & les Pays-Bas virent paroître des Croix de toutes sortes de grandeurs, non-seulement en l'air, mais encore sur les habits, particulièrement sur le linge, comme chemises, couvre-chefs, serviettes, & draps de lit. Elles étoient de couleurs brouillées, & le plus souvent comme sanglantes, & ne s'en alloient point au savon, mais disparaissent peu à peu. Tant d'auteurs de ces pays-là témoignent ce prodige, qu'on le peut bien croire sans être trop crédule. Il ne seroit pas même impossible d'en rendre quelque raison par les causes ordinaires. Et on peut dire hardiment qu'elles ont été disposées de telle sorte par le souverain Maître de l'Univers, dont les vûes sont infinies, que les effets qu'elles produisent, encore qu'ils soient purement naturels, ne laissent pas néanmoins, quand ils arrêtent la vûe & l'attention des hommes par leur singularité, de les avertir de sa sainte volonté, ou de présager ce qui doit arriver.

Le Roi Louis étant assez fort tout seul pour conquérir le Royaume de Naples, il prit néanmoins ce mauvais conseil de le partager avec Ferdinand

1500.

Roi d'Arragon ; & ainsi il se donna un compagnon en Italie, où il étoit Maître absolu. La part de Ferdinand étoit la Pouille & la Calabre ; celle du Roi, Naples, la Terre de Labour, & l'Abbruzze.

Il y avoit long-tems que Ferdinand dévoroit tout ce Royaume en espérance ; car il prétendoit qu'Alfonse le Grand, frere de Jean son pere, n'avoit pû le donner à Ferdinand son bâtard : mais il couvroit ce desir d'une profonde dissimulation, de sorte que quoiqu'il eût partagé la dépouille du malheureux Federic, néanmoins il faisoit toujours semblant de le vouloir assister, afin d'avoir plus de commodité de l'opprimer. Il lui envoya à ce dessein le grand Capitaine, qui sous prétexte de s'assurer de quelques retraites pour ses troupes, se fit donner deux ou trois de se meilleures places ; & il les retint quand son Traité avec les François fut déclaré.

1501.

Pour cette conquête d'Aubigny, le Comte de Gajazze, & le Valentinois commandoient l'Armée du Roi par terre ; Philippe de Cleves Ravestin commandoit celle de mer, qui s'étoit assemblée à Gênes. Federic n'ayant aucun secours que de Fabrice Colonne Connétable du Royaume, ne résista pas long-tems. Lorsque les François eurent forcé Capoue, où il fut massacré sept ou huit mille personnes, & que Caiette, & Naples ensuite épouvantées du malheur de cette ville infortunée, se furent rendues, il fit un traité avec d'Aubigny & Nemours : par lequel il leur remit dans six jours toutes les places qui étoient du partage du Roi. On lui permit de retenir l'Isle d'Ischia pendant six mois, de se retirer où il lui plairoit, & d'emporter des Châteaux de Naples tout ce qu'il voudroit, hormis les canons du Roi Charles VIII.

Etant réduit en cet état, qu'il n'avoit

plus de Royaume, & voyant que son parent l'avoit trahi sous couleur de le défendre, il crut n'avoir plus d'autre parti à prendre que de se remettre entièrement à la bonté du Roi. On lui donna un sauf-conduit pour passer en France ; il y fut reçu fort humainement & obtint une pension de trente mille écus, qui lui fut continuée même après que les François eurent été chassés de Naples.

1501.

Dans l'armée de France il y avoit grand nombre de jeunes Princes & Seigneurs volontaires ; entr'autres, Louis fils aîné de Gilbert Comte de Montpensier. On raconte de lui, qu'étant allé prier Dieu sur le tombeau de son pere à Pouzzols, comme il se remit dans la persée les maux qu'il avoit soufferts, & la maniere déplorable dont il étoit mort, son sang s'en émut tellement, qu'il fut saisi d'une fièvre dont il mourut à Naples, convainquant de faux cette croyance, qui dit que l'amour ne remonte point.

De son côté Consalve n'eut pas plus de peine à réduire l'autre partie du Royaume. Federic avoit mis son fils Alfonso dans Tarente, qu'il croyoit imprenable, & avoit laissé la charge de sa personne & de la place au Comte de Potentiane, & à Leonard Evêque de Rhodes. Ces deux Chefs ne voyant aucune apparence de secours, capitulerent de bonne heure, & promirent de rendre la place dans quatre mois. S'ils l'eussent gardée seulement six, comme ils le pouvoient, la querelle qui survint entre les François & les Espagnols, l'eût sauvée, & leur jeune Prince avec. Cette reddition acheva la conquête du Royaume. Consalve avoit juré à ce jeune Prince sur la sainte Eucharistie, qu'il lui laisseroit la liberté de s'en aller par tout où il lui plairoit ; & toutefois il le retint & l'envoya en Espagne au Roi Ferdinand ; qui véritablement le traita avec bien plus d'humanité, qu'il

1501.

qu'il n'en devoit attendre après une telle perfidie.

Cette guerre achevée, Ravestin mena l'armée navale contre les Turcs; le Roi Ferdinand, quoiqu'il fut entré dans la Ligue, refusa d'y envoyer ses vaisseaux. La méfintelligence d'entre les François & les Venitiens, fit que cette expédition tourna entierement à leur honte. Les François ayant attaqué Metelin, Capitale de l'Isle du même nom, y perdirent grand nombre de leurs braves; au retour la tempête les malmena horriblement; & ceux qui furent jettés dans les Isles qui appartenoient aux Venitiens, les trouverent plus infidèles & plus rudes ennemis que les Turcs.

Sur toutes choses, le Roi desiroit l'alliance de Maximilian, pour obtenir de lui l'investiture du Duché de Milan. A la fin de Septembre le Cardinal Georges d'Amboise, qu'on nommoit le Légat, car le Pape lui avoit donné cette commission en France, alla pour ce sujet le trouver dans la ville de Trente avec un superbe équipage, sa suite étant pour le moins de 1800. chevaux. L'Empereur demanda instamment la délivrance des Sforces; il lui accorda celle du Cardinal Ascagne; réciproquement il tira parole de lui d'une prolongation de la trêve, & de l'investiture, mais qui seroit pour les filles du Roi seulement, non pas pour les mâles.

Il faisoit cette exception, parce qu'il desiroit ardemment avoir la fille aînée du Roi, & ce Duché en dot pour Charles son petit-fils. Les Ambassadeurs de l'Archiduc étant venu trouver le Roi à Lyon, ce mariage y avoit été accordé le dixième d'Août, & il fut encore confirmé avec l'Archiduc & Jeanne de Castille sa femme au mois de Novembre ensuivant, quand ils passerent par la France pour aller en Espagne.

Ils furent alors magnifiquement reçus à Paris; l'Archiduc prit séance au

Tome III,

1501.

Parlement en qualité de Pair de France. Le Roi & la Reine les regalerent à Blois quinze jours durant, & les firent conduire jusqu'à la frontiere avec tous les honneurs qu'on scauroit s'imaginer; même avec pouvoir de donner grace dans toutes les villes par où ils passeroient.

Les limites du partage du Royaume de Naples n'avoient pas été bien expliquées; ainsi il y eut bien-tôt débat pour cela, principalement pour le pays qu'on nomme le Capitanat; * qui étoit très-important, à cause de la Douanne des bestiaux qu'on y amenoit paître en Hyver. Les François maintenoient qu'il faisoit partie de l'Abbruzze; les Espagnols, qu'il étoit de la Pouille. Des contestations on en vint aux mains; les Espagnols plus fiers, quoique plus foibles, commencerent la noise en divers endroits. Les deux Généraux, qui étoient le Duc de Nemours & Consalve s'étant abouchés, convinrent d'une surseance d'armes pour vuider le différend à l'amiable, mais les Espagnols la rompirent aussi-tôt par divers actes d'hostilité. De forte que le Roi, qui pour lors étoit à Ast, manda au Duc de Nemours qu'il leur fit rude guerre, puisque par deux fois ils avoient violé la Paix.

Il étoit allé en Italie pour travailler à la conservation de son Duché de Milan, & pour celle des Florentins ses Alliés; comme aussi afin de réprimer l'horrible tyrannie de César Borgia, Duc de Valentinois. Car pour le premier, Maximilian avoit rompu la trêve; les Suisses menaçoient d'une irruption dans le Milanois, s'il ne leur cédoit Bellinzzone qu'ils tenoient déjà, & les Venitiens lui témoignoiert assez ouvertement leur haine. Pour le second, il s'étoit fait une Ligue de Vitellozzy, des Ursins, de Jean Paul Baillon, de Pandolfe Petrucci, pour rétablir Pierre de Médicis dans la Seigneurie de

1502.

* Ce mot est corrompu de Catapanat, nom, qu'un Catapan Général de Bafille, Empereur Grec avoit donné à ce pays-là.

G

1502.

Florence ; & déjà Vitellozzi avoit pris la ville d'Arezzo.

Quant au Valentinois, il désespéroit tous les petits Princes d'Italie, sans épargner les Alliés de la France.

De tous côtés il venoit des plaintes au Roi des violentes entreprises, & des énormes perfidies de cet homme : néanmoins comme il étoit aussi adroit que méchant, il sçût appaiser sa colère, en contraignant par ses menaces Vitellozzi à rendre les places des Florentins. Par ce moyen, & avec ses présens il trouva tant de protection à la Cour, que le Roi le croyant fort nécessaire pour ses affaires, renouvella l'alliance avec Alexandre VI. Ce qui lui attira la haine de toute l'Italie, & peut-être la malédiction de Dieu, avec lequel il est presque impossible d'être bien, tandis qu'on est en société avec les méchans.

Pendant qu'il étoit en Lombardie, il fut convié par les Gênois d'honorer leur Ville de sa présence : il y fit son entrée en grande pompe le 26. d'Août, & après y avoir demeuré dix jours, il repassa en France.

La guerre de Naples & l'affermissement de cette conquête qui sembloit presque faite, eussent bien désiré qu'il n'eût pas quitté l'Italie encore de quelque tems : mais il se confioit sur la trêve qu'il croyoit assurée avec Maximilian, quoiqu'en effet elle ne fut pas conclue.

En peu de tems les Espagnols furent chassés presque de toutes les places du Capitanat, de la Pouille, & de la Calabre, & Consalve se vit investi dans Barlette sans vivres & sans poudres. La guerre étoit achevée, si les Venitiens ne lui en eussent promptement fourni, ou si d'Aubigny en eût été crû. Il vouloit employer toutes les troupes à le forcer dans cette place : mais Nemours les sépara mal-à-propos en divers corps pour assiéger les autres villes ; & pendant

Consalve en temporisant sagement, rétablit ses affaires.

1503.

L'Archiduc avec sa femme repassa par la France, s'aboucha avec le Roi à Lyon, & traita un accommodement pour les affaires de Naples qui portoit :
 „ que Charles fils de Philippe, âgé seulement d'un an, épouserait Claude
 „ fille aînée du Roi, ce que la Reine
 „ Anne desiroit avec grande passion ;
 „ qu'elle auroit en dot le Royaume de
 „ Naples ; que cependant les Rois
 „ jouiroient de leurs partages, & que
 „ les terres qui étoient en debat, seroient sequestrées entre les mains de
 „ l'Archiduc.

Les Ambassadeurs de Ferdinand son beau-pere, qu'il menoit avec lui, & qui avoient tout pouvoir, signerent ce traité, & le jurerent, se soumettant à l'excommunication en cas qu'il fût violé. Les Hérauts le publierent, & les deux Princes l'envoyerent signifier à leurs Généraux. Le Duc de Nemours obéit ; mais Consalve refusa d'y déférer s'il n'en avoit un ordre exprès de Ferdinand. Il venoit de recevoir un secours de deux mille Allemans de la part de Maximilian ; on l'assuroit que le Pape & les Venitiens s'aliénoient des intérêts du Roi ; & il avoit avis que quatre mille François qu'on avoit débarqués à Gênes, s'étoient débandés par la faute des Trésoriers, qui croyant la paix faite, avoient retenu l'argent de leur paye. Toutes ces choses lui rehaussèrent le courage, & il s'assuroit bien d'être avoué, pourvû qu'il eût de bons succès.

Jusques-là les François avoient eu l'avantage : la chance tourna presque tout d'un coup. Les causes de ce changement furent : que le Roi négligea de faire les efforts nécessaires pour achever cette conquête, parce qu'il s'assuroit sur la foi de l'Archiduc ; que l'Espagnol fortifia habilement ses gens & ses places durant cet amusement de

1503.

paix ; & qu'après cela les Généraux François combattirent mal-à-propos & avec plus de fureur que de conduite. Aubigny qui eût dû tirer les choses en longueur , pour attendre les secours de France , se précipita de combattre le corps d'armée qui étoit commandé par Hugues de Cardonne , Emanuel de Benavide & Antoine de Leve , ce fut le vingt-unième d'Avril 1503. Le combat se donna près de Seminare en Calabre ; & en ce même endroit , où peu d'années auparavant il avoit gagné une mémorable victoire , il éprouva un sort tout contraire.

Sa défaite obligea en quelque façon Louis Duc de Nemours * de tenter le hazard , & d'essayer à vaincre Consalve , avant que ce Général eût joint l'armée victorieuse. Il le combattit près de Cérignoles dans la Pouille le vingt-huitième du même mois , & eut encore plus de malheur que d'Aubigny ; car il fut tué sur le champ , & d'Aubigny s'étoit sauvé dans Angitole. Il est vrai qu'il y fut assiégé tout aussi-tôt , & dans peu de jours contraint de capituler , & de faire sortir tous ses gens du Royaume , demeurant en otage jusqu'à ce qu'il eût exécuté les conditions du traité.

Après cela Consalve n'eut plus rien qui l'empêchât d'aller par tout. Naples lui ouvrit les portes le treizième de Mai , & le reçut avec des acclamations de joye ; les gens de guerre François qui étoient dans la Ville , se retirèrent dans les Châteaux. Les villes de Capoue & d'Averse , imiterent l'exemple de Naples. Dans cette grande révolution , la constante fidélité de Pierre Caracciolo Duc de Melfe , mérita une louange singulière : il refusa toutes les conditions avantageuses que Consalve lui offrit , & aima mieux perdre toutes ses terres , & sortir du pays avec sa femme & ses enfans , que de manquer de foi envers les François.

Le Château neuf ne dura pas long-

tems : Pierre de Navarre y ayant fait brèche par la mine , la garnison fut tellement étonnée de cette nouvelle foudre qui éclatoit de dessous terre , qu'elle se rendit à composition , un jour devant que l'armée navale du Roi arrivât. Elle portoit deux mille hommes de guerre , & un grand renfort de toutes sortes de provisions. Le Château de l'Oeuf tint trois semaines & davantage , & fut pris aussi par le même moyen que l'autre.

*Vous remarquerez donc qu'en ces guerres-là , ce Pierre de Navarre * montra l'usage de remplir des mines de poudre à canon pour renverser les murailles ; soit qu'il l'eût trouvé de lui-même , ou plutôt qu'il l'eût seulement perfectionné : car on disoit qu'il l'avoit vu pratiquer par les Génois à Serazenelle , lorsqu'ils l'assiégeoient sur les Florentins l'an 1487. & que la mine y ayant seulement entr'ouvert la muraille , parce qu'elle n'étoit pas assez profonde , ni assez chargée , on avoit délaissé cette invention comme étant de nul effet ; mais que lui , ayant remarqué les défauts pourquoi elle n'avoit point réussi , les avoit corrigés , & avoit appris à s'en servir fort utilement.*

Il restoit encore aux François plusieurs places , comme Aquila , la Roche d'Evandre , & quelques autres en l'Abbruzze & Venouise dans la Pouille , où le brave Louis d'Ars & le Duc de Melfe s'étoient jettés après la bataille de Cerignoles. Même Rossane , Materlone , Sanseverin , & deux ou trois autres Villes appartenantes aux Seigneurs de la faction Angevine , persévéroient dans le parti ; & comme la bataille de Cerignoles avoit été plutôt une déroutte qu'une défaite , Yves d'Alegre en avoit sauvé 4000. hommes de pied , & 400. hommes d'armes qu'il avoit mis rafraîchir aux environs de Gayette.

Cette place étant fort bonne , & d'ailleurs un port de mer pour recevoir les secours de France , Consalve y alla

1503.

* Qui étoit un soldat de fortune portant le nom du pays dont il étoit natif. Ed. de 1662.

* Ce fut le dernier de la Maison d'Armagnac.

1503.

mettre le siège afin de leur fermer cette porte : d'Alegre y fit aussitôt entrer ce qui lui restoit de troupes, & s'y maintint assez bien jusqu'à la venue de l'armée de France.

L'Archiduc au partir de Lyon étoit allé visiter le Duc de Savoye, son beau-frere. Il ne craignit point, quoiqu'il sçût ces nouvelles, de revenir trouver le Roi à Blois; c'étoit un grand témoignage de sa bonne conscience, ou une dissimulation bien hardie. Il n'oublia rien en apparence, pour se justifier; il dépêcha promptement vers Consalve, & écrivit fortement à son beau-pere. Enfin, il se comporta de telle sorte, que le Roi crut qu'il agissoit de bonne foi, & le pria de ne point craindre qu'il s'en prit à lui : *Car si votre beau-pere, lui disoit-il, a fait une perfidie, je ne veux pas lui ressembler; & j'aime beaucoup mieux avoir perdu un Royaume, que je sçaurai bien reconquerir, que non pas l'honneur qui ne se peut jamais recouvrer.*

Pendant Ferdinand ne vouloit pas encore découvrir nettement ses intentions à son gendre : il pensoit le tenir en suspens, afin d'y tenir aussi le Roi, de peur qu'il ne se hâtât de secourir les Châteaux de Naples & de Gayette, qui tenoient encore. Mais quand Philippe lui eut fait sçavoir par un Courier qu'il ne partiroit pas de la Cour de France, qu'il n'eût entièrement éclairci le Roi sur ce point-là, il y envoya des Ambassadeurs qui le désavouèrent, comme ayant excédé son pouvoir; ce qui pourtant n'étoit pas vrai. Après cela pensant gagner tems par de nouvelles fourberies, ils firent une nouvelle proposition, qui étoit de rendre le Royaume à Federic : mais le Roi ne voulut rien écouter de la part d'un Prince auquel il n'y avoit nulle foi, & leur commanda de sortir de son Royaume. Pour l'Archiduc, il le traita toujours fort civilement, & lui permit de s'en retourner en Flandres.

1503.

Afin que l'affront n'en demeurât pas à la France, le Roi avoit résolu d'attaquer Ferdinand avec toutes ses forces; & pour cet effet il mit quatre armées sur pied, trois de terre & une de mer. La plus forte de celles de terre, commandée par la Trimouille, & composée de 18000. hommes de pied, & de près de 2000. hommes d'armes, étoit destinée pour recouvrer le Royaume de Naples; & les trois autres pour attaquer l'Espagne. La première de ces trois commandée par le Seigneur d'Albrer, & le Maréchal de Gié devoit faire irruption du côté de Fontarabie; elle étoit de cinq mille hommes de pied, Suisses & François, & de près de mille hommes d'armes. La seconde, que conduisoit le Maréchal de Rieux, près de deux fois plus nombreuse, avoit ordre d'entrer par le Roussillon. La troisième étoit une armée navale qui devoit en même tems courir les côtes de la Catalogne & du Royaume de Valence, & empêcher qu'il ne pût rien aller d'Espagne au Royaume de Naples.

En Italie, la Trimouille s'étant mis en marche avec ses troupes, alloit lentement : car la plupart des Seigneurs Italiens qui avoient pris de l'argent du Roi, pour lui faire des hommes d'armes, lui manquèrent; les seuls Florentins lui en fournirent deux cens. D'ailleurs, il n'y avoit pas de sûreté de les faire passer à Rome sans être d'accord avec le Pape, qui étant diversement agité par l'ambition de son fils, & par ses propres craintes, eut bien de la peine à se résoudre. Il déclara enfin, qu'il demeureroit neutre, & que l'un & l'autre des deux Rois auroient liberté de passer par ses terres, & d'y faire des levées. On sçavoit bien néanmoins, qu'il étoit Espagnol d'inclination, comme de naissance, & que sous-main il favorisoit Consalve en tout ce qu'il pouvoit.

1503.

Les troupes Françoises étant arrivées au territoire de Sienne, la Trimouille y fut faisi d'une grande maladie qui le mit hors d'état de les conduire. Le Roi en donna le commandement à Charles de Gonzague, Marquis de Mantoue, dont la foi sembloit si peu sûre, étant un ennemi reconcilié, que lui-même avoit défendu l'année précédente aux Florentins, de le prendre pour leur Général. Lorsqu'elles furent près de Rome, la mort du Pape Alexandre arriva, par un étrange accident, mais qui termina dignement sa vie, & renversa tous les vastes desseins de son fils.

Ce bâtard ayant envie d'avoir la dépouille du Cardinal Adrian Corner, avoit fait partie lui & son pere, d'aller souper avec lui dans sa vigne, & y avoit fait porter quelques bouteilles d'excellent vin, mais qui étoient mixtionnées, pour empoisonner leur hôte. Or il advint que le pere & le fils étant arrivés de bonne heure, & fort alterés de la chaleur de la saison, demanderent à boire, & que tandis que le valet qui sçavoit le secret, étoit allé quelque part, un autre leur donna de ce vin. Le pere qui le but tout pur, en mourut le jour même, qui étoit le dix-septième d'Août; le fils, qui étoit plus vigoureux, & qui avoit mis de l'eau, eut loisir de courir aux remedes; & s'étant fait envelopper dans le ventre d'une Mule, il en échappa: mais il lui en demeura une langueur qui ne lui permit pas d'agir dans son plus grand besoin.

Cette mort d'Alexandre, non par elle-même, mais par accident, fut fort nuisible aux affaires de Naples. Le Cardinal d'Amboise qui étoit à Milan, étant venu en diligence à Rome pour l'élection d'un autre Pape, conçut le dessein de l'être lui-même; moins par ambition, que pour avoir plus de moyens de servir le Roi son Maître. Voyant donc que la ville de Rome étoit toute en trouble, & pleine de

1503.

gens de guerre, à cause de la faction des Ursins, qui vouloit se venger du Valentinois, & de celle des Colonnes qui le protégeoit; il crut qu'il pouvoit à cette occasion, retenir les troupes du Roi, & s'en servir pour son dessein. Il les arrêta quelque tems près de Rome: d'où elles sembloient imposer au sacré College la nécessité de l'élire. Julien de la Rovere Cardinal de saint Pierre aux Liens, avoit la même passion que lui d'être Pape, & de plus une forte brigue dans le Conclave. Mais comme elle n'osoit pas agir pour lui, à cause du voisinage des troupes Françoises, & des troubles qui étoient dans Rome, il eut assez d'adresse pour lui persuader qu'il ne falloit pas qu'il permît à ses troupes d'approcher plus près de Rome que de six lieues, parce qu'autrement son élection, de laquelle il lui répondoit, eût été forcée & simoniaque.

Le College étant en liberté, élut François Piccolomini, neveu de Pie II. Il prit le même nom que son oncle. Ce Pape étoit moribond, & ne pouvoit tout au plus vivre que deux ou trois mois: tellement que le Cardinal de la Rovere n'avoit fait, pour ainsi dire, que déposer le Pontificat entre ses mains, étant assuré qu'il ne lui pouvoit manquer après sa mort; & toutefois il faisoit croire au Cardinal d'Amboise que ce seroit infailliblement pour lui afin qu'il éloignât ses troupes. Il le crut un peu trop légèrement, & les fit marcher vers Naples.

Le nouveau Pape en effet, ne vécut que vingt-six jours: mais ce fut à l'avantage du Cardinal de la Rovere; car les Cardinaux, le soir même qu'ils entrèrent dans le Conclave, le nommerent presque tous d'une voix, tant il les avoit persuadés qu'il rétablirait l'honneur du Saint Siège, & la liberté de l'Italie. Ce coup d'adresse qu'on pouvoit mieux nommer fourberie, dût ap-

1503.

prendre aux François que les gens de cette Cour-là font fort habiles à donner le change, & à dérober, par leurs négociations, l'avantage qu'on a sur eux par la force : qu'ainfi la maniere la plus sûre d'agir avec eux, quoiqu'elle semble la plus grossiere, c'est de se tenir fermement attaché à son but, sans se laisser détourner par aucune proposition, quelque spécieuse qu'elle soit.

Quant au bâtard Borgia, voici en gros le reste de ses aventures. Sous le Pontificat de Pie III. il pensa être assommé par les Ursins & par les Colonnes, qui s'étoient réconciliés pour l'attaquer; à peine se put-il sauver au Château Saint-Ange. Le Roi de France l'avoit pris sous sa protection, ce qui donna prétexte aux Ursins, qui avoient bien touché de l'argent de France, de s'en détacher, & de passer trahitusement dans le parti Espagnol. En récompense, le perfide bâtard manqua de foi à son Protecteur, & s'accommoda aussi avec ses ennemis. Mais son alliance ne leur donna pas grand avantage : car d'abord les places de Perouse, Piombin, Urbin, Pesaro, Camerino, Senigaille, qu'il avoit envahies, retournerent à leurs Seigneurs : & celles de la Romandiole, ne persévèrent dans son obéissance, que jusqu'à ce qu'il leur vint nouvelles qu'il étoit caché dans le Château Saint-Ange, dénué de troupes & d'amis. Alors quelques-unes se rendirent au Pape Jules, quelques autres aux Venitiens.

Il lui en resta quatre, qu'il offrit de confier entre les mains du Pape, lequel en usa d'abord fort généreusement ; car il ne les voulut point accepter, & lui permit de se retirer où il lui plairoit. Mais après, s'étant ravisé, il l'envoya tirer par force, de dessus une Galere à Ostie où il s'étoit embarqué, & le tint prisonnier jusqu'à ce qu'il les eût retirées des mains de ses Gouverneurs. Alors il lui permit d'aller trouver Gonzales, qui l'ayant accueilli, le fit pourtant emme-

ner en Espagne, où il fut confiné dans une prison perpétuelle. Il s'évada de-là au bout de trois ans, & se réfugia auprès de Jean d'Albret, Roi de Navarre, qui étoit frere de sa femme : & enfin l'an 1516. il fut tué en une rencontre de guerre à la campagne * par un simple Gendarme qui ne le connoissoit point.

1503.

* Dans la guerre du Roi Jean contre Louis de Lux son Connétable.

Les premiers exploits du Marquis de Mantoue, substitué en la place de la Trimouille, furent assez heureux. Il dressa un pont sur le Gariglian, & à la faveur de son canon fit passer son armée à la vûe de Consalve, qui s'étoit vanté de l'en empêcher. Mais dès le jour même les Capitaines François conçurent des défiances de sa conduite, parce qu'il leur sembloit qu'il avoit épargné les ennemis, & que s'il eût voulu les pousser, comme il le pouvoit, il les eût entièrement défaits, & ensuite reconquis tout le Royaume. Il y en eut même qui l'accuserent d'avoir de secrètes intelligences avec eux ; à cause de quoi se voyant suspect, il feignit une maladie pour avoir sujet de se retirer. Une bonne partie de la cavalerie Italienne se retira avec lui : tout ce qui resta de cette nation se dispersa, ou prit parti avec les ennemis.

Après son départ les François déférerent le commandement au Marquis de Salusses. Consalve s'étant campé dans un déroit des marécages, qu'on nommoit autrefois les Palus de Minturne, à une demie lieue proche de leur pont, les arrêta là tout court, & leur fit passer l'hiver en de mauvais logemens.

Les incommodités de la saison débifferent extrêmement leurs troupes, & les grivelleries des Commissaires, au profit desquels rourne la dissipation des armées, acheverent de les ruiner. Les meilleurs de leurs Chefs moururent de maladie ; & au contraire l'armée des ennemis fut grossie par la jonction des troupes des Ursins. Comme le Marquis

1504.

scut qu'ils avoient passé le Gariglian pour le venir attaquer, il se retira dans Gayete.

Consalve l'y investit aussi-tôt : le Marquis au bout de quelques jours voyant l'extrême famine plus prochaine qu'aucun secours, fit sa capitulation le premier jour de l'an 1504. Elle portoit que ses gens de guerre pourroient se retirer vies & bagues sauvées par mer ou par terre, comme il leur plairoit, & que tous les prisonniers seroient délivrés sans rançon. Consalve interprétant cet article à sa mode, en exclut ceux qui étoient natifs du Royaume de Naples. Louis d'Ars brave Capitaine dédaigna d'être compris dans ce traité, & se retira trompettes sonnantes & enseignes déployées tout au travers de l'Italie.

On rejetta la cause de ces malheurs sur les Financiers qui avoient dérobé les fonds destinés pour l'armée, ou manqué de les fournir en tems & lieu. Jean Heroet Intendant des Finances en fut condamné au bannissement, avec d'autant plus de justice, qu'étant fort bien dans l'esprit du Roi, il avoit néanmoins eu plus d'affection pour l'argent, qui est le vrai souverain de ces gens-là, que pour l'honneur d'un si bon maître.

Les trois armées que Louis avoit envoyées contre l'Espagne, ne lui firent que de la dépense sans aucun progrès. Celle de mer courut les côtes de la Castille & de Valence, puis se retira à Marseille; & pour les deux de terre, celle qui étoit commandée par Alain d'Albret & par le Maréchal de Gié, salua seulement les murailles de Fontarabie, puis se débanda par la division des deux chefs. Peut-être même que ce fut par la faute du Seigneur d'Albret : car il avoit

peu d'affection au service du Roi, à cause des différends qu'ils avoient eû en Bretagne pour la recherche de la Duchesse Anne. Ce qui resta de cette armée alla joindre la troisième qui assiégeoit Salses. Celle-là avoit battu la place quarante jours durant, quand le Roi Ferdinand y arriva avec trente mille hommes, & lui fit lever le siège.

Il y eut ensuite une trêve entre les deux Rois touchant les terres de France & d'Espagne, moyennée par l'entremise de Federic. Ferdinand lui faisoit croire qu'il étoit prêt de lui restituer le Royaume de Naples, si Louis y vouloit consentir, & proposoit de lui donner sa sœur en mariage pour son fils Alphonse; elle étoit veuve de Ferdinand le jeune Roi de Naples.

Le déplaisir qu'eut le Roi de tant de mauvais succès, de la perte de sa réputation, & de ne pouvoir développer toutes ces fourbes Espagnoles, fut si grand, qu'il lui causa une maladie qui le mit à l'extrémité. La Reine le croyant mort, pensa à se retirer en Bretagne, & y envoya son équipage par la Loire. Le Maréchal de Gié l'ayant arrêté, encouragea son indignation; (a) elle ne put jamais le pardonner à un homme qui étoit né son sujet, & le poursuivit criminellement avec tant de chaleur, que le Roi, pour ne la pas irriter davantage, fut obligé d'envoyer son procès au Parlement de Toulouse, comme le plus sévère du Royaume. Ces Juges pourtant ne purent trouver lieu de le condamner à d'autre peine qu'à être banni de la Cour.

L'Espagnol usant toujours des mêmes artifices, avoit envoyé ses Ambassadeurs en France avec ceux de l'Archiduc son fils, pour traiter de la paix avec

1504.

(a) Brantôme dit qu'elle étoit fort prompte à la vengeance. Gié se retirant à sa maison du Verger, dont il venoit de faire achever le bâtiment; La pluye, dit-

il, m'a pris à bonne heure, pour me mettre à couvert en cette belle maison,

1504.

le Roi : mais n'apportant rien qui le pût satisfaire , il les congédia ; & aussi-tôt fit alliance avec l'Empereur & avec l'Archiduc.

Par ce traité il confirma le mariage de sa fille aînée, ou de la seconde, si l'aînée mouroit, avec le Prince Charles ; ce qu'il fit signer par François Duc de Valois son présomptif successeur à la Couronne, & autres Princes du sang, & Grands du Royaume. L'Empereur lui donnoit l'investiture de la Duché de Milan, pour lui & ses enfans, tant pour les mâles, s'il lui en venoit, que pour ses deux filles, (a) moyennant 120000. florins payables en deux termes de six mois, une paire d'éperons d'or tous les ans au jour de Noël, & une assistance de cinq cens lances quand l'Empereur voudroit aller prendre la Couronne Impériale à Rome.

Vers ces jours-là, Federic Roi de Naples mourut à Tours qui étoit son séjour ordinaire, bien détrompé des espérances frauduleuses que Ferdinand lui donnoit. Peu après sur la fin de l'année advint la mort de la Reine Isabelle femme de Ferdinand, grande & généreuse Princesse ; aussi les Espagnols l'élevent au-dessus de toutes les Héroïnes des siècles passés.

Sa mort changea tous les intérêts des Princes. La puissance de l'Archiduc étant augmentée du Royaume de Castille & de l'alliance du Roi d'Angleterre, dont le fils aîné Artur avoit épousé sa sœur Catherine, commença de donner de la crainte à Louis, de la hardiesse à Maximilian, & de la jalousie à Ferdinand même, qui voyoit bien que son gendre ne voudroit point lui laisser l'administration de la Castille, comme Isabelle l'avoit ordonné par son testament.

Par ces motifs le Roi & lui firent la

1505.
paix, & prirent des liaisons ensemble. Ferdinand épousa Germaine fille de Jean de Foix Vicomte de Narbonne & de Marie sœur du Roi, lequel lui donna sa part du Royaume de Naples en dot, à condition qu'il demeureroit tout à son mari, si elle mouroit la première, mais qu'il retourneroit au Roi si elle le survivoit, & qu'elle n'eût point d'enfans. Par le même traité les bannis de Naples, & les Gentilshommes de la faction Angevine furent remis dans leurs biens ; la Reine veuve de Federic sortit de France, & se retira auprès d'Alfonse Duc de Ferrare son parent.

Cette liaison du Roi avec Ferdinand n'empêcha pas que Philippe ne passât en Espagne avec sa femme. Les Castillans se rangerent aussi-tôt auprès de ce jeune Prince, beau, libéral, & qui avoit épousé leur Souveraine ; Ferdinand fut contraint de lui céder la place, & de sortir de Castille pour n'y rentrer jamais, tant que Philippe vivoit. Encore fut-il tout heureux qu'il lui laissât * le Royaume de Naples ; & il se hâta d'y passer, parce que Consalve avoit dessein de le mettre entre les mains de Philippe, ayant reconnu qu'il ne le pouvoit pas usurper pour lui-même, comme il l'eût bien désiré.

* Les Indes & Ed. de 1663.

1506.
Les grands Seigneurs de France & les plus notables personnages ayant considéré les inconvéniens que causeroit le mariage de la fille aînée du Roi avec Charles d'Autriche, s'assemblerent de leur propre mouvement, à ce qu'ils disoient, dans la ville de Tours où étoit le Roi, & le supplierent de la donner à François Duc de Valois son héritier présomptif. Il leur accorda aussitôt leur requête, & on fiança les deux parties le vingt-huitième de Mai (a), Nouvelle injure que Maximilian pût

(a) La seconde n'étoit pas encore née.

(b) Scissel dit dans son histoire que ce fut le 21. jour de l'Ascension.

1506.

bien ajouter dans son livre rouge, où il écrivoit toutes celles que les François lui avoient faites; semblable à ceux qui arrêtent assez de parties, & qui n'ont jamais de quoi les payer.

Le mois suivant il envoya sommer le Roi d'exécuter ce qu'il avoit promis par le traité, sçavoir le rétablissement des bannis de Milan, de lui payer les cinquante mille florins pour l'investiture, & de lui fournir les 500. lances pour l'accompagner en Italie, où il desiroit aller prendre la Couronne Impériale. Le Roi fatist à tout, horsmis au payement qui n'étoit pas échû : mais sous main il supportoit le Duc de Gueldres contre l'Archiduc, & faisoit prendre de la jalousie à Jules & aux Vénitiens contre l'Empereur; de sorte qu'ils le prient de ne point entrer en Italie avec une armée.

Lorsque Jules eut reconnu le génie & la conduite de ces Princes, il crut, comme il étoit présomptueux & superbe, être bien au-dessus d'eux tous en force d'esprit aussi-bien qu'en dignité; qu'ainsi il les pourroit mener à baguette, & à la fin, les détruisant l'un par l'autre, les chasser tous de l'Italie pour y dominer lui seul. Il est vrai aussi que de leur côté ils eurent assez de faiblesse pour croire qu'ils ne pouvoient rien sans lui; ainsi par leur timidité ils éleverent sa puissance.

Il fit bien valoir au Roi le pouvoir qu'il lui donna de disposer des bénéfices du Milanez, & de deux chapeaux de Cardinal, l'un pour le neveu du Cardinal d'Amboise, l'autre pour celui du Seigneur de la Tremouille; car il obtint pour cela que le Roi l'assistât de ses forces à lui recouvrer Boulogne sur Jean Bentivogle. Ce Seigneur se voyant attaqué par celui-même qui l'avoit toujours protégé, le pria au moins d'employer son intercession auprès de Jules, pour avoir seulement la liberté de sortir de la ville avec sa famille & ses meubles.

Tome III.

Jules ne témoigna point en sçavoir plus de gré aux François, au contraire * il les en méprisa davantage; bien qu'entre cette obligation il leur en eut d'ailleurs de très-grandes. Car sous le Pontificat d'Alexandre son ennemi capital, il avoit trouvé son refuge en France, & beaucoup d'affection auprès de Louis six ans durant, de sorte qu'ils alloient souvent ensemble à tous les divertissemens. Mais bien loin de se souvenir de tant de graces, * quand il avoit la tête échauffée de vin, il s'évaporoit en discours injurieux contre le Roi & la France. Aussi le Roi & les gens de la Cour ne manquoient pas de lui rendre son change par des traits d'autant plus picquans qu'ils étoient ingénieux, & qui laissent des pointes très-sensibles dans cette ame hautaine & implacable.

La première occasion importante où on reconnut manifestement sa haine, ce fut dans l'affaire de Gênes. Ses Emissaires y travaillèrent si bien, qu'une émotion qui étoit arrivée entre les Nobles & le peuple pour leurs différends, se changea en une révolte contre le Roi. Le peuple étant fort mutin, y étant en perpétuelle discorde avec les Nobles très-insolens, élut huit Tribuns, lesquels se saisirent des places que tenoit Louis de Fiesque le long de la rivière, & bien loin de les rendre comme le Roi l'ordonna, ils assiègerent Monaco. Tellement que Ravestein ne se sentant pas en sûreté à Gênes, en sortit; & alors ils élurent un Duc, qui étoit un simple Teinturier nommé Paul de Nove.

Le Pape n'avoit oublié aucunes pratiques pour exciter cette rébellion; l'Empereur de son côté avoit soufflé le feu tant qu'il avoit pû; & toutefois l'un & l'autre laissèrent ces malheureux dans le péril où ils les avoient poussés & ne leur donnerent ni conseil, ni secours. Ils avoient fait un fort pour

1506.
* Il méprisa
le Roi & la
nation.
Ed. de 1668.

* Ce bon.
Prélat. Ed. de
1668.

1507.

1507.]

défendre le passage des montagnes qui enferment leur ville, & s'étoient postés là-auprès avec toute leur milice. Le Roi s'y étant présenté avec 20000. combattans, l'emporta dès le premier jour, & poussa leurs troupes à vau-de-route; ce qui les étonna si fort, qu'ils lui apportèrent les clefs de leur Ville sans aucune composition.

Deux jours après, qui fut le vingt-neuvième d'Avril, il y entra en armes ayant la cuirasse sur le dos, l'épée nue à la main, tout le peuple criant miséricorde, & les femmes & les enfans vêtus de blanc, se prosternant à ses pieds. Leur crime fut expié seulement par le sang de Demetrio Justiniani & de Paul de Nove, & par une amende de 300000. ducats, qu'on employa à bâtir des Châteaux pour les brider. La miséricorde du bon Roi pardonna à tous les autres, & leur fit connoître la vérité de la devise qu'il avoit portée le jour de son entrée sur sa cotte d'armes. C'étoit un Roi des Abeilles environné de son Essain, avec ces belles paroles : * *Non utitur aculeo Rex cui paremus.*

Il lui eût été facile avec une armée victorieuse, & dans l'étonnement où se trouva toute l'Italie d'y faire de grands progrès de quel côté il eût voulu : mais il appréhendoit si fort de fâcher le Pape, & d'attirer dans le Milanez un débordement de toute l'Allemagne, fort irritée contre lui par les harangues que Maximilian avoit faites dans la Diète, que pour leur ôter tout soupçon à l'un & l'autre qu'il eût dessein de rien entreprendre, il congédia ses troupes. Il fût même revenu tout à l'heure en France, n'eût été qu'il attendoit le Roi Ferdinand qui désiroit conférer avec lui.

L'Archiduc Philippe étoit mort le vingt-cinquième de Septembre de l'année précédente, âgé seulement de vingt-huit ans. Par son testament il fit un

trait de grande politique; il laissa Charles son fils aîné sous la protection du Roi Louis; & le pria d'en prendre la tutelle. Louis l'accepta généreusement, donna Philippe de Crouy-Chevres, Seigneur très-sage pour Gouverneur à ce pupille; & eut tant de soin de son éducation, qu'il le rendit beaucoup plus habile qu'il ne falloit pour le bien de la France.

Jeanne de Castille, femme de Philippe, qui auparavant avoit déjà l'esprit un peu blessé, fut si touchée de sa mort qu'elle le perdit tout-à-fait. Etant donc devenue incapable de gouverner, Ferdinand partit de Naples, dont il étoit allé prendre possession, pour venir administrer les Royaumes de son petit-fils. Le Roi seul pouvoit lui faire obstacle; ce fut pourquoi il voulut en passant s'aboucher avec lui à Savonne. Tous deux se traitèrent avec toutes sortes d'honneurs, & de marques d'affection réciproque. Le Roi Louis alla le premier visiter Ferdinand dans sa galère; Ferdinand vint le voir dans son logis; se mettant ainsi au pouvoir l'un de l'autre sans aucune précaution. Ils jurèrent sur le plus saint des Sacremens de garder la paix; mais l'événement fit voir que du côté de Ferdinand ce n'étoit que feintes. Lorsque sa régence eut été bien reconnue en Castille, il n'eut plus besoin de l'amitié de Louis, ni aucune crainte de sa puissance.

Les Princes Allemans s'étoient fort échauffés dans la Diète de Constance contre le Roi: on leur avoit fait croire qu'il les méprisoit, & que l'armée qu'il avoit fait passer les monts pour châtier les Gênois, devoit envahir toute l'Italie. Dans cette croyance ils avoient promis à l'Empereur de mettre sur pied une puissante armée; mais lorsqu'ils eurent appris que le Roi avoit licentié la sienne, ils se refroidirent tout d'un coup, & refusèrent de fournir les forces qu'ils lui avoient promises.

* Notre Roi ne se sert point d'aiguillon.

1507.]

1508.

Au bruit qui courut de ce grand apprêt de guerre, le Roi, le Pape, les Suisses, quoique d'ailleurs ennemis entr'eux, se réunirent promptement pour empêcher que l'Empereur ne descendît en Italie. Et en effet comme il voulut passer par la vallée de Trente avec cinq à six mille hommes seulement, appareil bien petit pour tant de bruit qu'il avoit fait, les Vénitiens lui fermèrent le passage. Il en demeura fort outré, & plus encore de ce que Barthelemi d'Alviane leur Général ayant défait quelques-unes de ses troupes, fut reçu en triomphe dans leur Ville.

C'étoit assez pour eux d'avoir arrêté son armée : après cela ils lui accordèrent une trêve pour un an. Le Roi se tint extrêmement offensé de ce qu'ils l'avoient faite sans sa participation, & qu'ils en avoient exclus le Duc de Gueldres : & cette offense fit le comble de quinze ou vingt autres qu'il en avoit déjà reçues. Le Pape, l'Empereur & Ferdinand ne les haïssoient pas moins pour différentes causes, & particulièrement parce qu'ils avoient empiété des terres sur chacun d'eux : mais il étoit fort difficile de faire entrer tous ces Princes qui avoient tant de différens intérêts, dans une même ligue.

Véritablement il ne paroïssoit ni sûreté ni avantage pour le Roi Louis de s'associer ni avec Ferdinand, ni avec Maximilian qui avoient toujours été ses ennemis, & ne pouvoient jamais cesser de l'être; ni avec le Pape, qui haïssoit à mort la Nation Françoisé, & qui d'ailleurs s'étoit mis dans la tête de dominer en Italie. Il n'y avoit d'amitié ni de confédération qui fût sûre pour lui que celle des Vénitiens; & c'étoient les seuls qui le voulussent souffrir en ce pays-là, pourvû qu'il n'entreprît rien sur eux, & qu'il les laissât jouir de leurs

usurpations. Néanmoins quand il mit l'affaire en délibération dans son Conseil, sans l'avis duquel il ne résolvoit jamais rien, tous ceux qui s'y trouverent formant leurs opinions plutôt sur la haine qu'il avoit déclarée contre les Vénitiens, (a) que sur les raisons de la bonne politique, comme ils l'eussent dû, furent d'avis contraire. Il n'y eut qu'Etienne Poncher, Evêque de Paris, qui ne pouvant ployer sa fidélité à cette infidelle complaisance, opina fortement que la France ne pouvoit point avoir de meilleurs confédérés en Italie que les Vénitiens, & que la société de tous les autres étoit ruineuse. La pluralité des voix, & la passion du Roi, qui eût été fort juste en un particulier, lui firent commettre cette faute de s'unir avec ses plus mortels ennemis, pour la ruine des Vénitiens, par le Traité de Cambray.

Dans cette Ville-là, sous couleur d'accommoder les différends d'entre Charles petit-fils de l'Empereur, & le Duc de Gueldres, s'assemblerent premièrement Marguerite Duchesse veuve de Savoye, & sœur du défunt Archiduc; & le Cardinal d'Amboise : puis arriva l'Ambassadeur d'Espagne comme Médiateur, auquel les deux autres ne communiquèrent pourtant point le dernier secret qu'ils ne fussent d'accord de tout entr'eux, parce qu'ils se désioient de Ferdinand. „ Ils conclu-
 „ rent donc qu'ils leur feroient la guer-
 „ re inséparablement, pour recouvrer
 „ les terres qu'ils leur détenoient : que
 „ le Pape les admonesteroit, sous peine
 „ d'excommunication, de les rendre;
 „ & que l'Empereur donneroit au Roi
 „ l'investiture du Duché de Milan pure
 „ & simple pour lui, pour François Duc
 „ de Valois, & pour tous leurs des-
 „ cendants.

1508.

(a) Un Prince qui veut avoir des avis sinceres doit fort cacher son sentiment; car dès qu'on le devine on ne lui donne point de conseils qui soient contraires. *Ed. de 1668.*

1508.

L'Ambassadeur d'Espagne ne voulut point signer qu'après un nouvel ordre de son Maître; ni le Pape non plus, qu'après que les Vénitiens eurent refusé (tant la bonne fortune les avoit aveuglés) de lui rendre Faenze & Rimini; pour lesquelles il leur eût délaissé tout le reste.

1509.

Il ne parut rien de tout le Traité que la confirmation de la paix entre les Princes; & cette ligue fut tenue si secrète, que les Vénitiens en eurent plutôt la connoissance par les effets que par les avis. Ces gens, auparavant si fiers & si fanfarons, furent bien étonnés quand ils virent en même-tems le Roi de-là les monts avec quarante mille combattans leur commencer la guerre, & le Pape les foudroyer de ses excommunications, qui font grande impression sur les peuples, quand elles sont fortifiées par la terreur des armes.

Le Roi ayant passé la riviere d'Adde, poursuivit de si près leur armée, qu'il la combattit le quatorzième jour de Mai, & gagna cette mémorable journée de la Giera-d'Adde, près du village d'Aignadel, à quatre mille de Caravaz. Toute leur infanterie y demeura; & leur Général Alviane y ayant perdu un œil, fut fait prisonnier.

En quinze jours de tems le Roi, presque sans coup ferir, conquit toutes les places du Milanez qu'ils lui détenoient. Il eut bien pû prendre encore Vicence, Padoue, Veronne, Trevis, & toutes celles qui appartenoient à l'Empire où à la Maison d'Autriche, s'il eût eu moins de justice que d'ambition. Il renvoya les Députés de toutes ces Villes, qui lui apportoient les clefs, à l'Empereur, qui les reçût sous son obéissance, & y mit quelques garnisons.

Le Pape avoit fait entrer une armée de dix à douze mille hommes dans la Romagne; elle étoit commandée par le Cardinal de Pavie, par François-Ma-

rie de la Rovere, fils du frere de sa Sainteté, & par le Duc de Ferrare, celui-ci ayant le titre de Gonfalonnier de l'Eglise, & l'autre de Duc d'Urbain par l'adoption de Guidobalde de Montfeltre, frere de sa mere. Le Roi Ferdinand n'avoit qu'une petite armée navale dans le Golfe, & s'attendoit à profiter, comme il fit, du travail & de la dépense des François.

Or la seule perte de la bataille d'Aignadel mit la Seigneurie de Venise dans une telle consternation, que désespérant de pouvoir rien garder dans la terre ferme, elle résolut de se resserrer dans les Isles de son Golfe; & dans ce désespoir elle commanda aux Gouverneurs des places lesquelles avoient été au Pape ou à Ferdinand, de leur ouvrir les portes; & rappella ses Magistrats de Veronne, Padoue, Vicence, & autres où l'Empereur avoit prétention. Voilà comme ces trois Potentats, par la valeur des François plutôt que par leurs forces, recouvrèrent tout ce qui avoit été empiété sur eux: & comme l'ambition des Venitiens, pour n'avoir point eu de bornes, vit retrecir en moins de rien celles de leur Seigneurie jusqu'au bord de leur carnal. J'ai lû même dans des mémoires de ces tems-là, que le Roi s'en étant approché, fit tirer quelques volées de canon à coup perdu contre la ville de Venise.

Quoi qu'il en soit, croyant avoir tout fait, il se retira à Milan, & envoya le Cardinal d'Amboise vers l'Empereur, lequel s'étant fait long-tems attendre, & ayant consumé en dépenses superflues tout l'argent qu'il avoit tiré de ses terres héréditaires, & des peuples des Pays-Bas, s'étoit à grand peine avancé jusques-là, à l'instance sollicitation du Pape, qui le desiroit en Italie pour y contrebalancer la puissance du Roi. Le Cardinal lui assigna un jour auquel il se devoit trouver à Guardé, qui est aux confins de la vallée

1509.

1509.

de Trente & du Milanez, pour s'aboucher avec le Roi : mais comme sur ces entrefaites les habitans de Trevis avoient refusé les portes au Gouverneur qu'il y envoyoit, & arboré l'étendard de Venise ; il prit son excuse sur ce nouvel incident, de ne point aller à ce rendez-vous.

La résistance de Trévis fit connoître aux Venitiens qu'ils avoient eu trop hâte d'abandonner ce qu'ils possédoient en terre ferme. Ce petit bonheur arrêta leur épouvante ; la lenteur de Maximilian leur donna tems de respirer, & le courage leur revint quand, à force de supplications les plus basses qu'on se puisse imaginer, ils eurent fléchi le Pape à écouter leurs Ambassadeurs, quelque instance que ceux de l'Empereur & du Roi fissent au contraire. Mais rien ne fut si favorable au rétablissement de leurs affaires, & à la ruine de l'Empereur, que le départ du Roi, qui néanmoins promit de l'assister de cinq cens hommes d'armes. Car tandis qu'il ne mettoit aucun ordre à conserver ses places ni en gagnant l'affection des peuples, ni en les contenant par de fortes garnisons, les Venitiens, moitié par force, moitié par surprise, recouvrèrent la très-importante ville de Padoue ; ce qui arriva environ le tems que le Roi repassoit en France.

Ce Prince, qui n'avoit que de vastes desseins, avoit projeté d'assiéger Venise, & d'écraser cette République par la tête : mais ce n'étoit pas l'intention du Pape ni du Roi ; & pour avoir trop tardé il ne pouvoit plus le faire, parce que le Roi & Ferdinand avoient retiré leurs armées navales. D'ailleurs il y alloit de son honneur de reprendre Padoue ; & les Confédérés, mais particulièrement les François, l'assisterent dans cette entreprise, suivant le Traité de Cambray.

(a) Ce Prélat étoit né à Sion dans le Vallais d'une famille obscure : mais il avoit un esprit grand & élevé,

1509.

Il y mit le siège avec un armée de 36000. hommes de pied, 1800. hommes d'armes, & mille chevaux légers : mais il y avoit dedans 12000. hommes de pied, 2000. chevaux, & 200. Volontaires fils de Nobles Venitiens, tous résolus de s'enfvelir dans une ville, dont la conservation ou la perte décidoit du fort de leur République. Aussi se défendirent-ils si bravement, que l'Empereur décampa de là le dix-septième jour du siège ; & ayant congédié presque toutes ses troupes, se retira bien en colere contre ses Confédérés, mais sans raison.

Il se cimenta néanmoins une plus étroite alliance entre le Roi & lui, parce qu'il avoit besoin de son assistance pour avoir raison de Ferdinand qui retenoit tout le profit de l'administration des Royaumes d'Espagne. Ils se remirent tous deux de ce différend au Conseil de France, lequel ordonna que Ferdinand, en cas qu'il n'eût point d'enfans, auroit l'administration de la Castille ; mais qu'il fourniroit tous les ans 50000. ducats à l'Empereur, & autant pour l'entretien du pupile.

Cependant le Pape Jules se reconcilia avec les Venitiens, nonobstant les remontrances du Roi & de l'Empereur ; & leva l'excommunication, après leur avoir imposé telles conditions qu'il lui plût. De jour en jour il s'aliénoit plus fort du Roi, & formoit à toute heure des plaintes contre lui pour des choses de néant, & le plus souvent sans justice. Au contraire le Roi recherchoit tous les moyens de lui regagner l'esprit ; mais ses soins & ses bons offices furent inutiles pour cela. Jules lui suscitoit des ennemis de tous côtés : en même-tems il sollicitoit les Suisses contre lui, par le moyen de Matthieu Schiner Evêque de Sion, (a) dont les ha-

1510.

& il s'est distingué dans la paix & dans la guerre. *Gallia Christiana.*

1510.

rangues véhémentes émouvoient & agitoient ce peuple sauvage, comme le vent fait les flots. Il animoit aussi le jeune Roi d'Angleterre Henri VIII. qui desiroit fort signaler son nom & son avènement à la Couronne par quelque glorieuse entreprise. A quoi il étoit encore poussé par Ferdinand son beau-pere, qui desiroit embarrasser le Roi, de peur qu'il ne lui arracha le Royaume de Naples. Le pere du Roi Henri étoit mort l'année d'au paravant, le 21. d'Avril.

Un petit sujet d'intérêt acheva de mettre Jules aux champs. Alfonse Duc de Ferrare avoit des Salines à Comachio; & le Pape possédoit celles de Cervia : ce dernier avoit accoutumé de débiter son sel dans la Lombardie : mais Alfonse avoit traité avec le Roi de l'en fournir à beaucoup meilleur marché. Or Augustin Chisi, Fermier des Salines du Pape, s'en étant plaint à son maître, il commanda au Duc de rompre les pactes faits avec le Roi, & sur son refus il lui commença la guerre, à dessein, comme il parut depuis, d'y embarrasser le Roi, & d'avoir sujet de le quereller.

De leur côté les Suisses lui cherchoient noise : ils lui demanderent de vieilles dettes, & vouloient qu'il rehaussât leurs pensions de 20000. livres par an. Elles n'avoient été que de pareille somme en tout du tems de Louis XI. & alors elles étoient montées jusqu'à 60000. livres. L'augmentation dont ils faisoient instance, étoit peu considérable, eu égard au danger où ils pouvoient mettre le Milanez : mais ils y procédoient d'une maniere si superbe & si choquante, que le Roi se crut obligé par honneur de les en refuser. Il voulut même leur faire voir qu'il pouvoit bien se passer d'eux, ayant attiré à son service les Vallées de Sion & les Ligués Grises. Ils furent si offensés de ce mépris, qu'ils se dévouerent entierement au Pape,

sous ce beau titre de *Défenseurs du Saint Siège*, à mille florins * de pension pour chaque Canton.

Le Seigneur de Chaumont Gouverneur du Milanez, étant allé au secours du Ferrarois, chassa les Venitiens de son pays, où ils étoient entrés à l'instigation de Jules; & par la prise de plusieurs places, les remit dans leur premiere épouvante.

Là-dessus, le vingt-cinquième de Mai mourut à Lyon Georges d'Amboise; le sage Pilote de la France, Ministre sans avarice & sans orgueil, Cardinal avec un seul bénéfice, qui n'ayant point eu en vûe d'autre richesse que celle du public, s'est amassé un trésor de bénédictions dans toute la posterité. Tout le monde le pleura, Jules seul en eut de la joie; parce qu'étant monté, comme il avoit fait, dans le Saint Siège par des voyes peu canoniques, il appréhendoit que si le Roi devenoit le plus fort en Italie, ce Cardinal ne lui fit faire son procès, & qu'on ne le dégradât.

Il sembloit que sa haine n'étant plus enflammée par cet objet, devoit s'apaiser, mais tout au contraire, n'étant plus retenue par la crainte qu'il lui donnoit, elle éclata avec toute sa violence, & néanmoins sans effet pour cette heure-là. Car son armée s'étant par deux fois approchée de Gènes, ne la scût faire remuer, parce qu'on avoit jetté du renfort dedans; & Chaumont boucha si bien les passages du Milanez aux Suisses, qu'ayant tenté en vain de passer par divers endroits, ils s'en retournerent chez eux.

Le Roi connoissant que malgré lui il auroit enfin la guerre avec Jules, convoqua sur la fin de Septembre une assemblée de l'Eglise Gallicane à Tours, pour sçavoir ce que la conscience lui permettoit en cette rencontre. L'assemblée ayant écouté huit questions qu'il lui fit proposer, répondit en substance; „ que ses armes étoient justes; que col-

1510.

* Ils en avoient cinq mille du Roi.

1511.

1511.

„ les du Pape ne l'étoient pas; & qu'ain-
 „ si il pouvoit aller jusqu'à l'offensive
 „ pour se défendre. „ Après cet avis, il
 fit des inhibitions à ses sujets, de se pour-
 voir en Cour de Rome pour les Béné-
 fices, & d'y porter aucun argent du
 Royaume.

De tous les Potentats de l'Italie, il
 n'y avoit que le Duc de Ferrare, les
 Florentins, & les Bentivogles dépossédés
 de Boulogne, qui rinsent son parti: les
 Venitiens étoient ouvertement ligués
 avec le Pape, qui plus d'un an aupa-
 ravant avoit renoncé à la ligue de Cam-
 bray. Le Roi Ferdinand s'en étoit aussi
 détaché, ayant reçu du Pape l'investi-
 ture du Royaume de Naples pour une
 Haquenée blanche, sans payer les qua-
 rante mille ducats, comme ses préde-
 cesseurs l'avoient accoutumé. Il ne se
 déclara pourtant pas si-tôt: mais faisant
 le médiateur entre les uns & les autres,
 il feignoit d'appaiser le Pape pour l'ani-
 mer davantage, tiroit les secrets du Roi
 & de l'Empereur, & les amusoit de di-
 verses propositions.

L'Empereur étoit le seul allié confi-
 dérable qui restât au Roi; mais com-
 me il étoit toujours indigent, * & qu'il
 traînoit ses affaires de Diète en Diète,
 dans lesquelles les intrigues du Pape
 rompoient facilement ses desseins,
 particulièrement quand il étoit ques-
 tion d'avoir de l'argent: il n'avoit rien
 du tout avancé contre les Venitiens. Et
 néanmoins comme il s'opiniâtroit à les
 réduire à la raison, malgré toutes les
 intercessions du Pape, il étoit obligé de
 demeurer étroitement uni avec le Roi.
 Lequel de son côté flatant son ambi-
 tion, offroit de l'aider de toutes ses for-
 ces pour remettre sous ses loix la ville
 de Rome & toute l'Italie, horsmis le
 Milanez, le Duché de Ferrare, les Sei-
 gneuries de Gênes & de Florence, &
 le Royaume de Naples. Ainsi l'un &
 l'autre, afin de dompter l'orgueil de
 Jules, convinrent entr'eux d'assembler

* Par ses dé-
 pensées conti-
 nuelles.
 Ed. de 1668.

un Concile général pour la réformation
 de l'Eglise, tant en son chef qu'en ses
 membres.

1510.

*Il courut cette année par la France une
 maladie épidémique, que l'on nomma la
 coqueluche, pour ce qu'elle affubloit la tête
 d'une douleur fort pesante. Elle cau-
 soit aussi une grande douleur à l'estomac,
 aux reins & aux gras des jambes, avec
 une fièvre chaude, accompagnée de fâ-
 cheux délires, & d'un dégoût de toutes les
 viandes. Peu de gens en furent exempts,
 & grand nombre en mourut.*

Tout le mal des affaires du Roi, étoit
 ce foible qu'il avoit d'épargner Jules,
 & de ne le pas pousser à bout, com-
 me il fut en son pouvoir plus de deux
 ans. Il avoit défendu à Chaumont d'at-
 taquer les terres de l'Eglise: cela n'em-
 pêcha pas que Jules n'excommuniât ce
 Général, & le Duc de Ferrare pareille-
 ment.

1510.
& 1513.

Peu de jours après, Chaumont eut
 une belle occasion de le prendre dans
 Boulogne, où il s'étoit témérairement
 engagé: mais au lieu d'assiéger chaude-
 ment la ville, il se laissa amuser trois
 jours durant par des propositions d'ac-
 commodement; cependant il arriva des
 troupes de Venitiens & de Turcs, qui
 tirèrent Jules du péril.

Lorsque les siennes furent toutes as-
 semblées, il commanda à ses Généraux
 d'assiéger Ferrare, & pour en faciliter
 la prise, d'attaquer auparavant la petite
 ville de Mirande, appartenante aux en-
 fans de Jean Pic, qui ne l'avoient nul-
 lement offensé. Ce siège n'allant pas as-
 sez vite à sa fantaisie, il s'y rendit lui-
 même malgré les neiges & les glaces,
 sans avoir égard ni à son âge de 70.
 ans, ni à la dignité de la Sacrée Thia-
 re. Il hâtoit les travaux, il ordonnoit
 les batteries, il pouffoit les soldats,
 tantôt par menaces, tantôt par caresses;
 & la ville ayant été prise à composition
 le 19. de Mars, il se fit porter dedans
 par la brèche.

1511.

La réputation du Roi étant fort abaiffée en Italie par la prise de la Mirande, il envoya de nouvelles troupes & des ordres à Chaumont, de ne plus épargner Jules. Chaumont le talonna donc de forte qu'il le contraignit de se retirer à Boulogne, & de-là à Ravenne. Mais là-dessus ce bon Seigneur vint à mourir à Corregge; & dans la foiblesse que sa maladie lui causa, il fut tellement touché de scrupule, qu'il envoya demander absolution au Pape. Le commandement de l'armée demeura à Trivulce, à cause de sa charge de Maréchal, & le Roi le lui confirma en attendant qu'il y envoyât Gaston de Foix, fils de sa sœur, qui n'étoit encore âgé que de vingt ans.

Le Roi Ferdinand étoit pressé de tous les deux côtés de se déclarer: il avoit de la répugnance d'armer contre l'Empereur, qui étoit ayeul de son petit-fils; l'insolence de Jules le choquoit; la puissance du Roi lui étoit toujours formidable; & quelque dût être l'événement de cette guerre, il appréhendoit presqu'également les uns & les autres. Ainsi il trouva à propos de s'entremettre d'accommodement, & obligea tous les trois Potentats d'envoyer des Ambassadeurs à Mantoue pour en chercher les moyens.

Etienne Poncher Evêque de Paris, Prélat de rare prudence & de grande doctrine, s'y trouva de la part du Roi; Matthieu Lang, Evêque de Curs, de celle de l'Empereur. Il y fut proposé quantité de choses: l'Ambassadeur de France se relâchoit en plusieurs points: mais plus il s'approchoit de la raison, plus les autres s'en reculoient.

Cependant le Pape pria l'Evêque de Curs de le venir trouver à Ravenne:

il croyoit le gagner à force de promesses & par l'éclat d'un chapeau de Cardinal, lequel il avoit nouvellement communiqué à huit autres Prélats fort considérables en doctrine ou en crédit, du nombre desquels étoit Matthieu Schinner, Evêque de Sion (a) pour s'appuyer de leurs suffrages contre le Concile, dont il étoit menacé. Mais l'Evêque qui estimoit plus la dignité de son caractère, que la Pourpre Romaine, ne tint compte de ses offres, & le traita avec une hauteur inouïe. Car il l'obligea de venir au-devant de lui jusqu'à Boulogne, s'assit sur un siège pareil, & ne voulut conférer qu'avec lui-même, laissant à ses Gentilshommes le soin de traiter avec les Cardinaux que le Pape envoyoit. Du reste il tint ferme pour les intérêts de l'Empereur, & pour ceux du Roi, & s'en retourna sans rien faire.

Trivulce recommença donc la guerre, & prit Concorde. Comme il approchoit de Boulogne avec les Bentivogles, le Pape se retira à Ravenne, & laissa la garde de Boulogne au Cardinal de Pavie * son mignon, & à François Marie Duc d'Urbain, fils de son frere. Ses troupes étoient dedans, & celles des Venitiens aux environs: mais elles ne purent arrêter la légèreté des Boulonnois, ni l'impétuosité des François. Sur son retour il reçut trois mortels déplaisirs; l'un fut la nouvelle que les Boulonnois avoient chassé ses gens; l'autre que son armée étoit toute dissipée; le troisième, que le Duc d'Urbain, son neveu, poignarda presqu'à sa vue dans Ravenne le Cardinal de Pavie, pour quelque inimitié qui étoit entr'eux. Et pour comble de douleurs, il voyoit dans les villes par où il passoit, les

1511.

* Francesco Alidosi.

(a) Le Pape, dit Guichardin, le regardoit comme un homme d'autant plus important, qu'il avoit l'affection des Suisses, qu'il pouvoit tourner comme il vouloit. En le nommant Cardinal, il comptoit faire aussi

plus d'impression sur l'Evêque de Curs, & se rendre ce Prélat plus facile dans l'espérance de parvenir à la même dignité.

1511. affiches de l'indiction du Concile général à Pise pour le premier jour de Septembre.

Elle étoit dattée du seizième jour de Mai, faite à la réquisition des Procureurs du Roi & de l'Empereur, en exécution du Decret du Concile de Constance, & au nom de neuf Cardinaux, dont trois l'avoient signée; sçavoir, Sainte Croix, Cosence & Saint-Malo; c'étoit Bernard de Carvajal, François Borgia, & Guillaume Briçonnet, qui se trouverent pour lors à Milan. L'Empereur & le Roi approuverent cette indiction par leurs Lettres Patentes du mois de Juillet ensuivant.

Dans cette consternation, ne voyant pas même de sûreté pour lui à Rome, si l'armée du Roi victorieuse l'y poursuivoit, il rechercha les voyes d'accommodement; mais dès qu'il sçut que le Roi fatigué des scrupules importuns de la Reine sa femme, avoit mandé à Trivulce de ne point attenter sur les terres de l'Eglise, il se montra plus dur & plus implacable que jamais.

Ainsi par ses Bulles du dix-septième de Juillet, il assigna un Concile à Rome dans le Palais de Latran pour le dix-neuvième d'Avril ensuivant, déclara nulle la convocation de celui de Pise, & cita les trois Cardinaux à comparoître devant lui dans soixante-cinq jours, à faute de quoi ils seroient dégradés de leur dignité, & privés de tous leurs Bénéfices.

La négligence du Roi, & les chimeriques irrésolutions de l'Empereur lui haussioient le courage. Car l'Empereur toujours lent & irrésolu, n'ayant pas d'abord pressé l'affaire comme il falloit, n'eut pas le crédit d'envoyer ses Prélats à Pise; le Roi traitant une chose serieuse comme un jeu, n'y fit aller que seize Evêques de France & du Milanez, avec quelques Abbés, Docteurs, & Procureurs des Universités; & le Concile ne s'ouvrit que le vingt-neuf d'Oc-

Tome III.

tobre, parce qu'on eut peine d'en obtenir la permission des Florentins, sous la Seigneurie desquels étoit la ville de Pise, car ils l'avoient enfin réduite par force deux ans auparavant. Le Cardinal de Sainte-Croix en étoit le Président, Odet de Foix Lautrec, le Gardien, & Philippe Dece excellent Jurisconsulte, l'Avocat.

Les Pisans eurent peu de respect pour cette Assemblée; & le peuple, soit de lui-même, ou par la secrette fascination des Emisaires de Jules, ou des Florentins mêmes qui appréhendoient ses furieux ressentimens, faisoit souvent querelle aux soldats François. Les Peres en prirent tellement l'épouvante, que dès la troisième Session ils se transférèrent à Milan, où ils ne furent pas mieux reçus, ni plus long-tems en repos.

Jules se tenoit fort de l'assistance de Ferdinand & des Venitiens; le vingtième d'Octobre il conclut avec eux la Ligue qu'ils nommerent *Sainte*, pour la concorde de l'Eglise, disoient-ils, l'anéantissement du Concile de Pise, le recouvrement des terres du Saint Siège, l'expulsion hors d'Italie de tous ceux qui voudroient empêcher l'exécution de ces choses.

Au mois de Janvier de l'an 1512. l'armée de cette Ligue, commandée par Raimond de Cardonne, Viceroi de Naples, assiégea Boulogne, & les Bourgeois de Bresse introduisirent les Venitiens dans leur ville, où ils mirent quinze cens chevaux, & huit mille hommes de pied en garnison, qui assiègerent le Château. Mais voici que le jeune Gaston de Foix, Général des armées du Roi de-là les Monts, plus prompt & plus terrible que la foudre, les renversa avec tous leurs desseins. Car le dixième jour du siège, pendant qu'il tomboit de la neige si épais qu'elle empêchoit la vûe, il entra dans Boulogne, au grand étonnement de ces vieux Capitaines, qui leverent le siège tout couverts de honte,

I

1512.

De-là marchant vers Bresse avec six mille hommes choisis, il défit en chemin Jean Paul Baillon, qui commandoit une partie de l'armée Venitienne. Puis entrant dans la ville par le Château, il força les retranchemens dont elle s'étoit réparée, joncha les rues de huit mille morts, & en chassa le reste des troupes Venitiennes. Ces trois grands exploits faits en moins de quinze jours, éleverent ce Prince au-dessus de tous les Capitaines de son tems.

Nonobstant tous ces avantages, la Ligue Pontificale se renforçoit tous les jours de quelque tête. Les Florentins renoncèrent à l'amitié du Roi; on entendoit le bruit d'une prochaine irruption des Suisses; & les Anglois étoient sur le point de rompre avec la France. Car Jules les avoit enyvrés de la vaine gloire de défendre le Saint Siège, & du fumet des vins délicieux de toutes sortes, dont il leur avoit envoyé un grand navire tout chargé, avec des jambons, des saucissons & des épiceries, pour les leur faire trouver meilleurs.

Or le Roi, afin de n'avoir pas tant d'ennemis à la fois, manda à Gaston de donner bataille à l'armée de la Ligue durant le torrent de son bonheur. Les ennemis eux-mêmes la lui présentèrent, s'étant approchés de Ravenne pour lui faire lever le siège qu'il y avoit mis exprès. Elle se donna donc le propre jour de Pâques onzième d'Avril. Les forces étoient égales; le choc fut très-sanglant: à la fin des Chefs de la Ligue, les uns s'étant mis en fuite, les autres ayant été pris, la victoire tourna du côté de Gaston. Mais comme il poursuivit trop ardemment un gros de quatre mille Espagnols, qui faisoit retraite en bon ordre par le chemin d'en-

tre la levée & la riviere de Ronque, il fut enveloppé; & se défendant comme un Achille, tué de vingt-deux coups de piques & d'épées. (a) Son cousin Odet de Foix Lautrec, y reçut aussi de grièves blessures.

Ce gros d'Espagnols ne fut point poursuivi, tout le reste fut taillé en pièces ou fait prisonnier, Ravenne ensuite saccagée, & quelques villes voisines remises entre les mains du Cardinal Sanseverin, Légat du Concile de Pise, comme aussi le Cardinal Julian de Medicis, Légat du Pape, Ferrand d'Availos, Marquis de Pescaire, & Pierre de Navarre, qui tous avoient été pris à la bataille.

On pensoit après cela, voir une révolution universelle dans l'Italie, en faveur de la France. En effet, l'épouvante fut si grande à Rome, que les Cardinaux en corps, furent supplier le Pape de faire la paix avec le Roi. Mais Ferdinand & les Venitiens lui ayant un peu remis le cœur, il eut recours à ses artifices ordinaires: c'étoit d'amuser le Roi par des propositions d'accommodement, & de faire agir la Reine, qui par des motifs de conscience, par des caresses, des intrigues, des importunités, le défarmoit souvent & le ralentissoit.

Avec cela, le trouble d'esprit que lui causa la mort de son neveu, la méfintelligence qui se mit entre le Cardinal Sanseverin, qui étoit Légat, & la Palice qui avoit le titre de Général; le peu d'obéissance que les autres Capitaines François rendoient à ce dernier, ne rendirent pas seulement cette victoire inutile, mais causerent la perte du Duché de Milan. Le ménage que fit hors de propos le Trésorier qui payoit l'armée, contribua beaucoup à ce mal-

(a) Il fut enterré dans le Dôme de Milan, & honoré d'un magnifique tombeau qui fut abbatu par le Cardinal Matthieu Lang, après la sortie des François d'Italie.

1512.

1512.

heur. Car il fit licentier une bonne partie des troupes, & la Palice ne laissa à Sanseverin que six mille hommes de pied & mille chevaux, & emmena le reste dans le Milanez. Là s'étant campé à Pontevique, lieu propre pour secourir Milan, Cremona, Bresse & Bergame, quatre mille Lansquenets qui faisoient les deux tiers de son Infanterie, & avoient été levés sur les terres de la Maison d'Autriche, furent rappelés par l'Empereur Maximilian sur le point que les Suisses entroient dans le pays.

En peu de mots, les François étant réduits à trois ou quatre mille hommes, abandonnerent tout-à-fait le Milanez; Maximilian Sforce, fut rétabli en cette Duché par les Suisses, qui s'en déclarerent les protecteurs; la Cité de Gênes se révolta, & créa un Duc qui étoit Jean Fregose. Presqu'au même tems, le Roi d'Angleterre envoya un Héraut déclarer la guerre au Roi Louis; & l'Empereur qui avoit tant de fois protesté de ne se point séparer de lui, l'abandonna, & fit une nouvelle alliance avec Jules.

Dans la déroute des François, le Concile de Pise, qui s'étoit retiré à Milan, se sauva à Lyon. Durant le tems qu'il avoit été à Milan, il avoit tenu cinq séances, dans lesquelles les Peres ayant plusieurs fois sommé Jules de nommer un lieu libre pour le Concile, & de s'y trouver en personne pour se justifier, l'avoient déclaré suspens de l'administration du Pontificat, & fait défense de lui obéir.

Le Concile de Lattan, beaucoup plus nombreux & plus autorisé, tonnoit avec bien plus de force, particulièrement depuis que l'Empereur l'eut reconnu. Dans sa troisième Session qui se tint un Vendredi seizième de Novembre, fut lûe une Bulle qui condamnoit l'assemblée de Pise, ses auteurs & adhérens, & confirmoit les excommuni-

1512.

cations & dégradations que Jules avoit fulminées contre les Cardinaux & Evêques qui le composoient. On y lut aussi les Lettres monitoires du quatorzième d'Août, par lesquelles il mettoit le Royaume de France en interdit, excepté la Duché de Bourgogne, & transféroit les Foires de Lyon à Genève. Dans la quatrième, qui fut l'onzième de Décembre, il fit lire un Decret qui ajournoit le Roi & les Prélats, Chapitres & Parlemens, à comparoitre devant lui dans soixante jours, & dire les raisons pourquoi ils ne vouloient pas que la Pragmatique fut abrogée.

Le leurre dont Ferdinand s'étoit servi pour engager le jeune Roi Anglois son gendre, dans la guerre contre la France, étoit la promesse qu'il lui avoit faite de l'aider de toutes ses forces à conquérir la Guyenne. Sur cette assurance, les Anglois mirent une grande armée à terre près de Fontarabie, dès la fin de Mai; mais Ferdinand avoit de long-tems formé un autre dessein. C'étoit de conquérir la Navarre, tellement qu'au lieu de la venir joindre il se jeta sur ce malheureux Royaume, qui n'étoit nullement de la querelle, & se servit de la terreur de leurs armes, pour l'envahir plus facilement.

Le Roi Jean d'Albret n'avoit osé armer, de peur de lui donner le prétexte qu'il desiroit de l'opprimer; ainsi dès qu'il parut sur la frontière, il se retira lâchement dans le Bearn, & lui abandonna tout son Royaume, à la réserve de quelques forteresses.

Quand Ferdinand eut usurpé la Navarre, il chercha des titres pour la retenir. Il n'en trouvoit point d'autres que le droit de la guerre, & une Bulle du Pape qui l'exposoit en proye au premier occupant, à cause que Jean, disoit-il, étoit fauteur du Concile de Pise, & allié du Roi de France, ennemi du Saint Siège. Mais pour le droit de la guerre, si on n'entend la force, qui n'est

Empereur
encore MA-
XIMILIAN I.
& SELIM I.
après avoir
empoisonné
Bajazet son
pere, R. 8^e
ans.

1512.

droit que parmi les Barbares, Ferdinand ne le pouvoit pas alléguer, puisque Jean ne l'avoit nullement offensé; & que tant s'en faut qu'il eût les armes à la main contre lui, qu'au contraire il lui offroit passage par son Royaume. Et pour l'autre point, cette Bulle tant alléguée ne se trouve nulle part: mais quand elle se trouveroit, elle ne donneroit point de droit sur une Couronne qui ne relève que de Dieu; & quand elle en pourroit donner, elle fut publiée, à ce que disent les Espagnols même, au mois de Juillet, & l'invasion étoit faite en Juin. N'est-ce pas couper la tête à un homme, puis lui prononcer son Arrêt.

Les secours que le Roi donna à Jean son allié, étant mal conduits, ne lui fervirent de rien. Le Duc de Longueville Gouverneur de Guyenne, & Charles Duc de Bourbon qui les commandoient, ne pouvant s'accorder ensemble, il y envoya François Duc de Valois, âgé seulement de 18. ans. Son autorité étouffa leur discorde: il entra dans la Navarre malgré le Duc d'Albe, qui étoit campé à saint Jean-de-Pied-de-Port, & mit le siège devant Pampelonne; mais la faute de vivres, & les incommodités de la saison, le contraignirent de décamper au bout de six semaines. Ferdinand ayant recueilli le fruit qu'il pouvoit espérer de cette guerre, fit volontiers trêve avec le Roi.

Vers ce tems commença le Règne des Chérifs en Afrique, par un Mahomet Berihemet, qui se disant issu du sang de son grand Prophete; & s'étant sanctifié dans l'opinion des peuples par une longue solitude, les anima d'un furieux zele de faire la guerre aux Chrétiens, & aux Mores qui s'étoient alliés avec eux; se bien que par le moyen de ses deux fils, il conquit les Royaumes de Fez, de Maroc & de Tremiffen.

La colere de Jules n'avoit point de

1513.

bornes, il avoit composé un Décret, au nom du Concile, pour transférer le Royaume de France, & le titre de *Très Chrétien*, au Roi d'Angleterre. Comme il étoit sur le point de le faire publier, le Ciel prenant pitié de lui & de la Chrétienté, l'appella hors du monde le vingt-troisième de Février. Il mourut d'une fièvre lente, causée, disoit-on, par un chagrin qu'il eut de n'avoir pu porter les Vénitiens à s'accorder avec l'Empereur: tant ses passions étoient furieuses, & plus convenables à un Sultan des Turcs, qu'au Pere commun des Chrétiens.

La brigade des jeunes Cardinaux ayant reconnu que les vieux étoient quelquefois les plus emportés, voulut essayer si dans la jeunesse il ne se trouveroit point quelque sujet plus tempéré: & pour cette considération, elle élut Jean de Médicis, fils de Laurent, qui n'étoit âgé que de 36. ans. Il prit le nom de Leon X.

Il y avoit deux avis dans le Conseil du Roi. L'un de se raccommoder avec les Vénitiens; l'autre de regagner l'Empereur. Etienne Poncher Evêque de Paris, étoit du premier; ceux qui vouloient complaire à la Reine, appuyoient le second. Cette Princesse brûloit d'envie de marier Renée sa seconde fille, avec l'Archiduc Charles; & cet avis l'eût emporté si elle eût voulu dès l'heure même la donner à Maximilian pour la nourrir, & qu'elle ne se fût pas obstinée à la retenir auprès d'elle jusqu'à ce qu'elle fût nubile. Ferdinand, d'autre côté, craignait que les Vénitiens ne renouassent avec la France, tâchoit de les réconcilier avec Maximilian, & proposoit de leur faire rendre Vérone: Mais l'Empereur demandoit des sommes immenses d'argent, & des conditions très-fâcheuses: de sorte que les Vénitiens n'ayant pu s'accorder avec lui, condescendirent à une Ligue avec le Roi.

Moyennant leur aide, & pendant la

1513.

tréve qu'il avoit avec Ferdinand, il crût pouvoir recouvrer la Duché de Milan. Il donna la charge de cette expédition à la Trimouille le plus renommé de ses Capitaines, avec 16000. hommes de pied, deux mille hommes d'armes & 600. Chevaux-Legers, auxquels l'armée Vénitienne commandée par Alviane, nouvellement mis en liberté par les François, se devoit joindre en cas de besoin.

A son arrivée, quoiqu'il n'eût gueres que la moitié de ces troupes, il jeta une si grande terreur dans l'Italie, que toutes les places du Milanez se rendirent à lui, horsmis Come & Novarre : dans la dernière desquelles le Duc François Sforce se retira avec cinq mille Suisses. Au même tems l'armée navale de France, qui étoit de neuf Galeres, & de quelques Vaisseaux, ayant paru sur la côte de Gènes, les Fiesques & les Adornes s'approcherent de cette Ville-là avec quatre mille hommes, & ayant poussé quelque soldatesque, avec quoi le Duc Jean Fregose pensoit leur empêcher le passage des montagnes, se rendirent maîtres de la Ville, chasserent ce Duc, y firent créer en sa place Antoine Adorne pour administrer la République au nom du Roi.

La jouissance de cette Conquête dura encore moins de tems qu'il n'en avoit été employé à la faire. La Trimouille avoit assiégé Sforce dans Novarre, & fait brèche à la muraille : mais il n'osa donner l'assaut, parce qu'elle n'étoit pas raisonnable, & qu'il venoit un autre gros de Suisses au secours des assiégés. Il y avoit deux avis entre les Chefs ; la Trimouille trouvoit meilleur d'aller au-devant des Suisses, Jean Jacques Trivulce, au contraire, d'éviter le combat, & d'attendre le reste des troupes qui venoient de France, la pluralité des voix avoit fait résoudre qu'on suivroit le premier ; &

que pour cet effet Trivulce iroit avec l'avant-garde, prendre un logement sur cette route-là, tandis que la Trimouille demeureroit encore quelques heures devant Novarre avec l'arrière-garde, pour repousser les Suisses, s'ils vouloient faire des forties. Mais comme Trivulce avoit quelques terres dans l'endroit où l'on avoit désigné qu'il iroit loger, & que d'ailleurs il étoit altier & présomptueux, son orgueil & son avarice le firent détourner de cette route, & prendre un logement * dans un lieu marécageux, & entre-coupé de fossés où la Cavalerie ne servoit de rien, & ne pouvoit secourir son Infanterie.

Les Suisses qui étoient dans Novarre, étant donc fortis la nuit, ce qu'on n'eût jamais pensé, & ayant joint les autres, vinrent de grande furie charger l'armée Françoisise, sur le point du jour. Leur choc fut soutenu de même force : il y eut quinze cens des leurs de tués & autant de blessés : néanmoins ils remportèrent la victoire, & hacherent en pieces toute l'Infanterie Allemande & Gasconne. La Trimouille blessé à la jambe, se retira avec la Cavalerie toute entière à Verceil & de-là à Suze.

Le faix de la guerre tomba ensuite sur les Vénitiens : ils le fourirent assez bien. Mais toutes les Villes qui s'étoient rendues aux François, retournerent se soumettre à la miséricorde de Sforce, & furent châtiées de leur défection, par de grosses amendes, qui servirent à payer les Suisses.

Les Adornes qui n'avoient encore tenu la domination de Gènes que vingt-un jours, n'ayant pas de quoi se maintenir, après une telle révolution, en usèrent fort sagement. Ils assemblèrent le peuple, & ayant déclaré qu'ils ne vouloient point conserver une ambitieuse domination au péril de leur patrie, ils se retirèrent de la Ville, la plus grande partie du Sénat & du peu-

1513.

* Près de la
Riote. Ed. de
1668.

1513.

ple les conduisant avec des larmes, & avec des vœux pour leur retour. Le crédit de Cardonne, Général de l'armée de Ferdinand, & la recommandation du Pape, firent qu'Octavian Fregose fut établi dans la Principauté, & non pas Janus qui en avoit été chassé.

Jusques-là Maximilian, quoiqu'il eut abandonné le Roi, ne s'étoit point encore déclaré formellement; quand il vit l'occasion belle, il entra ouvertement en guerre avec lui; & alors la France se trouva dans le plus grand danger où elle eut été de long-tems. Car d'un côté les Suisses extrêmement enflés de la victoire de Novare, y entrèrent par la Duché de Bourgogne; & lui avec l'Anglois l'attaqua du côté de la Picardie.

Les Suisses assiégèrent Dijon avec vingt-deux mille hommes, auxquels l'Empereur avoit joint la Noblesse de la Franche-Comté, & quelque cavalerie Allemande commandée par Utric Duc de Wirtemberg. La Trimouille, après l'avoir défendu six semaines, jugea qu'il étoit meilleur de détourner ce torrent, qui, après la prise de cette place, eut tout inondé jusqu'à Paris, que de le rendre plus violent en l'arrêtant. Il entra donc en négociation avec eux; & il la conduisit si bien, qu'il les renvoya en leur pays, s'obligeant de faire en sorte que le Roi leur fournirait six cens mille écus, & qu'il renonceroit au Concile de Pise & à la Duché de Milan. Il n'avoit point d'ordre exprès de leur accorder ces conditions; mais il crut le devoir faire pour sauver la France; & il leur donna six otages, deux Seigneurs, & quatre Bourgeois. Le Roi ayant refusé de ratifier le Traité, leurs têtes coururent grand risque: la seule crainte qu'eurent les Suisses de

perdre les grandes sommes d'argent qu'il leur offroit, sauva la vie de ces pauvres innocens.

Au même tems, & vers la mi-Juillet, l'Empereur & le Roi d'Angleterre avoient aliégé Terouenne avec plus de cinquante mille hommes. L'armée Francoise jetta alléz heureusement un convoi de vivres & de munitions dans les fossés: mais au retour, ne se tenant point sur ses gardes, elle fut chargée & mise en déroute. (a) Le combat se donna le dix-huitième d'Août * près de Guinegaste: on le nomma *la journée des esperons*, parce qu'en cette occasion les François s'en servirent mieux que de leurs épées. Les plus braves néanmoins y payerent de leur personne: le Duc de Longueville & le Chevalier Bayard y furent enveloppés, & emmenés prisonniers par les Anglois. (a) Terouenne capitula quinze jours après. Les deux Princes n'ayant pû s'accorder auquel elle demeureroit, la firent démanteler, contre les termes exprès de la capitulation; & la brûlerent toute, à la réserve des Eglises. Tournay, de crainte d'une pareille désolation, se rendit de bonne heure à l'Anglois. Il y bâtit une citadelle pour la garder.

Au même tems Jacques IV. Roi d'Écosse, l'unique allié qui fut demeuré à la France, étant entré en Angleterre, pour faire diversion, fut battu par l'armée Angloise, & renversé mort sur la place le dix-sept de Septembre.

L'esprit du Roi se foutenoit généralement contre ces adversités: mais il avoit une peine domestique plus grande que celle que lui faisoient tous ses ennemis. C'étoit sa propre femme, qui touchée des scrupules ordinaires à son sexe, ne pouvoit souffrir qu'il fût

1513.

* Il y a eu deux batailles de Guinegaste.

(a) Au passage d'une riviere qui passe à Huelin.

(a) Les Seigneurs de Clermont, d'Anjou, Bassi d'Amboise, & Jacques de Chabanes dit la Palice, Ce-

lui-ci se voyant mal gardé se sauva des mains de ceux qui l'avoient pris.

1513.

mal avec le Pape, & qu'il entretint un Concile contre lui. Comme elle lui rompoit perpétuellement la tête sur ces deux points, il étoit souvent contraint, pour avoir la paix avec elle, d'arrêter ses armes lorsque ses affaires alloient le mieux, & qu'il étoit sur le point d'amener Jules à la raison. Enfin étant tout-à-fait vaincu par ses importunités, & par les remontrances de ses sujets, qu'elle suscitoit de tous côtés à lui en faire, particulièrement les Ecclésiastiques : d'ailleurs se flatant de l'espérance que * Jules qui avoit ruiné ses affaires en Italie, les rétabliroit lorsqu'il se feroit bien remis avec lui ; il renonça à son Concile de Pise, & adhéra à celui de Latran par ses Procureurs, qui firent lire son Mandement dans la huitième Session le quatorzième de Décembre, le Pape y présidant. Il promit de comparoître pour le fait de la Pragmatique : mais à cause des ennemis qui l'environnoient de tous côtés, il demanda un délai compétant qui lui fut accordé.

* Le successeur de Jules.

Les Cardinaux de Sainte Croix & de San-Severin allerent à Rome se jeter aux pieds du Pape Leon ; & s'étant présentés au Concile en habit de simples Prêtres demandant pardon à genoux, reconnoissant avoir été dégradés justement par le Pape Jules, & détestant l'Assemblée de Pise, comme schismatique, furent rétablis dans leur dignité, & reprirent leur place dans le sacré College. Après ces soumissions Leon témoigna en apparence être satisfait du Roi ; mais sous-main il ne laissa pas d'inciter l'Empereur à lui faire la guerre, afin qu'il eût tant d'embarras, qu'il ne pût songer à revenir en Italie.

1514.

La Reine Anne survécut peu de jours à cette reconciliation qu'elle avoit tant désirée : elle mourut le neuvième de Janvier (a) de cette année 1514. au Château de Blois. Son mari l'aimoit si fort, que sa constance succomba à cette affliction : il en prit le deuil en habit noir, demeura enfermé quelques jours dans son cabinet sans vouloir voir personne, & chassa de sa Cour tous les violons, les comédiens & les bateleurs.

Comme il n'avoit point d'enfans, il nourrissoit avec tendresse François de Valois, que la Loi du Royaume rendoit son successeur nécessaire. La Reine Anne, par la haine qu'elle avoit toujours eue pour Louise mere de ce Prince, avoit empêché que son mariage avec sa fille Claude (b) ne s'achevât : le bon Roi considérant que c'étoit le bien de l'Etat ; quoique ce ne fut nullement son inclination, voulut qu'il s'accomplît le dix-huitième de Mai à S. Germain en Laye. Alors Madame Louise, avec sa faction, s'empara de l'autorité, & se mit à user de tant de hauteur, que le Roi reconnut aussi-tôt que par ce mariage il s'étoit mis dans les fers ; si bien qu'il commença à rêver aux moyens de s'en ôter. Il n'y en avoit point d'autre que de se faire un fils qui éloignât le Duc de Valois du Trône, & sa mere du crédit que ces espérances trop hatives lui donnoient.

Il n'avoit eu jusqu'alors aucune pensée de se remarier : mais le Duc de Longueville, qui étant prisonnier en Angleterre, s'entremettoit de traiter la paix entre les deux Rois, ayant jeté quelques propos de lui faire épouser Marie (c) sœur du Roi Henri : ce bon

(a) Ce fut le 21. selon Brantôme. Son éloge fut prononcé par Guillaume Petit, Jacobin, Confesseur du Roi, depuis Evêque de Troyes, & Confesseur de François I.

(b) Claude mourut le 20. Juillet 1524.

(c) Marie avoit été accordée avec Dom Carlos Prince d'Espagne, & salué comme telle en 1509. par Gutierez Gornes de Fuenfalida, Ambassadeur de Ferdinand. Zurita.

1514.

Prince y entendit volontiers, pour le grand desir qu'il avoit de donner la paix à son peuple; & l'Anglois s'y porta aussi par le ressentiment des tourberies de Ferdinand son beau-pere, qui lui avoit manqué de parole par trois fois.

La paix & le mariage se firent à Londres en un même jour, qui fut le deuxième d'Août. L'Anglois retint Tournay, & Louis s'obligea de lui payer six cens mille écus en deux termes, tant pour les frais de la guerre que pour les arrérages de la pension qui avoit été promise par le traité de Pequigny, & confirmée par un autre fait à Estaples en 1492. Sur cette somme fut déduite la constitution dotale de sa femme, qui étoit de quatre cens mille écus. Le mariage fut consommé à Abbeville le dixième jour d'Octobre.

Le jeune Duc de Valois, qui étoit tout de feu pour les belles Dames, ne manqua pas d'en concevoir pour la nouvelle Reine: d'autre côté Charles Brandon Duc de Suffolk, qui l'avoit aimée avant ce mariage, & qui suivoit la Cour de France en qualité d'Ambassadeur d'Angleterre, n'avoit pas éteint sa première flamme. Mais les remontrances d'Artur de Gouffier-Boisy au jeune Roi, dont il avoit été Gouverneur; quelques-uns y ajoutent celle de Duprat premier Président en Parlement, qui avoit été son Intendant, lui ayant fait prendre garde qu'il jonoit à se faire un maître, & qu'il devoit appréhender la même chose du Duc de Suffolk; il se guerit de sa folie, & fit observer de près toutes les démarches de cet Anglois, & celles de la nouvelle Reine.

à 1515.

Le tombeau du bon Roi ne se trouva guère éloigné de son lit nuprial. Comme il dressoit un grand attemment pour repasser les Alpes, s'assurant du retour de la bonne fortune, puisqu'il avoit pû gagner l'Anglois son plus redoutable

1515.

ennemi; un dévoyement le prit dans son Hôtel des Tournelles à Paris, & le mit si au bas, qu'il en mourut le premier de Janvier de l'an 1515. Il étoit âgé de 53. ans seulement & en avoit regné dix-sept.

Sa valeur étoit à toutes fortes d'épreuves; son humeur ouverte, gaye & facile: il se plaisoit à entendre dire les vérités, & même les siennes, sans se fâcher, & sinon lorsqu'on touchoit à l'honneur des Dames; sur lesquelles alors il y avoit peu à dire, parce que la severe chasteté de la Reine, & son ame virile, qui étoit au-dessus de la bagatelle & de tous les vains divertissemens qui font la corruption, les avoient mises dans une grande retenue.

Pourroit-on jamais assez louer sa bonté & sa clémence vraiment royales? elles étoufferent le juste ressentiment qu'il avoit contre tous ceux qui avoient attenté à sa liberté, & même à sa vie, sous le gouvernement de la Dame de Beaujeu. Le Duc René de Lorraine l'avoit offensé au dernier point pour flatter la passion de cette Princesse: & néanmoins lorsqu'il fut parvenu à la Royauté, il le mena à son Sacre, & lui fit représenter l'un des douze Pairs dans cette auguste cérémonie. Et parce que ce Duc avoit des prétentions sur la Provence, il voulut bien se soumettre au jugement des Commissaires qui furent nommés pour examiner son droit, & il en chargea leur conscience pour décharger la sienne.

Il se plaisoit à la lecture des bons livres, & chériffoit & avançoit les gens de lettres: mais beaucoup plus ceux qui étoient capables d'instruire & de servir que ceux qui ne l'étoient que de flatter & de plaire. La posterité lui conservera à jamais le surnom de PÈRE DU PEUPLE qui lui fut donné de son vivant.

Jamais Prince n'aima tant ses sujets; & n'en fut tant aimé que lui: par tout où il alloit, il n'entendoit que des cris de

1515.

de joye, formés dans le cœur avant que de passer par la bouche; que des louanges sans flatterie; que des bénédictions qui font le plus doux concert dont les oreilles d'un Prince généreux & sage puissent être flattées. Aussi jamais Roi ne chérit plus tendrement ses peuples que celui-là, & ne les épargna davantage. De peur d'être obligé de les fouler, il faisoit très-peu de libéralités; parce que dans un tems de dépense, comme est celui de la guerre, où les revenus ordinaires ne suffisoient pas, elles ne se peuvent faire qu'aux dépens des Sujets, & souvent au dommage de l'Etat. Il ne souffroit point qu'il fut la proie des Grands ni des gens de guerre. Aussi il avoit si bien réglé ceux-ci, que les Provinces lui demandoient souvent, comme une grande grace, qu'il leur envoyât des Compagnies de ses hommes d'armes. On le vit plus d'une fois avoir les larmes aux yeux quand la nécessité le forçoit d'imposer quelque petit subside; & dans la vue qu'il avoit des dissipations que le luxe & la vaine prodigalité de François I. causeroient après sa mort, il disoit en soupirant : *Ah! nous travaillons en vain, ce gros garçon gâtera tout.*

Il avoit eu deux enfans mâles d'Anne de Bretagne, mais ils moururent entre les bras des nourrices. Il ne resta que deux filles; Claude qui épousa François I. & Renée qui l'an 1528. fut mariée par ce Roi à Hercule Duc de Ferrare, grand Prince pour le courage & le mérite personnel, mais fort petit pour l'étendue de ses terres; aussi le

choisit-il exprès, afin qu'il ne pût pas lui rien disputer en la Duché de Bretagne. (a)

Dans les dernières années du règne de Louis il arriva une chose qui sembla alors de très-petite conséquence, mais qui depuis a bien coûté des millions aux Sujets de l'Etat, & leur en coûtera encore bien davantage. J'ai marqué dans le règne de Charles VIII. que le Roi faisoit tous les ans un fonds de quelques six mille livres pour payer l'expédition des Arrêts du Parlement, afin que la justice se rendît tout-à-fait *gratis*. Un malheureux Commis, auquel on avoit donné ce fonds-là, l'emporta & s'enfuit: le Roi desiroit en refaire un autre: mais comme il étoit fort pressé d'argent pour les grandes guerres qu'il avoit à soutenir, quelque flateur lui fit entendre que les parties ne seroient point grevées de payer ces expéditions. En effet ils n'eurent pas d'abord grand sujet de s'en plaindre, parce qu'elles ne coûtoient que six blancs ou trois sols la pièce: mais depuis cette dépense s'est infiniment augmentée, & on ne peut pas dire sans étonnement jusqu'à quel point elle est montée aujourd'hui.

Je puis à ce propos, marquer ici l'origine des *Epices*, qui est une autre charge que les misérables plaideurs se sont imposée eux-mêmes. Quelque partie qui avoit obtenu un Arrêt à son profit, s'étant avisé, pour remercier son Rapporteur, de lui donner des boîtes de dragées & de confitures, qu'alors on nommoit *épices*, un second, puis un troisième, un quatrième, & plusieurs

(a) Louis ayant donné un démenti à Madame de Beaujeu reçut un soufflet de René, Duc de Lorraine: d'où naquit la ligue, qu'on appella la folle guerre. Un anonyme qui a écrit une petite histoire du Duc René, en parle aussi: ce démenti avoit été donné en un tripot des Halles de Paris, sur le jugement que la Dame avoit fait d'un coup d'éteuf: & fut icelui vengé sur le champ par un soufflet que le Duc René donna au Duc d'Or-

leans, qui dès-lors n'épargna aucun moyen pour en tirer raison jusqu'à ce qu'il devint Roi; & qu'ayant changé de personnage, il jugea qu'il devoit aussi jouer un autre rôle. Car quelques biens favoris lui en rafraichissant la mémoire pour l'induire à s'en ressentir, il leur répondit gravement, qu'il n'appartenoit à un Duc d'Orleans, qu'un Roi de France vengât ses injures.

1515.

autres ensuite le voulurent imiter. Ces reconnoissances volontaires furent tirées à conséquence, & devinrent un droit nécessaire; les Juges crurent être bien fondés de les demander quand on ne les donnoit pas, après ils les taxerent,

puis à la fin il les convertirent en argent. Tant il est dangereux de faire réglément des présens à des personnes qui s'en peuvent faire un droit quand il leur plaît.

1515.

J E A N N E

I. F E M M E

D E L O U I S X I I .

Au milieu des grandeurs & des traits de l'envie,
Jeanne sçut triompher des pompes de la Cour;
Et borna ses desirs dans une sainte amour,
Libre des passions qui troublent notre vie.

Jeanne dif-
forme, mais
ornée de ver-
tus.

LA nature ayant rendu cette Prin-
cesse desagréable aux yeux des
hommes, en la faisant naître avec un
corps difforme & contrefait, le Ciel
en récompense la rendit agréable aux
yeux des Anges, en l'ornant de toutes
les vertus Chrétiennes, de charité, de
simplicité, de douceur, de patience,
de continence & d'humilité: dont elle
avoit bien sujet de remercier Dieu, de
ce qu'il l'avoit ainsi faite pour plaire à
lui seul. Tous les Médecins ayant assuré
son pere qu'elle étoit incapable de por-
ter des enfans, il la maria, par maxime
d'Etat non par affection, à Louis Duc
d'Orleans. Ce Prince n'osant pas ouver-
tement le dédire, de crainte de perdre
la vie, fit de secrettes protestations
pardevant deux Notaires & deux Pré-

Louis XI. son
pere la maria
à Louis Duc
d'Orleans,
malgré lui.

lats, qu'il étoit forcé à ce mariage. (a)
Louis XI. étant mort, il découvrit ma-
nifestement l'intention qu'il avoit de la
quitter, & rien ne l'empêcha de pour-
suivre sa séparation que les grandes af-
faires qu'il eut à démêler avec la Dame
de Beaujeu. Nonobstant ces mépris, no-
tre bonne Princesse travailla avec tant
de soin & de persévérance pour le tirer
de prison, suivant le Roi son frere par
tout, & l'importunant sans cesse, qu'elle
fut une des principales causes de sa
délivrance. Et toutefois il ne laissa pas
de la répudier, comme je l'ai dit, lors-
qu'il fut parvenu à la Couronne; dont il
y eut de grands murmures parmi les
scrupuleux, les uns le blâmant d'ingra-
titude, les autres d'impiété: jusques-là
que plusieurs Prédicateurs & Docteurs

(a) On ne le menaçoit de rien moins que de la vie,
s'il ne s'acquiesçoit de coucher avec elle, & ce seroit chose
honteuse de réciter la façon dont en usoient ceux qui

étoient autour d'eux tant hommes que femmes: dit Jean
de Saint Gelais.

se mêlerent d'en dire leurs avis trop hardiment, & d'émouvoir les peuples à sédition : y en ayant eu même qui publièrent, que lorsqu'on lui prononça la sentence de séparation dans la ville d'Amboise, le Ciel s'obscurcit de telle sorte tout-à-coup, qu'il fallut allumer des flambeaux en plein midi.

Or cette Princesse se consolant avec Dieu de cette disgrâce si fâcheuse, & s'étant retirée dans le Duché de Berry que le Roi lui donna pour son entretien, elle jeta les fondemens de l'Ordre des Filles de l'Annonciade, ou des dix vertus de la sainte Vierge dans la ville de Bourges; il fut enfin approuvé par le Pape Alexandre l'an 1501. & il y a maintenant trente-trois Couvens de cet Ordre en France & au Pays-bas. Je n'ai que faire d'écrire ses saints exercices, & les graces qu'elle reçût de Dieu, après tant de plumes dévotes qui ont travaillé sur ce sujet : je dirai seulement que ses trop rudes mortifications gâtèrent sa santé délicate, & mirent fin à sa précieuse vie dans peu d'années : car elle mourut six ans après sa retraite, sçavoir le 4. jour de Février de l'an

1505. étant âgée de 40. ans. Son corps fut inhumé en la Chapelle de son Couvent de l'Annonciade : où plusieurs trouvant la miraculeuse guérison de leurs maux incurables, il fut vénéré de tous les François jusqu'à l'an 1562. que les nouveaux Religioneux ennemis jurés de l'intercession des Saints, s'étant rendu maîtres de Bourges, brûlèrent ces sacrées Reliques, & en jetterent les cendres au vent. Un Religieux Prêlat, qui a écrit sa vie, dit qu'ils trouverent son corps avec ses habits, aussi frais & aussi entier que le jour même qu'il y avoit été mis, & que l'un de ces impies, lui ayant donné un coup d'épée, il en sortit du sang en grande abondance. Quoi qu'il en soit, malgré la fureur de ces barbares, les peuples ont toujours continué d'honorer cette Bienheureuse, & le Ciel accorde encore aujourd'hui ses graces à ceux qui la reclament.

La seconde femme de Louis XII. fut Anne de Bretagne, dont on a pû voir la vie à la fin de celle de Charles VIII. son premier Mari.

Sa mort l'an
1505.



M A R I E

III. F E M M E

D E L O U I S X I I .

Marie eut pour Louis tant d'appas & d'attraits
 Qu'elle gagna le cœur de ce vaillant Monarque,
 Mais elle vit changer par les mains de la Parque
 Ses myrthes amoureux en funestes cyprès.

Généalogie
 de Marie.

NI la volonté de Louis ni sa santé ne desiroient point de secondes nôces : son cœur trop parfait n'étoit plus capable d'admettre une nouvelle affection, ni ses forces trop abbatuës de supporter les fatigues d'un second mariage. Toutefois, le Roi afin de délivrer son Etat de la crainte des armes Angloises encore si redoutables en France par le succès de tant d'infortunes passées, il se laissa persuader d'épouser Marie d'Angleterre qui étoit fille de Henri VII. & d'Elisabeth fille d'Edouard IV. Louis de Longueville, qui étoit alors prisonnier en Angleterre depuis la Journée des Eperons, fut l'entremetteur de ce mariage, bien qu'elle eût été déjà accordée à Charles Prince des Espagnes. Les articles de la paix ayant donc été ratifiés & les conventions de ce mariage accordées, le Roi Louis alla en Picardie pour donner ordre à la réception de la Princesse : & comme il fut arrivé dans Abbeville environ le 10. d'Octobre de l'an 1514. il envoya Monsieur d'Angoulême, les Ducs d'Alençon & de Bourbon, les Comtes de Vendôme, de S. Pol & de Guise, jusqu'en la ville de Boulogne, pour la re-

Avoit été
 promise à
 Charles V.

cevoir. Elle y arriva accompagnée de plusieurs grands Seigneurs d'Angleterre, entr'autres du Marquis d'Orcestre & de Charles de Brandon Duc de Suffolk. La Noblesse Françoisise la conduisit en grande pompe à Abbeville : le Roi son époux sortit au-devant d'elle, & afin que les habitans eussent part à cette réjouissance, il ordonna la solemnité des épousailles au lendemain. Delà il l'emmena à Paris en grande solemnité, & l'ayant fait couronner à S. Denis, pourvût à ce que les Parisiens lui rendissent les honneurs convenables par une magnifique entrée. Mais à peine les réjouissances des Joûtes & des Tournois, qui durèrent près de six semaines, eurent été achevées, qu'il finit sa vie par manière de dire, dans son lit nuptial. *Ainsi le bon Prince se sacrifia, dit un auteur, comme fait le Pelican pour le salut des siens.* Car ayant changé sa manière de vivre accoutumée, pour l'amour de sa femme, & s'efforçant de complaire aux jeunes desirs de cette belle Princesse, âgée seulement de dix-huit ans, il passa des joyes de ce monde en celles du Paradis.

Et accordée à
 Louis qui l'é-
 pousoit à Abbe-
 ville.

Meurt peu
 après.

Après la mort de Louis XII. on crut

que Marie d'Angleterre étoit grosse , mais on fut incontinent assuré du contraire par le rapport qu'elle en fit elle-même. François I. étant parvenu à la Couronne la renvoya honorablement au Roi Henri son frere. Elle avoit été dottée de quatre cens mille écus : pour le premier paiement desquels Louis avoit pris pour argent comptant les frais de son voyage , ses bagues , joyaux & meubles estimés deux cens mille écus , qui lui devoient être restitués si elle survivoit son mari : le Roi François composa de cette somme , & lui assigna

soixante mille écus de douaire. Quelque tems après Henri VIII. son frere la donna en mariage à Charles Brandon simple Gentilhomme , mais son favori , lequel pour son mérite il avoit honoré du Duché de Suffolk , ôté à ceux de la Maison de Pole. En ce second mariage elle retint sa premiere qualité , se faisant nommer la Reine Duchesse : & vécut jusqu'en l'an 1533. qu'elle mourut au mois de Juin , âgée d'environ 37. ans , après avoir eu plusieurs enfans , dont l'Histoire d'Angleterre fait mention.

Est remarqué
à Charles de
Brandon.

Elle s'en re-
tourne en An-
gleterre.



FRANÇOIS I.

DIT LE GRAND ROI,
ET LE PERE DES LETTRES,
ROI LVII.

*Agé de vingt ans & quelques quatre mois , né le 12.
Septembre de l'an 1494.*

FRANÇOIS le Favori des Lettres & des Armes ,
Pour qui la belle gloire étoit tous ses charmes ,
Honora les Sçavans à l'égal des Guerriers ;
Doctes filles du Ciel qu'il traitoit de Princeffes ,
Puisqu'à vous appartient de donner des Lauriers ,
Couronnez ses vertus , célébrez ses largeffes !

P A P E S.

Encore LEON X. près de 7. ans sous ce
régne.

HADRIAN VI. élu le 9. de Janvier l'an
1522. S. 1. an & plus de 8. mois.

CLEMENT VII. élu le 19. de Novem-

bre 1523. Siége dix ans & plus de dix mois.

PAUL III. élu le 13. d'Octobre 1534.
Siége 15. ans & un mois, dont 12. ans &
demi sous ce régne.

1515.

VOICI la troisiéme fois dans la
Race Capetienne que le sceptre
passe en ligne collatérale, faute d'en-
fans mâles dans la ligne directe. Louis
I. Duc d'Orleans, qui fut assassiné par
Jean Duc de Bourgogne, avoit eu deux

1515.
fils, Charles & Jean. Charles fut Duc
d'Orleans après lui, & Jean Comte
d'Angoulême. De Charles fut fils le
Roi Louis XII. & de Jean vint un au-
tre Charles qui fut pere de François I.
(a) que nous voyons ici succéder à

(a) Sa mere le fit appeller François en l'honneur de
Saint François de Paule, par les prieres duquel elle
croyoit avoir obtenu ce fils, ayant été long-tems sté-
rile. Parmi les papiers du fameux Guillaume Postel, on

trouva écrit de sa main que François de Paule avoit pro-
mis à Louïse de Savoye qu'elle auroit un fils qui seroit
Roi de France, & qui pourroit même devenir Empereur
s'il vouloit travailler à la réformation de l'Eglise,

3515.

Louis XII. Il fut sacré à Reims le vingt-cinquième de Janvier, & prit le titre de Duc de Milan avec celui de Roi de France.

Lorsque ce Prince parut sur le Trône à la fleur de sa jeunesse, avec la mine & la taille d'un héros, avec une merveilleuse adresse dans tous les nobles exercices d'un cavalier, brave, libéral, magnifique, civil, débonnaire & bien disant, il attira l'adoration du peuple & l'amour de la Noblesse. Aussi eût-ce été le plus grand des Rois, si la trop haute opinion de lui-même, que lui donnaient tant de belles qualités, ne l'eût pas laissé envelopper par les charmes des Dames, & par les flatteries des courtisans qui lui gâterent l'esprit, & l'épancherent presque tout au dehors dans de vaines fanfares & de fastueuses apparences, dont néanmoins il se retira heureusement dix ou douze ans avant sa mort.

Ses premiers soins furent à rechercher l'alliance & l'amitié des Princes ses voisins. L'Anglois ayant encore sur le cœur l'infidélité de Ferdinand son beau-père, continua la paix avec lui, aux mêmes conditions qu'il l'avoit faite avec son prédécesseur, & pour la vie de tous les deux. Le Roi lui renvoya la Reine Marie, qui depuis épousa le Duc de Suffolck. L'Archiduc pareillement étant contraint par les Flamands d'y entrer, parce qu'en nulle manière ils ne vouloient la guerre avec la France, & d'ailleurs jugeant qu'il y avoit du péril de demeurer sans aucune liaison entre la France & l'Angleterre, lui envoya pour Ambassadeur le Comte de Nassaw : lequel après lui avoir rendu les hommages qui étoient dûs pour les Comtés d'Artois & de Flandres, traita une confédération perpétuelle entre les deux Princes.

Le lien qui la devoit estreindre étoit le mariage à futur de son maître avec Renée sœur de la Reine ; il fut stipulé sous

1515.

de terribles sermens & de grandes peines de dédit de part & d'autre ; & François donna la foi de plusieurs grands Seigneurs, & douze de ses meilleures Villes pour caution de sa parole. Les conditions étoient ,, qu'elle auroit six
,, cens mille écus d'or, & la Duché de
,, Berry pour elle & pour ses enfans ;
,, qu'elle renonceroit à la succession de
,, pere & de mere, nommément aux
,, Duchés de Milan & de Bretagne, &
,, que le Roi seroit tenu d'assister l'Ar-
,, chiduc de gens & de navires pour
,, aller prendre possession des Espagnes,
,, lorsque son ayeul Ferdinand seroit
,, mort. ,,

Il fut aussi très-facile au Roi de confirmer la ligue faite par son prédécesseur avec les Venitiens : mais Ferdinand lui refusa la continuation de la trêve, sinon aux mêmes conditions de la dernière, sçavoir qu'il ne toucheroit point à la Duché de Milan. Ce que le Roi n'ayant pas voulu accepter, ce même Ferdinand, l'Empereur, les Suisses & Sforce Duc de Milan, firent une ligue entr'eux qui portoit ; ,, que pour le con-
,, traindre à renoncer à cette Duché,
,, les Suisses attaqueroient la France par
,, la Bourgogne, que pour cela ils rece-
,, vroient 3000. ducats par mois des
,, autres Confédérés ; & que le Roi Fer-
,, dinand se jetteroit avec une puissante
,, armée dans la Guyenne où dans le
,, Languedoc. ,, Le Pape, auquel ils avoient laissé place dans cette ligue, n'y entra qu'au mois de Juillet, lorsqu'il vit que le Roi qui avoit tenu ce dessein caché tout du long de l'hiver, marchoit tout de bon pour passer les monts.

A son avènement à la Couronne, il érigea trois grandes terres en Duchés & Pairies ; sçavoir la Comté de Vendôme, la Vicomté de Châtelleraud & la Comté d'Angoulême ; la première pour Charles de Bourbon, la seconde pour François, frere d'un autre Char-

1515.

les qui fut Connétable, & la troisième en faveur de Madame Louise sa mere, à laquelle il en fit don. Il avoit aussi rempli les Charges de Connétable & de Chancelier de deux sujets, dont l'un causa de grands maux à la France dans ce règne-là seulement, & l'autre en fit naître qui se sentirent pour lors, & qui dureront peut-être dans tous les siècles suivans. Il donna la Charge de Connétable à Charles de Bourbon, qui depuis lui suscita de très-fâcheuses affaires, & celle de Chancelier à Antoine Duprat alors premier Président au Parlement de Paris.

Celui-ci pour fournir de l'argent à l'humeur prodigue & conquérante d'un jeune Roi, & par ce moyen s'affermir dans ses bonnes grâces, & attirer dans sa bourse quelque partie de ces levées extraordinaires, lui fournit quantité de moyens très-mauvais, & tout-à-fait contraires aux anciennes loix & coutumes de la France. Il lui suggéra premièrement de vendre la justice en créant une nouvelle Chambre de vingt Conseillers, dont on fit la Tournelle au Parlement de Paris, & à proportion dans tous les autres. Après il lui persuada qu'il étoit en son pouvoir d'augmenter les tailles, & de faire de nouveaux impôts sans attendre l'octroi des Etats, comme c'étoit l'ordre ancien du Royaume. Il se fortifia dans ces entreprises de l'affection & du crédit de la Princesse mere du Roi. C'étoit une femme altière & violente, qui ne vouloit connoître de loix que ses volontés, & dont l'esprit fut encore irrité par les contradictions qu'elle trouva dans le Parlement. La première fut, que le Roi lui ayant donné la Régence, cette grande Compagnie, qui n'a jamais voulu reconnoître qu'une seule autorité souveraine, y mit cette modification, qu'elle ne pourroit conférer les Bénéfices qui seroient en régale. La seconde, que sur les lettres d'ampliation,

qui lui furent apportées, il lui refusa cette prérogative, & celle de faire de nouvelles Ordonnances, ni de déroger aux anciennes sans les formes ordinaires. Comme elle le pressoit, il ordonna des remontrances au Roi; mais il les rejeta comme une diminution de la dignité de sa mere, au lieu de les recevoir comme une conservation de la sienne. Et néanmoins cette Cour témoigna encore le même courage en pareille occasion l'an 1523.

Tout l'appareil de guerre étant en état, le Roi se rendit dans la ville de Lyon, où il demeura quelque tems, en attendant que Trivulce & le Seigneur de Morete, avec les Montagnards que le Duc de Savoye leur avoit envoyés, eussent trouvé un passage dans les Alpes pour ses troupes qui étoient arrivées dans le Dauphiné. Car les Suisses s'étant déclarés ennemis de la France à la sollicitation du Pape Leon, & de Matthieu Schiner Cardinal Evêque de Sion, s'étoient postés à Suse & aux environs, pour leur empêcher celui du Mont Cenis & celui du Mont de Genevre, qui tous deux aboutissent à cet endroit-là. L'armée du Pape & celle de Ferdinand s'étoient campées de l'autre côté du Pô vers Plaisance & Parme, & Prosper Colonne s'étoit venu loger avec mille chevaux dans Ville-Franche sur le Pô, à sept mille de Saluces, où il croyoit être en toute sûreté; les pas des Alpes étant bien gardés par les Suisses. En effet les troupes du Roi furent quelque tems en Dauphiné bien empêchées à en faire chercher un; enfin le Seigneur de Morete ayant découvert qu'il y avoit un détroit à Roque Sparniere au Val de Grave, qui aboutit en Piedmont, il y passa avec la Pallice, Montmorency, Bayard, Aubigny & quelques autres Seigneurs, * usant de tant d'adresse & de tant de célérité, qu'il surprit Prosper comme il se mettoit à table, & le fit prisonnier lui &

1515.

* La Pallice ayant quelque intelligence avec des habitans de Ville-Franche usa, &c.
Ed. de 1668.

tous

1515. tous les gens, avec un riche butin de douze cens chevaux presque tous courriers de Naples.

Pendant Trivulce avec des difficultés incroyables, avoit fait guinder l'artillerie à force de bras par le haut des montagnes, & de-là on l'avoit descendue avec non moins de peine dans le pays de Saluces. L'autre partie des troupes du Roi passa au pas de Dragonniere.

Quelques jours auparavant Emard de Prie avec cinq à six mille hommes étoit allé à Gênes pour attaquer Alexandrie & les autres villes de deçà le Pô. Octavian Fregose avoit en ce même tems traité avec le Roi, qui lui avoit laissé la Seigneurie de Gênes pour en être non pas Duc, mais Gouverneur en son nom.

Ces nouvelles du passage des Alpes venues à Lyon, le Roi en partit le quinzième du mois d'Août accompagné de sept Princes de son sang, & d'un nombre incroyable de grands Seigneurs. Au même tems qu'il en sortoit, arriva un Ambassadeur d'Angleterre pour lui remontrer de la part du Roi son maître, qu'il ne devoit point passer en Italie, de peur de troubler la paix de la Chrétienté; ce qui ne servit qu'à faire voir la légèreté de ce Prince, & la jalousie qu'il avoit qu'un jeune Roi le devançât dans le chemin de la gloire, lui qui étoit bien plus âgé.

Les menaces du Roi Ferdinand n'eurent pas plus de pouvoir que les remontrances de l'Anglois. Aussi quoiqu'il se plaignît & qu'il parlât haut, néanmoins il étoit fort aise que le premier effort de ce nouveau Conquérant allât tomber sur l'Italie & non pas sur l'Espagne. C'est pourquoy lorsqu'il sçut qu'il avoit tourné de ce côté-là, il licencia la plûpart de ses troupes, & ne se soucia plus de la ligue où il étoit entré pour la défense du Milanez.

Tome III.

1515. Cet échec de Prosper Colonne étant fort considérable, parce que c'étoit comme l'essai de toute l'entreprise, & qu'il ouvroit & assuroit le passage dans l'Italie, changea fort la disposition des esprits de l'Empereur, du Pape & des Suisses mêmes. Ces derniers, après avoir brûlé Chivas & Verceil, se retirèrent à Novarre, tandis que le Roi assembloit ses troupes à Turin. Il en partit aussitôt pour les suivre sans relâche, ayant appris qu'ils commençoient à se brotiler, & que l'occasion se présentoit ou de les vaincre durant leur désunion, ou de traiter plus facilement avec eux.

De fait une partie de leurs Chefs commença d'écouter les propositions qu'on leur fit de sa part : mais comme ils sçurent qu'il étoit venu à Verceil, ils délogerent de Novarre, & se retirèrent à Galerate. Il les suivoit de même pas, & recevoit toutes les villes du pays sans coup férir.

Etant ainsi poussés & mal d'accord entr'eux, ils mirent une négociation sur le tapis par l'entremise de Charles Duc de Savoye leur ancien allié. Il leur obtint tout le contentement qu'ils pouvoient espérer, sçavoir de grandes sommes de deniers, tant pour leurs pensions, que pour acquitter le traité de Dijon, & un honnête établissement en France pour le Duc Sforce, en récompense de sa Duché de Milan. Mais là-dessus il leur arriva un renfort de dix mille hommes de leur pays : lesquels desirant avoir leur part à la gloire & au butin, aussi-bien que leurs compagnons, qu'ils voyoient fort riches, rompirent tout, & les emmenerent à Milan.

On ne perdit pas pour cela l'espérance de les appaiser, en ajoutant quelque somme de surcroît pour les plus fâcheux : mais un jour, lorsque le traité sembloit être achevé, & que le Roi vouloit envoyer de l'argent pour l'exé-

L

1515.

curion des articles : le Cardinal de Sion, (a) comme ils étoient tous assemblés pour prendre une délibération finale, se mit à les haranguer, & parla avec tant de force, qu'il leur fit prendre les armes pour venir charger les François, qui étoient logés à Marignan, à une lieu de Milan, (b) & ne s'attendoient à rien moins qu'à une telle faillie.

Donc le treizième d'Octobre sur les quatre heures du soir, ils vinrent donner impétueusement sur l'avant-garde François, qui en ayant été avertie, les reçut beaucoup mieux qu'ils ne pensoient. Elle ne put pourtant empêcher qu'ils ne gagnassent d'abord la clôture de leur camp, & quelques pièces d'artillerie. Le Roi étant accouru de ce côté-là avec l'élite de sa Noblesse & de sa Gendarmerie, les empêcha de percer plus avant. Jamais on ne vit une si furieuse mêlée, ni de plus pesans coups; Trivulce disoit que les vingt cinq batailles où il s'étoit trouvé, n'étoient que des jeux d'enfans, au prix de celle-là, qui étoit une bataille de géans. Elle dura quatre heures dans la nuit. La seule lassitude fit trêve entr'eux jusqu'au point du jour, mais ne les démêla point : il y en eut plusieurs des deux armées qui couchèrent les uns parmi les autres. Le Roi tout armé reposa sur l'affût d'un canon, où la grande altération que l'ardeur du combat lui avoit causée, lui fit trouver bien doux un peu d'eau mêlé de bourbe & de sang, qui lui fut apportée par un soldat dans un morion.

Il ne passa pas toute la nuit à se reposer, mais la plus grande partie à bien placer son artillerie, ses arquebusiers, & ses arbalétriers Gascons. Le jour venu, les Suisses retournerent à la charge avec plus de vigueur que le jour pré-

cèdent : mais l'artillerie rompoit leurs bataillons, l'arquebuserie & les flèches en faisoient grand carnage : puis la Cavalerie sortoit dessus, & leur passoit sur le ventre. Il en fut poussé quelques compagnies dans un bois, qui furent toutes taillées en pièces.

Sur les neuf heures du matin, les autres se croyant vaincues pour n'avoir sçu vaincre; & d'ailleurs voyant venir l'Alviane avec l'élite de sa cavalerie Vénitienne, commencerent à faire retraite vers Milan, sans qu'aucun se mît en devoir de les poursuivre, sinon l'Alviane, qui les ayant voulu charger en queue, connut bien à leur fiere résistance qu'ils ne craignoient guères les lances Italiennes, voilà toute la part qu'il eut à cette bataille, quelque chose qu'en disent les Auteurs de sa nation.

Le camp demeura aux François, couvert de dix mille Suisses, & de trois à quatre mille de leurs gens, mais des plus braves, & pour la plus grande partie Gentilshommes. François de Bourbon Duc de Châtelleraud, frere du Connétable; le Prince de Talmont, fils unique de Louis de la Trimouille; Bussy d'Amboise, neveu du Cardinal de ce nom; le Comte de Sancerre, Imbertcourt, & huit ou dix Seigneurs de marque y furent tués. Claude Duc de Guise, qui commandoit les Lansquenets en l'absence de Charles Duc de Gueldres son oncle maternel, y fut foulé aux pieds des chevaux : un Gentilhomme Allemand son Ecuyer, lui sauva la vie aux dépens de la sienne en le couvrant de son corps, & recevant les coups qu'on lui portoit.

Le mauvais succès fit renâître la discorde entre les Suisses : ceux qui avoient voulu l'accommodement avec le Roi,

1515.

(a) Matthieu Schiner.

(b) La bataille se donna entre Milan & Marignan dans un lieu appelé, *Santa Brigitta*.

1515.

demandèrent de l'argent à Sforce pour avoir occasion de le quitter. Ils sçavoient bien qu'il n'en avoit point ; & là-dessus ils s'en retournerent par le chemin de Come , que le Roi leur avoit laissé ouvert. Les autres les suivirent dès le lendemain : mais laissèrent quinze cens des leurs à Sforce pour garder le Château , avec cinq cens Italiens qu'il avoit , lui promettant que dans peu ils reviendroient à son secours. Le Cardinal de Sion s'en allant aussi vers l'Empereur pour la même fin , lui jura qu'il reviendrait au plutôt ; si bien que sur cette assurance il s'enferma dans le Château avec un Jean de Gonzague , Hierôme Moron , & quelques Gentilshommes Milanois. La ville se rendit au Roi dès le lendemain : mais il jugea qu'il n'étoit pas convenable à Sa Majesté d'y entrer qu'il n'eût aussi le Château ; il le fit assiéger par le Connétable , & par Pierre de Navarre.

Dès qu'il étoit entré en Italie , le Pape avoit par feinte commencé de négocier avec lui : après la journée de Marignan , il eut tant de peur de ses armes , qu'il se hâta de traiter tout de bon , sans vouloir attendre ni la résolution de la Diète des Suisses , ni celle de l'Empereur qui l'en conjuroit instantment. Entr'autres articles le Roi prit en sa protection sa personne , l'Etat Ecclésiastique , Julian & Laurent de Medicis , & l'Etat de Florence. S'obligea de faire en sorte que de-là en avant le Milanais se fourniroit de sel à Cervie ; consentit qu'on donnât passage aux troupes du Viceroy de Naples pour se retirer ; promit de n'assister ni protéger aucun de ses Feudataires contre lui. Réciproquement le Pape devoit retirer les compagnies qu'il avoit envoyées à l'Empereur contre les Venitiens , & rendre Parme & Plaisance au Roi , & Modene & Regge au Duc de Ferrare.

Le Connétable ne se fiant pas entièrement au succès des mines avec quoi

1515.

Pierre de Navarre s'étoit vanté de prendre le Château de Milan dans un mois , y employa l'argent , qui fait son effet bien plus sûrement que la poudre à canon , & corrompit quelques Capitaines : de sorte qu'ils commencèrent à se mutiner. Les Cantons des Suisses assemblés pour lors à Zurich , étoient sur le point de faire partir un puissant secours pour Sforce ; & le Pape qui n'avoit pas encore conclu son traité , n'eût pas manqué d'y joindre ses troupes & celles de Naples : mais Moron qui étoit tout le conseil du malheureux Sforce , le hâta de faire sa composition avec le Roi.

„ Il lui céda tous ses droits sur la
 „ Duché , moyennant une certaine somme d'argent comptant pour payer ses
 „ dettes ; trente mille ducats de pension
 „ qui lui seroient payés en France , ou
 „ assignés en Bénéfices , le Chapeau de
 „ Cardinal , & plusieurs autres conditions pour ses serviteurs , & pour ceux
 „ qui avoient suivi son parti. „ Le
 „ traité signé , il sortit du Château , & fut conduit en France par quelques Seigneurs ; peu plaint d'être tombé de ce haut degré de Souverain , parce que l'extravagance de son esprit , & ses vices plus que brutaux , l'en avoient rendu indigne.

Le Château rendu , rien ne s'opposoit plus au vainqueur. Hugues de Cardonne avec l'armée de Ferdinand , se retira au Royaume de Naples ; & le Pape dissimulant son déplaisir de la restitution des places qu'il avoit été obligé de faire , se transporta à Boulogne pour conférer avec le Roi bouche à bouche.

Il y arriva le 19. de Décembre , & le Roi deux jours après. Le lendemain il lui rendit l'obédience , son Chancelier Antoine Duprat prononçoit les paroles découvert & à genoux , & le Roi debout & couvert les confirmoit par une inclination de tête & d'épaules.

1515.

Après cela, ils s'enfermerent trois jours entiers dans le Palais.

Ce fut là que le jeune Roi, pour de vaines espérances, & par le conseil de son Chancelier, se laissa aller à abolir la Pragmatique, & à faire le Concordat; par lequel le Pape concéda au Roi le droit de nommer aux Evêchés & aux Abbayes dans les terres du Royaume de France & de Dauphiné; & le Roi accorda au Pape les Annates de ces grands Bénéfices sur le pied du revenu courant, qui étoit augmenté de plus de dix parts, depuis la * découverte des Indes. Le Saint Pere fort libéral du bien d'autrui, lui fit aussi présent de deux déciines sur le Clergé, & du titre d'Empereur d'Orient. Mais le Roi refusa le dernier, comme une chose fort vaine.

* C'est qu'il le rendit l'argent plus commun.

Au même tems le renouvellement d'alliance avec les Suisses fut conclu, nonobstant les brigues de l'Anglois. „ Ce fut à ces conditions, qu'ils ser-
„ viroient la France envers & contre
„ tous, excepté le Pape, l'Empereur &
„ l'Empire; qu'ils rendroient les val-
„ lées du Milanez; que le Roi leur
„ payeroit six cens mille écus, & qu'il
„ leur continueroit leurs pensions. „
Cinq des Cantons refuserent pour lors de la signer.

1516.

Quand le Roi eut donné les ordres pour la garde du Milanez, où il laissa le Connétable avec sept cens hommes d'armes, & dix mille hommes de pied, il partit de Boulogne le quinzième de Décembre, & marchant à grandes journées, vint trouver sa mere & sa femme, qui l'attendoient à Lyon.

Ses heureux progrès, & ses nouvelles alliances enflammerent plus fortement la jalousie de l'Empereur, du Roi Ferdinand, & du Roi d'Angleterre son gendre, en forte qu'ils résolurent d'un commun accord de lui faire la guerre en Italie & en France tout à la fois. A quoi l'Anglois se portoit avec d'autant

1516.

plus de chaleur, qu'il étoit irrité de ce que le Roi l'empêchoit de gouverner le jeune Roi & le Royaume d'Ecosse, par des gens qui fussent dépendans de lui.

Mais comme ils prenoient leurs mesures pour ce dessein, il arriva que le Roi Ferdinand, en allant à Seville, mourut dans le petit village de Madrigalet le vingt-deuxième jour de Février, d'une hydropisie causée par un breuvage, que Germaine sa femme lui avoit donné, pour le rendre capable de lui faire des enfans. Guichardin faisant son éloge, dit qu'il n'y avoit rien à reprendre en lui que l'inobservation * de sa parole; & que pour le regard de l'avarice qu'on lui reprochoit, on connut bien à sa mort qu'il n'en étoit point entaché, parce qu'il ne laissa que fort peu d'argent dans ses coffres. Il ajoute que cette calomnie procédoit du jugement corrompu des hommes, qui louent plus la prodigalité & les vaines dépenses en un Prince qui foule ses sujets, que l'épargne en celui qui ménage leur substance, comme doit faire un bon pere de famille.

* C'est le plus grand vice du Prince, à l'égard de ses voisins.

Il laissa le Gouvernement de l'Arragon à son fils bâtard, Evêque de Sarra-gosse; & celui de Castille à François Ximene, Cardinal Archevêque de Toledé. Sa fille Jeanne étoit toujours folle, & enfermée dans un Château, où elle grimpoit le long des murailles & des tapisseries comme un chat.

Quatre mois après, sçavoir le vingt-fixième jour de Juin, Jean d'Albret, qui eût pu exciter des remuemens dans le Royaume de Navarre, dont Ferdinand l'avoit dépouillé, finit ses jours dans un village de Bearn. Catherine de Foix sa femme le survécut seulement de huit mois. Leur fils Henri âgé de quatorze ans, hérita du titre du Royaume, dont il ne lui restoit que la petite parcelle de deçà les Pyrennées.

La mort de Ferdinand donna au Roi François l'occasion & l'envie de faire passer ses armées au Royaume de Na-

1516.

ples, qui dans cette conjoncture s'étoit à demi révolté. Il s'imaginoit que Charles ayant besoin de passer par la France, afin d'aller prendre possession des Espagnes; & d'ailleurs étant en crainte d'être troublé dans la succession du Royaume d'Arragon, dont les anciennes Loix ne souffroient point que les filles ni leurs descendants pussent venir à la Couronne, n'oseroit pas le traverser dans cette entreprise, & seroit même obligé de lui relâcher ce Royaume.

Mais il ne sçavoit pas que quand même Charles y eût consenti, la politique des Italiens ne l'eût pu jamais souffrir, quelqu'affection qu'ils lui témoignassent. En effet, le Pape suscitoit sous main les Anglois, les Suisses & les Medisis pour rompre ce coup. L'Empereur de son côté entra dans le Milanez avec vingt mille Suisses des cinq Cantons, dix mille Allemands, & quatre ou cinq mille chevaux, parmi lesquels étoit le Cardinal de Sion, & les bannis de Milan. Après qu'il eut rafraîchi Bresse & Veronne, qui étoient pressées par les Venitiens & par les François, joints ensemble, commandés par Odet de Lautrec, il passa la riviere d'Adde au commencement du printems, ravagea tout le pays d'entre cette riviere & celles du Pô & de l'Olli, & donna telle épouvante aux François, qu'ils furent sur le point d'abandonner Milan; & même en brûlerent les Fauxbourgs, plutôt par le conseil malin des Venitiens, qui de tout tems haïssoient les Milanois, que par aucune nécessité.

Il investit donc cette grande Ville, se vantant qu'il l'emporteroit par assaut; & en effet, s'il y fût allé tout droit, peut-être que les François eussent lâché le pied, ou qu'ils eussent été forcés. Mais sa lenteur donna le tems au Connétable de pourvoir à la défense de la place, tous les Gentilshommes & Officiers, & à leur exemple les soldats s'étant mis à remuer la

1516.

terre en grande diligence, si bien que rien ne s'émut à ses approches. Mais lui-même ayant sçu qu'il étoit venu douze mille Suisses des petits Cantons au Connétable, comme il connoissoit l'impatiente avarice de cette nation, il entra en défiance d'eux, & Lautrec pour augmenter ce soupçon, fabriqua quelques lettres, & les lui fit surprendre comme si elles fussent venues de leur camp, qui parloient de le livrer aux François: tellement que se croyant à toute heure en danger d'être trahi, & d'ailleurs n'ayant point d'argent pour payer ses Allemands qu'il connoissoit aussi mercenaires que les Suisses, il dé-campa tout soudain, & repassa l'Adde.

Il demeura-là quelques semaines, faisant toujours grande peur aux François, parce que leurs Suisses refusoient de combattre ceux qui étoient dans son armée, & même à la fin se retirèrent: mais au bout de trois semaines presque toutes ses troupes se dissipèrent, faute de paiement; ses Suisses s'en retournerent par la Valtoline, & trois mille de ses Allemands & Espagnols passèrent vers le Connétable.

On ne doutoit pas que le Pape n'eût été d'intelligence avec l'Empereur, pour cette irruption, puisqu'il trouva Marc-Antoine Colonne s'y étoit trouvé avec ses troupes. Néanmoins le Roi ne le put croire, tant il étoit persuadé de son affection; & observant fidèlement le traité, il lui permit de dépouiller François Marie de la Duché d'Urbain, pour la donner à Laurent de Medicis son neveu, nonobstant que ce François se fût jetté sous sa protection.

Si la grandeur de ce Prince, jeune, belliqueux, puissant & riche, étoit formidable aux Italiens, ils en voyoient naître une autre qui les étonnoit encore davantage: Je veux dire celle de Charles héritier des Espagnes, de Naples, de Sicile & des Pays-Bas, lequel étant en passe de succéder à l'Empire

1516.

après son ayeul, ne manqueroit pas, quand il y feroit parvenu, de vouloir y réunir l'Italie, qui en est comme le Chef. Or ils reconnoissoient que d'en chasser ces deux grandes Puissances qui la tenoient par les deux bouts, il n'y avoit plus de moyen, que de tenir la balance juste entr'elles, c'étoit entreprendre l'impossible, & d'ailleurs s'exposer à être le théâtre & la proie des armes étrangères; & que de se jeter tous d'un côté, c'étoit se faire un maître absolu, & une servitude sans remède.

Afin qu'il ne semblât pas que le Concordat fait entre le Roi & le Pape, fût une simple convention d'entre deux particuliers, le Concile de Latran l'ayant fait lire à sa dernière Session, qui fut le quinzième de Décembre, le confirma par son autorité. Mais le Clergé de France, les Universités, les Parlemens, & tous les gens de bien y opposerent plaintes, remontrances, protestations, appels au futur Concile. Toutefois au bout de deux ans, il fallut céder à l'autorité absolue, & enregistrer le Concordat au Parlement. Ainsi sous couleur d'ôter les inconvéniens des Elections qui pouvoient bien avoir du remède, on en autorisa d'autres qui n'en peuvent jamais avoir, & qui sont beaucoup plus grands.

Le Conseil de Charles d'Autriche trouva qu'il étoit nécessaire pour ses affaires, qu'il renouvelât l'alliance avec le Roi François, afin d'avoir le passage libre en Espagne. Cela fut fait par le Traité de Noyon du seizième d'Août, négocié entre les Seigneurs Artur de Gouffier-Boisi & Guillaume de Crouy-Chevres; ils avoient été Gouverneurs des deux Rois, & le premier étoit encore Grand-Maître de la Maison Royale.

Il fut dit entr'autres articles: que Charles épouserait Louise, fille aînée du Roi; à son défaut la seconde, s'il en naissoit une, ou s'il n'en naissoit point, Renée sœur de la Rei-

ne: que cette épouse auroit pour dot la part que le Roi prétendoit au Royaume de Naples, avec reversion en sa faveur au défaut d'enfans: que Charles payeroit 100000. écus par an pour l'entretien de cette fille: qu'il rendroit la Navarre dans six mois à Henri d'Albret; sinon qu'après ce tems, il seroit permis au Roi de l'assister: que l'Empereur seroit admis dans ce traité, s'il vouloit y entrer: que s'il rendoit Venne aux Venitiens, on lui payeroit 200000. écus, & que le Roi lui donneroit quittance des 300000. écus que le Roi Louis XII. lui avoit prêtés pour leur faire la guerre.

Bien que l'Empereur eût encore fait un effort assez heureux par le Général Rocandolf, pour ravitailler Veronne que les François & les Venitiens tenoient bloquée; il désespéra néanmoins de la pouvoir garder long-tems, parce que toutes les avenues en étoient bouchées: voilà pourquoi il aim mieux, suivant son inclination avare, la rendre à Lautrec, moyennant la somme portée par le traité; Lautrec la remit aux Venitiens. Après cela il quitta entièrement la fantaisie des conquêtes d'Italie, & même il permit que les cinq Cantons qui avoient refusé la confédération avec la France, l'acceptassent aussi bien que les huit autres.

En toutes manieres le Roi desiroit s'acquérir le Pape pour ses desseins d'Italie: ce fut pour cette raison qu'il l'assista de ses forces contre François Marie de la Rovere qui lui faisoit la guerre, pout rentrer dans sa Duché d'Urbain, avec peu de forces: néanmoins ce Seigneur n'avoit sçu tirer à lui par l'espoir du butin, les troupes qui avoient été licentiées de part & d'autre après la reddition de Veronne. De plus la Reine sa femme étant accouchée de son premier fils le dernier de Février, il voulut que Laurent de Medicis, qui étoit venu en

1516.

1517.

1517.

France pour épouser Madeleine fille de Jean, Comte d'Auvergne, de Boulogne & de Lauragués, le tint sur les Fonts au nom du Pape son oncle. Les deux conjoints moururent dans l'an, laissant une fille unique nommée Catherine, qui depuis fut Reine de France.

La guerre d'Urbin dura quelque huit mois : les troupes Espagnoles ayant été regagnées à force d'argent par les Medicis, François Marie eut peur qu'elles ne vinssent à le livrer entre leurs mains, & se retira à Mantoue. L'Empereur continua la trêve pour cinq ans avec les Venitiens, moyennant vingt mille écus qu'ils lui devoient payer chaque année ; & le Roi desirant assurer la confédération avec le Pape, par de nouveaux nœuds, lui remit entre les mains l'écrit par lequel il s'étoit obligé de rendre Rege & Modene au Duc de Ferrare.

1517.
& suiv.

La Chrétienté jouissoit d'un calme universel, quand elle fut troublée par les deux plus horribles fleaux qui l'ayent jamais tourmentée. Selim Sultan des Turcs, ayant conquis la Syrie, terrassé la puissance d'Ismaël Sophi, éteint la domination des Mamelucs en Egypte, par la défaite entière, & par la mort de Campson dernier Sultan d'Egypte, se vançoit qu'en qualité de successeur de Constantin le Grand, il range-roit bien-tôt toute l'Europe sous son Empire, & en même tems les entrailles de l'Eglise commencerent à être déchirées par un grand Schisme, que jusques-ici tous les remedes n'ont pu faire cesser.

Le premier mal donna occasion à la naissance du second. Le Pape Leon desirant opposer toutes les forces de la Chrétienté aux progrès épouvantables du Turc, avoit envoyé des Légats vers tous les Princes Chrétiens, & formé un grand projet pour attaquer les Infidèles par mer & par terre. Or afin d'exciter la dévotion des peuples, & attirer leurs aumônes pour une si bonne œuvre, il envoya, selon la coutume prati-

quée en pareil cas, prêcher les Indulgences par toutes les Provinces de l'Occident. Cette commission, selon les départemens faits de long-tems entre les quatre Ordres Mercedians, appartenoit aux Augustins dans l'Allemagne : néanmoins Albert Archevêque de Mayence, ou de son chef, ou par ordre de Rome, la donna aux Jacobins. Les Augustins se sentant offensés à l'intérêt, qui est le grand ressort, même des Corps les plus Religieux, se plaignent, crient & s'emportent à la vengeance. Il y avoit parmi eux un Moine nommé Martin Luther, natif d'Islebe en la Comté de Mansfeld, Docteur & Lecteur en Théologie dans l'Université de Wittemberg, esprit hardi, impétueux & fort éloquent en sa Langue : Jean Stampis leur Général, lui donna charge de prêcher contre ces Questeurs. Ils ne lui fournissoient que trop de matiere de déclamer ; car ils faisoient trafic & marchandise de ces sacrés trésors de l'Eglise ; ils tenoient leurs bureaux dans les cabarets ; on voyoit qu'ils consumoient en débauches une partie de l'argent qui en provenoit, & l'on sçavoit que le Pape en avoit destiné de notables sommes pour ses propres affaires.

Peut être que c'eût été bien fait de remédier à ces désordres, quand ce n'eût été que pour ôter tout sujet de crier ; mais la chose sembla de trop peu d'importance pour s'en mettre en peine. Cependant la querelle s'échauffa par des déclamations, des Theses & des Livres de part & d'autre. Federic Duc de Saxe, dont la sagesse & la vertu faisoient un grand exemple en Allemagne, soutenoit Luther, & même l'animoit, tant pour l'honneur de sa nouvelle Université de Wittemberg, que ce Moine avoit mise en réputation, qu'en haine de l'Archevêque de Mayence, avec lequel il avoit d'autres différends. Ce Moine avança d'abord des propositions douteuses ; puis étant trop poussé, il s'engagea à les soutenir dans des sens condamnés. On n'eut point assez d'adresse ni pour lui fermer la bouche, ni pour se saisir de lui ; mais comme on le me-

1517.
& suiv.

1517.
& suiv.

naçoit avant que de le tenir, il se mit à couvert; & alors ne gardant plus de mesure, il leva tout à fait le masque; & non seulement déclama contre le Pape, & contre les corruptions de la Cour de Rome, mais encore se mit à combattre en plusieurs points, la doctrine de l'Eglise Romaine.

*Et certes l'ignorance extrême des Ecclésiastiques, dont plusieurs à peine sçavoient lire, la vie scandaleuse * de quelques Pasteurs qui étoient concubinaires, yvrognes & usuriers, & leur extrême négligence dans les choses de leur devoir, lui donnoit beau champ pour persuader au peuple que la Religion qu'ils enseignoient étoit corrompue, puisque leurs exemples étoient si mauvais. Au même tems, ou comme disent quelques-uns, un an auparavant, sçavoir l'an 1516. Ulric Zuingle, Curé à Zurich, commença à se revolter aussi contre le Pape, & à débiter ses dogmes dans ce Canton de Suisse. Depuis, il s'éleva presque tous les ans de nouveaux Evangelistes, en si grand nombre, qu'il seroit difficile de les pouvoir tous compter.*

* Des Pasteurs presque tous concubinaires, &c.
Ed. de 1668.

1518.

Il naissoit de jour à autre des différends entre le Roi François & Charles d'Autriche, les Seigneurs de Chevre & de Boisy, se rendirent à Montpellier pour les terminer; mais la mort de Boisy fit que ce grand œuvre demeura imparfait. Guillaume son frere, Seigneur de Bonivet, beaucoup moins sage que lui, tint le même rang dans les bonnes grâces du Roi qui le fit Amiral de France.

Vers le même tems, Jean-Jacques Trivulce fut disgracié; le Roi lui ayant fait quelques reproches fort rudes, il en fut si touché, ou de douleur ou d'appréhension, qu'il en mourut dans peu de jours au Bourg de Châtres sous Montlehery. On mit sur son tombeau ces paroles: *Ici repose, qui en sa vie n'eut jamais de repos.* L'autre son ennemi, l'avoit mis mal dans l'esprit du Roi, sur ce qu'il s'étoit fait Bourgeois des Suisses, & que son frere & les autres parens

étoient passés au service des Venitiens.

Il y avoit eu quelques commencemens de discorde entre le Roi de France & celui d'Angleterre: leur Conseil avant que les choses s'aigrissent davantage, trouva bon de rejoindre leurs esprits par une nouvelle alliance. Pour cet effet, l'Amiral étant allé à Londres, fit un traité qui portoit: „ que le Roi d'An- „ glettre donneroit sa fille unique, „ âgée pour lors de quatre ans, au „ Dauphin qui n'en avoit pas encore un „ accompli: qu'il y auroit ligue défensive entre les deux Rois, & que „ Tournay seroit rendu au Roi de France; lequel payeroit 260000. écus „ pour les dépenses que l'Anglois y „ avoit faites, & 300000. autres dans „ douze ans, outre qu'il reconnoîtroit „ en avoir reçu autres 300000. pour le „ dot de la petite Princesse. „ Le Roi n'ayant pas tout l'argent comptant, donna huit Seigneurs en ôtage, & par ce moyen rentra dans Tournay. Il fut aussi convenu que les deux Rois se rendroient à leur commodité, entre Boulogne & Calais.

1518.

Comme il sembloit que la France fût en repos de tous côtés, & que le Roi, desiréux de gloire, n'auroit plus d'occasion d'en acquérir dans la Chrétienté, le Pape le sollicita vivement de tourner ses armes contre les Turcs. Sur cela le Roi convoqua une grande Assemblée de tous les Princes & Seigneurs de son Royaume dans le Palais, il s'y trouva en personne; & ayant écouté les remontrances & exhortations du Légat, il offrit d'aller attaquer les Infidèles en tel tems, & par tel endroit qu'il plairoit à sa Sainteté, & pour cela de se mettre lui-même à la tête de 4000. hommes de pied, de 3000. hommes d'armes, & de 6000. Chevaux Legers. Cette noble réponse fut suivie des acclamations des courtisans, des applaudissemens du peuple de Paris, de plusieurs belles & dévotes processions,

1518.

sions , mais de nul effet ; non pas même d'aucune démonstration. Telles étoient presque toutes les résolutions de ce regne-là , plus fastueuses qu'effectives.

Cependant l'Empereur Maximilian , qui avoit joint en sa personne des qualités contraires & incompatibles , extrêmement laborieux , & puis extrêmement négligent ; fordidement avare , & démesurément prodigue ; opiniâtre & inconstant , entreprenant & timide , qui rouloit mille fantaisies & mille desseins dans son esprit , offroit au Roi de lui céder tous les droits qu'il avoit en Italie , moyennant qu'il lui donnât de grandes sommes de deniers , & des forces , pour lui aider à subjuguier les Princes de la Germanie , ainsi que l'avoient été ceux de la France : mais le Conseil du Roi reçût ces propositions comme des rêveries d'un homme malade & troublé par les approches de la mort.

Dans le Conseil de Maximilian , il avoit été trouvé plus à propos pour la grandeur de la Maison d'Autriche , de donner l'Empire à l'Archiduc Charles son petit-fils , qu'à Ferdinand son frere puîné ; auquel pour même raison , le Roi Ferdinand son ayeul , n'avoit pas voulu laisser son Royaume d'Aragon , quoiqu'il l'eût élevé auprès de lui. Maximilian traitoit donc avec les Electeurs , pour faire désigner Charles Roi des Romains : mais avant qu'il eût achevé cette affaire , il mourut à Lints en Autriche âgé de soixante-trois ans , le vingt-deuxième jour de Janvier de l'an 1519.

1519.

Après sa mort les Rois François & Charles se déclarerent aspirans à la Couronne Impériale , sans témoigner néanmoins en apparence aucune animosité l'un contre l'autre. De la Race des Capetiens il n'y avoit eu jusques-là que Charles Comte de Valois qui eût brigué l'Empire , & plusieurs autres l'avoient

1519.

dédaigné. Les Suisses refuserent à François leur intercession auprès des Electeurs : le Pape feignoit de le favoriser , mais il ne vouloit ni de l'un ni de l'autre de ces Princes , parce qu'ils étoient trop puissans ; & s'il portoit François , c'étoit seulement pour tâcher d'ôter les suffrages à Charles , & dans cette intrigue les faire tourner vers quelqu'autre Prince Allemand. Les Electeurs par la même raison balancerent assez longtems : du commencement le Palatin , Trèves & Brandebourg paroissoient être pour François , & le dernier promettoit de lui donner encore l'Archevêque de Mayence son frere. Mais quand il eut touché son argent , & qu'on vint à donner les voix , Mayence opina fortement pour Charles , & Brandebourg le suivit ; Trèves seul tint sa parole. La réputation des victoires d'Italie parloit avantageusement pour le Roi , & la guerre dont le Turc menaçoit l'Allemagne le devoit plus faire considérer que Charles , qui n'avoit encore rien fait , & qui ne promettoit guère davantage. Mais il n'étoit pas de la nation Germanique. D'ailleurs plus il paroissoit avoir de mérite , plus on craignoit qu'il ne réduisît les Princes de l'Allemagne au petit pied , comme ses Prédécesseurs y avoient réduit ceux de la France. C'est ce que Federic Duc de Saxe , réputé le plus sage Prince de l'Allemagne , représenta fortement ; mais d'autre côté il remontra aussi les inconveniens qu'il y avoit d'élire Charles , de sorte que l'assemblée ne trouvant bon de choisir aucun des deux Rois , étoit d'avis de lui déferer l'Empire à lui-même.

Mais ce Prince appréhendant de se charger d'un titre si onéreux , se résolut enfin à nommer Charles , & représenta que s'il y avoit à redouter de l'oppression de tous les deux côtés , elle ne paroïssoit pas si proche de celui de Charles , qui étoit plus jeune de cinq ans que

1519.

François, & en apparence un fort médiocre génie. Enfin par toutes ces considérations, & avec 300000. écus, qui dès l'an précédent avoient été apportés en Allemagne, & qui ne furent distribués que bien à propos, Charles l'emporta, & fut élu à Francfort le vingtième de Juin, étant pour lors en Espagne, où il étoit passé il y avoit près de deux ans.

Quelle bonne mine que fit le Roi François, ce refus lui tenoit fort au cœur; & il ne pouvoit pas douter que Charles étant maître de tant de grands Etats, ne voulût venger les injures de son ayeul, & celles de la maison de Bourgogne. Dans cette crainte il se mit à rechercher avec plus de soin l'amitié du Pape & celle du Roi d'Angleterre: mais le Pape suivit la Fortune, & investit Charles du Royaume de Naples, nonobstant la constitution de ses Prédécesseurs, qui défendoit que cet Etat & l'Empire fussent en une même main.

1520.

L'élection de Charles hâta l'entrevue du Roi avec l'Anglois, qui en avoit pris jalousie aussi-bien que lui. Elle se fit au mois de Juin entre Ardres & Guines: les Reines & les Dames voulurent être de la fête. Les deux Rois également pompeux & vains y firent paroître leur magnificence dans la dernière profusion. François y dépensa plus que l'Empereur ne fit à son couronnement, & incommoda fort sa Noblesse, qui imite toujours son Prince, mais plus facilement dans les excès que dans la sagesse. On nomma cette entrevue *le camp du drapeau d'or*. Après qu'ils se furent salués, il mirent pied à terre, & entrèrent dans un pavillon dressé exprès, chacun avec deux ou trois de leurs Ministres, où ils parlèrent un moment de leurs affaires. Cela fait ils leur en laissèrent le soin, & passèrent dix ou douze jours ensemble en festins & en tournois: mais sur la fin il se leva tout d'un coup une horrible tempête, qui

renversa dans la boue toutes ces belles tentes faites de brocard d'or & de soye. Ce qui fut comme un présage que toutes ces réjouissances seroient suivies de grandes guerres. Le soir François s'en retournoit à Ardres & Henri à Guines. Avant que de se séparer ils confirmèrent leur traité par un serment solennel sur la sainte Communion qu'ils reçurent ensemble.

1520.

Mais peu après le Roi François, qui trop crédule bâtissoit déjà sur l'amitié de l'Anglois, put bien connoître quel fondement il devoit faire sur un esprit si jaloux & si inconstant. Charles V. venant d'Espagne par mer dans les Pays-bas, pour de là alier prendre la Couronne à Aix-la-Chapelle, passa auparavant en Angleterre, & vit Henri avec moins de pompe & peut-être avec autant de fruit que lui. Car l'Anglois lui promit qu'en cas qu'il survint différend entre lui & François, il se rendroit leur arbitre, & se déclareroit ennemi de celui qui ne s'en tiendroit pas à son jugement.

Son intention n'étoit point de se joindre ni à l'un ni à l'autre, mais de se tenir comme au milieu, & de se faire rechercher de tous les deux, leur donnant à connoître qu'il seroit pencher la balance du côté qu'il se tourneroit. Il le scût bien marquer au Roi François dans l'entrevue d'Ardres: car il avoit fait mettre sur la porte de sa tente la figure d'un grand Archer, avec ces paroles: *qui j'accompagne est maître*. C'est la conduite qu'il tint toute sa vie.

Le vingt-deuxième d'Octobre Charles fut couronné à Aix-la-Chapelle, & assigna une Diette à Wormes pour le mois de Janvier ensuivant. Cependant sans attendre le jugement de l'assemblée, étant à Cologne il condamna au feu les livres de Luther comme hérétiques: mais par ce procédé trop précipité, il lui fit plus de défenseurs que d'ennemis. En revanche Luther, sans

Empereurs
CHARLES V.
R. 38 ans,
& SOLIMAN
II. fils de Se-
lim R. 46.
ans.

1520.

respect ni de l'Empereur, ni du Pape, fut assez hardi de brûler le livre des Décrétales, qu'il soutenoit être contraires à la parole de Dieu dans de certains passages qu'il en avoit extraits.

Les Espagnols se fâchoient que leur Roi les avoit quittés pour aller en Allemagne, & d'ailleurs ils ne pouvoient souffrir le gouvernement des Flamands; car après la mort de ce mémorable Cardinal Ximenes, Charles avoit confié l'administration des affaires à Guillaume de Crouy, Seigneur de Chevres, qui avoit été son Gouverneur. Ils se plaignoient que ces étrangers faisoient amas de toutes leurs plus belles pièces d'or, & qu'ils vendoient les grandes charges & les plus riches bénéfices ou se les donnoient à eux-mêmes; ils citoient pour exemple entr'autres l'Archevêché de Tolède, dont le Seigneur de Chevres avoit pourvu son frere. Quelques Grands du pays qui pensoient faire leurs affaires pendant l'éloignement d'un Prince, qu'ils estimoient de peu de valeur, attiserent le feu & firent une ligue qu'ils appelloient la Sancta junta. Tolède & les plus grandes villes y entrèrent, & les principaux chefs qui commandoient leurs troupes étoient Jean de Padillia, Antonio d'Acugno Evêque de Zamora, & Diego Bravo.

Ils avoient dessein de rendre le Royaume d'Arragon à Ferdinand fils de ce Federic Roi de Naples qui étoit mort en France; & pour l'y faire entrer avec quelque couleur, ils vouloient le marier à Jeanne la Folle mere de Charles V. dont ils s'étoient saisis; mais soit qu'il craignit l'événement, ou qu'il se picquât de garder sa foi, il rejeta cette proposition, & ne partit point du Château où Charles V. l'avoit laissé. Cependant les Vicerois de Castille & d'Arragon, avec les autres serviteurs du Roi, ayant armé contre les soulevés, couperent peu à peu les branches de ce parti, & puis l'abbatirent presque entièrement par la défaite de ses troupes ramassées, & par la mort de Padillia & de l'Evê-

que, qui furent tués dans le combat.

Pendant que les deux Vicerois avoient tiré les garnisons de la plûpart des places de Navarre pour se défendre contre les soulevés, il eût été facile au Roi François de regagner ce Royaume, & d'avoir le tems de s'y affermir: mais il ne s'en avisa qu'au printems de l'année suivante, & alors il y envoya une armée commandée par André de Foix Seigneur de l'Esparre, frere de Lautrec, qui le reconquit presque tout en peu de jours. Il n'y eut de résistance qu'au Château de * Pampelonne qui se fit battre, & se rendit à composition.

* Ou Pampelonne.

Innigo de Loyola d'Ognez natif du pays de Guipuscoa, jeune Gentilhomme âgé pour lors de vingt ans, s'étoit jeté dans la place avec quelques autres volontaires; il y fut blessé sur la muraille de l'éclat d'un coup de canon qui lui rompit une cuisse, dont il demeura boiteux toute sa vie. Après quoi s'étant retiré en sa maison, il fut touché d'une dévotion très-servente, & résolut d'apprendre les lettres pour pouvoir mieux servir à Dieu. A quelques années de-là il vint étudier dans l'Université de Paris, où ayant assemblé quelques compagnons, il fut depuis l'Instituteur & le Chef de cette grande & célèbre Compagnie de Jesus, qui s'est étendue dans toutes les parties du monde.

Après la prise de Pampelonne, l'Esparre, au lieu de se contenter de la Navarre, entra dans les terres de Castille, & assiégea Logrogne. Les Vicerois, qui venoient de réduire les soulevés, & qui néanmoins n'eussent point songé à l'attaquer, s'il n'eût le premier attaqué leur pays, marcherent droit à lui pour le combattre. Or comme Sainte-Colombe son Lieutenant avoit congédié une partie de ses troupes, afin de mettre la moitié de leurs montres dans sa poche, il se trouva trop foible, & se retira jusqu'auprès de Pampelonne. Et là il fit une seconde faute pire que la pre-

1521.

mière : car sans attendre un renfort de six mille hommes qui lui venoit de France, il donna témérairement la bataille; aussi fut-il vaincu & si grièvement blessé au visage, qu'il en demeura aveugle.

Pampeionne avec tout le reste du Royaume se perdit aussi vite qu'il avoit été reconquis. Le Conseil de l'Empereur pour obvier aux révoltes de la Noblesse du pays, affectionnée à son Roi naturel, fit démolir tous les Châteaux & démanteler toutes les Villes, à la réserve de Pampelonne, du Pont de la Reine & d'Estella.

Cette guerre ne contrevenoit point au traité de Noyon, puisque les six mois étoient expirés : mais il y avoit bien d'autres sujets de * querelle entre Charles & François. Car celui-ci se plaignoit que Charles ne lui payoit point les 100000. écus qu'il lui avoit promis par le traité de Noyon, pour l'entretenement de sa fille, par conséquent qu'il n'avoit point envie d'accomplir le mariage; que ses agens avoient mal parlé de lui dans les Dietes & dans les Cours des Princes d'Allemagne; qu'il lui avoit débauché Philbert de Châlons Prince d'Orange, qui s'étoit retiré de sa Cour & de son service pour un sujet fort léger; & qu'il cabaloit en Italie pour le troubler dans la Duché de Milan. Charles au contraire se fâchoit qu'il eût pris sous sa protection Guillaume Duc de Gueldres, ennemi juré de sa maison & des Pays-Bas, & disoit qu'il lui retenoit injustement la Duché de Bourgogne.

François étoit plus hardi à entreprendre, parce qu'il levoit des subsides à sa fantaisie; & Charles ne pouvoit avoir de l'argent qu'avec bien de la peine, les Espagnes & les Pays-Bas ayant encore en ce tems-là toutes leurs libertés & leurs privileges : mais en récompense il étoit bien meilleur ménager, & faisoit peu de dépenses inutiles.

Ces deux Princes étoient en telle disposition l'un envers l'autre, qu'il n'y

avoit plus rien qui fût capable de les empêcher d'en venir aux mains qu'un tiers parti. Le Roi d'Angleterre se tenoit assez neutre, & ne se portoit que pour arbitre. Le Pape n'en usa pas de même; car il traita premierement une ligue secrette avec le Roi, par laquelle il s'obligeoit de l'assister à reconquerir le Royaume de Naples, dont il avoit l'an précédent donné l'investiture à Charles. On pourroit s'étonner de ce changement, si on ne sçavoit ce que les neveux d'un Pape peuvent sur leur oncle. Celui-ci pour aggrandir les siens avoit traité avec le Roi, que lorsqu'il auroit reconquis ce Royaume pour son second fils, il en donneroit une certaine partie au neveu du saint Pere, & que l'autre partie, durant la minorité du jeune Prince, seroit gouvernée par un Légat du saint Siège. C'étoit à proprement parler vouloir retenir le tout pour lui. Trois mois après étant regagné par d'autres promesses que lui fit l'Empereur, il se retourna de son côté. Les uns crurent qu'il le fit ainsi, parce qu'il brûloit du desir de retirer Parme & Plaisance que Jules II. avoit possédées, quoiqu'injustement; les autres disoient qu'il étoit en colere de ce qu'on ne recevoit pas ses Bulles dans le Milanéz avec assez de soumission, & que même on les rebutoit quelquefois avec injure.

Quoi qu'il en soit, il entra en ligue avec l'Empereur pour la défense mutuelle de leurs terres, pour rétablir François Sforce dans la Duché de Milan, & pour retirer la Duché de Ferrare au profit du saint Siège à qui elle appartenoit. Le Seigneur de Chevres qui étoit pour lors à la Diète de Wormes, ayant appris ce traité qui s'étoit fait à son insçu, en mourut de douleur, répétant souvent ces paroles : *Ah ! que de maux ? Son fiere l'Archevêque de Toledé, qu'il avoit amené-là avec lui, étoit sorti de ce monde quelque tems auparavant.*

1521.

* Haine.
Bd. de 1668.

1521.

Le Roi étant à Romorantin en Berry, le jour de la Fête des Rois, comme il folâtroit, & que par jeu il attaquoit avec des pelotes de neige le logis du Comte de saint Pol, qui le défendoit de même avec sa bande, il arriva malheureusement, qu'un tison jetté par quelqu'étourdi, (a) l'atteignit à la tête, & le blessa grièvement, à cause de quoi il fallut lui couper les cheveux. Or comme il avoit le front fort beau, & que d'ailleurs les Suisses & les Italiens portoient les cheveux courts & la barbe grande, il trouva cette maniere plus à son gré, & la suivit. Son exemple fit recevoir cette mode à toute la France, qui l'a gardée jusqu'au règne de Louis XIII. qu'on a peu à peu coupé la barbe & laissé croître les cheveux, tant qu'enfin on n'a plus conservé de poil aux joues ni au menton; & que la nature ne pouvant pas fournir de cheveux assez longs à la fantaisie des hommes, ils ont trouvé beau de se faire raser la tête pour porter des perruques de cheveux de femme.

Voici les commencemens des pronostics du Seigneur de Chevres. Robert de la Mark, Seigneur de Sedan & Duc de Bouillon, ayant été disgracié de la Cour de France, à cause des brigandages que commettoit sa Compagnie de gens d'armes, avoit passé en celle de l'Empereur, y étant attiré par l'Evêque de Liège son frere, lequel y étoit fort puissant. Or il advint que le Conseil de l'Empereur reçut l'appel d'un Jugement que les Pairs de sa petite Duché de Bouillon, avoient donné en certaine cause entre les Seigneurs

de Sinay & d'Emery. Robert, fougueux & emporté, prit cela comme une offense à l'honneur de sa Souveraineté, & s'en voulut venger, (b) prenant, s'il faut ainsi dire, le Roi pour son second. Ainsi il arrive souvent que de petits Princes flatteurs & intéressés brouillent les Rois voisins entr'eux pour des choses de néant, ne considérant pas qu'il n'est plus en leur pouvoir d'éteindre le feu quand ils l'ont une fois allumé; & que les plus forts s'accordent toujours aux dépens des plus foibles. Mais la passion ne jette les yeux ni sur le passé, ni sur l'avenir; elle ne regarde que le présent.

Robert vint donc à Romorantin trouver le Roi qui se guériffoit de sa blessure; sa femme y ayant déjà disposé les choses, le Roi le reçut dans ses bonnes grâces, & le mit sous sa protection. Au partir de là il fut si téméraire que d'envoyer un cartel de défi à l'Empereur dans la Diette de Wormes: & ensuite Florences son fils aîné, avec trois mille hommes, assiégea Vireton dans le Luxembourg.

Aussi-tôt le Roi d'Angleterre se portant pour médiateur, dépêcha vers François, qu'il croyoit l'instigateur de ce défi, le prier de ne pas commencer la guerre. François déféra à son avis, & fit retirer Florences de devant Vireton: mais l'Empereur ne prit pas cela pour une satisfaction suffisante; il ne vouloit pas qu'on pût dire que son arriere-vassal, dont les ancêtres avoient été domestiques de la Maison de Bourgogne, lui eût impunément fait bravade. Il leva une grande armée, dont il

1521.

(a) Le Seigneur de Lorges, pere de Moutgomety, qui tua malheureusement Henri II.

(b) Le Pere & le Fils protégeant le Seigneur de Sinay leur parent & vassal, & les Privileges souverains de leur Duché de Bouillon contre l'Empereur qui en altéroit les franchises, ils osèrent l'envoyer défier à Wormes en pleine Diète. Action généreuse que je trouve cependant approcher trop de la témérité. Car quoique

plusieurs tiennent que les Royaumes ni les Etats ne sont pas grands les Rois, mais que c'est la grandeur du courage, je ne puis pourtant estimer prudent un esprit, qui ne sçait pas accorder sa puissance avec son desir. Dans cette querelle le Seigneur de Sedan perdit presque toutes ses terres, entr'autres Longues, Musaucourt, Fleuranges, Saisy & Bouillon. *Vies du Baron de Fourquevaux.*

1521.

donna le commandement à Henri Comte de Nassaw, qui prit quatre ou cinq petites places à Robert, & fit pendre une partie des garnisons aux crénaux des murailles. Après cela l'Empereur étant en quelque façon satisfait, lui accorda des trêves de 40. jours.

Au même tems le Seigneur de Liques Hennuyer s'empara de la ville de saint Amand en Tournaisis, sur prétexte d'un démêlé qu'il avoit avec Louis Cardinal de Bourbon, qui en étoit Abbé. Ensuite il assiégea Mortain qu'il disoit lui appartenir. Le Capitaine qui étoit dedans se rendit, vie & bagues sauvées : mais les gens de l'Empereur dévalisèrent la garnison ; puis le Gouverneur de Flandres mit le siège devant Tournay.

Le Roi ne pouvoit plus expliquer ces entreprises que pour une déclaration de guerre : l'Empereur néanmoins ne les avouoit point encore ; car il en avoit quelques autres sur diverses places des frontieres, qu'il vouloit exécuter avant que de se déclarer. Et d'ailleurs il redoutoit l'Anglois qui se portoit pour médiateur, & qui demandoit à l'un & à l'autre qu'ils envoyassent des députés vers lui à Calais pour lui exposer leurs différends, se faisant assez entendre qu'il se déclareroit ennemi de celui qui l'en dédiroit.

Ils furent donc obligés, chacun d'eux craignant de l'avoir contre soi, de lui envoyer des Ambassadeurs. Ceux du Roi étoient Jacques de Chabanes-la-Palisse, Maréchal de France, le Chancelier du Prat, & Jean de Selve Premier Président au Parlement ; lesquels allèrent trouver Henri à Calais. D'abord ceux de l'Empereur ne demandèrent pas moins que la Duché de Bourgogne, & que le Roi le quittât de tout hommage, tant pour cette terre que pour les Comtés de Flandres & d'Artois, patce que la sujétion de vassal, disoient-ils, bleffoit la Majesté Impériale.

1521.

Durant cette conférence de Calais, le Comte de Nassaw, avec l'armée de l'Empereur, passa la Meuse & assiégea Mouzon : Montmorency, depuis Connétable, s'étoit jeté dedans, & il y avoit une assez forte garnison ; mais dès cette occasion la fortune de la guerre se déclara contre lui, & toute sa vie lui fut contrainte ; il avoit celle de la Cour, c'étoit assez. Les soldats qui défendoient la place, épouvantés de se voir exposés tout à découvert à une batterie qui les foudroyoit de dessus la colline, contraignirent leurs Commandans de demander composition. Ils étoient deux, qui furent si imprudens d'aller tous deux trouver Nassaw pour la faire, & par cette faute ils ne l'eurent que fort déavantageuse.

Au sortir de là, Montmorency se jeta avec le reste de la garnison dans Mezieres, qui fut aussi-tôt assiégé. François Sickinghen * avoit joint Nassaw avec un corps de six à sept mille hommes : il se logea deçà la Meuse, Nassaw de l'autre côté, & tous deux attaquoient la place fort vertement. Le Chevalier Bayard, qui en étoit Gouverneur, soutenoit ces attaques avec pareille vigueur. Aux endroits où elles se faisoient, tout étoit en feu & en fumée par les artifices continuels des assiégeans & des assiégés. Ce n'étoient de dehors que canonades, que bombes, que boulets enflammés ; de dedans il pleuvoit des lances & des cercles à feu, de l'huile bouillante, des fascines goudronnées, des fusées qui mettoient le feu à des fracassées & à des fougades. Cependant une tour & un pan de muraille ayant été bouleversés, étonnèrent de telle sorte un Régiment de Perigord, qu'il s'écoula par-dessus la muraille. Les Chefs néanmoins ne s'en épouvantèrent point ; & firent sçavoir au Roi qu'avec un renfort de mille hommes ils lui sauroient la place. Le Roi y donna ordre aussi-tôt, & le

* Il étoit de l'Evêché de Wormes.

1521.

Capitaine Lorges se glissa par dedans la forêt, & entra dans la place par un pont de batteaux, que les alliés lui jetterent promptement sur la riviere. Sickinghen en demoura fort étonné, là-dessus Bayard joignit l'artifice; il envoya une fausse lettre, ayant dessein qu'elle fût surprise par ce Général: elle contenoit que Nassaw l'avoit logé deçà la riviere pour le faire tailler en pièces. Sickinghen en prit telle défiance, que depuis il ne pensa plus à attaquer, mais à se conserver. Ainsi le siège commença à languir, & peu après il fut levé.

Il me semble, si je l'ai bien remarqué, que les ennemis s'y servirent de cette espece d'artillerie qu'on a depuis nommée des BOMBES. Ce sont certaines grosses grenades longues ou rondes, que l'on charge de poudre à canon, & que l'on tire avec un mortier, pour les faire tomber en tel endroit que l'on veut, où elles font un double fracas, & par la pesanteur de leur chute, & par la grande violence de la poudre. Avant qu'on les tire, on y met le feu par une fusée qui est tellement compassée, qu'elle les fait éclater un moment après qu'elles sont tombées; de sorte qu'elles brisent & enlèvent tout ce qui est au-dessus & aux environs.

Dans cette route Nassaw ayant mis le feu par tout, & passant au fil de l'épée hommes, femmes & enfans, particulièrement dans la ville d'Aubenton, donna commencement aux incendies & aux massacres des innocens. Ces cruautés ont toujours été détestées dans les guerres parmi les grands Capitaines, comme des actions de barbares & de voleurs, indignes d'un Chrétien & d'une ame juste & généreuse.

Le Roi ayant assemblé ses forces, eut sa revanche de l'insulte de l'Empe-

reur: il reprit Mouzon, brûla & démantela Bapaume, & réduisit Landrecy & Bouchain; puis avec toute son armée il passa l'Escaut sur un pont qu'il fit faire pour aller le chercher. L'Empereur étoit venu à Valenciennes avec 30000. hommes; mais il n'osa l'attendre, & se retira à la faveur d'un brouillard fort épais. Un mois après il alla devant Tournay, dont le Gouverneur de Flandres avoit commencé le siège.

En cette occasion le Roi, pour contenter sa mere, commença de mécontenter le Connétable Charles de Bourbon; car il confia le commandement de l'avant-garde au Duc d'Alençon premier Prince du Sang, & qui avoit épousé sa sœur, mais homme de peu d'esprit, & d'un courage journalier. (a) De plus, comme il vouloit avoir lui seul la gloire des événemens aux occasions où il se trouvoit, il rejetta assez séchement les avis du Connétable, & il méprisa celui qu'il lui donnoit de charger l'armée de l'Empereur sur sa retraite. S'il l'eût fait, sans doute qu'il l'eût mise en défordre. De toute sa vie il ne rencontra plus l'occasion si belle, quoiqu'il la cherchât par tout: il sembloit qu'en dépit de ce qu'il ne l'avoit pas embrassée à l'heure qu'elle lui tendoit les bras, elle eût juré de le fuir toujours, & de ne se présenter jamais à lui.

L'humeur grave, taciturne & altière du Connétable ne s'accordoit pas avec la sienne, qui étoit enjouée, ouverte & facile. (b) Et d'ailleurs Madame étant mortellement offensée de ce qu'il avoit dédaigné l'amour qu'elle avoit pour lui, pouloit son ressentiment par toutes sortes de voyes, tant qu'à la fin elle se vengea de lui, mais aux dépens de son fils & de toute la France.

Une assez vieille tradition, mais qui

(a) Il y a une Epître de Clement Marot à la Duchesse d'Alençon sur ce sujet: c'est la troisième dattée du Camp d'Attigny.

(b) Le Roi étoit prodigue, & le Connétable très-ménager.

1521.

1521.

a plus d'apparence d'être fausse que vraie, porte, que cette Princesse desirant épouser le Connétable, (a) avoit fait croire au Roi que ce mariage-là seroit fort avantageux à la Couronne, en ce que le Connétable n'auroit point d'enfans d'elle, & que par conséquent la riche succession de la Maison de Bourbon lui retourneroit, suivant certaine transaction qui en avoit été faite avec Louis XI. Que le Roi fut leurré de cet avantage, non tant pour la considération des biens, que pour appauvrir cette Maison, qui lui sembloit trop puissante. On dit qu'ayant un jour parlé de ce mariage au Connétable, ce Prince qui avoit une extrême aversion pour elle, fit quelque réponse qui la touchoit à l'honneur, & que le Roi en fut si offensé, qu'il lui donna un soufflet.

La rupture étant faite entre les deux Couronnes, l'Amiral Bonnivet son favori, qu'il avoit envoyé en Guyenne avec une armée pour le recouvrement de la Navarre, feignit de marcher vers Pampelonne, puis tourna tout court vers Saint Jean de Luz; & ayant passé la riviere de Bidassé, força le Château de Behobie, maintenant ruiné; & ensuite assiégea Fontarabie, qui se rendit après le premier assaut le dix-huitième d'Octobre. Les Députés du Roi & de l'Empereur étoient alors encore à Calais auprès du Roi d'Angleterre, pour travailler à ajuster leurs différends, & en retrancher à l'avenir tous les sujets. Ils étoient d'accord de toutes choses, étant convenus que l'Empereur leveroit le siège de Tournay, & qu'il rappelleroit ses troupes du Milanez. Là-dessus arriva la nouvelle de la prise de Fontarabie; & l'Empereur refusa de ratifier le Traité, si on ne lui rendoit cette place.

1521.

On n'eût point été en cette peine si dès qu'on fut dedans, on eût suivi les sages avis de Claude Comte de Guise, qui vouloit qu'on la rasât, & qu'on apportât les matériaux à Andaye qui est vis-à-vis, & sur le bord de deçà de la riviere de Bidassé. Mais Bonnivet jaloux de perpétuer la gloire de sa conquête, qu'il exaltoit autant que celle de quelque Royaume; & d'ailleurs trouvant son avantage dans le trouble, persuada au Roi de la retenir; & par ce moyen un Ministre visionnaire & orgueilleux jeta la France dans une guerre qui ayant duré trente-huit ans, a donné lieu à charger les peuples d'impôts, à rendre la Justice venale, & à renverser les anciennes Loix & la bonne constitution de l'Etat.

Le Roi étoit campé sur les rives de l'Escaut quand le courier lui apporta le Traité de Calais. Il y demeura quelques jours; mais voyant les eaux si débordées & les chemins si mauvais, qu'il lui étoit impossible de secourir Tournay, il se retira en Picardie, ayant donné une partie de ses troupes au Connétable & au Duc de Vendôme. Après son départ ils prirent Hesdin, & quelques Châteaux de peu d'importance. Etant arrivé à Compiègne, il manda à Champroux, qui commandoit dans Tournay, de faire sa composition la plus honorable qu'il pourroit, comme il fit le premier de Décembre, après six mois de blocus & de siège.

Du côté d'Italie le Pape & l'Empereur n'ayant pû faire soulever Gênes & Milan par le moyen des bannis, y procéderent ouvertement. Lautrec, qui étoit Gouverneur du Milanez, étoit venu en France pour accomplir son mariage avec la fille de Jean d'Albrét d'Orval; & avoit laissé le Maréchal de Lescun son frere en sa place. Le Pape cherchoit un

(a) Elle fut trahie par Duprat dans la négociation de ce mariage, dont celui-ci ne vouloit pas l'accomplisse-

ment, à cause d'une haine secrète qu'il portoit au Connétable.

1521.

1521.

prétexte de rompre avec le Roi, mais il n'en avoit pû encore trouver ; Lescun lui en fournit un assez plausible. Son frere & lui étant hautains & rigoureux, (a) parce qu'ils avoient la faveur du Roi, avoient proscrit quantité de Milanois, quelques-uns sans beaucoup de sujet : Hierôme Moron, qui avoit été Sénateur de Milan sous Louis XII. & fort chéri de ce Roi, étoit du nombre, ayant pris du mécontentement de ce que le Roi François avoit refusé de le faire Maître des Requêtes. Lescun ayant avis que ces bannis s'étoient assemblés à Rege, y alla avec quinze cens chevaux, & tâcha de surprendre la ville. Le Pape en fit de grandes plaintes dans le Consistoire, & protesta que François ayant violé l'alliance qui étoit entr'eux, il ne se tenoit plus obligé de la garder. Mais il étoit vrai que c'étoit lui qui la vouloit rompre le premier : car ses galeres étoient parties pour surprendre Gênes ; & il avoit une armée toute prête à entrer dans le Milanez, sous le commandement de Prosper Colonne & de Federic de Gonzague, Marquis de Mantoue, lequel il avoit débanché du service du Roi de France.

Ses menées & le départ de ses Galeres furent inutiles, aussi-bien que les efforts des bannis qu'il suscitoit, & qu'il soutenoit. Manfroy Palavicini, l'un de ses Chefs, fut pris en pensant surprendre Come : & Octavian Fregose donna si bon ordre à Gênes, que rien n'y branla. Cependant le Roi François voyant bien qu'il alloit avoir la guerre de ce côté-là, y renvoya Lautrec. Ce Seigneur connoissant son humeur prodigue & négligente, refusoit de partir qu'il ne vît marcher avec lui les trois

cens mille écus qu'il lui avoit assignés : mais Madame & ceux qui gouvernoient les Finances, lui promirent si positivement, même avec les sermens les plus saints, de les envoyer incontinent après lui, qu'il se laissa vaincre, & partit sans les avoir. (b) Aussi ce qu'il avoit craint lui arriva, le Roi le perdant de vûe, perdit le souvenir de ses promesses, & Madame qui étoit fort avare, & qui le haïssoit, divertit ce fond à d'autres usages.

Les ennemis avoient assiégé Parme ; Lescun s'étoit jetté dedans avec cinq mille hommes, mais deux mille l'avoient abandonné. Lautrec sçachant qu'il étoit en péril, s'avança sur la riviere de Taro, à sept mille près de-là pour le secourir. Au même tems il vint nouvelle aux ennemis que le Duc de Ferrare avoit pris Final & Saint Felix, & qu'il pourroit venir enlever Rege & Modene : sur cette appréhension, ils leverent le siège & s'en retournerent à Saint Lazare. Leurs Allemands, faute de payement, les abandonnerent par le chemin : & dans ce désordre, c'étoit fait de toute leur armée, si Lautrec les eût vivement attaqués.

Ce fut une grande faute d'y avoir manqué, mais on l'accusa d'en avoir encore fait une autre. Les ennemis ayant passé le Pô, s'étoient logés en la petite ville de Rebecque, assise sur l'Oglio à quatre mille de Pontevic, qui est des terres de la Seigneurie de Venise. Ils se croyoient là en toute sûreté, ne pensant pas que les Venitiens, quoique confédérés du Roi, voulussent ouvrir leurs Villes aux François : mais ils se trompoient, car ils y laisserent entrer Lautrec. Ce Général étant aussi fort qu'eux,

(a) Lautrec étoit le plus superbe homme de France : il ne daignoit pas lever son chapeau aux Seigneurs feudataires du Duché qui venoient sous les marins à son audience.

(b) Madame alla elle-même à l'Espagne demander à Samblancay tout ce qui étoit dû de ses pensions, & des

revenus du Valois, de la Touraine & de l'Anjou, dont elle étoit douairiere, & lui dit qu'elle avoit assez de crédit auprès du Roi pour le sauver, s'il la contenoit, & pour le perdre s'il la défobligeoit, sur quoi Samblancay lui donna tout l'argent comptant qu'il avoit sur ses quittances.

1521.

les eût infailliblement défaits, s'il se fût approché de leur camp, & qu'il les eût terrés de près. Car en ce cas ils n'eussent point eu de terrain pour se mettre en bataille; & ils n'eussent pû demeurer en ce lieu-là que deux ou trois jours, à cause qu'ils manquoient de fours pour cuire du pain. Mais comme il s'amusoit à les canonner de Pontevic, ils délogerent la nuit à la fourdine, & repassèrent l'Oglio.

Jusques-là ils avoient reculé devant les François: à cette heure leur puissance s'étant accrue, ils leur vont donner la chasse. Les dix mille Suisses que le Cardinal de Sion avoit obtenu des Cantons pour la défense du Pape & du saint Siège, après avoir long-tems délibéré s'ils les suivroient dans le Milanez, d'autant que c'étoit contrevenir à l'alliance qu'ils avoient avec le Roi, les joignirent enfin près de Gambare.

Il arriva en même tems une autre chose fort préjudiciable aux François. Les Seigneurs des Ligues avoient envoyé des couriers commander aux Suisses de l'une & de l'autre armée qu'ils eussent à s'en retoutner, d'autant que c'étoit une honte aux Cantons d'avoir leurs enseignes publiques en deux camps ennemis: or ceux qui portèrent cet ordre aux Suisses de l'armée des Confédérés, furent gagnés & retenus par les chemins: mais les autres passèrent tout droit à l'armée de France, & firent ce commandement aux Suisses qui y étoient. A cet ordre ils se retirèrent incontinent, la plûpart sans dire adieu: mais ce ne fut pas tant par obéissance, que parce qu'ils croyoient toucher de l'argent des Confédérés, Lautrec n'en recevant point de France, & n'en tirant pas assez du Milanez pour les conten-

Avec ce qui lui restoit de troupes il se réduisit à la * Cassine, ayant laissé garnison à Cremone & à * Pizzigton: puis quand les ennemis eurent passé

l'Adde à la faveur de la petite ville de Vauri, dont ils se saisirent, nonobstant la résistance de Lescun, il se retira dans Milan. Mais il n'y demeura pas long-tems, ils l'en délogerent bien tôt, ce qui arriva par sa faute. Quoiqu'ils l'eussent suivi de près, & qu'ils fussent venus loger à Marignan, il ne se tenoit pourtant point sur ses gardes avec assez de vigilance; il ne croyoit pas qu'ils dussent sortir de leurs logis, ni qu'ils pussent mener de l'artillerie, tant le tems étoit mauvais, & les chemins rompus: mais un jour dix-neuvième de Novembre, comme il se promenoit dans la ville tout désarmé, & que son frere Lescun étoit au lit, fatigué du travail du jour précédent, il fut bien étonné que sur le soir ils attaquèrent le fauxbourg, & l'emportèrent, les troupes Venitiennes qui étoient dedans l'abandonnant fort lâchement. Du même tems les Bourgeois de la faction Gibeline, les introduisirent dans la ville. Ils n'y furent pas si-tôt, qu'ils vangerent bien les François, & firent payer à ces infidèles habitans, la peine de leur défection: car ils en tuerent plusieurs, & saccagerent leurs maisons huit jours durant.

Lorsque Lautrec les vit entrés dans la ville, il rassembla ce qu'il avoit de troupes autour du Château, & après y avoir jetté assez de gens, il résolut, au lieu de les charger, tandis qu'ils étoient encore en désordre & éparés dans tous les quartiers, de se retirer la nuit même à Come, & de-là au pays de Bergame. Peu après Come fut pris par le Marquis de Pesquaire; Parme abandonné par l'ordre trop précipité de Lautrec, & Plaisance livré par ses Bourgeois aux Confédérés.

La joye de tant de bons succès émut tellement les esprits du Pape Leon, que le soir même vingt-septième de Novembre qu'il en eût la nouvelle, il fut saisi d'une petite fièvre; de laquelle, ou

* Cassano. se réduisit à la * Cassine, ayant laissé garnison à Cremone & à * Pizzigton: puis quand les ennemis eurent passé

* Vulgairement, Pizzigton.

1521.

1521.

de quelqu'autre cause plus cachée, il mourut le premier de Décembre dans la ville de Rome, où il s'étoit fait transporter.

Comme il avoit formé les desseins de cette guerre, & qu'il fournissoit l'argent pour l'entretien des troupes, il sembloit qu'après sa mort les François dussent reprendre leur avantage; vû même qu'ils avoient encore toutes les meilleures places du Duché, le Château de Milan, Cremona, Plaisance, Novarre, Alexandrie, sept ou huit forteresses, & la Cité de Gênes; & que le College des Cardinaux se mettoit si peu en peine des affaires d'Italie, que le Duc de Ferrare reprit aisément toutes les places que Leon lui avoit ôtées, comme François Marie la Duché d'Urbain, & de plus celle de Camerin, qu'il enleva à Jean de Varane, & Baillon la ville de Perouse. Mais l'affront que les François reçurent à Parme, en ayant été rudement repoussés par peu de soldats, & un peuple mal armé, donna courage aux autres villes de leur résister. Après cela les deux armées demeurèrent près d'un mois sans rien entreprendre, celle de France ayant faute d'hommes, & toutes deux faute d'argent.

1522.

Le Saint Siège ayant été vacant près de six semaines, à cause des discordes que les intérêts des particuliers, & le partage de leurs affections entre le Roi & l'Empereur, causoient dans le Conclave: les Cardinaux s'aviserent le neuvième de Janvier, d'élire Adrian Florent Cardinal, Evêque de Tortose, natif d'Utrecht en Hollande, fils d'un Braiseur de Bierre, qui ayant été élevé pauvrement dans un College de Louvain, avoit été premièrement fait Curé en son pays, puis Chanoine, après s'étoit insinué dans la Cour de Maximilian, qui l'avoit donné pour Précepteur à Charles V. son petit-fils, lequel l'ayant envoyé en Ambassade vers Ferdinand en Espagne, ce Roi lui

1522.

donna l'Evêché de Tortose. Charles au retour, l'admit dans ses Conseils; & quand il fut élu Empereur, lui commit le Gouvernement de toute l'Espagne, Leon X. l'ayant un an auparavant honoré du bonnet de Cardinal, à la recommandation de ce Prince. Quand il fut élu, tout le monde, & les Cardinaux même après coup, s'étonnerent de ce que dans un si grand embrouillement des affaires d'Italie, & particulièrement du saint Siège, ils étoient par je ne sçai quelle bizarrerie, allé chercher si loin un sujet qu'ils ne connoissoient point, & qui ne songeoit guères à eux, comme jusques-là ils n'avoient guères songé à lui. Il n'arriva à Rome que le vingt-neuvième jour du mois d'Août ensuivant.

Tandis que les armées ne faisoient aucun mouvement, Prosper Colonne travailloit à toutes les choses nécessaires pour conserver Milan, soit pour les fortifications & pour les vivres, soit pour les gens de guerre, & principalement à disposer les peuples à une opiniâtre défense. Ce qu'il faisoit, tant par la haine qu'il fomentoit dans leurs esprits contre les François, en leur représentant toutes les rigueurs dont ils avoient usé en leur endroit, & les violences extrêmes à quoi leur vengeance les porteroit, s'ils rentroient dans une ville dont ils avoient été honteusement chassés, que par l'affection qu'il leur donnoit pour François Sforce, second fils de Ludovic, & frere de Maximilian. Car le défunt Pape Leon avoit destiné, du consentement de l'Empereur, de le remettre dans la Duché de son pere; mais il étoit encore à Trente, attendant une levée de huit mille Allemands pour l'y reconduire.

Sur cela, nonobstant les cabales des Impériaux, les discordes d'entre les Cantons, dont quelques-uns étoient pour le Roi, les autres pour l'Empereur, & les intérêts contraires des Chefs particuliers, il avoit été accordé

1522. au Roi dans une Diette, une levée de douze mille Suisses. Si-tôt qu'ils furent sur pied, ils descendirent en Lombardie par le Mont-Saint-Bernard, & par le Mont-Saint-Godard, sous la conduite d'Honoré, bâtard de Savoye, Grand Maître de France, & de Galeas de Sanseverin, Grand Ecuyer. Peu après, Jean de Medicis vint aussi se ranger au service du Roi, & joignit son armée avec trois mille hommes de guerre.

Avec deux renforts si considérables, & quelques levées de troupes Italiennes, Lautrec crut pouvoir ébranler la ville de Milan, s'il se venoit loger aux environs, soit en lui coupant les vivres, soit en l'attaquant dans l'effroi qu'il crut que ses approches causeroient parmi le peuple. Comme il y avoit été déjà quelques jours, & que l'espérance de l'avoir ou par famine ou par assaut, fut réduite aux formes d'un long siège, il apprit que François Sforce étant parti de Trente avec ses Lansquenets, & ayant traversé le Veronois & le Mantouan, étoit arrivé à Plaisance, & que le Marquis de Mantoue l'avoit joint avec sa Gendarmerie pour le conduire à Pavie, où il devoit attendre l'occasion favorable pour venir à Milan. Alors il décampa, & s'alla poster à la Cassine, qui est à trois lieues de Milan, pour lui empêcher le passage, & mit les Vénitiens dans Binasque pour le même effet.

Quand il eût été là six ou sept jours, il eut nouvelles que Lescun son frere, revenoit de France avec de l'argent & quelqu'Infanterie qu'il avoit débarquée à Gênes : il lui envoya quatre cens Lances & sept mille Suisses pour l'escorter. Il avoit aussi donné à Montmorency 3000. Suisses, 200. hommes d'armes, & quatre canons pour gagner le passage de Lomeline, qui étoit pris par les ennemis. Pour cet effet, il alla passer le Tesin au port de Falcon, où le bac s'étant rompu, sépara ses troupes en

1522. deux, & l'eût livré aux ennemis s'il n'eût trouvé un gué plus haut. Après il joignit Lescun qui vint à Novarre, dont le Château tenoit encore pour les François. La ville étoit occupée par un Capitaine nommé Philippe Tourniel, plus redouté par ses cruautés atroces que par sa valeur. On disoit que ce barbare avoit mangé le foye de quelques Gentilshommes François, éventré des femmes grosses, & fait manger l'avoine à ses chevaux dans leur ventre. Montmorency tourna le canon contre les murailles de la ville, & les battit rudement. La brèche faite, les Suisses refuserent de donner : il les pria seulement de faire bonne mine, & obligea sa Gendarmerie de mettre pied à terre, & d'attaquer les maisons. Les Suisses qui n'avoient point été émus par le motif de l'honneur, le furent par le desir d'avoir part au butin, & les seconderent. La ville fut donc regagnée ; & Tourniel ayant été pris avec quelques ministres de ses cruautés, on les pendit avec cérémonie. Mais ce retardement de quelques jours, favorisa le passage du Duc Sforce, qui ayant pris un chemin détourné, arriva à Milan, & y redoubla infiniment le courage des habitans, & leur haine contre les François, par le souvenir du doux gouvernement des Ducs ses prédécesseurs.

Lorsqu'il fut parti de Pavie, Lautrec y alla mettre le siège : elle se trouva mieux munie d'hommes qu'il ne croyoit ; ses gens furent repoussés à tous les assauts, & les grandes pluies qui causoient le débordement du Tesin, & qui le rendoient si rapide, qu'on n'y pouvoit remonter les batteaux, affafoient son armée. Il décampa donc & s'avança jusqu'à Monce, pour recevoir l'argent qui lui venoit de France. Comme le Trésorier qui l'apportoit étoit arrêté à Aroncé ne pouvant passer, parce qu'une partie des ennemis s'étoient logés sur le chemin ; les Suisses

1522.

impatiens de ne point recevoir leur paye, demanderent à se retirer ou à combattre l'armée ennemie, sans avoir égard qu'elle étoit retranchée en un endroit où il n'y avoit que des coups à gagner; Lautrec employa tout ce qu'il put d'autorité, de prieres & de raisons pour les retenir: mais comme il connut qu'il n'y gaignoit rien, ni par ses promesses, ni par la considération d'une perte si visible, il hazarda le combat: aussi-bien voyoit-il que tout l'échec en tomberoit sur eux.

Les ennemis étoient postés dans une ferme, qu'on nommoit la Bicoque, à trois mille de Milan, où il y a un logis fort spacieux, & tout autour des jardins fermés de grands fossés, & des champs fort entrecoupés & détrempés de ruisseaux, qui sont dérivés & conduits selon l'usage du pays, pour arroser les prés. Prosper Colonne, qui tenoit la victoire certaine, y attendit les François de pied ferme.

Lautrec fit donner par trois endroits, lui-même par un, son frere par un autre; les Suisses au plus difficile, & pour gagner l'artillerie. Les deux premiers ne firent pas grand effort. Quant aux Suisses, ils attaquèrent de furie; mais la hauteur des fossés les arrêtant, l'artillerie les abattant par monceaux, & les arquebusiers qui étoient semés dans les bleds, les prenant en flanc, ils se virent bien payés de leur témérité par la mort de trois mille des leurs. Tellement qu'ils furent contraints de se retirer; & s'étant rejoints aux François, ils retournerent tous ensemble en bonne ordonnance à leur logis de Monce.

Le lendemain leurs blessures étant refroidies, & Lautrec ayant repassé l'Adde auprès de Tressé, ils reprirent le chemin de leur pays par le territoire de Bergame, si fort abbattus de courage, pour avoir trouvé une résistance qu'ils n'avoient sçu vaincre, que de

1522.

plusieurs années ils ne firent rien qui fût digne de leur réputation: mais au reste ils devinrent bien plus souples & plus accommodans qu'ils n'avoient été.

Pour Lautrec, ayant donné ordre à la ville de Cremonne, il se retira en France, afin de presser un secours de dix mille hommes que l'Amiral Bonniwet devoit amener en ce pays-là. Dès qu'il fut sorti d'Italie, Prosper assiégea Cremonne. Lescun qui étoit dedans, croyant satisfaire à son honneur, s'il faisoit une composition, qui assurât les affaires du Roi sans rien risquer, capitula de sortir de la place, enseignes déployées, avec armes & artillerie, dans quarante jours, qui expiroient au vingt-sixième de Juin, si dans ce tems-là il ne venoit une armée qui passât le Pô par force, ou qui prît une place considérable dans le Milanéz. Il promettoit avec cela que toutes les autres que le Roi tenoit dans la Duché, seroient évacuées, horsinis les Châteaux de Cremonne, de Novarre & de Milan.

Le terme venu il gagna encore quelques jours par-dessus, ayant fait naître exprès des difficultés pour l'évacuation de quelques Châteaux; lesquelles ayant été terminées, il exécuta le Traité, & s'en revint en France. Avant qu'il partît, il eut encore le déplaisir d'apprendre que Prosper Colonne avec son armée, s'étoit rendu maître de Gènes, & y avoit fait Duc Antoine Adorne, la Ville ayant été assiégée, & puis surprise avec Pierre de Navarre qui étoit dedans, durant un pourparler de capitulation, qui est un tems fort dangereux. Ce dernier coup ôtant au Roi toute espérance de pouvoir rien gagner cette année-là dans le Milanéz, il rappella les troupes qu'il y envoyoit, & qui étoient déjà arrivées dans l'Astefan.

Quoique la faure en fût à sa négligence, parce qu'il n'envoyoit jamais de secours que trop tard, s'amusant à la chasse, à la danse, & auprès des Da-

1522.

mes : néanmoins Lautrec , & Jean de Beaulne Samblançay , Sur - Intendant des Finances , en portèrent la peine. (a) Le premier en fut quitte pour souffrir les reproches du Roi , & se retirer en Guyenne dont il étoit Gouverneur : mais il en coûta la vie au second. La mere du Roi irritée de ce qu'il avoit osé soutenir devant lui qu'elle avoit diverti les trois cens mille écus destinés pour Lautrec , résolut de le perdre ; le Chancelier Duprat Ministre de ses vengeances , & qui d'ailleurs avoit jalousie du crédit de ce grave vieillard que le Roi appelloit *son pere* , lui fit donner des Commissaires , qui le condamnerent à être pendu. (b)

On employoit cependant toutes sortes de moyens pour recouvrer de l'argent. On commença alors d'aliéner le sacré Domaine du Roi , on continua de vendre les Charges de Justice , d'en créer un grand nombre de nouvelles , dont la Monarchie s'étoit bien passée onze cens ans durant ; de hausser les tailles , & de faire plusieurs sortes de nouveaux impôts : La voix publique accusoit de ces désordres les conseils du Chancelier Duprat , qui pour flater l'avarice d'une femme & l'ostentation d'un jeune Roi , donnoit les expédients & la hardiesse de renverser * les anciennes Loix du Royaume , dont par sa Charge il devoit être le Gardien & le Défenseur.

* Tours.
Ed. de 1668.

Le Roi n'avoit pas moins d'affaires du côté de Picardie & du côté de Guyenne , que de celui d'Italie. L'Empereur ayant repassé en Espagne par l'Angleterre , avoit déterminé le Roi Henri à prendre son parti contre lui.

1522.

Arrivé en Castille , il éteignit en peu de jours les restes de la *Santa Junta* , punissant un petit nombre de soulevés ; pardonnant à tous les autres , & récompensant ceux qui le méritoient ; particulièrement Ferdinand d'Arragon , qui avoit refusé d'être le Chef des Ligués. Il lui fit de très-grands honneurs , & le maria à la Reine Germaine de Foix , veuve de son ayeul le Roi Ferdinand , laquelle étoit fort riche , mais presque hors d'âge de procréer des enfans.

Des troupes qui restoient de ce soulèvement & de quelques autres , il composa une armée qui assiégea Fontarabie ; & l'Anglois en fit descendre une autre à Calais , ayant auparavant envoyé un Héraut défier le Roi*. Celle-ci commandée par son Favori le Duc de Suffolk , joignit le Comte de Bures Gouverneur des Pays-bas , qui en avoit une de douze mille hommes : mais toutes deux ne firent aucun progrès ; & celle des Anglois fut affoiblie de la moitié dans cinq semaines de tems qu'elle tint la campagne.

* A Lyon.
Ed. de 1668.

Tandis que les Princes Chrétiens étoient ainsi acharnés à leur destruction mutuelle , Soliman Sultan des Turcs , qui depuis deux ans avoit succédé à Selim I. son pere , se logeoit sur les remparts de la Chrétienté. Car l'année précédente il avoit pris la ville de Belgrade en Hongrie ; & celle-ci il arracha Rhodes aux Chevaliers de saint Jean. On croyoit que le Pape Adrian l'eût pû sauver , si en arrivant en Italie , il y eût envoyé quinze cens hommes de pied qu'il avoit amenés , au lieu de les envoyer , comme il fit , dans le Milanéz. Car ils s'y fussent jetés à l'appui de l'armée

(a) Madamé avoit retiré ses quittances par la connivence de Gentil , premier Commis de l'Épargne , qui fut pendu 9. ou 10. ans après.

(b) Marot parle honorablement de lui dans une Epigramme contre le Lieutenant Criminel Maillard , & dans son Éloge 22. dans le *Gallia Christiana* , au Catalogue des Archevêques de Tours , il est dit , qu'il fut

condamné à mort quoiqu'innocent , au mois d'Août 1527. sa femme s'appelloit Jeanne Ruzé : deux de leurs fils furent Evêques ; Martin fut Archevêque de Tours depuis 1520. jusqu'en 1528. & Jacques , fut Evêque de Vannes. Renaud de Beaune , Archevêque de Bourges ; puis de Sens , & Grand Aumônier de France , étoit petit-fils de ce Surintendant.

1522.

Venitienne qui étoit sur cette mer-là, & à la faveur des vents, qui y firent entrer plusieurs barques.

Il seroit difficile de trouver un siège plus mémorable que celui-là, ni pour la multitude effroyable des assiégeans, ni pour la valeureuse résistance des assiégés, ni pour la quantité des attaques. Il se fit plus de cinquante mines, & deux fois autant de contremines sous la place; elle fut battue de plus de six vingt mille coups de canon, en sorte qu'elle étoit presque toute en l'air, & ses remparts & ses bâtimens tous en poudre. L'armée Turque étoit de cent cinquante mille hommes, dont il en fut tué plus de quarante mille, il en mourut presque autant de maladies.

Le cinquième mois du siège, comme les Chevaliers n'eurent plus de poudre à canon, plus d'ouvriers ni de pionniers, presque plus de gens de défense, les uns étant sur la litiere de blessures ou de maladies, les autres tombant sur les dents de travail & de fatigue: ils reçurent la capitulation que Solyman leur offrit, de s'en aller vie & bagués sauvés, avec leurs galeres & les vaisseaux qui étoient dans leur port. Il y fit son entrée le propre jour de Noël.

Deux jours auparavant, le Grand-Maître Pierre de Villiers-l'Isle-Adam, dont la conduite & la vertu héroïque avoient mérité le plus grand honneur de cette généreuse défense, fit voile avec ses Chevaliers & quatre mille habitans, tant de cette Isle, que de celles qui en dépendoient, & se retira en Candie où il passa l'hiver. De-là il alla en Sicile, & trois mois après à Rome. Le Saint Pere lui donna à lui & à ses Chevaliers sa Ville de Viterbe pour retraite. Six ans après, sçavoir l'an 1530. ils se logerent dans l'Isle de Malte. L'Empereur la leur accorda pour mettre son Royaume de Sicile à couvert; ils l'accepterent du consentement de tous les autres Princes Chrétiens dans les terres desquels leur Ordre avoit des possessions.

1523.

La perte de Rhodes étant arrivée en partie par la faute du Pape Adrian, il y alloit de son honneur de la réparer. Donc pour cette considération & par le desir qu'il avoit de rendre son Pontificat glorieux, il employa tous ses soins pour moyenner la paix, ou du moins une trêve entre les Princes Chrétiens, afin de faire la guerre avec toutes leurs forces aux Infidèles. François ne vouloit qu'une trêve & fort courte: oela ne s'accommodoit pas aux desseins du Pape; de forte que ne l'ayant pû vaincre par ses exhortations, ni par les menaces de l'Anglois, ni par la considération qu'il se rendroit odieux à toute la Chrétienté, il voulut le porter à ce qu'il desiroit par la contrainte; & ainsi de pere commun, il devint partial & ennemi découvert.

Poussé de cet esprit, il agit si fortement auprès des Venitiens, qu'il les déracha de son alliance, & fit une ligue avec eux, avec l'Empereur, & avec l'Anglois pour l'exclure de l'Italie. Le Roi avoit donc toutes les grandes puissances de la Chrétienté contre lui: néanmoins la passion de recouvrer le Milanez, étoit si forte dans son esprit, qu'il avoit résolu d'y aller en personne avec ses principales forces, si la conspiration du Connétable de Bourbon qu'il vint à découvrir, ne l'eût retenu dans son Royaume; & même quoi-qu'elle l'embarassât étrangement, il ne laissa pas d'y envoyer l'Amiral Bonnivet avec une armée.

Depuis quelques années, Madame Louise avoit cherché toutes les occasions de causer du déplaisir à Charles de Bourbon, & le Chancelier & l'Amiral s'employoient volontiers pour satisfaire à sa passion, & à la leur propre. Car Bonnivet s'imaginait que s'il perdoit ce Prince, il auroit l'épée de Connétable; & l'autre gardoit un secret ressentiment contre lui de ce qu'il lui

1523.

avoit refusé quelque grace dans l'Auvergne pour la famille, qu'il eût bien desiré tirer du commun. Ce n'étoit pas assez à cette Dame de l'avoir privé des principales fonctions de sa Charge, & d'avoir empêché son mariage avec Renée sœur de la Reine; elle lui fit encore un procès au Parlement, pour le dépouiller de sa Duché de Bourbon, & des autres grands biens de Susanne sa femme, (a) qui étoit morte sans enfans l'an 1521. & dont elle prétendoit que la succession lui appartenoit comme à la plus proche héritière.

En effet, elle étoit fille de Marguerite de Bourbon & de Philippe, qui fut Seigneur de Bresse, & ensuite Duc de Savoye; & cette Marguerite étoit fille de Charles I. Duc de Bourbon, & sœur de Pierre qui eut la même Duché après Jean II. son frère, & qui avoit épousé Anne fille de Louis XI. dont il eut cette Susanne dont nous venons de parler. Cette Anne mourut fort âgée, & survêcut sa fille de quelques mois. Quant à Charles de Bourbon, il étoit fils de Gilbert Comte de Montpensier, qui étoit de Louis oncle du Duc Pierre, & par conséquent il étoit plus éloigné qu'elle. Mais outre qu'il montroit par de très anciens titres, par des Arrêts notables, & par de grands exemples, que la Seigneurie de Bourbon étoit un fief masculin: il faisoit voir encore que dans son contrat de mariage avec Susanne, il étoit reconnu pour vrai héritier de cette Maison, & que pour les autres biens il y avoit une donation mutuelle entre lui & sa femme, en vertu de laquelle il les avoit recueillis. Il est vrai que Susanne pour lors étoit mineure, (b) & point autorisée par le Juge, mais elle l'étoit assez par la présence du Roi Louis XII. du Cardinal d'Amboise,

& de 24. ou 25. tant Princes, qu'Evêques, & grands Seigneurs qui avoient signé au contrat.

1523.

Le Connétable croyoit que sa cause eût été fort bonne en un autre tems, & contre une autre personne: mais dès qu'on lui eût intenté ce procès, il s'imagina bien que c'étoit une partie faite pour le ruiner, & qu'il le perdrait infailliblement devant les Juges, qui étant tous à Madame ou au Chancelier, ne manqueroient pas de faire bien valoir les raisons apparentes qu'il y avoit contre lui. Ce dernier affront qui le réduisoit à une extrême incommodité, l'aveugla tellement de vengeance, que sans avoir plus d'égard ni à ce qu'il étoit, ni à ce qu'il alloit devenir, il traita avec l'Empereur par le moyen du Seigneur de Beurein, fils d'Adrian de Crouy, Comte de Rœux, & résolut de se jeter entre ses bras. L'Anglois intervint en ce traité. Il portoit en substance, que tous trois devoient partager la France entr'eux. Que Bourbon auroit tout l'ancien Royaume d'Arles avec le titre de Roi; & que pour sceau de cette alliance, l'Empereur lui donneroit sa sœur Eleonore qui étoit veuve d'Emanuel Roi de Portugal. Bourbon avoit de son chef une prétention particulière sur la Provence, parce que René Duc de Lorraine avoit cédé le droit qu'il y prétendoit à Anne de France, mere de Susanne, & Anne par son testament le lui avoit donné.

Il y avoit auprès de lui deux Seigneurs, Matignon & d'Argouges, (c) tous deux Normands de naissance, mais le premier originaire de Bretagne, & issu par femme des Ducs de ce pays-là: Alain, l'un de ses ayeuls, ayant épousé une Jeanne descendue des Com-

(a) Susanne étoit fille de Pierre Duc de Bourbon, & Madame de la sœur de ce Duc.

(b) Ce fut sur cette minorité que le Chancelier,

grand Maître en chicanes, fit rouler tout le procès.

(c) De ce d'Argouges viennent ceux que nous disons être les bous.

1523.

tes de Ponthièvre. Ces deux Seigneurs étant fort avant dans sa confiance, Marignon encore plus que l'autre, lui firent plusieurs fois de salutaires remontrances pour adoucir son ressentiment, & pour empêcher qu'il ne se jettât dans le précipice : mais comme ils virent qu'il s'engageoit trop avant, ils se crurent obligés de découvrir ses intelligences; si bien qu'ils en donnerent avis au Roi comme il étoit à Saint Pierre-le-Moutier, entre le Nivernois & le Bourbonnois. Le Roi voulut s'en éclaircir avec lui-même : il le vit dans sa ville de Moulins, & dit nettement ce qu'il avoit sur le cœur. Le Connétable avoua qu'il avoit été sollicité par le Comte de Rœux, mais nia fermement qu'il lui eût prêté l'oreille. C'étoit assez demeurer d'accord qu'il avoit eu un commerce criminel; aussi on l'eût peut-être arrêté, si on eût osé l'entreprendre; mais la tentative en eût été dangereuse au milieu de ses pays, car il étoit fort aimé du peuple & de la Noblesse, & le Roi n'avoit avec lui que quatre mille hommes de pied & cinq cents chevaux. Ainsi il se contenta de lui commander de le suivre, & de se rendre à Lyon.

Le Connétable feignit d'obéir à cet ordre; mais pour avoir deux ou trois jours de plus, il se mit en litiere, sous couleur de quelque indisposition, & marchoit à petites journées. Etant à la Palice, il apprit que le Parlement avoit donné un Arrêt le... d'Août, qui mettroit ses biens en sequestre. Là-dessus il dépêcha Jean Huraut Evêque d'Autun, son confident, vers le Roi, pour le supplier d'en empêcher l'exécution, & pour l'assurer que cette grace l'attacheroit pour jamais à son service. Il y a apparence que si on la lui eût accor-

1523.

dée, on l'eût retenu dans son devoir, & rompu son Traité avec l'Empereur : mais ses ennemis avoient entrepris de le pousser à bout; & il apprit qu'on avoit arrêté l'Evêque à six lieues de là. Alors perdant toute espérance de fléchir l'indignation du Roi, il se retira en son Château de Chantelle, (a) où étoient tous ses riches meubles; & là encore ayant sçu qu'il venoit quatre mille hommes pour l'y assiéger, il en sortit la nuit aux flambeaux. Comme il eut marché quelque peu de tems, il se déroba de ses gens sans qu'ils s'en aperçussent. Ils suivirent jusqu'au point du jour François de Montagnac Tenzane, pensant que ce fût lui, parce qu'il en avoit pris le cheval & les habits. Quand on vit clair, il leur déclara que leur Maître avoit pris un autre chemin, qu'il les remercioit de leur affection, & les prioit de se retirer chez eux jusqu'à nouvel ordre. Cependant le Connétable poursuivit son chemin, accompagné d'un seul Ecuyer nommé Pomperan Gentilhomme de Bourbonnois, tant qu'il arriva dans la Franche-Comté. De-là il passa en Allemagne, puis par la vallée de Trente à Mantoue; & de ce lieu-là il se rendit à Gênes quelque tems après, pour conférer des desseins de la guerre avec Charles de Lanoy Viceroy de Naples, auquel l'Empereur venoit de donner le commandement général des armées en la place de Prosper Colonne, qui étoit presque moribond.

En France les conjurations qui se font avec les étrangers contre l'Etat, ne font d'aucun effet quand elles sont éventées : celle-ci causa beaucoup d'étonnement, mais ne fit aucun mal pour cette heure-là. Ce grand Prince, si riche, si puissamment allié, & si estimé

(a) Ce Château étoit effacé par la magnificence de la maison de Verrier, bâtie auprès, par le Chancelier Duprat, pour narguer le Connétable.

1523.

des gens de guerre, ne fut qu'un simple banni dès qu'il eut mis le pied hors du Royaume, personne ne le suivit, hormis ses domestiques, & cinq ou six de ses amis particuliers. Tellement que l'Empereur, qui à son abord en Italie lui avoit donné le choix ou d'y demeurer pour commander ses armées, ou de passer en Espagne pour accomplir le mariage, quand il apprit que sa révolte n'avoit aucune fuite, craignit d'avoir un proscrit pour son beau-frere, & lui fit trouver bon de demeurer en Italie.

On peut bien présumer qu'il avoit formé divers desseins en plusieurs Provinces de France; mais comme il ne parut aucun soulèvement, le Roi, ou par politique, ou par bonté, ne rechercha point trop exactement qui étoient ses complices. Il en fut arrêté seulement sept ou huit, entr'autres Saint-Vallier, la Vauguyon, & Emard de Prie. On fit le procès à Saint-Vallier, il fut condamné à perdre la tête: mais comme il étoit en Grève sur l'échaffaut, au lieu du coup mortel, il reçût sa grace.

(a) On disoit que le Roi la lui avoit envoyée après avoir pris de Diane sa fille, âgée pour lors de quatorze ans, ce qu'elle avoit de plus précieux, échange fort douce à qui estime moins l'honneur que la vie, ou qui le fait consister dans l'éclat d'une faveur plus enviée qu'innocente. Au même tems le Connétable fut déclaré criminel de leze-Majesté, dégradé de ses charges & dignités, ses biens confisqués, & l'écu de ses armes sur son hôtel du petit Bourbon, jauni avec du safran, marque d'ignominie.

Il y avoit près d'un an que le Seigneur du Lude défendoit fort bravement Fontarabie contre les attaques des Espagnols. Il étoit si pressé par la

famine, qu'il étoit tems d'y jeter des vivres: le Maréchal de Châtillon qui avoit ordre de le faire, mourut sur le chemin. La Palice exécuta heureusement cette entreprise; & ayant tiré le Seigneur du Lude & la garnison, qui avoient souffert de grandes fatigues, il y mit des hommes tout frais, & pour Gouverneur Frauget Capitaine de cinquante hommes d'armes.

A la fin du Printems une armée de vingt-quatre mille Espagnols vint fondre sur la Guyenne par deux ou trois endroits, & après se rejoignit toute devant Bayonne pour l'assiéger. La ville étant foible, l'effroi y fut grand: toutefois Lautrec s'étant jetté dedans, la rassura; de sorte qu'ils décamperent après quatre jours de batterie. Ils ne perdirent pourtant pas leurs peines: car ayant tourné leurs efforts sur Fontarabie, Frauget la rendit lâchement dès la première attaque. Aussi en punition fut-il dégradé de Noblesse sur un échaffaut dans la ville de Lyon; la poltronnerie n'étant pas digne de mort, mais seulement d'infamie.

L'Empereur ni l'Anglois n'usèrent pas de la diligence qu'il falloit pour un si grand dessein qu'étoit celui de mettre la France en pièces. L'Empereur ne fournit point à Bourbon les troupes qu'il lui avoit promises pour enlever la Duché de Bourgogne, mais seulement douze mille fantassins; lesquels n'ayant point de cavalerie, furent repoussés facilement des frontieres de Champagne par Claude Comte de Guise, qui en étoit Gouverneur.

Les Anglois ne descendirent en Picardie qu'au mois de Septembre, le Duc de Norfolk étoit leur Général: leur armée & celle du Comte de Bure faisoient ensemble près de quarante mille hommes. Louis de la Trimouille, à qui le

1523.

(a) Jean de Poitiers Seigneur de Saint Vallier. La faveur qu'il avoit eue lui causa une langueur dont il

mourut peu de tems après. Nous disons en proverbe, *le frison de Saint Vallier*.

1523.

Roi avoit commis la garde de cette frontiere, ayant peu de forces, ne pouvoit que garnir les places. Ils laissèrent à gauche Terouenne qu'ils avoient eu dessein d'attaquer; & prenant leur marche entre cette ville-là & celle de Montreuil, ils vinrent devant Hesdin. Comme ils sçurent que le vaillant Pontdormy, de l'ancienne Maison de Crequi, s'étoit jetté dedans, ils entrèrent plus avant, passerent la Somme à Bray, prirent Roye & Montdidier, & jetterent l'épouvante jusques dans Paris, qui fut rassuré par l'arrivée de Charles Duc de Vendôme avec quelque Gendarmerie. Du reste ils se retirerent dès les premiers froids: mais non pas tous, plus du tiers des Anglois y étant demeuré pour les gages.

Comme ils entroient en Picardie, Bonnivet passoit les monts. L'Empereur, le Pape & les Venitiens s'étoient déclarés contre le Roi, comme nous l'avons dit: néanmoins cette grande Ligue ayant peu de forces, Bonnivet d'abord conquit tout le Milanez jusqu'au Tesin. Prosper Colonne ne pensoit pas que le Roi ayant tant d'affaires en France, songeât à envoyer si-tôt une armée en Italie; il fut fort étonné quand on lui dit que Bonnivet avoit passé les monts, il se présenta néanmoins sur les rives du Tesin avec si peu de troupes qu'il avoit, pour lui en empêcher le passage: mais ce fleuve étant guéable en plusieurs endroits, à cause de la sécheresse de la saison, il apprit bien-tôt que les François étoient sur l'autre bord, & se retira.

On disoit que si Bonnivet eût usé de la diligence nécessaire, il l'eût atteint & taillé en pièces; ou que du moins s'il ne se fût pas amusé trois ou quatre jours à Pavie, il se fût rendu maître de la ville de Milan. Ce retardement donna loisir à Prosper d'y pourvoir: de forte que Bonnivet perdit son tems à l'assiéger. L'hiver vint, la peste se mit dans

son armée, & celle des Confédérés grossit: ce fut donc à lui de lâcher le pied à son tour, & de se retirer à Biagras, qui est à six lieues en deçà de Milan. Il choisit ce poste, parce qu'il pouvoit y attendre en sûreté de nouveaux renforts, ayant tout le pays de derriere en sa disposition,

Sur ces entrefaites le Pape Hadrian mourut le 14. de Septembre, & le Cardinal Jules de Medicis, cousin germain de Leon X. & fils de Julian, mais né hors de mariage, fut élu par les brigues & autres voyes usitées dans les Conclaves. Il se nomma Clement VII.

Cette année commencerent en France les supplices contre ceux qui professoient la nouvelle Réforme prêchée par Luther. Les Protestans comptent pour leurs premiers Martyrs (car ils les appellent ainsi) un Jean le Clerc natif de Meaux, Cardeur de laine, & deux Moines Augustins du pays de Brabant. Le Clerc eut le fouet & la fleur de-lys à Meaux, pour avoir dit que le Pape étoit l'Antechrist; puis à quelque tems de-là fut brûlé à Metz pour y avoir abattu des Images. Les deux Moines souffrirent une pareille mort à Bruxelles; Luther chanta leur triomphe, plus aise d'être leur Panegyriste que leur compagnon.

Bonnivet subsista près de deux mois dans le poste de Biagras: mais lorsque les ennemis lui eurent surpris Vercel qui lui coupoit les vivres, & forcé Biagras, il fut contraint de se retirer vers Turin. Charles de Bourbon, Chef de leur armée, le suivit en queue, ravi de joye de voir ainsi fuir devant lui le plus grand de ses ennemis, & qui l'avoit contraint de s'enfuir hors de France. Bonnivet ayant été blessé au bras, gagna le devant, de peur de tomber entre ses mains; & s'étant mis en litiere, laissa la charge de la retraite à Bayard & à Vendenessse frere de la Palice, ils s'en acquitterent généreusement, mais tous

1523.

1524.

1524.

deux y furent tués de deux coups de mousquet.

On raconte que Bayard se sentant blessé dans les reins, en sorte qu'il ne pouvoit plus se tenir à cheval, se fit mettre à terre, le visage tourné vers les ennemis; & que Bourbon l'ayant trouvé en cet état, & lui disant qu'il le plaingnoit bien fort; il lui répondit, que c'étoit plutôt lui qui étoit à plaindre, d'avoir pris les armes contre la France qui lui avoit donné la naissance, & qui l'avoit nourri si tendrement: qu'il se souvint que de tous ceux qui les avoient portées contre leur patrie, la fin avoit été tragique, & la mémoire honteuse.

Le reste de l'armée n'étant point poursuivi, se retira vers les Alpes; les Suisses s'en retournerent en leur pays par le Val d'Aoste, les François par Turin. Ils rencontrèrent près de Susé Claude Duc de Longueville avec quatre cens hommes d'armes; & ils sçurent qu'il se faisoit de nouvelles levées de Suisses pour les venir joindre. C'étoit ainsi que le Roi François, plus somptueux pour ses plaisirs & pour les choses vaines, que pour les choses solides & nécessaires, n'envoyant jamais les secours à tems, & toujours par diverses parcelles, faisoit de grandes dépenses, & ne faisoit jamais bien ses affaires. Après le départ des François, les Confédérés reprirent facilement les places qu'ils tenoient encore dans le Milanez; le Château de Novarre se rendit à Sforce, Lode au Duc d'Urbain; & Alexandrie à Fernand d'Avalos Marquis de Pesquaire.

On remarque qu'en cette guerre d'Italie, on commença à se servir de mousquets si gros & si pesants, qu'il falloit deux hommes pour les porter l'un après l'autre: on les chargeoit de pierres rondes, & on les tiroit appuyés sur des fourchettes. Ce fut la ruine des hommes d'armes, qui ayant cela ne craignoient que

le canon, leurs cuirasses étant à l'épreuve des pistolets & des arquebuses.

1524.

Nonobstant tous ces mauvais succès, Madame disposa si bien l'esprit du Roi en faveur de Bonnivet, qu'il en jeta toute la faute sur la fortune, & le reçut dans ses bonnes grâces comme auparavant. Ainsi ce favori le gouvernant presqu'absolument, le porta à lever une puissante armée, pour aller en personne continuer cette guerre, s'imaginant que s'il y réussissoit, on en donneroit la gloire à ses conseils; sinon, que la honte de son Roi effaceroit la sienne.

Clement VII. au commencement de son Pontificat, avoit envoyé des Légats vers l'Empereur, le Roi & l'Anglois, pour les porter à une paix, ou du moins à une trêve. Le Roi vouloit une trêve pour deux ans, l'Empereur une paix pour toujours; l'Anglois ni la paix ni la trêve, parce que Thomas de Volfey, Cardinal Evêque d'York, lui avoit mis dans l'esprit qu'avec les intelligences de Charles de Bourbon, il pourroit faire valoir les prétentions de ses ancêtres sur le Royaume de France.

Dans cette vûe il fit un nouveau Traité avec l'Empereur, par lequel il étoit dit, que Bourbon entrant en France, avec ses forces d'Italie, l'Anglois lui fourniroit cent mille écus par mois depuis le premier de Juillet jusqu'au dernier de Décembre; si mieux n'auroit y descendre lui-même avec une puissante armée: auquel cas les Gouverneurs des Pays-Bas lui fourniroient l'artillerie nécessaire, & quatre mille hommes de pied; qu'au même tems l'Empereur avec ses forces d'Espagne feroit une grande irruption dans la Guyenne; que le Pape & les Princes d'Italie seroient conviés de contribuer aux frais; que Bourbon seroit rétabli dans toutes ses terres, & qu'il auroit le Royaume d'Arles, mais qu'il reconnoitroit

1524.

„ l'Anglois pour Roi de France. „ Bourbon refusa absolument cette dernière condition ; le Pape & les Vénitiens s'excusèrent aussi de rien contribuer. Du reste le traité subsista.

Car aussitôt Bourbon ayant assemblé toutes les troupes que l'Empereur avoit en Italie, entra dans la Provence avec 13000. hommes de pied & trois mille chevaux. Son dessein n'étoit pas de s'y arrêter, il vouloit, après qu'il eut pris la Tour du Port de Toulon, la ville d'Aix & quelques autres, aller droit à Lyon, puis de-là jusqu'en Berry, s'imaginant que la Noblesse de ses terres accourroit à lui & grossiroit ses troupes ; que les peuples fort ennuyés des nouvelles impositions, se jetteroient entre ses bras ; & que s'il faisoit cesser les levées des tailles & des subsides, il ôteroit au Roi ses plus promptes ressources & les vrais nerfs de la guerre ; mais le Conseil de l'Empereur, qui alloit aux fins de son Prince, non pas à celles de Bourbon, l'obligea malgré qu'il en eût d'assiéger Marseille.

Rance de Cere & Brion étant entrés dedans avec une garnison de trois mille hommes, & des courages bien résolus, ses attaques n'y avancerent pas beaucoup en six semaines. Cependant le Roi eut le tems de faire son armée, qu'il n'avoit projeté de mettre sur pied que le Printems ensuivant. Il en envoya aussitôt une partie en Provence sous la conduite de la Palice. Ce Général se saisit d'Avignon, se moquant des ennemis, qui avoient négligé de s'y poster ; & de-là quand il sut que le Roi s'approchoit avec l'autre partie de l'armée, il s'avança à Salon de Craux. Celle de Bourbon étoit ruinée par la longueur du siège, & par le défaut du payement ; car l'Anglois ne lui avoit fourni qu'un mois des quatre qu'il devoit lui donner, & l'Empereur ne lui avoit pu envoyer les levées d'Allemagne qu'il lui avoit promises. Comme il eut donc avis

1524.

que le Roi partoit d'Avignon pour le venir attaquer, il rembarqua une partie de son canon, brisa l'autre en pièces, qu'il chargea sur des mulets, & se retira en grande diligence.

Les moindres prospérités emportoient le Roi François beaucoup plus loin que la prudence & l'incertitude des événemens ne le devoient permettre ; étant informé que le Milanez étoit entièrement dégarni de troupes ; d'ailleurs sçachant que les Etats de Castille avoient refusé de l'argent à l'Empereur, que les Etats Confédérés d'Italie ne vouloient point l'aider, & que l'Anglois n'avoit fait aucun armement, quoique l'on fût déjà au mois d'Octobre, il se résolut de suivre Bourbon à grandes journées, & se persuada que s'il pouvoit l'atteindre ou le devancer, il ne trouveroit rien qui l'empêchât de reconquérir cette Duché.

Les plus sages de ses Chefs n'approuvoient point cette résolution : ils considéroient qu'on étoit à l'entrée de l'hiver, & qu'on laissoit la France exposée aux irruptions des Anglois, des Flamands, des Espagnols, & aux pratiques couvertes de Bourbon. Plusieurs même prenoient à mauvais augure pour cette entreprise, le deuil qu'il portoit de sa femme, qui étoit morte le vingt-huitième de Juillet : mais il leur ferma la bouche à tous ayant dit publiquement qu'on ne lui faisoit pas plaisir de lui parler au contraire ; & même sçachant que sa mere étoit partie d'Avignon pour l'en dissuader, il évita sa rencontre, mais lui laissa la Régence du Royaume pour la satisfaire.

L'avantage de l'une & de l'autre armée consistoit en la diligence : ce fut à qui la feroit plus grande. Le Roi arriva à Verceil au même tems que les ennemis à Albe, d'où ils se rendirent en deux jours à Parme, ayant fait trente-six milles en une journée. Ils avoient résolu de garder Milan, & s'étoient

* Les pays de Forez, Beaujolois, Bourbonnois, la Marche, & l'Auvergne, étoient de ses terres.

1524.

campés à Binasque : mais à l'approche de son avant-garde , ils lui abandonnerent cette ville pour se retirer vers Lode. Ses vieux Capitaines étoient d'avis qu'il ne discontinuât point de les poursuivre ; ils lui remontoient que ces fuyards étoient sur les dents , qu'ils paroissoient à demi défaits , jettant leurs armes par les chemins ; que s'ils pouvoient une fois être dissipés , il ne leur resteroit que Pavie & Cremone , avec le Château de Milan , & que manquant de vivres & de retraites , elles se rendroient dans peu de tems. L'avis de Bonnivet fut contraire , & l'emporta ; le Roi laissa la Trimouille avec 6000. hommes dans Milan pour assiéger le Château , & alla mettre le siège devant Pavie le vingt-septième jour d'Octobre.

La révolution des affaires du Milanez parut beaucoup plus grande à Rome qu'elle n'étoit : le Pape Clement commença à traiter en secret une nouvelle confédération avec le Roi , & cependant fit proposer une trêve aux deux Princes. L'Empereur qui étoit alors en Espagne , ayant entendu son Envoyé , auquel la Régente donna passage par la Provence & le Languedoc , ne s'en éloignoit pas ; car il voyoit que l'Anglois au lieu de lui prêter de l'argent , lui redemandoit celui qu'il avoit avancé : & que les Venitiens craignant l'aggrandissement de sa puissance , ou le progrès des armes du Roi , refusoient de renouveler l'alliance avec lui. Mais le Roi rejettoit absolument cette surseance , comme si elle lui eût ravi une conquête certaine.

Il se croyoit déjà si assuré du Milanez , qu'il détacha 10000. hommes de pied de son armée , & six cens hommes d'armes avec quelque cavalerie legere , sous la conduite de Jean Stuard Duc d'Albanie , pour aller conquerir le Royaume de Naples ; & peu après il en envoya encore quatre mille à Sayonne , com-

mandés par le Marquis de Saluces , pour faire la guerre à ceux de Gènes.

1524.

Il y a grande apparence , quoique les Italiens le nient , qu'il envoya à Naples à la poursuite du Pape Clement , non pas qu'il voulut que François tint ce Royaume & le Milanez tout ensemble , car c'étoit mettre le saint Siège entre deux fers ; mais qu'il espéroit s'y procurer de grands établissemens pour lui & pour les siens par les armes des François. Peut-être aussi que le Roi s'étoit imaginé que Lanoy qui en étoit Viceroy , quitteroit tout autre intérêt pour le conserver , & qu'il retireroit aussi-tôt ses troupes du Milanez pour suivre le Duc d'Albanie : mais non-seulement il n'eût point peur qu'une si petite armée pût prendre un Royaume où il y avoit tant de places fortes , mais encore il cessa de craindre pour Pavie ; & refusa de plus entendre à une trêve.

Au bout de deux mois le siège se trouva aussi peu avancé que le premier jour ; la garnison étoit forte , les attaques foibles & languissantes ; il y avoit souvent faute de poudre , & toujours faute de bon ordre. Cependant Charles de Bourbon revint d'Allemagne avec une levée de dix mille hommes de pied & mille chevaux de Franche-Comté , & joignit l'armée de Lanoy près de Lode ; elle se trouva en tout de dix-sept mille hommes de pied , 700. hommes d'armes , & deux fois autant de chevaux legers , sans les Francois. Avec cela ils résolurent de tenter en toutes manieres de jeter du secours dans Pavie ; qui pourtant ne périclitoit point encore , si ce n'étoit par sa garnison même , prête à se mutiner faute de payement.

Il y avoit entre Pavie & Milan , presqu'à mi-chemin , une petite ville nommée Château-saint-Ange , laquelle leur eût coupé les vivres , s'ils l'eussent laissée derriere eux. Bonnivet avoit confié une place si importante à un Italien , qui manquant de cœur ou de fidéli-

1525.

1525.

té, quitta la ville dès qu'ils commencèrent à la battre, & se retira dans le Château, lequel il rendit le soir même.

Après la prise d'un poste si important, les plus sages Capitaines étoient d'avis que le Roi levât le siège, & qu'il se retirât à Binasque. Ils lui représentoient que l'armée des ennemis n'étant point payée, se dissiperoit au plus tard dans quinze jours; que la sienne étoit plus foible d'un tiers qu'on ne lui faisoit croire; que deux mille hommes qui lui venoient par Savonne, avoient été taillés en pièces par les chemins; que les 3000. Italiens de Jean de Medicis s'étoient débandés depuis que leur chef ayant été blessé à un assaut, s'étoit fait porter hors du camp; que six mille Grifons le quittoient sous prétexte d'aller défendre leur pays, où Jacques de Medequin Milanois, Capitaine du Château de Muz, avoit tout exprès, & peut-être de concert avec eux, surpris Chiavenne, qui en est comme la clef. Toutes ces raisons ne furent point assez fortes pour l'arracher de-là: l'opiniâtreté de Bonnivet, (a) & la honte qu'il eut de lâcher prise, après avoir publié avec tant de magnifiques paroles, qu'il mourroit devant la place ou qu'il la prendroit, l'obligèrent à y demeurer, & pour ainsi dire, le lièrent pieds & mains pour le livrer à son malheur. On crut en ce tems-là, & on l'a dit encore depuis, que ce qui l'engagea au hazard d'une bataille, fut la promesse qu'il avoit faite à une Dame de se trouver à Lyon avant la fin de Mars, & de lui porter de bonnes nouvelles de ses conquêtes d'Italie. Ce qui ne semblera pas incroyable, si l'on considère que bien souvent les plus grandes affai-

1525.

res n'ont point d'autres ressorts que de folles fantaisies, ou des intérêts de favoris, ou des intrigues de femmes, quoiqu'après coup on les colore de belles raisons d'Etat & de politique.

Il n'y avoit guères plus de douze cens pas de distance entre les deux armées. Les ennemis ne pouvoient plus retenir la leur, faute de payement; & d'ailleurs ils sçavoient qu'il n'y avoit que confusion dans celle du Roi, & que les flatteries des favoris y étoient plus écoutées que les conseils des anciens Capitaines. Cela fut cause qu'ils prirent résolution de lui aller présenter la bataille devant le Château de Mirabel (b) au milieu du parc de Pavie où il étoit logé, & s'il la refusoit, d'entrer de-là dans la ville, en tirer la garnison qui n'en pouvoit plus, & y en mettre une nouvelle.

La nuit du 23. au 24. Février ils s'approchèrent de la muraille du parc, & en ayant abattu soixante toises, marcherent droit à Mirabel, c'étoit un peu avant la pointe du jour. Bien que l'artillerie du Roi fût placée en lieu avantageux, néanmoins elle ne put leur porter grand dommage durant l'obscurité de la nuit; mais quand on vit clair, elle commença à faire fracas sur leur arrieregarde, en forte qu'ils rompirent leurs rangs, & se mirent à courir pour gagner un vallon. Le Roi voyant cette confusion de son camp qui étoit élevé, étoit ravi de joye; au même tems on lui vint rapporter que les escadrons du Duc d'Alençon & de Philippe de Chabot-Brion avoient défait quelques gros d'Espagnols, & gagné quatre pièces d'artillerie. Alors croyant qu'ils étoient à demi en déroute, il sortit imprudemment de son camp, où ils n'eussent ja-

(a) L'Amiral de Bonnivet tout seul opiniâtroit le contraire, la faveur duquel étoit si puissante, qu'il renversoit au Conseil secret tout ce que les autres avoient pu gagner au Conseil public. Il réussoit modestement devant tous les raisons des autres Capitaines ses com-

pagnons, alleguant tout ce qui pouvoit autoriser sa sienne: mais en particulier il les blâmoit aigrement, & ceux principalement qui persuadoient de lever le siège. Fourquevaux dans ses vies des Capitaines.

(b) C'étoit la Maison de Chasse des Ducs de Milan.

1525.

mais osé l'attaquer, & les alla charger.

Il donna avec tant d'impétuosité, que d'abord il enfonça leur cavalerie, & tua de sa propre main Ferdinand Castrior Marquis de saint Ange ; mais les Arquebusiers qu'ils avoient mêlé avec leur cavalerie, arrêterent la sienne. Sur ce tems-là arriverent Bourbon & Lanoy qui remirent la leur, & firent ensuite une furieuse charge sur sa Gendarmerie. Le Duc d'Alençon qui couvroit les Suisses avec 400. hommes d'armes prit la fuite, & se retira à Lyon, où quelques jours après il mourut de honte & de regret. Son exemple tira du combat grand nombre de Gentilshommes, qui se battant plutôt par compagnie que par un vrai courrage, furent plus aisés de suivre un Prince du sang dans la retraite que dans la mêlée, & abandonnerent lâchement leur Roi dans le péril. Les Suisses demeurant découverts, rendirent peu de défense, & se retirèrent ; les Lansquenets qui n'étoient que trois ou quatre mille se battirent jusqu'au dernier soupir, & furent tous mis en pièces. Tout le faix tomba donc sur le Roi ; son cheval ayant été tué sous lui, il se défendit quelque tems à pied sans être connu : mais ayant aperçu Pomperant il se rendit à lui. (a)

Le bagage & le canon y demeurèrent, huit mille hommes des siens furent tués sur la place, entr'autres Louis de la Trinouille, le Maréchal de la Palice, François Comte de Lambesc frere du Duc de Lorraine, Aubigny, Sanseverin & Bonnivet, ce dernier trop tard,

à ce qu'on disoit, pour le bien de la France, & plusieurs autres Seigneurs de marque. Avec le Roi furent pris le Maréchal de Lesclun, René bâtard de Savoye, ces deux moururent de leurs blessures ; Henri d'Albret Roi de Navarre, François de Bourbon Comte de saint Pol, le Maréchal de Montmorency, Florenges, Brion, Lorges, Rochepot, Montejan, Monpetat, Langeay, Curton, & un très-grand nombre d'autres fort qualifiés.

Au bruit de cet événement la garnison Françoisé qui étoit dans Milan, l'abandonna aussi-tôt, & toute la Duché demeura aux Impériaux. Le lendemain de la bataille, Lanoy craignant que les troupes ne se faussent de la personne du Roi, pour s'assurer de leur paiement, le fit mener dans le Château de * Pisqueton, & en commit la garde au Capitaine Alarçon.

On ne peut assez bien s'imaginer les divers effets que produisit la nouvelle de ce grand événement par toute l'Europe ; elle causa une joye indicible à la Cour d'Espagne, de la jalousie dans celle d'Angleterre, une affliction universelle dans la France, & avec cela une merveilleuse consternation, qui ne fut pas moins grande parmi les Italiens, lesquels avec tous leurs beaux raisonnemens se voyoient exposés en proye au vainqueur. Les François, outre le deuil particulier que chacun ressentoit de la mort de quelqu'un de ses plus proches, participoient encore à la désolation publique, & appréhendoient que la Fran-

1525.

• Pizzigoni

(a) Le jour de la prise de François I. l'Ecusson de France taillé en pierre, & servant de clef à la voûte du Réfectoire de l'Abbaye de Belle-Perche, à sept lieues de Toulouse, romba & se brisa : *Sainte-Foi, dans la vie de Cha les IX.* Le Roi blessé au visage, à la main droite & à l'épaule, & ayant son cheval tué, disputoit sa vie contre Diego Davila & Jean d'Orbiera, lorsque le sieur de Pomperant, qui sous les armes Espagnoles, avoit encore le cœur François, accourut l'épée à la main, & débarrassant le Roi de ces deux Espagnols, & de plusieurs autres qui sans le connoître, s'es-

forçoient de le prendre ou de le tuer, conserva sa personne au péril de la sienne, jusqu'à ce que Lannoy Viceroy de Naples y fut arrivé. En reconnaissance de ce service, le Roi pardonna à Pomperant le retira près de lui, & le dépêcha de sa prison de Pisqueton vers la Régente sa mere ; & après son retour d'Espagne, il lui donna l'Abbaye de Launes en Languedoc, & la Compagnie de 50. hommes d'armes du Sieur de Sainte-Mesme pris en ladite bataille, & depuis mort en prison. *Fouquevaux dans ses vies des Capitaines.*

ce, n'ayant plus qui la défendît, après avoir perdu son Roi, la fleur de ses grands Seigneurs & de ses gens de guerre, ne fût envahie par les armes de l'Empereur, de Bourbon & de l'Anglois. Les Venitiens fort sages dans l'adversité firent tout ce qu'ils purent envers le Pape pour le porter à former une ligue contre ce torrent. Ils étoient d'avis de faire venir au plutôt dix mille Suisses, d'y joindre de la cavalerie; d'exhorter le Roi d'Angleterre par ses propres intérêts, de se joindre à eux, & de faire sçavoir la négociation à Madame mere du Roi, qui ne manqueroit pas d'y contribuer de tout son pouvoir.

Le Pape en demuroit d'accord, & avoit donné ordre à un courier de partir pour l'Angleterre: mais les Espagnols en ayant eu le vent, l'assurèrent si fort de lui faire trouver toutes les conditions qu'il desiroit avec l'Empereur, que comme il étoit irrésolu, qu'avec cela il craignoit la dépense, & qu'il ne sçût jamais prendre son parti à propos, il changea d'avis, rappella son courier, & se ligua avec l'Empereur. Le traité fait, il obligea le Duc d'Albanie, lequel jusqu'alors il avoit amusé en Toscane, à congédier ce qu'il avoit de troupes Italiennes, & à rembarquer les Françoises au port de Cornet pour les remener en France, lui prêtant des galeres pour cet effet, celles que la Régente y envoya n'étant pas suffisantes.

L'Empereur reçut la nouvelle de Pavie avec une grande modération, en sorte même qu'il ne voulut pas qu'on en fit des feux de joye, disant qu'il falloit plutôt porter le deuil des victoires qu'on gaignoit sur les Chrétiens que d'en faire des réjouissances. On conçut de-là quelque espoir qu'il n'useroit pas de tout son avantage envers son prisonnier. En effet quand il mit en délibération dans son Conseil de quelle manière il le faudroit traiter, son Confesseur

Tome III,

opina qu'il le devoit relâcher généreusement & sans condition, parce qu'il feroit une action Chrétienne, & digne d'un grand Empereur, qu'elle lui feroit glorieuse dans toute la postérité, qu'elle rendroit effectivement le Roi son inférieur & son redevable à jamais, & qu'elle le lieroit plus étroitement que quelque traité qu'on sçût faire avec lui. Mais Federic Duc d'Alve, & ensuite tous les autres du Conseil, furent d'avis qu'il ne le falloit point délivrer qu'on ne l'eût tellement affoibli, qu'il ne pût désormais plus donner de peine, & que l'abbaissement de sa puissance feroit le rétablissement de l'ancien Empire sur toute l'Europe. L'Empereur ayant oui leurs raisons, déclara qu'il étoit de ce sentiment.

Il envoya donc le Seigneur de Beauvain en Italie proposer au Roi qui étoit encore au Château de Pisqueton, les conditions qu'il desiroit de lui pour sa délivrance. „ Sçavoir, qu'il renoncât „ au Royaume de Naples & à la Duché de Milan; qu'il lui rendît la Duché de Bourgogne, qui étoit le patrimoine de ses ancêtres; qu'il donnât la Provence, le Dauphiné & le Lyonnais au Duc de Bourbon, pour le joindre à ses autres terres, & en faire un Royaume indépendant; & qu'il satisfît aux demandes de l'Anglois. A cela François répondit, „ qu'une prison perpétuelle lui seroit „ moins rude que ces conditions; „ qu'elles n'étoient pas en son pouvoir, parce qu'elles choquoient les Loix fondamentales de la France, auxquelles il étoit sujet: mais qu'il offroit de prendre en mariage Eleonore sœur de l'Empereur, de tenir la Bourgogne en dot & héréditaire pour les enfans qui naîtroient de ce mariage; de rendre toutes les terres au Duc de Bourbon; & de lui donner pour femme sa sœur Marguerite veuve du Duc d'Alençon; de contenter l'Anglois en argent, de payer

P.

1525. une rançon telle que le Roi Jean l'avoit payée, & de lui prêter une armée de terre & une de mer toutefois & quantes qu'il iroit en Italie prendre la Couronne Impériale.

Si la Régente mere du Roi étoit troublée de douleur, elle l'étoit encore plus de crainte; elle appréhendoit de perdre la Régence, que Paris & le Parlement, très-mal satisfaits de sa conduite vouloient déferer à Charles de Bourbon Duc de Vendôme: mais ce Prince, ou par sagesse, ou par timidité, laquelle en cette occasion lui tint lieu de vertu & de mérite, voyant sa maison déjà trop odieuse au Roi, refusa de s'en charger. Il alla même trouver la Régente à Lyon, où elle avoit convoqué une assemblée de Notables pour se faire confirmer son autorité.

Quant à l'Anglois, il témoigna d'abord une grande joye de la prise du Roi, & dépêcha vers l'Empereur pour le porter à entrer dans la Guyenne, l'assurant qu'au même tems il feroit une puissante irruption du côté de la Normandie, & offrant de lui envoyer sa fille pour l'épouser, suivant les propos qui en avoient été jettés entr'eux. Mais incontinent après il envoya en France vers la Régente, lui faire entendre qu'il n'étoit pas éloigné de s'unir avec elle pour travailler à la délivrance du Roi. Et ce qui le portoit à cela n'étoit pas tant le mépris que l'Empereur sembloit faire de lui, en laissant sa fille & recherchant celle de Portugal, que les inspirations du Cardinal de Volséy son grand Gouverneur, lequel étoit outré de ce que l'Empereur, depuis qu'il étoit au-dessus de ses affaires, ne le considéroit plus du tout, & ne lui écrivoit plus de sa propre main, ni avec cette souscription, *votre fils, & cousin*, comme il faisoit auparavant.

La jalousie & les mauvaises dispositions, que ce Cardinal mit dans l'esprit de son maître à l'égard de l'Empe-

1525. reur, furent une des premières causes du salut de la France; car l'Anglois qui avoit équipé une armée navale pour descendre en Normandie, la congédia sans en demander les frais à la Régente, & fit une ligue avec elle pour conserver la Couronne de France en son entier, en sorte que le Roi n'en pût rien démembler pour sa délivrance; & de plus il lui promit de l'assister d'hommes, & de lui prêter de l'argent quand il en feroit besoin.

Il y avoit plus de deux mois que le Roi étoit enfermé dans le Château de Pisqueron, sans que Lanoy ni le Conseil d'Espagne eussent encore sçu résoudre le lieu où ils le pourroient garder. Car les galeres du Roi étoient sur mer qui empêchoient qu'ils ne le menassent en Espagne; & s'ils le retenoient en ce pays-là, il étoit à craindre que leurs troupes à demi mutinées, ne s'en faussent & ne le fissent évader. Ils eussent bien voulu le mener au Royaume de Naples: mais comme ils avoient peu de forces, ils appréhendoient que le Pape & les Venitiens n'entreprissent de le recourir par les chemins.

Dans cet embarras Lanoy trouva un expédient: ce fut de lui faire trouver bon de passer en Espagne; pour cet effet il se mit à lui persuader que s'il s'accommodoit avec l'Empereur, ils s'accorderoient facilement ensemble, qu'au cas qu'ils ne pussent convenir, ils le rameneroient en Italie. Le Roi qui le desiroit ardemment, le crût ainsi, & commanda non-seulement aux galeres de France qui croisoient la mer de le laisser passer; mais encore fit que la Régente en prêta six au Viceroy: lequel ayant feint de voguer vers Naples, le mena en Espagne; c'étoit sur le milieu du mois de Juin. On le logea dans le Château de Madrid, loin de la mer & des frontieres, avec la liberté de sortir pour la promenade quand il vouloit, mais toujours entourré de gardes, &

monté seulement sur une mule.

1525.

Il avoit cru qu'à son arrivée il verroit l'Empereur : mais il lui fit sçavoir qu'il n'étoit pas à propos qu'ils s'entrevisent, qu'auparavant ils ne fussent d'accord de toutes les conventions. Cependant afin d'en traiter il donna la liberté au Maréchal de Montmorency de revenir en France, & permission à Marguerite sœur du Roi de passer en Espagne ; & il accorda des trêves jusqu'à la fin de Décembre. Il le faisoit ainsi, disoit-il, de peur qu'il ne survînt quelques nouvelles difficultés : mais en effet c'étoit afin de suspendre les entreprises des Potentats d'Italie & de leur Ligue, qui eût mis le Milanez & Naples en fort grand danger, si elle eût agi fortement dans cette conjoncture.

Et certes cette translation rompit toutes les mesures que le Pape & les Venitiens vouloient prendre avec la Régente, & les mit dans une consternation extrême. Elle n'allarma pas moins Bourbon & Pescaire, ayant été faite sans leur participation : ils en écrivirent à l'Empereur fort aigrement, & avec invective contre Lanoy, qu'ils accusoient de lâcheté & d'orgueil tout ensemble, pour avoir, disoient-ils, par sa timidité pensé faire perdre la bataille, dont néanmoins il s'attribuoit toute la gloire. D'ailleurs Bourbon appréhendait avec raison, que les deux Rois, s'ils conféroient ensemble, ne s'accordassent à son préjudice, ne songea plus tant aux affaires du Milanez qu'aux siennes propres, & n'eut point de patience que les galeres qui avoient porté le Roi ne fussent de retour, afin de monter dessus pour aller trouver l'Empereur.

L'intention des Princes d'Italie, en chassant les François du Milanez, n'avoit pas été d'y introduire les Espagnols, mais d'y rétablir François Sforce ; & néanmoins l'Empereur en usoit

comme le maître absolu, & le malheureux Sforce n'étoit, à proprement parler, que le Trésorier qui payoit ses troupes aux dépens de son pauvre peuple. Hierôme Moron, son Chancelier & son principal Conseil, cherchoit donc à mettre son maître & son pays en liberté ; le Pape & les Venitiens offroient d'y contribuer ; tous ensemble s'aviserent qu'ils se pourroient servir du mécontentement de Pescaire, & lui proposerent de le faire Roi de Naples, l'occasion étant favorable tandis que Lanoy étoit en Espagne, & que les troupes étoient presque toutes débandées. Le Pape Seigneur Souverain de ce sief, intervint en cette négociation, & l'approuva. Pescaire feignoit d'y prêter l'oreille, mais faisoit le scrupuleux & l'homme d'honneur, doutant s'il pouvoit servir le Seigneur souverain, qui étoit le Pape, au préjudice du Seigneur utile, qui étoit l'Empereur. Il fallut pour le résoudre consulter la question sous des noms supposés à tous les plus grands Jurisconsultes de ce tems-là. A la fin il fit semblant de se rendre à leur avis, & de traiter une ligue avec le Pape, la Régente & les Venitiens pour cette entreprise.

Quand il en eut appris tout le fin, il la découvrit à l'Empereur, & lui confirma son rapport par la confession même de Moron, qui s'alla imprudemment mettre entre ses mains. Depuis il racheta sa vie pour vingt mille écus. Là-dessus Pescaire prit prétexte d'ôter la Duché au malheureux Sforce ; il lui tira par adresse les plus fortes places, & puis l'enferma dans le Château de Milan avec une circonvallation. Mais il mourut au commencement de Décembre, avant que d'avoir pû recueillir le fruit de sa perfidie. C'étoit un homme sans ame & sans cœur, d'un esprit vif & perçant, mais rusé, malin, & qui au lieu d'honneur, n'avoit que de l'arrogance.

La Régente négocioit sans cesse pour

1525.

1525.

la liberté de son fils. Marguerite Duchesse d'Alençon étant arrivée en Espagne au mois de Septembre, proposa le mariage du Roi avec Eleonore sœur de l'Empereur : mais cette Princesse avoit été promise à Bourbon qui la demandoit instamment, & travorsoit tout le traité par ses intérêts, qui étoient difficiles à ajuster. Tellement que Marguerite fut contrainte de s'en revenir sans rien conclure, laissant néanmoins François de Tournon, alors Evêque d'Ambrun, & Gabriel de Gramont Evêque de Tarbes, tous deux depuis furent Cardinaux, avec Jean de Selve premier Président du Parlement, pour continuer la négociation.

Cette Princesse avoit tant répandu d'argent en ce pays-là, qu'elle avoit gagné quelques-uns du Conseil de l'Empereur, & la plûpart de ceux qui gardoient le Roi, si bien qu'elle avoit formé des intelligences avec eux pour le sauver. L'Empereur en ayant eu le vent, & au même-tems scû la nouvelle de l'entreprise de Moron, à laquelle la Régente avoit eu part, le fit resserrer plus étroitement qu'il n'avoit été. Le Roi conçût tant d'ennui de ce mauvais traitement, & de ce que depuis six mois qu'il étoit en Espagne, il n'avoit pû encore le voir, qu'il en tomba grièvement malade. Alors l'Empereur craignant de perdre ses avantages, s'il perdoit son prisonnier, fit une civilité de son intérêt, & lui alla rendre visite. (a) Elle fut fort courte, mais pleine de paroles tendres, de consolations, & d'espérances d'une prochaine liberté; de sorte que le Roi reprit courage, & peu à peu recouvra sa santé.

1526.

Lorsque l'Empereur vit qu'il étoit hors de danger, il ne se hâta guère d'accomplir les promesses qu'il lui avoit faites. Par deux fois il fut sur le point

de marier sa sœur Eleonore à Charles de Bourbon : néanmoins il trouva plus à propos de la garder pour en faire une alliance avec le Roi s'il étoit besoin. En effet il y fut obligé lorsqu'il le craignoit le moins. Car peu après ayant eu avis d'une grande ligue & d'un puissant armement de tous les Potentats d'Italie avec le Roi d'Angleterre & la Régente; il considéra que le Marquis de Pescaire étoit mort, le Milanez prêt à se revolter, ses troupes dissipées ou mutinées; qu'il n'avoit point de Capitaines en ce pays-là, qu'ainsi les Confédérés en chasseroient ses gens avant qu'il y pût donner ordre. Ces motifs le firent descendre à la paix, & à mettre son prisonnier en liberté : mais d'une manière, qui selon le sentiment le plus commun, n'étoit ni juste, ni honorable, ni utile.

Enfin les envoyés de France, qui avoient tout pouvoir de la Régente, comme elle l'avoit du Roi son fils, ayant eu plusieurs conférences à Madrid avec le Conseil de l'Empereur, pendant lesquelles ils disputèrent de part & d'autre les droits des deux Princes, particulièrement celui de l'Empereur sur la Duché de Bourgogne, conclurent le Traité le 13. de Février. Il contenoit en substance.

Que le Roi épouseroit Eleonore avec 200000. écus de dot & qu'il feroit épouser la fille de cette Princesse au Dauphin quand elle seroit en âge : qu'il seroit conduit à Fontarabie & mis en liberté dans le 10. de Mars, & que ses deux fils, ou du moins l'aîné, & au lieu du second, douze Seigneurs, entreroient en otage pour sûreté de ce qu'il promettoit. C'étoit entr'autres choses, de payer à l'Empereur 2000000. d'écus d'or de rançon pour sa personne : de lui céder la Duché de Bourgogne avec les villes de

1526.

(a) Le Chancelier Gattinara vouloit empêcher cette visite. Guich. Liv. XVI. pag. 330.

1526.

Noyers & Châtelchinson, la Comté de Charolois, la Vicomté d'Auffonne, & la Prevôté de saint Laurens en toute souveraineté: de plus, il lui relâcha l'hommage des Comtés d'Artois & de Flandres, & ses prétentions sur les Etats de Naples, Milan, Gênes, Ast, Tournay, Lille & Hesdin: de porter Henri d'Albret à renoncer au Royaume de Navarre: & s'il ne l'y pouvoit pas obliger, de ne le point assister: de rétablir dans quarante jours le Duc de Bourbon & ceux qui l'avoient suivi dans leurs terres. Comme aussi de remettre Philbert de Châalon en liberté & dans sa Principauté d'Orange; & Michel Antoine dans le Marquisat de Saluces: de ne donner aucune assistance au Duc de Gueldres, & de procurer que ses Villes, quand il seroit mort, retournassent à l'Empereur: de payer les arrérages de la pension de l'Anglois, qui montoient à 300000. écus: de prêter à l'Empereur, quand il iroit prendre la couronne Impériale en Italie, douze galeres & quatre grands vaisseaux; & de lui payer 200000. écus, au lieu de l'armée de terre qu'il lui avoit promise.

De plus le Roi donna sa foi, que s'il ne pouvoit faire exécuter ces articles, il se remettrait volontairement en prison, & dégageroit sa parole au prix de sa propre personne. Quelque chose qu'il promit, les plus sages des Espagnols, même ceux du Conseil de l'Empereur, horsmis ceux qui avoient été d'avis de faire ce Traité, ne crurent jamais qu'il eût intention de l'accomplir; & prédirent dès-lors que leur Prince, pour tout fruit, n'en recueillerait que des reproches à l'endroit de tous les Potentats Chrétiens, & une guerre immortelle avec la France. Aussi son Chancelier Gatinare refusa absolument de le signer; & protesta qu'il n'abuseroit point de la charge que l'Em-

pereur lui avoit donnée, au préjudice de l'Empereur même.

Après qu'à son refus l'Empereur eut signé le Traité de sa propre main, il vint le Roi à Madrid, & depuis ce jour-là jusqu'à son départ, ils se donnerent l'un l'autre toutes les marques d'une sincère & cordiale affection. Ils furent en même carosse visiter l'Infante Eleonore: que François fiança dès ce jour-là, mangerent ensemble, traitèrent en particulier de leurs affaires, & en public furent vus plusieurs fois rians & devisans familièrement l'un avec l'autre.

Le dix-huitième de Mars Lanoy & Alarçon, avec cinquante chevaux, amenèrent le Roi près de Fontarabie, sur le bord de la petite riviere de Bidasse, qui sépare la France & l'Espagne. Le même jour Lautrec Gouverneur de Guyenne, amena aussi sur la rive de deçà les deux fils du Roi, dont l'aîné avoit à peine huit ans. Il y avoit un grand bateau à l'ancre dans le milieu de la riviere: en même-tems les Espagnols mirent le Roi dans une petite barque, & les François les fils du Roi dans une autre, & les faisant passer par le grand bateau, ils les échangeoient ensemble, & les recevoient chacun dans leurs barques. Sitôt que le Roi fut sur le bord de deçà, il monta sur un cheval Turc, & comme s'il eût craint quelque surprise, il piqua à toute bride jusqu'à Saint Jean de Luz, où il trouva sa mère & sa sœur. On publia depuis, soit qu'il fût vrai ou non, que cette diligence lui avoit été nécessaire, parce qu'on avoit eu avis que le jour même de sa délivrance, il étoit venu des lettres de l'Empereur, commandant de le retenir jusqu'à nouvel ordre.

Au sortir de sa prison, qui fut de treize mois, il tomba dans la captivité d'une belle Dame, Anne de Pisseleu, (a)

1526.

(a) On l'appelloit Mademoiselle d'Heilly. Elle étoit fille de Guillaume de Pisseleu, Seigneur d'Heilly, &c.

1526.

que sa mere lui amena exprès pour le divertir de ses longs ennus. Il l'honora depuis du titre de Duchesse d'Estampes; & l'aima toute sa vie.

Dès qu'il fut en France, il commença à se plaindre hautement de l'inhumanité de l'Empereur; & à dire: que
 „ les promesses faites en prison sont
 „ nulles; qu'un vassal est criminel, qui
 „ force son Seigneur à lui donner son
 „ serment; que les Loix du Royaume
 „ ne lui permettoient pas d'en démem-
 „ brer aucune pièce. Il en parla ainsi
 aux Ambassadeurs qui se trouverent auprès de lui; il en écrivit de même au Pape, au Roi d'Angleterre, & aux Venitiens. L'Assemblée des Notables, qu'il convoqua à Cognac, répondit la même chose; & les Etats de Bourgogne refuserent absolument de changer de Seigneur, quoiqu'en apparence il les en presât de tout son pouvoir.

Alors l'Empereur fremissant de dépit & de honte, reconnut bien que son mauvais conseil & sa trop grande avidité l'avoient trompé. Il apprit au même tems, que toute l'Italie étoit mal disposée en son endroit: à cause de quoi il fit partir Bourbon sur ses galeres, lui donnant de l'argent & le gouvernement de Milan; auquel il joignit l'espérance d'ajouter le titre de cette Duché, quand il en auroit entierement depouillé Sforce, * qu'il disoit être convaincu du crime de félonie.

Il envoya aussi Hugues de Moncade, vers le Pape, pour essayer de le satisfaire, ou plutôt de l'amuser; & le chargea de passer par la France, avec ordre de n'aller pas plus outre, si le Roi lui relâchoit la Bourgogne. Depuis le Traité de Madrid, il y avoit toujours

eu négociation pour une ligue (a) avec l'Anglois & les Princes d'Italie, tantôt délaissée, tantôt reprise. Quand le Roi eut appris de Moncade que l'Empereur vouloit absolument avoir la Duché de Bourgogne, & point d'autres conditions en échange, il fut contraint de la conclure, de peur qu'ils ne s'accomodassent avec l'Empereur.

Elle fut publiée le vingt-huitième de Juin à Cognac, entre le Roi, le Pape, les Venitiens, les Florentins, & Sforce, pour procurer la délivrance des enfans du Roi, revendiquer le Royaume de Naples au Saint Siège, & mainte-
 „ nir Sforce dans la Duché de Milan,
 „ le Roi ne se reservant en Italie que
 „ la cité de Gênes. Lanoy qui l'avoit
 „ suivi jusques-là pour solliciter l'exé-
 „ cution du Traité de Madrid, voyant
 „ qu'il faisoit tout le contraire, prit congé de lui, & se retira; mais auparavant il le somma de se remettre en prison, suivant la parole qu'il en avoit donnée.

Tout sembloit favoriser les Confédérés en Italie; le peuple de Milan étoit revolté contre la cruelle & superbe avarice des Espagnols; leurs troupes étoient routes délabrées & reduites presque à rien; & le Marquis du Guast n'avoit point assez d'autorité pour les contenir. Mais de tous les membres de cette Ligue il n'y eut que les Venitiens qui firent en partie leur devoir: le Pape s'y portoit lentement & ambiguement; Sforce se laissoit amuser par les artifices des Espagnols; & le Roi n'ayant en vûe que de dégager ses enfans, ne pouvoit pas les choses avec la vigueur qu'il devoit: d'ailleurs il n'agissoit presque jamais que par boutade; le plaisir

1526.

* S'il le pouvoit convaincre, &c.
 Ed. de 1668.

d'Anne Sanguin, sœur d'Antoine, à qui elle fit donner l'Abbaye de Fleuri, l'Evêché d'Orleans, & le Chapeau de Cardinal.

(a) Ligue de Cognac du 23 Mai. Cette ligue fut traitée & conclue par un Secrétaire du Sénat de Venise,

nommé André Rosso. André Morosini dit de ce Secrétaire, qu'il avoit acquis une prudence consommée dans les affaires importantes dont il avoit été chargé, & qu'il sçavoit bien la langue François.

1526.

des Dames & de la chasse lui faisoit oublier ses affaires ; il n'y donnoit ordre que lorsqu'il n'en étoit plus tems ; & quand il avoit commencé à réparer la faute avec une double dépense , il se relâchoit tout d'un coup. (a)

Ainsi son armée conduite par le Marquis de Saluces , ne put arriver qu'en Septembre ; & ses galeres de Marseille ne joignirent point à tems celles d'André Dorie pour regagner la ville de Gênes , & pour empêcher Bourbon de mettre pied à terre. Mais ce qu'il y avoit de pire , c'étoit la conduite de François de la Rovere Duc d'Urbin , Général de l'Armée Vénitienne. Ce Prince , pour certaines jalousies de l'avenir , & pour de vieux ressentimens du passé contre la Maison de Medicis , qui l'avoit autrefois dépouillé de sa Duché , & qui y gardoit encore des prétentions , ne voulant point trop avancer les affaires du Pape Clement , ruinoit celles du Roi.

Il lui étoit aisé de secourir le Château de Milan ; les Bourgeois eussent secondé ce dessein , & chassé les Espagnols , si on les eût assistés : mais il les laissa exposés à la violence de ces cruels hôtes , qui les saccagerent misérablement , & les tourmenterent si fort , que plusieurs , pour se sauver de leurs mains , se donnerent une mort volontaire. Depuis , les gens de Clement & ceux de Sforce le presserent de telle sorte , qu'il ne put refuser de s'approcher de Milan pour assiéger la ville , ou forcer la circonvallation du Château : mais Charles de Bourbon étant entré dans la ville avec huit cens hommes seulement , il décampa la nuit , & obligea les autres Chefs de le suivre. Si bien que Sforce

réduit enfin à la dernière famine , rendit le Château le 23. de Juillet à Charles de Bourbon , sans renoncer pourtant à la Duché , & se retenant certain revenu , & la liberté d'aller trouver l'Empereur pour se justifier.

En tout le reste de cette guerre le Duc d'Urbin se comporta de même : il recula , par ses malicieux délais , la réduction de la ville de Cremona qui avoit capitulé ; fit perdre l'occasion de forcer Milan après qu'il eut reçu quatorze mille Suisses & cinq ou six mille François que le Marquis de Saluces lui amena ; & celle encore de prendre Gênes ; André Dorie ne lui demandoit pour cela que 1500. hommes ; il ne voulut jamais les lui envoyer.

Les Colonnes ennemis de Clement , & suscités par les Impériaux , avoient pris les armes contre ce Pape ; il avoit aussi levé des troupes pour se défendre d'eux , puis s'étant laissé endormir par une paix trompeuse , il les avoit congédiées. Sur la fin d'Octobre ils s'étoient jettés dedans Rome avec trois ou quatre mille hommes ramassés ; le Cardinal Pompée Colonne avoit conjuré de le tuer & d'envahir le Pontificat : ce qu'il eût exécuté , si Clement ne se fût sauvé dans le Château S. Ange. Après l'avoir manqué , ils pillerent son Palais , & même l'Eglise saint Pierre ; après ils l'assiégerent dans le Château. Hugues de Moncade , qui étoit visiblement le fauteur de cette conspiration , se rendit le médiateur d'un accommodement. En le faisant il contraignit Clement de traiter avec Colonne , de renoncer à la Ligue pour quatre mois , & de retirer ses troupes. Cinq semaines après , sçavoir sur la fin de Novembre , Clement ayant hon-

1526.

(a) Morosini dit dans son histoire de Venise , que le Roi qui avoit souhaité avec ardeur la Ligue de Cognac , ne montra pas le même zèle pour exécuter ce dont on étoit convenu. Il avoit promis de payer quarante mille écus d'or , & il y avoit déjà deux mois que le terme du

payement étoit échu , il n'avoit point non plus fait partir pour l'Italie le Marquis de Saluces : il retenoit celui qui devoit commander la Flotte. En un mot , il laissoit passer toutes les occasions qui auroient pu être favorables.

1526.

te de sa lâcheté, excommunia les Colannes, & dégrada le Cardinal Pompée. Cependant Lanoy qui revenoit d'Espagne, eut le tems de mener des troupes à Naples.

*Du côté de la Hongrie il survint une grande & fâcheuse affaire à la Maison d'Autriche; elle eût bien voulu faire croire que le Roi François la lui avoit suscitée, & que c'étoit lui qui avoit attiré les armes des Infidèles de ce côté-là. Après que Louis eut rompu la paix avec les Turcs, Solyman étant entré dans son pays avec cent cinquante mille hommes, le jeune Prince avoit pour Général Paul Tomoré, homme de qualité, & qui ayant long tems porté les armes, s'étoit fait Cordelier, & puis avoit été promu à l'Archevêché de Colacse en haute Hongrie. Ce Général téméraire l'engagea à donner bataille; ce fut le 29. d'Août, dans les plaines de Mohacs. Il y fut vaincu, & comme il s'enfuyoit, submergé dans les marêts voisins. Toute la fleur de sa Noblesse y demeura, & ensuïte les Turcs coururent tout le plat pays, & l'inonderent du sang de * plus de deux cens mille de ses habitans.*

* Près de trois cens mille hommes de ses pauvres habitans.
Ed. de 1668.

Ce ne fut là que le commencement des calamités de ce malheureux Royaume. Ferdinand frere de l'Empereur se fondant sur le droit d'Anne sa femme, sœur du Roi Louis, lequel avoit aussi épousé la sienne nommée Marie; & sur certaines conventions faites par ses prédécesseurs avec les Rois Mathias & Uladiflas, s'en fit élire Roi par une partie des Hongrois, mais Jean de Zapols, Vaivode de Transylvanie & Comte de Scepus, fut élu par une autre brigue. Celui-ci étant le plus foible, eut recours à la protection du Turc: ce qui attira une longue suite de désolations dans la Hongrie, déchirée également par les Barbares & par ceux qui se disoient ses Rois.

Dans l'incertitude où étoit l'Empereur des affaires du Milanez, il avoit offert une trêve de dix mois aux Confé-

dérés; tandis que les allées & venues se faisoient pour cela à Rome, à Venise, en France; il eut nouvelle que son armée navale étoit arrivée en Italie, & que quatorze mille Lansquenets, que George Baron de Fronsberg avoit levés à ses dépens, venoient d'entrer dans le Milanez. C'étoit pour la troisième fois que ce Baron lui rendoit pareil service. Par ce moyen ses affaires étant en sûreté, il ne parla plus d'accommodement.

1526.

Le Pape Clement avoit rompu le traité fait avec le Viceroy de Naples; & les autres Confédérés, afin de faire diversion, attaquoient ce Royaume-là par mer & par terre. Le Comte de Vaudemont, lequel y avoit des prétentions comme descendu de René Duc de Lorraine, qui avoit eu les droits de la Maison d'Anjou, commandoit l'armée navale, & Rance de Cere les troupes de terre pour le Roi. L'irrésolution de Clement & son avarice ruinerent tous leurs progrès en ce pays-là; car elles l'empêcherent de pourvoir aux choses nécessaires pour leur subsistance: & d'autre côté le Roi manqua à fournir la plûpart des choses qu'il avoit promises. Ainsi l'armée de terre se dissipa faute de vivres; & tout ce que celle de mer avoit conquis sur les côtes se reperdit.

1527.

Là-dessus Clement apprit que Charles de Bourbon marchoit vers Rome; il en fut si épouvanté, qu'il fit une trêve de huit mois avec Lanoy Viceroy de Naples, sans sçavoir si Bourbon, qui ne dépendoit point de Lanoy, la voudroit accepter.

Il avoit fait son compte, que l'armée de la Ligue qui étoit dans le Milanez, tiendroit toujours Bourbon en échec, ou que s'il en sortoit elle le suivroit par tout: mais comme ce Prince ne sçavoit plus de quelle sorte satisfaire aux cris lamentables des peuples qu'il avoit mangés jusqu'aux os, ni à la mutinerie de ses soldats, qui à toute heure se vou-

loient

3527.

loient jeter sur lui, il résolut dans l'extrême désespoir de toutes choses, d'aller chercher ailleurs de quoi les faire subsister. Il passa donc le Pô le vingt-neuvième de Janvier, ayant laissé Antoine de Leve à Milan, avec huit mille hommes pour la défense de la Duché.

Il y en eut qui crurent que son dessein étoit de s'emparer du Royaume de Naples; que pour cela il étoit d'intelligence avec le Roi; que par des Agens secrets il s'étoit reconcilié avec lui; & que de France on lui devoit fournir certaine somme tous les mois pour l'entretien de ses troupes: mais que cet argent ne venant pas assez-tôt, & leur insolence s'accroissant d'heure en heure, il fut contraint de leur promettre le sac de Florence, ou celui de Rome.

Il y a apparence que ce fut un coup de nécessité; & que le Duc d'Urbin n'y contribua pas peu, ayant envie de se vanger du Pape Clement & des Florentins. Car Clement faisoit encore porter le titre de Duchesse d'Urbin à sa nièce Catherine; & les Florentins lui détenoient Montfeltre, & quelques autres terres que Leon X. avoit prises sur lui, & les leur avoit engagées. Certes, on disoit assez haut, que ce Duc avoit promis à Bourbon de ne s'opposer point à sa marche s'il alloit de ces côtés-là; & Guichardin témoigne que si Clement lui eut voulu rendre Montfeltre, il l'eût obligé à servir d'une autre manière qu'il ne faisoit pas.

Or Bourbon ayant séjourné quarante jours aux environs de Plaifance, le Duc de Ferrare, qui deux mois auparavant avoit pris le parti de l'Empereur, l'encouragea, disoit-on, de marcher droit à Florence, ou à Rome. Clement étoit si irrésolu, & si facile à croire ce qu'il desiroit, qu'encore qu'il sçût qu'il étoit entré dans la Romagne, néanmoins il congédia ses troupes, & s'endormit sur les assurances que Lanoy, peut-être

Tome III.

1527.

trompé lui-même par Bourbon, lui donnoit que ce Prince ne passeroit pas plus avant.

Il éprouva bien-tôt le contraire: car Bourbon étant entré dans la Toscane, & n'ayant osé attaquer Florence, parce qu'il trouva toutes les forces des Confédérés à l'entour, résolut d'aller fondre sur Rome. Au bruit de sa marche, Clement se remit entierement à la conduite de Rance de Cere, lequel n'ayant pas le tems de faire de bonnes troupes, lui leva cinq à six mille hommes des Estafiers & de Palefreniers des Cardinaux, racaille plus capable de donner l'épouvante à une ville que de l'assurer.

Donc le cinquième de May, Bourbon qui s'étoit venu camper dans la prairie proche de Rome, envoya vers Clement lui demander passage par dans la Ville. N'en ayant reçu qu'un refus, dès le lendemain matin il donna tête baissée à une brèche, qui étoit aux murs du Bourg S. Pierre. Il fut repoussé par deux fois; à la troisième un coup de mousquet le renversa mort par terre: mais le Prince d'Orange ayant couvert son corps, les soldats continuerent l'assaut, & forcerent le Bourg. * Sur le soir ils passerent le pont du Tibre, & entre-

* La prise de Rome.

rent dans la ville, tous furieux de vengeance & de l'ardeur du pillage. Le Pape au lieu de se retirer en quelque place de sûreté, comme il le pouvoit, s'enferma dans le Château Saint-Ange avec treize de ses Cardinaux.

Tout ce qu'on peut s'imaginer de bar-

baries, d'impiétés, de sacrilèges, d'hor-

Q

1527.

plus ardens promoteurs de la Ligue contre l'Empereur, néanmoins parce qu'elle ne s'étoit pas conclue dans son Ile, comme il le desiroit, il n'y avoit jusques-là rien contribué, & étoit demeuré neutre. Or le Cardinal de Volsey s'étant laissé gagner par le Roi François; sous la protection duquel il espéroit se mettre à couvert de la haine générale de l'Angleterre, en cas que Henri son Maître vint à mourir, proposa le mariage de sa fille aînée avec le Roi, ou avec son second fils, & fit convenir que, pour résoudre auquel des deux on donneroit cette Princesse, les deux Rois s'aboucheroient entre Boulogne & Calais.

Moyennant cette assurance il se fit une nouvelle Confédération entre les deux Rois sur la fin d'Avril. Elle portoit, " que l'Anglois renonceroit à la Couronne de France, en lui payant cinquante mille écus de pension par an; qu'au mois de Juillet prochain ils commenceroient la guerre en Italie, l'Anglois avec neuf mille hommes de pied, & François avec quinze mille, & de la cavalerie & artillerie à proportion; qu'ils feroient sçavoir cette Ligue à l'Empereur, & le sommeroient de rendre les enfans de France, & d'entrer dans la paix de l'Italie; sinon qu'un mois après ils lui déclareroient la guerre. "

Depuis cette Confédération, les nouvelles de la prise du Pape étant venues, le Roi en fit une autre avec les Venitiens le vingt-cinquième de Mai. Il étoit dit dans le Traité; " qu'ils foudoyeroient en commun dix mille Suisses, & les payeroient par mois alternativement; que le Roi enverroit dix mille hommes de pied de là les Monts sous la conduite de Pierre de Navarre, & que les Venitiens y entretiendroient pareil nombre d'Infanterie Italienne. "

L'armée Impériale étoit de près de

trente mille hommes, Hugues de Moncade & du Guast y ayant amené toutes les troupes de Naples. S'il se fût trouvé un Chef capable d'employer de si grandes forces, elles eussent donné la loi à toute l'Italie; mais ce n'étoit que mutinerie & confusion, & elles s'étoient tellement acharnées sur la ville de Rome, qu'il étoit impossible de les en tirer. Le Viceroi & le Marquis du Guast craignant que les gens de pied ne se jettassent sur eux, s'entuirent la nuit: le Prince d'Orange y demeura avec le titre de Général, mais sans aucun pouvoir: l'armée ne prenoit les ordres que d'elle-même.

Ainsi le Duc d'Urbin avoit l'occasion favorable de venir délivrer le Saint Pere; & toutefois il y apporta tant de retardeimens, prenant tantôt une excuse, tantôt une autre, avançant, reculant, tournoyant, que le Pape réduit à l'extrémité se rendit le sixième de Juin; & parce que ce fut à des conditions qu'il lui étoit impossible d'exécuter, entr'autres de payer comptant quatre cens mille ducats, & de livrer des places qui n'étoient pas en sa disposition, il demeura prisonnier six mois entiers, & en grande misère, sous la garde du Capitaine Alarçon Espagnol, qui avoit déjà eu celle du Roi François.

Pendant ce tems, tous ses Etats n'étaient gardés que par les peuples, en tant qu'ils y étoient intéressés, les Venitiens, quoique ses Alliés, se saisirent de Ravenne & de Cervie avec les Salines, Sigismond Malatète de Rimini, le Duc de Ferrare, de Rege & de Modene, & la Cité de Florence, qui étoit presque réduite sous le joug des Médicis, le secoua & se remit en Etat populaire.

Au bout de cinq semaines les débauches des soldats, la saleté des Allemands, & les grandes chaleurs, avoient engendré la peste dans Rome, de sorte que ces pillards y mourant par monceaux, une partie sortit à la campagne

1527.

1527. pour prendre l'air. L'armée de la Ligue se diminueoit aussi bien fort, & s'étoit retirée aux environs d'Orviette, puis de-là sur les rives du Lac de Perouse, qu'on nommoit autrefois le Lac Trasmene.

Le Saint Pere cependant se voyoit en grand danger, tant à cause que la peste étoit entrée dans le Château Saint Ange, & avoit fait mourir quelques-uns de ses plus proches domestiques, que parce que les Capitaines Espagnols le vouloient emmener à Caïette avec ses treize Cardinaux, & qu'il craignoit d'être transféré de-là en Espagne. L'Empereur le desiroit avec passion; & de fait, on l'y eût mené si les Prélats & Seigneurs Espagnols ne lui eussent témoigné qu'ils trouvoient indigne de la piété Chrétienne, de tenir ainsi emprisonné & de traduire comme un forçat le Chef de toute la Chrétienté. Je ne sçai au reste ce qu'ils pouvoient juger du procédé de leur Prince, qui faisoit faire des Processions publiques en Espagne, pour demander à Dieu la délivrance du Pape, comme si lui-même eût été deux différentes personnes, sçavoir en Italie un barbare persécuteur, & en Espagne un zélé serviteur du saint Siège.

La liaison d'entre les Rois de France & d'Angleterre devenant plus étroite, & l'Empereur leur ayant refusé de rendre le Pape & les enfans de France, ils résolurent de porter la guerre en Italie de toutes leurs forces. L'Anglois devoit fournir trente mille écus d'or tous les mois, pour la solde de dix mille Lansquenets, fort bonnes troupes que commandoit Louis de Lorraine Comte de Vaudemont; & le Cardinal Volfey étant venu conférer avec le Roi à Boulogne, apporta trois cens mille écus pour lui prêter, s'il en avoit besoin.

Le 17. de Septembre le Roi François ayant convoqué une assemblée des plus notables personnes des trois Etats

1527. de son Royaume, pour leur demander avis de ce qu'il devoit faire touchant la délivrance de ses enfans, protesta qu'il étoit prêt de retourner en prison, comme il l'avoit promis, si on jugeoit qu'il y fût obligé, plutôt que de faire rien de préjudiciable à l'Etat. Le vingt-septième du mois chacun des trois Ordres séparément répondit, que sa personne appartenoit au Royaume, non pas à lui; que la Bourgogne étoit membre de la Couronne, & qu'il n'étoit qu'usufruitier de l'un & de l'autre; qu'ainsi il n'en pouvoit pas disposer. Au reste, ce qui étoit le vrai motif de cette assemblée, ils lui offrirent deux millions d'or pour la rançon de ses fils, & l'assurèrent que s'il en falloit venir à la guerre, ils n'y épargneroient ni leurs biens ni leurs vies.

1527. & suiv. Lautrec avoit été nommé Général des armées de la Ligue selon le desir de l'Anglois, mais contre sa propre volonté, prévoyant bien par l'expérience du passé, que lorsqu'on l'auroit embarqué en cet emploi, & qu'il seroit éloigné, on ne lui fourniroit rien à tems, ni suffisamment. Il passa les Monts au commencement du mois d'Août avec une partie de l'armée. En attendant le reste il assiégea le Château de Bosco dans le pays Alexandrin, où il y avoit mille hommes de guerre, qu'il força de se rendre à discrétion. De-là il fut devant Alexandrie qu'il contraignit aussi de capituler; puis à Pavie, qui ne l'ayant pas fait d'assez bonne heure, fut prise d'assaut & saccagée, & son Gouverneur retenu prisonnier. C'étoit Louis de Balbianè, qu'on nommoit le Comte de Bel-Joyeuse.

Au même tems, André Dorie Gênois, mais Général des galeres de France, & Cesar Fregose avec des troupes Françaises, remirent Gênes dans l'obéissance du Roi; & Alfonso Duc de Ferrare quittant l'alliance de l'Empereur, prit celle de France, pour ne la plus quitter. Il y

1528.

fut attaché entièrement par l'honneur que le Roi lui fit, de promettre Renée sœur de la feue Reine Claude à son fils Hercule, qui pourtant ne l'épousa que dix mois après, sçavoir en Juillet 1528. (a)

On ne laissoit pas cependant de traiter de paix avec l'Empereur. Les Ambassadeurs de France, d'Angleterre, de Venise, & du Duc Sforce, étoient à Burgos pour cela. Ne l'ayant pû porter à la raison, ils lui demanderent leur congé, & aussitôt après les Herauts des deux Rois lui déclarerent la guerre. L'Empereur ayant fait éloigner ces Ambassadeurs à vingt lieues de sa Cour, leur donna des gardes : mais quelque tems après il les relâcha, & les fit conduire à Bayonne. Le Roi traita son Ambassadeur de même, il le fit arrêter dans la prison du Châtelet, & le relâcha peu de jours après. Ces procédés de l'un & de l'autre semblerent choquer le droit des gens : mais celui de l'Empereur vers les fils de France, choquoit tout-à-fait l'humanité, & ressembloit une vengeance de femme. Car il les tenoit enfermés dans un Château, en des chambres fort obscures, & ne leur accordoit aucun divertissement. Il fut même si barbare que de leur ôter leurs plus fidèles domestiques, & de les faire enchaîner dans ses galeries.

Or en faisant la réponse au Hérault du Roi, il avoit mis en avant que ce Prince avoit manqué à sa foi ; & de plus, il s'étoit vanté d'avoir dit deux ans auparavant à l'Ambassadeur de France, qu'il eût été plus expédient de vider leurs différends par le combat singulier de leurs personnes, que de troubler toute la Chrétienté, & de répandre le sang de tant d'innocens, qui n'avoient que faire de leurs querelles.

Le Hérault en ayant fait rapport au Roi, il fut très-sensiblement touché de ces deux reproches de perfidie & de lâcheté, & voulut s'en justifier par un acte public, & qui éclatât dans toute l'Europe.

Il fit donc dresser un échaffaut dans la grande Salle du Palais, sur lequel étant assis vêtu de ses habits Royaux, accompagné de ses Princes, & en présence de tous les Ambassadeurs qui étoient à sa Cour, il manda celui d'Espagne, c'étoit Nicolas Perrenot de Granvelle natif de bas-lieu en Franche-Comté, mais homme de cervelle ; & fit lire devant lui un cartel, qui donnoit le démenti à l'Empereur, & demandoit qu'il lui assignât le lieu du combat, & qu'il y porteroit les armes. L'Ambassadeur s'étant excusé de se charger de ce défi, il l'envoya signifier à l'Empereur par un Hérault, & le Roi d'Angleterre au même tems lui en fit porter un tout semblable par un autre.

Quelque tems après, l'Empereur en renvoya un au Roi avec la réponse. Le Roi se mit en même appareil que la première fois pour le recevoir ; mais ayant appris que l'Empereur ne déclareroit point le lieu du combat, qu'après que le Roi auroit dégagé sa parole & ses enfans ; il lui défendit de parler, & ainsi tous ces défis ne furent que de belles pièces de théâtre.

Il avoit été convenu entre le Roi François & le Roi Henri, que ce dernier attaqueroit l'Empereur par les Pays-Bas ; mais ses sujets ayant aversion de la guerre contre les Flamands, parce qu'elle ruinoit leur commerce, il aima mieux prêter au Roi trente mille écus par mois, & négocia une trêve marchande entre les Pays-Bas, la France & l'Angleterre pour un an.

(a) Le Roi donna à Madame Renée la Comté de Chartres, érigée en Duché en faveur de ce mariage, la Seigneurie de Montargis, y jointe la Comté de Gisors

avec leurs appartenances & dépendances, & 22500. écus d'or de rente annuelle, à faculté de rachat, dont le principal montoit à 250000. écus d'or.

1528.

1528.

Sur la nouvelle que Lautrec passoit en Italie, l'Empereur avoit envoyé ordre de mettre le Pape en liberté, mais d'essayer auparavant d'en tirer certaines conditions qui étoient fort fâcheuses. Le traité de sa délivrance étant conclu avec Moncade, que l'Empereur avoit par provision fait Viceroi de Naples, en la place de Lanoy qui étoit mort depuis peu, il ne voulut point attendre au lendemain à sortir, mais dès le soir même il se sauva déguisé en Marchand, ayant auparavant fait évader ses otages, qui eussent couru grand risque.

Lautrec avoit reconquis presque tout le Milanez, & eût pû dans fort peu de tems regagner Milan, si les ordres exprès du Roi ne l'eussent obligé à rendre toutes les places à Sforce, & d'aller à Rome dévotir le Saint Pere. Comme il entroit dans la Romagne, il apprit qu'il s'étoit sauvé lui-même, & que l'armée Impériale, au bruit de sa marche, avoit quitté Rome pour aller défendre le Royaume de Naples. La peste avoit consumé plus des deux tiers de cette armée sacrilège; & l'on remarqua que dans l'an ils ressentirent tous la vengeance divine en diverses manieres, n'en étant pas resté 200. de plus de trente mille.

Il poursuivit ces pillards à grandes journées, & les ayant atteints dans l'Abbruzze, leur présenta la bataille. N'étant pas en état de l'accepter, ils délogerent la nuit avec grand désordre, & se retirèrent dans Naples. On disoit que s'il les eût talonnés de près, il pouvoit tout espérer de leur épouvante: mais il s'amusa à prendre des places, puis lorsqu'il n'étoit plus tems, il mit le siège devant Naples.

Les Confédérés devoient en même tems qu'il entroit dans le Royaume, attaquer la Sicile avec leur armée de mer, qui s'étoit assemblée à Ligourne. Cette entreprise manqua par une tempête qui mal-mena si fort les douze ga-

1528.

leres que les Venitiens avoient équipées, qu'elles furent obligées de se retirer à Corfou pour se radouber. Rance de Cere, & André Dorie avec celles du Roi & quelques vaisseaux ronds, firent une descente en Sardaigne, mirent en déroute le Viceroi de cette Isle, quoique plus fort qu'eux de la moitié, & entrèrent pêle-mêle avec lui dans la ville de Salfary, qu'ils saccoerent.

Ce bonheur fut cause de beaucoup de malheurs: car leurs troupes s'étant trop gorgées de manger, périrent presque toutes de dysenterie; le Roi plongé dans les plaisirs, en devint plus négligent d'envoyer du rafraîchissement à Lautrec; & André Dorie fut mis mal dans l'esprit de ce Prince. Il l'avoit toujours eu en grande estime pour sa capacité & pour ses services; mais cela même le perdit à la Cour, parce que se fiant trop sur son mérite, il ne déféroit point assez à ceux qui gouvernoient dans le cabinet. Ils lui causoient à toute heure diverses fâcheries, faisoient manquer toutes les choses dont il avoit besoin pour servir, rebuter tous ses avis & toutes ses demandes, comme des importunités, & passer ses justes plaintes pour des menaces. Il arriva aut'autres choses, que s'étant brouillé avec Rance de Cere, fort estimé pour avoir défendu Marseille, ce dernier trouva plus de faveur que lui à la Cour. Ce déplaisir réveilla & aggrava dans son cœur les autres mécontentemens qu'il avoit déjà de la France.

Il s'étoit mis dans l'esprit, comme il parut depuis, le généreux desir de rendre la liberté à sa patrie; pour cela il offroit deux cens mille écus d'or au Roi, afin qu'il lui en laissât le gouvernement, non pour le retenir, mais pour le régler; & il faisoit grande instance que les François rendissent la ville de Savonne à cette République, d'autant que le port en étant meilleur, eût ruiné celui de Gênes, & rendu cet-

1528.

te ville deserte : mais le Roi lui refusoit absolument l'un & l'autre. Etant donc piqué dans son ame de ce refus, du mepris qu'on faisoit de lui, & de ce qu'on ne lui payoit pas la rançon du Prince d'Orange, il ramena les galeres du Roi à Gènes, sous couleur qu'ayant été battues de la tempête, elles avoient besoin de se raccommo-der.

L'armée Françoisé étant campée devant Naples dès la mi-Avril, Lautrec pensoit l'avoir par famine, & pour cette fin il fit tant d'instances envers André Dorie son ami, qu'il lui envoya les huit galeres du Roi, & huit autres qui étoient à lui en propre, toutes sous le commandement de son frere Philippin. En arrivant, elles prirent trois grands navires chargés de bled, qu'ils portoient dans la ville. On tient que si l'armée des Venitiens fût arrivée à propos, & qu'elle ne se fût pas employée, comme elle fit, à recouvrer les villes du Golfe, que la Seigneurie avoit perdue du tems de Louis XII. Philippin & eux eussent pû conjointement boucler le port, de telle sorte qu'il ne fût point entré de vivres dans Naples, qui commençoit à en manquer.

Les Espagnols ne trouverent pourtant pas leur compte à se hâter, comme ils firent, de combattre celle de Philippin avant que les Venitiens l'eussent jointe. Hugues de Moncade Viceroi de Sicile, avoit mis sur ses vaisseaux mille Arquebusiers choisis, dont il attendoit un grand effet : néanmoins Philippin remporta la victoire, & Moncade y fut tué avec plus de douze cens de ses plus braves hommes.

Un si grand avantage augmentant fort les espérances de Lautrec, augmenta sa négligence ; il manquoit déjà beaucoup de choses à son armée, premierement de l'eau pour boire, les ennemis ayant empoisonné si peu qu'il y en avoit de bonne : en second lieu, du

fourage pour ses chevaux ; d'où s'ensuivit un troisiéme défaut, c'est qu'ayant renvoyé sa cavalerie dans les villes voisines, celle des assiégés se trouvoit la plus forte, & emmenoit plusieurs petits convois dans Naples, & même retranchoit les vivres à son camp. Outre cela, ils y firent couler la peste par le moyen de quelques gens qui y portèrent des hardes infectées ; & à toutes ces incommodités s'ajouta la defection manifeste d'André Dorie, & de tous ceux de sa maison.

Lautrec prévoyant bien que son mécontentement éclateroit avec quelque grand fracas, dépêcha Guillaume du Bellay-Langeay au Roi, lui remontrer que ses affaires requeroient absolument qu'il contentât un homme si nécessaire. Langeay passa par Gènes, écouta les plaintes & les demandes de Dorie, & les rapporta au Roi. On l'eût appaisé sur toutes choses, si l'on eût rendu Savonne aux Gênois : mais comme le Maréchal de Montmorency qui étoit en faveur, s'y trouvoit intéressé, car les impôts qui se levoient au port de Savonne, étoient à lui : il arriva que lorsqu'on mit l'affaire en délibération au Conseil, le Chancelier Duprat qui flattoit ce Maréchal, rejetta la proposition comme extravagante, traita Dorie de superbe & d'insolent, & fit résoudre qu'on se feroit de sa personne.

L'ordre en fut donné à Barbesieux de la Maison de la Rochefoucaud, avec le titre d'Amiral des Mers du Levant, & le commandement de quinze galeres, & de quelques vaisseaux, où l'on embarqua cinq à six mille hommes pour le siège de Naples. Mais l'affaire ne fut pas conduite si secrettement que Dorie n'en eût le vent ; il se retira de Savonne où il étoit, dans la ville de Gènes. Barbesieux y alla, conféra avec lui, & lui fit sçavoir le commandement qu'il avoit, Dorie répondit qu'il avoit mis son ordre qu'il ne le pût exécuter,

1528.

1528.

& promit de rendre les galeres du Roi ; mais il les fit lâchement dérober par Antoine Dorie ; & s'étant retiré à Porrofin , il acheva son traité avec l'Empereur , à des conditions fort avantageuses.

Barbesieux fut contraint par ce changement de rester quelque tems dans la riviere de Gênes , & de laisser près de trois mille hommes de ses gens , pour retenir cette ville. Il fut encore arrêté près de trois semaines par le Pape pour alliéger Civita-Vecchia ; & cependant Philippin qui étoit devant Naples avec les galeres du Roi , ayant reçu les ordres de son frere , quitta les François , & avant que de se retirer , jetta des vivres dans la ville ; ce qu'il n'eût pû faire si Barbesieux eût été là.

Le secours qu'il mit à terre , n'étoit que de huit à neuf cens hommes commandés par Pierre de Navarre. Déjà plus des deux tiers de l'armée de Lautrec avoient péri de maladie , qui n'épargnant non plus les Chefs que les simples foldats , avoit emporté le Comte de Vaudemont , Charles frere bâtard du Roi de Navarre , & plusieurs autres personnes de marque. Quelque tems auparavant elle avoit aussi attaqué Lautrec ; ses Capitaines lui conseilloyent de se retirer à Capoue , & lui faisoient voir que Naples tomberoit d'elle-même , n'ayant aucunes places en terre qui la soutinssent : mais il avoit juré de la prendre , ou d'en mourir en la peine. Son opiniâtreté rendit le dernier véritable : car son mal s'augmentant de plus en plus , finit sa vie & son entreprise le seizième jour du mois d'Août.

Après sa mort , le Marquis de Saluces prit le commandement de ces troupes languissantes , & continua le siège quelques jours , non pas dans l'espérance de prendre la ville , mais pour attendre Rance de Cere & le Prince de Melse , afin de pouvoir faire retraite vers Capoue. Cette ville ayant été prise par

1528.

les ennemis , il se retira dans Averse. Ils le poursuivirent sans relâche ; & lui ayant défait une partie de ses gens sur la retraite , & fait quantité d'illustres prisonniers , entr'autres Pierre de Navarre , ils l'investirent lui & le reste dans la place. Quelques jours après y ayant été blessé d'un coup de coulevrine au genou , il capitula , promettant de sa part de procurer de tout son pouvoir , la reddition des places que les François tenoient au pays. Moyennant quoi il eut la vie sauve & la liberté de se retirer : mais ce fut pour sa garnison , & non pour lui ; car il demeura prisonnier de guerre , & mourut peu après en cette captivité ; aussi-bien que quinze ou vingt Seigneurs de marque , & plus de quatre cens Officiers ou Gentilshommes. Le Prince de Melse qui avoit pris le parti de la France , & Rance de Cere Baron Romain , garderent Barlette & quelques autres places maritimes , jusqu'au traité de Cambray.

Peu avant la mort de Lautrec , le Duc de Brunswic avoit entrepris de mener douze mille Lansquenets , & six cens chevaux au secours de Naples ; & le Roi avoit donné cinq cens hommes d'armes , autant de chevaux Legers , & six mille fantassins au Comte de Saint Pol pour s'opposer à son passage. Le Comte ayant sçû que Brunswic , faute de payement , s'en étoit retourné , s'arrêta au Milanez ; & s'étant joint à l'armée des Confédérés , reprit quelques places : mais la plûpart de ses troupes se débandant pour la même cause que celles du Duc de Brunswic , il ne fit pas de grands exploits.

Cependant André Dorie sçachant que la garnison Françoisise de Gênes , réduite à un petit nombre , s'étoit logée dans le Château , à cause de la peste qui avoit rendu la ville presque déserte , s'approcha de là avec ses galeres ; & ayant fait descendre seulement six cens hommes , se rendit maître de la ville.

1528.

L'armée navale de France craignant d'être enclôse dans le port, le quitta avec précipitation, & se retira à Savonne. Le Châtelet tint encore quelques mois, & ne se rendit que l'année suivante.

Lorsqu'André Dorie, par son Traité avec l'Empereur eut toute l'autorité dans Gènes, il s'en servit fort généreusement pour lui rendre la liberté; & sans vouloir se faire Souverain de sa patrie, * il y établit la forme de gouvernement, telle à peu près qu'elle y est encore aujourd'hui. Il estima plus sûr pour sa gloire & pour l'avantage de sa maison, de faire une action d'éminente vertu, sur qui la révolution du tems & de la fortune n'eut point de pouvoir, que d'acquérir avec injustice une petite souveraineté, qui à toute heure eût couru risque d'être renversée, & qu'il n'eût sçu garder qu'avec des périls & des chagrins continuels.

Les Lutheriens & les Sacramentaires gagnoient les esprits amateurs des nouveautés, par leurs Livres & par leurs Emisaires, qui se glissoient dans les Universités & parmi les curieux. Le Chancelier Duprat, depuis peu fait Cardinal & Archevêque de Sens, assembla un Concile Provincial de ses sept Suffragans dans le Couvent des Augustins de Paris, où il fit plusieurs beaux Decrets pour arrêter le cours de ces opinions, & pour réformer le Clergé, dont la dissolution avoit donné lieu à ces scandales. L'année d'après Louis Berquin Artesien, qui prêchoit les erreurs de Luther, fut brûlé à Paris le vingt-deuxième de Mars.

Cette même année 1528. furent jetées les semences du Schisme d'Angleterre. Le Cardinal de Volfey pour se venger de l'Empereur, qui l'avoit trompé & qui le méprisoit, comme aussi pour obliger le Roi François qui flattoit son ambition & son avarice, avoit mis dans l'esprit de son Maître, que son mariage avec Catherine d'Arragon ne valoit rien, étant

contre la Loi divine qu'une fille épousât les deux freres, car lorsqu'Henri l'épousa, elle étoit veuve d'Artur son frere aîné; qu'il falloit donc que le Pape le déclarât nul, & qu'après il se marieroit avec Marguerite sœur du Roi, & veuve du Duc d'Alençon. En effet on en mit les fers au feu, & le Pape dans la disposition où il étoit envers l'Empereur, y entendit volontiers, & commit deux Cardinaux, Campege & Volfey, pour être juges de cette affaire sur les lieux. Il envoya même une Bulle à Campege pour dissoudre ce mariage, avec ordre néanmoins, de ne la point délivrer, & de ne la laisser voir que comme un secret; mais ayant sçu que les affaires de l'Empereur alloient mieux que les siennes, & qu'il l'en feroit repentir, il manda à Campege de la brûler, & de tirer la chose en longueur. Ensuite de cela Catherine refusant de reconnoître ces deux Cardinaux pour Juges, & en appelant au saint Siège, pardevant lequel les Ambassadeurs de l'Empereur & de l'Archiduc Ferdinand protestoiént aussi de nullité de tout ce qu'ils pourroient juger, le saint Pere évoqua la cause à soi; ce qui irrita le Roi d'Angleterre plus qu'on ne le sçauroit dire. Cependant Volfey se repentit d'avoir poussé l'affaire si avant, pour ce qu'il reconnut qu'Henri, qui souhaitoit si ardemment le divorce, n'avoit nulle envie d'épouser Marguerite de France, mais une Demoiselle de la Reine sa femme, dont il étoit furieusement épris. Elle s'appelloit Anne de Boulen, qui étoit imbutée des opinions de Luther, d'ailleurs trop galante, & qui sçavoit trop bien chanter & trop bien danser pour être sage. Henri s'étant donc aperçû qu'il retardoit l'affaire au lieu de l'avancer, le disgracia; & alors tout le monde lui donna à dos. Ce superbe Cardinal, qui disoit d'ordinaire le Roi & moi, se vit en un moment délaissé de tous ses amis, destitué de la charge de Chancelier, puis relegué en son Evêché, ensuite arrêté prisonnier, persécuté

1528.

* Comme firent les Médicis de la leur. Ed. de 1668.

1528.

persécuté en toutes manieres, & réduit à la dernière misere. Enfin l'année suivante comme on le ramenoit d'York à Londres, pour répondre sur des crimes de leze-Majesté qu'on lui imputoit, il mourut comme l'on a toujours souhaité que meurent les orgueilleux Ministres qui abusent de l'autorité de leur Maître.

1529.

Depuis la ruine de l'armée Françoisé au Royaume de Naples, les Espagnols en réduisirent les places sans beaucoup de difficulté. Dans le Milanéz l'armée des Confédérés commandée par le Duc d'Urbin reconquit Pavie que du Guast avoit prise : mais le Comte de Saint Pol fut surpris à Landriane par Antoine de Leve qui étoit sorti de Milan, lequel n'en est qu'à cinq lieues. Dans le péril ses Lanquenets lui tournerent casaque, ses Italiens l'abandonnerent, il fut accablé & fait prisonnier. Toute sa cavalerie & son avant-garde se fauverent à Pavie.

Après cette défaite il y eut comme une trêve tacite entre les Princes. Tous vouloient la paix, le Roi par le desir de retirer ses enfans, le Pape, par la crainte que lui donnoit le souvenir de ses longues miseres ; & l'Empereur parce qu'il avoit ce qu'il souhaitoit.

Vers la fin du mois de Juin elle fut premièrement conclue à Barcelonne entre le Pape & l'Empereur, assez avantageuse pour le premier, parce que l'autre brûloit du desir d'aller à Rome prendre la Couronne Impériale. „ Les „ principales conditions furent, que „ l'Empereur donnoit sa fille bâtarde „ à Alexandre de Medicis, qu'il rétabliroit cette maison dans Florence „ avec la même autorité qu'elle y avoit „ eue avant que d'en être chassée ; & „ qu'il seroit rendre les villes & places qui appartenoient à l'Eglise. „ D'autre part le Pape le recevoit à l'hom-

mage du Royaume de Naples pour un cheval blanc par chacun an, & lui donnoit pouvoir de nommer aux vingt-quatre Eglises Cathédrales qui étoient en contestation ; avec cela il lui accordoit la quatrième partie des fruits & revenus des biens d'Eglise, tant dans ses terres que dans celles de l'Archiduc Ferdinand, pour être employée à faire la guerre contre le Turc.

Au mois de Juillet ensuivant Marguerite tante de l'Empereur, & Louise mere du Roi, s'étant rendues à Cambray pour traiter la paix entre les deux Couronnes, elles la conclurent en présence des Ambassadeurs du Pape, d'Angleterre & de Venise. Elle fut publiée le cinquième du mois d'Août. Les articles étoient presque les mêmes que ceux de Madrid, hormis que le Roi retenoit la Duché de Bourgogne, sur laquelle l'Empereur se reservoit ses droits & actions pour les poursuivre par les voyes de douceur. Il fut dit aussi qu'il révoqueroit l'Arrêt de condamnation donné contre Bourbon : & qu'il rendroit tous ses biens meubles & immeubles à ses héritiers ; ce qui pourtant ne fut exécuté qu'à demi, par petites parcelles, & avec de grandes longueurs. Et quant à sa rançon, qu'il payeroit deux millions d'écus d'or à l'Empereur ou à sa décharge ; sçavoir 1 200 000. écus comptant en retirant ses enfans, 400 000. au Roi d'Angleterre à son acquit ; & pour les 400 000. restans, qu'il bailleroit en engagement les terres que Marie de Luxembourg avoit eues en Flandres, Brabant & Haynault, & qu'elle avoit apportées à la Maison de Bourbon en épousant François Comte de Vendôme. (a) De plus, qu'il racheteroit la Fleur-de-Lys ; c'étoit un joyau de grand prix, que Philippe le Bon Duc de Bourgogne avoit engagé à

(a) Il les racheta en 1531. au mois d'Octobre.

1529.

l'Anglois, envers lequel il acquitteroit aussi l'Empereur de 500000. écus d'or, à quoi il s'étoit fournis, en cas qu'il n'épousât pas la fille de ce Roi. Quant aux Venitiens & aux Florentins alliés de la France, ils furent compris dans le Traité, mais d'une telle sorte, qu'on les abandonnoit à la discrétion de l'Empereur.

Quoique l'Anglois fût mal satisfait de ce qu'il s'étoit conclu sans sa participation, néanmoins parce qu'il avoit besoin du Roi pour la dissolution de son mariage, il lui céda les 500000. écus du dédit de l'Empereur, & gratifia son fils Henri, qui étoit son fillol, du rachat de la Fleur-de Lys. En revanche le Roi fit en sorte que les Docteurs de ses Universités & de celles d'Italie donnerent des consultations favorables pour ce divorce.

Durant que le Traité se faisoit, l'Empereur parti d'Espagne, descendit à Gênes le douzième d'Août avec une grande flotte qui portoit dix mille hommes : & au même tems Felix de Wirtemberg entra par terre dans le Milanais avec pareil nombre de gens de guerre. Les Potentats d'Italie ployerent tous sous sa puissance ; & le Pape même se rendit à Boulogne vers la mi-Novembre pour le recevoir. Mais l'Empereur ayant appris l'irruption de Soliman dans la Hongrie, n'osa pas user de toute sa puissance pour les opprimer ; au contraire, déférant à leurs prières, il rétablit François Sforce dans la Duché de Milan, & s'accommoda avec tous les autres, dont il tira de grandes sommes d'argent.

Il n'y eut que les malheureux Florentins qui demeurèrent exposés au ressentiment du Pape, parce qu'ils refusoient de se soumettre aux Medicis, qui, bien que très-puissans, n'étoient que simples Citoyens non plus que les autres. L'Empereur lui prêta ses troupes pour assiéger leur Ville : elle se défendit onze

mois, implorant vainement le secours de la France & de ses anciens Confédérés. Réduite à la dernière extrémité, elle se rendit à composition le cinquième d'Août de l'année suivante ; & incontinent après elle fut réduite sous la domination des Medicis, quoique par le Traité il fut dit que Clement n'y établiroit point de Gouvernement qui fût contraire à la liberté.

Durant ces brouilleries d'entre les deux principales puissances de la Chrétienté, Solyman enleva la meilleure partie de la Hongrie. Le prétendu Roi Jean l'avoit appelé à son secours, se rendant son homme & son tributaire : mais le Tyran, au lieu de le mettre en possession du Royaume, prit pour lui-même les villes de Cinq-Eglises, d'Albe Royale, où étoient les tombeaux des Rois, de Bude, de Strigonie & d'Altembourg. Après ces conquêtes il mit le siège devant Vienne : mais au bout d'un mois la brave défense des assiégés, la disette des vivres, & les approches de l'hyver le firent decamper. Il leva le piquet le quatorzième d'Octobre, après y avoir perdu près de 60000. hommes, & reprit le chemin de Constantinople, menaçant de revenir bien-tôt avec un plus grand appareil.

Ceux qui suivoient la doctrine de Luther, acquirent cette année le surnom de PROTESTANS, parce qu'ayant été fait un decret par l'Archiduc Ferdinand & autres Princes Catholiques, dans la Diette de Spire, en faveur de l'ancienne Religion, & pour arrêter le progrès de la leur ; ils protesterent contre, & en appellerent à l'Empereur, & à un Concile ou général ou national.

L'année suivante parut leur Confession de Foi, que l'on appella la Confession d'Ausbourg, parce qu'ils la présentèrent à l'Empereur dans l'Assemblée qui se tenoit en cette Ville-là, pour essayer de pacifier les différends de la Religion. Luther l'avoit composé en dix-sept articles ; Melancthon les expliqua & les étendit.

1529.
& suiv.

1530.

1530.

Les affaires de la Hongrie & de l'Allemagne ne permettant pas à l'Empereur de s'éloigner davantage, le Pape lui donna la Couronne Impériale dans la ville de Boulogne, avec les mêmes cérémonies que s'il eût été à Rome. L'Empereur affecta pour cette grande action le vingt-quatrième jour de Février, parce que c'étoit le jour de sa naissance, & celui encore de la prise du Roi François devant Pavie. Ayant séjourné là jusqu'au vingt-deuxième de Mars, il retourna en Allemagne. Avant que de sortir d'Italie, il érigea le Marquisat de Mantoue en Duché, en faveur de Federic de Gonzague, qui méritoit un plus grand titre, si sa Terre l'eût pu porter.

On eut bien de la peine en France à faire les douze cens mille écus promis par le Traité de Cambray, pour la délivrance des enfans du Roi. Le Maréchal de Montmorency les porta à Andaye, & le premier jour de Juin les échangea avec les deux Princes au même endroit & de la même sorte qu'ils l'avoient été avec leur pere. Le Roi alla au devant d'eux jusqu'à Verin, qui est une Abbaye de Filles dans les Landes de Bourdeaux, près du mont de Marfan.

En ce même endroit il épousa Eleonore sœur de l'Empereur, qui la lui avoit envoyé avec ses fils. L'année suivante au mois de Mars elle fut couronnée à saint Denis; & la ville de Paris l'honora d'une magnifique entrée. Cette Princesse âgée de trente ans, & plus laide que belle, ne posséda jamais le cœur de son mari: mais afin d'être considérée, elle s'attira les respects du Maréchal de Montmorency, qui pour lors gouvernoit le Roi & le Royaume.

Les Catholiques & les Protestans étoient demeurés d'accord dans l'Assemblée d'Ausbourg d'assembler un Concile pour terminer leurs différends; & l'Empereur y avoit donné les mains, parce qu'il se vouloit servir de cette proposition pour donner de la crainte au Pape. En effet, il en

1530.

fut si alarmé, qu'il écrivit aux Rois de France & d'Angleterre, qu'il seroit tout ce qu'ils desireroient, pourvu qu'ils empêchassent la tenue du Concile. Cependant les Catholiques d'Allemagne voyant bien que la Religion périltoit, s'assemblerent vers la mi-Novembre, & firent une ligue entr'eux pour se défendre. Ce qui donna sujet aux Protestans d'en former une de même à Smalcalde sur la fin du mois suivant.

Le premier effet de celle des Catholiques fut, que par son appui l'Empereur fit élire son frere Ferdinand Roi des Romains, qui l'étoit déjà de Hongrie & de Bohême, sans avoir égard aux oppositions de Jean Duc de Saxe, & aux remontrances des autres Princes Protestans. Cette élection se fit le 5. de Janvier dans la ville de Cologne. Les Protestans en étant encore plus alarmés, dépêcherent vers les Rois de France & d'Angleterre pour implorer leur assistance. Ils la leur accorderent assez facilement & entrèrent avec eux en une ligue, mais seulement pour défendre leurs terres, & les droits & libertés de l'Empire. L'Anglois promit de leur fournir cinquante mille écus par mois, s'ils étoient attaqués; & le Roi François déposa cent mille écus entre les mains des Princes Bavarois, pour lever des troupes, en cas qu'ils fussent pressés.

Durant le calme de la paix, il joignit à l'amour des Dames celui des belles lettres, bien plus noble & plus digne d'une grande ame. Le bon Roi Louis XII. l'avoit fait élever aux études dans le Collège de Navarre &, bien qu'il n'y eût pris qu'une fort médiocre teinture de la Langue Latine, néanmoins si peu qu'il en sçavoit lui donnoit un grand goût des sciences, particulièrement de l'Astronomie, de la Physique, de l'Histoire naturelle, & de la Jurisprudence. Il avoit auprès de lui les plus habiles gens de son Royaume, qui s'étudioient à lui faire des discours mé-

1531.

1531.

thodiques & agréables de ces belles connoissances, le plus souvent durant son dîner; quelquefois à la promenade, ou dans son cabinet; & il profita si bien de leurs entretiens, qu'il devint aussi habile que les maîtres.

En reconnoissance de ces biens inestimables, il en éleva plusieurs aux grandes Charges, & combla les autres de présens & de pensions. Aussi n'avancèrent-ils pas peu ses affaires par leurs services, & éblouirent toute la terre de l'éclat de son nom par leurs beaux ouvrages: de sorte que malgré la fortune il remportoit toute la gloire, quoique son rival eût presque tous les bons succès. Il institua douze Professeurs royaux à Paris pour les Sciences & pour les Langues. Il avoit aussi dessein de bâtir un Collège royal, & d'y affecter un fonds de soixante mille écus de rente, pour y élever & entretenir six cens Gentilshommes. Il amassa une très-grande quantité de manuscrits des anciens Auteurs, dont s'est faite cette riche Bibliothèque, qui étoit peu de chose avant lui, & qui est maintenant le plus rare trésor des Rois de France. En un mot, il mérita le glorieux surnom de *Pere & de Restaurateur des Lettres & des Sciences*.

Les longues guerres & sa prison avoient accoutumé la Noblesse à toute sorte de violences & de crimes: il fit tenir les grands-jours à Poitiers: c'est un tribunal extraordinaire de Juges commis à certain tems, & tirés du Parlement, pour châtier les plus coupables. Il s'en tint encore d'autres sous son règne à Rion en Auvergne l'an 1545.

Presque tout du long de l'année Louise de Savoye, mere du Roi, avoit été malade à Fontainebleau: comme elle croyoit être guérie, & qu'elle se faisoit

porter à Romorentin en Berry, elle retomba, & mourut à Grez en Gâtinois le vingt-deuxième de Septembre.

(a) Le respect qu'on devoit au Roi son fils, plutôt qu'aucune affection qu'on eut pour elle, empêcha qu'on ne repassât sur sa vie & sur sa conduite. En effet tous les rois du sexe, l'amour, la vengeance & la vanité y avoient eu bonne part; mais si quelques-uns avoient à se plaindre d'elle, le Roi, son fils devoit bien s'en louer & excuser ses défauts, parce qu'elle l'avoit mis deux fois au monde, l'une en le faisant naître, l'autre en le retirant de captivité par ses soins; sans lesquels peut-être les Grands de son Etat, le Parlement, & ses enfans même, s'ils fussent venus en âge, l'y eussent laissé long-tems.

Sur la fin de Juillet on observa dans le Ciel une Comette chevelue qui parut durant tout le mois d'Août. Le vulgaire crut qu'elle avoit prédit la mort de cette Princesse: mais bien plus vraisemblablement, elle causa une sécheresse extrême; car comme si elle eût épuisé toutes les vapeurs de ce bas monde, il se passa trois mois sans pleuvoir une seule goutte. Cette grande aridité ayant tellement endurci les terres, que la charue ne les pouvoit entamer, donna commencement à une longue disette; mais fournit le moyen en desséchant les lieux les plus marécageux, à exécuter une entreprise qui autrement eût été impossible: c'étoit de creuser un canal droit de la riviere d'Orne, depuis la ville de Caën jusqu'à la mer, & par ce moyen d'abréger son cours d'une lieue & demie, si bien que maintenant il n'a plus que deux lieues, & emmene les vaisseaux avec le flux jusqu'au pied des murailles de la ville.

Vers le tems de Pâques de cette année, le Seigneur de Laval Gouverneur

(a) On lui trouva 14. ou 15. cens mille écus, soit en or, soit en meubles.

1531.

de Bretagne, fort chéri du Roi, chassant après une bête fauve près de sa ville de Laval, se blessa à la cuisse, dont il mourut dans quelques jours, par la faute de ses Médecins & Chirurgiens, qui souvent se disent grands maîtres en leurs sentences; mais d'aucune fois le sens leur défaut au besoin, & partant s'y fie qui voudra. Ce sont les termes de la Chronique de Bretagne.

Depuis la fin de l'an 1528. jusqu'au commencement de l'an 1534. le Ciel fut si en colere contre la France, qu'il y eut un perpétuel dérèglement de saisons, ou pour mieux dire l'Été seul occupa la place de toutes les trois autres. Tellement qu'en cinq ans on ne vit point deux jours de gelée tout de suite. Cette chaleur importune énervoit, pour ainsi dire, la nature, & la rendoit impuissante. Elle n'amenoit rien à maturité; les arbres pouissoient des fleurs & incontinient après le fruit; les bleds ne multiplioient point en terre; & faute d'hyver, il y avoit si grande quantité de vermine qui en rongeoit le germe, que la récolte ne fournissoit pas de la semence pour l'année suivante. Cette disette causa une famine générale & fort cruelle; après il vint une maladie qu'on nomma Trousse-galand; puis une furieuse peste, si bien que ces trois fleaux se suivant l'un l'autre, emporterent plus de la quatrième partie des personnes.

1532.

L'année 1532. le Roi fit un voyage en Bretagne; & là ensuite d'une délibération qu'il en fit faire, non sans peine, par les États du pays assemblés à Vannes, il unit cette Province à la Couronne, & voulut que son fils aîné en fut couronné Duc à Rennes, & en portât les armes avec celles de France & de Dauphiné. Les Lettres d'union sont datées de Nantes au mois d'Août de cette année 1532.

Pendant les six années de paix l'Empereur travailloit à accommoder les affaires d'Allemagne, fort brouillées par

les différentes Sectes; à s'opposer aux desseins de Soliman; & plus encore à ourdir des trames pour ruiner les affaires ou du moins la réputation du Roi François. Cette année il se trouva à la Diette de Ratisbonne, où à la requête des Princes de l'Empire il réforma la Chambre Impériale, & obtint d'eux & des Villes un très-grand secours contre le Turc, qui s'apprétoit de fondre en Hongrie avec des forces innombrables par terre, & en Italie avec une grande armée navale.

Il se servit de cette occasion pour envoyer demander au Roi, qu'il lui prêtât de l'argent & sa Gendarmerie. Le Roi répondit, quant à l'argent, qu'il n'étoit point Banquier, & pour sa Gendarmerie, que c'étoit la force de son Etat, qu'il ne la prêtoit non plus que son épée, & qu'il vouloit combattre à la tête de sa Noblesse, pour avoir sa part à l'honneur ou au peril.

Au reste, parce que les Impériaux publioient que c'étoit une honte à lui & au Roi d'Angleterre, de demeurer les bras croisés dans le danger de toute la Chrétienté, ces deux Rois firent une ligue, par laquelle ils s'obligeoient de mettre ensemble quatre-vingt mille hommes sur pied, avec un équipage convenable pour attaquer l'ennemi commun; & le Roi en son particulier offrit de défendre l'Italie, que l'Empereur avoit dénuée de toutes ses forces, en cas que l'armée navale des Turcs y fit descente.

L'année étoit fort avancée quand Soliman parut sur les frontières de la Hongrie avec 200000. hommes. La Germanie nonobstant ses divisions fit un plus grand effort qu'elle n'avoit jamais fait; elle lui opposa une armée de 90000. hommes de pied & de 30000. chevaux, troupes réglées. L'Empereur étoit à la tête, & c'étoit sa première expédition, qui lui ayant bien réussi, lui fit prendre goût au métier. Une bataille eût décidé

1532.

1532.
* Et donné
un seul maître
à tout l'uni-
vers. *Ed. de*
1668.

du fort des deux Empires : * mais ni l'un ni l'autre n'osa hazarder un si grand coup ; il y eut seulement quelques combats entre des corps détachés. Soliman se retira le premier, Charles V. après, & avec tant de hâte, qu'il ne se donna pas le loisir de chasser le prétendu Roi Jean de la Hongrie, comme il l'eût pu assez facilement. Avant que de s'en retourner en Espagne il passa par Boulogne, où il conféra une seconde fois avec le Pape.

L'union paroïsoit très-étroite entre le Roi François & le Roi Henri. Ces Princes désirant conférer ensemble de leurs affaires, s'abouchèrent au mois d'Octobre à S. Joquelvert, entre Boulogne & Calais, suivant qu'ils en étoient convenus l'an passé. Henri vint à Boulogne voir François, qui lui rendit sa visite dans Calais. L'un & l'autre étoient fort mal contens du Pape Clement, particulièrement Henri, à cause qu'il refusoit de lui donner des Juges sur les lieux pour connoître de son divorce. Ils traitèrent donc une ligue défensive envers & contre tous, & projeterent de demander au Pape, l'un son assistance pour recouvrer la Duché de Milan, l'autre une Bulle pour la dissolution de son mariage, autrement qu'ils soustrairoient leurs Royaumes à son obéissance jusqu'à un Concile général ; dont ils sçavoient bien que le seul nom le faisoit trembler de frayeur. Mais la nouvelle qu'ils eurent de la retraite de Soliman, adoucit un peu ces propositions, & délivra l'Italie de la guerre prochaine dont ils la menaçoient.

Le Pape & l'Empereur se virent aussi à Boulogne avec les mêmes démonstrations d'amitié que la première fois, mais avec des sentimens fort différens. L'Empereur pressa le Pape de convoquer un

Concile, parce qu'il l'avoit promis aux Allemands ; de renouveler une Confédération avec tous les Princes d'Italie pour leur défense commune contre les François, & de donner sa nièce * Catherine à François Sforce. Il fit encore instance, qu'il lançât les foudres de l'Eglise sur l'Anglois, pour avoir fait divorce avec sa tante Catherine.

Pour le Concile, le Pape ne se trouvant pas irréprochable, mais fort haï des Princes Italiens, à cause qu'il avoit opprimé la Cité de Florence qui étoit sa patrie, ne put être induit à l'accorder ; il répondit seulement en termes généraux, qu'il en falloit communiquer avec les autres Princes de la Chrétienté. Quant au second point, il y donna les mains, & fit une ligue pour quelques mois avec l'Empereur. Pour le troisième il s'en excusa, parce qu'il avoit espérance de marier sa nièce au second fils du Roi, (a) qui étoit un parti bien plus avantageux que non pas Sforce. Les Cardinaux de Tournon & de Grammont étoient auprès de lui pour négocier cette alliance. L'Empereur ne pouvoit croire que le Roi pût * abaisser le plus noble sang du monde à une alliance si inégale ; il fut bien étonné quand les deux Cardinaux eurent montré le pouvoir qu'ils en avoient. Alors il se sépara fort mal satisfait d'avec le saint Pere, quoique pour l'appaiser il lui promît de lui donner contentement sur l'affaire d'Angleterre ; au partir de-là il alla s'embarquer à Gênes sur la fin de Février, & passa en Espagne.

Henri faisoit toujours une véhémence instance envers François, qu'il impetrât du Pape qu'on lui donnât des Juges sur les lieux. Les deux Cardinaux que nous avons dit, étant arrivés à Boulogne le quatrième de Janvier de l'an

1532.
* Il l'appelloit ainsi, quoiqu'elle ne fût que fille de Laurent fils de Pierre, son cousin germain.

* Avilit.
Ed. de 1668.

1533.

(a) Le Pape répondit que c'étoit chose déjà accordée avec le Duc d'Orléans, & que puisqu'il le Roi Très-Christien lui faisoit tant d'honneur, il ne vouloit point

entendre à d'autre parti. *Instruct. du Bailli de Troyes allant en Ambassade.*

1533.

1533. obtinrent de Sa Sainteté qu'il différerait le jugement de cette affaire jusqu'à ce que le Roi & lui se fussent vus au lieu qui seroit nommé pour cela. Ils étoient convenus de la ville de Nice : mais le Duc de Savoye y apportant trop de difficultés, le Pape consentit, non sans beaucoup de répugnance, que ce fut à Marseille, & qu'ils s'y rendroient dans le mois d'Octobre.

L'amoureuse impatience de Henri ne pût pas attendre jusques-là, il fit dissoudre son mariage avec Catherine par l'Archevêque de Cantorberi, & épousa Anne de Boulen, en présence de quatre ou cinq témoins seulement. Il étoit enhardi à cela par les trois Thomas qui le gouvernoient, sçavoir Crammer Archevêque de Cantorberi, Cromwel grand Chambellan & Prive-sel; & Audley grand Chancelier. L'affaire faite, il en donna avis au Roi François, le priant de l'assister dans la demande qu'il faisoit au Pape, & de vouloir tenir la chose secrète.

Elle ne le pût pas être tellement, que dans un mois le Pape & l'Empereur n'en eussent connoissance. Tous deux en furent outrés à l'extrémité, de sorte que le Pape lâcha le coup de foudre, & prononça la sentence d'excommunication contre Henri. Il différa néanmoins de la publier à la priere du Roi, lequel d'un côté étant obligé à l'Anglois, & de l'autre désirant demeurer fermement attaché au saint Siège, cherchoit des moyens d'accommodement. Il ne promit pourtant rien à Henri, sinon qu'il lui rendroit tous les offices qu'il pourroit, sans blesser sa religion & sa conscience. Aussi le Pape de sa part lui fit sçavoir qu'il le prioit de ne le point presser sur cette affaire au-delà de son devoir & des termes de la Justice. Cependant Anne de Boulen accoucha d'une fille qui fut nommée Elisabeth. Ce fut au mois de Septembre de cette année 1533.

Le dixième d'Octobre le Pape arriva

à Marseille sur les galeres du Roi, qui le prirent au port de Pise. Quelques jours auparavant Jean Stuard Duc d'Albanie y avoit amené Catherine de Médicis, dont il avoit épousé la tante maternelle. Jean du Bellai Evêque de Paris, & depuis Cardinal, harangua Sa Sainteté en Latin très-élegant. Le lendemain du jour qu'il fit son entrée dans la ville, le Roi y fit la sienne avec la Reine. Les noces de Henri & de Catherine se célébrèrent le vingt-septième du mois, avec autant de réjouissance que de somptuosité. Le Pape & le Roi passèrent plusieurs jours ensemble, étant logés en deux maisons qui étoient vis-à-vis, la rue entre deux, mais jointes par une galerie de bois, de sorte qu'ils passoient de l'une dans l'autre sans être vus, & pouvoient traiter de leurs affaires dans le dernier secret.

En cette occasion le Roi n'oublia pas sa magnificence ordinaire, & même la surpassa de beaucoup. Il combla de dons précieux & de grandes pensions tous les Cardinaux qui étoient avec le saint Pere : mais il fit encore plus éclater la beauté de son esprit & de son éloquence, que celle de ses présens, & toute cette Cour-là demeura persuadée, que s'il pouvoit y avoir au monde un Prince plus riche, il n'y en avoit pourtant point qui usât plus généreusement de ses richesses, ni qui accompagnât ses bienfaits de tant d'esprit & de tant de grace que lui.

Le vingt-deuxième de Novembre le Pape & lui se séparèrent fort contents de leur négociation, hormis que le Roi avoit extorqué du Pape quatre chapeaux de Cardinal pour quatre parens de ses favoris. C'étoient Jean le Veneur Evêque de Lisieux, grand Aumônier de France, Claude de Givry oncle paternel de la femme de Brion, Odet de Coligny âgé seulement de treize ans, fils de la sœur de Montmorency, & Philippe de la Chambre frere uterin de Jean Duc

1533.

1533. d'Albanie ce dernier se fit nommer le Cardinal de Boulogne, parce qu'il étoit issu de cette maison du côté de sa mere, Anne de la Tour-Boulogne, Comtesse d'Auvergne.

Du reste il ne fut fait aucune nouvelle ligue entre le Pape & le Roi, contre ce que tout le monde avoit pensé. Le Pape promit seulement de favoriser tant qu'il pourroit le Prince Henri son second fils qu'on appelloit alors Duc d'Orleans, pour lui obtenir de l'Empereur la Duché de Milan. Et quant à l'affaire de l'Anglois, le Roi ne pût point obliger le Pape de révoquer l'excommunication, mais seulement de ne la point publier qu'il n'eût auparavant employé toutes ses persuasions auprès de ce Prince pour le ramener à la raison. Pour cet effet il dépêcha dès l'heure même en Angleterre Jean du Bellay Evêque de Paris, pour l'exhorter à ne se point séparer de la Communion de l'Eglise Romaine.

Ce sage & habile Prélat ayant obligé le Roi Henri de lui promettre ce point, pourvû que le Pape de son côté différât de publier l'excommunication, courut en poste à Rome porter cette bonne nouvelle & demander du tems, afin de réduire cet esprit variable & difficile. Les Impériaux ne scûrent empêcher qu'on ne lui accordât un delai, mais ils le firent limiter à un espace bien plus court qu'il n'étoit nécessaire. Du Bellay donc renvoya un courier en Angleterre, avec ordre de revenir dans certain jour : ce jour étant venu, & le courier n'étant point de retour, les Impériaux pressèrent si fort l'affaire qu'encore que du Bellay représentât que les glaces & les autres incommodités du chemin l'avoient pû retarder, & qu'il demandât un autre delai seulement de six jours : néanmoins le Pape le refusa, & faisant en une assemblée ce qui n'eût dû se faire qu'en trois, il prononça la Sentence & la fit afficher dans les places accoutumées.

Deux jours après le courier arriva,

1533. apportant des pouvoirs très-amplés, par lesquels le Roi Henri se founettoit au jugement du Saint Siège, pourvû que certains Cardinaux qui lui étoient suspects, s'abstinissent d'être ses Juges, & qu'on envoyât des Commissaires à Cambray pour faire les informations, & pour recevoir les preuves qu'il vouloit administrer. Le S. Pere reconnut alors la faute qu'il avoit faite d'avoir précipité une affaire si importante; il eût bien désiré y apporter quelque remede : mais il n'étoit plus tems, le coup étoit lâché; malheureux coup qui causa une horrible playe, & qui a retranché l'Angleterre de la Communion de l'Eglise Romaine. Car Henri transporté de fureur de ce qu'on l'avoit placardé à Rome, acheva de se soustraire entierement de l'obéissance du Pape, se déclara chef de l'Eglise Anglicanne, & se mit à persécuter avec d'extrêmes cruautés tous ceux qui s'opposèrent à ce changement.

On remarque que si le Pape eût différé ce jugement de dix mois, la mort l'eût tiré de cet embarras, & tranché ce nœud en ôtant Catherine hors du monde, comme elle fit au mois de Janvier de l'année suivante 1534.

La fermeté du Roi pour la Foi Catholique, pensa alors être fort ébranlée par deux puissantes tentations; l'une fut la sermone de l'Anglois qui le sollicitoit de rompre aussi avec le Pape, pour satisfaire à l'étroite liaison qui étoit entr'eux; l'autre l'induction de sa chere sœur Marguerite qui lui vouloit persuader d'appeller Philippe Melancthon, & de lui donner audience sur les moyens qu'il avoit à proposer pour accommoder les différends de la Religion. Mais pour le premier, il répondit en substance à l'Anglois, *Ami jusqu'à l'Autel*. Pour le second, le Cardinal de Tournon rompit habilement un si dangereux coup, & fortifia si bien l'esprit du Roi, qu'onques depuis il ne voulut prêter l'oreille à aucun de ces réformateurs;

1533.
& suiv.

teurs;

1534.

teurs ; & même avec le tems il guérit en quelque façon sa sœur de l'amour qu'elle avoit pour ces nouveautés.

Il s'accumuloit de jour en jour de nouvelles causes de guerres entre lui & l'Empereur. Celui-ci avoit grande jalousie de l'entrevûte de Marseille, & du mariage qui s'y étoit fait, il se tenoit aussi fort offensé de ce que le Roi étoit entré dans la Ligue des Princes Germains confédérés à Smalcalde ; il ne l'étoit pas moins de ce qu'il assistoit les Ducs de Wirtemberg dans la Diète d'Ausbourg, où se jugeoit leur cause contre Ferdinand son frere, qui déteinoit leurs terres ; & il frémissoit de colere de ce que Guillaume du Bellay Langeay par ses pratiques & par la force de son éloquence, avoit fait rompre la ligue de Souabe, qui avoit duré 70. ans, au grand avantage de la maison d'Autriche.

De son côté le Roi François se plaignoit d'une très-fanglante injure ; voici ce que c'étoit. Il avoit au nombre de ses Ecuyers un Gentilhomme Milanois nommé François de Merveille, qui avoit acquis de grands biens auprès de lui. Comme il connoissoit qu'il feroit bien aisé d'en faire parade en son pays, il l'envoya à Milan en qualité d'Ambassadeur secret ; Merveille fut assez vain pour ne pas celer son emploi ; l'Empereur le sçût & s'en plaignit avec menaces à Sforce, qui promit de le contenter. Or il arriva par hazard, ou autrement, que quelques gens du pays firent querelle à Merveille, & qu'il y en eût un de tué. Le Duc ne manqua pas d'embrasser cette occasion pour satisfaire l'Empereur, il lui fit couper la tête sous couleur de Justice, mais sans aucune formalité, de nuit & en prison. Cela arriva un peu avant le voyage du Roi à Marseille.

Ensuite de la Ligue du Roi avec les Confédérés de Smalcalde, Philippe Landgrave de Hesse prit la querelle des Ducs
Tome III.

1534.

de Wirtemberg, qui afin d'avoir de l'argent pour cette poursuite, avoient engagé Montbeliard au Roi, & déclara la guerre à Ferdinand. Sur l'armée duquel ayant remporté une grande victoire, il les rétablit dans leur pays, & obligea Ferdinand d'accorder toute liberté aux Protestans, non compris sous ce nom les Sacramentaires & les Anabaptistes ; moyennant cette grace, ils le reconnurent Roi des Romains.

Le Landgrave avoit promis à François de passer en Italie, ce qu'il ne fit pas néanmoins ; & ce Roi dans le dessein de renouveler la guerre dresseoit de la milice dans ses Provinces, laquelle il distribua en sept corps de six mille hommes chacun ; on les nommoit Légions. Cette institution ne dura pas long-tems, elle eût rendu l'Etat trop puissant & la domination trop foible.

Le vingt-quatrième de Septembre mourut le Pape Clement à Rome. Deux jours après les Cardinaux assemblés en Conclave, élurent le Cardinal Alexandre Farnese qui voulut être nommé Paul III.

En ce tems Jean Calvin ou Calvin, âgé de vingt-quatre à vingt-cinq ans, commença à débiter sa Doctrine, plus conforme à celle des Sacramentaires qu'à celle de Luther, & qui alloit bien plus avant que l'une & l'autre ; car elle ne touchoit pas seulement à la croyance intérieure, mais renversoit tout l'extérieur & toutes les cérémonies. Il étoit natif de Noyon, fils de Gerard Secretaire de l'Evêque, homme fort studieux & sobre, d'un esprit aigu & pénétrant, d'un tempérament mélancolique & mal sain, d'une humeur aigre & chagrine, qui avoit la langue peu discrète, mais la plume éloquente & féconde, & auquel on reprocha qu'il couvroit une violente ambition & une extrême opiniâtreté, d'une grande modestie.

Il s'étoit imbu de ces nouvelles Doctrines comme il étudioit en Droit à Bourges, en ayant pris la première teinture d'un certain Allemand nommé Melchior.

S

1534.

Volmar, qui enseignoit la Langue Grecque, & étoit entretenu par Marguerite Reine de Navarre, sœur du Roi François, Princesse fort généreuse, qui ayant beaucoup d'amour pour les lettres, s'étoit laissée gagner l'esprit à ces Docteurs de nouveautés. On tient qu'il jetta les premiers fondemens de sa Secte à Poitiers, & qu'il y institua la forme de la Cène ou Manducation; que de-là il envoya trois de ses Compagnons en divers quartiers semer ses dogmes; & qu'il se retira à Nerac auprès de Gerard Roussel & de Jacques le Fevre d'Estaples, qui se tenoient là sous la protection de la Reine Marguerite. Ils avoient déjà établi secrètement dans cette petite Cour-là une forme d'Eglise presque pareille à celle qu'il vouloit enfanter.

Il ne demeura que peu de mois à Nerac, & passa en Italie pour y voir Renée de France, Duchesse de Ferrare, qui étoit dans les mêmes sentimens que Marguerite. Puis quand Genève eut chassé son Evêque, & banni la Religion Catholique, il y établit le siège de sa résidence. De-là il envoyoit ses Disciples prêcher sa doctrine par toute la France & par les Pays-Bas, les exposant à toutes sortes de supplices, tandis qu'il se tenoit loin du péril, & qu'il ne hazardoit que du papier & de l'encre.

Cette même année 1534. & la suivante se joua la sanglante & horrible tragédie des Anabaptistes dans la ville de Munster. Ces Fanatiques pensant établir leurs rêveries par la subversion des Puissances légitimes, y avoient élu pour Roi un Tailleur nommé Jean de Leyden. Leur Evêque les assiégea & les réduisit à l'extrême famine. Comme ils s'opiniâtroient à périr plutôt que de se rendre, un des compagnons de ce faux Roi l'introduisit

dans la place; quand il y fut, il le prit lui & les principaux Ministres de sa fureur, & les ayant promené quelque tems dans les pays circonvoisins pour servir de jouet, il les fit mourir de très-rigoureux supplices.

Sur la fin de l'année 1534. les Sacramentaires publièrent des libelles & affichèrent des placards contre le divin Mystere du saint Sacrement de l'Autel. Pour réparation de ces injures, le Roi François au commencement de l'an 1535. fit faire une Procession générale à Paris, où il assista en grande dévotion, tenant une torche à la main, avec la Reine & avec ses enfans. Ensuite on rechercha soigneusement les auteurs de ces scandales; il en fut découvert & pris plusieurs, dont il y en eut six de brûlés à Paris, & plus de deux fois autant en divers autres endroits: mais pour deux qu'on faisoit mourir, il en renaissoit cent autres de leurs cendres.

Ce traitement ne pouvoit plaire aux Princes Protestans ses bons amis; ainsi l'Empereur ne manqua pas de les piquer de ressentiment contre lui, de l'accuser de cruauté, parce qu'il faisoit brûler leurs freres, & d'impiété sur ce qu'au même tems qu'il traitoit ainsi ceux qui professoient une nouvelle réforme du Christianisme, il avoit des Ambassadeurs du Turc en sa Cour. Aussi eut-il bien de la peine à se justifier en leur endroit, & de toute cette année il ne put rien obtenir d'eux.

La mort de Merveille lui étoit ou un prétexte ou un vrai sujet de faire la guerre au Duc Sforce, pour remettre le pied dans le Milanez. Charles Duc de Savoye lui refusant passage par ses pays, attira cet orage sur sa tête, (a) si peut-être ce n'étoit le premier dessein du Roi

(a) Ce Prince quitta inconsiderement l'alliance de François I. pour embrasser celle de l'Empereur sous esperance que l'Empereur prononceroit en sa faveur sur le différend qu'il avoit avec la maison de Gonzague pour le Montferrat. Ce que toutefois l'Empereur ne fit point, l'ayant au contraire abandonné aux coups. Par

où ce Duc reconnut, mais trop tard, combien sont incertaines les amitiés & les promesses des grands Monarques, qui accommodent toujours leurs affaires aux dépens des plus foibles. *Des Villars l. 3. de ses Mémoires.*

1534.

1535.

1535.

de l'attaquer ; car il avoit plusieurs autres sujets de ressentiment contre lui. Il se plaignoit que Beatrix de Portugal sa femme & sœur de l'Impératrice , le portoit à plus considérer l'Empereur son beau-frere que lui , qui étoit son neveu ; qu'il avoit osé prendre de ce Prince l'investiture de la Comté d'Aix , qui étoit du patrimoine de la maison d'Orleans ; qu'il avoit envoyé en Espagne Louis Prince de Piémont son fils aîné , comme pour gage de sa foi , & que cependant il avoit refusé de prendre de lui , qui étoit son neveu , l'Ordre de saint Michel , & une Compagnie d'ordonnance avec 12000. écus de pension ; ce qu'il ne devoit pas refuser , ses prédécesseurs ayant accoutumé d'en toucher de bien moindres des Rois de France ; comme aussi qu'il n'avoit pas voulu prêter au Pape la ville de Nice pour l'entrevûe , qui à son refus , se fit à Marseille ; qu'il avoit occupé quelques terres du Marquisat de Saluces , qui étoit fief mouvant du Dauphiné ; qu'il lui refusoit l'hommage de Foucigny , qu'il s'étoit réjoui par lettres avec l'Empereur de sa prise devant Pavie ; & qu'il avoit prêté de l'argent au Duc de Bourbon depuis sa révolte.

Mais pardessus tout cela il y avoit le droit de bienséance , qui vouloit que le Roi s'emparât de ses terres pour conquérir plus facilement le Milanez , & pour empêcher qu'il ne les échangeât avec l'Empereur pour d'autres plus avant en Italie ; car les ennemis du Duc publioient que le marché en étoit sur le tapis. Aussi lui fit-il demander sous main ses places de Montmellian , Veilane , Chivas & Verceil , offrant en échange de lui donner des terres en France , & d'accomplir le mariage de sa fille Marguerite avec Louis fils aîné du Duc , selon qu'ils en étoient convenus huit ans auparavant.

Or quoi que toutes ces choses fussent de grands sujets d'offense pour le Roi ,

néanmoins il ne prit point d'autre prétexte pour le quereller , que celui qu'il avoit déjà voulu prendre l'an 1518. C'étoit de lui demander qu'il eût à lui faire raison de la succession de Louise sa mere , qui étoit sœur de ce Duc & de feu Philibert son prédécesseur. Tandis que cette Princesse avoit vécu , il n'avoit point voulu poursuivre cette affaire que par des voyes de négociation ; & il est à croire qu'il l'eût laissé dormir , si les autres raisons que nous avons touchées , ne l'eussent pas porté à la réveiller.

Il envoya donc Guillaume Poyet Président au Parlement de Paris , vers le Duc lui faire demande du passage & de ses droits. Pour le passage , le Duc se montra tout prêt , au moins en apparence , de le livrer , & de lui fournir des vivres en payant ; & pour l'autre point , il offrit d'en convenir à l'amiable , & de mettre les prétentions du Roi & ses défenses pardevant des arbitres. Le Roi prenant cette réponse pour refus , lui déclara la guerre au mois de Février de l'an mil cinq cens trente-cinq.

Il avoit déjà commencé à lui faire sentir son indignation , en ordonnant sous main aux Officiers & Magistrats de Dauphiné , de faire des entreprises sur ses terres , en obligeant le saint Pere de supprimer l'Evêché de Bourg , qui avoit été nouvellement érigé en sa faveur , & en assistant ceux de Genève contre lui. Les Habitans de cette ville prétendant relever de l'Empire , cherchoient depuis long-tems à se libérer de la Seigneurie de leur Evêque ; & pour cela ils s'étoient aidés deux ou trois fois de la protection des Cantons de Berne & de Fribourg , qui les avoient faits leurs Bourgeois. Enfin ils se révolterent entièrement & le chasserent , il s'appelloit Pierre de la Baulme.

Le Duc les ayant assiégés , le Roi leur envoya plusieurs petits secours ;

1535.

1535.

m is qui furent tous défaits ; & toutefois la crainte qu'il eût des Bernois lui fit lever le siège. Dès-lors la Ville à l'infirmité principalement de deux Ministres Sacramentaires, sçavoir Farel & Viret, changea son gouvernement & sa Religion, & se mit en l'état à peu près qu'elle est encore aujourd'hui. L'Evêque transporta son siège à Annecy.

Après ces éclairs le grand coup de foudre éclata : l'Amiral Brion entra dans ses pays avec l'armée qui avoit été levée pour attaquer le Milanez. Au seul bruit de sa marche, toutes les places de la Bresse, & celles de la Savoye deçà le Mont Cenis, ouvrirent leurs portes aux François sans aucune résistance. Le Duc étoit entièrement dénué de forces ; il ne pouvoit faire autre chose, en attendant le retour de l'Empereur, que de temporiser ; & cependant il ne se défendoit que par des soumissions & par des respects, qui font de foibles armes contre un Prince puissant & irrité, quand il veut tirer avantage de sa colere.

Le huitième de Juillet de cette année 1535. Antoine Duprat Cardinal Archevêque de Sens, Légat en France & Chancelier, mourut d'une phtiriasé en son Château de Nanouillet, (a) fort tourmenté des remords de sa conscience, comme ses soupirs & ses paroles le firent connoître, pour n'avoir point observé d'autres Loix (lui qui étoit si grand Jurisconsulte) que ses intérêts propres, & la passion du Souverain. C'est lui qui a été les élections des Bénéfices & les privilèges à plusieurs Eglises, qui a introduit la vénalité des Charges de Judicature ; qui a appris en France à faire hardiment toutes sortes d'impositions ; qui a divisé*

* Maladie des poux.

l'intérêt du Roi d'avec le bien public ; qui a mis la discorde entre le Conseil & le Parlement ; & qui a établi cette maxime si fautive & si contraire à la liberté naturelle, qu'il n'est point de terre sans Seigneur. Sa Charge de Chancelier fut donnée à Antoine du Bourg, qui étoit aussi natif d'Auvergne, & Président en Parlement.

1535.

Quant à l'Empereur, comme il avoit prévu qu'il se formoit une grande tempête de tous côtés contre lui, par le Roi, l'Anglois, les Princes d'Italie & ceux d'Allemagne ; il s'avisa, afin d'avoir aussi quelque sujet d'atmer puissamment, d'aller faire la guerre aux fameux Chairadin, surnommé Barberousse, qui infestoit les côtes de ses Royaumes de Naples & de Sicile.

Ce Pirate étoit natif de Metelin : il avoit eu un frere nommé Horuc ; leur pere étoit Chrétien renegat & pauvre. Dès leur jeunesse ces deux freres avoient exercé la piraterie, n'ayant qu'un brigantin à eux deux. Avec le tems s'étant accrus en vaisseaux, en hommes & en argent, ils avoient passé en Mauritanie, où s'étant mêlés dans la guerre que se faisoient deux freres pour le Royaume d'Alger, ils avoient feint d'en secourir un, & sous ce prétexte ils s'étoient rendus les maîtres de la Ville & du pays. Horuc étant l'aîné, en porta le titre de Roi ; il conquit encore Circelle & Bugie, & dépouilla le Roi de Tremisen ; mais ensuite il fut vaincu & tué dans la déroute par les gens du pays joints avec les Espagnols, dont ce Roi étoit allié.

Chairadin Barberousse son frere lui succéda & se rendit fort redoutable sur les mers du Levant, en forte que le Sul-

(a) Il étoit né à Issoire en Auvergne, ou selon d'autres à Gannat où son pere étoit Bailly. Il avoit été Avocat des Parties au Parlement de Toulouse. Duprat fut aussi Evêque de Meaux, & d'Alby : il mourut en 1535. le 9. de Juillet. Le *Gallia Christiana*, dit qu'il fut ca-

terré dans son Eglise Métropolitaine qu'il n'avoit jamais vû de son vivant, il eut pour successeur dans l'Archevêché de Sens, Louis de Bourbon, fils de François Comte de Vendôme, & de Marie de Luxembourg, Comtesse de Saint Pol.

1535. tan Solyman lui donna le commandement de ses armées navales. Il y avoit à Tunis deux freres fils du Roi Mahomet, qui disputoient la Royauté entre eux, sçavoir Araxide & Muley-Assan : le dernier, quoique le plus jeune, avoit pris le sceptre par la disposition du pere : l'autre fuyant sa cruauté, s'étoit réfugié à Constantinople pour implorer la protection du Grand-Seigneur. Barberouffe se servant adroitement de cette occasion, se présenta devant Tunis, feignant qu'il l'avoit ramené pour le rétablir, quoiqu'il l'eût laissé en prison à Constantinople. Avec cette ruse il trompa si bien le peuple, qu'il fut reçu dans la Ville, & en chassa Muley-Assan. Celui-ci eut recours à la protection de l'Empereur Charles V. lequel entreprit de le rétablir.

Charles descendit donc en Afrique avec une armée de plus de cinquante mille hommes, prit le fort de la Goulette qu'il garda pour lui ; rétablit Muley-Assan dans Tunis, battit Barberouffe par terre, lui donna la chasse par mer, & délivra vingt mille esclaves Chrétiens. Puis le quatorze d'Août il leva l'ancre & fit voile en Sicile, où il arriva dans peu de jours. Après qu'il y eût séjourné près de trois mois, il passa à Naples sur la fin de Novembre.

1536.

De là il écrivit au Duc de Savoye son beau-frere, pour le consoler des pertes que les François lui avoient causées, & de celle qu'il avoit faite de Louis son fils aîné, qui étoit mort en Espagne. C'étoit un foible soulagement que des paroles contre des maux qui empiroient tous les jours. Car les Bernois ayant déclaré la guerre à ce Duc en Janvier 1536. chasserent l'Evêque de Lausanne, s'emparerent de cette Ville, du pays de Vaud, de celui de Gex, du Genèveois, & du Chablais jusqu'à la Drance. Les Valefans de leur côté envahirent le reste du Chablais depuis cette riviere en haut. Ceux de Fribourg

se saisirent de la Comté de Romont ; & l'armée de France marchoit en même tems pour entrer dans le Piedmont. Jean de Medequin, Capitaine du Château de Muz, depuis Marquis de Marignan, & quelques autres Capitaines de l'Empereur que le Duc avoit envoyés pour garder le pas de Suze, y arriverent trop tard. Antoine de Leve ayant visité Turin, & trouvé qu'il n'étoit pas encore en défense, ne fut pas d'avis que le Duc y attendît les François. Il en sortit donc le vingt-septième de Mars avec sa femme & son fils ; & ayant fait embarquer ses plus riches meubles & son artillerie sur le Pô, se retira à Verceil. Turin se rendit le 13. d'Avril.

Lorsque l'Empereur étoit encore en Sicile, il eut nouvelles de la mort du Duc François Sforce qui étoit advenue au mois d'Octobre, sans avoir laissé aucuns enfans de sa femme, qui étoit fille d'Elisabeth sa sœur, & de Chrétienne II. * Roi de Dannemarck. Or la Duché de Milan étant en sa disposition, comme il connoissoit la passion que le Roi avoit pour une si belle pièce, il sçut bien s'en servir comme d'un leurre pour l'amuser, & pour le mener, s'il faut ainsi dire, en laisse presque tout le reste de sa vie.

Gravelle son Chancelier avoit témoigné à Vely Ambassadeur du Roi, que son Maître ne disposeroit point de cette Duché qu'il n'eût eu nouvelles de lui, pour sçavoir comme il entendroit se comporter sur ces trois chefs ; le premier étoit la guerre du Turc ; le second, la réduction de tous les Princes Chrétiens à la Religion Catholique ; & le troisième, l'affermissement de la paix dans toute la Chrétienté. Il ajoutoit que le desir de l'Empereur étoit de donner cette Duché plutôt au troisième fils du Roi qu'au second ; & demandoit que le second l'accompagnât au siège d'Alger.

1536.

* Ce Roi fut chassé de son Royaume, & ne s'y put rétablir.

1536.

Ces deux dernières conditions ne plurent pas au Roi ; sur les trois autres points il fit des réponses qui durent satisfaire l'Empereur. Il demandoit la Duché pour Henri Duc d'Orléans son second fils , & offroit de donner quatre cens mille écus d'or pour l'investiture. Sur ce pied-là il manda à Vely qu'il prestât la résolution de l'Empereur ; mais ce Prince ne donnoit que des paroles générales , & cependant mettoit bon ordre à ses affaires : car il faisoit les nœces de sa bâtarde avec Alexandre de Medicis qui l'étoit aussi ; & il le confirma dans la domination de Florence. Il lia une nouvelle confédération avec les Venitiens , induits à cela par l'éclat de ses victoires d'Afrique , & par les persuasions du Duc d'Urbain Général de leurs armées. Il manda à sa sœur Marie , veuve du Roi de Hongrie , à laquelle il avoit donné le gouvernement des Pays-Bas après la mort de Marguerite veuve de Savoye , sa tante ; comme aussi à ceux à qui il avoit laissé celui d'Espagne , de lui faire les plus grandes levées qu'ils pourroient d'hommes & d'argent ; & lui de son côté travailloit à amasser des deniers en Sicile & à Naples , & à renforcer les troupes qu'il avoit amenées d'Afrique.

Cependant avec de belles espérances il mena toujours Vely & les Envoyés du Roi jusqu'à Rome. Au mois d'Avril il y fit son entrée triomphante , & y séjourna treize jours. Ce fut là que l'on connut les mauvaises dispositions qu'il avoit pour le Roi : car après que le Pape & lui eurent conféré de leurs affaires , il le pria d'assembler les Cardinaux , & devant eux , le chapeau à la main , il prononça une longue harangue remplie d'invectives , de plaintes & de menaces contre le Roi François ; & voulant leur rendre compte de tous leurs démêlés , à commencer dès le règne de Louis XII. Il l'accusa d'avoir

1536.

toujours enfreint la paix , manqué à sa parole , troublé l'Italie & l'Allemagne , & dépouillé injustement le Duc de Savoye. Il finit par dire , que le Roi eût à choisir de trois choses : une , ou de prendre la Duché de Milan pour Charles son troisième fils , à certaines conditions , dont l'une étoit qu'auparavant il rendit les terres au Duc de Savoye : ou d'accepter un combat singulier de sa personne contre la sienne avec telles armes qu'il voudroit , sur un pont , dans une île , dans un bateau ; à la charge que le vainqueur employeroit ses forces , selon les ordres du saint Pere , pour réduire les Hérétiques & combattre les Infidèles : ou de se résoudre à la guerre , qui seroit si sanglante qu'elle ruineroit l'un des deux.

Le Roi François méprisa ces superbes fanfares , mais répondit aux accusations par une Lettre apologétique , qu'il adressoit au saint Pere & aux Cardinaux , & qui en termes très-modestes , mais fort ferrés & énergiques , satisfaisoit nettement à tous les points que l'Empereur avoit touchés , & rejettoit tout le blâme sur lui.

Il se faisoit cependant plusieurs ouvertures entre le Pape , l'Empereur & les Ambassadeurs , pour empêcher les deux Princes d'en venir à une entière rupture. L'Amiral de Brion avoit conquis tout le Piedmont jusqu'à la Doëre , & se voyoit en état de conquérir tout le reste , l'épouvante étant dans tout le pays ; & Antoine de Leve , qui s'étoit mis en campagne , & avoit joint le Duc à Verceil , n'ayant pas encore toutes ses forces prêtes. Le Conseil de guerre vouloit que Brion assiégeât cette place , c'étoit un grand coup à faire ; il y eût pris le Duc & Antoine de Leve , s'ils se fussent opiniâtrés à y demeurer , ou il les eût contraints de fuir ; & par ce moyen décrédité leurs armes. Mais il n'avoit pas encore un ordre exprès de rompre avec l'Empe-

1536.

reur, & Leve lui envoya signifier que cette place étoit du Duché de Milan, & n'appartenoit au Duc de Savoye que par un engagement que ceux de Milan leur en avoient fait, & qu'ainsi s'il y touchoit, il lui déclaroit que l'Empereur prendroit cela pour une rupture. Brion se laissa arrêter par cette considération, ou comme lui reprocherent ses ennemis, par la crainte qu'il eut d'une bataille contre ce fameux Antoine de Leve. Le Roi lui en sçut fort mauvais gré, & le reçut très-froidement à son retour, & depuis sa faveur ne fit plus que languir.

Cependant le Roi, sur ce que Vely lui avoit écrit que l'Empereur (c'étoit auparavant sa harangue) lui avoit fait dire par Gravelle qu'il donneroit le Milanez à son second fils, avoit envoyé le Cardinal de Lorraine en Italie pour achever cette affaire qu'il croyoit fort avancée.

Le Cardinal laissa ordre de la part du Roi à Brion de ne point passer la Doëre, & fit aussi promettre à Antoine de Leve qu'il ne passeroit point la Sesia. Et quoique depuis il eût appris de Vely, qu'il trouva à Sienne où il avoit suivi l'Empereur, ce qui s'étoit passé à Rome, il ne laissa pas, comme il étoit hardi, & qu'il ne trouvoit rien de difficile, d'en parler encore à l'Empereur, & de le faire souvenir de sa première parole. L'Empereur avoua qu'en effet il l'avoit donnée, mais dit que le Roi ayant continué de faire la guerre au Duc de Savoye, il n'étoit plus obligé de la tenir.

Après cette réponse le Cardinal manda au Roi qu'il ne voyoit plus d'espérance de paix, qu'ainsi il devoit penser à se bien défendre. Néanmoins le Pape, qui desiroit ardemment de réconcilier les deux Rois, ne se rebutoit point; & faisoit représenter à chacun des deux les forces de son ennemi beaucoup plus grandes qu'elles n'étoient, afin de les

porter à la paix. Ce fut pour cela que le Roi ne voulant pas être l'auteur de la rupture, commanda à Brion de ne rien entreprendre, mais de retirer ses troupes en Dauphiné, après touttefois qu'il auroit muni les places, si ce n'étoit qu'Antoine de Leve passât la Sesia.

Au contraire l'Empereur, non-seulement se préparoit à la guerre, mais encore tâchoit de susciter toute la Chrétienté contre François. Il dépêcha en Angleterre un envoyé pour redemander l'amitié du Roi Henri, & lui protester que tout son ressentiment s'étoit éteint avec la vie de Catherine d'Arragon qui étoit décédée au mois de Janvier de cette année: & quoique Henri lui eût répondu fort froidement, il se promettoit néanmoins de l'instabilité de son esprit, que s'il voyoit une fois la France entamée, il ne manqueroit pas d'y donner atteinte en vertu de ses anciennes prétentions.

Il avoit aussi employé toutes sortes * d'accusations & de faux bruits à l'endroit des Allemands, pour leur rendre le Roi fort odieux. Il leur faisoit croire qu'ils étoient mortellement haïs en France, qu'on les y persécutoit, qu'on les y brûloit tous vifs, & que le Roi s'efforçoit non-seulement d'allumer la discorde parmi eux, afin que durant qu'ils s'entrebattroient, Soliman son fidèle Allié envahît l'Empire Germanique: mais qu'encore il entretenoit des boute-feux en Allemagne, qui embrâsoient les Bourgs & les Villes.

En effet, il se trouva cette année certaines gens, * on ne sçait par qui ni pour-quoi suscités, qui en brûlèrent plusieurs, mais en France aussi bien qu'en Allemagne, & spécialement la ville de Troye en Champagne. Guillaume du Bellay-Langeay, homme de qualité & bon Capitaine, mais dont l'éloquence rendit de bien plus grands services que la valeur, composa un excellent écrit en Latin & en Allemand, qu'il fit pu-

1536.

* De Calomnies. Ed. de 1668.

* C'étoient peut-être de faux soldats vagabonds pour piller.

1536.

blier dans tout ce pays-là ; & tant par ce moyen que par celui des Marchands Allemands , qui rendoient témoignage d'avoir été bien traités en France , il défabusa une partie des esprits : mais ce ne fut pas sans beaucoup de peine.

Depuis que l'Empereur s'étoit vû à la tête de deux grandes armées , faire reculer Solyman , & fuir Barberouffe , il ne respiroit plus que la guerre. Les flateurs qui perdent l'esprit des Princes les plus sages , par leurs louanges excessives , ne lui promettoient pas moins que l'Empire de toute l'Europe ; les Poètes & les Panegyristes , gens qui se repaissent de vent , & qui en veulent enfler les Grands , l'en assuroient effrontément ; & les Devins & les Astrologues , qui ne sont pas moins hardis menteurs , avoient tellement répandu cette croyance , par leurs Prédications , qu'ils avoient fait impression sur les esprits foibles.

De ceux-là fut le Marquis de Saluces , lequel pensant prévenir la destinée , afin que l'Empereur lui eut obligation d'avoir fait de son bon gré ce qu'il croyoit que la nécessité le forceroit de faire , passa secrettement à son service ; mais étant aussi traître que foible , il demeura encore quelque tems avec les François , pour trouver l'occasion de ruiner leurs affaires. Quelques-uns ont dit que l'espérance que l'Empereur lui donnoit de lui adjuger le Marquisat de Montferrat , qui étoit litigieux entre lui , le Duc de Savoye & le Duc de Mantouë , le porta à cette infâme lâcheté.

Le Duc de Savoye s'attendoit que l'Empereur employeroit ses forces à le rétablir ; & déjà il sembloit que ses affaires commençoient à se remettre. Car Jean de Medequin , Marquis de Marignan , & Antoine de Leve , avoient assiégé Turin , & le Roi avoit mandé à ses Généraux d'abandonner toutes leurs conquêtes de ces pays-là , horsmis Tu-

rin , Fossan & Cony. Il avoit été ordonné au Conseil de guerre que l'on fortifieroit Fossan , le Marquis de Saluces qui en avoit la conuïte , bien loin de hater l'ouvrage , le retarda tant qu'il pût. Il détourna les pionniers , les vivres , les poudres & le canon : Puis comme il vit que sa trahison commençoit à paroître , il se retira dans son Château de Raval , prétextant sa retraite de la désobéissance des Capitaines François.

De-là il donna avis du mauvais état de la place , à Antoine de Leve , qui laissant dix mille hommes de pied & quelque cavalerie devant Turin , sous le commandement de Jacques de Scaleng , y vint mettre le siège. Il n'en eut pourtant pas si bon marché qu'il pensoit ; après avoir éprouvé à son dommage la vaillance des assiégés , il leur accorda de tenir la place un mois , au bout duquel ils la rendroient s'ils n'étoient pas secourus.

En attendant le jour de la reddition il tenta Roques-Parvieres , & Château-Dauphin ; mais ce fut inutilement. Quelques jours avant qu'elle se fit , l'Empereur arriva à Savillan , où le Marquis ayant entierement levé le masque , s'alla rendre auprès de lui. Il le fit son Lieutenant de-là les Monts.

Ce fut-là que l'Empereur , de sa seule tête , & malgré les avis de ses plus vieux Capitaines , entr'autres d'Antoine de Leve , qui se mit à genoux devant lui pour l'en dissaduer , résolut d'entrer en Provence. Il n'avoit guère moins de dix mille chevaux , & plus de quarante mille hommes de pied des meilleures troupes de ce tems-là. Donc le vingt-cinquième de Juillet , qui étoit la Fête de l'Apôtre Saint Jacques , Patron d'Espagne , & le même jour qu'il étoit descendu à Tunis , cette grande armée passa la riviere du Var , qui sépare la France de la Savoye , & se logea à Saint Laurent premier Bourg de Provence.

1536.

1536.

Provence. Quelque tems après elle fut suivie d'une armée navale, conduite par André Dorie, qui lui fournissoit des munitions & des vivres.

L'Empereur se vançoit d'être le Seigneur légitime de la Provence, tant par la cession qu'il disoit en avoir eue de Charles de Bourbon, que par d'autres droits. Il croyoit y trouver des intelligences, (au moins il feignoit d'y en avoir) des peuples étonnés, & des places si foibles qu'il s'en rendroit aisément le maître, ou qu'il forceroit le Roi, s'il se présentoit pour les défendre, de lui donner bataille.

Mais le Roi n'avoit garde de rien hasarder en son pays : il fortifia en diligence les places qui le pouvoient être comme Arles, Marseille, Tarascon & Beaucaire ; fit sortir les habitans de celles qu'on ne pouvoit défendre, comme d'Aix, & d'Antibes, fit faire le dégât dans tout le pays, brûler les moulins, abattre les fours, gâter les bleds & les vins, & brûler les fourages qu'on ne pût transporter.

Cela fait il divisa ses troupes en deux corps : il en logea un dans un camp bien retranché, & qui dans quinze jours fut en état de défense. L'alliette en fut choisie près de Cavaillon, dans une large prairie entre le Rhône & la Durance, & il en donna le commandement général au Maréchal de Montmorency. Avec l'autre corps il se logea lui-même à Valence au-dessus d'Avignon, pour soutenir le premier, & donner une seconde bataille, s'il en étoit besoin.

Après que l'Empereur eut saccagé la ville d'Aix, il fut résolu en son Conseil d'attaquer Marseille, & il y mit le siège le vingt-cinquième d'Août. Son avant-garde y allant, enveloppa près de Brignoles un parti de cinq à six cens hommes que Montejan & Boisi, Chevaliers de l'Ordre, avoient fait avancer avec trop de témérité, pensant sur-

Tome III.

prendre les ennemis. Il fut taillé en pieces, & les deux Chefs faits prisonniers. Tous les exploits de cette grande armée, se réduisirent à celui-là, & à forcer une tour défendue par quelques payfans qui furent pendus.

La nouvelle de cette défaite portée au Roi qui étoit à Valence, fut suivie d'une autre plus fâcheuse, je veux dire la perte de Guise, dont nous parlerons tout à cette heure : mais la douleur de l'une & de l'autre fut étouffée par une troisième incomparablement plus sensible. C'étoit la mort de François son fils aîné, brave & généreux Prince, âgé de 19. ans, qui étant tombé malade à Valence, & ne laissant pas de se faire porter par eau pour aller trouver le Roi son pere, mourut à Tournon le douzième d'Août.

On accusa le Comte Sebastien de Montecuculli Ferrarois, de lui avoir donné du poison dans une tasse d'eau fraîche comme il jouoit à la paume dans Valence. Cet Italien ayant été pris pour cela, & mis à la question, confessa le crime, & déclara, soit par la force de la vérité, soit par la douleur de la torture, qu'Antoine de Leve & Ferdinand de Gonzague l'avoient porté à le commettre, non sans en accuser l'Empereur même indirectement. Mais les Impériaux rejettoient avec indignation, un acte si noir sur Catherine de Medicis, disant qu'elle avoit voulu ôter cet aîné de devant son mari, afin d'être Reine de France ; & plusieurs le crurent ainsi. Quoi qu'il en soit, le Roi étant à Lyon fit faire le procès à Montecuculti, qui fut tiré à quatre chevaux. Henri, second fils du Roi, prit le titre de Dauphin, & laissa celui de Duc d'Orleans à Charles son autre frere, qui auparavant portoit celui de Duc d'Angoulême.

Il y avoit sept mille hommes dans Marseille, & treize galeres au port, qui firent voir à l'Empereur en deux

1536.

T

1536.

ou trois tentatives, qu'il n'y avoit que des coups à gagner pour lui. Pareillement Aries se trouva fort bien remparée aux endroits que ses plans lui avoient représentés les plus foibles. Cependant les vivres lui manquoient, les payfans & les montagnards couroient fus à ceux qui s'écartoient de ses troupes ; l'armée du Roi envoyoit des partis qui lui coupoient le fourage, & enlevoient les convois de biscuit qu'on lui amenoit de Toulon ; & ses Allemands se crévoient de fruits & de raisins. Si bien que la misère, les fatigues & les maladies les diminuerent de plus d'un tiers dans un mois, & mirent au cercueil Antoine de Leve, le meilleur de ses Chefs, qui mourut de langueur & de déplaisir. Au contraire l'armée du Roi grossissoit tous les jours, y étant arrivé près de vingt mille Suisses, & six mille Allemands.

Au même tems que l'Empereur entra en Provence, le Comte de Nassaw entra en Picardie avec une armée de 30000. hommes, & emporta d'insulte la ville de Guise. Le Château qui pouvoit tenir quelques jours, se rendit lâchement, à cause de quoi les Capitaines qui en avoient la garde, furent notés d'infamie. Mais Peronne ayant été assiégée le 10. d'Août, soutint de très-rudes attaques, & d'effroyables batteries, généreusement deffendues par la valeur du Maréchal de Florénges, du Comte de Dammartin, & de grand nombre de gentilshommes des environs. Comme elle étoit prête de succomber, le Duc de Guise la rafraîchit d'hommes & de poudres qu'il jeta dedans par le marais. Les assiégeans ne daissèrent pas de tenter encore deux furieux assauts; mais ils furent si vigoureusement repoussés, qu'ils y laissèrent leurs échelles, & grand nombre de leurs plus braves hommes dans le fossé. Après cela ils se retirèrent le dixième de Septembre, qui étoit le même jour

ou le lendemain que l'Empereur ploya bagage, pour sortir de Provence.

1536.

Le siège de Peronne, dont la prise sembloit fort prochaine, allarma étrangement les Bourgeois de Paris. Les grands soins, & le courage du Cardinal du Bellay leur Evêque, & à qui le Roi avoit donné le titre de Lieutenant Général dans leur Ville, & dans l'Isle de France, les rassura de la peur qu'ils avoient de l'attaque des ennemis, & de la famine; car il y fit apporter tous les bleds & les vins de six lieues à la ronde, qui se trouverent en si grande abondance, qu'il y en avoit assez pour fournir cette innombrable multitude de peuple, & plus de trente mille hommes de guerre un an durant. Ce qui fait voir que Paris, s'il n'est surpris, n'est pas si aisé à affamer que l'on pense. En revanche les Parisiens lui firent offre d'une fonte d'artillerie, & d'entretenir dix mille hommes pour autant de tems que les ennemis seroient sur la frontiere.

Il n'y eut jamais de plus pitoyable spectacle que la retraite de l'armée de l'Empereur, miserablement défaite sans avoir pû combattre celle de France. Les chemins depuis Aix jusqu'à Frejus, étoient jonchés d'armes, de chevaux, de bagages, de morts & de mourans : les François sauvèrent avec grande humanité, plus de trois mille Lansquenets qui ne pouvoient marcher, de la furie des payfans. On blâma fort Montmorency de ne l'avoir pas poursuivi. Ceux qui l'excusent, disent que sur ces entrefaites le Roi reçût des nouvelles de l'extrême péril où étoit Peronne, qui l'obligerent à disposer une partie de ses troupes pour y aller porter du secours. Toutefois quatre ou cinq jours après il scût au vrai que les ennemis avoient repris le chemin de Flandres; & la chose ayant été mise en délibération une seconde fois, parce que l'Empereur s'étoit arrêté à Frejus

1536.

pour quelques jours, il fut encore dit qu'il ne fallut point contraindre le Lion qui s'enfuyoit, à tourner tête, & à faire un coup de désespoir.

Sa retraite par les Alpes, fut fort difficile & meurtrière, la cavalerie légère du Dauphin le harcelant continuellement sur les chemins. Il arriva enfin à Gênes le deuxième d'Octobre, & son armée passa au Milanais, commandée par le Marquis du Guast Gouverneur de ce pays-là; qui en chemin faisant, mit garnison dans le reste des places du Duc de Savoie. Ainsi ce Prince infortuné vit ses Etats partagés entre ses amis & ses ennemis, n'ayant presque plus à lui que la ville & le Château de Nice où il faisoit sa retraite.

Après que l'Empereur eut demeuré quinze jours à Gênes, il monta sur ses galères le dix-huitième de Novembre pour singler en Espagne. Il ne fut pas plus heureux sur la mer que sur la terre. Cet élément mutin le battit à son tour d'une furieuse tempête, & lui coula à fond six galères & deux grands vaisseaux, dont l'un portoit son buffet & l'autre son écurie. Après quoi sans doute, il eut plus besoin de consolation que de panegyriques.

La crainte qu'on avoit eue en Italie qu'il ne subjuguât la France, avoit armé dès qu'il en étoit parti, plusieurs petits Princes & Seigneurs, que les grands Etats, qui n'osoient se déclarer ouvertement, soutenoient & animoient sous main. Le Roi leur donna pour Général Guy Comte de Rangon; leur lieu d'assemblée fut la Mirandole. Ils mirent sur pied dix mille hommes, avec quoi ils tentèrent Gênes: un secours de huit cens hommes qui arriva durant l'attaque, leur fit manquer leur coup. Comme ils marchèrent vers Ast, les Espagnols leverent le siège de Turin, & leur laisserent prendre Carignan, Raconis, Carmagnoles, & presque tout le Marquisat de Saluces,

1536.

D'autre côté le Comte de Saint-Pol avec six mille Lansquenets que le Roi lui laissa de son armée, ruina le pays de Tarentaise, & reprit Chambery, que les habitans de cette vallée avoient surpris. Mais Burie, que le Roi avoit fait Gouverneur au-delà des Monts en la place de Brion, fut enveloppé & pris avec douze cens hommes, par le Marquis du Guast, dans Casal qu'il venoit de surprendre. On envoya Humières pour commander en sa place avec dix mille Lansquenets de renfort, dont Christophe Duc de Wirtemberg étoit le Général.

Sur le bruit qui courut que l'Empereur alloit engloutir la France, Jacques V. Roi d'Ecosse, se souvenant des anciennes alliances que sa Nation & ses prédécesseurs avoient toujours entretenues avec elle, s'embarqua avec seize mille hommes pour venir à son secours sans en être prié. Le vent le rejetta par trois fois sur les côtes de son pays, il aborda enfin avec quelques vaisseaux à Dieppe; d'où il prit la poste pour aller trouver le Roi; mais il le rencontra au-deçà de Lyon qui s'en revenoit. En reconnoissance d'un secours de si bonne grace, le Roi ne lui pût refuser Magdelaine sa fille aînée, qui lui avoit été promise dès l'an 1533. quoique ce Prince eût déjà fiancé une fille du Duc de Vendôme.

Les noces en furent célébrées à Paris le premier jour de l'an 1537. mais elle mourut d'une fièvre hectique dans l'année même, & Jacques étant veuf, épousa Marie fille de Claude Duc de Guise, & veuve de Louis, Duc de Longueville. Le Roi d'Angleterre ne pût trouver bon qu'il redoublât ses attachemens à la France par ces deux mariages consécutifs: ce fut une des causes qui l'aliéna encore du Roi François, & qui le rejoignit avec l'Empereur; d'autant plus facilement que Catherine d'Arragon, sa repudiée, étoit

1536.

morte & qu'il avoit fait trancher la tête à Anne de Boulen, à l'entrée de la Tour de Londres, pour crime d'adultère, fût véritable ou supposé. Peut-être même que dès-lors il lui eût fait ressentir sa colere, n'eût été qu'il se trouvoit embarrassé chez lui-même. Car quelques Grands & quelques Prélats d'Angleterre, poussés du zèle d'empêcher le Schisme, & d'ailleurs craignant pour leurs propres personnes, après les tragiques exemples de son Chancelier Thomas Morus, & de Jean Fisher, Evêque de Rochestre, auxquels il avoit * fait couper la tête : avoient fait une sainte Ligue, & pris les armes contre lui, pour défendre leur religion & leur liberté. Et bien qu'il eût trouvé moyen de séparer leurs troupes, de les renvoyer chez eux, en leur accordant des conditions avantageuses : néanmoins il appréhendoit qu'ils ne se rassemblent une autre fois, & il travailloit sous-main à surprendre leurs Chefs ; qui certes eurent sujet de se repentir (comme il arrive presque toujours en de semblables accords) de n'avoir pas sçu périr l'épée à la main.

Il tomba si peu de pluye, & il fit de si grandes chaleurs durant tout le printemps & tout l'été de cette année 1536. qu'elles causerent une prodigieuse sécheresse. Elle tarit la plüpart des fontaines & des puits, dessécha les marais & les étangs, & des plus grosses rivières fit de foibles ruisseaux, qui traînant à peines leurs eaux languissantes, se laissoient par tout passer à gué, & en plusieurs endroits presque à pied sec.

1537.

Au mois de Janvier, le Roi trouva bon, par l'avis de son Conseil, de faire quelque acte qui rabâtît la vanité de l'Empereur ; & qui fit de plus voir l'in-

justice & la nullité des Traités de Madrid & de Cambrai. Pour cet effet, étant en son Parlement, accompagné de Princes & de Pairs après avoir oui Jacques Capel son Avocat Général, (a) qui remontra que les Provinces de la Couronne étant inaliénables, il n'avoit pû céder la souveraineté de la Flandre & de l'Artois, & que Charles d'Autriche (on ne lui donna que ce nom), étant toujours vassal du Roi pour ces Comtés & pour celle de Charolois, avoit encouru le crime de félonie, & commis ses fiefs : il fut ordonné : *qu'il seroit appelé par un seul Edit peremptoire pour tous, es plus prochains lieux de sür accès, pour répondre au Procureur Général sur ses conclusions, voir juger la commise, reversion & réunion de ces trois Comtés ; & que cependant la Cour déclaroit tous les vassaux de ces terres-là quittes & déchargés envers lui du serment, foi & hommage, & leur enjoignit de servir le Roi sur peine de perdre leurs fiefs, & d'être déclarés rebelles, dont les publications seroient faites sur les frontieres.*

Les Herauts y furent donc ajourner Charles par affiches & publications solennelles. Il répondit tout fumant de colere, que puisqu'on le rappelloit en France, il y reviendroit avec de si puissantes justifications, qu'il seroit bien observer les traités, & cependant pour comparution, Adrian de Crouy Comte de Rœux, ayant assemblé les Communes des Pays-Bas, vint ravager les frontieres de Picardie.

On parla diversément de cette procédure du Roi, mais personne ne pût approuver son alliance avec Soliman, ennemi juré de la Chrétienté. Il la fit, tant pour se défendre contre l'Empereur, qu'en haine des Venitiens, con-

1537.

* Injustement
Ed. de 1668.

(a) Ce Capel étoit très-habile homme, mais fort vorace. On disoit de lui & de ses deux Collegues : Capel joute tout ; Remond mange tout ; Thibaut garde

tout. Aussi appelloit-on alors le Parquet la bande joyeuse. Nicolas Thibaut étoit Procureur Général.

1537.

tre lesquels il étoit extrêmement offensé de ce qu'ils avoient méprisé son amitié, & l'offre qu'il leur faisoit de partager le Milanez avec eux.

On pouvoit néanmoins, en quelque façon, excuser cette Ligue d'un Roi Chrétien avec l'Infidèle, non seulement par l'exemple des Rois d'Espagne, ayeuls de l'Empereur, qui en avoient contracté de pareilles avec les Rois Mahometans; mais aussi par celui de l'Empereur même, qui avoit recherché celle de Solyman avec de grands empressements; de sorte qu'il n'étoit pas moins criminel de ce côté-là, mais moins adroit ou moins heureux que François.

Les efforts du Roi ne répondirent point à ce grand Arrêt de son Parlement. Il prit seulement Hesdin & Saint Pol; & après avoir jetté son premier feu, il s'en revint dès la fin de May à Paris, laissant son armée au Comte de Saint-Pol, & ordre de fortifier la Ville de ce même nom, où l'on mit trois mille hommes de garnison.

Dès qu'il se fut retiré, les ennemis s'étant assemblés, forcerent cette Ville, & reçurent celle de Montreuil à composition; mais ils ne purent rien gagner à Terouenne, le Dauphin & Montmorency ayant assemblé leurs troupes assez à tems pour le secourir, comme ils firent. Durant ce siège il se tint une conférence au village de Bommy, * à la poursuite des deux Reines Éléonore de France & Marie de Hongrie. Les Députés y convinrent d'une surseance d'armes de trois mois pour les Pays-Bas, afin de travailler à la paix.

Quelques-uns crurent que le Roi l'accepta, pour transporter toutes ses forces en Italie, suivant le traité qu'il en avoit fait avec les Turcs, qui devoient au même tems descendre dans le Royaume de Naples. En effet, le Sultan Solyman avoit amené lui-même une armée de cent mille hommes dans

1537.

l'Albanie; & de-là il avoit envoyé Lutfi Bacha & Barberouffe, faire des courses sur ces côtes-là & reconnoître le pays, résolu de les suivre si-tôt qu'ils y auroient gagné quelque port: mais comme il scût que le Roi faisoit la guerre en Flandres, il s'en retourna, fort indigné de ce qu'il lui avoit manqué de parole.

Quant à Barberouffe, n'ayant point de nouvelles certaines du Roi, il s'étoit jetté dans l'Isle de Corfou appartenant aux Venitiens. Il pensoit s'en emparer: mais comme il y trouva les places trop bien munies, il désola le plat-pays & emmena seize mille ames en captivité. Le même été le Roi Ferdinand reçût deux grands échecs des Turcs, l'un à Belgrade en Hongrie, l'autre devant Elisse, ville de Dalmatie, ses deux armées qui avoient assiégé ces places furent honteusement défaites.

Il arriva cependant qu'en Piedmont, tant par le peu d'estime que les troupes avoient pour Humieres, que par les querelles particulieres d'entre ses Capitaines, & par les murineries des Lansquenets, les troupes Françoises s'étoient dissipées; qu'Humieres s'étoit retiré dans Pignerol pour attendre du secours de France, & qu'il avoit abandonné la campagne à du Gualt, qui avoit repris plusieurs villes, & presque tout le pays de Saluces. Le Marquis que vous avez vû avoir lâchement quitté le parti de France, fut tué d'un coup de fauconneau, en assiégeant Carmagnoles. Sa mort enflamma tellement l'ardeur de ses soldats qu'ils forcerent la place; & du Gualt encore, pour venger sa mort, fit pendre le Capitaine qui y commandoit.

L'amour de la liberté ne se put pas si-tôt effacer du cœur des Florentins. Un parent du nouveau Duc Alexandre nommé Laurent de Medicis, le tua dans sa chambre où il l'avoit attiré par l'espoir d'y rencontrer une certaine Dame dont

* Il est du Comté de S. Pol à deux lieues de Terouenne.

1537.

il étoit passionné : mais s'étant enfui aussi-tôt qu'il eût fait le coup, le Cardinal Innocent Cibo fils d'une sœur de Leon X. qui se trouva pour lors à Florence, & Alexandre Vitelli Capitaine de la Garde de la Ville mirent un jeune homme de la Maison de Medicis en la place d'Alexandre, où il se maintint malgré Strossy & les autres zélateurs de la liberté. Il s'appelloit Cosme, & étoit descendu d'un Laurent frere du grand Cosme. Pour gagner le peuple, toujours facile à tromper, il lui promit d'abord qu'il ne prendroit sur la Cité que douze mille écus pour son entretien : mais quand il fut bien établi, il en leva douze cens mille. Quant à Laurent, après avoir erré en divers lieux, parce que Cosme avoit mis sa tête à prix, il fut enfin poignardé à Venise par deux assassins.

Cette année 1537. Christierne III. Roi de Dannemarc établit le Luthéranisme dans son Royaume, ayant subjugué les villes qui refusoient de le professer, & en chassa tous les Evêques, mais conserva les Chanoines, afin d'avoir des Prébendes à donner. Il en usa de même dans la Norvege qu'il avoit conquise. Quelques années auparavant le Roi Gustave Eric-son avoit fait un pareil changement dans la Suede.

Le Roi averti que ses affaires alloient fort mal en ce pays-là, que du Guast assiégeoit Humieres dans Pignerol & qu'avant la fin de l'année il auroit chassé les François de tout le Piedmont, se résolut d'y aller en personne, pour y remédier, & aussi pour satisfaire en quelque façon Soliman : à Lyon étant tombé malade d'une legere fièvre il donna ordre au Dauphin son fils & au Maréchal de Montmorency, de passer devant avec les troupes. D'abord ils forcerent le Pas de Susé gardé par dix mille hommes, mémorable exploit de guerre; pousserent du Guast jusqu'à Quiers; & eurent divers avantages; lesquels y attirerent aussi le Roi même,

dans une grande espérance de recouvrer le Milanez.

Son armée se trouva de plus de 40000. hommes; les François étoient en cœur, les ennemis épouvantés & leurs places mal garnies : mais on étoit à la fin d'Octobre, il craignoit les incommodités de la saison, la longueur de quelque siège, les irruptions des Flamands, & l'inconstance de la Fortune qu'il avoit si funestement éprouvée devant Pavie. Tellement que prenant pour spécieux prétexte la parole qu'il avoit donnée à la Reine de Hongrie de ne s'éloigner jamais de la paix il accorda par l'entremise du Pape & des Venitiens, une trêve de trois mois pour les pays de delà les Monts, & continua celle des Pays-Bas pour autant de tems. Elle fut publiée à Carmagnoles lui présent, le vingt-huitième de Novembre. Tous les deux Princes y gagnoient, aux dépens de l'infortuné Duc de Savoye, parce que chacun demeurait en possession des terres dont ils se trouvoient saisis. Le Roi établit Montejan son Lieutenant-Général en ce pays-là, & Guillaume du Bellay Gouverneur à Turin.

La faveur de Montmorency étoit en si haut point qu'il avoit tous les pouvoirs de la Royauté : car lorsqu'il fut de retour en France, le Roi outre la Charge de Grand-Maître qu'il avoit déjà, lui donna non seulement celle de Connétable, mais encore lui commit la souveraine disposition de ses finances. Ce qu'il fit le dixième jour de Février, avec une magnificence indicible en présence de tous les Princes & Grands de son Etat. Il éleva aussi Annebaut & Montejan, aux Charges de Maréchal de France; il y en avoit deux de vacantes, l'une par la promotion de Montmorency à celle de Connétable, l'autre par la mort du Maréchal de Florenge qui avoit fini ses jours peu après le siège de Peronne. Alors il n'y avoit que quatre Maréchaux de France, mais

1537.

1538.

1538.

le Royaume s'aggrandissant, & le nombre des braves Capitaines s'accroissant tous les jours, celui de ces Charges s'est aussi accru trois ou quatre fois davantage.

La même année le Chancelier Antoine du Bourg perdit la vie par un étrange accident : comme il étoit avec le Roi qui faisoit son entrée à Lyon, il y eut si grande presse, qu'il fut renverté de dessus sa mule, & foulé aux pieds des chevaux, dont il mourut sur l'heure. Sa Charge fut donnée à Guillaume Poyet fils d'un Avocat d'Angers, & alors Président au Parlement.

Il y eut une seconde conférence à Locate pour traiter une paix finale. Les députés ne purent demeurer d'accord que d'une prolongation de la trêve pour six mois. Le Pape n'en étoit pas satisfait : comme il desiroit ardemment accorder les deux Princes, de peur que leur division n'empêchât les effets d'une grande ligue, que lui, l'Empereur & les Venitiens, avoient conclue au commencement de l'année contre le Turc, il dépêcha deux Légats vers eux, & les sollicita si instamment, que l'un & l'autre se résolurent de se rendre à Nice, & d'y recevoir les offices de la médiation qu'il leur offroit. Il y arriva le premier sur la fin de Mai, l'Empereur presqu'au même tems se rendit au port de Ville-Franche, & François avec la Reine sa femme à Ville-Neuve quelques jours après. Le Duc de Savoye se trouva fort embarrassé, le Pape desiroit loger au Château, & qu'il en fût sortir sa garnison ; l'Empereur le vouloit ainsi : mais le Roi sous-main faisoit entendre au Duc qu'il s'en donnât bien de garde, autrement qu'il le désobligeroit. Il déféra aux volontés du Roi, & l'alla visiter le troisième du mois. L'Empereur en prit jalousie, & toutefois de peur de le perdre, il le traita mieux en apparence.

Le Pape logea donc dans la ville,

1538.

l'Empereur eut conférence avec lui dans un pavillon tendu au-dessous du Château. Le Roi le salua séparément, mais les Princes ne se virent point ; & le Pape seul fit les négociations entre les deux. Est-ce que le Pape desirant traiter en cachete le mariage de son neveu Octave Farnese avec Marguerite bâtarde de l'Empereur, & celui de sa nièce Victoria avec Antoine fils aîné de Charles Duc de Vendôme, il les tenoit ainsi séparés, de peur que l'un ne sçût ce qu'il négocioit avec l'autre : ou bien si c'est que l'Empereur craignoit que s'il voyoit le Roi il ne fût obligé de lui promettre la Duché de Milan, en paroles expresses, & que le Pape le sçachant ne fit connoître au Roi qu'il l'annusoit. Quoi qu'il en soit, il ne réussit de cette entrevûe qu'une prolongation de la trêve pour neuf ans : mais l'Empereur promit au Roi de le voir à Aigues-Mortes en Languedoc, avant que de repasser en Espagne.

Ce fut la Reine Eleonore qui moyenna cette entrevûe. L'Empereur tint sa parole, & vint dîner au logis du Roi. Le lendemain le Roi l'alla visiter dans sa galere où il fut régala de même. On ne sçut point le sujet de leur entretien : mais on les vit s'embrasser si affectueusement, & se témoigner tant d'amitié durant les deux jours qu'ils furent ensemble, que les plus clairvoyans y furent trompés, & s'imaginèrent qu'ils agissoient tout de bon.

Au retour de ce voyage, le Roi, à qui l'étude de la Physique avoit donné la curiosité de rechercher les choses rares & extraordinaires, fut touché du desir d'entrer dans un Lac souterrain qui est sur le chemin de Grenoble à Lyon, auprès du lieu qu'on nomme Notre-Dame de la * Baulme, lequel est aussi une des merveilles du Dauphiné. Il fit exprès construire un bateau plat, dont les débris se voyoient, il n'y a pas encore long-tems, dans la caverne par où

* Baulme
veut dire
grotte, caverne.

1538.

l'on entre dans ce Lac. Autour de ce bateau il fit attacher plusieurs planches, & sur ces planches grand nombre de flambeaux, & il n'oublia pas de faire porter des mèches & des futils, & de choisir des batteliers qui sçavoient bien manier le croc & l'aviron. Après qu'ils eurent navigé quelque tems dans ce lac, ils reconnurent qu'il avoit environ une lieuë de large. Comme ils furent près de deux lieuës avant, ils entendirent un grand bruit, qui devoit plus épouvantable à mesure qu'ils en approchoient, & ils sentirent que l'eau couroit avec une extrême rapidité. Ils s'imaginèrent alors qu'il pouvoit y avoir quelque gouffre là auprès : pour découvrir ce qui en étoit, ils détachèrent une des planches où il y avoit des flambeaux, laquelle ayant été emportée avec roideur, puis renversée ou abîmée, ils eurent frayeur & ramenèrent le Roi vers l'entrée. Il prit aussi un plaisir singulier à se faire entretenir des merveilles de ce pays-là : de *la Tour sans venin*, ainsi nommée parce qu'elle ne peut souffrir aucunes bêtes venimeuses, ni Léiards, ni Crapaux, ni Araignées, & que par une vertu inconnue elle fait mourir toutes celles qu'on y apporte : de *la fontaine qui brûle*, poussant des flammes ardentes au travers de l'humide fraîcheur de ses eaux : de *deux cuves de Sassenage*, taillées dans le roc, qui étant vuides toute l'année se remplissent d'eau miraculeusement le sixième jour de Janvier, & présagent, selon qu'il y en a plus ou moins l'abondance ou la disette, l'une des bleds, & l'autre des vins dans les contrées voisines ; de la haute montagne qu'ils nommerent *l'aiguille escarpée*, tout droit en forme de pyramide : de *la manne* qu'on cueille au mois d'Août sur les feuilles des arbres qu'on appelle Meleses : de *vents* particuliers à certaines vallées & à certaines rivieres. Des lacs d'une immense profondeur,

1539.

qu'on voit sur le sommet des plus hautes montagnes ; & de plusieurs autres raretés pretqu'incroyables, que l'on trouvera éiegamment décrites dans l'Histoire du Dauphiné, composée par Monsieur Chorier ; & que la nature a épandues dans tout ce pays-là, se jouant, si je l'ose dire, avec elle-même dans ces lieux écartés, & se divertissant à jetter les hommes dans un profond étonnement, afin d'exciter leur curiosité, & de leur donner plus d'envie de la rechercher.

Trois mois après le Roi fut grièvement malade d'un fâcheux ulcere, qui lui vint à la partie que les Médecins nomment le perinée. Ce mal, disoit-on, étoit un effet d'une mauvaise aventure qu'il avoit eue avec la femme d'un Marchand de fer, que l'on nommoit la belle Ferronniere l'une de ses Maîtresses. Le mari de cette femme, désespéré d'un outrage que les gens de Cour n'appellent que galanterie, s'avisant méchamment d'aller en un mauvais lieu s'infecter lui-même pour la gêner, & ainsi faire passer sa vengeance jusqu'à celui qui lui avoit ôté l'honneur. La malheureuse en mourut ; le mari s'en guérit par de prompts remèdes ; le Roi en eut tous les fâcheux symptômes. Et comme ses Médecins le traitèrent plutôt selon la qualité que selon son mal, il lui en resta toute sa vie quelques accidens, dont la malignité altéra fort la douceur de son tempéramment, & le rendit chagrin, soupçonneux & difficile : mais à dire vrai, plus exact, plus ménager, & plus attaché à ses affaires.

Le reste de cette année il fit plusieurs belles Ordonnances, entr'autres, que les Curés tiendroient des Registres Baptistaires, & que désormais les expéditions des Arrêts & autres Actes de Justice, ne se feroient plus en Latin, mais en François.

Si l'Empereur s'efforçoit de plus en plus de donner des marques d'affection,

1539. au Roi, ce n'étoit que pour l'empêcher d'embrasser la protection des Gantois. Ils s'étoient révoltés à cause de quelques nouveaux impôts, dont la Reine Marie Gouvernante des Pays-Bas les avoit chargés, particulièrement sur le vin, & avoient massacrés quelques-uns de ses Officiers. Ainsi n'espérant point de pardon, ils s'étoient portés à telle extrémité, que cette année ils avoient député vers le Roi, pour le supplier de les recevoir comme leur souverain Seigneur; & ils lui promettoient, pourvu seulement qu'ils les en avouât, de risquer une bataille avec cinquante mille hommes contre l'Empereur. Mais ce même Roi, qui venoit de faire confisquer avec tant d'appareil, la Flandre & l'Artois, non-seulement n'accepta pas leur soumission, de peur de violer la trêve, mais encore par un excès de générosité en donna avis à l'Empereur.

La rebellion se fortifiant de jour en jour, il étoit à craindre que toute la Flandre ne suivit les Gantois, & que l'Anglois ne les reçût au refus de la France. La seule présence de l'Empereur étoit capable d'appaîser cet embrasement: mais le risque étoit trop grand pour lui d'y passer par l'Allemagne, car les Princes Protestans l'eussent pu arrêter; & elle ne l'étoit pas moins d'y aller par la mer. Il pria donc le Roi de lui accorder passage par la France, & afin de l'obtenir il recommença de le leurrer par la Duché de Milan en termes plus exprès qu'auparavant. Dans le Conseil du Roi tout le monde fut d'avis de lui accorder le passage, mais non autrement qu'en prenant un écrit de lui, & de bonnes sûretés. Le Connétable de Montmorency, on ne sçait par quel motif, si ce n'étoit peut-être par les persuasions de la Reine Eleonore, sœur de l'Empereur, de laquelle il étoit aimé, ne fut pas de cet avis, & opina qu'il ne falloit point le lier par aucune condition. Ce

Tome III.

1539. sentiment paroissant plein de générosité, plut fort au Roi qui étoit le plus généreux Prince du monde; ainsi il fut entièrement suivi.

Les deux fils de France & le Connétable allèrent au-devant de l'Empereur jusqu'à Bayonne, & s'offrirent de passer en Espagne pour ôtages; mais il refusa généreusement leur offre, & leur dit que la parole du Roi étoit les plus grandes sûretés qu'il pût prendre. Le Roi même quoiqu'indisposé, s'avança jusqu'à Châtelleraud, où ils s'embrassèrent étroitement; il le fit recevoir dans toutes ses villes avec les mêmes honneurs que lui-même, & lui permit d'y exercer pareille autorité. Car il voulut bien qu'il tint le Chapitre de son Ordre le jour de saint André à Bourdeaux, qu'il donnât des grâces, & qu'il vidât les prisons en plusieurs endroits.

1540. Il fit son entrée à Paris le premier jour de Janvier; le Parlement alla en corps le complimenter, les Echevins lui porterent le poile, les deux fils de France étant à ses deux côtés; le Connétable marcha devant lui l'épée nuë à la main; il délivra tous les prisonniers, & la Ville lui fit présent d'un Hercule tout d'argent, de grandeur naturelle. Au sortir de Paris le Roi l'accompagna jusqu'à Saint Quentin, & ses deux fils jusqu'à Valenciennes. Il lui promit de l'aller voir en Flandre; & de plus il lui accorda le passage & des vivres pour mille hommes des troupes d'Italie, qu'il faisoit venir au Pays-Bas.

La ville de Gand malheureusement abandonnée par le Roi son Souverain Seigneur, à la colere de Charles V. fut si rigoureusement châtiée, qu'elle eut lieu de se repentir * de lui avoir donné naissance. Son armée étant entrée dedans comme d'assaut, il fit exécuter à mort vingt-cinq ou trente des principaux Bourgeois, en proscrivit un bien plus grand nombre, confisqua tous les

* On l'appelloit Charles de Gand.

1540.

biens publics, leur ôtant leur artillerie, leurs armes, leurs privilèges : les condamna à plus de douze cens mille écus d'amende ; & afin qu'ils ne pussent jamais s'en relever, il leur mit sur la tête une Citadelle & une garnison, qui de la plus grande Ville de l'Europe ont fait une vaste solitude.

Jusques-là l'Empereur avoit amusé le Roi par de belles espérances, de sorte que par une dernière complaisance, il étoit demeuré sur les frontieres de Picardie, tandis qu'il opprimoit les Gantois. Mais quand il n'eut plus rien à craindre, il commença à biaiser, & apporta des conditions & des restrictions à sa promesse. Le Roi voyant qu'il lui opposoit des difficultés du côté des Princes d'Italie, parce qu'en effet ils desiroient un Duc de Milan qui fût de leur Nation, consentoit qu'il retînt cette Duché, pourvû qu'il donnât les Pays-Bas & les Comtés de Bourgogne & de Charolois en dot à sa fille, qui épouseroit le Duc d'Orleans. L'Empereur de son côté demandoit qu'avant toutes choses il restituât les terres au Duc de Savoye, qu'il se déclarât ami de ses amis, & ennemi de ses ennemis.

Alors le Roi se voyant trompé, entra en grand soupçon de la fidélité & de la sincérité de tous ceux qui le gouvernoient. Ils avoient toujours eu l'adresse de lui faire passer légèrement une image de toutes les affaires devant les yeux, pour lui persuader qu'il dispo- soit de toutes les choses qu'ils trouvoient moyen de lui rendre agréables, ou qu'ils lui présentoient par des organes qui étoient à eux. Mais enfin étant Prince pénétrant, & le chagrin de son mal le retirant des enchantemens de la volupté, il ouvrit les yeux, & vit qu'en effet il ne gouvernoit point, & qu'il n'y avoit que son nom qui agissoit. Alors faisant un effort sur son esprit, il résolut de se développer peu à peu

de leurs filets. Comme on le vit dans cette humeur, on ne manqua pas de lui donner de tous côtés des avis secrets contre leur conduite ; elle lui parut tout autre, quand il s'en fut laissé informer, qu'elle n'avoit fait.

Le premier qui en pâtit fut l'Amiral de Brion. Trois hommes avoient pour lors toute la faveur du Roi : le Connétable, le Cardinal de Lorraine & Brion. Le premier étoit si puissant, que tout s'adressoit à lui, les Gouverneurs, les Ambassadeurs, les Villes, le Parlement même, qui l'appelloit *Monsieur*. Le second étoit aimé du Roi pour sa générosité, & pour le crédit qu'il avoit à Rome ; c'étoit un vrai cœur de Prince, & le seul en France qui traitoit le Connétable * de haut en bas ; & comme un grand Seigneur traite un simple Gentilhomme. Le troisième s'étoit rendu fort agréable, & de plus étoit favorisé des Dames, particulièrement de la Duchesse d'Estampes, qui le mettoient en palle de prendre bien-tôt le devant sur les deux autres. Ainsi quoique les deux premiers se haïssent au dernier point, ils s'unirent néanmoins ensemble pour le débûsquier ; & suscitèrent contre lui une accusation secrète d'avoir mal conduit les affaires du Roi en Piedmont.

Brion, au lieu de se justifier par des paroles humbles & soumises, parla arrogamment au Roi, & dit que son innocence ne craignoit point les recherches. Le Roi encore plus irrité de cette bravade, qu'il prit pour un défi, le fit emprisonner au Bois de Vincennes, & lui donna vingt-quatre Commissaires, choisis de divers Parlemens, pour lui faire son procès. Ils travailloient à Melun, la Cour étant à Fontainebleau. Le Chancelier Poyet se fit de fête, & y voulut présider par une complaisance intéressée, il aimoit mieux faire du mal que de ne faire rien, & de ne se pas rendre nécessaire. Aussi il s'y porta

1540.

* Il lui étoit
voit, Monsieur
& le
Connétable
Monsieurs.

1540. plutôt en partie qu'en juge, interposant à toute heure des ordres, & même des menaces du Roi, pour tourner les Juges & les procédures à son but. Tellement que Brion, encore qu'il ne se trouvât coupable que de quelques légères exactions faites sur des bateaux de pêche, fut destitué de ses Charges, & déclaré indigne d'en tenir aucune à l'avenir, condamné à soixante-dix mille écus d'amende, & par l'autorité absolue du Roi enfermé dans la Bastille.

Quelques mois après, l'intercession d'Anne de Pisseleu, Duchesse d'Estampes, sa proche parente, obtint du Roi que son procès fût revû par le Parlement de Paris; lequel par un Arrêt du quatorzième de Mars 1542. le déclara absous des crimes de péculat & d'exaction, par conséquent quitte de l'amende: mais comme il avoit le courage fier, l'outrage qu'on lui avoit fait le

* Il portoit pour devise un balon avec ces mots: *concessus surgo.*

1541. * piqua si fort, qu'oncques depuis il ne s'en porta bien, & mourut d'ennui l'an 1543. Annebaut eut sa Charge d'Amiral. L'année d'après la condamnation de Brion, sçavoir en 1541. Poyet eut son tour. Jean de Bary la Renaudie, Gentilhomme Perigourdin, avoit un grand procès contre du Tillet, Greffier Civil du Parlement de Paris: l'affaire avoit été portée en divers Parlemens: cette fois la Renaudie demandoit des Lettres d'évocation, la Duchesse d'Estampes pressoit le Chancelier de les sceller, & y interposoit l'autorité du Roi: mais soit qu'il ne les crût pas de justice, ou qu'il fût porré à les empêcher par l'intrigue contraire à cette Dame, il les refusa.

Le Roi trouva fort mauvais qu'il n'eût pas obéi à ses ordres: ceux qui l'avoient engagé à ce refus, ne le soutinrent pas, & la Duchesse suscita tant

1541. de plaintes contre lui de tous côtés, & anima le Prince de telle sorte, qu'il le fit emprisonner à la Bastille le deuxième jour d'Août: & ordonna qu'on lui fit son procès.

Il fut tiré pour cela de divers Parlemens, un certain nombre de Juges, lesquels il consentit lui-même. Les procédures furent longues, & souvent interrompues; „ elles durèrent jusqu'en „ l'an 1545. que par Arrêt du 23. Avril „ il fut privé de la Charge de Chan- „ celier, déclaré inhabile de tenir au- „ cun Office Royal, condamné en „ 100000. livres d'amende, & à être „ confiné pour cinq ans en tel lieu „ qu'il plairoit au Roi. „ L'Arrêt fut prononcé en l'Audience de la Grande Chambre à huis ouverts, présent & nue tête. Cela fait il fut enfermé dans la grosse Tour de Bourges, d'où il ne sortit qu'après avoir cédé presque tous ses biens pour l'amende. Enfin il mourut dans la ville de Paris accablé de pauvreté, d'ignominie & d'années: si malheureux que même en ce pitoyable état, il ne faisoit pitié à personne.

Lorsqu'il fut arrêté, le Roi donna les Sceaux à François de Montholon, Président au Parlement, personnage d'une probité que l'on peut appeler rare, & qui a toujours été héréditaire dans sa famille.

1542. La faveur du Connétable ne dura pas long-tems après la perte de Poyet; le Roi lui donna son congé l'an 1542. & ne voulut jamais le rappeler tant qu'il vécut. Ce fut durant cette retraite qu'il bâtit le Château d'Ecouan, à deux lieux par-delà saint Denis.

La commune opinion attribue la cause de sa disgrâce au conseil qu'il avoit donné de faire passer l'Empereur par la France, dont le Roi s'étoit fort mal trouvé. (a) Peut-être que le Cardinal

(a) L'Empereur entré à Gand, refusa l'investiture de Milan contre la foi qu'il en avoit donnée à M. le Connétable, ce qui fut cause de sa défaveur. *Factum*

d'Ant. Arnauld pour le Connétable Henri de Montmorenci.

1542.

de Lorraine & ses autres ennemis, se servirent de ce reproche pour le ruiner dans l'esprit de son Maître : mais peut-être aussi que le Roi avoit pris jalousie de ce qu'il se partageoit trop entre lui & le Dauphin ; & qu'embrassant les intérêts de ce jeune Prince, il s'opposoit à l'aggrandissement du Duc d'Orléans, & par des voyes secrètes, empêchoit l'Empereur de lui donner sa fille & le Milanéz. Ce qu'il ne pouvoit pas faire sans entretenir des intelligences avec les Etrangers : aussi disoit-on, qu'il faisoit passer clandestinement des couriers de ce Prince au travers de la France. Il y en a qui ajoutent que le Roi s'aperçut qu'il faisoit la cour avec trop d'assiduité & trop d'attachement à la Reine Eleonore. Quelque raison qu'il en eût, il se mit dans l'esprit, qu'il étoit dangereux d'avoir un trop habile homme dans l'administration de ses affaires, & il la commit au Cardinal de Tournon, & à l'Amiral d'Annebaut ; desquels le génie n'étoit pas fort élevé, mais l'affection moins intéressée & toute pour lui.

1540.
& suiv.

Lorsque l'Empereur étoit à Gand, Martin, Duc de Cleves, vint lui demander l'investiture du Duché de Gueldres. Vous sçavez que Charles, dernier Duc de Gueldres, étoit mort l'an 1537. & que Guillaume Duc de Cleves, & Antoine de Lorraine, comme parens du défunt, avoient prétention à cette Duché. Le Lorrain étoit plus proche, étant fils d'une fille ; néanmoins les Etats du pays appellerent Guillaume pour être leur Mainbourg. Il mourut un an après ; & Martin son fils prit l'administration après lui. Or l'Empereur qui desiroit joindre cette pièce aux Pays-Bas, lui en ayant refusé l'investiture, il passa en France, & se

jetta sous la protection du Roi ; qui pour l'engager davantage, lui fit épouser la Princesse Jeanne, fille de Henri d'Albret Roi de Navarre, & de sa sœur Marguerite.

1540.
& suiv.

Les noces s'en firent l'année suivante à Châtelleraud ; elles furent célébrées avec une profusion que l'on fit bien payer au pauvre peuple, par l'augmentation de la Gabelle ; aussi les nommait-on *les noces salées*. Mais comme la fille n'avoit qu'onze ans, (a) le mariage ne fut pas consommé, & les affaires venant à changer, ses pere & mere, qui n'y avoient point consenti, le firent disoudre.

Ces années 1540. & 1541. se passèrent presque toutes en intrigues & en négociations. Depuis la trêve de Nice, l'Anglois se remuoit fort : il avoit peur que par la médiation du Pape, les deux Rois ne s'accordassent ensemble pour se jeter sur lui. Il le devoit d'autant plus appréhender, que ses cruautés lui avoient attiré la haine de la plupart de ses sujets. Car il avoit rompu les Cloîtres, même ceux des filles, ce qui irritoit fort les parens qui en demeuroient chargés ; il avoit pris tous les biens des Abbayes & des Couvens, aboli l'Ordre de Malte, & fait faire le procès à la mémoire de saint Thomas de Cantorbéry, & brûlé ses os sacrés, comme d'un rebelle à son Roi, & coupable de haute trahison. Ayant donc juste sujet de craindre, il recherchoit en même tems l'Empereur & le Roi par divers moyens. Il offroit au premier d'épouser sa nièce, veuve de Sforce Duc de Milan ; à l'autre il proposoit de l'assister au recouvrement de cette Duché, & promettoit de se déclarer toutefois & quantes qu'il le desireroit. Une autrefois il offroit à l'Empereur de donner sa fille aînée au frere du Roi de Por-

(a) Le Roi la fit porter par le Connétable ; charge peu honorable pour un Connétable, dit Brantôme. Et

ce fut le dernier jour de sa faveur : car après le dîner des noces, il fut congédié.

1541.

rugat; elle se nommoit Marie. Mais il ne la vouloit pas marier comme légitime. S'il l'eût donnée pour telle, le Roi l'eût bien voulu pour son second fils.

Quant à l'Empereur il employoit toutes ses intrigues à trois fins : l'une étoit de regagner l'esprit des Princes Protestans; l'autre de faire croire au Turc qu'il y avoit une parfaite correspondance entre lui, le Roi de France & celui d'Angleterre; & la troisième d'amuser le Roi par de nouvelles offres qu'il lui faisoit de donner les Pays-Bas, sous le titre du Royaume de la Belgique, à Charles Duc d'Orleans, qu'il appelloit son cher fillol. Le Roi n'ajouta aucune foi à cette proposition, & répondit, qu'il ne lui demandoit point ses pays héréditaires, & qu'il se contenteroit de r'avoir son bien.

Mais Soliman fut si allarmé de cette prétendue union des trois Rois, qu'il s'emporta contre François d'une étrange sorte, le traita d'ingrat & de cervelle légère, & pensa faire mourir Rincon son Ambassadeur.

Si l'Empereur avoit bien de l'occupation avec les Protestans d'Allemagne, son frere Ferdinand en avoit encore plus contre le Turc dans la Hongrie. Jean, Comte de Sepus, s'étoit accordé avec Ferdinand l'an 1536. à condition que la partie du Royaume qu'il possédoit, lui demeureroit seulement sa vie durant, avec le titre de Roi; & qu'après sa mort elle seroit réunie à l'autre : (a) mais contre sa parole il s'étoit marié à Jeanne fille de Sigismond, Roi de Pologne, & il en avoit un fils (b) quand il mourut. Après sa mort, qui arriva l'an 1540. Ferdinand voulut se ressaisir de cette partie : la veuve, pour maintenir son fils, eut recours au Turc; ainsi la

1541.

guerre recommença, & acheva de ruiner la Hongrie. L'an 1541. Roquandolf Général de Ferdinand, perdit une grande bataille près de Bude, contre le Bassa Mahomet; puis Solyman lui-même survenant avec une effroyable armée, se fit traitreusement de la veuve & de l'orphelin, & de la ville de Bude qu'ils tenoient. Tel est le fruit des alliances d'un foible avec un plus fort.

On croit que si l'Empereur eût d'abord joint ses forces à celles de son frere, il eût pu sauver la Hongrie : mais il travailloit à s'accommoder avec les Protestans : auxquels, après plusieurs conférences, il accorda un second *Interim*, & réciproquement leur ayant donné de très-mauvaises impressions du Roi François, il obtint d'eux tout ce qu'il desiroit. La Diette lui promit un grand secours contre les Turcs, déclara le Duc de Cleves ennemi de l'Empire, s'engagea de contribuer au rétablissement du Duc de Savoye, & fit défense à tous les sujets de l'Empire de s'enrôler au service du Roi.

Avec tout cela, au lieu de marcher vers la Hongrie pour tenir tête à Soliman, il porta ses armes en Afrique, contre le Pirate Barberousse; ce que plusieurs appellerent une fuite plutôt qu'une attaque. Etant descendu à terre, il mit le siège devant Alger le vingt-deuxième d'Octobre. Mais les vents, les orages & les pluyes, comme s'ils eussent conjuré avec les Infidèles, rompirent son entreprise, & lui firent bien plus cruelle guerre que les hommes n'eussent sçû faire. La tempête lui coula à fond, on fit échouer cent navires & quinze galeres, & en jeta tous les soldats & les matelots, ou dans les gouffres de la mer, ou entre les mains

(a) Les Etats de Hongrie ne voulurent jamais ratifier ce traité, d'autant que la condition de succéder au Roi Jean détruisoit le droit & la liberté d'élire.

(b) Nommé Etienne, qui se fit depuis appeler Jean Sigismond.

1541.

des Barbares, qui les affommerent sans miséricorde. Outre cela elle pensa faire mourir tous les autres d'une cruelle faim, ayant abimé, écarté au loin, ou gâté toutes les victuailles : en un mot elle le traita si horriblement mal, qu'il n'est point de mémoire que jamais aucune armée de mer ait tant souffert, ni ait été si misérablement défaite que celle-là. De vingt-quatre mille hommes qu'il avoit embarqués, il n'en ramena pas dix mille en Espagne, encore étoient-ils plus de demi-morts de famine & de misere.

1542.

Avec cette conjoncture si favorable, le Roi avoit un beau sujet de rupture; c'étoit le meurtre de ses deux Ambassadeurs, Cesar Fregose & Antoine de Rincon, qui fut commis par les Espagnols. Il envoyoit le premier des deux à Constantinople pour entretenir amitié avec Soliman, auprès duquel l'Empereur employoit toutes sortes d'artifices pour le mettre mal : l'autre à Venise, pour essayer de détacher cette Seigneurie entierement de lui, & de la faire rentrer en ligue avec la France. L'un & l'autre point étoit fort préjudiciable aux Impériaux : le Marquis de Guast, homme sans foi, sçachant que ces deux Ambassadeurs descendoient dans une barque sur le Pô pour aller à Venise, les fit guetter par des soldats Espagnols, qui s'étant cachés au bord du fleuve dans de petites nacelles, les tuerent tous deux, & prirent leurs bateliers & quelques-uns de leur suite; lesquels du Guast fit enfermer dans une prison à Pavie. Mais ceux de leur train qui étoient dans une autre barque, donnerent à terre & se sauverent : de cette sorte l'assassinat qu'il pensoit tenir caché, fut découvert.

Langeay Gouverneur de Piedmont l'apprit par le moyen de ces gens-là, & le vérifia clairement par le témoignage des batteliers qu'il tira adroitement de prison, & même par des gens que

du Guast avoit employés à cette action. Tous les Princes de la Chrétienté furent informés de cet attentat, & l'eurent en horreur. Le Roi en demanda réparation à l'Empereur; il biaisa, & ne répondit que par des récriminations. C'étoit un juste & nécessaire sujet de rupture; d'ailleurs on sçavoit que les Espagnols avoient assassiné plusieurs autres des gens & des envoyés du Roi en divers endroits, & qu'ils pratiquoient à toute heure des intelligences pour surprendre ses places. De sorte que la guerre n'étant pas plus périlleuse ni de plus grande dépense pour le Roi, qu'une paix meurtrière & insidieuse, il résolut de la déclarer à l'Empereur, s'il ne lui faisoit raison dans certain tems.

Et toutefois tandis qu'il le scut au voyage d'Alger, il eut assez de générosité pour ne rien entreprendre contre lui : mais l'année d'après il l'envoya défier avec de sanglants reproches & des termes outrageux; ayant auparavant ordonné des prieres publiques & une Procession générale, pour appaiser la colere de Dieu, & implorer son assistance.

Après la mort de Rincon, Paulin Iscalin, depuis appelé le Baron de la Garde, alors simple Capitaine d'infanterie, homme de fortune, mais d'esprit & de cœur, étoit allé de la part du Roi vers Soliman, pour le prier d'envoyer son armée navale sur la côte de Provence, & d'obliger les Venitiens à entrer avec eux dans la ligue qu'ils avoient faite contre Charles V. Paulin, à son retour, en sollicita aussi le Senat à Venise; duquel n'ayant pû rien obtenir, il retourna une seconde fois à Constantinople, & fit si grande instance, qu'il eut audience de Soliman même. Il lui répondit que l'année étoit trop avancée, mais que la suivante il ne manqueroit point au desir du Roi son frere.

1542.

1542.

Ensuite de la déclaration de la guerre, le Roi mit cinq armées sur pied pour attaquer son ennemi par cinq différens endroits; une du côté de Luxembourg, commandée par le Duc d'Orleans son second fils, avec la conduite de Claude Duc de Guise; une du côté de Perpignan, par le Dauphin, à qui il donna Annebaut & Antoine Desprez-Montpesat pour conseil; une autre que Longueval & Martin Van Rossen Maréchal de Gueldres menerent dans le Brabant: une quatrième, avec laquelle Charles Duc de Vendôme devoit courir les frontieres de Flandres; & une cinquième en Piedmont, où elle fut menée par le Maréchal d'Annebaut. Celle-ci ayant été tenue inutile plus de deux mois, eut ordre de venir en Roussillon pour grossir celle du Dauphin, qui se trouva de quarante-cinq mille hommes, & de toute la fleur de la Noblesse Françoisse.

On faisoit la prise de Perpignan fort aisée, parce qu'en effet les murailles n'en valoient rien, & que les tours ne flanquoient point; & le Roi s'étoit imaginé que s'il ne l'emportoit d'abord, l'Empereur viendroit à secours, & s'engageroit à une bataille. Mais l'entreprisè ayant été éventée, l'Empereur munit si bien la place de garnison & d'artillerie, qu'elle se défendit assez d'elle-même sans qu'il y vint. Cependant la désunion se mit parmi les Chefs de l'armée Françoisse, la dyslenterie l'attaqua, & les torrens qui roulent des montagnes aux premières pluyes de l'Automne, menaçoient de la noyer, si elle demouroit là plus long-tems. Toutes ces causes ensemble obligerent le Roi de mander au Dauphin qu'il décampât au commencement d'Octobre. Il obéit avec beaucoup de regret.

1542.

Le Duc d'Orleans réussit mieux que son frere; il signala ses premieres armes par la prise de Danvilliers, d'Yvoy, d'Arlon, de Montmedy, & de Luxembourg même: mais comme s'il se fût lassé de sa bonne fortune, il quitta son armée au mois de Septembre, je ne sçai par quel motif, & s'en alla trouver le Roi son pere qui étoit à Montpellier. Après son départ les ennemis reprirent Luxembourg & Montmedy: mais le Duc de Guise ayant rassemblé quelques troupes, leur ôta la dernière de ces places.

La guerre s'étoit rallumée entre les Anglois & les Ecoissois, au sujet de leurs confins. Ceux-ci gagnerent d'abord une bataille, puis en perdirent une autre plus grande; après quoi Jacques V. leur Roi tomba malade, & en mourut le treizieme de Décembre. La tutelle de Marie sa fille unique, qu'il avoit eue de Marie de Lorraine, fut en dispute entre Jacques d'Amilton Comte d'Araigne, qui favorisoit les Anglois & les nouvelles opinions; & David Beton Cardinal de Saint André, (a) qui tenoit pour la Foi Catholique & pour les François. Celui-ci disoit que le Roi, par son testament, l'avoit laissée à quatre Administrateurs, dont il en étoit un: mais Amilton se saisit de la pupille, & la fiança au Prince Edouard, fils du Roi Henri. Toutefois les Ecoissois ne purent souffrir que l'on la menât en Angleterre.

Les habitans de la Rochelle, de Rennes & des Isles, s'étoient révoltés à cause qu'on vouloit établir la Gabelle en ces pays-là. Le Roi y passa au retour de Languedoc, pour remédier à cette émotion. Sur la fin de Décembre il entra avec ses troupes dans la Rochelle, & y fit amener grand nombre de séditieux des Isles liés & garotés.

(a) Bourgueville l'appelle dans ses Antiquités de Caen le Cardinal d'Albot. Mrs. de Betune disent que cette Famille de Beton est une branche de leur Maison.

1542.

Après avoir jetté ce peuple dans une extrême consternation, il se laissa toucher à la pitié : étant monté sur un échaffaut où il s'assit, entouré des Grands de sa Cour, il écouta la très-humble requête qu'ils lui firent faire par leur Avocat, & qu'ils accompagnoient de pitoyables cris de miséricorde : & lorsqu'il leur eut fait connaître leur faute par un discours également tendre, majestueux & éloquent, il la leur pardonna entièrement, fit délivrer tous les prisonniers, & sortir tous les gens de guerre de la ville ; il voulut même être gardé ce jour-là & servi à table par les Bourgeois. Ses bontés incroyables les couvrirent de confusion, & leur laissèrent dans le cœur un cuisant & mortel regret de l'avoir offensé. C'étoit les châtier d'une noble & royale maniere.

1543.

Les Princes d'Allemagne & l'Empereur avoient si souvent demandé un Concile, que l'an 1536. le Pape Paul III. en avoit indié un à Mantoue pour le vingt-deuxième de Mai de l'année suivante. De celle-là il l'avoit remis en 1538. puis en 1539. à Vicence : mais il en avoit encore suspendu la célébration pour autant de tems qu'il trouveroit à propos. En l'année 1542. il fut obligé, par les véhémentes poursuites de l'Empereur qui l'en pressoit, parce qu'il en étoit pressé par les Princes de l'Empire, d'en assigner un dans la ville de Trente ; ce qu'il fit par sa Bulle du vingt unième de Mai. Il croyoit que cette considération pourroit porter les deux Rois à la paix : mais la guerre s'échauffa plus fort entr'eux, il y eut si peu d'Evêques qui voulussent aller à Trente, qu'il fut contraint cette année 1543. de révoquer les Légats qu'il y avoit envoyés, & de remettre la célébration du Concile à un tems plus pacifique.

En France & en Espagne il se dresseoit de plus grands préparatifs de guerre que jamais. Les Espagnols fournissoient

à l'Empereur plus de quatre millions d'or ; le Roi Jean de Portugal, qui marioit sa fille Marie avec Philippe son fils unique, lui donnoit de fort grandes sommes ; & l'Anglois ne lui en promettoit pas moins.

1543.

Ce Prince inconstant, & qui ne pouvoit pas demeurer long-tems d'accord avec lui-même, s'étant offensé de ce que François n'avoit pas voulu renoncer à l'obéissance du Pape, & qu'il se mêloit trop avant des affaires d'Ecosse, s'étoit ligué de nouveau avec l'Empereur, qui ne faisoit point de scrupule d'avoir pour allié un Prince noirci des foudres de l'Eglise, ennemi mortel du Saint Siège, & qui avoit traité si outrageusement sa tante.

Afin de pouvoir soutenir un si puissant choc, le Roi fit un impôt sur les Villes closes, pour l'entretien de 50000. hommes. Il avoit promis de l'ôter après la guerre : mais il ne fut révoqué que sous le regne de François II.

L'Empereur allant en Allemagne, passa par mer en Italie, où il fit mener aussi dix mille Espagnols sur ses galeres & sur quelques grands vaisseaux. Il ne put refuser aux instantes prières du Pape de s'aboucher avec lui ; ils se virent à Busset, entre Parme & Plaisance. Le saint Pere tâcha de lui persuader de rendre ces deux Villes au Saint Siège, & d'investir son petit fils Octave Farnese de la Duché de Milan, puisque les Potentats Italiens ne consentiroient jamais qu'il la retint pour lui. L'Empereur ne lui donna que des paroles générales, & abrégea ces conférences, de peur de donner du soupçon à l'Anglois qui en prenoit fort facilement.

Ce Muley-Assan qu'il avoit rétabli dans le Royaume de Tunis, étant fort pressé de tous côtés par les Turcs qui lui avoient pris plusieurs de ses places, vint à Gènes pour le saluer & lui demander de l'assistance. Tandis que ce Barbare étoit absent, l'un de ses fils nommé Amida, s'empara du Royaume. Le malheureux pere lui ayant

1543.

ayant donné combat avec quelques troupes ramassées, fut vaincu, & pris lui & deux autres de ses fils. Le rebelle lui fit crever les yeux, lui reprochant qu'il avoit ainsi traité ses propres freres. Depuis, comme ce parricide eut été chassé du Royaume par le Gouverneur de la Goulete, où pourtant il se rétablit quelque tems après, Muley-Affan se sauva de prison, & se refugia chez les Espagnols.

Au Printemps le Roi donna charge à Antoine, devenu Duc de Vendôme, par la mort de Charles son pere, de ravitailler Terrouenne. Après cela il porta ses plus grandes forces du côté des Pays-Bas, où il pensoit faire des progrès considérables, tandis que le Duc de Gueldres tiendroit celles de l'Empereur occupées.

Ainsi sur la fin de Mai, quoiqu'il fut indisposé, il se mit à la tête de son armée, qui joignit les troupes d'Antoine Duc de Vendôme. Il roula quelques semaines dans tout le pays d'Artois; & ayant souvent changé d'avis, tantôt de fortifier l'illers & Saint-Venant, une autrefois d'assiéger Avenes; il s'attacha enfin à fortifier Landrecy sur l'autre bord de la Sambre. Quand il y eut donné les ordres nécessaires, il vint camper à Maroles, puis se reposer à Reims, où il avoit fait venir les Dames pour se divertir.

Tandis qu'il étoit à Maroles, le Dauphin occupa une partie de l'armée à prendre le Château d'Emery, qui est dans une Isle de la Sambre, & la ville de Maubeuge située sur la même riviere: mais quelque tems après il les abandonna. Le Duc d'Orleans pareillement entra dans le Luxembourg, reconquit tout le pays que les François avoient reperdu depuis qu'il en étoit sorti, & entr'autres la ville capitale qui a donné son nom à cette Duché. Le Roi y fut en personne, visita la place, & malgré son grand circuit & son assiette bizarre, voulut qu'on la fortifiât. Tous

Tome III.

1543.

les gens du métier n'étoient point de cet avis: mais parce qu'il y avoit bien de la dépenfe à faire, & par conséquent beaucoup à gagner, il se trouva un Ingénieur qui le conseilla & qui l'entreprit.

Cependant, l'Empereur ayant passé d'Italie en Allemagne, vint d'abord attaquer le Duc de Cleves; & par la prise de sa ville de Duren, qu'il saccagea, peut-être aussi par le moyen de ses gens qu'il avoit gagnés, l'épouvanta tellement lui & tout le reste du pays, qu'il lui vint demander pardon, & promit de quitter l'alliance des François, & le titre de Duc de Gueldres, se contentant de celui d'Administrateur. Le traité se fit si promptement, que ce Prince ne put pas attendre le secours qu'on lui envoyoit de France.

Solyman ne manqua pas à l'assistance qu'il avoit promise au Roi François: il attaqua la Hongrie par terre, & enleva à Ferdinand les villes de Strigonic & d'Albe; & par mer il envoya cent trente galeres au Roi commandées par Barberousse. En faisant sa route, ce Pirate remplit de frayeur la ville d'Ostie & toutes les côtes des terres du Pape; mais pourtant il ne leur fit aucun mal, parce que le Capitaine Paulin qui étoit avec lui, les mit sous la protection du Roi; puis il aborda de celles de Provence le cinquième de Juillet. Il fut reçu à Marseille avec des honneurs plus dignes d'un Roi que d'un Corsaire; François de Bourbon Comte d'Enguien, le joignit avec vingt-deux galeres, & tous deux conjointement allerent devant Nice ville maritime, & la seule qui restoit au Duc de Savoye, & l'assiégerent le cinquième jour d'Août.

La ville ayant été battue depuis le dixième du mois jusques au vingtième, le Gouverneur, qui se nommoit André de Montfort, l'abandonna & retira tout au Château, qui étant bâti sur un roc escarpé, ne craignoit ni la mine ni

X

1543.

le canon. D'ailleurs les François avoient donné si mauvais ordre à se pourvoir de munitions de bouche & de guerre, qu'ils en manquèrent bien-tôt, & furent contraints d'emprunter des poudres & des boulets aux Turcs.

Quand Barberouffe vit donc qu'il perdoit sa réputation & ses troupes devant cette place, & que d'ailleurs André Dorie & le Duc de Savoye venoient au secours, il leva le siège & se retira sur les côtes de Provence. Il y demeura tout le long de l'hyver, non sans y commettre beaucoup de barbaries sur les François même. Il les avoit à grand mépris pour leur extrême nonchalance; jusques-là qu'il traitoit le Comte * d'Enguien de jeunet & de petit mignon. Au Printems il demanda son congé au Roi, qui ne se fit pas beaucoup prier de le laisser aller, tous deux étant fort mal satisfaits l'un de l'autre.

* Il n'avoit que 20. ans.

Le siège levé, Enguien ramena ses troupes de terre de deçà le Var, & prit la poste pour venir trouver le Roi, sur le bruit qui couroit qu'il y auroit bataille, pour rafraîchir Landrecy. Après son départ le Duc de Savoye & le Marquis du Guast employèrent leur armée à prendre Montdevis & fortifier Carignan. Il n'y avoit qu'une garnison de Suisses dans Montdevis qui capitula: mais du Guast brutal & perfide la passa tout au fil de l'épée. (a)

Boutieres avoit abandonné Carignan, & commencé d'en démolir les fortifications: du Guast se saisit de la place, la répara, & mit dedans une garnison de quatre mille hommes, & trois mille autres à Quiers, pour la secourir en cas de besoin. Le Roi n'étant pas satisfait de la conduite de Boutieres, qui avoit délaissé une place dont les environs

commandoient à une partie du pays, & à la plaine jusques à Suse, le rappela & donna le commandement de de-là les Monts au Comte d'Enguien.

1543.

Quand ce Prince arriva, Boutieres assiégeoit Yvrée & étoit sur le point de le prendre: il lui sâchoit fort qu'un autre lui ravit l'honneur d'une conquête si prochaine; tellement que le Prince lui ayant mandé de lui envoyer quelques troupes pour l'escorter; il alla au devant de lui avec toute l'armée, aimant mieux, s'il faut ainsi dire, laisser échapper le gibier, que de le voir prendre à un autre.

Après que l'Empereur eut dompté le Duc de Cleves, qu'il eut reçu un gros de douze mille Anglois, & renforcé son armée jusques à 50000. combattans, il vint mettre le siège devant Landrecy. Le Roy avoit mis dedans le Capitaine la Lande avec deux cens chevaux & trois mille hommes de pied, & lui avoit adjoint le Seigneur Dessé pour le seconder: mais les fortifications en étoient nouvelles & faciles à ébouler, & les gelées entremêlées de pluies froides incommodoient également les assiégeans & les assiégés; ils étoient tous dans la boue jusque à mi-jambe.

Les attaques furent fort molles, d'où vint le Proverbe, *plus veillaque que les trenchées de Landrecy*. L'Empereur pensoit avoir la place par famine; en effet elle souffrit beaucoup, mais comme elle n'en pouvoit tantôt plus après deux mois de brave résistance, le Roi partit de la Fere sur Oyse, & s'étant allé mettre à la tête de son armée, s'approcha à deux lieues près des assiégeans. L'Empereur croyant qu'il auroit bataille, retira ses troupes de de-là la Sambre, & les joignit à celles de de-

(a) Il y avoit 12000. Suisses dans la place, lesquels ne pouvant plus tenir se rendirent à Bagues sauves sur la foi du Marquis, qui oubliant ce qu'il y a de plus sacré parmi les gens d'honneur, fit massacrer par les che-

mins la plupart de ces troupes; perfidie dont cette Nation a toujours gardé vindicative mémoire. Du Vile-lars troisième Livre de ses Mémoires.

1543.

ça. De cette sorte un côté de la place demeurant libre, le Roi rafraîchit la garnison & la pourvût de toutes choses nécessaires; qui ayant exécuté son intention, il fit sa retraite de nuit & sûrement, & mit son armée en garnison sur les frontieres.

Quatre ou cinq jours après son départ l'Empereur leva aussi le piquet: mais il ne voulut pas avoir perdu son tems, & pour se récompenser de n'avoir scû prendre Landrecy, il se saisit de Cambray ville Impériale, par l'intelligence de l'Evêque qui étoit de la maison de Crouy. Il mit garnison dans la Ville, & la brida par une Citadelle qu'il fit bâtir aux dépens des habitans, leur ayant fait accroire que c'étoit pour les préserver de tomber entre les mains des François.

1544.

L'année 1544. il parut quatre grandes éclipses dans notre hemisphere: l'une de Soleil qui arriva le 24. de Janvier, & les trois autres de Lune. La premiere qui se vit le même mois, ne fut pas tout-à-fait pleine, mais dans les deux autres qui arriverent en Juillet & en Novembre, tout le disque de ce grand luminaire de la nuit fut obscurci. Durant ces effroyables travaux du Ciel, François premier fils du Dauphin Henri vint au monde le vingtième de Janvier, & fut baptisé le 26. Février suivant, par Louis Cardinal de Vendôme.

Le commencement de cette année trouva Guillaume Comte de Fustemberg Allemand aux environs de Luxembourg, qu'il bloquoit avec 12000. hommes de sa nation; car sur je ne scâi quel mécontentement, soit véritable, soit affecté; il avoit quitté le service de France pour celui de l'Empereur. Le Prince de Melfe ayant ordre du Roi, marcha de ce côté-là avec les troupes, & avec une si brave résolution, que Fustemberg n'osa pas l'attendre & se retira. La froidure étoit si extrême, qu'elle glaçoit le vin dans les myds;

il le falloit couper à coups de hache, & les pièces s'en vendoient à la livre.

En Piedmont le Comte d'Enguien jeune, vaillant, & qui avec des troupes bien aguerries ne cherchoit que les occasions de combattre, ayant pris tous les postes d'alentour de Carignan, commença à le bloquer le premier jour de Février. Le Marquis du Guast se voulut saisir de Carmagnole, afin d'y jeter du secours; le Comte le devança, & ne lui laissa aucun moyen de sauver la place que le hazard d'une bataille. Le Conseil du Roi permit au Comte de la donner: comme il scût donc que du Guast étoit en marche pour passer le Pô il le prévint & le passa le premier pour aller à lui. Ainsi les deux armées en vinrent aux mains près du Bourg de Cerizolles le quatorzième d'Avril qui étoit le Lundi de Pâques.

La victoire demeura toute entiere aux François: ils tuèrent dix mille des ennemis sur la place, gagnerent leur artillerie, leur bagage, quantité de munitions, & quatre mille prisonniers, sans qu'il leur en coutât que deux cens hommes en tout. Le Seigneur de Boattieres qui étoit retourné en Piedmont au bruit de la bataille, ceux de Termes, de Tavannes, de Montluc & de Thais, eurent la meilleure part à l'honneur de cette journée. Le premier commandoit l'avant-garde, le second les chevaux-legers, le troisième les enfans perdus, & l'autre les bandes Françoises, c'est-à-dire, l'Infanterie. La Noblesse de la Cour, que le desir de la gloire y avoit amenée en poste, fit ce jour-là de grands efforts de valeur. Le lendemain il fut fait des Chevaliers sur le champ de bataille, entr'autres Gilbert Coiffier la Bussièrre Gentilhomme Auvergnac, qui pour avoir vaillamment combattu aux premiers rangs, reçût cet honneur par la main du Comte d'Enguien, puis encore par celle de Boutiè-

1544.

* Sa devise étoit inter Eclipses exorsor.

* Bifaveul paternel du Maréchal d'Effiaz.

1544.

res & de Thais. Ce que je rapporte afin de marquer la coutume du tems ; & pour montrer que la Chevalerie se pouvoit donner à un même homme par différentes personnes l'une après l'autre. Le Marquis blessé au genouil se sauva à Milan avec 400. chevaux seulement. On trouva dans son équipage des charriots pleins de cadenes & de menotes, qu'il avoit destinées pour enchaîner les François, tant son orgueil se tenoit assuré de la victoire.

Les fruits de cette journée furent la ville de Carignan & tout le Marquisat de Montferrat, hormis Casal. Le Milanéz eût suivi ce branle, si le Roi eut envoyé un renfort de troupes & quelque bonne somme d'argent : mais bien loin de cela il rapella vingt-deux enseignes de gens de pied qui faisoient 12000. hommes. Il en avoit besoin pour la défense de son Royaume, parce qu'il avoit appris que l'Empereur, s'étant ligué avec l'Anglois, assembloit une grande armée sur le bord du Rhin, & que tous deux devoient attaquer la France en même tems.

En effet elle se vit cette année en grand péril : ces deux puissans Princes en avoient fait le partage entr'eux, & avoient projeté de joindre leurs armées devant Paris pour saccager cette grande ville, & de-là ravager tout le pays jusqu'à la Loire. Ils eussent fait ensemble quatre-vingt mille hommes de pied & vingt-deux mille chevaux. Il est certain que si l'Empereur fût venu droit à Paris, il eût trouvé le Roi François tout en désordre, parce que s'étant promis que Luxembourg feroit une longue résistance, il n'avoit pas eu hâte de mander ses Suisses. Mais le bonheur de la France voulut qu'étant affriandé par la facilité qu'il avoit trouvée sur sa marche à prendre Luxembourg, que François d'Anglure d'Estauges rendit bien légèrement, puis encore le Château de Commercy, * Ligny & Brienne,

* La ville étoit brûlée.
Éd. de 1668.

il s'attacha au siège de saint Disier le 23. jour de Juin.

1544.

Saint Disier, contre la croyance de tout le monde, résista six semaines, par la valeur de ce même la Lande, qui avoit déjà si généreusement défendu Landrecy. Ce brave Capitaine y fut tué sur le rempart : le Comte de Sancerre, que le Roi lui avoit adjoint, prit le commandement en chef. Celui-ci se voyant au bout de ses munitions, obtint une surseance d'armes pour douze jours, au bout desquels n'étant point secouru, il rendit la place.

De-là l'Empereur envoya avertir l'Anglois qu'il marchoit vers Paris, & le somma de s'y rendre suivant leur résolution. Mais l'Anglois à son exemple, s'étant aussi opiniâtré à vouloir conquérir des places, lui fit réponse qu'il s'avanceroit après la prise de Boulogne sur la mer, & de Montreuil. Il étoit alors devant Boulogne avec 20000. hommes, & le Duc de Nortfolc son Lieutenant devant Montreuil avec 10000. Anglois & 12000. Flamands que les Comtes de Bures & de Rœux y avoient mené. L'Empereur ne l'ayant donc pû obliger à partir de-là, demanda au moins qu'il trouvât bon, que son armée étant fort affoiblie, il pût sauver son honneur par des trêves. L'Anglois consentit qu'il les proposât : mais pour lui il refusa d'y entendre. Il vouloit montrer que de son chef il étoit capable de faire des conquêtes en France.

Cependant l'Empereur descendit le long de la Marne, & entra dans la Champagne si avant, que les troupes du Dauphin le tenant ferré, & lui coupant les vivres & les fourages de tous côtés, il se vit en très-grand danger de périr avec son armée. Il y avoit alors deux partis à la Cour : l'un pour le Dauphin, l'autre pour le Duc d'Orléans ; celui-ci le sauva. Anne de Pisseleu Maîtresse du Roi, toujours opposée à Diane

1544. de Poitiers, qui l'étoit du Dauphin, aimoit fort le Duc d'Orleans, & portoit ses intérêts au préjudice de ceux de son frere, afin qu'il lui servît de support quand le Roi viendrait à lui manquer. Cette femme trop crédule, regardant déjà l'Empereur, comme beau-pere de ce Prince, lui reveloit tous les secrets du Conseil du Roi; & ce fut elle, à ce qu'on croyoit, qui fit en sorte, par le moyen de Nicolas de Bossu-Longueval, qu'il se rendit maître d'Espernay, & de Château-Thierry, où il trouva des vivres en abondance, sans quoi il étoit perdu.

L'épouvante pensa dépeupler tout Paris quand on sçut qu'il étoit dans Château-Thierry, & que ses courreurs venoient jusqu'à Meaux: les uns fuyoient à Rouen, les autres à Orleans; tous les chemins étoient pleins de charrettes chargées de meubles, de femmes & d'enfans; & ce qui augmentoit le désordre, c'étoit les filoux & les canailles qui pilloient ces pauvres gens. Le Roi envoya Claude Duc de Guise à Paris, pour le rassurer; & lui-même s'y rendit peu après.

Mais l'Empereur, au lieu d'en approcher, prit à gauche, s'en alla à Soissons. Comme il étoit logé à l'Abbaye de saint Jean des Vignes, qui est au Fauxbourg, on remit les propos de la paix en avant. Un Moine Jacobin, de la noble Maison des Guzmans en Espagne, en parla le premier au Confesseur du Roi. Le parti du Dauphin ne la vouloit point; celui du Duc d'Orleans la pressoit, avec une extrême importunité; le Roi se rangea du côté du dernier. Les députés étant donc assemblés à Crespy en Laonnois, la conclurent le dix-huitième du mois de Septembre.

Les principaux articles étoient, „ que „ l'Empereur dans deux ans, donneroit, à son choix ou sa fille, ou celui „ le de Ferdinand son frere au Duc

1544. „ d'Orleans, & pour dot, ou le Milanéz, ou bien les Pays-Bas, & les „ Comtés de Bourgogne & de Charolois: que s'il donnoit le Milanéz, il „ garderoit les Châteaux de Milan & „ de Cremone, jusqu'à tant qu'il y eut „ un enfant mâle de ce mariage: que „ le Roi renonceroit au Royaume de „ Naples, & au Milanéz, en cas que „ l'Empereur donnât les Pays-Bas au „ Duc d'Orleans: qu'il rendroit toutes „ les terres au Duc de Savoye: mais „ qu'il en retiendrait les places tant „ que l'Empereur garderoit Milan & „ Cremone: que celles qui avoient été „ prises depuis la trêve de Nice en ces „ pays-là, (l'Empereur n'en avoit „ pris qu'une, & le Roi plus de vingt) „ seroient restituées de part & d'autre. Comme aussi toutes celles qui „ s'étoient prises en France, & aux „ Pays-Bas. „

Cette paix étant plus avantageuse au Duc d'Orleans qu'à la France, le Dauphin qui ne pouvoit souffrir, ni l'aggrandissement de son frere, ni le dommage du Royaume, fit des protestations contre ce traité dans le Château de Fontainebleau, en présence du Duc de Vendôme, du Comte d'Enguien frere de ce Duc, & de François Comte d'Aumale, * le deuxième jour de Décembre. Les gens du Roi du Parlement de Toulouse en firent aussi pour ce qui touchoit les droits de la Couronne, & la translation des sujets à un autre Prince.

Ce qui hâta le Roi de conclure ce traité, ne fut pas seulement la brigade du Duc d'Orleans, mais encore la fâcheuse nouvelle qu'il eut de la capitulation de Boulogne, & du danger extrême où étoit Monstreuil. Le Maréchal de Biez défendoit courageusement cette dernière place, quoiqu'elle ne valût rien: mais son gendre Jacques de Coucy-Vervin, jeune homme aisé à épouvanter, parce qu'il n'avoit aucune expérience, rendit lâchement Boulogne

* Il fut Duc de Guise après la mort de son pere, & Aumale peu après fut érigée en Duché

1544. sans qu'elle fut pressée, & lorsque le Dauphin étoit à deux journées près avec son armée pour la secourir. (a) Aussi ne lui pardonna-t-il pas cette faute, ayant toujours eu opinion qu'il avoit rendu cette place pour favoriser le Duc d'Orleans. Monstreuil fut sauvé, parce que la paix étant faite à Crespy, les Comtes de Bures & de Rœux qui avoient joint le Duc de Nortfolc, eurent ordre bien exprès de se retirer.

Le Dauphin, qui avoit fait une grande diligence pour venir au secours de Boulogne, la trouvant rendue, fit une entreprise la nuit sur la basse-ville, qui n'étoit fermée que d'un fossé sans muraille, & où néanmoins les Anglois avoient mis leur canon & leurs équipages. Il l'emporta fort facilement : mais faute de bon ordre, ses gens s'étant jetés sur le bagage, les Anglois descendirent de la haute-ville, & quoiqu'ils fussent beaucoup moins en nombre, les repoussèrent & les chassèrent dehors ; mais ils n'en sortirent pas tous, il en demeura quatre ou cinq cens sur le pavé.

Ce coup manqué, le Maréchal de Biez eut charge de bâtir un Fort sur la pointe qui est vis-à-vis de la tour d'Ordre, pour empêcher l'entrée du Havre, Comme il n'y avoit point d'eau en cet endroit-là, & que le foldat n'y eût pû durer à cause des vents, il le bâtit vis-à-vis de la basse-ville, dans un lieu qu'on nommoit Outreau : mais il le fit si étroit, qu'après trois mois de travail, il fallut combler les retranchemens pour l'élargir. Il arrive souvent de pareilles fautes à ceux qui s'estimant habiles parce qu'ils sont puissans, ne prennent conseil que d'eux-mêmes, de peur qu'on ne croye qu'ils ignorent quelque chose ; ils se hâtent plus de travailler qu'ils ne s'entendent à bien faire.

1544. Les affaires d'Ecosse étant troublées par l'Anglois, qui vouloit à quelque prix que ce fut avoir l'héritiere pour son fils, le Roi prit le soin d'assister la mineure & la Reine sa mere. Le Comte de Lenox dès l'an 1543. y mena quelques gens de guerre de sa part ; mais ce jeune homme ayant joué l'argent de leur montre, passa au service de l'Anglois, qui lui fit épouser sa nièce. Le Seigneur de la Brosse Gentilhomme Bourbonnois, puis Lorges Comte de Montgommery, Capitaine de la Garde Ecossoise, furent envoyés en sa place avec quelques troupes.

1545. Il s'étoit conservé quelques restes des Vaudois dans les vallées des Alpes, entre le Dauphiné & la Savoye. Il y en avoit dans les deux Bourgs de Mérindol & de Cabrieres, dont le premier est de la Comté de * Venaisse, l'autre des terres du Roi. Le bon Roi Louis XII. s'étoit contenté de leur faire professer de bouche la Foi Catholique : mais depuis que Luther avoit paru, ils étoient retournés publiquement à leurs anciennes erreurs. Vers l'an 1536. le Parlement de Provence, dont alors Antoine Chassané étoit Premier Président, avoit donné un Arrêt pour les châtier. L'exécution en avoit été surmise par plusieurs fois : mais cette année 1545. Jean Menier d'Oppede qui avoit succédé à Chassané mort subitement, entreprit de la faire à main forte, étant mû de zèle, ou peut-être de ressentiment de ce que l'un de ses Fermiers s'étoit retiré sans le payer dans Cabrieres. Il leva des troupes pour cela, & les joignant avec celles que le Vice-Légat d'Avignon lui fournit, il alla exterminer ces misérables, & en fit un massacre universel, sans distinction d'âge ni de sexe, à la réserve de ceux qui purent se sauver dans les rochers.

(a) Venait à la Cour pour s'en justifier, le Duc de Montpensier qui le rencontra en chemin, lui conseilla

de n'y point aller ; mais son dessein l'emporta sur un si bon conseil.

1545.

L'année précédente Antoine Duc de Lorraine étoit passé de ce monde en l'autre : celle-ci le Duc François son fils le suivit, laissant un fils nommé Charles, âgé de deux ans seulement. Cet Antoine avoit eu besoin de beaucoup d'adresse pour se conserver entre le Roi & l'Empereur. Il avoit marié une de ses filles à René de Châlons, Prince d'Orange, & François son fils aîné à Christine fille de Chrif-tienne II. Roi de Dannemark & de Doro-thée sœur de l'Empereur. Le Roi en avoit pris de grands soupçons ; néanmoins sa conduite fut si droite, & son procédé parut si cordial dans les peines qu'il prit pour les mettre d'accord lui & l'Empereur, qu'à la fin il en demeura très-satisfait.

Le Concile étoit instamment demandé par l'Empereur & par les Allemands ; mais les Catholiques en desiroient un général, & les Protestans un National, où le Pape ne fût point juge. Dès l'an 1542. Paul III. l'avoit indiât à Trente ; & néanmoins pour divers obstacles il en avoit retardé l'ouverture jusqu'au treizième de Décembre de cette année, qui étoit le troisième Dimanche des Avents. Les Lettres de convocation s'adressoient à l'Empereur & au Roi nommément ; mais à tous les autres Princes seulement en général.

Comme le Roi vit qu'il n'avoit pû recouvrer Boulogne ni par la force ni par la voye des Traités, il crut que le meilleur moyen de le ravoit, seroit d'attaquer l'Anglois dans son Isle même. Il envoya donc ordre au Capitaine Paulin de prendre les Galeres à Marseille, & de les amener dans l'Océan à l'embouchure de la Seine, fit venir dix gros navires Gênois, & manda tout ce qu'il avoit de bons vaisseaux dans ses Ports. Mais plusieurs de ceux de Gênes périrent à l'entrée de la Seine, & avec cela, comme il voulut donner à dîner aux Dames dans son grand Carracon, qui étoit le plus beau vaisseau de la mer, il

1545.

arriva que le feu s'y mit par la faute de ses cuisiniers ; si bien qu'il le consuma tout entier, & endommagea fort tous ceux qui étoient alentour par le fracas que firent cent pièces de canon, dont il étoit chargé. Cet accident troubla bien la fête, & donna mauvais présage de cet armement, qui avoit tant coûté.

L'Amiral d'Annebaut en eut le commandement. Il alla chercher l'armée d'Angleterre sur ses côtes, & se saisit de l'Isle de Wict. Les Anglois, après quelques escarmouches se retirèrent entre cette Isle & Portsmouth, dans un lieu tout entouré de bancs & de Rochers, où il n'y avoit qu'une avenue. Il ne fut trouvé bon ni de fortifier l'Isle de Wict, ni de les attaquer dans un poste si avantageux : mais de faire quelques descentes sur leurs côtes à la vûe même du Roi Henri qui étoit à Portsmouth, pour essayer de les tirer de-là. On en fit en trois ou quatre endroits avec grand bruit, mais comme Annebaut vit qu'ils n'en fortoient point pour cela, & que ses victuailles étoient consumées, il tourna la proue vers la France, & y arriva sur la fin de Juillet.

Le Maréchal de Biez tenoit toujours Boulogne assiégée, mais il n'y avança rien, quoique le Roi même pour lui donner chaleur, fût venu avec Charles Duc d'Orleans son second fils en l'Abbaye de Forêt-Moustier, qui est à dix lieux de-là, entre Abbeville & Montreuil,

La playe que François Duc d'Aumale y reçut en une sortie que firent les ennemis, est une chose fort mémorable ; il revint du combat ayant dans la tête, le fer d'une lance avec un tronçon du bois, qui lui entroit par l'angle d'entre l'œil droit & le nez, & lui sortoit par derrière, entre la nuque du col & l'oreille. Il fallut que le Chirurgien, c'étoit Ambroise Paré, le lui

arrachât avec des tenailles ; & néanmoins il en guérit heureusement.

Cependant les maladies contagieuses attaquèrent les troupes du Roi , & le Duc d'Orleans Prince de grande espérance , mourut le huitième de Septembre à Forêt-Mouftier , soit de ce venin , soit d'un poison , qu'on soupçonna lui avoir été donné par les créatures de son frere. Car ils ne pouvoient souffrir que le Roi le chérît si fort qu'il faisoit , ni qu'il se fâchât de ce que le Dauphin malgré ses défenses , entretenoit toujours commerce avec le Connétable de Montmorency , dont ils souhaitoient le retour ; parce que leur Maître le desiroit ardemment.

La mort de ce jeune Prince rompit tous les liens de concorde , s'il en restoit quelqu'un , entre le Roi & l'Empereur. Quand les Envoyés de France en porterent la nouvelle au dernier , & qu'ils lui demanderent comment est-ce qu'il entendoit disposer du Milanez , il répondit nettement ; que celui à qui il l'avoit promis n'étant plus , il se croyoit quitte de sa parole.

Il déclaroit son intention avec d'autant plus de hardiesse , qu'il voyoit ses affaires contre les Protestans en très-bon état. Quelques-uns d'entr'eux , comme Maurice l'un des Ducs de Saxe , avoient pris son parti , Federic Electeur Palatin s'étoit soumis ; & Jean Federic Duc de Saxe , & Philippe Landgrave de Hesse qui lui avoient déclaré la guerre , ne s'accordoient pas bien ensemble. Ainsi leur grande armée , qui au commencement étoit de 70000. hommes de pied & de quinze mille chevaux , s'étoit presque toute dissipée ; & la sienne se renforçoit tous les jours par les secours que le Pape & les Princes d'Italie lui envoyoit , & par les forces qu'il tiroit des Pays-Bas , de ses terres héréditaires , & des Princes Catholiques.

La paix étoit également souhaitée par

le Roi François & par le Roi d'Angleterre. La santé du premier n'étoit pas trop bonne , son armée dépérissoit par les maladies , & il appréhendoit que les grandes forces que Charles V. assembloit pour dompter les Princes Protestans d'Allemagne , ne lui tombassent sur les bras. Quant à Henri , il n'avoit ni hommes ni argent , & il craignoit que la guerre étrangere ne favorisât un soulèvement dans son Royaume. Pour ces considérations ils nommerent des Députés sur la fin d'Avril , qui s'assemblant en un lieu entre ,, Ardres & Guisnes , ,, après six semaines de contestations , ,, conclurent la paix le huitième jour ,, de Juin : par ce traité l'Anglois promit de rendre Boulogne dans huit ,, ans ,, ; & le Roi s'obligea envers lui de huit cens mille écus d'or , payables cent mille par chaque année.

Le reste de celle-ci , le Roi François l'employa à visiter & à garnir ses frontieres , de peur que l'Empereur n'attentât quelque chose contre lui , comme il eût fait sans doute , si les Protestans se fussent rangés à sa volonté aussi-tôt qu'il l'avoit espéré. On conseilloit à François de les secourir pour éloigner la guerre de son pays , & pour l'entretenir dans les terres de son ennemi. On lui remontoit qu'il le pouvoit avec honneur , car c'étoient ses alliés : qu'il le pouvoit en conscience , puisque l'Empereur par ses manifestes , déclaroit qu'il n'en vouloit point à leur croyance , mais à leur rebellion : néanmoins les conseils scrupuleux du Cardinal de Tournon l'en détournèrent , & l'obligerent même , pour leur faire voir qu'ils ne devoient rien espérer de lui , à faire éclater hautement son courroux contre les Sectateurs de leur Religion. Il ralluma les feux par tout son Royaume pour exterminer ces misérables ; & il en fut brûlé un grand nombre. Plusieurs se racheterent des flammes en chantant la palinodie , & les plus habiles s'en sauverent

sauverent par une prompte fuite.

1547. Le vingt-huitième de Février de l'an 1547. vit mourir le Roi Henri d'Angleterre, âgé de 57. ans. Son incontinence avoit horriblement embrouillé la trame de sa vie, par la multiplicité de ses mariages, & par le terrible changement qu'il fit dans l'Eglise Anglicane. Il avoit eu six femmes, Catherine d'Arragon, Anne de Boulen, Jeanne Seymour, Anne de Cleves, Catherine Harward & Catherine Parre. Il répudia la première & la quatrième, vit mourir en couche la troisième, & fit décapiter la seconde & la cinquième pour crime d'adultere. La sixième lui survêcut, & épousa Thomas Seymer Amiral d'Angleterre. De la première il laissa une fille nommée Marie; de la seconde une autre qui se nomma Elisabeth, & de Jeanne un fils appelé Edouard, âgé pour lors de neuf ans, qui vint à la Couronne immédiatement après lui.

Le bruit des armes de l'Empereur donnoit l'épouvante à toute la Chrétienté: le Pape même trembloit de peur qu'ayant subjugué l'Allemagne, il ne passât en Italie. Quand François eut donc bien considéré les conséquences de la ruine des Protestans, il changea d'avis & fit ligue avec eux. Il s'obligea de recevoir le fils aîné du Duc de Saxe en France, & de lui permettre en particulier l'exercice de sa Religion; & il promit d'envoyer cent mille écus à son pere, & autant au Landgrave de Hesse, en attendant qu'il pût les assister de troupes.

Sur ces entrefaites, comme son inquiétude le promenoit de lieu en autre, le chagrin de la mort du Roi Henri redoubla celui de son mal invétéré, & changeant une fièvre lente qu'il avoit, en continue, l'arrêta au Château de Rambouillet, où il termina sa vie le dernier jour de Mars, selon d'autres le 29. par une fin digne d'un Prince très-généreux, & d'un Roi Très-Christien.

Tome III.

1547. Il recommanda très-instamment à son fils de diminuer les tailles qu'il avoit trop haussées, de ne point rappeler Montmorency, de conserver le Cardinal de Tournon, & le Maréchal d'Annebaut dans le Ministère; lui remontra fort sagement, que les fils devoient imiter les vertus de leurs peres, & non pas leurs vices: que les François étant le meilleur peuple qui fût au monde, méritoient d'autant plus d'être bien traités, qu'ils ne refusoient rien à leur Roi dans ses besoins: il y ajouta plusieurs autres belles choses, avec non moins de zèle que d'éloquence; mais s'il vouloit que ses dernières volontés fussent accomplies, il en falloit faire exécuteurs ceux qui devoient être les Ministres de son fils; ce Prince les enlevelit dans l'oubli avant que son pere le fut dans le cercueil.

La magnificence & la somptuosité le suivirent jusqu'au tombeau: ses funérailles se firent avec une pompe extraordinaire, & furent accompagnées de celles du Dauphin François, & de Charles Duc d'Orleans, décédés long-tems avant lui; il y assista onze Cardinaux, ce qu'on n'avoit jamais vû. Il fut proclamé par cri public dans la Salle du Palais: *Prince clément en paix, victorieux en guerre, Pere & Restaurateur des bonnes Lettres & des Arts libéraux.*

Il n'eut jamais son pareil en libéralité, en générosité & en clémence: il en eut très-peu en valeur, en éloquence, & en belles connoissances. Nous avons dit, comme il aima les Lettres, & qu'il avança ceux qu'il sçavoit y exceller. Entr'autres Jean du Bellay, qui fut Doyen du sacré Collège des Cardinaux, & par lui employé en plusieurs grandes négociations, Georges de Selve qu'il mit à la tête de son Parlement, Pierre Châtelain, Pierre Danez & Guillaume Pellicier qu'il fit tous Evêques, & le premier encore grand Aumônier; François Olivier qui fut Chancelier de Fran-

Y

1547.

ce, Guillaume Budée le plus sçavant homme de son tems dans la Langue Grecque, & dans la connoissance de l'antiquité, & Lazare Baif; honora ces deux derniers de la Charge de Maître des Requêtes. C'eût été un grand Prince de tous points, s'il eût eu autant d'application & de soin pour ses affaires, qu'il avoit d'ambition de s'aggrandir, & s'il ne se fût pas quelquefois laissé posséder au mauvais conseil de ses Ministres, & à la passion des femmes. Ceux-là pour se rendre tout-puissans eux-mêmes, poussèrent son autorité par-dessus les anciennes Loix du Royaume, jusqu'à une domination déréglée, les femmes qu'il aima, étant vaines & prodigues, changerent en faste & en vanité l'amour qu'il avoit pour la belle gloire, & lui firent souvent consumer en folles dépenses l'argent qu'il avoit destiné pour de grandes entreprises.

Les dix dernieres années de sa vie, le chagrin de son mal le rendit si bon ménager, qu'encore qu'il eut employé de grandes sommes à acheter de très-riches meubles, grande quantité de pierreries, de beaux tableaux, & de Livres les plus curieux; quoiqu'il eût donné des pensions à la plûpart des Cardinaux, à tout ce qu'il pouvoit connoître de braves Capitaines, & d'hommes vraiment sçavans: qu'il eût achevé ou commencé sept ou huit superbes bâtimens, le Louvre, saint Germain en Laye, Fontainebleau, le Château de Madrid au village de Menus, maintenant dit Boulogne, Villiers-Côterêts, Folembray en Picardie, Chambord près de Blois, & quelques autres, & qu'il eût soutenu la guerre contre toutes les Puissances de l'Europe près de trente ans; néanmoins à sa mort il laissa tout son Domaine dégagé, quatre cens mille écus d'or dans ses coffres, & un quartier de ses revenus prêt à y entrer. Au contraire son fils en trei-

ze ans qu'il régna, quoiqu'il eût vendu un grand nombre de Charges de nouvelle création, qu'il eût haussé les impôts d'un tiers, & qu'il n'eût rien donné qu'à ses favoris, se trouva endetté de quinze ou seize millions, très-grande somme pour ce tems-là.

J'avois oublié de marquer qu'il avoit pris pour devise une Salemandre dans un feu, avec ces mots: *NUTRISCO ET EXTINGUO, je m'y nourris & je l'éteins*; & qu'il érigea en Duchés & Pairies, la Comté de Vendôme pour Charles de Bourbon en 1514. celle de Guise en faveur de Claude de Lorraine en 1527. celle de Montpensier pour Louis de Bourbon en mil cinq cens trente-huit, en 1543. la Vicomté de Beaumont au Maine, en simple Duché réunie à la Couronne par Henri IV. à son avènement. En 1538. pour l'amour de François de Cleves, il donna aussi le titre de Duché à celle de Nevers, laquelle avoit déjà été érigée en Pairie par le Roi Charles VII. l'an 1459. Il ne s'étoit point fait jusqu'alors d'érection de ces grandes dignités, que pour suppléer le nombre des six anciennes: voilà pourquoi le Parlement qui croyoit être de son devoir de conserver les anciens Ordres & la Majesté de la France, que ces nouvelles Pairies bleissoient extrêmement, fit de graves remontrances au Roi pour empêcher celle de Guise: mais le Roi désirant gratifier de cet honneur un Prince, qu'une vertu extraordinaire élevoit presque à l'égal de ceux de son Sang, contraignit cette grande Compagnie par huit jussions, d'obéir à ses volontés.

Il épousa deux femmes, Claude fille de Louis XII. & d'Anne de Bretagne l'an 1514. & Eleonore d'Autriche sœur de Charles V. l'an 1530. De la première il eut trois fils & trois filles. Il ne restoit de tous ces enfans que Henri & Marguerite. Henri régna, Marguerite, Princesse fort semblable à son pere en

1547.

1547. générosité & en affection pour les Lettres, aufli fut-elle nommée la Pallas de la France, époufa Emanuel Philibert Duc de Savoye l'an 1559.

La Reine Claude mourut à Blois l'an 1524. âgée feulement de 25. ans Elle portoit pour devise, une Lune rayonnante avec ces mots, *Candida, Candi-*

1547. *dis.* Quant à la Reine Eleonore, elle ne procréa aucuns enfans. (a) Après fa mort elle se retira aux Pays-Bas auprès de l'Empereur Charles V. son frere, qui l'an 1555. l'emmena en Espagne. Elle décéda à Badajox l'an 1558. âgée de quelque foixante ans.

CLAUDE

I. FEMME

DE FRANÇOIS I.

Dans les adverfités dont la fortune tente
Le cœur le moins craintif, & l'esprit le plus fort ;
Claude, fans s'étonner, eut l'ame fi constante,
Qu'elle fçut réfifter aux injures du fort.

Sen extrac-
tion.

N'ETANT resté que deux filles au Roi Louis XII. dont Claude étoit l'aînée, Anne de Bretagne fa femme fouhaitoit la marier à Charles d'Autriche ; fi bien qu'elle lui fut promise. Mais Louis ayant confidéré plus mûrement que ce mariage faisoit naître une guerre immortelle dans la France en

portant la Bretagne à un Prince étranger, il se réfolut par l'avis de son Parlement & des grands Seigneurs de son Royaume, de la marier à François de Valois son préfontptif héritier : lequel la fiança l'an 1506. au Château du Plessis-lès-Tours. Néanmoins, parce que la mere n'approuvoit point ce parti, &

Est fiancée à
François.

(a) Aux Etats de 1614. un Député fut emprisonné pour avoir dit, que François I. en bâtiffant le Château de Madrid, avoit fait bâtir le modèle de fa prifon aux portes de Paris. *Procès Verbal de Rapine*, p. 407. 408. 409.

Le Château de Chambort fut bâti par un Entrepreneur nommé Phelypeaux, qui y fit fi bien fou compte qu'il eut de quoi acheter la Terre d'Herbault dans le Blefois, & des charges à fes enfans, dont viennent les Secrétaires d'Etat de la Vrilliere-Châteauneuf, & de Pontchartrain.

François I. ne voulut point se faifir de la perfonne de Charles-Quint. Il faut, dit-il, à ceux qui le lui confeilloient, que les Rois, qui ne font point retenus par la crainte des Loix, le foient par leurs promesses, lesquel-

les ils font obligés d'exécuter inviolablement.

Le Cavalier Espagnol qui a commenté Comines, dit que l'Empereur en eut toute l'obligation à la Duchesse d'Estampes. *Pasando Don Carlos por Francia, la Duquesa de Eftampas, prendada con un rico diamante fuyo le descubrió el secreto de que los Franceses querian detenerle, para que luego se escapase.* Cap. 70. R.

Jean de Fontenay, autrement dit, Breteville, s'étant retiré à Calais pour un meurtre commis en 1545. en la perfonne de M. Denis Regnaud, Avocat du Roi à Caen, donna quelques avertissemens à François I. touchant la maniere de prendre Calais. Ce qui réuffit fous Henri II. qui en récompense lui donna une abolition, & 3000. écus pour payer l'intérêt civil aux enfans de l'Avocat Regnaud. *Bourgueville Antiquités de Caen.*

Le mariage
ne s'accom-
plit qu'après
la mort de la
Reine Anne.

s'opiniâtroit pour Charles d'Autriche, le mariage ne s'accomplit point tandis qu'elle vécut. Peu après sa mort, les fiancés se marièrent à saint Germain, le dix-huit de Mai 1514. & deux ans après celle de Louis XII. Claude fut couronnée à saint Denis. Cette Princesse apporta une dot fort riche à son époux, le Duché de Bretagne, les Comtés d'Ast, de Blois, de Coucy, de Montfort, d'Etampes; sans compter ses droits sur le Duché de Milan. Mais tous ces grands avantages, n'étoient rien en comparaison des excellentes qualités qu'elle possédoit: non pas de ces vains attraits de beauté, que le tems & les maladies effacent: car elle n'en avoit point qui éclataient par dessus le commun; & même elle étoit boiteuse: mais de ces richesses dont une ame Chrétienne doit être ornée. Il reluisoit en elle une modeste chasteté, une douceur candide, une piété sans hypocrisie, une grande charité envers les pauvres & les affligés: bref tant de vertus & en un si haut degré, que les auteurs de son tems n'ont point douté d'en parler comme d'une Sainte, & d'assurer qu'elle n'avoit jamais offensé Dieu mortellement. Aussi son époux porta tant de respect à ses vertus, qu'il n'osa point ouvertement prendre de maîtresse durant qu'elle vécut, & déféra beaucoup à ses conseils, heureux s'il les eût suivis dans l'affaire de Char-

les de Bourbon, non pas ceux de sa mere, dont les fâcheuses humeurs exercèrent d'ailleurs la patience de cette bonne Reine en plusieurs rencontres.

Le Ciel lui donna sept enfans, trois fils & quatre filles, qui nâquirent selon ce rang. Louise en 1515. Charlotte l'année suivante: ces deux moururent en enfance, François en 1517. La mere voulut qu'il portât ce nom, parce qu'elle crut l'avoir obtenu de Dieu par les suffrages de saint François de Paule: il fut empoisonné à Valence, comme je l'ai dit. Henri en 1518. qui succéda à la Couronne. Madeleine deux ans après: elle fut mariée à Jacques V. Roi d'Ecosse, & mourut à six mois de là. Charles l'année suivante: il fut Duc d'Orleans, & mourut à l'âge de vingt-trois ans, sans avoir été marié. Marguerite en l'an 1522. Elle épousa Emanuel Philbert Duc de Savoye, par le traité du Câteau en Cambresis, étant âgée de trente-six ans.

Or après avoir donné tous ces enfans à la France, la bonne Reine la quitta pour s'en aller au Ciel. Elle mourut au Château de Blois le vingtième de Juillet de l'an 1524. n'ayant que vingt-cinq ans accomplis. Son corps gît à saint Denis dans un superbe Mausolée auprès du Roi son mari: auquel elle légua en mourant l'usufruit & l'administration de son Duché de Bretagne.

Ses enfans

Sa mort & sa sépulture.



E L E O N O R E

II. F E M M E

D E F R A N Ç O I S I.

Nous laissons aux Graveurs à tâcher d'imiter
Eleonore par son visage,
Pourvu que nos écrits puissent représenter
Les merveilles de son courage.

Son extraction & ses alliances.

ELEONORE fille de Philippe le Beau Duc d'Autriche, & de Jeanne de Castille héritière du Royaume des Espagnes, nâquit à Louvain en Brabant, le 24. de Novembre 1498. deux ans avant Charles V. son frere. Il la maria à Emanuel Roi de Portugal, l'an 1518. Ce Roi avoit déjà eu deux femmes : sçavoir Isabelle d'Arragon, dont il ne lui étoit point resté d'enfans : puis Marie de Castille, sœur de Jeanne l'insensée, mere de Charles V. dont il avoit eu cinq enfans : entr'autres, Jean qui régna après lui ; Isabelle que Charles V. épousa, & par le droit de laquelle Philippe II. leur fils se saisit du Royaume de Portugal ; & Beatrix qui fut femme de Charles de Savoye, dépouillé par le Roi François. Je n'ai pas dit ces choses sans nécessité, bien que peut-être hors de propos. Or il en eut aussi deux d'Eleonore sa troisième femme, un fils nommé Charles, qui ne vécut pas long tems, & une fille nommée Marie, qui vécut en célibat. Par le Traité de Madrid fait l'an 1526. cette Reine veuve fut fiancée au Roi François I. aussi veuf de sa premiere, & alors prisonnier en

Est mariée à François I.

Espagne, quoique l'Empereur son frere, l'eût promise à Charles de Bourbon. La guerre qui se continua entre les deux Monarques, nonobstant cet accord forcé, différa ce mariage jusqu'à l'an 1530. que la paix s'étant faite par le traité de Cambray, Eleonore fut amenée en France avec les deux fils du Roi qui étoient en ôtage en Espagne. Il alla au devant d'elle avec toute sa Cour jusqu'au Mont de Marsan, l'épousa dans l'Abbaye de Veres ; & puis la fit couronner & recevoir à Paris avec grande pompe. Mais en effet ces cérémonies extérieures se faisoient plutôt pour la dignité de la France, que pour affection qu'il lui portât. Il avoit déjà engagé son cœur à la belle Anne de Pisseleu ; & puis comment eût-il pû chérir la sœur bien-aimée de son plus mortel ennemi ; toutefois s'il n'eut de l'amour pour Eleonore, au moins il eut du respect pour elle, & la traita tous jours avec beaucoup de civilités & de courtoisies.

Qui a du respect, mais point d'amour pour elle.

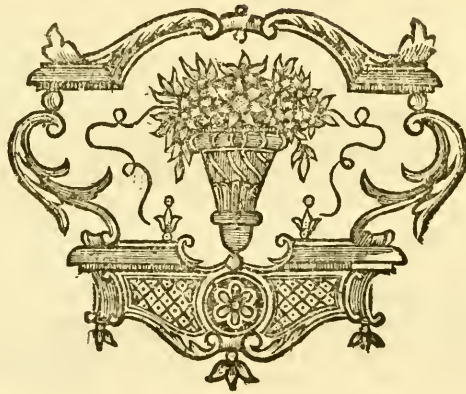
Elle qui connoissoit bien qu'elle ne posséderoit jamais sa confiance & ses bonnes graces, qu'en éteignant tout-

fait les inimitiés d'entre lui & son frere, tenta diverses fois une si louable entreprise, & ne se rebuta point pour n'y avoir pas réussi. Tellement que dès la premiere année qu'elle arriva en France, elle fit quelques tentatives qui ne réussirent pas. Ainsi elle employa ses soins, pour faire que l'Empereur se trouvât à Marseille avec le Pape & le Roi : mais il ne l'en voulut pas croire. Aussi par ses sollicitations en partie la trêve fut conclue à Nice : par sa suggestion, à ce que crurent quelques-uns, le Moine Gufman mit en avant les pro-

positions de la paix, qui fut faite à Crespy : bref l'Empereur disoit qu'à sa considération il donneroit sa fille au Duc d'Orleans, & pour l'entretenir dans cette bonne volonté, elle l'alla voir à Bruxelles, accompagnée d'une Royale fuite de Dames & de Seigneurs. N'ayant point eu d'enfans du Roi, elle se retira lorsqu'il fut mort, aux Pays-Bas près de l'Empereur son frere : puis elle le suivit en Espagne l'an 1556. & mourut à Badajox deux ans après. On y voit son tombeau.

Elle s'entre-
mit souvent
de la paix.

Sa retraite
& sa mort.



H E N R I I I.

R O I L V I I I.

AGÉ DE VINGT-NEUF ANS.

Pour priver ce bon Roi de la clarté du jour ;
 La mort au lieu de trait se servir d'une lance ;
 Et changeant tout à coup la face de la Cour ,
 Fit succéder le deuil à la réjouissance.

P A P E S.

PAUL III. encore 2. ans , & plus de 7. mois sous ce règne.

JULIUS III. élu le 8. Février 1550. S. 5. ans , un mois & demi.

MARCEL II. élu le 9. Avril 1555. S. 22. jours.

PAUL IV. élu le 25. Mai 1555. S. 4. ans 2. mois & demi.

1547.

HENRI vint à la Couronne à pareil jour qu'il étoit venu au monde. Les habits & les autres apprêts pour la cérémonie de son Sacre, n'ayant pû être faits avant la mi-Juillet, il ne reçut l'Onction sacrée que le vingt-cinquième de ce mois-là, par les mains de Charles de Lorraine qui étoit Archevêque de Reims. Claude Duc de Guise, (a) & François de Cleves Duc de Nevers, y précéderent Louis de Bourbon duc de Montpensier, quoiqu'il fût Prin-

ce du Sang, parce que leurs Pairies avoient été érigées quelques années avant la sienne. Le premier y représenta le Duc de Guyenne, le second le Comte de Toulouse; mais Montpensier seulement le Comte de Champagne.

Ce Roi eût été sans défauts; comme il étoit sans inquiétude, s'il eût eu l'âme aussi bien faite que le corps. Sa taille étoit riche, son visage doux & ferein, son aspect benin & agréable: il avoit

1547.

(a) Le Duc de Guise profita en cette rencontre de la disgrâce de la Maison de Bourbon, regardée de mauvais œil en France depuis la trahison du Connétable Charles. Car si ce Prince eût été présent à ce Sacre, il auroit sçu soutenir le rang de Souverain de Montpensier contre Guise & Nevers.

Le Comté de Montpensier avoit été érigé en Duché & Pairie le 6. Mars 1538.

Sur la dispute arrivée à l'occasion des rangs, Henri II. par Lettres Patentes données le 24. Juillet 1547. dé-

clara que la préséance des Ducs de Guise & de Nevers, représentans le Duc de Guyenne & le Comte de Flandres, ne lui pouvoit préjudicier à l'avenir, ni en cet acte, ni en tous autres, conformément à l'Arrêt de la Cour donné entre le même Duc de Montpensier & sa mere; & Marie d'Albret Duchesse de Nevers, & François de Cleves son fils l'an 1541. sur la distribution des Roses. Cette contestation a fait cesser l'usage de venir présenter les Roses à M.M. du Parlement.

1547.

de l'adresse à toutes sortes de nobles exercices, de l'agilité & de la force corporelle, autant que cavalier de son Royaume; mais toutes ces qualités n'étoient pas accompagnées de la fermeté d'esprit, de l'application, de la prudence & du discernement qui sont nécessaires pour bien commander. Il étoit naturellement bon, & avoit inclination à la justice: mais il ne se posséda jamais lui-même; & pour ne vouloir rien faire que par la suggestion & au gré de ses Ministres, il fut cause de tout le mal que firent ceux qui le gouvernoient.

Empereurs
SICORC
CHARLES V.
& SOLIMAN.

Le Connétable de Montmorency, qu'il rappella aussi-tôt à la Cour, de son Château d'Ecouen où il s'étoit retiré, François Comte d'Aumale, qui fut Duc de Guise, après la mort de son pere, & Jacques d'Albon-Saint-André, qu'il fit Maréchal de France, eurent la meilleure part dans ses bonnes grâces. Il confidéroit le premier comme son principal Ministre; les deux autres comme ses favoris: mais tous ensemble, & la Reine même, ployoient sous l'empire de sa maîtresse. C'étoit Diane de Poitiers veuve de Louis de Brézé, laquelle il avoit fait Duchesse de Valentinois. Elle se mêloit de tout, elle pouvoit tout, c'étoit pour ainsi dire, l'ame de ses Conseils. Et afin qu'on sçût que c'étoit elle qui régnoit, il vouloit qu'on vît dans les Tournois, sur ses ameublemens, dans ses devises, & même sur les frontispices de ses bâtimens Royaux, un Croissant, des arcs & des flèches, qui étoient le symbole de cette impudique Diane.

On pouvoit appeler un enchantement sans charmes, l'amour d'un jeune Roi pour une femme de quarante ans, qui avoit eu plusieurs enfans de son mari. Il paroïssoit plus de vieillesse que

1547.

de pudeur sur son front, & l'âge qui avoit éteint les brillans de la jeunesse dans ses yeux, allumoit plus fort les flammes de la lubricité dans son cœur. Elle étoit injuste, violente & altière envers ceux qui lui déplaisoient: mais d'ailleurs bienfaisante & libérale; elle avoit l'esprit fort agréable, & les mains encore plus, parce qu'elle donnoit beaucoup, & de bonne grace. Le Roi l'aimoit à cause qu'elle étoit fort sensible à l'amour; & ce tempéramment la portoit quelquefois à chercher ailleurs le comble du plaisir, comme elle trouvoit en lui le comble des biens & des honneurs.

Sous un nouveau gouvernement nouvelle face de la Cour. On laissa François Olivier dans la Charge de Chancelier, dont il étoit très-digne: mais on ôta l'administration au Cardinal de Tournon & au Maréchal d'Annebaut. Bayard l'un des Secretaires d'Etat, fut emprisonné, & Villeroy son compagnon, privé de sa Charge; Jacques du Tiers, & Claude Clauffe-Marquemont furent mis en leur place, comme en celle de Jean du Val Trésorier de l'Epargne, Blond de Rochecour: auquel les gages furent augmentés jusqu'à trente mille livres, présage certain de la future dissipation des finances. On ôta aussi la Charge de Grand-Maître de l'Artillerie à Claude de Tais, pour la donner à Charles de Cossé-Brissac, le Seigneur de la Cour le plus aimable, & aussi le plus aimé de la maîtresse du Roi.

Longueval (a) accusé d'avoir intelligence avec l'Empereur, se racheta en vendant sa belle maison de Marchez en Laonnois à Charles de Lorraine, qui fut fait Cardinal bientôt après. Il y avoit alors douze Cardinaux en France: les nouveaux Ministres, pour être

(a) Autrement, dit le Comte de Bossu. Il donna la maison dont parle Mezerai à Charles de Lorraine, alors Archevêque de Reims, par une vente supposée.

1547.

plus au large, en envoyèrent sept à Rome, sous prétexte d'y fortifier la brigade François pour l'élection d'un Pape, quand Paul III. qui avoit près de 80. ans, viendroit à mourir. Annebaut, pour satisfaire à un Edit qu'ils avoient fait exprès, qu'une même personne ne pût tenir deux grandes Charges, fut contraint de quitter celle de Maréchal, dont Saint-André fut revêtu. (a)

Le Roi François avoit augmenté le nombre de ces Maréchaux jusqu'à quatre : mais voyant que la multitude avilissoit cette grande Dignité, il avoit résolu de les réduire à deux ; si bien que pour lors il n'y en avoit que trois. Ils y en ajoutèrent un quatrième, qui fut Robert de la Mark-Sedan, gendre de Diane. On fit le procès à Oudard du Biez aussi Maréchal de France, & à Vervin son gendre. Ils ne furent condamnés que l'an 1549. Vervin eut la tête tranchée ; (b) son beau-pere, honorable vieillard, & par les mains duquel Henri étant Dauphin, avoit voulu être fait Chevalier, fut honteusement dégradé de sa Charge, & de l'Ordre de saint Michel. Il mourut de regret au fauxbourg saint Victor, où il avoit eu permission de se retirer.

La Comté d'Aumale fut érigée en Duché en faveur de François fils aîné de Claude Duc de Guise.

Anne de Pisseleu, Duchesse d'Etampes, n'avoit plus aucun appui à la Cour ; le nouveau Connétable étoit son ennemi, à cause qu'elle avoit porté les intérêts de Charles Duc d'Orleans, troisième fils du Roi François ; contre le Dauphin Henri ; & qu'outre cela elle avoit obtenu la grace de Brion que

Montmorency haïssoit. D'ailleurs elle se voyoit regardée de tout le monde pour ce qu'elle étoit, d'autant plus que le vice paroît dans toute sa turpitude quand il n'est plus couvert de la faveur : ainsi étant méprisée d'un chacun, & de son mari même, elle choisit l'une de ses maisons pour retraite, où elle vécut encore quelques années dans l'exercice de la nouvelle Religion, à laquelle son exemple & ses libéralités attiroient beaucoup de gens.

Toutes les Finances du Roi n'étant pas capables de remplir l'avidité des nouveaux Ministres, ils se mirent à rechercher des avis de choses qu'ils lui pussent demander : mais comme les esprits des François, ni les Parlemens, n'étoient point encore faits à souffrir les partis & les monopoles, ils employoient des dénonciateurs qui mettoient les riches criminels en Justice, afin d'avoir leurs dépouilles par confiscation ou par composition.

A l'égard du dehors, le Pape recherchoit le Roi d'une Ligue défensive ; & pour cette fin il avoit envoyé le Cardinal Saint-Georges, Légat en France, pour le remercier d'avoir promis sa fille naturelle Diane, âgée seulement de neuf ans, à Horace son petit-fils, & pour négocier une plus étroite liaison avec lui. Le Roi ne lui répondit rien de positif sur le dernier point, parce que ses affaires n'étoient pas encore bien disposées, & qu'on se défioit de la foiblesse de l'âge de ce Pape, & de la foi de ses bâtarde. En effet au même tems, il négocioit auprès de l'Empereur, pour obtenir la Duché de Milan, pour Jean Louis Farneze qui en étoit un.

1547.

(a) Le Roi à son avènement à la Couronne, fit un Edit portant que l'on ne pouvoit tenir qu'un Office en la Maison de France ; & suivant cet Edit l'Amiral d'Annebault qui étoit Maréchal & Amiral, opta l'état d'Amiral. M. de Saint-André fut pourvu de celui de Maréchal. Bourgueville dans ses antiquités de Caën,

(b) Aux Halles de Paris. Mais sous le règne de Henri III. il fut déclaré innocent, parce qu'il avoit été jugé par Commissaires ; & lui fut fait un enterrement solennel par ses Héritiers qui rentroient dans ses biens. Vie de Louis de Bourbon, premier Duc de Montpensier, par le Président Costureau de la Jaille.

1547.

Le Roi & l'Empereur travailloient séparément auprès du Turc ; l'un pour en avoir la paix , l'autre pour l'inciter à descendre dans la Hongrie , ainsi qu'il l'avoit promis au Roi François. Or , comme du côté de France l'on négligea quelque tems de donner des nouvelles à Constantinople , & même d'y faire sçavoir la mort de ce Roi , l'Empereur ne trouvant point d'empêchement auprès de Solyman , obtint de lui une trêve de cinq ans , en lui payant trente mille écus de tribut par an , & lui faisant croire qu'il étoit en très-bonne intelligence avec les François , & qu'ils ne vouloient plus avoir de liaison avec la Porte. Néanmoins Solyman desirant toujours conserver amitié avec la France , voulut sans en être requis , que le Roi fut compris dans la trêve de Hongrie , comme s'il eût été partie contractante. Il est à remarquer que dans les Lettres de cette trêve , Solyman n'appelle Charles V. que *Roi d'Espagne* ; & le Roi de France , *le Serenissime Empereur des François , son très-cher ami & allié.*

Le dixième de Juillet , le Roi étant de retour de Picadie dont il étoit allé visiter les frontieres , vit à saint Germain en Laye le fameux duel d'entre Guy Chabot-Jarnac & François Vivonne-la-Chasteigneraye. (a) Ils avoient pris querelle pour de certaines intrigues de femmes. Jarnac avoit donné un démenti à Chasteigneraye , sur ce qu'il lui faisoit un vilain reproche touchant la seconde femme de son pere. Celui-ci le défia au combat ; le Roi le permit , fit dresser des lices , & en voulut être spectateur avec toute sa Cour. Il pensoit que la Chasteigneraye qu'il cherissoit , remporteroit l'avantage ; & néanmoins il arriva que Jarnac , quoique fort affoibli d'une fièvre qui le tourmentoit , le renversa par terre d'un revers qu'il lui donna sur

le jarret. On sépara les combattans ; mais le vaincu ne pouvant souffrir d'avoir reçu cette honte à la vûe du Roi , ne voulut jamais permettre que les Chirurgiens bandassent sa playe , & mourut de rage peu de jours après. Le Roi en fut si touché , qu'il jura solennellement de ne permettre jamais de semblables combats. Au mois d'Août les Grands Jours commencerent à se tenir dans la ville de Tours.

Les troubles continuoient en Ecoffe : les Anglois s'opiniâtroient à avoir la petite Reine Marie pour leur Roi Edouard , âgé seulement de treize ans , & avoient gagné une furieuse bataille contre les Ecoffois , & pris ensuite plusieurs places. Le Roi envoya donc une armée en Ecoffe commandée par Dessé Espanvilliers , qui fut accompagné de Pierre Strozzy & de Dandelot frere de Châtillon. Ils affermirent l'autorité de la Reine douairiere , arrêterent les progrès des Anglois , & l'année suivante amenèrent la jeune Reine en France. Elle n'étoit âgée que de six à sept ans.

Deux mois avant le sacre du Roi la nouvelle vint en France , que le vingt-quatrième d'Avril les Princes Protestans de la Ligue de Smalcalde , avoient été vaincus par l'Empereur en la bataille de Mulberg. * Que Jean Federic Duc de Saxe leur principal Chef , & homme de grande vertu , avoit été pris dans la déroute : que l'Empereur l'avoit fait condamner à perdre la tête , & que lui ayant à grand' peine donné la vie , il le détenoit en prison , & lui avoit ôté sa Duché pour en investir Maurice son cousin , qui étoit de la même Maison de Saxe , & de la même Religion ; que toutes les grandes Villes libres , hormis Magdebourg , avoient ployé : que le Landgrave de Hesse avoit été contraint de se soumettre à ses comman-

1547.

* Le 24 d'Avril.

(a) Le Duc de Guise y servit de Parain à Chastaigneraie , & M. de Boisy , Grand Ecuyer de France , à Jarnac.

1547.

demens, & que l'étant venu trouver sous la foi d'un écrit, & de la parole donnée à Maurice son gendre, il l'avoit fait arrêter prisonnier. On disoit que les Ministres de l'Empereur pour colorer cette perfidie, avoient mis par surprise un W pour une N dans un certain mot de cet écrit, de sorte qu'il signifioit sans perpétuelle prison, au lieu de sans aucune prison.

Ces grands succès donnerent de la jalousie au Roi & de la frayeur au Pape. Ce dernier étoit d'ailleurs fort irrité contre l'Empereur de ce qui étoit arrivé à Plaisance. Nous allons dire ce que c'étoit. Il avoit premierement donné à Pierre-Louis Farnese son fils bâtard, la Duché de Camerin, qu'il avoit ôtée à Guidobalde Duc d'Urbain, fils de François-Marie de la Rovere. Cet établissement ne lui semblant pas assez beau, il le lui échangea peu après avec les villes de Parme & de Plaisance, qu'il orna du titre de Duché. Or ce Pierre-Louis usant de la Principauté, comme si elle eût été un souverain droit de violer toutes sortes de droits, il arriva que trois des principaux Citoyens de Plaisance & de la faction Gibeline, qu'il avoit taxés de de grosses sommes, conspirerent contre lui. Ils entrerent dans la vieille Citadelle, sous couleur de le supplier de les en décharger, & lorsqu'ils eurent appris par un signal d'un coup de pistolet, que leurs gens s'étoient saisis de la porte, ils le tuerent lui & son Maître d'hôtel sur les onze heures du matin après son dîner. Le coup fait ils appellèrent douze de leurs amis dans la Citadelle, pendirent le Duc par un pied aux créneaux de la muraille, où ils le laisserent jusqu'au soir; puis la nuit le traînerent en la place publique, où il fut deux heures exposé aux outrages de la populace.

Les Gibelins cependant prirent les armes, chassèrent la garnison, & en donnerent avis à Ferdinand de Gonzague, que l'Empereur avoit fait Gouverneur de Milan en la place de du Guast, qui mou-

1547.

rut disgracié. Gonzague s'étant présenté à la porte avec cent cuirassiers fut reçu dans la ville, en prit le serment de fidélité au nom de l'Empereur, & y fit entrer mille ou douze cens hommes. Peu après il essaya encore de surprendre Parme. Or comme l'Empereur n'étoit pas content que le Pape eût donné ces deux Villes à son fils parce qu'elles étoient, disoit-il, de la Duché de Milan, & que d'ailleurs il sçavoit que Pierre-Louis tenoit secretement le parti François, & qu'il avoit trempé dans la conjuration de Louis de Fiesque, qui étoit péri en pensant surprendre Gènes: on crût avec grande apparence que Gonzague avoit tramé ou du moins favorisé cette tragique conspiration.

La Seigneurie de Venise en prit l'alarme si chaude, qu'elle créa un Provediteur de terre pour prendre garde à ses frontieres, ce qu'elle n'avoit accoutumé de faire que dans des périls extrêmes. Le Pape en fut percé jusqu'au fond du cœur, de sorte qu'il se portoit à embrasser toutes sortes de moyens pour venger son sang qu'on avoit si cruellement répandu.

Pierre-Louis avoit laissé trois fils, Alexandre qui étoit Cardinal, Octave qui avoit épousé une bâtarde de l'Empereur, & Horace Duc de Castro qui recherchoit celle du Roi. Le premier & le troisième suivoient les ressentimens de leur ayeul: mais Octave les détournoit & les rallentissoit, se servant pour cette fin de sa femme qui obsédoit ce vieillard, & le tenoit si fort enlacé qu'il ne se pouvoit dépêtrer de ses liens. Ainsi s'étant saisi de Parme, il ne fit point de difficulté d'accepter une trêve de six mois avec Gonzague, à condition néanmoins qu'il auroit un mois pour s'en dédire.

Il se négocioit avant cela même une ligue défensive entre le Roi & le Pape. Tous deux appréhendoient que la puissance de l'Empereur, accrue par la dé-

1547.

faite des Protestans, ne fondit sur eux, & ne les accablât. Le Roi se mit à rechercher avec empressement la conservation de l'alliance du Turc : outre son Ambassadeur ordinaire, qui étoit d'Aramon, il y envoya le Baron de Fumel, & puis encore le sieur d'Huyson pour essayer de rompre la trêve d'entre Charles V. & Solyman, & de lui faire tourner ses armes contre la Hongrie. Ils lui remontoient que le Roi en ce cas ne manqueroit pas à l'office d'ami, ayant sa Gendarmerie fort belle & mieux payée que jamais, quinze mille Lansquenets, & dix-sept mille Suisses prêts à marcher, outre ses Légions & autres bandes de Gascons & d'Italiens, & quarante galeres qu'il avoit fait construire, secours digne d'être offert à un grand Prince.

Il se présentoit au même tems une fort belle occasion, mais qui ne pouvoit durer que deux mois, sçavoir le tumulte de la ville & du Royaume de Naples, qui s'étoient soulevés pour empêcher l'établissement de l'Inquisition, monstre effroyable à tous ceux qui ont été élevés dans la liberté, même aux plus sages & aux plus Chrétiens. Les bannis offroient de se saisir de Naples, de Capoue, d'Averse, de Nole, & d'entrer dans le pays avec douze mille hommes. Le Pape écoutoit ces propositions, & le Cardinal Farnese propoisoit au Roi qu'il feroit suivre ces bannis par une armée de 20000. hommes; pourvû qu'il voulût les payer pour quatre mois, & le pressoit instamment d'avoir recours au Turc, & de lui demander quarante galeres pour jeter sur les côtes de Naples.

Le Saint Pere étoit en cette disposition contre l'Empereur : il reconnoissoit d'ailleurs que les Partisans de ce Prince, qui étoient les plus forts dans le Concile de Trente, avoient conspiré de diminuer la puissance Pontificale, pour élever celle de l'Empire, & pour

contenter les Allemands, qui croyoient que tous les abus de l'Eglise venoient de la Cour de Rome. Il prit donc résolution de transférer le Concile à Boulogne, sous prétexte qu'il y avoit de la peste à Trente. Le Roi y envoya les Evêques de France : mais ceux de l'Empereur s'opiniâtrèrent à demeurer à Trente, & les autres à n'y pas revenir; ce qui causa un grand embarras.

Sur cela les Agents du Roi prièrent instamment le Pape de considérer que c'étoit désobliger tous les Allemands, tant Protestants que Catholiques, d'avoir transféré le Concile en Italie, & que par-là il donnoit gain de cause à l'Empereur, d'autant que ce Prince s'acqueroit leur affection en insistant selon leur desir, qu'il fut tenu à Trente; & partant ils étoient d'avis qu'il lui accordât ce qu'il demandoit, mais à des conditions qui fussent impossibles : sçavoir qu'il tirât parole de tous les Protestans de souscrire à ce qui y seroit décidé. L'avis étoit fort bon : toutefois le Saint Pere ne le suivit pas, il aimoit mieux suspendre le Concile jusqu'en l'an 1550.

L'Empereur pensant appaiser les troubles de la Religion en Allemagne, fit publier un Edit qui ordonnoit de suivre certaine formule de doctrine & de cérémonies, en attendant qu'un Concile général eût terminé tous ces différends. On le nomma l'interim. Il contenoit vingt-six articles, dont il y en avoit deux favorables aux Protestants, sçavoir la liberté du mariage pour les Prêtres, & l'usage du Calice aux laïques. Cet accommodement ne plut ni à l'un ni à l'autre parti, & ne fut reçu que par force.

Les mauvaises volontés de l'Empereur à l'endroit du Roi, ne se découvroient que trop par divers indices, particulièrement par la mort de Volgesperg, de Mentel, & de Volsius, Capitaines Allemands, qu'il fit prendre dans leurs maisons, & décapiter par la main du Bour-

1547.
& suiv.

1548.
 reau, leur faisant un crime de ce qu'ils avoient levé quelques troupes pour assister le Roi à son Sacre. Il lui eût dès-lors témoigné* son ressentiment par une guerre ouverte, s'il n'en eût été empêché par trois grands obstacles. L'un étoit son indisposition, car il étoit fort tourmenté des gouttes, peut-être compliquées avec quelqu'autre mal, dont il se traitoit par le gayac : l'autre qu'il n'osoit pas se-tôt quitter l'Allemagne, que sa présence seule retenoit dans l'obéissance : & le troisiéme que Solyman dans l'acte de ratification de la trêve, y avoit compris le Roi en ces termes : qu'il étoit non-seulement son ami, mais encore ami de ses amis, & ennemi de ses ennemis.

Henri Roi d'Angleterre avoit ordonné que son fils Edouard lui succéderoit à la Couronne, qu'à son défaut sa fille Marie y viendroit, & après elle, Elisabeth qu'il avoit eue d'Anne de Boulen. Il avoit laissé le Gouvernement du Royaume & du jeune Edouard à douze Seigneurs : mais les onze déferent toute l'autorité à Edouard Seymour Comte d'Herford & Duc de Sommerfet son oncle maternel, qui par ce moyen fut Régent ou PROTECTEUR d'Angleterre. Ce Duc se trouvant imbu des opinions de Zuingle, travailla de sorte, avec l'aide de Thomas Crammer Archevêque de Cantorbery qui étoit Lutherien, que par Ordonnance du Parlement tenu au mois de Novembre, il fit abolir l'exercice de la Religion Catholique, & en introduisit une autre mêlée des opinions de Calvin & de celles de Luther.

Tandis que le Roi prenoit ses mesures, avant que d'entreprendre de choquer un si puissant ennemi qu'étoit un Empereur victorieux, il trouva bon, sous couleur de se promener par son Royaume, de visiter la Champagne, la Bourgogne, & le Lyonnais, faisant son entrée dans toutes les Villes avec des magnificences prodigieuses, principalement dans Lyon. Il passa même jus-

1548.
 qu'en Piedmont, & par tout il munit soigneusement ses places frontieres, en cas que Philippe fils de l'Empereur, qui venoit de passer en Italie, eût quelque mauvais dessein; mais il n'y séjourna guères. A son retour étant dans la ville de Moulins le dix-huitième d'Octobre, il célébra les noces d'Antoine Duc de Vendôme, avec Jeanne d'Albret, fille & héritiere du Roi de Navarre. Le mariage de cette Princesse avec le Duc de Cleves avoit été aisément dissous, parce qu'il n'avoit pas été consommé.

Après la défection de ce Marquis de Saluces, que vous avez vû ci-dessus périr devant Carmagnole, le Roi François n'avoit pas voulu s'emparer du Marquisat qui lui étoit acquis & confisqué pour le crime de rébellion & félonie, mais en avoit libéralement investi son frere puîné nommé Gabriel. Celui-ci étant mort sans enfans, & ne restant*, comme je crois, aucun légitime de cette Maison, Henri se saisit de ce Fief comme mouvant du Dauphiné, auquel il demeura réuni jusqu'en l'an 1587. que Charles Emanuel Duc de Savoye s'en empara, parce qu'il y avoit quelques prétentions.

Pendant l'éloignement du Roi sur les frontieres, il s'alluma une furieuse sédition dans toute la Guyenne, à cause de la Gabelle & des Greniers à Sel que François I. y avoit établis, & des violences qu'un nombre infini d'Officiers & de satellites commettoient à cette occasion sur le pauvre peuple. Vers la fin du regne de ce Roi, il y avoit eu déjà quelque émotion en Perigord pour le même sujet; mais elle avoit été apaisée par le supplice de plusieurs de ces malheureux. Cette fois elle commença en Saintonge par sept ou huit villages qui donnerent rudement la classe à ces exacteurs. La troupe des séditieux en ce pays-là s'accrut jusqu'à 16000. hommes bien armés, qui se choisirent des Chefs. Il s'en ameuta une autre en Au-

1543.

goumois, qui se saisit d'Angoulême, comme la première fit de Saintes. Après elles quitterent ces Villes pour courir le pays, commettant tous les cruels & vilains actes dont des ames brutales sont capables.

Ces deux bandes s'étant jointes ensemble furent reçues dans Bourdeaux par la populace, contraignirent le Capitaine du Château & celui de la Ville, & les Présidens & Conseillers du Parlement de se mettre à leur tête en habit de matelots, & massacrèrent inhumainement Tristan de Moneins Lieutenant du Gouverneur de la Province. Ce fut en partie sa faute, car il fut si imprudent que de venir à Bourdeaux sans y amener bon nombre de noblesse : il s'amusa à faire morguer le peuple par ses gardes, & après cela il sortit du Château du Ha pour venir dans la Mairie traiter avec ces furieux.

Après qu'ils eurent jetté leur feu ils s'écoulerent dans peu de jours. Le Parlement ayant repris son autorité, en châtia rigoureusement quelques-uns. Il étoit à craindre s'ils eussent de sang froid considéré l'horreur de leur crime, que le désespoir du pardon ne les eût jettés entre les bras des Anglois ; le Conseil du Roi trouva donc à propos de les amuser de belles paroles, & de leur promettre l'Amnistie générale, & la révocation de la Gabelle. Mais quand il eut mis ordre à tout, il ne manqua pas d'envoyer le Connétable & le Duc d'Aumale en Guyenne avec deux petites armées, chacune de quatre à cinq mille hommes pour les châtier rigoureusement.

Le Duc qui étoit fort humain passa par la Saintonge, le Poitou & l'Aulnis, sans y exercer de grandes punitions, & se rendit à Langon ; mais le Connétable, homme sans miséricorde, descendant du Languedoc, d'où il étoit Gouverneur, le long de la Garonne, avec un courrage enflammé de vengeance,

pour le meurtre de Moneins qui étoit son parent, n'en usa pas de même ; car ayant joint le Duc en cet endroit-la, & étant allé à Bourdeaux, il y fit abattre trente toises de la muraille pour y entrer par la breche ; ce qui fut le dixième du mois d'Août. Quand il fut dans la Ville, il désarma premièrement les Bordelois, & mit son canon & ses troupes dans les places & à la tête des rues : puis fit faire brièvement le procès à toute la Ville, par Etienne de Neuilly Maître des Requêtes. Cet homme extrêmement violent, * donna une Sentence du vingt-fixième Octobre, par laquelle il la déclara coupable de rebellion, partant déchue de tous ses Privilèges, Mairie, Echevinage, & Jurisdiction, la condamna à entretenir deux Galeres pour le Gouverneur, à garnir les deux Châteaux de munitions, & à payer 200000. livres d'amende. De plus il lui ôta ses cloches, suspendit le Parlement qui fut un an durant sans exercice, ordonna que l'Hôtel de Ville seroit rasé, & qu'en sa place on bâtiroit une Chapelle où l'on prieroit Dieu pour l'ame de Moneins : que les Jurats avec cent Notables Bourgeois déterreroient le corps de ce Seigneur avec les ongles, & le porteroient, chacun d'eux ayant un flambeau à la main, dans l'Eglise de Saint André. Plus de cinq mille Bourgeois assisterent à cette pompe funebre, portant tous des cierges, & s'arrêterent devant la porte du Connétable, criant miséricorde, & confessant qu'ils avoient mérité une plus rude punition. Outre cela il fit mourir plus de cent personnes, la plupart des principaux Bourgeois & Officiers de la ville. Cette grande rigueur aliéna de lui l'affection des peuples ; comme l'humanité miséricordieuse la gagna au Duc d'Aumale ; & de telle sorte que dès-lors cette branche de Lorraine commença à regner sur les cœurs.

Quelques tems après, le Roi qui étoit

1543.

* Au Traité de Crespy, il avoit donné un soufflet au Jacobin qui négocioit pour l'Empereur.

1548.

benin & facile, suivant les conseils de ce Prince, modéra en plusieurs chefs la rigueur de la Sentence : il conserva l'Hôtel de ville, donna la grace aux condamnés; & rendit les cloches & les Privilèges aux Bordelois. Charles IX. son fils leur en donna de plus amples. Après que Bourdeaux eût été humilié de la sorte, le Prevôt de la Connétablie allant par les Provinces, se saisit de plusieurs des séditieux, entr'autres de trois de leurs chefs, sçavoir un Gentilhomme, & deux Capitaines des Communes. Le Gentilhomme eut la tête tranchée, les deux autres furent rompus sur la roue avec une couronne de fer ardent sur la tête.

1549.

En suite de ces tragiques exécutions, la Cour passa presque toute l'année 1549. en réjouissances & en caroufels. La naissance d'un second fils du Roi, dont la Reine accoucha à Saint Germain, fut un des sujets de ces fêtes. On le nomma Louis. Les pronostiqueurs & les panégyristes en prédirent merveilles, & pourtant il ne vécut que deux ans. Les divertissemens du Carnaval suivirent ceux de ce baptême; puis au mois de Juillet on vit la pompeuse entrée du Roi & de la Reine dans Paris, après qu'elle eût été couronnée à Saint Denis. (a) A cette pompe on ajouta des courses de bague, des tournois, des ballets, de grands festins, & tous les vains passe-tems qu'une ingénieuse & opulente oisiveté se peut imaginer, pour donner dans la vûe des femmes & du peuple.

Lorsque la Cour fut lassée de ces jeux, elle changea la scène, & on vit la piété succéder à la galanterie. Il se fit une Procession générale à Notre-Dame où le Roi assista. C'étoit pour témoigner par cette action publique, le zèle qu'il avoit de maintenir la Religion de ses

ancêtres, & de punir tous ceux qui la voudroient troubler. Ce qu'il confirma par les affreux supplices de quantité de misérables Protestans qui furent brûlés en Grève. On les guindoit en haut avec une poulie & une chaîne de fer, puis on les laissoit tomber dans un grand feu, ce qu'on réitéroit plusieurs fois. Il voulut même repaître ses yeux de ce tragique spectacle; & l'on dit que les cris horribles d'un de ces malheureux, qui avoit été son valet de chambre, lui frapperent si vivement l'imagination, que toute sa vie il en eut de fois à autres de très-importuns & fâcheux ressouvenirs, qui le faisoient tressaillir. Quoi qu'il en soit, il est constant que la fumée de ceux qu'on rotissoit de la sorte, entroit dans la tête de bien des gens, qui voyant d'un côté leur constance apparente, & de l'autre les dissolutions scandaleuses de la Cour, appelloient cette Justice une persécution, & leur supplice un martyre.

Le douzième de Juin l'alliance fut renouvelée avec les Suisses, non sans beaucoup de résistance de la part des Cantons Protestans, irrités de ce qu'on brûloit ceux de leur Religion.

Comme les Anglois pensoient à se mieux préparer pour envahir le Royaume d'Ecosse, il arriva que la division se mit entre le Duc de Sommerfet & le Comte de Varvich, & entre la noblesse & le peuple. Cette conjoncture étant favorable à la France, le Roi s'en voulut servir pour regagner Boulogne. Il arma puissamment par mer & par terre, fut en personne devant la place, & reprit quatre ou cinq Forts que les Anglois avoient bâtis tout à l'entour. Puis l'Automne étant venu, il bloqua la Tour * d'Ordre, pour y retourner au Printemps prochain. (b)

* Elle est tombée depuis quelques années.

(a) Elle fut couronnée par Louis Cardinal de Vendôme, Archevêque de Sens.

(b) Le 20. Décembre mourut en Bearn au Château d'Andays Marguerite Reine de Navarre, sœur aînée de

1549.

Le Pape Paul III. ayant perdu tout espoir de retirer Plaisance de la main de l'Empereur, & même de conserver Parme dans sa famille, résolut de réunir celle-ci au Domaine de l'Eglise, & de rendre à son petit-fils Octave la Duché de Camerin. Octave refusa tout net de reprendre cet échange, & écrivit au Cardinal Farnese son frere, que plutôt que d'y consentir, il remettrait Parme à Ferdinand de Gonzague. Le Cardinal fit voir la lettre au Pape, qui en fut tellement ému de colere, qu'il lui en prit un tremblement de tout le corps, & ensuite une fièvre violente dont il mourut dans trois jours le dix Novembre. Les Cardinaux après des brigues de près de trois mois, élurent le Cardinal Jean-Marie de Monte qui se donna le nom de Jules III.

1550.

Les Anglois n'ayant point de forces suffisantes pour se maintenir dans Boulogne que les François avoient assiégé, n'attendirent point le dernier choc, & en vinrent à un traité de paix. Il fut conclu dans un lieu entre la ville de Boulogne & le Fort d'Outreau le vingt-quatrième de Mars. Ils promirent de rendre cette ville-là en leur payant quatre cens mille écus d'or, sçavoir la moitié quand les François entreiroient dedans, & l'autre moitié six mois après. L'Ecosse fut comprise en ce traité, & les places que les Anglois y avoient occupées, restituées à la Reine Régente.

De jour en jour la maison de Guise prenoit de nouveaux accroissemens. Le Duc Claude, & Jean son frere Evêque

de Metz, appellé le Cardinal de Lorraine étant morts, François Duc d'Aumale prit le titre de son pere, & Charles qu'on nommoit le Cardinal de Guise, celui de son oncle & ses Bénéfices. Celui-ci étoit fort sa puissance & celle de sa maison, non tant par son mérite, quoiqu'il en eût beaucoup, que par ses complaisances envers la maîtresse du Roi. Par ce moyen il eut tant de pouvoir, qu'il fit ôter la charge de Premier Président au Parlement à Pierre (a) Lizet. Ce bon homme avoit osé le choquer, ne voulant pas souffrir que son Avocat en plaidant, lui donnât la qualité de Prince; mais il fut contraint d'avoir humblement recours à son intercession, afin d'obtenir quelque Bénéfice pour sa subsistance. On lui donna l'Abbaye de Saint Victor-lez-Paris. Bertrandi second Président fut mis en sa place.

Peu après Diane fit aussi ôter les sceaux au Chancelier Olivier, dont la probité ne s'accommodoit pas avec la conduite de cette Dame; parce qu'il tint ferme à ne se pas défaire de la Charge de Chancelier, qui par les Loix du Royaume ne se peut ôter qu'avec la vie, elle obligea le Roi d'ériger la commission de Garde des Sceaux en Charge, & de la donner à Bertrandi. Lequel par ce moyen laissa celle de Premier Président à Gilles le Maître, petit-fils d'un Boucher de Montlehery, homme dévoué à la faveur, qui lui avoit déjà succédé en celle de second Président.

Quoique les feux fussent allumés par toute la France contre les Protestans,

François I. Elle étoit née le 10. d'Avril 1491. au Château d'Angoulême. Cette Princesse avoit un naturel des plus heureux, & beaucoup de génie. Nous avons un petit Livre de Contes de sa façon, faits à l'imitation de ceux de Boccace, & pour qui peut être on aura quelque indulgence, si l'on considère l'âge & le siècle où cette Princesse les écrivoit, mais qui paroîtront sans doute indignes de la suite de sa vie, & de la majesté d'une si auguste Reine. Les Sçavans eurent tant d'estime pour elle, qu'ils la nommerent la dixième Muse, & la qua-

trième Grace. *Histoire de M. de Thou, l. 6.*

(a) Lizet étoit fils d'un payfan du Village de Jarfar à une lieue de Riom en Auvergne. Il interrompit au Bureau un Avocat qui donnoit le titre de Prince à François Duc d'Aumale, & au Cardinal de Guise son frere, disant que la Cour ne donnoit cette qualité qu'aux Princes du Sang. Lizet s'étant retiré à Saint Victor, y composa un gros Livre contre les Calvinistes, auquel Theodore de Beze répondit sous le nom de Benoit Pafsavant.

1550.

néanmoins les habitans de Merindol & de Cabrieres présenterent leur Requête au Roi, demandant justice des violences & des cruautés horribles qu'on leur avoit faites, sous prétexte d'exécuter l'Arrêt du Parlement de Provence. Ils n'eussent jamais osé intenter cette action, si ce n'eût été sous l'appui de ceux qui gouvernoient, & même par leur instigation, principalement du Connétable. Car il pensoit envelopper le Cardinal de Tournon son ennemi dans cette accusation, & le faire passer pour le principal auteur de ce massacre. L'affaire fut premièrement portée au Grand Conseil; & de-là le Roi l'évoqua à soi, & après il la renvoya à la Grand'Chambre du Parlement de Paris. La cause y fut plaidée par cinquante audiences, avec une chaleur incroyable, & de très-véhémentes sollicitations de part & d'autre.

Après tant de bruit, il n'y eut que Guerin Avocat du Roi au Parlement de Provence, qui paya pour tous ceux qui avoient contribué à cette horrible tragédie. Il fut décapité dans la place de Grève à Paris en 1551. L'histoire de Provence raconte que le jour qu'il perdit la tête, son portrait parut dans la paulme de la main de sa femme, tracé de lineaments de sang, & qu'il y fut vû de plusieurs personnes durant quelques jours. Louis Adhemar Comte de Grignan, * qui avoit donné commission au Président d'Oppede de lever des troupes en son absence, pensa en perdre ses terres. D'Oppede fut renvoyé absous, montrant qu'il n'avoit rien fait que par de bons ordres du Roi; mais il ne vécut guères après cela, & les Huguenots se vengerent de lui, en publiant qu'il étoit mort d'un feu intérieur qui lui avoit cruellement brûlé les entrailles.

Les abus des Banquiers & de la Darterie de la Cour de Rome, touchant la résignation des Bénéfices, étoient venus

Tome III.

à un tel point, que le Clergé de France s'en plaignoit hautement. Le Roi y apporta remède par un Edit, & Charles du Moulin le plus résolu des Jurisconsultes François, écrivit un Livre très-doctes contre les *petites Dates*: mais qui étant * un peu trop véhément, excita contre lui un si grand orage des Catholiques, zélés pour les intérêts du Pape, que de crainte d'être traité comme hérétique, il se retira en Allemagne, où il se tint à couvert jusqu'à la rupture qui arriva entre le Roi Henri & Jules III.

Ce Pape desirant d'abord témoigner sa reconnoissance à la mémoire de Paul III. qui l'avoit fait Cardinal, rendit la ville de Parme à Octave son petit-fils. Il lui permit aussi de se mettre sous la protection du Roi, pour la conserver; car Gonzague Gouverneur de Milan, la tenoit comme bloquée. Il sembloit que par là il voulût donner des marques d'affection pour la France, mais quelques mois après, se laissant persuader par Jean-Baptiste fils de son frere, à qui Gonzague promettoit de grands établissemens, il changea d'avis, & se ligua avec l'Empereur contre Octave, & contre le Comte de la Mirande son voisin, & Parent de ce Prince. De-là s'ensuivit la guerre dont nous allons parler.

Les Pics Seigneurs de la Mirande s'étoient brouillés entr'eux pour la possession de cette Comté: Paul III. s'étoit mêlé de les accorder ensemble, & n'en ayant pû venir à bout, il l'avoit séquestrée entre les mains du Roi François. Ce Roi l'avoit remise à Louis Pic; Galeot Pic son neveu l'avoit aflassiné, & s'étoit emparé de ce petit Etat. Après cela craignant que ses autres parens ne vengeassent ce parricide, il s'étoit retiré vers le Roi Henri II. & avoit reçu garnison Française dans sa place; même à ce qu'on croyoit, il étoit convenu de l'échanger pour d'autres terres

A2

1550.

* Fort véhément. Ed. de 1558.

* Et Gouverneur de la Province. Ed. de 1668.

1551.

en France. Quoique c'en fût, Henri en ufoit comme d'une ville qui eût été à lui en propre, & en faisoit fa place d'armes & fon lieu d'assemblée de-là les monts. Et véritablement ayant befoin d'une occasion pour interrompre les progrès de l'Empereur, il fut ravi de trouver celle-là. D'Aramon fon Ambassadeur s'employoit de toute fon industrie auprès de Soliman, qui étoit de retour de la guerre de Perse à rompre la trêve de Hongrie : il ne manquoit pas d'aiguillons pour l'y inciter ; car l'Empereur avoit pris en Barbarie les villes d'Afrique & de Monefter, * sur le Corsaire Dragut, l'un des Capitaines du Grand Seigneur ; & le Roi Ferdinand entretenoit des intelligences secretes avec le frere Georges (a) Moine de l'Ordre de Saint Paul l'Hermite, qui par l'institution testamentaire de Jean prétendu Roi de Hongrie, gouvernoit les affaires & le pays d'Isabelle & de Jean-Etienne fon fils mineur.

Soliman avoit donné ordre de prendre ce Moine mort ou vif : le Moine en ayant eu avis, s'étoit retiré & cantonné en quelques forts Châteaux qu'il avoit achetés & munis. Avec cela il commença la guerre à la Reine. Il se reconcilia & se brouilla avec elle deux ou trois fois, & comme il craignoit la puissance du Turc, il s'accommoda secrètement avec Ferdinand, & persuada à la veuve de lui remettre la Transylvanie, avec des conditions fort avantageuses & pour lui & pour le pupille, se elles eussent été observées. Mais peu après Ferdinand craignant l'instabilité de cet esprit, ou plutôt qu'il ne le forçât de tenir ce qu'il avoit promis, envoya ordre à Jean-Baptiste Castalde Gé-

néral de ses troupes, de s'en défaire. Ce qu'il exécuta par le moyen de quelques assassins qui l'allerent tuer dans une maison de plaisance où il s'étoit retiré.

Soliman ne put souffrir que la Transylvanie, dont Jean lui avoit rendu hommage, fut possédée par Ferdinand. Il jeta une puissante armée de ce côté-là, & l'envahit presque toute entiere. Les Impériaux ne manquèrent pas de publier que le Roi de France l'y avoit attiré : mais on voit par les mémoires de ce rems-là qu'il fit son possible pour le dissuader de faire la guerre en Hongrie, parce que le péril commun réunissoit tous les Princes Allemands avec l'Empereur, & c'étoit son intérêt de les en détacher. C'est pourquoi il eût mieux aimé que Soliman se fût servi de ses forces sur mer, & qu'il eût fait quelque descente dans la Pouille pour faciliter une entreprise que les François avoient alors sur la Sicile.

Toutes ces choses font assez voir que le Roi avoit résolu fortement de se mêler du différend de Parme, autrement que par des voyes de médiation & d'accommodement, & que ce ne fût pas la Duchesse de Valentinois, comme quelques-uns l'ont dit, qui le porta à entrer en cette guerre, afin qu'il y eût lieu de donner de l'emploi à Brissac, qu'elle aimoit éperduement. Il est bien vrai qu'à la priere de cette Dame, ou peut-être pour éloigner Brissac d'auprès d'elle, il le fit Gouverneur de Piedmont en la place de Jean Caracciol Prince de Melfe, lequel il rappelloit à la Cour ; & que pour comble de bonne fortune pour Brissac, il arriva que ce Prince revenant en France, mourut à Suse, &

1551.

* Au langage du pays Mahadja.

(a) Georges Martinusius natif de Dalmatie, issu de parons nobles, mais très-pauvres, avoit été employé dans sa jeunesse aux fonctions les plus basses chez la mere du Roi Jean Zapoli, où son office étoit d'avoir soin des Poëles qui servoient à échauffer les appartemens. Ce jeune homme qui avoit le cœur noble, ennuyé de son état & désespérant peut être de faire une

meilleure fortune, quitta la maison du Roi Jean, & embrassa la vie Monastique dans le Couvent de S. Paul premier Hermite, situé proche de Bude... Dans la suite il entra dans la maison du Roi Jean, & parvint à la plus haute fortune, comme on peut le voir dans l'Histoire de M. de Thou, l. 9. & dans sa propre vie (de lui Martinusius) écrite en François par M. Bechet.

1551. ———
 laissa une Charge de Maréchal vacante, dont le Roi le pourvut aussitôt.

Il suffisoit au Roi de secourir ses alliés sans rompre directement avec l'Empereur : ainsi il manda à Brislac de se servir de quelque moyen indirect pour cette fin. Brislac licentia donc une partie de ses troupes de Piedmont, qui avoient ordre de filer vers Parme, au travers du Milanez, à la faveur de la trêve, deux à deux, trois à trois, sans armes & à petites journées. Gonzague se défilant de la ruse, mit des Gardes par les chemins, qui en massacrèrent la plus grande partie, si bien qu'il n'en arriva à la Mirande que 4. ou 500. qui avoient passé par les montagnes de Gènes.

Durant cette tentative, le Pape s'efforçoit de persuader au Roi qu'il abandonnât le Duc de Parme, & le Roi tâchoit de faire agréer au Pape qu'il le prît sous sa protection. Mais comme le Pape eut répondu aigrement aux remontrances du Roi, le menaçant des foudres de l'Eglise, l'Ambassadeur de France haussant le ton de la voix, déclara que pour rien du monde son Maître ne manqueroit à ses alliés, particulièrement au Duc de Parme. De plus il protesta que durant ce trouble il n'envoyeroit point les Evêques de France à Trente : qu'il ne reconnoissoit point ce Concile pour général & légitime, mais pour un complot machiné & recherché pour les intérêts de quelques particuliers. Cette déclaration faite, il se retira en sa maison, & peu après sortit de Rome. A deux mois de là Jacques Amiot Abbé de Bellozanne alla de la part du Roi à Trente, faire les mêmes protestations à l'assemblée. Il pensa en être maltraité, parce que le Roi la nommoit *Confessus*, non pas *Concilium*. Les Prélats qui étoient là, ne laisserent pas de continuer leurs sessions, & de faire plusieurs Decrets. Le bruit de l'armée des Princes Protestans

les dissipa au mois d'Avril de l'année suivante 1552.

1551. ———
 Cependant le Roi ayant jugé que c'étoit une insigne folie de fournir à ses ennemis de quoi lui faire la guerre, défendit sous de grièves peines à ses sujets, de porter ni or ni argent à Rome, ou autre lieu de l'obéissance du Pape ; mais au même tems il donna un Edit très-sévère, qui étoit datté du 25. Juin à Château-Briand, pour la recherche & punition des Religioneux dans son Royaume. Lesquels reconnurent dès-lors, comme ils ont fait depuis en toutes les occasions pareilles, qu'il n'est point de plus rude tems pour eux, que lorsque la Cour de France est brouillée avec celle de Rome.

Un peu auparavant le Pape avoit envoyé en France Ascagne de la Come fils de sa sœur, pour faire un dernier effort de détourner le Roi de la protection de Parme & de la Mirande. Ascagne fut reçu à la Cour avec les mêmes civilités qu'on rend aux Princes, & long-tems amusé par diverses remises, tandis que ceux de Parme se préparoient à se défendre. Lorsqu'il fut de retour à Rome sans avoir rien obtenu, Gonzague assiégea Parme, & Jean-Baptiste de Monte, neveu du Pape, la Mirande. Ainsi la guerre fut ouverte entre le Pape & le Roi.

Les ennemis étant les plus forts à la campagne, Horace Duc de Castro, & Strozzy Général des Bandes Italiennes, n'osèrent pas les aller attaquer : mais ils firent un si grand dégât à l'entour de Boulogne, que le Pape émû des cris de ses sujets, manda à son armée qu'elle courût à leur aide. Ainsi elle leva le siège, mais quinze jours après elle l'y remit ; néanmoins avec aussi peu de succès que la première fois.

Lorsqu'Aramon eut disposé Soliman à une rupture, il repassa en France pour prendre des ordres nouveaux & plus précis. Comme il s'en retournoit à Conf-

1551.

tantinople, il trouva que l'armée navale des Turcs s'étant mise en mer, avoit en passant pris & pillé le Fort du Goze à Malte, & qu'elle étoit allée assiéger Tripoli en Barbarie, qui étoit tenu par les Chevaliers de cet Ordre. Le Grand-Maître le pria d'aller trouver Sinan Bassa qui la commandoit, afin de l'en détourner, & de le porter au siège d'Afrique, pour lequel il avoit des ordres exprès; mais Sinan qui voyoit cette prise plus facile que l'autre, ne l'en voulut pas croire, & le retint comme par force auprès de lui, jusqu'à ce que la place se fût rendue.

Au même tems l'armée du Roi composée de près de 40. galeres, & commandée par le Prieur de Capoue, après avoir couru les côtes d'Espagne, étoit venu investir André Dorie & les galeres de l'Empereur dans Nice & dans Ville-Franche. Elle eût bien pû l'y forcer, si elle ne se fût brouillée par je ne sçai quel grabuge, qui fut cause que le Prieur se retira à Malte, sous couleur d'aller servir son Ordre, & qu'ainsi elle demeura sans Chef. Cependant Dorie reçut quelques renforts d'hommes & de galeres, & par ce moyen sortit du plus grand danger où il eût jamais été.

Il sembloit bien au Roi que l'Empereur étoit si embarrassé de tous côtés, qu'il n'y avoit désormais plus de danger de l'attaquer Enseignes déployées. Car outre qu'il avoit les Turcs sur les bras, les Princes de l'Empire étoient en garde contre lui, de peur qu'il ne sappât leur liberté; & ils lui avoient refusé ouvertement d'élire son fils Roi des Romains, parce qu'ils n'en vouloient point deux à la fois. Ils lui avoient même déclaré, que quand Ferdinand son frere se démettroit de cette qualité, comme il s'efforçoit de l'obliger à s'en démettre, ils n'en feroient rien. D'ailleurs, sa santé étoit en fort mauvais état: il faisoit pour lors la septième

1551.

diette pour consumer ses mauvaises humeurs; & il y avoit apparence qu'à l'avenir il seroit bien plus souvent au lit qu'à cheval.

Prenant donc ses mesures là-dessus, il résolut de lui faire la guerre, & manda à Brissac qu'il commençât la rupture en Piedmont, par la prise de quelques places; à François de Cleves Duc de Nevers, qu'il en essayât autant sur la Champagne; & à Antoine Duc de Vendôme, qu'il entrât dans l'Artois & dans le Haynault. La saison étant déjà fort avancée, les deux derniers ravagerent seulement dix ou douze lieues de pays, & rasèrent quelques petits Forts. Vendôme manqua une entreprise sur Atras, pour ce qu'elle fut découverte par un de ses espions qui s'enyvra dans un cabaret; mais Brissac prit Quiers & saint Damian. A ce bruit Gonzague quitta le siège de Parme; & assemblant toutes ses troupes auprès d'Ast, résolut de lui donner bataille: la brave contenance de Brissac qui la lui présenta plusieurs fois, lui en fit perdre l'envie.

Sur la mer le Capitaine Paulin, qui se faisoit appeller le Baron de la Garde, Général des galeres de France, ayant rencontré quatre grands navires chargés de riches marchandises, les enveloppa: & au mois de Décembre le Comte de Carces qui les commandoit en son absence, poursuivit quatorze gros vaisseaux, qui portoient les meubles de Ferdinand Roi de Hongrie & de la Reine sa femme, jusques dans le port de Ville-Franche, & les y combattit si vigoureusement qu'il les prit tous, sans que Dorie, qui les escortoit avec ses galeres, osât approcher pour les secourir.

Mais du côté d'Allemagne il se traçoit quelque chose de bien plus important. Vous avez vû comme l'Empereur par une cavillation digne d'un chicaneur plutôt que d'un grand Prince, avoit arrêté le Landgrave de Hesse: il

1551. le tenoit prisonnier à Malines, il y avoit tantôt cinq ans, sans que l'intercession des Princes d'Allemagne, ni du Duc Maurice son gendre, eussent pû obtenir sa liberté. Cependant l'Empereur se servoit de Maurice pour réduire les autres Protestans; & il y avoit près d'un an, que ce Prince tenoit Magdebourg aliégée, la seule des grandes villes Impériales de ce parti-là qui n'eût point fléchi sous le joug. Le Roi étant informé de son mécontentement intérieur, négocia une Ligue avec lui, & avec Albert Marquis de Brandebourg, & quelques autres Protestans. Les Princes Catholiques même en furent bien aises, & y prêterent la main. Elle fut conclue dès le mois d'Octobre de l'an 1551. mais seulement ratifiée au mois de Janvier de l'an 1552.

„ Le traité portoit que le Roi en-
 „ voyeroit une grande armée en Alle-
 „ magne au printems: qu'il payeroit
 „ certaines sommes d'argent pour en-
 „ tretenir celle de Maurice & autres
 „ Confédérés, & que pour se dédom-
 „ mager de ses frais, il se feroit au
 „ plutôt de Cambrai, ou bien de Metz,
 „ Toul & Verdun, qu'il garderoit en
 „ qualité de Vicaire de l'Empire. „
 Ainsi un particulier pour ses propres intérêts, ne se soucioit point de voir couper un membre du Corps Germanique, & la France profitant de cette occasion, crut qu'elle avoit droit de recouvrer des villes qui avoient été autrefois de sa Monarchie.

Avant que l'année fût achevée, le saint Pere se lassant de la guerre, pensa à se raccommoder avec le Roi. Il lui envoya un Légat, & au même tems un autre à l'Empereur, pour les conjurer d'entendre à la paix. Le Légat qui vint en France fit plusieurs propositions: elles tendoient toutes à faire remettre Parme entre les mains de Sa Sainteté, qui offroit de rendre la Duché de Camerin à Octave: on ne les écouta point

favorablement, parce qu'il n'y avoit rien d'avantageux pour les intérêts du Roi: car il ne le soucioit pas tant qu'Octave trouvât son compte, comme d'avoir cette ville de Parme à sa dévotion, & par-là de remettre le pied dans l'Italie, & d'y traverser tous les projets de l'Empereur.

Sur la fin de cette année, n'ayant point d'argent pour soutenir les frais de la guerre, il fit divers Edits burfaux; entr'autres un pour engager une partie de son Domaine; un autre pour créer ces sièges de Justice que l'on nomme *Préfidiaux*; un troisième pour ériger la Chambre des Monnoyes en Cour Souveraine. Il prit aussi la vaisselle d'argent de tous ceux qui la lui voulurent prêter pour la convertir en testons, qui se fabriquoient à un certain moulin d'une nouvelle invention qu'on avoit fait sur la Seine; & il leva un impôt de vingt livres par chaque clocher, sur les joyaux & Fabriques des Eglises, sans en excepter même celles des Mendians. La * Duchesse de Valentinois, à ce qu'on disoit, eut une bonne partie de cette levée: quoi qu'il en soit, quelques Prédicateurs Cordeliers & Jacobins ne s'en purent taire, & ils eussent bien fait plus de bruit si on ne les eût reprimés.

Il étoit arrivé trois mois auparavant une affaire, que quelques-uns prirent à mauvais augure, & pour un abaiffement de la Justice, qui est le bras droit des Rois, & l'ame des Etats. Il n'y avoit eu jusques-là que le Roi seul qui portât son épée en la Grand'Chambre du Parlement; encore quelquefois ne vouloit-il pas la porter, par respect à soi-même, qui est le chef de la Justice, & pour en imprimer un plus grand à ses sujets. Les Princes du Sang & tous autres la laissoient pour entrer dans ce sanctuaire: François I. même, étant présomptif héritier de la Couronne, & Charles de Bourbon Conné-

1551.

* On disoit
 qu'il avoit
 pendu les clo-
 ches au col de
 sa grande ju-
 ment.

1551.

table, en avoient usé de la sorte. Mais sous Henri II. les Princes du Sang commencerent à n'avoir plus cette déférence. Le Parlement en fit de graves remontrances au Roi, se remettant néanmoins à ce qu'il lui plairoit d'en ordonner pour l'avenir. Le Roi donna sa réponse par écrit : qu'en son absence même, les Ducs & Pairs, Princes du Sang, autres Princes, Connétable & Maréchaux pourroient y entrer l'épée au côté.

1552.

Tout en même tems le Roi & les Princes ligués d'Allemagne firent paroître leurs Manifestes & leurs armes. Maurice usant d'adresse, & faisant entretenir l'Empereur de propositions de paix, marcha avec tant de célérité, qu'il pensa le surprendre dans Inspruk. Il fallut qu'il se sauvât la nuit fort honteusement, & tour éperdu avec le Cardinal de Granvelle son Ministre. Il s'enfuit en Carinthie jusques sur les frontieres des Venitiens, si éperdu de frayeur qu'il fut quelques jours sans pouvoir se reconnoître.

De son côté le Roi se mit aussi en campagne. Avant que de sortir de France, il fut en son Parlement, où par un excellent discours il lui recommanda d'avoir soia du Royaume en son absence, & déclara qu'il laissoit la Régence à la Reine sa femme. Mais elle n'en voulut point faire vérifier les Lettres, parce qu'il avoit trop limité son pouvoir, & qu'il lui avoit donné presque pour compagnon le Garde des Sceaux Bertrandi, créature de la Duchesse de Valentinois.

La premiere chose qu'il fit, ce fut de se saisir de la Lorraine & du jeune Duc Charles, fils du feu Duc François & de Christierne sœur de l'Empereur. Il l'emmena en France pour le nourrir avec le Dauphin, & donna le Gouvernement du pays au Comte de Vaudemont. Puis il s'empara des villes de Metz, Toul & Verdun, qui ne s'at-

tendoient pas à une telle surprise. On publioit, pour appaiser les Allemands, que l'Empereur avoit eu le même dessein, & que le Roi n'avoit fait que le prévenir. Depuis ce tems-là ces villes sont toujours demeurées à la France; & elle en a la principale obligation au Duc de Guise & au Cardinal son frere, qui employèrent tout ce qu'ils pouvoient pour faciliter ces conquêtes. Ils pouvoient bien prévoir qu'elles seroient fort incommodes à l'ainé de leur Maison; mais l'établissement de leur fortune en ce Royaume leur donnoit de tout autres intérêts que les siens.

Le dessein du Roi étoit aussi de se saisir de l'Alsace, son armée y entra & s'y rafraîchit : les Bourgeois de Strasbourg plus vigilans & plus habiles que ceux de Metz, se tintrent sur leurs gardes, & lui envoyerent des vivres pour lui ôter le prétexte d'entrer dans leur ville. Haguenau & Visbourg lui ouvrirrent les portes, mais il ne songea pas à les retenir, parce qu'il n'eût pû les garder que fort difficilement.

Cependant Maurice, qui avoit rendu la liberté presque à toutes les villes & Princes de l'Allemagne, craignant pour la tête du Landgrave son beau-pere, que l'Empereur menaçoit de lui envoyer toute sanglante, s'il n'acceptoit les conditions qu'il lui offroit, fut obligé d'entendre à la paix. Elle fut donc conclue par le traité de Passaw, dans lequel outre la délivrance du Landgrave, on lui accorda beaucoup de choses en faveur des Protestans. Ils peuvent appeller ce traité le vrai fondement de leur prétendue liberté Evangelique; car ils l'ont eue toute entiere depuis ce tems-là. Au reste ils se montrerent si peu reconnoissans envers le Roi, qu'il n'y fut fait aucune mention de lui. Albert de Brandebourg s'en plaignit fort, & en fit le fâché durant quelque tems, pour avoir encore sujet de piller. Du commencement le Roi ne

1552.

1552.

pouvoit croire que Maurice eût songé à traiter sans lui : mais il en fut assuré par un Envoyé de ce Prince même, qui lui en vint faire des excuses.

Les Electeurs de Mayence & de Treves, & quelques autres Princes d'Allemagne, le voyant pénétrer si avant, l'envoyèrent prier, puisqu'il n'avoit point d'autre dessein que d'être, comme il disoit, le *Protecteur de la liberté Germanique*, & qu'ils l'avoient recouvrée, de ne rien entreprendre sur l'Empire, & de ne passer point plus outre. Il fut un peu surpris de ce compliment ; néanmoins dissimulant son déplaisir, il leur répondit qu'il étoit très-content puisqu'ils l'étoient aussi, & que ses armes avoient eu l'effet qu'ils desiroient. Ainsi dès l'heure même, pour ne les pas choquer, & parce qu'il avoit appris que Marie, Reine de Hongrie, Gouvernante des Pays-Bas, ravageoit & brûloit la frontiere de Champagne, il reprit le chemin de France. Mais auparavant, pour avoir revanche des maux que cette Reine y avoit causés, il passa dans le Luxembourg, où il prit Rochemars, Danvilliers, Yvoy & Montmedi. Le Maréchal de la Mark prit aussi le Château de Bouillon, que l'Empereur avoit ôté à son ayeul, trente-un an auparavant. Après ces exploits, & vers la fin de Juillet, il logea ses troupes en garnison sur les frontieres de Picardie, pour les rafraîchir, & pour les mettre en état de soutenir le grand effort à quoi l'Empereur se préparoit.

Comme il étoit encore en Allemagne, il apprit que ses agens avoient fait une trêve de deux ans avec le Pape : laquelle assuroit la possession de Parme à la Maison de Farnese.

Le plus grand affront que l'Empereur pût recevoir, étoit que de son tems, & alors qu'il paroïsoit le plus puissant, les trois villes de Metz, Toul & Verdun, eussent été démembrées de l'Empire. Il y alloit de sa réputation de les

1552.

reconquerir au plutôt ; & pour cette fin, il se mit à faire le plus grand armement qu'il n'eût point fait de sa vie, sans considérer, tant la passion l'emportoit, que la saison étoit fort avancée, & que ses troupes & sa santé même qui étoit fort frêle, ne pourroient supporter les pluyes, les gelées & les neiges. Après donc qu'il se fut secrètement raccommodé avec Albert, il s'en vint mettre le siège devant Metz le dix-huitième d'Octobre avec une armée de près de cent mille hommes ; & au même tems le Comte de Rœux entrant en Picardie, après avoir brûlé Noyon, Roye, Nèle, Chauny & la Maison Royale de Folembay, attaqua Hefdin, & l'emporta de vive force : mais la même année le Duc de Vendôme le reprit.

La terreur qu'eurent les Parisiens ; que le Comte de Rœux ne vint saccager leur ville, destituée de défenses & de troupes, fit que le Roi pour les délivrer à l'avenir de semblables allarmes, ordonna qu'on la fortifiât du côté de Picardie : ce qui fut fait aux dépens des Bourgeois.

La ville de Metz étoit grande, mais foible & mal réparée : le Duc de Guise néanmoins entreprit de la défendre contre toutes les forces de l'Empereur. Il étoit accompagné de grand nombre de Princes & de Seigneurs, & avoit avec lui toute la fleur de la Noblesse, & cinq mille hommes d'élite. Il fut obligé, à son grand regret, d'abattre tous les Fauxbourgs, & plusieurs belles Eglises qui y étoient ; * entr'autres, celle de Saint Arnoul, accompagnée d'une Abbaye Royale, dans laquelle on voyoit les Tombeaux de sept ou huit Princes de la Maison Carlienne, dont il descendoit par femmes.

Du reste, le bon ordre qu'il apporta pour les vivres, pour les munitions & pour la garde de la place, ses soins infatigables, son industrie & sa vaillan-

* Il en fut ruiné plus de trente dehors & dedans la ville. Ed. de 1668.

1552. ce, donnerent bien plus de peine à l'Empereur qu'il ne pensoit, & lui faisant borner là * son plus outre, acquirent à ce Duc une gloire qui ne finira jamais.

* C'étoit le mot de sa devise.

L'infidèle & artificieux Albert, après avoir quelque tems entretenu les François, à dessein de surprendre Mets, se déclara ouvertement pour l'Empereur; mais ce ne fut qu'après avoir surpris le Duc d'Aumale, Colonel de la Cavalerie Légère, défait douze cens chevaux qu'il commandoit, & fait ce Prince prisonnier, blessé de trois grands coups. Le siège ne s'en avança pas davantage pour cela; il dura deux mois avec grand fracas d'artillerie, sans que toutefois les assiégeans osassent aller à l'assaut. Cependant les cruelles rigueurs de l'hiver, les longues fatigues, & les pertes que la valeur des François leur faisoit souffrir, ruinerent tellement l'armée de l'Empereur, qu'ayant perdu 30000. hommes, il leva le siège le premier jour de Janvier 1553. & se retira à Thionville.

C'étoit la plus grande pitié du monde que de voir ses troupes languissantes & engourdis de froid; elles n'avoient pas seulement la force de fuir, & s'abandonnoient à qui les vouloit prendre. Les François, au lieu de les assommer, avoient soin de les réchauffer, & de leur sauver la vie par toutes sortes de bons traitemens. La générosité du Duc de Guise se fit paroître en cette occasion, autant que sa valeur avoit paru durant le siège: il vainquit les ennemis d'une manière d'autant plus belle & plus glorieuse, qu'il faisoit célébrer sa victoire avec joye par ceux même sur lesquels il la remportoit.

Du côté d'Italie, Ferdinand de Sanseverin Prince de Salerne, pour avoir été maltraité par Pierre de Toledé Viceroy de Naples, avoit fait concevoir un dessein au Roi Henri sur ce Royaume-là, l'assurant que si-tôt que l'armée

1552. François paroîtroit proche de Naples, la ville se soulèveroit. Pour cela le Roi fit venir le fameux Corsaire Dragut sur ses côtes, afin de chasser les Galeres d'André Dorie du port de Naples, comme il fit, lui ayant donné la chasse & pris sept de ses vaisseaux. Si le Prince de Salerne, à qui le Roi avoit donné les siennes, se fût trouvé là dans le tems de l'épouvante, il fût assurément entré dans Naples; mais n'y étant arrivé que trois semaines après, Dragut s'en retourna mal content en Barbarie, & le dessein avorta.

Tant que cette guerre dura, Solyman ne manqua point toutes les années d'envoyer une armée navale pour servir le Roi dans ses desseins. Elle faisoit toujours de grands maux sur les côtes de Sicile & de Naples: artiroit beaucoup de haine sur les François, mais ne leur apportoit aucun avantage, sinon qu'elle empêchoit Dorie de molester la Provence, & de les troubler à Sienné & dans l'Isle de Corse.

Quant aux affaires de Piedmont, bien que Ferdinand de Gonzague, après la trêve faite entre le Roi & le Pape, eût retiré & joint à son armée toutes les troupes qu'il avoit dans le Parmesan: néanmoins il ne fit rien durant tout le Printems que prendre trois ou quatre petites bicoques. Brissac en eut sa revanche par la surprise d'Albe, place très-importante, & par la conquête de Verruc & de quelques autres Forteresses.

Le Roi avoit besoin d'un poste qui fût au milieu de l'Italie & sur le bord de la mer, pour donner de la crainte au Pape, pour faire un lieu d'assemblée d'où il pût attaquer le Royaume de Naples, & pour recevoir les armées navales du Turc. On choisit pour cela la cité de Sienné, qui est assise dans la Toscane, & qui possédoit un territoire de quinze à seize mille aux environs, où il y avoit douze ou quinze pe-
rites

1552.

tites places. Elle s'étoit jusques-là gouvernée en République sous la protection de l'Empire ; mais il y avoit quatre factions , mortellement ennemies les unes des autres. Durant leur division, Hurrado de Mendozze , que l'Empereur y avoit établi pour son Gouverneur , persuada au sot peuple de bâtir une Citadelle , afin de défendre leur liberté des injures des Gentilshommes , & de l'invasion du Duc de Florence ; qui en effet étoit prêt à toute heure de se jeter sur eux , s'il n'eût craint d'offenser l'Empereur.

Lorsqu'il les eût bridés de la sorte , il commença d'exercer une tyrannie insupportable aussi bien sur les uns que sur les autres. Ils n'osèrent pas regimber ouvertement ; mais s'adressèrent au Roi & se jetterent sous sa protection , ce qu'ils négocierent par l'entremise du Cardinal de Tournon , qui pour lors étoit retiré à Venise. Le Roi donna trois mille hommes de guerre à Enée Picolomini , Martin Bandin , & deux autres Siennesois , pour délivrer leur patrie , selon leur intention , ou plutôt selon la sienne , pour la remettre en sa puissance. Nicolas des Ursins Comte de Petigliane , leur ayant ouvert son Château , qui étoit presque la seule entrée du pays , ils chasserent les Espagnols de Sienne , rasèrent la Citadelle , & se ressaisirent de toutes les places de la Seigneurie , horsmis d'Orbitelle , où les Espagnols se saurerent.

Peu après le Roi y envoya le Cardinal de Ferrare en qualité de son Lieutenant Général , & puis Paul de Termes pour y commander ses armées sous l'autorité de ce Cardinal. Termes assambla en peu de tems douze mille hommes de pied pour la défense de cette Seigneurie , & en munit soigneusement toutes les places.

1553.

Le Printems ne fut pas si-tôt venu , que l'Empereur desirant venger l'affront qu'il avoit reçu à Metz , fit attaquer

Tome III.

1553.

Tertouene. Tous les Pays Bas accoururent à ce siège , & contribuerent à l'en- vi , pour se délivrer , disoient-ils , d'un loup qui étoit au milieu de leur bergerie. Dessé défendoit la place : lorsqu'il eut été tué , François de Montmorency fils du Connétable , s'en attribua le commandement. Il la défendit encore quelque tems : mais les remparts ayant été mis en poudre par 142000. coups de canon , comme il capituloit sans avoir fait trêve , les ennemis forcerent ceux qui gardoient la brèche , & passerent tout au fil de l'épée , jusqu'aux enfans. Les Espagnols le saurerent lui & quelques autres Capitaines , en reconnaissance du bon traitement que le Duc de Guise leur avoit fait à Mets. Aussi-tôt la place fut démolie par les Flamands jusqu'à la dernière pierre. On partagea depuis le territoire de son Evêché entre ceux de Boulogne & de Saint Omer. On n'en peut aujourd'hui rien montrer , sinon le lieu où elle fut.

Au partir de-là l'Empereur donna la conduite de son armée à Emanuel Philibert , fils de Charles Duc de Savoye. Ce jeune Prince s'efforçoit dès-lors de se rendre digne par sa vertu de recouvrer ce que la fortune avoit ôté à son pere. Il signala son premier commandement par la prise de Hesdin. Le Maréchal Robert de la Mark qui avoit entrepris de le défendre avec grand nombre de jeunes Seigneurs , aussi peu entendus que lui à la garde d'une place , ne sachant comment résister aux foudres de l'artillerie , demanda à capituler. Durant qu'on traitoit , une grenade que jettoit un Prêtre de dedans , mit par malheur le feu à une mine , qui fit une grande ouverture à la muraille. Horace Farnese Duc de Castro fut accablé sous les ruines avec cinquante autres. Les Impériaux donnerent par-là , & forcerent le Château : la garnison fut taillée en pièces , la Mark fait prisonnier avec

Bb

grand nombre de Seigneurs & d'Officiers, & la * ville entièrement rasée.

1553.
* C'est le
vieux Hesdin.

Le Roi ayant crû que ces places tiendroient bien plus long-tems, avoit passé tout le Printems & partie de l'Été en balets & en caroussel pour les nôces de sa fille bâtarde avec Horace Farnese; si bien que son armée fut un peu tard en campagne. Il se trouva, lorsqu'elle eut joint le Connétable près d'Amiens, qu'elle étoit de 54000. hommes de pied sous 114. enseignes, de 10000. chevaux, & de cent pièces d'artillerie. Avec ce grand appareil il ne fit que suivre le Prince de Savoye de lieu en autre, pour tâcher de l'engager à une bataille. Il ne put assiéger Bapaume, parce qu'il n'y avoit point d'eau aux environs; les habitans-avoient comblé & couvert tous les puits de la contrée. De-là il alla tenter la ville de Cambrai par quelques volées de canon; elle eût bien voulu se remettre en liberté, mais ne pouvant que changer de joug, elle aima autant demeurer sous celui de l'Empereur. La maladie du Connétable, causée par la fatigue, ou par le chagrin de n'avoir pû rien faire avec une si belle armée, mit fin à cette campagne.

Le Piedmont étoit comme une école militaire, où les François & les Espagnols s'exerçoient par plusieurs combats, entreprises, & sièges de petites places; mais sans aucun succès qui décidât les affaires. Le Maréchal de Brisfac y avoit établi une si exacte discipline, que le soldat, même en pays de conquête, n'osoit rien prendre que de gré à gré. Il avoit fait régler les rançons de part & d'autre, selon la fonction & la charge de ceux qui étoient faits prisonniers; la guerre ne se faisoit point aux Villageois ni aux Marchands, mais seulement à ceux qui portoient les armes; & le Payfan labouroit sans crainte entre les deux camps, & tenant les mains dans ses poches sur sa porte, regardoit comme un jeu, le choc des com-

gagnies qui se battoient dans son village.

1553.

Le Duc Charles de Savoye ayant perdu toute espérance d'être rétabli dans ses Etats, ne vit point d'autre fin à ses ennuis que celle de sa vie. Il l'acheva à Verceil le seizième de Septembre; Prince débonnaire, franc, libéral, juste, craignant Dieu, & qui peut-être n'eût pas été si infortuné, s'il eût pû n'être pas si homme de bien.

Nous pourrions ci-après la guerre de Sienne: mais cependant nous dirons qu'elle donna occasion à celle de Corse. Ce poste étoit fort propre pour empêcher le passage des troupes du Milanéz, que l'on embarquoit à Gênes pour les porter en Toscane. Les bannis de cette Isle, qui étoient en grand nombre, entr'autres Jean Petro de Bastelica d'Ornano, mirent ce dessein dans l'esprit des François, & les y introduisirent presque dans toutes les places. Le prétexte étoit que le Roi y avoit droit comme Seigneur Souverain de Gênes dont la Corse est une dépendance, & que d'ailleurs les Gênois avoient non-seulement favorisé l'Empereur, mais encore avoient commis plusieurs actes d'hostilité contre la France. La ville de Boniface, qui est la Capitale de cette Isle, résista long-tems, & fortement aux François: Paul de Termes les commandoit en qualité de Général. A la fin elle capitula. Dragut Rais avoit mis six ou sept mille Turcs à terre pour les assister à faire ce siège. La place prise il se rembarqua. Si-tôt qu'il fut parti, André Dorie reprit toutes les autres places avant l'Hyver, horsmis celle-là.

La France & l'Angleterre étoient en assez bonne intelligence, quand la mort coupa le fil des jours au jeune Roi Edouard. Ce fut au mois de Juillet de cette année 1553. On crut qu'elle procédoit d'un poison lent, & on soupçonnoit de ce crime Jean Dudley Duc de Northumberland, parce qu'il avoit sug-

1553.

geré à ce Roi d'instituer Jeanne de Suffolk son héritière à la Couronne. Toutesfois quand la Reine Marie lui fit faire son procès, ce ne fut point un des chefs de son accusation. Cette Jeanne étoit petite fille par femme de Marie sœur du Roi Henri VIII. & avoit épousé le fils de ce Duc.

Or de quelque cause que vint le mal d'Edouard, il est constant que le Duc de Northumberland & l'Empereur, chacun de son côté, prirent leurs mesures sur sa mort prochaine; car l'Empereur commença la recherche de la Princesse Marie, qui par le testament de Henri VIII. devoit succéder à la Couronne après Edouard; & le Duc étant poussé d'ambition de faire régner son fils, ou d'appréhension que Marie ne causât un grand bouleversement dans le Royaume, parce qu'elle étoit Catholique, persuada au jeune Edouard qu'étant majeur, à la mode des Rois de France qui le sont à treize ans & un jour, il pouvoit disposer de sa succession, en nommant une personne qui fut du Sang, attendu que l'état des Princeses Marie & Elisabeth étoit fort douteux, & qu'elles ne passioient pas trop pour légitimes.

Le Roi de France averti de la recherche de l'Empereur, & des desseins du Duc de Northumberland, crut que pour ses propres intérêts il devoit appuyer le dernier; il envoya donc pour cela un Ambassadeur vers Edouard, qui enhardit & confirma le Duc à poursuivre sa pointe. En effet il poussa l'affaire jusqu'au bout; & il sembla d'abord que l'issue lui en seroit heureuse, pour ce que selon la dernière volonté du Roi Edouard, & les avis des grands Officiers qui sont toujours de celui du Souverain, Jeanne fut désignée Reine, & après la mort d'Edouard proclamée & reçue dans la Tour de Londres, Marie se trouvant la plus foible se retira dans la Comté de Norfolk.

Mais * comme les ennemis de ce Duc & les amis de Marie & d'Isabelle suscitoient par tout des mécontentemens & des plaintes contre lui, & que d'ailleurs l'argent d'Espagne & le parti des Catholiques remuoient puissamment les esprits; il se rendit de tous côtés de grandes bandes de Noblesse & de Milice auprès de Marie. Tellement que comme il marchoit avec des troupes pour aller se saisir de sa personne & dissiper ces assemblées, il arriva que les mêmes Officiers & Conseillers d'Etat qui avoient déferé la Couronne à Jeanne de Suffolk, l'arrêterent prisonnière; ensuite de quoi une partie des gens du Duc l'abandonnerent, & ceux qui demeurèrent auprès de lui, se saisirent de sa personne & le menerent à Londres.

Quelque tems après Marie s'y rendit & fit son entrée dans la Tour, dont la possession alors étoit nécessaire pour faire qu'un Roi fut reconnu des Anglois. Lorsqu'elle fut la Maîtresse absolue, elle cimentea sa Royauté avec le sang de Jeanne, de son mari, de son pere, & presque de toute leur parenté; elle en répandit encore bien davantage pour rétablir la Religion Catholique: ce qui causa des convulsions presque mortelles dans son Etat, pour un fruit de très-peu de durée.

Plus elle affermissoit son autorité, plus Philippe Prince des Espagnes, pressoit la conclusion de son mariage avec elle. Quoiqu'elle eût de grandes imperfections d'esprit & de corps qu'elle fut infirme, laide & âgée, néanmoins il avoit conçu de l'amour, non pas pour sa personne, mais pour son Royaume. A l'opposite, le Roi Henri employoit sous-main toutes sortes de pratiques pour l'empêcher de parvenir à son dessein: mais la brigade Espagnole agissant plus à découvert & à force d'argent, se trouva plus forte que les empêchemens secrets qu'il y apportoit. De

1553.
& suiv.

* Comme tous les Ordres du Royaume étoient malcontens du tort qu'on faisoit aux légitimes héritiers, & que l'argent d'Espagne, &c. E. d. de 1663.

1554.

sorte que les fiançailles de Philippe avec Marie se firent par procureurs le neuvième jour de Juin ; & lui-même passant en ce pays-là avec 6000. hommes de guerre , épousa cette Princesse le vingt-cinquième de Juillet ; jour qu'il choisit exprès , parce que c'étoit la Fête de saint Jacques Patron d'Espagne. Il demeura en Angleterre jusqu'au mois d'Avril de l'année suivante. Pendant ce temps-là il fut spectateur des actes tragiques que faisoit la Reine sa femme pour se venger des conspirations qui naissoient d'heure à autre contr'elle , les unes à cause de la Religion , les autres en haine de son mariage.

Toute cette année jusqu'au mois de Juin , il y avoit eu comme une tacite suspension d'armes entre le Roi & l'Empereur : pendant laquelle le Cardinal Renaud de Poole proche parent de Marie , que le Pape envoyoit Légat en Angleterre pour y rétablir la Religion Catholique , avoit entrepris de traiter la paix. Il avoit tiré parole de tous les deux , qu'ils relâcheroient réciproquement une bonne partie de leurs prétentions : mais quand ce vint à fondre la cloche , tous deux se tinrent plus fermes & plus éloignés que jamais. L'Empereur eût volontiers accepté une trêve , & elle lui eût été fort avantageuse , pour donner tems aux Pays-Bas de s'unir , & s'il faut ainsi dire , de se fonder avec l'Angleterre : mais pour les mêmes raisons elle ne plaisoit pas au Roi ; & de plus son honneur & son intérêt ne lui permettoient pas de souffrir que les Siennois en fussent exclus , comme l'Empereur le vouloit absolument.

D'ailleurs , il avoit nouvelles que l'Empereur se portoit fort mal de corps & d'esprit ; que ses gouttes lui avoient ôté l'usage d'un bras , & rétréci les nerfs d'une jambe ; que la même cause qui le rendoit impotent des membres , jointe au chagrin du mauvais succès de ses affaires , & peut-être mêlée de quel-

1554.

que grain de Jeanne sa mere , lui avoit tellement alteré le cerveau qu'il ne dormoit presque plus , & ne faisoit autre chose nuit & jour que monter & démonter des horloges , dont sa chambre étoit toute pleine. Sur ces rapports qui pour la plus grande part étoient véritables , le Roi crût qu'il en auroit bon marché en cet état là , & fit résolution de porter la guerre dans les Pays-Bas.

Il mit donc sur pied une armée de plus de cinquante mille hommes , & la divisa en trois corps commandés l'un par le Connétable , l'autre par le Duc de Vendôme , & le troisième par le Maréchal de Saint-André. Les deux derniers ayant pris quelques Forts de peu de nom , en Artois & en Hainault , se joignirent au Connétable devant Mariembourg qui s'étoit rendu à lui.

Quelques années auparavant Mariembourg n'étoit qu'un petit village où la Reine Marie faisoit ses assemblées de chasse : l'assiette lui en avoit semblé si agréable & si commode , qu'elle y avoit bâti une nouvelle ville. Le Roi ayant cette place entre ses mains continua de la réparer ; & pour rendre le chemin de là plus facile jusqu'à la petite ville de Mauber-Fontaine , qui en est la plus proche du côté de France , il fortifia aussi le village de Rocroi.

Après qu'il eût pourvû à Mariembourg , il alla joindre le Duc de Nevers , qui avoit percé toutes les Ardenes. Il le rencontra près de Givet : ce sont deux Bourgs de ce nom vis-à-vis l'un de l'autre sur les deux bords de la Meuse. De là il fut assiéger Bovines tandis que le Duc assiégeoit Dinan. Bovines fut saccagé pour avoir osé soutenir l'assaut contre un armée Royale. Dinan capitula , & on mit deux mille hommes dedans pour le garantir de l'insulte des soldats ; mais la nuit , les Allemands fâchés qu'on leur en eût empêché le pillage , escaladerent les

1554.

murailles, rompirent les portes, & passèrent la garnison & les habitans au fil de l'épée. Peut-être qu'on n'en fut pas trop fâché, parce qu'ils avoient fait une réponse brutale & insolente, quand on étoit allé les sommer de la part du Roi.

Alors l'Empereur se sentant un peu mieux disposé de sa santé, se met aux champs: le Roi desirant l'engager à une bataille, attaque, force, rase grand nombre de Villes & de Châteaux, Maubeuge, Bayv fameux pour son antiquité, Mariemont Château de plaisance de la Reine Marie, & la petite ville de Bins, avec le magnifique Château qu'elle y avoit fait bâtir. Il fit mettre le feu à ces deux dernières places, pour se venger de ce qu'elle avoit fait brûler sa Maison Royale de Folembray. Il y avoit une haine personnelle entr'eux deux pour certaines paroles de mépris, & je ne sçai quelles chansons offensantes qui s'étoient faites de part & d'autre.

Après qu'il eut ainsi couru & ravagé le Brabant, le Hainault, le Cambresis, & le pays de Namur, il entra dans l'Artois & assiégea le Château de Renty, qui portoit grand dommage au pays de Boulonnois. L'Empereur vint au secours, & pour jeter plus facilement du renfort dans la place, voulut se saisir d'un bois qui eût été un poste fort avantageux pour lui. Delà s'ensuivit un rude combat, qui se donna le treizième d'Août entre les villages de Marque & de Fauquemberge. La valeur & l'intelligence du Duc de Guise, qui l'avoit engagé, signalerent ce Prince par dessus tous les autres Chefs. (a) L'Empereur y ayant du pire, fut conseillé de sonner la retraite. Quelques pié-

1554.

ces de son artillerie & deux mille de ses gens demeurèrent sur le champ de bataille. Toutefois le Roi, faute de vivres, leva le siège, & après avoir envoyé défier l'Empereur encore une fois, il congédia une partie de son armée & revint à Paris, laissant ce qui lui restoit de troupes au Duc de Vendôme.

Ce Prince n'eut pas peu d'affaires à couvrir les frontières de Picardie; car les ennemis qu'on avoit crû retirés dans leurs quartiers d'hyver, se remirent en campagne, & firent mine d'assiéger Doullens, puis Abbeville, ravagerent le pays jusqu'à Saint Riquier, delà remonterent le long de la riviere d'Autie, & ayant feint d'en vouloir à Montreuil, se mirent à fortifier le village du Mesnil qui étoit dans un marais, sur la petite riviere de Canche, un peu au dessous du vieil Hefdin qu'ils avoient démoli l'an passé. Le Duc de Savoye voulut qu'on l'appellât HESDEIN-FERT*, ajoutant au nom de la place la devise de sa Maison, pour marquer qu'il en étoit Fondateur.

Cette campagne termina les exploits de l'Empereur. Il étoit trop affoibli par de continuelles fluxions, pour être désormais capable de soutenir les fatigues de la guerre, & de faire tête à un jeune Roi qu'il voyoit toujours à cheval. D'ailleurs la méfintelligence qui étoit entre lui & son frere Ferdinand lui donnoit encore plus de chagrin que ses douleurs. Ce puiné, outre qu'il n'étoit pas content de son partage, & qu'il lui demandoit quelque augmentation, étoit fort en colere de ce qu'il avoit coupé l'herbe sous le pied à son fils Maximilian Roi de Boheme, dans la recherche de Marie Reine d'Angleterre. Car l'Empereur avoit feint de l'y vou-

* F. E. R. T.
ce sont les
lettres sym-
boliques de la
Maison de
Savoye.

(a) Le Seigneur de Tavannes y eut bien autant de part que le Duc de Guise; car nos Chevaux-Légers ayant été renversés, il chargea & défit un Escadron de 4000. Reîtres. Ce qui nous donna la victoire, & causa

tant de joye à Henri II. que lorsque Tavannes lui en vint dire la nouvelle, il ôta de son cou le Cordon bleu, pour en revêtir Tavannes. *Mellist. dans l'Epitre dédicatoire de ses Discours politiques sur Tacite.*

1554.

loit aider, & néanmoins il avoit ménagé le parti pour Philippe son fils. Cette discorde alla si avant, que Maximilian son neveu fut sur le point de lui faire la guerre : Il rechercha pour cela l'alliance des Princes d'Allemagne, & écouta les envoyés du Roi qui lui offroit la sienne. Toutefois la médiation des amis communs appaisa cette querelle domestique.

Le soir du combat de Renty arriva au camp la nouvelle de la bataille de Marcian dans le Siennois, qui diminua beaucoup du chagrin de l'Empereur & de la joye des François. Avant que de parler de cet événement, il faut marquer en gros succès de cette guerre. Au commencement le Duc de Florence, qui craignoit également les Impériaux & les François, & vouloit éviter la ruine de son pays, avoit essayé de trouver un milieu pour composer ce différend, sçavoir que Sienne demeurât libre dans la dépendance de l'Empire, & dans l'amitié de la France. Mais le Pape Jules III. de l'entremise duquel il se servoit, n'agissoit pas de bonne foi en cette affaire. Sa visée étoit de faire tomber cet Etat au pouvoir de l'Empereur, parce qu'il lui faisoit, ou lui laissoit espérer qu'il en investiroit Fabian fils de son frere Baudouin. Voilà pourquoy il ajoutoit de son chef une condition à celle du Duc de Florence, qu'il sçavoit bien que les Siennois n'accepteroient jamais. C'étoit qu'il fut mis dans la ville un Cardinal, lequel il nommeroit, pour servir de Chef à cette République, avec douze cens hommes de garnison.

De son côté l'Empereur n'étoit pas fâché que cette négociation se rompît, afin d'avoir un emploi pour donner à Pierre de Toledé, & lui ôter la Charge de Viceroy de Naples, parce que sa mauvaise conduite y avoit causé de dangereux tumultes pour le fait de l'Inquisition. Ce Seigneur n'eut pas été un

mois en Toscane qu'il mourut : Garfias son fils prit le commandement de l'armée Impériale, le Duc Côme l'ayant refusé.

Paul de Termes commandoit alors en ce pays-là pour le Roi. Comme les Impériaux avoient 20000. hommes de pied dans cette région montagneuse, ils gagnèrent la plupart des places, tant du côté de la Mer que dans la Vallée de Chiana : mais ils ne remportèrent que des coups à Montalcin. Là-dessus ils eurent avis que l'armée des Turcs étoit en mer, & que d'autre côté Brissac avoit eu de grands avantages en Piedmont ; ces nouvelles les obligèrent de renvoyer la meilleure partie de leurs troupes au Royaume de Naples, & dans le Milanez.

Alors Côme de Médicis se trouva fort étonné : il se voyoit abandonné des Impériaux, après s'être commis avec le Roi. On crut qu'il se fut accommodé volontiers, si on eût sçu le presser quand il le falloit ; mais on lui donna le tems de revenir de sa première peur, & de se résoudre à tout événement.

En quoi il fut d'autant plus confirmé, que la grande armée des Turcs commandée par Dragut, & jointes aux galères de France, desquelles le Baron de la Garde étoit Général, ayant fait descente sur ses côtes, & dans l'Isle d'Elbe, ne pût prendre que quelques petites places, & n'osa attaquer ni Piombin qui est en terre-ferme, ni la forteresse de Porto-Ferraio qu'il avoit bâtie dans l'Isle. De-là cette armée passa en Corse & y mena Termes, & la plus grande partie des Chefs & de la Noblesse François, qui laisserent là Sienne, s'imaginant qu'elle n'avoit plus rien à craindre.

Ces choses se passèrent l'an 1553. mais l'an 1554. le Roi y envoya Pierre Strozzi, nouvellement fait Maréchal de France, pour commander ses troupes en la place de Paul de Termes. La Rei-

1554.

1554.

ne Catherine qui étoit sa parente, lui procura cet emploi, mais en obligeant son cousin elle gâta les affaires du Roi; car comme Strozzi étoit ennemi mortel des Medicis, Côme s'imagina qu'on l'avoit choisi exprès pour renouveler les intrigues de la liberté parmi les Florentins, & pour les encourager à secouer le joug, tellement qu'en étant outré au dernier point, il ne garda plus aucune mesure, & se déclara ouvertement contre les François & contre Sienne.

Le Cardinal de Ferrare qui avoit l'Intendance générale du gouvernement pour le Roi à Sienne, prit aussi ombre & jalousie de ce Maréchal, qui néanmoins s'efforçoit de lui déferer en tout; si bien que dès-lors il ne servit plus qu'avec une extrême nonchalance, négligea d'entretenir toutes les pratiques, & négociations que la France avoit, tant à Rome, qu'avec les autres Princes d'Italie, & laissa déperir tous les moyens avec quoi on eût pu maintenir les affaires en bon état.

Côme avoit choisi pour Général de ses troupes Jean - Jacques Medequin Marquis de Marignan, qui avoit embrassé cette occasion, pour faire croire qu'il étoit de la Maison des Medicis, quoiqu'il ne fût que le fils d'un * Fermier. (a) Comme il eut investi Sienne par la prise de plusieurs petites places d'alentour, l'Empereur le remanda pour lui donner le gouvernement de Milan, qu'il ôtoit à Ferdinand de Gonzague. Le Duc eut bien de la peine à obtenir qu'on lui laissât ce Général jusqu'à la fin du siège. L'Empereur défera enfin à sa priere, & en la place de Gonzague, mit Gomès de Figueroa; qui étant plus propre à la négociation qu'à la guerre,

laissa fort décheoir les affaires de son maître du côté du Piedmont.

1554.

Les trois premiers mois le Duc de Florence n'eut que du désavantage: Ascagne de la Corne l'un de ses Chefs, pensant surprendre Clusio perdit douze cens hommes, & fut fait prisonnier par une double intelligence: Strozzy défit Medequin en une rencontre près de Petia, où il lui tua deux mille hommes. Puis ayant reçu un grand renfort que lui amenerent Octave Farnese & le Comte de la Mirande, il reprit un bastion de Sienne que Malatète avoit surpris par une trahison, & même coutut tout le pays du Duc jusqu'aux portes de Florence.

Mais la fortune changea incontinent: Leon son frere qui venoit d'arriver avec douze galeres, & le tenoit à Port-Hercule pour y attendre un renfort d'infanterie qui lui devoit venir de Provence, fut tué d'un coup de mousquet tiré de derriere une haye, en reconnoissant le méchant Château de Scarlin. Ensuite lui-même étant venu pour secourir Marcian (b) que Marignan assiégeoit, perdit une bataille proche de cette ville-là. On en attribua la faute à ce qu'il voulut faire retraite en plein jour devant un ennemi plus fort que lui: à la lâcheté du Comte de la Mirande qui s'enfuit d'abord avec la cavalerie dont il étoit Colonel, & à la trahison de quelques Bandes Italiennes de son avant-garde qui tournerent croupe. Il se sauva à Montalcin, où il rallia le mieux qu'il put ses débris, & fit encore bien de la peine au Florentin.

Il avoit prié le Roi de lui donner quelque bon Capitaine pour le secourir, particulièrement à gouverner la

(a) Fils de Bernardin, Receveur de la Douanne à Milan: c'est ce que dit M. de Thou. Il eut un frere Cardinal qui fut depuis Pape sous le nom de Pie IV. & une frere, nommée Marguerite qui fut mere de S. Charles Borromée.

(b) Ce fut en mémoire de la victoire de Marcian que le Duc de Florence institua l'Ordre Militaire de Saint Etienne Pape, la bataille ayant été gagnée le deuxième Août, jour de la Fête de ce Saint.

1554.

ville de Sienne : il lui envoya Blaise de Montluc, soit par son propre choix, soit qu'il lui eût été nommé par les Guises : il arriva en ce pays-là vers le tems que Leon fut tué devant Scarlin. Ce qui devoit sauver cette République, fut cause de sa ruine, d'autant que le Conrétable considérant Montluc, comme la créature de ses adversaires, ne se soucia point de le faire réussir, & de porter les secours nécessaires de ce côté-là.

Durant tout ce règne, il se fit plusieurs changemens dans les Charges de Finance & de Judicature, & grand nombre de créations d'Officiers, toutes pour avoir de l'argent, les Ministres altérés portant le Roi à tirer le plus pur sang de son Etat pour assouvir leur avidité. Le Parlement de Paris leur sembloit trop puissant, & résistoit quelquefois à leurs injustices, ils le firent Semestre, & doublerent presque le nombre des Juges, qui jusqu'alors n'étoit que de cent, en comptant les six Maîtres des Requêtes & les douze Ducs & Pairs. L'Edit n'en fut point vérifié, & néanmoins il eut lieu; mais à trois ans de-là, lorsqu'ils eurent vendu toutes ces nouvelles Charges, ils laisserent réunir les deux parties de ce corps en une.

Par un autre Edit on augmenta le nombre des Secretaires du Roi, qui étoient déjà six vingt (c'est-à-dire la moitié plus qu'il n'en falloit) & l'on y en ajouta quatre-vingt, en sorte qu'ils furent deux cens.

Par un autre encore on établit un Parlement en Bretagne, composé de quatre Présidens, trente-deux Conseillers, deux Greffiers, deux Avocats & un Procureur du Roi. On le divisa en deux Semestres, dans l'un desquels il falloit nécessairement que les Officiers fussent natifs de la Province.

La nécessité extorqua des Ministres pour la Guyenne, ce que la compassion

1554.

du peuple n'en avoit pû obtenir. Lorsqu'ils virent qu'il y avoit toujours grand danger, & encore de plus grands frais à établir la Gabelle en cette Province, ils la révoquerent, mais contraignirent les peuples de payer douze cens mille écus pour se racheter de cette vexation.

Depuis l'échec reçu par Strozzy à Marcian, le Marquis de Marignan étant maître de la campagne, prit la plûpart des Places de ce petit Etat, & forma le siège devant Sienne, qu'il tenoit investie dès auparavant. Blaise de Montluc soutint les esprits des Siennois, & les attaques des ennemis près de huit mois, comme il l'a déduit par le détail dans ses Commentaires. A la fin les vivres leur manquant, l'extrême famine les força de capituler. Ce fut le 21. d'Avril,

Le traité portoit qu'ils auroient leurs biens, leur liberté & leur République sauve, Mais l'Empereur leur manqua de foi : il subjuga aussi-tôt cette malheureuse ville, & la donna à son fils Philippe : lequel l'an 1558. la céda au Duc de Florence, retenant seulement les places maritimes. Aussi les meilleurs Citoyens, ayant bien prévu que les Impériaux ne tiendroient pas le traité, sortirent avec la garnison Françoisise, au nombre de huit à neuf cens, & se retirèrent à Montalcin. En cette ville-là ils élurent des Magistrats & conserverent la forme de leur petite République, jusqu'à la paix qui fut faite entre la France & l'Espagne l'an 1559.

Brissac assiégeoit Valfenieres en Piedmont, & les Espagnols étoient en campagne pour le secourir, lorsque la bataille de Marcian se donna; cette nouvelle rehausça fort le courage des ennemis; & il étoit à craindre qu'elle ne jettât de la frayeur dans celui des François; ainsi il trouva, par l'avis de son conseil de guerre, qu'il étoit à propos de lever le siège.

1555.

Quelque

1555.

1555.

Quelque tems après, comme il eut poussé les ennemis, & qu'il croyoit avoir mis le Piedmont en fureté contre leurs attaques, au moins pour quelques mois, il forma un grand dessein. C'étoit d'aller tête baissée à Sienne avec un gros de huit mille hommes de pied, (il en avoit quinze ou seize mille des meilleurs du monde) de charger d'abord les assiégés, & de forcer un de leurs quartiers pour jeter des vivres dans la ville. Mais la jalousie que sa grande réputation donnoit à ceux qui gouvernoient l'esprit du Roi, ne lui permit pas d'exécuter un si beau coup. Ni le Connétable, quoique son parent, ni le Duc de Guise ne lui étoient point favorables. Le premier lui vouloit mal de ce qu'il avoit emporté le Gouvernement de Piedmont par la faveur de la Duchesse de Valentinois, & sans sa participation, * & lorsqu'il étoit sur le point d'en traiter pour son neveu Gaspard de Coligny-Chatillon. Quant au Duc de Guise, il l'estimoit fort : & toutefois comme les braves ne se peuvent souffrir les uns les autres, il lui cherchoit souvent querelle & le traversoit. Ainsi tous deux s'accordant pour ruiner sa gloire, ruinoient les affaires du Roi en Piedmont.

Tous ces obstacles n'empêcherent pas que cette année-ci il ne prit Verceil & Yvrée, & qu'ayant fortifié Sant-Ia, il ne fit heureusement réussir une entreprise qu'il avoit formée sur Casal, par l'intelligence d'un Maître d'Ecole, que le desir du gain porta à enseigner un certain endroit par où on le pouvoit escalader. Ce fut un jour de Carême prenant, que Figueroa & toute la Noblesse de l'armée Espagnole y étoient venus pour faire un Caroufel. La Ville prise, Figueroa se jeta dans la Citadelle : le Maréchal la fit battre tout aussitôt, & au bout de quelques jours la força de capituler.

La Reine Marie d'Angleterre & le

Tome III.

Cardinal Renaud de Poole son cousin & son Ministre, craignant que la querelle des deux Rois n'embarassât les Anglois dans leur guerre, desiroient ardemment de procurer la paix entr'eux. Leurs grandes instances les obligerent d'envoyer des Députés entre Calais & Ardres pour en traiter. Ils s'y rendirent le vingt-unième de Mai ; & pour cet effet on y dressa des tentes : il y avoit une grande salle au milieu, ayant quatre portes, une à l'Orient pour les Légats du Pape, une à l'Occident pour les Ambassadeurs d'Angleterre, une au Midi pour ceux de France, & une au Nord pour ceux de l'Empereur. Les deux Princes, suivant la proposition des Anglois convinrent bien de remettre tous leurs différends au jugement du Concile : mais comme le Roi déclara qu'il ne rétablirait point le Duc de Savoye que l'Empereur ne rendît la Navarre à Jeanne d'Albret, & Plaisance aux Farneses, l'assemblée se sépara sans rien conclure.

Les uns ni les autres n'étoient guères préparés à la guerre, aussi tout cet été se passa sans aucun exploit important. L'armée Impériale après diverses marches & plusieurs escarmouches, s'occupa à fortifier le Bourg de Corbigny sur la Meuse, qu'elle appella *Philippe-ville*. Martin Van-Rossen Maréchal de Cleves qui la commandoit, étant mort de peste, le Prince d'Orange lui succéda en cette Charge.

De-là les Monts, après la capitulation de Sienne, les Espagnols prirent encore le Port-Hercole. Les François réussirent mal au siège de Calvi en Corse. Le Maréchal de Brissac prit Vulpian, & quoique mal assisté du côté de la Cour, tint bravement tête au Duc d'Albe qui avoit succédé à Figueroa. Ce Duc pouvoit mettre vingt-cinq mille hommes aux champs ; avec cela néanmoins il reçut un affront signalé devant

Cc

* Même malgré lui. *E. d. de 1668.*

1555. Saint-Ia, ayant été contraint de lever le siège. (a)

Le vingt-cinquième de Mai Henri d'Albret Roi de Navarre mourut à Hagetmau en Bearn. Le Roi avoit grande envie de se saisir du reste de son petit Royaume, & de donner en échange je ne sçai quelles terres à Antoine de Bourbon qui avoit épousé l'héritiere : mais Antoine se hâta d'en aller prendre possession, & sa femme sçut bien conserver son héritage, nonobstant les lâches conseils & les trahisons de ses Officiers. Le Roi en fut si * indigné contre Antoine, qu'il démembra le Languedoc de son Gouvernement de Guyenne, pour le donner au Connétable : il refusa aussi celui de Picardie, que ce Prince lui avoit remis en partant, à son frere Louis Prince de Condé, & en gratifia Coligny.

Après son départ, il arriva que le Seigneur de la Jaille étant allé faire une course dans l'Artois avec une partie de l'arrière-ban, fut au retour taillé en pièces par Hausimont Gouverneur de Bapaume; ce petit échec épouvanta tellement les François, qu'ils resserrent leurs troupes dans les places.

Vers le même tems les Diepois ayant appris qu'il revenoit d'Espagne vingt-deux grands navires Flamands chargés de précieuses marchandises, furent les attendre auprès de Douvre, & sans s'arrêter à canonner, allerent tout d'un coup à l'abordage. Leurs vaisseaux étoient bas & petits; les autres grands & de haut bord, qui les accabloient d'enhaut à coups de traits & de feux d'artifice. Le combat dura six heures main à main : à la fin le feu se mit dans les vaisseaux, & en ayant brûlé six de chaque côté, les sépara malgré qu'ils en eussent.

Le douzième jour d'Avril Jeanne Reine d'Espagne, veuve de Philippe le Beau & mere de l'Empereur Charles V. mourut âgée de quelque 73. ans. Depuis la mort de Philippe son mari, on la tenoit enfermée dans une tour, où elle grimpoit comme un chat contre les tapisseries, & néanmoins les Etats lui avoient réservé le titre de Reine des Espagnes, qui se mettoit dans tous les actes publics avec celui de l'Empereur son fils.

Ce grand Prince sentant son corps affoibli, & sa cervelle usée, ne pouvant plus supporter le fardeau des affaires du monde, ni soi-même, résolut par un conseil de femmes, c'étoient ses deux sœurs, de renoncer à la souveraineté. Ayant donc rappelé auprès de lui son fils unique Philippe Roi d'Angleterre, auquel l'an passé faisant ce mariage, il avoit déjà donné le Royaume de Naples & de Sicile, & depuis encore l'investiture de la Duché de Milan : il convoqua les Etats des Pays-Bas à Bruxelles le 25. jour d'Octobre; & dans cette assemblée il le créa premierement Chef de l'Ordre de la Toison, puis il lui résigna la Seigneurie de ces Provinces. Un mois après dans la même ville, en présence des Gouverneurs & des Députés de ses autres Etats, qu'il avoit mandés pour cet effet, il lui céda & remit tous ses autres Royaumes & Seigneuries, tant en Europe que dans le nouveau Monde. Il ne lui restoit plus que l'Empire, qu'il garda encore un an, pensant obliger son frere Ferdinand de le céder aussi à son fils.

Au mois de Mars de cette même année, le Pape Jules III. avoit achevé de vivre; & Marcel II. son successeur n'avoit tenu le siège que 21. jours. Après sa mort on avoit élu le jour de

* Fâché.
Ail. de 1668.

(a) Le Duc d'Albe arrivant en Piémont menaçoit de reconquer les François au-delà des Mours : & le Maréchal de Brissac se moquoit de ses bravades, disant que

les chiens qui vouloient mordre, ne jappoient pas tant.
Du Villars.

1555.

l'Ascension le Cardinal Jean-Pierre Caraffe âgé de 81. ans, qui avoit pris le nom de Paul IV. Il étoit fils du Comte de Matalone au Royaume de Naples, & on l'appelloit Théatin, parce qu'il avoit été Archevêque de Théate, & qu'il y avoit institué l'Ordre des Clercs Réguliers qui ont pris leur nom de cette ville. Plusieurs, à cause de la ressemblance de l'habit, les ont confondus avec les Jesuites.

* En Espagne on appelle les Jesuites Théatins.

Sa vie religieuse & ses mœurs austères, qui faisoient peur d'une rigoureuse réformation, se changerent aussi-tôt en luxe, * en orgueil & en faste. Il avoit le cœur haut, l'esprit opiniâtre, & néanmoins il se laissoit circonvenir par ses neveux, qui le tournoient où il leur plaisoit. Il en avoit deux entr'autres, fils de son frere; l'un se nommoit Charles, qui avoit porté les armes pour la France sous le Maréchal Strozzy, & l'autre Alfonso qui étoit Comte de Montorio, tous deux fort desireux de s'aggrandir; le premier extrêmement violent & superbe, le second plus doux & plus modéré. A celui-ci il donna le Gouvernement des terres de l'Eglise, & à l'autre le Chapeau de Cardinal. L'oncle & les neveux, pour diverses injures reçues, avoient conçu une grande haine pour les Espagnols, & par une conséquence nécessaire pour tous ceux de ce parti-là, principalement pour le Duc de Florence, & pour la Maison des Colonnes, laquelle d'ailleurs a été toujours ennemie de la puissance Pontificale.

Comme ils étoient donc poussés de ressentiment, & avec cela de l'esprit ordinaire à plusieurs neveux des Papes, qui est de chercher querelle à tous ceux qui ont des terres à leur bienséance pour les en dépouiller, ils attaquoient les uns & les autres. Il arriva alors que le Comte de Santa-Fiore chef de la Maison des Sforces, voyant Sienne rendue & la puissance des François affoiblie de là les Monts, retira deux de ses freres

1555.

du service de France; que Charles l'un d'eux, par une insigne perfidie, fit venir trois galeres du Roi au port de Civita-Vecchia, & que son frere Alexandre feignant de les avoir achetées de lui s'en faisit, & les emmena à Naples, les ayant tirées de-là par l'invention du Cardinal Sforce son frere, qui avoit surpris une lettre du Comte de Montorio au Gouverneur de la ville, portant ordre de les laisser sortir.

Le Saint Pere se tint extrêmement offensé de cette violence commise dans un de ses Ports; & au même tems le Cardinal Caraffe lui rapporta des indices apparens d'une horrible conspiration tramée contre sa personne par les Espagnols; soit qu'en effet il les eût découverts, soit qu'il les eût supposés lui-même pour engager la querelle. Quoi qu'il en soit, lorsqu'il eut émû la bile du vieillard, & brouillé extrêmement son esprit, il fit mettre en prison Camille Colonne, accusé d'avoir trempé dans ce damnable dessein; ouvrit les paquets du Duc d'Albe, où il dit en avoir trouvé des preuves; arrêta un Envoyé de Philippe Roi d'Espagne, leva des gens de guerre, & s'empara par force des places de Palliane & de Neptune, qui appartenoient aux Colonnes.

Dans cette conjoncture il s'offroit une favorable occasion de recouvrer Sienne: la disette des vivres y étoit si grande que le peuple y mouroit de faim, & quelque soin que le Duc de Florence eût pris d'y faire porter des bleds, à peine y en avoit-il pour quinze jours. Tellement que si le Pape eût prêté ses troupes aux François, qu'ils eussent levé celles qu'ils avoient dans leurs garnisons, & qu'Octave Farnese qui en commandoit quelques-unes pour le Roi en Toscane, y eût voulu marcher de bon pied, ils eussent infailliblement repris cette ville, en portant du pain à ses malheureux habitans. Mais com-

1555.

me Mendozze, qui faisoit la fonction de Viceroi de Naples, en attendant l'arrivée du Duc d'Albe, se fut approché des frontieres de l'Eglise avec dix mille hommes, le Pape en prit si fort l'épouvante, qu'il choisit quelques Cardinaux pour moyenner la paix des deux Couronnes; & cependant il commanda à Octave de licentier les troupes qu'il avoit à Castro. & à Perigliane. Ce changement fut cause qu'Octave s'étant retiré à Parme, quitta le service de France, fit son traité avec l'Empereur par l'entremise du Duc d'Albe, & renvoya au Roi le collier de l'Ordre de Saint Michel.

Le Saint Pere en fût peut-être demeuré-là, si le Cardinal neveu à force de paiguillonner, en lui représentant les outrages que les Espagnols lui avoient faits, & lui persuadant que sa personne & toute sa maison étoient en danger de périr par la cruelle perfidie de ces maranes, ne lui eût fait prendre résolution de les excommunier & de leur déclarer la guerre, bien qu'il n'eût ni hommes, ni amis, ni argent, & tout au plus deux ou trois ans de vie, sans force & sans vigueur. C'est ainsi que souvent les Papes sont la victime de leurs neveux, & qu'ils leur sacrifient leur repos, les trésors de l'Eglise, & la paix de l'Italie, quelquefois même celle de toute la Chrétienté.

La France seule étoit le recours de celui-là : les Potentats d'Italie ont accoutumé de la flatter pour se servir de ses armes à exécuter leurs vengeances, ou à tirer leurs avantages; puis quand ils ont obtenu leurs fins, ils lui tournent le dos, ou s'ils se voyent dans le moindre danger, ils s'en ôtent au plus vite, & laissent les François tous seuls dans le borbier où ils les ont engagés. Quand le Pape eut donc envoyé au Roi lui demander son assistance, & lui promettre en récompense la sienne pour conquérir le Royaume de Naples, les

1555.

plus sages n'étoient point d'avis qu'on écoutât ces propositions : ils considéroient que la France étoit épuisée d'argent; qu'elle avoit assez d'affaires à se défendre contre les forces de l'Espagne, de l'Allemagne & des Pays-Bas, auxquelles on verroit au premier jour l'Angleterre joindre les siennes : que ce seroit beaucoup de conserver le Piedmont, sans entreprendre une guerre lointaine, sur la foi de gens infidèles, variables & trompeurs, sur l'assurance d'un vieillard qui avoit un pied dans la fosse, & dont toutes les forces ne consistoient que dans les armes spirituelles, fort peu efficaces pour le temporel.

Ils voyoient bien toutes ces choses, mais ils n'y en eut pas d'assez hardis pour les remontrer ouvertement au Roi : on ne vouloit point choquer le Cardinal de Lorraine qui embrassoit cette affaire avec chaleur, afin que le Duc de Guise eût le commandement des armes en Italie. Le Connétable même se contenta de ne la pas approuver, sans s'y opposer. Il étoit bien aise que ces Princes qui lui faisoient ombre, s'allaissent embarrasser dans une entreprise qui les éloigneroit d'auprès du Roi, & qui ne pourroit que mal réussir, & tourner à leur honte; mais il ne prévoyoit pas que la fin en seroit encore plus désavantageuse pour lui que pour eux.

Voilà comme tous les Ministres du Roi, les uns par une malheureuse adresse de courtisan, les autres par leur ambition déréglée, engagerent ce Prince à cette funeste alliance. Elle fut ébauchée à Paris, & conclue à Rome par le Cardinal de Lorraine. Le Roi l'y avoit envoyé exprès; il desira qu'on lui associât le Cardinal de Tournon, parce qu'il sçavoit qu'il étoit d'un sentiment tout contraire. Il le prit à Lyon en passant, quoiqu'il protestât publiquement que c'étoit contre son gré qu'on le faisoit servir à une affaire si ruineuse.

1555.

Ces deux Cardinaux arrivés à Rome au mois d'Octobre, signerent la Ligue défensive & offensive entre le Roi, le Pape & le Saint Siège, dans tous les Etats d'Italie, hormis le Piedmont.

„ Elle portoit, que pour les frais de la
 „ guerre les deux Princes déposeroient
 „ 500000. écus à Venise, sçavoir le
 „ Roi 350000. & le Pape 150000.
 „ Qu'ils la commenceroient ou par le
 „ Royaume de Naples, ou par la Tosca-
 „ ne, comme il seroit jugé le meilleur.
 „ Que le Roi seroit passer en Italie dou-
 „ ze mille hommes de pied, cinq cens
 „ hommes d'armes, & deux fois au-
 „ tant de Chevaux-Legers, qui seroient
 „ commandés par un Prince. Que le
 „ Pape fourniroit dix mille hommes
 „ de pied & mille chevaux : qu'il
 „ donneroit l'investiture de Naples à
 „ un fils de France, pourvû que ce ne
 „ fût pas le Dauphin ; mais il en rete-
 „ noit une bonne partie pour lui, &
 „ quantité de terres & de pensions pour
 „ ses neveux & ses amis. Que le Duc
 „ de Ferrare, & en son absence, le
 „ Prince qui seroit nommé par le Roi,
 „ auroit le commandement général
 „ des armées. „

On tint cette Ligue fort secrette durant quelque tems. Le Cardinal de Lorraine, en allant à Rome, y avoit par ses belles paroles, attiré Hercule Duc de Ferrare son allié ; mais son éloquence n'eût pas le même pouvoir sur les Vénitiens. Et ce fut en vain que le Cardinal neveu employa envers eux les motifs de l'intérêt & ceux de la peur. Il leur proposoit de leur donner Ravenne par engagement, & la Pouille en pur don lorsqu'elle seroit conquise, les menaçant s'ils ne se liguoiert avec lui d'appeller les Turcs. Ils appréhendoient leurs invasions sur toutes choses : & néanmoins cette crainte ne fut point capable de les ébranler.

D'autre côté, le Roi Philippe prévoyant bien que le Pape se porteroit à

le priver par Sentence du Royaume de Naples, & à l'excommunier, se dispo-
 soit à assembler les Cardinaux de son parti à Pise, pour déclarer la Promotion du Pape non Canonique, & par ce moyen infirmer tout ce qu'il pour-
 roit faire à son préjudice. Il en avoit treize ou quatorze de bien assurés, sans compter ceux qu'il eût encore pû gagner. Cependant le Duc d'Albe averti de ces traités, après avoir donné ordre aux affaires du Milanez & du Piedmont, passa par mer en Toscane, où il conféra avec le Duc de Florence, & de là se rendit au Royaume de Naples.

Au même tems, le Roi qui avoit résolu la rupture, écrivit à son Ambassadeur à Constantinople, il se nommoit la Vigne, qu'il eût à la faire bien valoir à Soliman, comme s'il l'eût faite exprès pour l'amour de lui, & que par ce moyen il essayât d'en tirer un puissant secours. Soliman bien aise de voir rallumer le feu dans la Chrétienté, promit merveilles, & fit aussi-tôt sortir son armée en mer. Mais elle ne servit les François que par maniere d'acquit ; car un Agent du Roi, nommé Codignac, qui étant malcontent, méditoit sa retraite vers les Espagnols, avoit donné jalousie de ce Prince aux Turcs, leur faisant croire qu'il ne tendoit à se faire maître d'Italie, qu'afin de passer de-là en Grece, ainsi que Charles VIII. avoit voulu faire. Et pour augmenter leurs ombrages, il leur mettoit devant les yeux je ne sçai quelle vieille Prophétie, qui dit que les Francs * doivent renverser l'Empire du Croissant.

Bien que cette Ligue d'entre le Pape & le Roi eût été conclue avant la fin de l'an 1555. elle n'empêcha pourtant pas que l'entremise de la Reine Marie d'Angleterre & du Cardinal de Pool, ne portât le Roi & l'Empereur à convenir d'une trêve générale & marchande pour cinq ans. Elle fut traitée à Vaucelles près de Cambray le cinquième de

1555.

* Ils appellent les Chrétiens occidentaux *Francs*, par opposition aux Grecs qui sont esclaves.

1556.

Février de l'an 1556. l'Empereur y contribua beaucoup, étant bien aise que ce calme affermit le nouveau règne de son fils.

Lorsque le Cardinal Caraffe apprit cette trêve, il fit de grandes plaintes au Roi, qu'on avoit abandonné les intérêts de sa Maison, & qu'on la laissoit exposée aux vengeances de l'Espagnol & du Florentin. Il demandoit qu'au moins pour sa sûreté, le Roi voulût mettre entre les mains du Pape les places qui lui restoient dans le Siennois. Il s'imaginait qu'avec cela il se feroit rechercher de ces Princes, & qu'ils seroient bien aises d'acheter son amitié : mais le Conseil du Roi lui refusa nettement cette demande. Quand il en eut les nouvelles, il pressa tant son oncle, qu'il lui permit d'aller Légat en France, afin de déterminer le Roi à rompre la trêve.

Ily vint en un superbe équipage : mais cachant son dessein, & publiant que c'étoit pour travailler à la paix des deux Couronnes. Il salua le Roi à Fontainebleau, lui fit présent d'une épée & d'un chapeau qui avoient été bénits par le Pape, & l'entrèrent en particulier de ses grands desseins. Le Roi étoit fort irrésolu, mais à la fin les vastes promesses de ce Légat, & la haute opinion qu'il lui donna, que rien n'étoit capable de résister à sa puissance ; avec cela l'artificieuse adresse de la Valentinois, qui avoit déjà fait alliance avec les Guisès, en donnant l'une de ses filles au Duc d'Aumale, & les intrigues de la Reine, qui desiroit mettre le feu en Italie pour y employer le Maréchal de Strozzy son parent, le poussèrent dans le précipice, & le firent résoudre à déclarer la guerre aux Espagnols. Avant cela néanmoins, le Conseil trouva bon d'envoyer vers l'Empereur & vers le Roi Philippe, pour les exhorter de rappeler le Duc d'Albe & ses troupes de dessus les terres du Saint Siège. Elles y avoient

déjà pris plusieurs places, & même la ville d'Ostie, que les neveux avoient négligé de fortifier.

1556.

Le Légat fit son entrée à Paris avec les magnificences qui accompagnent de pareilles cérémonies. Il se trouva des gens qui disoient avoir oui, que lorsqu'il donnoit la bénédiction au peuple, il proféroit ces paroles impies & sacrilèges : *Qui vult decipi, decipiatur.* A la Cour & à la Ville il se montra cavalier parmi la Noblesse, galant parmi les Dames, de gaye humeur parmi les plus gaillards, fit la cour à la Duchesse de Valentinois, & la régala de fort beaux présens de la part du Saint Pere & de la sienne. La Reine étant accouchée de deux filles gemelles, il eut l'honneur d'être parrain d'une, & lui donna le nom de *Victoria*, comme voulant marquer les grands avantages que la Ligue du Pape & du Roi remporteroit en Italie ; mais peu de tems après, ce présage s'évanouit avec la vie de cette petite Princesse.

En attendant que l'armée qu'on devoit envoyer en ce pays-là, fut prête, on donna ordre à Strozzy d'assister le Pape : auquel on envoya trois mille hommes sous la conduite de Montluc, qui firent reculer le Duc d'Albe des environs de la ville de Rome. Après, quand on eut connu les intentions de Philippe par la réponse altière qu'il fit, on jugea qu'il étoit tems que le Duc de Guise passât les Monts.

Au commencement de Mars une Comete à chevelure flamboyante s'étoit fait voir au huitième degré de la Balance, & avoit duré seulement douze jours. L'Empereur Charles V. s'imagina que ce Phénomene l'appelloit en l'autre monde : tellement que n'ayant pu gagner sur son frere qu'il cédât l'Empire à son fils, il chargea des Ambassadeurs de porter sa renonciation au College Electoral. Ils n'y allerent pourtant que deux ans après ; parce que la guerre vint à se rallumer en-

1556. *tre les deux Couronnes, & qu'il y avoit trois Electeurs de mort.*

Cela fait, il s'embarqua à Sudbourg en Zelande, sur le commencement de Septembre, & s'en alla en Espagne. Il se retira dans le Couvent de Saint Just de l'Ordre des Hieronymites, qui est au milieu d'une vallée délicieuse, & toute entourée de hauts rochers, dans la Province d'Estremadoure, à huit mille de la ville de Placentia, proche du Bourg de Scarandilla. On tient que ce lieu fut autrefois la retraite de Sertorius. Il ne se réserva de tout son train & de toutes ses grandes possessions, que douze hommes pour le servir, un petit cheval pour se promener, & cent mille écus de pension viagere. Comme il avoit quitté la Cour & la puissance, elles le quitterent aussi. Dès qu'il se fut retiré, on oublia qu'il fût au monde, son fils même ne se souvint plus de lui; car il n'exécuta rien de tout ce qu'il lui avoit promis, il ne tint compte des conseils qu'il lui donna, ni d'aucune des recommandations qu'il lui fit, & dès le second quartier il eut grand' peine à lui payer sa pension.

1557.

Comme le Duc de Guise étoit vaillant, courtois & libéral, tout ce qu'il y avoit de plus brave, & dans les troupes & dans la Noblesse de France le suivit en Italie. Au commencement de Janvier, Brissac l'accompagnant jusques sur le Pô, il attaqua Valence, parce que les Espagnols lui avoient refusé passage, & l'emporta. Au même tems l'Amiral de Coligny tenta une entreprise sur Douay, & l'ayant manquée, il courut l'Artois & brûla la petite ville de Lens. Ainsi la trêve d'entre les Couronnes fut rompue.

Valence étant pris, Brissac & tous les Chefs du Piedmont vouloient qu'on entrât dans le Milanez, qui étoit tout dégarni de troupes & fort épouvanté: mais les ordres exprès du Roi ne permettoient pas au Duc de Guise de suivre cette ouverture; & il étoit à crain-

1557. dre, s'il s'arrêtoit-là, que le Pape ne s'accommodât avec les Espagnols. Ces considérations, & peut-être l'instigation du Cardinal son frere, l'obligèrent de marcher droit à Rome dans l'espérance de conquérir le Royaume de Naples, sur lequel la Maison de Lorraine avoit toujours des prétentions.

Il ne put persuader le Duc de Ferrare qui devoit avoir le commandement général des armées de la Ligue, ni de quitter son pays, ni de lui donner ses troupes: mais il fut reçu à Rome par le Saint Pere, avec de grands honneurs. Après quoi il se tint plusieurs conseils de guerre, & il y fut proposé de belles & honorables entreprises; mais il ne se trouva rien de prêt pour les exécuter.

Les neveux du Pape n'avoient pourvû à aucune des choses nécessaires: ils avoient peu d'argent, & encore moins de volonté d'en déboursfer. On crut même depuis, & le Duc de Guise fut de cette opinion, que dès qu'il entra en Italie, ils avoient traité leur accommodement avec les Espagnols, & qu'ils ne lui avoient donné la peine de venir jusqu'à Rome, que pour faire leur condition meilleure, & obtenir de plus grandes furetés. Tandis qu'il étoit à Rome le Pape créa dix Cardinaux, quelques-uns par faveur, d'autres pour se fortifier d'amis, & d'autres pour en tirer de l'argent. Ces cérémonies y arrêterent le Duc durant tout le mois de Mars, si bien qu'il ne se rendit à son armée que le neuvième d'Avril.

Etant entré dans le Royaume de Naples sur les vaines promesses des Caraffes, il y attaqua Campiglio, & ensuite Civitelle, il força le premier; mais l'impétuosité Françoisé échoua devant l'autre. Cependant le Duc d'Albe s'étoit jetté sur les terres de l'Eglise, & ayant pris plusieurs petites places, tenoit Rome presqu'investie. Les excommunications que le Pape lança sur

1557.

ce Duc & sur les Colonnes, ne firent que blanchir ; il fut contraint de crier au secours & de rappeler le Duc de Guise. Il revint donc dans la Romagne, & là, comme rien ne lui réussissoit, il reçut, par bonheur pour lui, la nouvelle de la malheureuse journée de saint Quentin.

La trêve ayant été rompue entre les deux Couronnes, Philippe crut qu'il y alloit de son honneur de ne rien omettre pour établir la réputation de son courage & de sa puissance. Il mit sur pied une armée de 50000. hommes, & de plus il sçut si bien ménager l'esprit des Anglois, qu'encore que du commencement ils l'eussent bridé par de fâcheuses conditions, & qu'ils n'eussent nulle envie de se mêler de ses affaires hors de leur Isle, néanmoins ils se laissèrent induire à prendre sa querelle. La Reine Marie envoya déclarer la guerre au Roi, par un Héraut qui lui en porta le défi à Reims. Il le reçut avec mépris, comme venant de la part d'une femme ; & il sçut bien en opposer une autre. J'entends Marie Reine Régente d'Ecosse, laquelle lui donna tant d'affaires dans son propre pays, qu'au lieu de trente mille hommes qu'elle avoit promis de jeter en France, elle n'y en put faire descendre tout au plus que dix mille.

Le Duc de Savoye qui étoit Gouverneur des Pays-Bas, & commandoit l'armée de Philippe, ayant feint un mois durant d'attaquer diverses places, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, vint le troisième jour d'Août, se rabattre devant Saint Quentin, qui étoit dégarni d'hommes & mal fortifié. L'Amiral de Coligny n'eut que le tems de se jeter dedans au travers du camp des ennemis, avec six ou sept cens chevaux & deux cens hommes de pied.

La réputation & la valeur de ce *Capitaine servirent pour quelque tems de rempart à la Place, qui sans cela n'eût pas duré 24. heures. On tenta diverses fois d'y jeter encore du secours ; & à la fin le Connétable son oncle s'en approcha lui-même, & passa la Somme avec toute l'armée du Roi pour y en faire entrer par le marais ; mais cela se fit avec tant de précipitation, qu'à peine y en entra-t-il cinq cens avec Dandelot, Colonel de l'Infanterie Française, frere de l'Amiral. (a)

Après cet exploit, le Connétable voulut se retirer à la vûe de l'ennemi en plein jour, embarrassé d'équipages & de vivandiers, & plus foible de la moitié que les ennemis, particulièrement en cavalerie. C'étoit le dixième d'Août jour de la Fête Saint Laurent. Le Duc de Savoye bien averti de tout le joignit

1557.

* Granl. Ed. de 1668.

(a) La bataille de Saint-Quentin fut précédée d'un mauvais présage. Le Comte de la Rochefoucault beau-frere du Prince de Condé, & la Capelle-Biron étant à cheval dans la place de Ham pour aller à Saint-Quentin, un grand Chien noir se présenta devant eux, & étant sur le cul se mit à hurler sans cesse, & quoiqu'on le chassât il revenoit toujours, continuant ses hurlemens. Le Comte dit alors à Biron : que vous semble de ceci, mon pere ? Par bien, mon fils, répondit Biron, je ne sçai qu'en dire, mais cette musique est mal-plaisante. Le Comte répliqua ; je crois, mon pere, que nous allons fournir la Comedie. Par bien, je le crois, dit Biron : & ce fut une Prophétie, car le lendemain la Tragédie fut jouée. *Mémoires de Jean de Mercey.* Le Baron du Villars dit qu'il avoit alors un Almanach de Noltradamus, qui marquoit au dixième d'Août la perte de Saint-Quentin, & que le Maréchal de Brillac, un mois après la retraite de Charles-Quint en Espagne, avoit fait dire à

Henri II. par lui du Villars, que le Roi Philippe levoit de grandes forces, & que si Henri n'arroit de bonne heure, il lui pourroit arriver quelque surprise fâcheuse. *L. 8. des Mémoires du Baron du Villars.*

Si le Connétable eut voulu croire le Duc de Montpensier, le désastre de la bataille ne fut pas advenu. Car son avis étoit qu'on se retirât dans le même ordre qu'on étoit allé, mais l'armée revenant en désordre, il fut aisé au Comte d'Egmont de la charger & de la défaire. Le Duc de Montpensier ne laissa pas de combattre avec sa Compagnie de 50. hommes d'armes, jusqu'à ce qu'ayant été abbatu de cheval, il fut pris prisonnier, ne restant que 19. hommes de sa compagnie & de celle du Prince de la Roche-sur-Yon son frere. Il paya 70000. écus tant pour sa rançon, que pour les frais de sa prison, qui dura onze mois. *Sa vie par le Président Cousincau.*

1557.

entre les villages d'Essigny & de Rizerolles, & le chargea si brutaquement qu'il n'eut pas le loisir de donner les ordres de bataille. Sa cavalerie fut mise en déroute, son infanterie tint ferme; mais fut toute massacrée. Lui-même demeura prisonnier, & avec lui Montberon son jeune fils; les Ducs de Montpensier & de Longueville, le premier blessé à la tête, Ludovic de Gonzague depuis Duc de Nevers, le Maréchal de saint André, le Rhingrave Colonel des Allemands, dix Chevaliers de l'Ordre, * & trois cens Gentilshommes. Il en demeura aussi plus de six cens sur le champ outre 3000. hommes d'infanterie & de cavalerie; parmi lesquels on trouva Jean de Bourbon Duc * d'Enguien. Il en fut fait presque autant de prisonniers. Les ennemis ne perdirent tout au plus que 80. ou cent hommes.

On a nommé cette journée la bataille de *saint Quentin*, à cause de la ville, ou de *saint Laurent*, à cause du jour qu'elle se donna. La valeur & la prudence du Duc de Savoye, & les braves exploits du Comte d'Egmont, furent les principales causes de la victoire des Espagnols, l'une des plus glorieuses qu'ils ayent jamais gagnées, & la plus funeste pour la France de toutes celles qu'elle a perdues depuis les journées de Crecy & de Poitiers. Le Duc de Nevers, le Prince de Condé, le Comte de Sancerre, François fils aîné du Connétable, & plusieurs autres Chefs de marque, se sauverent avec la plus grande partie de la cavalerie, & s'étant retirés à la Fere, pourvûrent assez heureusement à la conservation des places de la frontière.

L'épouvante de la France fut encore plus grande que sa perte. On ne sçait ce qui en fut arrivé si le Duc de Savoye fut venu droit à Paris, & si une entreprise qu'il avoit sur Lyon eût été bien

conduite. Mais pour le premier, Philippe ne voulut point souffrir qu'il entrât plus avant, de crainte que dans cet avantage, certaine négociation qu'il avoit commencée l'hyver précédent, n'aboutît à un accommodement avec le Roi: lequel l'eût remis dans son pays, & par conséquent l'eût détaché du parti des Espagnols. Et quant au dessein sur Lyon, le Baron de Polvilliers qui le devoit favoriser avec quinze mille Allemands, ne fit qu'entrer en Bresse & en sortit aussi-tôt.

Il fallut donc que le Duc de Savoye, malgré qu'il en eût, s'arrêtât au siège de saint Quentin. Le Roi Philippe y vint en personne quinze jours après, sçavoir le vingt-septième jour d'Août, & y amena dix mille Anglois & autant de Flamands. La France étoit perdue s'ils eussent poussé vivement leur pointe: aussi Charles V. ayant entendu la nouvelle de cette importante victoire, demanda au Courrier si son fils étoit dans Paris. L'Amiral ayant trop tardé de deux ou trois jours à capituler, vit forcer sa place par cinq brèches; & demeura prisonnier avec Dandelot son frere. Ce dernier trouva moyen la nuit d'après de se sauver.

L'armée de Philippe passa le reste de la campagne à prendre le Catelet, (a) Ham & Noyon. A la fin de l'Automne elle se trouva affoiblie de la moitié; car les Anglois, & peu après les Allemands se retirerent; les premiers, parce que leur fierté ne s'accordoit pas avec celle des Espagnols, & les autres faute de payement. Une bonne partie de ceux-ci passa au service du Roi.

Durant le trouble universel que causoit la perte de saint Quentin, les Religioneux eurent la hardiesse de s'assembler la nuit à Paris dans une maison au haut de la rue S. Jacques, pour en-

1557.

* Il n'y en avoit pas quarante. Éd. de 1558.

* Frere de François qui avoit gagné la bataille de Crecy.

(a) Salignac rendit lâchement le Catelet au bout de cinq ou six jours.

1557.

tendre le Prêche de Jean Masson qui avoit été le premier institué leur Ministre en cette ville l'an 1555. Le peuple qui les vit sortir de-là se jetta dessus, & en prit plus d'une centaine; parmi lesquels il se trouva des personnes de qualité, même des filles de la Reine. On les chargeoit de crimes étranges, on disoit qu'ils rôtissoient des petits enfans, & qu'après avoir fait grande chère, ils éteignoient les flambeaux, & se mêloient ensemble hommes & femmes. Le peuple croyoit aisément ces contes, mais les gens sages sçavoient bien qu'on a toujours accusé de pareilles choses ceux qui professent une Religion nouvelle & cachée. D'abord il en fut brûlé un bon nombre: mais les autres disputèrent si bien leur vie par récusations de Juges & autres retardemens, que leurs amis eurent le tems de faire venir des Lettres du Prince Palatin & des Suisses Protestans, qui prièrent pour eux. Le Roi ayant besoin des armes de ces intercesseurs, fut obligé de ralentir un peu sa rigueur.

Dans la frayeur & l'abbattement où étoit toute la France, particulièrement Paris, on tient que s'il eût paru seulement mille chevaux au deçà de l'Oyse, cette grande ville fût demeurée déserte. On travailla donc en toute diligence à la fortifier, le Roi donna charge de faire une levée de douze mille Suisses & une de huit mille Allemands; manda à tous François nobles ou non, qui avoient autrefois servi à la guerre, de se rendre à Laon auprès du Duc de Nevers; à Brissac & au Gouverneur de Mers, de lui envoyer une partie de leurs vieilles compagnies, & au Duc de Guise, que toutes choses cessantes, il eût à s'en revenir avec son armée.

Il fut même conseillé d'avoir recours à Soliman. La Vigne son Ambassadeur

fit instance auprès de ce Barbare, qu'il lui prêtât deux millions d'or, & qu'il lui envoyât son armée navale, mais avec ordre de la faire hiverner dans les Ports de France, d'autant qu'elle perdoit le meilleur tems à aller & venir. Quant à l'argent, Soliman s'en excusa sur ce que la Loi * lui défendoit d'en prêter aux Chrétiens, à cause de quoi il en avoit déjà refusé au Roi François: mais pour l'armée il promit qu'il en envoyeroit une très-puissante & très-bien équipée, pour agir conjointement avec celle du Roi, ou séparément, ainsi qu'on le desiroit.

Pendant que ces choses se négocioient en Orient, les grandes villes de France ouvrirent assez franchement leur bourse au Roi. Paris fournit trois cens mille livres, les autres à proportion; & cinquante Seigneurs de marque lui offrirent de garder cinquante places à leurs dépens. Ce fut alors qu'il reconnut bien la vérité de ce que son pere lui avoit dit en mourant, que les *François étoient le meilleur peuple du monde*, & qu'il y avoit tout ensemble de la dureté & de la mauvaise politique, de les (a) tourmenter par des impôts extraordinaires, puisqu'ils se saignoient si libéralement pour les nécessités de l'Etat.

Lorsque le Duc de Guise eût reçu les ordres du Roi pour s'en revenir, il conseilla au Pape de faire son accommodement. Le Saint Pere le fit aussi honorable qu'il le pouvoit souhaiter dans cette conjoncture: car il fut arrêté qu'on lui rendroit toutes ses places, qu'il absoudroit le Duc d'Albe & les Colonnes, & que ce Duc lui demanderoit pardon au nom du Roi Philippe.

Le Roi avoit bien prévu que le Duc de Ferrare traiteroit aussi son accommodement. Afin donc qu'il ne le fit pas sans sa participation & à son préjudice,

1557.

* C'est leur défiance ordinaire.

(a) Au lieu de *tourmenter*, il y avoit *vexer* dans l'édition de 1668.

1557. il lui écrivit qu'il le trouvoit bon. Les Caraffes lâches & perfides amis, traitoient déjà avec les Espagnols d'envahir le Ferrarois, & de le partager entr'eux. Le Duc d'Albe fit son entrée à Rome sur le même cheval, avec les mêmes honneurs, & avec pareilles démonstrations de joye du côté des neveux, qu'avoit fait le Duc de Guise.

Celui-ci ayant séjourné dix ou douze jours dans un Château de Strozzi proche de Rome, tandis que le traité du Pape se faisoit, s'embarqua à Civita-Vecchia avec deux mille hommes d'élite, & quelques uns de ses meilleurs Capitaines, & laissa la conduite du reste de son armée au Duc d'Annale son frere, qui la ramena en France par le Boulonois, le Ferrarois, les Grisons & les Suisses.

Le retour du Duc de Guise sembla avoir ramené le courage au Conseil du Roi & à ses troupes fuyardes. On proposa de lui donner le titre de *Viceroi*; lequel étant trouvé trop ambitieux, on lui donna celui de *Lieutenant Général des armées du Roi*, dedans & dehors le Royaume: ce qui fut vérifié dans tous les Parlemens. Après qu'il eut salué le Roi, il eut ordre d'aller à Compiègne rassembler l'armée. Voilà comme le malheur de la France fut son bonheur, & l'abaissement du Connétable son exaltation.

Il ne manquoit plus au Roi que de l'argent, il convoqua pour cela les Etats Généraux à Paris le sixième jour de Janvier de l'an 1558. Ces grandes assemblées autrefois si nécessaires pour le maintien de l'Etat & de la liberté publique, n'ont guères servi depuis le Roi Jean qu'à augmenter les subsides. Cette fois on trouva à propos de les diviser en quatre, distinguant le Tiers-Etat d'avec les Officiers de Justice & de Finance. Tous ensemble accorderent au Roi trois millions d'or qu'il leur demandoit. On les leva sur les plus aisés du Royaume.

1557. On ne sçauroit marquer en trop de lieux & trop fortement, deux Edits qui furent faits cette année; l'un pour retrancher l'abus des mariages clandestins; l'autre pour assurer la vie aux enfans qui naissoient hors le mariage. Celui-ci ordonnoit que les femmes & filles qui auroient caché leur grossesse, & qui ne pourroient prouver que leur fruit eût reçu Baptême & sépulture, seroient condamnées à mort comme convaincues de l'avoir défait: l'autre annulloit tous les mariages faits par des enfans de famille sans le consentement de leurs pere & mere, si ce n'étoit que les fils quand ils les contracteroient, eussent trente ans passés, & les filles vingt-cinq. Et afin de donner un mords plus rude aux fantaisies amoureuses des jeunes gens, la peine d'exhérédation y fut ajoutée; n'étant pas juste que les enfans qui désobéissent en matiere si importante à ceux qui leur ont donné la vie, recueillent leur succession. L'intérêt particulier du Connétable produisit ce dernier Edit. Son fils aîné s'étoit engagé par paroles de présent avec la Damoiselle de Piennes, fort belle fille & de bonne maison; le pere qui desiroit le dégager d'avec elle pour le marier à la fille naturelle du Roi, veuve d'Horace Farnese, s'étoit pour cela adressé au Pape, & avoit envoyé son fils solliciter cette affaire à Rome. Mais comme il avoit vû que le Saint Pere trop rigide, éloignoit la définitive de cette affaire, il avoit été conseillé de prendre le remede en France, & avoit obtenu cet Edit du Roi. Même afin qu'il pût servir à son dessein, il y avoit fait ajouter, qu'attendu qu'il étoit fondé sur la Loi de Dieu* il auroit* Pere & mere honoreras. effet rétroactif. Or son fils ayant déclaré en Justice que la parole qu'il avoit donnée à la Demoiselle de Piennes, n'étoit que sous condition, que son pere y consentit, ce qu'il ne vouloit point faire; le Parlement déclara que cet engagement étoit nul & non valable. Après cet Arrêt, il epousa la fille naturelle du Roi. Au sortir de ces noces, le Connétable

1558.

alla à saint Quentin, où il perdit la bataille, la liberté, & presque sa faveur.

Dès les premiers jours, l'assemblée des Etats eut part à la joye des heureux exploits du Duc de Guise, dont le bonheur surpassoit même l'attente de tout le monde. On sçût qu'en huit jours de tems, depuis le premier de Janvier jusqu'au huitième, il avoit pris Calais, (a) puis dans peu de jours encore la ville de Guisnes, qui fut rasée, & celle de Hames. Le Gouverneur de Calais fut retenu prisonnier avec cinquante personnes notables, mais tout le reste mis dehors, les Bourgeois aussi-bien que les Soldats: le Roi Edouard III. en avoit ainsi usé à l'endroit des François, quand il l'avoit pris sur eux deux cent dix ans auparavant.

Comme il n'y restoit donc aucuns habitans, le Roi donna à cens toutes les maisons & toutes les terres qui se trouvent aujourd'hui jointes en un seul Fief mouvant du Roi seul en directe & en roture, à la réserve de ce qui fut donné en Fief, à N. de Mouchy-Senerpont, qui avoit beaucoup contribué au dessein de cette conquête. Il donna aussi à cette Ville-là les Us & Coutumes de Paris, au lieu de celles de Boulogne, & y établit un seul siège de Justice Royale, avec titre de Président & Juge Général.

Voilà comme les Anglois furent entièrement chassés de France, sans qu'il leur y restât un seul poulce de terre; & ce fut là tout le fruit qu'ils recueillirent de l'alliance que leur Reine Marie avoit contractée avec l'Espagne :

1558. fur quoi le Pape dit fort ingénieusement, que la perte de Calais étoit le douaire de cette Princeesse.

Les envieux du Duc tâcherent de diminuer sa gloire, en attribuant le premier dessein de cette entreprise, les uns au Connétable, les autres à l'Amiral, ce qui pouvoit bien être vrai; mais ils eurent la bouche fermée quand sur la fin du Printemps suivant, il eut emporté la forte place de Thionville, qui mettoit la ville de Mets à couvert, & étendoit les frontieres du Royaume de ce côté-là. Elle se rendit le vingt-deuxième de Juin, le Maréchal de Strozzy fut tué dans la tranchée, d'une volée d'arquebuse à croc. Son bâton fut donné peu de jours après au Seigneur de Termes.

Le bruit de ces grands exploits n'étoit pas pour consoler le Connétable dans sa captivité, ni pour réjouir ses amis, qui le voyoient effacé par un jeune Prince, dont la vertu avoit captivé la fortune, aussi bien que l'amour des peuples & des gens de guerre. Dès l'heure la jalousie qui étoit entre ces deux Maisons, aboutit à former deux partis contraires dans le Royaume, ainsi que nous le verrons.

Pendant que le Duc étoit en Luxembourg, le Maréchal de Termes estimé grand Capitaine, (b) prit Dunkerque & Bergue, ravagea toute cette côte-là, & sur son retour assiéga Graveline alors peu fortifiée. Comme il sçût que Lamoral Comte d'Egmont venoit à lui avec une armée deux fois plus forte que la sienne, il repassa la riviere d'Aa pen-

(a) Le secours d'Angleterre arriva une heure après que la Ville nous eût ouvert ses portes.

La France avoit perdu Calais sous le règne de Philippe de Valois: elle le regagna sur un autre Philippe Roi d'Espagne & d'Angleterre.

(b) Paul de Termes étoit d'une famille noble, mais pauvre. Né à Conserans, il avoit passé avec applaudissement par tous les degrés de la Milice, & il étoit enfin parvenu à la dignité de Maréchal de France. Il reçut un échec à Gravelines, plutôt par un effet du

malheur de la France, & par la faute des autres, que par la sienne. On put bien le considérer comme un Général qui n'étoit pas des plus heureux, mais il ne perdit rien de sa faveur auprès de nos Rois, dont il conserva l'estime & la considération jusqu'à la mort. Il acquit très-peu de bien, preuve certaine de sa probité, de son désintéressement & de la pureté de ses mœurs. N'ayant point d'enfans, il laissa le peu qu'il avoit à Roger de Saint-Lary de Felle Garde, qui fut depuis Maréchal de France. *Histoire de M. de Thou, l. 34.*

1558.

1558. dant le reflux : mais le Comte doublant le pas & ayant pris par plus haut, gagna les devants, le força de donner bataille proche le bord de la mer. Les François se battirent en désespérés : mais la multitude des ennemis & la tempête effroyable des canonades de dix vaisseaux Anglois qui se trouverent sur cette côte-là, les accablèrent entierement : ils y périrent presque tous, & Termes fut fait prisonnier.

Cet échec rehaussa encore la gloire du Duc de Guise, comme s'il eût été le seul Chef entre les mains duquel les armes du Roi pussent prospérer. Mais ce qui porta son autorité bien plus haut, ce fut le mariage de la jeune Reine d'Ecosse fille de sa sœur, avec le Dauphin. Les nôces en avoient été solennisées à Paris le vingt-quatrième d'Avril ; & les Ambassadeurs qu'on envoya en Ecosse avec les Députés, qui l'avoient amenée en France, haranguerent si bien les Etats, qu'ils accorderent au Dauphin la Couronne & les autres ornemens Royaux ; ce que les Anglois avoient refusé à Philippe.

Au mois de Février les Ambassadeurs de Charles V. porterent sa renonciation aux Electeurs assemblés à Francfort : lesquels ensuite transférèrent l'Empire à Ferdinand le quatorzième de Mars ; & lui jurèrent foi & obéissance. Le Pape n'approuva point cette élection, & maintint qu'elle étoit nulle aussi bien que la renonciation de Charles V. parce que l'approbation du Saint Siège n'étoit point intervenue ni en l'une ni en l'autre. Il prétendoit que les Electeurs n'avoient droit d'élire qu'en cas de mort seulement, & d'ailleurs que ceux qui avoient élu, étoient déchus de ce pouvoir par leur hérésie. Il s'entêta tellement de cette opinion, qu'il fit tous ses efforts pour la mettre dans l'esprit du Roi ; & pour renouer une Ligue avec lui contre la Maison d'Autriche. Et quoiqu'il ne trouvât personne qui le voulût appuyer dans ce

1558.

sentiment, il y persista néanmoins jusqu'à sa mort, qui advint au mois d'Août de l'année suivante. Pie IV. son successeur, confirma la Dignité Impériale à Ferdinand.

Son frere Charles V. après avoir été près de deux ans dans la solitude de Saint Just, fut saisi d'une fièvre aigue, qui l'emporta le vingt-unième de Septembre, le cinquante-neuvième an de son âge. Une Comète qui avoit paru le treizième d'Août dans la chevelure de Bérénice, la queue tournée vers l'Espagne, fut comme un flambeau qui précéda sa pompe funebre.

L'Été venu, les deux Rois se mirent aux champs avec les deux plus grandes armées qu'on eût vûes de tout ce siècle, & se camperent l'un près de l'autre : Philippe sur la riviere d'Antie, & Henri le long de la Somme. Ils y passerent près de trois mois sans faire seulement une escarmouche, parce que l'on étoit en termes d'accommodement. Les Nonces du Pape en jetterent les premiers propos ; le Connétable & le Maréchal de Saint André, desquels la faveur languissoit à la Cour, se servant pour cela de l'entremise du Duc de Savoie, qui ne pouvoit être rétabli en ses Etats que par la paix. Christienne Duchesse de Lorraine, également obligée aux deux Rois, comme tante de Philippe, & proche alliée de Henri, lequel venoit de donner sa fille Claude au Duc son fils, s'y portoit aussi avec ardeur, & faisoit les allées & les venues : de sorte qu'elle noua une Conférence entre les Députés de ces Princes, où elle & son fils assisterent comme médiateurs. Ce qui leur fut fort glorieux dans toute la Chrétienté.

Deux mois auparavant, sçavoir en Octobre, le Connétable étant sorti de prison sur sa parole, étoit venu trouver le Roi à Amiens. Il le reçut avec des démonstrations indicibles d'affec-

1558.

tion, jusqu'à le faire coucher dans son lit. On tient que ce Seigneur ayant eu avis que l'inclination du Roi en son endroit se ralentissoit fort, l'avoit réchauffée par le crédit de la Duchesse de Valentinois, en recherchant encore son alliance, & traitant le mariage de son fils Danville avec Antoinette fille de Robert de la Mark & de François de Brezé, qui étoit fille de cette Duchesse.

Il étoit déjà convenu avec les Espagnols de tous les articles de la paix : mais de peur qu'il ne fût seul chargé du reproche d'un traité si défavantageux ; il fit enforte que le Roi, pour le négocier, lui adjoignit le Cardinal de Lorraine, le Maréchal de saint André, Jean de Morvillier Evêque d'Orleans, & Claude de l'Aubespine Secrétaire d'Etat.

La conférence commença en l'Abbaye de Cercamp près de Hesdin le quinziesme d'Octobre, & dès-lors les Rois congédierent toutes leurs troupes. La ville de Calais fut le plus grand achopement, la Reine Marie s'opiniâtroit à la r'avoir, & le Roi à la retenir. Là-dessus cette Princesse vint à mourir sans enfans d'une hydropisie, qui lui fut causée par le chagrin de la perte de cette place, & du peu de compte que son mari faisoit d'elle. Le quinziesme de Novembre fut le jour de son trépas, & le seiziesme celui du Cardinal de Poole son cher cousin, qui avoit fort travaillé à rétablir la Religion Catholique en Angleterre. Sur ce tems les deux Princes firent une trêve de deux mois, puis leurs Députés se séparèrent.

Après la mort de Marie, sa cousine de même nom, Reine d'Ecosse, se porta aussi-tôt pour son héritiere, & prit les armes & le titre de Reine d'Angleterre. Mais les Anglois appréhendant de passer sous la domination des Ecossois leurs plus grands ennemis,

déferèrent la Couronne à Elisabeth fille de leur Roi Henri, & d'Anne de Boulen, se fondant sur le testament de ce Roi qui l'avoit ainsi ordonné. Elle se fit sacrer par un Evêque Catholique avec les Cérémonies de l'Eglise Romaine ; ce qui fit croire d'abord qu'elle embrassoit effectivement cette Religion, qu'elle avoit déjà professée en apparence sous le règne de Marie, qui jusqu'à sa mort l'avoit tenue comme prisonniere. Philippe porta encore quelque tems ses intérêts, puis il les abandonna tout-à-fait : de peur qu'ils ne fissent tort aux siens. Il avoit conçu quelque dessein de l'épouser, ou du moins de la marier avec le second fils de son oncle Ferdinand : mais le Roi qui avoit intérêt d'empêcher cette alliance, & de ne pas laisser prendre à Elisabeth une Couronne qu'il croyoit appartenir de droit à la femme de son fils le Dauphin, fit enforte que le Pape reçût mal l'Envoyé de cette Princesse, la traita d'illégitime, & lui dit que le défaut de sa naissance étant tel qu'on le sçavoit, & l'Angleterre étant feudataire du Saint Siège, elle n'avoit pas dû prendre cette Couronne sans son autorité ; toutefois que si elle lui en demandoit pardon & se soumettoit à son entiere disposition, il y auroit égard. Cet injurieux traitement la détermina à embrasser ouvertement la Religion des Protestans, qui ne doutoient point de son état, à casser tous les actes de Marie touchant ce point, & à redonner vigueur à ceux d'Edouard.

Les Députés des Couronnes se rassemblerent sur la fin de Janvier à Cateau en Cambresis ; & dans peu de jours ils demeurèrent d'accord de tous les articles. Elisabeth, craignant de se trouver seule & abandonnée, y envoya aussi les siens.

Par le traité d'entre la France & l'Espagne, celui de Crespy & les précédens étoient confirmés ; les deux

1558.

1559.

1559.

„ Rois se devoient mutuellement ce
 „ qu'ils s'étoient pris l'un à l'autre de-
 „ puis huit ans. Le Roi remettoit le
 „ Duc de Savoye dans toutes ses terres,
 „ & néanmoins se réservoit les droits
 „ qu'il y avoit : mais en attendant
 „ qu'ils fussent examinés par des Com-
 „ missaires de part & d'autre, (ce qui
 „ se devoit faire dans trois ans,) il
 „ retenoit par forme de gages les plac-
 „ ces de Turin, Pignerol, Quiers,
 „ Chivas, & Villeneuve d'Ast. De plus
 „ il quittoit toutes celles qu'il tenoit
 „ en Corse aux Gênois, & en Tosca-
 „ ne au Duc de Florence, abandon-
 „ nant les restes des malheureux Sien-
 „ nois à l'oppression : donnoit sa sœur
 „ Marguerite en mariage au Duc de
 „ Savoye, avec 300000. écus d'or, &
 „ sa fille Isabelle au Roi Philippe, avec
 „ quatre cens mille.

Le peuple qui a sujet de souhaiter
 toujours la paix à quelque prix que ce
 soit, en témoigna une très grande ré-
 jouissance; le Connétable & le Maré-
 chal de saint-André en avoient besoin
 pour rétablir leur faveur, qui alloit en
 diminuant; les Dames étoient bien-
 aises de voir le Roi hors d'embarras
 pour jouir sans trouble des plaisirs &
 des divertissemens. Mais les Guises qui
 avoient bien réussi à la guerre, les po-
 litiques qui souvent s'attachent à des
 imaginations de gloire, plutôt qu'au
 repos public, & * les Capitaines qui
 tombent dans le mépris & dans le néant
 durant la paix, blâmoient hautement ce
 traité. Ils disoient que c'étoit une
 tromperie manifeste, de faire perdre à
 la France 198. places fortes pour trois
 seulement qu'on lui rendoit, qui étoient
 Ham, le Catelet, & saint Quentin.

Quand la Reine Elisabeth scût que
 le traité s'avançoit, & que les Dépu-
 tés du Roi Philippe, lequel témoignoit
 avoir pris son fait & cause, mais agis-
 soit fort mollement, n'obtenoient rien
 pour ses intérêts, elle voulut traiter de

son chef: mais on n'y gagna guères da-
 vantage. Il fut arrêté que le Roi lui
 rendroit Calais & le pays reconquis,
 ou s'il l'aimoit mieux, la somme de
 500000. écus: Ce qui étant référé à
 son option, il n'y avoit point de doute
 qu'il garderoit cette place, qui étoit la
 clef de son Royaume.

Pendant le traité, les Espagnols,
 Dieu sçait à quel dessein, exhorterent
 fort le Roi d'exterminer les nouveaux
 Sectaires, & lui indiquèrent qu'il y en
 avoit plusieurs dans sa Cour même, &
 des plus Grands; entr'autres Dandelot
 auquel ils avoient trouvé quelques li-
 vres de cette trempe, quand ils le pri-
 rent à saint Quentin. Sur cela le Roi
 l'envoya querir, & lui demanda ce
 qu'il croyoit de la Messe, Dandelot
 lui fit une réponse fort criminelle, qui
 l'irrita tellement, qu'il s'en fallut peu
 qu'il ne le tuât. Il commanda qu'on
 l'arrêtât prisonnier, & commit à sa
 Charge de Colonel, Blaise de Mont-
 luc créature du Duc de Guise. Le Con-
 nétable son oncle n'eut pas peu de pei-
 ne à le retirer de prison & à le rétablir.

On soupçonna que c'étoit un effet de
 certaine conférence qui s'étoit tenue
 entre le Cardinal de Lorraine & le
 Cardinal de Granvelle: que par-là le
 premier avoit eu dessein d'affoiblir le
 Connétable en perdant ses neveux, ou
 de le rendre suspect d'hérésie s'il les pro-
 tegeoit; & que l'autre avoit voulu met-
 tre aux couteaux les grandes Maisons de
 ce Royaume, & y allumer quelque fac-
 tion par le desespoir des Religionnai-
 res, croyant qu'ils se rallieroient en-
 semble lorsqu'ils auroient un Chef de
 qualité, tel qu'étoit Dandelot ou l'A-
 miral son frere.

Cette année 1559. fut décidée à Ve-
 nise la question que les Espagnols
 avoient mue à la France pour le rang.
 Le Docteur François Vargas y avoit fait
 la fonction d'Ambassadeur pour Charles
 V. Empereur & Roi d'Espagne. Après

* La noblesse
 la blâmoient,
 &c.
 Ed. de 1668.

1559.

1559.

l'abdication de cet Empereur & sur la fin de l'an 1556. Philippe l'avoit rappellé, écrivant toutefois à la Seigneurie qu'il le renvoyeroit bien-tôt. Durant son absence, Loyola qu'il avoit laissé en ce lieu, prétendit tenir la place d'Ambassadeur de l'Empereur : celui de France (c'étoit Dominique de Garbe Evêque de Lodeve) s'y opposa fortement, & Loyola n'osa jamais paroître dans les cérémonies.

L'an 1557. Vargas étant de retour, prétendit garder la même séance qu'il avoit eue, disant qu'il n'avoit point été révoqué : mais celui de France maintenoit que si, puisqu'il avoit eu son audience de congé, & reçû le présent qu'on donne aux Ambassadeurs : que d'ailleurs Charles V. s'étoit démis absolument de l'Empire, sans s'y réserver un seul pouce de terre, partant qu'il n'avoit plus d'affaires à négocier, ni aucun manquement que celui de ses horloges. L'affaire traîna près d'un an : là-dessus la journée de saint Quentin arriva, qui ébranla fort les esprits, & détourna les soins des Ministres de France à des affaires plus pressantes. Les Venitiens fondoient leur doute sur ce que Charles V. étoit encore Empereur ; mais quand ce prétexte eut été levé par l'élection de Ferdinand qui fut faite l'an 1558, ils n'eurent plus aucun sujet apparent de balancer. Ils voyoient bien que le Roi avoit raison, mais ils n'osoient la lui faire ; & ils eussent bien voulu charger le Pape de cette décision, disant qu'il ne leur appartenait pas de se rendre juges entre deux si grands Princes.

La prétention de Philippe n'étoit pas encore d'emporter le pas sur la France, mais seulement de pendre le procès au croc, & de se mettre en égalité. Les Ve-

nitienens avoient fait un Décret dans le Conseil des Pregadi, que les Ambassadeurs des deux Rois ne se trouveroient à aucune cérémonie, que premièrement l'affaire n'eût été jugée à Rome, tant ils avoient peur d'offenser Philippe : néanmoins comme ils virent que les affaires du Roi se remettoient, & que Noailles Evêque de Dacqs (a) Ambassadeur de France, les pressoit sans relâche, & par de vives raisons, & par les menaces qu'il leur faisoit de se retirer : enfin ils révoquerent ce Décret, & ordonnerent que l'Ambassadeur de France tiendroit le premier rang, suivant l'ancien usage. Ils le manderent donc pour assister à la cérémonie qui se fit le jour de la Visitation, second de Juillet. C'étoit huit jours avant la mort du Roi.

La paix faite, tout se ramollit en France, le Connétable étoit déjà presque septuagénaire, d'ailleurs toujours malheureux à la guerre ; le Maréchal de Saint André brave de sa personne, mais détrempé par le luxe & par les voluptés ; le Roi, pour ainsi parler, battu de l'oyseau, & ayant vû son Royaume en un extrême péril ; les Guises comblés de gloire, & bien-aisés qu'il n'y eût pas d'occasion qui les éloignât de la Cour, où ils étoient tout puissans, particulièrement depuis le mariage de leur nièce avec le Dauphin.

On leur à reproché, peut-être sans raison, que dès-lors ils commencerent à entretenir de secretes correspondances avec l'Espagnol, ou du moins à avoir de la complaisance pour lui, afin de surpasser même en ce point, le Connétable, qui sembloit avoir beaucoup relâché des intérêts de la France pour avancer les siens propres.

Et certes il se passa cette année une

(a) Il étoit fils de Louis, Seigneur de Noailles en Limosin, & de Catherine de Pierre-Buissière. Il fut depuis Ambassadeur à Constantinople en 1572. & dans cette

fonction il seut procurer également le salut & la paix de la République Chrétienne, & la dignité de l'Empire François. *Lutbanus in illustribus Aquitan. viris.*

1559.

1559.

chose qui donna sujet de soupçonner le Cardinal de Lorraine de quelque intelligence avec le Conseil d'Espagne, ou du moins de l'accuser de timidité & de peu de courage. Il n'y avoit aucun Archevêché dans tous les Pays-Bas mais seulement quatre Evêchés, Arras, Cambray, Tournay, & Utrecht, les trois premiers dépendans de l'Archevêché de Reims, le quatrième de celui de Cologne. Paul IV. à l'instance sollicitation du Roi d'Espagne, auquel il ne pouvoit rien refuser, parce qu'il le voyoit le plus fort en Italie, érigea Cambray & Utrecht en Archevêchés, & en fit encore un à Malines; outre cela pour leur donner des suffragans, il créa treize Evêchés en treize villes des plus considérables de ces Provinces, sçavoir à Anvers, Harlem, Deventer, Lewardin, Groningue, Mildebourg, Bosseduc, Ruremonde, Namur, Saint-Omer, Ypres, Gand & Bruges: lesquels il partagea entre ces trois nouveaux Archevêchés; y joignant encore Arras, Cambray & Tournay, que pour cet effet il démembra de celui de Reims. Or il ne paroissoit pas que le Cardinal de Lorraine qui en étoit Archevêque, y eût apporté toute la résistance qu'il devoit pour son propre honneur, & pour l'intérêt de l'Eglise Gallicane. Quoiqu'il en fut, le Gouvernement de France changea alors de maximes en deux points: l'un étoit les affaires d'Italie, l'autre l'alliance des Turcs. Car on résolut pour le premier, de ne s'en mêler plus du tout; & pour l'autre d'y renoncer aussi, comme étant une chose tout-à-fait contraire à la piété d'un Roi Très-Chrétien, extrêmement funeste à la Chrétienté, peu utile & fort honteuse à la France, & qui empêchoit que les Princes d'Allemagne ne prissent une intime confiance & une parfaite liaison avec le Roi.

Aussi sous ce prétexte de pouvoir gagner leur amitié, on l'engagea d'en-

Tomé III.

1559.

voyer des Ambassadeurs à la Diette d'Ausbourg, pour les assurer qu'il n'avoit point eu de véritable alliance avec les Turcs, & qu'il avoit résolu d'y renoncer tout-à-fait. Les Agens de la Maison d'Autriche tâcherent de bien faire leur profit de ce compliment à la Porte: Soliman n'en pût rien croire, qu'après qu'il eut reçu des nouvelles certaines de la paix des deux Couronnes. Alors il relâcha l'Ambassadeur de Ferdinand qu'il tenoit en prison, & fit aussi-tôt la paix avec son maître; & toutefois pour montrer qu'il gardoit encore quelque attache avec la France, il obligea ce Prince d'être *ami de ses amis, & ennemi de ses ennemis.*

Le vingt-cinquième de Janvier, le Pape Paul IV. irrité de la méchante conduite des Caraffes ses neveux, & principalement de ce qu'ils le vouloient tenir en captivité, après avoir declamé contre eux de toute sa force dans un Consistoire, les dépouilla de toutes leurs charges & dignités, & les chassa de Rome. Ce procédé violent, quoique juste, fut la cause de leur perte; car étant venu à mourir au mois d'Août ensuivant, son successeur, qui fut Jean Ange Medequin, nommé Pie IV. en prit occasion de leur faire leur procès, quoiqu'il fût redevable de son Pontificat à leur brigade. En quoi il s'éloigna de cette louable maxime de la Cour Romaine, qui veut qu'on se pique d'une perpétuelle reconnoissance envers ceux de qui on tient son avancement. Le huitième mois de son Pontificat, comme ils ne s'attendoient à rien moins, il les fit mettre en prison, & leur donna pour Juges huit Cardinaux. Lesquels ayant travaillé neuf mois à cette affaire, les déclarerent criminels de lèze Majesté, dissipateurs du sacré trésor de l'Eglise; perturbateurs du repos de la Chrétienté; & comme tels ils les abandonnerent au bras séculier. Le Cardinal Charles Caraffe fut étranglé dans le Château Saint-Ange; Jean Comte de Montbel son frere, & le

Ee

1559.

Comte d'Alifan, frere de la femme de ce Jean, eurent la tête tranchée dans la Tour de Nonn, & on exposa leurs corps sur le Ponte-Mole. Leçon écrite en lettres de sang, pour apprendre à leurs semblables, s'ils y faisoient reflexion, à user plus modérément d'une puissance si caduque & si fragile.

Il n'y avoit en France, ni Province, ni Ville, ni Profession, où les nouvelles opinions n'eussent pris racine; les gens de robe, les gens de lettres, & les Ecclésiastiques mêmes, contre leur propre intérêt, s'en laissoient enchanter; les supplices ne faisoient que les répandre par tout & les enflammer davantage. Si bien que plusieurs du Parlement, les uns par un naturel plus doux & plus miséricordieux, les autres parce qu'ils les avoient embrassées, étoient d'avis de moderer les trop rigoureuses peines qu'on avoit décernées contre les dévoyés. Le Roi ayant sçu quel étoit leur esprit, envoya querir Gilles le Maître, Premier Président, & deux autres, avec le Procureur-Général, & leur commanda d'exécuter à la rigueur son Edit de Château-Briand.

Le Maître rapporta le commandement du Roi à sa Compagnie. Comme elle opinoit sur ce sujet, & que le plus grand nombre de voix alloit à l'adoucissement des peines, la délibération étant fort avancée, voilà que le Roi averti, comme l'on disoit, par le Maître, entre dans le Parlement, c'étoit le dixième de Juin, & vent qu'elle soit continuée devant lui. Sa présence n'empêcha pas qu'il ne se trouvât encore trois opinans, entr'autres Anne du Bourg, Conseiller Clerc & fils du Chancelier du même nom, qui dirent hardiment leurs sentimens sur les principaux points de la Religion, & conclurent à demander un Concile, & que cependant il fut surfis aux exécutions. Il eut la patience d'ouïr tout, sans témoigner aucune émotion, puis de se

faire lire le résultat des avis par le Greffier; ayant ainsi connu les sentimens de tous les particuliers, il donna ordre d'arrêter sur le champ du Bourg & du Faur, & après il envoya prendre le Président Rançonnet, & les Conseillers Paul de Foix, & Antoine Fumée, tous lesquels furent menés à la Bastille. Le Président du Ferrier, les Conseillers Viole, du Val, & Regnaut, eussent reçu pareil traitement, si on eut pû les trouver; mais prévoyant bien ce qui leur pouvoit arriver, ils s'étoient mis à quartier. Jamais cette auguste Compagnie n'avoit * reçu une telle playe, & elle sembla d'autant plus cruelle, que ce fut par le moyen de son Chef qui l'en devoit garantir. On ordonna des Commissaires pour faire le procès aux prisonniers. Le tragique accident de la mort du Roi qui survint trois semaines après, arrêta un peu la véhémence de ces poursuites.

Comme la Cour étoit toute en réjouissance pour les nôces de la fille du Roi, avec Philippe Roi d'Espagne, qui s'étoient célébrées par Procureur dans Notre-Dame le vingt septième de Juin, & qu'il se faisoit des Tournois & des Caroufels dans des lices qu'on avoit dressés au travers de la rue Saint Antoine, depuis le Palais Royal des Tournelles jusqu'à la Bastille: la mort, pour ainsi parler, s'étant cachée au milieu des plaisirs, fit un coup aussi fatal qu'imprévu, qui convertit toutes ces belles livrées en habits de deuil. Sur la fin du troisième jour du Tournoi, qui étoit le trentième de Juin, il prit envie au Roi, qui avoit déjà rompu plusieurs lances avec beaucoup d'adresse, de jouter encore la visiere ouverte, contre le Comte de Montgomery, fils du Seigneur de Lorges, l'un de ses Capitaines des Gardes du Corps. Le Comte fit tout son possible pour s'en excuser, mais il le lui commanda si absolument qu'il fut contraint d'obéir. Or il arriva que ce Sei-

1559.

* Regu une si grande & si honteuse playe.
Ed. de 1668.

1559.

gneur ayant rompu sa lance contre son plastron, l'atteignit encore du tronçon qui lui restoit à la main au-dessous du sourcil de l'œil droit. Le coup fut si grand qu'il le renversa par terre, & lui fit perdre tout d'un coup la connoissance & la parole. Il ne les recouvra jamais plus : d'où l'on peut convaincre de faux tous les différens discours que les uns & les autres lui mirent à la bouche, selon leurs intérêts & leurs passions. Toutefois il vécut encore près d'onze jours, & ne rendit le dernier soupir que le dixième de Juillet. Il étoit dans le quatrième mois de la quarante-unième année de sa vie, & de la treizième de son règne.

Des personnes de qualité m'ont autrefois assuré qu'ils avoient souvent oui raconter très-affirmativement au Duc Charles de Lorraine, gendre de ce Roi, qui se trouva à Paris lors de ces funestes réjouissances, que la nuit précédente du jour qu'il fut blessé, une Dame logée dans son Hôtel près de la Bastille, avoit vû en songe fort distinctement qu'il avoit été atteint & abattu par terre d'un coup de lance dans l'œil, & que l'éclat en avoit rejailli dans l'oreille du Dauphin, qui en avoit été renversé mort auprès de son pere.

Cinq ou six jours avant la fin de Juin, le Duc de Savoie étoit arrivé à Paris, accompagné du Duc de Brunsvic, du Prince d'Orange, & de cent Gentilshommes qualifiés. Il avoit été accueilli avec une civilité extraordinaire par le Roi, qui le reçut au pied du grand escalier du Louvre. Quand il connut que la vie de ce Prince étoit désespérée, il pressa tant l'accomplissement de son mariage, qu'il se fit dans Notre-Dame sans

aucune pompe le neuvième de Juillet. Marguerite son épouse étoit dans la trente-septième année de son âge.

On blâmoit le Roi Henri de trop d'indulgence, ou pour mieux dire de trop de simplicité, à l'égard de sa maîtresse & de ses favoris : mais on louoit en lui une généreuse bonté pour ses domestiques, une grande douceur, une agréable conversation : & une merveilleuse facilité de s'exprimer aussi bien en public qu'en particulier. On eût pû aussi le louer de l'amour des belles lettres, * si la dissolution de sa Cour, autorisée par son exemple, n'eût tourné les plus beaux esprits à composer des Romans pleins de visions extravagantes, & à faire des Poésies lascives, pour flatter l'impureté qui tenoit les récompenses en main, & pour fournir des amusemens à un sexe qui veut régner en badinant.

Presque tous les vices qui ruinent les grands États, & qui attirent le courroux du Ciel, régnerent dans sa Cour, * le luxe, l'impudicité, le libertinage, les blasphèmes, & la curiosité aussi sottise qu'impie, de chercher les secrets de l'avenir par les détestables illusions de l'art magique.

Catherine de Medicis après dix ans de stérilité, lui donna dix enfans, autant de l'un que de l'autre sexe. Il ne restoit que quatre fils & trois filles quand il mourut, les autres étoient morts au berceau. Les quatre fils restans s'appelloient François, Charles, (a) Alexandre & Hercule. On changea le nom de ces deux derniers, en la Confirmation : Alexandre prit celui de Henri, & Hercule celui de François. Les trois premiers régnerent l'un après l'autre, & tous quatre moururent sans

1559.

* Car en effet il les chériffoit. *Ed. de 1668.*

* Les jeux de hazard. *Ed. de 1668.*

(a) Charles s'appelloit Maximilien du nom du Roi de Bohême, son parain, qui depuis fut Empereur, Henri avoit été nommé par Edouard VI. Roi d'Angleterre, Alexandre Edouard, & le dernier, Hercule par les Cantons Suisses. François ne voulut point chan-

ger de nom par respect pour François I. dont il étoit filleul.

Nostradamus prédit à leur mere, qu'elle les verroit tous régner.

1559.

enfants. Les trois filles étoient Ifabeau, Claude, Marguerite. Ifabeau épouſa Philippe II. Roi d'Espagne, & Claude Charles III. Duc de Lorraine: Marguerite fut mariée l'an mil cinq cens ſoixante & douze à Henri de Bourbon, alors Roi de Navarre, & depuis Roi de France.

Il eut encore deux enfans illégitimes, Diane de la Duchefſe de Valentinois

(a) & Henri d'une Demoifelle Ecoſſoife, nommée Levifton. Il maria Diane à Horace Farnefe, puis étant veuve, à François fils du Connétable de Montmorency. (b) Henri fut Chevalier de Malte & Grand-Prieur, puis Gouverneur de Provence, & fut tué par le Comte Altoviti, le dixième Juin mil cinq cens quatre-vingt-fix.

1559.

CATHERINE

FEMME

DE HENRI II.

Qu'est-ce que ne fit point, pour régner, ſans danger.
 Cette veuve d'un Roi dont la fin fut tragique ;
 Elle n'oublia rien dans l'art de ſe venger,
 Et trompa les plus fins avec ſa Politique.

L E grand Roi François voulant toujours exécuter les deſſeins d'Italie ſ'abbaiſſa juſques-là, contre l'opinion de tout le monde, & contre ſa propre inclination, de demander Catherine de Medicis pour ſon ſecond fils, afin d'attacher Clement VII. à ſon parti. Elle eſt appellée dans le Contrat nièce de ce Pape, encore qu'il ne fut que couſin germain de Pierre de Medicis ſon ayeul, & en eſſet elle étoit petite nièce de Leon X. fille unique de Laurent de Medicis

Duc d'Urbain, & de Magdelaine de la Tour, iſſue de la Maifon de Boulogne, Comteſſe d'Auvergne & de Lauraguais, & Dame de la Tour. Les nôces en furent célébrées à Marſeille l'an 1533. comme je l'ai marqué en ſon lieu. Clement VII. lui donna cent mille écus pour ſa dot, & lui promit de lui en fournir tous les ans trente mille, moyennant leſquels elle renonça à la ſucceſſion paternelle. Seize ans après, le dixième jour de Juin de l'an 1549. elle fut cou-

(a) Diane, ſelon le Laboureur, étoit fille d'une Demoifelle Piémontoife de Coni, dont Henri, alors Dauphin, devint amoureux au voyage qu'il fit en Italie avec le Connétable de Montmorency. Elle mourut en 1619. dans ſa quatre-vingt-deuxième année.

(b) Annez Baron de Montmorency fut fait Maréchal

de France en 1522. à la place du Seigneur de Châtillon, ſon beau-frere, pere de l'Amiral, Grand-Mâitre de France en 1528. à la place du Bâtard de Savoye, ſon beau-frere: Connétable de France au lieu de Charles, Duc de Bourbon, & Duc & Pair en 1550.

ronnée dans l'Eglise de saint Denis en France, & à quelque tems de là elle fit son entrée avec le Roi son époux dans la Ville de Paris. Lorsqu'il entreprit le voyage d'Allemagne, il l'établit Régente en son absence, & durant son règne il lui fit part du secret des plus grandes affaires. Mais comme ceux qui gouvernoient l'esprit du Roi, l'engagerent dans les plaisirs afin de le posséder, Catherine de Medicis vit partager ses affections avec ses rivales, principalement avec la Duchesse de Valentinois, avec laquelle sa prudence sçut si bien s'accommoder, qu'elle ne donna jamais sujet à son mari d'aliéner son affection entièrement d'elle. Cette Reine étant devenue stérile près de dix ans, elle se vit durant ce tems-là peu considérée de Henri II. & des François, & même souvent en danger d'être répudiée, n'eût été l'affection particulière du Roi son beau pere, & les bons offices que lui rendit le Connétable auprès du Dauphin. Mais le tems, & les remèdes de Fernel premier Medecin du Roi, ayant ôté les causes qui l'empêchoient de concevoir, sa fécondité la fit triompher de la mauvaise volonté de ses ennemis, & lui acquit l'affection des peuples & l'estime de la Cour, qui la regardoient après cela avec admiration & respect, comme un bel arbre toujours chargé de fleurs & de fruit. Car comme elle avoit été stérile dix ans, aussi en dix autres années, elle produisit dix enfans, cinq fils & cinq filles; sçavoir François, Louis, Charles, Henri, François, Elizabeth, Claude, Marguerite, Victoire & Jeanne. Le premier, le troisième & le quatrième des fils régnerent l'un après l'autre. Le second mourut au berceau. Le cinquième Duc d'Alençon & de Brabant, & de plusieurs autres terres, ne passa point l'âge de trente ans, & ne fut point marié. Elizabeth fut la troisième femme de Philippe Roi d'Espagne, qui eut deux enfans, l'In-

fante Claire-Eugenie, Princesse souveraine des Pays-Bas, & l'Infante Catherine épouse de Charles Emanuel Duc de Savoye: on la nomma communément Elizabeth de la Paix, parce que son alliance servit de prétexte à faire la paix entre les deux Couronnes. Claude épousa Charles Duc de Lorraine, d'où provinrent trois fils & trois filles. Marguerite fut donnée par son frere Charles IX à Henri Prince de Navarre: lequel étant parvenu à la Couronne de France fit dissoudre ce mariage, pour cause de stérilité, défaut de consentement & proximité de parentage. Victoire & Jeanne sœurs Jumelles moururent en maillot.

Cette Reine étoit de médiocre hauteur, mais grosse & carrée, elle avoit le visage assez large, la bouche relevée, le teint parfaitement blanc, mais peu vermeil, les yeux doux, mais gros, qui se remuoient avec une grande volubilité, la tête fort grosse, ne pouvant marcher deux cens pas qu'elle ne l'eût toute en eau. Pour son esprit, il étoit extrêmement subtil, caché, plein d'ambition & d'artifices, qui sçavoit s'accommoder avec toutes sortes de personnes, dissimuler dans les rencontres, & conduire ses desseins avec une incroyable patience; prompt à trouver des expédiens au besoin, n'étant jamais surpris d'aucun accident, comme si elle eût souhaité & procuré tout ce qui arrivoit. Au reste fort douce, au moins en apparence, généreuse & magnifique: dont elle a laissé des marques à la postérité dans le Palais des Tuilleries, dans l'Hôtel qui porte aujourd'hui le nom de Soissons, & qu'on appelloit de son tems l'Hôtel de la Reine, qu'elle fit bâtir, dans les Maisons de saint Maur près de Paris, de Monceaux en Brie, & de Chenonceaux en Touraine, qu'elle embellit de bâtimens, de jardins & de fontaines. Aussi mérite-t'elle cette louange, d'avoir non-seulement aimé

l'Architecture, la Peinture & la Sculpture : mais aussi d'avoir favorisé les gens de Lettres, & d'avoir fait venir en France, de la Grece & de l'Italie, plusieurs Manuscrits anciens & rares, qui sont aujourd'hui les plus beaux ornemens de la Bibliothèque Royale. Elle traitoit tous les Etrangers avec beaucoup de courtoisie, & ses domestiques avec une grande familiarité; elle avoit une merveilleuse grace à persuader, & aimoit les divertissemens, même dans les plus grands embarras de ses affaires. Ce fut la premiere Reine, qui mania le gouvernail de cet Etat depuis Blanche de Castille : encore la surpassa-t-elle en ce qu'elle eut trois fois la Régence entre les mains, l'une du vivant de son mari, lorsqu'il entreprit le voyage d'Allemagne, la seconde au commencement du règne de Charles IX. que moitié par adresse, moitié par force, elle obligea Antoine Roi de Navarre de la lui laisser; & la troisième après la mort du même Roi, en attendant que Henri III. fût de retour de Pologne. Mais depuis la mort de son mari elle s'efforça toujours de retenir la souveraine autorité. Ce qu'elle ne put faire qu'en travaillant continuellement son esprit de peines & d'inquiétudes, & ce Royaume de troubles & de brouilleries; réveillant & élevant tantôt cette faction, & tantôt endormant ou rabaisant celle-là; s'unissant quelquefois avec la plus foible par prudence, de peur que la plus forte ne l'accablât; quelquefois avec la plus forte par nécessité, quelquefois se tenant neutre, quand elle se sentoît assez puissante pour leur commander à toutes deux : mais n'ayant jamais intention de les éteindre tout-à-fait. Après la mort de Henri, pour se conserver la tutelle de François II. que les Princes du Sang lui alloient disputer, elle se joignit avec les Guises, qu'elle crut devoir être entièrement soumis à ses volontés : & cependant elle flattoit l'Amiral & les Pro-

testans, de peur que les Princes ne se fortifiassent de ce parti. Depuis ayant pris ombrage de la trop grande puissance des Guises dans l'emprisonnement du Prince, & François II. étant mort, elle les éloigna & approcha l'Amiral. Puis le Triumvirat s'étant formé, elle implora le secours du Prince, & lui donna sujet par ses lettres pleines de commisération & de plaintes, de lever les armes : d'où s'ensuivit la premiere guerre civile. Dans laquelle l'insolente & cruelle impiété des Huguenots lui ayant fait concevoir une extrême aversion pour leur parti, mais d'autre part toute la puissance étant dévolue à un seul Duc de Guise, après la bataille de Dreux, elle se vit en un fâcheux état, dont elle fut délivrée par sa mort. Après la pacification d'Orleans, elle tâcha de contenir les deux Religions furieusement animées l'une contre l'autre : mais les Huguenots étant en perpétuelle défiance d'elle, à cause, disoient-ils, qu'elle les avoit trompé deux fois, la digue créva par l'entreprise de Meaux, & les troubles se débordèrent. Durant les cinq ou six premieres années du règne de Charles, elle demeura presque absolument maîtresse : mais lorsqu'il fut parvenu à l'âge de dix-huit ou vingt ans, encore qu'elle l'eût fait nourrir tant qu'elle avoit pu hors la connoissance des affaires, il commença de lui échapper des mains, & à se vouloir gouverner par soi-même. A l'occasion de quoi cette Princesse prit Henri son second fils en affection : & pour le même sujet aussi Charles l'éloigna de France, en procurant qu'il fut élu Roi de Pologne. Mais étant mort peu après, elle rentra dans sa premiere autorité, & eut tout pouvoir sur l'esprit du nouveau Roi, son cher fils, jusqu'à ce qu'il prit jalouse des ambitieux desseins des Guises qu'elle sembloit vouloir trop élever, principalement depuis que le Duc d'Alençon son dernier fils fut mort. De-là s'en-

fuiuit la funeste & longue trame de la Ligue, qui fut enfin mortelle aux Guises. Or comme elle relevoit d'une grande maladie lorsque se fit cette exécution à Blois, la fâcherie qu'elle conçut d'un acte si tragique, & d'ailleurs le déplaisir de voir tous ses desseins renversés, & ceux qu'elle haïssoit mortellement, prêts à la fouler aux pieds, lui causerent une si considérable rechûte, qu'elle en mourut le cinquième de Janvier de l'an 1579. âgée de soixante & dix ans; sa mort & sa mémoire faisant aussi peu de bruit que sa vie en avoit beaucoup fait, en diverses sortes, tant pour son gouvernement que pour ses actions privées. Mais il faut croire que les mauvais discours qui courent contre la réputation des Princes sont des effets de la médifance & des calomnies, ou de leurs ennemis qui les veulent décrier, ou de la populace qui se revanche par cet injurieux caquet, mais le plus souvent sans raison des maux qu'elle croit souffrir. Jamais personne n'eut tant d'ascendant sur son esprit qu'il se pût vanter de le gouverner: mais elle déféra

beaucoup aux conseils du Cardinal de Lorraine, de l'Evêque de Valence, du Chancelier de l'Hôpital, & de Sambilançay Archevêque de Bourges; & contra ses plus particulières pensées à Jacqueline de Longvic Duchesse de Montpensier, à la femme de N. de Gondy du Perron, dont la faveur éleva la Maison de Gondy en honneur & aux plus grandes Charges du Royaume, à Rostaing & à quelques autres. Son corps déposé dans l'Eglise de Blois y demeura vingt ans, jusqu'à ce qu'il fut apporté à Saint Denis dans la superbe Chapelle, qu'elle y avoit fait bâtir pour servir de Mausolée au Roi son mari, & à ses enfans. En l'an 1570. ayant des prétentions sur le Royaume de Portugal, elle dressa une armée navale pour le recouvrer; mais cette entreprise ne réussit pas. Elle obtint par Arrêt du Parlement l'adjudication du Comté de Clermont, & en fit évincer l'Evêque, bien que lui & ses prédécesseurs en fussent en possession depuis quatre cens ans.



FRANÇOIS II.

ROI LIX.

AGÉ DE SEIZE ANS SIX MOIS.

Mon Règne , qui fut court aussi bien que ma vie ,
De deux cruels Partis vit naître la fureur ;
Et qui pourroit , hélas ! raconter sans horreur ,
Les tragiques succès dont ma mort fut suivie.

P A P E S.

Encore PAUL IV. vingt-sept jours sous ce règne.

PIE IV. élu le 26. de Décembre 1559
Siège cinq ans , & onze mois & demi.

1559. **S**I dans un Etat , c'est une marque certaine de sa décadence , que le défaut de bonnes têtes pour le conseil , & de grands Capitaines pour l'exécution : c'est aussi une cause infaillible des troubles & des guerres civiles que la multitude des Princes & des Seigneurs trop puissans , lorsqu'il n'y a point d'autorité assez forte pour les contenir & pour les ranger à leur devoir. Ce malheur arriva à la France après la mort du Roi Henri II. Dès qu'il ne fut plus , les factions qui s'étoient formées durant son règne , commencerent à remuer , & par malheur rencontrèrent pour se fortifier , les différens partis de la Religion , grand nombre de malcontens , beaucoup d'amateurs de nouveautés , & qui plus est quantité de braves gens de guerre , lesquels ayant été licentiés se vouloient donner de l'emploi à quelque prix que ce fût.

On voyoit d'un côté les Princes du Sang & le Connétable qui paroissoient unis d'intérêt , de l'autre les Princes de la Maison de Guise ; entre ces deux partis , la Reine Mere qui marchandoit celui dont elle pourroit mieux s'accommoder , & flattoit tantôt l'un tantôt l'autre ; au milieu la personne d'un jeune Roi aussi foible d'esprit que de corps , exposée au premier occupant ; & pour le prix du combat le gouvernement du Royaume.

Quant aux Guises , ils étoient six freres , le Duc de Guise , le Cardinal de Lorraine , le Duc d'Aumale , le Cardinal de Guise , le Marquis d'Elbeuf , & le Grand Prieur. Il ne faut point compter les quatre derniers , parce qu'ils n'agissoient que par le mouvement des deux autres. Le Duc se faisoit suivre par la réputation de sa valeur , de sa libéralité & de sa courtoisie ; le Cardinal

1559.

nal de Lorraine par son éloquence, par sa doctrine & par ses promesses. Le premier avoit un grand crédit parmi les plus braves Capitaines, le second beaucoup d'autorité sur le Clergé, qui se tenoit uni sous lui comme sous son Chef, pour se défendre contre les Hérétiques, & contre les politiques qui vouloient envahir les biens de l'Eglise. Ces deux freres étoient pourtant d'humeur fort différente, le Duc modéré, équitable, intrépide dans le danger; le Cardinal chaud, vindicatif, entreprenant & vain, qui s'enfoit des bons succès, mais trembloit de peur dans les mauvais.

Entre les Princes du Sang, il y avoit Antoine Roi de Navarre, Louis Prince de Condé, le Duc de Montpensier, & le Prince de la Roche-sur-Yon. Antoine étoit un Prince voluptueux & timide, & plus considérable par sa qualité que par sa force; Louis vaillant, hardi, & tel que la grandeur de son courage, & l'indigence des biens de fortune, le rendoient capable de tout entreprendre. Antoine ne tint pas ferme & abandonna son puîné: il flotta jusqu'à sa mort dans les doutes de la Religion, ne fut ni bon Catholique ni vrai Luthérien. Son frere suivit les opinions de Calvin, non pas les mœurs de la réforme.

Les Guises se saisirent de la personne du Roi, parce qu'il avoit épousé leur nièce Marie Stuard Reine d'Ecosse, & du favorable prétexte de la Religion Catholique; les autres s'assurèrent des malcontens, des gens de guerre qu'on avoit cassés, & de la protection des Religionnaires, dont le désespoir étoit encore plus fort que le nombre.

Le Maréchal de Saint André, Seigneur aussi vaillant que spirituel & poli, mais abîmé dans le luxe, & noyé de dettes, se dévoua entierement aux Guises, & promit au Duc de donner

Tome III.

1559.

sa fille à tel de ses fils qu'il lui plairoit, avec tous les biens de lui & de sa femme, se réservant seulement l'usufruit leur vie durant; c'est qu'il craignoit d'être accablé de ses créanciers s'il venoit à être chassé de la Cour.

Le Connétable grand temporisateur, & qui avoit accoutumé d'être le premier Ministre, ne pouvoit se résoudre à devenir le second. Il se laissa flatter par tous les deux partis: mais enfin il se rangea de celui des Guises, en haine des nouvelles opinions, ayant été persuadé par sa femme & par son second fils, que le titre qu'il portoit de *premier Baron Chrétien*, ne lui permettoit pas de se lier avec ceux qui impugnoient la Religion Catholique.

Les deux freres, Louis Duc de Montpensier & Charles Prince de la Roche-sur-Yon, quoiqu'ils fussent de la Maison de Bourbon, furent touchés du même motif, & considérèrent moins les liens du sang, que le nom de l'ancienne Eglise, & celui du Roi, dont ils ne voulurent point se détacher.

Un motif tout contraire à celui du Connétable, jeta l'Amiral de Coligny & son frere Dandelot, Colonel de l'Infanterie Françoisise, du côté des Princes qui favorisoient la nouvelle Religion. Car ils en étoient véritablement persuadés; outre qu'ils avoient l'honneur d'être alliés du Prince de Condé. Il avoit épousé Eleonore de Roye, fille d'une Magdelaine de Mailly, qui étoit leur sœur uterine, eux & elle ayant pour mere Louise de Montmorency, qui avoit été mariée premièrement à Federic de Mailly, puis au * Maréchal de Châtillon, pere de ces deux Seigneurs.

Lorsque le Roi Henri II. fut blessé, la Reine mere balança un jour ou deux si elle se lieroit avec le Connétable ou avec les Guises. Elle regardoit les uns & les autres comme ses ennemis, étant tous alliés avec la Duchesse de Valentinois, qu'elle haïssoit mortellement,

FF

* Ce Maréchal étoit Gaspard de Coligny qui vivoit sous François I.

1559.

quoique du vivant de son mari elle eût feint de l'aimer jusqu'à une étroite confiance. Mais elle se tenoit plus offensée du Connétable que des Guises, à cause que c'étoit lui le dernier qui avoit contracté alliance avec cette femme. D'ailleurs les Guises la lui abandonnoient entièrement, nonobstant la résistance du Duc d'Aumale qui étoit son gendre; & avec cela ils lui promettoient tant de services & de soumissions, qu'elle résolut de les conserver; joint qu'étant oncle de la jeune Reine comme ils étoient, il ne lui eût pas été possible de les chasser.

Lorsque le Connétable connut qu'il alloit perdre la partie, il dépêcha en diligence au Roi de Navarre pour le presser de venir prendre le rang & l'autorité que sa naissance lui devoit donner auprès du jeune Roi: mais ce Prince étoit lent & irrésolu, & avec cela il se fioit peu en lui, se souvenant qu'il avoit conseillé au défunt Roi de se saisir des restes de son petit Royaume: voilà pourquoi il déséra peu à ses conseils, & ne se hâta pas. Cette faute signalée, & ensuite toutes les irrésolutions & la foiblesse de sa conduite durant ce règne & dans le suivant, se peuvent compter indirectement parmi les principales causes des troubles & des malheurs de la France.

Donc les Guises avec la Reine mere s'étant rendus maîtres de la Cour, le Roi déclara aux Députés du Parlement lorsqu'ils le vinrent saluer, qu'il avoit commis la direction de ses affaires à ses deux oncles; sçavoir l'Intendance de la guerre au Duc, & celle des Finances au Cardinal. Etant ainsi établis, ils songerent à éloigner tous ceux qui leur faisoient ombre. Ils ne laisserent au Connétable & aux Maréchaux de France, que la commission d'enterrer le feu Roi, & résolurent d'envoyer les Princes de Condé & de la Roche-sur-Yon en Espagne: le premier pour y porter

1559.

le Collier de l'Ordre au Roi Philippe, l'autre pour faire confirmer le Traité de paix. Ils bannirent aussi la Duchesse de Valentinois de la Cour: mais auparavant ils la forcerent de rendre les pierreries & les riches meubles que le défunt Roi lui avoit donnés, & lui ôtèrent sa belle maison de Chevrouceaux pour en accommoder la Reine mere, en échange du Château de Chaumont sur les rives de la Loire.

Comme ils desiroient donner à leur nouveau Gouvernement une belle apparence d'honneur & de justice à l'égard du public, pour condamner le gouvernement passé; ils ôtèrent les Sceaux à Bertrandi Cardinal & Archevêque de Sens, dont la réputation n'étoit pas trop bonne, & les rendirent au Chancelier Olivier, personnage véritablement d'un singulier mérite & d'une grande probité: mais qui connut bien-tôt qu'on l'avoit rappelé à la servitude plutôt qu'à la libre fonction de la première Charge de l'Etat.

La Reine Mere dependant obligea le Roi de renvoyer le Connétable dans sa maison, & à son départ elle lui fit reproche qu'il avoit dit que de tous les enfans du Roi Henri, il n'y avoit qu'une fille naturelle qui lui ressembloit. Elle désira aussi que le Cardinal de Tournon fût rappelé, parce qu'elle se vouloit servir de ses conseils, qu'elle croyoit d'autant meilleurs qu'il n'étoit d'aucun parti. Les Guises y donnerent les mains; aussi bien leur eût-il été difficile de l'empêcher; & ils crurent se pouvoir assurer de lui, parce qu'il étoit ennemi capital du Connétable.

Le Roi de Navarre marchoit à petites journées, & s'arrêta à Vendôme. Les Princes de Condé & de la Roche-sur-Yon furent jusques là pour le solliciter de venir à la Cour. Il y vint à la fin, mais trop tard, les Guises l'y firent mal recevoir: on ne lui donna point de logement selon sa qualité; & il fût de-

meuré sur le pavé si le Maréchal de Saint-André ne lui eut prêté le sien. Dès que le Roi le vit, il lui déclara comme il l'avoit déclaré au Parlement, qu'il avoit donné l'administration à ses oncles de Guise.

Nonobstant tous ces indignes traitemens, ses amis l'exhortoient de tenir ferme : les Guises s'aviferent d'un stratagème pour lui faire quitter la place. On lut devant lui en plein Conseil des Lettres du Roi d'Espagne, auquel la Reine avoit demandé secours contre les factions dont elle étoit menacée ; elles portoient, que s'il se trouvoit quelqu'un qui eût l'audace de contrôler le gouvernement que le Roi avoit établi, il lui offroit toute sa puissance pour le châtier. Le Navarrois comprit bien que cela pourroit servir de prétexte à l'Espagnol pour envahir ses terres de Navarre ; ainsi il fut conseillé de s'y en retourner au plutôt pour y mettre ordre. Mais afin de sortir de la Cour avec quelque honneur, il se fit donner la commission de conduire la nouvelle Reine d'Espagne jusques sur ses frontieres.

Il ne partit néanmoins qu'après le Sacre du Roi. Cette cérémonie se fit le vingt-un de Septembre avec grande pompe dans la ville de Reims, par le ministère du Cardinal de Lorraine qui en étoit Archevêque. Au partir de là il conduisit la Reine jusqu'en Navarre, étant accompagné du Cardinal de Bourbon & du Prince de la Roche-sur-Yon. Il la délivra aux Députés du Roi Philippe, c'étoient le Cardinal de Burgos, & son frere le Duc de l'Infantado. Et parce qu'il étoit dit qu'elle seroit conduite jusques sur les terres d'Espagne, & que néanmoins la délivrance s'en faisoit à Roncevaux, qui est de celles de Navarre, il forma des protestations à ce que cet acte ne lui pût préjudicier, & que de-là on ne tirât aucune conséquence, que le Royaume de Navarre fût une Province dépendante de celui d'Es-

pagne. Du reste les Espagnols, en récompense de sa peine, lui donnerent de vagues espérances qu'ils lui fetoient raison de son Royaume. Il mordit à cet appas, & la Reine mere sçut bien s'en servir pour l'amuser tant qu'il vécut.

Au mois d'Août précédent, le Roi Philippe avoit quitté les Pays-Bas, & s'en étoit allé par mer en Espagne, où il choisit sa résidence pour le reste de sa vie. Son pere avoit tendrement chéri les Flamands, & s'étoit heureusement servi de leurs conseils & de leurs armes : mais lui, nourri dans l'air impérieux d'Espagne, ne pouvoit s'accommoder avec des peuples libres, qui sçavoient prodiguer leurs biens & leur vie pour leur Prince, mais non pas les laisser piller. Il leur donna pour gouvernante Marguerite, sa sœur naturelle, femme d'Octave Duc de Parme, à laquelle il adjoignit pour conseil Antoine Perrenot de Granvelle Cardinal, Franc-Comtois d'origine, mais hautain & arrogant comme un Espagnol. A son arrivée en Espagne il fit brûler en sa présence à Seville & à Valladolid, une grande multitude de ceux qu'on nommoit Lutheriens, hommes & femmes, Gentilshommes & Ecclésiastiques ; même le fantôme de Constance Ponce qui avoit été Confesseur de Charles V. & l'avoit assisté jusqu'à la mort. Il ne faut pas s'étonner s'il ne craignit point de ternir la mémoire de son pere, puisque, si on en croit quelques-uns, il voulut même lui faire faire son procès, & brûler ses os pour crime d'hérésie, & que rien ne l'en empêcha, sinon cette considération, que si son pere avoit été hérétique, il étoit déchû de ses Etats, & par conséquent n'avoit pas eu droit de les résigner à son fils.

Quelques semaines auparavant le départ du Navarrois, il s'étoit fait deux Edits, dont l'un défendoit de porter des armes à feu, ni même des longs manteaux & des chausses larges, sous quoi on eût pû les cacher ; le second révoquoit toutes les aliénations du Do-

1559.

maine. L'un & l'autre étoient au désir des Guifes, le premier pour la sûreté de leurs personnes, le second afin d'endommager & de gratifier qui il leur plairoit. Aussi gagnèrent-ils plusieurs des plus grands par ce moyen ; comme ils se firent encore beaucoup de créatures par la création de dix-huit Chevaliers de Saint Michel. L'an 1562. la Reine Catherine en créa quinze autres, puis encore trente ; ce qui avilit tellement cet Ordre, auparavant chèrement conservé par les Rois de France, qu'on l'appella par raillerie *le Collier à toutes bêtes*.

A même dessein, & afin d'avoir des gouvernemens & des charges pour eux & pour leurs amis, ils obligèrent le Roi de déclarer qu'il ne vouloit plus qu'aucun en possédât deux ensemble. L'Amiral avoit le gouvernement de l'Isle de France & celui de Picardie, il remit le dernier de bonne grace, croyant qu'on le donneroit au Prince de Condé : mais les Guifes en disposerent en faveur de Brissac, qu'ils vouloient attacher à leur parti. Le Connétable fit d'abord la fourde oreille à ceux qui lui parloient de se démettre de la Charge de Grand Maître de la Maison du Roi ; mais comme il vit qu'après les avertissemens, on y alloit apporter la force, il la remit entre les mains du Roi, qui la donna au Duc de Guise. Tout ce qu'il put ménager, ce fut d'obtenir une Charge de Maréchal de France, qui fut créée extraordinairement pour François son fils aîné.

Après le Sacre ils menerent le Roi à Bar. Et là le Duc de Lorraine son beau-frere l'étant venu saluer, il renonça par Lettres Patentes à la Souveraineté qu'il avoit sur le Barrois en faveur de ce Prince.

La nouveauté & l'apparence de la réformation dans un siècle qui en avoit tant de besoin, ouvrirent les cœurs des François à la nouvelle Religion ; & d'autre côté * le désir que l'on avoit de l'ar-

racher, fournissoit à ceux qui gouvernoient, une belle occasion de se rendre formidables, même aux plus innocens, qui dans de pareilles conjonctures craignent qu'on ne les fasse Hérétiques malgré qu'ils en ayent.

Le jeune Roi étoit persuadé que c'étoit exécuter le testament de son pere, que d'extirper tous ceux qui choquoient la croyance Catholique.

Il publia pour cet effet un Edit vers la mi-Novembre, par lequel il leur défendoit toutes assemblées sur peine de la vie. En suite il créa dans chaque Parlement une Chambre qui ne connoissoit que de ce cas-là. On les nomma CHAMBRES ARDENTES, parce qu'en effet elles brûloient sans miséricorde tous ceux qui s'en trouvoient convaincus ; & il ne falloit point d'autre preuve que de les avoir trouvés dans quelque assemblée nocturne ou clandestine. Le Président * Minard, l'un des grands Présidens du Parlement, & l'Inquisiteur * Demochares y travailloient avec grande chaleur dans Paris, & les alloient relancer jusques dans le fond des caves, sur les dénonciations de quelques Moucharts, entr'autres d'un Tailleur & de deux jeunes Orfèvres qui avoient été de cette Religion.

Ces jeunes hommes déposèrent que dans ces assemblées nocturnes les Prétendus Réformés mangeoient de l'Agneau Paschal & du cochon rôti, & qu'après ils éteignoient les chandelles pour se mêler vilainement chacun avec celle qui lui tomboit entre les mains. Il y en eut même l'un d'eux qui affirmait effrontément qu'il avoit eu pour sa rencontre la fille d'un Avocat de la Place Maubert, chez lequel ils faisoient leur Cène. Cette calomnie fut répandue par le peuple, semée dans le Louvre, & portée aux oreilles du Roi & de la Reine : Et bien que ces dénonciateurs eussent été convaincus de mensonge par le Chancelier, cela ne laissa

1559.

* S. André. Ed. de 1668.

* Il se nommoit de Mouchart, natif d'un village au Diocèse de Noyon, & ses espions s'appelloient Moucharts.

* La nécessité. Ed. de 1668.

1559.

pas de faire impression, même dans l'esprit de la Reine, qui ne s'effaça que par d'autres guéres moins défavorables.

Ainsi les Religioneux étant recherchés & suppliciés par tout, principalement dans les grandes villes, de Rouen, d'Aix en Provence, de Toulouse, de Poitiers, & de Bourges, commencerent à se défendre. Ils y employerent premierement la plume, & semerent plusieurs libelles qui tendoient à montrer que les Rois ne doivent point être censés majeurs plutôt que les autres hommes; que cependant c'est aux Etats de leur donner un Conseil; & que les Princes du Sang y doivent tenir le premier rang; que les Loix de l'Etat n'y admettent point, ni les femmes, ni les Etrangers; que les Guises n'étoient point naturels François; que d'ailleurs ils avoient des prétentions sur l'Anjou & sur la Provence, même sur tout le Royaume, se disant issus de Charlemagne; qu'ainsi c'étoit hazarder l'Etat que de leur en commettre le gouvernement. Ils ajoutoient beaucoup de raisons & d'exemples, pour montrer que l'administration des Cardinaux avoit toujours été fort préjudiciable à la France; que François I. quoiqu'il s'en fût servi, ne les avoit jamais admis au Conseil, quand il s'agissoit des affaires de Rome; & que l'expérience avoit assez appris que la politique des Venitiens, qui excluoit tous les Ecclésiastiques du maniement des affaires, étoit très-sage.

Ces livres ne manquerent pas de répliques. Du Tillier Greffier du Parlement, en fit une, qui pour lors fut bien deschiquetée, & presqu'étouffée par quantité de vives réponses: mais en un autre tems elle eut l'avantage d'être relevée par le Chancelier de l'Hôpital, & de servir comme de loi à l'Etat.

On travailloit alors de bonne foi à l'exécution des articles de la paix. Le Maréchal de Brissac rendit avec grand

regret la ville de Valence, & celles de Piedmont. Ceux qui tenoient Thionville & les places de Luxembourg, n'en sortirent qu'en maudissant les Ministres qui avoient fait le Traité; & il n'y avoit point de cœur si dur qui ne fût touché d'entendre les lamentations & les cris pitoyables dont les Corfés & les Siennois tâchoient d'émouvoir le ciel & la terre, lorsqu'ils scûrent que la France les abandonnoit à leurs rudes Maîtres. Les Siennois ne quitterent pas les armes, ils firent les derniers efforts que peut faire un désespoir impuissant, pour défendre leur liberté: mais dans peu de tems ils succomberent sous les forces des Espagnols; qui pour comble de désolation, les livrerent au Duc de Florence, se réservant néanmoins les Places maritimes: entr'autres Piombino, Porto-Hercule, & Orbirelle.

Il y avoit à la Cour un grand nombre de personnes de toutes les Provinces, particulièrement des gens de guerre, qui demandoient leur payement ou des récompenses. Le Cardinal de Lorraine qui avoit le maniement des Finances, en étoit fort importuné, & de plus il appréhendoit quelque conjuration dans cette multitude. Voilà pourquoi il fit publier un Edit qui commandoit à tous ceux qui étoient à la suite du Roi pour demander quelque chose, qu'ils eussent à se retirer, sur peine d'être pendus à un gibet, qui pour cet effet fut dressé dans la place publique. Cet indigne traitement tourna contre lui une grande partie de ceux qui avoient servi dans les armées, & qui s'étoient attachés au Duc son frere, par l'estime de son héroïque valeur.

D'ailleurs, le jeune Roi étoit d'une foible complexion & d'une santé fort infirme: une fièvre quarte l'avoit tourmenté durant quelques mois, ce qui le rendoit incapable de s'appliquer aux affaires. * Quand il en fut guéri, il parut des pustules sur son visage livide, qui

1559.

* Toit qu'il étoit fort incapable de lui-même. Ed. de 1668.

1559.

témoignoient l'indisposition du dedans. Il fut donc mené à Blois pour changer d'air; lorsqu'il y étoit, il se trouva des gens en ce pays-là, de quelque part qu'ils fussent subornés, qui cherchoient de jeunes enfans pour en tirer du sang, disoient-ils, afin de lui en faire un bain. A cause de cela quelques-uns ont voulu dire qu'il étoit atteint du mal de Naaman, comme l'avoit été le Roi Louis XI.

Cependant on faisoit incessamment le procès à tous ceux qui étoient emprisonnés pour le fait de la Religion.

* Voyez ci-dessus sur la fin de la vie de Henri II.

On commença par les Conseillers du Parlement * de Paris. Anne du Bourg ayant long-tems chicané sa vie par divers appels, au Métropolitain de Sens, puis au Primat de Lyon, car il étoit Ecclésiastique & Prêtre, leva le masque, & déclara hautement qu'il professoit une croyance contraire à celle de l'Eglise Romaine. Ce furent les zélés de sa croyance qui le porterent à cette résolution. Ils s'imaginoient qu'étant homme de condition relevée, de rare mérite, & d'une haute vertu, au moins quant aux mœurs, son exemple feroit une merveilleuse impression, & que pour toutes ces considérations on ne l'exposeroit jamais à l'infamie du supplice. Mais ils se tromperent: la chaleur de ceux qui avoient entrepris cette affaire la poussa jusqu'au bout, & il arriva encore un accident qui hâta sa perte. Il avoit refusé le Président Minard, voyant que pour cela il ne s'abstenoit pas; il l'avoit menacé que Dieu le feroit bien abstenir. Or quel-

ques jours après, il arriva que ce Président, un soir en sortant du Palais, fut assassiné à coups de pistolet, & il passa pour constant que le Premier Président avoit couru le même risque. (a) Cet attentat donna lieu à un Règlement du Parlement, qui ordonna que les relevées des jours d'hiver, la Cour sortiroit à quatre heures. Les auteurs du meurtre ne purent jamais être découverts; Robert Stuard en étant fortement soupçonné fut arrêté prisonnier.

Un si fâcheux incident irrita de telle sorte ceux qui gouvernoient, que du Bourg fut condamné à mort, & après avoir été dégradé des Ordres sacrés, brûlé dans la Grève, ayant été érranglé auparavant. Il alla à la mort avec tant de joye & tant d'apparence de piété, que son supplice, bien loin de donner de la terreur, donna de la compassion à tout le monde, & inspira à plusieurs cette persuasion, que la croyance que professoit un si homme de bien & si éclairé, ne pouvoit être mauvaise.

Pour les autres Conseillers * qui avoient été arrêtés prisonniers au même tems que lui, ils se retractèrent tous. Paul de Foix fut suspendu pour un an de l'exercice de sa Charge, Louis du Faur pour cinq ans: mais la chaleur de la poursuite passée, le Parlement les rétablit. Le seul Antoine Fumée fut absous à pur & à plain, & remis en sa Charge le jour même qu'il sortit de prison.

* Eustache de la Porte fut condamné à retraction. Ed. de 1668.

Quant aux autres prisonniers, qui étoient en très-grand nombre, les commandemens réitérés de la Cour redou-

(a) Le 16. Décembre, le Président Antoine Minard revenant du Palais à sa maison, fut blessé à mort vers la fin du jour, d'un coup de pistolet qu'on lui tira. On sçeut depuis que le Maître & Saint-André auroient eu le même sort, s'ils étoient venus ce jour-là au Palais après midi. Le Président Minard avoit donné des conseils violens au feu Roi, & ses mœurs passaient d'ailleurs pour corrompues, ce qui fit qu'Anne du Bourg le recusa pour Juge, en ajoutant que s'il ne se défiloit de

l'être, il y seroit contraint par quelque moyen. Quoique ce discours fut plutôt un effet de la prévoyance de du Bourg, que de sa complicité, il donna cependant lieu de croire qu'il étoit informé des desseins tramés contre Minard. Lorsque du Bourg fut dans la place de Grève, il ôta lui-même ses habits, & en montant à l'échelle, il dit: mon Dieu, ne m'abandonnez pas de peur que je ne vous abandonne. Il mourut ainsi à l'âge de 38. ans. M. de Thou, en son Histoire, t. 23.

1559.

blant la sévérité des Juges, on en vuida bien-tôt les prisons. Ils furent tous menés à la mort ou au bannissement. Robert Stuard n'ayant pu tirer aucune recommandation de la jeune Reine, qui le défavoua pour son parent, trouva son salut dans sa propre fermeté: il souffrit les plus rudes gênes sans rien confesser, & par ce moyen il fut absous. Il fut depuis accusé d'avoir tué le Connétable de Montmorency.

Vers ce tems-là le menu peuple de son propre mouvement, ou par la suggestion de quelques zélés, s'avisâ d'élever des Images de bois ou de Pierre aux coins des rues, principalement des petites Notre-Dames. Il les paroit de couronnes de fleurs, allumoit des cierges devant, & s'y assembloit par bandes, chantant des Litanies & autres prières. Et si quelqu'un passoit sans les saluer & sans s'y arrêter, ou s'il oubloit de mettre dans le tronc, on l'appelloit Luthérien, & il étoit battu & traîné dans la boue, même quelquefois en prison. Les plus sages Ecclésiastiques, qui confidéroient que le culte des choses sacrées ne se doit pas traiter en des lieux profanes, ni par des personnes de cette sorte, retirèrent tout autant qu'ils purent de ces Images dans les Eglises: mais il en est encore demeuré plusieurs de celles-là en divers endroits; sans compter celles que l'on y met encore de nouveau.

Marguerite de Lorraine mere de la Reine Marie Stuard, avoit toujours gouverné le Royaume d'Ecosse pour sa fille depuis la mort du Roi son mari, étant assistée des conseils de Henri Clutin d'Oysel qu'on lui avoit envoyé de France. Comme elle fut troublée par le soulèvement des Religioneux, dont Jacques Bâtard du défunt Roi & Comte de Mourray, étoit le Chef, on lui envoya un secours de 3000. hommes, commandé par la Brosse, Seigneur Bourbonnois. On rap-

1559.

pella d'Oysel & on mit en sa place Nicolas de Peivé Evêque d'Amiens, auquel on adjoignit quelques Docteurs de Sorbonne, pour essayer de ramener les dévoyés ou par l'instruction, ou par la force.

Ces troupes avoient ordre, quand elles auroient dompté les rebelles, de passer en Angleterre & de la conquérir avec l'aide des Catholiques, pour la Reine Marie. Car elle s'en disoit héritière, & en avoit déjà chargé les armes sur son Ecu. Elisabeth en ayant eu avis peut-être par le moyen de l'Amiral, assista les rebelles de 1200. hommes, & tous ensemble ils assiègerent le Port de Leyte, ou petit Lit, qui est à demi lieue d'Edimbourg. La Brosse & Sebastian de Luxembourg-Martignes se jetterent dedans pour le défendre. Il y eut de beaux faits d'armes de part & d'autre durant ce siège. A la fin tous deux partis lassés de la guerre, firent la paix. Par laquelle il fut dit, que tous les différends seroient jugés par les Etats Généraux du Pays, & que le Roi François & la Reine son épouse quitteroient les armes & le titre de Rois d'Angleterre.

Le Pape Paul IV. qui n'avoit eu rien tant à cœur que d'établir l'Inquisition par toute la Chrétienté, étoit sorti de ce monde huit jours après le Roi Henri II. Le peuple Romain, en haine de ce qu'il lui avoit mis ce joug sur la tête, brisa ses statues & arracha ses armes de tous les endroits où elles étoient. Les intrigues de Vargas Ambassadeur d'Espagne, & celles des Caraffes tinrent le Siège vacant plus de trois mois: au bout desquels le Cardinal de Medequin, frere du Marquis de Maignan, fut élu par les moyens accoutumés dans les Conclaves. On peut dire de lui qu'il a donné à la Pourpre sacrée, le plus grand éclat qu'elle ait jamais eu, en mettant son neveu le grand saint Charles Borromée. au nombre des Cardinaux.

1560.

L'année 1560. commença assez heureusement par un Edit très - salutaire , qui ordonnoit aux Compagnies Souveraines & à toutes les Justices subalternes , que lorsqu'il y auroit une place vacante , elles eussent à présenter au Roi trois personnes irréprochables , & versées dans la Jurisprudence , desquelles il éliroit celui qui lui plairoit , comme il s'étoit pratiqué autrefois. L'importance des mouches de Cour , qui s'attache toujours à la corruption & qui en vivent , ne permit pas qu'une si sainte Ordonnance eût lieu. Ainsi comme la Justice est de soi une chose divine & très - nécessaire à la société , & que d'ailleurs le nombre des méchans & des intéressés fera éternellement le plus grand , la poursuite de ce bien sera toujours louable , & toujours inutile.

Bien que le Prince de Condé , l'Amiral , & Dandelot son frere , fussent noirement imbus des nouvelles opinions , & qu'ils favorisassent de tout leur pouvoir ceux qui les professoient , ils n'avoient pourtant point encore osé s'en déclarer les chefs. A la fin ces misérables étant pressés à toute extrémité s'unirent ensemble , afin d'éteindre les feux qui étoient allumés pour les brûler : mais ils n'en demeurèrent pas à la défensive , le désespoir les porta bien plus loin.

Un gentilhomme d'Angoumois nommé Jean de Bary la Renaudie , qui avoit été autrefois condamné pour quelque fausseté , mais étoit échappé des prisons , eut charge des principaux , d'aller par toutes leurs Eglises les exhorter d'envoyer des députés à Nantes , & de choisir pour cela le tems que le Parlement de Rennes y devoit être transféré , afin de se mieux cacher dans l'affluence du monde. Il s'en acquitta si bien , qu'ils s'y rendirent au jour nommé , au nombre de plus de cent cinquante.

Après qu'ils eurent oui sa harangue

& vû les consultations de plusieurs Théologiens de leur croyance , qui les assuroient qu'ils pouvoient prendre les armes , mais pour leur défense seulement , & pour avoir le chemin libre , afin d'aller faire leurs remontrances au Roi : ils élurent pour leur Chef muet le Prince de Condé , & sous son autorité ce la Renaudie ; & ils résolurent qu'en chaque Province il seroit choisi certain nombre d'hommes non mariés , qui sous des chefs qu'ils nommerent , se rendroient à Amboise un jour assigné ; que là ils présenteroient leur Requête au Roi , & qu'ils se feroient du Duc de Guise & du Cardinal de Lorraine , pour leur faire faire leur procès par les États. Mais qui pouvoit répondre qu'ils ne les eussent pas tués d'abord , & qu'ils ne se fussent pas rendus les maîtres de la personne de la Reine mere & de celle du Roi même ? certe on leur imputa cet attentat , quoiqu'en effet l'esprit de leur assemblée , & ses résolutions n'allassent en aucune façon contre ces personnes sacrées. On crut que sur certaines informations faites entr'eux , ils avoient condamné les Guises à mort , les tenant convaincus d'avoir formé le dessein de faire mourir le Roi , pour ôter la Couronne à toute la race des Capets , & la remettre dans la leur , qu'ils disoient être issue de celle de Charlemagne. Mais c'étoit une pure calomnie : cette origine chimerique n'étoit jamais entrée dans la tête des Princes Lorrains , ils n'ont jamais crû être du Sang de Charlemagne que par femmes ; & que leur eût servi de se défaire de la personne du Roi ? puisqu'il avoit trois freres , & qu'outre cela on comptoit six ou sept autres Princes du Sang. Au reste ce fut une grande faute aux conspirateurs de prendre cette résolution dès le mois de Janvier , & d'en remettre l'exécution au mois de Mars , de vouloir lever des gens dans toutes les Provinces , & d'en communiquer

1560.

1560.

communiquer le dessein à tous. De cette sorte il ne pouvoit pas demeurer secret. Aussi les Guises en eurent avis de plusieurs pays étrangers, & plutôt même que de France.

Le tems approchant, la Renaudie qui se forgeoit mille belles imaginations sur le sujet de cette entreprise, ne pût pas tenir sa langue, & s'ouvrit entièrement à un Avocat de sa Religion, nommé des Avenelles, chez lequel il logeoit à Paris. L'Avocat se promettant d'en tirer une grande récompense, comme en effet il l'eut assez bonne, le découvrit à l'Allemand Vouzé Maître des Requêtes, l'Allemand le mena en Cour déduire tout ce qu'il avoit appris de la Renaudie.

A ces nouvelles, les Guises pourvurent premièrement à la sûreté de leurs personnes, & appellerent sans bruit leurs plus fidèles amis auprès d'eux, donnerent ordre à s'assurer des grandes villes, firent par des Lettres du Roi, venir le Prince & l'Amiral en Cour, accorderent abolition du passé aux Religioneux, horsmis à ceux qui avoient dogmatisé ou conspiré, & en même tems ils mirent des gens de guerre ou des Prevôts sur tous les passages des conjurés. Le Duc se fit confirmer le titre de Lieutenant Général du Royaume, tant en présence qu'en absence du Roi, & mit sur pied une compagnie de Mousquetaires à cheval, tous gens d'élite, pour en accompagner toujours la personne sacrée du Prince. Il en donna le commandement à Antoine du Pleffis Richelieu.

La Cour délogea aussi-tôt de Blois, & alla se loger au Château d'Amboise, tant parce que la Place étoit plus forte, que pour rompre les mesures des entrepreneurs. Cependant le Duc de Guise envoya par toutes les Provinces des

ordres du Roi, & des exhortations à la Noblesse & aux Officiers de guerre, de s'armer pour le salut de l'Etat, & aux Gouverneurs d'arrêter tous ceux qui se trouveroient en armes, soit à pied, soit à cheval, sur le chemin d'Amboise. Le Prince de Condé qui alloit en Cour, trouva le Seigneur de Cipierre (a) à Orleans, duquel il scût que l'entreprise étoit découverte : il ne laissa pas de continuer son chemin, & la Renaudie, homme opiniâtre, de poursuivre son dessein. Mais la Cour ayant changé de séjour, il lui fallut changer les rendez-vous de ses gens, & ce fut ce qui acheva de faire avorter l'exécution.

Les conjurés se couloient à la file par divers endroits, & ne marchoient que la nuit; si bien que les Guises n'eurent point de nouvelles bien certaines de la maniere dont la conspiration se devoit exécuter, jusqu'à ce qu'on leur vint dire un matin qu'on en voyoit quelques bandes aux portes d'Amboise. Alors le Cardinal se trouva fort étonné, mais le Duc s'assura promptement de tout ce qu'il y avoit de Noblesse à la Cour, des Gardes du Roi, & des Habitans de la Ville, mit des gardes aux portes, & pour empêcher que le Prince de Condé ne remuât rien au dedans, il le retint habilement pour en garder une, mais sous couleur d'office d'amitié, il le fit accompagner par le Grand Prieur son frere avec bon nombre de ses gens.

Lorsqu'il crut avoir mis un bon ordre à sa sûreté, le Duc de Nemours & quelques autres firent diverses sorties de la Ville, & attraperent quantité de ces malheureux. Castelnau de Chalosse, Raunay & Mazeris, trois de leurs principaux Chefs, étoient à Nozé : Nemours prit les deux derniers qui se promenoient imprudemment de-

1560.

(a) Il s'appelloit Philbert de Marçilly.

1560.

vant le Château : mais Castelnau & les autres se retirèrent dedans. Il les y assiégea tout sur l'heure, & ne pouvant pas les avoir sitôt par la force, il les en tira par de belles promesses. Car il leur donna sa parole de les mener au Roi sans qu'il leur fut fait aucun mal, ni qu'on les retint prisonniers. Mais comme il n'y a nulle sureté de prendre la foi de celui qui n'en peut être bon garant, dès qu'ils furent à Amboise on les jeta tous dans des prisons, & Nemours en fut quitte pour dire, *je ne puis rien*. On lui pouvoit répondre, que qui ne peut garantir une parole, ne la doit pas donner.

La Renaudie qui étoit dans le Vendômois, faisoit avancer ses gens en diligence pour dégager Castelnau, qu'il ne sçavoit pas s'être rendu : mais comme ils filioient par petites bandes & en cachette par les routes de la forêt, ceux du Roi, qui les guettoient aux passages, les tuoient facilement, ou les prenoient prisonniers, & les attachent à la queue de leurs chevaux pour les mener à Amboise; où ils n'étoient pas si-tôt arrivés qu'on les pendoit aux crenaux des murailles, tout bottés & éperonnés. Le lendemain, la Renaudie fut rencontré dans la Forêt de Château-Renaud, par le Baron de Pardillan son cousin, à qui le Roi avoit donné ordre d'aller à la chasse des conjurés avec deux cens chevaux. Il se défendit en désespéré, & aima mieux se faire tuer que de se laisser prendre. Son corps fut pendu quelques heures durant à une potence sur le Pont d'Amboise, avec cet écriteau; *Chef des Rebelles*, puis écartelé, & les quartiers plantés en divers endroits.

Les Guises pressoient fort qu'on eût à dépêcher les Chefs : le Chancelier étoit d'avis qu'on fursît jusqu'à ce qu'on eût vû le fond & la fin de cette entreprise, & que pour appaiser la fureur des esprits, l'on pardonnât à

1560.

ceux que le faux zèle de la Religion avoit trompés, pourvû qu'ils s'en retournassent en leurs maisons, au nombre de deux ou trois ensemble seulement. Mais tandis qu'il disputoit en faveur de la clémence contre la rigueur de la justice, un Capitaine des Conjurés nommé la Motte, fit une tentative pour surprendre Amboise. Ce nouvel incident ferma la bouche au Chancelier, & lâcha la bride à la dernière sévérité. Il fut commandé de prendre, morts ou vifs, tous ceux qui se trouveroient avec des armes, quoiqu'ils s'en retournassent chez eux.

On pardonna à bien peu de ceux qu'on tenoit, il en fut pendu, noyé, décapité, près de 1200. les rues d'Amboise ruisseloient de sang, la riviere étoit couverte de corps morts, & les places publiques toutes plantées de gibets. Les Chefs furent exécutés les derniers, la Reine Mere, ses trois jeunes fils, & toutes les Dames de la Cour étant aux fenêtres, qui regardoient ce tragique spectacle comme un divertissement. Pas un d'eux n'avoua que la conspiration fût contre la personne du Roi, mais seulement contre les Guises. Raunai & Mazeret confesserent à la question avoir appris de la Renaudie, que si elle eût réussi le Prince de Condé se fût déclaré : Castelnau le dénia fortement, & même à la confrontation donna des reproches valables contre leurs dépositions. Il eut la tête tranchée avec eux sur le pont d'Amboise, & l'on remarqua comme un coup de fatalité, que 20. ans auparavant son frere aîné avoit été tué au même endroit par des laquais de la Cour.

On connut par les chiffres qui furent saisis avec la Bigne, Secrétaire de la conspiration, & par les interrogatoires de quelques Capitaines des Conjurés, que le Prince de Condé & l'Amiral y trempoient : mais comme les preuves n'en étoient pas claires, & les

1560.

témoignages seulement des oui dire, & que ceux qui avoient ordre de fouiller dans la maison de ce Prince, n'y eurent trouvé ni hommes, ni armes, il demanda à se purger en plein Conseil devant le Roi. La Reine Mere ayant voulu qu'on l'y admît, il fit un discours plein de force & d'éloquence pour se justifier de cet attentat; & après donna le démenti à tous ceux qui voudroient soutenir qu'il en étoit coupable, & leur offrit le combat de sa personne, renonçant à sa qualité, pour cette occasion seulement. Le Cardinal de Lorraine voyant bien à qui ce deffi s'adressoit, fit signe au Roi de se lever, & ainsi de ne faire point de réponse au Prince. Le Duc de Guise usant d'une profonde dissimulation, loua sa générosité, & dit qu'il étoit prêt aussi de soutenir son innocence: mais en secret il n'avoit pas laissé d'être d'avis qu'on l'arrêtât. La Reine Mere ne jugea pas à propos de le faire, soit qu'elle craignit que les Guises se rendissent trop absolus, s'ils terrassoient le seul Prince qui leur pouvoit tenir tête, soit qu'elle appréhendât que cette détention ne causât quelqu'autre coup de désespoir, qui fût pire que la conspiration précédente.

Le péril passé, on fit écrire des Lettres au nom du Roi à tous les Parlemens, Gouverneurs & Grandes Villes, leur donnant avis du péril éminent dont le Roi étoit échappé, & le signalé service que le Duc de Guise lui avoit rendu. Le Connétable fut chargé d'aller au Parlement de Paris pour cela; & en faisant le récit de l'affaire; il donna de grandes louanges en apparence aux Guises, mais ajustées de telle sorte qu'il laissa à penser, que la conjuration avoit été formée contr'eux, non pas contre la personne du Roi.

Le Parlement néanmoins étant persuadé des services importants du Duc en cette occasion, lui donna le glorieux

1560.

nom de *Conservateur de la Patrie*. Cependant les Coligny se voyant regardés de fort mauvais œil à la Cour, se retirèrent, & la Reine ordonna à l'Amiral d'aller pacifier les émotions qui paroissoient en Normandie; & de s'enquérir de leurs véritables causes pour lui en faire le rapport.

L'horreur de cette conspiration, & celle de tant de sang qui fut répandu pour la punir, serrèrent si fort le cœur du Chancelier François Olivier, qui avoit l'ame tendre & humaine, qu'il en tomba malade & en mourut. Le Cardinal de Lorraine avoit jetté les yeux sur Jean de Morvilliers Evêque d'Orleans, pour le mettre dans cette Charge: mais la Reine le prévint, & pria le Roi de la donner à Michel de l'Hôpital; au moins elle lui fit dire qu'il tenoit cette grace d'elle: quoique le Cardinal lui voulût persuader que c'étoit de lui. Depuis l'Hôpital donna assez à connoître qu'il en avoit l'obligation à la Reine, par le grand attachement qu'il eut aux intérêts de cette Princesse.

La connoissance du crime d'hérésie avoit été d'abord attribué aux Parlemens, & ils avoient fort combattu pour se la conserver. Mais comme il y avoit plusieurs Conseillers, & des plus sçavans dans ces grandes Compagnies qui étoient imbus de ces nouveautés, le Cardinal de Lorraine la fit transporter aux Evêques par un Edit du mois de Mai, datré de Romorantin en Berry; à quoi le nouveau Chancelier donna les mains, de crainte d'un plus grand mal; j'enrends l'Inquisition que ce Cardinal & la Cour de Rome tâchoient d'introduire en France, avec le même pouvoir qu'elle a en Espagne.

Un peu après l'Amiral écrivit à la Reine, que les séditions ne prendroient jamais fin tant que la cause en subsisteroit; que c'étoit la trop absolue puissance que les Guises avoient en la Cour

1560.

qui excitoit tous ces mouvemens; qu'il lui conseilloit donc de prendre en main le Gouvernement des affaires; & de suspendre les poursuites contre les Protestans, ainsi qu'il avoit été résolu par un Edit que le Chancelier Olivier avoit minuté. La Reine desirant lui montrer qu'elle déféroit à ses conseils, fit publier cet Edit, mais il fut si mal observé, qu'on eut sujet de croire qu'on ne l'avoit fait que pour découvrir ceux qui professoient cette Religion.

En France on avoit jusqu'ici appelé *Luthériens* ceux qui professoient les nouvelles opinions, quoiqu'en plusieurs points ils ne suivissent pas les dogmes de Luther. Quelques-uns les appelloient plus proprement *Sacramentaires*; à cause qu'ils nioient la réalité du Corps de notre Seigneur au saint Sacrement. Cette année on leur appliqua le nom de *HUGUENOTS* qui leur est demeuré. L'origine en est incertaine: il y en a qui disent qu'il prit naissance à Tours, & ils le tirent du nom de Hugon, parce que ces Novateurs faisoient leurs assemblées nocturnes à la *porte Hugon*, ou parce qu'ils ne sortoient que durant les ténébres, comme un certain Lutin ou esprit nocturne, qu'ils nomment en cette ville le *Roi Hugon*, & lequel, selon les contes du peuple, y rode la nuit par les rues. Pour eux ils le tenoient à gloire, comme s'il leur eût été donné pour avoir conservé la Couronne à la race de *HUGUES* Capet. Je crois avoir quelques preuves qu'il est venu d'un mot * Suisse qui signifie Ligue, mais qui a été corrompu par ceux de Genève, & que de-là il a été apporté en France par les Religioneux mêmes, qui voyoient qu'on les appelloit ainsi en ce pays-là.

Depuis que la Reine Catherine s'étoit fortifiée des conseils du Chancelier de l'Hôpital, elle avoit pris ses précautions aussi bien contre les Guisès que contre les Princes du Sang; & comme elle vouloit toujours tenir pour

1560. règle de sa conduite cette maxime de sa maison, QU'IL FAUT DIVISER POUR RÉGNER, elle songeoit à entretenir les troubles, afin d'avoir de tous côtés de quoi s'appuyer, & afin de contenir tous les deux partis l'un par l'autre. Quand la balance penchoit trop d'un côté, elle la rechargeoit à l'opposite pour la remettre dans l'équilibre. Ainsi comme l'absence des deux premiers Princes du Sang & des deux Coligny, qui s'en étoient allés dans leurs maisons, rehaussoit trop le crédit des Guisès, elle commença à écouter plus favorablement les Huguenots, & à lire même quelques écrits qu'ils lui adressèrent pour leur justification.

Dans cette même vûe, ou pour connoître les desseins & les intérêts des Grands, elle les fit tous convoquer à Fontainebleau au 20. d'Août, sous couleur de prendre leurs avis sur l'état présent des affaires, comme c'étoit autrefois l'ordre ancien & nécessaire du Royaume de France.

L'assemblée fut fort célèbre, le Connétable, l'Amiral & Dandelot s'y rendirent avec une suite de huit ou neuf cens Gentilshommes. Elle dura quatre séances seulement; & se tint dans le cabinet de la Reine Mere, le Roi présent.

Le premier jour, le Roi & puis la Reine sa mere, en ayant expliqué le sujet en peu de mots, qui étoit pour remédier aux troubles causés par les différends de la Religion, & pour ôter les abus qui s'étoient glissés dans tous les ordres, conjurèrent les assistans de leur donner leurs avis sans passion & sans intérêt. Le Chancelier déclara plus au long quels étoient les désordres, & les remèdes qu'on y pouvoit apporter.

Comme il eut achevé, l'Amiral s'avança, & s'étant mis à genoux devant le Roi, lui présenta des requêtes qui n'étoient signées d'aucune personne,

* Tidgenof-
sen, Eidgnos.
Huguenots.

1560.

mais qu'il disoit avoir reçûs en Normandie ; elles imploroient la clémence du Roi , & le supplioient de faire cesser les recherches contre les Réformés , & de leur accorder des Temples & le libre exercice de leur croyance.

Là-dessus Jean de Montluc Evêque de Valence, pria de dire son avis, parla plus librement que n'eussent scû faire les ennemis de l'Eglise Romaine, des abus & des vices des Ecclésiastiques, particulièrement des Evêques, dont il dit qu'on en avoit vû quarante pour une fois à Paris, croupissant dans l'oïveté & dans les délices. Il loua la dévotion de chanter les Pseaumes & les Hymnes en François, au lieu des chansons dissolues; blâma la rigueur des tourmens qu'on exerçoit sur des gens qui n'avoient point d'autre crime, qu'une persuasion qu'ils croyoient bonne; & conclut à renvoyer la décision de ces controverses à un Concile National, parce qu'il n'y avoit plus d'espérance d'en avoir un général, & de remettre la réformation des désordres du Royaume à l'Assemblée des Etats généraux. Marillac Archevêque de Vienne parla sur le même ton, & ajouta beaucoup de choses trop piquantes contre les Guises.

Le Cardinal de Lorraine, Prélat d'une sublime éloquence, prit le contrepied de ces deux Evêques, & montra par vives raisons qu'il n'étoit point besoin de Concile, & qu'il falloit continuer la recherche contre les Sectaires. Du reste, il fut d'avis de convoquer les Etats. Il rendit aussi compte en gros de l'administration des Finances, comme son frere le Duc de Guise, de sa conduite dans le gouvernement, se justifiant des calomnies qu'on lui imputoit; spécialement d'avoir armé le Roi contre ses Sujets en lui donnant des gardes, comme il avoit fait, dont il rejetera tout le blâme sur les auteurs des attentats & des émotions.

1560.

Pour résultat, il fut fait un Edit le vingt-quatrième d'Août, qui convoquoit les Etats du Royaume dans la ville de Melun le dixième de Décembre, & ordonnoit aux Evêques de se rendre le dixième Janvier où le Roi leur prescriroit, pour aviser au tems & au lieu de tenir un Concile National, si le Pape par des longueurs affectées leur ôtoit l'espérance du Général, qu'il avoit tant promis. De plus, il étoit enjoint aux Gouverneurs de veiller à ce qu'il ne se fit point d'assemblées factieuses, & de surseoir les poursuites pour le fait de la Religion, s'il n'y avoit point d'autre crime compliqué. C'étoit commencer à les tolérer. Les choses ainsi réglées, chacun eut ordre de se retirer chez soi.

L'allarme fut grande à Rome lorsqu'ils entendirent qu'on parloit de tenir un Concile National en France; Pie IV. n'obmit aucun moyen pour en dissuader le Roi. Il lui représenta, comme un grand malheur, que l'Eglise Gallicane rétablirait la Pragmatique, & par conséquent les élections, dont la dignité Royale seroit beaucoup diminuée; il pria le Roi d'Espagne d'interposer son crédit envers lui, pour empêcher un coup qu'il croyoit si préjudiciable à son autorité Pontificale; & tous ces ressorts n'ayant pu faire révoquer une résolution prise par tout le Conseil, il ne trouva point d'autre expédient pour la détourner qu'un Concile Général. Il balança quelque tems s'il en convoqueroit un tout de nouveau, ou s'il continueroit celui que ses prédécesseurs Paul III. & Jules III. avoient suspendu. L'Empereur avec toute l'Allemagne en desiroient un nouveau, & la France s'étoit liée avec lui pour cela, d'autant que les Protestans demandoient qu'on remaniât les points qui avoient été jugés dans les premières séances. Mais l'avis de la continuation sembla le meilleur au Pape pour le bien de son autorité. Ainsi il fit publier que le Concile recommenceroit.

1560.

au jour de Pâques l'année juivante ; & le Conseil de France par une legereté irexcusable y donna les mains.

Les deux freres, Antoine & Louis de Bourbon ne s'étoient point trouvés à l'assemblée de Melun : car deux mois auparavant Antoine s'étoit retiré en Gascogne, & son frere l'y étoit allé trouver. Etant là en plus grande sûreté, ils pourvoyoit à leurs affaires, & projettoient les moyens de se rendre les plus forts pour débusquer les Guises. Ceux-ci ayant des serviteurs fidèles, des espions fort bien payés, & toute la récompense & la punition dans leurs mains, découvroient aussitôt leurs desseins, & les faisoient avorter avant qu'ils pussent éclore.

Les Princes se servoient d'un nommé la Sague, homme indiscret & babilard, qui se découvrit à un sien camarade, avec lequel il avoit porté les armes en Piedmont. Il ne songeoit pas que c'est la plus dangereuse de toutes les imprudences, que de confier son secret à un homme qui en peut faire fortune. Celui-là le rapporta au Maréchal de Brissac, qui le dit au Duc de Guise : tellement que comme la Sague s'en retournoit en Gascogne, il fut pris chargé de quantité de lettres. La crainte de la question, ou l'espoir de la récompense le fit parler ; il donna lui-même les moyens d'en lire quelques-unes, en lavant le papier, sur lequel il ne paroissoit rien d'écrit. Celles de François de Vendôme Vidame de Chartres, Seigneur fort riche & l'un des plus braves & des plus galands de la Cour, furent jugées les plus criminelles, non pas peut-être qu'elles fussent telles, mais parce qu'il étoit ennemi déclaré du Duc de Guise, & d'ailleurs autant haï de la Reine mere, qu'il en avoit été aimé. Aussi fut-il arrêté & renfermé dans la Bastille. Quelque tems après on le transféra de-là, mais sous bonne garde, dans sa maison, où il moutut, soit de cha-

grin, soit des débauches de sa jeunesse.

Bouchard Chancener d'Antoine, sans être pressé que de sa propre timidité, révéla aussi toutes les pratiques du Prince de Condé, & les moyens qu'il employoit pour y engager son frere. Il pensoit se mettre en sûreté par là, mais on se saisit de sa personne, & on le mit en prison à Saint Jean d'Angely, où on le gardoit fort étroitement, afin d'avoir son témoignage quand on en auroit besoin.

Il paroissoit cependant diverses émotions dans les Provinces qui marquoient que tout le Corps des Religioneux étoit sur le point de faire un grand soulèvement. Car en Normandie, où l'Amiral avoit été envoyé, ils tenoient publiquement leurs Prêches ; les deux freres Antoine & Paul Richend Mouvans, essayèrent de se rendre maîtres des villes de Valence & Montelimard, & de Romans en Dauphiné, & de celles d'Aix & d'Arles en Provence : mais le Seigneur de Maugeron fit échouer leurs entreprises ; Antoine fut tué dans une émotion à Draguignan, Paul se sauva en Suisse.

Semblablement Charles du Puy Montbrun se servant des Religioneux à disputer le Gouvernement du Dauphiné à la Mothe Gondrin, fut poussé par son adversaire, & s'enfuit tout nud dans les Sevenes, & de-là chez les Suisses.

Maligny de la maison de Ferriere, qui étoit au Roi de Navarre, tenta aussi de s'emparer de Lyon, y faisant glisser des gens de guerre file à file ; & il en fût venu à bout si N. Dapchon Abbé de Savigny, qui en étoit Gouverneur en l'absence du Maréchal de Saint André son oncle maternel, n'eût découvert son dessein, & fait prendre les armes aux Bourgeois. Maligny se tint bienheureux de se pouvoir sauver, & l'Abbé appréhendant quelque fâcheux événement, lui fit ouvrir les portes pour

1560.

1550.

sortir. Le Maréchal de Saint André y étant allé, & ayant approfondi le secret de cette conspiration, fit exécuter plus d'une cinquantaine de ces téméraires entrepreneurs.

Les Princes se promettoient d'avoir une plus forte cabale dans les Etats que les Guises : néanmoins leurs amis étoient d'avis qu'ils n'attendissent pas jusques-là, & qu'ils vinssent si bien armés à la Cour, qu'ils fussent en état de les en chasser ou de les faire périr. Pour cela ils avoient donné les ordres de tous côtés : mais leurs lettres & leurs pratiques ayant été éventées, les Guises se servirent du nom du Roi pour se fortifier, mandèrent toutes les Compagnies d'Ordonnance, & firent donner une Déclaration, commandant à tous Gouverneurs des Provinces de punir les perturbateurs du repos public suivant la rigueur des Edits, avec pouvoir d'interdire & de destituer les Officiers qui auroient connivé ou usé d'indulgence envers les factieux. Outre cela ils envoyèrent un commandement aux Princes de se rendre à la Cour, mais seulement avec leur maison, pour se justifier des cas qu'on leur imposoit ; de sorte que, s'il faut ainsi dire, ils ne leur laissèrent qu'une porte fort étroite pour y entrer, & plus semblable à la porte d'une prison qu'à celle du Louvre.

Ils résolurent pourtant d'y venir. Le Cardinal de Bourbon leur frere étant trompé le premier, servit d'instrument à les tromper. D'ailleurs la dignité de leur naissance leur sembloit un sauf-conduit inviolable. Si bien que le Roi de Navarre refusa sept cens Gentilshommes du Poitou, qui offroient de l'accompagner, & des levées de plus de 1500. hommes qui étoient toutes prêtes en diverses Provinces : il disoit que son innocence lui répondoit de sa sûreté, & qu'il ne vouloit pas qu'on pût soupçonner qu'il venoit à dessein

de faire violence au Roi ni aux Etats.

En chemin il reçût divers avis, que les Guises ayant intimidé le Roi & la Reine mere de la prétendue conjuration révélée par la Sague, étoient plus maîtres à la Cour que jamais, & qu'ils y avoient fait prendre des résolutions extrêmes. Il ne laissa pas de passer outre, sans écouter les sages conseils de Marillac Archevêque de Vienne, qui ayant fait son possible pour l'en dissuader, mourut de fâcherie, & de peur qu'il eut que les Guises, qu'il avoit déjà fort offensés, ne s'en vengeassent sur lui.

Le seize d'Octobre, le Roi avec la Reine mere, les Princes de Montpensier & de la Roche-sur-Yon, les Guises & tous les Grands de sa Cour, s'étoit rendu à Orleans, après en avoir fait défarmer tous les habitans, la plûpart imbus des nouvelles opinions, & soupçonnés d'avoir voulu la livrer au Prince de Condé, comme ils firent deux ans après, & ayant auparavant logé sa Gendarmerie dans toutes les villes de quarante lieues à l'entour. D'abord il dépêcha en diverses Provinces pour arrêter tous ceux que les Guises vouloient envelopper dans le crime de la conjuration ; mauvais augure pour le Prince de Condé.

Aussi dès que son frere & lui y furent arrivés, & qu'ils eurent salué le Roi, Philippe de Mailly Brezé, & François le Roi-Chavigny, Capitaines des Gardes du Corps, l'arrêterent & le menerent dans un logis qui étoit sur la place de l'Etape, au coin duquel on avoit construit comme un bastion de brique & un plate forme, défendne de quelques petites pièces de canon.

Le Roi de Navarre son frere ne fut pas arrêté, mais se vit fort soigneusement observé, & abandonné de tout le monde, horsmis de l'Amiral & du Cardinal de Châtillon son frere, qui lui tenoient fidèle compagnie. Dandelot

1560.

1560.

plus défiant, s'étoit retiré dans les terres de sa femme en Bretagne. La Dame de Roye, belle-mere du Prince de Condé, fut aussi arrêtée à quelques jours de là dans sa maison, par Tanneguy le Veneur Carouge, & menée dans le Château de Saint Germain-en-Laye. Aussi fut Hierôme Grollot Baillif d'Orleans, accusé d'intelligence avec les Religioneux; & on amena de Saint Jean d'Angely, Bouchard Chancelier du Navarrois, comme le témoin qui en sçavoit le plus pour la conviction du Prince.

L'ordre de prendre le Prince avoit été proposé par le Maréchal de Brislac, qui s'exposoit hardiment à tout pour les Guises: le Roi le signa, & le Chancelier ensuite, quoiqu'à regret. La forme qu'on garda pour lui faire son procès, fut telle. Le Chancelier, Christophe de Thou, Président au Parlement de Paris, & deux Conseillers du même corps, avec le Procureur Général Bourdin, & le Greffier du Tillet, allerent à la prison pour l'interroger; il refusa de répondre devant eux, & dit qu'il ne reconnoissoit point d'autres Juges que la Cour du Parlement en Corps, garnie de Pairs, & le Roi y présidant.

Mais cet appel & tous les autres qu'il fit ensuite, furent déclarés nuls par le Conseil du Roi, & il fut ordonné sur la Requête du Procureur Général, qu'il répondroit ou qu'il seroit tenu pour bien convaincu, & que cependant les témoins seroient recolés. Sur cela il demanda du conseil, on lui donna deux Avocats de Paris, Pierre Robert (a) & François de Marillac. On lui confronta ensuite des témoins qu'on faisoit venir de tous côtés; & alors il se vit dans un péril imminent. Mais la Reine mere ne voyoit pas son autorité

1560.
dans un moindre danger: car le Cardinal de Lorraine qui pensoit déjà être au-dessus de tout par la perte prochaine de l'ennemi de sa maison, commençoit à la mépriser comme une personne dont il n'avoit plus que faire.

Grollot ayant été jugé à mort, sa condamnation passoit dans l'esprit de tout le monde pour un préjugé de celle du Prince. Mais le dix-septième de Novembre, le Roi étant sorti à la chasse, pour n'être pas présent à l'exécution de ce malheureux, fut attaqué d'une pesanteur de tête, qui au bout de quelques jours aboutit à un abcès suppurant, par une fistule qu'il avoit dans l'oreille. Les cinq ou six premiers jours le mal ne parut pas si dangereux; cependant on continua le procès du Prince avec tant d'empressement, que passant par-dessus beaucoup de formalités, on le condamna à perdre la tête. L'Arrêt fut signé par la plupart des Conseillers d'Etat & des gens de robe, hormis le Chancelier & le Président Guillard du Mortier, lesquels voyant que la maladie du Roi empiroit, furent assez adroits pour couler le tems & différer. De tous les Chevaliers de l'Ordre & des Seigneurs, tant ils étoient à la dévotion des Guises, il n'y eut que le Comte de Sancerre qui le refusa, nonobstant trois justifications expresses du Roi.

Au même tems que ce terrible Arrêt se fabriquoit, les Médecins, qui pour des personnes d'une qualité si éminente, ne s'expliquent jamais qu'à l'extrémité, prononcèrent que le Roi étoit bien proche de sa fin. Alors les Guises firent tout leur possible pour obliger la Reine à faire aussi arrêter le Roi de Navarre, mais comme elle eut pris conseil du Chancelier, elle ne put y donner son consentement. Ce sage Ministre lui fit

(a) Pierre Robert, Parisien, ayant embrassé la Religion prétendue réformée, fut employé par le Prince de Condé au fait de la déclaration de son innocence. De-

puis ce tems-là il fut toujours recherché par ceux de cette Religion, ce qui lui coûta la vie: car il fut tué le jour de la Saint Barthélemy.

1560.

1560.

comprendre que la détention de ces deux Princes affermiroit toute l'autorité entre les mains des Guifes, au lieu qu'elle devoit la tirer à elle, & dominer fur tous les deux partis, en les tenant en balance.

Ainsi tous les deux la redoutant & devenus ses supplians, les Princes pour leur vie qu'elle avoit en fa disposition, les Guifes pour leur grandeur qu'elle pouvoit ruiner avec l'assistance des Princes, se soumirent à telles conditions qu'il lui plut. Antoine lui promit par écrit de lui céder la Régence, qui lui appartenoit comme au premier Prince du Sang, se retenant seulement le titre de Lieutenant Général; & les Guifes lui jurèrent de la servir envers & contre tous.

Les choses étant en cet état, le Roi rendit les derniers soupirs le cinquième de Décembre. (a) Il étoit âgé de seize ans & dix mois & demi, dont il en avoit régné seulement un an & cinq mois moins cinq jours. Il n'eut point d'enfans de Marie Stuart son épouse belle & charmante Princesse, qui donnoit de l'amour à tous ceux qui la voyoient, mais ne s'exemptoit pas d'en prendre. L'année suivante, elle retourna en son Royaume d'Ecosse avec bien du regret de quitter la Cour de France, qui est un séjour fort agréable pour les Dames qui veulent être aimées, & avec bien des inquiétudes de s'aller confiner dans un Royaume à demi barbare, plein de factions & de brouilleries, dont elle ne pouvoit attendre que de tragiques événemens.

Les serviteurs du petit Roi François, à cause de l'innocence de ses mœurs, l'appellerent *le Roi sans vice*, titre plus glorieux que tout autre qu'on puisse

donner, quand il a pour fondement non pas l'imbécillité d'esprit, mais la sagesse & la vertu.

Sa mort arrivée favorablement pour les Princes & pour les Montmorencys, donna occasion à leurs ennemis de dire qu'elle avoit été avancée par Ambroise Paré son Chirurgien, qui étoit créature du Connétable, & qu'il avoit coulé du poison dans la fistule de son oreille. D'autres, mais long-tems après, ayant reconnu l'ambition perverse, & la conduite de la Reine Catherine de Medicis, la soupçonnerent de ce crime, aussi-bien que de la mort du Dauphin * François son beau-frere, & de celle de Charles IX. son second fils. Ceux qui en jugeoient avec moins de malignité, en trouvoient la cause en lui-même; & disoient qu'ayant été formé d'un sang corrompu, parce que la mere ne l'avoit engendré qu'après dix ans de stérilité, laquelle provenoit de la suppression de ses mois, il avoit toujours été mal disposé, particulièrement du cerveau, qui ne se déchargeoit point par les conduits ordinaires, en sorte que ces matieres pituiteuses lui croupissant dans la tête, avoient causé l'abcès dont il étoit mort.

Tous les Grands de la Cour étoient si occupés à songer à leurs propres affaires, que ni la mere ni ses oncles, ne prirent aucun soin de ses funérailles. De tant de Seigneurs, & de tant d'Evêques qui étoient à Orleans, il n'y eut que Sanfac & la Brosse, qui avoient été ses Gouverneurs, & Louis Guillard Evêque de Senlis qui étoit aveugle, (b) qui conduisirent son corps à Saint Denis. Son cœur demeura à l'Église de Sainte Croix d'Orleans. (c)

Les Guifes s'excuserent de ne l'avoir

* Voyez en la vie du Roi François I. l'an 1556.

(a) Il eut pour Confesseur un Moine de Saint Denis nommé Dom Crepin de Brichauteau qui mourut Evêque de Senlis.

(b) Guillard étoit aveugle de vieillesse. Il avoit été élu Evêque de Tournai en 1515. & il fut Evêque de

Chartres en 1527. de Châlons sur Saone en 1553. & de Senlis en 1560.

(c) Le cœur de François II. repose dans la Chapelle d'Orleans aux Céléstins de Paris, avec celui d'Henri II. son pere, si l'on en juge par les inscriptions de la pi-

1560.

pû accompagner, sur le befoin qu'ils avoient de demeurer auprès de la jeune Reine leur nièce pour la consoler. Mais ils ne furent pas exempts de reproche à l'égard de tout le monde: ceux qui avoient plus de sentimens d'honneur que d'ambition, les blâmoient de rendre si peu de devoir à celui dont ils avoient reçu tant d'honneur. Aussi se trouva-t-il un billet attaché sur le poële du cercueil, où il y avoit ces mots, *Tanneguy du Châtel, où es tu?* Ce Tanneguy, comme l'on sçait, ayant été banai de la Cour sous le règne de Charles VII. son maître, y étoit revenu généreusement pour faire les funérailles de ce Roi à ses propres dépens, témoignant plus de reconnaissance des bienfaits qu'il en avoit reçus, que de crainte des ressentimens de Louis XI. ennemi mortel de la mémoire & des serviteurs de son pere.

Le Connétable qui avoit été mandé par plusieurs fois, mais marchoit à petites journées avec 600. chevaux, ayant

appris les nouvelles de la mort du Roi, doubla le pas, & arriva le huitieme du mois de Décembre à Orleans. Entrant dans la ville il usa du pouvoir de sa Charge, & chassa les gardes qui étoient aux portes, mençant de les faire pendre s'il n'y trouvoit plus qui tinssent le Roi investi en pleine paix, & au milieu de son Royaume.

Quant au Prince, quoiqu'il eût toute liberté dès que le Roi fut expié, néanmoins il refusa de sortir de prison, qu'il ne sçût auparavant qui étoient ses parties ou ses dénonciateurs. Il ne s'en trouva point qui voulussent jouer un si dangereux personnage; & les Guisès répondirent que cela avoit été fait par le seul commandement du Roi, sans néanmoins produire l'ordre en vertu de quoi on l'avoit fait. Tellement que treize jours après il sortit, & s'en alla à Ham en Picardie, suivi par honneur des mêmes hommes qui lui avoient servi de gardes dans sa prison.

1560.

ramide que Charles IX. son frere lui fit ériger en 1562. On assure cependant que le cœur de François II. est demeuré à Orleans, & que ladite pyramide n'est qu'un Cénotaphe, c'est-à-dire, qu'elle ne renferme rien. M. de Thou dit que ses funérailles se firent avec beau-

coup trop de simplicité, qui fit bien de la peine aux Guisès que ce Prince avoit comblés d'honneur & de biens, & avec qui il avoit en quelque sorte partagé son autorité.



M A R I E

F E M M E

D E F R A N Ç O I S I I .

L'aveugle passion d'une Reine puissante ,
Fit passer celle-ci du thrône à l'échaffaut ;
La coupable ici-bas condamna l'innocente ,
Et ne put éviter la justice d'en haut.

Extraction de
Marie.

MARIE STUART fille unique & héritière de Jacques V. Roi d'Ecosse, & de Marguerite de Lorraine, qui l'étoit de Claude Duc de Guise, fut amenée en France l'an 1548. le sixième de son âge, & dix ans après mariée au Dauphin François II. le 19. d'Avril de l'année 1558. La Nature lui avoit donné tout ce qui compose une rare beauté : & outre cela, un esprit agréable, une mémoire prompte, & une imagination vive, qu'elle exerçoit par l'étude des Arts libéraux, principalement de la Peinture, de la Poësie & de la Musique; si bien qu'à la fleur de son printemps, elle parut la plus aimable Princesse de la Chrétienté. Aussi se vit-elle à l'âge de quinze ans la tête ornée de deux Couronnes effectives, celle d'Ecosse & celle de France, & d'une en prétention, sçavoir celle d'Angleterre; qu'elle maintenoit lui appartenir au préjudice d'Elisabeth, & qu'elle devoit en effet posséder après la mort de cette Reine. Mais si vous considérez le cours & la fin de sa vie, les plus extrêmes disgrâces furent la suite ou les effets de tous ces beaux avantages.

Ses qualités

Elle fut Reine dès l'âge de huit mois, mais aussi elle fut orpheline. On la destina à six ans pour femme au plus grand Roi de la Chrétienté : mais pour cela on la tira de son pays & d'entre les bras de sa mere. Elle trouva en France le crédit de ses oncles de Guise : mais elle s'attira aussi la haine & l'envie qu'on leur portoit. La nourriture de cette Cour lui donna une grande politesse : mais elle la plongea dans les délices. Sa beauté fut l'objet de louanges : mais elle le fut aussi des médisances. Comme elle posséda uniquement le cœur de son premier époux, la perte lui en dût être d'autant plus sensible. En repassant en son Royaume natal, elle n'y trouva que des Sujets rebelles & hérétiques : le nom de Reine douairière de France, ne servit qu'à la rendre suspecte aux Protestans, & odieuse aux Anglois. Etant recherchée de tous côtés, elle se fit autant d'ennemis qu'elle avoit de prétendans. Pour ne pas laisser flétrir sa jeunesse dans un triste veuvage, elle s'aparia un beau mari, sçavoir Henri Stuart Comte d'Arley : mais tout aussi-tôt il devint

Sommaire de
ses aventures.

Hh ij

fâcheux. Ses ennemis l'en délivrèrent : mais ce fut par un assassinat , dont le blâme réjaillit sur elle-même. Quel plus grand déplaisir pouvoit sentir une Reine Catholique , que de voir bannir sa Religion de son Royaume , ses Sujets , les Officiers ; son propre frere naturel le Comte de Murray , la persécuter , lui ôter l'autorité , puis la liberté ; quelle plus grande affliction , après six ou sept ans de traverses , de conspirations , de guerres civiles , que de sortir de captivité d'entre les siens , pour tomber en une autre chez ses voisins , de trouver une prison au lieu d'un azile , des calomnies au lieu de secours , une ennemie mortelle en la personne d'Elisabeth , au lieu d'une parente : enfin languir dix-neuf ans dans cette misère , & n'en pouvoit être délivrée que par la main d'un bourreau , par

un coup sans exemple & sans justice : Voilà comme tous les biens , que le vulgaire admire , contribuoient à rendre Marie Stuart malheureuse , mais la vertu , qui seule fait le bonheur , l'empêcha de l'être. Les adversités éveillèrent son courage qui se fût endormi dans les délices ; la piété & sa constance éclatèrent plus dans la prison que sur le Trône ; elle triompha de ses ennemis en souffrant ; sa généreuse mort dissipa tous les sinistres bruits dont ils avoient noirci sa réputation ; les Puritains qui craignoient qu'elle ne parvint à la Couronne d'Angleterre , lui firent gagner celle du Martyre ; & comme il est à croire , son mérite a obtenu du Ciel , que malgré leurs efforts , Jacques son fils unique ait joint les deux Royaumes ensemble.



CHARLES IX.

ROI LX.

AGÉ DE DIX ANS ET PLUS DE CINQ MOIS.

Malheureux conseillers de meurtre & de carnage,
 Qui laissez le couteau des remords dans le flanc :
 Voyez ce Roi mourant à la fleur de son âge,
 Regardez comme il nage
 Dans les flots de son sang.

P A P E S.

Encore PIE IV. sous ce règne 4. ans.
 PIE V. élu le 7. Janvier 1565. S. 6. ans
 3. mois, 24. jours.

GREGOIRE XIII. élu le 13. Mai 1572.
 Siége 13. ans, moins un mois, dont 2. ans
 sous ce Règne.

1560.

L'ESPÉRANCE que plusieurs avoient conçûe que le Roi François II. venant à une parfaite majorité pourroit éteindre les factions fut changée par sa mort en une juste crainte de les voir s'enflammer davantage, & passer de la sédition à une sanglante guerre; c'est pourquoi les tumultes s'augmentant tous les jours, on se hâta de tenir les Etats, dans lesquels le vulgaire ignorant croyoit trouver remede à ses maux comme autrefois il y en avoit trouvé, lorsqu'ils étoient libres & sans corruption.

La premiere séance se tint le treizième de Décembre dans une grande salle de charpente qu'on avoit bâtie exprès dans la Place de l'Etape. Le Chancelier en fit l'ouverture par une harangue digne de sa gravité. Il blâma les

procédures violentes sur le fait de la Religion, dit que le vrai moyen de ramener les égarés, c'étoit la bonne vie & les saintes instructions, exhorta fort de bannir les noms injurieux de *Luthériens*, de *Huguenots*, de *Papaux*, & pria chacun de déposer toute haine, & de n'avoir point d'autre passion que celle du bien public, dans lequel étoit contenu celui des particuliers. Il ne se passa rien autre chose en cette premiere séance, sinon que les trois Ordres furent envoyés conférer leurs cahiers ensemble.

Quelques-uns animés d'un zèle plus hardi, avoient envie de déferer la Régence au Roi de Navarre, laissant toutefois l'éducation du jeune Roi à sa Mere, de mettre des bornes à la domination, & d'établir un bon Conseil

1560.

1560.

pour le gouvernement de l'Etat. La Reine Mere en prit l'allarme ; elle fit donner un Arrêt par le Conseil du Roi , qui défendoit aux Députés de rien délibérer sur le gouvernement , & usa de tant d'intrigues , que le Navarrois , Prince variable & peu résolu , se laissa aller à confirmer ce qu'il lui avoit promis , tandis que son frere étoit en prison.

1561.

Le second de Janvier fut la deuxième Séance des Etats. On y entendit les harangues des trois Ordres : Jean de Lange Avocat de Bourdeaux , parla pour le tiers Etat ; Jacques de Silly Comte de Rochefort , pour la Noblesse , & Jean Quintin Chanoine d'Autun & Docteur en Décret , pour le Clergé. Les deux premiers chargerent fort sur les vices des Ecclésiastiques , cause de tous les désordres ; le dernier tâcha de les défendre ; rejetta tout sur les nouveaux Sectaires , & désigna sur tous l'Amiral , qui en demanda réparation. Quintin fut obligé de la lui faire dans une harangue à la clôture des Etats.

Quelque accord qu'il y eût entre le Navarrois & la Régente , il ne laissoit pas d'y avoir du danger que les Etats , s'ils reconnoissoient leurs forces , ne voulussent donner des entraves à cette femme étrangere ; & d'ailleurs on commençoit d'appercevoir que les Princes y formoient des brigues , & qu'ils tâchoient d'y glisser des propositions pour leurs intérêts , ou pour leurs querelles particulieres. Entr'autres , le Roi de Navarre leur inspira de demander compte des Finances , & de répéter tous les dons qui avoient été faits sous le Regne de Henri II. ce Prince offrant de rendre tous ceux qu'il avoit eus.

Cela touchoit le Connétable & le Maréchal de Saint-André , encore plus que les Guises , qui avoient plus dépensé au service du Roi que profité. La Régente s'en apperçût bien , & les

joignant à elle par cet intérêt , fit aisément remettre les Etats au mois de May , & dans la ville de Pontoise , & ordonner , afin qu'elle n'eût pas tant de peine à les corrompre , qu'il ne s'y trouveroit que deux Députés de chaque Gouvernement.

Au mois de Février le Roi étant venu à Fontainebleau , le Prince de Condé s'y rendit peu accompagné , pour ne pas donner de jalousie. Le lendemain étant admis au Conseil Privé , & ayant parlé de son innocence , il demanda au Chancelier s'il y avoit quelques preuves contre lui : le Chancelier répondit que non , & tous les Princes & Seigneurs ayant témoigné qu'ils étoient persuadés de son innocence , le Roi lui commanda de prendre sa place : Le Conseil ensuite donna un Arrêt qui le déclara entierement innocent , & le renvoya au Parlement de Paris , pour en obtenir un autre plus authentique , comme il fit peu de jours après.

Le courage des Guises ne s'abaissoit point par l'élevation de leurs ennemis ; ils étoient soutenus du parti Catholique , & ils le soutenoient aussi. Il est certain que sans eux la Religion ancienne eût fait place aux nouvelles sectes , La Régente faisoit semblant de les favoriser pour ne les pas jeter aux champs. Cependant le Navarrois desirant étendre son pouvoir , fit querelle au Duc de Guise , sur ce qu'il vouloit qu'on lui portât les clefs de la Maison du Roi , non pas à ce Duc , à qui cet honneur appartenoit à cause de sa Charge de Grand-Maître. Le prétexte étoit léger , mais ce Roi le porta si haut , qu'il fut sur le point de partir de la Cour avec tous les Princes du Sang & le Connétable , pour venir à Paris délibérer du gouvernement de l'Etat. Que fit la Reine dans une rencontre si périlleuse ? elle regagna le Connétable , & pour lui donner une honnête excuse de rompre la partie , elle lui fit com-

1561.

1561.

mander par le Roi, en présence des quatre Secrétaires d'Etat, de ne le pas abandonner. Ainsi le Navarrois craignant qu'on ne se passât bien de lui, fut conseillé de demeurer; & se raccommoda avec la Reine; qui pour l'appaiser, lui augmenta le pouvoir de sa Lieutenance.

Dès-lors le Connétable commença à se détacher des Princes du Sang. La même proposition touchant la répétition des dons, s'étant renouvelée aux Etats particuliers de Paris, on lui fit croire que c'étoit à lui qu'on en vouloit, parce qu'en effet il avoit touché cent mille écus sous Henri II. dont il n'avoit point rendu compte. A la crainte qu'il eut de restituer cette somme, se joignirent les exhortations de sa femme; puis celles de la Duchesse de Valentinoise, d'Honorat de Savoye, Comte de Villars son beau-frere, & de son fils Henri Seigneur de Danville, tous lesquels, quoique peu religieux, le portèrent par la * raison de conserver la Religion Catholique, à se liguier avec le Duc de Guise & avec le Maréchal de Saint-André. Les remontrances du Prince, des Colignys, ses neveux, & de son fils le Maréchal, estimé l'un des plus sages Seigneurs du Royaume, ne l'en sûrent empêcher. Les Huguenots nommerent cette union le *Triumvirat*.

Toutes ces brouilleries avoient retardé jusque-là le sacre du Roi. Quand ces trois Seigneurs furent ainsi unis, on le mena à Reims, où il fut sacré le quinzième de Mai par les mains du Cardinal de Lorraine qui en étoit Archevêque. Le Duc de Guise suivant l'ordre ancien du Royaume, qui donnoit le rang selon la dignité des Terres, ou l'antiquité des Pairies, non pas selon la naissance, y précéda le Duc de Montpensier Prince du Sang. La Régente le jugea ainsi, quoique d'ailleurs elle voulût * qu'Alexandre Monsieur

1561.

son second fils, précédât le Roi de Navarre, qui avoit un titre plus éminent: ce qui ne s'étoit pas fait au Sacre de François II.

Il avoit été dit par le Traité de la Paix générale, que dans trois ans, les droits que le Roi prétendoit sur les terres du Duc de Savoye seroient examinés, & réglés par des Commissaires de part & d'autre. Le Roi François II. & le Duc avoient nommé pour cela des Députés l'an mil cinq cens soixante; Antoine Seguier Président au Parlement, & Antoine de Chandon Maître des Requêtes, qui l'étoient de la part du Roi, firent six demandes; 1. Du Comté de Nice, qu'ils disoient membre du Comté de Provence. 2. Des villes de Turin, Conny, Montdevis, Albe, Querasque, & Savillan. 3. Du Comté d'Ast qui avoit été donné en dot à Valentine de Milan, femme de Louis Duc d'Orleans. 4. Des dépendances du Marquisat de Saluces spécifiées dans un Arrêt du Parlement de l'an 1390. 5. De l'hommage de ce que le Duc renoit en Dauphiné, deçà Guyer le Vif & ailleurs, du Focigny & du Gênois. 6. Et de l'héritage de Louise mere du Roi François I.

Ils apportèrent leurs titres & leurs raisons; les Députés du Duc, leurs exceptions & leurs réponses: mais comme de part & d'autre ils agirent en Avocats plutôt qu'en Juges, ils ne purent convenir d'aucune chose, & donnerent leurs avis séparés.

Le Duc ne put donc rien gagner jusqu'à l'année suivante, qu'il fit tant d'instance auprès du Roi; que par Lettres Patentes du huitième d'Août, il commanda qu'on lui remît Turin, Chivas, Quiers, & Villeneuve d'Ast à la reserve des munitions & de l'artillerie, en échange de Pignerol, Savillan, & la Pérouse, avec leurs finages. Imbert de la Platriere Bourdillon, Lieutenant pour le Roi delà les Monts, forma plusieurs difficultés pour empêcher l'exécution

* Spécieuse.
Ed. de 1658.

* Il se nomma depuis Henri & fut Roi.

1561.

de cet ordre, envoya de grandes remontrances au Conseil sur cela, & ne voulut obéir qu'après trois jussions, & sur des décharges les plus solennelles qu'il se put imaginer. Lesquelles encore eussent servi de bien peu, si le Duc n'eût payé tout ce qui étoit dû aux garnisons Françoises de ces Places; & si de plus il n'eût prêté cent mille écus au Roi.

La conduite ambigue de la Régente entretenoit & augmentoit les troubles. D'un côté elle feignoit de prêter l'oreille favorable aux Huguenots; car elle permettoit à Jean de Montluc Evêque de Valence, & à Pierre du Val, Evêque de Sées, de prêcher dans la Maison du Roi des sentimens fort approchans des leurs; elle écrivit au Pape une longue Lettre, qui disoit qu'en attendant le Concile Général, on pouvoit bien les admettre à la communion de l'Eglise Romaine, puisqu'ils ne tenoient rien de contraire à l'Écriture sainte, & aux sept premiers Conciles Œcumeniques; elle fit publier un Edit qui ordonnoit de les laisser en paix, & mit hors de prison & rappella du bannissement ceux qui étoient recherchés pour cette cause. C'est le premier Edit qu'ils ayent eu en leur faveur. Mais d'autre côté elle suscitoit le Connétable à se plaindre hautement & en public de ce changement, qu'on faisoit au préjudice de l'Eglise Romaine.

L'honneur ne permettoit pas au Connétable de se lier ouvertement avec le Duc de Guise, tandis que le Prince de Condé seroit son ennemi: c'est pourquoi il pria la Reine de faire leur accommodement. Tous deux étant donc mandés en présence du Roi, des Princes, Cardinaux, & grands Officiers, le Duc de Guise adreçant sa parole au Prince, l'assura qu'il n'avoit rien contribué à son emprisonnement. Le Prince répondit qu'il tenoit pour un méchant & un traître quiconque en avoit été l'auteur; le Duc repartit qu'il le

croyoit ainsi, & que cela ne le touchoit nullement. Cela dit, le Roi leur commanda de s'embrasser & de se promettre une sincère & cordiale amitié. On en dressa un acte, qui fut signé de deux Secrétaires d'Etat.

Le Parlement s'émut si fort contre l'Edit que la Reine avoit fait donner en faveur des Huguenots, parce qu'on l'avoit envoyé seulement aux Prélidaux & non pas à lui, qu'il donna un Arrêt tout contraire. Sur cela le Roi en fit un autre en Juillet, qui attribuoit la connoissance du crime de sédition & assemblées illicites aux Sièges Prélidaux, & celle d'hérésie aux Juges d'Eglise, par lesquels les convaincus seroient livrés au bras séculier; qui ne pourroit néanmoins les condamner qu'au bannissement. On avoit souvent parlé d'un Concile National: en attendant qu'il pût se tenir, on trouva bon de faire un Colloque ou Conférence, entre les Prélats Catholiques & les Ministres Huguenots. Le Cardinal de Lorraine en fut un des principaux Promoteurs, soit pour rompre le Concile National qui ne plaisoit point à la Cour de Rome, soit pour faire ostentation de sa doctrine & de son éloquence. Les Ministres crurent aussi y trouver leur compte: car par ce moyen ils se voyoient égaux aux Evêques, & ils n'eussent eu aucune place dans un Concile. D'ailleurs ils se croyoient assez habiles pour jeter de la poudre aux yeux des Catholiques; & il leur sembloit qu'ils ne pouvoient manquer d'y avoir de l'avantage, parce que les Evêques de Sées & de Valence, deux des plus habiles Prélats, & quelques autres, penchoient un peu de leur côté.

Dans l'entre-tems, l'assemblée des Etats qui avoit été remise à Pontoise au mois de Mai, commença de travailler. Quoique les Emissaires de la Régente eussent pû faire, il restoit encore assez de l'ancien esprit des François dans la tête

1561.

1561.

tête des Députés, pour ne pouvoir souffrir qu'une femme eût la Régence : il fallut que le Roi de Navarre y allât lui-même leur témoigner qu'il lui avoit cédé son droit, & qu'il les priaît avec le Maréchal de Montmorency, Gouverneur de l'Isle de France, de n'en plus parler. Ce ne fut pas assez, de peur qu'ils ne remissent une autre fois la chose sur le bureau, on jugea nécessaire de congédier l'assemblée jusqu'au mois d'Août, & de la tenir à S. Germain-en-Laye.

Le Roi y assista étant en son Trône, la Reine mere à sa gauche avec sa fille Marguerite, & plus bas le Roi de Navarre, le Cardinal de Bourbon, & le Prince de Condé, devant lesquels étoient à la droite le Connétable, à la gauche le Chancelier. Le Duc de Guise, comme Grand Chambellan, étoit couché aux pieds du Roi. Les Cardinaux prétendoient avoir place devant les Princes du Sang, & l'avoient eu fort souvent en d'autres assemblées : mais le contraire y fut jugé en faveur de ces Princes. Les Cardinaux de Châtillon & d'Armagnac y acquiescerent ; & le vieux Cardinal de Bourbon y demeura aussi, à cause qu'ayant l'aînesse sur le Prince de Condé, il avoit aussi la préséance : (a) mais les Cardinaux de Tournon, de Lorraine & de Guise, ne le voulurent pas céder, & se retirèrent.

Comme c'étoit l'Amiral qui avoit porté le Roi de Navarre & les Députés des Etats, à confirmer la Régence à la Reine mere, elle voulut en récompense, tandis qu'elle avoit besoin de lui, favoriser le parti Huguenot ; & suivant cet air qu'elle en avoit inspiré à la Cour, ou plutôt pour intimider le Clergé & le porter à donner de l'argent, on vit que dans cette assemblée tout se

1561.

trouva tourné contre ce Corps sacré. Ceux qui portoient la parole pour le tiers Etat & pour la Noblesse, ne parlerent que de ses dérèglemens, & conclurent, comme ont toujours fait les Hérétiques, & ceux qui ont plus de politique que de Religion, non tant à le réformer, qu'à lui retrancher ses grands biens, à lui ôter sa juridiction temporelle, & à adjuger au Roi les possessions des Religieux rentés. Ils ajoutèrent qu'il falloit assembler un Concile National, & cependant permettre aux Religionnaires de prêcher en toute liberté dans des Temples, qui leur seroient accordés par le Roi.

Après ces harangues on travailla aux propositions des cahiers des Députés : sur lesquels il fut fait quelques Réglemens par maniere d'acquit. Mais la Régente ne manqua pas d'en tirer le fruit que le conseil des Rois a accoutumé de tirer de ces assemblées, c'est-à-dire, de grandes levées de deniers. Car le Clergé ayant l'allarme bien chaude, permit qu'on levât quatre décimes en six ans, & le tiers Etat accorda cinq sols par muid sur tous les vins qui entreroient dans les villes closes. Impôt qui a toujours augmenté depuis ce tems-là jusqu'à cette heure.

Le jour du Colloque venu, il se trouva six Cardinaux & trente-quatre Evêques à Poissy avec bon nombre des plus doctes Théologiens, entr'autres Claude d'Espences & Claude de Saintes. Ce qui fit que le nombre de ces Prélats se trouva si grand, c'est que d'ailleurs ils avoient été mandés pour aviser au tems & au lieu d'un Concile, & pour délibérer des affaires publiques dans les Etats. Or avant que les Ministres fussent venus, ils proposerent entr'eux plusieurs moyens pour rétablir la dif-

(a) Le Cardinal de Bourbon prenant sa place au-dessus du Prince de Condé, déclara que c'étoit en qualité de Prince du Sang, & non point comme Cardinal, de

peur que les autres Cardinaux ne voulussent à son exemple précéder Condé.

1561.

cipline, supposant, comme il étoit vrai, que la corruption avoit donné lieu à la naissance des hérésies : mais ils ne résolurent aucune chose d'importance.

Quelques jours après il y arriva dix ou douze Ministres, dont les plus signalés étoient Theodore de Beze, Augustin Marlorat, François Morel, qui avoit dressé les premiers articles de leur Religion, Pierre Martyr & Jean Viret. Le Roi & la Régente y assisterent avec la famille Royale, les Princes du Sang, les Evêques, Cardinaux, Conseillers d'Etat, & Grands du Royaume de l'une & de l'autre Religion, tous assis (selon leur rang) dans une enceinte de balustrades. Les Docteurs étoient derrière les Evêques sur des formes basses. Les Ministres voulurent prendre place dans l'enceinte, mais ils en furent exclus, & demeurèrent dehors & debout.

Bien que le Colloque eût été indit au dixième d'Août, il ne commença pourtant que le quatrième de Septembre. Après que le Chancelier en eut fait l'ouverture, le Cardinal de Tournon demanda que la chose étant nouvelle & sans exemple, il en pût délibérer avec le Clergé. La Reine mere ne le voulut pas, & commanda à Beze de parler; car ils avoient résolu de traiter les questions par discours & harangues, non par argumentations & syllogismes. Ce qui s'accommodoit bien au desir que le Cardinal de Lorraine & Beze avoient de faire paroître leur éloquence.

On peut dire de Beze dans cette action, pour n'en pas dire pis, qu'il n'y eut ni la prudence, ni la modération qu'il devoit. Car sur le fait du Saint Sacrement, il s'emporta à des discours qui blessèrent horriblement les oreilles Catholiques, disant que le Corps de JESUS-CHRIST étoit aussi éloigné de l'Eucharistie, que la terre l'est du Ciel. Les Prélats fremirent d'horreur à ces paroles, le Cardinal de Tournon en

1561.

mena grand bruit, & les traita de blasphème, en sorte que Beze en eut quelque honte lui même, & tâcha de s'en excuser auprès de la Reine, & d'amolir un peu une proposition si choquante.

Il avoit été résolu de réduire toute la dispute à deux Chefs : l'un de la véritable Eglise, l'autre de l'Eucharistie. Le seizième de Septembre le Cardinal de Lorraine fit un discours aussi docte qu'éloquent, & tout rempli de solides raisonnemens sur l'un & l'autre point; il conclut ensuite, qu'il ne pouvoit y avoir aucune réunion des Sectaires avec l'Eglise, s'ils ne croyoient la réalité du Corps de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie. Les autres Prélats se levant, applaudirent à cette proposition, déclarèrent qu'ils vouloient vivre & mourir dans la croyance qu'il avoit expliquée, & supplièrent le Roi & la Reine d'y persévérer & de la défendre, protestant qu'ils romproient le Colloque si les Ministres refusoient de passer ce point.

On le continua néanmoins encore pour quelques séances. Le vingt-quatrième jour de Septembre, Beze fit un grand effort pour répondre au discours du Cardinal, puis entra en dispute avec les Docteurs Catholiques, & ses compagnons ensuite chacun à leur tour. Le Cardinal de Ferrare Légat du Saint Siège n'étoit arrivé que long-tems après l'ouverture du Colloque, néanmoins il y assista. Le Pere Jacques Laynes Espagnol, & Supérieur Général des Jésuites, qu'il avoit amené avec lui, ne voulut point conférer avec les Ministres, mais les traita de loups, de singes & de serpens, & remontra hardiment à la Reine, qu'il ne lui appartenait pas de tenir des assemblées sur le fait de la Religion, principalement lorsque le Pape avoit convoqué un Concile. Les disputes ne laisserent pas de continuer pour cela, jusqu'à tant que l'altercation

1561.

ayant tellement aigri les esprits, qu'ils n'étoient plus capables que de se quereller, on rompit la Conférence le vingt-cinquième de Novembre.

Quelques-uns crurent que le Cardinal de Lorraine l'avoit principalement désirée, parce qu'il avoit quelque liaison avec les Lutheriens d'Allemagne, qu'il pensoit à se rendre le Chef, & comme le Pape de ce parti, qui pour plusieurs points essentiels, est directement opposé à l'Eglise Romaine, & néanmoins, quant à l'extérieur, n'en diffère pas beaucoup; & que dans cette vûe il leur avoit promis d'obliger les Ministres de France par ce Colloque, à signer la Confession d'Ausbourg. De fait sur la fin du Colloque il arriva des Ministres Lutheriens à Paris, & le Roi de Navarre persuadé par le Jurisconsulte François Baudouin, Précepteur de son fils bâtard, se rangeoit à cette croyance: mais parce que ceux de France s'en éloignoient trop opiniâtement, le Cardinal de Lorraine désespéra de venir à bout de son dessein, & se rendit également ennemi des uns & des autres.

Comme en ce Colloque les Huguenots avoient eu pour la première fois la liberté de disputer des articles controvertés de la Religion: (a) ils crurent qu'ils devoient avoir par tout celle d'en faire l'exercice, & commencerent à ouvrir leurs Temples dans toutes les Provinces. La Reine mere en revanche des services que lui rendoit l'Amiral, lui prêtoit, ou feignoit de lui prêter la main en beaucoup de rencontres; & même elle envoya ordre à l'Ambassadeur du Roi à Rome, de faire de grandes instances auprès du Pape & des Cardinaux, pour impêtrer la Communion sous les deux espèces, & la permission de prier Dieu en François; ce qu'el-

le ne put obtenir, peut-être parce qu'en la demandant ouvertement, elle l'empêchoit sous main.

Les *Triumvirs* ne purent supporter le grand crédit de l'Amiral, & se retirèrent de la Cour, faisant servir la Religion de prétexte à leur mécontentement. Le Roi d'Espagne qui portoit & affectoit le nom de Catholique, rémoigna grande colere de ce qu'on favorisoit les Huguenots, & particulièrement contre le Roi de Navarre, afin d'avoir une excuse en conscience de ne lui faire aucune raison de son Royaume, & un prétexte de se mêler des affaires de la France; à quoi il étoit convié par quelques-uns des plus grands, dans lesquels la passion de dominer & de supplanter leurs ennemis, étoit plus forte que l'amour de leur patrie, & l'honneur de cet Etat.

Peu auparavant il avoit été pris un certain Prêtre allant en Espagne porter une Requête au Roi Philippe au nom des Catholiques, avec certaines instructions fort criminelles. Il fut mené à la Conciergerie. Le Parlement, à cause de la qualité des personnes qui se trouverent enveloppées dans cette affaire, n'osa pas l'approfondir, & se contenta de le condamner à faire amende honorable en pleine audience nue tête, nuds pieds, la torche au poing, & à être enfermé entre quatre murailles dans le Monastere des Chartreux.

Pareillement un Bachelier de Sorbonne nommé Tanquerel, ayant soutenu des Theses, dans lesquelles il disoit que le Pape avoit tout pouvoir sur les Rois, aussi bien pour le temporel que pour le spirituel, & partant qu'il les pouvoit destituer s'ils le méritoient: le Parlement ordonna qu'il se retracteroit & feroit amende honorable: & parce qu'il s'étoit absenté, il fut dit que le

1561.

(a) La Reine Mere fut assez lâche pour envoyer exprès un Ambassadeur en Espagne afin d'y justifier le

Colloque de Poissy; & Philippe II. assez superbe pour ne vouloir pas donner audience à cet Ambassadeur.

1561.

Bedeau de la Faculté la feroit pour lui dans l'Ecole de Sorbonne, devant un Président, deux Conseillers & le Procureur Général, & en présence du Doyen & des Docteurs, qui seroient obligés de s'y trouver, sous peine d'être déchus de tous les Privileges à eux accordés par les Rois.

* D'y en prendre en se rendant nécessaire faire.
E. l. de 1668.

La crainte du Saint Pere étoit de perdre son autorité en France par le Concile National, l'intérêt du Roi d'Espagne * de se rendre nécessaire, pour le gouvernement de ce Royaume, & celui de la Régente de conserver son autorité, & de l'augmenter. Le Roi de Navarre la partageoit avec elle, & ainsi ils ne pouvoient jamais bien s'accorder : mais tous les autres recherchoient à s'ajuster avec ce Prince. Le Connétable servit de médiateur pour le reconcilier avec le Duc de Guise, & celui-ci pour le faire entrer en intelligence avec le Pape & avec le Roi d'Espagne. Ses sentimens touchant la Religion y étoient un grand obstacle, néanmoins ils sçûrent si bien tourner son esprit qu'ils l'amenerent à leur point.

Ils lui proposerent premierement que s'il vouloit répudier Jeanne d'Albret sa femme, comme il le pouvoit, disoient-ils, parce qu'elle étoit hérétique, ils lui seroient épouser la Reine Marie Stuart, qui lui apporteroit le Royaume d'Ecosse, & celui d'Angleterre ; & quand ils virent qu'il ne pouvoit se résoudre à cette répudiation, ils lui donnerent des assurances verbales que le Roi d'Espagne pour récompense de la Navarre, lui céderoit l'Isle de Sardaigne, qu'ils lui dépeignoient comme un pays abondant en toutes sortes de délices. Cette belle illusion fut l'appas qui l'attira dans le piège.

1562.

Au mois de Janvier de l'an 1562. la Régente, qui desiroit s'appuyer des Huguenots, fit donner un Edit en leur faveur, portant entr'autres choses la révocation de celui de Juillet, permission

à eux de prêcher par tout le Royaume, horsmis dans les villes closes, nommément dans Paris. Une assemblée de notables l'autorisa, le Parlement de Paris le vérifia, non sans beaucoup de difficulté & avec cette clause, à raison de la conjoncture des tems, sans approuver la nouvelle Religion, & jusqu'à ce que le Roi en eût autrement ordonné. Les autres Parlemens y apporterent plusieurs modifications.

1562.

Lorsque les *Triumvirs* se furent éloignés eux-mêmes, l'Amiral demeura le plus puissant à la Cour, & le fut effectivement durant quelques jours : mais après il se perdit lui-même dans l'esprit de la Reine, par sa propre faute. Car la trop grande prospérité lui ayant ouvert le cœur plus qu'il ne falloit, il voulut lui faire voir les forces des Huguenots bien plus grandes qu'elles n'étoient, demandant des Temples pour deux mille cent cinquante Eglises. Il le faisoit afin de lui persuader qu'elle auroit en eux de quoi se maintenir contre tout le monde ; elle feignit de le croire, & le chargea de sçavoir combien toutes ces Eglises pourroient en un besoin lui fournir d'hommes de guerre ; mais étant plus sages que lui, elles refuserent de donner aucun état de leurs forces : & cependant la Reine s'imagina qu'il la vouloit rendre dépendante de son crédit ; de sorte qu'elle se mit sur ses gardes avec lui, & résolut de s'en servir sans s'y assujettir.

D'autre côté le Prince de Condé & lui voyant une puissante ligue qui s'appretoit pour les attaquer, crurent qu'ils pouvoient bien joindre les Princes d'Allemagne à leur parti, puisque leurs adversaires avoient joint les forces d'Espagne aux leurs. Le Duc de Guise, & le Cardinal son frere en ayant eu avis, travaillerent en diligence à leur détourner ce secours : ils allerent eux-mêmes à Saverne s'aboucher avec le Duc de Wirtemberg, duquel le

1562.

Prince espéroit une grande assistance. Ils feignirent adroitement une grande pension vers la doctrine de Luther, lui firent entendre que s'ils étoient d'intelligence avec les Princes Allemands qui suivoient presque tous cette croyance, ils rangeroient à la raison & les Ca-

tholiques & les * Zuingliens, & par ce moyen rétabliroient l'unité de l'Eglise. Le Duc de Wirtemberg se laissa prendre à cet appas, & se détacha d'autant plus aisément des Huguenots, que les Luthériens ne les haïssoient guères moins que les Catholiques Romains.

1562.
* Les Huguenots suivoient les dogmes de Zuingle & de Calvin.

COMMENCEMENT DES GUERRES DE LA RELIGION.

AU retour de Saverne, le Duc de Guise ayant séjourné quelques jours dans son Château de Joinville, fut prié par ses Confédérés de venir à Paris en diligence, parce que les Huguenots à la faveur de la Régente, du Prince de Condé, de l'Amiral, & de leur Gouverneur le Maréchal de Montmorency, vouloient y tenir le haut du pavé. On leur permettoit de faire leurs Prêches dans le fauxbourg de saint Marceau & dans celui de saint Antoine, le Chevalier du Guet avoit ordre de les garder avec ses Archers, & on avoit défarmé le peuple de Paris, de peur qu'il ne leur courût sus; ce qui leur avoit tellement enflé le courage, que les Prêtres ne pouvoient pas porter le saint Sacrement par les rues sans danger de quelque tumulte.

Sur la fin de l'année précédente, il étoit arrivé une grande sédition au fauxbourg saint Marceau; ils y avoient rompu les portes de l'Eglise de saint Medard, abbatu les Images, tué plusieurs personnes, & traîné ignominieusement les Prêtres en prison, à cause que quelques Catholiques avoient maltraité un homme qu'ils avoient envoyé leur dire qu'ils fissent cesser le carillon de leurs cloches, qui empêchoit qu'ils n'entendissent leur Prêcher. Le Parlement

ayant fait informer sur les plaintes rendues de part & d'autre, trouva les Huguenots coupables, & punit leur audace par le dernier supplice de deux ou trois des leurs.

Le premier jour de Mars, comme le Duc de Guise venant à Paris, passoit par la petite ville de Vassy; il arriva qu'il s'émut querelle entre les gens de sa suite & les Huguenots qui tenoient alors leur prêche dans une grange, & que ce Duc y étant couru pour l'appaiser, fut blessé d'un coup de pierre à la joue. Comme ses gens lui virent le visage tout en sang, leur furie s'augmenta de telle sorte, qu'ils tuerent près de soixante personnes, & en blessèrent deux cens: C'est ce que les Huguenots ont appelé *le massacre de Vassy*, & qui en effet fut comme le premier signal de toutes les sanglantes guerres de Religion qui troublerent ensuite ce malheureux Règne, quoique ce fût un pur accident, sans qu'il y eût aucune faute du Duc de Guise Prince fort modéré.

Après qu'il eût recueilli en passant le Cardinal son frere à Reims, il vint à Nanteuil: ses amis l'y joignirent en foule, & le Connétable l'y envoya complimenter. Cependant le Prince de Condé étoit allé à Monceaux, se plain-

1562.

dre au Roi du meurtre de Vassy. La Régente se trouvoit fort embarrassée ; elle promit justice aux Huguenots, écrivit au Roi de Navarre qui étoit à Paris, de pourvoir à la sûreté du Roi & de l'État, manda au Duc de Guise de se rendre à la Cour sans être accompagné, & enjoignit au Maréchal de Saint André de s'en aller en son Gouvernement de Lyonnais. Mais le Navarrois rabroua les députés des Huguenots qui lui portèrent les plaintes de Vassy ; le Duc de Guise répondit qu'il étoit occupé, & qu'il ne pouvoit pas encore aller à la Cour ; & le Maréchal dit en face à la Reine, qu'en l'état où étoient les choses, il ne pouvoit pas abandonner la personne du Roi.

Peu de tems après le Duc de Guise vint à Paris accompagné de mille ou douze cens chevaux. Ses ennemis lui voulurent faire un crime de leze-Majesté de ce qu'il étoit passé par la porte de saint Denis par où les Rois font leur entrée, comme aussi de ce que le Prevôt des Marchands & les Echevins étoient allés au-devant de lui, & l'avoient harangué, & de ce que le peuple lui avoit fait des acclamations comme au Roi.

Il n'est pas croyable que la Reine eût soupçon que ce Duc en voulut à la Royauté ; mais elle s'imaginait bien que lui & ses Confédérés lui vouloient ravir le gouvernement. Cette appréhension la mettant dans des troubles extrêmes, elle eut recours au Prince de Condé, qui s'étoit retiré en sa maison, & lui écrivit plusieurs lettres pour lui recommander son fils, le Royaume & elle-même, en termes si affectueux & si pleins de compassion, marquant que les Confédérés la tenoient en captivité, qu'elle lui donna un juste sujet d'armer, quand même il n'en eût pas eu envie.

Leur principale fin étoit de ramener le Roi à Paris, afin de l'avoir entiere-

ment à leur dévotion. Le Prevôt des Marchands qui étoit à eux, vint à Melun en supplier la Reine, & demander qu'on rendît les armes aux Parisiens pour se défendre contre les Huguenots. On leur accorda le dernier point, & on leur promit l'autre dans quelque tems ; cependant les Confédérés firent en sorte que l'on donna la commission du Gouvernement de Paris au Cardinal de Bourbon, parce que le Maréchal de Montmorency leur étoit suspect.

Lorsque les Parisiens eurent les armes à la main, le Prince de Condé se trouva le plus foible, & n'osa plus disputer le pavé aux *Triumvirs*, mais pour sauver les apparences, il fut fait une composition par le moyen du Cardinal son frere ; que les Chefs des deux Partis sortiroient en même tems de la ville. Il se retira donc en sa maison de la Ferté-Aucou près de Meaux, & le Duc de Guise s'en alla à Fontainebleau où étoit le Roi, menant un si grand cortège avec lui, qu'il fit connoître à la Reine que ses forces étoient bien plus grandes que celles du Prince.

Elle étoit allée là dans l'irrésolution du parti qu'elle devoit prendre, ou de se jeter entre les bras du Prince & de l'aller trouver à Orleans, car il s'y devoit rendre à son premier ordre, ou de se laisser emmener à Paris par les Confédérés. L'un & l'autre la rendoit captive, le premier étoit plus odieux, à cause du péril où elle eût mis la Religion Catholique, & le dernier lui sembloit plus dangereux.

Elle eût bien désiré s'entretenir dans l'équilibre de tous les deux, & pour cet effet elle avoit mandé le Prince, lequel ayant rassemblé ses amis, s'acheminoit pour venir à elle, & avoit passé la Seine à saint Cloud. Ses approches mirent les Parisiens sous les armes, comme s'ils eussent pû être assiégés par une poignée de gens, & donnerent sujet aux Confédérés de faire entendre

1562.

1562.

à la Reine qu'il falloit ramener le Roi à Paris, de peur qu'il ne tombât entre les mains des Huguenots. Le Roi de Navarre lui porta cette fâcheuse parole, & comme elle hésitoit, il lui dit nettement que si elle ne vouloit pas venir, elle pouvoit demeurer là. Elle n'eut pas le tems de délibérer, il fallut suivre ou bien perdre la partie : car sur le champ ils menerent le Roi tout pleurant à Melun, le lendemain au Bois de Vincennes, & puis à Paris.

Ainsi furent inutiles toutes les adresses de cette Reine, & tous les sages conseils du Chancelier de l'Hôpital, qui ne tendoient qu'à empêcher une guerre civile, ce qu'il voyoit inévitable dès que le Roi seroit au pouvoir de l'un des deux partis.

En effet le Prince de Condé, en partie de dépit d'avoir été trompé par une femme, (car il le croyoit ainsi) en partie de colere de voir ses ennemis maîtres de la personne du Roi, & de crainte aussi de demeurer à leur miséricorde, & de laisser refroidir l'ardeur de ses amis & du parti Huguenot, s'en courut à bride abbattue avec deux mille chevaux à Orleans, où Dandelot s'étoit adroitement saisi d'une des portes le jour d'aparavant, qui étoit le premier d'Avril.

Ce fut là comme la place d'armes & le siège capital de son parti. Or pour le faire subsister dans l'unité & dans la discipline, qui sont les liens nécessaires de tout établissement, il prit serment de tous ceux qui se trouverent là, qu'ils demeureroient unis pour la défense de la personne du Roi & de celle de la Reine, pour la réformation & le bien de l'Etat; qu'ils meneroient une vie sans reproche & chrétienne, observeroient les Loix du Royaume & Réglemens militaires, & auroient soin d'avoir des Ministres pour leur prêcher la parole de Dieu; qu'ils le reconnoïtroient pour Chef, se soumettroient à

1562.

tous ses ordres, le serviroient de leurs personnes, & lui fourniroient armes & argent.

Il écrivit ensuite à tous les Princes d'Allemagne, les sujets qu'il avoit eu de prendre les armes, & leur envoya les Lettres originales de la Reine mere, afin de les persuader à lui prêter secours pour la tirer de captivité le Roi & elle. Il fit en même tems publier un Manifeste par toute la France à même fin, & peu de jours après fit courir la copie d'une ligue soit vraie, soit supposée, faite entre le Pape, le Roi d'Espagne & les Guises, pour exterminer tous les Sectateurs de la nouvelle Religion.

Ce fut un puissant motif pour mettre de son côté tous les Princes qui en faisoient profession, & pour y retenir tous les Huguenots de France; car le Conseil du Roi, pensant les désunir, ou les endormir par une trompeuse sécurité, donna le même jour une déclaration adressée seulement aux Baillifs & à leurs Lieutenans, qui confirmoit l'Edit de Janvier, accordoit abolition de tout le passé, défendoit de les inquiéter pour le fait de la Religion, & leur donnoit liberté d'en faire l'exercice par tout, horsmis dans la Ville & Faubourgs de Paris.

Lorsque le Prince se fut déclaré, les Capitaines qui tenoient son parti, & les Huguenots d'eux-mêmes se saisirent de plusieurs villes, du Mans, d'Angers, de Vendôme, de la Charité-sur-Loire, d'Angoulême, de Lyon, de Valence, de Romans, & presque de toutes celles du Dauphiné, d'une grande partie de celles de Guyenne, & du Languedoc; en Normandie, de Rouen, de Caen, de Dieppe, du Havre de Grace, de Bayeux, de Saint-Lo, de Vire, de Falaise, & de plusieurs autres. Marignon Lieutenant du Roi dans la Province, sous le Duc de Bouillon qui étoit Gouverneur, sauva Granville & Cherbourg.

1562.

Ce fut un signalé service, parce que ces Ports eussent été des entrées très-commodes pour les Anglois.

Par tout où les Huguenots (a) furent les maîtres, ils abolirent l'exercice de la Religion Catholique, renversèrent les Autels, briserent les Images, brûlerent les Reliques & en jetterent les cendres au vent, & tourmenterent & massacrèrent les Moines & les Prêtres, ne conservant pas même en cela l'égalité qu'ils vouloient qu'on leur gardât, & se rendant exécrales aux peuples par l'horrible profanation de toutes les choses sacrées. Le Prince, ni par prières, ni par remontrances, ni même par châtimens, ne pût arrêter cette fureur, qu'il voyoit bien être fort préjudiciable à sa cause. Aussi leur rendit-on la pareille en plusieurs villes, où l'on en massacra grand nombre, particulièrement à Cahors, à Sens, à Amiens & à Beauvais; & leurs brisemens & pillages continuant, le Parlement par un Arrêt du dernier de Juin, enjoignit à toutes sortes de personnes de leur courir sus, & de les tuer par tout où on les trouveroit, comme gens enragés & ennemis déclarés de Dieu & des hommes.

Quoique tout le Royaume fût en feu, le Chancelier, véritablement bon François, tâchoit de guérir le mal qu'il n'avoit pû empêcher, & cherchoit un accommodement, lequel ne lui sembloit pas impossible tant que les troupes ne se feroient point choquées, & qu'il n'y auroit eu du sang répandu que par les séditions. La Reine considéroit aussi, voyant les Huguenots maîtres de tant de places, que les *Triumvirs* pourroient bien se saisir de toutes les autres, & qu'ainsi le Roi son fils & elle demeureroient entierement dépouillés: c'est pourquoy elle envoya le Baron de la Garde trouver le Prince, pour le prier

instamment de venir en Cour, l'assurant que ce qu'on avoit fait contre les Protestans, s'étoit fait malgré elle, & qu'avec son aide elle tâcheroit de le réparer.

1562.

Le Prince commençoit à écouter, & alloit se laisser fléchir quand il eut nouvelles que les Huguenots qui sortoient du Prêche de Sens, avoient été massacrés, & leurs maisons saccagées par les soldats, dont on imputoit la faute au Cardinal de Lorraine, Archevêque de cette ville-là. Le Prince l'ayant sçu, dit à ses gens qu'il ne falloit plus rien espérer que de Dieu & de leur courage; alors ils firent faire des casaque de drap blanc pour toute leur cavalerie, & tâcherent d'animer & d'entretenir les esprits par l'impression de plusieurs petits livres, les uns pour leur justification, les autres pour noircir la Maison de Guise, & particulièrement le Cardinal de Lorraine.

Il ne laissa pas encore d'y avoir divers Envoyés, & de se faire plusieurs propositions de part & d'autre. Le Prince demandoit que l'Edit de Janvier fût observé, qu'il fût fait justice des massacres, & que les *Triumvirs* sortissent de la Cour. Eux de leur côté pour repousser les attaques qu'il leur donnoit, présenterent Requête à ce qu'il n'y eût point d'autre Religion en France que la Catholique; que tous les Commençaux du Roi, les Gouverneurs, les Officiers, & les Magistrats en fissent profession publiquement, ou qu'ils fussent privés de leurs Charges; que tous ceux qui avoient violé les choses sacrées, fussent punis de leurs sacrilèges; qu'il n'y eût point de gens en armes que ceux qui auroient commission du Roi de Navarre, moyennant quoi ils offroient de se retirer de la Cour.

Les pourparlers n'ayant point avancé

(a) Leurs auteurs mêmes leur donnent le tort, & disent que par ce furieux zèle, ils s'attirèrent la haine du peuple & les massacres.

1562.

la réconciliation, la Reine voulut elle-même conférer avec le Prince, le lieu fut assigné à Toury, où chacun se rendit accompagné de quelque cinquante chevaux, & avec les précautions nécessaires. Le Roi de Navarre étoit avec la Reine. Les Gentilshommes de part & d'autre que l'on tenoit éloignés de huit cens pas de peur de querelle, ne purent s'empêcher de courir aux embrassades, pleurant de joye de se revoir, & de douleur d'être sur le point de se couper la gorge. Du reste la Reine ne put rien gagner. Le Roi de Navarre & le Prince se piquerent de reproches, & la Conférence se rompit.

Le Prince avoit pour lui une bonne partie de la Noblesse & des gens de guerre. Les Confédérés avoient le peuple de Paris, le nom & la personne du Roi, dont les grands Officiers & le Parlement font une suite nécessaire. Le vingt-sixième de Juin le Parlement déclara tous ceux qui s'étoient saisis des villes que nous avons nommées, rebelles & criminels de leze-Majesté. Il en excepta toutefois le Prince de Condé, parce qu'on vouloit supposer que les Huguenots le dérenoient par force.

Les armées de côté & d'autre se mirent aux champs : comme elles étoient l'une dans l'Orleannois, l'autre dans le Dunois, la Reine fit encore une tentative qui pensa lui réussir à la ruine des deux factions. Elle proposa au Prince, par le conseil de l'Evêque de Valence, de faire sortir les Guises & le Connétable de la Cour s'il vouloit poser les armes, & se venir mettre entre les mains d'elle & du Roi de Navarre. Le Prince donnant bien légèrement dans le piège, alla rouver la Reine à Talsy dès qu'il sçut que les (a) *Triumvirs* s'étoient retirés, & par une seconde imprudence promit de sortir du Royaume, s'ils

ne revenoient point à la Cour.

L'Amiral de Coligny & les autres Chefs de son parti, extrêmement inquiets pour lui & pour eux-mêmes, le vinrent trouver le lendemain, & lui remontrèrent qu'il n'avoit pû engager sa parole au préjudice de celle qu'il leur avoit donnée, & de sa conscience; & ainsi ils l'obligerent à la retirer dès la prochaine Conférence qui fut le lendemain; puis ils le remenerent à son armée : tout le monde s'étonnant que la Reine mere ne les avoit pas tous pris d'un beau coup de filet; à quoi sans doute elle n'eût pas manqué si c'eût été son intérêt de le faire.

Le nombre des villes que les Huguenots avoient envahies étoit trop grand de beaucoup pour leurs forces, & les tenoit divisées trop loin les unes des autres : ils les reperdirent presque toutes & une grande partie de leurs hommes avec. Blois & Angers furent forcés avec tous les maux que peut faire la guerre civile, Tours & le Mans abandonnés. Le Duc d'Aumale qui commandoit les armées du Roi en Normandie, (car le Duc de Bouillon étoit suspect de l'Huguenotisme) reprit toutes les Places des environs de Rouen, & le Duc d'Erampes Gouverneur de Bretagne, Valogne, Vire, Saint-Lo, & Bayeux. Ce fut à Vire qu'il se commit le plus de cruauté, parce que les Huguenots y en avoient beaucoup exercé.

Durant les négociations & les difficultés qui se trouvent à cimenter ensemble tous les membres d'un nouveau parti, dont il s'en détache trois tandis qu'on en raccroche un; l'ardeur des troupes du Prince se ralentissoit. La plupart l'étoient venu trouver à la chaude, croyant qu'il les meneroit du même pas au combat, & qu'un moment

1562.

(a) Par ce mot on entend le Duc de Guise, le Connétable, & le Maréchal de S. André; & par celui des Confédérés, eux & le Roi de Navarre.

1562.

les conduiroit à la victoire; ou à une mort glorieuse; mais quand ils virent que les affaires traînoient, plusieurs demandoient leur congé; si bien que ne pouvant pas les retenir ensemble, il envoya Jean de Partenay Soubise à Lyon, Jean de Hangest-Yvoy à Bourges, le Comte de la Rochefoucaud à Angoulême, Dandelot en Allemagne, & Briquemault en Angleterre, ces deux pour hâter les secours qu'on lui avoit promis en ces pays-là.

L'armée du Roi étoit grosse jusqu'à vingt-cinq mille chevaux; on la divisa en deux corps, dont l'un, dans lequel étoit le Roi en personne, commandé par le Roi de Navarre & le Duc de Guise, alla assiéger Bourges; l'autre commandé par le Maréchal de Saint-André, fut envoyé à Poitiers. Cette dernière Ville fut prise par la brèche, en moins de jours que n'en dura le pillage; ce fut le premier d'Août. L'autre fut réduite par composition le vingt-neuvième du même mois. Elle avoit soutenu près de cinq semaines de siège, & eût pu durer bien plus longtemps, si Yvoy qui la défendoit avec deux mille hommes, ne se fût pas laissé vaincre ou à la peur, ou aux cajoleries de la Cour. Aussi quitta-t-il le parti peu après, & se retira dans sa maison.

Bourges pris, la plupart des Chefs étoient d'avis d'aller droit à Orleans, où l'on eût enveloppé le Prince, & par ce moyen coupé la plus grosse tête de la faction. La Reine ne le voulut pas ainsi, le Duc de Guise même trouva l'entreprise trop difficile, & favorisant les desirs des Parisiens, il fut d'avis qu'on assiégeât Rouen. L'armée y arriva le vingt de Septembre, & fort à pro-

pos pour empêcher le progrès que les Huguenots eussent pu faire par le moyen des Anglois. Car le même jour il avoit été signé un traité de confédération entre la Reine Elisabeth & eux à Hamproncour, portant qu'elle leur fourniroit six mille hommes, dont il en seroit mis la moitié dans le Havre de Grace, qui lui seroit livré, & qu'elle garderoit pour le Roi, & pour servir de retraite aux Huguenots. Ce qui fut exécuté peu de jours après.

Le Fort de Sainte Catherine fut emporté d'assaut. La ville soutint les attaques avec toute la résolution possible. On lui offrit une composition assez raisonnable; & par trois fois la Reine mere empêcha le Duc de Guise d'y donner l'assaut, étant persuadée par les sages conseils du Chancelier, qu'il n'est rien de plus dommageable à un Souverain que de conquérir sur soi-même, & de piller ses propres villes. (a) Mais comme on vit que les assiégés rejettoient opiniâtement la grace qu'on s'efforçoit de leur faire, le Conseil du Roi permit au Duc de lâcher la bride à la victoire. Il donna un assaut général le vingt-cinquième d'Octobre. Leur résistance ne fut pas égale à leur opiniâtreté; ils abandonnerent tout au premier choc. Le sacagement de la ville dura plus de huit jours, & fut d'autant plus cruel qu'elle étoit fort riche. (b)

Montgomery, qui à toutes aventures tenoit une galere prête, (c'étoit une de celles du Roi qui s'étoit trouvée à Rothen quand les Huguenots s'en rendirent les maîtres) se jeta prestement dedans avec ses amis & avec les Anglois. La Chiourme à qui il avoit promis la liberté, fit si grande force de rames qu'elle passa par-dessus la chaî-

(a) Michel de l'Hôpital qui sentoit combien ces guerres intestines de François contre François pouvoient ruiner le Royaume, & nuire à l'autorité du Prince, conseilla de donner un Edit pour déclarer une amnistie

pour le passé.

(b) Plus la ville est riche & peuplée, plus elle irrite la cupidité, & le porte à s'enrichir du butin. De Thou, l. 35.

1562.

1562.

* Penite.
Ed. de 1663.

ne qu'on avoit tendue de travers de la riviere à Caudebec.

On fit *décapiter Jean du Bose d'Esman-dreville Président à la Cour des Aydes, & pendre deux Conseillers de Ville, (a) le Ministre Mariorat, & huit ou dix Capitaines : en r'autres du Cros qui avoit été Gouverneur du Havre, & avoit livré la place aux Anglois.

Par représentes le Prince fit couper la tête à quelques Catholiques qu'il tenoit, entr'autres a Baptiste Sapin Conseiller du Parlement de Paris, & à Jean de Troyes Abbé de Gastine, lesquels avoient été pris dans le Vendômois, comme ils alloient en Espagne de la part du Roi. (b) Gilles le Maître Premier Président au Parlement, vengea la mort de Sapin qui étoit son neveu, (c) sur quelques malheureux Huguenots qui étoient prisonniers à Paris lesquels il envoya en Grève. Ces repréfailles furent allées à l'infini, si les Capitaines du parti Catholique, qui appréhendoient de pareilles revanches, s'ils tomboient entre les mains des Huguenots, n'eussent obligé leurs Chefs de cesser ces procès, & de faire bonne guerre.

Le vingt-cinquième d'Octobre le Roi de Navarre avoit été blessé dans la tranchée, comme il faisoit de l'eau, d'un coup de mousquet à l'épaule gauche. Quand la ville fut prise, il s'y fit porter dans son lit par les bras de ses Suisses, & y entra triomphant par la brèche. Sa playe n'étoit point mortelle : mais les entretiens assidus de la Da-

moiselle de Rouet, l'une des Sirenes dont la Régente se servoit à enchanter ce pauvre Prince, lui échauffèrent trop le sang ; & après cela son inquiétude l'ayant porté à se mettre dans un bateau sur la Seine pour remonter à Paris, il lui prit un frisson, & ensuite une sueur froide, signes d'une mort prochaine. Comme en effet, le bateau s'étant arrêté à Andely, il y rendit le dernier soupir le dix-septième jour de Novembre, s'étant montré dans ce dernier moment, comme en toute sa conduite précédente, chancelant & irrésolu entre la Religion Catholique & la Confession d'Ausbourg : (d) mais témoignant assez la mauvaise opinion qu'il avoit du gouvernement, par l'ordre très-express qu'il donna d'avertir sa femme de ne point venir à la Cour, de se bien tenir sur ses gardes, & de fortifier ses Places.

Le déplaisir qu'eut le Prince de la sanglante perte de Rouen, fut encore redoublé par une autre fâcheuse nouvelle du côté de Guyenne. Duraz lui avoit assemblé cinq mille hommes en ce pays-là : ces troupes de gens ramassés & pillards, vivant sans ordre, furent chargées par Montluc & taillées en pièces près du Bourg de Vere entre Périgueux & Sarlat. Ce qui causa deux grands défavantages au Prince, l'un qu'il perdit ce renfort considérable, l'autre que les troupes de Montluc n'ayant plus rien à craindre de ces côtés là, joignirent l'armée du Roi quel-

(a) Soquence & Cothon de Bertouville.

(b) Ce n'étoit point pour le Roi qu'ils alloient en Espagne, mais pour accompagner Odet de Selve qui y alloit en qualité d'Ambassadeur : & peut être le Conseiller & l'Abbé n'alloient-ils qu'à Château-Dun. Le Parlement leur fit des obseques honorables, où fut prononcée une Oraison funèbre à leurs louanges, comme à deux Martyrs.

(c) La premiere Présidente le Maître se nommoit Marie Sapin.

(d) Ses deux Médecins, Vincent Lauro Calabrois, Catholique, & Raphael Feltiori de Tailleris de la Mezziere, Protestant, tâchoient chacun de l'arrêter dans

leur religion, à la persuasion du premier le Roi se confessa à l'Official de Rouen, & reçut le S. Viatique, en présence du Prince de la Roche-sur-Yon, & de l'Evêque de Mande. La Reine qui vint le voir, lui ayant conseillé de se faire lire quelque chose des Livres sacrés, il écouta avec attention la lecture du livre de Job, que Raphael lui fit. Ce Médecin en ayant pris occasion de reprocher à son Maître son indifférence sur la Religion, le Prince lui déclara que s'il recouvroit la santé, il embrasseroit publiquement la Confession d'Ausbourg, & qu'il y vivroit & mourroit. Il mourut à l'âge de 42. ans.

ques jours avant la bataille de Dreux.

1562.

Il s'est fait grand nombre de volumes de tout ce qui se passa dans toutes les Provinces, particulièrement en Guyenne, en Languedoc, en Provence, & en Dauphiné, des surprises, prises & reprises des villes, d'une infinité de petits combats, des barbaries & massacres qui se commirent de part & d'autre, des insolences & des fureurs des peuples, auxquelles, pour dire vrai, les émotions des Huguenots donnerent sujet en plusieurs endroits. Je me contenterai de marquer en gros que Sommerive pour le parti des Catholiques, faisoit rude guerre en Provence au Comte de Tendes (a) son pere, qui tenoit celui des Huguenots; que dans le Dauphiné le Baron des Adrets, (b) ayant armé pour ceux-ci, & le Comte de Suse pour les autres se poursuivoient l'épée dans les reins, & que le Baron se rendoit redoutable par d'énormes cruautés, précipitant, massacrant, & noyant sans foi & sans miséricorde ceux qui lui résistoiient dans quelques Places; que Tavannes zélé Catholique ayant repris Châlon & Mascôn préserva pour cette fois la Bourgogne des guerres civiles; que la Normandie fut toute désolée, la haute à cause des sièges de Rouen & du Havre, & la basse par le Comte de Montgommery & par les troupes Bretonnes que le Duc d'Estampes y avoit amenées pour lui tenir tête; que Joyeuse retint une partie du Languedoc dans l'ancienne Religion; que Montluc, comme on le voit dans ses Commentaires, rendit de grands services au Roi dans la Guyenne, mais qu'il passa les bornes de la sévérité même contre les Huguenots.

J'ajouterai que leur Parti eut du désavantage presque par tout, horsmis en Languedoc où ils avoient les meilleures

villes, excepté Toulouze, dont s'étant voulu saisir au mois de Mai, ils en avoient été chassés après un combat opiniâtré de plusieurs jours, & perte de trois mille hommes des leurs, sans en compter plus de deux cens autres qu'on fit mourir ensuite par divers genres de supplices; qu'à Lyon ils se détendirent contre Tavaues, & ensuite contre le Duc de Nemours, qui assiégèrent cette ville-là l'un après l'autre; qu'il fut tué plus de cinquante mille des leurs, tant dans les combats que dans les séditions; & que là où ils furent les plus forts, ils fondirent toutes les Châsses, les Reliquaires & les Vases sacrés qui étoient d'or & d'argent, dont le Prince fit battre monnoye aux armes & à l'effigie du Roi; ce qui rendit l'argent beaucoup plus commun en France qu'il n'étoit avant cette guerre.

1562.

La crainte que le Pape avoit eue qu'il ne se tint un Concile National en France, l'avoit obligé de rassembler le Concile général à Trente. Le Cardinal de Lorraine s'y rendit cette année le quinziesme de Novembre avec un grand équipage, accompagné de quarante Evêques & de bon nombre de Docteurs des plus doctes. Le Saint Pere eut quelque sujet d'en prendre l'allarme: la puissance de ce grand Cardinal lui donnoit tant de jalousie, qu'il l'appelloit le Pape d'au-delà des Monts; & il craignoit qu'il ne fit entrer en lice les Docteurs de la Confession d'Ausbourg. Car il avoit donné quelques marques, au moins apparentes, qu'il n'improvoit pas trop leur croyance, & on sçavoit qu'en passant à Inspruc, il avoit conféré avec l'Empereur. Ainsi le Pape, comme s'il eût eu affaire au plus grand ennemi de l'Eglise, ramassa toutes ses forces, envoya à Trente tous les Evêques de ses terres, où ils sont en très-grand nombre, en emprunta même de ses

(a) René de Savoye.

(b) Il s'appelloit François de Beaumont.

1562.

voisins, & pria le Roi d'Espagne de l'assister des siens pour fortifier son parti dans le Concile, afin de tenir tête à ceux de France & d'Allemagne.

Bien que le Roi Philippe eût perdu sa cause à Venise pour la préséance, il ne laissa pas de la relever dans le Concile, croyant que la conjoncture & le Tribunal lui seroient plus favorables. Claude Ferdinand de Quinones, Comte de Luna son Ambassadeur, avant que de venir à Trente, avoit demandé au Pape quelle place il auroit: le Pape au lieu de lui répondre selon le droit, avoit étudié, & s'étoit déchargé de la décision de cette affaire sur les Légats qui présidoient de sa part au Concile. Le Cardinal de Gonzague, le principal d'entr'eux, trouva un expédient pour satisfaire les Espagnols, & ne pas blesser tout-à-fait les François. C'étoit que l'Ambassadeur de France gardât sa place après celui de l'Empereur, & que dans les Congrégations, celui d'Espagne, par provision seulement, en eût une séparée, ou après les Ecclésiastiques, ou en un siège à part vis-à-vis des autres Ambassadeurs. Le Cardinal de Lorraine, de la peur qu'il eut que ce différend ne rompît le Concile, obligea Lansac, Ambassadeur du Roi, d'accepter cette condition, & de souffrir que le Comte fut assis en un siège à part proche le Secrétaire du Concile. Il prit donc cette place, & ayant fait parler son Orateur, il sortit tout le premier de peur d'avoir contestation à la porte.

Mais la difficulté n'étoit pas vidée pour les autres assemblées, particulièrement pour les Sessions du Concile, & pour les Messes solennelles, d'autant que les bancs n'y étoient pas tout-à-fait disposés de même; ainsi les François y refusèrent la même grace à l'Espagnol. Les Légats n'osèrent pas de leur chef rien déterminer sur cela: mais quand ils eurent reçu ordre du Pape de lui conserver le même rang dans toutes les cérémonies, ils s'aviserent d'un autre expédient. Un

1562.

jour de saint Pierre les Peres du Concile étant en Chapelle, il parut un siège entre le dernier Cardinal & le premier des Patriarches, l'Ambassadeur Espagnol s'assit dessus. On avoit aussi donné ordre secret d'avoir deux Paix & deux Encensoirs, pour les porter à celui de France & à lui en même tems. Les François ne le purent souffrir, le Service divin fut interrompu, les Légats, les Ambassadeurs, & quelques Evêques pour empêcher le scandale, s'entremirent de trouver un milieu, qui fut que ce jour-là on s'abstiendroit de donner de l'Encens & de présenter la Paix.

Après le Concile, le même différend se renouvela à Rome par Louis de Zuniga-Requesens, Grand Commandeur de l'Ordre de Saint Jacques, & Ambassadeur du Roi Philippe; Henri Clutin d'Oysel qui l'étoit pour le Roi, soutint courageusement le droit de la France. L'Espagnol fit proposer divers expédiens, par lesquels il tendoit à se conserver l'égalité: mais ils furent tous rejetés par le François, qui vouloit non seulement garder son ancienne place, mais encore que l'Espagnol tint la sienne, c'est-à-dire, qu'il fut au-dessous de lui. Tellement que le Pape, après avoir inutilement cherché divers moyens d'accommodement, adjugea solennellement la préséance contestée à celui de France, & le maintint en possession. Ce qui fut exécuté le jour de la Pentecôte de l'an 1564. Requesens ayant protesté contre ce jugement, & ne s'étant pas trouvé à la cérémonie de la Fête.

Cependant depuis ce tems-là les Ambassadeurs d'Espagne ont plusieurs fois disputé le pas à ceux de France, quoique le plus souvent à leur honte, tant à Rome que dans les autres Cours des Princes, jusqu'à notre tems que le très-auguste Roi Louis XIV. sur une contestation arrivée en Angleterre entre le sien & celui d'Espagne, a obligé Philippe IV. d'y renoncer expressément par un écrit authentique.

1562.

Le douzième de Novembre Dandlot arriva à Orleans avec douze Cornettes de Reîtres, faisant deux mille six cens chevaux, & douze enseignes de Lansquenets sous chacune desquelles il y avoit près de trois mille hommes, que le Landgrave de Hesse lui avoit fournis, & quelques jours auparavant Duraz y avoit amené les débris de la bataille de Vere.

Ce crime d'avoir fait entrer des Etrangers dans le Royaume, étoit en quelque façon excusé par l'exemple du parti contraire, qui le premier avoit fait lever de la Cavalerie & de l'Infanterie en Allemagne par le Rhingrave, & par le Comte Rocandolf qui étoient Protestans, & d'avoir encore appelé des Espagnols, dont on se pouvoit bien passer, puisqu'il y avoit plus de cent Catholiques en France pour un Huguenot.

L'armée du Prince étant de douze mille combatans, il se mit aux champs. La résolution étoit d'aller droit à Paris, croyant qu'à la première épouvante on le pourroit forcer avant que les *Triumvirs* fussent de retour, ou donner tant de terreur à la Reine qu'elle se porteroit à un accommodement plus raisonnable. L'événement fit voir la vanité de ce dessein : il ne sçût pas seulement prendre la petite ville de Corbeil ; & d'ailleurs, quand il fut logé à Arcueil & autres villages voisins, la Reine l'en-

gaged à plusieurs Conférences, où elle faisoit semblant de lui relâcher tout doucement quelques unes de ses demandes, pour empêcher qu'il ne donnât dans les Fauxbourgs, avant que les Parisiens se fussent remis de leur grande consternation, & pour lui déboucher ses milleurs Capitaines ; ce nombre desquels fut Genlis qui se retira dans sa maison, mais demeura toujours Huguenot.

Quand il eut donc reconnu que c'étoit une folle entreprise de vouloir prendre Paris pour Corbeil, il décampa le douzième de Décembre, & prit sa marche vers la Normandie, afin de joindre les Anglois qui étoient au Havre, & de toucher de l'argent d'Angleterre pour payer ses Allemands, qui étoient prêts de se mutiner. Les *Triumvirs* le suivoient de si près, qu'au sept ou huitième logement, les deux armées se trouverent engagées à donner bataille proche de la ville de Dreux le vingtième jour de Décembre.

Du commencement les Huguenots (a) y eurent de l'avantage, ils défirent la bataille des Catholiques, prirent une partie de leur canon, & même le Connétable fut blessé au visage d'un coup de pistolet : mais après comme ils se jettèrent sur le bagage, & que leur gros de réserve qui étoit de mille deux cens Reîtres, se débanda aussi pour en

1562.

(a) Ils y avoient tous des casques blanches. Le Duc de Guise en avoit fait faire quatre de velours cramoilli à broderie, dont il en donna trois à M. le Connétable, à M. le Maréchal de Saint André & à M. de la Brosse. Il garda la quatrième pour s'en parer le jour de la bataille : mais ayant changé d'avis, il la donna à Epagni son Ecuyer, à qui elle coûta la vie, un Reître qui le prit pour le Duc de Guise, étant accouru à lui & l'ayant tué d'un coup de pistolet. Ce Reître emmena le cheval de l'Ecuyer, que le Comte de la Rochefoucault acheta 200. écus, & dont le Duc de Guise lui offrit inutilement 2000.

Nous chargeâmes tous de telle façon, dit Jean de Mercey, que nous rompîmes & renversâmes tout ce qui étoit devant nous ; & eussions mis le reste à vauderoute, sans M. de Guise qui avoit toujours tenu ferme

sans combattre, regardant le passe-tems en son gros de Cavalerie. Ce fut en cette dernière charge où nous fîmes la plus grande exécution, le Maréchal de Saint André tué, M. de la Brosse, & tant d'autres Capitaines & Gentilshommes. M. le Connétable pris, &c. Le Sieur de la Brosse fut tué à la bataille de Dreux avec son fils. Il étoit Chevalier de l'Ordre, & s'il n'eût pas été tué dans cette Bataille, il auroit été fait Maréchal de France. Bayle dans son Dictionnaire, Bourgueville dans ses antiquités de Caen, met parmi les morts un Duc de Nevers, & un seigneur d'Annebaut qui restoit seul de sa maison.

Nicolas Pasquier dit, que le Maréchal de Saint-André fut tué par un Gentilhomme Huguenot, nommé La Commune, dont il avoit obtenu la confiscation. Le Connétable fut pris par un Ecoffois.

1562. avoir sa part, les Catholiques eurent bien leur revanche.

Le Duc de Guise en apparence ne commandoit que sa Compagnie de Gens d'armes, & un gros de ses amis qui étoient volontaires : & toutefois son mérite & sa qualité faisoient passer ses conseils pour des ordres. Le Maréchal de Saint-André conduisoit l'avant-garde : le Duc qui étoit sur un haut & se réservoir pour le coup de partie, voyant les Ennemis éparés, & qui ne tenoient presque plus aucun ordre, détacha quelques troupes de ce corps pour charger l'Infanterie qui étoit dénuée de sa Cavalerie : puis marchant lui-même tourna contre leur Cavalerie & la mit toute en deroute. Le Prince de Condé qui ne reculoit jamais, y fut fait prisonnier par Danville, second fils du Connétable ; les Reîtres se retirèrent au trot dans un bois prochain ; l'Amiral les y joignit avec quatre cens chevaux qu'il avoit ralliés ; avec cela il se trouva en résolution, si les Allemands en eussent eu le courage, de retourner à la charge le lendemain.

On compta huit mille morts sur la place, presque autant d'une part que d'autre. Le champ de bataille demeura au Duc de Guise, qui ne jugea pas à propos de poursuivre l'Amiral, & lui laissa faire retraite vers Orleans ; où il fit mener le Connétable en toute diligence, craignant qu'il ne fût recous. Dans le combat le Maréchal de Saint-André ayant été enveloppé par un gros de Cavalerie, & fait prisonnier de guerre comme il poursuivoit trop chaudement la victoire, fut tué d'un coup de pistolet par un cavalier nommé Meziere fils de Bobigny, Greffier de la ville de Paris, qu'il avoit outragé en quelque rencontre.

Le Duc de Guise rendit tous les honneurs possibles au Prince de Condé ; ils souperent & coucherent ensemble avec tant de démonstrations d'amitié, qu'on eût dit qu'ils avoient oublié toutes leurs querelles pour vivre ensemble comme * cousins germains & qu'ils étoient dans une intime confiance, ainsi qu'ils avoient fait sous le regne de Henri II.

1562.
* Ils étoient
fils du frere &
de la sœur.

Quand le corps de bataille de l'armée Royale fut défait, il y eut des fuyards qui piquerent jusqu'à Paris, publiant que tout étoit perdu. De ceux-là fut d'Ossun, (a) qui avoit acquis le nom de *brave* aux guerres d'Italie ; aussi de rage qu'il eut que le trouble de son esprit lui eût offensé le courage & terni toutes ses belles actions, il se condamna lui-même à la mort, & se la donna par une obstinée résolution de ne plus manger.

Aux premières nouvelles la Duchesse de Guise qui avoit grosse Cour à l'entour d'elle, se vit tout d'un coup abandonnée ; & pour la Reine, sans s'émouvoir beaucoup, elle ne dit autre chose sinon : *Hé bien, il faudra donc prier Dieu en François*, & se mit à caresser fort les amis du Prince & des nouvelles opinions. Mais le lendemain le contraire ayant été certifié par plusieurs témoins oculaires, & par lettres des principaux Officiers, la presse fut plus grande que jamais auprès de la Duchesse, la brigade Huguenote fit le plongeon, celle des Catholiques prit le dessus, la Reine fit faire des feux de joye, quoi qu'à regret, & envoya de la meilleure grace qu'elle pût, le commandement des armées du Roi au Duc de Guise, auquel les troupes l'avoient déjà déferé.

Semblablement celles de l'armée du Prince, prièrent l'Amiral d'accepter la

(a) Pierre d'Ossun, Gentilhomme du Comté de Biogorre. Il avoit été Gouverneur de Turin. Le Baron de Fourquevaux a écrit sa vie où il le justifie contre les

accusations de l'Historien Popeliniere. On disoit en Proverbe, sagesse de Thermès, hardiesse d'Ossun : *C'est M. de Thou qui le dit, l. 34.*

1562.

Charge de Général. Lorsqu'il se fut rafraîchi quelques jours à Patay, il descendit dans le Vendômois, & passant la Loire à Baugency, logea ses gens dans la Sologne & dans le Berry, où il sçavoit que le Duc de Guise vouloit loger les siens pour le siège d'Orléans qui avoit été résolu.

Ayant laissé dans la ville son frere Dandelot avec deux mille hommes de guerre, autant d'habitans bien armés, & quantité de Noblesse, il repassa la Loire à Gergeau, & reprit la route de Normandie. En ce pays-là il rançonna plusieurs petites Villes pour entretenir ses troupes, reçût l'argent d'Angleterre, & leur fit faire montre. Etant appelé par les Huguenots de Caën, il assiégea le Château où étoient le Marquis d'Elbœuf frere du Duc de Guise, & N. de Bailleul Renouard, (a) lesquels il eût pris à discretion, si la grande nouvelle qu'il reçût d'Orléans, ne l'eût obligé de retourner de ce côté-là.

1563.

Le Duc de Guise y avoit mis le siège le sixième jour de Février 1563. la Reine étoit à Baugency, & avoit enfermé le Prince qu'elle traînoit toujours avec elle, dans le Château d'Onzain. Déjà les Fauxbourgs avoient été emportés avec perte de huit cens des assiégés, déjà la Tour du Pont étoit prise; & les Huguenots fort consternés ne pouvoient plus attendre de salut que d'un coup du Ciel ou de l'Enfer, quand un Gentilhomme nommé Jean Poltrot (b) Meré, poussé d'un faux & détestable zèle pour la défense de sa Religion, épiant le tems que le Duc de Guise qui étoit allé au-devant de sa femme, revenoit au siège monté sur une mule, & fort mal accompagné, lui tira un coup de pistolet dans l'épau-

le, dont il mourut six jours après; dans cette réputation, même parmi ses ennemis, d'avoir été en son tems le plus généreux Prince & la meilleure tête de la Chrétienté, qui eut toutes les vertus héroïques, & presque aucun vice, ni de Prince ni de Courtisan.

1563.

Le meurtrier après avoir bien piqué toute la nuit, pensant être fort loin de là, se trouva le matin auprès du Pont d'Olivet, * & comme son cheval n'en pouvoit plus, il se retira dans une maison pour se reposer, où il fut pris le matin même par un des Secretaires du Duc.

* A une lieue d'Orléans.

Interrogé des motifs & des instigateurs de son crime, il dit pour le premier, que le zèle de sa Religion l'avoit poussé à tuer celui qu'il en croyoit le persécuteur: pour l'autre point il varia fort, accusant tantôt les uns & tantôt les autres: mais dans toutes ses réponses, & à la mort même, il chargea l'Amiral. Ce Seigneur eut beau s'en purger par un écrit public, & jurer qu'il détestoit cette action; il eut beau supplier la Reine par lettres, de ne point hâter le supplice de cet assassin, afin de lui être confronté: la Maison de Guise crut qu'il en étoit coupable; & soit qu'il le fût ou non, les enfans de ce Duc en tirèrent la plus sanglante vengeance qu'on lise en aucune histoire du monde.

La priere que l'Amiral faisoit à la Reine sembloit assez juste; néanmoins Poltrot ayant été mené à Paris le seizième de Mars, fut jugé en peu de jours; le Parlement le condamna au même supplice que ceux qui attendent sur la personne sacrée des Rois, sçavoir à être tenaillé avec des tenailles ardentes, &

(a) Le Sieur de Renouard, surnommé de Bailleul y commandoit, & y étoit mal obéi, dit Bourgueville en ses antiquités de Caën. Le même ajoute: ce fort Château pris, ayant été l'Amiral certainement averti de la mort du Duc de Guise par deux Courriers exprès, ce qui fait croire qu'il y avoit de son intelligence, toutes

les Villes se rendent à la merci de l'Amiral.

(b) Poltrot étoit natif d'Aubeterre en Angoumois. Si l'on veut connoître sa vie plus au long, il faut lire le trente-quatrième livre de M. de Thou, & la vie de M. de Coligny.

1563. tiré à quatre chevaux. Le même jour le corps du Duc de Guise fut mené à Paris, déposé aux Chartreux, de-là porté à Notre-Dame avec un deuil véritable de toute la ville, & puis inhumé au sépulchre de ses peres à Joinville. Charles Duc de Lorraine lui fit un service solennel à Nancy, & le Pape un autre dans sa Chapelle à Rome avec des Oraisons Funébres, qui certes purent être fort belles sans être flatteuses.

La justice & la modération de cette ame héroïque parurent encore plus fort aux derniers momens de sa vie : car il se justifia du meurtre de Vally, rémoignant une extrême douleur que cet accident eût donné sujet à une guerre civile, & conseilla à la Reine de faire la paix au plutôt, lui disant fortement, que quiconque l'empêcheroit étoit ennemi de l'Etat & de la personne du Roi.

Aussi dès son vivant même, elle commença de la traiter, premièrement à Saint Mesmin avec Eleonore de Roye, femme du Prince de Condé, qu'elle carressa extraordinairement, lui laissant même espérer que son mari auroit la Lieutenance, comme le Roi de Navarre son frere l'avoit eue : puis avec le Prince & le Connétable dans l'Isle aux Bœufs près d'Orleans, où ils furent amenés tous deux sous bonne garde. Et comme le Connétable tenoit ferme à ne point recevoir l'Edit de Janvier, & que le Prince se roidissoit au contraire, la Reine permit au Prince d'entrer dans Orleans pour en communiquer avec les Chefs de son parti.

Les Ministres insistoient, qu'à quelque prix que ce fût, il maintint l'Edit de Janvier. Les Capitaines qui étoient las de la guerre, & lui-même qui respiroit déjà le doux air de la Cour, & des plaisirs des Dames, se relâcherent de beaucoup, & se contenterent d'un Edit plus modéré. Il permettoit aux Seigneurs Hauts-Justiciers d'avoir un Prêche public dans leurs terres, & aux

1563. autres qui avoient moyenne ou basse-Justice, d'en avoir de particuliers dans leurs maisons, seulement pour eux & pour leur famille, pourvû toutefois qu'ils ne demeurassent point dans des Bourgs ou Paroisses qui relevassent d'une autre justice que de celle du Roi. De plus il leur donnoit un lieu pour prêcher dans les ressorts dont l'appel relevoit sans milieu au Parlement, comme aussi dans les villes où ils avoient eu cette liberté jusqu'au quinzième de Mars dernier ; & avec cela il leur accorderoit une amnistie générale, une décharge au Prince de tous les deniers Royaux qu'il avoit pris & fait prendre, & un aveu par lequel le Roi reconnoissoit qu'il étoit son fidèle parent, & très-affectionné au bien de l'Etat, & que tous ceux qui l'avoient suivi, n'avoient rien fait qu'à bonne intention & pour son service.

La Reine pressa si fort la conclusion de ce Traité, qu'il fut signé de part & d'autre le dix-huit de Mars, avant que l'Amiral fût de retour de Normandie. Etant arrivé quatre jours après, il se plaignit aigrement au Prince de ce qu'il avoit si mal ménagé les intérêts de son parti, dans un tems qu'il pouvoit les porter bien plus haut : mais la chose étoit faite, & ses plaintes ne servirent qu'à évaporer sa colere. L'Edit fut publié au Parlement de Paris sur la fin du mois de Mars. Celui de Toulouse se le fit commander plus d'une fois, & fut encore contraint de révoquer tous les Arrêts infamans qu'il avoit donnés contre les Conseillers de son Corps, & contre les Capitoux.

Les gens de guerre des Huguenots qui étoient à Orleans, ayant célébré leur Cène dans l'Eglise Sainte Croix, sortirent de la ville. Autant en firent-ils de plusieurs autres qu'ils tenoient en divers endroits, les laissant toutes désolées de la ruine de leurs plus belles Eglises. Le Roi quelques mois après donna le Gouvernement d'Orleans à

1563.

Philibert de Marçilly Sipierre, avec ordre d'abattre les tours qui fortifioient le plus la ville, & de bâtir une Citadelle à la porte Banierre : ces entraves qui ne s'ôtent presque jamais, étant fort pesans aux Orleanois, ils se consoleurent aisément de la mort de leur nouveau Gouverneur, qui mourut de la gravelle avant que d'avoir pû achever son dessein ; & l'on entendoit durant quelque tems courir cette raillerie dans la bouche du peuple, que les trois cailloux, ce sont les armes d'Orleans, avoient vû la fin de Sipierre.

Après le Traité, il fut envoyé des Commissaires dans toutes les Provinces de la part du Roi, avec ordre de remettre les Huguenots dans leurs biens, & de faire exécuter l'Edit : mais la plupart l'ébrécherent & le restraignirent tant qu'ils purent, il n'y eut que ceux qu'ils gagnerent à force de présens qui ne leur firent point de mal.

Si la liberté de conscience qu'on leur accordoit fut un juste sujet de plainte aux Ecclésiastiques, l'Edit qu'on donna au mois de Mai à Saint Germain-en-Laye, pour l'aliénation de cent mille écus sol de rente de leurs biens en fonds, firent monter leurs cris bien plus haut, principalement lorsqu'ils virent qu'on l'exécutoit avec une extrême rigueur.

Quelque tems après le Chancelier de l'Hôpital pour appaiser un peu leurs plaintes, leur accorda la faculté de racheter ces biens, & fit publier un autre Edit qui ordonnoit que les dixmes leur seroient payées par les Huguenots aussi bien que par les Catholiques : si les premiers n'eussent pas été si las qu'ils étoient de la guerre, ils n'eussent jamais consenti de fournir à l'entretien de ceux qu'ils croyoient les émissaires

de l'Antechrist, mais à leur grand regret ils furent contraints d'obéir, ce qui apporta sans doute un grand poids pour affermir la Religion Catholique, d'autant que s'ils eussent été exempts de payer les dixmes, la plupart des gens qui avoient leurs biens à la campagne, fussent passés de leur côté pour gagner tout d'un coup la dixième de tout leur bien.

Le Duc de Guise mort & la paix faite, la Reine respiroit avec plus de liberté. Néanmoins quatre grandes affaires lui embarrassoient encore l'esprit ; la conduite du Prince, le Havre qui étoit entre les mains des Anglois, le mécontentement du Parlement de Paris, & les instantes poursuites que la veuve & les enfans du Duc de Guise faisoient pour avoir justice de sa mort,

De quelqu'artifice qu'elle seut user, il ne lui fut pas possible de séparer le Prince d'avec l'Amiral, ni de l'éblouir de ces belles visions du Royaume de Sardaigne, dont elle avoit enchanté le Roi de Navarre son frere : mais comme Eleonore de Roye sa femme fut venue à mourir, elle tâcha de l'enchaîner à la Cour par les charmes de la volupté, & par les appas d'une de ses filles d'honneur, qui n'ayant rien épargné pour servir sa Maîtresse, s'en trouva incommodée pour neuf mois, & fut quelque tems l'entretien de la Cour, à qui de semblables accidens donnent plutôt du divertissement que du scandale. La veuve (a) du Maréchal de Saint-André par un autre motif, qui étoit l'espérance de l'épouser, tâcha aussi de lui donner de l'amour ; mais elle en prit tant pour lui qu'elle acheta son contentement au prix de sa terre de Valery, qu'elle lui donna avec tous les meubles qui y étoient.

1563.

(a) Louise de Justrac, Huguenote, qui se remaria à Geoffroi de Caumont, dont elle eût une fille qui épousa François d'Orleans, Comte de S. Pol, & qui fut mere

de Leonor Duc de Fronzac, tué en 1622. au siège de Montpellier.

1563. L'Amiral ayant reconnu que ces débâches, dans le Chef du parti, décroient tout le parti même, & craignant d'ailleurs qu'il ne se trouvât quelque fille dont les attraits fussent plus puissans que les Prêches de ses Ministres, lui fit de si fortes remontrances, qu'il l'obligea de rompre toutes ces pernicieuses attaches par le lien conjugal, épousant Françoisse sœur de Leonor Duc de Longueville.

Toutes choses étoient prêtes pour recouvrir le Havre par force, car on sçavoit bien que la Reine Elisabeth vouloit le retenir en récompense de Calais. Après qu'elle eut donc refusé de le rendre, on lui déclara la guerre par un Héraut, & le Roi étant à Gaillon, Brissac commença le siège; le Connétable & son fils le Maréchal s'y rendirent quinze jours après. Tous les François s'y portèrent avec une ardeur extraordinaire; les Huguenots encore plus que les Catholiques, pour se purger du reproche qu'on leur faisoit d'avoir introduit les Étrangers en France: l'Amiral & Dandelot son frere ne s'y trouverent pas, de peur que la Reine Elisabeth ne leur reprochât leur ingratitude; mais ils y envoyèrent tous leurs gens & tous leurs amis.

Ambroise Comte de Varwic en étoit Gouverneur avec une garnison de quatre mille hommes. Les attaques le pressoient fort, & la peste lui faisoit si rude guerre, qu'elle lui tuoit tous les jours quarante ou cinquante de ses gens, & en avoit mis plus de deux mille sur la litiere: mais ce qui l'étonnoit plus que tout cela, c'étoit de voir que même les Huguenots que sa Reine avoit si bien assistés fussent ses plus rudes ennemis. Ces considérations le forcèrent à capituler peut-être avec plus de précipitation qu'il ne devoit. Il rendit la place le vingt-septième de Juillet avec toute l'artillerie & les munitions qui se trouverent appartenir au Roi, &

1563. tous les vaisseaux & les marchandises qui étoient aux François. Le lendemain il parut un secours de dix-huit cens hommes à la vûe du Port, & il eût été suivi à quelques jours près, d'une armée navale de soixante gros vaisseaux commandés par l'Amiral Clinton: mais trouvant la capitulation faite il s'en retourna.

Les Anglois se vengerent de cette perte sur les vaisseaux marchands. C'étoit tout ce qu'ils pouvoient, n'étant plus capables depuis qu'on leur a ôté Calais, de faire d'autre mal à la France que de pirater. Ils continuerent la guerre par mer durant quelques mois: après quoi ils consentirent à une Trêve qui fut convertie en un Traité de paix le neuvième jour d'Avril de l'an 1564. par lequel il fut dit que chacun conserveroit ses droits & ses prétentions. Cela s'entendoit à l'égard des Anglois, de la ville de Calais, que le Roi Henri II. par un Traité fait l'an 1559. étoit obligé de rendre dans huit ans, pendant lesquels il ne devoit être rien entrepris de part ni d'autre. Or les François prétendoient que les Anglois avoient violé cette condition, & partant qu'ils étoient déchûs du droit de redemander Calais.

Durant ce siège le Roi Charles entra dans sa quatorzième année. La Déclaration du Roi Charles le Sage, qui peut-être n'a jamais été bien entendue, veut que le Roi soit déclaré majeur à quatorze ans; & c'étoit l'intention de la Reine de le faire au plutôt, afin de s'arroger toute l'autorité sous le nom du Roi, & d'en exclure le Prince & le Connétable. Or par le droit commun il faut que l'âge des majorités soit plein & entier; le Chancelier de l'Hôpital, l'unique conseil de la Reine en ces matieres, lui persuadoit qu'il ne falloit point attendre la plénitude des quatorze ans, & disoit que dans les choses favorables, l'année commencée

1563.

passoit pour accomplie : mais soit qu'il se défiât que le Parlement de Paris, ne seroit pas de ce sentiment, parce qu'on pouvoit douter si cela étoit favorable ou préjudiciable au Royaume, ou qu'il appréhendât que ce Sénat voulût donner un Conseil au Roi, comme on avoit fait à Charles VI. & que cela sembloit nécessaire dans des tems si embrouillés, il fut d'avis qu'on le menât droit au Parlement de Rouen faire cet acte.

Le Roi étant donc en son Lit de Justice, y fut déclaré majeur le quatorzième jour du mois d'Août; & au même tems il y fit aussi passer un Edict, qui après fut vérifié dans tous les autres Parlemens, ordonnant que celui qu'il avoit fait pour la liberté de conscience fût observé jusqu'à ce que les questions eussent été décidées par un Concile, ou que par lui en eût été autrement ordonné, que quiconque le violeroit seroit traité comme rebelle; que tout le monde eût à poser les armes, & à renoncer à toute ligue & communication avec les Etrangers.

L'Edict de la majorité du Roi ne fut pas enregistré sans beaucoup de difficultés au Parlement de Paris. Il envoya faire de grandes remontrances au Roi par son Premier Président, accompagné de deux autres du Corps; il représenta que c'étoit contre la coutume du Royaume qu'on portât les Edits à d'autres Parlemens, avant qu'ils eussent passé par celui de Paris qui représente les Etats Généraux, qui est la Cour des Pairs, le plus auguste Trône des Rois, le vrai Parlement du Royaume, & dont tous les autres ne sont que des surgeons. Le Roi à qui on avoit composé la voix & le visage à une sévérité étudiée, leur répondit, qu'ils eussent à obéir, qu'ils ne se mêlassent plus des affaires publiques, & qu'ils se délassent de cette *vieille* erreur, qu'ils étoient les Tuteurs du Roi, les défenseurs du Royaume, & les

gardiens de la ville de Paris. Les Députés ayant fait leur rapport à la Cour, elle se trouva partagée; Pierre Seguier Président à la Grand'Chambre, & Dormy, Président aux Enquêtes, porterent le partage au Roi, qui ordonna que l'Edict fût publié & enregistré sans retardement, & que tous les Présidens & Conseillers eussent à s'y trouver sur peine d'interdiction.

Le Roi ne voulut point revenir à Paris que le Parlement n'eût obéi. La mere, la veuve & les enfans du Duc de Guise avec une grande suite de deuil, y vinrent au même tems lui demander justice des auteurs du cruel meurtre de ce Prince: on entendoit assez qu'ils désignoient l'Amiral. Quelque tems auparavant le Prince de Condé, & le Maréchal de Montmorency avoient déclaré qu'ils maintiendroient son innocence envers & contre tous; & parce qu'il avoit le Parlement de Paris pour suspect, le Roi avoit évoqué l'affaire à soi, & puis l'avoit renvoyée au Grand Conseil, d'où il l'avoit derechef tirée pour la remettre au Parlement. Il n'étoit pas possible de la pousser à bout sans rallumer la guerre civile: ainsi on trouva expédient d'en suspendre les poursuites pour trois ans.

Avant la paix, le peuple de Toulouse s'étoit mutiné contre le Parlement, à l'occasion de quelque muraille dont il faisoit enclore le Palais. Ses Arrêts fulminans ne purent arrêter l'insolence de ceux qu'il avoit lui-même accoutumés au sang & à la licence, en leur lâchant la bride contre les Huguenots. Plusieurs de ce Corps coururent risque de la vie dans ces furieuses émotions; ce qui donna une occasion spécieuse aux Cardinaux d'Armagnac, & de Strossi, à Terride, Negrepelisse & Fourquevaux, de faire une ligue, par laquelle ils résolurent entr'eux, après avoir communiqué la chose au Seigneur de Joyeuse, qu'ils demeureroient unis

1563.

1563.

pour la défense de la Religion de leurs ancêtres, contre les rebelles, sectaires, perturbateurs du repos public, & que dans chaque Sénéchaussée il seroit fait un état des armes & des hommes qui les pourroient porter. Les articles en furent dressés du consentement du Procureur Général, & par Arrêt donné les Chambres assemblées, mis dans les Registres de la Cour, avec cette clause néanmoins, *sous le bon plaisir du Roi.*

Ce fut, à mon avis, la première ligue qui se fit à découvert entre les Sujets du Roi pour le fait de la Religion. Sur cet exemple il s'en forma depuis plusieurs autres en diverses Provinces, de toutes lesquelles, au moins des dispositions qu'elles avoient laissées dans les esprits, se forma cette grande Ligue, qui donna la mort à Henri III. & des peines infinies à son successeur; mais qui à parler humainement sauva la Religion Catholique.

Pendant le calme apparent, le Chancelier travailloit à de beaux Réglemens pour la Police & pour la Justice. Les Curés furent déclarés exempts de logemens & d'étapes pour les gens de guerre. Il y eut un Edit qui ordonnoit à ceux qui étoient demandeurs en justice, de consigner certaine somme avant que d'être reçus à plaider: mais le Parlement y apporta de grandes résistances, & enfin foit que cette taxe coupât la racine aux procès, soit qu'au contraire on eût reconnu que c'étoit une chose injuste & honteuse au Roi de tourner en maîtrise l'obligation qu'il a de rendre gratuitement la justice; cet Edit s'abolit par le non-usage, quoiqu'il n'eût pas été révoqué.

Un autre du mois de Décembre établit un Siège Judiciaire pour les Marchands, composé d'un Juge & de quatre Consuls, qui furent choisis d'entre cent Bourgeois assemblés par le Prevôt des Marchands & les Echevins, pour vider sur le champ & sans procédures,

les différends & demandes qui se forment sur le fait du Commerce, jusqu'à la somme de cinq cens livres souverainement, & au-dessus par provision en baillant caution. L'appel en ressort au Parlement. A l'exemple de Paris, dix ou douze des meilleures villes du Royaume voulurent avoir une pareille Jurisdiction, & on s'en trouve fort bien. En effet s'il y en avoit dans toutes, & que la souveraineté de leurs jugemens allât jusqu'à mille écus, elle seroit sécher sur pied la chicane, qui meurt d'envie de mettre la griffe sur un morceau si gras qu'est celui du commerce.

Le quatrième de Décembre fut clos le Concile de Trente, auquel le Cardinal de Lorraine, qui composa & entonna les acclamations, quoique suivant l'ancien usage ce fût plutôt de l'office d'un Diacre que d'un grand Archevêque, sembla n'avoir pas eu assez de soin de l'honneur de la France, d'autant que pour je ne sçai quelles considérations, il ne nomma que l'Empereur en particulier, & en gros les Rois & Princes Chrétiens, quoique dans l'adresse des Bulles de convocation, le Roi de France fût nommément exprimé aussi bien que l'Empereur.

Le trente-unième de ce mois, qui fut le dernier jour de l'année, fut aussi celui du Maréchal de Brissac, l'un des plus grands hommes de guerre de son siècle.

Dans un autre Edit donné l'année d'après à Paris, entre plusieurs Réglemens qu'il contenoit pour couper pied à la longueur des procès, & réformer les jugemens, il fut ordonné que l'année, qui jusques-là dans les affaires civiles avoit toujours pris commencement à Pâques, le prendroit de-là en avant au premier jour de Janvier, suivant l'usage de l'Eglise.

On en usa ainsi dès l'année suivante dans le Conseil du Roi & à la Cham-

1563.

1564.

1564.

bre des Comptes : mais le Parlement, qui est comme le gardien des anciens Ordres du Royaume, s'y opposa, & ne pût être persuadé de suivre cette réformation qu'après l'assemblée de Moulins, sçavoir en l'an 1567.

En vertu d'un Edit qui fut donné à l'instance de la Reine à saint Maur-des-Fossés, portant que les places vuides de la ville de Paris, nommément celle du Palais des Tournelles, seroient vendues au profit du Roi ; elle fit abattre ce Palais & celui d'Angoulême qui étoit tout proche, sous couleur d'abolir la mémoire du funeste lieu où son mari avoit été blessé à mort : mais en effet pour éviter je ne sçai quelle finistre aventure, dont elle croyoit y être menacée. Elle en donna une partie au public pour en faire un marché aux chevaux, & vendit l'autre à des particuliers pour y bâtir des maisons ; & alors elle commença d'édifier le Palais des Thuilleries.

Bien que les factions semblaissent assoupies, néanmoins les Chefs de part & d'autre, remuoient sous main toutes choses pour entretenir leurs amis, pour ne pas laisser refroidir lardeur des peuples, & pour se fortifier du secours des Etrangers. Le Roi d'Espagne étoit sourdement recherché par plusieurs Chefs des Catholiques, qui étoient bien aises pour s'appuyer, qu'il s'ingérât bien avant dans les affaires de France. A leur sollicitation il envoya une solennelle Ambassade au Roi, dans laquelle il y avoit aussi des Députés du Duc * de Toscane & du Duc de Lorraine, pour l'exhorter à députer de sa part à Nancy, où l'assemblée des Princes Chrétiens étoit assignée, pour aviser aux moyens de faire recevoir le Concile de Trente, & d'extirper l'hérésie de la Chrétienté : mais la Reine Mere qui prévint les conséquences de cette demande, l'élada par plusieurs délais, & renvoya enfin les Ambassa-

deurs avec une réponse vague & indéterminée.

A cette occasion Maître Charles du Moulin, le plus profond des Jurisconsultes François, mit au jour une Consultation, par laquelle il entreprenoit de montrer que ce Concile étoit nul & vicieux dans toutes ses parties, contraires aux anciens décrets, & préjudiciable à la dignité de la Couronne ; & aux libertés de l'Eglise Gallicane. Les Catholiques zélés ne laisserent pas cet attentat d'un homme profane, impuni, & l'ayant accusé au Parlement d'avoit de mauvais sentimens de la foi, le firent constituer prisonnier : mais le Roi par un Arrêt du Conseil le mit en pleine liberté, à la charge qu'il n'écrirait plus rien sans sa permission expresse, & défendit au Parlement la connoissance de cette affaire.

Le 25. de Juillet Fête de l'Apôtre saint Jacques le Grand, l'Empereur Ferdinand I. frere de Charles V. mourut à Vienne d'une fièvre lente, rengregée par une hydropisie : il avoit vécu soixante & un an, & gouverné l'Empire sept ans. Maximilian II. son fils aîné qui étoit déjà Roi des Romains lui succéda de plein droit.

Tout le Royaume étoit plein de factions & de tumultes ; de tous côtés il venoit au Roi des plaintes de l'un & de l'autre parti. La Reine mere desirant reconnoître les forces des Huguenots, & les diverses dispositions des esprits, ou ayant quelqu'autre dessein plus caché, trouva bon de promener la Cour par toutes les villes du Royaume, menant avec le Roi, Alexandre Monsieur, le plus âgé * de ses freres, & laissant Hercule le plus jeune au Bois de Vincennes. Le Prince de Condé s'étoit retiré en sa maison de Valery.

La Cour commença donc son progrès à la fin de l'hyver, visita la Champagne, le Barrois, la Bourgogne, le Lyonois, la Provence, le Languedoc,

1564.

Empereurs
encore SOLI-
MAN & MA-
XIMILIAN II.
R. 12. ans, &
3. mois.

* De Savoye.
Ed. de 1668.

* Il avoit 15
ans.

1564.
& suiv.

1565.

la Guyenne, avec des entrées solennelles par toutes les grandes villes, & arriva à Bayonne le dixième de Juin de l'année suivante 1565.

Durant l'éloignement du Roi, peu s'en fallut qu'une brouillerie d'entre le Cardinal de Lorraine & le Maréchal de Montmorency Gouverneur de Paris & l'Isle de France, ne rallumât la guerre. Le Roi ayant défendu le port d'armes à tous ses Sujets, le Cardinal néanmoins avoit une permission scellée du grand Sceau, d'avoir des gardes qui en portassent. Le Maréchal le sçavoit bien, mais il vouloit qu'il lui envoyât faire compliment sur cela, & le Cardinal prétendoit que c'étoit au Maréchal de lui rendre cette civilité. Or comme au retour du Concile de Trente le Cardinal vouloit passer par Paris avec le Duc d'Aumale son frere, & le Duc de Guise son neveu, le Maréchal de Montmorency sçachant qu'il approchoit de la ville, lui envoya commander par un Prévôt des Maréchaux, de faire poser les armes à ses gens : le Cardinal ne laissa pas de passer outre : le Maréchal bien accompagné alla à la rencontre, & le chargea dans la rue saint Denis.

(Le Duc d'Aumale entroit par la porte saint Martin.) Les gens du Cardinal s'écarterent çà & là, & lui se sauva dans une boutique avec son neveu. Le soir ils se rendirent tous à l'Hôtel de Clugny qui étoit le logis du Cardinal.

Le lendemain le Maréchal passa & repassa avec bravade devant sa porte. La ville de Paris étant sur le point de s'émouvoir, le Prévôt des Marchands, de la part du Parlement, s'entremît de trouver quelqu'accommodement entre eux. Il obtint du Cardinal qu'il sortît de la ville, & du Maréchal qu'il

1565.

laissât les armes aux Gardes de ce Prince, suivant la permission du Roi, dont il lui montra la copie. Le Duc d'Aumale voltigeant néanmoins à l'entour de Paris avec grand nombre de ses amis qu'il avoit assemblés, l'Amiral fut aussi mandé par le Maréchal son cousin, & lui amena mille ou douze cens Gentilshommes; & ainsi les deux partis étant en armes, on craignoit à toute heure qu'ils ne se choquassent : mais le Roi ayant écouté les plaintes de part & d'autre, leur envoya commander de désarmer, à quoi ils obéirent.

La Reine Mere étant si proche de la frontiere d'Espagne, desira voir sa fille *Isabelle (a) de la Paix*, épouse du Roi Philippe II. Le Roi envoya au-devant d'elle le Duc d'Anjou son frere, lequel étant accompagné de la fleur des Seigneurs de la Cour, passa la riviere de Marquere, qui est au-delà de Saint-Jean de Pied-de-Port, & sépara les deux Royaumes, rencontra la Reine à Arnani, & l'accompagna à Saint Sebastien, où Ferdinand Alvarez de Tolède Duc d'Albe, la vint joindre avec les Ducs d'Osuna & de Najara, les Comtes de Benavente & de Saldana.

Il apportoit l'Ordre de la Toison d'Or au Roi : lequel alla recevoir sa sœur sur le bord de la riviere de Bidasse, au Pas de Behobie, & lui donna la main comme elle descendoit du bateau. La Reine Mere avoit passé l'eau, soit de concert, soit d'impatience d'embrasser sa fille : on monta cette jeune Reine sur un Palefroi, & Monsieur, & le Cardinal de Bourbon étant à ses côtés, la menerent à Bayonne où elle demeura quelques trois semaines avec sa mere. (b)

Durant ce tems-là tout ce que le

(a) On l'appelloit ainsi, parce qu'elle avoit été mariée au Roi Philippe l'an 1559. comme pour servir de gage de la paix.

(b) De ce voyage étoient le Prince Dauphin, le Duc

de Guise, le Duc de Longueville, N. de Damville depuis Maréchal de France, le Rhingrave, les Comtes de Tournon, de Villars, & de Briffac, les Seigneurs de Carnavalet, de Meru, de Thoré, de Villequier, de

1565.

luxe & la pompe de la Cour de France, qui surpasse toutes les autres en ces profusions, pût imaginer de balers, de festins, de caroufels & de braveries, fut employé à faire voir qu'elle étoit aussi superbe, & beaucoup plus ingénieuse que celle d'Espagne. La Reine Mere vouloit qu'on crût que le séjour de la Cour à Bayonne n'étoit que pour divertir sa fille : mais elle pensoit bien à autre chose ; car sous prétexte de l'aller voir par une galerie qu'elle avoit fait faire exprès pour joindre leurs deux logis, elle communiquoit toutes les nuits avec le Duc d'Albe ; & l'évenement a montré depuis que toutes ces Conférences tendoient à faire une secrette alliance entre les deux Rois, pour extirper entièrement les Protestans.

Les Huguenots qui avoient des yeux perçans & des oreilles fort subtiles, s'imaginèrent que le Duc d'Albe avoit conseillé à la Reine de les attirer tous dans quelque grande assemblée, & de s'en défaire sans miséricorde. Ils disoient même qu'il avoit laissé échapper ces paroles, *que la tête d'un Saumon vaut mieux que toutes les Grenouilles d'un marais* ; & ils crurent que dès l'assemblée de Moulins, la Reine eût fait le coup si toutes les conjonctures nécessaires s'y fussent trouvées comme elle desiroit. Or que cela soit vrai ou imaginaire, il est certain qu'ils perdirent si peu de confiance qu'il leur restoit, qu'ils ne purent jamais plus prendre de mesures avec elle, & qu'ainsi l'Espagnol parvint à la fin qu'il desiroit tant, savoir d'entretenir une division irréconciliable dans la France.

La Cour au partir de Bayonne passa par Nerac, où elle rétablit l'exercice de

la Religion Catholique, que la Reine Jeanne d'Albret en avoit bannie : visita ensuite l'Agenois, le Perigord, l'Angoumois, le Poitou & l'Anjou, & de là remontant le long des bords de la Loire, vint achever l'année dans la ville de Blois, & par le conseil du Chancelier, assigna une assemblée des Grands du Royaume, & des Premiers Présidens des Parlemens dans la ville de Moulins, pour le mois de Janvier de l'année suivante 1566.

Celle-ci fut mémorable par le fameux siège de Malthe, qui fut puissamment attaquée par les Turcs quatre mois durant, & encore plus vaillamment défendue par son grand Maître Jean de la Valette Parisot & ses braves Chevaliers. Mustapha Bassa de Bude fit sa descente dans l'Isle le dix-septième de Mai. Piali Bassa étoit Amiral ou Captan Bassa ; le fameux Dragut & le vieux Occhiali, qu'ils nommoient Louchali, tous deux redoutables par leurs pirateries, le joignirent quelque tems après avec les vaisseaux des Corsaires d'Afrique, Garcia de Tolede Viceroi de Sicile, avoit promis du secours à Parisot dans le mois de Juin : mais il ne lui en donna qu'en Septembre, le Fort Saint Elme ayant été pris, & ceux de Saint Michel & du Bourg étant tous réduits en poudre ; si bien que ce fut la valeur infatigable des Chevaliers qui la sauva plutôt que son assistance. Les Barbares après y avoir perdu quatre mois de tems, 78000. coups de canon, quinze mille soldats & huit mille matelots, se retirèrent bien confus. L'année suivante ils se saisirent sans résistance de l'Isle de Chio, qui étoit possédée par les Justinians famille Génoise

Au Printems de la même année 1566.

Monfalez & de Hautefort, tous Chevaliers de l'Ordre, & habillés d'une pature. Le Duc d'Anjou partit de Bayonne le 9. de Juin veille de la Pentecôte & allaoucher à Saint Jean de Luz, le 11. à Iton situé au-delà de la Riviere de Marguery qui sépare les deux Royaumes, il rencontra la Reine près d'Arnani, d'où ils vinrent coucher à S. Sébastien. Le 13. à Iton, le 14. à

Saint Jean de Luz : le 15. à Bayonne. La Reine d'Espagne fut reçue à la porte de l'Eglise Cathédrale par le Cardinal Strozzi accompagné de plusieurs Evêques. Voyez une Relation imprimée à Paris par Vascosan 1566. intitulée : *Recueil des choses notables faites à Bayonne à l'entrevue du Roi Très-Chrétien Charles IX. & de la Reine Catholique sa sœur.*

Soliman

1565.

1566.

Empereurs

ENCORE MA-
XIMILIAN II.
& SELIM II.
fils de Soli-
man, R. 8.
ans, 2. mois.

Soliman enragé que ses armes eussent si malheureusement échoué contre ce rocher de Maltte, s'en voulut venger sur la Hongrie, & l'attaqua pour la cinquième fois. Ce fut sa dernière expédition. Comme il avoit assiégé Ziget, place bâtie au milieu d'un Lac médiocrement profond, & qui avoit deux villes & trois châteaux, il mourut d'apoplexie le quatrième jour de Septembre, qui étoit le second mois du siège. Mehemet son grand Vifir cela sa mort avec tant d'artifice, que ses Janissaires n'en surent rien qu'après que la place eut été emportée d'assaut; ce ne fut que trois jours après. Le généreux Comte de Serin qui en étoit Gouverneur, se voyant réduit au dernier Château, & de tous côtés environné par les flammes, car les Turcs avoient mis le feu à ces fortifications de bois, voulut sortir les armes à la main avec ce qui lui restoit de gens, résolu de mourir glorieusement ou de percer au travers des ennemis. Mais il fut accablé de coups sur le pont, & la place ensuite prise & saccagée, & tout passé au tranchant du glaive. Les infidèles n'en eurent pourtant pas grand sujet de joie, parce qu'ils trouverent que ce monceau de cendres leur coûtait 17000. Spahis, & 7000. Janissaires.

Dans l'Assemblée de Moulins, le Chancelier ayant représenté que le Roi avoit employé près de deux ans à visiter son Royaume, pour connoître les désordres que les guerres y avoient introduits, mit en avant que le plus grand & la source de tous les autres, étoit que tous ceux qui étoient en charge n'ussoient pas seulement de leur administration & de leur maniement comme de leur bien propre, mais encore en abusoient au dommage & à la ruine du public, au mépris de la Religion, des Loix & du Prince. Après il traita plusieurs points nécessaires pour y remédier, comme de retrancher la multitude des Chambres du Parlement, &

Tome III.

de le réduire à sa première institution, de donner des gages si honorables aux Juges qu'ils ne prissent plus ni épices, ni vacations, ni présens, à peine de destitution; qu'ils fussent seulement triennaux en chaque Parlement, & qu'avant que d'en sortir, ils rendissent compte de leur conduite devant des Censeurs destinés pour cet effet.

Sur ces belles propositions & plusieurs autres, dont on peut bien désirer & non jamais espérer l'exécution, les Prélidens des Parlemens, & les Conseillers d'Etat ayant opiné à l'environ les uns des autres, pour faire montre de leur capacité, fut fait ce célèbre EDIT DE MOULINS, donné à Paris le dixième de Juillet, qui contient en tout 86. Chéfs, une partie desquels étoit pour confirmer l'Edit fait à Paris deux ans auparavant, & celui de Roussillon qui l'interprétoit; l'autre partie pour apporter quelques Réglemens à la Justice. Entr'autres choses il porte, que le débiteur * quoiqu'il ne se soit pas obligé par corps, pourra être arrêté prisonnier, s'il ne satisfait dans les quatre mois, après la condamnation à lui signifiée, & sera détenu jusqu'à ce qu'il ait payé ou fait cession de ses biens; que dans le civil la preuve * par témoins ne sera plus reçue au-dessus de cent livres; que les substitutions * faites auparavant l'Ordonnance d'Orleans, qui alloient à l'infini, seront restraints au quatrième degré: (cette Ordonnance les avoit réduites pour l'avenir au second.) Qu'elles seront publiées en jugement, & enregistrées aux prochains Greffes Royaux; que les donations entre-vifs seront insinuées dans les quatre mois aux mêmes Greffes de la demeure des parties, à peine de nullité.

Avant que la Cour partît de Moulins, elle plâtra un accommodement entre les Guises & les Colignys. Comme il ne se trouvoit point de preuves que l'Amiral eût trémpé au meurtre

Mm

1566.

* Art. 48.

* Art. 54.

* Art. 57.

1566.

du Duc de Guise, & qu'il s'en fut purgé par serment, le Roi les obligea de s'embrasser, & d'oublier toutes leurs inimitiés de part & d'autre. Ce qui se passa entre l'Amiral d'une part, & la veuve du défunt Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine de l'autre. Le jeune Duc n'y étoit pas, il étoit allé faire ses premières armes à la guerre de Hongrie, d'où il ne revint qu'à la fin de cette année.

Au même endroit se fit aussi la réconciliation du Cardinal de Lorraine & du Maréchal de Montmorency; le premier ayant déclaré que ce n'étoit pas par mépris de l'autorité du Roi qu'il avoit différé de montrer les Patentes, qui lui donnoient permission de marcher avec des armes; le second, que la manière dont il en avoit usé à son endroit, n'avoit point été à dessein de l'offenser, mais seulement de maintenir les Edits du Roi, comme il y étoit obligé par sa Charge.

On met en cette année le commencement des guerres civiles des Pays-Bas, qui ont duré jusqu'à la paix de Munster, sans aucun relâche que de la trêve de douze ans, qui fut moyennée par le Roi Henri IV. La crainte de l'Inquisition en fut la principale cause. Elle étoit extrêmement ruineuse & insupportable aux Flamands; car outre les rigueurs trop violentes qu'elle exerçoit contre ceux qui étoient imbus des nouvelles opinions, elle interrompoit entièrement le commerce, & éloignoit les Allemands, les Danois & les Anglois de la ville d'Anvers & des autres Places maritimes des Pays-Bas. Elle ne faisoit guères moins le Clergé même par l'érection de sept Evêchés qu'on avoit démembrés des Métropoles de Reims, Treves & Cologne, & des Evêchés de Liege & de Munster, parce qu'on y avoit uni les plus riches Abbayes des Pays-Bas, & qu'on en avoit pourvu des Prélats dévoués au Conseil d'Espagne. De sorte que sous ce prétext-

1566.

te de maintenir l'ancienne Religion, elle travailloit à établir une domination absolue & sans bornes, dans des Provinces qui ne doivent obéissance que selon leurs Loix & leurs Privilèges.

Le procédé du Cardinal de Granvelle qui traitoit impérieusement tous les Grands du Pays, irrita encore les esprits. Il se forma contre lui diverses conjurations, dont la crainte l'obligea de se retirer à Besançon: mais son esprit régnoit toujours en Flandre, & enflammoit le Conseil d'Espagne à ne point lâcher prise, mais à user de la dernière sévérité. Le Conseil d'Etat des Chevaliers de la Toison, & des Gouverneurs des Provinces, auquel présida Marguerite Duchesse de Parme, Gouvernante des Pays-Bas, trouva bon d'envoyer Lamoral Comte d'Egmont en Espagne, pour y représenter les fâcheuses suites qu'auroit la publication de ces Edits trop sévères. Il en rapporta de belles paroles & de grandes caresses: mais Philippe manda à la Gouvernante de faire publier le Concile de Trente, & d'établir l'Inquisition.

Les Etats de Brabant s'y opposerent, les Religionnaires échauffoient les esprits: la Gouvernante appréhendant une révolte, fut contrainte de donner une déclaration qui révoquoit l'Inquisition, & voulut que le Concile ne fût publié qu'avec des restrictions conformes aux Privilèges du Pays.

Mais le peuple, la plupart prévenu de la doctrine des Sectaires, ne se contentoit pas de cela; il menaçoit de se jeter sur la Noblesse; de sorte que les Seigneurs du Pays craignant leur fureur, ou feignant de la craindre, s'assemblerent à Gertrudenberg, & firent une Ligue entr'eux pour la conservation de leurs libertés. Comme la Gouvernante étoit étonnée de cette conspiration, le Comte de Barlaimont qui les haïssoit mortellement, lui dit que ce n'étoient que des Gueux. Les Conspirés l'ayant sçu, pri-

1566.

rent ce mot pour le nom de leur faction, & commencerent à porter sur leurs habits la figure d'une écuelle de bois, avec ces mots, Serviteurs du Roi jusqu'à la besace. Aussi-tôt, comme si cela eût été le signal du soulèvement, les Religionnaires se déchainerent par tout le pays; ils commencerent à tenir des assemblées, à briser tout ce que les Catholiques estimoient de plus sacré, & à se saisir de quelques villes, comme avoient fait les Huguenots de France, avec lesquels ils entretenoient correspondance depuis plusieurs années.

De deux avis qui se trouverent dans le Conseil d'Espagne pour éteindre ce feu, Philippe prit celui du Duc d'Albe, qui étoit le plus conforme à son humeur immiséricordieuse, & à son autorité absolue; c'étoit d'employer la dernière sévérité à châtier ces tumultes, & de ne recevoir les peuples à aucune miséricorde, qu'ils n'eussent remis leurs privilèges, leurs biens & leurs vies à sa discrétion. Après avoir donc feint trois mois durant de vouloir passer aux Pays-Bas pour contenir ces peuples, il y envoya le Duc d'Albe, avec ordre d'exécuter la sanguinaire résolution dont il étoit l'auteur.

1567.

Il passa par la Savoye, la Bresse, la Franche-Comté, & la Lorraine, avec les troupes du Milanois & du Royaume de Naples: Etant encore en Italie il donna avis à la Reine Catherine d'armer de son côté pour exterminer les Huguenots, en même tems qu'il extermineroit les Gueux. En effet, elle leva six mille Suisses; & donna ordre aux Gouverneurs des Provinces de mander les Compagnies d'Ordonnance, & d'en faire de nouvelles, mais c'étoit sous prétexte de cotoyer le Duc & d'empêcher qu'il n'entreprît rien sur les frontieres du Royaume.

Avant qu'il partit d'Espagne, on arreta le Marquis de Bergue, & Floris de Montmorency Montigny, qui étoient allés de la part des États des Pays-Bas

faire des remontrances au Roi Philippe. Le premier mourut de déplaisir ou de quelque mauvais morceau, le second eut la tête coupée, quoi que tous deux fussent très-bons Catholiques. Ce qui fit connoître que le Conseil d'Espagne en vouloit autant à la liberté des Pays-Bas qu'à la nouvelle Religion.

1567.

Or il est certain que l'armée du Duc d'Albe ralluma la guerre civile en France. Les Huguenots la voyant marcher s'imaginèrent que le Pape & la Maison d'Autriche avoient conspiré leur ruine; que ce dessein étoit évident, parce qu'on restreignoit chaque jour la liberté qui leur avoit été accordée par les Edits, en sorte qu'on l'avoit réduite presque à rien; que le peuple leur courroit sus aux endroits où ils étoient les plus foibles, & qu'en ceux où ils se pouvoient défendre, les Gouverneurs se servoient de l'autorité du Roi pour les opprimer; qu'on démanteloit les villes qui les avoient favorisés; qu'on y bâtissoit des Citadelles; qu'il n'y avoit nulle justice pour eux dans les Parlemens ni au Conseil du Roi; qu'on les massacroit impunément; qu'on ne les rétablissoit point dans leurs biens & dans leurs Charges.

Telles étoient en substance les plaintes qu'ils portèrent deux ou trois fois au Prince de Condé & à Coligny: lesquels s'étant assemblés par deux fois, avoient répondu qu'il falloit tout endurer plutôt que de reprendre les armes; que de seconds troubles les rendroient l'horreur de toute la France, & l'objet de la haine du Roi, dans l'esprit duquel il se feroit une si mauvaise impression contr'eux à l'entrée de sa jeunesse, que rien au monde ne seroit plus capable de l'effacer. Mais quand un des principaux de la Cour leur eut donné avis bien exprès, qu'on avoit résolu de se saisir du Prince & de l'Amiral, pour tenir le premier dans une perpétuelle prison, & faire monter l'au-

1567.

tre sur un échaffaut, l'avis de Dandelot, le plus hardi de tous, les fit résoudre non seulement à se défendre, mais à attaquer leurs ennemis à force ouverte, & pour cet effet chasser le Cardinal de Lorraine d'auprès du Roi, & tailler les Suisses en pièces. C'étoit là leur premier but : mais personne, non pas même aucun d'eux, n'auroit pû dire jusqu'où le succès les eût portés, s'ils l'eussent eu tel qu'ils le desiroient. (a)

La petite ville de Rosoy en Brie fut donnée pour rendez-vous à la Noblesse du Parti, au vingt-huitième jour de Septembre. Le Prince avec l'Amiral, Dandelot, & le Comte de la Rochefoucault, s'en saisit sans difficulté, y étant arrivé plusieurs Gentilshommes de divers endroits, mais un à un seulement, tant qu'ils faisoient en tout quatre cens maîtres. Ils avoient envie d'envelopper la Cour qui étoit à Monceaux le jour de la Saint Michel, que le Roi y devoit tenir le Chapitre de son Ordre ; mais la Reine en ayant eu avis comme ils marchaient, se retira promptement avec le Roi dans Meaux. Et afin de donner loisir à ses Suisses qui étoient logés dans les Villages voisins, de gagner aussi la ville, elle envoya le Maréchal de Montmorency amuser le Prince de Condé qui s'apprêtoit de les charger, & qui les eût sans doute taillés en pièces dans leurs logemens écartés. Le Maréchal leur ayant demandé quel sujet les amenoit-là, remporta une Requête de leur part, qu'ils avoient dressée pour présenter au Roi.

L'avis du Connétable étoit, que le Roi ne devoit point partir de Meaux, parce qu'on ne le pouvoit emmener

de là sans danger d'un combat, dont l'événement étoit incertain. Le Chancelier disoit la même chose, & ajoutoit que si une fois les deux Partis tiroient l'épée, il ne pourroit plus jamais y avoir d'accommodement, parce que le Roi en auroit un ressentiment éternel, & les Huguenots qui l'auroient offensé, une nécessité perpétuelle de demeurer armés contre sa vengeance. Le mauvais destin de la France fut plus fort que ces sages conseils : on aima mieux croire celui du Cardinal de Lorraine, & on fit partir le Roi la nuit pour le mener à Paris. Il étoit au milieu de ses Suisses, qui le couvroient à droit & à gauche, & de huit cens chevaux de la suite, plus propres à embarrasser qu'à combattre.

Sur la pointe du jour, comme il avoit fait quatre lieues, on vit paroître le Prince avec quatre ou cinq cens chevaux bien armés. Le Connetable craignant le choc, envoya la personne du Roi devant avec deux cens chevaux par un chemin détourné, si bien qu'il arriva heureusement à Paris le jour même. La cavalerie du Prince qui n'en sçavoit rien, s'heurta contre les Suisses : mais ayant tenté souvent de les entamer, elle les trouva bien fermes, & se contenta de les avoir conduits jusqu'au Bourget, les harcelant de fois à autre.

Les soulevés demeurèrent quatre jours à Claye, attendant la réponse de leur Requête. Cependant il leur arriva des troupes de divers endroits, avec quoi ils firent dessein de saisir les avenues de Paris, particulièrement Monttereau Faut-Yonne au-dessus, & Saint Denis au-dessous, qui est proche du

(a) M. le Prince de Condé tenta tous les moyens qu'il put pour parvenir à la Lieutenance Générale du Royaume, & s'en voyant refusé, il alluma les troubles de l'an 1567. ayant fait chevaler le Roi tout le voyage qu'il fit cette année en Picardie pour essayer de le surprendre, & enfin se présenta lui-même auprès de Meaux

pour exécuter son dessein, lequel ayant failli, il s'empara de Saint Denis, & la veille de S. Martin livra une bataille contre l'armée du Roi, conduite par M. le Connétable, qui y reçut le coup de la mort. *Vie de Louis Duc de Montpensier.*

1567.

1567.

bord de la Seine, & tient toute la campagne de ce côté-là. Dans le premier ils mirent garnison; le Prince vint loger dans l'autre. En passant il brûla tous les Moulins d'entre les Portes du Temple & de Saint Honoré, sans aucun effet néanmoins que de redoubler la colere du Roi & la haine des Parisiens.

Huit jours durant ce ne fut qu'allées & venues; le Connétable & le Chancelier desirant essayer tous les moyens, pour empêcher les François de s'égorger les uns les autres; le premier néanmoins ne voulut rien relâcher au préjudice de la Religion Catholique, & soutint toujours aux Huguenots que l'Edit de pacification qu'ils avoient, n'étoit que provisionnel. Ainsi s'étant piqués sur ce point qui étoit l'essentiel; ils rompirent toutes conférences.

Etant arrivé quelques troupes des Provinces aux Huguenots, ils s'étoient saisis du Pont de Poissy, d'Argenteuil, & de quantité de petits Châteaux de l'autre côté de la riviere, avec lesquels ils entretenoient communication par le moyen des pontons qu'ils avoient à saint Ouen: de sorte qu'ils battoient tous les chemins de la Normandie, du Perche, du Mayne, & de l'Anjou, & arrêtoient tous les vivres qui viennent abondamment à Paris de ces côtés-là. Le peuple commença donc à crier contre le Connétable, comme s'il se fût entendu avec l'Amiral son neveu, & les murmures ne cessant point, même après qu'il eut repris tous ces postes, il se sentit tellement piqué de ce qu'on accusoit sa fidélité, qu'il résolut, quoiqu'il eût toujours été sage cunctateur, d'aller chasser les Ennemis de leurs logemens. Ils en tenoient trois: saint Ouen, Aubervillers, & saint Denis qui est au milieu des deux.

Il ne croyoit pas qu'ils osassent l'attendre en campagne: n'ayant qu'une poignée de gens, car ils n'étoient en tout que douze cens hommes de pied,

1567.

& quinze cens chevaux, fort harassés & la plupart mal armés, n'ayant pour lances que des perches de la Foire de Saint Denis, qu'ils avoit fait ferrer par le bout. Je ne compte point les cinq cens hommes avec lesquels Dandelot tenoit Poissy, & qui ne pouvoient venir au combat, parce que les pontons de saint Ouen avoient été enfoncés par les gens du Roi. L'armée Royale étoit de seize mille hommes de pied & de trois mille hommes d'armes, sans parler des compagnies bourgeoises, qui en accroissoient plus le nombre que les forces.

Le jour précédent qu'il avoit résolu de les attaquer, il les fit harceler toute la journée & toute la nuit par quinze cens chevaux, tant pour les reconnoître que pour les fatiguer. Le lendemain dixième jour de Novembre il sortit avec ses troupes, ayant dit aux Bourgeois de Paris que ce jour-là feroit preuve de sa fidélité, & qu'ils ne le reverroient que mort ou victorieux. Son fils le Maréchal enfonça les ennemis & en couvrit la campagne: mais pour lui, il vit mettre en déroute le corps qu'il commandoit & fut abandonné presque de tous ses gens. Il ne s'abandonna pourtant pas lui-même, & fit tout devoir de Général & de Cavalier déterminé, jusqu'à ce qu'il fut blessé de six coups, dont le dernier étoit mortel; c'étoit un coup de pistolet que Robert Stuard lui tira dans les reins. Danville son fils & le Duc d'Aumale le dégagerent. La nuit mit fin au combat & sauva les Huguenots, qui étoient défaites à l'aîle droite, & fort ébranlés à l'aîle gauche.

Il demeura sur le champ peu d'infanterie, mais presque toute de la part des Huguenots, & six ou sept cens cavaliers, dont il y avoit près de cent Gentilshommes, autant d'un côté que d'autre.

La nuit suivante Dandelot arriva de Poissy, & passa la riviere à S. Ouen sur

1567.

les pontons qu'il fit retirer de l'eau & raccommoder. Il fut d'avis, pour faire cesser le bruit qui couroit de leur défaite, de remettre leurs troupes en bataille, & donna même avec une merveilleuse résolution jusqu'aux murailles de Paris. De dessus lesquelles un Envoyé du Grand Turc qui regardoit le combat, les voyant retourner plusieurs fois à la charge, dit à ceux qui étoient avec lui; que si son Maître avoit seulement six mille chevaux pareils à ces casques blanches, (a) il auroit bien-tôt conquis toute l'Europe.

Le champ & les dépouilles demeurèrent aux Catholiques: mais l'honneur fut aux Huguenots, qui sans canon & en si petit nombre soutinrent l'effort d'une armée Royale, qui avoit Paris à ses épaules. Le Connétable mourut le lendemain de ses blessures avec un courage véritablement héroïque, & une force virile dans une vieilleffe presque décrepite; car il avoit plus de soixante & quatorze ans, & sans cet accident il en eût vécu bien davantage, car Guillaume son pere qui l'avoit donné à Louis XII. étoit mort âgé presque de cent ans. On raconte qu'un Cordelier l'importunant par d'ennuyeuses exhortations, il le pria de le laisser en paix, lui disant, *qu'il n'avoit pas vécu quarante ans sans avoir appris à mourir un quart-d'heure*. Dans la pompe funebre on porta son effigie, qui est un honneur qu'on ne rend qu'aux Rois & aux Fils de France. (b)

La Reine bien aise d'être délivrée de celui seul qui en quelque sorte arrêtoit sa puissance dans les bornes de la raison, ne remplit point la Charge de Connétable: (c) mais afin de retenir en

sa main le commandement général des armées, elle le fit donner à son fils le Duc d'Anjou, qui n'avoit pas encore quatorze ans, & mit auprès de lui des gens affidés pour disposer de sa personne & de cette Charge à sa fantaisie.

Le cinquième jour d'après la bataille les Huguenots craignant d'être enveloppés par ceux de Paris, reprirent le chemin de Montereau, pour aller au devant de Jean Casimir fils de Louis Electeur & Comte Palatin, qui leur amenoit une armée d'Allemagne. L'armée Royale ne les poursuivoit point, & se contenoit dans Paris, à cause que depuis la mort du Connétable on ne lui avoit point encore donné de Général.

La Reine mere avoit fait entendre par Lansac & par Bochetel Evêque de Rennes ses Ambassadeurs, aux Princes Protestans de ce pays-là, qu'en cette guerre il ne s'agissoit nullement de la Religion, puisqu'on accordoit toute liberté aux Huguenots, mais de l'autorité Royale, laquelle ils attaquoient directement; de sorte que les Electeurs Guillaume Duc de Saxe, & Charles Marquis de Brandebourg, avoient refusé au Prince de faire des levées sur leurs terres, & les avoient permises au Roi. Le Palatin étant aussi fort ébranlé, avoit retardé quelque tems celles que son fils devoit conduire: mais depuis ayant été autrement informé par un Envoyé qui accompagna Lansac à la Cour de France, & qui au retour vit le Prince de Condé, il exhorta son fils de continuer son voyage.

Ils séjournèrent quinze jours à Montereau pour attendre les troupes que leurs Chefs levoient en diverses Pro-

1567.

(a) On les appelloit par sobriquet les moutons à la grande laine.

(b) On voit à la Chambre des Comptes des Actes où ce Connétable est qualifié, Valet de Chambre de François I. Ce qui montre que les Montmorency étoient

alors bien petits en France.

(c) Plusieurs Seigneurs de la Cour briguant cette Charge, le Roi Charles leur dit: Je n'ai que faire de personne pour porter mon épée, je la porterai bien moi-même.

1567.

vinces; comme le Roi de son côté avoit donné ordre d'y en faire pour grossir son armée. Celles qui s'assembloient pour eux en Poitou, Angoumois, & Saintonge, avoient pour Chefs, François de la Rochefoucaut, Claude de Vaudré-Moüy, Giron de Bessay Luzignan, & François de la Noue, duquel la probité & la sagesse étoient en admiration même aux Catholiques. A leur faveur la ville de la Rochelle par le moyen de Truchard son nouveau Maire, & peut-être par la connivence de Guy Chabot Jarnac qui en étoit Gouverneur pour le Roi, entra dans le parti, dont elle a été comme le donjon & l'asile soixante ans durant.

Dans leur marche la Noue ayant été détaché pour leur acquérir Orleans, conduire si bien cette pratique, qu'avec l'aide des habitans, qui étoient de la Religion, il s'en rendit le maître le vingt-huitième jour de Septembre, & en chassa le Gouverneur qui s'étoit cantonné à la Porte-Bannière. D'Orleans elles marcherent vers Montereau, & forcerent Pont-sur-Yonne. L'Amiral les ayant joints en cet endroit-là avec un gros de cavalerie, voulut tâter la ville de Sens: mais il y trouva le jeune Duc de Guise, qui ayant éprouvé son courage dans la Hongrie, cherchoit à lui faire voir qu'il trouveroit en sa personne un ennemi aussi brave & plus dangereux que son pere.

Celles du Languedoc furent occupées par Jacques de Crussol d'Acier à prendre les Châteaux de Nismes & de Montpellier, dont ils tenoient déjà les Villes par le moyen des habitans. Celles des pays de Foix, Albigeois, & Lauraguais, que conduisoient les Vicomtes*, (c'étoient sept Gentilshommes portant ce titre) l'ayant joint, l'aiderent à prendre quelques places à l'entour d'Avignon & dans le Dauphiné. Delà ils se rendirent à Orleans, où par leur arrivée ils titerent de grande

peine la Princesse de Condé & les autres femmes des principaux Chefs, qui n'ayant que peu de gens de guerre, étoient à route heure en allarme & craignoient d'être surprises avec la place.

Quant aux troupes d'Auvergne, Forez, & Beaujolois, que Poncenat & Verbelay conduisoient, elles reçurent quelque échec au pays de Forez par Terride, la Valette, & Montalez, qui amenoient des levées de Guyenne au Roi: mais ne laisserent pas de gagner pays. Poncenat dans une occasion la nuit fut tué par les siens même.

Le Duc de Nevers qui avoit une armée de douze à treize mille hommes, sçavoir six mille Suisses, & le reste qu'il avoit fait en Piedmont & en Italie, prit en chemin faisant la ville de Mâcon, dont la Noue étoit Gouverneur; mais comme il passoit dans son Duché de Nivernois, il rencontra quelque cavalerie Huguenote de la garnison de la petite ville d'Antrain; il la chargea, & comme il la menoit battant, il fut blessé au genou d'un coup de pistolet, dont il demeura boiteux toute sa vie, & fort ulcéré contre les Huguenots.

L'armée Huguenote au partir de Montereau, prit sa route par la Champagne à côté de Châlons passa la Meuse, & entra dans la Lorraine. Elle fut cinq ou six jours en grande peine de ce qu'elle ne voyoit point paroître le Prince Casimir, & non moins encore, quand en arrivant il demanda cent mille écus, que le Prince avoit promis de payer lorsqu'il la joindroit. Il arriva alors ce qu'on n'avoit jamais vû: les gens de guerre du Prince, même jusqu'aux goujats, bourfillerent volontairement pour faire une partie de cette somme; & ainsi une armée en paya une autre, qui étoit de six mille cinq cents chevaux & de quelque trois mille fantassins.

Avec un si notable renfort les Confédérés rentrerent dans la France. Ils enleverent les garnisons de Joinville &

1567.

1568.

* Bourmiquet, Montclar, Paulin, Serignan, Caumont, Rapin, & Montaigu.

1568.

de Chaumont, passèrent la Marne, & traversant l'Evêché d'Autun, vinrent à la tête de la Seine, & les troupes du Duc de Nevers ne purent leur empêcher le passage. De-là ils prirent leur route par Auxerre, par Châtillon & Montargis, d'où ils s'étendirent dans la Beaulle. Le Prince ayant été à Orleans recueillir les troupes qu'on lui amenoit de Guyenne, fit vingt lieues en un jour pour venir mettre le siège devant Chartres. Il se promettoit qu'après qu'il auroit pris cette ville, qui est un des greniers de Paris, il retourneroit bloquer Paris même : tant il s'étoit imprimé cette fantaisie dans l'esprit, qu'il ne viendroit à bout de ses desseins qu'en * soumettant cette grande ville par la famine & par les autres incommodités de la guerre.

* Mattant.
Ed. de 1668.

L'entreprise se trouva plus difficile qu'il ne croyoit. Antoine de Lignieres Gentilhomme extrêmement résolu, étoit entré dans Chartres avec une forte garnison, & y avoit mis bon ordre : si néanmoins il eût d'abord (ce qu'il ne fit que sur la fin) détourné la riviere qui faisoit moudre les Moulins, les assiégés eussent bien-tôt eu faute de pain.

Durant ce siège on recommença les conférences pour la paix. Le Cardinal de Châtillon s'étant rendu à Longjumeau traita long-tems avec Charles de Gontaud Biron, Maréchal de Camp, & Henri de Mesme, Maître des Requêtes; si bien que l'Ambassadeur d'Angleterre & celui de Florence se rendant amiables compositeurs, elle fut accordée le deuxième jour de Mars. L'Edit en fut vérifié au Parlement le vingt-sixième jour du même mois. Il confirmoit & remettoit en son entier celui qui leur avoit été accordé cinq ans auparavant, révoquant & annullant toutes exceptions, déclarations, & interprétations qu'on avoit faites au contraire.

1568.

Les plus clair-voyans des Huguenots n'avoient point été d'avis de cette paix, qui les écartoit les uns des autres, & les laissoit à la merci de leurs ennemis, sans autre sûreté que de la parole d'une femme Italienne; Aussi la nommoient-ils la *Boiteuse* & la *Mal-assise*, faisant allusion à Biron qui étoit boiteux, & à Mesme, qui étoit Seigneur de Mal-assise. Mais le Prince protestoit qu'il y étoit contraint, parce que la plupart de ses troupes se débandoient, que la Noblesse vouloit s'en retourner dans ses maisons qui étoient exposées au pillage, & que les Allemands les eussent peut-être vendus faute de paiement. Le Parlement de Toulouse ne la vérifia qu'après quatre jussions, & auparavant fit trancher la tête à Rapin, que le Prince y avoit envoyé pour en presser la vérification, lui ayant renouvelé quelque vieux crime sur lequel il lui fit son procès en grande hâte.

En conséquence du traité, les Huguenots leverent le siège de Chartres, & remirent plusieurs des villes qu'ils avoient prises, entr'autres Soissons, Orleans, Auxerre, Blois, & la Charité sur Loire. La Rochelle refusa d'obéir, & à son exemple plusieurs autres. Le Prince Casimir remena ses troupes en Allemagne, & alla à Heidelberg rendre compte de son expédition à l'Electeur son pere. Il y trouva Guillaume de Nassaw Prince d'Orange, qui s'étant sauvé des Pays-Bas, imploroit son secours pour le maintien de leur liberté & de sa Religion contre le Duc d'Albe.

Les cruautés de ce Duc, la mort des Comtes d'Egmond & de Horn, les troubles des Pays-Bas, & la fondation des Etats de Hollande, par la merveilleuse conduite, & par le courage inébranlable de ce Prince d'Orange, sont le plus beau sujet d'histoire qu'il y ait en tous ces derniers siècles. Aussi a-t-il été traité par tant

1568.

tant d'auteurs & de si grand mérite, qu'ils ont presque égalé la grandeur de la matière. Nous marquerons seulement comme la plus monstrueuse aventure qu'on se puisse imaginer, que Philippe Roi d'Espagne, ayant appris que l'Infant Don Charles son fils unique & son successeur présomptif (qui véritablement étoit un esprit égaré, intraitable & fort dangereux) avoit correspondance avec les Seigneurs confédérés des Pays-Bas qui tâchoient de l'attirer en Flandres, le fit arrêter prisonnier & lui ôta la vie, soit par un poison lent, soit en le faisant étouffer entre deux côtes; & que peu après sur quelque jalousie, il empoisonna Elisabeth de la Paix sa femme, & la fit périr avec le fruit dont elle étoit grosse, ainsi que la Reine Catherine sa mere le vérifia par des informations secrettes qu'elle en fit faire, & par les dépositions des domestiques de cette Princesse, lorsqu'ils furent de retour en France.

Dans le tems de paix, un des principaux soins de l'Amiral étoit d'augmenter la navigation & le commerce de France, principalement dans les pays de l'autre Hemisphere, tant pour l'honneur de sa Charge, que pour y planter des Colonies de ceux de sa Religion. Il avoit envoyé le Chevalier de Villegagnon à la Floride, parce qu'il le croyoit attaché aux nouvelles opinions: mais cet homme lui avoit manqué de parole, & fort maltraité ceux qui les professoient. Depuis, sçavoir en 1562. il fit partir Jean Ribaud avec deux navires, qui par une route différente de celle que tenoient les Espagnols, aborda heureusement à la Floride. Lorsqu'il eut reconnu le pays, traita alliance avec les petits Princes, & donna le nom à plusieurs caps, rivières & golfes, il bâtit au bout du détroit de sainte Heleine un Fort, qu'en l'honneur du Roi ils appellerent le fort Charles, & y laissant un Lieutenant avec quelque compagnie de gens bien

Tomé III.

1568.

armés, s'en revint en France, après leur avoir promis de retourner au plutôt leur porter du renfort & des rafraîchissemens.

Comme il ne put leur tenir parole, à cause de la guerre civile qui survint, les vivres leur manquant ils se rembarquerent. Au milieu de leur route ils furent tellement pressés de la famine, qu'ils tuèrent un de leurs compagnons qui étoit malade & le mangerent. Un vaisseau Anglois qui les rencontra heureusement, leur donna de quoi subsister, & les emmena en Angleterre.

L'Amiral qui ne sçavoit pas qu'ils eussent quitté leur fort, équipa trois navires au Havre de Grace pour les aller rafraîchir. René Laudoniere commandoit cet armement: il descendit au golfe, à qui Ribaud avoit donné le nom de *Mai*, & fit alliance avec quelques Roitelets des Barbares: mais il arriva que tandis qu'il étoit malade, une partie de ses gens, débauchés par quelques factieux, le forcerent de leur permettre d'aller à la nouvelle Espagne chercher des vivres, & qu'ayant pris un grand vaisseau chargé de richesses, où étoit le Gouverneur de la Havane, ils furent enveloppés dans cette Ile-là, & tous vendus ou portés en Espagne.

Cette piraterie donna un spécieux prétexte aux Espagnols (qui étoient déjà fort jaloux de voir les François s'établir en ce pays-là) de leur courir sus sans leur donner quartier. Ils prétendoient que ces terres-là leur appartenoient, parce qu'ils soutenoient avoir été les premiers à les découvrir. Mais en effet un Venitien nommé Etienne Gaboury, que l'émulation de Christophe Colomb pouffoit à chercher de nouvelles terres, sous les auspices de Henri VII. Roi d'Angleterre, étoit abordé à cette côte-là dès l'an 1496. long-tems avant leur Ponce de Leon,

Nn

1568.

qui fut celui qui lui donna le nom DE FLORIDE. Il l'appella ainsi à cause qu'il y aborda le jour de Pâques Fleuries.

Lorsque Laudonniere étoit prêt de s'en revenir, il vit paroître sept vaisseaux : c'étoit Jean Ribaud fort bon homme de mer, mais peu soldat & encore moins Capitaine, qui avoit été choisi par l'Amiral comme très-affectionné aux intérêts de son parti. Les Espagnols en même tems y avoient envoyé un Pierre de Melandez avec quelques vaisseaux pour empêcher l'établissement des François. Ribaud quittant son Fort qu'il laissa peu garni de monde, monta sur ses vaisseaux pour l'aller combattre. Comme il fut en mer, un ouragan, espece de tourbillon fort fréquent sur ces côtes-là, brisa tous ses vaisseaux contre des écueils, ses gens s'étant sauvés à terre sur des chaloupes, tombèrent entre les mains des Espagnols, lesquels ayant pris le Fort, les égorgerent tous avec des cruautés de Canibale, les déchirant par morceaux, & leur arrachant les yeux. Ils disoient qu'ils les traitoient ainsi, *non comme François, mais comme Luthériens*. Laudonniere en ayant recueilli ce qu'il put avec des barques qu'il envoya le long de la côte, reprit la route de France.

Le Conseil du Roi qui étoit à demi Espagnol, ne tenant compte de tirer satisfaction de ce massacre, un particulier nommé Dominique de Gourgues, natif du Mont de Marsan en Gascogne, homme de cœur & de grande résolution, offensé de ce qu'autrefois les Espagnols l'ayoient pris dans les guerres d'Italie, l'avoient mis en galere, entreprit de venger son injure & celle de la France. D'une partie de son bien qu'il vendit, & de ce que son frere, Président en la Généralité de Guyenne, lui prêta, il équipa quelques vaisseaux avec deux cens soldats & cent

matelots, alla descendre à la Floride, & s'étant joint avec les Barbares du pays qui gemissoient sous l'oppression Espagnole, ataquâ & prit d'intulte le Fort Charles, & deux autres qu'ils y avoient bâtis en deux endroits assez éloignés. Il y avoit dedans plus de huit cens hommes. Les Barbares assommerent ceux qui penserent se sauver dans les bois, & il fit pendre tous les autres qui se rendirent à sa discrétion, avec cet écriteau, *non comme Espagnols, mais comme Corsaires*.

A son retour en France, le Vengeur de sa Patrie, & le Libérateur de la Floride, au lieu d'éloges & de récompenses, trouva des accusateurs & un péril mortel : l'Ambassadeur d'Espagne demandoit sa tête, & le Conseil étoit prêt de la donner : si bien qu'il fut obligé de se tenir caché jusqu'après la paix, que l'Amiral & ses amis le tirent hors de danger.

Pierre Bertrand, fils de Blaise de Montluc, n'eut pas moins de gloire en son entreprise, mais il eut moins de bonheur. Il avoit dessein de s'établir de gré ou de force dans le poste qu'il trouveroit le plus commode dans les Royaumes de Manicongo, de Mozambique, ou de Melinde, & y bâtit une place qui servit de retraite aux François, pour faire le commerce de l'Afrique & des indes Orientales, aussi bien que le faisoient les Portugais. Pour cela il avoit armé trois gros vaisseaux & quelques barques, & 1200. hommes de guerre. Son jeune frere Fabian & un cadet de la Maison de Pompadour l'accompagnoient.

La tempête l'ayant jetté sur les côtes de Madere, ses gens voulurent y descendre pour y faire eau : les Portugais les reçurent à coups de canon, & firent une sortie sur eux, de la ville qui porte le même nom que l'Isle, pour les tailler en pièces. Bertrand indigné qu'ils violassent ainsi le droit des gens,

1568.

1568.

& l'alliance qui étoit entre les Couronnes de France & de Portugal, mit 800. hommes à terre, alla droit à eux tandis que son frere les coupoit par derriere, les enveloppa & les tua tous. Du même pas il marcha vers la ville, mit son canon en batterie, la força & la saccoya : mais comme il attaquoit la grande Eglise, où quelque partie de la garnison se défendoit encore, il fut blessé à la cuisse d'un coup de mousquet, dont il mourut peu de jours après.

Ainsi fut échouée une entreprise qui n'eût pas été moins utile que glorieuse. Tous ceux qui l'avoient accompagné coururent grand risque de leur vie quand ils furent de retour en France. Il fallut qu'ils fussent long-tems en fuite ou cachés : le crédit de Montluc, & le pouvoir de l'Amiral, qui se portoit avec chaleur dans tout ce qui touchoit l'honneur de la Nation Française, eurent bien de la peine à les mettre à couvert contre les instances de l'Ambassadeur de Portugal, qui les poursuivoit au Conseil du Roi comme Pirates.

L'intention de ceux qui avoient fait la paix de Chartres n'étoit pas de la garder, mais de mieux prendre leurs avantages qu'ils n'avoient fait : ainsi elle ne pouvoit durer long-tems. Les Huguenots contrevenant au Traité, retenoient plusieurs Places, entr'autres Sancerre, Vezelay, Montauban, Castres, Millaud & la Rochelle, qu'ils fortifioient en grande hâte. D'ailleurs ils entretenoient manifestement des intelligences avec la Reine Elifabeth, & avec les Princes d'Allemagne; & l'Amiral avoit correspondance particulière avec le Prince d'Orange. Un Gentilhomme Normand nommé Coqueville, avoit levé sept ou huit cens hommes dans le pays de Caux pour les lui mener : mais ayant été chargés & puis investis par le Maréchal de Coslé dans saint Valery, ils jetterent les

armes bas, & Coqueville eut la tête coupée.

D'autre côté on ne laissoit point jouir les Huguenots ni de la paix, ni de la liberté de conscience; ils étoient en plus grand danger que durant la guerre. En trois mois de tems il en fut tué plus de deux mille en divers endroits, ou par leurs ennemis particuliers, ou par des émotions populaires. René Seigneur de Cipierre, fils de Claude de Savoye Comte de Tende, fut massacré dans Frejus avec trente personnes de sa suite, par Gaspard de Ville-neuve Marquis d'Ars, comme il revenoit de Nice, où il étoit allé voir le Duc de Savoye son parent. Le peuple assomma près de cent personnes dans Amiens, cent cinquante à Auxerre, plusieurs à Blois, à Bourges, à Issoudun, à Troyes, & en vingt autres lieux. Mais rien ne sembla plus cruel que ce que le peuple fit à Ligny en Barrois, où un Huguenot ayant refusé de rendre devant sa porte le jour de la Fête-Dieu, & commis quelque irrévérence, fut tiré de son logis par la populace, en présence du Magistrat, & brûlé dans la place publique sur une pile de bois qu'on alla querir chez lui.

Le Prince étoit pour lors à Noyers en Bourgogne, l'un des Châteaux de sa femme. On y surprit un soldat mesurant le fossé & la muraille pour escaler la place; & ce dessein étant découvert, la Reine fit entrer en Bourgogne les troupes qu'on avoit levées pour assiéger la Rochelle, afin d'enlever ce Prince de force, puisqu'on ne l'avoit pu prendre par la ruse. Au même tems qu'on en vouloit à sa personne comme au Chef du parti, on employoit aussi toutes sortes de moyens pour diviser les Huguenots, & pour détacher d'avec lui ceux qui avoient le plus de chaleur à le suivre.

Au contraire il tâchoit de les entretenir dans l'union; & de les faire par-

1568.

1568.

ler tous par son organe. Il envoya Telligny, puis Jacqueline de Rohan mere de sa femme, en Cour, supplier la Reine Mere d'entretenir la paix & les Edits : mais c'est ce qu'il ne devoit plus espérer, quand il vit que si quelqu'un étoit de ce sentiment, on le traitoit de *Libertin* & de *Politique*, c'est-à-dire, qui n'avoit point de véritable Religion; & que le Chancelier de l'Hôpital qui donnoit des conseils pacifiques, fut congédié de la Cour & relegué dans sa maison de Vignan près d'Étampes, comme suspect d'être Huguenot. En effet sa femme, sa fille & son gendre l'étoient, & comme les bons maris s'attachant d'affection à leurs femmes, se laissent souvent entraîner à leurs sentimens, il y avoit lieu de soupçonner qu'il suivoit ceux de la sienne. Les Sceaux furent donnés à Jean de Morvillier Evêque d'Orleans, son ennemi déclaré, & zélé Catholique.

A peine la belle-mere du Prince étoit partie de la Cour, qu'il apprit que les troupes du Roi par des ordres secrets, se logeoient à l'entour de Noyers pour le cerner, & que s'il tarδοit encore trois ou quatre jours, le chemin de sa retraite ne lui seroit plus libre. Coligny pénétrant bien ce qui se tramoit contre eux, étoit venu au Château de Tanlay, appartenant à Dandelot son frere. De-là étant allé trouver le Prince, tous deux partirent de Noyers avec une escorte de cent cinquante chevaux seulement, au milieu desquels (pitoyable spectacle!) étoient leurs femmes & leurs enfans, la plupart encore entre les bras de leurs nourrices, ou de leurs gouvernantes.

Afin de couvrir mieux leur retraite, le Prince écrivit une grande Lettre de plaintes & de remontrances au Roi, publiant qu'il en vouloit attendre la réponse; cependant il gagna pays, & passa la riviere de Loire à un gué vis-à-vis de Sancerre. A peine étoit-il à

l'autre bord, que les troupes de Bourgogne qui l'avoient pour suivi, parurent sur le bord à saint Godon. La riviere alors étoit guéable, mais le lendemain elles'enfla de telle sorte, qu'elle leur ôta le moyen de trouver un gué, & de le pour suivre. Les Huguenots attribuerent cet heureux accident à miracle.

Blaise de Montluc Gouverneur de Guyenne, & les Lieutenans de Roi en Limosin & en Perigord, étoient en armes pour lui couper chemin, & le Maréchal de Vieille-ville sur le bruit de sa marche étoit venu à Poitiers pour sçavoir quel sujet le menoit. Il les devança tous par sa diligence, & arriva à la Rochelle le dix-huitième de Septembre. La Reine de Navarre Jeanne d'Albret, s'y rendit peu après avec ses deux enfans, Henri Prince de Bearn & Catherine sa sœur. Le Cardinal de Châtillon qui étoit dans son Château de Bresle en Beauvoisis, ne pouvant pas aller joindre son frere au travers de tant de Provinces ennemies, se sauva en Angleterre.

Il y a lieu de croire que le Prince, ou plutôt l'Amiral qui étoit l'esprit mouvant du parti, avoit pris ses mesures de loin, car de tous côtés les Capitaines Huguenots se rendirent près de lui à la Rochelle à point nommé, & la Reine Jeanne y amena près de quatre mille hommes. Dandelot qui étoit en Bretagne en avoit assemblé bien autant des Provinces de Normandie, Maine & Anjou qui furent joints par Montgommery, la Noue & quelques autres. Tous ensemble, après quelques rencontres qu'ils eurent avec Sebastien de Luxembourg Martigues, passerent la riviere de Loire, Montgommery leur ayant fort à propos trouvé un gué, sans que le Duc de Montpensier qui commandoit les armées du Roi en ce pays-là, ni Martigues, se missent en devoir de les en empêcher.

1568.

1568.

Avec les armes, les uns & les autres employeroient les couleurs de la justice. Le Prince dressa un formulaire de serment, par lequel tous ceux de son parti lui engageoient leur foi de le suivre, & d'obéir à ses commandemens pour la défense de leur Religion, & de poursuivre par les armes le Cardinal de Lorraine, qu'ils supposoient être l'auteur de cette guerre, & leur ennemi juré. Le manifeste de la prise des armes qu'il publia en même tems portoit la même chose; car il leur falloit bien un blanc contre lequel ils pussent tirer, n'osant pas s'en prendre à la personne du Roi ni à la Reine sa mere.

D'autre côté il fut publié un Edit de la part du Roi, par lequel il prenoit tous les Huguenots de son Royaume sous sa protection, aussi-bien que ses autres sujets, & leur promettoit toute justice des injures qu'on leur avoit faites, pourvu qu'ils demeurassent paisibles dans leurs maisons. Puis comme la Reine & le Cardinal de Lorraine virent que cette grace étant interprétée par eux comme un artifice, qui tendoit à les opprimer séparément les uns après les autres, ne faisoit que les animer davantage à courir de toutes parts vers le Prince: ils en firent donner un contraire, qui défendoit l'exercice de toute autre Religion que de la Catholique, & commandoit à tous les Ministres de vider le Royaume dans la quinzaine. Par un troisième il étoit enjoint à tous ceux de cette Religion qui tenoient des charges & emplois publics, de les remettre au Roi. Le Parlement ajouta dans la vérification, qu'aucun de-là en avant ne seroit reçu aux Charges, qu'il n'eût fait serment de vivre & mourir dans la Religion Catholique.

Durant le mois d'Octobre le Prince & ses gens se saisirent presque de toutes les places du pays d'Aunis, de Saintonge, d'Angoumois & de Poitou, à

la réserve de Poitiers. Ils eussent été heureux en toutes leurs entreprises, si leurs troupes au nombre de douze mille hommes qui venoient du Dauphiné, Languedoc & Guyenne, commandées en chef par Dacier, n'eussent pas reçu un échec au sortir du Perigord. Mouvens vaillant Capitaine, mais trop présomptueux, s'étoit logé à l'écart avec 3000. hommes, pour quelque différend qu'il avoit avec Baudiné frere de Dacier; le Duc de Montpensier qui étoit allé en ce pays-là pour s'opposer à leur jonction avec le Prince, donna ordre à Brissac de l'attaquer, tandis que lui escarmouchoit Dacier, afin qu'il ne le pût secourir. Dacier sachant bien ce qui se passoit, manda à Mouvens qu'il se contint ce jour-là dans son logis, parce qu'il ne pouvoit y être forcé: mais il ne suivit pas ses ordres. Car Brissac ayant feint de se retirer, il voulut partir le jour même; de sorte qu'il tomba dans une embuscade qu'il lui avoit dressée sur le chemin. Il y fut tué avec mille de ses gens, les autres se sauverent dans les bois prochains; Dacier en recueillit mille le lendemain: le reste fut dissipé ou assommé par les payfans.

Quand le Prince eut été au-devant de Dacier jusqu'à Aubeterre, ce fut à Montpensier qui le poursuivoit à reculer jusqu'à Châtelleraud. Lorsque le Duc d'Anjou fut arrivé à l'armée du Roi, elle se trouva de vingt-quatre mille hommes de pied & de quatre mille chevaux; celle du Prince étoit moins nombreuse d'un quart, mais toute de gens déterminés, qui ayant quitté leurs familles & leurs biens, n'avoient plus d'autre espérance qu'en leurs bras.

Aussi s'assurant sur leur valeur plus que sur le nombre, il cherchoit toutes les occasions de donner bataille; le Duc d'Anjou, pour la même raison la fuyoit, mais par honneur il étoit obligé de tenir la campagne. Les rigueurs

1568.

1568.

de l'hiver ne les purent obliger ni l'un ni l'autre de prendre des quartiers, que lorsque leurs troupes vaincues par l'extrême froidure, refusèrent de combattre davantage les neiges & les glaces. Il en mourut plus de 8000. de part & d'autre des cruelles incommodités qu'ils avoient souffertes.

Le Prince manquoit d'argent, sans quoi il ne pouvoit long-tems entretenir ses troupes; le pillage étoit fort odieux & casuel; & ce que les Huguenots, qui étoient demeurés dans leurs maisons, pouvoient fournir à la CAUSE (ils appelloient ainsi le parti) étoit peu considérable. En ce besoin, leur servit grandement un prêt de seize mille écus d'or que firent les Rochellois, & cent mille angelots avec quelques pièces de canon & quelques milliers de poudre, que leur envoya la Reine Elisabeth, à l'instance du Cardinal de Châtillon.

Mais la piraterie leur fit un fond bien plus grand & continuë: le Prince intéressant d'honneur & de profit quelques riches Bourgeois de la Rochelle, équipa une petite armée navale de neuf vaisseaux & de quelques frégates, qui se mit à courir sur les navires marchands de Bretagne, de Normandie & de Flandre, ayant sa retraite assurée dans les ports de la Reine d'Angleterre, qui par conséquent approuvoit les armes des Huguenots, & s'engageoit dans leur cause contre le Roi.

Les deux Partis avoient envoyé faire des levées en Allemagne, les uns aux pays des Princes Catholiques, les autres aux pays des Protestans; celles du Roi avoient été les plutôt prêtes. Il y avoit cinq mille cinq cens chevaux commandés par divers Capitaines, dont Federic Marquis de Bade, le Ringrave Philippe, & Christophe de Bassompierre étoient les principaux; les levées du Prince étoient conduites par Wolfgang de Baviere, Duc des Deux-Ponts.

1568.

Le Duc d'Aumale avec six mille hommes, & le Duc de Nemours qui l'étoit allé joindre avec les troupes Catholiques du Lyonnais & pays circonvoisins, avoient ordre de demeurer en Lorraine pour lui barrer le passage.

Les plus grands froids étant passés, l'armée du Roi commandée par le Duc d'Anjou se mit aux champs, celle des Princes tout de même: nous l'appellerons ainsi puisque les ordres se donnoient sous leur nom. La première venoit d'être renforcée de 3000. hommes, que le Comte de Tende lui avoit amenés de Dauphiné, celle des Princes marchoit au-devant des troupes des Vicomtes que Piles conduisoit. Le Duc d'Anjou, qui de Conflans en Limosin, avoit passé la Vienne pour venir à Verueil, sachant qu'elle marchoit vers Cognac pour cela, & que lorsqu'elle les auroit recueillis, elle reviendroit vers la Loire pour y attendre le secours du Duc des Deux-Ponts, se résolut de prendre le devant, & d'aller passer la Charante.

1569.

Les Huguenots tenoient les Ponts de Jarnac & de Château-Neuf, & leurs troupes étoient logées fort au large dans le pays, le long des bords de cette riviere. Le Duc d'Anjou n'ayant scû prendre Jarnac d'emblée, fut à Château-Neuf. Il n'y avoit que cinquante hommes dedans qui se rendirent d'abord. Armand de Gontaud-Biron refit le Pont en telle diligence, que les troupes du Roi étoient demi-passées au point du jour; c'étoit le treizième de Mars. L'Amiral en ayant eu avis envoya ordre à son infanterie & bagage de filer devant vers le Bourg de Bassac, tandis que la cavalerie s'assembloit des quartiers les plus éloignés. La paresse de quelques compagnies, qui ne furent à cheval que sur les neuf heures, engagea le combat. La Noue qui fermoit l'arrière-garde avec quatre cens chevaux, fut rudement poussé du pre-

1569. mier choc ; Dandelot le foutint , mais au fecond qui fut plus pefant , il fut abattu de cheval & pris.

Cependant les Royaux s'étant rendus maîtres de Bassac , l'Amiral manda au Prince qui se retiroit avec son avant-garde , qu'il avoit besoin de fa présence , & le Prince qui ne fuyoit jamais le péril , revint au grand trot. Il donna rudement fur les premiers qu'il rencontra ; mais quand toute l'armée du Roi fut paffée , il fut enveloppé , son cheval bleffé , s'étant abattu fous lui , il présenta le ganteler à deux Gentilshommes , ils s'appelloient Argence & Saint Jean , qui lui donnerent leur foi. Avant la mêlée il avoit eu la jambe cassée (a) d'une ruade du cheval du Comte de la Rochefoucault son beau-frere. Comme ils l'avoient assis au pied d'un buiffon , arriva au petit galop Montefquiou , Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou , parti d'auprès de son maître , qui le tua d'un coup de pistolet.

Cette action qui eût passé dans la mêlée pour un beau fait d'armes , ayant été faite de sang froid , parut aux gens de bien un parricide exécrationnable , & digne de toutes les peines que méritent ceux qui attentent sur les personnes du Sang Royal. Le Duc d'Anjou ne la blâma , ni ne l'avoua , mais souffrit que le corps du Prince fût porté , soit par dérision , soit par hazard , sur une ânesse à Jarnac. (b) Depuis il le rendit au Prince de Bearn son neveu , qui le fit inhumer dans le fépulchre de ses ancêtres à Vendôme.

Après sa mort , les Royaux donnerent la chassé aux Huguenots tant que

le jour dura ; mais comme ce ne fut que la cavalerie qui combattit , la tuerie fut moins grande que la victoire. Il ne demeura sur le champ que cinq ou six cens hommes des gens du Prince , dont il y avoit plus de cent Gentilshommes , & douze ou quinze Seigneurs. Le nombre des prisonniers surpassoit de beaucoup celui des morts. Les Royaux y perdirent deux ou trois cens des leurs , entre lesquels se trouverent sept ou huit personnes de marque. L'Amiral & son frere , avec la cavalerie de la bataille qu'ils commandoient , prirent le chemin de Saint Jean d'Angely , & y arriverent le même jour. L'infanterie fans avoir reçu aucun échec , passa promptement la riviere à Jarnac , & rompit le Pont ; de-là elle se retira à Cognac.

Au même lieu se rendirent les autres Chefs , avec le débris de la cavalerie de l'avant-garde , & de l'arrière-garde. La Reine de Navarre , Princesse courageuse au-delà de son sexe , y vint aussi en diligence , amenant avec elle le Prince de Bearn son fils , & le fils aîné du défunt Prince de Condé ; tous deux s'appelloient Henri. Ses généreuses exhortations , & la vûe de ces deux Princes rassurerent un peu les courages ébranlés.

Deux jours après , cette Reine & les Chefs étant allés à Saintes , Coligny & son frere s'y trouverent , & là il fut résolu de s'y rafraîchir , en attendant le succès des sièges de Cognac , & d'Angoulême , dont le Duc d'Anjou les menaçoit.

Le bruit de cette journée de Jarnac fut bien plus grand que le fruit. Le

(a) Noblesse Françoisse , dit-il alors , apprenez que le Prince de Condé , avec un bras en écharpe , & la jambe cassée , a encore assez de courage pour donner bataille.

(b) Nous le trouvâmes chargé sur un âne , & le Baron de Magnac me demanda si je le reconnoissois ? mais parce qu'il avoit un œil hors de la tête , & étoit fort

défiguré , je n'en scus que dire. Depuis , le corps fut apporté devant tous les Princes & Seigneurs qui lui firent laver le visage , & le reconnurent aisément. Il fut pris un linceuil , dont il fut enveloppé , & mis devant un homme à cheval qui le porta jusques au Château de Jarnac , où M. de Montpensier , Frere du Roi , alla loger. *Vie de Louis Duc de Montpensier.*

1569.

Roi se leva à minuit pour en faire chanter le *Te Deum*, en donna part à tous les Princes voisins, & envoya les Enseignes qu'on avoit prises sur les Huguenots au Pape, comme si on eût combattu pour sa cause. Le Duc d'Anjou, quoique vainqueur, trouva bien à qui parler, il attaqua en vain Cognac, où il y avoit sept mille hommes dedans, & les intelligences qu'il avoit sur Angoulême lui manquèrent. Si bien qu'il passa en Périgord pour faire vivre ses troupes; c'étoit vers la mi-Avril. Blaise de Montluc, & François d'Escats y avoient assiégé Mucidan: il leur envoya Brissac, qui redoubla les attaques, mais il fut tué malheureusement. (a) Le Seigneur de Pompadour son ami, l'avoit été quelques jours auparavant. La Place se rendit à composition: mais elle fut mal gardée. Car la mort de ces deux braves Seigneurs avoit tellement irrité les soldats Catholiques, que violant la foi du traité, ils la vengerent par le massacre de toute la garnison. Ces cruelles infidélités furent fort en usage durant toute cette guerre.

En ces mêmes jours, Dandelot après avoir un peu rafraîchi les troupes Huguenotes, dans lesquelles il se trouva encore près de quatre mille chevaux, fit une course par le Poitou jusqu'à Clisson. A son retour, il fut saisi d'une fièvre pestilente, dont il mourut à Saintes. Les Princes donnerent la Charge de Colonel de l'infanterie à Jacques de Crussol Dacier: mais le Roi en pourvut Philippe de Strozzy, fils de Pierre, qui avoit été Maréchal de France, & proche parent de la Reine Mere.

(a) Brissac ayant voulu de gayeté de cœur aller lui-même reconnoître la brèche faite au Château, fut frappé d'un coup d'Arquebuse par la tête, dont il mourut sur le champ. Je lui ai oui dire plusieurs fois qu'il n'avoit jamais été blessé, encore qu'il se fût trouvé en plusieurs combats; & qu'il le tenoit à mauvais augure, parce qu'il craignoit la première fois qu'il seroit atteint, d'être tué, comme il fut à ce misérable Château.

1569.

Le dernier de Février le Duc des Deux-Ponts étoit parti de Saverne, & avoit pris sa marche par l'Alsace, & par la Lorraine. Il avoit sept mille cinq cents Reîtres & six mille Lansquenets; Guillaume de Nassaw, Prince d'Orange, que le Duc d'Albe avoit poussé hors de la Flandre, & Louis son frere, le vinrent joindre avec quelques compagnies de cavalerie, & quinze ou vingt Capitaines François du Dauphiné, qui avoient recueilli 600. chevaux & 800. Arquebusiers auprès de Strasbourg.

Le Duc d'Aumale ne se trouvant pas assez fort pour s'opposer à lui en tête, le suivit en queue jusqu'auprès de Cîteaux. (b) Quand ils eurent passé la Saône à Montier, il les quitta pour prendre le devant, & les aller attendre au passage de la Loire, où il devoit joindre l'armée du Duc d'Anjou qui étoit à Gien. Mais le Duc des Deux-Ponts la passa à un gué près de Pouilly, & prit même la ville de la Charité, place alors fort foible, mais très-importante, sur la même riviere.

Dès que l'Amiral scût qu'il avoit passé la Loire, il prit une partie de ses troupes pour aller au-devant, ayant laissé la charge des affaires de la Guyenne à la Noue, & envoyé Montgommery en Gascogne, tant pour y mettre d'accord les Vicomtes, car la jalousie du commandement les avoit brouillés ensemble, que pour arrêter les progrès que Montluc & Terrible faisoient dans le Béarn. La Reine de Navarre avoit attiré tout ce pays dans les nouvelles opinions; elle prétendoit en être la Souveraine absolue, & néanmoins plusieurs

Ibid.

(b) Messieurs d'Aumale & de Nemours avoient été envoyés pour empêcher l'entrée des Alleins, mais ils revinrent sans avoir rien fait: ce que plusieurs attribuerent à leur jalousie, étant d'opinion, qu'il n'est jamais bon de mettre deux Chefs pareils à commander en une même charge. *Ibid.*

de

de la Noblesse s'attachoient plutôt aux volontés du Roi qu'aux siennes.

Le Duc d'Anjou cependant s'avança jusqu'à Limoges, & mit des gardes aux gués de la Vienne; mais les courreurs du Duc des Deux-Ponts leur passèrent sur le ventre. Ainsi après trois mois de marche, cette armée étrangère se trouva arrivée à sauve-té; mais le Duc des Deux-Ponts qui étoit fort péfaut, & travaillé des restes d'une fièvre quartre, mourut à Nessun, à trois lieues de Limoges le 18. de Juin. Par son testament il laissa la conduite de ses troupes à Volrad Mansfeld; & quatre jours après, la jonction s'en fit avec celles de l'Amiral.

Les deux armées étant fort proches, celle des Princes près de saint Yrier, celle du Duc d'Anjou à Roche-Abeille, il y eut une grande escarmouche qui pensa amener toutes les troupes à une bataille générale. Du côté des Royaux, Strossly y fut fait prisonnier, Roquelaurre, & Saint Leu, deux vaillans Capitaines y furent tués, avec 400. hommes de leur côté. Après cela le Duc d'Anjou mit son armée dans les garnisons, & congédia la Noblesse, avec ordre de revenir à la mi-Août.

Durant tout ce tems, il ne se fit rien de mémorable que le siège de Niort, par le Comte du Lude, Gouverneur de Poitou, & celui de la Charité par Sanfac. Tous deux n'y gagnèrent que des coups: mais cependant Teligny se saisit de Châtelleraud, & força le Château de Luzignan, non moins fameux par les fables de Mellusine, que pour la réputation qu'il avoit d'être imprenable.

Durant ce tems-là, Montgommery fut envoyé en Béarn, pour le remettre sous l'obéissance de la Reine de Navarre: car le Comte de Terride l'avoit presque tout subjugué. Ayant donc ramassé quelques troupes en Languedoc, passé la Garonne & l'Arriege, & surpris

la ville de Tarbes en Bigorre, il entra dans le pays, où Terride assiégeoit pour lors Navarrins. Au bruit de sa venue, Terride ploye bagage, & se retire à Ortez; Montgommery l'y assiége & le force de se rendre. Il avoit avec lui quatre Barons du pays, Sainte-Colombe, Pordeac, Goas, & Favas, ils furent compris dans la capitulation; mais Montgommery les fit tous poignarder, ayant plus d'égard aux ordres de la Reine Jeanne, qui lui avoit commandé de les traiter comme traîtres, qu'à son honneur & à sa foi.

Sans la discorde qui étoit entre Terride & Montluc, & entre ce dernier & Danville, Gouverneur de Languedoc, il ne fut pas entré bien aisément en ce pays-là, ou il n'en fut jamais sorti. Cependant Montluc pour ne pas demeurer sans rien faire, emprunta quelques Compagnies de Danville, avec quoi & avec celles que la Valette avoit levées, il força la ville de Mont-de-Marsan, où commandoit un autre Favas, natif de saint Macaire. Tandis que ce Capitaine traitoit avec lui, il fit surprendre le château par derrière, & passer tout au fil de l'épée, en vengeance de la mort des quatre Barons.

Après la prise de Lusignan, qui fut suivie de celle de saint Maixan & de Mirebeau, la pensée de l'Amiral étoit d'aller se saisir de Saumur, qu'il vouloit fortifier pour avoir ce passage très-commode sur la Loire, & porter la guerre pour la quatrième fois aux portes de Paris. Malheureusement pour lui il changea de dessein, & assiégea Poitiers grande ville, qui a plus de deux lieues de circuit. Le jeune Duc de Guise, que le Duc d'Anjou avoit envoyé pour secourir Luzignan, se jeta dedans avec le Marquis* de Mayenne son frere, & grand nombre de Noblesse, & n'y acquit pas moins de gloire que son pere en avoit acquis à défendre la ville de Mets. Le Comte du

* Depuis il fut fait Duc.

1562.

Lede Gouverneur de Poitou, y étoit aussi entré avec six mille hommes de guerre; mais il y auroit eu peu de provisions pour un si grand nombre d'hommes, si on ne les eut bien ménagées.

Le siège commença le vingt-cinquième jour de Juillet. Les attaques des assiégés ne donnerent pas beaucoup de peine aux assiégés: le défaut de vivres, de fourages & de moulins, leur en fit davantage. Cependant Monsieur ayant rassemblé ses troupes, mit le siège devant Châtelleraud pour faire diversion. L'Amiral fut bien aise d'avoir ce prétexte de le lever de devant Poitiers, où il perdoit son tems & sa réputation. Il décampa le septième de Septembre, & s'étant approché de Châtelleraud, y jeta quatre cens Arquebusers, qui entrèrent par le Pont, conduits & épaulés par la cavalerie de son avant-garde.

A son arrivée les Catholiques retirèrent leur canon, & ensuite leurs troupes en telle diligence, que leur armée fut loger à la Celle, qui en est à six lieues, & par delà la Creuse, avant qu'il scût qu'ils se remuoient. Il les suivit avec la résolution de les attaquer; mais les ayant trouvés en un logement où il ne pouvoit mener le canon à cause des marêts, il repassa la Creuse & la Vienne, & se vint loger à Faye la Vienne.

Lorsque Monsieur eut demeuré quinze jours à la Celle & à Chinon, & que ses forces qu'il avoit congédiées jusqu'au quinzième jour d'Octobre, & celles de Poitiers que le Duc de Guise avoit rafraîchies en Tourraine, furent de retour en son camp: il passa la Vienne tirant vers Loudun. Si-rôt que l'Amiral en eut avis, il décampa de Faye, & alla vers Mirebeau. Monsieur au lieu de le suivre, gagna les devants, & ayant pris la traversé, le rencontra près de Montcontour. C'est un Château sur un haut accompagné d'une petite ville

bâtie sur le pendant, & au pied de la colline où passe la riviere de Dive, peu guéable quoique fort petite.

1562.

Entre cette riviere & celle de la Thoue, l'Amiral avoit campé son armée, l'étendant un peu plus vers la petite ville d'Ervaux, qui est à deux lieues de là. Monsieur ayant passé au dessus de la source de la Dive, les deux armées se mirent en bataille à dessein de la donner. Celle des Huguenots y étoit portée par la nécessité, & par le désespoir, d'autant que les longueurs de la guerre étoient rumeuses & à leurs familles & à leur Parti; celle de Monsieur par le désir d'acquérir de la gloire, & parce qu'il se croyoit le plus fort d'un tiers.

Dans ce dessein, ils se trouverent rangés dans ces grandes & belles Plaines, entrecoupées de plusieurs vallons & hauteurs, qui peuvent beaucoup servir en un jour de bataille. On remarqua que le terrain que les Catholiques occupoient s'appelloit Champ Papaut, & celui où étoient les Huguenots, Champ Pied-gris. Les uns & les autres quoiqu'ils eussent divisé leur armée en avant-garde & en bataille, avoient néanmoins disposé leurs compagnies de telle sorte qu'elles pouvoient combattre toutes à la fois.

Le combat commença à huit heures du matin un Lundi, troisième jour d'Octobre; & dura deux heures. La victoire demeura toute entiere aux Catholiques. Ce qui leur donna cet avantage, fut la fuite de l'Infanterie Françoisse des Huguenots, la mauvaise disposition de leur cavalerie, le bon ordre que Tavannes mit dans l'armée de Monsieur, & la valeur de la Noblesse qui accompagnoit ce jeune Prince. Ils y perdirent seulement trois cens hommes de leur cavalerie, mais quatre mille Lansquenets, & près de cinq mille François de leur Infanterie, presque autant de goujats, toute leur artillerie

1569. & la plus grande partie de leur bagage, sans quoi une armée ne peut subsister que difficilement. Les Seigneurs de la Noue & de Dacier y demeurèrent prisonniers. Du côté des Catholiques il y fut tué peu de gens de pied ; mais plus de six cens chevaux presque tous Reîtres. Il n'y en eut guères moins de blessés. La cavalerie Allemande de l'Amiral, conduite par les Comtes Ludovic & Mansfeld se retirant en bon ordre, arrêta la poursuite des Catholiques, & gagna Ervaux, & de-là Partenay, qui est à six grandes lieues de Montcontour. Elle y arriva à dix-heures du soir, & le lendemain s'en alla à Niort.

Le courage & le bon sens de l'Amiral ne paroissent jamais tant que dans l'adversité, les difficultés lui donnoient des lumieres, & les périls de la fermeté. Outre ce grand échec qui eût fait perdre la tramontane à un autre, il avoit à craindre de toutes parts des attentats sur sa personne ; le Parlement de Paris l'avoit condamné à mort, & promis à qui le représenteroit en Justice mort ou vif, cinquante mille écus d'or, lesquels seroient pris sur l'Hôtel de Ville de Paris. Le Vidame de Chartres, & le Comte de Montgommery furent aussi condamnés à perdre la tête & tous trois exécutés en effigie à la Grève. Sur ce tems-là on découvrit qu'un de ses valets de chambre, nommé Dominique d'Albe, le vouloit empoisonner ; le malheureux fut pendu, avec un écriteau qui l'appelloit, *Proditeur de la cause de Dieu, de sa Patrie, & de son Maître.*

Le soir même de la perte de la bataille, ayant tenu conseil avec ses Capitaines, il dépêcha vers les Princes d'Allemagne, vers la Reine d'Angleterre, & vers les Suisses, leur donner avis de ce qui s'étoit passé, & leur demander secours d'hommes & d'argent, diminuant sa perte tant qu'il pouvoit,

1569. & leur remontrant que de leur cause dépendoit le salut de tous les autres Protestans. Ces ordres donnés, il se retira vers Niort pour rafraîchir ses troupes en Saintonge, pays d'Aunis, & Gascogne, faisant son compte de pourvoir si bien aux places de ces contrées-là, qu'il arrêteroit l'armée Royale, & auroit le tems de refaire la sienne.

La chose ne lui réussit pas entièrement comme il l'avoit projetée : car les garnisons du Poitou se voyant trop éloignées du secours, prirent parti de se retirer, traversèrent le Berry, & se rendirent à la Charité sur Loire, que Sanfac avoit en vain assiégée par deux fois. Le Baron de Mirebeau rendit Luzignan à composition, Partenay fut abandonné, un peu après que le reste de leur armée s'en fût éloigné. Niort semblablement, lorsque le Seigneur de Mouy qui le devoit défendre, eut été tué d'un coup de pistolet par François de Louviers * Morevel. Cet assassin dévoué étoit passé du camp des Catholiques dans celui des Huguenots pour tuer l'Amiral, & n'en ayant scû trouver l'occasion, il voulut faire son coup sur ce malheureux Seigneur, puis se sauva auprès du Duc d'Anjou qui étoit à Champ-Denier.

Les troupes Protestantes retirées à la Charité, s'étoient accommodées de plusieurs petites places en Berry & Nivernois, même jusqu'en Soulogne & Beauce, avec quoi elles tenoient tous les chemins de Lyon, de Paris, & d'Orleans. Celles de Languedoc & de Dauphiné, étoient allées se cantonner en Auvergne à Orillac. Quelques-uns de leurs Capitaines avoient surpris la ville de Nîmes en Languedoc, par un aqueduc, dont ils rompirent la grille ; & d'autres en Bourgogne, s'étoient rendus maîtres de la ville de Vezelay par des échelles qu'ils y planterent au point du jour, heure la plus dangereuse pour de pareilles surprises. San-

* ne le confondez pas avec le Comte de Montrevel, dont le surnom est la Baume.

1569.

fac les assiégés par deux fois dans cette dernière Place, mais sans aucun succès.

Le meilleur conseil que pussent prendre les Catholiques après la bataille de Montcontour, étoit de pousser sans relâche les troupes des Princes, & d'achever de les dissiper : mais cette vieille maxime ; *qu'il ne faut point laisser de Places ennemies derriere soi*, étant mal entendue, fut cause que Monsieur s'attacha au siège de Saint Jean d'Angely, dont il croyoit que la prise seroit la ruine entiere des Huguenots en ces quartiers-là. Le Capitaine Piles de la Maison de Clermont étoit dedans avec un grand nombre des plus braves & deux mille hommes de garnison. Le siège étant formé, le Roi vint au camp le seizième d'Octobre.

La résolution, la vaillance, & les travaux infatigables des assiégés rendirent la place bien plus difficile à prendre que ses fortifications. On ne parloit du commencement que de tailler en pièces tous ceux qui étoient dedans : mais comme on eût reconnu à diverses attaques qu'il en coûteroit trop de tems & trop de sang pour les avoir par force, on leur proposa des conditions. Auxquelles ayant refusé d'entendre que par un traité général, on en commençât un, & tout aussi-tôt on fit courir le bruit chez les Princes Protestans que la Paix étoit faite & même ratifiée, afin de retarder les levées qu'ils avoient commandées pour les secourir, & de rallentir l'ardeur de ceux qui s'étoient cantonnés dans les Provinces.

Les Huguenots s'aperçurent bien de la ruse dès l'entrée du traité, d'autant qu'on leur déclara nettement que le Roi ne leur pouvoit accorder que la liberté de conscience, & non pas l'exercice de leur Religion ; & qu'au même tems ils intercepterent quelques lettres que le Cardinal de Lorraine écrivoit à Paris, qui portoient qu'on n'avoit engagé cette négociation que pour les

amuser, en attendant la réponse du Pape & du Roi d'Espagne.

1569.

Toutes les défenses de la Place étoient par terre, les assiégés demi-morts de fatigue, & leurs munitions consumées : ils ne pouvoient plus tenir, & ne croyoient point qu'il y eût aucune sûreté de se rendre ; tellement qu'ils avoient résolu de sortir la nuit, & de forcer la garde des assiégeans pour se retirer à Angoulême, ou de mourir en combattant. Mais les Catholiques étoient encore plus ennuyés qu'eux d'un siège qui avoit duré près de deux mois, & qui par le fer ou par les maladies, leur avoit fait périr plus de dix mille hommes, entr'autres le brave Sebastien de Luxembourg Comte de Martigues, qui fut tué à la tranchée d'un coup de mousquet, le vingt-neuf Novembre veille de saint André.

Ils renouèrent donc les propos de la capitulation. Les assiégés prirent confiance en Biron, Maréchal des Camps du Roi, qui étoit Huguenot d'inclination, mais Catholique pour sa fortune.
 „ Il fut convenu qu'ils sortiroient ba-
 „ gues sauvés, avec armes & chevaux ;
 „ & enseignes ployées, qu'ils seroient
 „ conduits en lieu de sûreté, & se re-
 „ tireroient où bon leur sembleroit,
 „ mais qu'ils ne pourroient de quatre
 „ mois porter les armes contre le ser-
 „ vice du Roi. Il en sortit seulement
 „ 800. hommes de pied & 100. che-
 „ vaux., Les troupes du Duc d'Aumale
 les ayant dévalisés, quoique ce fut par une furie militaire & malgré leurs Capitaines, cette infraction donna sujet à Piles de se tenir quitte de la capitulation, & de s'aller aussi-tôt jeter dans Angoulême.

Il ne resta donc aux Huguenots dans le Poitou & dans la Saintonge, qu'Angoulême & la Rochelle. Ils se virent acculés dans cette dernière lorsqu'on eut pris les Isles d'alentour & les Places de Marans & de Beauvoir ; & la Pla-

1569.

ce même fut pressée de grandes incommodités par mer & par terre, le Baron de la garde y ayant amené huit galeres de la mer du Levant. Toutefois elle se releva, premièrement par le moyen de ses vaisseaux & de sa piraterie, puis par la présence & le courage de la Noue & du Comte de la Rochefoucault; en sorte qu'ils regagnerent Marans, Luçon, & les Sables d'Olonne, où ils firent un riche butin, & ensuite coururent tout le Poitou. Il fallut, pour les arrêter, que le Roi y envoya Puy-Gailard Gouverneur d'Angers avec une petite armée.

Lorsque les Catholiques mirent le siège devant saint Jean d'Angely, l'Amiral qui avoit donné rendez-vous à ses troupes près de Saintes, en partit le dix-huitième d'Octobre, résolu d'aller en Béarn recueillir les forces de Montgommery, de là traversant la Gascogne & le Languedoc, remonter en Dauphiné & Vivarets, où Montbrun & quelques autres Chefs de ces pays-là lui avoient promis des recrues considérables d'Arquebusiers, & après passant par la Bourgogne, venir à la Charité subsister du mieux qu'il pourroit jusqu'à l'arrivée des Reîtres & des Lansquenets, lesquels il attendoit de l'assistance du Comte Palatin, & des soins du Prince d'Orange. Celui-ci avoit quitté leur armée long-tems auparavant la bataille de Montcontour, pour retourner en Allemagne leur hâter ces nouvelles levées.

Ils passèrent la petite riviere de Drome près de Brantolme, celle de l'Isle près de Mucidan, la Vesere au Pont qui porte son nom, puis la Dordogne à Bourg qu'ils surprirent, trompant d'Escars qui l'avoit toute bordée de troupes, & le Lot à Cadenac; si bien qu'ils arriverent aux environs de Montauban vers la mi-Novembre, où ils se rafraîchirent quelques jours, & trouverent de l'argent qui avoit été cueilli

1569.

pour *la Cause*, tant du pillage des Eglises, que des rançons des prisonniers & des contributions du Parti. Ils en payerent quelques montres à leurs Reîtres.

Sur la fin de Novembre ils se rendirent maîtres du passage de la Garonne par la prise d'Aiguillon qui est sur le confluent du Lor avec cette riviere. La mésintelligence qui s'étoit mise entre Danville Gouverneur de Languedoc, & Montluc Lieutenant de Roi en Guyenne, à cause de la fierté du premier, & de l'humeur incompatible & piquante du second, leur faisoit beau jeu en ce pays-là. Aussi avoient ils conçu quelque dessein de prendre le tems de cette division pour s'emparer de la Guyenne, & des villes de dessus la Garonne & la Dordogne, même de Bourdeaux: mais Montluc leur ayant fait beaucoup perdre de tems, parce qu'il rompit le Pont qu'ils avoient dressé près d'Aiguillon, ils changerent de dessein. Le moyen dont Montluc se servit pour faire un coup si impottant, fut qu'il détacha des Moulins à batteaux qui étoient accrochés avec des chaînes sur le bord de la riviere, & les laissa emporter la nuit au courant de l'eau pour donner contre cet ouvrage; le choc fut si violent qu'ils le rompirent.

Comme les Huguenots en eurent rebâti un autre, & que Montgommery qui étoit à Condom, riche du butin de la Gascogne & du Bearn, les eut joints, ils remonterent le long des bords de la Garonne, & se logerent aux environs de Toulouse. En ces quartiers-là ils mirent le feu à toutes les fermes & maisons des Conseillers, sur les mafures desquelles les soldats écrivoient avec les charbons tous fumants, *Vengeance de Rapin*. L'effroi de ces embrâsemens, & les courses qu'ils fai-

Voyez page 280.

1570.

velles troupes , pût la rassurer , ni osât en sortir.

De-là s'étant fortifiés de trois cens chevaux que Piles leur amena de la Rochelle , ils entrèrent plus avant dans le Languedoc. Etant près de Castres, ils reçurent encore cinq ou six cens chevaux qui venoient du même endroit , conduits par Baudiné & Renty , qui s'étoient ennuyés d'être à la Rochelle sans picorer. Ils s'approchèrent jusqu'au pied des Pyrennées, d'où ils amenèrent quelques compagnies de Bandits : puis côtoyant la mer ils repassèrent l'Aude, non loin de Narbonne, & demeurèrent en ces contrées-là jusqu'à la fin de Janvier. Ensuite ils prirent leur route devant Beziers, Pezenas & Montpellier, dont la garnison donna quelques échecs à leurs troupes qui s'en approchèrent de trop près. La Loue leur Maréchal de Camp y fut tué tout endormi dans un logement.

Ils allèrent après cela assiéger Lunel, d'où ils furent repoussés; ils prirent à Nîmes de l'argent & des rafraîchissemens, de-là ils remonterent vers le Vivarez, où ils se reposèrent quelques jours à Aubenas. Après ils passèrent le Rhône par le moyen de la place du Poussin qu'ils tenoient, & d'un fort que Montbrun, envoyé devant à cet effet par les Princes, avoit bâti sur l'autre bord. Puis côtoyant cette riviere, ils attaquèrent en vain Montlimart; & après avoir séjourné quelque tems en Dauphiné, ils prirent leur route vers le pays de Forez, où ils surprirent la ville de saint Etienne.

En ce lieu-là l'Amiral fut attaqué d'une fièvre qui le mit en grand danger de sa vie, & les arrêta là plus de trois semaines. Lorsqu'il commença de se guérir, Saint Jean, frere puîné de Montgomery, se saisit du pont de Saint Rambert sur la Loire, & Briquemaut mandé par les Princes, leur ame-

na de la Charité quinze Compagnies, tant d'infanterie que de cavalerie, qui faisoient quinze cens chevaux & deux mille fantassins. Leur armée étant ainsi renforcée, descendit dans la Bourgogne, & ayant donné l'alarme à Châlon, alla surprendre Arnay-le-Duc par une longue traite qu'elle fit.

Le Conseil du Roi n'eût jamais cru qu'ils eussent pû se démêler de tant de villes, de places fortes, de passages de rivieres, de détroits de montagnes, & de pays si âpres & si raboteux, ni qu'ils eussent eu la force & le bonheur de percer au travers de tant de garnisons ennemies & de peuples soulevés, qui nuit & jour leur tomboient sur les bras, & de surmonter au même tems les rigueurs de l'hyver, les difficultés des chemins, & la résistance de sept ou huit Provinces. D'ailleurs il se repositoit sur une négociation de paix, pour laquelle il se faisoit de continuelles allées & venues depuis la prise de Saint Jean d'Angely: ainsi il fut bien étonné de les voir si avant, qui marchaient pour venir droit à Paris, menaçant d'y exercer les mêmes vengeances qu'ils avoient exercées aux environs de Toulouse. Alors le péril qu'on avoit négligé tandis qu'il étoit dans les Provinces éloignées, paroissant plus grand à mesure qu'il devenoit plus proche, on donna ordre au Maréchal de Cossé d'assembler les troupes du Roi, & d'aller au devant.

Dans cette longue & pénible marche, les Princes avoient soutenu leurs troupes, tant par le moyen de plus de cinquante petites villes qu'ils avoient prises & pillées, & deux fois autant qu'ils avoient rançonnées, que par les renforts de quelque cavalerie, & de grand nombre d'Arquebusiers des pays par où ils passaient, serpentant & tournoyant pour accueillir ceux qui les vouloient venir joindre, & qui étant éparç çà &

1570.

là, n'eussent pas pû percer au travers des Communes qui étoient en armes de tous côtés.

Mais avec tout cela, ils en perdoient presqu'autant qu'ils en ramassoient; car ceux qui avoient été en Poitou, dès qu'ils approchoient de leurs maisons s'y retiroient, & y vouloient demeurer pour se reposer & pour défendre leurs familles. A cela se joignirent les incommodités de l'hiver, & les fatigues de la marche, la nécessité qu'ils trouvoient dans leurs logemens, où le plus souvent il n'y avoit ni pain ni vin; car tous les payfans abandonnoient leurs maisons, & les charges continuelles que les Catholiques leur donnoient, ne pardonnant à pas un de ceux qui s'éloignoient tant soit peu du gros. Ces incommodités en avoient fait périr plus de six mille. De 500. Anglois qu'ils avoient, il n'en étoit resté que douze, plus de la moitié de leurs Reistres étoit périé, & les autres se trouvoient presque tous défarmés, parce que ne pouvant traîner aucun chariot dans de si longues traites, & par des chemins si fâcheux, la plûpart avoient laissé leurs corselets & leurs habillemens de tête; joint que leurs chevaux, comme tous ceux des François, étoient si recreus, qu'à peine se pouvoient-ils soutenir. Et quant à l'infanterie, elle ne valoit guères non plus, parce qu'une bonne partie étoit de nouveaux soldats (qu'en ce tems-là on nommoit *Bisognes*;) mais ils avoient cet avantage d'être presque tous montés sur des bidets, afin de pouvoir faire de grandes journées, & d'être toujours frais.

Le Maréchal de Cossé avoit assemblé auprès d'Orleans les troupes Royales au nombre de treize à quatorze mille hommes. Il passa la Loire à Desise & marcha droit vers celles des Princes. Il s'imaginait qu'étant toutes débiffées comme elles étoient, il ne falloit que

les attaquer pour les défaire: mais il changea bien-tôt d'avis lorsqu'il eut reconnu par une grande escarmouche qui se fit entre les deux armées, proche d'Arnay-le-Duc, qu'ils lui feroient pour le moins la moitié de la peine. Après cela il ne voulut plus rien risquer, & les laissa aller vers la Charité, se contentant de les côtoyer sur la main droite.

Il se faisoit durant ce tems-là divers exploits dans les autres parties du Royaume, mais les plus mémorables aux environs de la Rochelle. Le Baron de la Garde, Puy-Gaillard & Puy-Taillé, pressoient fort ceux qui s'étoient retirés dans cette ville-là. La Garde & Puy-Taillé ayant assiégé Rochefort qui est sur les avenues des Isles, en furent éloignés par la Noue; lequel pourtant ils contraignirent presque aussitôt de rentrer dans la Rochelle. Ensuite Puy-Gaillard avec une armée de dix à douze mille hommes enleva tous les forts que les Huguenots avoient pris en Poitou depuis la surprise de Marans, & afin de les resserrer davantage, il en bâtit un à Luçon sur l'avenue des marais. La Noue qui en connoissoit la conséquence l'assiégea promptement: Puy-Gaillard rassembla ses troupes qu'il avoit distribuées dans le haut-Poitou, & alla résolument à lui, mais il perdit la bataille entre sainte Gemme & Luçon.

La Noue poursuivit sa pointe, assiégea Fontenay & le reçut à composition. Ensuite il reprit Oleron, Marennés, Soubise & Brouage. Dès ce tems-là, Brouage étoit très-important pour sa situation sur un canal de très-difficile entrée, & tout environné de marais salans, qui font la plus grande richesse du pays. Il avoit commencé d'être fortifié par Jacques de Pont-Mirebeau, qui en étant Seigneur lui avoit voulu donner le nom de *Jacopoli*. Tous les Catholiques de ces quartiers-là furent

1570.

contraints de se retirer à Saint Jean d'Angely. Le Baron de la Garde ayant tenu encore la mer quelque tems avec ses galeres, les ramena dans la riviere de Bourdeaux. On avoit résolu, pour arrêter les progrès des Huguenots, d'envoyer en ce pays-là le Prince Henri Dauphin d'Auvergne, fils de Louis de Bourbon Duc de Montpensier; & il se préparoit pour ce commandement, quand la nouvelle de la paix lui en épargna la peine & la dépense.

L'armée des Princes avoit passé la Loire, & s'avançoit vers Paris, entre Montargis, Bleneau & Châtillon sur Loing. Celle du Roi s'étoit venue loger en la vallée d'Aillan, comme pour se mettre au-devant de l'autre, & lui barrer le chemin de Paris; quand après une trêve de quelques jours, la négociation souvent rompue & souvent renouée, aboutit finalement à un Traité de paix. Il fut conclu le quinziesme jour d'Août, nonobstant les remontrances & les grandes offres que faisoit le Roi d'Espagne pour l'empêcher; car il craignoit qu'après cela, les deux armées ne se joignissent pour fondre sur les Pays-Bas.

Le Roi, la Reine sa mere, les Princes de son Sang, ceux de son Conseil, & tous les Grands de sa suite, la jurerent solennellement à saint Germain-en-Laye. (a) De la part des Huguenots, Beauvais la Noche fut dépêché pour la porter à la Rochelle & en Guyenne; & Teligni à l'armée, où elle fut publiée le vingt-un du mois, & jurée par toute la Noblesse Protestante, qui fut assemblée exprès. Cinq jours après elle le fut aussi en l'armée Catholique, qui marchoit vers la Lorraine pour y remener ses Allemands, & les congédier. Celle des Princes alla jusqu'à Langres. De-

là ils firent conduire les leurs jusqu'au Pont-à-Mousson par le Marquis de Renel; puis ils rebroussèrent vers la Charité, & de ce lieu-là traversant le Limousin & l'Angoumois, ils se rendirent à la Rochelle, ayant le Comte Ludovic avec eux.

Ce qu'il y avoit de particulier en cet Edit, outre les articles des précédens, „ étoit qu'on leur accordoit de faire „ leurs Prêches dans les fauxbourgs de „ deux villes, lesquelles leur seroient „ assignées en chaque Province; qu'on „ les admettoit indifféremment dans „ les Universités, Ecoles, Hôpitaux „ & Maladreries; comme aussi dans „ toutes les Charges publiques, Roya- „ les, Seigneuriales & de Police. De „ plus, qu'ils auroient liberté de récu- „ ser certain nombre de Juges en tous „ les Parlemens, dans les uns plus, „ dans les autres moins, & une évo- „ cation générale de celui de Toulou- „ se aux Requêtes de l'Hôtel, qui ju- „ geroient souverainement en ce cas- „ là; que pour leur ôter toute défian- „ ce, on leur laisseroit comme pour „ gages de sûreté, les villes de la Ro- „ chelle, de Montauban, de Cognac „ & de la Charité, à la charge que les „ deux Princes & vingt Gentilshom- „ mes avec eux, s'obligeroient solidai- „ rement, & jureroient de les rendre „ au même état au bout de deux ans. „ Il étoit aussi stipulé qu'on remettrait „ au Prince d'Orange & à Ludovic son „ frere, la Principauté d'Orange & „ toutes les autres terres qui leur ap- „ partenoient en France, avec tous „ les titres & papiers qu'on leur avoit „ pris.

Les causes qui portoient les Huguenots à cette paix, étoient assez manifestes; les longs ennuis d'être séparés

1570.

(a) Le Duc de Montpensier refusa de la signer, disant que puisqu'on leur donnoit liberté de conscience,

il ne devoit être forcé en la sienne, vu qu'il n'avoit fait que le service de Dieu & du Roi. *Dans sa vie.*

1570.

de leurs familles, les grands & continuels dangers où ils se voyoient, la dissipation entiere de leurs biens, tant par l'invasion des Catholiques, que par les dépenses qu'eux-mêmes faisoient pour soutenir la guerre, leurs maisons exposées au pillage & aux incendies, leurs femmes & enfans à l'opprobre & aux massacres, avec cela leur mauvaise fortune qui avoit toujours rendu leurs entreprises malheureuses; & enfin les reproches insupportables à des gens de bien, d'être tant de fois rebelles à leur Souverain, & de passer pour les tisons brûlans de leur Patrie.

Mais on parloit diversement des motifs que la Cour en avoit eus. La Reine Mere vouloit qu'on crût qu'elle avoit considéré les prieres des Princes d'Allemagne & les conseils de l'Empereur. Quelques-uns s'imaginoient, qu'elle avoit fait la paix pour songer au mariage du Roi; d'autres qu'elle y avoit été portée par la jalousie qu'elle avoit de voir que l'Espagnol s'ingeroit trop avant des affaires de France, non plus comme ami, mais comme intéressé, & parce qu'elle appréhendoit qu'ayant subjugué les Pays-Bas, il ne voulût lui donner des entraves. Plusieurs croyoient avec apparence, que cette Princesse aimant les divertissemens & les plaisirs, s'ennuyoit d'être toujours dans les troubles & dans une agitation perpétuelle.

En effet, il n'y en a jamais eu qui ait plus cherché les doux passe-tems de la galanterie, de la danse, de la chasse, des festins, & de toutes sortes de jeux que celle-là. En quelqu'endroit qu'elle allât, elle traînoit toujours avec elle tout l'attirail des plus voluptueux divertissemens, & particulièrement * une centaine des plus belles femmes de la Cour, qui menoient en lessé deux fois autant de courtisans. Il falloit, comme dit Montluc, que dans le plus grand embarras de la guerre &

des affaires, le bal marchât toujours. Le son des violons n'étoit point étouffé par le son des trompettes, le même équipage traînoit les machines des ballets & les machines de la guerre; & on voyoit dans une même lice les combats où les François s'égorgeoient, & les Caroufels où les Dames prenoient leurs plaisirs.

D'autres plus pénétrants croyoient que ses intentions alloient à désarmer les Huguenots, lassés des miseres de la guerre, & qu'elle pensoit à endormir peu à peu leurs défiances, pour les faire tomber plus aisément dans les pièges que les conjonctures à venir lui donneroient occasion de leur tendre, si même elle n'y avoit songé long-tems auparavant. L'évenement semble avoir confirmé ce soupçon, quoiqu'il y ait apparence que les divers incidens, les divers intérêts, & les différens esprits qui contribuerent à un si terrible conseil, en firent souvent changer les moyens & les résolutions.

Elle avoit deux excellens leures pour tromper la Reine de Navarre & l'Amiral, & ensuite tout le parti; je veux dire la guerre contre l'Espagnol dans les Pays-Bas, tous les Chefs Huguenots la croyant aveuglement, parce qu'ils la desiroient avec passion; & le mariage de Marguerite sœur du Roi, avec Henri Prince de Navarre. On avoit déjà proposé ce dernier, mais l'amour que le Duc de Guise avoit pour cette Princesse y faisoit quelque obstacle. Le Roi qui étoit extrêmement violent s'en étant aperçû, avoit commandé à Henri d'Angoulême son frere bâtard, de le tuer, comme il iroit à la chasse: le Duc en ayant été averti, fut conseillé d'éviter la colere du Roi en se mariant au plutôt, comme il fit avec Catherine de Cleves, veuve d'Antoine de Crouy, Prince de Portian.

Quelques mois auparavant Louis de Bourbon Duc de Montpensier, avoit

* Deux ou trois cent.
Ed. de 1668.

1570.

en secondes nœces épousé dans la ville d'Angers, Catherine sœur de ce Duc. Le Cardinal de Lorraine avoit négocié cette alliance, pour gagner ce Prince, qui auparavant étoit fort ennemi de leur maison, quoiqu'il eût une haine mortelle pour les Huguenots.

Il étoit tems aussi de marier le Roi qui étoit dans sa vingt-unième année. Sa mere roulant toujours de vastes & chimériques desseins dans sa tête, avoit pensé de rechercher pour lui la Reine Marie Stuard veuve de son frere, afin de lui acquérir les Royaumes d'Ecosse & un titre sur celui d'Angleterre. Puis ayant vû que les affaires de cette Princesse alloient fort mal, elle avoit demandé la Reine Elisabeth, & fait proposer une ligue avec elle pour conquérir les Pays-Bas. Cette négociation dura près de deux ans : au bout desquels Elisabeth ayant fait réponse à Michel de Castelnau Ambassadeur de France, que *le Roi étoit trop grand & trop petit*, c'est-à-dire, trop grand Roi, pour aller demeurer en Angleterre, & trop jeune pour elle qui avoit trente-huit ans, la Reine Catherine jetta les yeux sur une autre Elisabeth fille de l'Empereur Maximilian II. qui étoit une bonne & vertueuse Princesse, mais dont l'innocence (car à peine elle avoit seize ans), & la simplicité ne lui pouvoient point donner de jalousie.

La recherche en avoit été commencée dès l'an précédent. Le mariage ayant été contracté par Procureur, le Roi envoya ses deux freres & avec eux le Duc de Lorraine, le Duc de Guise & celui d'Aumale, recevoir son épouse à Sedan, & lui-même s'avança à Mezieres, où l'Archevêque de Trèves la lui mit entre les mains. Le lendemain vingt-fixième de Novembre les nœces en furent célébrées au même lieu.

Au retour de là étant à Chantilli, il

1570. donna audience aux Ambassadeurs des Princes Protestans d'Allemagne, qui venoient se conjurer avec lui de la paix qu'il avoit accordée à ses Sujets, & l'exhorter de la vouloir garder, lui remontrant par grand nombre de raisons & d'exemples, combien est fausse l'opinion de ceux qui disent, qu'on ne peut conserver ensemble le calme de la paix & la diversité des Religions.

Avec cette année finit la guerre des Morisques en Espagne, après avoir duré plus de trois ans. Ces obstinés restes des Mores mêlés de quelques Juifs s'étoient révoltés & avoient créé un Roi; puis celui-là ayant été tué, encore un autre. Les Marquis de Mondjeu & de Velez commanderent dans les commencemens de cette guerre: Jean d'Autriche fils bâtard de Charles V. puis le Duc de Sesse la 1570. *continuerent, & ensuite Louis Duc d'Ar-* & suiv. *cos l'acheva. Celui-ci étoit le Chef de la Maison des Ponces de Leon.*

La Reine mere avoit bien avant dans l'imagination l'alliance d'Angleterre, ou du moins elle feignoit de l'y avoir, pour mieux endormir les Huguenots, & pour empêcher la Reine Elisabeth de leur prêter assistance. Elle commença donc une nouvelle recherche de cette Princesse pour son second fils le Duc d'Anjou. Quelqu'intention qu'elle eût, elle n'épargna ni cajoleries, ni adresses, ni offres avantageuses auprès d'Elisabeth, ni caresses & présens auprès de ses Ministres pour leur gagner le cœur. On en vint jusqu'à traiter des conditions; il n'y en avoit qu'une dont on ne se pouvoit accorder, sçavoir que le Duc pût avoir l'exercice de la Religion Catholique en Angleterre, au moins dans sa chambre. Cette difficulté fit traîner l'affaire jusqu'au massacre de la Saint Barthelemi, qui la rompit entierement. (a)

En ces années 1570. & 71. fut la

(a) Pendant qu'Elisabeth étoit dans de grands embarras, la Reine Catherine de Médicis lui fit proposer

1571.

guerre mémorable d'entre les Turcs & les Venitiens pour l'Isle de Chypre. Le Sultan Selim qui avoit succédé à Soliman son pere, ayant dessein de bâtir des Mosquées & des Kervan-Saray ou Hôpitaux, son Musty lui avoit répondu, que selon sa Loi il ne le pouvoit faire que des dépouilles conquises sur les Chrétiens. Comme il déliberoit donc en quel le part il porteroit ses armes, le desir qu'il avoit de posséder un pays qui produisoit d'excellent vin, dont il étoit fort friand, le détermina à conquérir l'Isle de Chypre, qui en porte des meilleurs du monde. Il prit pour prétexte de rompre avec les Venitiens qui la possédoient, qu'ils donnoient retraite dans les Ports de cette Isle aux Pirates qui couroient les côtes de l'Asie & de la Syrie, & que leurs Gouverneurs ne lui rendoient pas assez de respect. Il ajouta, pour quelque couleur de droit, dont les Barbares néanmoins se soucient fort peu, que ce Royaume étoit une dépendance de celui d'Égypte, qui avoit été conquis par ses Prédécesseurs sur les Mamelus.

Le Bassa Mustapha qui commandoit son armée, fit descente dans l'Isle avec 50000. hommes au mois de Juillet, de l'an 1570. & mit le siège devant Nicosie ville méditerranée, assise au pied des montagnes & fort bien fortifiée. Les Venitiens avoient armé cent Galeres subtiles & onze grosses: mais la contagion leur ayant tué plus de la moitié des gens qui étoient dessus, & le Bassa Piali Général des Galeres Turques, étant en cette mer-là, ils n'osèrent approcher

1571.

de l'Isle. Ainsi après quarante-huit jours de siège la ville fut prise, & Nicolas Dandulo qui y commandoit, tué à la prise d'un Fort. Mustapha lui fit couper la tête, & la planta au bout d'une pique, à la vûe de Famagouste.

Cependant Marc-Antoine Colonne & Dorie, celui-ci Général des Galeres du Roi d'Espagne, & celui-là de celles du Pape, avoient joint l'armée Venitienne, & étoient sur les côtes de Caramanie, tous ensemble faisant plus de deux cens galeres ou grands vaisseaux: mais Dorie leur manqua au besoin, & sur la nouvelle qui leur vint de la perte de Nicosie, il ramena ses vaisseaux au Royaume de Naples.

Au Printems suivant, Famagouste la capitale de Chypre, & le plus beau Port de l'Isle, fut attaquée. Marc-Antoine Bragadin la défendit avec une valeur extraordinaire, & ne la rendit qu'à la dernière extrémité. Mustapha irrité de sa trop grande résistance, lui faussa la foi, & le fit cruellement écorcher tout vif, après l'avoir mutilé du nez & des oreilles. Bragadin parut encore plus invincible dans les tourmens que dans les combats, & triompha de la perfidie & de la cruauté de son brutal ennemi par sa généreuse souffrance.

A l'instante poursuite du Pape Pie V. il s'étoit enfin conclu une Ligue contre les Turcs, entre lui, le Roi d'Espagne & les Venitiens; leurs vaisseaux ensemble faisoient deux cens vingt-cinq galeres subtiles, six galeasses, & vingt-cinq gros navires. Tandis que les Chefs

d'épouser le Duc d'Anjou, soit dans la vûe de procurer une couronne à chacun de ses enfans, soit pour empêcher le mariage qu'Elisabeth vouloit, disoit-on, contracter avec le Prince de Navarre, & pour ôter aux Protestans l'espérance de tirer à l'avenir aucun secours d'Angleterre. On envoya pour cette négociation quatre Ambassadeurs extraordinaires, sçavoir les Sieurs de la Mauvissiere, Paul de Foix, Saliguac de la Motte Feneçon, & Nicolas de Grimoville, Seigneur de l'Archant. On convint aisément de toutes les conditions: mais quand il fut question de l'article de la Religion, on

contesta beaucoup de part & d'autre. Quoiqu'on eût insinué secretement à la Reine d'Angleterre, que le Duc d'Anjou n'étoit pas fort éloigné de la Religion Protestante, ayant été élevé par François de Carnavalet, qui passoit pour la favoriser. Mais lorsqu'on fut presque d'accord sur la chose, on ne put convenir des termes qu'on employeroit pour énoncer cet article: ce qui fit croire à tout le monde que les deux Partis avoient bien voulu mettre cette affaire en négociation, mais que ni l'un ni l'autre n'avoit eu dessein de la conclure. *Hist. de M. de Thou, livre 59.*

1571.

contestoient ensemble de leur rang & de leur autorité, Famagouste se perdit. Dom Jean d'Autriche, fils bâtard de l'Empereur Charles V. commandoit les forces du Roi d'Espagne, Marc-Antoine Colonne celles du Pape, & Sebastien Venier celles des Venitiens. Dom Jean fut déclaré Généralissime, & il fut dit qu'en son absence, Colonne auroit la même autorité. Venier ayant adroitement engagé Dom Jean d'entrer dans le Golfe de Lepante, autrefois appelé le Golfe de Corinthe, s'ensuivit cette fameuse bataille de Lepante, la plus mémorable que les Chrétiens aient jamais donnée sur mer. Ce fut dans le détroit qui est entre les petites Isles de Cursolari, jadis appellées les Échinades, & la terre ferme à quelque soixante milles du Promontoire Actium, si fameux par la bataille qui décida de l'Empire Romain entre Octave Cesar & Marc-Antoine. Le bras du Tout-Puissant s'étendit sur les Infidèles; ils furent entièrement vaincus, cent dix-sept de leurs galeres prises, plus de vingt coulées à fond, vingt-cinq ou trente mille de leurs hommes abîmés dans les gouffres de la mer, près de quatre mille faits prisonniers, tous leurs Chefs noyés ou tués, à la réserve du Bassa Perthav qui se sauva dans un esquif à Lepante, & du vieux Louchari, li* qui se retira avec trente-deux galeres. Un si grand avantage eût dû en produire bien d'autres: mais il fut si mal poursuivi, à cause de la méfintelligence des Confédérés Chrétiens, que les Venitiens furent enfin contraints d'avoir recours à la miséricorde du Barbare, & d'acheter la paix, en lui cédant tout ce qu'il avoit pris.

* Uluzzali.

Ensuite de plusieurs tremblemens de terre arrivés en Toscane & en Lombardie, qui ruinerent presque entièrement la ville de Ferrare, il y eut de furieux débordemens d'eaux en divers pays. Le Rhône noya le fauxbourg de la Guillo-tiere à Lyon, & ses eaux par leur gran-

de rapidité, ayant arraché un rocher de la montagne, près du détroit de l'Ecluse, se firent une digue à elles-mêmes, qui leur boucha le passage, & les contraignit de rebrousser contremont; en sorte qu'on vit les roues des moulins qui étoient sur cette riviere tourner au rebours.

L'hyver fut si rude depuis la fin de Novembre de l'an 1570. jusqu'à la fin du mois de Février ensuivant, que durant ces trois mois entiers il tint les rivieres gelées à porter le charroi, & brûla les arbres fruitiers jusques dans les racines, même en Languedoc & en Provence.

Nonobstant l'Edit de Pacification, il repulluloit chaque jour des sujets de querelle, & diverses émotions entre les Catholiques & les Huguenots. Le Roi, sous couleur d'y remédier, dépêcha à la Rochelle le Maréchal de Coslé & un Maître des Requêtes, qui confèrent avec les Chefs des Huguenots: mais comme il parut depuis, ce n'étoit que pour les apprivoiser de plus en plus. Et de fait on sema alors les deux appas dont nous avons parlé, sçavoir le mariage de la sœur du Roi avec le Prince de Navarre, & le dessein de faire la guerre à l'Espagnol dans les Pays-Bas. L'Amiral la souhaitoit avec passion, tant pour se revancher de l'affront qu'il avoit reçu à saint Quentin, que pour soutenir les Protestans, & pour rétablir les Princes de Nassaw, afin qu'ils eussent moyen de se donner une mutuelle assistance.

Ces semences de tromperie jettées adroitement, commencerent à calmer les défiances. Les Députés des Huguenots suivirent Coslé à la Cour, & ils y eurent toute sorte de contentement. Il est certain que dès-lors le Conseil du Roi tramoit un terrible dessein, mais il feignoit une profonde tranquillité. Le Roi fit son entrée à Paris le cinquième de Février par la Porte de saint Denis, hors de laquelle il reçut sur un

1571.

1571.

échaffaut les harangues des Compagnies Souveraines & des Corps de la ville. Le vingt-neuvième du même mois la nouvelle Reine fut couronnée à saint Denis.

On continuoit cependant le grand dessein d'attirer les Huguenots dans le piège, par toutes les feintes & par tous les beaux semblans, qui sont capables d'amadouer les plus effarouchés. On commença de bien traiter tous ceux qu'on crut être joints d'alliance, ou d'intérêts, ou d'amitié avec eux; au contraire, on rebutoit tous ceux qui leur étoient ennemis ou suspects. Leurs Députés remportèrent toutes les marques possibles de bon traitement. Le Roi intercédâ envers le Duc de Savoie pour faire donner main-levée des terres de Jacqueline Comtesse d'Entremont, lesquelles ce Duc avoit saisies, parce qu'elle s'étoit remariée à l'Amiral contre ses défenses, étant veuve de Claude Batarnay-Anton, qui avoit été tué à la bataille de Dreux.

Tant de faveurs ébranlant un peu l'Amiral, il envoya le Comte Ludovic de Nassau vers le Roi, comme pour en reconnoître les dispositions, & traiter de la guerre des Pays Bas. Le Roi en témoigna une joye indicible, & voulut qu'il y vint inconnu, de peur de donner jalousie aux Espagnols. Il trouva le Roi à Fontenay en Brie, qui l'accueillit avec mille caresses, feignit de lui ouvrir son cœur, & lui rendit le Château d'Orange, où jusqu'à cette heure-là il avoit tenu garnison Francoise. On employa aussi pour mieux réussir auprès de l'Amiral, le crédit de Teligny son gendre, jeune Gentilhomme, à qui il avoit donné sa fille par la seule estime qu'il avoit de sa grande sagesse.

Teligny lui porta donc parole, que le Roi avoit résolu de donner sa sœur Marguerite au Prince de Navarre, pour gage de sa parole envers tout le Parti

1571.

Huguenot, & qu'il avoit pris résolution de se tirer de la captivité de sa mere & de son frere le Duc d'Anjou; duquel en effet il avoit conçu tant de jalousie, qu'il ne le pouvoit souffrir. Cette machine, pour ainsi parler, enleva l'Amiral: il vint en Cour au mois de Septembre, d'autant plus hardiment qu'elle étoit à Blois, & qu'on lui permit d'y venir avec cinquante Gentilshommes de ses amis bien armés. Le Roi l'embrasse, le baise, l'admet dans son Conseil, lui rend ses Etats & ses pensions, lui donne 100000. livres pour le récompenser de ses meubles, puis au bout d'un mois il lui permet de s'en aller voir sa maison de Châtillon.

En ce même tems le Cardinal son frere qui étoit passé en Angleterre, comme il vouloit s'embarquer pour revenir en France, fut empoisonné par un de ses valets de chambre avec une pomme parfumée. La connoissance de ce crime ne vint au jour que deux ans après, que ce valet ayant été surpris à la Rochelle où il servoit d'espion, fut condamné à être pendu, & confessa le crime à la potence.

A peine l'Amiral avoit demeuré cinq semaines à Châtillon, que le Roi lui manda que sa présence lui étoit nécessaire pour négocier une ligue avec l'Angleterre, & renouveler l'alliance avec les Princes Protestans d'Allemagne. Cette seconde fois il fut encore plus favorisé que la première, on l'accabloit de caresses, de dons, de grâces: les Courtisans en murmuroient, les Ecclésiastiques fremissoient d'indignation de voir que celui qui avoit tant brûlé d'Eglises, tint le premier rang dans la faveur; les peuples disoient que le Roi s'en alloit le grand chemin du Prêche; & les Guises même, quoiqu'ils eussent part au dessein, appréhendoient que le Roi, qui ne les aimoit pas trop, ne fit tourner toutes ces feintes contr'eux.

1572.

Après qu'il eut séjourné quelque tems à la Cour, on lui donna congé, pour la seconde fois : mais le Roi l'entretenoit toujours par Lettres, & prenoit avis de lui dans les choses les plus secrettes. Il n'y avoit plus que le Duc d'Anjou qui faisoit peur aux Huguenots : il arriva que pour guérir les jalousies que le Roi avoit de lui, & qui eussent pû aboutir à de très-dangereux effets, la Reine Mere commença ses brigues pour lui obtenir la Couronne de Pologne. Ce qu'elle entreprit par les conseils & par les intrigues de Montluc Evêque de Valence : car quoique le Roi Sigismond Auguste vécût encore, néanmoins il étoit tems d'y songer, parce qu'il étoit infirme, & qu'il n'avoit point d'enfans.

Lorsque par plusieurs obliques détours on eut fait couler cette nouvelle vers les Huguenots, ils en eurent grande joye & en prirent beaucoup plus d'assurance. Le Pape Pie V. afin de rompre le mariage de Madame Marguerite avec le Roi de Navarre, qu'il croyoit très-préjudiciable à la Religion Catholique, envoya un Légat en Portugal, qui disposa le Roi Sebastien à demander cette Princesse, & de-là repassa en France pour faire cette proposition au Roi, & pour l'exhorter à entrer dans la Ligue contre les Turcs.

Le Portugais estima, comme il devoit, l'honneur de cette alliance, & agissant généreusement, fit dire au Roi qu'il ne desiroit point d'autre dot, sinon qu'il renonçât à celle des Turcs. Le Roi lui fit réponse qu'il étoit engagé ailleurs pour le mariage de sa sœur. Il s'excusa aussi envers le Légat de toutes les choses que le Saint Pere lui demandoit : mais il le conjura de l'assurer de son obéissance filiale ; & lui serrant les mains, il ajouta ces paroles : *ô, s'il m'étoit permis de m'expliquer davantage !*

1572.

Au même tems Jeanne Reine de Navarre, persuadée par l'Amiral, qui ne l'étoit que trop de lui-même, vint à la Cour, qui pour lors étoit à Blois, afin de conclure le mariage de son fils. Le Roi & la Reine s'efforcèrent de lui faire grand accueil. Après plusieurs contestations affectées sur le lieu & sur les cérémonies du mariage, & que Jeanne, avec bien de la peine, eût consenti qu'il se fit à Paris, & avec certaines formes qui ne s'éloignoient point trop de celles de l'Eglise Romaine, les articles en furent signés l'onzième jour d'Avril. Il ne falloit plus que la dispense de Rome sur la parenté des deux parties, pour accomplir le mariage.

Sur ces entrefaites Ludovic revint en Cour, il fut caressé encore plus fort qu'auparavant ; & le Roi lui promit d'envoyer l'Amiral aux Pays-Bas avec une puissante armée. Il fut même fait un partage de ces Provinces entre la France & la Maison de Nassaw ; on assembla six mille hommes de guerre, avec grand appareil d'artillerie pour cette entreptise ; on envoya Strozzy & le Baron de la Garde sur les côtes de Bretagne, pour empêcher le secours qui pourtoit venir d'Espagne au Duc d'Albe ; on dépêcha le Maréchal de Montmorency en Angleterre, pour traiter alliance avec la Reine Elifabeth, Schomberg en Allemagne pour exhorter les Princes Protestans à cette guerre, & François de Nouailles Evêque de Dacqs en Ambassade à Constantinople, emploi peu digne d'un Evêque, pour émouvoir les Turcs à attaquer les côtes d'Espagne.

Le Cardinal de Lorraine & le Cardinal de Pellevé étoient déjà partis pour aller à Rome, sous couleur de se trouver à l'élection d'un nouveau Pape ; car Pie V. étoit mort le premier jour de Mai. De son vivant il avoit refusé la dispense pour le mariage du

1572.

Prince de Navarre avec Madame Marguerite ; Gregoire XIII. son successeur, moins rigide ou mieux informé, l'accorda assez facilement. Le jour des nôces fut donc assigné au premier de Juin : mais à cause de quelque difficulté que fit le Cardinal de Bourbon à qui la dispense s'adressoit, on les remit au dix-huitième d'Août. Cependant la Reine de Navarre s'étant trop échauffée à en faire les apprêts, vint à mourir, non sans soupçon d'avoir été empoisonnée par de certains gands de fenteur qu'elle acheta chez un Parfumeur, qui étoit Milanois, & en fort mauvaise réputation.

Bien que l'Amiral se tint assuré de la foi & parole du Roi, il ne se pouvoit néanmoins résoudre à s'engager dans Paris à la merci d'un peuple furieusement animé contre lui : & au milieu de ses plus mortels ennemis. Voici un dernier appas plus puissant que tous les autres, dont il ne put se défendre. Le Roi congédie le Prince Ludovic, que jusques-là il avoit retenu à la Cour, lui donne une bonne somme d'argent & deux Chefs de marque, sçavoir la Noue & Genlis, qui avoient grand crédit auprès de l'Amiral, pour aller tenter, si par intelligence ils se pourroient assurer de quelques places des Pays-Bas. Ludovic surprit Mons, la Noue Valenciennes, tandis que plusieurs autres villes de Hollande & de Zelande se rangeoient dans le parti du Prince d'Orange.

Comme il crut donc voir la guerre ouverte entre les deux Couronnes, il n'hésita plus, & se rendit auprès du Roi, & entra dans Paris, où jusques-là il n'avoit osé s'engager. Ce qui l'assura encore davantage, ce fut la permission qu'eut Genlis de lever 4000. hommes pour aller au secours de Mons. Toutefois ils ne furent pas si-tôt entrés dans le Haynaut qu'ils ne fussent défaits, & leur Chef pris par la trahison des François mêmes.

1572.

L'exemple de l'Amiral attira tous les autres Seigneurs dans le piège. Le Roi de Navarre & le Prince de Condé arrivèrent à Paris le vingtième de Juillet, amenant une grande suite de Noblesse avec eux, tant de ceux qui desiroient se trouver aux nôces du premier, que des autres qui venoient d'assister à celles du Prince de Condé avec Marie de Clèves ; lesquelles s'étoient faites au Château de Blandi auprès de Melun. Cette Marie étoit l'une des trois filles de François Duc de Clèves & de Nevers, & sœur des Duchesses de Guise & de Nevers Gonzague.

L'excès des caresses qu'on leur faisoit étoit si grand & si visible, que si Dieu ne les eût aveuglés, ils eussent facilement apperçû les côuteaux qu'on aiguisoit pour les égorger. Les Rochelois envoyoient coup sur coup des avis à l'Amiral qu'il eût à se retirer de ce gouffre de Paris, que c'étoit trop tenter Dieu de se fier à un Roi qui étoit violent jusqu'à la fureur, à une femme Italienne qui avoit médité la perte de tout ce qu'il y avoit de grand dans le Royaume. Mais il répondoit qu'il se résoudroit plutôt à se laisser traîner dans les boues de Paris, que de donner * occasion à une quatrième guerre civile. Ce fut dans cette résolution qu'il s'opiniâtra de rendre les quatre places de fureté plus de trois semaines avant le terme. Il n'y eut que la Rochelle qui refusa d'obéir, sous prétexte de ses privilèges. Le Maréchal de Montmorency plus clairvoyant que l'Amiral feignit de se trouver mal de son voyage d'Angleterre, & obtint congé de se retirer en sa maison de Chantilly.

Les fiançailles du Roi de Navarre se firent le dix-septième d'Août, & le Mariage le lendemain. Les deux Parties furent épousées par le Cardinal de Bourbon sur un échaffaut dressé devant la porte de l'Eglise de Notre-Dame, suivant certain formulaire concerté entre

* Par la Sor-tie.
Ed. de 1668.

1572.

les uns & les autres. Ce Roi ayant conduit sa Maîtresse dans le Chœur par une galerie faite exprès le long de la Nef, se retira dans l'Évêché tandis qu'on disoit la Messe. Lorsqu'elle fut achevée, il rentra dans l'Eglise, & ayant baisé sa nouvelle épouse, la mena dans la Maison Episcopale, où l'on avoit apprêté le dîner. Quatre jours ensuite se passerent en festins, tournois, & ballets, où le Roi & la Reine paroïssent si fort occupés qu'ils en perdoient le sommeil.

Mais durant tout ce grand bruit de musique & de violons, ils délibéroient de quelle maniere se feroit l'exécution de leur sanguinaire dessein. On ne sçait pas bien quel en fut le premier projet dans le Conseil du Roi, duquel étoient la Reine Mere, le Duc d'Anjou, les Comtes de Tavanès & de Retz, & Birague Garde des Sceaux : car Morvillier à qui on les avoit donné lorsque l'on congédia le Chancelier de l'Hôpital, s'en étoit déchargé entre ses mains.

Tavanès s'est vanté depuis qu'il avoit frappé un grand coup pour cette résolution. Outre la jalousie qui étoit entre l'Amiral & lui, & la haine causée par la diversité des Partis, il y eut encore un tel sujet, qui l'y porta. Un jour dans un Conseil qui se tenoit en présence du Roi pour résoudre s'il falloit faire la guerre en Flandre, comme l'Amiral la pressoit vivement, Tavanès la dissuada de même, en ayant un ordre secret de la Reine Mere, si bien que par la force de ses raisons il entraîna tout le reste du Conseil à son avis. L'Amiral extrêmement piqué de ce qu'il lui avoit rompu son coup, l'ayant le lendemain trouvé à l'écart lui dit d'un ton qui portoit des menaces de mort, que ceux qui dissuadoient la guerre des Pays-Bas étoient des traîtres, & qu'ils avoient l'écharpe rouge dans le cœur. Tavanès fila doux, & répondit : *Monseigneur, je suis Capitaine, je parle pour*

mon honneur & pour ma fortune, faites-moi votre Lieutenant & je vous suivrai par tout. Mais au partir de-là, il dit à un Gentilhomme qui lui demandoit s'il avoit bien entendu tout ce que l'Amiral avoit dit, car il étoit un peu sourd : *Oui, oui, mon ami, un autre y eût laissé les bottes, mais il lui en coûtera la tête.*

1572.

On a dit que la premiere délibération où ce massacre fut résolu, à l'instance principalement du Duc de Guise & de ses partisans, s'étoit faite à Blois dans la même chambre où ce Duc fut massacré lui-même seize ans après, & que depuis s'y étant encore trouvé quelques difficultés, il s'étoit tenu un autre Conseil dans la Maison de Gondy à saint Cloud, auquel le Duc d'Anjou avoit présidé, qui depuis étant Roi Henri III. fut malheureusement tué au même endroit, & comme on le dit, à même jour.

Le dessein de la Reine Mere étoit différent de celui du Roi, & de celui des Guises ; on crut que cet esprit vindicatif, avec le Comte de Retz son intime Conseiller, alloit bien plus loin qu'eux. Car elle pensoit, que faisant assassiner l'Amiral, ce que les deux autres Conseils avoient résolu, les Montmorencis accoureroient pour venger cette injure, & qu'ils se jetteroient sur les Guises, lesquels ils en croiroient les auteurs ; que l'on laisseroit entrebattre ces deux Partis ; puis quand ils seroient fort acharnés l'un contre l'autre & à demi défaits, le Roi sortiroit de son Louvre avec ses gardes & les extermineroit tous deux, comme des séditieux ; qu'après les avoir ainsi abatus, il demeureroit le maître absolu, regneroit à sa fantaisie, & se mettroit au dessus de toutes les Loix de l'Etat.

Que cela soit véritable ou non, ce Morevel qui avoit déjà assassiné le Seigneur de Mouy, fut employé pour se défaire de l'Amiral. Un Vendredi vingt-deuxième

1572.

deuxième d'Août il se posta pour cela au Cloître saint Germain de l'Auxerrois proche la petite porte du Cloître dans une chambre basse du logis de Pierre Piles de Ville-mur, Chanoine de cette Eglise là, & qui avoit été Précepteur du Duc de Guise. Il s'y ajusta à une fenêtre grillée qui regardoit sur la rue des Fossés saint Germain ; & comme l'Amiral venoit du Louvre à pied, & s'en retournoit à son logis qui étoit dans la rue Bethisy, marchant tout bellement, parce qu'il lisoit quelques papiers, il lui tira un coup d'arquebuse, dont une bale lui rompit un doigt de la main droite, & une autre le blessa grièvement au bras gauche. Le coup fait il s'enfuit par l'autre porte du Cloître, sur un cheval qui lui fut donné par un des gens du Duc de Guise.

Le Roi qui jouoit à la paulme avec ce Duc dans le tripot du Louvre, se met en colere, jette sa raquette par terre & quitte le jeu. Mais l'amorce ne prit pas feu comme la Reine se l'étoit imaginé : car l'Amiral sans témoigner beaucoup d'émotion, se retira en son logis ; & les Huguenots ni les Montmorencis ne coururent point aux armes. Le Roi de Navarre & le Prince allèrent seulement supplier le Roi qu'il leur permit de sortir de Paris pour leur fureté : mais lui & la Reine Mere sçurent si bien couvrir leur jeu de toutes les feintes les plus decevantes, promettant de faire une punition exemplaire de cet assassinat, & nommant aussi-tôt des Juges pour en informer, qu'ils calmerent la frayeur des deux jeunes Princes, & les obligerent de demeurer. Les autres Huguenots s'emporterent plus fort ; Piles entra dans le Louvre avec quatre cens Gentilshommes parlant haut, & demandant justice de cet assassinat. Cette saillie ne contribua pas peu à leur perte, car le Roi en ayant eu peur, la Reine Mere lui fit croire plus aisément qu'il

Tome III.

étoit perdu s'il ne les prévenoit.

L'après-dîné l'Amiral ayant fait témoigner au Roi qu'il avoit à lui dire des choses qui ne se devoient confier qu'à lui seul : le Roi alla le visiter dans son logis accompagné de la Reine Mere, du Duc d'Anjou, du Duc de Guise, du Comte de Retz, & de quelques autres. Après des discours généraux, il l'entretint près d'une heure, & fit semblant de prendre grand goût à ce qu'il lui disoit de la guerre des Pays-Bas ; enfin il poussa la dissimulation si avant que la Reine Mere prit ombrage de cet entretien, & demanda à son fils ce que l'Amiral lui avoit dit en particulier, à quoi il répondit en jurant, qu'il lui avoit conseillé de regner par lui-même, & de se rendre le maître de ses affaires.

Le jour même, comme s'il eût fort désiré qu'on eût attrapé l'assassin, il avoit fait fermer toutes les portes de Paris, hormis deux, & sous couleur d'assurer l'Amiral contre les émotions populaires & les attentats de ses ennemis, il avoit renforcé ses Gardes du Corps de quatre cens hommes, logé son Regiment dans la ville, & donné charge à Cossens qui en étoit Mestre de Camp, de poser un corps de garde de ses meilleurs soldats François devant la maison de l'Amiral, & un autre de Suisses au dedans. Il avoit aussi exhorté tous les Gentilshommes Huguenots de s'aller loger aux environs, & avoit fait croire au Roi de Navarre qu'il appréhendoit quelque soulèvement de la part des Guises, à cause de quoi il le pria lui & le Prince de venir demeurer dans le Louvre avec les plus braves de leurs gens, pour le servir & le fortifier en cas de besoin.

Les amis de l'Amiral avoient tenu divers conseils chez lui sur l'accident de sa blessure : Jean de la Ferriere Vidame de Chartres, avoit opiné dès le premier, qu'il falloit l'emmenner à Châ-

Qq

1572.

1572.

tillon, & qu'ils se trouveroient assez forts pour percer au travers de la populace avant qu'elle fût armée : mais la répugnance de l'Amiral, & les remontrances contraires de Teligny son gendre, qui prenoit à partie tous ceux qui témoignoient de la défiance, & qui donnoient des avis salutaires, empêchèrent cette résolution. Le Vidame ayant reconnu par les murmures du peuple & par les autres divers indices, que le danger étoit fort proche, revint à la charge une seconde fois, & insista d'autant plus fortement, que l'Amiral sembloit se mieux porter & pouvoir souffrir le brancart.

Ce fut apparemment ce qui hâta leur perte : car un Gentilhomme qui assistoit à ce conseil, s'en alla aussitôt au Palais des Tuilleries en faire rapport au Roi, lequel y avoit assemblé le sien dans le cabinet de la Reine Mere. Le Duc d'Anjou, le Duc de Nevers, le Bâtard d'Angoulême, le Garde des Sceaux Birague, les Comtes de Tavanès & de Retz s'y trouverent. Là sur le rapport de ce Gentilhomme, ayant été considéré que si l'Amiral échappoit, on retomberoit dans de plus grands embarras que jamais, Tavanès qui étoit animé de vengeance contre lui, harangua si fortement, qu'il fut conclu que l'on l'expédieroit lui & tous les Huguenots, horsmis le Roi de Navarre & le Prince de Condé. On a dit que du commencement on ne parla que de tuer les principaux Chefs : mais que le Roi, après avoir eu peine à s'y résoudre, ajouta en jurant à son ordinaire : *Hé bien, puisqu'il le faut, je ne veux pas qu'il en reste un seul qui me le puisse reprocher.* Le Roi Henri IV. garda toute sa vie un très-cruel ressentiment contre les enfans de Tavanès, quoique ce Seigneur eût le premier rompu l'avis qui étoit ouvert pour l'envelopper dans le massacre.

Alors on donna l'ordre pour exécu-

1572.

ter cette résolution la nuit même ; & on en fit Chef le Duc de Guise, tant à cause que le peuple avoit beaucoup de créance en lui, que parce qu'il étoit animé du ressentiment de la mort de son pere, & qu'il avoit assemblé grand nombre de gens armés pour cela. Donc sur les dix heures du soir il manda les Capitaines Suisses des cinq petits Cantons, & quelques-uns des Compagnies Françoises, leur ordonna de les mettre sous les armes, & à Jean Charon Prevôt des Marchands, & à Marcel qui venoit de sortir de cette Charge, de faire armer les Bourgeois, & premierement de les assembler dans des maisons, puis de les ranger dans les places publiques, d'allumer les flambeaux aux fenêtres, de se mettre au bras gauche une écharpe ou linge blanc, & sur le chapeau une croix de même, & quand ils seroient prêts, de commencer la tuerie au signal qui leur en seroit donné par le tocsin de la grosse cloche du Palais ; laquelle on n'a accoutumé de sonner qu'aux grandes réjouissances.

Les ordres donnés il retourne au Louvre, où la Reine Mere, le Duc d'Anjou, Nevers, Retz & Birague, employoient leurs derniers efforts à déterminer l'esprit du Roi. Car plus il approchoit du moment de l'exécution, plus il sentoit de trouble dans son ame : de sorte qu'il en avoit la sueur au front, & une émotion pareille à celle que cause la fièvre. Ils eurent bien de la peine à arracher de lui un consentement bien précis : mais si-tôt qu'ils l'eurent obtenu, la Reine Mere hâta le signal de plus d'une heure, & le fit donner par la cloche de Saint Germain de l'Auxerrois. Lorsqu'il l'entendit, & quelques coups de pistolet qui se tiroient en même tems, il en fut tellement ému qu'il envoya ordre qu'on eût à surseoir encore un peu : mais on lui rapporta que l'on en étoit trop

1572.

1572,

avant ; & en effet , déjà le Duc de Guise avoit fait massacrer l'Amiral & Taligny son gendre dans leurs logis , & les meurtriers déchaînés couroient par toutes les maisons , brisoient les portes & remplissoient tout de sang & de carnage.

Pour faire en petit le tableau de cet horrible massacre , il dura sept jours entiers : les trois premiers , sçavoir depuis le Dimanche jour de saint Barthelemy jusqu'au Mardi , dans sa grande furie ; les quatre autres jusqu'au Dimanche suivant avec un peu plus de ralentissement. Durant ce tems il fut tué près de 5000. personnes de diverses fortes de morts , & plusieurs de plus d'une forte ; entr'autres cinq à six cens Gentilshommes. On n'épargna ni les vieillards , ni les enfans , ni les femmes grosses ; les uns furent poignardés , les autres tués à coups d'épée , de hallebarde , d'arquebuse ou de pistolet , quelques-uns précipités par les fenêtres ; plusieurs traînés dans l'eau , & plusieurs assommés à coups de croc , de maillet , ou de levier. Il s'en étoit sauvé sept ou huit cens dans les prisons , croyant trouver un asyle sous les aîles de la Justice : mais les Capitaines destinés pour le massacre , se les faisoient amener sur une planche près la vallée de misere , où ils les assommoient à coups de maillet , & puis les jetoient dans la riviere. Un Boucher étant allé le Mardi au Louvre , dit au Roi qu'il en avoit tué cent cinquante la nuit précédente , & un Tireur d'Or se vanta souvent , montrant son bras , qu'il en avoit expédié quatre cens pour sa part.

Les plus signalés des massacrés , outre l'Amiral & Taligny , étoient le Comte de la Rochefoucault , le Marquis de Renel , frere uterin du Prince

de Portian , le Baron de Lavardin , Baudiné frere de Dacier , François de Nompar-Caumont la Force , & son fils aîné , le brave Piles , François de Quellevé (a) Pontivi , Briou , Puviaut , Par-dailan , Montalbert , Valavoire , Guerchi , Pierre de la Place Premier Président de la Cour des Aydes , Francourt Chancelier du Roi de Navarre , & Lomenie Secretaire du même Roi. Qui le pourroit croire ? de tant de vaillans hommes , pas un ne mourut l'épée à la main que Guerchi ; & de six à sept cens maisons qui furent saccagées , il n'y en eut qu'une qui fit résistance.

Le Comte de Montgommery & une centaine de Gentilshommes , qui plus défiants ou plus heureux que les autres , s'étoient logés dans le Fauxbourg Saint Germain , ayant entendu le grand bruit qui s'élevoit par tout Paris , & reçû avis secret de ce qui se passoit , ne le pûrent pas croire : ils s'imaginèrent que les Guises avec le peuple avoient attaqué le Louvre , & plusieurs accoururent sur le bord de la riviere pour y passer en bateau : mais comme ils virent des nacelles pleines de soldats qui venoient à eux , car on ne trouva pas assez tôt les clefs de la porte de Buffy , que le Roi même paroïssoit de l'autre côté de la riviere , & * que ses gens les canardoient avec de longues arquebuses , ils s'enfuirent à leurs logis , & montant à cheval , la plupart sans bottes , quelques-uns même en caleçons , se sauverent à toutes brides en Normandie.

Ceux qui étoient logés dans le Louvre ne furent pas épargnés. Après qu'on les eut désarmés & chassés des chambres où ils couchoient , on les égorga tous les uns après les autres , & on exposa leurs corps tous nus à la porte du Louvre , la Reine Mere étant à une

* Et tâchoit de les canarder avec sa grande arquebuse à giboyer.
Ed. de 1668.

(a) François de Quellence , Baron du Pour , qui avoit épousé l'héritiere de Soubise Parthenay en 1568.

1572.

fenêtre qui repaissoit ses yeux de cet horrible spectacle.

Ce déluge de sang enveloppa aussi quantité de Catholiques qui furent dépêchés par ordre des Puissances Souveraines, ou par l'instigation de quelques particuliers. C'étoit être Huguenot que d'avoir de l'argent ou des Charges enviées, ou des ennemis vindicatifs, ou des héritiers affamés. Quelques-uns appellerent ce massacre *les Matines de Paris*, comme on avoit appelé celui qui se fit en Sicile l'an 1281. *les Vêpres Siciliennes*.

Quelques soins qu'on apportât à rechercher les Huguenots, il s'en échappa encore plus qu'il n'en fut tué. Plusieurs se sauverent par argent, par amis, par bonheur, par adresse; le Duc de Guise en retira dans son Hôtel plus d'une centaine de ceux qu'il crut pouvoir gagner à son service; & le Roi donna la vie à quelques-uns de ceux qui n'étoient de cette Religion que par intérêt.

Les Montmorencis, Cossé, & Biron, avoient aussi été couchés sur ce rôle; mais l'absence du Maréchal de Montmorency qui étoit à Chantilly, mit en sûreté la vie de ses trois freres; les prieres de la belle de Rieux Châteauneuf, Maîtresse de Monsieur, sauverent Cossé son allié; & Biron Grand-Maître de l'Artillerie, ayant fait pointer quelques coulevrines sur la porte de l'Arsenal, arrêta la fougue des massacreurs, & recueillit quelques-uns de ses amis. Entr'autres Jacques, second fils du Seigneur de la Force, lequel n'étant âgé pour lors que de dix à douze ans, s'étoit adroitement caché entre les corps de son pere & de son frere aîné, qu'on avoit tués dans un lit où ils étoient couchés tous trois.

Lorsque l'Amiral eût été assommé, on jeta son corps dans la cour; le Duc de Guise qui étoit en bas, essuya le sang qui lui couvroit le visage pour le re-

connoître. Après cela un Italien lui coupa la tête & la porta à la Reine Mere, qui l'ayant fait embaumer, l'envoya au Pape, à ce que disent les Huguenots. La populace s'acharna furieusement sur ce malheureux tronc; elle lui coupa premierement les mains & les parties viriles, puis le laissa sur un fumier, l'après-dîné elle le reprit, le traîna trois jours dans les bouës, puis sur le bord de la riviere, & enfin à Montfaucon. Elle l'y pendit par les pieds avec une chaîne de fer, & alluma du feu dessous, dont il fut à demi grillé. Ces misérables restes demeurent - là jusqu'à ce que le Maréchal de Montmorency les fit dérober durant une nuit fort obscure, & leur donna repos dans sa Chapelle de Chantilly.

Sur le midi du Dimanche premier jour du massacre, une aubespine qui étoit plantée dans le Cimetiere des Saints Innocens, demi-sèche & dépouillée de ses feuilles, poussa des fleurs en quantité. Cette merveille alluma encore plus fort la phrénésie du peuple: les Confrairies y alloient tambour battant, & à qui massacrerait le plus de Huguenots en chemin; le Roi même voulut voir ce prodige. La plupart du monde disoit que c'étoit un miracle, & ceux de l'une & de l'autre Religion l'interprêtoient en leur faveur. Les moins crédules l'attribuoient au naturel de l'arbre, qui fleurit quelquefois quand il est sur le point de sécher. On pourroit dire que la cause qui avoit excité dans les esprits ce violent & extraordinaire accès de fureur, étoit aussi celle qui avoit échauffé cet arbre, soit qu'elle procédât de la terre, soit qu'elle vint de quelqu'influence des astres.

Il avoit été résolu dans le Conseil secret du Roi & de la Reine Mere, de jeter sur les Guises toute la haine de ces massacres, & de publier que les amis de l'Amiral ayant voulu venger sa blessure, il s'étoit ému une furieuse

1572.

1572.

fédition que le Roi n'avoit scû empêcher. Et pour cet effet on étoit convenu qu'ils se retireroient dans leurs maisons si-tôt que les Chefs Huguenots auroient été dépêchés. Sur ce pied-là le Roi avoit écrit aux Gouverneurs des Provinces, les chargeant d'assurer les peuples qu'il ne vouloit point rompre l'Edit de pacification; & même il avoit mis dans une lettre particuliere, *qu'il s'étoit rallié avec le Roi de Navarre & le Prince de Condé, pour venger la mort de l'Amiral son cousin.* Mais les Guifes appréhendant, comme ils le devoient, que la Reine Mere ne leur imputât quelque jour ce crime pour les perdre, insisterent si puissamment, ayant la force à la main, la Noblesse Catholique, le Duc de Montpensier & les Parisiens pour eux, qu'ils obligerent le Roi de changer de langage, & d'écrire par tout, *que ce qui étoit advenu, s'étoit fait par son ordre, afin d'empêcher l'effet de la détestable conspiration que l'Amiral & ses alliés avoient tramée, pour le perdre, lui & toute la Maison Royale, même le Roi de Navarre & le Prince de Condé.*

Donc le Mardi troisiéme jour des massacres, après avoir oui solemnellement la Messe pour remercier Dieu de la * grande victoire obtenue sur l'hérésie, & commandé de fabriquer des médailles pour en conserver la mémoire, il alla tenir son Lit de Justice au Parlement, où il avoua toute l'action. Quelques jours après il envoya ordre à cette Compagnie d'employer l'autorité des Loix pour la justifier, & pour cela de travailler incessamment à faire le procès à l'Amiral & à ses complices, à quoi ils obéirent aveuglément.

Il fut pour cela dressé exprès une Chambre durant le tems des Vacations: par Arrêt de laquelle l'Amiral fut déclaré atteint & convaincu de crime de Leze-Majesté, chef principal & auteur d'une conspiration

1572.

, contre le Roi & son Etat; ordonné
 ,, que son corps, s'il se pouvoit trou-
 ,, ver, sinon en effigie, seroit traîné
 ,, sur une claye, pendu à une potence
 ,, à la Grève, de-là porté au gibet de
 ,, Montfaucon, toutes ses portraitures
 ,, brisées & foulées aux pieds par le
 ,, bourreau, ses armes traînées à la
 ,, queue des chevaux par les rues de
 ,, Paris, ses biens confisqués, ses en-
 ,, fans déclarés roturiers, intestables &
 ,, indignes de tenir aucunes Charges,
 ,, Dignités, ni Biens dans le Royau-
 ,, me, sa maison de Châtillon raïée,
 ,, & dans l'aire attachée une lame de
 ,, cuivre où seroit gravé le contenu
 ,, de l'Arrêt. Il y fut ajouté que de-là
 ,, en avant, tous les ans le vingt-qua-
 ,, triéme d'Août, il se feroit des Pro-
 ,, cessions générales, pour remercier
 ,, Dieu de la découverte de cette con-
 ,, spiration.

Briquemaut vieux Gentilhomme, & Arnaud de Cavagnes Maître des Requêtes, & Chancelier de la Cause, qui avoient été pris après la tuerie, cachés dans quelques maisons, furent déclarés ses complices & condamnés à même peine. On les traîna sur la claye en Grève, & on les exécuta avec son fantôme fait de paille, & auquel on n'avoit pas oublié de mettre un cure-dent * à la bouche. Le Roi & la Reine Mere étoient à une fenêtre de l'Hôtel de Ville, qui regardoient cette exécution au travers d'un voile fort délié.

Deux jours après que le Roi eut été au Parlement, il donna un Edit par lequel il assuroit les Huguenots, que ce qui s'étoit passé n'étoit point en haine de la Religion, mais pour prévenir les méchans desseins de l'Amiral; & partant que chacun d'eux se contint en paix dans sa maison sans faire d'assemblées publiques: mais au même tems il écrivit aux Gouverneurs des Provinces & des Villes, qu'ils eussent à les trai-

* Belle.
 Ed. de 1668.

* C'étoit sa
 contenance
 ordinaire.

1572.

ter par tout de même qu'ils l'avoient été à Paris.

Deux mois durant cette horrible tempête courut toute la France, plus ou moins sanglante, selon la disposition des pays & des Gouverneurs. Elle ne fut pas si violente en Bourgogne & en Bretagne, parce qu'il y avoit peu de Huguenots, ni en Languedoc ni en Gascogne, parce qu'ils y étoient assez forts pour se défendre : mais elle fut fort cruelle à Meaux, à Troyes, à Orleans, à Nevers, à Lyon, à Toulouse, à Bourdeaux & à Rouen, & fit périr près de vingt-cinq mille hommes. A Toulouse ils pendirent cinq Conseillers du Parlement en Robes rouges, à un orme dans la Cour du Palais. (a)

Mâtignon & le Vicomte d'Ortez refusèrent généreusement de fouiller leurs mains du sang de leurs compatriotes, le premier préerva ceux d'Alençon, & l'autre ceux de Bayonne; ils étoient Gouverneurs de ces Villes. La frayeur des massacres en ramena grand nombre à l'Eglise Romaine : mais le péril passé, la plupart en ressortirent. Ceux-là & les autres qui avoient de bonne heure prévu l'orage, se sauverent en divers endroits; Sancerre, la Rochelle, Montauban & les Sevenes, servirent de refuge à un grand nombre.

Le matin de la Saint Barthelemy même, le Roi avoit par sa propre bouche, fait entendre au Roi de Navarre & au Prince de Condé qu'il leur pardonnoit, pourvû qu'ils changeassent de conduite & de Religion. Depuis toute la Cour travailla à leur conversion : l'exemple & les Conférences de Rosiere Ministre d'Orleans, servirent d'honnête couleur

au Roi de Navarre pour se convertir. Sa sœur Catherine, la douairiere de Condé, & la Princesse, firent aussi abjuration. Le Prince n'en vouloit point ouïr parler : le Roi s'irrita de la trop longue résistance du Prince, l'envoya querir, & tout transporté de colere, lui dit en trois mots : *Mort, Messe, ou Bastille*. Ce coup de tonnerre abattit sa fermeté, & le contraignit de suivre l'exemple des autres. Tous furent abfous du crime d'hérésie par le Cardinal de Bourbon; & afin qu'ils ne pussent pas s'en dédire, on les obligea d'écrire au Saint Pere.

La Cour de Rome & le Conseil d'Espagne eurent une joye indicible de la Saint Barthelemy : le Pape alla en Procession à l'Eglise de Saint Louis rendre graces à Dieu d'un si heureux succès, & l'on fit le panegyrique de cette action devant le Roi Philippe II. sous le nom de *Triomphe de l'Eglise Militante*. L'un & l'autre croyoient que cette saignée auroit mis le parti Protestant tout-à-fait au bas, & que son abaislement releveroit leur puissance au point où ils la desiroient. En effet si le Roi eût eu une armée toute prête, il eût facilement achevé les Huguenots : mais il croyoit que ces massacres les avoient si fort abattus, qu'il n'étoit plus besoin d'en entretenir une pour cela. D'ailleurs il eût été obligé d'en donner le commandement à son frere le Duc d'Anjou, & il ne craignoit rien tant que son aggrandissement.

Le Garde des Sceaux Birague, & le Comte de Retz, confidens de la Reine Mere, appréhendoient fort la guerre, parce que les intrigues étoient plutôt

1572.

(a) La ville de Lisieux fut garantie du massacre de la Saint Barthelemy, par le zèle & la prudence de son Evêque Jean Hennuyer, dont quelques Ecrivains font mal-à-propos un Dominicain. Il avoit été Précepteur d'Antoine Roi de Navarre & Confesseur du Roi Henri II. Lorsqu'on lui eut signifié les ordres de la Cour contre les Protestans, & qu'on l'eut pressé de les laisser exécute-

ter, il demanda à voir ces ordres signés de la main même du Roi, & quelque chose qu'on put lui dire il refusa de se soumettre. Il arriva de-là qu'un grand nombre d'Hérétiques se réunirent dans son Diocèse à l'Eglise Catholique, & qu'à peine resta-t'il un seul Protestant. Voyez ce qu'en dit le *Gallia Christiana*.

1572. leur jeu que les armes ; tandis que par leur conseil , cette Princesse s'amuloit à employer les ruses & les artifices pour dompter les restes des Huguenots ; ceux qui s'étoient sauvés reprirent courage ; la Rochelle travailla à se fortifier ; Montauban encouragé par l'heureux succès de Vesins , qui avec vingt-cinq chevaux en défit deux cens , & prit la grande Cornete de Montluc , ferma ses portes aux gens du Roi ; leurs Chefs se saisirent de plusieurs petites Places en Quercy , & de quinze ou vingt Châteaux en Rouergue , Lauraguez , Albigeois & Foix ; Millaud & Nîmes en Languedoc prirent le frein aux dents ; quelques petites villes dans les Montagnes de Vivarais & des Sevens se barricaderent ; & Antoine de Pleix Gremian se saisit de la ville de Soufmieres.

Contre tant de têtes qui renaissoient de tous côtés , le Conseil du Roi reprit le fer en main , & leva trois armées. Avec l'une la Chastre eut ordre d'assiéger Sancerre ; avec la seconde Danville entreprit de réduire les villes rebelles du Languedoc ; & la troisième commandée par le Marquis de Villars Amiral de France , se chargea de ranger celles de Guyenne. Quant à la Rochelle , on trouva à propos avant que d'y employer la force , de se servir de la douceur & de l'adresse , parce qu'on craignoit que son désespoir ne la jettât entre les bras des Anglois. On y envoya donc pour Gouverneur , premierement Biron , qu'on croyoit lui devoir être agréable : puis quand les Rochellois l'eurent refusé , on força François de la Noue , pour ainsi dire , le poignard sur la gorge , d'aller parmi eux pour les réduire. Ils ne le reçurent point en qualité d'homme du Roi , mais en celle de Général pour commander leurs armées ; ce que le Roi trouva bon , à condition que s'il ne pouvoit les porter à la paix , il les abandonneroit dès la premiere sémonce.

1572. De cette sorte recommença la guerre civile , qui fut la quatrième. Les Huguenots échappés de la boucherie , avoient porté l'épouvante chez tous les Protestans. La Ville de Strasbourg en avoit redoublé ses gardes , les Suisses fait de grandes levées , & muni toutes leurs avenues , & les Princes Allemands & la Reine d'Angleterre formé de nouvelles ligue entr'eux. Le Conseil trouva donc nécessaire de tromper leurs défiances , & de pallier auprès d'eux l'atrocité de l'action. Pour cette fin on envoya vers ces Princes des Ambassadeurs avec des relations bien fabriquées , & des propositions artificieuses ; on remit sur le tapis le Traité de la Conquête des Pays-Bas fait avec le Prince d'Orange ; on tâcha d'adoucir la Reine Elisabeth , en la priant d'être Maraine de la fille du Roi , ce qu'elle accepta ; & on commença une troisième intrigue pour la demander en mariage pour le Duc d'Alençon. Plusieurs néanmoins attribuoient cette recherche aux vaines imaginations de la Reine. Car ayant scû , disoit-on , de quelques Devins , dès le vivant de son mari , que ses quatre fils regneroient ; & tirant cette conséquence , que s'ils régnoient tous en France , il falloit qu'ils mourussent tous l'un après l'autre , elle tâchoit de rompre le cours du destin , en leur cherchant d'autres Royaumes dans les Pays Etrangers ; jusques-là qu'elle avoit demandé celui de Tunis au Turc pour ce dernier.

Le huitième jour de Novembre on commença d'observer dans le Ciel un nouveau Phénomene , qui sembloit être un astre , parce qu'il étoit fort clair , qu'il avoit un lieu fixe comme les Etoiles , qu'il paroissoit en même hauteur , & qu'il étoit mû d'un même mouvement. Il faisoit la figure d'une lozange , avec celles de la cuisse & de la poitrine de la Constellation , qu'ils nomment Cassiopée. Du commencement il égaloit en grandeur la Planete

1573.

de Jupiter : mais il diminua peu à peu , & disparut tout-à-fait au bout de dix-huit mois. Les Huguenots interpréterent cette merveille en leur faveur , & quelqu'un de leurs Poètes osa dire , que c'étoit l'astre de l'apothéose de l'Amiral.

Dès l'heure qu'il parut il se découvrit en France une nouvelle , & tout-à-fait étrange maladie , qui causoit d'horribles contorsions , & disloquoit toutes les jointures du corps. De dix ans en dix ans elle a toujours redoublé sa violence , jusqu'à l'an 1606. qu'elle a commencé d'être moins connue & moins cruelle qu'auparavant. Les Médecins la nomment , le mal bilieux , & le vulgaire , la colique de Poitou , parce qu'elle régnoit principalement en ce pays-là.

Les trois armées destinées contre les Huguenots firent peu d'effet. La Châtre ayant mal réussi dans les attaques de Sancerre , au bout de trois mois convertit le siège en blocus. Danville au lieu de prendre Nîmes , comme le souhaitoient les villes de Lyon & de Toulouse qui payoient son armée , s'attacha à la petite ville de Soufrieres , soit à dessein de ne pas réussir , soit autrement ; car il sçavoit bien qu'on avoit tramé la ruine de sa maison , & il avoit aussi peu de confiance au Conseil du Roi qu'on en avoit en lui. Il ruina donc son armée là-devant , & leva le siège après avoir perdu deux mille hommes , & Henri de Foix Comte de Candale qui fut tué à un assaut. Ce Seigneur avoit épousé sa sœur , & lui avoit amené douze cens Gascons. Villars & la Valette nettoyerent la Gascogne de quelques petites Places : mais ils ne purent prendre Caussade , & furent contraints de licentier leurs troupes , qui vivoient avec tant de licence , que les Communes se soulevoient pour leur courir sus.

Les plus grands efforts se faisoient au siège de la Rochelle : Strozzy & Biron l'avoient investie dès l'année pré-

1573.

cédente ; toutes les forces du Royaume y étoient arrivées , & Monsieur lui-même s'y étant rendu au mois de Février , y avoit amené tout ce qu'il y avoit de plus grand & de plus brave à la Cour , le Duc d'Alençon son frere , le Duc de Montpensier , tous les Guises , le Duc de Nevers , & même le Roi de Navarre , le Prince de Condé & le Maréchal de Cossé , de peur qu'ils ne remuassent ailleurs quelque chose en faveur des Huguenots. Après plusieurs conférences inutiles avec les Rochellois , après que la Noue , n'ayant pû leur persuader de se soumettre , fut sorti de leur ville , & qu'en sa place ils eurent élu six Capitaines , Monsieur commença de s'expliquer par la bouche des canons ; il en avoit quatre-vingt en batterie.

On vit en ce siège plus qu'en aucun autre de ces derniers siècles , qu'il n'est rien que la persuasion de la liberté & de la Religion ne surmonte , ni rien qui la puisse surmonter. Il dura huit mois , à compter dès le blocus que le Baron de la Garde y avoit mis un mois après la saint Barthelemy. La ville souffrit pendant ce tems-là trente-cinq mille coups de canon , neuf grands assauts , plus de vingt autres moindres , près de soixante-dix mines , de très-fréquentes conspirations , tant de la part des riches qui craignoient de perdre leurs biens , que de celle des Gentilshommes , qui entretiennent toujours des secrets attachemens à la Cour , & souvent ne s'en éloignent que pour s'y faire rappeler aux dépens du parti où ils sont entrés.

Le peuple travailloit avec tant d'ardeur à sa défense , qu'il avoit élevé double terrasse & creusé un profond retranchement à l'endroit que l'on battoit , plutôt que la brèche n'étoit faite. Avec cela on ne voyoit que sorties de leurs gens de guerre : les femmes se mêloient par tout avec les hommes ,

les

1573.

les unes pour combattre, les autres pour leur porter des rafraîchissemens, pour relever & panser les blessés, ou pour recueillir les dépouilles; les autres pour jeter sur les assaillans des chaudronnées d'huile & d'eau bouillante, du goudron, des cercles & des fascines poissées, des poutres, des briques & des pierres.

Le courage ne leur manqua pas, quoique le secours d'Angleterre que Montgommery leur devoit amener, leur eût manqué. Après avoir été attendu jusqu'à la mi-Mars, il parut à Chef de Baye, mais fort petit, d'autant que le Maréchal de Retz, tant par les intrigues qu'il fit en Angleterre, que par les pensions que le Roi donnoit aux Conseillers de la Reine Elisabeth, avoit empêché adroitement qu'il n'en pût tirer l'assistance qu'il s'étoit promise. Ayant donc trouvé à son arrivée, que l'élite de l'armée des assiégeans s'étoit jettée dans les vaisseaux du Roi, & que le Canal étoit bouché par une estacade qui ne se pouvoit surmonter qu'en haute marée, il leva l'ancre & alla s'emparer de Belle-Isle. Mais comme il eut appris que le Comte de Retz venoit à lui avec douze vaisseaux, il la quitta après l'avoir pillée, & se retira dans celle de Wict.

Au reste le Comte de Retz, sous prétexte que Belle-Isle avoit besoin d'un Seigneur pour la défendre, obtint que le Roi par son autorité souveraine, la fit distraire du Domaine de l'Abbaye de Sainte Croix de Quimperlay, & l'érigea en Marquisat pour lui en faire don.

Durant tout le siège de la Rochelle, ceux de dedans jouirent d'une parfaite santé: ils avoient établi un très-bon ordre à la distribution des vivres, de sorte qu'ils en avoient encore pour deux mois quand ils furent délivrés. Car encore qu'ils fussent peu fournis de bleds, ils avoient néanmoins quan-

Tome III.

1573.

tité de chairs & de poissons salés, & la mer se rendant secouable à cette Ville, dont elle a toujours été comme la mere nourrice, lui jettoit sur les graviers une extraordinaire abondance de coquillage pour la nourriture des pauvres. Au contraire les assiégeans étoient travaillés de toutes sortes d'incommodités, la faute de Police & la désolation des pays d'alentour, avoient causé dans leur camp une extrême nécessité de vivres & de fourage, & une infection insupportable, puis des maladies presque universelles & contagieuses.

Le comble de tous ces maux étoit la division générale qui tenoit l'armée Royale en des troubles continuels, & toute prête à se couper la gorge, comme les soldats de Cadmus. Il y avoit de trois sortes de gens, de *Malcontens*, de *Fidèles* & de *Nouveaux* Catholiques. Les Gentilshommes étoient presque tous *malcontens* de la Reine Mere, qui gouvernoit tout par la main de deux ou trois étrangers, avarés, superbes & sans foi; sous le nom de *Fidèles*, on entendoit les Huguenots qui n'avoient point quitté leur religion, mais pour sauver la ruine de leurs maisons, ou pour des intérêts de Cour, avoient suivi Monsieur; les *Nouveaux* Catholiques étoient ceux que la crainte des massacres avoit forcés d'aller à la Messe, quoiqu'ils n'y crussent pas.

De quelques-uns de tous ces gens s'étoit fait un quatrième Parti qu'ils nommoient *les Politiques*: lesquels étoient convenus ensemble que sans parler autrement de la Religion, ils demanderoient la réformation de l'Etat, & l'expulsion des Etrangers. Entre les Catholiques, les Montmorencis, Biron & Cossé en étoient les principaux Chefs. Il s'étoit formé plus d'un an avant la Saint Barthelemi. Le Duc d'Alençon Prince ambitieux & inquiet, méprisé pour sa petite taille & sa mauvaise mi-

Rr

1573.

ne, encore plus pour son peu d'honneur & de foi, avoit fort désiré d'y entrer, & ayant pris dès son jeune âge quelque teinture de la nouvelle Religion par ceux qui l'avoient instruit, s'étoit étroitement lié d'amitié avec l'Amiral, croyant par ce moyen former un parti avec lequel il pût égaler le crédit du Duc d'Anjou, & se faire donner part aux affaires. A quoi il étoit poussé par l'ambition de ses favoris, & par le dépit de sa sœur Marguerite, outrée de ce que le Duc d'Anjou l'avoit méprisée après l'avoir trop ardemment chérie.

Diverses considérations de jalousie, de défiance, de crainte, avoient empêché le Roi de Navarre & le Prince de Condé de se joindre avec lui tandis qu'ils furent à la Cour : mais ils s'en approchèrent plus hardiment quand ils se virent dans le Camp. Henri de la Tour, Vicomte de Turenne, alors encore Catholique & déjà fort adroit, quoique bien jeune, fut l'entremetteur de leur association. Comme c'étoient routes jeunes têtes bouillantes & inconsidérées, il se proposa parmi eux divers desseins aussi étranges que téméraires. Le Roi en ayant eu quelque avis, donna ordre à Pinard Secrétaire d'Etat, d'enjoindre au Duc d'Alençon de ne point abandonner le Camp sous peine d'encourir son indignation ; le Duc ayant renvoyé Pinard sans réponse, parce qu'il ne voulut pas lui montrer son ordre, le Roi en prit tellement l'alarme, qu'appréhendant quelque dangereuse surprise, il écrivit au Duc d'Anjou de se hâter de prendre la Rochelle, parce qu'il avoit besoin de ses troupes auprès de sa personne. Ce fut la cause que le Duc fit donner tant d'affaires mal-à-propos, & qu'il y perdit tant de monde.

Or comme l'un & l'autre étoient dans un extrême embarras, arrivèrent les nouvelles de Pologne, qui leur ouvri-

rent une porte pour en sortir avec honneur. L'Evêque de Valence avoit disposé les affections des Polonois, par le moyen de Balagny son fils naturel, dès avant la mort du Roi Sigismond, le dernier Prince de la Maison des Jagellons. Lorsque ce Roi fut mort, ce qui advint le sept de Juillet de l'an 1572. il y alla lui-même, & partit de Paris le dix-sept du mois d'Août ensuivant. La Reine mere ni le Duc d'Anjou n'appréhendoient rien tant que le succès de cette élection ; ainsi au même tems qu'ils feignoient d'y employer toute la puissance du Roi, ils la traversoient sous-main par de sourdes menées. Et néanmoins l'Evêque ayant plus d'égard au commandement du Roi & à son honneur propre, qu'aux fantaisies d'une femme, négocia si bien l'affaire qu'elle réussit. Le Duc d'Anjou fut élu Roi : mais comme les Chefs de deux factions d'entre les quatre qu'il y avoit dans la Pologne, étoient Calvinistes, ils obligèrent les Ambassadeurs François à leur promettre plusieurs conditions en faveur de cette Religion ; particulièrement qu'on laisseroit en liberté toutes les Places qui étoient assiégées.

Aux nouvelles de cette élection & de la prochaine arrivée des Ambassadeurs Polonois qui venoient quérir leur nouveau Roi, le Duc d'Anjou fit donner encore quelques assauts, puis renouvella les pourparlers de l'accommodement. Les Rochellois refuserent d'y entendre si routes les autres villes du Parti n'y étoient comprises ; & il leur fallut accorder ce point, horsmis pour Sancerre, dont on attendoit la prise d'heure en heure. Les articles en furent tous résolus le 25. de Juin, & la ratification leur en fut apportée quelques jours après avec un Edit de pacification. Mais il étoit beaucoup plus restreint que les précédens ; car il leur accordoit seulement la liberté de conscience, &

1573.

1573.

non pas l'exercice public, horsmis aux villes de la Rochelle, de Nîmes & de Montauban.

Il ne fut pas en leur pouvoir d'obtenir le même avantage pour Sancerre : le Roi sous couleur que cette Place étoit à un Seigneur particulier, aux droits duquel il ne pouvoit préjudicier, refusa de lui accorder autre chose que la liberté des Mariages & des Baptêmes. Ainsi, bien que depuis quatre mois la disette de vivres s'y fût accrue de jour en jour jusqu'à une horrible extrémité, elle se résolut à périr plutôt que de n'avoir pas les mêmes conditions que les autres. On y mangea les bêtes les plus immondes, les herbes dont les bêtes même ne mangent point, les cuirs, les parchemins ; & pour tout dire, on y surprit un pere & une mere mangeant leur propre fille qui étoit morte de faim. Comme ils étoient dans ce pitoyable état sans vouloir parler de se rendre, les Ambassadeurs de Pologne qui arriverent au commencement du mois d'Août, leur firent donner composition : mais ils n'eurent pas d'autres avantages pour leur Religion que le général. Tellement que la mort enragée de deux mille malheureux, ne leur servit qu'à signaler dans tous les siècles à venir leur trop longue & funeste opiniâtreté.

Dans le traité de la Rochelle, il avoit été stipulé que les Rochellois suppleroient le Duc d'Anjou d'entrer dans leur ville : mais qu'il n'y entreroit pas. Ainsi après que les principaux furent fortis pour l'en prier, il licentia son armée & montant sur ses galetes, visita les Isles prochaines. De-là il descendit à Nantes, & puis s'en revint à la Cour, étant reçu par tout en qualité de Roi. Voilà comme finit ce fameux siège ; le Roi y perdit 12000. hommes & grand nombre de personnes de marque, dont le plus signalé étoit Claude Duc d'Anmale qui fut tué d'un coup de canon.

1573.

Les Ambassadeurs de Pologne qui étoient au nombre de douze, & avoient pour Chefs l'Evêque de Posnanie, arriverent à Mets le vingt-cinq de Juillet, firent leur entrée solennelle à Paris le troisième de Septembre, & le dixième la lecture du Décret de l'élection dans la Grand' Salle du Palais, le Roi y étant sur un échaffaut revêtu de ses ornemens Royaux & accompagné des Princes & des Grands de sa Cour. Le Decret tiré d'une cassette d'argent, cachetée de cent dix Sceaux des Prélats, Palatins & Castellans du Royaume, fut ouvert & lû à haute voix par un des Ambassadeurs. Le Roi les ayant remerciés fort civilement, se leva de son siège, & alla embrasser le Roi de Pologne son frere ; les autres Princes & Seigneurs furent ensuite lui faire la révérence Il baisa le Duc d'Alençon, le Roi de Navarre, & traita les autres avec plus ou moins d'honneur selon leur qualité.

Je ne dirai rien des festins & des balets dont la Reine Mere les régala : ce sont des avortons du luxe & de la prodigalité dont la mémoire ne doit pas durer plus long-tems que la fumée des viandes & le son des violons. Le Roi de Pologne fit son entrée dans Paris par la Porte Saint-Antoine avec pareille magnificence. On y prit à mauvais augure que ses Hérauts eussent mal blafonné les armes de son nouveau Royaume.

Ces cérémonies achevées le Roi Charles, qui avoit pris une forte résolution de regner & de retirer à lui l'autorité qu'il avoit imprudemment commise à son frere, hâtoit son départ avec une extrême impatience ; chaque heure lui sembloit une année : mais plus il le pressoit, plus l'autre cherchoit des sujets de retardement. Ce n'étoit pas seulement les délices de la Cour, la tendresse de sa Mere, l'autorité presque Royale que lui donnoit le Commandement généralissime des armées, & l'es-

1573.

pérance de succéder à la Couronne, qui lui paroïssoit toujours prochaine, parce que le Roi n'avoit point d'enfans, qui le retenoient en France; le violent amour qu'il avoit pour la Princesse de Condé, étoit une attache plus forte que tout cela. Le Duc de Guise qui en avoit épousé la sœur, le flattoit & le servoit dans cette folle passion, quoiqu'inutilement; & par-là il s'étoit tellement acquis les bonnes graces de ce Prince, qu'il n'eût scû vivre un moment sans lui.

Sept ou huit jours s'étoient passés sans qu'il pût se résoudre à partir, quoique tout son équipage fût chargé. Le Roi s'en prit à la Reine, & lui dit en jurant qu'il falloit que l'un des deux sortît du Royaume: mais le Duc de Guise le retenoit toujours par l'espoir d'une prochaine jouissance, & lui offroit 50000. hommes pour se défendre de la colere de son frere. Au bout de trois jours, le Roi croyant de plus en plus que la Reine Mere étoit cause de ce retardement, & que cela couvoit quelque dangereuse conspiration, lui fit fermer la porte de son cabinet au nez, & résolut de prévenir leurs desseins par d'autres, qui sans doute eussent été fort tragiques.

Le péril étoit visible pour la Reine & pour son cher fils, & néanmoins elle eut bien de la peine à le déterminer à partir. Le Roi le voulut conduire jusques sur la frontiere, plutôt pour empêcher qu'il ne se cantonnât en quelque Province, que par affection. Il ne put pas l'accompagner si loin qu'il eût désiré, il fut contraint de s'arrêter à Vitry en Parthois: car peu de jours après les menaces qu'il avoit faites à la Reine Mere, il avoit été saisi d'une fièvre lente & maligne, qui lui causoit de grands étourdissemens, & des maux de cœur à chaque moment.

La Reine Mere avec le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre, conduisit le

nouveau Roi jusqua Blamont en Lorraine. En cet endroit la Mere & le Fils prenant congé l'un de l'autre, entre les embrassemens, les larmes & les sanglots, elle laissa imprudemment échapper ces paroles: *Allez, mon fils, vous n'y demeurerez pas long-tems*, lesquelles étant entendues de plusieurs & tout aussi tôt divulguées, augmentèrent fort les sinistres soupçons qu'on avoit de la maladie du Roi. Néanmoins d'autres l'attribuoient à son temperament, qui étoit de bile brûlée, & aux violens exercices qu'il faisoit, comme de courir à la chasse, de picquer de grands chevaux, de jouer à la paulme cinq ou six heures durant, de forger & battre le fer à tour de bras: ce qui lui avoit tellement échauffé le sang, qu'il dormoit très-peu, & avoit quelquefois des demi accès du mal dont Charles VI. avoit été tourmenté.

Le Roi Henri au partir de Blamont, ayant traversé toute l'Allemagne, arriva à Miezych premiere ville de la Pologne, sur la fin du mois de Janvier. Il avoit à sa suite les Ducs de Nevers & du Maine, le Marquis d'Elbœuf, le Comte de Retz, depuis peu fait Maréchal de France, Roger de Saint Larry Bellegarde, dix ou douze autres Seigneurs de marque, & plus de cinq cens Gentilshommes des plus braves; outre cela plusieurs gens de Robe, entre autres Bellievre Ambassadeur de France près de lui, Vincent Lauré, Nonce Apostolique, & Pibrac Avocat du Roi au Parlement de Paris.

Tous les Princes sur les terres desquels il passa, s'efforcèrent de lui rendre les honneurs qui étoient dûs à sa naissance & à sa dignité: il n'y eut que Federic Comte Palatin du Rhin, qui fut si hardi que de le traiter d'une autre maniere. Ce Prince l'un des plus graves de son tems, desirant faire connoître à ce jeune Roi & à son Conseil, * l'injustice des massacres, le reçût d'une

1573.

* Sangainaire.
Ed. de 1668.

1573.

maniere peu obligeante, & prit plaisir à le mettre dans des appréhensions d'une terrible revanche. (a)

Du commencement cet air noble & majestueux qui paroissoit à l'extérieur dans toutes ses actions, & la profusion qu'il faisoit à toutes mains, le firent aimer passionnément de la Noblesse, & presque adorer des peuples : mais bien-tôt les inquiétudes de son esprit que lui causoient les fumées de la rature, l'ennui de ne pas recevoir assez-tôt les nouvelles qu'il attendoit de France, le dégoût des mœurs & des esprits de ce pays-là, le rendirent fâcheux à soi-même & à ses Sujets. Il cherchoit la solitude dans son cabinet, ne se communiquoit qu'à ses Favoris, étoit morne & taciturne : mais ce qui aggrava le plus ses ennuis, ce fut la proposition que le Sénat lui fit, d'épouser Anne sœur du défunt Roi, laide & vieille fille, dont l'aspect désagréable allumoit plus fort en son ame le feu qu'il avoit emporté de Paris pour la Princesse de Condé.

Il y avoit quelqu'apparence que son départ de France contribueroit à produire le calme dans l'Etat ; que les craintes des Huguenots qui le redoutoient lui & ses Favoris, cessant, leurs émotions cesseroient aussi ; que la Reine Mere n'ayant plus sur qui s'appuyer, seroit contrainte d'obéir à son tour ; & que ses Italiens qui excitoient la haine publique, & pervertissoient les justes & anciennes Loix du Gouvernement, pour introduire une nouvelle & tyrannique domination, n'auroient plus aucun crédit. Mais au contraire, les

Huguenots s'en croyant plus forts, n'avoient point posé les armes en Languedoc, & s'étant confirmés dans l'assemblée de Montauban & de Nîmes, ils faisoient des demandes plus audacieuses que s'ils eussent encore eu leur Amiral à la tête de trente mille hommes de guerre. Et d'ailleurs le Duc d'Alençon & les Politiques croyant être demeurés maîtres de la place par l'éloignement du Duc d'Anjou, vouloient disposer des choses à leur fantaisie.

Le Duc d'Alençon capable d'embrasser toutes sortes d'entreprises sans raison, & de les abandonner aussi légèrement, s'en figuroit plusieurs dans l'esprit : mais deux entr'autres, l'une de prendre la Lieutenance de la guerre des Pays Bas contre l'Espagnol, & le Roi eût été bien aise de l'envoyer là pour se défaire de cette humeur brouillonne & inquiète ; l'autre de demander la Lieutenance Générale, comme l'avoit eue le Duc d'Anjou. Le Maréchal de Montmorency fut d'avis qu'il s'en tint à cette dernière & la demanda hautement pour lui, avec des raisons si puissantes, que le Roi trouva bon de la lui accorder.

Mais la Reine Mere n'en étoit pas d'avis ; elle n'esperoit pas de ce fils plus de reconnoissance & plus de respect qu'elle lui avoit témoigné d'affection ; d'ailleurs elle craignoit qu'il ne lui ôtât l'autorité, & que la mort du Roi avenant, il ne fermât l'entrée du Royaume à son cher fils le Duc d'Anjou : ainsi elle pensoit à rompre ce coup, & demandoit la Lieutenance pour le Duc

(a) Le nouveau Roi de Pologne étant chez le Prince Federic, Electeur Palatin, cet Electeur le conduisit le long d'une gallerie ornée de bons Portraits de quantité de Princes & de grands hommes, & en lui montrant celui de Coligny, il dit au Roi : De tous les Seigneurs François que j'ai vû, voilà celui que j'ai trouvé le plus zélé pour la gloire du nom François, & je ne crains point d'affurer que le Roi & toute la France ont fait en lui une perte qu'on ne scautoit jamais réparer. Ce qu'il

répéta plusieurs fois, comme autant de reproches qu'il faisoit aux Rois de France & de Pologne sur leur imprudence & leur inhumanité. C'est ce qui fait croire à bien des gens, que l'Electeur n'avoit pas reçu un Hôte comme Henri aussi poliment qu'il le devoit. Henri sentit bien le coup que ce discours lui portoit, mais il dissimula & ne répondit rien. *Histoire de M. de Thou, livre 57.*

1573.

1574.

1574.

de Lorraine, qui avoit épousé la plus chérie de ses filles. Or comme elle vit que le Roi avoit promis cet emploi au Duc d'Alençon, elle sçût si bien tourner l'affaire, qu'au lieu de Lettres Patentes, il ne lui donna qu'une déclaration de bouche, & des Lettres de Cachet à quelques Gouverneurs, témoignant bien par-là qu'il vouloit retirer sa parole. En effet il la retira bien-tôt après, & donna ce titre éminent au Duc de Lorraine.

Cependant le Duc d'Alençon avoit renouvelé une liaison très-particulière avec les Huguenots, & leur avoit promis de les prendre sous sa protection. Le Roi de Navarre & le Prince de Condé étoient entrés dans cette ligue; les Politiques Catholiques s'y étoient joints; Toré & le Vicomte de Turenne en menaient les intrigues, & tous ensemble demandoient les Etats Généraux. La Reine Mere, afin de les amuser avoit assigné une assemblée des Notables à Compiègne, pour délibérer s'il étoit expédient de les tenir; & comme ils virent qu'ils ne pouvoient être les plus forts à la Cour, ils résolurent de se retirer à Sedan, où le Duc de Bouillon avoit donné parole de les recevoir.

Les Huguenots se promettoient de si grands avantages du Duc d'Alençon, qu'ils avoient résolu de prendre les armes par tout le Royaume aux derniers jours du Carnaval: la Rochelle même s'étoit laissée emporter à ce torrent, & avoit pour cet effet élu la Noue pour son Général. Celui-ci surprit la nuit d'entre le Mardi-Gras & le Mercredi des Cendres, Mesle & Luzignan

par escalade: comme Giron de Bessay Luzignan, qui avoit amené douze cens hommes de Béarn, prit Fontenay, & le Seigneur de la Case en Saintonge, (a) Royan, Talmont, & quatre ou cinq autres petites Places. En Dauphiné Montbrun s'empara de Loriol & de Livron, lesquels il répara. En Normandie Coulombiers & quelques Gentilshommes du pays, sur l'espérance d'un plus grand trouble à la Cour, & d'avoir bien-tôt le Duc d'Alençon avec eux, s'emparèrent de Saint-Lo; Montgommery, qui étant hai en France & mal venu en Angleterre, se tenoit clos & couvert aux Isles de Gersay & Gernesey, se rangea avec eux, prit Carentan & Valognes, & mit tout le pays d'alentour à contribution.

Au même jour dixième de Mars que la Noue avoit fait résoudre la prise des armes par les Huguenots, il avoit aussi été résolu que Jean de Chaumont Guitrys'approcheroit de Saint Germain-en-Laye avec le plus de cavalerie qu'il pourroit assembler secrètement, pour recueillir & emmener le Duc d'Alençon & les deux Princes. Mais il arriva, on ne sçait par la faute de qui, que Guitry anticipa l'assignation de dix jours; de sorte que le Duc d'Alençon timide & irrésolu, ne se put pas déterminer en si peu de tems à sortir de la Cour, & la Mole son favori voyant qu'un si grand dessein ne pourroit pas être long-tems secret, l'alla découvrir à la Reine Mere. Sur le minuit voilà l'alarme dans toute la Cour: le Roi envoya quérir le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre; le premier avoue tout sans se soucier de mettre en peine ceux

1574.

(a) M. de Thou parle ainsi de Pous de la Case de Mirambeau. Sa mort, dit-il, troubla la joye de ces heureux succès, comme il attaquoit une méchante bicoque, les Payfans qui la défendoient, ayant demandé à pourpatier, on lui tira pendant ce tems là un coup d'arquebuse dans la tête. Sa bravoure, sa prudence, son expérience, lui avoient donné une grande considé-

ration dans son Parti; il étoit d'ailleurs homme de Lettres. On trouva dans ses botines un distique latin écrit de sa main; c'est une espee d'Epitaphie qu'il s'étoit faite comme s'il eut prévu sa mort:

*Desine migrantem lugere viator & hospes,
Non caveo patriâ, me caret illa magis.*

De Thou, Hist. l. 57.

1574.

qu'il avoit employés, l'autre n'embarassa ni lui ni ses amis. On publie aussitôt qu'il y a dessein sur la personne du Roi; les gens de Robe particulièrement, & les femmes se sauverent à Paris toute la nuit, & la Reine même pour rendre les Princes plus odieux, s'enfuit fort en désordre: toutesfois le Roi n'en partit que le lendemain & s'en alla loger au Bois de Vincennes. Il y mena le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre, non pas encore comme prisonniers, mais soigneusement observés.

Par ce moyen les Huguenots se trouverent bien loin de leur compte; & d'ailleurs un mois après on fit marcher trois armées pour les détruire dans les Provinces de Normandie, Poitou, & de Languedoc. Marignon commandoit la première, le Duc de Montpensier la seconde, le Prince Dauphin son fils la troisième. Montpensier se morfondit devant Fontenay: mais Matignon investit Montgommery dans Saint-Lo; d'où s'étant échappé, il le poursuivit & l'assiégea dans Donfront, si étroitement qu'il le contraignit de se rendre, lui donnant assurance de la vie pour tous ses gens, mais seulement des paroles vagues & ambiguës pour sa personne. Cela arriva quatre ou cinq jours avant la mort du Roi.

De-là Matignon retourna au siège de Saint-Lo, le menant avec lui pour persuader à Coulombiers qui étoit dedans de se rendre. Mais Coulombiers le traita de lâche, & se mit courageusement sur la brèche, & ses deux fils à ses deux côtés âgés seulement de 14. à 15. ans, chacun un javelot à la main, pour sacrifier, disoit-il, tout son sang à la vérité Evangélique. Il y mourut l'épée à la main: le hazard ou la pitié sauva la vie à ses fils. Guitry ensuite faisant céder son courage à sa prudence, rendit Carentan, & Lorges fils de Montgommery y fut retenu prison-

nier: mais il se sauva par la faveur d'un des principaux Chets des Catholiques.

Quant au Languedoc, la Reine Mere qui en vouloit plus à Danville qu'aux Huguenots mêmes, avoit projeté de se défaire de ce Seigneur, par le moyen de Jacques de Crussol Duc d'Uzès, son ennemi capital, avant que de commencer la guerre en ce pays-là. Quelques Lettres interceptées l'en ayant averti, il avisa à se rendre maître de la Province: mais il y procéda avec tant de longueurs, qu'il ne put se saisir que de Montpellier, Lunel, Beaucaire & Pezenas. Il n'en fut pas moins noté pour cela à la Cour: Martinengue fit voir à la Province les ordres du Roi qui le démettoient de son Gouvernement, & défendoient aux peuples de le reconnoître, & aux gens de guerre * de lui obéir; ce fut à l'entrée du Printems.

* Corfes.
Ed. de 1669.

En cette saison que les humeurs bouillonnent, le mal du Roi qui avoit été comme assoupi durant l'hiver, se réveilla, & fit connoître à la Reine qu'il étoit tems qu'elle se fît de ceux qui pouvoient troubler sa Régence, particulièrement des Maréchaux de Montmorency & de Coslé. Pour cette fin, elle fit donner commission à Christophe de Thou Premier Président, & à Pierre Hennequin aussi Président, d'informer en diligence de la conspiration de Saint Germain, afin de les y envelopper.

La Mole Favori du Duc d'Alençon & le Comte de Coconas Italien, qu'il avoit depuis peu introduit dans la confiance de ce Prince, furent arrêtés. Le premier nia tout: l'autre flatté du vain espoir d'avoir sa grace, & avec cela une grande récompense, en dit beaucoup plus qu'il n'en sçavoit. Le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre furent aussi interrogés: le premier répondit en criminel, lâchement & en tremblant; l'autre en accusateur plutôt qu'en

1574.

1574.

accusé, avec des reproches qui firent perdre contenance à la Reine Mere.

On avoit trouvé chez la Mole une image de cire, qu'un Cosme Rugier Florentin, & grand Charlatan, lui avoit accommodée pour charmer une Demoiselle dont il étoit amoureux. La Reine Mere vouloit qu'on crût qu'elle avoit été faite pour dévouer le Roi. Il le nia toujours fortement : mais il ne laissa pas d'avoir le col coupé, & Cononas avec lui. On dit que deux Princesses qui en étoient amoureuses, firent dérober leurs têtes, & les embaumerent pour les garder. Un autre de leurs complices fut rompu sur la roue, & Rugier envoyé aux Galeres. La Reine mere fort crédule en matiere de devins & de forciers, l'en tira quelque tems après pour s'en servir.

Les Maréchaux de Montmorency & de Cossé avoient été fort chargés par ces malheureux lorsqu'on les mit à la torture : néanmoins la présomption de leur innocence ou de leur pouvoir les aveugla si fort, qu'ils se rendirent aussi-tôt à la Cour pour se justifier, ne considérant pas que l'on est toujours coupable quand on est entre les mains de ses ennemis, & qu'en ces rencontres l'imprudence est le plus mortel de tous les crimes. Aussi furent-ils arrêtés & menés à la Bastille; les Parisiens en témoignèrent une si grande joye, qu'ils reçurent huit cens hommes pour les garder. Il y avoit aussi ordre d'arrêter le Prince de Condé qui étoit à Amiens dans son Gouvernement de Picardie : mais il sortit travesti de la ville, & ayant accueilli en chemin Toré l'un des freres du Maréchal de Montmorency, se sauva à Strasbourg. Etant là en sûreté, il abjura la Religion Catholique en plein Temple, & reprit la Protestante.

Le Roi Charles depuis le siège de la Rochelle avoit pris en main le gouvernement de ses affaires ; il se monroit

fort affectionné au soulagement de ses peuples, si bien que malgré le conseil de ceux qui prétendoient l'oppression publique de la nécessité de l'Etat, il les déchargea cette année d'un tiers des railles, & ne garda auprès de lui que trois Compagnies du Régiment des Gardes. Il avoit résolu de chasser de la Cour les Conseillers des massacres, quoique d'ailleurs il haït mortellement les Huguenots, de laisser l'administration de la Justice à ses Parlemens, celle des armes aux Maréchaux de France, & de se réserver à lui seul celle de l'Etat, d'abaisser les Maisons de Guise & de Montmorency, & de quitter tous les vains divertissemens de la chasse, du jeu & des femmes, pour s'appliquer à ses affaires, & dans ses heures de relâche à l'étude des plus belles sciences, comme avoit fait le grand Roi François son ayeul.

Il seroit à souhaiter que les Souverains se piquassent aussi-bien d'accomplir les beaux projets que leurs prédécesseurs font en mourant, comme ils se piquent de recueillir leur autorité & de l'amplifier. C'étoit en vain que Charles faisoit tous ceux-là, il se consumoit à petit feu & fondoit à vue d'œil ; à la fin la violence du mal l'abattit au lit dans le Bois de Vincennes le huitième jour de Mai. La Reine mere pour couvrir de quelque titre légitime la violence avec quoi elle s'étoit emparée du Gouvernement, travailloit à se faire laisser la Régence. Tant qu'il eut encore quelque vigueur, il ne voulut lui donner autre chose que des Lettres aux Gouverneurs des Provinces, qui portoit que durant sa maladie, & au cas que Dieu disposât de lui, il vouloit qu'ils lui obéissent, en attendant le retour de son frere le Roi de Pologne. Mais quand il fut à l'extrémité, dans un état où tout est indifférent à celui qui part du monde, elle se fit dépêcher d'autres Lettres qui l'établissoient Ré-

gente,

1574.

1574.

gente, l'obligea de déclarer aux deux Princes que telle étoit sa volonté, & conduisit si bien les affaires, qu'elle obligea le Parlement & l'Hôtel de Ville de Paris, de députer vers elle pour la prier d'accepter la Régence.

La nature fit d'étranges efforts pendant les deux dernières semaines de la vie de ce Roi : il tressailloit & se roidissoit avec une extrême violence ; il s'agitoit & se remuoit sans cesse ; le sang lui jaillissoit par les pores & par tous les conduits de son corps. Après avoir long-tems souffert, il tomba dans une extrême foiblesse, & rendit l'ame entre les trois & quatre heures d'après-midi du trentième de Mai jour de la Pentecôte. Il avoit vécu vingt-cinq ans moins trente & un jour, & porté la Couronne treize ans & demi cinq jours moins.

Il étoit de belle taille, mais un peu courbé, portoit la tête de travers, avoit la vûte rude & tranchante, le nez aquilin, la couleur pâle & plombée, le poil noir, le col un peu long, la poitrine élevée, tout le corps bien formé, à la réserve des jambes qu'il avoit un peu grosses. Il se piquoit d'une profonde dissimulation, & de connoître les personnes à la physionomie. Il avoit naturellement le courage haut, l'esprit vif & clairvoyant, le jugement subtil, la mémoire fort prompte, une activité incroyable, une expression heureuse & énergique, enfin beaucoup de qualités dignes du commandement, si l'on n'eût pas corrompu ces nobles semences par une mauvaise éducation, & altéré sa fanté par de trop violentes agitations.

Ceux qui l'avoient gouverné, lui avoient tellement imprimé une très-mauvaise habitude de jurer, qu'il la tourna en langage ordinaire. Ils lui avoient aussi appris à rabrouer les Grands & le Parlement : s'il eût vécu, ils eussent eux-mêmes ressenti l'effet de leurs belles leçons. Pour le détourner de l'ap-

Tome III,

1574.

plication de ses affaires, ils lui avoient fait aimer la chasse, la musique & la poésie, & avoient tâché de le jeter dans la débauche du vin & des femmes. Mais une fois s'étant aperçû que le vin lui avoit troublé la raison jusqu'à lui faire commettre des violences, il s'en abstint tout le reste de sa vie ; & pour les femmes, s'étant mal trouvé de quelqu'une de celles de sa mere, il les prit en aversion, & ne s'y attacha guères.

Il faisoit des vers assez passables pour ce tems-là, & tenoit souvent Académie avec cinq ou six Poëtes. On croit qu'il eût quitté ces vains amusemens pour des connoissances plus solides s'il eût vécu. Il aimoit si fort la chasse, qu'à la table & au lit, il lui prenoit souvent des saillies d'appeller ses chiens. Il composa un livre de la Venerie qu'il dicta à Villeroi.

Il n'eut point d'enfans de la Reine Elisabeth d'Autriche sa femme, sinon une fille nommée Marie Elisabeth, qui mourut l'an 1578. âgée de six ans. La mere, quelque tems après la mort de son mari, se retira à Prague en Bohême, où elle mourut l'an 1582. On rapporte pour échantillon de la bonté & de la justice de cette Reine, qu'elle ne voulut jamais vendre les Charges des terres qu'on lui avoit assignées pour son douaire ; grande louange en un pays où tout étoit venal. Les bons François souhaiteroient bien la pouvoir donner à leurs Princes naturels plutôt qu'à une Etrangere.

Le Roi Charles eut aussi un fils bâtard de Marie Touchet, fille de Jean Touchet, Lieutenant Particulier au Présidial d'Orleans, & de Marie Mathy, laquelle il maria à François Balsac d'Entragues, Gouverneur de cette ville-là. Ce fils né l'an 1572. porta le même nom que son pere, & fut premierement Grand Prieur de France, puis Comte d'Auvergne & de Laura-

Sf

1574.

mais, & après Duc d'Angoulême & Comte de Poncheu.

Il érigea en Duchés & Pairies le Marquisat de Mayenne au pays du Maine pour Charles de Lorraine, frere du Duc de Guise, le Comté de Pontievre en Bretagne pour Sebastien de Luxembourg, le Vicomté d'Uzès en Languedoc pour Antoine de Crussol, en simples Duchés le Vicomté de Touars en Poitou (a) pour Louis de la Tremouille, & la Seigneurie de Rohannais pour Claude Gouffier Boisy.

Les mêmes vices de l'impudicité, du luxe, de l'impiété & des abominations magiques qui avoient régné sous Henri II. triompherent sous Charles IX. avec une licence effrenée. Outre ces déreglemens, la trahison, l'empoisonnement & l'assassinat, devinrent si communs, que ce n'étoit plus qu'un jeu que de perdre ceux de la mort desquels on croyoit tirer quelqu'avantage. Je ne parle point de cette fureur meurtriere, que la diversité des Religions avoit allumée dans les esprits des peuples de l'un & de l'autre parti.

Avant ce Règne c'étoient les hommes qui par leurs exemples & par leurs persuasions, attiroient les femmes dans la galanterie : mais depuis que les amourettes firent la plus grande partie des intrigues & des mysteres d'Etat, c'étoient les femmes qui alloient au-devant des hommes, leurs maris leur

lâchoient la bride par complaisance & par intérêt, & d'ailleurs ceux qui aimoient le changement, trouvoient leur satisfaction dans cette liberté, qui au lieu d'une femme leur en donnoit cent.

Quant à la magie, on sçait que la Reine Mere s'étoit fort gâté l'esprit par ces curiosités impies; elle avoit accoutumé de porter sur elle des caracteres. On en garde encore qui sont marqués sur des parchemins fort déliés, qu'on croit être de la peau d'un enfant mort né. Les esprits vains & legers se portoient facilement à suivre ses exemples; un aveugle chef de cette maudite cabale de forciers qui fut exécuté en Grève pour ce sujet, accusa grand nombre de Seigneurs & de Dames. Et l'on trouva le Registre où étoient leurs signatures au pied des abjurations exécrables, & des sermens horribles qu'il leur faisoit faire. Un Prêtre Manseau nommé des Eschelles, qui * étoit aussi accusé de magie, en découvrit plus de 150. pour mériter son impunité, qu'on lui accorda. Un fameux auteur le rapporte ainsi, & je l'ai trouvé en écrit dans des mémoires de ce tems-là; je ne sçai s'il les faut croire, car ceux qui se sont une fois rempli l'imagination de ces creuses & noires fantaisies, croient que tout est plein de diables & de forciers.

1574

* Fut exécuté en Grève pour avoir eu commerce avec les mauvais Démon, accusa 1200. personnes du même crime. Ed. de 1668.

(a) Touars érigé en Duché en 1563. & en Pairie en 1595. mais la Pairie ne fut vérifiée au Parlement qu'en 1599.



ELISABETH

F E M M E

D E C H A R L E S I X.

Une dévotion ardeur dans un cœur plein de zèle,
 La constance, la foi, l'honneur, & la bonté
 Furent les ornemens dont la Reine Isabelle
 Rehaussa doublement l'éclat de sa beauté.

Son extrac-
 tion.

C E ne fut pas un petit bonheur à l'Empereur Maximilian de marier en un même mois deux filles, qu'il avoit eues de Marie fille de Charles V. aux deux plus grands Monarques de la Chrétienté; l'aînée, nommée Anne, à Philippe II. Roi d'Espagne; & la plus jeune, mais à qui la nature & la grace avoient donné les prérogatives de l'aîné, nommée Elisabeth, à Charles IX. Roi de France. Cela se fit au mois d'Octobre de l'an 1570. Ferdinand frere de l'Empereur, en ayant procuration du Roi, épousa Elisabeth à Spire, où le pere l'avoit menée, afin d'honorer cette solemnité de la présence des Princes Allemands, qui étoient convoqués en cette Ville-là pour la Diette: l'Archevêque de Mayence Daniel Brendel, en fit la cérémonie le 21. d'Octobre. Après laquelle Jacques Delf Archevêque de Treves, & autres Députés de l'Empereur, la conduisirent en France: ayant avec elle le Comte de Rais, Fiefque son Chevalier d'honneur, Marguerite de la Mark, veuve d'Aremberg, qui lui servoit de truchement, quantité d'autres Dames, & une fort grande suite. Le Roi averti de son départ, en-

Son mariage
 l'an 1570.

voya au-devant d'elle ses deux freres, le Duc de Lorraine avec tous les Princes de sa Maison, le Duc de Montmorency & plusieurs Seigneurs, qui la furent recevoir à deux lieues par-delà Sedan un peu au deçà de Dougy; & même pour donner à ses yeux le contentement de voir sa Maîtresse, il partit de Mezieres en poste, & alla jusqu'à Sedan inconnu. De-là elle fut amenée à Mezieres, où le Cardinal de Bourbon confirmant ce qui avoit été fait en Allemagne, les épousa dans la grande Eglise, le vingt-six de Novembre; & la fête des noces y fut célébrée avec autant de magnificence que la petitesse du lieu le pouvoit permettre. Le vingt-cinquième de Mars de l'année suivante, elle fut couronnée à saint Denis, par les mains du Cardinal de Lorraine: puis le vingt-neuf elle fit son entrée à Paris d'autant plus pompeuse, que les Dames s'efforcèrent de s'y mettre dans leur plus beau lustre, se parant de tous les ornemens que ce sexe ingénieux en braverie & en magnificence pût inventer. Ensuite de cela, son époux montrant n'avoir point d'autre soin que de lui plaire, fit diverses parties de passe-tems, & la promena par

tous les beaux Châteaux d'alentour de Paris. Mais cependant se formoient les sanguinaires conseils qui éclatèrent à la saint Barthelemy. Tout ce que cette Princesse pût alors, ce fut d'empêcher que la fureur n'allât jusqu'où elle pouvoit aller : ses larmes sauverent la vie à plusieurs, & ce fut à sa bonté principalement que le Prince de Condé eut obligation de son salut. Véritablement, en un si mauvais tems, parmi tant de malheurs qui troubloient la France, & tant de dissolutions dont la Cour étoit corrompue, c'étoit un don inestimable du Ciel qu'une si vertueuse Princesse. Ses vertus. Là candeur & la simplicité de ses mœurs, son aimable douceur, son intégrité, sa sagesse, son zèle sans passion, promettoient de salutaires remèdes aux maux qui affligeoient ce Royaume, si elle eût pû une fois gagner l'esprit de son mari, & prendre quelque part au gouvernement. Mais comme elle commençoit à acquérir de la croyance dans

les affaires, elle demeura veuve à l'âge de vingt ans, n'ayant qu'une fille encore au berceau, qui ne vécut que cinq ans & demi. Peu après la mort du Roi, elle se retira en Allemagne, avec un véritable deuil d'une si grande perte, & sans vouloir entendre à de secondes nocces, elle passa la fleur de son âge dans tous les pieux exercices d'une chaste virginité, s'étant enfermée dans le Monastere des filles de Sainte Claire, qu'elle fit bâtir à Vienne. Elle y mourut en réputation de sainteté, l'an 1592. âgée seulement de trente-huit ans. Entre ses belles actions, on en remarque deux parfaitement louables ; l'une, qu'elle faisoit distribuer les deux tiers de son revenu aux pauvres & aux Eglises, & l'autre, que jamais elle ne voulut souffrir, qu'on vendît les Offices dans le Berry, la Marche, Forêts & autres Seigneuries, sur lesquelles on lui avoit assigné son douaire. Son veuvage. Sa mort l'an 1592. Deux belles actions.

INTERREGNE

DE

TROIS MOIS.

1574. **S**I-tôt que le Roi Charles eut les yeux fermés, la Reine mere écrivit à tous les Gouverneurs, qu'il l'avoit chargée de la Régence, & obligea même le Duc d'Alençon, tout captif qu'il étoit, d'en donner sa déclaration : mais on s'étonna de ce que par un postcrit elle rendoit compte de la maladie dont le Roi étoit mort, disant qu'elle le faisoit ainsi

pour ôter tout le scrupule qu'on en pourroit avoir conçu. 1574.

Le même jour elle dépêcha un courrier en Pologne & le lendemain encore un autre, pour en donner avis à son cher fils, & le prier instamment de revenir au plutôt. Ceux du Prince de Condé les avoient prévenus, & donné l'alarme si chaude à Cracovie, que ce Roi

1574.

étant soigneusement observé, il sembloit qu'il ne pût pas aisément se dérober à tant d'yeux qui veilloient sur lui.

La Reine Mere cependant n'avoit pas peu de peine à conserver son autorité dans une extrême confusion de toutes choses, & dans une cruelle haine de tout le monde. Ses ennemis ayant perdu le respect avec la crainte, la déchiroient par d'outrageuses satyres; les peuples parloient insolemment de sa conduite; & ce murmure universel faisoit voir que tout étoit prêt à se déchaîner contre elle. Tous ces bruits néanmoins ne l'étonnoient guères, parce qu'elle avoit tous les Chefs des factions en son pouvoir; les Maréchaux étoient soigneusement gardés dans la Bastille par des Compagnies Bourgeoises qui y montoient en garde tous les jours; & pour les deux Princes, elle les avoit transportés du Bois de Vincennes au Louvre; & elle ne s'en assuroit pas seulement par des gardes qui les observoient, & par des doubles grilles qu'elle avoit fait mettre aux fenêtres de leurs appartemens, mais aussi par les attraits de ses filles, dans la chambre desquelles ils avoient la liberté d'entrer à toute heure, & d'adoucir l'ennui de leur captivité par ces douces chaînes.

Matignon lui avoit à regret remis Montgommery entre les mains: le Parlement eut charge de lui faire son procès. La mort de Henri II. qu'elle affectoit de venger sur ce Seigneur au bout de quinze ans, étoit un coup de malheur plutôt qu'un crime, ce qu'il avoit fait dans les trois guerres civiles étoit aboli par les Edits de pacification; ainsi on ne le pouvoit charger que de cette dernière prise des armes. Néanmoins on ajouta dans son Arrêt que c'étoit pour avoir arboré les Enseignes d'Angleterre quand il vint pour secou-

1574.

rir la Rochelle. Il fut condamné à être traîné dans un tombereau à la Grève, & d'y avoir la tête tranchée, la postérité dégradée de Noblesse.

On lui donna la question fort cruelle pour sçavoir les complices de la prétendue conspiration de l'Amiral: la douleur ne pût lui arracher de la bouche que des plaintes de ce qu'on violoit la foi, qu'il se persuadoit qu'on lui avoit donnée. Il aïa au supplice tout brisé de la torture: (a) mais avec un visage serein & un esprit tranquille, & fit une fin qu'on pourroit louer dans une meilleure cause, & plaindre dans un homme qui auroit été moins cruel.

Ce grand exemple étoit plutôt pour intimider les factieux de la Cour que les Huguenots: car après la Saint Barthelemy il n'y avoit plus rien capable de les effrayer. La conjoncture leur étoit favorable: mais ils n'avoient point de Prince ni de personne de qualité pour leur servir de Chef, ils manquoient d'argent, & le peuple dans leurs grandes villes, comme Nîmes, Montauban & la Rochelle, ne se fioit pas à la Noblesse. Aussi à dire vrai, la plupart des Gentilshommes cherchoient à se faire acheter, si on eût voulu les payer à leur mort.

Elle n'avoit point trouvé à propos de les attaquer du côté du Poitou ni de la Guyenne, parce qu'ils y étoient trop forts: mais elle noua des négociations avec la Noue & leurs autres Chefs, lesquelles aboutirent à une Trêve pour les mois de Juillet & d'Août. Durant ce tems-là ils eurent permission de tenir à Millaud une assemblée générale des Provinces de Guyenne, Dauphiné, & Languedoc, pour aviser aux moyens de traiter une paix générale.

Gramont avoit été envoyé en Bearn pour le réduire à l'ancienne Religion.

(a) Le 26. de Juin qui étoit un Samedi,

1574.

Comme il étoit dans le Château de Hagermau, où il assembloit la Noblesse, le jeune Baron d'Arros l'y surprit par un coup aussi hardi qu'on se puisse imaginer. Ce Gentilhomme porté à une si désespérée entreprise par les exhortations de son pere, vieillard octuagénaire & aveugle, entra dans le Château comme les autres Gentilshommes avec dix ou douze déterminés, & lorsqu'il vit son tems, il se mit à charger sur tout ce qui se rencontra devant lui, tua, écarta, chassa des gens étonnés, & emmena Gramont prisonnier.

L'armée du Prince Dauphin étant entrée dans le Dauphiné, une partie de son avant-garde lui fut enlevée au Pont de Royans par Montbrun : lequel ensuite faillit une entreprise sur Die. Le Prince Dauphin avoit dessein de nettoyer le pays de toutes les Places que les Huguenots y tenoient ; il en enleva deux ou trois, puis s'alla échouer devant Livron, petite bicoque située sur une colline dans le Diocèse de Valence ; il y mit le siège vers la mi-Juin, & fut contraint de le lever un mois après.

On vit presqu'en même tems paroître deux Manifestes, l'un de Danville, dont l'irrésolution enfin se détermina par la crainte du péril & des embûches que la Reine mere lui tendoit tous les jours, à faire union avec les Huguenots ; l'autre du Prince de Condé, qui s'étant rendu à Heidelberg, obtint facilement de l'Electeur Palatin, que Casimir son fils puîné, lui feroit des levées de cavalerie & d'infanterie, moyennant de l'argent comptant ; sans quoi ni la vertu, ni la religion, ni l'adresse, ne peuvent rien en ce pays-là.

La nouvelle en ayant été apportée en France, encouragea merveilleusement les Huguenots ; & porta l'assemblée de Millaud à l'élire pour leur Chef général, dont ils lui envoyerent la déclaration à Neuf-Châtel en Suisse ; dans la-

1574.

quelle ils n'oublioient pas de lui marquer qu'il seroit obligé de suivre les réglemens de l'assemblée, & de ne rien faire que de l'avis d'un conseil qu'elle lui donneroit.

La Noue connut à son dam que sa prudence s'étoit laissée tromper par le trop grand desir de la Paix : car pendant la trêve, le Duc de Montpensier pensa accabler la Rochelle. Ayant refait son armée & grossi ses troupes de celles de Normandie, il prit toutes les petites places du Poitou, & ensuite la ville de Fontenay même, durant un pourparler de capitulation. Ce coup étonna fort les Rochellois, parce que Fontenay étoit la clef de toutes les commodités qu'ils tiroient du bas Poitou ; & néanmoins il ne servit de rien, non plus que les exhortations de la Noue, pour les porter à faire des efforts nécessaires pour leur conservation ; tant ils étoient agréablement flattés par la Reine mere d'une vaine espérance de paix.

Dans les autres Provinces ils se défendoient mieux. En Languedoc ils surprirent la ville de Castres ; & en Agenois, quoique très-foibles, ils ne se laisserent pas arracher les villes de Clairac & de Montflanquin. Leur courage fortifioit ces Places, comme la division d'entre Cossé & la Valerte, entre lesquels la Reine mere avoit partagé le Gouvernement de Guyenne, affoiblissoit l'armée des Catholiques.

Les Couriers de cette Princesse arriverent en Pologne entre le quatorze & le quinzième de Juin. Le Roi Henri se mit au lit pour mieux tenir conseil sur ce qu'il avoit à faire. Il fut proposé deux avis, l'un de tromper les Polonois, & de sortir au plutôt de ce pays-là, suivant les Lettres pressantes de la Reine mere ; l'autre de faire agréer son départ au Sénat. Le dernier étoit le plus honnête : le premier sembla le plus sûr. Après avoir donc disposé secrète-

1574.

ment toutes choses, il se déroba la nuit du dix-huit au dix-neuvième de Juin, se rendit à Peizna première ville d'Autriche, & de-là à Vienne.

Son évafion étant fçûte, les Polonois coururent en foule à fon Palais : une troupe de quatre cens chevaux piqua après lui, mais ne le fçût atteindre. Les François qui étoient demeurés à Cracovie furent en grand danger d'être affommés ; le Sénat afsemblé en fit arrêter les principaux : néanmoins Charles Danzay que Henri avoit nommé pour fon Ambaffadeur en Dannemarc, s'y étant trouvé, & ayant rendu raifon d'un fi prompt départ, appaifa un peu la première furie. Puis avec les bons offices de quelques Palatins que le Roi avoit charmés par fes belles qualités, il mania fi bien ces efprits échauffés, qu'ils lui renvoyerent fon équipage & tous fes domestiques, le fuppliant très-humblement de vouloir revenir : mais il s'en excufa fur les nouvelles qu'il difoit avoir eues, que le Prince de Condé étoit prêt d'entrer dans la France avec une armée de trente mille Allemands.

Il passa six jours de tems à Vienne : l'Empereur l'y regala avec autant d'affection que de magnificence. Il étoit bien aife qu'il eut laiffé la Couronne de Pologne à laquelle il afpiroit, & que la Maifon de France perdit l'avantage qui la rendoit puiffante de ce côté-là. On dit qu'il lui propofa le mariage de fa fille Ifabelle veuve de Charles IX. & qu'il lui confeilla de faire entrer la paix avec lui dans fon Royaume : lui remontrant que c'étoit le feul moyen d'effacer des efprits l'horrible image des mafacres, & d'en rejeter toute la faute fur le Conseil du feu Roi. Les deux fils de l'Empereur, fçavoir Rodolphe Roi des Romains, & l'Archiduc Erneft, le conduifirent jufqu'à la frontiere du Frioul ; il voulut prendre cette route pour éviter les injultes de l'Electeur Palatin, & la vûc reprochante

des autres Princes Proteftans.

Tout ce que l'industrie & la magnificence fe pût imaginer de plus beau & de plus obligeant, fut employé par les Venitiens pour honorer le plus grand Roi d'entre leurs alliés. Dans toutes les villes de leurs terres il fut reçû comme Souverain. Quatre Sénateurs vêtus de robes de velours rouge, l'accueillirent fur le bord du golfe, lui préfenterent autant de barques tapiffées de même, & une pour fa perfonne toute enrichie d'or & d'azur, & revêtue au dedans d'un drap d'or à fond bleu, & le menerent dans l'Ifle de Moran, célèbre pour fa belle verrerie. Il y coucha cette nuit-là. Le lendemain ils le firent monter dans le Bucentaure, vaisseau qui ne fert qu'aux grandes cérémonies, autour duquel flotoit un nombre infini de gondoles, entr'autres deux cens qui étoient moins parées de la beauté de leurs étoffes, que de celle des Dames, dont elles étoient pleines. Le Duc à la defcente dans la ville lui présenta le poile, porté par six Procureurs de Saint Marc, & le conduifit dans le Palais qu'on lui avoit préparé.

Durant neuf jours qu'il féjourna à Venife, les Ducs de Savoye, de Ferrare, & de Mantouë, qui s'y étoient rendus exprès pour l'honorer, l'accompagnerent par tout ; la Seigneurie le défraya lui & toute fa fuite, & le fit fervir par cent jeunes Gentilshommes. Il alla au Sénat pour voir l'ordre du balotement, y fut affis au deffus du Duc, & y exerça tous les actes de Souverain. Ensuite il vit avec admiration l'Arfenal, & avec plus de plaifir les Dames, & les Courtifanes même, qu'il trouva auffi divertiffantes que belles : mais quelqu'une lui fut trop prodigue d'une faveur qu'il fe repentit toute fa vie d'avoir acceptée.

Après ces neuf jours d'enchantemens (il les appella ainfi) il prit congé du Sénat, & fut accompagné par quatre Sé-

1574.

1574.

nateurs jusqu'à Rodigino, dernière place de la Seigneurie. De ce lieu il fut conduit à Ferrare par la cavalerie du Duc ; après qu'il y eut été deux jours, il s'embarqua sur le Pô & remonta à Turin : mais auparavant il passa par Mantoue, à la prière du Duc Guillaume frère du Duc de Nevers. Dom Jean d'Autriche Gouverneur du Milanois, le reçut aussi dans Cremona & dans les autres villes de cette Duché par où il lui fallut passer, & lui rendit tous les mêmes honneurs qu'il eût sçû rendre à la propre personne du Roi d'Espagne.

Il demeura à Turin huit ou neuf jours. La Duchesse Marguerite de France tante, l'une des plus sages Princesses de son tems, lui donna le même conseil pour la paix que l'Empereur, & le Duc lui présenta Damville son parent, qu'il avoit fait venir exprès sous sa parole, pour le remettre en ses bonnes grâces. L'affection que le Roi avoit eue autrefois pour ce Seigneur, se réveilla : il le faisoit coucher dans sa chambre, & écoutoit volontiers les avis qu'il lui donnoit de prendre le gouvernement de son Etat lui-même, & d'accorder la paix aux Huguenots pour les ruiner après par des projets qu'il lui proposoit. Mais la Reine mere en ayant été avertie, y envoya Chiverny & Fises, qui détruisirent dans l'Esprit du Roi tout ce que Damville y avoit bâti, & l'y ruinèrent tellement lui-même qu'il le

voulut faire arrêter. La Duchesse en ayant eu le vent, en donna avis à ce Seigneur, & le Duc lui envoya une bonne escorte pour le conduire jusqu'à Nice ; d'où ses galeres le menerent en Languedoc. Quand il se vit en sûreté, il jura qu'il ne verroit jamais plus le Roi qu'en peinture ; & il ne viola point son serment.

Les respectueuses civilités du Duc & les caresses de la Duchesse, dont la grâce, l'esprit & les royales qualités, s'étoient conservé quelque empire sur les François, & même sur ses neveux, ne leur furent pas inutiles. Le Roi en fut touché, & par les motifs de générosité, ou de justice, promit de rendre Pignerol, Saviglian & la Perouse au Duc, qui lui avoit fait connoître qu'il ne pouvoit plus les retenir, s'il n'aimoit mieux suivre ce qu'ils appellent les Maximes d'Etat, que le droit des gens & la foi des Traitez. Le Duc ayant obtenu cette grâce, lui donna quatre mille hommes de pied & mille chevaux, pour le conduire jusqu'à Lyon, de peur qu'il ne reçût quelque insulte des Huguenots du Dauphiné. Il l'y accompagna lui-même, & y demeura quelques jours : mais il fut contraint d'en partir avant que d'avoir obtenu l'accomplissement de ses promesses : parce qu'il reçut les nouvelles de la mort de la Duchesse sa femme, que Dieu appella en l'autre monde le quatorzième de Septembre.

(a)

1574.

(a) Bassompierre disant à Louis XIII. que Charles IX. à force de sonner du Cor de chasse, s'étoit rompu une veine dans le poulmon, dont il mourut : Vous vous trompez, dit le Roi, ce ne fut pas cela qui le fit mourir, mais c'est qu'il se mit mal avec la Reine sa mere : & si, à la persuasion du Maréchal de Retz, il ne fût pas revenu auprès d'elle, il ne fût pas mort si-tôt. Cela me fit connoître, ajoute Bassompierre, que l'on donnoit au Roi beaucoup d'appréhension de la Reine sa mere.

Brantôme met sur le compte des Favoris les deux mauvaises qualités de Charles IX. les juremens & la dissimulation. M. de Cipierre, dit-il, étoit le plus

brave Seigneur qui fut jamais Gouverneur de Roi, franc, ouvert & du cœur & de la bouche : point menteur & dissimulateur, & qui avoit très-bien instruit Charles IX. & ne l'avoit jamais fait étudier dans les Chapitres de dissimulation. Il parloit, à mon gré, François, Espagnol, & Italien, mieux que Gentilhomme que j'aye jamais vu : & pour ce le Roi se voulut façonner à son beau dire plutôt qu'à celui de du Perron, depuis Maréchal de Retz, qui parloit certes fort bien : & dans un autre endroit : C'étoit l'homme du monde qui faisoit mieux un conte, & avec les plus belles paroles qu'on eût sçû dire.

H E N R I I I I.

R O I L X I.

*Agé de vingt-trois ans presqu'accomplis , né le 19.
Septembre 1551.*

Deux fois Roi , doux , accort , mais mol , foible , & prodigue ,
Par trop de Favoris , d'Offices & d'Impôts ,
J'embrouillai mon Etat , je perdis mon repos ,
Et me vis immoler aux fureurs de la Ligue.

P A P E S.

Encore GREGOIRE XIII. dix ans , sept ans , 4. mois , 3. jours , dont 4. ans , 25. mois sous ce Régne. jours sous ce Régne.
SIXTE V. élu le 24. Avril 1585. S. 5.

1574.

IL étoit le cinquième de Septembre quand le Roi Henri arriva au Pont de Beauvoisin , lieu qui fait la séparation des terres de France , & de celles de Savoye. La Reine sa Mere s'avança jusques-là afin de le recevoir , & lui présenta le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre pour en faire ce qu'il lui plairoit. Il les reçût avec une extrême froideur quoiqu'ils le saluassent avec une profonde humilité ; quelques heures après il leur accorda leur grace , & leur liberté : mais ce ne fut qu'en apparence , car il ordonna à des gardes de veiller secrettement sur eux ; & il y avoit de certaines Dames qui les tenoient toujours enlacés dans leurs filers & ne leur refusoient rien pour tirer d'eux ce qu'ils avoient de plus caché dans l'ame. Ce fut en ce même lieu qu'il

Tome III.

fit Bellegarde Maréchal de France. Il lui avoit promis cette grace tandis qu'il étoit en faveur , mais il n'y étoit déjà plus ; il ne pût garder ce poste quinze jours , du Gue l'en avoit débusqué & s'étoit mis en sa place.

On pourroit , à proprement parler , appeller le Regne de ce Roi le Regne des Favoris. La mollesse de son ame & sa fainéantise le livrerent entre les mains de ces gens-là ; lesquels acheverent d'énervier ce qu'il avoit de ferme , & de le dissoudre dans les voluptés. Tellement qu'ils effacerent l'éclat de routes les belles actions dont on lui attribuoit l'honneur ; & ils eussent fait douter s'il y eut eu aucune part , n'eût été qu'au travers de tous ces défauts on admiroit encore en lui beaucoup de qualités Royales. Quelus , Maugiron

1574.

Tt

1574.

& Saint Maigrin furent les premiers Mignons; ensuite Saint Luc, Arques, & le jeune la Vallette, puis Termes, depuis nommé Bellegarde, & quelques autres.

La Reine Mere étoit ravie de le voir entre leurs mains, parce que du commencement ils lui rendoient compte de toutes ses pensées, & que tandis qu'ils l'amusoient, ou dans l'antichambre avec les Dames, ou dans le cabinet, auquel il passoit des journées entières à consulter sur la découpe d'un habit, & sur l'ajustement d'une fraise, elle retenoit presque toute l'autorité; ne prévoyant pas que peu à peu ils lui en raviroient la meilleure partie, avec l'affection de son fils.

Afin de le posséder tout entier, ils lui persuaderent de ne se communiquer plus tant à ses Sujets comme avoient fait ses Prédecesseurs, mais de se tenir caché comme les Rois d'Orient; de ne se faire connoître à eux que par un grand éclat, ou de magnificence, ou de commandemens absolus; de desaccoutumer les François de lui faire des remontrances; & sur tout de leur apprendre qu'il n'y a point d'autre justice que sa volonté. Sur cela ils élevoient son esprit dans de hauts sentimens de lui-même, l'étourdissoient par leurs flatteries excessives, & le remplissoient de cette opinion qu'il étoit le plus grand Prince du monde, qu'il surpassoit infiniment tous les Rois précédens, les Alexandres, & les Césars, qu'il avoit fait des chefs-d'œuvres de politique dès son apprentissage, & que la prudence des plus habiles n'étoit qu'ignorance en comparaison de la sienne.

Enyvré de ces flatteuses persuasions il établit de nouvelles formes de grandeurs, remit sur pied le Régiment des Gardes à dix Compagnies, Charles IX. peu avant sa mort n'en avoit retenu que trois, fit entourer son lit & sa table de balustres, ne sortoit que rare-

1574.

ment en public & toujours enfermé dans une litiere ou dans une barque enrichie d'or & de peintures, pour se promener sur la molle riviere de Saone; & ne laissoit plus aux Grands le crédit de lui porter les recommandations des petits; non pas même les leurs, que par le crédit de ces Mignons. Toutes les faveurs n'étoient que pour eux, ils mettoient à haut prix les Chages & les Gouvernemens, pour les tirer des mains des Seigneurs à qui le service de leurs peres ou leur propre mérite les avoit acquis. Grand nombre des plus qualifiés se voyant peu considerés, se retirèrent de la Cour malcontents; & alors les Favoris étant plus au large, ils introduisirent cette pernicieuse invention d'*acquits comptants*, avec laquelle on a si souvent & si impunément pillé les finances.

Les Agens du Duc de Savoye pressoient fort l'exécution de la promesse du Roi, le Conseil étoit partagé là-dessus. Le Duc de Nevers, Gouverneur des Places d'au-delà les Monts, qui étoit allé aux bains d'Acqui au Mont-Ferrat pour sa blessure, envoya au Roi une longue remontrance pour l'en dissuader. Ses principales raisons étoient le droit de bienséance, qu'il confirmoit par l'exemple de quantité de Princes, qui n'avoient point restitué ce qui les accommodoit. Le Roi loua fort son zèle: mais du reste, soit qu'il se piquât de générosité & de tenir sa parole; soit qu'il crût que la justice étoit un devoir qui obligeoit les Princes aussi bien que les particuliers: il voulut restituer les trois Places au Duc de Savoye: & ordonna à Henri Grand Prieur de France son frere bâtard, & à Fises Secrétaire d'Etat, d'en aller faire l'évacuation. Du reste le Duc de Nevers, non seulement demanda une décharge du Gouvernement de de-là les Monts, & un acte portant qu'il ne lui seroit jamais rien imputé de cette restitution,

1574.

ni à lui ni aux siens : mais encore en fit les protestations au Conseil établi en ce pays-là, & au Parlement de Grenoble; & il y obtint par Arrêt qu'elles furent enregistrées en ces Cours-là avec les Lettres de décharge.

Du commencement, le Roi fit plusieurs beaux Reglemens pour les Officiers de sa Maison, pour ceux qui devoient entrer dans sa chambre, pour le tems des Audiences qu'il donneroit, & pour les Requêtes qu'on auroit à lui présenter. Il ordonna sur ce dernier point que les Supplians le feroient par Placets, lesquels il répondroit lui-même, puis les remettrait à un Secrétaire d'Etat pour en faire les dépêches. Tous ces ordres ne durèrent pas long-tems; il s'ennuya de les garder, & on cessa de lui présenter des Placets, quand on eût reconnu que c'étoit perdre le tems de s'adresser à lui, puisqu'il n'en lisoit que très-peu, & qu'il en falloit attendre l'enterinement d'un autre pouvoir que du sien.

Il y avoit dans son Conseil deux partisans, l'un qui par-dessus toutes choses desiroit la Paix & la réformation de l'Etat, l'autre qui vouloit exterminer les Huguenots à quelque prix que ce pût être. Le Chancelier de l'Hôpital avoit été le Chef du premier, Paul de Foix, Christophle de Thou Premier Président & Pibrac, lui avoient succédé dans ce sentiment: Morvillier l'étoit du second, fort homme de bien, mais adonné à de nouvelles dévotions, & qui suivoit les mouvemens des cabales étrangères; lesquelles ayant leurs racines en Espagne & à Rome, faisoient servir la Religion à l'exaltation de ces deux Puissances. Ce second parti se trouvant conforme aux intérêts de la Reine Mere, se rendit le plus fort, & fit résoudre la guerre contre les Huguenots.

Dans le Poitou Montpensier assiégea Lusignan; il ne put le prendre qu'à quatre mois de-là, & le démolit. En

1574.

Dauphiné son fils attaqua la petite place du Poussin, qui rompoit le commerce de Lyon à Marseille par le Rhône, comme Livron le rompoit par terre. La place étant réduite à l'extrémité, Saint Romain se jeta dedans en plein jour à la faveur d'un grand combat, & la nuit suivante en emmena heureusement ce qu'il y avoit de soldats & d'habitans. Le lendemain les assiégeans y mirent le feu.

Comme il étoit sur le point d'assiéger Livron, la Reine Mere fit donner le commandement de l'armée au Maréchal de Bellegarde; c'est qu'elle ne vouloit pas que toute la puissance fut dans la Maison de Bourbon, & que d'ailleurs elle pensoit rompre par là l'intelligence & l'amitié qui étoit entre Bellegarde & Damville. Elle avoit pris à tâche de ruiner ce dernier, & c'étoit pour ce sujet qu'elle avoit mené le Roi à Avignon, afin de pouvoir plus facilement remuer le Languedoc & envelopper ce Seigneur par quelque artificieuse négociation.

Dans cet embarras d'affaires, la galanterie faisoit les occupations les plus sérieuses de la Cour. Par ce moyen la Reine entretenoit des jaloussies entre le Roi de Navarre & le Duc d'Alençon, & pensoit aussi à captiver l'esprit du Roi son fils. La Damoiselle de Châteauneuf son ancienne maîtresse, & deux autres de ses filles, sembloient avoir quelque part dans son cœur: mais c'étoit la Princesse de Condé qui le possédoit véritablement. Il avoit résolu de l'épouser, & à cette fin il travailloit à faire dissoudre son mariage avec le Prince pour crime d'hérésie; car elle étoit demeurée Catholique depuis la Saint Barthelemi.

Comme la Reine Mere n'avoit point de persuasions ni d'adresses capables de rompre ce coup, la mort vint à son secours, & coupant le fil des jours de la Princesse, rompit cet attachement

1574.

pernicieux, laissant de grands soupçons aux plus dévians de quel côté elle pouvoit être venue si à propos. La douleur qu'en eut le Roi fut presque mortelle, il passa près de trois jours sans boire ni manger ; & quand on l'eut obligé de vivre, non pas en le consolant, mais en feignant d'augmenter sa douleur, il fut encore quelque tems qu'il ne vouloit voir que des objets lugubres, des lieux sombres, des visages tristes, portant même sur ses aiguillettes & aux rubans de ses souliers de petites têtes de mort ; néanmoins au bout de quelques semaines il se consola tout d'un coup, & eut si grand' honte de sa foiblesse, qu'il essaya de faire croire qu'il y avoit eu de l'enchantement. Cette Princesse mourut à l'âge de vingt-quatre ans.

Cette mort arriva tandis qu'il étoit encore à Lyon. Pendant son séjour en Avignon, la Cour fut troublée de celle du Cardinal de Lorraine. Quelques-uns disoient qu'elle procédoit de ce qu'il s'étoit morfondu ayant été nuds pieds à une Procession de Pénitens, d'autres s'imaginoient qu'elle lui avoit été causée par la fumée de quelques flambeaux empoisonnés qu'on portoit exprès devant lui ; & on en accusa Dom Claude de Guise son frere bâtard, l'un des plus méchans hommes du monde, qui se vengea ainsi de quelques fortes reprimandes qu'il lui avoit faites de ses sceleratesses.

Empereurs
ANURAT III.
fils de Selim
II. mort le
15. Décembre,
R. 20.
ans & un
mois, & en-
core MAXI-
MILIAN II.

Bellegarde cependant n'avançoit pas beaucoup devant Livron : il fut contraint de détacher une partie de ses troupes pour aller tenir tête à Montbrun qui incommodoit fort le Dauphiné. D'autre part Damville avoit assiégé & pris Saint Gilles, d'où le bruit de son

canon se portoit jusqu'en Avignon, & ensuite ayant surpris Aigues-Mortes, il menaçoit de passer le Rhône ; tellement que le Roi connoissant que sa présence en ce pays-là, faisoit mépriser son autorité, il reprit le chemin de Lyon.

Comme il passoit par le Camp qui étoit devant Livron, les assiégés l'accueillirent avec des paroles outrageuses ; & il eut le déplaisir de ne se pouvoir pas venger de leur insolence. Ses troupes étoient si débiffées qu'il donna ordre de lever le siège, faisant courir le bruit qu'il en avoit besoin pour honorer son Sacre. Voilà comme il chopa dès l'entrée de son Royaume, & donna un si rude choc à son autorité, que toujours depuis elle fut chancelante & débile.

Il partit de Lyon à la mi-Janvier, arriva le douzième de Février à Reims, & y fut sacré trois jours après par le Cardinal de Guise, le Siege étant vacant. (a) Le Duc de Guise qui étoit encore en faveur, s'y conserva la préséance sur le Duc de Montpensier. Car celui-ci étant venu jusqu'à deux lieues de Reims, résolu cette fois de l'emporter, reçut un ordre du Roi qui lui défendoit de passer outre. Le lendemain du Sacre, le Roi épousa Louise fille de Nicolas Comte de Vaudemont, oncle paternel de Charles II. Duc de Lorraine. Le Cardinal de Lorraine en son vivant avoit avancé les premières propositions de ce mariage.

Lorsque le Roi eut fait son entrée dans Paris avec sa nouvelle épouse, les Députés du Parti Protestant & politique y arrivèrent pour parler de la paix, ayant auparavant communiqué par des Envoyés avec le Prince de Condé qui étoit

(a) En 1576. le Roi ordonna par Edit que les Princes du Sang précéderoient à l'avenir tous les autres Princes & Pairs de France, tant au Sacre des Rois qu'au Parlement & ailleurs ; quand même ceux-ci seroient

plus anciens Pairs. Ce qu'il fit pour abaisser les Guises, & pour se fortifier contre eux en leur opposant les Princes de son Sang ; la Déclaration est du mois de Décembre.

1574.

1575.

1575.

à Basse. Ils demandoient qu'on leur fit droit sur 92. articles, dont plusieurs sembloient fort hardis : mais les plus choquans étoient la tenue des Etats Généraux, le rabais des tailles au même point qu'elles avoient été sous Louis XII. & qu'on eut à punir exemplairement les athées & les blasphémateurs, & à exécuter les Ordonnances contre les énormes & infames paillardises qui provoquoient la colere de Dieu sur la France. Cette censure maligne rendit les Huguenots beaucoup plus exécrables à la Cour, que ne faisoient leur soulèvement & leurs hérésies.

Toutes ces Conférences qui durèrent plus de trois mois, & les diverses négociations avec quoi on tâchoit d'amuser les Rochelois & Damville, bien loin de guérir les défiances & les haines, les envenimoient davantage; de sorte que la guerre se continuoît par tout, aux environs de Montauban, en Auvergne, en Perigord, en Languedoc, en Dauphiné. Montauban fut investi par les Catholiques, mais délivré par Choupes, lequel y conduisit les troupes de la Noue. En Auvergne, Montal fut défait & tué par une Dame qu'on peut mettre au rang des Amazones. C'étoit Magdeleine de Saint Nectaire * veuve de Guy de Saint-Exupery Miramont, toujours suivie de soixante Gentilshommes des plus braves, qui faisoient des efforts de valeur incroyable pour mériter ses bonnes graces. En Perigord, Langoiran surprit & saccagea cruellement la ville de Perigueux. En Languedoc, Damville en fit autant à Uzès & à Alez. En Dauphiné, Montbrun gagna une bataille sur Gordes son ennemi près de Die, & l'investit dans cette ville.

Quelques jours après, étant allé au-devant du secours qui venoit pour le délivrer, il fut défait lui-même, pris & envoyé au Parlement de Grenoble; qui lui fit son procès & le condamna

1575.

à perdre la tête. C'étoit en punition de ce qu'il avoit pillé le bagage du Roi, & répondu insolemment à ceux qui l'en blâmoient, que le jeu & les armes égaloient toutes sortes de personnes. François de Bonne Lesdiguières simple Gentilhomme, mais déjà parvenu à une grande réputation, prit sa place dans le Dauphiné, & s'éleva plus haut en rétablissant la discipline militaire, que l'autre n'avoit fait, en permettant toutes sortes de licences.

Je passe sous silence les remuemens que le gouvernement du Maréchal de Retz causa en Provence, & les deux factions qui troublèrent cette Province, l'une portant le nom de *Carcistes*, à cause que le Comte de Carces Lieutenant du Roi en étoit le Chef, l'autre celui de *Rafats*, qui s'étoient soulevés contre le Maréchal, à cause qu'il les rasoit de trop près par ses exactions. Je ne parle point non plus des exploits de Montluc qu'on avoit nouvellement fait Maréchal de France; car ce fut bien peu de chose; & depuis une grande arquebuse qu'il reçût au visage en assiégeant Rabasteins, à cause de quoi il portoit un masque sur le nez, les Huguenots le redoutoient aussi peu qu'une Demoiselle.

Le Senat de Pologne avoit supplié le Roi avec tous les termes de respect & de déférence, qu'il eût à retourner en ce pays-là, sinon qu'ils procédoient à l'élection d'un autre. Pibrac, que la Reine Mere avoit envoyé pour faire prolonger ce terme, trouva qu'il y avoit un Decret du quatorzième de Juillet, portant que la Royauté étoit vacante comme par mort, & que les Etats alloient procéder à une nouvelle élection. Comme il vit qu'ils y étoient résolus, il aima mieux se retirer que d'être spectateur de l'affront qu'on alloit faire à son maître. Dans leur Diette ils se diviserent en deux brigues, dont l'une élut l'Empereur Maximilian, l'autre Sigismond Bathory Prince de

* Vulgairement Senctaire
re.

1575.

Transylvanie, à la charge qu'il épouseroit Anne sœur du défunt Roi. Ce dernier plus diligent que son rival, accourut promptement en Pologne, épousa la Princesse & se mit en possession. Ce qui eût causé de grands troubles, si la mort n'y eût mis ordre, en ôtant Maximilian hors du monde.

Une Cour toute pleine de voluptés, & où tout se gouvernoit par d'autres mains que par celles du Souverain, ne pouvoit manquer d'être agitée par de continuelles intrigues de femmes & de Favoris. Du Gua & Souvré avoient pour lors les premières places dans les bonnes grâces du Roi : la Reine Mere se servoit d'eux pour brouiller ensemble le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre, & pour semer de la jalousie entre le Roi & son épouse, de peur qu'elle ne se rendît maîtresse des affaires de son mari, suivant les conseils du Duc de Guise. Ils avoient aussi de fréquens démêlés avec le brave Buffy d'Amboise favori du Duc d'Alençon, & avec la Reine de Navarre, qui soutenoit le courage de ce Prince, auquel ils faisoient * insulte à toute heure.

* Des pièces
Ed. de 1668.

Il arriva là-dessus que le Roi vint à tomber malade : ils lui firent croire qu'il avoit été empoisonné par son frere. Dans cette imagination, il envoya querir le Roi de Navarre, & lui commanda de le défaire de ce méchant, il l'appelloit ainsi : mais au lieu d'obéir à cette vengeance, quoiqu'elle l'approchât du trône d'un degré, il en eut horreur, & laissa au Roi le tems de s'en repentir.

Quand il fut guéri, le Maréchal de Montmorency courut grand risque de la vie : ceux qui avoient été cause de sa détention, ayant eu peur qu'il ne s'en ressentît s'il fût sorti de la Bastille par la mort du Roi, résolurent de l'ôter du monde, afin de ne plus retomber dans de pareilles frayeurs. Pour cette

1575.

fin, ils publièrent que Damville, dont la considération seule pouvoit empêcher un coup si damnable, étoit mort : en effet il fut fort malade d'un bouçon qui lui avoit été donné ; & sur ce bruit ils persuaderent au Roi de donner ordre à Souvré d'étrangler le Maréchal dans la prison : mais Souvré, quoique la Capitainerie de Vincennes lui fût assurée après cette exécution, y apporta tant de longueurs, qu'on eut avis de la guérison de Damville, & ainsi on n'osa plus attenter sur la vie de son frere.

Le Duc d'Alençon, morgué par les Favoris, avoit comploté de se retirer : le Roi en ayant eu avis l'avoit fait arrêter, lui & tous ceux qui étoient soupçonnés de lui avoir donné ce conseil : mais dès le lendemain, à la priere de la Reine Mere, il lui avoit pardonné, & pour lui faire grâce toute entiere, il avoit même élargi les prisonniers. Cela fait, comme s'il n'eût plus eu rien à craindre, il se relâcha tout-à-fait dans l'oisiveté : il passoit la nuit en festins & en balets, le matin à ajuster ses habits, ou à ranger ses ameublemens, ou à inventer de nouvelles modes, les après-dînées à se divertir parmi les Dames, & le soir au jeu.

Comme il vivoit dans cette grande sécurité, le Duc son frere trompe ceux qui avoient charge de le veiller, & s'évadant un soir quinzième de Septembre, gagne la ville de Dreux, où Buffy qui s'étoit retiré de la Cour, lui amena grande compagnie. En sortant il se déclara ennemi de la Maison de Guise, & protesta hautement de venger la mort de l'Amiral & celle de la Molle son favori. Il gardoit parmi ses habits le pourpoint de ce dernier, & avoit juré de le porter un jour de bataille. Si le Duc de Montpensier eût voulu joindre le Duc de Nevers, ou lui prêter ses troupes, il l'eût bien empêché de passer la Loire & de se ren-

1575. dre en Berry. (a) Au refus de Montpensier il ne laissa pas d'avoir envie de le charger, & il marchoit en diligence pour lui couper chemin : mais la Reine Mere lui envoya un Courier avec un ordre signé de sa main, qui lui défendoit de le poursuivre davantage : elle appréhendoit que son fils ne périt dans le combat.

Au bruit de l'évasion du Duc d'Alençon, il accourut à lui grand nombre de Noblesse de tous côtés, entr'autres Vantadour, Turenne & le sage la Noue. Cependant le Prince de Condé avoit fait son Traité avec Casimir, qui lui leva huit mille Reistres & six mille Suisses, à condition, entr'autres choses, qu'on ne pourroit faire aucune paix sans son consentement, & qu'on ne lui eût obtenu du Roi le Gouvernement en chef de Mets, Toul & Verdun.

Comme Thoré avoit contribué cinquante mille écus pour ces levées, on ne put lui refuser de lui donner deux mille Reistres & cinq cens hommes de pied pour les amener par avance au Duc d'Alençon : mais le Duc de Guise Gouverneur de Champagne, les chargea & les défit près de Château-Thierry. Il y fut blessé à la joue gauche d'un coup d'Arquebuse, dont * la balafre lui demeura toute sa vie, très-glorieuse envers les Catholiques, & fort avantageuse à l'égard des Dames, qui croient que ceux qui sont braves le sont par tout. Thoré se sauva en Berry auprès du Duc d'Alençon à course de cheval, & son infanterie s'y rendit aussi par une courageuse retraite de plus de trente lieues.

On soupçonnoit que l'évasion du Duc

1575. d'Alençon avoit été procurée par la Reine Mere, afin d'entretenir toujours deux Partis dans le Royaume, & de se rendre nécessaire entre les deux. Les Huguenots de jour en jour plus défiants, s'allèrent imaginer qu'elle l'avoit détaché pour les diviser & pour les ruiner. Quoiqu'il en fût, la plupart des Grands furent fort aises de cette brouillerie, & elle y trouva bien de l'emploi comme elle souhaitoit. Elle courut donc aussi-tôt après lui, menant avec elle les Maréchaux de Montmorency & de Cossé, qu'elle tira de prison pour se servir du crédit qu'ils avoient sur l'esprit de ce Prince. L'entremise de Montmorency le fit venir au Château de Champigny, appartenant au Duc de Montpensier, où elle le cajola si bien, qu'elle le fit consentir à une trêve de six mois, commençant au 22. de Novembre. Cela fait, elle revint en Cour, laissant auprès de lui le même Maréchal pour le disposer à un entier accommodement.

Il avoit été dit par la trêve que le Roi donneroit au Duc par forme de dépôt, les villes d'Angoulême, Niort, Saumur, Bourges & la Charité, & au Prince de Condé celle de Mezieres. Les Gouverneurs de Bourges & d'Angoulême ayant refusé de se défaire de leurs Places, la Reine Mere vint retrouver son fils, & mania si bien son esprit, qu'elle l'obligea d'accepter Cognac & Saint Jean d'Angely en échange, après quoi la trêve fut publiée le vingt-deuxième de Décembre.

Il n'y avoit pourtant encore rien qui tendît à la Paix : le Roi faisoit de grandes levées d'hommes & de deniers. La Ville de Paris, au lieu de fournir l'ar-

* A cause de cela on le nomma le Balafre.

(a) Au mois de Septembre 1575. Monseigneur d'Alençon, s'étant retiré pour quelque mécontentement, le Roi écrivit au Duc de Montpensier de lui courir sus, & de le prendre mort ou vif : à quoi comme sage & bien avisé qu'il étoit, il se garda bien d'attenter

disant qu'il fait mauvais se mettre entre la chair & l'ongle : au contraire il fit tant par ses allées & venues, qu'au bout de six ou sept mois il le reconcilia avec le Roi. *Vie du Duc de Montpensier.*

1575.

gent qu'il lui demandoit, le paya de remontrances, qui sentoient les reproches, & ne témoignoient que trop le peu d'estime qu'elle avoit de son gouvernement. Quelques Bourgeois néanmoins payerent des taxes, non pas tant de leur bon gré, que par la crainte qu'ils avoient des Reistres, & pour exempter leurs maisons de la campagne des logemens de gens de guerre dont on les menaçoit.

1576.

Les négociations de paix se continuoient toujours : elles arrêterent le Prince de Condé & Casimir dans la Lorraine durant tout le mois de Janvier, au bout duquel s'étant lassés de la variété & de l'inconstance des propositions qu'on leur faisoit, ils descendirent dans le Bassigny, traverserent la Bourgogne à la vue de Langres, de Dijon & de Beaulne, passerent la Loire à Marigny les Nonains, & s'étendirent entre cette riviere, & celle d'Allier, ayant gagné le pont de Vichy. L'Auvergne détourna cette inondation qui l'eût défolée, par un présent de cinquante mille écus, & par les étapes qu'elle leur dressa dans tous les lieux de leur passage.

Le Duc de Mayenne qui commandoit l'armée Royale, n'osa approcher de celle du Prince de plus près que de deux journées. Comme le Roi vit qu'elle avoit résolu de venir droit à Paris, il rappella la sienne & la logea aux environs : mais le remède avec quoi il pensoit pourvoir à la peur des Parisiens, excita leurs plaintes, ils se mirent à crier qu'on ne devoit point ainsi poursuivre le frere unique du Roi, & qu'il y avoit de la cruauté à chasser l'enfant de la maison. A ces crieries se joignit le refus que fit le Duc de Montpensier de prendre le commandement de l'armée Royale, le peu de chaleur que témoignoient tous les Grands de servir le Roi en cette occasion, & puis encore un coup plus surprenant que tout cela, qui

fut l'évasion du Roi de Navarre avenue sur la fin de Février.

1576.

Ce Prince, s'étant long-tems laissé abuser de l'espérance de la Lieutenance Générale, & retenu par les charmes de quelques Dames, se sauva enfin de Sens : il y étoit allé sous prétexte d'une partie de chasse, & se retira à Poissy, & de-là à Alençon, où il retourna pour la première fois au Prêche, puis à Vendôme. Deux cens Gentilshommes l'y étant venus trouver, il s'en alla à grandes journées en Guyenne. La qualité de Gouverneur & celle de Prince, lui assurèrent d'abord presque toute la Noblesse & les meilleures Places de ce pays-là. Lavardin lui avoit promis de se saisir du Mans & de Chartres, par le moyen de Roquelaure Lieutenant de sa Compagnie d'Ordonnance. Fervaques devoit en faire autant de Cherbourg : mais tous deux manquerent leurs entreprises.

L'armée du Prince ayant traversé le Bourbonnois, joignit celle du Duc d'Alençon près de Moulins le 11. de Mars, & toutes deux firent montre dans la plaine de Souzé. Le Prince ayant fait une belle harangue au Duc d'Alençon, avec cette éloquence qui est naturelle aux Princes de sa Maison, lui en remit le commandement.

Elle étoit de plus de trente mille hommes des meilleurs qu'on eût scû voir : toutefois avec de si grandes forces il ne fut rien entrepris de grand. Car les merveilleuses adresses de la Reine, que les Huguenots appelloient des enchantemens, les desseins bizarres & changeans du Duc d'Alençon, & les bourraques ordinaires des Reistres ; les arrêtoient à chaque pas. D'ailleurs la discorde s'étoit glissée entre les Chefs ; car les Huguenots confistoriaux ne se fioient point au Conseil du Duc d'Alençon, tout composé de gens intéressés & perfides ; ce Duc avoit pris jalouse de la sortie du Roi de Navarre ;
le

1576.

le Prince de Condé n'en avoit pas moins de n'être plus le premier dans une armée qui étoit l'ouvrage de ses soins & de son travail ; & Damville qui avoit bâti sa rétrarchie en Languedoc, appréhendoit de voir étouffer son autorité sous celle des Princes, & plus encore de déboursier l'argent qu'il avoit pour cela tiré du Languedoc, & que sa femme avoit serré avec grande avidité dans ses coffres.

Tous unis ensemble ils eussent obtenu ce qu'ils eussent désiré, le Duc d'Alençon eût eu une bonne partie du Royaume pour appanage, les Princes tels gouvernemens & telles pensions qu'ils eussent voulu, les Huguenots une paix solide & des sûretés inviolables : mais on trouva moyen de les diviser par le leurre de leurs intérêts particuliers, qui pourtant ne se trouve jamais avec plus d'avantage que dans la forte union des membres d'un Parti. Le plus aisé à détacher fut le Duc d'Alençon : ce qui parut dans la Conférence qu'on fit à Moulins pour la paix ; il n'y fut pourtant rien conclu, sinon qu'on envoya des propositions au Roi par Jean de Laffin Beauvais & Guillaume Dauvet d'Arenes.

Après que le Conseil les eut examinées avec beaucoup d'apparat, mais sans aucun fruit, la Reine Mere retourna une seconde fois vers son fils égaré (elle le nommoit ainsi) qui étoit en l'Abbaye de Beaulieu près de Loches en Touraine ; menant avec elle le Maréchal de Montmorency, en qui ce Prince avoit beaucoup de croyance, & une grande bande de fort belles femmes, qu'elle étaloit dans toutes ses négociations comme des filets pour envelopper ceux avec qui elle traitoit.

Le Prince Casimir retarda quelque tems l'accommodement, parce qu'il s'opiniâtroit à avoir le Gouvernement de Mets, Toul & Verdun en chef, & vouloit que les Eglises des Catholiques

1576.

fussent communes aux Huguenots, sans qu'ils fussent obligés d'en bâtir d'autres. La Reine Mere l'ayant entretenu en particulier, trouva moyen de le contenter, en lui promettant de grandes sommes d'argent pour lui faire abandonner ces demandes. Tellement que le Traité fut achevé le neuvième de Mai, & signé le lendemain. L'Edit en fut dressé le quinzième & vérifié en Parlement le même jour, le Roi y étant présent, afin qu'il n'y fût apporté aucun retardement.

Il étoit bien plus avantageux pour les Huguenots que les précédens, car il leur permettoit le libre exercice de leur Religion par tout le Royaume, sans exceptions d'endroits ni de tems, pourvu qu'ils en eussent la permission des Seigneurs des lieux, & souffroit que de-là en avant elle fût nommée *la Religion Prétendue réformée*. Leur accordoit des Cimetieres pour enterrer leurs morts, spécialement celui de la Trinité à Paris ; de plus la Faculté d'être admis à toutes les Charges, & dans les Colléges, Hôpitaux & Maladeries ; défendoit de rechercher les Prêtres & Moines qui s'étoient mariés, & déclaroit leurs enfans légitimes, & habiles à succéder dans les biens meubles ; témoignoit grand regret des meurtres de la saint Barthelemy, exemptoit les enfans de ceux qui y avoient été tués de l'arriere-ban, s'ils étoient Gentilshommes, & des tailles, s'ils étoient roturiers, révoquoit toute Sentence donnée contre la Mole, Coconas, Jean de la Haye Lieutenant Général au Présidial de Poitiers, comme aussi celles qui avoient condamné l'Amiral, Briquemaut, Cavagnes, Montgommery, Montbrun & autres de la Religion ; reconnoissoit le Prince, Damville & ses associés, pour ses bons Sujets, Casimir pour son bon allié & voisin, & avouoit

1576.

„ tout ce qu'ils avoient fait, comme fait
 „ pour son service ; donnoit aux Reli-
 „ gionnaires pour avoir bonne Justice,
 „ des Chambres mi-parties en chaque
 „ Parlement, & pour places de sureté
 „ Beaucaire & Aigues-Mortes en Lan-
 „ guedoc, Perigueux & le Mas de Ver-
 „ dun en Guyenne, Nions & Serre en
 „ Dauphiné, Ilfoire en Auvergne, &
 „ Sene la grand'Tour en Provence.

„ On promit aussi au Prince Casimir
 „ la Seigneurie de Château-Thierry en
 „ Principauté, une Compagnie de
 „ cent hommes d'armes, la Charge de
 „ quatre mille Reistres, douze mille
 „ écus d'or de pension, sept cens mille
 „ livres en argent comptant pour le
 „ paiement de ses troupes, des bagues
 „ & pierreries en gage pour le reste.
 „ Au Prince de Condé la jouissance
 „ effective du Gouvernement de Pi-
 „ cardie, dont il avoit déjà le titre,
 „ & Peronne pour lieu de sa résidence.
 „ La condition du Duc d'Alençon fut
 „ la meilleure, on lui donna pour aug-
 „ mentation d'appanage les pays de
 „ Berry, Touraine & Anjou, avec le
 „ droit d'y nommer aux Bénéfices
 „ consistoriaux, ainsi que son frere
 „ Henri l'avoit déjà eu, & de plus
 „ cent mille écus de pension.

La plus grande difficulté étoit de
 trouver l'argent qu'il falloit à Casimir
 à qui on avoit donné pour quartier
 l'Evêché de Langres, où il vivoit à
 l'Allemande en attendant son payement.
 On envoya Pierre de Gondy Evêque
 de Paris, à Rome, demander le con-
 sentement du Saint Pere, pour aliéner
 jusqu'à cinquante mille livres de rente
 du Domaine Ecclésiastique ; le Saint
 Pere accorda la demande, & en donna
 une Bulle adressée aux Cardinaux de
 Bourbon, de Guise & d'Est, & à quel-
 ques autres Prélats François. Le Parle-
 ment la vérifia, sans approuver néan-
 moins la clause qui portoit, *que la dis-*
traction s'en fit même malgré les posses-
seurs.

Le Duc d'Anjou (c'est ainsi que nous
 nommerons dorénavant celui que nous
 appellions le Duc d'Alençon) depuis
 la paix, avoit fait son séjour à Bour-
 ges, où Bullly d'Amboise, Fervaques,
 Laffin, Simieres & quelques autres
 de ses Favoris, l'obligeoient de demeu-
 rer pour leur avancement ou pour leur
 sureté. Sur la fin d'Octobre il se laissa
 amener à la Cour par les persuasions de
 la Reine Mere, & vint saluer le Roi
 au Château d'Olinville près de Châtres.
 Le Roi en eut tant de joye qu'il en
 donna avis par des Lettres Patentes à
 tout le Royaume. Bullly ne voulut pas
 suivre son Maître, & alla planter sa
 demeure au Château d'Angers, aimant
 mieux, se disoit-il, faire le Roi en ce
 pays-là que le valet à la Cour.

Dès-lors qu'on eut ainsi retiré le Duc
 d'Anjou, on recommença de travailler
 à la ruine des Huguenots, à dresser de
 puissantes ligues, tant dans le Royau-
 me, dont nous parlerons tout à cette
 heure, que dehors, en communiquant
 avec Dom Jean d'Autriche, que le
 Roi Philippe envoyoit Gouverneur aux
 Pays-Bas, & avec le Légat du Pape.
 Dom Jean & le Légat étant arrivés à
 la Cour en même jour & par divers
 endroits, le premier inconnu & l'autre
 avec grand'pompe, avoient eu accès
 & conférence très-particuliere avec le
 Conseil du Roi, & plus particuliere-
 ment encore avec le Duc de Guise. La
 visée de la Reine Mere, étoit avant
 toutes choses de détacher le Roi de
 Navarre & le Prince de Condé du par-
 ti ; & pour cela elle avoit résolu de
 faire un voyage en Guyenne pour s'a-
 boucher avec eux, mais soit qu'elle ne
 trouvât pas les dispositions qu'elle sou-
 haitoit pour les tromper, ou autrement,
 elle n'y fut point.

Cependant ces deux Princes, qui n'a-
 voient point de retraite assez bonne
 pour leurs personnes, tâcherent de s'en
 assurer quelqu'une ; le Prince avec plus

1576.

Empereurs
 RODOLEP II.
 fils de Maxi-
 milian, mort
 en Octobre,
 R. 35. ans 3.
 mois, & en-
 core SALIM II.

1576.

d'adresse que de bonne foi, se faisoit de Brouage, y ayant fait glisser quelques Compagnies, puis de la personne même de Mirambeau qui en étoit Seigneur; lequel il contraignit de le mettre en possession de sa place, promettant toutefois de la lui rendre dans trois mois. En effet il la lui rendit, mais peu après il s'en ressaisit sur quelque soupçon véritable ou feint. Les Rochellois en prirent l'allarme, & la Cour fomenta tellement leurs défiances, que le Maire envoya prier le Prince de ne point venir à la Rochelle: mais le peuple & les Ministres firent changer cette résolution, & ordonnerent qu'il en seroit convié, pourvû qu'il n'amenât que son train ordinaire. Ainsi la Cour reconnut qu'il n'étoit pas tout-puissant dans le Parti, comme il lui avoit voulu faire croire.

La jonction que le Duc d'Alençon avoit eue avec les Religioneux & les Politiques, & la paix avantageuse qu'on leur avoit accordée ensuite, firent éclore cette grande faction à laquelle ses auteurs donnerent le nom de *SAINTE UNION*, & le vulgaire celui de *LA LIGUE*: * ou pour mieux dire, elles réveillèrent & rassemblèrent toutes les autres ligues particulières, qui avoient déjà été faites en divers endroits sous le règne de Charles IX. Car les Seigneurs durant ces troubles s'étoient enhardis de faire des traités & des confédérations entr'eux, sans en attendre la permission du Roi, & les peuples se donnoient la licence de prêter le serment à d'autres qu'à leur Souverain, se justifiant de cet attentat sur les Huguenots qui leur en avoient donné l'exemple. Ainsi il s'en étoit faite une en Languedoc entre les Cardinaux de Strossy & d'Armagnac, & quelques Seigneurs du pays; une autre encore

1576.

dans le Bourdelois, dont le Marquis de Trans de la maison de Foix étoit le Général; une autre plus grande en Guyenne, dont Montluc conseilloit à Charles IX. d'être le Chef. Il s'étoit fait aussi de certaines Confrairies en Bourgogne, qui à proprement parler, étoient une maniere de ligue; outre que dans le Limosin, dans le Vivarais, & dans quelques autres Provinces, les peuples s'armerent pour se défendre contre les gens de guerre de tous les deux partis. On dit même que la Reine Mere avoit donné avis à Charles IX. que s'il ne consentoit au massacre de la Saint Barthelemy, il y avoit une ligue toute dressée pour l'exécuter sans lui. Et il est certain que sur la crainte qu'on eut que le Roi Henri ne fût arrêté en Pologne, on fit diverses associations dans les Provinces, pour conserver l'Etat & la Religion.

Ainsi il n'y eut qu'à recueillir & à joindre toutes ces parties séparées pour en faire le grand corps de la Ligue. Les zélés Catholiques en furent les instrumens; les nouveaux Religieux, les Paranimphes & les trompettes; les Grands du Royaume, les auteurs & les Chefs. La mollesse du Roi lui laissa prendre accroissement, & la Reine Mere y donna la main. Elle n'y étoit pas poussée par aucun zèle de Religion, ni par amour pour les Guises, mais par la haine mortelle qu'elle portoit aux Huguenots: sur tout, parce qu'ils demandoient instamment qu'elle rendit compte de son administration, & qu'ils crioient à gorge déployée contre les débordemens & les prostitutions de la Cour, contre les vices énormes des Italiens, & très-fortement contre toutes les (a) exactions, que ces Etrangers inventoient de jour en jour.

Le Pape & le Roi d'Espagne en fu-

(a) Au lieu d'exactions, on lit *maltrates* dans l'édition de 1668.

1576.

rent les promoteurs ; celui-ci parce que les Huguenots avoient liaison avec les Gueux ou soulevés des Pays-Bas, & qu'il appréhendoit que le Duc d'Anjou étant accru de puissance, n'embrassât la Souveraineté de ces Provinces, ou que le Roi de Navarre jeune & vaillant, ne s'efforçât de lui arracher son Royaume qu'il lui detenoit injustement; l'autre parce qu'il craignoit, que les Huguenots ne devinssent si forts, qu'ils obligassent le Roi à tenir un Concile National, qui étoit l'épouvantail de la Cour de Rome, & qu'il croyoit d'ailleurs que s'il pouvoit les exterminer de la France, il lui seroit aisé de venir à bout de tous les autres Protestans de l'Europe.

La Ligue parut premièrement en Picardie. Les peuples de ce pays-là simples & dévots, mais ayant la tête chaude, prirent feu facilement sur l'appréhension qu'on leur donna, que le Prince de Condé ne plantât sa Religion dans la Province, s'il venoit faire sa résidence à Peronne, suivant le Traité de paix. Jacques d'Humieres alors Gouverneur de Peronne, Mondidier, & Roye, très-puissant en biens & en crédit, induisit la Noblesse & la plûpart des villes de la Province à la signer, & Aplincourt jeune Gentilhomme son parent, prit le serment des Habitans de Peronne. Le Duc de Guise & le Duc de Mayenne obligèrent la Champagne, puis la Bourgogne, d'en faire autant. Louis de la Tremouille y porta le Poirou, étant offensé par les Huguenots qui lui surprenoient souvent quelque'un de ses Châteaux, & de plus cherchant à contrecarrer le Comte du Lude Gouverneur de la Province. Enfin on vit dans peu de tems cette faction qui avoit déjà pris racine presque dans toutes les Provinces, pousser ses branches si haut, qu'elle couvrit & étouffa presque tout-à-fait l'autorité Royale.

Quand les Huguenots avoient si inf-

tamment demandé les Etats Généraux, ils avoient crû qu'ils y seroient les plus forts, comme ils l'avoient été en ceux d'Orleans. Ils avoient compté qu'outre les Députés de leur Religion & de leur faction, ils y auroient encore ceux que les Politiques, que la faveur du Duc d'Anjou, & que les ennemis du Gouvernement présent y pourroient introduire. Ils ignoroient qu'on leur avoit détaché le Duc d'Anjou, & ils ne considéroient pas qu'ils n'avoient plus ni leur Amiral de Coligny, ce puissant génie, qui faisoit mouvoir au besoin des efforts inconnus & merveilleux, ni cette union fraternelle sans laquelle il ne réussit jamais de grand dessein.

Ainsi il ne fut pas difficile à la Reine Mere & aux Guises, employant leurs pratiques & de l'argent dans les Provinces, que les Maltôtiers Italiens fournirent volontiers, parce qu'ils appréhendoient la recherche de leurs déprédations dans les Etats, de faire élire des Députés à leur dévotion, & de dresser les cahiers suivant les mémoires secrets qu'ils envoyèrent dans les Provinces; si bien qu'on disoit tout haut, qu'il ne falloit plus garder la foi aux Huguenots, mais rompre l'Edit qu'ils avoient extorqué par force. Ce que l'on commença à confirmer par des effets, Honoré d'Albert, dit le Capitaine Luynes, ayant chassé Thoré de la ville du Pont Saint-Esprit, & mis garnison dans la place pour s'assurer de ce passage sur le Rhône.

A la mi-Novembre la plûpart des Députés se trouverent à Blois, rendirent leurs complimens au Roi, aux Reines, au Duc d'Anjou & au Chancelier, s'assemblerent chacun à part, élurent leurs Présidens, le Clergé, Pierre d'Espillac Archevêque de Lyon, la Noblesse, Claude de Beaufremont Senescey, le Tiers-Etat, Nicolas l'Hullier Prevôt des Marchands de Paris, employerent le reste du mois à régler

1576.

1576.

leurs séances, s'entrecommunièrent en substance le contenu de leurs cahiers, & participèrent tous à la sacrée Communion dans l'Eglise de Saint Nicolas; après quoi les Gouvernemens furent appelés selon leurs rangs.

Les choses ainsi disposées, la première séance se tint un Jeudi sixième de Décembre, dans la grande Salle du Château. Le Roi après les avoir salués en ôtant son bonnet, & par une douce inclination de tête, fit une belle & éloquente harangue; par laquelle ayant représenté les malheurs de l'Etat, & le besoin qu'il avoit d'être guéri de ses grandes blessures, il leur protesta que toutes ses pensées tendoient-là comme au port de sa gloire & de sa félicité, & les exhorta de s'unir tous de cœur & de volonté pour mettre la main avec lui à une si bonne œuvre, les assurant en foi & parole de Roi, qu'il feroit inviolablement observer tous les Réglemens qui seroient faits en cette assemblée, & qu'il ne donneroit jamais aucune dispense au contraire.

Autant que sa harangue parut éloquente & agréable, autant celle de Birague son Chancelier fut ennuyeuse & ridicule; car après s'être excusé sur sa vieillesse & sur l'ignorance * des affaires de la France, parce qu'il étoit Erranger, il enfila un long discours de la puissance du Roi, & lassa tout le monde des louanges de la Reine Mere, puis il conclut par demander de l'argent, à quoi on n'étoit guères disposé.

Les sentimens des Etats ne s'accorderent ni aux intentions du Roi, ni aux espérances des Huguenots. En ces assemblées, il y en a toujours quelques-uns qui font souvenir aux autres des droits anciens & naturels des peu-

ples, contre lesquels ils ne peuvent point s'imaginer qu'il y ait prescription; ces gens-là obligerent l'Archevêque de Lyon de demander au Roi la ratification de tous les points qui avoient été résolus par les trois Ordres. Le Roi s'imagina que cela se faisoit par l'esprit des auteurs de la Ligue, qui desiroient donner une partie de son autorité aux Etats, afin de la reprendre de leurs mains.

Il est certain que ses Favoris lui avoient fait concevoir une grande jalousie du Duc de Guise, d'autant plus facilement qu'il se ressouvenoit de l'offre que ce Duc lui avoit faite, pour l'empêcher qu'il n'allât en Pologne; & il dût dès-lors avoir conjuré sa perte, s'il crut véritables certains Mémoires qu'on fit courir, & que l'on disoit avoir été portés à Rome par un Avocat en Parlement nommé David, (a) lorsqu'il y alla solliciter les Bulles de l'Archevêché de Toulouse pour Paul de Foix. Ils contenoient les raisons qu'il falloit employer pour persuader au Pape de dégrader la Maison de Capet qui avoit usurpé la Couronne, & de rétablir dans le Trône les descendans de Charlemagne (c'étoit-à-dire les Guises) & avec cela les moyens d'exécuter un si haut dessein.

Quelques-uns ont voulu croire que ces Mémoires étoient supposés, & les plus équitables, que s'ils étoient vrais, ils ne partoient que de la bile noire de cet Avocat, outré de quelque domage qu'il avoit reçu des Huguenots. Il y a grande apparence que ce furent les Mignons, ou les Huguenots, ou la Reine Mere, tous ennemis mortels des Guises, qui les fabriquerent: comme il est certain qu'ils supposèrent beau-

1576.

* De quoi se méloit-il donc ?

(a) Jean David Gascon, qui se chargeoit indifféremment de toutes causes, & le plus souvent mauvaises; ce qui le faisoit souvent condamner à l'amende. Il étoit fort factieux, & ce fut lui qui apporta de Rome les

premiers Mémoires de la Ligue, qui ont produit tant de maux à la France. *Antoine Loisel dans son Dictionnaire des Avocats de Paris; M. de Thou dit la même chose en son Histoire, l. 122.*

1576.

coup d'autres calomnies pour les rendre odieux. Et certes les Guises n'oublièrent pas de leur rendre bien la pareille: c'est pourquoy il faut ajouter peu de foi aux écrits & aux relations de ce tems-là, à moins que de les avoir bien examinées.

Quoy qu'il en soit, le Roi connoissant que les Etats s'échauffoient fort sur le fait de la Religion, & qu'ils étoient en termes de lui demander un Chef pour la Ligue, & même de lui en nommer un, qui sans doute eût été le Duc de Guise, il le voulut être lui-même, la signa de sa propre main, la fit signer à tous les Grands, & l'envoya à Paris & dans les Provinces, avec ordre à toutes personnes d'en faire autant. Voilà comme de Roi, il devint Chef de cabale, & de Pere commun, ennemi d'une partie de ses Sujets.

Ce n'étoit pas assez, les plus véhéments, qui à force de crieries opiniâtres ont accoutumé d'entraîner les autres, pressoient fort la révocation de l'Edit, & cornoient la guerre par la bouche de Verforis & de Bigot qui étoient Députés, le premier de Paris, l'autre de Rouen: & les Evêques, tant à cette même fin que pour les intérêts de leur propre grandeur, demandoient la publication du Concile de Trente. Les Chapitres s'opposèrent à ce dernier point, & les Députés particuliers du Roi de Navarre, & du Prince de Condé, protestèrent de nullité, si on révoquoit l'Edit de pacification.

Peu après les Etats ayant supplié le Roi de ne souffrir point d'autre Religion que la Catholique, il répondit clairement que c'étoit son intention, qu'il l'avoit ainsi promis à Dieu sur le saint Sacrement de l'Autel. Qu'il vou-

loit que ses Sujets fussent avertis de n'ajouter point de foi à tout ce qu'il pourroit dire ou faire au contraire, & que s'il en étoit réduit à ce point-là, il ne tiendrait son serment que jusqu'à ce qu'il eût les forces & l'occasion de le rompre. Les Députés des Huguenots bien étonnés de ces paroles & de la résolution des Etats, formerent leurs protestations contre, & la plupart se retirèrent de Blois, & allèrent donner l'alarme bien chaude à la Rochelle, & en Languedoc.

Quelque résolution que le Roi témoignât, néanmoins il craignoit si fort de perdre son repos & d'augmenter le pouvoir des Guises, qu'il voulut que les Etats envoyassent vers les deux Princes & vers Damville pour les convier de venir à l'assemblée; & cependant afin d'avoir des garands envers le public de la guerre qui s'alloit commencer, il desira prendre par écrit l'avis des plus grands Seigneurs, & de ses principaux Conseillers. Ils conclurent tous qu'elle étoit juste & nécessaire: non pas peut-être qu'ils le crussent ainsi, mais parce qu'ils pensoient que c'étoit son desir de la faire, ou du moins d'en feindre l'envie, afin de tirer de l'argent des Etats.

Il demandoit deux millions d'or pour les frais, & les Favoris firent jouer tous les ressorts imaginables pour avoir cette gorge chaude. Le Tiers-Etat qui sçavoit bien qu'il eût payé pour tous, ne put jamais être induit à y consentir, non plus qu'à l'aliénation du Domaine; sur laquelle Bodin ayant remontré avec une liberté Gauloise, que le fonds du Domaine appartenoit aux Provinces, (a) & que le Roi n'en étoit que simple usager, il persuada telle-

1576.

(a) Que quand même les Provinces y consentiroient, cela ne se doit pas faire, d'autant que le Roi se dépouillant de tout ce qu'il a pour l'entretienement de sa Maison & de son Etat, le peuple seroit obligé de le

nourrir & entretenir, ce qui ouvriroit la porte à mille impositions. Bell. répondoit, que bien que le Domaine fût sacré & inaliénable, telles loix n'avoient lieu en tems de nécessité, y en ayant une au-dessus qui étoit le

1576.

ment l'assemblée de ce sentiment, qu'elle répondit à Bellievre, que le Roi y envoya pour cela, que le droit commun & la loi fondamentale de l'Etat rendoient la chose absolument impossible.

1577.

En ces dispositions se tint la seconde séance le dix-septième de Janvier, au même lieu & avec le même ordre que la première. L'Archevêque de Lyon, Orateur du Clergé, & le Baron de Senescey de la Noblesse, commencerent leur harangue à genoux, leurs Députés étant debout & découverts : mais dès la seconde période on les fit lever, & leurs Députés s'assirent & se couvrirent. L'Orateur du Tiers-Etat avoit été traité de même aux Etats d'Orleans : mais cette fois on le laissa près de demie heure à genoux, & ses Députés toujours debout & nue tête. On avoit chargé ce dernier (c'étoit Verforis) de supplier le Roi de réunir tous ses Sujets dans la Religion Catholique par des moyens doux & sans guerre, de demander absolument l'élection des Bénéfices sans en rien remettre à la volonté du Roi ; de toucher fortement la mauvaise administration des Finances, & de faire instance sur la punition de ceux qui les avoient pillées, comme aussi sur l'expulsion des Etrangers hors du Gouvernement, & sur la dispensation des deniers publics.

Après cette séance, & que les Etats eurent travaillé quelque tems à leurs cahiers, les Ligueux firent conclure que le Roi seroit supplié de défendre tout autre exercice que de la Religion Catholique. Cela passa à la pluralité des Gouvernemens, non pas des voix des Députés ; encore ne passa-t-il que de deux suffrages ; & bien-tôt après ceux de Paris craignant que les premiers

deniers ne s'en prissent sur leurs rentes de l'Hôtel de Ville, se voulurent rétracter.

1577.

Les Huguenots ayant eu avis de ce qui se passoit, dressèrent une contre-ligue, dont le Prince se déclara le Lieutenant sous l'autorité du Roi de Navarre, & publia un Manifeste plus sanglant que pas un autre qui eût encore paru, & qui marquoit son humeur véhémente, son courage franc & hardi, & la chaleur qu'il avoit pour sa Religion.

Tandis qu'il armoit en Poitou, le Roi de Navarre armoit aussi en Guyenne, mais tous deux si foiblement, que c'étoit plutôt pour faire des courses que des expéditions de conséquence. Toutes les entreprises qu'ils avoient formées sur diverses Places manquèrent : Jean Favas natif de Bazas, pour se mettre à couvert d'un horrible assassinat qu'il y avoit commis, livra cette ville-là au Roi de Navarre, & se jeta dans son parti ; puis encore pour lui donner des preuves plus irréprochables de son affection, il prit la Réole peu de jours après : mais Marmande se mocqua de ce Roi, qui l'assiégea témérairement avec une poignée de gens.

L'Edit de Pacification révoqué, & les menaces ni les intrigues n'ayant rien operé sur les deux Princes, on mit sur pied deux armées pour les pousser à bout. On donna le commandement de l'une au Duc d'Anjou, extrêmement irrité contre les Huguenots, parce qu'on lui faisoit croire qu'ils avoient voulu, tandis qu'il étoit avec eux, le livrer aux Reistres, & même attenter sur sa personne, & que le Prince de Condé se mocquoit de lui, & le contrefaisoit en courant la bague. Le Duc de Guise demandoit la conduite de l'autre :

salut du peuple : que telles loix qui avoient été établies pour la manutention de l'Etat, se devoient interpréter favorablement, non pas *in ejus perniciem trahi*, étant

plus expédient de vendre une partie du Domaine pour conserver le reste, que d'exposer le tout en proie en ne vendant rien.

1577.

mais l'inimitié que le Duc d'Anjou avoit pour lui & la jalousie du Roi, lui envierent cet honneur, & le firent donner au Duc de Mayenne son frere.

Ce Duc se trouva le premier aux champs, fit quitter le terrain au Prince, & poussa ses gens jusqu'aux portes de la Rochelle; puis tout glorieux d'avoir acculé les Huguenots dans leur plus forte retraite, il passa en Guyenne. Comme ses troupes avoient été fort fatiguées par les incommodités de l'hiver, il fit volontiers une Trêve de quinze jours avec le Roi de Navarre. Laquelle étant expirée à la mi-Avril il tint une seconde fois la campagne, sans beaucoup de progrès néanmoins, jusqu'au vingt-deuxième de Mai qu'il repassa en Poitou pour y renforcer ses troupes, & attendre de nouveaux ordres du Roi, qui ne faisoit la guerre qu'à regret.

Au commencement d'Avril le Duc d'Anjou assiégea la Charité avec douze mille hommes de pied & trois mille chevaux, les Ducs de Guise, d'Aumale & de Nevers, étoient ses Lieutenans, la Châtre son Maréchal de Camp, & à vrai dire son directeur. La place fut investie si promptement que Jacques de Morogues qui en étoit Gouverneur, n'y put faire entrer des gens de guerre, de sorte que n'ayant que cent cinquante hommes pour défendre trois brèches, il capitula après avoir soutenu deux assauts.

La Charité rendue, le Duc d'Anjou & le Duc de Guise allèrent en poste à Blois conter leurs beaux faits aux Dames dont ils avoient pris des écharpes. Le Duc de Nevers cependant assiégea Issoire en Auvergne, située sur le torrent de la Coufe. Un Gentilhomme nommé Chavagnac commandoit dedans: Matthieu le Merle, fils d'un Cardeur de Laine d'Uzez, mais devenu Capitaine durant ces troubles, l'avoit surpris trois ans auparavant. Ce Mer-

1577.

le étoit allé aux Sevenes amasser des troupes pour la secourir; mais il tarda si long-tems, arrêté peut-être par l'argent qu'on lui fit toucher de la part du Roi, que la place fut contrainte de se rendre à discrétion. Cela fait, le Duc d'Anjou s'en retourna avec le Duc de Guise à la Cour qui étoit à Blois, laissant le commandement de son armée au Duc de Nevers.

Les affaires des Huguenots ne pouvoient pas être en plus mauvais état: tout ce Parti étoit plein de divisions, de jalousies, & de cabales, les Seigneurs de la Cour du Roi de Navarre ne pouvoient s'accorder ni entr'eux, ni avec lui, parce qu'il donnoit trop de croyance à Laverdin, qu'on sçavoit être attaché à la Reine Mere, de sorte que la Noue abandonna ce Roi, & Turenne & les autres ne le servoient qu'avec chagrin & avec défiance.

Il y avoit aussi une mortelle discorde entré le Prince & le Seigneur de Mirambeau au sujet de Brouage; une fâcheuse mésintelligence entre le même Prince & les Rochellois pour la nomination d'un Maire, & autres points concernans les libérés de la ville; des picques continuelles entre les Bourgeois & la Noblesse, & à tout moment des différends entre les Chefs des troupes; avec cela un étrange dérèglement & licence parmi leurs gens de guerre, qui étoient horriblement désordonnés, tant à cause du manque de payement & du peu d'autorité de leurs Capitaines, que par le mélange des Politiques, la plupart athées & adonnés à toutes sortes de vices.

La confusion que le Duc de Mayenne voyoit dans ce parti, lui donna la visée de dompter la Rochelle, & pour cet effet de lui ôter le commerce & les vivres par mer, en prenant les Isles & la Place de Brouage, comme par terre il lui avoit déjà enlevé presque toutes les Villes & Châteaux qui l'accommo-

doient,

1577. doivent. Les Rochellois avoient jalousie de l'aggrandissement de Brouage ; le Comte de Montgommery qui en étoit Gouverneur, avoit consumé en débauches le payement des gens de guerre, & tourmentoit fort les habitans ; le Capitaine Lorges son frere avec son Régiment vexoit & pilloit les Isles : tellement que les uns & les autres souhaitoient un changement, suivant l'humeur des peuples, qui croient toujours que le mal présent est le plus fâcheux.

Le Roi avoit équipé une armée navale pour faire ce siège, le Prince & les Rochellois en leverent une pour l'empêcher, Clermont la commandoit, comme Lanfac celle du Roi. Toutes deux se trouverent dans le canal de Brouage, celle des Huguenots fut battue pour n'avoir pas pris le large, cinq galeres que le jeune Montluc avoit amenées, l'ayant toute fracassée à coups de canon durant le calme. Cependant le siège se pressoit par terre, & le Roi étoit venu à Poitiers pour donner chaleur à ses gens. L'étourdissement étoit si grand dans la Rochelle, que tous les secours qu'on y prépara pour envoyer dans la Place furent pris ou repoussés. Comme les assiégés étoient presque à l'extrémité, le bruit courut que le Duc d'Anjou après la prise d'Issoire, venoit renforcer le siège avec ses troupes alterées de sang & de carnage : la peur qu'ils eurent qu'on ne leur donnât point de quartier, les obligea de hâter la capitulation, & le Duc de Mayenne craignant que ce Prince ne lui ravât l'honneur de cette entreprise, la leur accorda assez avantageuse.

Le Roi de Navarre qui s'étoit mis aux champs pour le secourir, trouvant l'affaire vuïdée, desiroit relever le courage du Parti par quelque exploit mémorable, & s'il le pouvoit, combattre cette armée victorieuse : mais elle s'étoit déjà retirée pour se rafraîchir,

Tome III.

n'ayant pas ordre de rien entreprendre davantage.

1577. Il sembloit à plusieurs que si on eût poussé les Huguenots dans le désordre où ils étoient, on les eût tout-à-fait terrassés : car il n'étoit plus en leur pouvoir de mettre une armée sur pied, leurs Capitaines en étoient aux couteaux, le Conseil des Princes étoit plein de traîtres, le peuple ennuyé de leur mauvaise conduite, & désespéré de leurs pillages. D'ailleurs Damville, persuadé par sa femme & par ses Secretaires que l'on avoit gagnés, avec cela picqué de ce que les Huguenots ne lui déferoient pas assez, avoit tourné ses armes contr'eux en Languedoc & avoit assiégé Montpellier. Mais véritablement il étoit sur le point d'y recevoir un affront : car Châtillon avoit bravement percé au travers de son armée & jetté trois mille hommes dans la Place, avec quoi il lui eût donné combat le lendemain, si les nouvelles de la paix ne fussent arrivées.

On n'a point sçû au vrai quelles considérations avoient porté le Roi à la faire dans une conjoncture qui paroïsoit lui être si favorable, si ce fut la crainte que les Reïstres ne vinsent achever de désoler son Royaume, & que la Rochelle ne se donnât aux Anglois ; ou si ce fut les menées du Duc d'Anjou, qui brûloit d'envie de passer en Flandres, & d'y tirer les troupes avec lui, ou si ce fut son esprit foible & variable, qui ne pouvoit long-tems soutenir le poids & les difficultés d'une grande affaire.

Ce cinquième Traité de Pacification avoit été conclu à Bergerac entre le Roi de Navarre & le Duc de Montpensier. L'Edit en fut dressé à Poitiers au mois de Septembre, & vérifié au Parlement au commencement d'Octobre. Il étoit différent du dernier, en ce qu'il restreignoit l'exercice de la Religion aux limites des précédens ; l'éloignoit de dix

Xx

1577.

lieues de Paris; le défendoit au Marquisat de Salusses, & au comté de Venaisfin; leur changeoit Montpellier pour Beaucaire, & ne leur rendoit point Isoire. Les Consistoriaux qui avoient plus d'opiniâtreté que de connoissance, eurent peine à consentir à cette restriction: mais les Chefs qui sçavoient mieux l'état de leurs affaires, la reçurent comme très-avantageuse, & le Prince la fit publier aux flambeaux dans la Rochelle.

Il eût fallut pour la rendre ferme & stable, donner aux deux Partis la volonté de la garder, & pour cet effet rétablir la confiance & la bonne foi entr'eux: mais comme faite du premier point l'autre n'étoit pas possible, ils firent naître aussi-tôt une infinité de doutes & de difficultés pour l'exécution; & c'étoit le plaisir & l'intérêt de la Reine Mere d'avoir toujours à tricoter avec les uns & les autres, pour retenir l'autorité entre ses mains, & pour faire connoître son habileté en débrouillant ce qu'elle-même le plus souvent avoit brouillé.

Le Roi son fils avoit appris d'elle à faire d'excessives dépenses, & comme il avoit quelques nobles mouvemens pour les grandes choses, il s'adonnoit facilement à faire paroître sa somptuosité dans des pompes & des vanités qui avoient quelque apparence de grandeur. Ses Favoris lui avoient mis dans l'esprit que tous les biens de ses Sujets étoient à lui, c'étoit afin qu'il leur pût tout donner, & que la France étant une source inépuisable de richesses, il n'y avoit point de prodigalité qui le pût incommoder. C'est une chose presque incroyable des sommes excessives dont il fit profusion, & des magnifiques badineries à quoi il les employoit. Il joua & perdit pour un soir 80. mille écus; il alloit souvent en masque; on le vit courir la bague en habit de Demoiselle, avec tous les affiquets d'une coquette; il fit un festin entr'autres où les femmes ser-

1577.

virent à table en habit d'hommes & vêtues de verd, tous les conviés ayant mêmes livrées; & la Reine sa mere lui rendit la pareille par une autre, où les plus belles de la Cour firent le même office, ayant la gorge découverte & les cheveux épars.

Les pauvres peuples payoient toutes ces folies, & gémissaient plusieurs années pour un divertissement qui n'avoit duré qu'une heure. Les coffres de l'Épargne étant vuides, il falloit avoir recours aux plus fâcheux moyens pour recouvrer de l'argent, particulièrement à la création des nouveaux Offices, dont les Italiens fournissoient les titres, & lui persuadoient que cette multiplication étoit un excellent moyen d'avoir de l'argent sans violenter personne, & de rendre la puissance du Roi absolue, en remplissant toutes les villes de créatures qui fussent à lui, & qu'il tint obligées par la crainte de perdre leurs Charges, de lui aider à fouler ses Sujets.

Le luxe qui cherchoit par tout des divertissements, appella du fonds de l'Italie une bande de Comédiens, dont les pièces toutes d'intrigues d'amourettes & d'inventions agréables pour exciter & chatouiller les plus douces passions, étoient de pernicieuses leçons d'impudicité. Ils obtinrent des Lettres Patentes pour leur établissement, comme si c'eût été quelque célèbre compagnie: Le Parlement les rebuta comme personnes que les bonnes mœurs, les Saints Canons, les Peres de l'Eglise, & nos Rois même, avoient toujours réputés infames, & leur défendit de jouer ni de plus obtenir de semblables Lettres; & néanmoins dès que la Cour fut de retour de Poitiers, le Roi voulut qu'ils rouvrirent leur théâtre.

Il parut cette année la plus grande Comete qu'on eût jamais vûe, elle tenoit en longueur trente degrés d'étendue embrassant les signes du Sagittaire & du

1577.

Scorpion, la queue tournée vers l'Occident; on l'observa depuis le dix-huitième d'Octobre jusques vers la fin de Novembre. Un Astronome trouva qu'elle étoit à la hauteur de la Planete de Venus.

Au mois de Mars précédent, Jean de Morvilliers Evêque d'Orleans, grand homme d'Etat, mourut à Blois, & au mois de Juillet le Maréchal de Montluc dans sa maison d'Estillac en Agenois. Armand Conraud de Biron eut le bâton de Maréchal, vacant par la mort de Montluc, & quitta sa Charge de Grand-Maître de l'Artillerie, qui fut donnée à Philibert de la Guiche, l'un des Favoris du Roi.

Il y avoit inimitié découverte entre le Roi, le Duc d'Anjou, & le Duc de Guise : le grand courage de ce dernier, & la foiblesse des deux autres, le rendoit presque leur égal. Leur haine éclatoit dans les querelles de leurs Favoris. Quelus, qui étoit de ceux du Roi, fit appeller Entraguet, qui l'étoit du Duc de Guise, & mena pour seconds Livarrot & Maugiron qui étoit aussi en faveur. Son adversaire choisit Ribeyrac & Schombert. Jusqu'à ce tems-là les seconds n'avoient servi que de témoins du combat : mais la demangeaison de se battre prit ceux-ci, & ce mauvais exemple a duré jusqu'à cette heure. Maugiron fut tué sur la place, Quelus en fut rapporté blessé de dix-neuf coups, dont il mourut au bout d'un mois. Le Roi les aimoit si éperdument tous deux, qu'il les baïsa (a) morts, fit couper leurs blonds cheveux, & les ferra précieusement, assista Quelus jusqu'à la mort, le servant de ses propres mains, & leur fit dresser un superbe mausolée dans l'Eglise de Saint Paul.

Quelque tems après il y fit aussi enterrer le corps de Saint-Maigrin &

1577.

mettre des statues de tous les trois sur leurs tombeaux, le peuple les renversa & les traîna à la rivière le jour des barricades. Ce Saint-Maigrin étoit aussi un de ses Mignons, que le Duc de Mayenne avoit fait tuer à coups de pistolet au sortir du Louvre, pour ce qu'il se vançoit d'être dans les bonnes grâces de la Duchesse de Guise.

A cause de cela les autres Mignons, qui appréhendoient un pareil traitement, s'ils choquoient de si rudes joueurs, ne cessèrent d'irriter le Roi par leurs rapports contre ces Princes, & de chercher toutes sortes de moyens pour les dépouiller. Etant ainsi poussés ils songerent à se défendre : puis quand ils eurent reconnu leurs forces & la mollesse du Roi, ils n'en demeurèrent pas là, ils le porterent plus haut qu'ils n'eussent jamais osé penser.

Pendant que la Reine Mere étoit en Guyenne où elle étoit allée conférer avec le Roi de Navarre, sous prétexte de lui amener sa femme qu'il n'aimoit guères, & dont il étoit encore moins aimé : le Duc d'Anjou traita avec les Etats Généraux des Provinces-Unies, ce fut le dixième jour d'Août : étant assuré d'ailleurs que Charles de Gantre-Inchi Gouverneur du Cambresis lui livreroit la Citadelle de Cambray, car la Reine de Navarre sa sœur avoit gagné ce Seigneur l'an passé dans un voyage qu'elle fit aux eaux de Spa.

Il faut sçavoir ce qui s'étoit passé en ces Provinces-là depuis quelques années. Le Duc d'Albe les avoit gouvernées près de cinq ans, pendant lesquels il y avoit commis des cruautés indicibles, jusques-là qu'il se vançoit d'avoir fait monter les confiscations par an à huit millions d'or, & d'avoir exterminé dix-huit mille hommes par la main du bourreau. Il fut revo-

Depuis l'an 1568. jusqu'en 1578.

(a) *Not.* Que le Pere Thomas Beauxami Carme, alors Curé de S. Paul, fut privé de cette Cure pour

avoir voulu empêcher que Maugiron & Quelus ne fussent enterrés dans son Eglise.

1578.

qué l'an 1573. par le Roi Philippe, & Louis de Requesens Grand Commandeur de Castille mis en sa place. Celui-ci gagna un bataille à Mouker-Heyde près de Nimegue, où Ludovic de Nassaw fut tué, ce fut l'an 1574. Ensuite il assembla les Etats Généraux pour avoir de l'argent : mais bien loin de lui en donner, ils s'unirent fort étroitement pour défendre leur liberté ; & le cœur leur grossit encore davantage après sa mort, qui avint quelques mois après, en sorte qu'ils s'emparèrent du Gouvernement qui étoit demeuré entre les mains du Conseil d'Etat, en attendant la venue d'un nouveau Gouverneur qui étoit Dom Jean d'Autriche.

Cependant les troupes Espagnoles s'étant mutinées, pillèrent la riche ville d'Anvers, où elles firent si grand butin, qu'on vit de simples soldats jouer dix mille francs en un soir. Les Provinces Catholiques craignant d'être pillées de même s'unirent par un Traité fait à Gand*

* On appella cela la Pacification de Gand.

Or avant que de recevoir Dom Jean, les Etats voulurent que tous les Espagnols sortissent du pays, & que le traité de Gand fut confirmé ; Dom Jean feignit d'agrèer ces conditions, & entra dans le pays sous la peau d'agneau, mais il reprit bien-tôt celle de renard, s'étant emparé de Namur, de Charlemont, & de Mariembourg.

Alors les Etats armerent contre lui, le rechasserent en Luxembourg, & par le Conseil d'Orange appellerent l'Archiduc Mathias frere de l'Empereur, qu'ils élurent pour leur Gouverneur, & le Prince d'Orange pour son Lieutenant, qui en effet durant quelques mois après l'arrivée de Mathias, gouvernoit les Etats Généraux. Mais après, la jalousie des Seigneurs Catholiques traversant ses sages conseils, Dom Jean eut le tems de recevoir les troupes que lui amenoit Alexandre Farnese Duc de Parme, avec lesquelles il gagna une signalée bataille à Gemblours sur l'armée des Etats ; ensuite les

1578.

Gueux chasserent les Prêtres & les Moines de Gand, & abattirent les images des Eglises, ce qui altera fort l'union des Catholiques contre les Protestans. Tellement que l'heureux succès de Dom Jean, & l'attentat de ces insolens, donnerent sujet à quelques Seigneurs Catholiques déjà malcontents, dont Montigny étoit le chef, de faire un tiers Parti, & d'y attirer le Haynault & l'Artois.

Les mêmes Seigneurs voyant que les Etats avoient traité avec la Reine Elizabeth, laquelle y avoit envoyé Casimir avec quelques troupes Allemandes, feignirent d'être mûs de la crainte du péril que couroit la Religion Romaine ; prirent prétexte de traiter avec le Duc d'Anjou, qui en effet n'en avoit aucune. Les Etats s'y portèrent aussi y étant induits d'ailleurs par les pratiques du Prince d'Orange, qui avoit grande jalousie de Casimir ; & s'étoit mis fort mal avec le Prince Mathias. Il cherchoit les moyens de se conserver toujours l'autorité, & en faisant ainsi changer de Maître aux Pays-Bas. Il le pouvoit devenir, mais il ne pût jamais gagner croyance dans les Provinces de Flandres, Artois, Haynault, & Luxembourg.

Cette affaire du Duc d'Anjou se négocioit depuis un an, du consentement tacite de la Reine Mere : mais le Roi n'approuvoit point que son frere se mêlât des affaires des Pays-Bas : il étoit trop jaloux de son avancement, & d'ailleurs trop irrité des bravades que son Bussy faisoit tous les jours à ses Favoris. Or ces piques & ces menées s'échauffant de part & d'autre, il fit arrêter son frere dans le Louvre, & lui donna des gardes, mais ils firent si mal leur devoir qu'il se sauva de leurs mains, étant descendu par une corde dans le fossé du Louvre, & s'en alla dans l'Abbaye saint Germain, où Bussy l'attendoit, & avoit fait un trou à la muraille de la ville. De-là il se rendit à Angers, & après y avoir séjourné

1578.

quelques semaines, s'avança jusqu'à Mons en Haynault, pour conclure le Traité qui avoit été disposé par un de ses Secretaires.

Il promit d'assister les Etats de ses forces & moyens, de lever dix mille hommes de pied & trois mille chevaux, de les entretenir à ses dépens trois mois durant, & de tâcher de faire entrer dans cette alliance la Reine d'Angleterre, le Roi de Navarre, & Casimir. Réciproquement ils lui promirent que là où il seroit en personne, il commanderoit en Chef avec le Général des Etats; que s'ils acceptoient quelque Seigneur autre que le Roi d'Espagne, ils le préféreroient à tous; qu'ils lui donneroient pour assurance, & pour retraite à ses malades, le Quesnoy, Landrecy, & Bavai; que s'ils pouvoient obtenir une bonne paix, ils le rembourseroient de ses frais & lui feroient une récompense digne de sa grandeur.

Il n'y eut jamais d'entreprise si embrouillée ni de Pays plus divisé & plus tourmenté que celui-là. L'Archiduc Mathias y avoit son Parti dans les Etats, & parmi la Noblesse; le Prince d'Orange étoit tout-puissant aux Provinces de Frise, Hollande, Zelande, & Utrecht: Dom Jean d'Autriche étoit Gouverneur pour l'Espagnol, mais déclaré ennemi par les Etats; le Prince Casimir y étoit de la part de la Reine Elisabeth, le Duc d'Anjou comme Allié & Protecteur. Imbise s'étoit saisi de Gand, & le Prince Casimir avec ses troupes s'étoit jetté de ce côté-là comme pour s'y canonner; les Seigneurs Catholiques de l'Artois, & du Haynault, nâgeoient entre tous les Partis, desirant conserver, s'il étoit possible, la liberté & la Religion. De sorte qu'il y avoit cinq armées qui désoloient ce malheureux Pays.

Celle des Etats étoit de trente-huit mille hommes de pied & de huit mille chevaux; celle du Duc d'Anjou beau-

coup moindre que le Traité ne portoit. Il assiégea Bins & le battit si furieusement qu'il se rendit le quatorzième jour, qui étoit le sixième de Septembre. La courtoisie avec laquelle il traita la garnison, lui fit ouvrir les portes de Maubeuge: mais l'insolence de ses gens à la campagne lui fit fermer celles du Quesnoy & de Landrecy. De dépit de cette inexécution & de ce que Casimir se tenoit à Gand, il ne voulut point joindre l'armée des Etats, à laquelle pourtant il avoit envoyé trois mille hommes commandés par la Noue, & se retira en France, ayant auparavant dépêché vers l'Archiduc Mathias & le Conseil d'Etat, leur déclarer les causes de son départ, & leur donner assurance de son retour.

La plûpart de ses troupes licentiées se rangea au service des Seigneurs malcontens. Quelques mois après Dom Jean d'Autriche vint à mourir; la jalousie du Roi son frere avoit fait échouer ses entreprises, & peut-être même avancé ses jours par quelque breuvage, comme elle les avoit avancés par le poignard à Escovedo son Secretaire & intime confident, qui avoit été assassiné en Espagne.

Sa perte causa une telle épouvante dans ses troupes, que si l'armée des Etats les eût poussées, il lui eût été facile de les forcer ou de les dissiper: mais outre que le désordre étoit dans ce grand corps faute de payement, la mort de Maximilian le Bossu qui le commandoit en chef, étant arrivée six semaines après, rompit si peu qu'il y avoit d'union entre les Seigneurs du Pays, qui se détachèrent tous du bien public pour chercher leurs avantages particuliers.

Durant ce voyage du Duc d'Anjou aux Pays-Bas, le Roi languissoit toujours dans une molle oisiveté, où il étoit entretenu par Villequier & par François d'O son gendre. Ce dernier

1578.

1578.

étoit Sur-Intendant des Finances, homme entierement perdu dans le luxe qui obligeoit à toute heure le Roi de faire de nouveaux Edits qu'on appelle *Bur-seaux*; & d'aller en Parlement le forcer par sa présence à les vérifier. Ce fut une des principales causes de la ruine de ce Prince, d'autant que les peuples ayant vû par plusieurs fois que de cet endroit d'où il ne doit sortir que des Loix salutaires, il ne sortoit plus que des Edits d'oppression & de rigueur, perdirent peu à peu le respect & l'affection qu'ils lui portoient, & les Chefs de la Ligue ne manquerent pas de les recueillir, & de faire glisser en sa place l'averfion & le mépris. A quoi n'aïdoit pas peu l'insolence de ses Favoris, qui s'élevoient au-dessus des Princes, se faisoient suivre des plus grands du Royaume, & dispofoient souverainement de toutes choses.

Le Roi Sebastien de Portugal ayant perdu une grande bataille contre les Mores, ainsi qu'on le peut voir dans l'Histoire de ce Pays-là, & n'ayant plus paru depuis, soit qu'il eût été tué ou autrement: Henri son grand oncle paternel, qui étoit Cardinal & Archevêque d'Evora, prit la Couronne qui lui appartenoit comme au Prince du Sang le plus proche. Il faut sçavoir que Sebastien étoit le fils du Prince Jean, fils du Roi Jean III. fils du Roi Emanuel; que cet Emanuel, outre le Roi Jean, eut trois autres fils, Louis Duc de Beja, le Henri dont nous parlons, & Edouard Duc de Guimaraens, & deux filles, Isabelle qui fut mere de Philippe II. Roi d'Espagne, & Beatrix qui le fut de Philibert Emanuel Duc de Savoye; que Louis eut un fils naturel nommé Dom Antoine Prieur de Crato; que d'Edouard il vint deux filles, Marie femme d'Alexandre Farnese, premier du nom, Duc de Parme, & mere de Rainuce, & Catherine femme de Jean Duc de Bragançe.

Or comme Henri étoit fort infirme &

presque septuagenaire, tous ceux qui prétendoient à la Couronne, après sa mort, commencerent dès-lors à faire leurs brigues & à publier leurs Droits. Donc, sans compter le Pape & l'Abbé de Clairvaux, qui monstroient par quelques vieux titres que ce Royaume s'étoit soumis à leur censive & hommage, se présenterent Philippe Roi d'Espagne, Philibert Emanuel Duc de Savoye, Rainuce Farnese, Catherine femme de Jean Duc de Bragançe, & Antoine Prieur de Crato.

Quant à Philibert il le cédoit au Roi Philippe qui étoit issu de l'ainé des deux filles d'Emanuel, & demandoit seulement qu'on eût égard à son droit en cas que Philippe mourût avant lui. On disoit que Rainuce, sa mere étant morte, comme elle l'étoit, ne le pouvoit pas disputer à Catherine, parce qu'il étoit plus éloigné qu'elle d'un degré. La dispute demuroit donc entre Philippe & Catherine: il étoit indubitable que la mere de Philippe, si elle eût été vivante, eût été excluse par Catherine, mais comme elle étoit morte, son fils Philippe prétendoit qu'il ne falloit plus avoir d'égard à cela, & qu'étant lui & Catherine en pareille distance (car tous deux avoient le germain sur Sebastien) il lui devoit être préféré parce qu'il étoit mâle.

Pour le droit d'Antoine, le Roi Henri n'en fit aucun compte, à cause qu'il l'avoit pris en haine, & que son pere, à ce qu'on disoit, l'avoit par son Testament déclaré illégitime, néanmoins tout le peuple, le Clergé & les Moines, à la réserve des Jesuites, qui s'étoient persuadés que la grandeur de la Maison d'Autriche étoit le vrai soutien de la Religion Catholique, étoient entierement pour lui.

Parmi les Contendans se mêla aussi la Reine Catherine de Medicis, peut-être pour faire croire qu'elle étoit d'assez bonne Maison pour prétendre à la succession d'un Royaume. Voici comme elle fondoit son droit. Alfonso III. Roi de

1578.

1578.

Portugal, vers l'an 1235. avoit épousé Mathilde Comtesse de Boulogne sur la mer, puis l'avoit répudiée pour prendre une femme plus jeune ; elle disoit qu'il avoit eu un fils nommé Robert de cette Mathilde : mais qu'à son préjudice il avoit fait héritiers les enfans de sa seconde femme ; que de ce Robert déshérité étoient venus les Comtes de Boulogne, du sang desquels elle étoit issue. Mais cet exposé, outre qu'il faisoit injure à tous les Rois de Portugal depuis Alphonse, & à tous les prétendans qui en étoient issus, les qualifiant nécessairement bâtards & usurpateurs, étoit faux dans le point essentiel, car Mathilde n'eut point d'enfans d'Alphonse, & Robert étoit fils d'une sœur de cette Reine.

1579.

Le plus apparent droit, selon les Jurisconsultes de Conimbre, qui devoient mieux que tous les autres, connoître les Loix & Coutumes de ce pays-là, étoit celui de Catherine femme du Duc de Bragance. Aussi la Noblesse & les Etats, auxquels devoit appartenir le Jugement d'une question si importante, penchoient de ce côté-là : mais Henri fut si foible qu'il n'osa prononcer en sa faveur, & s'engagea au Roi Philippe, d'autant plus facilement qu'il vit que le Duc de Bragance se relâchoit ; joint que son Confesseur lui persuada que la gloire de Dieu & le bien de la Religion Catholique, le desiroient ainsi.

Là-dessus il vint à mourir le dernier jour de Janvier de l'an 1580. ayant régné dix-sept mois. Philippe qui s'étoit préparé à faire valoir ses droits par la force, fit aussi-tôt entrer le Duc d'Albe en Portugal avec une bonne armée ; Antoine y avoit déjà été proclamé Roi, mais il ne put pas tenir contre lui ; les troupes tumultueuses qu'il avoit amassées furent battues la première fois, & dissipées la seconde. De sorte que n'ayant plus rien sur terre, & la mer le rejettant à bord toutes les fois qu'il s'embarqua, il fut contraint de se déguiser en Moine, &

1579.

demeura caché huit mois en divers endroits, sans que les Portugais le décelassent, quoique Philippe eût promis quatre-vingt mille écus à qui le livreroit. A la fin ayant trouvé l'occasion, il s'embarqua dans un vaisseau qui le porta en Hollande, d'où il vint à la Cour de France.

Toutes les Isles Açores, horsmis celle de Saint Michel qui se mit sous l'obéissance de Philippe, demeurèrent attachées à son parti par le moyen des Moines qui s'y étoient fort multipliés. On nomme autrement ces Isles les Terceres à cause de la troisième qui est la plus grande de toutes ; il y en a neuf.

Quant au Duc de Bragance, il s'accommoda avec le Roi Philippe, qui lui laissa la Charge de Connétable du Royaume : mais en 1640. Jean son petit fils s'est heureusement relevé de cette Transaction, & rétabli dans le Trône, suivant une merveilleuse Prophétie, qu'on peut lire dans le premier Volume des Annales * de Cîteaux, composées par un Religieux Espagnol de cet Ordre, quelques années avant cette grande révolution.

* Chap. 3.
de l'an 1142.

L'Ordre de Saint Michel avoit été en grand honneur sous quatre Rois : mais durant le règne de Henri II. les femmes l'avoient rendu venal, & dans ceux de François II. & de Charles IX. la Reine Catherine en avoit fait litiere, de sorte que les Seigneurs ne le demandoient plus que pour leurs valets. Cette année le Roi, sans l'anéantir néanmoins, en institua un autre que l'on nomma L'ORDRE DU SAINT ESPRIT, auquel il sert comme de disposition nécessaire. Il s'en déclara Chef souverain, & en unit pour jamais la grande Maîtrise à la Couronne de France. Il en solemnisa la Fête le 1. jour de Janvier dans l'Eglise des Augustins de Paris, avec sa pompe & sa magnificence ordinaire. Le nombre des Chevaliers fut limité à cent, qui seroient Nobles de trois races, non compris les

1579.

Ecclésiastiques, qui sont quatre Cardinaux & quatre Evêques, & les Officiers. Il voulut nommer les Chevaliers *Commandeurs*, parce qu'il avoit résolu à l'exemple d'Espagne, d'attribuer à chacun d'eux une Commanderie sur les Bénéfices; le Pape & le Clergé refusèrent d'y consentir, néanmoins ce nom leur est toujours demeuré, & le Roi en la place leur assigna à chacun mille écus de pension à prendre sur ses coffres.

Il y a apparence qu'il institua cet Ordre à l'honneur du Saint Esprit, en mémoire de ce que le jour de la Pentecôte, il lui vint deux Couronnes, celle de Pologne, puis celle de France: mais un auteur a dit qu'il en avoit pris le modèle sur un pareil que Louis Roi de Sicile (a) avoit institué par un semblable motif, l'an 1332. Quant à la raison politique, il peut l'avoir fait à même dessein que Louis XI. fit celui de Saint Michel: sçavoir pour détruire les ligues dans son Etat, & même pour convertir les Chefs du parti Huguenot, par l'éclat d'une si belle marque d'honneur.

La négociation de la Reine Mere avec le Roi de Navarre dans la ville de Nerac, dura plus long-tems qu'elle n'avoit pas crû. Le Prince ne voulut rien conclure sans l'avis de tout le Parti, dont il assambla les Députés à Montauban. Elle en gagna quelques-uns par les artificieux attraites des Dames qu'elle menoit avec elle: mais la Reine Marguerite qui trouvoit tous moyens honnêtes de se venger de son frere qui l'avoit chassée de sa Cour, prit soin de s'acquérir secrètement le cœur de Pibrac, qui étoit le conseil de sa mere. La sagesse de ce grand homme fit nau-

frage contre cet écueil, en sorte que n'agissant que par son mouvement & contre les intentions de la Reine Mere, il éclaircit plusieurs articles en faveur des Religioneux, & leur fit accorder beaucoup de choses, même plusieurs places de sûreté.

La Conférence finie à la fin de Février, la Reine voulut faire le tour du Languedoc & du Dauphiné. Dans ces Provinces, elle fit un grand accueil aux Politiques & aux Malcontents, ayant en-vûe de s'en servir à l'endroit du Duc d'Alençon, si son fils Henri mouroit sans enfans. De-là elle passa en Provence, où les troubles étoient entretenus par les Rafats & par les Carcistes; les derniers avoient la Noblesse, les autres le peuple & le Parlement.

Le vrai sujet de ces brouilleries étoit le Gouvernement de la Province: le Maréchal de Retz qui se l'étoit fait donner l'an 1575, y fut si peu agréable, qu'il fallut qu'il le cédât au Comte de la Suse. Celui-ci étant mis de sa main, n'y fut pas plus paisible que lui: tellement que le Maréchal y fit commettre le Cardinal d'Armagnac, qui étant vieil & caduc, n'eut pas aussi beaucoup de pouvoir sur les factieux. Henri Grand Prieur de France, frere bâtard du Roi, avoit envie à ce Gouvernement, c'est pourquoi il attisoit le feu; la Reine ne trouva donc point d'autres moyens de l'éteindre que de lui donner ce qu'il desiroit.

Au retour le Duc de Savoye vint par honneur la visiter à Grenoble, & l'obligea de se transporter jusqu'à Montluel en Bresse, pour conférer avec Bellegarde. Ce Maréchal malcontent de la Cour s'étoit emparé du Marquisat de

1579.

(a) L'Original des constitutions de ce Roi de Sicile, lui ayant été donné à Venise par le Sénat, il le transcrivit lui-même à dessein de s'en dire l'Auteur; & pour cet effet commanda à Chiverny de le brûler; mais celui-ci ne laissa pas de le conserver comme un monument rare, & l'Evêque de Chartres son fils en hérita.

Ce livre, qui est en velin, & orné d'une miniature historique au-devant de chaque Statut, est maintenant entre les mains du Président de Maisons.

L'Ordre institué par Louis d'Anjou s'appelloit *del nodo*, par où étoit désigné le Saint-Esprit, que S. Thomas d'Aquin appelle, *Trinitatis nodus*.

1579. Salusses, & peut-être avoit quelque Traité secret avec ce Duc qui l'avoit étroitement obligé en plusieurs occasions. En effet quand il fut mort, ce qui avint l'année suivante, le Duc essaya par divers moyens de retenir les Places du Marquisat sur lequel il avoit des prétentions, & suscita ceux qui en étoient Gouverneurs pour le Roi, à s'y cantonner, ou du moins les favorisa : mais comme il n'osa pas les soutenir ouvertement, il fallut qu'ils lâchassent prise après quelque résistance. Pour lors la Reine n'eût pas le tems de démêler cette fusée : car ayant été avertie que les Favoris s'emparoisent absolument de l'esprit du Roi pendant sa longue absence, elle quitta là Bellegarde, & s'en revint en grande diligence à la Cour.

Elle trouva que le Duc d'Anjou, qui en avoit toujours été éloigné depuis son évasion, venoit d'y arriver, & qu'il y vivoit en fort bonne intelligence avec le Roi. Il avoit pris cette résolution sans en rien communiquer à son Buffy (a) d'Amboise qui étoit demeuré en Anjou. Cet esprit fier & superbe continua-là de braver & de mépriser tout le monde, faisant gloire de triompher des Dames aussi-bien que de leurs maris, jusqu'à tant que le Seigneur de Mont-Soreau le tua dans son Château de la Coutancière, (b) auquel il avoit contraint sa femme de lui donner rendez-vous ; c'étoit au mois de Juillet.

Lorsqu'il périt ainsi, son Maître étoit passé en Angleterre avec deux Gentilshommes seulement, pour faire l'amour à la Reine Elisabeth. Cette Princesse étoit formée de telle sorte, qu'elle aimoit passionnément, mais ne pouvoit

1579. être aimée jusqu'à être mere, sans un très-grand péril de sa vie : à cause de quoi elle n'eut jamais intention de prendre mari, & néanmoins elle n'en refusoit aucun, afin de tenir ses ennemis en cervelle par le bruit de ses alliances, & de se faire des amis par les attraits d'une si belle espérance. Le Duc fut si bien reçu d'elle, & traité avec tant de franchise & de privauté, que tous ceux qui ne la connoissoient pas, crurent ce mariage indubitable. Aussi étoit-il de son intérêt de le faire croire ainsi, afin de relever le courage aux amis de ce Prince, pour lui aider à obtenir la Souveraineté des Pays-Bas, non pas tant pour l'amour de lui, que de peur qu'ils ne tombassent sous la domination du Roi.

Sur l'avis qu'on eut que le Duc de Savoye avoit partagé la conquête du pays des Suisses avec le Roi d'Espagne, & qu'il devoit commencer par Genève, laquelle cette Nation avoit reçue en son alliance, d'autant que c'est par-là qu'elle peut envoyer du secours en France & en recevoir : le Roi fut conseillé, à l'instance sollicitation même des Cantons Catholiques, de prendre cette ville sous sa protection, de peur que d'autres ne s'en emparassent. Il se dressa pour cette fin un Traité particulier entre lui & les Suisses, qui fut négocié à Soleurre par Nicolas de Harlay-Sancy.

Il n'y avoit plus parmi les Huguenots que le peuple & les Consistoriaux qui eussent de l'ardeur pour leur Religion ; à l'égard des Grands, ce n'étoit qu'une faction, & le Prince de Condé étoit presque le seul qui en fût persuadé. Aussi avoit-il peu de liaison avec les Politiques, ni même avec le Roi de Navarre,

(a) Son nom de famille étoit Clermont, & Buffy celui d'une Terre entrée dans sa maison par une d'Amboise. Buffy est auteur d'un Livre intitulé, *la fortune de la Cour.*

(b) Allant à la Coutancière, il eut un pressentiment de sa mort, & fut sur le point de s'en retourner, mais

le Lieutenant Criminel d'Angers, le compagnon & le confident de ses intrigues, l'en empêcha, en le raillant de sa peur. On a crû que Montforeau le poignarda par un ordre secret du Duc d'Anjou, qu'il avoit offensé par un reproche de sa mauvaïse mine.

1579.

& faisoit bande à part, tant parce qu'il étoit fâché que ce Roi eût à son préjudice donné sa Lieutenance au Vicomte de Turenne, que parce qu'étant fort homme de bien & sérieux, il fuyoit le libertinage, & avoit en horreur les fraudes & les artifices impies.

Dans la Cour du Roi de Navarre, on ne voyoit qu'intrigues, amourettes, entreprises; pour tout dire en un mot, la Reine Marguerite en étoit l'esprit. Le Roi son frere qui l'avoit prise en haine, écrivit à son mari que l'on parloit mal d'elle & du Vicomte de Turenne: mais ce Prince considérant la nécessité de ses affaires plus que toute autre chose, montra la Lettre à tous deux, & n'épargna ni prieres, ni caresses, pour retenir le Vicomte, qui feignoit de se vouloir retirer.

Or cette femme outrée au dernier point, n'eut plus d'autre pensée que la vengeance: pour cet effet se servant des mêmes moyens qu'elle avoit souvent vû pratiquer à sa mere, elle instruisit les Dames de sa suite à envelopper tous les braves d'auprès de son mari dans leurs filets, & fit en sorte que lui-même se prit aux appas de la belle Fosseuse, qui ne pratiqua que trop bien les leçons de sa Maîtresse. Ce furent-là les vrais bouteux des sixièmes troubles; aussi les nomma-t'on la *guerre des amoureux*.

1580.

Comme les Envoyés du Roi viennent donc pour redemander les Places de sûreté, ces coquettes se moquent d'eux, piquent leurs galands d'honneur, appellent sottise & lâcheté de rendre ce qu'ils avoient acquis au prix de leur sang; enfin elles les échauffent de telle sorte qu'ils se résolvent non-seulement de les garder, mais encore d'en prendre d'autres. A cette fin, le Roi de Navarre ayant rompu deux pièces d'or, en envoie deux moitiés, l'une à Châtillon, & l'autre à Lesdiguières, qui commandoient pour le

1580.

Parti en Languedoc & en Dauphiné, avec un ordre de commencer la guerre lorsqu'il leur enverroient les deux autres moitiés; & au même tems il dépêche en diverses Provinces des hommes de créance, pour l'exécution de plus de soixante diverses entreprises.

Il semble que cette résolution n'avoit pas été communiquée au Prince de Condé: néanmoins il se trouva qu'il agit en même tems comme s'il eut été de concert avec le reste du Parti. Il desiroit passionnément entrer en possession du Gouvernement de Picardie: il lui avoit été promis par deux Traités; & on le lui faisoit espérer de jour en jour; enfin sa patience se lassa, il voulut se faire raison lui-même, & forma des intelligences sur sept ou huit des meilleures places de la Province. Celle qu'il avoit sur la Fere lui réussit par le moyen de Liramont, de Mouy, & de quelques autres Gentilshommes; toutes les autres avorterent.

Aussi peu de succès eurent toutes celles des Partisans du Roi de Navarre, hormis une sur Montaignu en Poitou, & une autre sur Cahors. Cette ville qui étoit des terres de sa femme (car on lui avoit donné pour dot les Comtés de Quercy & d'Agenois) refusant de le reconnoître, il se picqua d'en avoir raison. Quoiqu'il sçût que Vesins étoit dedans avec deux mille hommes de guerre, il ne laissa pas de l'attaquer & d'y planter le pétard, nouvelle machine d'artillerie que l'on commençoit à mettre en usage. Quand par cette invention il eut fait sauter une porte, il trouva Vesins en tête qui le reçût fort bravement. Ce Seigneur fut tué dès les premières charges; sa mort n'abattit pourtant pas si fort le courage de ses gens, qu'ils ne se défendissent encore quatre jours durant de rue en rue. A la fin tout fut forcé, & la ville horriblement sacagée, & toute inondée du sang de ses habitans, en vengeance de celui des

1580.

Huguenots qu'ils avoient répandu aux massacres de la Saint Barthelemi.

Les autres efforts de ce parti découvrirent manifestement sa foiblesse. Elle se trouva plus grande qu'on n'eût pensé : car les Provinces desarmées, comme étoient la Normandie, l'Isle de France, la Champagne & autres, refusèrent de contribuer pour cette guerre ; les Rochellois l'estimant peu juste, demeurèrent en paix, de l'avis même du sage la Noue ; Châtillon ne put ébranler en Languedoc que trois villes, sçavoir Lunel, Aigues-Mortes & Souffrières ; & si Nîmes entra en lice, ce ne fut que parce que les Catholiques allerent imprudemment le harceler. Il est vrai que le Capitaine le Merle grand voleur, prit Mandes : mais ce fut plutôt pour son compte que pour celui de son parti, car il en eut tout le butin, & son parti n'eut que la haine de ses horribles brigandages.

De tous côtés les Huguenots avoient du désavantage : le Maréchal de Biron arrêtoit sur cul toutes les troupes du Roi de Navarre, & le reconnoit dans ses Places. Il lui défit trois mille hommes dans un combat près de Montcrabel, auquel les deux fils du Marquis de Trans, proches parens de ce Roi, & néanmoins Catholiques, furent tués, & poussa le reste jusqu'aux portes de Nerac. Ayant lâché quelques volées de canon contre la muraille, de dessus laquelle la Reine Marguerite regardoit l'escarmouche, cette Princesse en fut tellement offensée, qu'elle ne lui pardonna jamais. Le Comte du Lude cependant prit Montaigu en Poitou, dont la défense véritablement fut bien plus grande que ne l'étoit la bonté de la Place ; le Duc de Mayenne nettoya presque tout le Dauphiné, & mit Lesdiguières si au bas, qu'encore une pareille campagne l'eût chassé du pays ; & le Maréchal de Matignon réduisit la ville de la Fère en Picardie, dont le Prince

s'étoit proposé de faire une seconde Rochelle.

1580.

Après avoir été six semaines devant cette Place, il la reçut à composition le douzième jour de Septembre. Les deux Favoris du Roi, sçavoir Arques & le jeune la Valette, on les nomma depuis Joyeuse & Epernon, & quantité de jeunes Seigneurs étoient venus au siège avec de grands équipages, & les vivres y abordoient de tous côtés en abondance : ce fut pour cela qu'on le nomma *le siège de velours*. Le Duc d'Aumale Gouverneur de Picardie, & le Duc de Guise, y arriverent sur la fin, & voulurent en ravir la gloire à Matignon à qui elle appartenoit. Il leur en garda un tel ressentiment, que depuis en toutes occasions, il s'étudia de les traverser & de rompre leurs mesures.

Rien ne donnoit tant d'appréhension au Roi que faisoit la sortie du Prince de Condé, lequel étoit parti de la Fère à la fin de Mars, pour aller solliciter du secours chez les Princes Protestans. Il vit en Angleterre la Reine Elisabeth, à Anvers le Prince d'Orange, en Allemagne Casimir & quelques autres Princes : mais il ne put tirer aucune assistance que de Casimir, moyennant certaines places qu'il promit de lui bailler en nantissement. Sur cette assurance il revint en Dauphiné par les Suisses & par Genève, au travers d'une infinité de périls, ayant même été pris & dépouillé sur les terres de Savoye par des bandits, qui ne le reconnurent pas. Lesdiguières l'accommoda généreusement d'argent & d'équipage. Aussi sa présence ne lui fut pas inutile à réunir la Noblesse du pays sous son commandement, & à confirmer son autorité.

La seule ressource des Huguenots étoit donc une levée de Reîtres : le Roi la redoutoit sur toutes choses, & la France frissonnoit d'horreur au seul nom de ces cruels pillards qui l'avoient

1580.

tant de fois faccagée. Sur cela la Reine Mere & le Duc d'Alençon s'entremettent de la paix : le Roi de Navarre la desiroit comme son unique salut, & le Duc la procuroit, afin de pouvoir transporter toutes les forces de l'un & de l'autre parti dans les Pays-Bas.

Car les Etats Généraux ayant résolu de déclarer le Roi d'Espagne déchû de la Souveraineté de ces Provinces, comme ils firent hautement l'année suivante dans l'assemblée de la Haye, avoient envoyé des Députés vers ce Duc, étant pour lors au Plessis-lez-Tours : ensuite ils passerent un Traité avec lui, par lequel *ils le reconnoissoient pour leur Prince & Seigneur, lui & ses fils légitimes, aux mêmes droits que les Seigneurs précédens ; à la charge que s'il avoit plusieurs fils, ils choisiroient celui qu'il leur plairoit. Qu'il conserveroit les anciennes alliances, droits & privilèges des Provinces, ne donneroit les Charges & Emplois qu'aux naturels du pays ; & feroit en sorte que les Provinces demeurassent toujours attachées à la France, sans être pourtant incorporées ni unies à la Couronne.*

Réciproquement, qu'ils lui fourniroient trois cens mille écus par mois, en attendant qu'il fût en possession de la Souveraineté, & six Places où il pourroit mettre garnison, comme aussi en toutes celles qu'il conquéreroit. Que nul n'entreroit au Conseil s'il ne l'agréoit, & qu'ils lui en nommeroient trois dont il en choisiroit un ; & que l'exercice de la Religion demeureroit dans tous les lieux tel qu'il étoit.

Ce Traité signé, il courut en Guyenne négocier la paix : le lieu de la Conférence fut le Château de Fleix appartenant au Marquis de Trans. En cet endroit, par les soins de ce Prince, & par ceux du Duc de Montpensier, puis encore du Maréchal de Cossé que le Roi y envoya après lui, on convint sur la fin de Novembre de certains ar-

1580.

tics pour l'éclaircissement de la paix précédente : on la confirma par celle-ci. On y accorda aussi quelques Places au Roi de Navarre ; & on donna à la passion de sa femme la révocation de Biron ; on ôta à ce Maréchal la Lieutenance de Guyenne, pour la donner au Maréchal de Maignon que cette Reine demandoit, & dont la sage froideur sembloit fort propre pour tempérer le feu des Gascons. En ce lieu-là, Philippe de Marnix-Sainte-Aldegonde, le premier mobile des Etats des Pays-Bas après le Prince d'Orange, vint trouver le Duc d'Anjou pour lui apporter la ratification du Traité fait par leurs Députés à Tours. Le Duc l'ayant aussi ratifié, fit un voyage en Anjou, & donna ordre de tous côtés de lever des troupes.

Le trentième d'Août de cette année 1580. Philbert Emanuel Duc de Savoie, acheva sa course mortelle, & laissa ses Etats, qu'il avoit heureusement regagnés par sa valeur & par la sagesse de sa conduite, à son fils unique Charles Emanuel, qui étoit alors dans sa vingtunième année.

La France fut affligée en même tems de deux cruelles maladies, la coqueluche & la peste. La première, que nous avons déjà vû deux autres fois tourmenter ce Royaume, étoit toujours très-douloureuse & quelquefois mortelle, mais elle ne dura que cinq ou six mois. L'autre tuoit presque tous ceux qu'elle frappoit, & elle exerça sa violence cinq ou six ans consécutifs, ravageant tantôt une Province, tantôt une autre, si bien qu'elle fit mourir plus de la quatrième partie du peuple.

Depuis que le Duc d'Anjou étoit parti de Flandres, la confusion & la discorde y étoient toujours allées en croissant. Les Etats avoient appelé l'Archiduc Mathias pour les gouverner, mais les * Gueux le traitèrent si mal, qu'ils l'obligerent de s'éloigner. Le Duc

* Les Calvinistes révoltés.

1580.

de Parme , auquel le commandement de l'armée Espagnole étoit demeuré après la mort de Dom Jean d'Autriche , ne trouva d'abord pour lui que la ville & pays de Namur , & le Duché de Luxembourg , mais aussi-tôt il regagna par ses intrigues les pays d'Artois & de Haynault qui chanceloient entre deux , leur accordant une amnistie générale , avec assurance de ne leur donner jamais de Gouverneur que de leur pays. Ce qu'il exécuta si ponctuellement , que le Marquis de Richebourg ayant été tué au siège d'Anvers l'an 1585. il délivra le Comte d'Egmond en échange de la Noue pour le revêtir de cette Charge. Le bonheur accompagna sa conduite , il défit une partie des Reîtres de Casimir , & enveloppa tellement l'autre , qu'ils furent contraints de prendre quartier & de se retirer en Allemagne. Casimir pour lors étoit passé en Angleterre pour voir la Reine Elisabeth , ayant appris cet échec , il en eut tant de honte , qu'il se retira tout droit chez lui sans oser repasser par les Pays-Bas.

Après leur départ , le Duc de Parme assiégea Maestric. Il le prit par force au bout de quatre mois ; & cependant il négocia si bien avec les Seigneurs malcontens , qu'ils rentrèrent sous l'obéissance du Roi Philippe , & y ramenerent entierement les Provinces d'Artois & de Haynault , & les villes de Lille , Douay & Orchies.

A l'opposite , les Provinces de Gueldres , Zutphen , Hollande , Zelande , Frise & Utrecht , puis les villes de Bruges , Ypres & plusieurs autres , s'unirent plus étroitement ensemble pour se mieux défendre. De-là est venu le nom de PROVINCES-UNIES. Les Malcontens cependant ébranloient fort les autres Provinces Catholiques. Il est vrai que la maladie dans laquelle le Duc de Parme tomba après la prise de Maestric , donna un peu de tems aux

Etats de respirer , & que la Noue , quoiqu'il n'eût que trois mille hommes , tenoit tête fort bravement à tous leurs ennemis.

Comme les Espagnols prirent Groeningue sur les Etats , de son côté il leur prit Ninove , & dans cette Place le Comte d'Egmond avec sa femme : mais peu après ce généreux Chef fut défait dans une rencontre près du Château d'Ingel-Monster , & tomba entre les mains des Espagnols , qui ne lui donnerent la liberté que l'an 1585. en échange du Comte d'Egmond , comme nous l'avons dit , & en leur payant cent mille écus de rançon.

L'Edit accordé aux Huguenots ne trouva pas tant de difficulté , ni pour la vérification au Parlement , ni pour l'exécution , que les autres précédens ; & il fut assez paisiblement observé près de cinq ans. Comme la violente agitation , bien loin de guérir les maladies , les augmente , & qu'il faut laisser reposer les esprits pour les tempérer : ainsi dès-lors qu'on cessa de pousser les Huguenots , leur chaleur s'attéridit de beaucoup. Le Roi prenant la meilleure voye , leur fit connoître qu'ils ne devoient craindre aucun mal de sa part , mais qu'ils n'en devoient espérer aucun bien ; qu'il leur feroit bonne justice , mais qu'il ne leur donneroit ni Charges , ni Gouvernemens , ni Emplois , & qu'il les éloigneroit de toutes sortes de Dignités & d'Offices. Avec cela il tâchoit de les ramener tout doucement par de sages & chrétiennes instructions : & ces moyens en convertirent plus en quatre ans , que les bourreaux ni les armes n'en avoient forcé en quarante. Si on eût continué de tenir ce procédé , cette opinion de conscience se fût sans doute dissipée par une opinion d'honneur.

Durant ce calme , le Roi bien loin de se fortifier , s'affoiblissoit de plus en plus , & s'amolissoit dans l'oïveté &

1580.

1580.

1581.

dans les délices. Depuis la mort de la Princesse de Condé, il avoit eu peu d'attachement pour les femmes ; & son aventure de Venise lui avoit donné un autre penchant. Les trois principaux de ses Favoris étoient Arques, le jeune la Valette & Saint-Luc : le dernier perdit ses bonnes grâces pour l'avoir voulu guérir de ses dépravations, par une illusion fort ingénieuse ; les deux autres demeurèrent tout-puissans, sans avoir de rivaux qu'eux mêmes, & jouissant comme par indivis de l'affection du Roi, qui les appelloit ses enfans. Il ne se contentoit pas d'avoir érigé en Pairie la Vicomté de Joyeuse pour d'Arques, (a) & la Terre d'Epéron pour la Valette ; il les vouloit honorer de son alliance en les mariant aux deux sœurs de sa femme, & leur donnant à chacun quatre cens mille écus de dot. En effet, Joyeuse en épousa une, & ces noces se firent avec tant de profusions, qu'il en coûta au Roi près de quatre millions de livres.

Pour remplacer ces folles dépenses, il falloit avoir recours à forger de nouveaux Edits ; il n'en faisoit pas moins que neuf ou dix tout d'un coup. On en avoit vû jusqu'à vingt-deux en moins de deux mois, dont ils fournissoient eux-mêmes le sujet, & assignoient effrontément leurs Marchands & leurs Tailleurs sur ces fonds. Aussi le Parlement, croyant qu'il étoit de son devoir d'empêcher qu'ils ne se jouassent ainsi de la substance des pauvres sujets du Roi, s'opposoit avec fermeté à la vérification ; & Christophe de Thou, Premier Président, osa bien répondre une fois, que *selon la Loi du Royaume, qui étoit le salut public, cela ne se pouvoit ni ne se devoit,*

1581.

Les Etats des Provinces-Unies se trouvoient en de grandes peines, leurs principales villes étoient toutes en combustion pour la diversité des Religions, leurs armées sans Chets, & leurs soldats sans payement. Durant cette confusion, Le Duc de Parme prit la ville de Breda qui étoit au Prince d'Orange, & après cela il se promettoit de boucher toutes les avenues du pays aux François. Il lui étoit aisé de le faire, car ayant déjà l'Artois, le Haynault & la ville de Dunkerque, il ne lui restoit plus que d'avoir Cambrai ; & c'étoit pour cela qu'il l'avoit assiégé.

Le premier exploit du Duc d'Anjou devoit donc être de le délivrer. Au bruit de son entreprise, que ses amis avoient publiée avantageusement par toute la France, grand nombre de volontaires, quinze ou vingt Seigneurs de marque, plusieurs Capitaines avec leurs aventuriers, même des Compagnies d'Ordonnance toutes entières étoient venues le trouver ; il avoit quatre mille chevaux François, & dix mille hommes de pied. Rône qui lui devoit amener quinze cens Reîtres ne lui amena que trente cavaliers, ayant joué l'argent à trois dez, Mais Honorat d'Albert, Capitaine de grand crédit parmi les gens de guerre, lui amena douze cens bons hommes de Languedoc. Le Duc de Parme rassembla toutes ses forces & se tint six heures en bataille, comme pour lui faire sçavoir qu'il l'attendoit de pied ferme : mais quand il vit qu'il venoit droit à lui, il se retira à Valenciennes. Ainsi la ville fut délivrée. Elle reçut le Duc dans Cambrai comme chef souverain du Château, & Protecteur de la liberté du pays, dont il prêta le serment sur l'Autel de Notre-Dame, puis dans la Maison de Ville. Il chassa ensuite les

(a) Dans cette érection il leur accorda la préséance sur tous les autres Ducs, ce qui fut jugé abusif dans l'assemblée des Notables tenue à Rouen 1596.

1581.

ennemis hors de l'Escluse & d'Arleux, & battit si furieusement les murs de Cateau-Cambresis, qu'il le força de se rendre à discrétion.

Voilà tout l'effet de cette bruyante expédition. Après ces exploits l'ardeur de ses volontaires se refroidit; & comme son armée étoit composée de pièces indépendantes, il y eut bien-tôt autant de querelle que de Capitaines. Si bien que voyant trop de péril à s'engager plus avant & à joindre l'armée des Etats qui venoit au-devant de lui, & d'autre côté trop de honte à s'en retourner si-tôt, il fut conseillé de faire un second voyage en Angleterre pour voir la Reine sa maîtresse, avec laquelle les articles de son mariage étoient presque tous dressés.

La chose passa si avant, que cette Reine lui donna un anneau pour gage de sa foi: mais les brigues contraires à cette alliance, & ses femmes qui sçavoient le danger où elle seroit si elle avoit des enfans, à cause de la mauvaise conformation des parties, en firent tant de bruit, & rompirent la tête de leur Maîtresse par tant de clameurs, qu'elle lui redemanda sa bague.

Il arriva en ce même tems que des Prêtres & des Religieux Anglois, nourris dans les Seminaires de Douay & de Reims, qui avoient été fondés, l'un par le Roi d'Espagne, & l'autre par les Guisès, tramaient diverses conspirations contre cette Reine, en exécution de la Bulle du Pape, qui l'an 1570. l'avoit excommuniée & privée de sa Couronne: à cause de quoi elle fut contrainte par les cris de ses Ministres d'en faire mourir quelques-uns, entr'autres le Pere Edmond Campian Jesuite. Le Duc d'Anjou rémoigna grand mécontentement, de ce qu'en sa présence on traînoit des Prêtres Catholiques au supplice: la Reine de son côté étoit aussi dans des peines & des appréhensions extrêmes. Tellement que dans cet embar-

ras on cessa de parler du mariage; & néanmoins tous deux étant bien-aites qu'il en demeurât quelque croyance parmi les Etrangers, passerent près de deux mois dans des rejouissances, qui au loin étoient prises pour la fête de leurs noces.

Lorsque le Duc étoit parti des Pays-Bas, plus de la moitié de son armée étoit dissipée, le reste passa dans la Comté de Flandres par Calais, & joignit celle des Etats. Le Duc de Parme, n'ayant sçu empêcher cette jonction, assiégea Tournay. La Princesse d'Espinoï en absence de son mari, donnant les ordres en Capitaine, & combattant en soldat, défendit cette Place deux mois durant; & peut-être qu'elle l'eût sauvée, si les Bourgeois, * qui étoient zélés Catholiques, ne l'eussent obligée de capituler.

Le Prince d'Orange & les Etats pressant le Duc par plusieurs dépêches de revenir, il prit congé de la Reine Elisabeth, qui le conduisit jusqu'à Cantorbery, & voulut que le Comte de Leycestre, Houvard son Amiral, & cent Gentilshommes de marque, l'accompagnassent en Flandres. Il s'embarqua à Douvres le 10. de Février, & en deux jours il arriva à Flessinghes, où les Princes d'Orange & d'Espinoï l'attendoient. Le lendemain il passa à Middelbourg, & de-là se fit porter sur des vaisseaux à Anvers par la riviere de l'Escault.

Les Etats qui y étoient assemblés lui firent une entrée fort pompeuse, & l'inaugurèrent premièrement Duc de Brabant, le Prince d'Orange lui mettant le Chapeau Ducal & le Manteau, qui étoient de velours rouge cramoisi fourré d'hermines à grands rebras: puis ils le déclarèrent Marquis du saint Empire, le Consul d'Anvers lui donnant en main une clef d'or, qu'il lui rendit aussi-tôt. Dès-lors il commença de gouverner, c'étoit avec peu de satisfaction, ayant entendu dans les articles

1582.

* Enchantés
du Catholicon
d'Espagne.
Ed. de 1662.

1582.

1582.

de la *joyeuse entrée*, qui lui furent lûs à son couronnement ; *qu'il devoit les régir, non pas selon sa volonté, mais selon la justice & selon leurs Privilèges.*

Cependant comme il avoit affaire à des ennemis à qui toutes voyes paroissent licites, il courut deux grands hazards. Le dix-huitième de Mars le Prince d'Orange fut assassiné d'un coup de pistolet dans sa maison au sortir de table par Jaureguy valet d'un certain Banquier ruiné, qu'on disoit avoir empoisonné Jean d'Autriche. Il guérit de cette blessure : mais tout sur l'heure le contrecoup pensa tomber sur le Duc. Les Flamands s'imaginèrent qu'il avoit dessein d'affermir sa nouvelle domination par un massacre général des Seigneurs du Pays ; ils fondoient leur soupçon sur ce que les François qui avoient dîné avec le Prince d'Orange, avoient aussitôt tué l'assassin, comme s'ils eussent voulu en lui ôter la vie, ôter toute connoissance des auteurs du crime. Mais le jeune Prince d'Orange l'ayant fait fouiller, on trouva dans sa poche des lettres Espagnoles qui firent assez connoître qui il étoit.

Durant que le Prince d'Orange se guériffoit, le Duc faisoit son entrée à Bruges & à Gand : dans cette dernière ville il reçut les ornemens de Comte de Flandres. Quelques jours après il découvrit l'horrible conspiration de Nicolas Salsede, fils d'un autre Salsede originaire Espagnol, & fugitif pour crime de son pays, lequel s'étoit habitué en France. (a) C'étoit Salsede le pere qui avoit fait la guerre au Cardinal de Lorraine au pays Messin ; en haine de quoi il avoit

1582.

été tué à la S. Barthelemi. Pour le fils il étoit aussi banni de France, pour avoir brûlé dans sa maison un Gentilhomme de Normandie, qui l'avoit accusé de fausse monnoye. Celui-ci avoit donc feint de se donner au service du Duc d'Anjou avec un Régiment qu'il avoit levé à ses propres dépens : mais le Prince d'Orange qui avoit toujours l'œil au guet, découvrit qu'il avoit des intelligences avec le Duc de Parme. Là-dessus on l'arrêta ; comme aussi un certain François Bafa Italien, puis un Banquier nommé Balduin, & quelques autres. On disoit qu'il avoit comploté de se saisir de quelques Places pour les livrer au Duc de Parme, & former un attentat sur les personnes du Duc d'Anjou & du Prince d'Orange.

On n'a jamais bien sçû le fond de cette affaire, d'autant que Bafa ayant par la crainte de la question, ou autrement, découvert des choses fort étranges, se tua lui-même en prison, & que le malheureux Salsede varia deux ou trois fois dans ses interrogatoires, & impliqua dans son crime tant de personnes, lesquelles on sçavoit être innocentes, qu'on ne pût asseoir de Jugement certain sur ses confessions. On croit qu'il le fit ainsi, afin d'être mené à Paris, dans l'espérance qu'il eut que le Duc de Parme le recourroit par les chemins : mais Bellievre l'y conduisit avec tant de précaution, qu'il trompa les espions du Duc, & l'attente du criminel.

Le Roi le fit interroger à diverses fois par les Gens de son Parlement, & voulut être dans une chambre prochaine pour écouter ce qu'il diroit : il avoua les

(a) Il avoit fabriqué de la fausse Monnoye dont il avoit acheté une Métairie : le Vendeur ayant reconnu la friponnerie, en porta sa plainte au Roi, qui le rétablit dans son Domaine. Salsede prit la fuite, crainte d'être jetté dans l'huile bouillante, supplice décerné alors contre les Faux-Monnoyeurs : mais auparavant il prit ses mesures pour brûler cette Métairie, & peu s'en fallut que le Maître ne fut consumé avec sa maison. Le

Roi qui l'alla voir quelquefois dans sa prison, lui reprochant le crime d'avoir voulu brûler un homme qu'il avoit déjà trompé par de faux écus, Salsede répondit : j'ai voulu rôti un homme qui m'avoit voulu faire bouillir. Quel caractère d'esprit, de plaisanter sur le point d'une mort cruelle ! Ainsi parle Auger Busbeck dans ses Lettres, *Lettre VIII.*

1582.

mêmes choses qu'il avoit dites en Flandres : dont le Roi fortit si effrayé qu'il ne pouvoit plus à qui se fier, ne voyant à l'entour de lui aucune personne qu'il n'eût accusée. Le Parlement le condamna à être tiré à quatre chevaux. L'arrêt prononcé, comme on le menoit à la Chapelle, il se trouva, à ce qu'on dit, un certain Religieux dans le degré qui lui souffla un mor à l'oreille ; ce qui fut cause qu'il retracta tout ce qu'il avoit confessé, & qu'il laissa les Juges & le Roi en plus grande perplexité qu'au paravant.

Les Etats avoient peu d'argent & grand nombre de garnisons à entretenir : ainsi l'armée du Duc d'Anjou ne pût être pour cette campagne, que de quatre à cinq mille hommes. Il les divisa en trois petits corps pour couvrir les dehors des grandes villes. Celle du Duc de Parme se trouva de plus de 30000. hommes, & néanmoins il ne pût prendre que quatre ou cinq petits Châteaux, qui n'étoient pas de grande importance. Car outre qu'il fut obligé de laisser une moitié de ses troupes pour garnir ses Places, il fut attaqué par la faim, comme il voulut investir Bruxelles, tout l'Artois & le Haynault étant si mangés, qu'ils ne lui pouvoient fournir aucuns vivres ; après lorsqu'il essaya d'entrer dans le Pays de Vaës, le Duc d'Anjou lui en ferma l'entrée ; & ensuite les maladies contagieuses, puis les inondations du Pays par la rupture des digues, le contraignirent de se mettre en quartier d'hiver.

La passion qu'avoit toujours la Reine Mere de conquerir de nouveaux Royaumes, l'avoit poussée à la recherche de celui de Portugal ; n'y ayant pas réussi, elle s'étoit imaginé qu'elle pourroit accumuler les droits d'Antoine avec les siens. Ce fut pour cela qu'elle l'attira en France ; le Roi l'y reçût avec beaucoup d'honneur, & répondit vigoureusement à l'Ambassadeur d'Espagne, qui faisoit

Tome III.

1582.

instance qu'il chassât ce Prince, que la France avoit toujours été le refuge des malheureux, & qu'il n'avoit garde de violer la sainteté d'un asyle si inviolablement conservé par tous ses Prédécesseurs. Il permit donc à la Reine sa Mere de faire des levées dans son Royaume, afin de poursuivre ses droits & d'équiper autant de vaisseaux qu'il lui plairoit ; à quoi elle travailla tout du long de l'année 1581.

Le trop grand pouvoit de ces mêmes Moines qui avoient porté les Isles Açores à se déclarer pour Antoine, les avoit rendus si insolens, qu'ils troubloient tout par leurs tumultes, & ne faisoient que mettre les peuples en des furies, qui n'aboutissoient à rien. Le Gouverneur qu'Antoine y avoit envoyé, (c'étoit Emanuel de Sylva son favori, lequel il avoit créé Comte de Torres-vedras) étoit plus phrénétique & beaucoup plus méchant qu'eux : tellement que Landerau, lequel la Reine Mere y avoit envoyé avec huit cens hommes, en attendant que son armée fût prête, lui ayant voulu donner des conseils moderés, il tourna toutes ses pensées à le perdre, jusqu'à suborner des garnemens pour l'assassiner ou pour l'empoisonner.

L'armée navale de France partit de Belle-Isle au mois de Juin. Strossy en étoit Amiral, Brissac Vice-Amiral, Sainte-Soulene Poitevin y commandoit une Escadre. Dom Antoine s'embarqua dessus avec le Comte de Vimiose, l'unique Seigneur Portugais qui l'eût suivi dans sa disgrâce. Elle aborda à l'Isle de saint Michel, la seule des neuf Açores, qui tint pour les Espagnols, y força huit cens hommes qui lui vouloient empêcher la descente, défit Noguera Capitaine Espagnol, qui avoit rassemblé trois mille hommes, & entra d'emblée dans la ville d'Elgade. Mais Antoine, au lieu d'en forcer le Château qui l'eût rendu maître absolu de ces Isles, & lui

Zz

1582.

eût donné moyen d'attraper la flotte des Indes, avec quoi il eût pû entretenir la guerre deux ou trois ans, s'amusa à faire le Roi parmi les acclamations d'une légère populace; & cependant l'armée navale d'Espagne arriva, commandée par le Marquis de Sainte Croix, qui se vint mettre à couvert sous le Château d'Elgade, pour de-là chercher occasion de combattre.

L'armée Françoisé étoit plus forte en nombre de vaisseaux & en hommes: mais comme il y avoit beaucoup de méfintelligence & de jalousies, il y avoit aussi beaucoup de désordre & de querelles. Car il s'y étoit embarqué quantité de volontaires, la plûpart Capitaines, qui s'étant équipés à leurs frais, refusoient d'obéir, & les Généraux, quoique vaillans, étoient si mols & si négligens, que leurs commandemens n'avoient ni autorité ni vigueur. Quand on en vint au combat, qui fut le vingt-six Juillet, à peine y eut-il douze vaisseaux qui fissent leur devoir, les autres ne s'engagerent point dans les coups, & Sainte-Soulene se retira avec dix-huit voiles sans avoir voulu se mêler. Aussi lui fit-on son procès en France quand il y fut de retour, & comme lâche & poltron il fut dégradé de Noblesse. Le choc néanmoins ne laissa pas d'être fort sanglant & dura deux heures entières, les vaisseaux de part & d'autre s'étant accrochés, comme s'ils fussent demeurés d'accord de vuidier cette journée à coups de hache & de cimenterre. A la fin l'Amiral de France fut enveloppé & pris, Strossy qui étoit dedans étant blessé au genou; les autres se mirent au large & se retirèrent, plusieurs sur la route de France, & quelques-uns à la Tercere, où Dom Antoine s'étoit mis à couvert avant le combat.

Le Marquis de Sainte-Croix ternit l'honneur de cette belle victoire par une lâche & barbare cruauté: comme on lui présenta Strossy sur le tillac de son

vaisseau, il le fit tuer à coups de hallebarde & jeter dans la mer; & quant aux prisonniers qui étoient au nombre de trois cens, dont il y avoit quatre-vingt Gentilshommes, après les avoir promenés en triomphe dans Villefranche qui est la capitale de l'Isle Saint Michel, il les condamna tous à mort comme ennemis du repos public, fauteurs de rebelles, & Corsaires. Les Gentilshommes furent égorgés, les autres pendus à deux pieds de terre, & le Prêtre François qui avoit entendu leurs confessions expédié après les autres.

Avec le reste des troupes de Landreau & dix-sept visseaux François, Antoine demeura à la Tercere jusques vers la fin de l'Automne. En ce tems-là, craignant d'y être assiégé en hyver par les vents, & au Printemps par le retour de l'armée d'Espagne, il reprit le chemin de France. Cette fois pauvre & malheureux qu'il étoit, il y fut moins bien reçu que la première, quand il répandoit des pierres aux Grands de la Cour & de riches promesses à tout le monde. Il ne perdit pourtant pas l'espérance de recouvrer son Royaume. L'an 1588. avec l'assistance de la Reine Elisabeth, il y fit une autre tentative, laquelle lui ayant mal réussi, il se retira pour la seconde fois en France, & y acheva le reste de ses jours sous la protection du Roi Henri IV.

L'année suivante que l'on comptoit 1583. la Reine envoya le Commandeur de Chaste avec huit cens hommes seulement dans les Isles Açores. Il eut à combattre tout ensemble & la malignité de Torres-Vedras & les forces des Espagnols. L'extravagant Torres-Vedras ruina tous ses généreux desseins: mais enfin il périt lui-même, ayant été pris dans les montagnes par les Espagnols, qui le firent exécuter par la main du Bourreau: mais ils pardonnerent à Chaste & aux siens. Du reste ils trai-

1582.

1582.

terent les barbares & orgueilleux Infu-
laires comme ils le méritoient : ils con-
fisquerent tous leurs biens, & rédui-
sirent leurs personnes en servitude. Les
Ecclesiastiques & les Moines qui avoient
été les plus emportés, furent les plus
rudement châtiés; on le peut connoître
par le Bref d'absolution que le Roi Phi-
lippe obtint du Pape pour en avoir fait
mourir deux mille, tant dans ces Isles
que dans le Portugal.

*Il y avoit long tems qu'on s'étoit ap-
perçu de l'erreur du Calendrier Julien,
c'est-à-dire réformé par Jules Cesar, par-
ce que le Bissext mettoit quarante-cinq
minutes de trop par de-là le cours que
fait le Soleil en quatre ans, lesquelles
étant ramassées composoient un jour en
133. ans. Cet excès au long aller eût per-
verti l'ordre des saisons & la célébration
de la Pâque, car l'équinoxe du Prin-
tems, que l'on avoit arrêté au 21. de
Mars se trouvoit déjà descendu à l'onzième
du même mois, en sorte que Pâques
se fût enfin trouvé en Hyver, & Noël
en Eté. Plusieurs Papes avoient eu des-
sein d'y remédier. Gregoire XIII. après
avoir fait travailler sur ce sujet les plus
célèbres Astronomes, retrancha dix jours
de cette année 1582. & ordonna que
dorenavant tous les 400. ans on re-
trancheroit trois jours de Bissext, à sa-
voir un jour à chacune des trois premie-
res centaines, à commencer l'an 1700.
Les Princes Protestans rejeterent ce Re-
glement, parce qu'il avoit été fait par
une Puissance qu'ils ne reconnoissoient
point: mais le Conseil du Roi l'approu-
va, & le Parlement ordonna qu'il au-*

*roit lieu dès l'année même, & que le dixième
de Novembre on compteroit le ving-
tième.* (a)

*Cette même année moururent trois per-
sonnes fort considérables, Louis Duc de
Montpensier surnommé le Bon, Artus
de Cossé Maréchal de France, & Christo-
phle de Thou Premier Président. Ce der-
nier eût Achille de Harlay pour succes-
seur en sa Charge.* (b)

François Prince Dauphin qu'on nom-
ma Duc de Montpensier après la mort
de Louis son pere, & le Maréchal de
Biron, avoient mené au Duc d'Anjou
dans les Pays-Bas un renfort de sept
mille hommes de pied & de douze cens
chevaux, & lui-même avoit levé quel-
ques Compagnies de Reîtres. C'étoit
là sa dernière main : tout son crédit &
tous ses amis étoient épuisés, il avoit
consumé en cette guerre le revenu de
son appanage qui étoit de cinquante
mille écus, & s'étoit engagé de trois
cens mille par delà. Les quatre millions
que les Etats levoient pour l'entretien de
la guerre, s'en alloient tous en pensions
inutiles, si bien qu'il ne lui en restoit
pas 40000. francs par an. Avec cela il
se trouvoit au milieu de deux Religions
qui s'entrechoquoient furieusement,
& le choquoient toutes deux, parmi
la haine acariâtre & les défiances bruta-
les des Flamands; avec cela le mécon-
tentement de ses Capitaines, les plain-
tes du peuple qui étoit mangé par les
gens de guerre, les cris des soldats qui
mouroient de faim, & avoient les Fla-
mands pour plus grands ennemis que
les Espagnols, le mépris & la désobéis-

1582.

(a) Gazette de France, Article de Vienne du 17. Octobre 1699. On a eu avis de Ratisbonne, que les Etats Protestans de l'Empire ont enfin consenti à quitter le vieux stile, en retranchant onze jours du mois de Février de l'année prochaine pour se conformer au stile nouveau, ou Calendrier Gregorien, par lequel ce Pape retrancha en 1582. dix jours du mois d'Octobre, à cause que les équinoxes & les solstices avoient alors anticipé de ce nombre de jours, qui sont à présent aug-

mentés jusqu'à onze, néanmoins les Protestans ont déclaré qu'ils font cette réformation de leur propre autorité, & qu'ils fixeront la célébration de la Fête de Pâques par les calculs de leurs Astronomes, sans se soumettre à la supputation du Calendrier Gregorien.

(b) De Thou mourut le 1. de Novembre. Harlay 4. Président, qui tenoit alors les grands jours à Poitiers, fut nommé à sa place, & reçu au Parlement le 5. de Janvier 1583.

1582.

fance de l'une & de l'autre nation, & les traverses secrètes du Prince d'Orange lui caufioient des embarras & des inquiétudes étranges.

Il avoit beau supplier le Roi de lui envoyer quelqu'assistance, les jalousies que le Conseil d'Espagne & ses Mignons lui avoient données de ses progrès, l'endurcissoient à lui refuser tout. Le Roi de Navarre offroit au Roi de porter la guerre jusques dans le cœur d'Espagne, d'employer pour cela cinq cens mille écus de son bien, pour lesquels il engageroit ses Comtés patrimoniales de Rouergue & de l'Isle. De plus, pour lui ôter toute défiance, il ne vouloit composer son armée que de Suisses & de Reistres alliés de la France, & de François de l'une & de l'autre Religion; il offroit même d'en donner le commandement à un Maréchal de France au choix du Roi, & de lui envoyer Madame sa sœur unique, & la fille du Prince de Condé en ôtage. Ces propositions ne firent que donner au Roi plus d'ombrage des uns & des autres, parce qu'elles marquoient quelque liaison entr'eux; comme d'autre part les menaces que le Duc d'Anjou laissoit quelquefois échapper dans son désespoir, irritoient davantage les Favoris, & leur donnoient la pensée de le faire périr, afin de prévenir sa vengeance.

Ainsi quand il envoyoit demander secours, ils obligeoient le Roi de lui répondre, qu'il se mît en état de le recevoir, qu'il se rendît le plus fort, de peur d'être chassé par ces Marchands, comme l'avoit été l'Archiduc Mathias, & ce qu'ils lui conseilloyent à dessein de le perdre, la Reine sa mere le lui conseilloyoit aussi pour le sauver, le pressant de se saisir des meilleures Places, & d'affermir sa souveraineté sur quelques fondemens solides

Ceux qui le gouvernoient particulièrement, étoient gens sans honneur & sans foi; entr'autre Quinsay son Se-

cretaire, Fervaques, & Aurilly son gendre: ce dernier étoit un jeune garçon, fils d'un Sergent de la Ferté près de Blois, que son lut, sa voix, sa danse, & autres qualités plus dignes de l'affection d'une femme que de celle d'un grand Prince, avoient mis en haute faveur auprès de son Maître. Ces gens-là le tenant toujours en défiance du Duc de Montpensier & des autres personnes d'honneur qui eussent pû le détourner des méchantes actions, l'aiguillonoient sans cessé avec des motifs, tantôt de vengeance, tantôt d'aggrandissement à s'emparer des Places dont ils se promettoient d'avoir les Gouvernemens. Ainsi un jeune Prince qui avoit peu de conscience, & qui se voyoit réduit en de grandes détresses, se résolut à croire leurs pernicieux conseils, & donna ordre à ses Capitaines de se saisir de sept ou huit des meilleures villes tout en un jour, qui seroit le dix-huitième de Janvier.

L'entreprise réussit sur Dunkerque, Dixmude, Tenremonde, Vilvoorde, Alost & Meenen: mais elle manqua sur Ostende & sur Bruges. Les preneurs furent pris à Bruges, & confesserent toute la conspiration: même que le Duc devoit se saisir d'Anvers, & de la personne du Prince d'Orange, pour le contraindre de lui rendre les Lettres reversales, par lesquels il s'étoit obligé de lui laisser les Comtés de Hollande & de Zelande. Ceux d'Anvers avoient aussi éventé la conspiration, & s'étoient mis en armes: néanmoins comme le Duc d'Anjou avoit donné l'ordre pour le même jour dix-huitième du mois, de se saisir de la porte de Kornebourg la plus proche de son Palais, & que le soir au plus tard il fût arrivé des nouvelles de ce qui s'étoit passé aux autres villes, il ne pût pas différer plus longtemps.

Donc, nonobstant les prieres du Prince d'Orange, il sortit de la ville

1582.

1583.

1583.

avec ses Gardes, & deux cens chevaux qu'il avoit auprès de sa personne, feignant d'aller voir son armée qui étoit campée tout proche de-là. En passant il s'arrête sur le pont, afin que ses Gardes, au signal donné se saisissent de la porte de Kornebourg. Les Gentilshommes qui marchent devant lui, rentrent aussi-tôt, chassent les Bourgeois, & mettent le feu à la prochaine maison pour avertir l'armée. En moins de trois quarts d'heures il y eut dix-sept Compagnies Françoises & six cens Lanciers dans la ville, criant : *tue, tue, vive la Messe, & Ville gagnée.* Mais les Bourgeois qui s'étoient préparés, sortent de leurs maisons, rendent les chaînes, dressent des barricades, posent des corps de garde aux carrefours, & leurs femmes se mettent aux fenêtres avec des pierres & de gros morceaux de bois. Fervaques, qui avec cent chevaux pensoit couler le long du rempart dans la place de la Citadelle, trouve cinq cens hommes à la porte Saint Georges bien barricadés qui l'arrêtent tout court; deux Compagnies d'infanterie qu'il employe pour les forcer sont repoussées : cependant il est coupé par derrière, si bien qu'il ne peut ni avancer ni reculer. Le Prince d'Orange sort au bruit, va droit à lui, l'enveloppe, & l'emmena prisonnier les mains liées derrière le dos.

Sa prise encourage fort les Bourgeois. Tous sans différence ni de Religion, ni de sexe, ni de condition, s'annoncent à chasser l'ennemi commun. Les François sont poussés par tout, ils se mettent en déroute : la précipitation de ceux qui s'enfuient hors la ville, & celle des Suisses qui se pressoient d'y entrer pour les secourir, font un embarras à la porte ; ils s'y amoncellent & s'y étouffent les uns les autres. Plusieurs après avoir couru de côté & d'autre sur les remparts sans trouver d'issue, pressés la pique dans les reins, sautent par

dessus les murailles. Le Duc d'Anjou les regardoit avec plaisir, pensant que ce fussent des Bourgeois : mais quand il reconnut que c'étoient des siens, & qu'au même tems il entendit ronfler deux ou trois volées de canon au travers de ses troupes : alors ce fut à lui de rappeler ses Suisses & de se retirer, laissant quinze cens de ses gens, dont il y avoit trois cens Gentilshommes, tous roides morts sur le pavé, & deux mille d'enfermés dans la ville.

Le Prince d'Orange & la miséricorde des bons Bourgeois, sauverent la vie à ces derniers : car dès qu'il n'y eut plus de résistance, ils s'employèrent à les mettre à couvert, à secourir les blessés, & à retirer ces malheureux qui étoient entassés à la porte, dont quelques-uns respiroient encore ; & même à trois jours de-là ils renvoyerent les prisonniers au Duc avec beaucoup de courtoisie. Le seul Fervaques courut grand risque : le peuple qui le croyoit l'auteur de cette infame perfidie, l'eût déchiré en pièces, si le Prince d'Orange, sous prétexte de le garder étroitement, ne l'eût enfermé au Château dans une chambre grillée, avec douze gardes à la porte.

Le coup failli, le Duc d'Anjou ayant au moins bien de la confusion s'il n'avoit pas bien du repentir, se retira au Château de Berken avec le reste de ses troupes, qui faisoient encore neuf mille hommes. De-là il écrivit des Lettres aux Députés des Etats, dans lesquelles leur ayant remontré ses services, & fort exagéré les mépris & les mauvais traitemens qu'il avoit reçus d'eux, il disoit que les indignités qu'on lui avoit faites ce jour-là, avoient désespéré la patience de ses gens, & causé le désordre, dont il avoit un extrême déplaisir ; qu'il n'avoit pas encore changé la bonne volonté qu'il leur avoit témoignée par tant d'effets, & qu'il les en avoit bien voulu avertir, les priant de lui faire enten-

1583.

1583.

dre leur dernière résolution, afin de régler la sienne sur leur réponse.

Les États arrêterent qu'on lui enverroit des Députés, & Orange obtint qu'on laisseroit suivre des vivres pour ses troupes. Cette grâce n'ayant duré que deux jours, il pensa à gagner Tenremonde : mais ceux d'Anvers lui empêchèrent le passage de l'Escault ; & comme ensuite il voulut prendre son chemin par Vilvoorde, ceux de Malines lâchèrent les écluses. De sorte que la malheureuse armée fut contrainte de s'exposer à traverser cette grande plaine d'eau, non sans perte de plus de trois cens hommes. Enfin après avoir fait près de trente lieues avec d'effroyables difficultés, quoiqu'il n'y en eût que sept de droit chemin, elle arriva à Tenremonde, qui lui servit de seconde planche après le naufrage.

La Reine Mere, la Reine d'Angleterre, & le Roi même, pour l'honneur de la Nation Française, s'entremirent d'adoucir le couraige des Flamands, & de pallier la faute du jeune Prince. Il fut tant fait par ces négociations, que les États craignant qu'il ne livrât aux Espagnols les places qu'il tenoit encore, convinrent avec lui par un Traité provisionnel, qu'ils lui payeroient 90000. florins pour son armée, moyennant quoi il se retireroit à Dunkerque ; qu'il se tiendroit là en attendant qu'on travailleroit à un accommodement, & qu'au préalable il rendroit Tenremonde & Dixmude.

Ils pensoient, avec l'aide de ses troupes, faire lever le siège d'Eindove : mais Biron qui les commandoit, étant mal assisté & dépourvû de toutes choses, ne fut point en état de le faire, & eut assez de peine deux mois durant à combattre la nécessité & la faim. Néanmoins le Duc de Parme n'osa l'attaquer dans son camp près de Rosendal. Cependant les désordres de ces Provinces croissoient de jour en jour par la contrariété des

1583.

sentimens & des intérêts des Députés des États, qui ne sçavoient rien faire que crier contre les François. Après donc que le Duc d'Anjou eut languï deux mois dans le mélancholique séjour de Dunkerque, attendant en vain leur dernière résolution, il s'embarqua le 28. de Juin pour s'en revenir à Calais.

Deux jours après son départ, les Gantois aveuglés de la haine obstinée qu'ils avoient contre les François & contre la Religion Catholique, fermèrent les passages par où Biron pouvoit aller secourir Dunkerque, si bien que cette ville se rendit à composition. Ensuite Nieuport, Furnes, Dixmude, Berghe Saint Vinox & Meenen, tombèrent entre les mains des Espagnols. Ces pertes redoublèrent les crieries & les mutineries de ceux de Gand & d'Anvers : en sorte que le Prince d'Orange ne se trouvant plus en sûreté dans Anvers, se retira sagement en Zelande avec toute sa Maison le vingt-deuxième Juillet, ayant auparavant fait assigner les États Généraux à Middelbourg.

Un mois après Biron sortit aussi du pays avec ses troupes, & alla trouver le Duc d'Anjou qui étoit dans le Cambresis. Il faisoit contenance d'y en vouloir assembler d'autres : mais ce n'étoit que pour avoir sujet de ne pas retourner à la Cour, où le Roi l'avoit mandé. Son action lui avoit couvert le visage de tant de honte, qu'il fuyoit la vue de tout le monde, errant de lieu en lieu comme un homme qui eût eu le sens égaré, & ne pouvant pas même souffrir la présence de sa mere, qui l'étoit allé chercher. Il passa de cette sorte les six derniers mois de l'année, sans que le Roi se souciât fort de lui, ayant reconnu que le mépris étoit le vrai remède de ces escapades.

Mais lui-même troublé des fumées des hypocondres, qui rendent l'esprit foible & variable, & qui le jettent dans des visions creuses & bizarres, s'étoit

1583.

laissé plonger dans des dévotions aussi peu solides que malséantes à sa dignité. Les Cloîtres étoient sa plus ordinaire retraite, les Processions & les Confrairies ses plus fréquens exercices, & les pèlerinages ses plus grandes expéditions. De ces dévotions-là il repassoit subitement dans les plaisirs, & même il avoit trouvé l'art de les mêler ensemble : durant le Carnaval il alloit en masque de jour par les rues, & de nuit dans les maisons, où il se passoit mille jeunesse; puis en Carême il faisoit des Processions de Pénitens.

Cette année il en érigea une Confrairie à Paris, qu'il nomma les Pénitens de l'Annonciation; parce qu'il la commença ce jour-là. Ils marchaient deux à deux en trois bandes, de bleus, de noirs & de blancs, couverts d'un sac de ces couleurs, & ayant un masque sur le visage & un fouet à la ceinture. Le Cardinal de Guise y portoit la Croix, tous les Grands de la Cour, même le Chancelier & le Garde des Sceaux, en étoient : mais pas un du Parlement ne voulut y assister, de peur d'autoriser cette nouveauté étrangère.

Le peuple connoissoit trop bien les dérèglemens & la vie licentieuse de la Cour, pour se laisser toucher à ces grimaces; & d'ailleurs l'oppression que les Mignons lui causoient par de nouveaux impôts, par des créations d'Offices & des taxes violentes, qu'on levoit sans vérification des Cours Souveraines, chose inusitée dans le Royaume, aiguïsoit les langues médisantes & les plumes satyriques contr'eux & contre leur Maître. Joyeuse & Espernon en vouloient au Duc d'Anjou, parce que son rang faisoit obstacle à leurs vastes desseins; les Guises étoient d'accord avec eux en ce point; Espernon choquoit les Guises & en étoit choqué en toutes occasions : mais Joyeuse sembloit vouloir s'accommoder avec ces Princes, parce qu'il avoit pris femme dans leur

1583.

maison, ou plutôt parce qu'il avoit envie de se rendre Chef de la Ligue, & d'avoir l'appui d'un si grand parti. La Reine Mere avoit une haine mortelle, & contre les Mignons & contre les Guises : mais étant déchu de son pouvoir, elle se voyoit nécessaire de se servir des uns & des autres pour y remonter. Elle tint ce procédé jusqu'à la fin de sa vie; & toutefois elle vouloit conserver le Duc d'Anjou qu'ils tâchoient de perdre tous deux, & elle le soutenoit pour se remettre dans les affaires à son occasion, bien qu'elle fût résolue de ne l'y souffrir jamais. Telle étoit la disposition des esprits.

Le Roi lui-même avoit donné l'espérance à ses deux Favoris qu'il partageroit son Royaume entr'eux, comme s'ils eussent été ses enfans. Joyeuse avoit conçu le dessein d'avoir le Languedoc, & d'y joindre le Comtat d'Avignon; & pour cet effet il avoit résolu avec l'autorité du Roi, d'obliger le Pape d'excommunier le Maréchal de Montmorency, comme fauteur des Hérétiques, & de lui donner le Comtat en échange du Marquisat de Salusses. Or afin qu'il ne pût pas lui refuser cette pièce, il avoit tramé une intrigue pour s'en saisir, par le moyen de Guillaume Patris Evêque de Grace, Favori du Cardinal d'Armagnac, Légat du Pape en ce pays-là : mais la mine ayant été éventée, Patris fut assassiné par les ordres du Confeil du Saint Pere.

Joyeuse ne laissa pas de poursuivre sa pointe; & comme il ne pouvoit recevoir que des réponses ambiguës de Rome, il se résolut d'y aller lui-même pour négocier cette affaire avec le Pape, s'imaginant que l'éclat de sa faveur & les belles propositions qu'il lui feroit pour l'exaltation de l'autorité Pontificale, lui impétreroient tout ce qu'il desiroit. Il fut reçu magnifiquement à Rome : Louis Cardinal d'Est le présenta à la Sainteté, elle l'accueillit comme

1583.

le Favori d'un très-puissant Roi : mais du reste elle ne lui accorda de toutes ses demandes , qu'un Chapeau de Cardinal pour l'Archevêque de Narbonne son frere puiné.

Le Roi le nommant son frere dans ses Lettres de recommandation , les Vénitiens au retour lui rendirent autant d'honneur qu'à un Fils de France. Les Ducs de Ferrare & de Mantoue le traitèrent de même , & toutes les villes du Royaume par où il passa lui firent compliment comme elles en avoient ordre. Néanmoins le dépit qu'il emportoit du refus du Pape , ou comme disoient quelques autres , une mauvaise rencontre de jeunesse , lui causa une longue maladie , qui le rendit si maigre & si défait , qu'il fut quelque tems sans oser paroître devant le Roi. Auprès duquel cependant son rival gagna tellement l'avantage , qu'il l'eût bien supplanté tout-à-fait , s'il n'eût craint qu'il n'en fût entré quelqu'autre en sa place , dont la faveur plus ardente l'eût peut-être chassé lui-même.

La Reine Marguerite étoit pour lors en Cour , où elle ne se pouvoit empêcher de faire des brouilleries & des malices. Un Courier que le Roi envoyoit à Joyeuse en Italie , ayant été tué par les chemins & son paquet pris , le Roi la soupçonna de l'avoir fait faire , & résolut de s'en venger en la diffamant , comme elle tâchoit de le noircir. Il la reprimanda publiquement de ses familiarités avec Jacques de Harlay Chavallon , (a) & lui reprocha qu'elle avoit auprès d'elle certaines Dames pour confidentes , qu'il nommoit *une vermine très-pernicieuse*. A quelques jours de là , il lui commanda d'aller trouver son mari , & sur les chemins il envoya après elle un Capitaine de ses Gardes , qui fouilla jusques dans sa litiere , lui abat-

tit le masque de dessus le nez ; & se fit de trois ou quatre de ses domestiques , qu'il amena au Roi avec deux de ses Dames. Le Roi les interrogea séparément sur la vie & sur les actions de sa sœur , puis les envoya à la Bastille.

Le Roi de Navarre ne se pouvoit résoudre à recevoir sa femme ainsi noircie , il faisoit instance au Roi de la châtier lui-même , si elle avoit mérité de souffrir cette indignité , sinon d'effacer le scandale : le Roi , sans vouloir lui donner aucun éclaircissement , réitéra son commandement absolu de la reprendre ; & le Maréchal de Matignon l'ayant investi dans Nerac par des garnisons qu'il fit couler dans toutes les places des environs , l'y contraignit.

Les dépenses des Mignons étoient toujours excessives , & la déprédation des Finances par ceux mêmes qui les manioient , encore plus grande. Ce mauvais ménage causoit une telle disette d'argent , que souvent il n'y en avoit pas pour la table du Roi : & s'il faut ainsi parler , sa marmite étoit quelquefois renversée. Les flatteurs lui persuaderent que les peuples l'aimoient si fort , que dès qu'il leur auroit fait connaître ses besoins , ils ouvriroient leurs bourses pour l'assister ; ç'avoit été pour cela , mais sous prétexte de remédier aux désordres présents , que dès l'année précédente , il avoit envoyé visiter les Provinces par des personnes d'estime & de probité , avec de belles harangues , dont la conclusion tenoit toujours à cette fin là , mais fort inutilement.

Comme il vit que cette tentative ne produisoit rien , il convoqua une assemblée de Notables à Saint Germain-en-Laye , pensant par-là gagner la bienveillance des peuples , & leur montrer que s'il avoit envoyé des Commissaires , ce n'étoit pas tant pour ses inté-

1583.

(a) Elle en eut un enfant , qui fut Capucin , & homme de grande intrigue , nommé le Pere Archange.

1583. rêts propres, que pour entendre leurs plaintes & pour leur rendre justice.

L'Assemblée fut départie en trois chambres, chacune ayant un Prince du Sang pour Président; on y distribua toutes les matieres, que l'on réduisit sous certains chefs, tant pour la réformation du Clergé, de la Noblesse & des Juges, que pour l'administration de l'Etat, & pour la dispensation des Finances. On y fit de fort belles propositions, comme d'ôter la vénalité de toutes les Charges & de tous les Offices; d'établir des peines contre ceux qui inventeroient de nouveaux impôts ou de nouvelles créations; de purger le Conseil du Roi de ceux qui se mèleroit dans les partis des Finances, & d'en ôter la vilaine chicane. C'étoit Chiverny qui l'y avoit introduite depuis qu'on lui avoit donné les Sceaux, tâchant par ce moyen à se procurer de l'emploi & de l'autorité, parce qu'il n'en avoit pas autant qu'il eût désiré, dans les affaires d'Etat.

Le Clergé n'oublia pas de demander le rétablissement des Elections, & la publication du Concile de Trente. Dans le premier point, tous ceux qui croyoient plus facile d'acquérir de la faveur que du mérite & de la science, s'élevèrent contre lui; dans le second il avoit en tête les oppositions des Chapitres, des Parlemens & du Conseil du Roi; ainsi il n'obtint ni l'un ni l'autre. Du reste le Roi établit quatre Conseils, sçavoir le Conseil des affaires étrangères, le Conseil d'Etat, le Conseil de Finances & le Conseil Privé. Ils étoient composés de personnes d'Epée, d'Eglise & de Robe longue; ausquels il prescrivit même la forme de leur habit en hyver & en été, & leur assigna deux mille livres de gages par an.

Le reste de l'année se passa à composer ces Réglemens & plusieurs autres, dont la multiplication en France n'a jamais servi qu'à multiplier les Abus. Cependant le ving-troisième Novembre

Tome III.

1583. mourut le Cardinal René de Birague, âgé de soixante & quatorze ans, qui disoit lui-même qu'il étoit *Cardinal sans titre, Prêtre sans Bénéfice & Chancelier sans Sceaux*; car dès l'an 1578. il les avoit cédés à Chiverny. On pouvoit ajouter, *Juge sans jurisprudence, & Magistrat sans autorité*, parce qu'en effet il n'avoit point d'étude, & qu'il ployoit comme un roseau à tous les vents de la Cour, considérant plus un valet de faveur que toutes les Loix du Royaume.

*Un fameux Ingénieur nommé Louis de Foix, natif de Paris, mais originaire du pays dont il portoit le nom, commença cette année à bâtir le Phare qu'on voit à l'embouchure de la riviere de Bordeaux, proche les vestiges d'une autre vieille tour qu'on nommoit la Tour de Cordouan. Deux ans auparavant il avoit rendu un grand service au commerce & à la ville de Bayonne. Le flux de la mer avoit amené tant de sables dans le vieux * Boucaud de la riviere de l'Adour, qu'elle l'avoit abandonné, & s'en étoit fait elle-même un nouveau, mais plus long & plus tortueux, par où elle se déchargeoit dans la mer à Cap-Breton: il la contraignit à force de digues, de reprendre le premier qui étoit le plus droit de beaucoup, & plus com-*

* C'est le mot du pays qui signifie embouchure.

La plus grande appréhension qui restât au Roi Philippe, étoit que les Pays-Bas ne se donnassent au Roi de France, plutôt que de retomber sous la tyrannie de ses Gouverneurs. Tout le monde le souhaitoit: les bons François, afin d'éloigner les guerres civiles de ce Royaume, les Favoris par la haine qu'ils portoient au Duc d'Anjou, & les Huguenots, afin de détourner les menaces de la ligue. Voilà pourquoi Philippe cherchoit de tous côtés à mettre le feu dans la France pour la détourner de le porter dans son pays. On tient qu'ayant trouvé dans les papiers de Dom Jean

Aaa

1583.

d'Autriche quelque Traité fait entre ce Prince & le Duc de Guise, il avoit menacé ce Duc de révéler ses secrets au Roi, s'il ne nonoit aussi des intelligences secretes avec lui, & qu'il le voulût obliger en même tems de prendre les armes : mais qu'il ne pût obtenir de lui ce dernier point, ni par prieres, ni par menaces.

Ayant manqué son dessein par ce côté-là, il prit un chemin tout contraire : il voulut faire soulever les Huguenots, & s'adressa pour cela au Roi de Navarre, lui offrant cinquante mille écus par mois, & deux cens mille d'avance. Ce Roi l'écouta durant quelque tems : mais tout d'un coup il vint à s'en repentir, & en donna avis au Roi.

Il le fit ainsi parce qu'on lui mit une autre entreprise dans la tête. Gebard Truchses Archevêque de Cologne, s'étoit marié & s'opiniâtroit à vouloir garder ensemble un Evêché & une femme : ce qui le porta à épouser la Religion de Calvin qui lui permettoit de joindre ces deux choses, qui ne sont pas compatibles dans l'Eglise Romaine. Il y alloit de la réputation du parti Protestant de le maintenir dans l'Archevêché : le Roi de Navarre s'imagina donc que ce seroit un grand coup de réunir tous les Princes de cette Religion pour leur faire embrasser sa défense, & pour ce sujet il les y exhorta par une célèbre ambassade.

Son dessein fut loué de tous, mais secondé de pas un : ainsi Gebard, qui du commencement avoit eu quelque avantage, étant abandonné de tout le monde, même de Casimir, qui étoit occupé à se mettre en possession du Palatinat après la mort de l'Electeur Louis son frere aîné, fut chassé de toutes les Places qu'il tenoit, & se retira à la Haye en Hollande ; où il languit le reste de ses jours dans l'obscurité & dans le chagrin, éprouvant à loisir qu'une femme sans biens est une chose bien

plus incommode qu'une Bénédicte sans femme.

Le Roi d'Espagne pressoit continuellement les Guises de se lier avec lui plus étroitement. Afin de les y engager, il leur faisoit voir un Traité qu'il avoit avec Montmorency : lequel en effet étant rudement poussé par Joyeuse, qui avoit entrepris de le chasser du Languedoc, avoit eu recours à sa protection secrette. D'ailleurs les Favoris les choquoient à toute heure, & les dépouillant de jour en jour de leurs Charges & de leurs Gouvernemens, les portoit au dernier désespoir : néanmoins considérant le péril & les inconvéniens où se jetterent ceux qui prennent les armes contre leur Roi, ils ne pouvoient encore franchir un pas si dangereux.

Quoique le Duc de Guise sçut que le Duc d'Anjou le haïssoit à mort, il ne laissoit pourtant pas de le tenter par diverses propositions : car ce lui eût été un très-grand avantage que d'avoir un Fils de France à la tête de son parti. Le Duc d'Anjou prêta l'oreille à ses offres pendant quelques jours : mais alors qu'on y pensoit le moins, on fut bien étonné de voir ce Prince à genoux devant le Roi, lui demander humblement pardon de ses fautes. C'étoit au tems du Carnaval, qui tomboit cette année sur la fin de Février : toutefois il ne demeura que sept ou huit jours à la Cour, & s'en retourna à Château-Thierry.

Depuis ce tems-là sa santé alla toujours en empirant. Les accidens d'un mal de jeunesse lui avoient tellement défiguré le visage, qu'il sembloit avoir deux nez : les restes de cette maladie, ou peut-être son chagrin, le firent enfin tomber dans les langueurs d'une Phthisie formée, si bien qu'il ne sortoit plus guères de son logis ; & une toux lui ayant rompu une veine dans la poitrine, il perdit tant de sang qu'il tomba en défaillance le vingtième de Mai. Après cet accident il languit encore vingt jours

1583.

1584.

1584 d'une fièvre lente, puis il rendit l'esprit le dixième de Juin, étant dans la trentehuitième année de son âge. (a) Sa fin fort dévote & fort chrétienne, expia le blâme d'inconstance & d'irréligion, dont il étoit justement diffamé. Il emporta dans son tombeau les larmes & les soupirs des malheureux qui l'avoient assisté dans la guerre de Flandres : car il mourut endetté de trois cens mille écus, & le Roi aima mieux en dépenser vainement deux cens mille à ses funérailles que de payer aucune de ses dettes.

Plusieurs s'imaginoient que sa mort n'étoit pas naturelle, & disoient que c'étoit le premier acte de la tragédie dont Salsede avoit fait le Prologue. Or ce qui donna le plus de lieu à ces discours, ce fut deux horribles attentats qui éclatèrent presqu'en même tems. L'un sur la Reine Elisabeth par un Anglois naturel nommé Guillaume Parry, qui avoit entrepris de la ruer dans son Parc, mais il fut découvert & puni; l'autre sur le Prince d'Orange, qui fut malheureusement assassiné d'un coup de pistolet dans sa maison, le dixième de Juillet, par un Baltazar Gerard natif de Franche-Comté, & Emissaire des Espagnols. Philippe, l'aîné des deux fils de ce Prince, étant alors entre les mains des Espagnols, où il demeura long-tems, les Etats défererent au second le Gouvernement de Hollande, Zelande & Westfrise, avec l'Amirauté, quoiqu'il eût à peine dix-huit ans; il s'appelloit Maurice.

Comme la vie du Duc d'Anjou donnoit de l'occupation à la Reine Mere,

1584 qu'elle arrêtoit l'ambition des Guises, & qu'elle tenoit le Roi de Navarre endormi; sa mort changea tout-à-fait les desseins & les intérêts de ces factions. Il sembloit déjà que la succession de la Couronne fût ouverte: tout le monde sçavoit que le Roi étoit incapable d'avoir des enfans, à cause d'une certaine débilité dans les parties de la génération, procédant de la même maladie qui lui avoit fait tomber les cheveux. La Reine Mere qui ne se soucioit guères des Loix fondamentales de la France, vouloit appeler à la Couronne les enfans de sa fille & du Duc de Lorraine; elle avoit souvent fondé l'esprit du Roi sur cela, & tâché de lui persuader que le Sang étoit bien morfondu au delà du sixième degré, que les Bourbons ne lui étoient plus parens que d'Adam & d'Eve, & qu'il étoit plus naturel de laisser sa succession à ses neveux qu'à des gens si éloignés. Il y a apparence qu'elle eût réussi dans ses intentions, si le Duc de Lorraine & son fils, eussent eu le courage aussi élevé, & autant de grandes qualités qu'en avoit le Duc de Guise.

Celui-ci faisant semblant de ne pas voir le dessein qu'elle avoit, lui laissoit espérer qu'il la serviroit en tout: mais comme il s'aimoit mieux encore que les aînés de sa maison, il songeoit à ses propres avantages. Cependant, parce qu'il n'avoit aucun droit de lui-même de se mêler des affaires du Royaume, il crut qu'il étoit à propos de se servir de Charles Cardinal de Bourbon: pour cela il l'entêta de cette opinion qu'il étoit l'héritier présomptif du Royaume,

(a) Bongars parle ainsi de sa mort dans la Lettre XIV. à M. Camerarius: lorsqu'il étoit rempli des desseins d'exciter de grands troubles, il mourut en crachant le sang. Il paroît certain qu'il avoit été empoisonné. Ce Prince étoit né le 18. Mars 1554.

Auger de Guifelin, Seigneur de Busbec dit aussi dans sa XXXVIII. Lettre: Plusieurs pensent que sa mort est plus avantageuse à l'Etat que sa vie. C'étoit un Prince

qui donnoit dans les mauvais conseils de Ministres mal habiles; qui ne sçavoit pas discerner les amis des flatteurs, ni une grande réputation, d'une bonne. Il étoit facile à entreprendre, plus facile à abandonner ce qu'il avoit entrepris. On lui prépare une magnifique pompe funèbre, qui se fera entre ci & la Fête S. Jean. . . On ajoute encore que sa mort ne fera pas la fin des malheurs des Pays-Bas.

1584.

comme étant plus proche d'un degré que le Roi de Navarre son neveu ; la représentation, disoit-il, n'ayant point de lieu en ligne transversale ; tellement que ce bon homme haïssoit son neveu comme son rival, & aimoit le Duc de Guise comme un puissant ami qui lui aidait à faire valoir son droit.

Le Roi étoit bien averti de toutes ces pratiques par le Roi de Navarre ; & plus il connoissoit qu'ils avoient envie d'éloigner ce Prince, plus il croyoit que c'étoit son intérêt de l'approcher : mais afin de leur ôter tout prétexte de les rendre l'un & l'autre odieux aux Catholiques, il eût bien voulu ramener ce Roi au sein de l'Eglise, avant que de le rappeler à la Cour. Il lui envoya pour cet effet le Duc d'Espèrnon, qui s'efforça de le persuader par des raisons d'intérêt, qui sont d'ordinaire les plus puissantes sur les Princes : mais ses Ministres & les Consistoriaux l'en détournèrent ; & peut-être qu'il appréhenda que le Roi n'y procédât pas de bonne foi, & qu'on ne le tâtât que pour le détacher de ses vieux amis. Aussi le Plessis-Mornay pour rassurer leurs Eglises, que cette Conférence avoit fort allarmées, la fit publier au grand déplaisir du Roi, & au désavantage même de son Maître.

Alors les Ligués commencèrent à publier qu'Espèrnon n'étoit pas allé là pour le convertir, mais pour le confirmer dans son hérésie ; qu'il faisoit gloire de demeurer obstiné dans son erreur ; & que le Roi lui frayant le chemin à l'oppression des Princes Catholiques, il ne manqueroit pas, lorsqu'il seroit parvenu à la Couronne, de renverser l'ancienne Religion. Ils crièrent bien plus haut, quand ils sçurent que par son moyen le Roi s'étoit accordé avec Montmorency au même tems qu'il levait des troupes pour accabler ce Maréchal, & que peu de tems après il avoit pour l'amour de lui, prolongé le terme de la restitution des places qui avoient

été accordées aux Huguenots.

Leurs Emissaires faisoient sonner cela fort haut parmi les peuples, les Prédicateurs le trompettoient dans les Chaires, les Confesseurs le suggéroient à l'oreille, leurs libelles l'insinuoient dans les esprits. Ils joignirent à ces sujets de déclamation, la protection que le Roi donnoit à Genève, l'Ordre de la Jarretière que la Reine Elisabeth avoit envoyé au Roi, & une prétendue ligue des Protestans faite à Magdebourg pour la défense de Gebard Truchses. Puis, après avoir noirci l'honneur du Roi par toutes les inventions dont ils pouvoient s'aviser, ils recommandoient hautement la piété, la vaillance & la bonté des Princes Lorrains, qu'ils nommoient les boucliers de la Religion & les Peres du peuple.

Ce fut alors qu'ayant échauffé les zèles, émû les factieux & persuadé les simples, ils commencèrent à se soulever, à enrôler des soldats, à faire des assemblées, à élire des Chefs muets, aux billets desquels les enrôlés devoient se trouver en certains lieux, & à renouveler la Ligue, premierement à Paris, puis dans les Provinces. Le Duc de Nevers fut celui qui travailla le plus à lui donner la forme & les Réglemens. En peu de moiselle se trouva très-puissante & en état de se déclarer : il ne lui restoit pour l'autoriser entièrement que la confirmation du Pape : le Pere Claude Mathieu, Jesuite, en porta le plan & les Mémoires à Rome, le Cardinal Pelvé la présenta au Saint Pere, & les Cardinaux Espagnols la tenoient, pour ainsi dire, sur leurs bras. Le Saint Pere ne la rebuta pas d'abord : mais soit qu'il eût peur d'allarmer les Princes Protestans, & d'offenser le Roi à tel point, qu'il fit quelque confédération avec eux, il ne voulut point l'avouer par aucun acte public, & se contenta de l'entretenir d'espérances.

Outre la cause de la Religion, l'op-

1584.

1584.

pression extraordinaire des impôts la favorisoit extrêmement ; tous les autres prétextes & toutes les menées des Grands eussent été de peu d'efficace pour émouvoir les peuples, s'ils n'eussent pas été grièvement tourmentés. Les charges qu'on avoit mises sur eux étoient extrêmement pesantes en comparaison de celles des Règnes précédens ; le Roi avoit fait des Edits pour plus de cinquante millions, dont il n'en étoit pas entré deux dans ses coffres ; & les dons de cette année 1584. montoient à cinq millions d'or. Afin donc de satisfaire aux plaintes menaçantes des peuples, il supprima à l'ouverture du Parlement de 1584. tout en un coup soixante-six Edits qui avoient été vérifiés en Parlement, rabaisa les Tailles de 700000. livres, modéra un peu ses profusions, & établit une Chambre Royale pour la recherche des Financiers. Les gens de bien en eussent eu beaucoup de joye, si on n'eût pas connu par la suite, qu'on recherchoit ces harpies plutôt pour avoir part à la proye, que pour empêcher à l'avenir de semblables brigandages.

Comme il sçavoit aussi que les Guises avec leurs (a) civilités avoient gagné la faveur des peuples, il affecta durant quelques mois de paroître populaire ; il se faisoit voir en public avec un accueil riant & gracieux, caressoit les Députés des villes, & les principaux Bourgeois de Paris, assistoit aux Confrairies & aux grandes Messes de Paroisses : mais cette humeur lui passa bientôt, & il se resserra dans son cabinet comme auparavant.

Le Duc d'Espéron avec quelques-uns du Conseil, avoit fait une partie pour arrêter le Duc de Guise : il en eut avis & se retira en son Gouvernement de Champagne, le Cardinal son frere

1584.

le suivit quelque tems après. Les Agens d'Espagne profiterent de cette conjoncture, & ne les laisserent point en repos, qu'ils n'eussent fait un Traité secret avec eux. Il fut négocié dans Joinville, & conclu le dernier jour de Décembre de cette année 1584.

Il portoit une *confédération & ligue offensive & défensive entre le Roi Philippe & les Princes Catholiques pour eux & pour leurs descendans, afin de conserver la Religion Catholique, tant en France qu'aux Pays-Bas. Qu'advenant la mort de Henri III. le Cardinal de Bourbon seroit installé dans le Thrône, & que tous les Princes Hérétiques-relaps en seroient exclus à jamais ; qu'en ce cas le nouveau Roi renouvelleroit le Traité fait à Cambray en 1558. banniroit tous les Hérétiques par Edit public, seroit observer les Decrets du saint Concile de Trente, renonceroit pour lui & ses Successeurs à l'alliance du Turc, empêcheroit que les places des Pays-Bas ne fussent plus mises es mains des François, & aideroit au Roi Catholique à réduire Cambray & les autres Villes rebelles. Réciproquement l'Espagnol fourniroit aux Princes François 50000. pistoles par mois, & leur en avanceroit 400000. de six mois en six mois, dont le Cardinal de Bourbon lui tiendroît compte s'il parvenoit à la Couronne.*

Outre cette somme les Agens d'Espagne en firent aussi-tôt toucher plusieurs au Duc de Guise, qu'il répandit à pleines mains pour gagner ceux dont il avoit le plus de besoin. Il se trouva bien peu de gens en France qui ne fussent à vendre, s'il eût eu de quoi les payer à leur mot : mais comme tout l'ordes n'eût pas été suffisant pour assouvir ce qu'il y avoit d'ames vénales, il y en eut beaucoup que le dépit d'avoir été négligés, ou moins estimés que d'au-

(a) Au lieu de *civilité*, il y avoit *careffes* dans l'édition de 1668.

1585.

tres qu'ils croyoient valoir moins qu'eux, rendit ennemis jurés de cette faction.

Après que les Etats des Pays-Bas eurent bien perdu du tems à délibérer sous quelle domination ils se devoient ranger, qui les pût garantir de l'oppression des Espagnols, comme ils leur eurent ôté les villes de Bruges & de Gand, & que le Duc de Parme tenoit Anvers investi, ils envoyerent des Députés au Roi le supplier de les recevoir pour ses Sujets. L'Ambassadeur d'Espagne employa tous ses efforts pour empêcher qu'on ne les admît à l'audience : néanmoins il ne le pût empêcher ; le Roi les écouta, reçût leurs propositions par écrit, & promit d'y répondre. Alors les Espagnols presserent sans relâche le Duc de Guise de se déclarer, & ne lui donnerent point de patience qu'il n'eût levé le masque.

Lorsqu'il eut donc mis le Cardinal de Bourbon, qui étoit la meilleure pièce en sureté, la Noblesse de Picardie l'ayant été querir à Gaillon, d'où elle l'amena à Peronne : il fit paroître une Déclaration le dix-huitième de Mars, qui n'étoit signée de personne ; puis voyant qu'on y ajoutoit peu de foi, parce qu'elle étoit sans nom, il en fit publier une seconde portant celui du Cardinal de Bourbon, qui parloit tant pour soi que pour les Princes, Prélats & Officiers dont il se disoit assisté. On y trouva encore beaucoup de choses à redire, & comme ils avoient affaire à divers esprits, ils la changerent & rechangerent plusieurs fois, de sorte qu'à peine en trouvoit-on vingt exemplaires de semblables.

Au même tems le Duc faisoit jouer ses entreprises ; Verdun & puis Toul furent surpris par Guitaud : mais ses gens manquerent Metz par le bon ordre que le Duc d'Espéron y avoit mis. Pour le Duc, il s'assura de Chalon & de Mezieres, le Duc d'Aumale de la

1585.

plus grande partie des villes de Picardie, Brissac de celle d'Angers, Entragues d'Orleans, le Duc de Mayenne de Dijon, & de quelques autres villes en Bourgogne par lui-même, & de quantité de Villes & de Châteaux en Dauphiné par la Noblesse du pays, que sa magnificence & ses courtoisies avoient charmée. La ville de Bourdeaux se barricada pour chasser Matignon, mais ce Seigneur adroit & prudent, usant premierement de prieres, jusqu'à ce qu'il eût recueilli ses gens, puis de commandement quand il fut le plus fort, fit abattre les barricades, & se saisit de quelques-uns des plus mutins, auxquels néanmoins il pardonna. Quelques jours après il atira finement chez lui Vaillac, Gouverneur du Château Trompette, & le força de lui rendre la Place.

Dariez second Consul de Marseille, avoit promis en l'absence du premier, de s'en rendre maître ; le Duc de Nevers devoit avoir ce Gouvernement, & afin de faciliter l'entreprise, avoit fait venir quatre Galeres du Duc de Florence chargées d'infanterie, qui avoient jetté l'ancre hors de la chaîne du port, attendant le signal pour l'exécution. Or Dariez, par le moyen d'un certain Boniface, excita un grand tumulte dans la Ville, & s'empara du Château de Notre-Dame de la Garde : mais il ne poussa pas avec assez de vigueur, & fit durer l'émotion trois jours sans mettre son entreprise à fin. Cependant un notable personnage nommé François Bouguier, qui avoit grand crédit sur les Marseillois, ayant assemblé tous ses amis, l'accula dans un corps de garde & le mena prisonnier lui & Boniface dans l'Hôtel de Ville, de sorte que le Grand Prieur y étant venu dès le lendemain avec le Comte de Carces, on leur fit leur procès tout sur l'heure. En un même jour ils furent interrogés, condamnés & pendus aux flambeaux,

1585.

Le Duc de Nevers étoit venu à Avignon, comme l'on croyoit, pour donner chaleur à cette entreprise; quelques-uns ont pensé que son voyage avoit encore un autre motif; comme il avoit la conscience fort tendre, il desiroit, disoient-ils, avant que de s'engager plus fort dans la Ligue, connoître à fond si c'étoit un œuvre de Dieu; & pour en être assuré, il vouloit voir si le Pape lui donneroit son approbation. Le Pere Matthieu Jesuite, qu'on nommoit le *Courier de la Ligue*, fit trois ou quatre voyages coup sur coup à Rome, pour en obtenir une Bulle; au défaut d'une Bulle il demanda un Bref, & au défaut d'un Bref une Lettre seulement, que le Duc de Nevers pût voir entre les mains du Vice-Légar. C'étoit pour cela, à ce qu'on croyoit, que ce Prince étoit allé en Avignon: mais le Pere Matthieu perdit toutes ses courses, & il ne put obtenir ni Bulle ni Bref.

On voit néanmoins une Lettre de ce Pere, qu'on a donnée * au public n'a guères, portant que le Pape ne trouvoit pas bon qu'on attentât sur la vie du Roi, mais qu'on s'assurât de sa personne, pour se saisir de ses Places sous son autorité. Si cette Lettre n'étoit pas une imposture de ce Courier pour engager le Duc, on en peut induire deux choses, l'une que le Pape dans le fond n'improvoit pas la Ligue, quoiqu'il n'osât se déclarer à cause des conséquences & de l'incertitude du succès; l'autre que la Ligue avoit fait des propositions contre la personne du Roi, & que le Duc de Nevers ne l'ignoroit pas. Quoi qu'il en soit, l'entreprise de Marseille faillie, il fit un voyage à Rome, & dès-lors, comme écrivent quelques-uns, ou un an après, il renonça à la Ligue; & ainsi ayant offensé le Duc de Guise son beau-frere, il devint nécessairement son ennemi.

Le Conseil du Roi ne marchoit pas

1585. tout d'un même pied: Espernon & ses partisans vouloient qu'on attaquât la Ligue sans relâche & sans quartier; au contraire ceux qui redoutoient le Duc de Guise, ou qui haïssoient Espernon, étoient d'avis de temporiser. Le Roi d'abord suivit le premier avis, mais incontinent après, se laissant aller à la foiblesse de son naturel & aux persuasions de sa mere, il se relâcha en telle sorte, qu'il donna commission à cette Princesse d'aller à Espernay trouver le Duc de Guise pour traiter avec lui.

Son ordre portoit de l'obliger à défarmer avant que d'entrer dans aucune négociation: au contraire le dessein du Duc de Guise étoit de gagner quelque tems pour assembler ses troupes. Ce qu'ayant fait habilement pendant dix ou douze jours, il trancha tout net, que lui & ses amis ne quitteroient point les armes qu'on n'eût satisfait à leurs demandes; & aussi-tôt il monta à cheval pour aller au-devant de ses Reistres qui étoient sur la frontiere.

A peine étoit-il à une journée de-là, que Rubempré pour n'avoir pas été bien payé, ou pour vouloir l'être des deux côtés, travailla à lui débaucher l'esprit du vieux Cardinal de Bourbon. Si-tôt qu'il en eut vent, il revint en poste, afin d'y donner ordre. Cependant le Roi de Navarre faisoit publier des Manifestes, afin de montrer la justice de sa cause; dans l'un desquels il offroit au Duc de Guise de vider cette querelle de sa personne à la sienne, avec tel nombre d'hommes, & en tel lieu que le Duc voudroit choisir, dedans ou dehors le Royaume. Mais le Duc étoit trop habile homme pour se piquer d'une bravoure qui eût réduit la cause générale à une particulière: il protesta qu'il honoroit la naissance & le mérite du Roi de Navarre, qu'il n'avoit rien à démêler avec lui, & qu'il ne s'intéressoit que pour la défense de la Religion.

Ces Manifestes néanmoins firent

* Dans les Mémoires de Nevers.

1585.

grand effet sur les esprits qui n'avoient point pris parti, & en gagnèrent un bon nombre. D'ailleurs les troupes de la Ligue étoient rompues & dissipées en plusieurs Provinces; le Duc de Montpensier mit en pièces cinq cens hommes commandés par le Baron de Drou, qui vivoient à discrétion dans la Duché de Châtelleraud; le Duc de Joyeuse mena battant devant lui les troupes du Duc d'Elbeuf, depuis la Touraine jusqu'en Normandie, où elles se dissipèrent tout-à-fait: & Espernon montant à cheval si-tôt qu'il fut guéri d'un absces froid & piteux qui lui étoit venu au-dessus de la mâchoire gauche, donna la chasse si vivement à quatre mille hommes qui avoient leur rendez-vous autour d'Orleans, qu'ils ne purent jamais former un corps.

La chaleur de ceux qui s'étoient déclarés pour ce parti commençoit à se ralentir, les volontaires à se retirer chez eux, dans l'apparence d'une paix prochaine, les serviteurs du Roi à en détacher plusieurs par de secrettes pratiques, & les Huguenots à lever sous-main des troupes par la permission tacite du Roi. Les Guises s'étant apperçus que ces négociations leur étoient ruineuses, & que pour cela on tiroit le Traité en longueur, adressent une Requête au Roi, demandant un Edit contre les Religioneux, & protestant qu'ils ne s'étoient assemblés pour autre cause que celle-là. Là-dessus ils rompent brusquement la Conférence, montent à cheval, & redonnent chaleur à leurs amis, principalement aux peuples des grandes villes, & à ceux du Clergé qui avoient le plus de dépendance envers la Cour de Rome.

Le Roi, à qui on avoit fait croire que ce parti s'étoit tout défilé, tombe alors d'une grande sécurité dans une extrême consternation; il mande à la Reine Mere de conclure avec eux à quelque prix que ce soit. Pour cela il

1585.

se tint une Conférence à Nemours entr'elle & le Duc de Guise. Espernon voulut y assister, de peur que la description ne fût un des articles secrets du Traité; la nécessité du tems fit cette fois ployer sa fierté: mais le Duc n'en voulut prendre avantage que pour lui faire plus de courtoisie & plus d'honneur, on ne sçait s'il le fit par générosité ou à dessein de le gagner, ou de le rendre suspect au Roi.

On n'accorda pas seulement aux Chefs de la Ligue l'Edit qu'ils demandoient contre les Religioneux (ce fut au mois de Juillet) & le commandement des armées pour l'exécuter: mais encore les villes de Châlon, Saint Didier, Reims, Toul, Verdun, Soissons, Dijon & Beaune, le Pont Saint-Espirit, Rue en Picardie, Dinan & Concarneau en Bretagne: de plus aux Cardinaux de Bourbon & de Guise, aux Ducs de Guise, de Mayenne, d'Aumale & d'Elbeuf, chacun une Compagnie d'Arquebusiers à cheval pour leur garde; cent mille écus pour bâtir une Citadelle à Verdun, & deux fois autant pour payer les levées qu'ils avoient faites en Allemagne; comme aussi une décharge de l'argent qu'ils avoient pris dans les recettes du Roi.

Jusques-là le Roi de Navarre & le Prince de Condé étoient demeurés cois sans rien remuer en apparence: la publication de cet accommodement leur donna sujet de se liguier de nouveau avec le Maréchal de Montmorency, dont la ruine eût été nécessairement suivie de la leur, & d'envoyer aussi en Allemagne faire des levées de Reistres & de Lansquenets.

Le Roi étant à la veille de se voir accablé entre ces deux partis qui s'alloient battre à outrance, ne jugea point qu'il y eût d'autre expédient pour éviter ce malheur, que de retirer auprès de lui le Roi de Navarre, pour lui servir comme d'arc-boutant contre la Ligue.

1585.

Il lui envoya donc des Députés, Messieurs de Lenoncour, de Poigny & Brulart, afin de le tenter une seconde fois : mais il ne put être persuadé, ni de rentrer dans la Communion de l'Eglise Romaine, ni de suspendre pour fix mois l'exercice de sa Religion, encore moins de rendre les villes de sureté ; il promit seulement de se trouver à une Conférence avec la Reine Mere, lorsqu'on seroit convenu du lieu de leur entrevûe.

Bien qu'il y eût ordre de poursuivre les Huguenots par tout le Royaume, néanmoins en plusieurs Provinces les Gouverneurs connoissant l'intention du Roi, ne pressoient pas trop chaudement l'exécution de l'Edit ; Montmorency & Châtillon contenoient le Languedoc ; Matignon ne se hâtoit pas de rien entreprendre en Guyenne, mais empêchoit seulement que le Roi de Navarre ne se mît en état d'y remuer. Les Huguenots n'avoient point d'autre mot général que *Vive le Roi*, & pour livrées que des écharpes blanches avec des fleurs de lys. Du reste ils étoient foibles par tout, horsmis en Dauphiné & en Poitou. En Dauphiné Lefdiguieres, qui avoit de bonne heure donné ordre à ses affaires, prit Chorges, Montelimar, & Ambrun, & en Poitou & Saintonge le Prince se trouva assez fort pour assiéger Brouage.

Lorsqu'il étoit devant, il eût nouvelle que trois Capitaines s'étoient emparés du Château d'Angers, ayant par une lâche & cruelle trahison tué le Gouverneur, qui étoit leur ami : mais qu'ils y avoient été aussi-tôt assiégés par les Bourgeois, puis par Brissac & par Joyeuse. Le Prince crut que ce seroit un beau coup de s'acquérir une place alors si considérable ; il voulut y aller lui-même avec la meilleure partie de ses troupes. Mais pour ne pas abandonner le siège de Brouage, il y laissa une petite armée navale dans le Canal,

Tome III.

1585.

& quinze cens hommes dans les retranchemens ; joint que les Habitans des Isles s'offroient de les garder au besoin. Il espéroit que le Vicomte de Turenne y en ameneroit dans peu de jours quatre ou cinq mille autres du Pays de Limosin, & qu'il prendroit le commandement de ce siège en son absence.

Or comme il fut onze jours à donner tous ces ordres, & plus de quinze autres en sa marche, il trouva que le Château d'Angers où il n'y avoit que seize hommes dedans, avoit capitulé deux jours avant son arrivée. La faute de diligence qui lui fit perdre une si belle occasion, le pensa aussi perdre tout-à-fait. Car s'étant amusé deux jours à tenter les Fauxbourgs d'Angers, & deux autres à accommoder quelques querelles entre des Gentilshommes, il trouva, lorsqu'il voulut repasser la Loire, six grands bateaux de gens de guerre sur la riviere, & cinq cens chevaux sur l'autre bord, qui étoient disposés à tailler ses gens en pieces à mesure qu'ils passeroient. Il scût aussi que Brissac le côtoyoit, & que Joyeuse étoit à ses trouffes ; si bien qu'étant enveloppé de tous côtés, il fut contraint de diviser ses troupes en petites bandes pour les faire évader comme elles pourroient. La plûpart se sauva, mais le charroi & le bagage demeurèrent dans les chemins ; dans les bois, & dans les hayes. Les Chefs avec petite compagnie s'écoulerent heureusement, qui par un endroit, qui par un autre, sans qu'il en pérît aucun. Pour le Prince, étant descendu par le Mayne en basse Normandie, il s'embarqua entre Avranches & Saint-Malo, & passa dans l'Isle de Gerzay, & de-là en Angleterre.

Le mauvais événement de cette entreprife dissipa les troupes qui étoient devant Brouage dès que le Maréchal de Matignon s'en approcha ; puis encore celles du Vicomte de Turenne, qui les

Bbb

1585.

congédia, de peur de s'embarraffer entre l'armée du Duc de Mayenne qui entroit dans le Poitou, & celle de Matignon. De cette sorte il ne resta plus aux Huguenots en ces quartiers-là que deux mille hommes commandés par Laval, l'un des fils de Dandelot, & par la Boulaye : lesquels après avoir vû l'affaire d'Angers échouée, avoient de bonne heure repassé la Loire.

Les Edits du Roi redoubloient encore leur consternation. Car il y en avoit qui ordonnoient de saisir leurs biens, & de prendre au corps tous ceux qui avoient pris les armes pour le service du Prince de Condé; d'autres qui leur faisoient commandement de sortir du Royaume, ou de se rendre Catholiques. Il y en eut plusieurs d'entr'eux qui abjurèrent suivant le formulaire qu'en dressèrent les Evêques, & plusieurs qui se retirèrent auprès du Roi de Navarre. Ce Prince voyant que tout lui alloit tomber sur les bras, ôta de son esprit la jalousie que les flateurs lui avoient donnée du Prince de Condé, & se réunit avec lui plus étroitement que jamais.

Quelques mois auparavant, il fut lancé du côté de Rome un grand coup de foudre sur la tête de ces deux Princes. Sixte V. avoit succédé à Gregoire XIII. qui étoit mort au mois d'Avril. C'étoit un esprit altier, entreprenant, & qui se plaisoit à choquer ce qu'il y avoit de plus relevé pour exalter son nom & sa puissance; ainsi accordant aux instances de la Ligue ce que son Prédecesseur lui avoit toujours refusé, il fulmina une Bulle contre les Princes, d'un style conforme à son humeur & à la grandeur du sujet. Il déclaroit *Henri, jadis Roi de Navarre, & Henri Prince de Condé*, lesquels il appelloit génération bâtarde & détestable de l'illustre Maison de Bourbon, *Hérétiques relaps, chefs, fauteurs & protecteurs de l'hérésie, comme tels tombés dans les cen-*

sures & peines portées par les Saints Canons; & partant privés de toutes Seigneuries, Terres & Dignités, & incapables de succéder à aucune Principauté, nommément à la Couronne de France; délioit leurs Sujets du serment de fidélité, & leur défendoit de leur rendre aucune obéissance, sous peine d'être enveloppés dans la même excommunication.

Ce coup, qui sembloit leur devoit être fatal, leur fut moins désavantageux qu'au Saint Siège; car il excita non-seulement les Huguenots, mais encore les Catholiques* Royalistes, à rechercher à fonds quelle étoit l'autorité des Papes sur les Souverains, & ils ne la remarquoient pas telle dans les Conciles & dans les Canons, que Rome se l'imaginait. D'ailleurs il fit paroître le courage & le crédit des deux Princes excommuniés: car ils trouverent moyen de faire attacher un Placard dans les carrefours de Rome, portant leurs oppositions & leur appel de cette Sentence, sçavoir pour le temporel, au Parlement comme Pairs de France, & pour le crime d'hérésie, au futur Concile; pardevant lequel ils citoient le Pape, & le déclaroient antechrist, s'il n'y comparoïssoit. Cette Bulle réveilla aussi le Roi par la crainte qu'il eut que ce ne fût une tentative pour le détrôner; il en arrêta le cours, & ne voulut pas permettre qu'elle se publiât dans son Royaume. Plusieurs eussent bien souhaité qu'il eût fait en sorte que le Pape l'eût révoquée absolument, comme le Conseil du Roi Charles IX. avoit obligé Pie IV. de révoquer celle qu'il avoit fulminée contre la Reine Jeanne d'Albret en l'an 1563.

La Ligue avoit contraint le Roi de lui donner deux armées pour accabler les Princes. Le Duc de Guise en commandoit une sur les frontieres de Champagne, pour empêcher l'entrée au secours des Protestans d'Allemagne; avec l'autre le Duc de Mayenne entra en

1585.

* Zélateurs de l'ancienne vérité & des libertés de la France. Ed. de 1668.

1585.

Saintonge. Matignon l'y joignit avec ce qu'il avoit levé dans le Bourdelois. Mais bien loin de le fortifier il l'affoiblit & le traversa toujours, non-seulement à cause des ordres secrets qu'il en avoit de la Cour, mais aussi par jalousie de ce qu'on lui avoit envoyé un autre Commandant dans son Gouvernement.

Toutes les places du Poitou & de la Saintonge étoient fort étonnées de l'absence du Prince, & le Roi de Navarre de son côté extrêmement embarrassé, de voir que sa propre femme s'étoit révoltée contre lui. Toutefois comme elle n'agissoit pas de concert avec la Cour, il ne lui fut pas difficile de la chasser. Elle se retira en Auvergne avec quelques Gentilshommes Catholiques; & là elle courut diverses aventures, & y demeura jusqu'à ce que son mari la rappella pour l'obliger à consentir à la dissolution de leur mariage.

Quant au Duc de Mayenne, Matignon opiniâtra si fort qu'il ne falloir rien entreprendre durant l'hyver, qu'ils séparèrent leurs troupes presqu'aussitôt qu'elles furent jointes. Le Duc passa avec les siennes en Périgord pour le nétoyer de quelques petites retraites à coureurs, & le Maréchal ramena celles qu'il commandoit à Bordeaux, pour garantir cette ville-là des entreprises du Roi de Navarre, ou plutôt de celles du Duc de Mayenne.

1586.

Le mois de Février ensuivant, Matignon assiégea le Château de Castels sur la Garonne, à la priere du Parlement de Bordeaux, & manda au Duc de Mayenne qu'il étoit tems de s'avancer de ce côté-là. Le Duc, après avoir pris quelques petits Châteaux, qui ne sont pas même marqués sur la carte, passa la Dordogne à Souillac, à dessein d'assiéger Montauban: mais comme il scût qu'il étoit bien fortifié, il se rua sur quelques pouilliers sans nom & sans défense.

1586.

Cependant le Roi de Navarre fit lever le siège de Castels, & le Prince revenu glorieux d'Angleterre avec dix bons vaisseaux & cinquante mille écus qu'Elisabeth lui avoit prêtés, dégageda la Rochelle qui étoit comme bloquée, & surprit Royan, qui lui rendoit deux cens mille écus de contribution par an.

Le sixième de Mars quoiqu'il fût au fort de ses affaires, il épousa Charlotte-Catherine fille de Louis Duc de la Trémouille, & par ce moyen mit dans son parti le Duc Claude frere de sa femme, & tous les amis de cette puissante Maison.

Le Duc de Mayenne perdit près de deux mois de tems à vouloir surprendre le Roi de Navarre lorsqu'il viendrait au-deçà de la Garonne, ou qu'il irait voir la Comtesse de Guiche, dont il étoit éperduement amoureux; & pour cet effet il distribua sa cavalerie en divers postes sur toutes ses passées.

Durant ce tems-là, le Prince entreprit de gêner le Havre de Brouage; & en effet, il y enfonça tant de vieux corps de Navires qu'il le barra, & le rendit, comme il est encore aujourd'hui, de plus difficile entrée.

Matignon mit une seconde fois le siège devant Castels. Lorsqu'il étoit sur le point de le prendre, le Duc de Mayenne y accourut: & lui ravit cet honneur, ce qui redoubla leur inimitié. Le Maréchal feignit une maladie pour ne se pas trouver avec le Duc: lequel cependant fit les approches de Montsegur, place qui rompoit le commerce & les chemins du Limosin, du Périgord, & du Quercy. Mais étant tombé malade lui-même effectivement, il se fit porter à Bordeaux, laissant la conduite de son armée à Matignon. Durant son absence Montsegur se rendit le quinzième Mai à composition, qui fut mal gardée.

Tout du long du mois de Juin l'armée fut inutile, parce que Matignon jaloux que le Duc fût à Bordeaux, s'y

1586.

en retourna aussi-tôt, & congédia les Compagnies d'Ordonnance. Quand le Duc fut guéri, tous deux conjointement assiègerent Castillon : le siège fut long, ennuyeux, & difficile, les soldats rebutés abandonnerent la tranchée, il fallut que les Généraux y couchassent eux-mêmes vingt jours durant. A la fin la place fut prise, on garda la capitulation aux gens de guerre, mais un certain nombre d'habitans fut envoyé au Parlement de Bordeaux, qui les condamna au gibet.

La même année le Vicomte de Turenne la reprit durant la nuit, y ayant fait ouverture par le moyen d'un petard; ce qui donna lieu aux Huguenots de se vanter qu'ils faisoient avec deux livres de poudre & en un quart d'heure, ce que la Ligue ne pouvoit faire qu'en deux mois, & avec vingt pièces de canon.

C'est tout ce que pût faire durant neuf mois le plus grand Capitaine de la Ligue. Peut-être que ce n'étoit pas sa faute; il n'avoit point d'argent, parce que le Clergé se laissa au bout de trois mois d'en fournir, & que le Pape ne l'aidoit que de ses bénédictions. Il manquoit de tout, d'artillerie, de vivres, de munitions, & avoit contre lui toutes les choses qui ruinent les desseins & la réputation des plus grands Capitaines. Car ses troupes étoient souvent mutinées, ses Capitaines brouillés entr'eux, son Colleague jaloux & défiant, & le Conseil secret, d'où doivent, s'il faut ainsi dire, partir les esprits de vie qui font subsister les armées, mortellement envenimé contre lui.

Il ne le connoissoit que trop, & pour cela frémissant de colere, il demanda son congé, & le pressa tant qu'il l'obtint. Le Duc de Guise employa inutilement toutes ses persuasions pour l'en empêcher; il eût bien désiré qu'il fût demeuré en ce pays-là, soit pour la réputation du Parti, soit parce qu'il ap-

1586.

préhendoit qu'il ne gagnât les affections du Peuple de Paris, & qu'il ne le débusquât de cet empire volontaire qu'il s'étoit acquis sur cette grande Ville.

Tandis qu'il étoit en Guyenne, le Duc de Guise se servit de l'armée qu'il avoit sur la frontiere de Champagne, à se saisir des villes de Raucour & de Donzy sur le Duc de Bouillon. D'autre côté le Duc d'Aumale ayant armé les Picards, passionnés ligueurs, s'empara de la ville de Dourlens, & de Pont-dormy, qui est un passage sur la Somme au-dessous de Pequigny.

Les Favoris jaloux de voir toute la puissance des armes entre les mains des Guises leurs ennemis, demanderent au Roi qu'il leur donnât aussi quelque commandement; ce qu'il leur accorda d'autant plus volontiers qu'il les vouloit élever, & faire tourner de leur côté l'affection des gens de guerre, qui suivent encore plus volontiers les bonnes tables & la faveur, mere des récompenses, que les braves Chefs. Il avoit levé une armée pour aller purger l'Auvergne, le Velai, le Gevaudan, & de-là passer en Dauphiné: cet emploi étoit destiné pour le Maréchal d'Aumont; Joyeuse le brigua si fort que le Roi ne put le lui refuser.

Il fallut aussi qu'il en donnât un pareil au Duc d'Espernon; & avec cela un Gouvernement aussi-bien qu'à Joyeuse, qui avoit déjà celui de Normandie. Celui de Provence étant venu à vaquer par la mort du Grand Prieur bâtard de Henri II. il l'en pourvût tout aussi-tôt. Ce Grand Prieur gardoit un ressentiment mortel contre un Gentilhomme nommé Altoviti: un jour le voyant à la fenêtre d'une Hôtellerie, c'étoit à Aix, il monta droit à la chambre, & lui passa son épée au travers du corps; Altoviti se sentant mortellement blessé, perdit le respect avec la vie, & lui plon-

1586.

gea la sienne dans le ventre. (a) Tant de troupes ne pouvoient s'entretenir qu'avec de prodigieuses dépenses; on levoit assez d'argent pour y suffire: mais le luxe du Roi & l'avidité des Favoris, étoient des gouffres où tout s'abîmoit. Paris avoit fourni 200000. écus pour cette guerre, ils ne durèrent que huit jours; l'aliénation de 50000. écus de revenu du Clergé, gueres davantage; non plus que celle de quarante mille écus de rente du Domaine. On en voulut tirer de la création de quantité de nouveaux Offices; & on envoya vingt-sept Edits tout à la fois au Parlement, qui étoient la lie & le rebut de tous ceux que les Courtiers Italiens avoient inventés depuis vingt ans. Aussi furent-ils tous rejetés, & cette tentative ne servit qu'à faire paroître l'injustice & la foiblesse du Gouvernement.

Les Suisses & le Roi de Dannemark premièrement, ensuite les autres Princes Protestans d'Allemagne, avoient envoyé au Roi une grande & solemnelle Ambassade, pour le prier d'accorder la Paix aux Huguenots, suivant la teneur des Edits de pacification. Comme il ne sçavoit que leur répondre, il évita pour quelque tems la vûe de ces Ambassadeurs, & s'en alla à Dolinville, ayant ordonné quelques Seigneurs pour aller au-devant d'eux & les conduire à Paris. Puis de Dolinville, sous prétexte de quelque indisposition il fut aux eaux de Pougues, & de-là jusqu'à Lyon. Mais étant pressé par leurs continuëles instances, il fut contraint de revenir; & enfin il leur donna une réponse, mais fort crue & fort déobligeante, soit pour satisfaire à son honneur, soit pour ne pas mécontenter la Ligue.

Il tâchoit pendant ces délais, d'un côté à appaiser l'ardeur de la Ligue, lui faisant de grandes offres, & de l'autre

1586.

à ramener le Roi de Navarre, lui représentant que son éloignement de la Cour l'éloignoit de la Couronne, & donnoit de l'audace à ses ennemis: mais il ne put rien gagner ni envers lui, ni envers les Ligués. Ceux-ci ayant tenu un Conseil Général de leur Parti dans l'Abbaye d'Orcam près de Noyon, refusèrent d'accepter les Places de sûreté & autres grands avantages qu'il leur offroit.

Au partir de-là le Duc de Guise attaqua le Duc de Bouillon, & investit la ville de Sedan, en haine de ce qu'il étoit un des principaux Chefs des Huguenots, & qu'il donnoit passage aux Reistres sur ses terres. Toutefois la Reine Mere, qui négocioit incessamment entre les deux Partis, moyenna une trêve entre eux, s'imaginant que par cette obligation elle pourroit porter le Duc de Bouillon à servir le Roi envers les Princes Protestans, & empêcher l'entrée de leur armée dans le Royaume.

Quant à Joyeuse il ne pût compter entre ses exploits que cinq ou six petites bicoques; après quoi l'hiver venu, il mit en quartier ses troupes à demi ruinées par les maladies. Lorsqu'il en eut fait une pompeuse montre devant Toulouse, il en laissa la conduite à Lavaradin, & s'en revint en poste à la Cour.

Le Duc d'Espéron fut plus heureux que lui. Le Parlement d'Aix avoit pris le Gouvernement de Provence, & Vins ayant ramassé quelques troupes, lui avoit offert son service. Il s'étoit formé un autre parti de Huguenots & de malcontents, dont François d'Ornaison, Vicomte de Cadnet, & le Baron d'Allemagne, étoient les Chefs. Or il étoit arrivé que Vins les poursuivant avec chaleur, & assiégeant le Château d'Allemagne, avoit été défait par Lesdignieres, qui étoit venu à leur secours, ce

(a) Peu auparavant il avoit épousé Renée de Rieux de Châteauneuf, Maîtresse du Roi lorsque ce Prince étoit Duc d'Anjou.

1586.

qui accommoda merveilleusement les affaires d'Espéron, & lui donna un tel avantage sur les deux Partis affoiblis l'un par l'autre, qu'il en demeura l'arbitre & le maître, au moins pour cette heure-là.

L'hiver venu, il s'en retourna auprès du Roi, laissant le commandement de la Provence à Bernard Seigneur de la Valette son frere aîné. Il l'avoit déjà dans le Dauphiné, où il ne s'employoit pas avec moins d'ardeur à ruiner le parti de la Ligue que celui des Huguenots, en tirant des Places les Gouverneurs qu'elle y avoit mis.

Au mois de Décembre la Reine Mere eut une conférence avec le Roi de Navarre & le Prince de Condé à Saint Bris, qui est à deux lieues de Cognac. Elle avoit, selon sa coutume, mené avec elle bon nombre des plus belles femmes de la Cour: mais cette fois les Princes se moquerent des filets qu'elle pensoit leur tendre par ces charmes engageans: ils tinrent ferme à conserver leur Religion jusqu'au jugement d'un Concile National, & à demander la rupture de la Ligue. La Reine au contraire leur déclara que la dernière résolution du Roi étoit qu'il n'y eût qu'une Religion dans son Etat.

Les Guises voyoient bien que le Roi n'avoit point de plus forte passion que de les ruiner, & qu'encore qu'il n'aimât point les Huguenots, néanmoins il les vouloit tolérer pour les opposer indirectement à leurs progrès. C'étoit pour cela qu'ils le faisoient décrier par leurs Emissaires & par leurs Prédicateurs comme fauteur d'hérétiques, & ils publioient par tout qu'il s'entendoit avec le Roi de Navarre pour opprimer les bons Catholiques, parce qu'il l'avoit recherché d'accommodement.

Le menu peuple, qui plus il est ignorant, plus il se veut mêler des affaires de la Religion, s'échauffoit assez de lui-même, les Directeurs & les Con-

féisseurs animoient les Bourgeois, qui étoient simples & crédules, par le moyen des confessions, ou par les persuasions de leurs femmes, & les entretenoient par des Congrégations, des Confrairies, des Paradis ou Oratoires, qu'ils paroissoient d'argenterie, d'images & d'*Agnus Dei*, & par des Processions qu'ils faisoient venir de Brie, de Champagne, & de Picardie. Elles entroient dans Paris toutes vêtues de toile blanche, ayant des cierges à la main, à cause de quoi on nomma cette année-ci, *l'année des Processions blanches*.

On ne s'étonnoit pas de voir le peuple donner dans ces fausses dévotions, mais de ce que le Roi les autorisoit par son exemple. Il faisoit des pèlerinages sans cesse en divers endroits de son Royaume, alloit en Procession à pied par les rues de Paris, quelquefois en habit de Pénitent, portoit à sa ceinture un gros Chapelet, dont les grains étoient taillés en têtes de mort, s'enfermoit dans des Oratoires avec des Religieux Hieronymites qu'il avoit fait venir d'Espagne, ou avec des Feuillans. Ces derniers étoient des Bernardins d'une nouvelle réforme, qui avoit commencé dans l'Abbaye de ce nom au Diocèse de Rieux en Languedoc. Il avoit bâti des Cellules aux premiers dans le Bois de Vincennes, & logé les autres dans le Fauxbourg Saint Honoré, à côté du Jardin des Thuilleries.

Parmi ces pieux divertissemens, il s'amusoit aussi à découper des images, à les enchâsser, ou à les coler dans quelque cabinet. Il avoit encore un autre passe-tems, c'étoit de faire chercher & de nourrir de ces petits chiens, qui ont accoutumé de servir de jouer aux Dames, à quoi il dépensoit plus de cent mille écus par an, & gueres moins en singes & en perroquets. Il y avoit grand nombre de gens qui suivoient la Cour avec tout ce bel équipage; & lui-même dans les dernières années de sa vie por-

1586.

1586. *toit * une manne ou panier rond en écharpe, plein de petits bichons ou de petits espagneuls, qu'il flatoit souvent de la voix ou de la main.*

* Voyez les Mémoires de Sully vol. 1. fol. 79.

Espéron monté au plus haut degré de la faveur, dont Joyeuse commençoit à déchoir, ne cessoit d'aiguillonner le Roi à la perte des Guises; & eux en revanche ayant conjuré la sienne, formoient divers complots pour le faire périr. Il avoit l'adresse de persuader au Roi que tous leurs desseins alloient contre sa personne sacrée; & par ce moyen il le porta à mettre à l'entour de lui cette fameuse bande des QUARANTE-CINQ, lesquels il lui choisit lui-même, peut-être pour la fin que l'événement nous montrera. C'étoient tous Gascons, que la grande ardeur de faire fortune, rendoit capables de tout; Lognac en étoit le Capitaine. Il est croyable que la connoissance que les Guises eurent de ses intentions, les engagea davantage dans la malheureuse nécessité de se fortifier contre l'autorité qu'on vouloit employer à les perdre.

1587.

Nonobstant les embarras des factions & de la guerre ouverte, la Cour de France ne laissoit pas de passer joyeusement l'hiver en festins & en balets. Son plus sensible ennui fut qu'elle n'en put exécuter un d'un fort grand dessein, que la Reine Mere avoit rapporté de Guyenne, parce que l'argent lui manqua. La petite Cour du Roi de Navarre, qui étoit pour lors à la Rochelle, faisoit aussi de grands efforts, & s'enflloit, s'il faut ainsi dire, comme la grenouille d'Esopé, pour ne le pas céder à celle du Roi dans ces somptueux divertissemens.

Pendant ces réjouissances arriverent les nouvelles de la mort tragique de Marie Stuard Reine d'Ecosse, à qui la Reine Elisabeth sa cousine germaine, avoit fait trancher la tête par la main du bourreau le dix-huitième de Février, après l'avoir tenue dix-huit ans prisonnière. L'indif-

crétion de ses amis ne fut pas moins cause de son malheur que l'horrible méchanceté de ses ennemis: car comme les derniers cherchoient avec une passion violente quelque plausible sujet de la perdre, les autres leur en fournirent plusieurs, embrassant à toute heure des parties mal faites, même des conjurations contre Elisabeth, & si bien qu'ils la firent périr à force de la vouloir sauver.

1587.

Il y avoit trois mois que la Sentence de mort avoit été prononcée lorsqu'on l'exécuta: durant ce tems-là le Roi n'omit ni remontrances, ni prières envers Elisabeth, pour arrêter un coup aussi préjudiciable à toutes les têtes Couronnées, que honteux à la France, dont Marie étoit Reine douairière. Les Ligueux néanmoins ne laisserent pas de calomnier le Roi sur cette affaire, & de l'accuser de connivence avec Elisabeth; & au même tems ils se fervirent de l'horreur de cette action pour animer davantage les peuples contre tous les Religioneux.

Au retour du Printems, Joyeuse qui étoit devenu l'un des plus ardents Chefs de la Ligue, alla faire la guerre en Poitou. Il y enveloppa deux Régimens du Prince de Condé au Bourg de la Mothe-Saint-Herai; & après qu'ils se furent rendus à discrétion, il les tailla tous en pièces. Ensuite il prit Saint-Maixan, & Tonnai-Charante; & cela fait, il s'en retourna à la Cour, pour ne pas laisser dépérir les restes de sa faveur.

Sa mauvaise fortune lui marchoit sur les talons. Comme il étoit dans le cabinet du Roi, comptant ses beaux faits de guerre, un de ses gens lui vint dire que le Roi de Navarre avoit défait une partie de son armée, & poussé l'autre jusqu'à la Haye en Touraine. Peu de jours après Catherine femme de Henri Comte de Bouchage son frere, laquelle étoit sœur du Duc d'Espéron, étant morte sous le faix de ses pieuses aultérités, le mari renonça au monde; &

1587.

se jeta dans un Couvent de Capucins. Le Duc en fut très-sensiblement touché ; mais ce qui le fâcha le plus , ce fut que le Roi redoubla les marques de son affection envers son rival , en le mariant avec Marguerite de Foix , qui touchant d'alliance tous les Princes de la Chrétienté , avoit été recherchée de plusieurs. Elle étoit fille unique de ce Louis de Foix Comte de Candale , qui avoit été tué au siège de Soufrières , & de Marie fille du Connétable de Montmorency.

Les Protestans ayant tenu une grande assemblée à Lunebourg , sur la réponse offensante que le Roi avoit faite à leurs Ambassadeurs , avoient résolu d'envoyer un puissant secours aux Huguenots , dont le rendez-vous général étoit en Alsace. Jamais ils n'avoient fait armement avec tant de chaleur , les meres menaient leurs fils aux Capitaines pour les faire enrôler , les filles vendoient leurs bagues pour les équiper , & les paysans leur faisoient grand-chère par tout.

Dans la revûe générale qui se fit auprès de Strasbourg , l'armée se trouva de vingt-neuf Cornettes de Reîtres faisant six mille chevaux , de cinq mille Lansquenets tous piquiers , & de seize mille Suisses. Il en étoit déjà passé quatre mille en Dauphiné pour renforcer Lesdiguières , qui furent tous taillés en pièces près de Vizille par la Vallette , Ornané & Mesplez. Il y avoit outre cela deux mille hommes de pied & quatre cens chevaux François levés par Robert Duc de Bouillon , sans compter deux mille autres soldats de la même nation , qui s'y joignirent peu après , & dix-huit cens que Châtillon y amena.

Il manquoit seulement à ce grand Corps un Chef assez autorisé pour le conduire. Casimir s'en retint le commandement général pour en avoir les appointemens : mais ne pouvant y aller

en personne , il mit en sa place Fabien Baron de Dona , Gentilhomme natif de Prusse , & confia la conduite des Lansquenets à un Docteur nommé Scrogel. Le Duc de Bouillon y étoit Lieutenant Général pour le Roi de Navarre , Antoine de Vienne Clervant Colonel des Suisses , Châtillon de l'infanterie Française , & Jean de Chaumont-Guitry Maréchal de Camp. Dona avoit beaucoup de bonnes qualités , mais peu de crédit parmi les gens de guerre ; Scrogel en avoit encore moins , le Duc de Bouillon pas beaucoup davantage à cause de sa grande jeunesse. Les autres Capitaines prenoient à toute heure querelle ensemble , & l'on ne manqua pas du côté de la Cour de fomenter ces semences de division , & d'en jeter de nouvelles qui causerent la destruction de ce corps , fait de pièces ramassées.

On ne sçauroit bien exprimer les peines d'esprit que le Roi souffroit à l'approche de cette effroyable inondation d'Etrangers. Après qu'il eut en vain essayé de contenter le Duc de Guise qui le vint trouver à Meaux , il fallut malgré lui qu'il se résolut à la guerre. On la nomma LA GUERRE DES TROIS HENRIS , à cause que lui , le Roi de Navarre & le Duc de Guise , portoient ce nom. Pour cette fin il manda ses Compagnies d'Ordonnance , qui étoient au nombre de quelque cent soixante , fit des levées dans le Royaume & au-dehors , & divisa ses forces en trois corps. Il en donna un au Duc de Montpensier , l'autre au Duc de Guise , pour garder les frontieres de Champagne , & se réserva le troisième pour aller en personne défendre le passage de la Loire aux Allemands.

Le Roi de Navarre , après la première défaite des troupes de Joyeuse , étoit venu à Monforeau en Touraine , pour y recueillir le Comte de Soissons , qu'il avoit attiré à lui par l'espoir du mariage

1587.

1587.

de sa sœur unique. Il avoit eu dessein d'aller de-là au-devant des Allemands : mais son Conteil avoit trouvé meilleur qu'il s'en retournât en Guyenne donner ordre à la sûreté de ses Places, puis qu'il revint à la faveur des Provinces amies, & qu'il s'avançât jusqu'en Bourgogne, afin d'y recevoir ce secours.

L'armée confédérée, on appelloit ainsi les Allemands, ayant débarrassé les détroits des montagnes de Vosge, que le Duc de Lorraine avoit * encombrés, entra facilement dans le pays : mais lorsqu'elle y fut, elle ne donna que trop à connoître sa foiblesse par toutes les rebuffades que ses troupes reçurent devant les moindres Châteaux. Celle du Duc de Guise ne parut pas moins : il s'étoit vané qu'au premier coup de trompette il se rangeroit soixante mille hommes sous ses enseignes ; & cependant tout ce que le Duc de Lorraine & lui purent faire avec le secours de leurs amis, ne montoit pas à dix mille hommes : mais véritablement son grand courage suppléoit au défaut de ce nombre.

Quand l'armée confédérée eut ravagé la Lorraine un mois durant, après plusieurs délibérations pleines de divisions & de tumulte, elle prit résolution de venir passer la Loire, sans avoir égard aux prières du Duc de Bouillon, qui vouloit l'employer à reprendre les Places avec lesquelles le Duc de Guise le tenoit investi. Elle séjourna dix jours en Bassigny : de-là elle s'avança vers la source de la Seine, & la passa au-dessus de Châtillon, & l'Yonne à Mailly. Mais le désordre & la mutinerie étant déjà dans ses troupes, elle refusa de passer la Loire au gué de Neuvy, comme le Roi de Navarre l'en prioit, & qu'il lui étoit fort facile, les eaux étant extrêmement basses ; elle aima mieux descendre en Beaufse, parce que les Reistres y pouvoient courir tout à leur aise, & que l'abondance des grains

Tome III.

& des fourrages leur donnoit moyen de se rafraîchir.

C'étoit pitié de voir la misérable France ravagée par cinq ou six armées tout à la fois. Le Duc de Joyeuse en conduisoit une en Guyenne, le Roi de Navarre y en avoit une autre, Maignon une troisième, Montmorency & Lesdiguières chacun la leur, le premier en Languedoc, & l'autre en Dauphiné. Le Prince de Conti frère du Comte de Soissons, assembloit des troupes en Anjou & au pays du Maine pour en faire une. Le Roi avoit la sienne dans laquelle il s'étoit rendu vers la mi-October. Elle étoit de huit mille chevaux, moitié François & moitié Allemands, de dix mille hommes de pied levés dans son Royaume, & de huit mille Suisses. Avec cela il borda la Loire & empêcha bien les ennemis de retrouver l'occasion qu'ils avoient perdue, de la passer.

Près de Montargis ils eurent quelque vent de la grande victoire du Roi de Navarre. Depuis que ce Prince étoit retourné en Guyenne, le Duc de Joyeuse avoit eu un commandement exprès de le suivre par tout, & de l'empêcher de rassembler ses forces pour venir au-devant des Reistres. Pour cela le Roi lui avoit donné dix mille hommes de renfort, & ordre à Maignon de le joindre avec ce qu'il auroit pû ramasser dans son Gouvernement. Ce Maréchal avoit peut-être plus d'envie de lui nuire, que de lui aider * : mais il est certain qu'il n'étoit qu'à deux journées de Coutras, quand ce jeune Seigneur s'étant laissé enyvrer des louanges de ses flatteurs & des fanfares des Prédicateurs de la Ligue, se hâta de donner bataille, & atteignit le Roi de Navarre entre les petites rivières de Drougne & de l'Isle.

Les deux armées déployèrent leurs bataillons dans la Plaine qui est proche de Coutras ; ce fut à huit heures du matin le vingtième jour d'October. Le

1587.

* A acquérir de la gloire. *Éd. de 1668.*

Ccc

1587.

choc ne dura qu'une demie heure ; la promptitude avec laquelle les Princes se mêlèrent , rendre les lances du gros escadron de Joyeuse inutiles , & pressa si fort ces gens-d'armes étourdis , qu'ils ne purent coucher en arrêt , & furent tous taillés en pièces. L'infanterie perdit cœur par la déroute de la cavalerie : en moins de rien elle lâcha le pied , fut enfoncée , & presque toute passée au fil de l'épée , en vengeance de la Motte-Saint-Herais. Le Duc de Joyeuse ayant généreusement pris la résolution d'aller mourir au canon , tomba entre les mains de deux Capitaines qui le tuèrent de sang-froid , quoiqu'il leur promît une rançon de cent mille écus. En un mot les Royalistes perdirent artillerie , bagage , enseignes , presque tous leurs Chefs & cinq mille hommes qui moururent sur la place ; entre lesquels il y avoit quatre cens Gentilshommes ou Officiers. Le Roi de Navarre ne trouva à dire que vingt-cinq ou trente hommes. Le Prince de Condé y fut renversé d'un rude coup de lance dans le côté , dont il demeura fort incommodé. Ce fut par le brave Saint-Luc , qui ne pouvant se sauver , & appréhendant d'être maltraité par ce Prince son ennemi capital , le jeta ainsi par terre , & puis lui ayant fait demander la vie , se rendit son prisonnier.

La vaillance du Roi de Navarre se signala bien plus en cette journée , que ne fit sa conduite à en recueillir les avantages : car bien loin de tirer droit vers l'armée étrangere , comme le Prince de Condé le vouloit , promettant si on lui donnoit des troupes , de s'aller saisir du passage de Saumur : il laissa séparer son armée victorieuse , s'étant contenté de prendre serment des Capitaines , qu'ils se rendroient le vingtième de Novembre sur les confins de l'Angoumois & du Perigord , pour marcher vers les Reistres. Il garda seulement cinq cens chevaux , & emme-

nant le Comte de Soissons avec lui , perça dans la Gascogne , où le violent amour qu'il avoit pour la belle Comtesse de Guiche l'attiroit comme par force. Voilà la remore des grandes actions.

Les nouvelles de la victoire de Coutras ne causèrent point les mouvemens qu'on se pouvoit imaginer , ni à la Cour , ni dans l'armée confédérée ; le Roi n'en témoigna point beaucoup de tristesse , peut-être parce que tous ceux qui avoient péri en cette journée étoient Ligueux : il fit néanmoins de magnifiques funérailles à Joyeuse. Et quant aux troupes de l'armée confédérée , elles étoient si découragées de la longueur de leur marche , & de ce qu'ils avoient appris que le Roi de Navarre leur tournoit le dos au lieu de s'approcher , qu'elles n'en eurent aucune joye.

Leurs Reistres se mutinoient de fois à autre , & les Suisses , qui du commencement avoient paru fort zélés , traitèrent de leur accommodement particulier , promettant de se retirer dans leur pays moyennant quatre cens mille écus.

Ce qui les hâta le plus d'y entendre fut la défaite des Reistres à Auneau ; c'est une petite ville en Beausse fermée de méchantes murailles , mais qui a un assez bon Château. Le Baron de Dona s'étoit logé dans la ville , & tout le reste de l'armée aux villages des environs , mais il n'avoit pû emporter le Château & s'étoit contenté de prendre serment de celui qui étoit dedans , qu'il ne commettrait aucun acte d'hostilité contre lui. Le Duc de Guise étoit toujours à la queue de cette armée avec trois mille hommes , ayant renvoyé le Duc de Mayenne en Bourgogne , & Aumale en Picardie , afin d'y garder leurs Places contre les surprises du Duc d'Espèron. le vingt quatrième de Novembre un peu après minuit , le Capitaine du Château donna entrée à l'infanterie du Duc

1587.

1587.

de Guise dans la ville. Elle força d'abord les barricades des Reîtres, qui n'ayant que des pistolets, ne pouvoient pas se défendre contre des arquebuses & des piques. Il en fut tué près de deux mille dans les rues ou dans leurs logemens, & tout leur bagage pillé. Dona avec autant de vaillance que de bonheur, perca lui dixième au travers des ennemis, avant qu'ils eussent fermé la porte de la ville, & sauva ainsi sa personne & sa grande Cornette.

Cette armée à demi défaite & sur le point d'être délaissée de ses Suisses, pour suivit sa route en remontant vers le haut de la Loire. Elle reçut un second échec au pont de Gien; les approches d'Esperson y causerent une telle épouvante à leurs Lansquenets, que vingt-cinq de ses Arquebusiers en défarmerent douze cens. Le reste ne laissa pas de continuer sa marche par le Morvan: mais ils se défaisoient d'eux-mêmes par les fatigues & par l'âpreté du pays, en telle sorte qu'ils ne tenoient presque plus d'ordre de gens de guerre. Ces misères extrêmes les contraignirent de recevoir un accommodement que le Roi leur offroit: Châtillon refusa d'y être compris, & se retirant avec cent vingt Maîtres & cent cinquante Arquebusiers avant que les articles fussent signés, gagna le Vivarets, ayant même battu quelques troupes de Mandelot Gouverneur de Lyon, qui vouloit lui barrer le chemin à Revirieu.

L'accommodement fait, les Reîtres & les Chefs de l'armée confédérée furent splendidement régalez à Marignies-Nonains par le Duc d'Esperson. Au sortir de-là ils diviserent leurs troupes en deux, une partie traversa le pays de Forez, & un coin des terres du Duc de Savoye, qui leur donna passage: les autres prirent leur chemin par la Bourgogne & par la Franche-Comté, avec telle diligence, qu'ils tromperent le Marquis de Pont & le Duc de Guise

1587.

qui les guetoient aux passages, & se rendirent dans la Comté de Montbeliard. Quelques Compagnies étant de-là rentrées dans la Lorraine, donnerent sujet à ces deux Princes de saccager horriblement ce pays-là, & d'y passer plus de dix mille personnes par le tranchant du glaive.

Le Prince de Conti gagna avec difficulté le pays du Maine, marchant avec peu de suite, sa Cornette blanche ployée dans sa valise, & logeant par les maisons des Gentilshommes comme un particulier. Clervant s'en alla avec les Suisses & le Duc de Bouillon à Genève. Ils moururent tous deux en langueur peu de tems après; le bruit commun en accusa le festin de Marigny. Le Comte de la Mark, frere puîné du Duc étoit aussi mort en France dans la marche de l'armée confédérée.

Ce Duc de Bouillon s'appelloit Robert, il n'avoit qu'une sœur nommée Charlotte, à laquelle il laissa son Etat, mais il ordonna par Testament qu'elle ne se pourroit marier sans le consentement du Roi de Navarre, du Prince de Condé, & du Duc de Montpensier, & lui substitua ce Duc & son fils, le Roi de Navarre, & le Prince successivement, à la charge que ni elle ni eux ne pourroient rien innover dans la Religion. Il nomma la Noue exécuteur de son Testament, le fit Tuteur de cette Princesse, & Gouverneur de ses terres souveraines: mais comme diverses raisons empêcherent ce sage Seigneur de se rendre dans le pays aussi-tôt qu'il l'eût désiré, la Pupille fut presque opprimée.

Bien que son petit Etat ne valût alors que quarante mille livres de rente, néanmoins il étoit recherché par un grand nombre de prétendants. Robert de la Mark Maulevrier, oncle de la Pupille, disoit y avoir droit par une tacite substitution en faveur des mâles, qu'il assuroit être dans cette Maison;

1587

le Roi de Navarre avoit intérêt de marier cette héritière à un Prince de sa Religion ; le Duc de Montpensier , comme le plus proche héritier , vouloit mettre garnison dans les places pour les conserver ; & le Duc de Guise s'efforçoit d'emporter cette pièce par les armes , & néanmoins demandoit l'héritière pour son fils.

Il étoit le plus dangereux de tous les compétiteurs : six semaines après la mort du Duc Robert il attaqua ce petit Erat , fit un cruel dégât autour de Sedan , & assiégea Jamets. Les trois premiers mois il ne fit que l'investir , depuis il l'assiégea de plus près , & derechef la valeur de ceux qui le défendoient , élargit ce siège en blocus. Enfin la Noue étant arrivé en ce pays-là , trouva à propos de le rendre à composition ; la ville seulement , non pas le Château , qui tint encore long-tems , & se rendit enfin au Duc de Lorraine : mais ce ne fut qu'un peu avant la mort du Roi Henri III.

Dans la Chrétienté , tout le parti Catholique ne chantoit que les triomphes du Duc de Guise : le Pape lui fit présent d'une épée toute gravée de flammes , marque de son zèle & de sa valeur , & le Duc de Parme d'une paire d'armes fort riches , avec cet éloge , qu'il n'appartenoit qu'à Henri de Lorraine de se dire Chef de guerre. Tout Paris n'étoit rempli que du bruit de sa victoire sur les Reîtres : les Prédicateurs n'entretenoient leurs auditeurs d'autre chose. Mais parmi ces applaudissemens populaires , il avoit un mortel déplaisir que le Roi cherchoit en toutes occasions de le rabaisser , & d'élever Espernon son ennemi , au sommet de toutes les grandeurs.

Le Duc de Joyeuse avoit eu le Gouvernement de Normandie , & l'Amirauté : après qu'il eut été tué à Coutras , le Duc de Guise prétendit avoir quelques pièces de ses dépouilles ; il deman-

da donc très-instamment l'Amirauté pour Brissac : mais le Roi , après lui en avoir donné d'assez bonnes espérances , revêtit le Duc d'Espernon de cette Charge & du Gouvernement de Normandie , avec celui de Caën & du Havre de Grace. Il lui donna aussi toute la dépouille de Bellegarde son cousin , qui avoit été mortellement blessé à Coutras , sçavoir le Gouvernement d'Angoulême , de Saintongé & du pays d'Aulnis.

Le Duc de Guise fut encore plus outré des faveurs faits à son ennemi , qu'il ne le fut du refus de sa demande. Voilà pourquoi dans une assemblée des Princes de sa Maison & des Chefs de la Ligue , qu'il avoit convoquée à Nancy au premier de Janvier de l'an 1588. il fit résoudre qu'on porteroit une Requête au Roi , par laquelle , entre autres articles , il seroit sommé de se joindre plus ouvertement avec la sainte Ligue ; d'ôter d'auprès de lui , & des Charges & Gouvernemens , les ennemis du public & les fauteurs de l'hérésie , qui lui seroient nommés ; de faire publier le Concile de Trente ; d'établir la sainte Inquisition ; de commander aux Ecclesiastiques de racheter leurs biens aliénés ; de consigner entre les mains de certains Chefs les Places qu'on lui nommeroit , où ils pourroient bâtir des Fortereffes ; & d'entretenir une armée sur la frontière de Lorraine , pour empêcher le retour des Allemands.

En ce même tems , Espernon ayant eu prise dans le Conseil avec Pierre d'Espinac Archevêque de Lyon , & avec Villeroi Secrétaire d'Etat , jusqu'à leur dire des paroles outrageuses , fit perdre au Roi ces deux serviteurs très-importans , * & se les rendit ennemis irréconciliables.

Le parti de la Ligue n'en fut pas peu fortifié ; comme celui des Huguenots se sentit beaucoup affoibli par la mort du Prince de Condé. Entre les vertus du

1587.

1588.

* Qui se déclarèrent dans l'occasion.
Ed. de 1668.

1588.

quel on ne ſçauroit dire ſi c'étoit la vaillance, ou la libéralité, ou la généroſité, ou l'amour de la juſtice, ou la courtoisie & l'affabilité qui tenoit le premier rang. Il mourut le cinquième de Mars (a) dans Saint Jean d'Angely ſa réſidence ordinaire, ayant été empoisonné par ſes propres domeſtiques.

Charlotte-Catherine de la Trimouille ſa ſeconde femme (b) ſe trouua enveloppée dans ce crime : les Juges du lieu, par une entrepriſe au-deſſus de leur pouvoir, & contre * les privileges de ſa qualité, ne craignirent point de l'emprisonner, & lui firent ſon procès, ſi avant qu'elle en eût perdu la vie ſi elle ne ſe fût trouvée groſſe. C'étoit d'un fils, (c) dont elle accoucha heureuſement le premier de Septembre, ſix mois après la mort de ſon mari. Depuis elle fut détenue au même lieu juſqu'à ce que le Roi Henri IV étant paſſible dans ſon Royaume, la fit venir au Parlement de Paris, qui la déclara innocente, & brûla toutes ces procédures, comme étant injurieufes, & pour ne pas laiſſer de lieu à la médifance.

Il y avoit plus d'un an & demi que le Roi avoit réſolu de faire une punition exemplaire des Chefs de la Ligue à Paris, à cauſe qu'ils avoient excité quelques ſéditiions, & fait d'étranges entrepriſes, même à ce qu'il croyoit, contre ſa perſonne. On les nommoit LES SEIZE, à cauſe qu'ils entretenoient & gouvernoient ce Parti dans les ſeize quartiers de la ville. Le Duc de Guiſe leur avoit laiſſé quarante ou cinquante Gentilshommes de ſa part pour leur donner les ordres & veiller à leur déſenſe, & ils avoient fait proviſion d'armes, & des levées ſecrettes de deniers pour em-

ployer aux occaſions. Ces gens avertis du deſſein du Roi, dépêchent vers le Duc de Guiſe le ſupplier d'accourir à leur aide. Il étoit lors parti de Nancy & étoit venu en Picardie, afin de maintenir ſon couſin le Duc d'Aumale dans ce Gouvernement. Car l'ayant tenu par proviſion du vivant du Prince de Condé, il ne vouloit point le relâcher après ſa mort; & le Duc d'Espéron à qui le Roi l'avoit donné, s'efforçoit de l'arracher d'entre ſes mains.

Comme le Duc de Guiſe étoit à Soifſons, le Roi dépêcha Bellievre pour fonder ſes intentions : mais quelque affaire importante ayant rappellé ce Miniſtre auprès du Roi, il partit ſans rien conclure avec lui; ſeulement il lui promit de lui donner de ſes nouvelles dans trois jours. En eſſer, il lui écrivit par deux fois : mais il mit ſes Lettres à la poſte, au lieu de les envoyer par un courier expreſ, ſi bien que le Duc eut cette excuſe de dire qu'il ne les avoit point reçûes. Sur ces entrefaites les Seize preſſant inſtaamment le Duc de venir à leur ſecours, parce que le péril étoit fort proche, il part de Soifſons avec ſept Gentilshommes ſeulement, évite habilement Philbert de la Guiche Grand-Maître de l'Artillerie, qui alloit le trouver de la part du Roi, & arrive à Paris un Lundi neuvième de Mai ſur l'heure de midi. Il alla descendre aux Filles Pénitentes, où la Reine Mere étoit pour lors.

Sur le champ, elle le mene au Louvre au travers des acclamations & de la foule du peuple, qui le ſuivoit comme ſon Protecſteur. Le Roi averti de ſa venuë, déliberoit ſ'il le feroit mourir, & on ſçût qu'il l'avoit réſolu : mais ſoit qu'il n'eût pas eu le loifir d'en donner

1588.

(a) Un Samedi, ſon Cuiſinier fut rompu viſ, âgé ſeulement de 35, ans.

(b) Il l'avoit épouſée en 1586.

(c) Quelques Mémoires de ce tems-là portent que ce

petit Prince avoit pour pere un Page de ſa Mere, nommé Belcaſtel de Parmillac. Ce Page s'enfuit après la mort du Prince, & fut plus de trois ans hors du Royaume.

1588.

les ordres, soit que la vûe d'un homme si formidable, & qui ayant toujours une main sur la garde de son épée, marquoit par ses yeux tout de feu, que si on branloit, il iroit tout droit ôter la vie à l'auteur de sa mort, on n'entreprit rien sur sa personne. Cette visite se passa en accusations & en reproches de la part du Roi; & en justifications & humbles soumissions de la part du Duc. L'après-dîné ils eurent encore une longue conférence dans le jardin des Thuilleries, la Reine Mere faisant un tiers entr'eux deux.

Paris étoit tout plein de visages inconnus, les rues & les maisons de pelotons de gens empressés, & de murmures confus qui signifioient une tempête prochaine. Les choses ne pouvoient demeurer long-tems dans un état si turbulent : le Duc n'ignoroit pas que l'on marchandoit sa tête, & on rapportoit au Roi que la Ligue ne lui vouloit pas un moindre mal que de le faire Moine; même que la Duchesse de Montpensier (a) montreroit les ciseaux qu'elle avoit destinés pour le raser. C'étoit qu'il avoit offensé cette veuve; tenant des discours qui découvroient quelques défauts secrets qu'elle avoit; outrage bien plus impardonnable à l'égard des femmes, que celui qu'on fait à leur honneur.

Le dixième jour de Mai le Roi fit donc commandement à tous Etrangers de sortir de Paris, & ordonna qu'on visitât les maisons; à quoi les Parisiens apportant de la résistance, il prit sujet de-là de faire entrer la nuit cinq à six mille, tant François que Suisses, par la Porte Saint Honoré, qui leur fut ouverte par deux Echevins.

Les bons Bourgeois eussent été bien aises que le Roi fût demeuré le maître : néanmoins ils n'approuvoient pas que

1588.

pour se saisir de quinze ou vingt coupables, il mit la capitale du Royaume en danger d'être saccagée ou d'être rebelle : c'est pourquoi ils ne le seconderent pas si bien qu'ils eussent pû. Il avoit mis des Compagnies bourgeoises, & des compagnies de gens de guerre en divers endroits : les premières le servirent mal, les autres furent poussées ou enveloppées par les Ligueux, qui s'étoient bien préparés à cette attaque. L'émotion commença par l'Université : de-là elle gagna la Cité, où il fut assommé soixante ou quatre-vingt Suisses, puis après-midi elle s'étendait dans toute la ville, les barricades se poussant de rue en rue, tant qu'ils les avancèrent jusqu'auprès du Louvre, & firent reculer la sentinelle des gardes.

Le Roi & le Duc dissimuloient encore à jeu si découvert, & se tâtoient l'un l'autre par des Envoyés, qui portoient & rapportoient plusieurs propositions. Si le Duc de Guise avoit un autre dessein que de se défendre, lui & ses amis, il faut avouer qu'il manqua de cœur ou de conduite : car depuis que cette partie de Paris qu'on appelle la ville, eut pris feu, s'il eût poussé sa pointe, il eût pû envelopper le Louvre & se saisir de la personne du Roi. Mais il ne pressa point l'occasion comme il le pouvoit; au contraire, se piquant de générosité, il alla dégager les compagnies de gens de guerre, & les renvoya défarmées au Louvre : puis quelques heures après il leur rendit leurs armes, & entra en négociation avec la Reine Mere.

Mais le lendemain, il fut bien étonné d'apprendre, que tandis qu'elle le flattoit de belles espérances, le Roi, suivant le conseil de cette Princesse, ou peut être celui de sa frayeur, se sauva en grand désordre par la porte neuve dans le jardin des Thuilleries, & de-

(a) Catherine de Lorraine, fille de François Duc de Guise, & veuve de Louis Duc de Montpensier, mort en 1582.

1588.

là dans le Monastere des Feuillans , qui pour lors n'étoit pas enfermé dans la ville. Là il monta à cheval , & le soir il alla coucher à Trapes près de Versailles , & le lendemain à Chartres. Ses Officiers le suivirent fort en confusion. La Reine Mere demeura à Paris , non pas pour pacifier les affaires , mais pour les tenir en tel état qu'on eût toujours besoin de son entremise.

De Chartres le Roi écrivit aux villes & aux Gouverneurs ; le Duc de Guise de Paris à ses amis & partisans. Le stile du premier étoit languissant & timide , au contraire celui du Duc de Guise & des Ligueux , victorieux & triomphant. Ils appelloient le jour des barricades une journée toute resplendissante de la protection de Dieu , & conjuroient les autres villes de se joindre à eux comme les membres au chef.

Pour s'assurer entierement de Paris , ils destituèrent l'ancien Prevôt des Marchands & les Echevins , & s'emparerent de la Bastille & de l' Arsenal ; dans les Provinces ils se saisirent aussi de plusieurs villes ; le Duc d'Aumale de toutes celles de Picardie , hormis de Boulogne qu'il tenta inutilement par trois fois , le Cardinal de Guise , de Reims & de Châlons , & leurs amis se fussent rendus maîtres de la plupart de celles de Normandie , si le Duc d'Espèrnon , qui étoit allé prendre possession de ce Gouvernement , ne les eût retenues dans l'obéissance.

La Reine Mere ne cessoit point de traiter avec le Duc de Guise : elle se servit pour cela de la Duchesse de Montpensier , qu'elle leurra de l'espoir d'épouser le vieux Cardinal de Bourbon. Toutes deux jointes ensemble persuaderent au Duc de Guise de se reconcilier avec le Roi ; & pour cette fin elles obligerent les Ligueux , après avoir fait diverses Processions pour appaiser l'ire de Dieu , d'aller en habit de Pénitens à Chartres demander pardon au Roi. Ils

1588.

étoient conduits par Henri de Joyeuse Capucin , qu'on appelloit le Pere Ange , représentant notre Seigneur qui alloit au Calvaire , avec tout l'équipage & tous les personnages dont on se servoit en ce tems-là pour jouer la Passion. Ainsi travestis ils furent trouver le Roi qui étoit à l'Eglise , & en l'abordant se jetterent tous à genoux , & se mirent à haute voix à crier miséricorde.

A même fin le Parlement y envoya ses Députés quelques jours après , lui témoigner qu'il avoit une très-sensible douleur de l'avoir vû sortir de son Louvre , & le supplier d'y vouloir revenir , & de détourner sa juste vengeance de dessus la tête de ses Sujets. Il répondit aux premiers , que s'il eût eu envie de ruiner les Parisiens , comme on l'avoit voulu faire croire au peuple , il étoit en son pouvoir de les réduire en cendres ; & aux autres , qu'il traiteroit les habitans de Paris comme des fils qui avoient failli contre leur pere , non pas comme des esclaves.

L'après-dîné ayant reavoyé querir ces derniers , il les chargea de menacer les Parisiens qu'il leur ôteroit les Cours Souveraines s'ils persisteroient dans leur humeur factieuse. Puis à trois jours delà il envoya un Maître des Requêtes au Parlement , lui faire sçavoir qu'il avoit résolu d'assembler les Etats Généraux avant la fin de l'année , pour travailler soigneusement à la réformation de son Royaume , & lui afsûrer un successeur Catholique.

On ne sçait pas quel motif l'obligea de s'engager si avant : mais le Duc de Guise jugea qu'il falloit le presser là-dessus. Il lui fit donc présenter une Requête au nom des Princes , de la ville de Paris , & de tous les bons Catholiques , qui le supplioient d'envoyer pour cela le Duc de Mayenne en Dauphiné avec une armée , de marcher lui-même en Guyenne avec une autre , laissant le commandement de Paris à la Reine Mere , de

1588.

vouloit oublier les barricades & autres remuemens, de confirmer l'élection qu'ils avoient faite du Prevôt des Marchands & Echevins, & surtout de chasser le Duc d'Espénon & la Valette son frere, qui favorisoient les hérétiques.

Les ennemis qu'Espénon avoit dans le Conseil particulièrement Villeroi, embrasserent avidement cette occasion pour le perdre : la Reine Mere se joignit à eux, & tous ensemble firent une telle impression sur l'esprit du Roi, qu'il lui manda qu'il passât quelque tems sans approcher de la Cour. Le Duc ne se tint point disgracié pour cela, il le vint trouver au retour de Normandie : mais le Roi ne voulut point l'admettre au Conseil, & lui commanda de se retirer dans son Gouvernement d'Angoumois. Avant que de partir, il lui remit celui de Normandie, aussi-bien ne l'eût-il pû garder : le Roi en pourvût le Duc de Montpensier.

Il sembloit que son éloignement dût faire cesser la tempête. De fait le Roi se montra plus facile à un accommodement : mais on connut que ce n'étoit que pour soustraire les Places à la Ligue, particulièrement le Havre & Orleans. Ce fut pour l'amour du Havre qu'il fit le voyage de Rouen : mais Villars qui tenoit cette Place, homme fier, & qui avoit engagé sa parole au Duc de Guise, lui retrancha aussi-tôt toute espérance de le pouvoir gagner. Pour Orleans, (a) Entragues qui en étoit Gouverneur, ne s'éloigna point trop des paroles que lui porta Schomberg pour le remettre au Roi. Le Duc de Guise étoit lors sur le point de conclure son Traité : quand il scût qu'on négocioit avec Entragues, il fit instance qu'on mît cette Ville parmi

les Places de sûreté qu'il demandoit. Le Roi résista long-tems sur ce point, à la fin il fut contraint de l'accorder : mais après, par une subtilité plus ingénieuse que digne d'un grand Prince, il dit que l'on n'avoit pas bien lu l'ordre écrit par le Secrétaire d'Etat, & qu'il y avoit la ville de *Dourlans*, non pas d'*Orleans*; & cette contestation fut un des principaux sujets qui le porta aux extrémités contre le Duc de Guise.

Cependant sur ce pied-là fut fait le Traité du mois de Juillet : “lequel outre cette Ville, accordoit aux Princes de la Ligue, Bourges, Dourlans & Montreuil, leur délaissoit pour quatre ans celles qui leur avoient été baillées par le Traité de Nemours ; permettoit aux autres qui s'étoient déclarées pour eux, de demeurer en l'état qu'elles étoient ; continuoit leurs Prevôts & Echevins des Marchands de Paris deux autres années, & leur accordoit encore plusieurs choses fort avantageuses.”

Au même-tems parut sur mer cette formidable armée du Roi Philippe, qu'il avoit équipée pour la conquête d'Angleterre. On y travailloit depuis sept ans entiers, & chaque année il y avoit été dépensé plus d'un million d'or. Le Roi appréhendant que les Ligueux, s'il les désespéroit, ne la fissent descendre sur les côtes de France, n'osa plus différer de leur accorder ce qu'ils desiroient : il leur donna cet Edit qui eut le spécieux nom de REUNION ; “par lequel, renouvelant le serment de son Sacre, il juroit de déraciner tous Schismes & Hérésies, sans faire jamais aucune Paix ni Edit en faveur des Huguenots ; ordonnoit ensuite à tous ses

1588.

(a) Les Orleannois, pour s'affranchir tout-à-fait de leur Gouverneur, ont soutenu devant le Roi, que leur Ville étoit l'une des sept Places de sûreté accordées à la Ligue par l'Edit d'Unjon. Et s'est joint avec eux M. de Guise, qui n'est pas un petit parrain, parce que c'est sa propre cause. Le Roi insista au contraire ; la minute

des Articles signée de Villeroi, est apportée portant Dourlans. M. de Guise représente la copie signée Pignard, portant Orleans. Conclusions, la Ville lui demeure avec un creve-cœur infini du Roi. *Lettres d'Etienne Pasquier.*

1588.

„ Sujets de quelque qualité qu'ils fus-
 „ sent, de jurer la même chose, &
 „ que sa mort avenant, ils ne recon-
 „ noïtroient pour Roi aucun Prince
 „ qui fût hérétique ou fauteur d'héré-
 „ sie; déclaroit rebelles & criminels
 „ de lèze-Majesté ceux qui refuseroient
 „ de signer cet Edit, & approuvoit
 „ tout ce qui s'étoit fait le douzième
 „ & le treizième * de Mai, & de-
 „ puis, tant à Paris qu'aux autres Vil-
 „ les, comme fait par un pur zèle de
 „ la Religion Catholique. „

Il jura cet Edit avec une grande dé-
 monstration de joye; tous ceux de son
 Conseil & de sa Cour firent la même
 chose, à la réserve du Duc de Nevers,
 qui refusa trois ou quatre fois de faire
 le serment, jusqu'à ce qu'il le lui eût
 enjoint sur peine de défobéissance. Il
 prévoyoit bien que le Roi le violeroit.
 Le Parlement l'enregistra & le publia
 incontinent, & toutes les grandes villes
 le reçurent. Cela fait, le Roi retourna
 à Chartres sur la fin du mois, & la Rei-
 ne Mere y mena le Duc de Guise, & le
 lui présenta. Il paroissoit sur le visage,
 dans les discours, & dans le procédé de
 l'un & de l'autre, tant de marques de
 confiance & d'affection cordiale, que
 toute la Cour étoit en joye de cette
 réconciliation, & que les plus fins
 croyoient qu'elle pouvoit être vérita-
 ble.

Pour lors le Roi de Navarre étoit * à la
 Rochelle, fort empêché à gagner les
 bonnes grâces de cette Ville: où vérita-
 blement il n'avoit pas eu beaucoup
 de crédit du vivant du Prince de Condé.
 Lesdiguières s'occupoit en Dauphiné à
 brider les villes de Gap & de Grenoble
 par des Forts: il matta si bien Greno-
 ble, qu'elle lui demanda une trêve de
 six mois. Lui & Montmorency avoient
 aussi assiégé le Pont Saint-Esprit lors-
 qu'on leur apporta l'Edit de Réunion;
 cet Edit fit lever le piquet au Maréchal,
 mais hâta la Valette de conclure une Li-

Tomc III.

gue offensive & défensive avec Lesdi-
 guières.

Il n'y avoit plus rien dans le Dauphi-
 né qui fit tête à ce dernier, que Char-
 les de Simiane d'Albigny: aussi n'épar-
 gna-t-il rien pour gagner l'amitié de ce
 Seigneur: il offrit de lui donner sa fille
 en mariage, de partager avec lui l'auto-
 rité, & de la lui laisser toute entière
 après sa mort. Ces offres, quoique fort
 avantageuses, eurent moins de pouvoir
 sur l'esprit d'Albigny que l'amour qu'il
 avoit pour la Religion de ses Ancêtres:
 il lui résista toujours constamment, mais
 certes avec moins de bonheur que de
 vaillance.

Les Provençaux cependant s'étoient
 soulevés contre la Valette; les ordres
 secrets du Roi, la haine du Parlement
 contre le Duc d'Espèrnon, & l'ambiti-
 on de Vins qui prétendoit à ce Gou-
 vernement, n'animoient que trop ces
 esprits chauds & faciles à émouvoir. Le
 secours qui lui venoit de Dauphiné ne
 lui servit pas de beaucoup: quand le
 Parlement lui eût par Arrêt ôté le Gou-
 vernement du Pays, la plûpart des Gen-
 tilshommes, & toutes les villes l'aban-
 donnerent, à la réserve de trois ou qua-
 tre petites places, qu'il conserva jusqu'à
 la mort du Duc de Guise, *alors toutes
 les affaires changerent de face, le Roi
 changeant de volonté.*

Au mois d'Août précédent le Duc
 d'Espèrnon s'étoit vû dans un effroyable
 péril: sa bonne fortune & son courage
 l'en tirèrent. Comme il avoit demeuré
 quelques jours au Château de Loches
 après sa sortie de la Cour, avant que
 de se résoudre d'aller à Angoulême, le
 Maire de la ville avoit reçu ordre du
 Roi de lui en empêcher l'entrée; & ne
 l'ayant pû faire, parce qu'Espèrnon pré-
 vint le Courier, il entreprit de l'arrêter
 dans le Château * ou maison du Roi,
 où il logeoit. Il y entra donc avec dix
 hommes bien armés, sous ombre de lui
 mener un Courier: mais ayant étour-

Ddd

1588.

* Les Barri
 ades.

* Revenu du
 Bearn à la
 Rochelle.
 Ed. de 1668.

* Ce Château
 est différent
 de la Citadelle.

1568.

diment donné à la garde-robe au lieu d'aller droit au cabinet, il manqua son coup & y périt lui & son beau-frère, qui étoit passé par un trou pour venir à son secours. Les autres conjurés & leurs amis qui avoient pris les armes dans la ville, appréhendant d'être accablés par les troupes qui accouroient à l'aide du Duc, & le Duc craignant de mourir de faim, n'ayant point mangé depuis trente heures, la peur & la nécessité firent leur accommodement, & les obligèrent à le bien garder.

On avoit accusé Villeroy d'avoir abusé des Lettres de Cachet pour perdre Espéron; mais le Roi avoua nettement cette entreprise. Il avoit l'esprit si chagrin, que sur la fin du même mois il congédia le Chancelier de Chiverny, Villeroy & Pinard, Secretaires d'Etat, & Pomponne de Bellièvre Sur-Intendant des Finances. Au même-tems il combloit la Ligue de faveurs; car il donna les Sceaux à François de Montholon, Avocat en Parlement, qu'elle révéroit à cause de son zèle pour la Religion Catholique. Il déclara aussi le Cardinal de Bourbon le plus proche parent de son Sang; en effet il l'étoit, mais non pas le plus habile à succéder; & il permit au Clergé de fournir cinq cens mille écus pour les frais de la guerre. Or afin que ce corps les pût trouver sans aliéner son fonds, il consentit à l'érection d'un Receveur alternatif, & de deux Contrôleurs de décimes, héréditaires en chaque Diocèse.

Ce fonds fut destiné à l'entretenement de deux armées qu'il avoit levées. Il en donna l'une au Duc de Mayenne, & l'autre au Duc de Nevers; mais ce fut au refus du Duc de Guise, car suivant le conseil de l'Archevêque de Lyon, il se ferma à demeurer à la Cour, & y fit ordonner un fonds assuré pour tenir sa table de Grand-Maître.

L'événement fit voir que cette réso-

lution n'étoit pas judicieuse: car l'éclat de sa puissance donnant à toute heure dans les yeux du Roi, réveilla ses ressentimens, qui peut-être se fussent assoupis peu-à-peu. Il s'offensoit de ce que le Pape dans une Lettre appelloit ce Duc & le Cardinal de Bourbon, des Macabées, & disoit qu'ils avoient sauvé le peuple d'Israël. Avec cela le Duc de Nevers, & Lognac Capitaines des Quarante-cinq, irritoient sans cesse son indignation: le Duc de Nevers, parce qu'il haïssoit irréconciliablement le Duc de Guise pour l'avoir offensé; & Lognac, parce qu'ayant en quelque façon succédé à la faveur d'Espéron, comme en second avec Bellegarde, cousin germain de ce Duc, il sçavoit bien que la Maison de Guise, toujours ennemie des Favoris, ne le souffroit pas long tems en ce poste-là.

On travailloit de tous les deux côtés à gagner les Députés pour les Etats. La hardiesse de la Ligue fut un peu rabaisée par la défaite de la grande armée navale de Philippe, qui menaçoit également la France & l'Angleterre. Cette *invincible*, ils l'appelloient ainsi, après avoir été agitée, battue, écartée de tous côtés par une continuelle tempête, puis par les Anglois & par les Hollandois, après avoir perdu près de dix mille hommes & plus de soixante vaisseaux, eut bien de la peine, toute délâbrée & rompue qu'elle étoit, à regagner les Havres d'Espagne. Le Roi étoit à Chartres quand il en reçût la nouvelle; & ce fut peut-être ce qui l'enhardit d'aller à Blois, où sa présence étoit nécessaire, pour voir & reconnoître tous les Députés, à mesure qu'ils arrivoient.

Le quinzième de Septembre venu, mais peu de Députés, on remit l'assemblée en Octobre. L'ouverture s'en fit un Dimanche dixième de ce mois. Le Clergé y avoit cent trente-quatre Députés; entre lesquels on voyoit quatre Archevêques, vingt-un Evêques, & deux

1588.

1588.

Chefs d'Ordre vêtus de leurs rochets & surplis. La Noblesse en avoit cent quatre-vingt avec la toque de velours & la cape; le Tiers-Etat cent nonante-un, partie gens de Justice, & partie gens de Commerce, les premiers avec la robe & le bonnet quarré, les autres avec le capot & le bonnet rond.

Dès avant l'ouverture, le Roi connut bien par la teneur de leurs cahiers, qu'il y avoit partie faite pour déprimer son autorité & pour relever celle des Etats au point où elle avoit été autrefois. Aussi donna-t-il assez à connoître dans sa harangue, d'ailleurs fort éloquente & fort pathétique, le ressentiment qu'il en avoit contre le Duc de Guise: mais ce Prince lui en fit des plaintes si véhémentes par la bouche de l'Archevêque de Lyon, qu'il fut obligé quand il la fit imprimer, d'y retrancher, & d'y changer beaucoup de choses; qui n'en demeurèrent que plus avant gravées dans son cœur.

Dans la seconde Séance qui fut le Mardi ensuivant, il jura l'Edit de Réunion, ordonna qu'il fût observé pour loi fondamentale de l'Etat, & voulut que les trois Ordres le jurassent tout d'une voix, les Ecclésiastiques mettant la main à la poitrine, & les autres la levant en haut. Cela fait, il protesta d'oublier tout le passé, & chargea le Prevôt des Marchands d'en assurer la ville de Paris.

Qui peut sçavoir si ces paroles étoient une vérité sincere, ou une profonde dissimulation? mais s'il avoit dans l'ame ce qui paroïssoit au-dehors, il ne l'y eut pas long-tems. Il regardoit le Duc de Guise comme un dangereux rival, dont toutes les actions lui sembloient tendre à la ruine de son autorité; il étoit ulcéré de ce qu'on l'avoit forcé de jurer cet

1588.

Edit, de ce que la Ligue avoit contraint le Comte de Soissons (car il avoit quitté le Roi de Navarre) de prendre absolution du Pape, que néanmoins elle faisoit ses efforts, quoiqu'en vain, pour empêcher le Saint Pere de la lui donner; & que quand ce Comte avoit porté des Lettres de grace au Parlement, un Tailleur d'habits avec une bande des plus échauffés Ligueux, étoit allé au Palais & avoit intimidé tellement les Conseillers, qu'ils n'avoient osé procéder à la vérification.

Il se sentoît encore plus offensé de ce que les Etats faisoient de grandes plaintes contre le Gouvernement, qu'ils demandoient la suppression des nouveaux Offices, le rabais des tailles & des impôts, (a) la recherche des Financiers, la punition des Traitans, & des Favoris, & qu'ils employoient toutes sortes de pratiques pour borner la domination absolue, & pour rétablir la puissance des Loix. Ce qui ne provenoit pas seulement des factions de la Ligue, mais encore du desir unanime des peuples: lesquels s'imaginant que le Roi perdrait bientôt ou la vie ou l'esprit, car Miron son premier Medecin, avoit dit imprudemment que l'un ou l'autre arriveroit dans un an, croyoient qu'il étoit nécessaire de mettre des barrières si fortes & si hautes à celui qui viendrait à la Couronne après lui; qu'il ne pût jamais les forcer; ni faire souffrir à la France des oppressions pareilles à celles qu'elle avoit ressenties depuis le Regne du bon Roi Louis XII. Mais les mœurs trop corrompues des François ne s'accordoient pas avec leurs souhaits; ils desiroient en vain ce qu'ils ne méritoient pas.

Les Huguenots portés de ce même esprit, tâchoient aussi de restreindre le

(a) Au lieu de ce qui suit, il y a dans l'édition de 1668. la punition des Financiers & des Favoris, & qu'ils employoient toutes sortes de pratiques pour faire

modérer la puissance souveraine, & pour relever celle des loix.

1588.

pouvoir du Roi de Navarre par les déli-
 bérations de l'Assemblée qu'il avoit
 convoquée à la Rochelle. Comme ils
 appréhendoient qu'il ne changât de
 Religion, ils demandoient des Protec-
 teurs en chaque Province, & des
 Chambres ou Sièges de Justice pour
 écouter leurs plaintes & leur faire droit.
 Il eut bien de la peine à se défendre du
 premier, & à les empêcher de choisir
 le Prince Casimir pour leur Protecteur
 général: mais quant au second, il fut
 contraint de l'accorder & d'établir de
 ces Chambres en cinq ou six Villes;
 toutefois il les révoqua deux ans après
 qu'il fut parvenu à la Couronne.

L'armée du Duc de Mayenne fit peu
 de progrès dans le Dauphiné, parce
 qu'il s'arrêta à Lyon pour y démêler
 quelques intrigues qu'il y avoit pour le
 Gouvernement de la Ville, entre Man-
 delot & le fils de Villeroy; elle jeta
 tout son feu contre le Fort d'Oylans,
 que Lesdiguières avoit bâti sur son che-
 min. Ce méchant réduit résista trente
 jours avant que de capituler. Pareille-
 ment celle du Duc de Nevers en Poi-
 tou se consuma à prendre quelques pe-
 tites places de nulle importance. Elle
 étoit devant la Ganache, lorsqu'elle
 reçut les nouvelles de la mort du Duc
 de Guise.

D'heure en heure le Roi se croyoit
 blessé par de nouvelles & plus grandes
 offenses: l'instance qu'on lui faisoit de
 recevoir le Concile de Trente, le cho-
 quoit & l'embarassoit: la demande des
 États que leurs cahiers fussent résolutifs,
 lui paroissoit encore plus rude; mais il
 trouvoit tout-à-fait insupportable la dé-
 putation qu'ils lui firent, pour l'obliger
 à déclarer expressément le Roi de Na-
 varre incapable à succéder à la Cou-
 ronne.

Un peu avant ce tems-là le Duc de

Savoie, qui avoit le courage haut, &
 un genie plus grand que son Etat, n'ou-
 blia pas de faire ses affaires. Comme il
 crût que le Royaume de France s'alloit
 démembrer, il pensa qu'il avoit plus de
 droit que pas un autre d'en prendre sa
 part, étant presque le seul Prince mâle,
 quoique par sa mere, qui restât du
 Sang du grand Roi François, & d'ail-
 leurs ayant des prétentions sur le Mar-
 quisat de Salusses & sur quelques pays
 de deçà les Monts. Il ne voulut pour-
 tant pas donner cette couleur à son en-
 treprise, mais celle de la Religion: en
 effet Lesdiguières étant fort puissant,
 ayant pris Château-Dauphin, & fait
 ligue avec la Valette qui avoit le Gou-
 vernement du Marquisat de Salusses, il
 y avoit danger que le Calvinisme ne
 s'épandît par-là dans ses terres, & qu'il
 n'y devint le plus fort à la faveur de ce
 pernicieux voisinage.

Le Duc s'arma donc, seignant d'en
 vouloir au Montferrat; & la Valette
 étant si embarrassé en Provence qu'il ne
 pouvoit donner ordre de ce côté-là, il
 s'empara sur la fin de Septembre de la
 ville de Carmagnoles, (a) & investit le
 Château. Le Lieutenant le rendit peu
 de jours après; Salusses, Cental, & tou-
 tes les autres petites Places du Marqui-
 sat se défendirent fort peu ou point du
 tout, horsimis Ravel qui tint quelque
 tems; la perte fut très-grande pour
 la France, tant parce qu'il y avoit dans
 Carmagnoles un magasin inestimable de
 toutes sortes d'armes, & quatre cens
 pièces de canon, que parce que ce pays-
 là étoit le seul passage qui restât aux
 François pour rentrer en Italie.

Or comme de tous les malheurs on
 s'en prend à ce qu'on hait le plus, le
 Roi ne manqua pas d'en accuser le Duc
 de Guise, (b) quoiqu'il parut en être
 tout-à-fait innocent: car bien loin de

1588.

(a) Le Gouverneur vendit la Place au Duc de Savoie
 qui lui donna 24000. écus.

(b) Le soupçon du Roi étoit fondé sur ce que Sixte
 V. avoit dit au Cardinal de Joyeuse: Oh oui, le Duc

1588.

s'entendre avec le Duc de Savoye , au moins à cette heure-là , il étoit fort mal avec lui. Aussi offroit-il de passer les Monts pour lui aller arracher son usurpation , & il porta les Etats à conclure qu'il falloit lui déclarer la guerre.

Cependant le Roi fatigué des difficultés & des peines qui lui naissoient tous les jours , & qu'il croyoit lui être suscitées par ce Duc , s'emportoit souvent , & pensoit à en tirer une dernière vengeance ; mais quand ses boutades étoient passées , il retomboit dans un grand étonnement , & dans des détresses indicibles. Quelquefois même il lui prenoit un tel dégoût du Gouvernement qu'il s'en vouloit décharger tout-à-fait & le laisser à la Reine Mere ; & dans cette foiblesse il témoignoit avoir une parfaite confiance au Duc de Guise , jusques-là qu'il la confirma par un serment solennel sur le sacré mystere des Autels , tous deux ayant communie , disoit on , à la même table , & des deux moitiés d'une même Hostie. Mais incontinent après , le souvenir du passé , la crainte de l'avenir , & les rapports continuels des Quarante-cinq , qui mêloient artificieusement les calomnies & les vérités , le firent repentir de sa foiblesse , rallumerent son indignation , & le déterminèrent une bonne fois à faire mourir celui qu'il croyoit son ennemi.

Ceux de son Conseil & de ses serviteurs qui avoient de l'honneur & de la générosité , étoient d'avis qu'il agît en Roi , & qu'il s'en défît par les voyes droites & irréprochables. Le Maréchal d'Aumont vouloit qu'on le mît en Justice , & qu'on lui tranchât la tête publi-

quement , s'il l'avoit mérité ; Grillon Mestre de Camp du Régiment des Gardes , refusa de l'assassiner , mais offrit de lui faire mettre l'épée à la main , assurant le Roi qu'il le tueroit au péril de sa vie.

Le contraire avis passa néanmoins pour le meilleur dans l'esprit du Roi , & ce ne fut pas tant par la force des raisons que par la disposition & l'humeur où il se trouva. Car il faut sçavoir que dans les grandes gelées , telles qu'il y en avoit pour lors qui duroient depuis trois semaines , il étoit fort tourmenté des fumées de la rate , qui le rendoient extrêmement chagrin & sévère. Ceux qui le connoissoient bien , sçavoient qu'il faisoit dangereux de le choquer dans ces tems-là ; & l'on tîent que Chiverny & Miron avoient souvent marqué au Duc de Guise , que s'il se jouoit à lui tandis que ces noires & âcres vapeurs le piquotoient , il s'en repentiroit.

La résolution ne pût être si secrète qu'elle ne fût sçûe de quantité de personnes (a) : le Duc en reçût plus de cent avis , & de vive voix , & par écrit ; on lui en conta même toutes les circonstances , & tous ses amis le pressoient de se retirer. Le seul Archevêque de Lyon fut d'un sentiment contraire , & prévalut sur tous les autres : il lui fit croire que tous les avis qu'on lui donnoit , venoient de la part du Roi pour le mettre en fuite , afin de le ruiner de réputation , & puis après lui faire son procès durant son éloignement. On reprocha depuis à ce Prélat , qu'il avoit ainsi exposé la vie de son ami , parce qu'il craignoit que s'il eût été éloigné de la Cour , le Roi n'eût empêché sa Promo-

1588.

de Guise ira contre le gendre du Roi d'Espagne ? Je ne sçai pas que le Duc de Guise ne danse point plus haut ni plus bas que le Roi d'Espagne ne veut. *Lettre de ce Cardinal, du 14. Novembre 1588.*

(a) Entr'autres par un Gentilhomme Auvergaat ,

nommé la Sale , à qui il dit : Mon cher ami , il y a long-tems que je suis guéri de cette appréhension ; & par un Picard , nommé Aubencourt , auparavant son domestique , auquel il dit qu'il étoit un sot.

1588.

tion au Cardinalat ; laquelle il espéroit se devoir faire à Rome aux Quatre-Tems d'après la Sainte Luce.

Le Duc avoit été si imprudent que de loger dans le Château, & partant s'étoit mis à la merci de ses ennemis, & s'étoit ôté le secours qu'il eût pû avoir de plus de cinq cens Gentilshommes, & de mille autres personnes de ses amis qui étoient logés dans la ville.

Afin de le mieux attraper, le Roi feignit de vouloir expédier quelques grandes affaires avant les Fêtes de Noël, & donna ordre à tous ceux du Conseil de s'y trouver d'assez bon matin le lendemain vingt-troisième de Décembre. Le Conseil se tenoit au Château dans une salle proche la chambre du Roi, qui avoit son appartement au second étage, car la Reine Mere occupoit le premier.

Le Roi avoit fait bâtir quelques cellules à côté de sa chambre : là dedans il cacha ses quarante-cinq dès les quatre heures après minuit, les y conduisant lui-même avec une petite bougie. Le matin à huit heures, le Duc étant arrivé dans la Salle du Conseil avec le Cardinal son frere, l'Archevêque de Lyon & quelques autres, le Roi le mande pour venir parler à lui dans sa chambre ; neuf de ces Quarante cinq qui étoient placés dans l'allée étroite du passage, se jettent sur lui, les uns à son collet, les autres sur son dos, d'autres à ses bras & à ses jambes, le percent de douze ou quinze coups de poignard ; il les secoue, il les traîne, & fait tous les efforts d'un invincible désespoir, jusqu'à ce qu'étant frappé d'un coup d'épée dans les reins, il tombe tout de son long en proférant ces paroles, *Ah ! le traître.*

Aussi-tôt le Maréchal d'Aumont arrêta le Cardinal & l'Archevêque dans la Salle du Conseil, & les enferma dans un galetas ; d'autres en divers endroits se saisirent du vieux Cardinal de Bourbon, de la Duchesse de Nemours, du

Prince de Joinville, des Ducs de Nemours & d'Elbeuf, de Hautefort, Saint-Agnan, Bois-Dauphin, Britlac, la Bourdailiere & Pericard Secrétaire du Duc. Presqu'au même tems Richelieu, Grand Prevôt de l'Hôtel, entra dans la Salle des Etats, criant qu'on avoit voulu tuer le Roi, & pris le Président de Nully, la Chapelle Marreau, Prevôt des Marchands, deux Echevins de Paris, & Vincent le Roi Lieutenant-Civil de la ville d'Amiens. Les autres sortirent tous en désordre. Quelques-uns trouverent moyen de se sauver à Orleans ; ceux qui ne purent s'enfuir, parce que les portes étoient trop bien gardées, furent contrains de demeurer, & de couvrir leur appréhension d'une feinte réjouissance.

Ceux qui avoient tué le Duc, redoutant que quelque jour le Cardinal son frere ne leur redemandât son sang, sollicitèrent le Roi avec tant de véhémence, qu'il consentit aussi à sa mort. Deux choses entr'autres l'y déterminèrent, l'une qu'ils lui rapportèrent qu'il dégorgeoit contre lui toutes les injures, les reproches & les imprécations que la fureur peut suggérer à un désespéré ; l'autre qu'il avoit trouvé grande facilité auprès du Légat à se justifier de la mort du Duc, à cause de quoi il s'imagina qu'il n'auroit pas grand peine non plus à obtenir la remission du meurtre de ce Cardinal. Duguast Capitaine au Régiment des Gardes, fournit quatre soldats pour cette malheureuse exécution, à chacun desquels on promit cent écus. Comme on eut donc appelé le Cardinal de la part du Roi, ces meurtriers qui l'attendoient dans une gallerie, le tuèrent à coups de halebardo.

Richelieu fit brûler les corps des deux freres & jeter les cendres au vent, de peur que le peuple n'en fit des Reliques. Pericard racheta sa vie & sa liberté au prix des secrets de son maître ; mais ni la crainte, ni les caref-

1588.

1588.

les ne firent rien dire à l'Archevêque qui pût noircir la mémoire de son ami : & néanmoins le Roi , ou parce que sa colere s'étoit ralentie , ou parce qu'il l'avoit aimé autrefois , ne voulut point qu'on lui ôtât la vie. (a)

Peu de gens se sont vantés d'avoir eu part à cette action , soit de honte , soit de crainte de la revanche. Il ne sera pas inutile de remarquer ici trois choses ; l'une que presque tous ceux qui y tremperent , périrent misérablement ; l'autre que ceux qui avoient le plus d'obligation à la Maison de Guise , furent les principaux instrumens de son malheur , la troisième , que l'on enveloppa ces Princes dans le filet , sous la foi publique & par de très-subtiles & artificieuses dissimulations , comme ils avoient aidé à y faire tomber ceux de la Maison de Bourbon & l'Amiral de Coligny , aux massacres de l'an 1572.

Les plus éclairés prévirent bien dès-lors que ce meurtre ne seroit pas le dernier acte de la tragédie , mais qu'il auroit de terribles suites. Le Roi même commença de s'en appercevoir , lorsqu'après la mort du Duc de Guise , étant allé trouver la Reine Mere pour lui donner part de ce qui s'étoit passé , lui disant , *Madame , à cette heure , je suis Roi ;* elle lui demanda s'il avoit mis ordre à retenir Paris , & à empêcher les soulèvemens par tout le Royaume , & lui fit connoître , autant par sa contenance que par ses paroles , qu'il n'en étoit pas où il pensoit. Il fut encore fort étonné , quand il vit que le Légat , qui ne s'étoit pas beaucoup ému de la mort du Duc de Guise , lui vint déclarer qu'il avoit encouru excommunication majeure pour celle du Cardi-

nal : mais il le fut bien plus lorsqu'il apprit que pas un des ordres qu'il avoit donnés au dehors n'avoit réussi , & qu'on n'avoit pu arrêter aucun des autres Princes de la Maison de Lorraine.

Car le Duc de Mercœur qui étoit à Nantes , fut averti en diligence par la Reine Louise sa sœur , & s'empêcha bien d'être pris. Semblablement le Duc de Mayenne reçut un Courier à Lyon que Roissieux Ecuyer de son frere lui dépêcha , & n'ayant pas trouvé assez de disposition dans les principaux de la Ville pour y pouvoir demeurer en sûreté , il s'en alla à Châlon en Bourgogne ; s'y rendit maître de la Citadelle , & de-là fut s'assurer de Dijon. Le même Roissieux fit prendre les armes à ceux d'Orleans , qui assiégèrent d'Entragues leur Gouverneur dans son réduit à la Porte-Baniere.

Les Seize , après avoir tenu la nouvelle secrète , jusqu'à ce qu'ils se fussent assurés des portes de Paris , firent une assemblée à l'Hôtel de Ville , où ils élurent le Duc d'Aumale pour Gouverneur. Les premiers jours étant encore dans l'incertitude des événemens , ils donnerent cette couleur à leur révolte , que c'étoit pour se maintenir en bonne union contre les attentats que l'on voudroit faire au préjudice de leur liberté & de la Religion Catholique ; mais lorsqu'ils virent Orleans déclaré , & le Duc de Mayenne en Bourgogne , ils ne feignirent point de se soustraire hautement à l'obéissance du Roi , & ne l'appellerent plus que Henri de Valois.

Dans ce commencement de nouveaux troubles finit l'année * 1588. que les

* *Onogestimus, octavus mirabilis annus, &c.*

devez sçavoir que les Puissances sacrées n'ont point à répondre devant un Magistrat Civil. Dites donc au Roi , que puisqu'il m'a fait grace de la vie , il n'est pas de sa justice de souffrir qu'on violente ma conscience , qui m'est bien plus chere que la vie. *Tbon,*

(a) Il dit à Nicolas Fumée , Evêque de Beauvais qui venoit pour l'interroger de la part du Roi. Est-ce comme Evêque , ou comme Pair de France ? si c'est comme Evêque , vous n'avez aucun pouvoir sur un Archevêque Primat. Si comme Pair & Conseiller du Roi , vous

1588.

1589.

seroit bon d'enfvelir dans l'oubli tous les furieux emportemens des Parisiens contre le Roi, les déclamations des Prédicateurs, les infâmes chansons, les discours outrageux, les sanglantes satyres, dont ils le déchiroient; & je pourrois taire, s'il ne seroit à l'Histoire, que la Faculté de Théologie, estimée la première de la Chrétienté, répondit sur une consultation qu'on lui fit, *que les François étoient déliés du serment de fidélité & du devoir d'obéissance envers Henri de Valois, & qu'ils pouvoient en sûreté de conscience prendre les armes contre lui*, ce qui porta un coup de terrible conséquence.

Le premier Président Achille de Harlai & plusieurs du Parlement, s'opposoient indirectement à ces phrénésies, & tâchoient de modérer la chaleur des esprits irrités. Bussy le Clerc autrefois rieur d'armes, & alors Procureur en Parlement, ayant mis une Compagnie en garde dans la Cour du Palais, eut l'audace d'entrer dans la Grand'Chambre, & d'y faire lire une liste de ceux qu'il disoit avoir ordre d'arrêter. Comme on eut nommé le Premier Président & dix ou douze autres, tout le reste de la Compagnie se leva, & les suivit généreusement à la Bastille, marchant deux à deux par les rues, afin d'émonvoir le peuple à compassion. En effet, il fut sur le point de prendre les armes, mais les Prédicateurs le retinrent, lui faisant entendre que l'on en usoit de la sorte pour le bien de la Religion & pour le salut public. Bussy garda dans la Bastille ceux qu'il lui plut, comme le Premier Président & plusieurs autres.

Le même jour il en arrêta encore quelques-uns dans leurs maisons, tant de cette Compagnie que de la Chambre des Comptes, & de la Cour des Aydes: mais la plupart en sortirent le jour même ou peu de tems après, s'étant rachetés par argent, & ayant don-

né leur serment contre le Roi. Quelques-uns changerent effectivement de parti, les autres dissimulerent attendant l'occasion de s'évader; quelques autres crurent qu'ils pourroient mieux rendre service à leur patrie en retournant prendre leur place au Parlement. De ceux-là fut Barnabé Briffon qui y fit la Charge de Premier Président, & le lendemain tint l'Audience à huis ouvert, ayant auparavant protesté chez un Notaire, qu'il le faisoit par force pour sauver sa vie & celle de toute sa famille. La Ligue changea aussi tout le parquet à sa poste, Molé fut élu Procureur Général, parce que le peuple le demandoit à haute voix pour la réputation de sa grande probité.

Lorsque la Ligue eut ainsi accommodé le Parlement, le premier acte qu'elle lui demanda, fut d'y faire jurer une déclaration des Princes, Villes & Communautés du Royaume, unis avec les trois Etats pour la conservation de la Religion & pour le salut public. Ces trois Etats n'étoient que les Seize, & les Députés de cinq ou six Villes du parti, desquels ils avoient composé un **CONSEIL DE QUARANTE PERSONNES**. Ils l'obligèrent ensuite de recevoir la Requête de Catherine de Cleves, veuve du Duc de Guise, qui demandoit permission d'informer de la mort de son mari, & des Commissaires pour faire le procès à ceux qui en seroient convaincus. Le Parlement, les Chambres assemblées, oui & requérant le Procureur Général, entérina la Requête, & nomma deux Conseillers pour travailler à ce procès, dont nous ne parlerons pas davantage.

A tous ces attentats le Roi n'opposoit que de la cire & du parchemin: il envoyoit quantité de Lettres de tous côtés & plusieurs Déclarations; du commencement fort molles, puis un peu plus vigoureuses. Une entr'autres qui portoit commandement au Duc d'Aumale

1589.

1589.

d'Aumale de sortir de Paris, & interdiction au Parlement, & à tous autres Juges Royaux d'y exercer aucune Jurisdiction; puis une seconde, qui déclaroit les Ducs de Mayenne & d'Aumale & toutes les villes révoltées, atteintes du crime de leze-Majesté au premier chef, & les privoit de toutes Charges, honneurs & privileges. Ensuite de cela il donna un Edit, qui transféroit le Parlement & la Chambre des Comptes de Paris à Tours: comme il fit depuis celle de Rouen à Caen, l'Université & le Présidial d'Orleans à Beau-gency.

On disoit que s'il fût monté à cheval, & qu'il eût paru aux portes d'Orleans & de Paris, qui donnoient le branle aux soulèvemens, il les eût tous étouffés d'abord: mais il s'étoit tellement amolli dans l'oïsveté, qu'il ne pouvoit ni demeurer long-tems ferme dans une même résolution, ni se remuer avec vigueur. Il ne partit point de Blois, & y continua les Etats, se persuadant vainement qu'ils devoient apporter un prompt remède à toutes choses.

Cependant les Ligueurs & les amis du défunt Duc, entraînoient avec eux presque tous les peuples du Royaume, déjà préoccupés de fort mauvais sentimens contre lui. Ceux même qui avoient toujours abhorré les factions, voyant qu'il avoit fait massacrer un Cardinal, se figuroient qu'il en vouloit à la Religion Catholique; la manière & les circonstances de ces meurtres donnoient de l'horreur presque à tout le monde; le Roi de Navarre même, quoiqu'ils lui fussent fort avantageux, n'en pût témoigner de joye; & le Plessis-Mor-

nay empêcha les Rochellois d'en faire des réjouissances, de peur qu'il ne leur fût reproché d'avoir approuvé *une action trop ambiguë* par un acte solemnel.

On n'a jamais pû sçavoir au vrai si la Reine Mere y avoit eu quelque part, il y a des conjectures pour & contre: mais il est constant que depuis, le Roi ne lui communiqua plus aucune affaire. Tellement que tenant à charge une vie sans autorité & sans pouvoir, étant accablée d'années, car elle avoit septante-deux ans, mais bien plus d'ennuis & de douleur de voir que le destin, malgré tous les obstacles qu'elle y avoit apportés, approchoit le Roi de Navarre son plus grand ennemi, de la Couronne; d'ailleurs étant percée jusqu'au fond du cœur de ce que le Cardinal de Bourbon, lorsqu'elle voulut l'aller voir languissant en son lit, lui jetta en face ce sanglant reproche, *Ah, Madame, est-ce ainsi que vous nous avez tous amenés à la boucherie?* Elle tomba malade & en mourut le cinquième de Janvier. Sa mort passa comme une chose indifférente, sans causer ni joye ni tristesse; & sa mémoire se fût évanouie tout d'un coup, après avoir fait tant de bruit & de remuemens trente ans durant, n'eût été qu'elle avoit trop causé de maux à la France pour en perdre si-tôt le souvenir. (a)

Une seconde fois le Roi fit jurer aux Etats l'Edit d'Union, pour montrer qu'il étoit zélé Catholique. Après cela ils lui présentèrent leurs cahiers, qu'il commença d'examiner durant quelques jours. Le quinzième & le seizième du mois il entendit leurs harangues: elles étoient pleines * de puissans raisonnemens, de sages expédiens, de salutaires

* De belles paroles.
Ed. de 1668.

(a) Plusieurs lui imputent à vice ce que les autres à vertu, d'avoir négligé les bruits qui couroient d'elle: & ajoutent, que sur ses libéralités immenses fut bâtie notre ruine, étant l'une des premières qui donna vogue aux Edits Buriaux: éversion générale de notre Etat. Que quelque semblant qu'elle fit de pacifier toutes cho-

ses, quand les feux étoient allumés par la France, c'étoit elle qui les y mettoit, & qui après, faisoit contenance de les éteindre. Pasquier. Son cœur & ses entrailles reposent avec celles du Roi son mari, & du Dauphin François, frere aîné de ce Roi, dans la Chapelle d'Orleans de l'Eglise des Céléstins de Paris.

1589.

conseils : mais les cœurs & les intentions étoient bien éloignés de-là ; si bien que ce n'étoit plus qu'une scène où chacun jouoit un personnage tout autre de ce qu'il étoit au-dedans.

Or comme on lui envoyoit de tous côtés des avis de nouvelles émotions, & qu'il vit que la plûpart des Députés se retiroient sans dire adieu, il les congédia tous le vingtième du mois ; & afin qu'ils reportassent des marques de sa bonté dans les Provinces, il donna à la Noblesse la liberté de Brissac & de Bois-Daфин, & au Tiers-Etat celle de trois ou quatre Députés que Richelieu avoit arrêtés. Mais tous en usèrent fort mal en son endroit, & ne gardèrent que le souvenir de l'injure, non pas celui de la grace. De plus il leur accorda & fit publier quelques articles de leurs cahiers, entr'autres un rabais de la quatrième partie des Tailles ; aussi bien y en avoit-il plus d'un tiers en non-valeurs.

De Blois il fit transférer tous ses prisonniers au Château d'Amboise : mais le Duc de Nemours, esprit vif & hardi, trouva invention de se sauver déguisé en souillon de cuisine, & se rendit à Paris tout d'une traite. Le dernier du mois il eut nouvelle que la Citadelle d'Orléans s'étoit rendue aux Bourgeois. Il avoit espéré que le Duc de Nevers, qu'il avoit rappelé de Poitou, y donneroit secours : mais après la prise de la Ganache, ses troupes étant toutes ligueuses, s'étoient dissipées ou avoient passé du côté de ses ennemis.

Il apprit presque en même tems que Paris avoit entraîné toutes les villes & passages des environs, horsmis, Melun, que Dreux, Crespy en Valois, Senlis, Clermont en Beauvoisis, Pont-sainte-Maixance, Amiens, Abbeville, Rouen, & toutes celles de Normandie, horsmis le Pont-de-l'Arche, Diepe & Caën, avoient arboré les enseignes de la Ligue ; que Bois-Daфин avoit fait sou-

1589.

lever le Mans ; que le Duc de Mayenne étoit maître de toute la Bourgogne, horsmis de Semur & de Flavigny ; que Lyon avoit franchi le pas & élu pour Gouverneur le Duc de Genevois : ils nommoient ainsi le Duc de Nemours.

Quant à la Bretagne, le Duc de Mercœur ne la remua pas si-tôt, parce que le Roi son beau-frere l'amusoit de l'espérance de lui donner cette belle Duché après sa mort. Etienne Duranti, Premier Président de Toulouse, & Jacques Davis, Avocat Général au même Parlement, continrent cette Ville-là près d'un mois : mais enfin Urbain de Saint Gelais Lansac, Evêque de Comminges, homme également ambitieux & violent, la fit révolter, & émut si furieusement la populace, qu'elle massacra inhumainement ces deux Magistrats, traîna leurs corps par les rues, avec l'effigie du Roi, & les pendit au gibet.

Les vœux des Parisiens, & l'impatience de la Duchesse de Montpensier, qui ne pouvoit s'accorder avec le Duc d'Aumale, appelloient le Duc de Mayenne à Paris : si-tôt qu'il eut mis ordre à la Bourgogne, il se mit en chemin pour les satisfaire. Toute la Champagne étoit de son parti, à la réserve de Châlon : car les habitans ayant reçu la nouvelle de la mort du Duc de Guise plutôt que le Gouverneur, c'étoit Rofne, s'assemblerent & le mirent dehors. De-là il fut à Sens, sa présence y étant requise pour fortifier ses amis ; puis à Orléans, où il trouva que la Citadelle s'étoit rendue aux siens ; ensuite à Chartres, qui le reçut avec une réjouissance extraordinaire, & enfin il arriva à Paris le dixième de Février.

Tout ce grand peuple étoit encore si furieusement enchanté de la mémoire du Duc de Guise son frere, qu'il lui voulut déférer le titre de Roi. Mais il ne se sentit point assez fort pour une si haute élévation : il considéra qu'outre

1589.

la division qui se fût nécessairement engendrée entre lui & les autres Chefs de son parti, qui vouloient bien être ses Compagnons, mais non pas ses Sujets, l'esprit des auteurs de cette grande révolution, tendoit plutôt à établir une Démocratie qu'à conserver la Royauté. Aussi travailla-t'il d'abord à diminuer leur puissance pour accroître la sienne : il augmenta le Conseil des QUARANTE, de quatorze personnes à sa dévotion, & y donna l'entrée non-seulement à tous les Princes de la Ligue, mais encore aux Présidens, aux Avocats & Procureurs du Roi des Parlemens, & aux Prevôt des Marchands & Echevins, afin de l'emporter par cette multitude quand il en auroit besoin. Puis ne pouvant en aucune façon souffrir cette bride, il la rompit tout-à-fait l'année suivante, quand il alla donner la bataille d'Yvry qu'il croyoit gagner.

Ce fut néanmoins ce Conseil qui lui déféra le commandement des armées, & la qualité de *Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France* : mais il ne lui en sçut guères de gré, parce qu'il n'étendoit ce pouvoir que jusqu'aux Etats Généraux, qui se devoient tenir le quinziesme de Juillet. Les Lettres de sa Lieutenance furent vérifiées en Parlement le 7. de Mars, & il prêta le serment entre les mains du Président Brisson. Il fut fait de nouveaux Sceaux, un grand pour les affaires du Conseil, & un petit pour celles des Chancelleries des Parlemens. En tous deux il y avoit

d'un côté les Fleurs de Lys comme à l'ordinaire, mais de l'autre un Trône vuide, avec ces mots à l'entour, *le Scel du Royaume de France*.

Or afin de donner quelque union réelle à ce parti comme il en portoit le nom, & de lier toutes les Villes qui s'en étoient mises & qui s'en mettroient, il fit un beau Règlement, lequel étant envoyé dans les Provinces lui en attira encore quelques-unes. Spécialement celle de Laon, où Jean Bodin Avocat du Roi en ce Siège-là, fit en sorte par son crédit & par son éloquence qu'il y fut reçu ; ayant remontré que le soulèvement de tant de Villes ne devoit pas être appellé rebellion, mais révolution ; que celui-ci étoit juste contre un Roi hypocrite & tyran ; que le Ciel même sembloit l'autoriser, parce que les Etats avoient leur période aussi-bien que les hommes, & que le Règne de Henri III. devoit être climactérique à la France, d'autant qu'il étoit le LXI. Roi depuis Pharamond, lequel, selon le vulgaire, a été le premier Roi des François. (a)

De cet ordre prétendu s'ensuivit un désordre général, un brigandage universel par tout le Royaume, saisies de biens, ventes à l'encan, emprisonnemens, rançons & repréailles. Les Offices, les Bénéfices, les Gouvernemens étoient partagés en deux ou trois ; les familles mêmes étoient divisées entr'elles, le pere bandé contre le fils, le fils contre le pere, le frere contre les freres, les neveux contre les oncles. Il

1589.

(a) Bodin fit un discours où il s'attacha à lever leurs scrupules, & à leur ôter la crainte que leur inspiroit la démarche qu'on demandoit d'eux, en leur représentant que le consentement universel de tant de Villes du Royaume, qui de concert abandonnoient le Parti du Roi, devoit être regardé comme une déclaration authentique qu'elles lui faisoient, de ne plus vouloir lui être soumises, plutôt que comme une révolte. Que le châtimement qui ne tombe ordinairement pour l'exemple, que sur un petit nombre de coupables, n'étoit plus à craindre lorsque le nombre des complices étoit si grand.

Ensuite il se déchâna vivement contre le Roi, qu'il traita de traître & d'hypocrite, & tira des conjonctures présentes un présage assez funeste au sujet de la succession à la Couronne. Car il dit que l'année 63. de l'homme étoit son année climactérique, & ne manquoit guères de lui être funeste. Qu'ainsi on comptoit parmi nous 63. Rois depuis Pharamond jusqu'à Henri III. il sembloit que ce Prince dût être fatal à la France, & que ce fût par lui que la Couronne dût sortir de sa maison, *De Thon, l. 94.*

1589.

n'y avoit rien à gagner que pour ceux qui n'avoient rien à perdre : ceux qui avoient du bien, étoient obligé de le dépenser, mais les voleurs en attrapèrent à toutes mains. Ils se nichoient dans de vieux Châteaux, ou dans de petites Villes, d'où ils s'acharnèrent à piller la contrée voisine, prenoient les deniers du Roi, rançonnoient les particuliers, jouissoient des biens d'Eglise, & s'enrichissoient ainsi sans péril.

Au commencement de Mars, le Roi ne se trouvant plus en sûreté à Blois, se retira à Tours. Auparavant il tira ses prisonniers du Château d'Amboise, mit le Cardinal de Bourbon à Chinon, dont Chavigny vieux Gentilhomme, étoit Gouverneur; le Prince de Joinville qui désormais fut & s'appella Duc de Guise, à Tours, & le Duc d'Elbeuf à Loches. Les affaires du Duc de Mayenne, pour ainsi dire, se faisoient d'elles-mêmes : car dès le mois de Février les Villes d'Aix, d'Arles & de Marseille, indignées de ce que le Roi avoit rétabli la Valette dans le Gouvernement de Provence, firent serment à la Ligue. Mais cependant il passoit le tems à Paris, où lui & ses Officiers consumoient en dépenses inutiles tout l'argent qui venoit des contributions des Villes, & des confiscations des Politiques & des Huguenots.

Avec cela, comme ce Duc étoit dans le plus pressant de ses affaires, il arriva que quatre ou cinq de ses amis faisant débauche avec des femmes de joye dans l'Hôtel de Carnavalet, il y en eut un qui le voyant passer, courut après lui, & l'y traîna presque par force. Il ne demeura pas une demie heure avec cette Compagnie, & néanmoins il s'y accommoda si mal, qu'il eut besoin de garder la chambre plusieurs semaines. Mais étant fort pressé, il n'eut loisir que de prendre des remèdes palliatifs; si bien que le venin demeurant toujours enfermé au-dedans, le rendit

encore plus pesant, plus morne & plus chagrin, & engourdit en sa personne la vigueur de tout son parti.

Au mois de Mars Jean Louis de la Rochefoucault, Comte de Randan, débaucha la ville de Rion, & une partie de l'Auvergne dont il étoit Gouverneur. Il l'eut toute tirée à lui, si quelques Seigneurs du pays, entr'autres Rostignac, Saint-Herem, Allegre, Fleurat, Canillac & Oradour, parmi lesquels d'Effiat, qui avoit les ordres particuliers du Roi, avoit acquis beaucoup de croyance, n'eussent opposé leur courage & leur adresse à la force de son crédit & de sa faction.

Le Duc de Mercœur ayant balancé quelque tems, débaucha aussi toute la Bretagne, à la réserve de Vitré, la Noblesse du pays s'y cantonna contre lui, & tandis qu'il l'y assiégeoit, Rennes lui échappa. Gefroy de Saint Belin, Evêque de Poitiers, & le Maire & quelques autres Ligueurs ébranlerent cette Ville-là, qui pourtant ne se déclara pas encore pour la Ligue.

Limoges demeura dans l'obéissance du Roi. Picheri y retint la ville d'Angers malgré Brissac qui l'avoit soulevée, & la rangea par le moyen du Château dont il étoit Gouverneur. La prudence de Maignon fit aussi échouer la conspiration des Ligueurs, qui avoient commencé à se barricader à Bourdeaux : il n'osa pourtant pas l'approfondir, parce qu'elle étoit trop grande, & se contenta d'en faire pendre deux des plus dangereux.

Depuis que le Roi de Navarre étoit revenu à la Rochelle, il avoit repris Maran & puis Niort par escalade. Quelques jours après arriva le meurtre de Blois, mais il ne lui fit rien changer dans la conduite de ses affaires; & ne l'obligea point de discontinuer la guerre. Les villes de Loudun, Thouars, Monstreuil, l'Isle-Bouchard & Châtelleraud même, lui ouvrirent les portes. De-là il s'avan-

1589.

1589.

ça jusqu'à Argenton en Berry pour se courir la Ville qui tenoit pour le Roi, contre le Château qui étoit ligueux. Ce qui donna tant de jalousie à la Châtre, qu'il se déclara pour la Ligue, & fit déclarer avec lui la ville de Bourges.

Les heureux progrès de ce Prince, & sa proximité donnerent lieu au Roi de rechercher son assistance dans son extrême besoin. Le Duc de Nevers, qui appréhendoit que ce mélange de Huguenots & de Catholiques ne mît la Religion en péril, l'en dissuadoit de tout son pouvoir, & il se trouvoit de très-grands obstacles de part & d'autre. Du côté du Roi, il y avoit la crainte d'offenser davantage la Cour de Rome, & de scandaliser les Catholiques, la conscience de violer si-tôt un serment solennel & réitéré par deux fois dans les Etats, & la honte d'être contraint d'appeler à son aide celui qu'il avoit tant persécuté. Du côté du Roi de Navarre, la juste défiance qu'on ne l'immolât pour apaiser les fureurs de la Ligue, car le Roi qui l'appelloit étoit le même qui avoit été l'un des principaux auteurs de la Saint Barthelemy; & la peine qu'il auroit de ployer devant des favoris, qui se jouent aisément de la fortune, & de la vie de tous ceux qui ne fléchissent pas le genou devant eux. Néanmoins l'adresse de Duplessis Mornay & de quelques autres, leverent tous ces obstacles & accommoderent ces deux Princes ensemble, à la charge que le Traité ne seroit publié que lorsqu'il plairoit au Roi.

„ Il portoit qu'il y auroit trêve pour
 „ un an, pendant lequel le Roi de Navarre l'assisteroit de toutes ses forces,
 „ & lui rendroit toutes les Places qu'il prendroit sur l'ennemi commun. Réciproquement le Roi lui donneroit le
 „ Pont-de-Cé sur la Loire, & une place en chaque Bailliage pour la retraite de ses malades.

Quand le Légat eut découvert cette

nouvelle confédération, il employa, du consentement secret du Roi, toutes ses persuasions à amener le Duc de Mayenne à un accommodement, jusqu'à lui offrir des conditions bien au-delà du pouvoir qu'il en avoit. Mais comme le Roi eut appris qu'il perdoit son tems, que dans les troupes du Duc on ne l'appelloit plus que *le tyran, le massacreur & Henri Devalé*, & que le Duc étoit à Châteaudun, qui n'est qu'à trois journées de Tours, il fit publier la trêve avec le Navarrois, toutefois avec beaucoup de répugnance.

Il y avoit à Rome des Envoyés de sa part pour solliciter son absolution, & d'autres de la part de la Ligue pour l'empêcher. La chose se trouva bien plus difficile auprès du Pape qu'il ne se l'étoit imaginée; en cette Cour-là on n'estime pas si peu le sang d'un Cardinal, & le Pape Sixte qui faisoit gloire de marcher sur les têtes couronnées n'avoit garde de perdre cette occasion d'exalter sa puissance. Il demandoit avant toute autre chose, que l'on mît le Cardinal de Bourbon & l'Archevêque de Lyon en liberté: Charles d'Angennes Evêque du Mans lui avoit fait espérer qu'il obtiendrait cela du Roi; mais quand au lieu de l'exécution, ce Prélat lui rapporta des excuses & des raisons d'Etat, & qu'au même tems on sçût par les Lettres du Légat, la confédération du Roi avec le Chef des Huguenots, le Pape lâcha un Monitoire le cinquième de Mai, par lequel *il lui mandoit & commandoit de mettre le Cardinal & l'Archevêque en liberté, dans dix jours après la publication, & de l'en assurer dans trente jours par un Acte authentique; à faute de quoi il déclaroit qu'il avoit encouru les Censures Ecclésiastiques, spécialement celles qui sont contenues dans la Bulle in Cœna Domini, dont il ne pouvoit être absous que par le Pape même, sinon à l'article de la mort, & en baillant caution de satisfaire; &*

1589.

1589. citoit à comparoître personnellement à Rome dans soixante jours, lui donnant vingt jours par chaque admonition ; & dérogeoit à tous indults, facultés & privilèges à ce contraires, que le Saint Siège auroit accordés à lui ou à ses Prédécesseurs.

Ce Monitoire fut publié à Rome, & affiché aux Portes de Saint Pierre & de Saint Jean de Latran le vingt-troisième de Mai, & le mois de Juin ensuivant dans la Cathédrale de Chartres, dans celle de Meaux, & en quelques autres Eglises de France : mais le Roi en prétendit toujours cause d'ignorance. Il avoit néanmoins bien prévu ce coup, & l'apprehension qu'il en eut le hâta de satisfaire le Roi de Navarre en lui liyrant un passage sur la Loire. L'adresse de Duplessis Mornay fit enforte qu'au lieu du Pont-de-Cé, fort mauvaise Place, il lui donna la ville de Saumur, dont son maître lui confia le Gouvernement.

Cette sûreté accordée, les deux Rois se virent le trentième d'Avril à une heure après midi, dans le Parc du Plessis-lez-Tours ; celui de Navarre étoit venu au Pont de la Mote, qui est sur un ruisseau à un quart de lieue au-dessus de Tours, & y avoit amené la partie de ses troupes qui étoit logée à deux lieues de-là, mais il ne vouloit pas s'engager plus avant. Néanmoins d'Aumont & Châtillon, lui ayant fait connoître que cette défiance offensoit le Roi, le presserent tant qu'ils le résolurent à passer la rivière de Cher, & de se rendre au Parc. Ses vieux Capitaines frémissent de colere, & tous ensemble trembloient de peur que le Roi, disoient-ils, en un tems où une trahison lui étoit si nécessaire pour le dégager du labyrin-

the dans lequel une autre trahison l'avoit jetté, n'eût marchandé son abolition au prix de la vie de ce Prince, & destiné sa tête pour l'envoyer à Rome tenir compagnie à celle de l'Amiral. (a)

Le jour même, afin de les tirer de peine, il retourna coucher à son logement : mais le lendemain dès les six heures du matin, & sans les en avoir avertis, il repassa la rivière avec un Page seulement, & se trouva au lever du Roi. Les deux Princes employèrent toute la matinée & celle du jour suivant à délibérer sur leurs affaires. Leur résolution en gros fut d'attaquer Paris, qui étoit la principale tête de la Ligue, & qui faisoit remuer toutes les autres. Ils comptoient qu'ils auroient pour cela les forces du parti Huguenot, & grande quantité de Noblesse, un puissant secours que le Roi attendoit d'Angleterre, & une levée de douze mille Suisses que Sancy étoit allé faire dans les Cantons Protestans. Après qu'ils eurent demeuré deux jours ensemble, le Roi de Navarre s'en alla à Chinon faire avancer le reste de ses troupes qu'il y avoit laissées.

Dans les Provinces, les deux partis avoient eu diverses rencontres ; Surtout Royaliste assiégeant Meré sur Seine, Hautefort qui se qualifioit Lieutenant Général pour l'union dans la Brie & Champagne, le chargea & lui tua ou fit noyer dans les marais la plus grande partie de ses troupes.

Mais l'avantage que le Duc de Montpensier, Gouverneur de Normandie, remporta sur les Ligueurs, fut bien plus grand : il avoit assiégré Falaise ; Brissac amena quatre mille Gautiers au secours, il alla au-devant & les tailla

(a) Quelques Gentilshommes du Roi de Navarre lui dissuadoient de se présenter au Roi, & qu'il se souvint du jour de S. Barthelemi. Néanmoins contre tous ces avis il a franchi le pas, & est venu saluer le Roi avec

un visage si franc & ouvert, qu'il n'y avoit celui de nous Spectateurs de cette entrevue, qui n'en portât une joye incroyable. *Etienne Pasquier,*

1589.

tous en pièces près du village de Pierrefite, qui est à deux lieues de Falaise. Après cette défaite il en alla arracher entièrement la pepiniere qui étoit à Vimoutier, à Bernay & à la Chapelle-Gautier, où ils furent en partie assommés, en partie écartés, & les autres contraints de quitter les armes & de retourner au labourage.

C'étoient tous payfans qui depuis deux ans les avoient prises, non pour aucun parti, mais pour se défendre des voleries des gens de guerre, & de celles des Sergens des tailles, encore pires que les gens d'armes. Leur premier lieu d'assemblée fut à la Paroisse de la Chapelle-Gautier, d'où ils prirent leur nom; ils étoient au nombre de dix ou douze mille. Heureux s'ils n'eussent point admis parmi eux des Gentilshommes qui les engagerent dans les querelles des Grands dont ils n'avoient que faire.

Au partir de Châteaudun le Duc de Mayenne n'alla point droit à Tours, comme il semble qu'il le devoit faire; il se détourna à quelques autres entreprises. L'une étoit sur la ville de Vendôme: il la prit par la trahison de François Maillé Benehard, à qui le Roi de Navarre en avoit donné le Gouvernement, & du même coup de filet il enveloppa tout le Grand-Conseil qui y étoit logé.

Il en avoit une autre pour surprendre la cavalerie du Duc d'Espèrnon, qui avoit ses quartiers aux environs de Saint Quin près de Blois, & de faire prisonnier Charles de Luxembourg Comte de Brienne, beau-frere d'Espèrnon, afin de l'échanger avec le Duc d'Elbeuf. Car il faut sçavoir qu'Espèrnon étoit revenu trouver le Roi avec de bonnes troupes, & qu'il avoit logé son infanterie dans Blois pour le défendre du courroux du Duc de Mayenne, qui menaçoit de le mettre rez pied rez terre, & d'y semer du sel en vengeance de la

1589.

mort de ses freres. La cavalerie du Comte de Brienne fut taillée en pièces, & lui enveloppé & fait prisonnier dans Saint Quin: mais le Roi le laissa-là sans se trop foucier de l'échanger. Cela arriva peu de jours après l'entrevûe des deux Rois.

L'éloignement du Roi de Navarre donna lieu au Duc de Mayenne de faire ensuite une tentative sur la ville de Tours. Peut-être que les intelligences secretes qu'il avoit avec des habitans Ligueux, ou même avec des Officiers du Roi, l'y convierent. Il partit le soir du septième de Mai avec son armée, & après une marche de treize lieues, il se trouva le lendemain à dix heures du matin si près des Fauxbourgs, que peu s'en fallut que le Roi, qui étoit sorti à la promenade du côté de Marmoustier, ne fût surpris par ses coureurs.

Le Duc, grand temporisateur, perdit la moitié du jour en foibles escarmouches: il étoit près de quatre heures après midi, quand après avoir bien tâté, il attaqua tout de bon le fauxbourg saint Symphorien, & l'emporta en moins de demie-heure. Ce qui fit juger que si d'abord il y eût donné de même, il eût emporté la Ville, dans laquelle il avoit une puissante faction: mais sur le soir Chastillon arriva avec les troupes du Roi de Navarre qui étoient proche de Tours, & se retrancha dans une Isle vis-à-vis de la Ville.

Sur cela le Duc ayant fait réflexion qu'il avoit peu de cavalerie, & que son infanterie étoit toute de nouvelles levées, que le Roi de Navarre en personne seroit bien-tôt de retour avec la partie de ses troupes qui étoit restée à Chinon, il jugea plus sûr de faire retraite, & délogea à la fourdine dès la petite pointe du jour, prenant sa route vers l'Anjou pour recueillir dans ce pays-là, & dans le Perche & le Maine, les compagnies que les Gentilshommes Ligueux y avoient levées,

1589.

Ce premier effort de la Ligue ayant si mal réussi, la Noblesse, qui auparavant croyoit le Roi perdu, reconnut qu'il se pouvoit défendre, & accourut en toute diligence auprès de lui. Alors ayant liberté de sortir en campagne de quelque côté qu'il lui plaisoit, il pria le Roi de Navarre d'avancer ses troupes à Boifgency pour essayer de réduire Orleans, envoya le Comte de Soissons en Bretagne pour assurer la ville de Rennes, & lui-même fit une cavalcade à Poitiers pensant affermir à son service cette ville qui vacilloit encore entre les deux Partis. Mais Orleans ne branla pas pour l'approche des troupes du Navarrois; le Comte vaincu dans un combat tomba malheureusement entre les mains du Duc de Mercœur, qui le fit prisonnier dans Château-Giron à trois lieues de Rennes; & le Roi ne trouva pas à Poitiers la disposition qu'on lui avoit fait espérer.

Il s'en revint donc à Tours, où il commençoit à retomber dans son oisiveté, se flattant toujours de quelque accommodement avec la Ligue: mais le Roi de Navarre quand il prit la liberté de le venir voir, excita sa paresse par tant d'aiguillons d'honneur & de crainte, qu'il le força de remonter à cheval, ne lui demandant que deux mois de travail pour le mettre en repos toute sa vie.

Deux bonnes nouvelles lui servirent encore d'éperon pour le réveiller, l'une étoit la défaite des Seigneurs de Saveuse & de Brosse; l'autre le gain de la Bataille de Senlis. Saveuse & Brosse étoient freres, des plus braves d'entre les Picards, & des plus ardens Ligueurs. Comme ils amenoient deux cens Lances au Duc de Mayenne, ils furent chargés par Chastillon en cet endroit de la Beaufse près de Bonneval, où l'on voit encore la Croix de Saveuse. Il en tua cent, & en fit quatre-vingt prisonniers, dont la plupart moururent de leurs blessu-

1589.

res. Entr'autres Saveuse, qui sans vouloir recevoir aucune consolation, rendit l'ame avec le sang, en détestant toujours les meurtres de Blois, & louant les vertus héroïques du Duc de Guise.

Quant à l'affaire de Senlis, Toré qui avoit beaucoup de pouvoir dans cette Ville là, à cause du voisinage de Chantilly, l'ayant ramenée à l'obéissance du Roi, le Duc d'Aumale voulut la reprendre avec des troupes Parisiennes, & quatre mille hommes que lui amena Balagny, qui tenoit la ville de Cambray & s'en disoit Prince. Or le jour même qu'elle avoit capitulé de se rendre, la Noue & le jeune Duc de Longueville qui avoient assemblé quelque deux mille hommes pour aller au-devant des Suisses levés par Sancy & quelques Seigneurs de Picardie, dont Balagny avoit ruiné les maisons, résolurent de la secourir.

Ils attaquèrent vigoureusement ce Camp bourgeois, & n'y trouverent pas beaucoup de résistance; il se défit de lui-même à la vue de leurs troupes. Il en demeura sur la place près de deux mille hommes, & presque autant dans le Bois de Chantilly, qui furent assommés par les Paysans, & mille prisonniers avec le bagage & l'artillerie. Mayneville & Chamois y perdirent la vie sur le champ. Aumale piqua toute d'une traite à S. Denis, où il ramassa quelque débris de sa défaite. Les victorieux vinrent passer aux portes de Paris, où ils tirèrent quelques volées de canon, qui porterent jusques dans les Halles, & mirent des vivres dans Vincennes, qui tenoit encore pour le Roi.

La Duchesse de Montpensier voyant Paris fort ébranlé par cette grande déroute, pressa le Duc de Mayenne d'y venir donner ordre, autrement que tout étoit perdu. Il s'y rendit donc dans quinze jours, ayant auparavant réduit la ville d'Alençon. Lorsqu'il eut tenu quelques
conseils

1589.

conseils avec les Seize sur l'état présent des affaires, il alla reprendre la ville de Montereau qui s'étoit rendue au Duc d'Espéron, puis aussi-tôt il descendit le long de la Seine, & se campa aux environs de Paris pour le couvrir. Car déjà l'armée du Roi étoit devant Pontoise; & elle le prit à composition, après que Hautefort y eut été tué, & Alincour qui en étoit Gouverneur, blessé grièvement à l'épaule.

La veille de la capitulation, le Roi fcut que le secours étranger qu'il attendoit, composé de dix mille Suisses, deux mille Lansquenets, & quelque cavalerie légère, étoit arrivé à Poissy. Par ce moyen son armée étant de plus de trente huit mille hommes, l'avis du Roi de Navarre, & des jeunes Capitaines, quoique contrarié par les vieux, fit résoudre qu'on attaqueroit Paris de vive force. Ainsi le Roi étendit ses troupes depuis saint Cloud où il se logea dans la Maison de Gondy, jusqu'au port de Neuilly, & le Roi de Navarre les siennes depuis Vanvres jusqu'au pont de Charenton.

Le Duc de Mayenne avoit enclos les fauxbourgs de ce côté-là de grands retranchemens, & distribué ses troupes pour les garder. La Chastre devoit défendre ceux de Saint Germain, de Saint Jacques, & de Saint Marcel, & lui ceux de Saint Honoré, de Saint Denis, de Saint Martin, & de Saint Laurent, en cas que le Roi envoyât des troupes de ce côté-là. Il n'avoit pas plus de dix mille hommes de guerre: mais le Duc de Nemours étoit en marche pour lui en amener autant, & il en attendoit trois mille de Lorraine, & quelque cavalerie de divers endroits du Royaume: secours suffisans, mais qui n'étoient pas si proches que le péril.

A la vue de l'armée du Roi, les Royalistes qui étoient en grand nombre dans Paris, les timides, & ceux qui avoient beaucoup à perdre, se déclarerent pres-

Tome III.

que tous à masque levé pour un accommodement, & on les voyoit déjà aller par les maisons exhorter leurs amis de faire comme eux. La crainte d'une sanglante punition glaçoit le cœur des plus échauffés Ligueux; on avoit beau les encourager par les déclamations des Prédicateurs, & par de fausses nouvelles qu'on faisoit venir de toutes parts: il y avoit danger que dans une attaque générale, qui étoit résolue au second jour d'Août, les armes ne leur tombassent des mains; & plus encore que lorsqu'ils feroient le plus occupés au combat, les Royalistes ne les chargeassent par derrière, & n'ouvrirent une porte de la Ville aux attaquans.

Le Duc de Mayenne, plutôt que d'en venir à une si dangereuse extrémité, avoit pris généralement son parti de sortir avec 4000. hommes dévoués à la mort comme lui, de donner tête baissée dans le logement de ses ennemis; & de solliciter le sort des armes, qui se déclare quelquefois pour les généreux désespérés, à lui donner quelque favorable ouverture, ou au pis aller, d'ensevelir ses hauts desseins dans une mort glorieuse.

Il étoit dans cette extrême résolution, quand un coup aussi effroyable qu'inopiné, le sauva sur le bord du précipice. Un Moine Jacobin nommé Frere Jacques Clement, natif du Village de Sorbonne près de Sens; âgé de vingt-cinq ans, qui étoit Profès au Couvent de Paris, & s'étoit fait Prêtre depuis peu de tems, au reste grossier & ignorant, mais de temperament fort mélancolique, & susceptible de ces noires imaginations que la bile brûlée forme dans le cerveau; entreprit malheureusement d'ôter la vie au Roi. De quelle sorte & par quelles personnes il y fut induit, c'est une chose trop importante pour le dire sans en avoir plus de certitude que je n'en trouve: mais il est vrai que si on ne lui en inspira le dessein, au moins on

F t f

1589.

1589.

fut bien aisé qu'il l'eût pris, & qu'on lui en donna les moyens & l'instruction, puisqu'on lui fit connoître le Comte de Brienne, & quelques autres Seigneurs Royalistes qui étoient prisonniers dans la Bastille, qu'on lui bailla un passeport de ce Comte, & une Lettre de créance du Président de Harlay pour le Roi, mais qui étoit faulle.

La Guesle Procureur Général, allant avec son frere de sa maison de Vanvres à Saint Cloud, le rencontra sur ce chemin-là, & ayant scû de lui qu'il avoit des choses très-importantes à dire au Roi, il le fit monter en trouffé derrière son frere, & le mena à Saint Cloud. Que ce fût brutalité, ou force de courage, ou assurance de la prétendue gloire du Martyre, on ne vit jamais un homme si intrépide que ce méchant Moine. Il soupa gayement avec les gens de la Guesle, il ne s'émût point de toutes les questions qu'ils lui firent, & il dormit toute la nuit d'un profond sommeil. Le lendemain ayant été introduit par la Guesle dans la Chambre du Roi, il s'approche de lui sans étonnement, lui parle sans hésiter, lui présente quelques Lettres, & comme le Roi les lisoit, il prend son tems, tire un couteau de sa manche, & le lui plonge dans le ventre. Le Roi se sentant blessé, s'écrie, s'arrache le couteau de la playe, & lui en donne deux coups, l'un au front, l'autre à la joue. La Guesle met l'épée à la main, (a) en frappe imprudemment le Moine du pommeau dans le front, & deux ou trois des Quarante-cinq encore plus imprudens, le tuent sur la place. Quand on eut reconnu qui il étoit, le Grand Prevôt fit tirer son corps à quatre chevaux, brûler les quartiers, & jeter les cendres au vent.

D'abord la playe du Roi ne parut point dangereuse : mais lorsqu'on eut

1589.

indication par un lavement qu'on lui donna, que les petits boyaux étoient percés, & qu'il n'y avoit point de remède, il se résolut à la mort, & s'y prépara de la maniere que le doit un Roi Très-Chrétien. Il confessa ses péchés au Chapelain de son Cabinet, qui lui donna l'absolution, sous la promesse qu'il lui fit, d'être prêt d'obéir à tout ce que le Saint Pere lui ordonneroit; & néanmoins il ne parla point de mettre le Cardinal de Bourbon & l'Archevêque en liberté. Comme il avoit commencé de se confesser pour la seconde fois, il tomba en défaillance, puis ayant tout-à-fait perdu la parole, il expira sur les quatre heures du matin, le second jour d'Août qui étoit le lendemain de sa blessure.

Le soir précédent, le Roi de Navarre averti du danger où il étoit, le vint visiter; les fréquentes syncopes auxquelles il tomboit de moment en moment, ne lui permirent pas de lui faire de longs discours: mais lorsqu'il fut mort, les diverses factions lui en firent tenir de différens selon leurs intérêts. Les Catholiques disoient qu'il l'avoit exhorté d'abjurer son hérésie, & de professer la vraie foi; les Huguenots au contraire, qu'il les avoit tous priés de remettre ce différend à la convocation des Etats Généraux; quelques autres, qu'il les avoit conjurés de demeurer unis, & de poursuivre la vengeance de sa mort: mais il est constant qu'il l'embrassa plusieurs fois, & qu'il l'appella son bon frere, & son légitime Successeur.

On porta son corps à Saint Corneille de Compiègne, où il reposa jusqu'à l'an 1610. qu'il fut apporté à Saint Denis avec celui de la Reine sa Mere qui étoit à Blois, pour accompagner la pompe funebre de Henri le Grand. Tous deux furent mis dans le Mausolée des Valois. Benoïse Secrétaire du Cabinet, fidèle

(a) Ce Procureur Général portoit donc l'épée.

1589.

serviteur, fit enterrer son cœur & ses entrailles dans un lieu secret de l'Eglise de Saint Cloud ; puis quand Henri IV. eut donné la paix à la France, il y fit mettre une Epitaphe (a) que l'on voit encore, & lui fonda un anniversaire.

Henri III. cessa de vivre dans l'onzième mois de la trente-neuvième année de son âge, & dans le second de la seizième de son Règne. Il n'eut point d'enfans de la Reine Louise sa femme, qui lui survécut jusqu'à l'an 1601. & au quarante-septième de son âge. Elle avoit choisi sa retraite au Château de Moulins, qui étoit des terres de son douaire : où elle passa le reste de ses jours dans de continuelles exercices de piété & de vertus chrétiennes.

Avec ce Roi prit fin la branche des VALOIS, qui avoit régné cent soixante & un an (à compter depuis Philippe VI.) & donné treize Rois à la France, presque tous magnifiques, libéraux, vaillants, avec cela religieux, & amateurs des Belles-Lettres, hormis Philippe de Valois : mais à dire le vrai, trop impétueux, & peu heureux à la guerre. Ils ont néanmoins acquis à ce Royaume, par bonne conduite plutôt

que par force, le Dauphiné, la Bourgogne, la Provence & la Bretagne, & ils ont chassé les Anglois de toute la France après les avoir combattus cent trente ans durant avec diverse fortune.

Mais ils ont commencé à charger leurs peuples de railles & d'impositions peu connues dans les Règnes de leurs Prédécesseurs, sinon en cas d'urgentes nécessités & de l'octroi des Etats, & seulement pour un tems. Ils ont aliéné le sacré Domaine de la Couronne, permis aux Roturiers de posséder des Fiefs, ôté l'élection canonique des Bénéfices, introduit la vénalité des Charges, & même celle de la Noblesse, multiplié les Officiers de Justice & de Finance, par conséquent la chicane & les déprédations, composé grand nombre de Réglemens & d'Ordonnances, changé l'ancienne milice du Royaume, pour entretenir des gens de guerre à leur solde, abbatu la puissance des grands Seigneurs, appelé les femmes, le luxe, le jeu & les voluptés à la Cour ; & enfin fait plusieurs autres changemens, dont il faut laisser aux sages le jugement s'ils sont utiles ou dommageables à l'Etat.

1589.

(a) *Adsta, viator, & dole Regum vices.
Cor Regis isto conditur sub marmore
Qui jura Gallis, jura Sarmatis dedit,
Tectus cucullo hunc sustulit scarius
Abi, viator, & dole Regum vices.*



LOUISE

FEMME

DE HENRI III.

Cette belle Princesse enrichit sa Couronne
D'infinis ornemens dont le Ciel la combla ;
Et dans tous les succès où notre ame s'étonne ;
Son courage constant jamais ne se troubla.

Naissance de
Louise, l'an
1553.

Son éduca-
tion & ses
belles quali-
tés.

Epouse le
Roi.

Est promise
au Comte de
Salm, qu'elle
aime.
Ont peu de
contentement
l'un avec l'au-
tre.

LOUISE naquit l'an 1553, de Nico-
las de Lorraine Comte de Vau-
demont, marié en secondes nœces avec
Marguerite d'Égmond sœur de Lamor-
al. La modestie, la douceur, l'innocen-
ce & la simplicité, étoient peintes au na-
turel sur son visage; & sa mere l'élevant
avec des soins particuliers, lui inspira
la piété & la dévotion dès son enfance.
Les belles qualités de l'ame & du corps
dont elle étoit pourvue, ayant com-
mencé de s'épanouir avec la fleur de son
âge, la Reine Catherine de Medicis la
fit demander pour le Roi Henri, qui
allant en Pologne avoit admiré sa beau-
té dans son orient. Ce mariage s'accom-
plit à Rheims, le dix-septième Février
1575. Mais comme ce n'étoit pas l'A-
mour qui le faisoit, aussi les Epoux n'y
trouverent gueres de ces douceurs qu'il
répand ordinairement à pleines mains à
ceux qu'il conjoint ensemble. D'un côté
le faste, les fourbes & la vanité de la
Cour, gênoient l'esprit simple de la
Reine, & le souvenir du jeune Prince
de Salm à qui elle avoit engagé sa pre-
miere flamme, la rendoient triste &
d'humeur peu agréable; de l'autre cette
froideur donnoit du dégoût au Roi; &

d'ailleurs l'inconstance de ce Prince di-
vertissoit ses affections vers d'autres ob-
jets. Ainsi, ceux qui vouloient regner
dans la division, eurent sujet de lui fai-
re soupçonner l'innocence de Loui-
se, jusqu'à chasser d'auprès d'elle sa
plus chere confidente: affront qui la
blessant en son honneur, offensa aussi
sa santé en telle sorte qu'elle en demeu-
ra toujours alterée. Ce ne fut pas seule-
ment de ses envieux que cette Princesse
eût à souffrir, mais aussi de ses adora-
teurs: car la Cour étant tellement cor-
rompue, qu'il n'y avoit point d'objet
si élevé où l'impudicité n'eût l'audace
d'attenter; sa vertu ne s'en pût défen-
dre que par de rudes refus qui lui firent
de mortels ennemis, même de ses plus
proches alliés. Après deux années de
ces traverses, le Roi recommença à la
traiter comme une nouvelle Maîtresse,
n'ayant point d'autres soins que de lui
plaire, & de la divertir par toutes sor-
tes de passe-tems. Mais ces plaisirs ne
furent pas de bien longue durée; son
humeur qui aimoit le changement, com-
me il cherchoit de bonnes fortunes,
lui en fit rencontrer une mauvaise qui
le mit hors de puissance de faire des

enfans , & ne lui permit plus d'avoir pour elle que de l'estime , laquelle en effet il lui conserva tout le reste de sa vie ; sans lui confier néanmoins ses grands secrets, parce qu'elle étoit femme & trop proche alliée de ses ennemis.

Fait poursuites de sa mort.

Sa mort violente redoubla les chastes affections de cette Reine : on en peut juger par les instantes poursuites qu'elle fit auprès du Roi Henri le Grand , pour en avoir la vengeance. De Tours où elle étoit alors , elle se retira à Chenonceaux , où ayant passé deux ans en grand deuil , elle resolut de se remettre entièrement entre les bras de Dieu , choisissant pour cet effet sa retraite dans le Château de Moullins , qui étoit de son Douaire. En ce lieu s'étant délivrée de tous les soucis du monde , & ne se mêlant d'aucune affaire , sinon qu'elle tâcha plusieurs fois de reconcilier le Duc

Se retire au Château de Moullins , où elle vit très-sainctement.

de Mercœur son frere avec le Roi ; elle s'adonnoit avec une incroyable ferveur à tous les exercices de la piété , & menoit une vie qui pouvoit servir d'exemple aux Religieuses les plus réformées. De cette sorte cette Reine attenna son corps de tant d'austérités & de jeûnes , qu'enfin elle se défit de cette charge mortelle le quatrième de Juillet , l'an 1601. dans la quarante-septième année de son âge , onze ans après la mort de son cher Epoux. Par son testament tout plein de legs pieux & de charités , elle laissa de quoi bâtir un Couvent de Capucines à Bourges , & ordonna que son corps y fut enterré ; mais Marie de Luxembourg Epouse du Duc de Mercœur , imitant les dévotions de sa belle-sœur , transporta cette fondation à Paris dans le Fauxbourg Saint Honoré , où reposent les cendres de cette Reine.

Meurt l'an 1601. Est enterrée à Paris aux Capucines de Saint Honoré.



H E N R I I V.

SURNOMMÉ LE GRAND.

R O I L X I I.

AGÉ DE TRENTE-CINQ ANS ET HUIT MOIS.

Fier & brave ennemi , doux & clément Vainqueur ,
Grand Roi sans Favoris , sans fraude & sans vengeance ,
Par force ou par amour , je reconquis la France ,
Et de tous les mortels j'eus l'estime & le cœur.

P A P E S,

Encore SIXTE V. près de 13. mois sous ce Règne.

URBAIN VII. élu le 15. de Septembre 1570. S. 12. jours seulement.

GREGOIRE XIV. élu le 5. Décembre 1590. S. 10. mois 10. jours.

INNOCENT IX. élu le 29. Octobre 1591.

Siège 2. mois.

CLEMENT VIII. élu le 30. Janvier 1592. S. 13. ans 1. mois.

LEON XI. élu le premier d'Avril 1605. S. 27. jours.

PAUL V. élu le 26. Mai 1605. S. 15. ans & près de 9. mois, dont 5. ans sous ce règne.

1589.

BIEN qu'il n'y eût point encore d'exemple en France, qu'un Prince fût venu à la Couronne, d'un degré aussi éloigné que celui où se trouvoit Henri Roi de Navarre, à l'égard du Roi Henri III. n'étant son parent que du dix à l'onzième: néanmoins c'étoit le sentiment des Peuples & des plus célèbres Jurisconsultes, que cette succession s'étendoit sans bornes à tous les Princes de la ligne masculine. Aussi, ceux qui l'en vouloient exclure, ne prenoient pas pour prétexte, l'éloignement de la parenté au-delà du septième, mais le défaut de sa Religion: & ils

croyoient lui en avoir tellement fermé routes les avenues, tant par l'Edit de Réunion, qu'ils avoient fait jurer si solennellement aux Etats Généraux & au défunt Roi, que par la Bulle du Pape Sixte, qu'ils s'imaginoient qu'il n'en pouvoit jamais approcher, même en se convertissant.

Durant la nuit du second au troisième d'Août lorsque son Prédécesseur étoit à l'agonie, il tint plusieurs conseils tumultuairement dans le même logis avec ses plus fidèles serviteurs: puis lorsqu'il fçut qu'il alloit rendre l'esprit, il se retira en son quartier à Meudon, suivi

1589.

1589.

d'abord d'un assez bon nombre de Noblesse, qui l'accompagnoit par curiosité plutôt que par affection. Là s'étant renfermé dans sa chambre, il consultoit tantôt avec les uns, tantôt avec les autres, leur témoignant à tous une grande confiance, mais se défiant généralement de tous.

Quelques-uns, mais en petit nombre, lui jurèrent fidélité sans aucune condition. Biron le plus considérable & le plus impérieux de tous ceux qui se trouverent-là, croyant que le Royaume s'alloit démembrer, comme il l'avoit été sous la fin de la race Carlienne, témoigna qu'il desiroit avoir la Comté de Perigord pour sa part. Le Roi donna charge à Sancy de la lui offrir : mais Sancy qui ne pouvoit pas prétendre un pareil avantage pour lui même, le sçut si bien piquer de générosité, qu'il renonça à cette demande, & s'en alla avec lui trouver les Suisses, pour leur persuader de demeurer au service du nouveau Roi. La crainte qu'ils eurent de perdre leurs montres, fut une puissante raison pour les y retenir ; quelques-uns néanmoins se débänderent.

Ce secours fut un grand avantage pour le nouveau Roi : mais du reste il étoit sans argent & sans crédit ; les Princes de son Sang n'avoient ni pouvoir ni volonté de lui aider ; le vieux Cardinal de Bourbon étoit son compétiteur, l'ambition du Cardinal de Vendôme lui * faisoit de la peine, l'humeur du Comte de Soissons s'accordoit mal avec la sienne ; le Prince de Conti, frere de ces deux Princes étoit de peu d'effet, à cause de sa surdité & de ses autres défauts naturels ; Montpensier leur cousin, le plus riche & le plus puissant de tous, vouloit bien qu'il fût Roi, & n'en eût jamais souffert un autre : mais il desiroit que sans aucun délai, il abjurât sa Religion.

Quant aux Seigneurs qui se trouvent dans l'armée du défunt Roi, ils

1589.

n'étoient guères bien intentionnés pour lui. Ceux qui avoient été en faveur, appréhendoient qu'il ne se vengeât des mauvaises impressions qu'ils avoient donnés de lui à leur maître : d'ailleurs ils eussent bien voulu conserver le pouvoir qu'ils avoient eu en l'autre Cour : & dans cette intention ils entretenirent leur cabale séparée quatre ou cinq ans durant. Les autres craignoient qu'il ne donnât leurs Charges à ses Huguenots ; & les Huguenots même appréhendoient fort qu'il ne changeât la Religion. Ces défiances qu'ils avoient conçûes il y avoit long-tems, commencent à passer dans leur esprit pour des vérités prochaines, quand ils le virent près de monter sur le Trône.

Ainsi il ne sçavoit de qui prendre conseil : toutes les résolutions lui sembloient périlleuses, il voyoit autant d'inconvénient à se faire promptement Catholique, comme à persister dans le Huguenotisme, & le milieu d'entre ces deux extrêmités, avoit les inconvéniens de routes les deux. Tandis qu'il rouloit ces différentes pensées dans sa tête ; il se fit une assemblée de Noblesse tout contre son logis : dans laquelle il fut résolu qu'on lui déclareroit que la qualité de *Très-Chrétien, étant essentielle à un Roi de France, il ne pouvoit pas recueillir la Couronne qu'avec cette condition.* Le Duc de Longueville se chargea de lui porter cette parole : comme il fut à sa porte, il eut quelque considération, & lâcha le pied ; mais François d'O, Sur-Intendant des Finances, la prit & la porta hardiment.

La nuit suivante, le Roi tint conseil avec cinq ou six de ses plus intimes amis, pour faire réponse à la Noblesse : laquelle au même tems étoit toute assemblée dans le Logis de François de Luxembourg Duc de Piney. Il fut résolu dans son Conseil, que quoiqu'il en pût arriver, il persévèreroit pour lors en sa croyance ; dans l'assemblée il fut arrêté

* Etoit sus-
pect.
Ed. de 1668.

1587.

qu'on pouvoit le reconnoître avec ces conditions : qu'il se fit instruire dans six mois : que cependant il défendit l'exercice de la nouvelle Religion : qu'il n'admit point aux Charges ni aux Emplois ceux qui la professoient ; & qu'il permit à la Noblesse de députer vers le Pape , pour lui faire entendre & agréer les causes qui la portoient de demeurer à son Service. Il consentit facilement à tous ces points , hormis au second ; en récompense duquel il promit de rétablir par tout l'exercice de la Religion Catholique , & de remettre les Ecclésiastiques dans leurs biens.

Il y en eut plusieurs qui signèrent cet accommodement à regret , & quelques-uns qui le refuserent absolument ; entre autres Espernon & Vitry. Le dernier se jeta dans Paris , & se donna pour un tems à la Ligue : l'autre ayant protesté qu'il ne seroit jamais ni Ligueux , ni Espagnol , demanda son congé , mais accorda quelques jours au nouveau Roi pour lever le siège de Paris avec honneur. Est-ce qu'il craignoit que ce Prince , auquel nouvellement il avoit rendu de mauvais offices auprès de Henri III. ne lui jouât quelque mauvais tour , ou s'il appréhenda qu'il ne lui empruntât quelques grandes sommes d'argent à ne jamais rendre ? Quel que fût son motif , son exemple fut cause que la plus grande partie de l'armée se débanda ; aussi le Roi lui en garda route sa vie un ressentiment , qui enfin causa de grands maux.

Du côté de la Ligue , les Parisiens , lorsqu'ils sçurent la mort du Roi , considérant plutôt la grandeur du péril dont ils avoient été si proches , que l'énormité de ce détestable parricide , firent

des réjouissances publiques , allumèrent des feux de joye , dresserent des tables par les rues , quitterent les écharpes noires , & en prirent de verres , courant éperduement de la Ville aux Retranchemens , & des Retranchemens à la Ville.

Cependant le matin sur les dix heures se fit le fameux duel , d'entre Jean de l'Isle-Marivaut & Claude de Marolles , tous deux fort braves gens d'armes. Le dernier bien plus adroit , quoique beaucoup plus jeune , avoit généreusement reçu le défi de l'autre. Ils choisirent pour champ de combat la campagne de derriere les Chartreux. Marolles adressa si juste , qu'il tua Marivaut d'un coup de lance dans l'œil. (a) Il rendit généreusement son corps aux Royalistes , & se contenta de son épée & de son cheval , pour marques de sa victoire.

Quand les Parisiens se furent un peu remis de leurs premiers transports , ils se trouverent tous de ce sentiment , qu'il ne falloit point recevoir un Prince Hérétique dans le Trône de Saint Louis. Cette résolution parut si belle & si chrétienne , qu'elle fut embrassée par ceux même qui avoient toujours détesté la Ligue comme une faction. Aussi par tout le Royaume , elle attira dans le parti grand nombre de personnes vraiment pieuses & fort considérables , qui y demeurèrent jusqu'à ce que la conversion du Roi eût satisfait leur conscience , & assuré la Religion Catholique : car à dire le vrai , elle eût couru grand risque , si on n'eût pas obligé ce Prince à se convertir. Mais d'autre part Henri III. sur lequel la fureur des peuples portoit la ven-

1589.

(a) Ils rompirent leurs lances , Marivaut dans la cuisse de son adversaire , qui en fut faussée , & Marolles dans la grille de la salade , où le fer entra dans l'œil avec le trouçon jusqu'au derriere de la tête. Le vainqueur fut ramené dans Paris parmi les fanfares des trompettes & les acclamations publiques , quelques

jours après les Prédicateurs célébrant cette victoire comme un coup du Ciel , disoient que le jeune David avoit tué le Philistin Goliath. On fit aussi cette anagramme sur le nom du Vainqueur. *Adsum in duello clavis* , qui rend Claudius de Marolles , avec un U. de plus. *Mémoires de Marolles* , p. 206. & 207.

1589.

geance de la mort des Guises, n'étant plus au monde, leur chaleur aussi étoit tombée tout d'un coup, & les esprits n'ayant plus cet objet en vûe, ne se remuoient plus avec la même violence.

Le Duc de Mayenne considérant toutes ces choses, peut-être avec plus de lenteur qu'il n'en faut dans de si grandes & si pressantes occasions, ne sçavoit à quoi se résoudre. Ses amis lui conseilloyent de se faire déclarer Roi, pour recueillir & réunir ensemble tous les membres épars de son parti : & quoique cet avis ne plût pas aux Seize, ni à Mendoza Ambassadeur d'Espagne, si est-ce que si la chose eût été faite, il eût bien fallu qu'ils y eussent consenti. Les autres vouloyent qu'il s'accommodât avec le Roi, qui lui offroit des conditions très-avantageuses, & partageoit presque le Royaume avec lui. Les plus sages le pressoyent de déclarer aux Catholiques de l'armée Royale, que tous ses ressentimens étant éteints, par la mort de Henri III. à laquelle il n'avoit pourtant rien contribué, il n'avoit plus d'intérêt dans cette cause que celui de la Religion : & partant, il les prioit qu'ils se joignissent à lui pour obliger le Roi de Navarre à rentrer dans la vraie Eglise, ou s'il n'y rentroit pas, pour en élire un autre du Sang Royal, tel qu'ils jugeroient à propos. Mais il n'embrassa aucun de ces trois avis, & suivant celui des Quarante & des plus notables Bourgeois, il résolut de proclamer Roi Charles Cardinal de Bourbon ; ce qu'il ne fit pourtant qu'à quatre ou cinq mois de-là.

Ce fut donc en vain que le nouveau Roi essaya divers moyens pour le fléchir, il n'en put tirer d'autre réponse, sinon que son parti n'entendrait à aucunes conditions, qu'il n'eût mis le Cardinal en liberté, & qu'il ne fût rentré dans l'Eglise. Cependant comme il connut que le Duc lui débauchoit plusieurs Capitaines, autant par les caresses

Tome III.

1589.

des coquettes de Paris, que par ses présents secrets, il résolut de décamper, & d'aller en Normandie pour s'assurer des Villes dont les Gouverneurs n'étoient pas encore attachés à la Ligue. Il le faisoit aussi pour recueillir l'argent qui étoit dans les recettes, & pour recevoir les secours d'Angleterre : mais auparavant il accompagna le corps de son Prédécesseur à Saint Corneille de Compiègne ; & en chemin faisant, il prit Creil sur Oyse, Meulan sur Seine, Clermont en Beauvoisis, & Gisors en Normandie.

Il fut contraint après cela d'accorder le congé à sa Noblesse, pour aller faire la récolte ; mais il envoya une partie de ses troupes avec celle de Picardie, commandée par le Duc de Longueville ; une autre avec celle de Champagne, conduite par le Maréchal d'Aumont ; & même quelques Compagnies en Angoumois avec le Duc d'Espèron, afin de laisser croire qu'il ne s'en alloit en ce pays-là que par son ordre.

Les plus affectionnés à la liberté publique disoient que c'étoit aux Etats Généraux à vider une question si importante que celle d'une Couronne ; aussi le Roi les avoit assignés à Tours au mois d'Octobre, & le Duc à Paris au mois de Novembre, quoiqu'en effet l'un & l'autre ne le fissent que pour amuser les Peuples. Ils n'oublièrent pas chacun de son côté, de donner avis à tous les Princes de leurs amis de ce qui s'étoit passé, & de rechercher leur assistance. Ils étoient tous deux à peu près de même âge, & tous deux fort vaillans. Le Duc de Mayenne avoit été jusques-là en réputation d'être meilleur Capitaine ; mais il la perdit bientôt, parce qu'il manquoit de célérité, qui en est une des principales parties.

En effet, il étoit tardif à se résoudre, encore plus lent à exécuter, négligent à poursuivre ses avantages, pesant de corps, grand dormeur & grand man-

Ggg

1589.

geur. La même paresse engourdissoit les Secretaires & les Officiers domestiques. Il se trouvoit quelquefois des paquets de grande importance, qu'ils laissoient deux ou trois jours sur une table sans les ouvrir. Ceux qui manioient les finances étoient prodigues & mauvais ménagers; il n'avoit jamais d'argent au besoin. Sa lenteur laissoit les plus échauffés; & sa gravité morne, pour ne pas dire superbe, rebutoit les plus fidèles partisans, comme ses défiances & ses jalousies continuelles, dégoûtoient & offensoient ceux de qui il pouvoit être assisté. Le Roi au contraire ne se monroit point chiche de caresses & de belles paroles, témoignoit de la confiance aux Princes dont il tiroit du secours, étoit affable & familier, prompt, actif & vigilant, ne se tenant pas si long-tems au lit que le Duc se tenoit à table; avec cela épargnant & menager jusqu'à l'excès, mais qui donnoit de bonne grace ce qu'il ne pouvoit pas refuser.

Quant aux deux partis, celui de la Ligue étoit bien le plus grand: car il avoit tous les Peuples, presque toutes les grandes Villes, tous les Parlemens, horsmis Rennes & Bourdeaux, (encore ce dernier ne reconnut le Roi qu'un an après) la meilleure partie de l'Ordre Ecclésiastique, le secours d'Espagne, l'aveu de Rome & tous les Princes Catholiques, horsmis la République de Venise & le Duc de Florence. Mais il n'y avoit point d'union entre ses Chefs, & pas assez d'autorité dans son Général, pour bien joindre ses pièces décousues, qui étoient plus opposées entr'elles qu'au Roi même.

Le Parti Royaliste avoit tous les Princes Protestans pour amis, presque toute la Noblesse, les Officiers de la vieille Cour, & les Huguenots avec leurs vieilles troupes, endurcies à toutes sortes d'épreuves, & prêtes à tout exposer pour faire un Roi de leur Reli-

1589.

gion. Aussi lui rendirent-ils de très-signalés services; & ils lui en eussent rendu de bien plus grands, si la défiance de sa conversion ne les eût refroidis. Quant à la Noblesse, n'ayant point de paye, elle servoit comme par quartier, un mois ou cinq semaines de suite tout au plus, après quoi elle se retiroit dans ses maisons, & celle d'une autre Province venoit à son tour prendre la place.

Il ne lui restoit que trois mille hommes d'infanterie Française, deux Régimens Suisses, & douze cens chevaux: avec cela il descendit en Normandie le long de la Seine. N. le Blanc-Rolet, homme de cœur & de jugement, Gouverneur du Pont-de-l'Arche, fut le premier qui se déclara pour lui, étant venu au-devant lui apporter les clefs de sa Place. Emar de Chates lui envoya la même assurance pour Diepe, & Gaspard de Poler la Verone pour la Ville & le Château de Caën. Ces heureux succès l'engagerent au siège de Rouen: Aumale & Brissac étoient dedans avec douze cens chevaux; & néanmoins, comme le peuple commençoit à s'ébranler, ne s'assurant pas trop sur leur conduite ni sur leur valeur, le Duc de Mayenne jugea nécessaire d'y aller lui-même.

Il avoit près de quatre mille chevaux & quinze mille hommes de pied; car Henri Marquis de Pont, fils du Duc de Lorraine, après la prise de Jamets, l'étoit venu joindre avec mille chevaux, Christophe de Bassompierre avec quatre Cornetes de Reitres, le Duc de Nemours avec trois mille fantassins & quinze cens chevaux, Balagny avec deux mille hommes, & le Duc de Parme lui en avoit envoyé autant. Le Roi ne croyoit pas que cette armée pût être si-rôt prête, ni qu'elle dût marcher de ce côté-là. Quand il sçut qu'elle venoit à lui, il décampa de devant Rouen, & alla prendre la ville d'Eu: mais il fut bien étonné lorsqu'on lui vint dire

1589.

qu'elle avoit passé la Seine à Vernon. Il vit bien alors qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre, en attendant qu'il eût ramassé sa Noblesse & ses amis, que de se retirer sous les murailles de Diepe : & peut-être qu'il n'en eût pas eu le tems, si la célérité de l'armée du Duc de Mayenne n'eût pas été retardée, par l'absence du Chef : car il étoit couru en poste de Mantes à Beins en Haynault, pour conférer avec le Duc de Parme.

Lorsqu'il fut de retour, il fit dessein d'acculer le Roi dans ce coin-là. (a) Et pour cet effet il reprit toutes les petites Places d'alentour. Avec cela il s'imaginoit le pouvoir investir, & puis l'envelopper tout-à-fait : ce qui lui sembloit si facile & si indubitable, qu'il écrivit par tout, même en Espagne, qu'il tenoit le *Bearnois* enfermé dans un lieu d'où il ne lui pouvoit échapper, à moins que de sauter dans la mer.

Le Parlement de Tours en eut si grande frayeur, qu'il envoya des Députés proposer au Roi d'associer le vieux Cardinal de Bourbon à la Couronne ; & le Roi lui-même épouvanté par les timides conseils de ceux qui étoient auprès de lui, & appréhendant que les Barques qui descendoient de Rouen, & les Vaisseaux que le Duc de Parme préparoit à Dunkerque, ne l'investissent par mer aussi bien qu'il l'étoit par terre, mit en délibération s'il devoit s'embarquer pour se sauver en Angleterre. La pluralité des voix l'eût emporté de ce côté-là, si les hardies remontrances du Maréchal de Biron, qui pouvoit * beaucoup auprès de lui, n'eussent fait rejeter ce lâche conseil.

Il se logea donc à Arques, qui est un Bourg avec un Château situé sur une éminence, à une lieue & demie de Die-

pe, entre les deux côtes où coule la petite riviere de Bethune, de l'embouchure de laquelle la mer fait le Port de cette Ville-là. Le Duc se logea sur le côté de main gauche, & ataquâ le Fauxbourg du Poiet ; en ayant été repoussé, il se tint coi trois jours durant sans rien entreprendre. Le quatrième il fit un grand effort pour gagner les retranchemens du Roi : mais y ayant perdu cinq cens hommes, il se retira. Après cette tentative il fut encore deux jours en repos, puis il décampa ; & ayant fait une marche de sept ou huit lieues, il se rabattit tout d'un coup proche du Polet, & commença à le battre de dix pièces de canon, mais c'étoit de fort loin & fort lentement. Le dixième jour il leva entierement le siège, & se retira bien avant en Picardie.

Outre sa lenteur & son incertitude, il y avoit d'autres entraves non moins pesantes, qui l'empêchoient de se remuer avec la force & la promptitude que requierent les grandes entreprises : ses Allemands & ses Suisses refusoient de combattre, si auparavant il ne leur payoit leurs montres ; & ils étoient prêts à toute heure d'en venir aux mains avec les François, pour les querelles qui sont ordinaires entre les différentes Nations. D'ailleurs tous les Chefs de son armée tenant la prise du Roi ou sa fuite indubitable, disputoient déjà entr'eux du partage du Royaume. Le Marquis du Pont croyoit que la Couronne lui étoit due ; le Duc de Nemours, le Duc & le Chevalier d'Aumale se mocquoient de ses prétentions, & n'ayant pas moins de jalousies entr'eux que contre lui, se morguoient aussi à toute heure les uns les autres. Voilà ce qui dès la première démarche fit voir l'impuissance du Duc

1589.

(a) Ses ennemis ne se promettoient autre chose qu'une fuite honteuse de lui par la mer, comme dernière

ressource, ou de sa vie, ou de sa fortune : dit *Etienne Pasquier*.

1589.

de Mayenne & de la Ligue, & ce qui donna au parti Royaliste une si mauvaise opinion d'elle, & une si bonne de lui-même, que depuis ce jour-là, il ne fit plus de difficulté non-seulement de l'attendre par tout ailleurs, mais encore de l'allier chercher avec des forces inégales.

Avant que d'entrer plus avant dans cette confusion de troubles, il est bon de marquer la disposition du dedans de la France, & du dehors, à l'endroit des deux Partis. Le Pape Sixte s'étoit déclaré pour la Ligue, parce que les premières nouvelles après la mort de Henri III. lui rapportèrent qu'elle étoit maîtresse absolue du Royaume, & qu'il croyoit que dépendant de lui, elle lui laisseroit faire un Roi qui lui soumettroit entièrement sa Couronne.

Le Roi d'Espagne ne vouloit point terminer cette grande querelle, comme il eût pû faire fort aisément, s'il eût commandé d'abord au Duc de Parme d'entrer en France, & de se joindre au Duc de Mayenne : mais il avoit intérêt de ruiner ce Royaume par ses propres forces pour en arracher quelques lambeaux. Dans ce dessein il ne donna jamais au Duc que de petits secours, & de belles promesses jointes avec beaucoup d'ostentation. Aussi le Duc ne prit jamais de sincère ni d'étroite liaison avec lui : & connoissant comme il faisoit ses intentions, il avoit souvent bien plus de crainte & d'embarras des troupes qu'il lui fournissoit, qu'il n'en tiroit de service.

La Seigneurie de Venise & le Duc de Florence avoient intérêt qu'il y eût un Roi en France, pour contrebalancer la trop grande puissance de celui d'Espagne qui s'élevoit sur leurs têtes. Ainsi la Seigneurie reconnut d'abord Henri IV. nonobstant les oppositions du Nonce du Pape, & de l'Ambassadeur d'Espagne : & le Florentin offrit de lui prêter trois cens mille écus, pourvû qu'il lui plût

faire épouser sa niece Marie de Médicis à un des Princes de son sang.

1589.

Le Duc de Lorraine prétendoit la Couronne pour son fils le Marquis du Pont : mais en ayant fait la demande dans l'Assemblée de quelques Députés des Villes de Champagne, qui se tint à Chaumont en Bassigni, pas un ne lui donna sa voix ; & son fils qu'il envoya en France avec des troupes, y acquit si peu de réputation, & eût même tant de mauvaise fortune auprès des femmes, qu'au lieu de la Couronne de France il ne remporta, disoit-on, que la Couronne de Venus.

Le Duc de Savoie n'avoit pas de moindres prétentions que ce Marquis ; il tiroit son droit de sa mere fille du grand Roi François, & se sentoît appuyé de l'alliance d'Espagne. Toutefois se connoissant trop foible pour emporter tout le Royaume, il ne vouloit jeter la main que sur la Provence & sur le Dauphiné. Pour cet effet il envoya vers le Parlement de Grenoble qu'il croyoit déjà bien disposé en sa faveur, par les soins du Seigneur d'Albigny, pour lui représenter son droit & le faire reconnoître. Mais il n'en eût pas grande satisfaction : le Parlement répondit, que cette demande regardant tout le Royaume, il s'en falloit rapporter aux États Généraux, dont il suivroit absolument la résolution.

Quant aux Provinces, le Duc de Mercœur étoit maître de la meilleure partie de la Bretagne ; la Normandie, la Picardie & la Champagne étoient presque toutes ligueuses ; la Bourgogne demeurera paisible sous les ordres du Duc de Mayenne, hormis que l'année suivante le Comte de Tavannes Royaliste y prit quelques Châteaux, avec lesquels il fit la guerre au Vicomte son frere, ami passionné du Duc de Mayenne. La plus grande partie de la Guyenne suivoit les ordres du Roi, il n'y avoit que les villes d'Agen, Villeneuve & Marmande, &

1589.

quelques Châteaux en Agenois & en Quercy, qui étoient dans le parti opposé. Le Duc de Mayenne eût sans doute entraîné toute cette Province, s'il en eût donné le Gouvernement à Biron, & non pas au Marquis de Villars, fils de sa femme; laquelle par ses importunités lui fit commettre cette lourde faute. Au reste le Maréchal de Matignon avoit retenu Bourdeaux; Anne de Levis Comte de la Voute, Limoges; quelques autres le Périgord & le Quercy; & le Duc d'Espèron l'Angoumois; Poitiers au contraire s'étoit entièrement échappé.

Les Pays le long de la Loire étoient fort brouillés. Le Berri & l'Orléannois, comme aussi le Maine, le Perche, & la Beaulle tenoient pour la Ligue; la Touraine & le Blésois pour le Roi. Montmorenci lui avoit assuré la partie du Languedoc où il étoit le maître; parce qu'il lui avoit fait porter parole de l'épée de Connétable: mais il ne vouloit pas rompre la trêve qu'il avoit faite avec Joyeuse, lequel y tenoit les villes de Narbonne, de Carcaffone, d'Alby, de Rhodès, & même celle de Toulouse, qui est la Capitale de la Province, avec quelques autres petites Places.

En Provence le Parlement & la Valetre se faisoient la guerre, plus par leurs haines particulieres, que par affection des parties. Le Duc de Savoye s'y mêla pour son propre intérêt; mais cette année-ci il étoit occupé contre les Suisses, & à poursuivre le dessein qu'il avoit conçu de prendre la ville de Genève; à quoi il ne réussit pas. Le Duc de Nemours tenoit Lyon & Vienne; & d'Albigny, fils du Seigneur de Gordes Gouverneur de Dauphiné, tenoit Grenoble & quelques petites Villes, tous deux pour la Ligue; Lefdiguieres Chef des Huguenots, & Alfonse Dornane Chef des Catholiques Royalistes, s'étant alliés ensemble, maîtres presque tout le reste du Dauphiné, En Auvergne le

1589.

Comte de Randan zélé Catholique, s'étoit assuré de la Limagne: mais à l'opposite presque tous les Seigneurs de la Province, comme nous l'avons marqué, lui résistoient puissamment.

Les Parisiens qui tenoient la prise du BEARNOIS (ils l'appelloient ainsi) tout-à-fait certaine, furent bien surpris quand ils le virent à leurs portes. Après avoir reçu un secours de quatre mille Anglois, la veille du jour que le Duc de Mayenne étoit décampé de devant Dieppe, & ayant fait aussi-tôt une grande marche, il vint le jour de la Toussaints, attaquer & forcer leurs grands retranchemens des Fauxbourgs S. Jacques & S. Germain, puis les Fauxbourgs même, avec tant de vigueur, qu'il fut entré dans la Ville si son canon fut arrivé assez à tems pour rompre les portes. On dit qu'il monta au Clocher de l'Abbaye de S. Germain, & que de-là il contempla avec plaisir le tumulte qu'il caufoit dans Paris.

Bourgoing, Prieur des Jacobins, fut pris dans les retranchemens du Fauxbourg saint Jacques, les armes sur le dos, & se battant courageusement. On le mena à Tours, où le Parlement le condamna à être tiré à quatre chevaux, sur les dépositions des témoins, vrais ou faux, qui disoient qu'il avoit incité Jacques Clement à tuer Henri III. mais il le dénia toujours constamment, & mourut de même.

Le Duc de Mayenne, sçachant que le Roi approchoit de Paris, y envoya en diligence le Duc de Nemours, lequel n'y arriva que sur le soir. Le lendemain il s'y rendit lui-même avec le gros de ses troupes. Au bruit de son arrivée, le Roi retira les siennes des Fauxbourgs dans la campagne, & ayant demeuré trois heures sous les armes en ordre de bataille, il s'en alla à Linas; de-là il fut prendre Estampes & Janville, puis Vendôme. Maillé Benehard qui en étoit Gouverneur, n'ayant sçu ni se rendre à

1589. propos, ni se défendre, y fut pris, & eut la tête tranchée.

Il passa ensuite à Tours, mais il n'y demeura que deux journées & alla attaquer le Mans. Il y avoit dedans vingt Compagnies* & cent Gentilshommes, Bois-Dauphin y commandoit. Ils avoient fait brûler tous les Fauxbourgs, comme s'ils eussent voulu se défendre jusqu'à l'extrémité, & néanmoins aux premiers coups de canon qui effleurerent leurs murailles, ils firent leur composition d'autant plus honteuse qu'elle étoit plus honorable. Enfin dans l'Anjou, le Maine & la Touraine, la Ligue ne put conserver que la ville de la Ferté-Bernard. Le Roi la laissa-là, parce qu'il lui étoit plus important d'employer ses armes à la réduction de la Normandie.

Dès le mois de Septembre, le Pape Sixte avoit choisi le Cardinal Caëtan pour l'envoyer Légat en France. Ses ordres portoient, *de faire en sorte qu'on pourvût la France d'un Roi pieux, Catholique, & agréable aux François. Pour cet effet d'aller droit à Paris où les Ambassadeurs d'Espagne & de Savoye se rendoient, d'écouter toutes les propositions qu'on lui feroit, de se montrer entièrement désintéressé, de ne prendre aucun engagement pour aucun des Prétendants, d'écouter même le Roi de Navarre, s'il y avoit espérance de le réconcilier avec l'Eglise, sans blesser l'honneur & la dignité du Saint Siège.* Depuis ces ordres donnés, le Pape reçut les Lettres que lui écrivoit le Duc de Pinei, député vers Sa Sainteté de la part de la Noblesse Royaliste, l'assurant qu'il étoit en chemin pour aller à Rome lui rendre compte des bonnes intentions de ce Corps. Cela fut cause qu'il retarda le départ de son Légat pendant quelques semaines : mais la Ligue le pressa si fort, qu'il fut obligé de l'envoyer.

Il arriva à Lyon le neuvième de No-

vembre, si plein d'une grande opinion de sa puissance & de sa conduite, qu'il pensoit disposer de toute la France à sa volonté, & y démêler toutes les grandes affaires avec les petites intrigues & les menues subtilités dont ils se servent à traiter celles de Rome. Ainsi ayant refusé l'offre que le Duc de Nevers lui fit de sa ville laquelle depuis la mort de Henri III. il avoit tenue neutre entre les deux Partis & sans avoir fait sçavoir sa venue aux Seigneurs Catholiques qui étoient près du Roi, mais seulement au Duc de Mayenne, il fit publier son Bref portant le sujet de sa Légation, & ensuite s'en vint droit à Paris.

Or parce que dans le Bref il n'étoit fait aucune mention du Cardinal de Bourbon, il entra des appréhensions dans l'esprit du Duc, que le Pape & l'Espagnol n'eussent concerté de faire un autre Roi que lui, & que par conséquent ils ne lui fissent perdre l'autorité qu'il se vouloit conserver sous le nom de ce Cardinal. Voilà pourquoi, afin de prévenir ce danger, il se hâta avant l'arrivée du Légat, de le faire solennellement déclarer Roi. En effet, il fut proclamé dans toutes les Villes du Parti, en vertu d'un Arrêt du Conseil de l'Union, vérifié au Parlement. Dès-lors la Justice, la Monnoye, & tous les Actes publics commencerent à se faire sous le nom de CHARLES X. le titre & le pouvoir de Lieutenant Général toujours réservés au Duc.

Il y avoit alors quatre factions différentes dans Paris, outre celle des Royalistes qui ne s'osoit pas trop découvrir; sçavoir celle des *Politiques*, que l'on nommoit ainsi, parce qu'ils considéroient plus l'Etat que la Religion, de laquelle la plûpart n'étant pas si fort touchés que de leurs propres intérêts, ils croyoient que la justice étoit toujours du côté des plus forts, & souhairoient que le Roi le devint, mais cependant ne se déclaroient point pour

* De gens de pied.
Z. n. de 1668.

1589.

lui. La seconde étoit celle des Princes Lorrains, composée de leurs amis & d'une partie des Catholiques zélés. La troisième celle des *Espagnolifés*, (si l'on peut user de ce terme) que l'éclat de l'or du Perou avoit attachés aux intérêts du Roi Philippe; & la quatrième de quelques gens trop amoureux de la liberté, qui tendoient à établir une République, ou du moins un Gouvernement dans lequel l'autorité absolue fut restrainte par de bonnes Loix. Cette dernière ne subsista pas long-tems: toutes les trois autres, quoiqu'ennemies entr'elles, conspirant à la rendre odieuse & à la détruire; si bien que ne pouvant plus de quel côté tourner, elle se joignit bien-tôt avec celle d'Espagne qui la reçût à bras ouverts.

Du commencement les Espagnols se promettoient tout de la force de leurs pistoles: ils ne sçavoient pas qu'ils avoient affaire à des gens qui tiroient toujours, & qui ne se remplissoient jamais. Dans cette vûë l'Ambassadeur Mendoze, croyant avoir bien fait sa brigade, proposa au Conseil qu'on eut à choisir le Roi son Maître pour Protecteur de la Sainte Union. Le Duc en fut fort surpris, & après avoir consulté avec ses meilleures têtes, il fit réponse que le Légat étant si proche, ce seroit un crime de rien résoudre là-dessus sans lui en avoir communiqué. Cette réponse picqua fort les Espagnols; aussi à quelques jours de-là, quand il leur demanda de l'argent, ils le payerent de la même excuse. De cette sorte étant jaloux les uns des autres, & occupant leurs principaux soins à dresser des menées, les uns pour empiéter, les autres pour se défendre, ils laisserent pour lors échapper l'occasion de vaincre leur ennemi commun; & depuis agissant toujours de même, ils ne travaillèrent qu'à l'avancement de ses affaires, & à la destruction des leurs.

Le Duc piqué sensiblement des re-

proches des Parisiens, parce que depuis trois semaines il tenoit ses troupes aux environs de leur Ville sans rien faire, se mit en campagne le vingt-deuxième Novembre. Il reçût à composition le Bois de Vincennes, & quelques autres Châteaux, mit le siège devant Pontoise qui se défendit fort mal, c'étoit au commencement de Janvier, puis alla attaquer Meulanc. Il se promettoit, quand il auroit pris cette dernière place, d'en faire autant du Pont de l'Arche, & de tenir par ce moyen toute la Seine libre depuis Paris jusqu'à Rouen. Il lui fut fort aisé de prendre la ville de Meulanc: la difficulté étoit de prendre le Fort, qui est une Isle jointe aux deux rivages par deux Ponts.

Pour lors le Roi étoit en Normandie, où il avoit réduit presque toutes les places, comme Alençon, Argentan, Domfront, Lisieux, Bayeux, Falaise, & Honfleur. Il n'y eut que ces deux dernières qui soutinrent un siège; la première se prit d'assaut par le Château, l'étang qui en étoit la principale défense, étant glacé par les grands froids, & fut misérablement saccagée. L'autre capitula lorsque le Roi eut bouché son Port, par où elle recevoit à toute heure des rafraîchissemens que Villars lui envoyoit de Rouen.

Quand il sçût que le Duc étoit devant Meulanc, il y courut avec une partie de ses troupes, jetta par avance du secours dans le Fort, puis quelques jours après y arriva avec toute son armée. Le Duc étant bien logé dans le Bourg, & lui fort incommodé à la campagne par les grands froids, il résolut, pour l'arracher de-là, d'attaquer Poissy, qui est une lieue au-dessus. D'abord il prit la Ville par escalade, & se mit à battre le Pont: le Duc y accourut au bruit du canon, mais il ne put arrêter cette furie, autrement qu'en rompant deux arches du Pont. Le Roi ayant fait ce

1589.

1590.

1590.

qu'il desiroit alla mettre le siège devant Dreux.

Durant cela le Légat étoit arrivé à Paris, il y reçût les complimens des Magistrats, & de tous les Corps de la Ville, présenta sa Bulle au Parlement, qui la vérifia sans aucune modification. Après il y fut lui-même avec un grand apparat, croyant qu'il ne lui restoit plus qu'à prendre possession de l'autorité souveraine. Mais comme il se voulut asseoir dans la place du Roi, qui est au coin & sous le Dais, le premier Président le tira tout doucement par la main, comme pour lui faire honneur, & le fit asseoir sur le banc au-dessous de lui. Le Parlement de Tours ayant vû sa Bulle, & qu'il s'étoit adressé aux ennemis du Roi, défendit de le reconnoître pour Légat; celui de Paris au contraire cassa cet Arrêt: & ainsi ces deux Compagnies se battirent souvent à coups de plume.

Comme le Roi faisoit sonner bien haut qu'il demandoit une Conférence pour être instruit (écrivant néanmoins tout le contraire aux Princes Protestans) beaucoup de Ligueurs commençoient à se refroidir; même quelques Prédicateurs s'enhardissoient de parler en sa faveur. Sur cela la Faculté de Théologie donna un Decret du dixième Février, par lequel elle condamnoit ces propositions, *qu'il fut permis de s'accommoder avec le Bernois, de le reconnoître à condition qu'il se fit Catholique, & de lui payer les tailles & subsides.* Le Légat en même-tems écrivit une Lettre circulaire du premier de Mars, à tous les Evêques, leur défendant de se trouver à aucune assemblée pour ce sujet-là, & avec cela il prit un nouveau serment du Prevôt des Marchands, Echevins, Quarteniers, Diziniens, & Capitaines des Quartiers, de persévérer dans la Sainte Union, jusqu'au dernier soupir de leur vie. Ce fut dans les grands Augustins après une Procession solennelle.

1590.

L'Ambassadeur d'Espagne ne s'étoit pas rebuté du premier refus qu'on avoit fait de reconnoître son Roi pour Protecteur: il fit une seconde tentative pour cela, mais elle ne lui réussit pas mieux que la première. Il offroit aussi un très-puissant secours au Duc: mais lui qui l'eût bien accepté du commencement, appréhendant que ce fut pour étouffer son autorité par une plus grande, fit entendre qu'il se contenteroit de cinq ou six mille hommes, & que pour le reste il le recevoit en argent.

Durant les difficultés que leurs Agens faisoient naître sur ce sujet, il alla trouver le Duc de Parme, & obtint de lui 1500. lances des Ordonnances des Pays-Bas, & 500. Arquebusiers à cheval, armés de morions & de plastrons; ils les nommoient CARRABINS, tous commandés par Philippe Comte d'Egmont, jeune homme qui entroit en réputation, mais qui étoit encore plus étourdi que vaillant.

Avec ce renfort n'ayant pas moins de quatre mille chevaux & dix mille hommes de pied, il marcha au secours de Dreux, & passa la rivière de Seine à Mantes. Le Roi en ayant eu avis, leva le siège, & vint se poster à Nonancour. Le soir qu'il y arriva, son Conseil résolut de donner bataille, quoiqu'il eût un tiers moins de forces que son ennemi. Ce n'étoit pas le dessein du Duc de l'attendre, mais seulement de mettre des hommes dans Dreux, comme il le pouvoit aisément, toutes les avenues étant libres. Mais le Roi ayant décampé de Nonancour pour s'approcher des bords de la rivière d'Eure vers Yvry, afin que si ses ennemis entreprennent de la passer, il les pût combattre séparés; les Ligueux s'imaginèrent qu'il prenoit la fuite. Alors Egmont s'avisa de presser le Duc de le suivre & de le combattre: & comme le Duc ne s'y pouvoit résoudre, de se vanter qu'il attaqueroit ce fuyard, & qu'il le déferoit

1590.

roit avec ses troupes seules. Ces fanfaronnades & les vains discours des Parisiens, qui lui reprochoient sa mollesse, le contraignirent de passer la riviere d'Eure, & l'engagerent mal à propos au combat.

Ceux qui avoient tant crié bataille, tomberent dans une subite consternation, quand ils virent les troupes du Roi, qui bien loin de s'enfuir, venoient droit audevant d'eux; mais il n'y avoit plus moyen de s'en dédire. Le lendemain matin d'un Mercredi quatorzième jour de Mars, les deux armées se rangerent en bataille vis-à-vis d'Yvry, dans cette grande Plaine, qui est au milieu d'une péninsule que forment les rivieres d'Aure & d'Iton, & celle d'Eure qui les reçoit toutes deux. En moins d'une demie heure, l'armée de la Ligue fut entièrement défaite; les gros escadrons de ses Lanciers rompus à coups de pistolet & d'épée, Egmont renversé mort, ses Lansquenets tous taillés en pièces, & la plûpart de ses François tués sur la place. Ses Suisses resterent seuls sur le champ: mais lorsqu'ils virent qu'on alloit rompre leurs bataillons à coups de canon, ils baïsserent les piques, & rendirent leurs enseignes; ils les reçurent aussitôt de la générosité du Roi, qui desirant obliger toute la Nation, écrivit une Lettre fort civile aux Cantons.

Le Duc de Mayenne, après avoir fait tout devoir de grand Capitaine & de brave Cavalier, retira une partie de ses gens par-dessus le Pont, puis le fit rompre, & avec ses débris se sauva à Mantes. Les Habitans voulurent bien y recevoir sa personne, mais non pas loger ses troupes; ils les firent passer dix à dix. Nemours, Aumale, & quelques autres Chefs, avec ce qu'ils purent rallier, se retirèrent à Chartres par la Plaine.

Le Duc attribua la perte de cette bataille à sa gendarmerie Flamande, qui étoit lourde & mal adroite, aussi-bien les hommes que les chevaux; à la témé-

Tome III.

1590.

rité du Comte d'Egmont qui la commandoit; au défaut du Vicomte de Tavannes, qui ayant la vûe courte, rangea ses escadrons si près à près qu'il n'y avoit pas assez d'espace entre deux par où les Reïstres pussent passer pour faire leur caracol, & venir se remettre en rang derriere les autres; & sur tout à la lâcheté de ces mêmes Reïstres, qui ayant reculé d'abord, tombèrent sur l'escadron du Duc, & ne faisant que tourner durant tout le combat, écornèrent encore les autres, & les mirent en désordre.

De peur d'être suivi, il avoit fait rompre le Pont d'Yvry, comme nous l'avons dit: ce fut là où se fit le plus grand carnage des fuyards; les Reïstres se défendirent un peu dans le Bourg, & y furent tous assommés. Le Roi ayant passé la riviere au gué d'Anet, étoit venu loger à Rosny, qui est à une lieue par de-là Mantes. Ses approches ébranlèrent fort les habitans de cette Ville; le Duc connut bien à leur contenance qu'il n'y avoit point de sûreté pour lui de demeurer-là, il se retira en diligence à saint Denis.

La plaine d'Yvry ne fut pas le seul endroit où le destin, pour ainsi dire, se déclara pour le Roi: le même jour il lui procura en Auvergne un autre avantage fort important, & qui affermit tout à fait ses affaires en cette Province-là. Le Comte de Randan avoit surpris la ville d'Issoire, & y avoit bâti une Citadelle: les Gentilshommes Royalistes, & les Bourgeois de Clermont, qui en haine de ceux de Rion, avoient beaucoup de chaleur pour le parti du Roi, surprirent la Ville par l'intelligence d'un Consul, & assiégèrent la Citadelle. Florat Sénéchal d'Auvergne commandoit en cette entreprise; Randan accourut au secours, & l'investit lui & les siens.

Les Seigneurs du Pays, entr'autres Rostignac Lieutenant de Roi, le Vi-

Hhh

1590.

comte de Lavedan, le Baron de Chaulron, le Marquis de Curton qui commandoit cette petite armée, & d'Effiat vinrent pour dégager leurs amis. Cela ne se pouvoit sans combat; il fut fort opiniâtre: mais enfin les Ligueurs succombèrent. Il leur en coûta cinq cens hommes, dont il y avoit cent Gentilshommes, & entr'autres le généreux Comte de Randan, qui ayant été fait prisonnier, mourut de ses blessures dans Issoire. Ceux de la Citadelle ayant appris sa défaite capitulèrent, & les vainqueurs retournerent en grand triomphe à Clermont.

Le Duc de Mayenne ne fut pas si-tôt parti de Mantes que cette Ville-là & celle de Vernon lui tournerent le dos. On croyoit que s'il eût pû y laisser bonne garnison, il eût arrêté le Roi sur le bord de la Seine, & fait évanouir sa victoire. En effet, il n'avoit ni outils, ni munitions pour faire un Siège, & il ne pouvoit plus retenir sa Noblesse qui au bruit de la Bataille, étoit accourue auprès de lui sans équipage.

Le sage la Noue étoit d'avis qu'il allât du même pas à Paris, où la journée d'Yvry avoit merveilleusement relevé le courage à ses amis, & abbatu celui des Seize; le Maréchal de Biron, le plus autorisé de son Conseil de Guerre, & d'O Sur-Intendant des Finances, l'en empêcherent. Le premier, disoit-on, parce qu'il craignoit que le Roi, lequel il traitoit comme son disciple, ne sortît, s'il faut ainsi parler, de dessous sa ferrule, & ne cessât de le considérer s'il venoit si tôt à bout de ses affaires; le second, parce qu'il aimoit mieux réduire Paris par des moyens violens. Car il pensoit qu'en ce cas le Roi auroit sujet, non-seulement de lui ôter les rentes de l'Hôtel de Ville, mais encore d'en tirer de grandes rançons, & d'y mettre tels impôts qu'il lui plairoit. Quel que fut le motif du Roi, il s'arrêta quinze jours à Mantes, pendant lesquels la Ligue se

remit un peu de son grand étourdissement, calma l'effroi du peuple; & renoua ses débris.

1590.

Ses Chefs, afin de gagner un peu de tems, mirent en avant quelque propos d'accommodement. Villeroi premièrement entra en conférence avec le Plessis-Mornay au Château de Suindre près de Mantes; & le Légat en noua une autre à Noisi-le-Sec, entre le Cardinal de Gondy & le Maréchal de Biron, & y assista lui-même. Tout cela inutilement pour eux, d'autant que le Roi, sans leur donner aucun délai, se dispoisoit à assiéger Paris.

Il avoit déjà pris Lagny, Provins, Monstereau, Bray sur Seine & Melun. Une fausse intelligence l'obligea de tenter la ville de Sens: mais il en fut repoussé par le brave Chanvallon, avec perte de trois cens hommes. De-là il vint se saisir du Château & du Pont de saint Maur-des-Fossez le vingt-cinquième jour d'Avril, ayant quinze mille hommes de pied, & un peu moins de quatre mille chevaux.

Alors Paris connut qu'il étoit bloqué. Cette innombrable & confuse multitude de gens sans Chefs, au moins bien absolus, sans prévoyance, sans discipline, qui n'appréhendoit aucun péril, parce qu'elle ne le connoissoit point, & qui se fioit présomptueusement à son grand nombre, * n'avoit fait aucune provision ni de bouche, ni de guerre, & ses Chefs n'avoient pas eu soin de pourvoir aux nécessités publiques, ni aux particulieres. Quand ils s'en aviserent, il étoit trop tard: la campagne des environs n'avoit plus de bleds ni de fourrage; tous les Ponts de la riviere au-dessous de la Ville étoient au pouvoir du Roi; & la Marne ne leur put fournir que peu de chose, parce que l'année avoit été fort stérile en Champagne. Ils n'avoient presque point d'autre provision que trois mille muids de bled, & dix mille muids de vin que Givry laissa

* Et à sa force.
Ed. de 1668.

1590.

passer au Pont de Chamoy, pour un présent qu'on lui fit de dix mille écus, & par une secrète complaisance pour Mademoiselle de Guise, dont il étoit fort piqué.

Les ordres du Duc de Mayenne & la nécessité, déférèrent le Gouvernement de la ville, au Duc de Nemours son frere uterin, jeune Prince d'une prompte hardiesse & d'une forte vigueur. Il n'avoit pour lors avec lui de gens de marque que le Chevalier d'Aumale, brave, mais féroce & intraitable, & de troupes que douze cens Lansquenets, autant de François, & mille Suisses : mais il y attira Vitry avec cent cinquante Maîtres, & Bernardin de Mendoza Ambassadeur d'Espagne y fit venir cent chevaux. Dans la Ville se trouverent les Princeesses de Nemours, de Montpensier, d'Aumale, de Guise avec sa fille, & quelques autres Dames de qualité, l'Ambassadeur d'Espagne, l'Archevêque de Lyon Garde des Sceaux de la Ligue, le Légat avec toute sa suite, & plusieurs Prélats François, sans compter le Cardinal de Gondy, lequel quoique plus Royaliste que Ligueur, ne voulut pas néanmoins abandonner son troupeau dans la nécessité, & le secourut très-charitablement.

Il seroit mal-aisé de dire lequel fut le plus grand, de la vigilance & des soins du Gouverneur, ou de l'ardeur des Parisiens. En peu de tems il eut fait battre des poudres en grande quantité, réparé les brèches des murailles, élevé des terrasses & des cavaliers, couvert les Fauxbourgs de grands retranchemens, attaché des chaînes à toutes les rues, rempli grande quantité de tonneaux de terre pour faire des barricades, planté des pieux & des barrieres à toutes les avenues, fondu soixante-quinze piéces de canon dont il garnit les remparts, & bouclé la riviere haut & bas par de grosses chaînes, qui étoient soutenues sur des estacades, & défendues

par des Forts bâtis aux deux bouts.

Les Parisiens de leur côté donnerent jusqu'à leur batterie de cuisine pour fondre du canon; ils fournissoient un homme de chaque maison pour travailler aux fortifications, payoient tous les pauvres valides qui s'y vouloient employer, faisoient faire l'exercice à leurs Compagnies trois jours de la semaine; & ce qui est de plus considérable, ils reçurent garnison chez eux, & ils virent saccager & ruiner leurs maisons des champs sans murmurer.

La plûpart des Ouvriers & tous les Forains étoient sortis de Paris; les grands Hôtels étoient vuides, les bons Bourgeois avoient envoyé leurs familles dehors: il s'y trouva néanmoins encore deux cens vingt mille personnes, mais des vivres seulement pour un mois, à raison d'une livre de pain par jour pour chaque personne, quinze cens muids d'avoine, & cent muids de légumes.

D'abord le Roi s'empara des Ponts de saint Cloud & de Charenton. Dix enfans de Paris se défendirent trois jours entiers dans la Tour de ce dernier. Au même tems il prit Vincennes, bloqua saint Denis, & mit garnison de Chevaux Legers dans toutes les maisons fortes de sept ou huit lieues aux environs, d'où ils battoient l'estrade nuit & jour, afin que rien ne passant, la Ville fut bien-tôt réduite à la famine. Cette voye-là au bout de sept ou huit jours lui semblant trop longue, il tâcha d'attirer les assiégés au combat, & pour cela fit donner dans le Fauxbourg saint Laurent. Mais là ayant reconnu par leur brave défense, & par quelques autres grandes escarmouches, qu'ils avoient encore trop de vigueur pour être forcés dans leurs barrieres, & leurs Chefs trop de prudence pour se hasarder aux champs, il revint à son premier dessein de les affamer.

Le Duc de Mayenne étoit allé men-

1590.

1590.

dier du secours en Flandres. Il eut beaucoup à souffrir de l'orgueil & des insupportables longueurs du Conseil d'Espagne. En l'état qu'il avoit laissé Paris, il ne croyoit pas qu'il pût durer un mois ; & comme il ne pouvoit le secourir que par l'assistance des Espagnols, il craignoit de le perdre en le sauvant, & qu'ils ne le délivraient que pour s'en emparer eux-mêmes. Là-dessus encore arriva la mort du vieux Cardinal de Bourbon, qui finit ses jours le neuvième de Mai au Château de Fontenay en Poitou, sous la garde du Seigneur de la Boulaye. Le Roi le lui avoit confié l'ayant tiré d'entre les mains du Seigneur de Chavigny, sur le point que la Ligue marchandait avec ce bon homme qui étoit vieux & aveugle, pour le délivrer.

Ce nouvel accident le mit fort en peine ; il avoit besoin d'un Roi pour y attacher les yeux & la vénération des peuples ; il voyoit bien que l'Espagnol le presseroit d'en élire un, & il sçavoit les difficultés de ce côté-là, & de celui des autres Chefs de son parti, qui l'empêchoient de l'être. Toute son étude fut donc à trouver divers délais pour reculer cette élection, & il y réussit comme il le désiroit : mais ce procédé ruina son parti & son grand dessein.

Les Chefs de la Ligue avoient prévu habilement à disposer les peuples ; en sorte que cette mort du Cardinal ne fit aucun changement dans les esprits. La Faculté de Théologie consultée par le Prevôt des Marchands & par quelques notables Bourgeois, avoit répondu : *que Henri de Bourbon ne pourroit à cause du scandale, & du péril de la rechute, être admis à la Couronne, quand le Roi Charles X. ou tout autre légitime Successeur, viendrait à mourir, ou à lui céder son droit, ou que même ce Prince obtiendrait extérieurement son absolution, si bien que ceux qui mourroient pour une si sainte cause, remporteroient la Palme*

du Martyre, & seroient couronnés au Ciel comme de braves défenseurs de la Foy. 1590.

Au bout de cinq semaines, le Duc de Mayenne ne put obtenir du Duc de Parme que quatre mille hommes d'infanterie & deux cens lances ; avec quoi ayant joint quelque deux mille François qu'il avoit ramassés ou que Balagny lui fournit, il s'avança jusqu'à Laon. Aussi-tôt le Roi partit de son camp avec deux mille cinq cens chevaux, pensant le rencontrer aux champs & le charger. Le Duc en eut le vent, & usant cette fois d'une grande célérité, se mit à couvert sous les murailles de Laon. Pendant que le Roi l'y harceloit, Saint Pol grand Ligueur, se détacha secrètement avec huit cens chevaux & quelque infanterie, & ayant ramassé un assez grand convoi de vivres, le conduisit le long des rives de la Marne, & le jeta dans Paris avant que le Roi pût être de retour dans son camp pour l'en empêcher.

Durant le siège, la guerre se faisoit diversément dans les Provinces, je n'en marquerai que les choses les plus mémorables. François de Rouffel May-David surprit le Château de Verneuil pour la Ligue, & se rendit aussi maître de la Ville après un fort sanglant combat, dans lequel fut tué Jean de Dreux Morainville, qu'on disoit être le dernier mâle de la Maison de Dreux, issue de Louis le Gros par Robert, cinquième fils de ce Roi. Lansac aussi Ligueur avoit une entreprise sur le Mans qui fut découverte, & ses troupes qui en attendoient l'issue à Memers, défaites par Hertré Gouverneur d'Alençon. Il fut encore plus malheureux à une autre sur la ville de Mayenne : comme il l'avoit prise & qu'il en tenoit le Château assiégé, le même Hertré & Montataire le mirent en déroute, & lui tuèrent ou prirent plus de douze cens hommes de deux mille qu'il avoit.

1590.

Les Gentilshommes Ligueux de Bretagne avoient surpris la ville de Sablé, & attaquoient le Château : Rambouillet, dont la femme avoit été faite prisonnière en cette occasion, convia la Noblesse du pays de l'assister. Ses deux freres avec ce qu'ils purent assembler, attaquerent les assiégés ; la première fois ce fut avec peu de succès ; mais la seconde, lorsqu'ils eurent reçu du canon & mille hommes de renfort que Rochepot Gouverneur d'Angers leur envoya, ils enfoncerent leurs barricades, percerent jusques dans la basse-cour du Château, & les pousserent si vivement qu'ils se mirent tous en fuite, mais sans avoir rompu le Pont ; si bien que la plus grande part y furent tués ou faits prisonniers.

En Languedoc, Montmorency armoit lentement, parce qu'il pensoit par cette froideur se faire envoyer l'épée de Connétable qu'on lui avoit promise ; mais que d'autres considérations retardoient. Albigny & Lesdiguières se faisoient la guerre dans le Dauphiné, par la prise & reprise de quelques forts. Lesdiguières étant plus puissant, passoit quelquefois du côté du Lionnois, pour fortifier Maugiron qui tenoit un des Châteaux de Vienne pour le Roi, & avoit Saint-Châmon pour adverfaire. Il alloit aussi souvent du côté de Provence pour y assister la Valette. Montmorency pareillement passoit quelquefois le Rhône : mais c'étoit pour essayer de s'emparer de quelques Places afin d'aggrandir sa domination.

La Provence étoit misérablement déchirée par trois ou quatre factions, sans compter celle des Royalistes. Le Duc de Savoye y avoit la sienne ; la Comtesse de Sault, & le Comte de Carces chacun la leur. La Comtesse étoit veuve de Louis d'Agout Comte de Sault, & se nommoit Christienne d'Aguerre. La faction du Duc sembloit être la dominante, & tenir les deux

1590.

autres dans ses intérêts : mais la Comtesse, femme d'un grand courage, & d'un esprit fort élevé, ne le vouloit introduire dans la Province que pour s'y rendre la plus forte elle-même. Et le Comte de Carces semblablement, n'étant pas assez puissant pour subsister de son chef, n'y avoit donné pied à ce Duc, qu'afin de pouvoir tenir tête à la Valette. Car il croyoit bien qu'étant le premier Seigneur du pays, & Lieutenant des armées sous l'autorité du Parlement, toute l'autorité lui devoit revenir. Le Parlement étoit aussi fort partagé entre ces trois factions, & plus quelques Officiers de cette Compagnie s'en étoient séparés pour suivre le parti du Roi & de la Valette son Gouverneur. Ceux-là s'étoient retirés à Manosque, où ils disoient tenir le vrai Parlement.

Dans la première chaleur des mouvemens, les pratiques & l'argent donnerent le dessus au Duc de Savoye ; les Magistrats des principales Villes, entr'autres de Marseille & d'Aix, étoient tous à lui ; & une grande assemblée du Clergé & de la Noblesse qui se fit à Aix au mois de Janvier, résolut de mettre la Province sous sa protection, & députa vers lui un Evêque & le premier Consul de la ville. Depuis encore le Parlement ordonna qu'il seroit appelé pour la défendre ; à quoi il ajouta que les biens des *Bigarrats* (il nommoit ainsi les Royalistes) seroient confisqués.

Du reste ce seroit une chose infinie de vouloir s'engager dans le détail des intrigues & des exploits de tant de Partis, qui changeant à toute heure de visée & de conduite, ne sçavoient pas bien eux-mêmes ce qu'ils faisoient. Je n'en parlerai donc point, non plus que de celles de beaucoup d'autres Provinces. Je dirai seulement touchant la Bretagne, que le Prince de Dombes poussant rudement le Duc de Mercœur, prit

1509.

Hennebon, Montcontour & Lambale : mais qu'il ne les pût jamais engager au combat. Je marquerai aussi le changement de Saint-Malo, parce que la Place étoit très-importante.

Honorat du Beuil des Fontaines Gouverneur de la Ville, logeoit dans le Château qui est sur le Port, & y avoit mis tous les riches meubles qu'il avoit amassés du tems qu'il étoit en faveur auprès du Roi Charles IX. Les Malouins étant persuadés qu'il avoit comploté d'introduire une forte garnison dans leur Ville, & de rançonner les plus riches Marchands, conspirèrent de se défaire de lui. Ayant donc gagné son valet de chambre, ils escaladerent le Château la nuit du quatorzième de Mars, & il arriva qu'il y fut tué d'un coup d'arquebuse à une fenêtre, soit par hazard, ou de dessein formé. Ensuite de quoi ils pillèrent ses riches meubles, & puis prirent l'aveu du Duc de Mercœur, & se jetterent dans le parti de la Ligue : mais ils refusèrent sagement de recevoir des gens de guerre, & garderent leur Château eux-mêmes.

Les esprits aussi bien que la fortune, se dispoisoient peu à peu en faveur du Roi. Le Pape Sixte, mieux informé de l'état des deux Partis, & comparant les qualités & les manieres d'agir de ce Prince avec celles du Duc de Mayenne, prévoyoit bien qu'il auroit l'avantage ; aussi avoit-il reçu dans Rome, puis à l'Audience, le Duc de Piney Député de la Noblesse Catholique, nonobstant les menaces & les protestations de l'Ambassadeur d'Espagne, & avoit mandé à son Légat en France, qu'il n'usât point d'excommunication, mais qu'il essayât toutes les voyes de douceur & d'adresse pour ramener le Roi.

Les Peuples commençoient aussi à connoître la bonté de ce Prince, qui leur avoit assez appris à redouter sa valeur. Et le Duc de Nevers, qui jusques-

1509.

là étoit demeuré comme neutre dans sa Ville, après avoir pensé à tous les moyens qu'il y avoit de le convertir, jugea qu'il n'y en avoit point de plus chrétien ni de plus sûr que de se mettre adroitement entre lui & les Huguenots, pour le détacher d'avec eux & l'approcher tout doucement de l'Eglise Catholique. Dans ce dessein il se rendit auprès de lui vers le commencement de Juillet, & y ramena grand nombre de Gentilshommes, par son crédit & par son exemple.

Ce fut vers ce même tems que le Roi rappella aussi le Chancelier de Chiverny, & lui redonna les Sceaux. Montholon s'en étoit déchargé après la mort de Henri III. de crainte qu'on ne l'obligeât à sceller quelque chose en faveur des Huguenots, & néanmoins il étoit demeuré dans le parti du Roi ; dans lequel il mourut cette même année, honoré par les gens de bien du surnom d'*Aristide François*. Depuis sa démission, les Sceaux avoient été tenus par le Cardinal de Vendôme, puis donnés en garde à Rusé Secrétaire d'Etat, mais sans aucun pouvoir d'en user que suivant l'ordre du Maréchal de Biron, qui se mêloit de tout.

Vers le tems de son retour, la ville de Saint Denis se rendit, & une entreprise que les Ligueux avoient tramée sur Senlis avorta. Saint Denis ayant consumé tous ses vivres, dont on l'avoit aussi mal pourvû que Paris, fit sa composition, qui fut assez avantageuse, parce que le Roi desiroit s'y loger. Quant à Senlis, Bouteville qui y étoit Lieutenant de Toré son cousin, se promenant une nuit sur les remparts, entendit des gens dans le fossé qui parloient tous bas, & ayant bien regardé, il apperçut qu'ils plantoient une échelle contre la muraille. Il poussa une grosse pierre du parapet qui renversa l'échelle & rompit la cuisse à un d'eux : celui-là n'ayant pû s'enfuir révéla toute la conf-

1590.

piration. On trouva douze soldats cachés dans la maison d'un Chanoine, qui furent tous pendus, & avec eux vingt-sept, que Prêtres que Moines, même avec leurs habits Ecclésiastiques.

Il arrivoit de tous côtés des gens au siège de Paris : les uns qui avoient jusques-là été dans l'irrésolution y étoient amenés par la crainte qu'ils avoient de périr avec un parti, qu'ils croyoient ne s'en devoir jamais relever; les autres par l'espérance du pillage, s'imaginant que Paris seroit mis en proye, & qu'ils y gagneroient des montagnes d'or; plusieurs par les ordres exprès du Roi. Le Prince de Conti y amena les forces de Poitou, de Touraine, d'Anjou & du Maine; Humieres y envoya une partie de celles qu'il avoit en Picardie; & le Vicomte de Turenne relevant d'une grande maladie, s'y fit apporter en litiere, à la tête de mille chevaux & de quatre mille hommes de pied.

Le Roi ne laissoit pas d'avoir de grandes inquiétudes : les intérêts & les desirs des Catholiques & des Huguenots, étoient fort différens sur la prise de Paris. Les premiers, comme nous l'avons marqué, souhaitoient qu'il y entrât par accommodement; les autres que ce fût par force. Tous convenoient en ce seul point qu'ils étoient malcontens de lui, parce que les Catholiques le pressant de se convertir, & les Huguenots de révoquer l'Edit donné contre eux par Henri III. il ne pouvoit encore satisfaire ni les uns ni les autres : tellement que des plaintes ils passoient aux cabales & aux conspirations.

Dans cette perplexité, il avoit à la fin de Mai donné un passeport à des Députés de Paris pour aller vers le Duc de Mayenne l'exhorter à la paix : mais je ne sçai par quel motif il le révoqua aussi-tôt. Un mois après voyant que le siège tiroit en longueur, & que l'em-

1590.

barras que les deux Partis causoient dans son armée, croissoit de plus en plus, il consentit à une Conférence entre le Légat & le Marquis de Pisany, nouvellement revenu de son Ambassade de Rome. Elle se fit dans l'Hôtel de Gondy * au Fauxbourg Saint Germain : mais les propositions de part & d'autre étoient si fort éloignées que le Cardinal de Gondy, lequel y assista, ne put trouver aucun milieu pour les faire approcher.

Après les quinze premiers jours du siège, le peuple commençant à avoir disette, on fit la revûe des vivres par les maisons, & on commanda à tous ceux qui en avoient provision pour plus de deux mois, de porter le reste au marché & chez les Boulangers; par ce moyen il y eut du pain à six blancs la livre trois semaines durant. Pendant ce tems, la populace appatée par les distributions que faisoit faire l'Ambassadeur d'Espagne sous main de bonnes pensions aux plus factieux, & publiquement à la canaille, de quelques poignées de demi sous marqués aux Armes de Castille, passoit le tems à débiter & à mettre en chansons les fausses nouvelles que la Montpensier forgeoit de jour en jour pour l'amuser.

Au bout de six semaines, sçavoir vers la mi-Juin, le bled vint à doubler de prix; & quinze jours après manqua presque tout d'un coup. Alors la famine finit leur passe-tems, & convertit leurs chansons en gémissemens & en plaintes. Les pauvres vécurent quelques jours de pain de son, puis d'herbages, dont il y avoit abondance dans les jardins. Ceux à qui on avoit commis le soin de la Police, n'avoient pas en tems & lieu mis dehors les bouches inutiles, qui montoient à plus de vingt-cinq mille. C'étoient de pauvres paylans & gens de métier; la misere tomba premierement sur ceux-là.

Il s'en étoit assemblé un grand nom-

* C'est aujourd'hui l'Hôtel de Condé.

1590.

bre à la Porte Saint Victor, espérant de fortir par le moyen d'un passeport qu'on avoit envoyé demander au Roi; mais son Conseil l'empêcha de leur accorder cette grace. Quand ces misérables sçurent qu'il l'avoit refusée, ils éleverent un si haut cri que toute la Ville en fut émue. On résolut donc avant toutes choses de donner ordre à cette nécessité; & pour cela on fit la visite dans les logis des Ecclésiastiques & dans les Convens, qui se trouverent tous pourvûs, même celui des Capucins pour plus d'un an: on les chargea de donner à manger deux fois le jour à ceux qui manquoient de pain. Il se trouva sept mille ménages qui en demandoient pour de l'argent, & cinq mille qui n'avoient ni argent ni pain.

Ce tems expiré, la misère recommença plus grande qu'auparavant: on s'avisa de peler des avoines pour en faire des bouillies; & parce que le vin manquoit dans les cabarets, on y débitoit je ne sçai quel breuvage fait avec de la bale d'avoine & des racines.

Au mois de Juillet le pain valoit un écu la livre, le septier de bled plus de six vingt écus, un mouton cent francs & le reste à proportion. Pour les pauvres ils mangeoient les chiens, les chats & les souris, qui étoient plus requis que n'avoient été les perdrix & les lièvres; le vieil oing, les chandelles, les graisses & les huiles les plus puantes, leur servoient d'assaisonnement pour faire bouillir des herbes & des feuilles.

Au défaut d'alimens, on les repaisoit de Processions, de vœux particuliers & de solempnels qu'on leur faisoit faire, de Prières de Quarante-Heures, de Sermons deux fois le jour, de diverses Confratries & assemblées spirituelles, avec cela de fausses nouvelles, & de prochaines espérances, que l'on accommodoit en cent façons. On conte des choses étranges de cette misère;

peut-être que l'on y a un peu ajouté: mais il est certain qu'il mourut près de dix mille personnes de faim. Et néanmoins de ces pauvres gens, les uns étoient si persuadés de la bonté de leur cause & de la gloire du martyr, qu'ils se traînoient aux portes des Eglises pour y rendre leurs ames à Dieu; les autres étoient si lâches qu'ils aimoient mieux expirer dans leurs maisons que de mourir les armes à la main. Il y en avoit seulement quelques-uns qui sautoient par-dessus les murailles, & qui travertant les corps de garde, se retiroient chez des Officiers de leurs amis.

Ceux-là étant la plûpart serviteurs du Roi, fatiguerent tant sa clémence par leurs prières continuelles, qu'il laissa fortir jusqu'à trois mille de ces pauvres languissans: mais plusieurs étoufferent sur le champ, lorsque les soldats par compassion leur eurent donné à manger. Les Capitaines ayant reconnu par-là, que le Roi ne vouloit pas user de la dernière rigueur, prenoient la hardiesse d'en laisser échapper quelques bandes de jour à autre, lorsqu'ils étoient en garde; plusieurs même envoyoient des rafraîchissemens à leurs amis, à leurs anciens hôtes, & particulièrement aux Dames. A leur exemple les soldats se licencioient de passer de la viande, des pains & des barils de vin par-dessus les murailles; en échange de quoi ils recevoient de bonnes hardes & de belles étoffes à fort vil prix. On croit que cette indulgence fit subsister Paris quelques semaines davantage.

Cependant les Politiques & les Royalistes dresseoient à toute heure des parties pour livrer la ville au Roi, ou pour faire soulever le peuple: mais on les veilloit de si près qu'on faisoit avorter tous leurs desseins. Il s'en fallut bien peu qu'ils ne réussissent un jour vers la fin de Juillet, que s'étant assemblés au Palais, ils se mirent en armes & com-

mencerent

1590.

1590. mencerent à crier, *la paix, ou du pain.* Il est constant que si Nemours & Vitry n'y fussent accourus, tout alloit se ranger de ce côté-là. Les Seize en firent tant de plaintes & tant d'instance envers le Parlement, qu'il en condamna deux au gibet : c'étoient le pere & le fils, qui furent attachés à une même potence ; misérables fruits des guerres civiles !

Le péril de cette journée de *la paix ou du pain*, fit tant de peur aux Chefs de la Ligue, qu'ils s'assemblerent & ordonnerent une Conférence pour la paix. Pendant qu'ils délibéroient sur cela, le Roi afin de les hâter, attaqua leurs Fauxbourg & les emporta tous en un soir. Le Cardinal de Gondy & l'Archevêque de Lyon, s'étant munis d'un passeport le sixième jour d'Août, allerent le trouver à Saint Antoine des Champs, où ils le virent environné d'un grand nombre de Noblesse. Ils remirent là sur le tapis avec beaucoup de puissans raisonnemens, la proposition qu'ils lui avoient déjà faite par d'autres voyes, *qu'il leur accordât une trêve, afin d'aller disposer le Duc de Mayenne à traiter conjointement avec eux.* Le Roi de son côté leur proposa, que s'ils vouloient faire leur capitulation pour se rendre dans dix jours, & la signer tout à l'heure, il leur accorderoit leur demande. Ce tems leur semblant trop court, ils s'en retournerent sans rien conclure.

Quelques Capitaines avoient souvent été d'avis d'attaquer Paris de vive force, mais le Roi y eut toujours de la répugnance. Outre qu'il n'étoit pas assuré de l'emporter, il craignoit si ses gens y entroient, que les Huguenots en vengeance de la Saint Barthelemy, ne le missent tout à feu & à sang, que ce malheur n'enveloppât ses meilleurs amis, & que le plus riche & presque l'unique trésor de son Erat, ne fût dissipé en un jour, dont personne n'eût

Tome III,

profité que la soldatesque. Pour ces raisons, & parce qu'il se promettoit de la réduire de jour en jour par quelque conspiration, ou du moins par la faim, (car les flatteurs la lui faisoient encore plus grande qu'elle n'étoit) il n'osa ou ne voulut point risquer un si grand coup.

Il se tenoit si fort assuré d'en venir à bout que sans faire aucun effort, ni sans se mettre en peine du secours qu'ils attendoient, il se divertissoit à chercher de nouvelles Maîtresses, même jusques dans les Monasteres, avec autant de sécurité & de loisir que s'il eût été paisible dans son Louvre. A son exemple, la plupart de ses Officiers n'ayant point d'occupation, passioient le tems à de semblables conquêtes, & ceux qui n'en pouvoient avoir autrement, achetoient des filles de joye de Paris, qui en mirent plusieurs hors de service, & corrompirent la fidélité de quelques autres.

Le même jour de la Conférence de Saint Antoine, le Duc de Mayenne arriva à Meaux avec cinq ou six mille hommes, presque toute Cavalerie, tirée de Lorraine, de Champagne, du Cambresis & de Picardie. De-là il fit sçavoir sa venue aux Parisiens, & leur donna assurance prochaine de celle du Duc de Parme. Ce Duc avoit été deux mois sans pouvoir s'ébranler, soit qu'il prévît qu'en son absence, le Prince Maurice renverseroit une partie de ses conquêtes des Pays-Bas, ou qu'il craignit que le Roi Philippe lui donnât un Successeur, ou qu'il doutât du succès de cette expédition. Tant y a qu'il fallut un ordre d'Espagne très-exprès & réitéré pour l'obliger de marcher. Il prit pour cela seulement douze mille hommes de pied, trois mille cinq cens chevaux, & quinze cens chariots chargés de munitions, partit de Valenciennes le sixième jour d'Août, & s'avança jusqu'à Meaux à journées comp-

111

1590.

tées, & campant à la mode des Romains, dans les lieux qu'il avoit fait reconnoître fort exactement, & dont il regardoit les Cartes d'heure en heure.

Le Roi qui ne croyoit pas qu'il osât jamais sortir des Pays-Bas, ni s'engager si avant dans la France, fut dans un grand étonnement quand il sçut qu'il étoit arrivé là le vingt-deuxième d'Août; & qu'y ayant séjourné cinq ou six jours, il étoit venu se loger à Claye. Après avoir souvent tenu conseil & entendu divers avis dans une occurrence si importante, il leva le siège le vingt-neuvième du mois, avec intention d'aller le défier à la bataille, & de s'opposer à ses entreprises.

Il y avoit au-dessus de Chelles un lieu fort commode & fort avantageux pour camper, les deux armées eurent le même dessein de s'en saisir. Les coureurs du Roi poussèrent ceux de Parme; & ce fut là que ce Duc ayant reconnu de dessus une éminence le nombre & la disposition de l'armée Royale, perdit l'envie qu'il avoit de le combattre; au lieu du mousquet & de la pique, il fit prendre le hoyau & la pelle à ses soldats pour se retrancher promptement dans le marét prochain.

Or pour montrer qu'il n'agissoit pas à l'aventure, & que la science militaire qu'il possédoit à un haut point, étoit la règle certaine de ses desseins, il avoit publié hautement, & même l'avoit dit au Héraut que le Roi envoya lui demander bataille, qu'il l'obligerait de lever le siège de Paris, & qu'il déboucheroit une des rivières, en forçant une Place à sa vûe. Après donc que les deux armées eurent été six jours l'une devant l'autre, le septième, comme il faisoit un grand brouillard, le Duc s'étant saisi des postes avantageux près de Lagny, attaqua cette Place à coups de canon, la rivière entre-deux. La brèche faite, en peu de tems il dressa un pont de bateaux, fit sonner l'assaut, & l'emporta

si promptement, que les troupes que le Maréchal d'Aumont y menoit par-dessus le pont de Gournay, qui est deux petites lieues au-dessous, n'y purent arriver assez à tems.

Il sembla après cela que la chance fût tournée: les Parisiens qui avoient tant jeûné, eurent des vivres en abondance qu'on leur amenoit par la Marne, & de Beauffé par charroi; & au contraire l'armée du Roi commença à sentir la disette, & se vit deux ou trois jours sans pain de munition, d'autant que la prise de Lagny lui ôtoit la rivière de Marne, & que le vaillant Duc de Nemours, battant la campagne, lui retranchoit les convois par terre. Alors les soldats de murmurer, & de vouloir se mutiner, les Chefs de s'accuser les uns les autres du mauvais succès du siège de Paris, la Noblesse de demander son congé, puisqu'il n'y avoit point de bataille; les haines d'entre les Catholiques & les Huguenots de s'échauffer; & les jalousies d'entre les serviteurs du Roi régnant, & ceux du défunt Roi, qui avoient toujours eu leur cabale à part, de décréditer les affaires chacun de son côté.

Là-dessus le Roi tint conseil pour sçavoir ce qu'il devoit faire, * mais il ne trouva que des avis confus, de l'épouvante & de la désunion; ce n'étoit plus une résolution à prendre, mais une nécessité que de décamper. Il tourna donc vers Senlis, passa l'Oise à Creil avec plus de précipitation que n'en doit avoir une retraite; & après avoir tâché de remettre ses troupes en curée par la prise de Clermont en Beauvoisis, il en jeta une partie dans les places des environs de Paris, renvoya l'autre avec la Noblesse dans les Provinces, & ne put garder avec lui que sept à huit cens chevaux.

Lorsqu'il eut passé l'Oyse, les Ducs de Parme & de Mayenne sortirent de leurs retranchemens. On dit que le

1590.

* Dans ce désordre.
E.d. de 1668.

1590. premier eut la curiosité de voir Paris, sans être connu, que Vitry l'y conduisit, & qu'ayant vu les Fauxbourgs tout ruinés, ses boutiques vuides & dé garnies, la plûpart des rues détertes, des visages tristes & défaits, une morne langueur par tout, au lieu des réjouissances qu'il y croyoit trouver; il eut plus de pitié de ses miseres, que de joye de l'avoir délivré.

Après cela, les deux Ducs s'élargirent dans la Brie, & y regagnerent toutes les petites villes. Ils eussent bien voulu deboucher la Seine comme ils avoient fait la Marne: le Duc de Parme pour cet effet assiégea Corbeil. Il croyoit qu'il n'y en avoit que pour cinq ou six jours; mais les poudres lui manquant, & les Gouverneurs des Places de la Ligue ne lui en fournissant qu'à regret, & en petite quantité, il y fut un mois entier. Cependant ses soldats se gorgeant de raisins à demi mûrs, se donnerent la dysenterie, dont il en mourut plus de trois mille. Enfin, il emporta la Place d'assaut le seizième Octobre: mais cela fait, il reprit le chemin des Pays-Bas, sans pouvoir être retenu par les instantes prieres du Duc de Mayenne. Il étoit fort mal satisfait de sa lenteur & de ses jalousies; & néanmoins il lui laissa huit mille hommes, & lui promit de revenir l'année suivante avec de plus grandes forces, lui confeillant de ne rien hazarder en son absence, mais d'entretenir toujours le Roi de Traités de paix.

Avant que de partir, il eut le déplaisir de voir reprendre en une nuit sa conquête de Corbeil, qui lui avoit tant coûté d'hommes & de tems. Givry Gouverneur de Brie, avec ses troupes qui étoient dans Melun, le reprit par escalade. Le Roi ayant rassemblé les siennes, suivit ce Duc en queue jusqu'à l'arbre * de Guise. A son retour, s'étant venu rafraîchir à Saint Quentin, il y apprit que Charles de Humieres,

1590. son Lieutenant dans la Picardie, avoit emporté la ville de Corbie par le petard & par escalade, tué le Gouverneur & passé la garnison au fil de l'épée. Le public y souffrit une perte irréparable, par la dissipation de la plûpart des rares manuscrits qui étoient dans la Bibliothèque de l'Abbaye de Saint Pierre.

Dans les Provinces, le Duc de Lorraine conquit Villefranche sur la frontiere de Champagne; mais il leva le siège honteusement de devant Sainte-Menehould. Quant à la Bretagne, l'armée navale d'Espagne étant entrée dans le Canal de Blavet, mit cinq mille hommes à terre commandés par Jean d'Aquila, qui après avoir rasé un Fort que le Prince de Dombes y avoit fait sur le bord, & puis conjointement avec le Duc de Mercœur, forcé la ville de Hennebond, bâtirent deux grands Forts sur l'embouchure du canal, à dessein de garder un poste si avantageux.

L'esdiguières devint absolu dans le Dauphiné, par la réduction de la ville de Grenoble. L'Isere la sépare en deux parties, qui sont conjointes par un pont; il emporta par escalade celle qui est au pied du coteau plus petite des deux tiers que l'autre: mais Albigny l'arrêta trois semaines au bout du pont, & l'eût bien empêché de passer outre, si le peuple lassé de la guerre ne l'eût forcé de capituler. Il fut dit dans les articles, *Qu'il auroit trois mois pour choisir un parti, & que s'il prenoit celui du Roi, on lui conserveroit le Gouvernement de la Ville.* Il refusa ces avantages, & aima mieux demeurer dans celui où sa Religion & sa parole l'avoient engagé.

Le Roi d'Espagne étoit bien persuadé que s'il pouvoit arracher la Provence aux François, il seroit maître de la Méditerranée, & qu'il romproit leur alliance avec le Turc, leur communication avec l'Italie, & leur commerce du Levant. Voilà pourquoi il donna

* Entre Landrecy & Guise.

1590.

une armée navale de quarante-sept galées au Duc de Savoye, & lui permit de faire des levées dans le Milanois, & au Royaume de Naples. Le Duc attendant cette armée en fit une de terre, qu'il croyoit devoir être de dix mille hommes de pied & de deux mille chevaux. Avec cela il entra dans la Provence, y étant invité par une célèbre députation du pays qui le vint trouver à Nice. Quand il fut arrivé à Merargues, il prit la poste lui huitième, & se rendit à Aix le lendemain. La Ville lui fit la plus solennelle entrée qu'elle eût jamais faite à aucun Prince: & quelques jours après étant allé au Parlement, il y reçut par un Arrêt solennel le titre de *Gouverneur & Lieutenant Général de la Province, sous la Couronne de France.*

Le parti du Roi & celui de la Ligue, étoient également troublés de discordes & de factions. Dans celui de la Ligue, le Duc de Savoye, le Duc de Mercœur & le Duc de Joyeuse, tiroient à eux, l'un la Provence, l'autre la Bretagne, & le troisième le Languedoc. Le Duc de Mayenne avoit conçu une cruelle jalousie de la réputation du Duc de Nemours, de l'affection que la ville de Paris lui portoit, & de ce que leur mere commune vouloit élever ce cadet à son égal. Ainsi il lui refusa tout-à-plat le Gouvernement de Normandie: & depuis cela il n'y eut plus ni liaison, ni confiance entr'eux. Au contraire, ces deux freres uterins s'observoient comme deux ennemis jurés, & s'étudioient à se rompre toutes leurs mesures.

D'autre côté les Seize ayant en vûe d'unir ensemble les grandes Villes du Royaume, pour faire un gouvernement républicain, & pour cela s'appuyant du crédit d'Espagne, qui pourtant avoit toute une autre visée qu'eux, avoient pris en haine le Duc de Mayenne, tant parce qu'il s'opposoit à leur dessein,

1590.

que parce qu'il avoit rompu le conseil des Quarante, & qu'il ne les admettoit plus dans la conduite des affaires.

Parmi les Royalistes il y avoit encore plus de menées, non pas toutefois si violentes, parce que les factions y avoient toutes du respect pour le Roi. Entre les Catholiques comme entre les Huguenots qui étoient auprès de lui, il se trouvoit deux sortes de gens; les uns qui pressoient son changement de Religion, les autres qui l'empêchoient. Et de ceux-là encore il y en avoit qui le sollicitoient, & qui pourtant ne le vouloient point: d'autres qui s'y opposoient, & qui néanmoins le vouloient. Les zélés Huguenots, dont Duplessis étoit le plus autorisé, n'ayant encore pû obtenir de lui un Edit en faveur de leur Religion, & connoissant qu'il relâchoit peu à peu vers la Catholique, résolurent entr'eux de se fortifier du secours étranger. Dans cette vûe ils l'engagerent à en demander en Angleterre & en Allemagne, afin de l'envelopper par ce moyen, & de le tenir plus étroitement uni avec les Princes Protestans.

Il lui survint aussi de dehors un autre grand sujet d'inquiétude. Le Pape Sixte V. avoit conçu une haute estime pour lui, un extrême mépris pour la Ligue, & une secrète haine contre la domination Espagnole, qui lui étoit bien plus redoutable que tous les Hérétiques. Il avoit amassé cinq millions d'or au Château Saint Ange; les Espagnols le pressoient d'ouvrir ses coffres pour secourir le Parti Catholique; mais il les refusoit absolument, & avec des paroles aussi aigres que leurs instances étoient superbes. Là-dessus il vint à mourir le vingt-septième jour d'Août. Son Successeur Urbain VII. qui se trouva dans ses mêmes sentimens, ne vécut qu'un mois, & plusieurs soupçonnerent que l'on avoit avancé les jours de l'un & de l'autre. Gregoire XIV. qui fut

1590.

élu en la place d'Urbain, étant Milanois de naissance, & appréhendant peut être, comme il étoit fort timide, qu'on ne l'envoyât bien-tôt après ses Prédécesseurs, épousa les passions de son Roi, & s'engagea publiquement à promettre secours d'argent & d'hommes à la Ligue.

1591.

Le commencement de l'année 1591. fut mémorable par deux entreprises, l'une du Chevalier d'Aumale sur la ville de Saint Denis, l'autre du Roi sur Paris; elles échouèrent toutes deux. Le Chevalier étoit entré la nuit dans Saint Denis, par le moyen de quelques hommes, qui ayant passé le fossé sur la glace, avoient ouvert la porte avec des pinces, & baissé le pont-levis. Comme il étoit au milieu de la ville, Dominique de Vic, qui tout de nouveau en étoit Gouverneur, sortit en rue avec dix ou douze chevaux, faisant grand bruit, comme s'il eût eu bien du monde avec lui. Il arrêta tout court les assaillans, & puis les ayant tâtés, les chargea si vertement, qu'il renversa deux cens hommes qui étoient les plus avancés sur le gros du Chevalier. Alors tous les autres prirent la fuite; le Chevalier avec quinze ou seize des siens, demeura roide mort sur le carreau, non sans soupçon d'avoir été tué par ses gens même. C'étoit la nuit du deuxième au troisième de Janvier, veille de Sainte Genevieve. *

Quant à l'entreprise sur Paris, le vingtième du même mois, soixante Capitaines des plus déterminés, déguisés en payfans, & conduisant des chevaux chargés de farine (car la Ville commençoit à retomber en nécessité) avoient ordre de se saisir de la Porte saint Honoré. Les Politiques qui avoient reçu avis de s'y trouver au corps de garde se fussent joints à eux; cinq cens Cuirassiers & deux cens Arquebusiers cachés dans le Fauxbourg y fussent accourus; & ils eussent encore été soute-

1591.

nus par douze cens hommes, puis les Suisses eussent marché avec plusieurs chariots chargés de pontons, d'échelles & de clayes, pour donner l'escalade par divers endroits. En même tems le Roi étoit au bout du Fauxbourg, à la tête de ses troupes pour donner les ordres: mais comme la Porte Saint Honoré se trouva terrassée, il jugea bien que son entreprise étoit éventée, & se retira.

La Ville de Paris étant menacée à toute heure d'un semblable péril, le Duc de Mayenne fut contraint d'y mettre une garnison Espagnole: toutefois de peur de reproche, il ne voulut pas l'ordonner lui-même, & renvoya l'affaire au Parlement, qui le résolut ainsi, après beaucoup de répugnance & de contestations. En vertu de cet Arrêt, il mit quatre mille hommes dans Paris, & cinq cens dans Meaux; nombre suffisant pour y conserver sa domination, mais non pas assez grand pour y donner pied à celle des étrangers.

L'incommodité de la saison qui étoit fort rude, n'empêcha point le Roi d'assiéger la ville de Chartres. La garnison n'étoit que de deux cens hommes, mais il y avoit trois mille Bourgeois, qui croyant défendre la cause de Dieu & de la Vierge leur Patrone, rendirent le siège beaucoup plus long, & plus difficile qu'il n'avoit pensé. Par deux ou trois fois il fut sur le point de le lever: Chiverny qui étoit intéressé au recouvrement de cette Place, à cause qu'il avoit le Gouvernement du Pays Chartrain, & tous ses biens aux environs, fut le seul qui l'obligea à ne point quitter. Cette opiniâtreté fut heureuse, car la Ville se rendit le dix-huitième d'Avril.

Le Duc de Mayenne ne put faire diversion qu'en attaquant Château-Thierry. La prise lui en fut fort facile: le Gouverneur, c'étoit le fils de Pinard, Secrétaire d'Etat, se défendit si mal,

* Peu secourable en cette occasion aux Parisiens.
E. de 1668.

1591.

qu'il en fut accusé de trahison. Son père & lui en furent fort en peine, & s'ils se tirèrent de ce facheux pas, ce fut par leurs amis plutôt que par leurs justifications.

La longueur du siège de Chartres, qui étoit aussi douteux au bout de cinq semaines que le premier jour, donna la hardiesse au TIERS PARTI de lever la tête. Le jeune Cardinal de Bourbon, Prince ambitieux & vain, en étoit le chef & l'auteur. Il pensoit que les bons Catholiques, lassés des délais que le Roi prenoit pour se faire instruire, lui déféreroient la Couronne, comme au plus proche Prince du Sang; & dans cette imagination, il avoit fait une cabale, & envoyé à Rome pour traiter avec le Pape de cette affaire.

En même tems son frere le Comte de Soissons en tramoit une autre qui eût jetté le Roi dans un extrême embarras, & lui eût fait perdre croyance dans le Parti Huguenot. La Comtesse de Guiche offensée de ce que le Roi ne la considéroit plus, avoit pour se venger de lui, rallumé l'amour de ce Comte dans le cœur de Madame Catherine sa sœur, (a) & si bien conduit cette intrigue, que le mariage étoit tout prêt à se faire : mais le Roi découvrit heureusement l'un & l'autre dessein; celui du Cardinal de Bourbon par le moyen du Cardinal de Lenoncour, qui lui réveloit tous les secrets de son ami; celui de la Princesse par le dépit d'une femme de chambre : tellement qu'il y donna si bon ordre, qu'il n'en eut que l'appréhension.

Les négociations de la paix recommenceront après la prise de Chartres. Tandis que Villeroi travailloit à les re-

nouer, il se fit une assemblée des Chefs de la Ligue, qui se rendirent tous par eux ou par leurs Députés dans la ville de Reims, pour régler leurs intérêts & les moyens de faire la paix ou la guerre. La paix eût anéanti toutes leurs prétentions ambitieuses; & ils ne pouvoient plus faire la guerre sans avoir un Roi, ni maintenir un Roi sans le gré & sans le secours de celui d'Espagne. Pour cet effet, ils députèrent le Président Janin vers ce Prince; il lui donna deux favorables audiences, & après le renvoya conférer avec un de ses Ministres. Par les discours de ce Ministre, le Président découvrit les intentions de Philippe, qui étoient, *d'assembler les Etats Généraux pour faire tomber la Couronne de France à celui qui épouserait sa fille Isabelle, comme la Princesse la plus proche du Sang Royal; moyennant quoi il promettoit d'envoyer de si grandes armées en France, qu'elles en chasseroient le Roi de Navarre. Il offroit avec cela de donner par mois dix mille écus d'entretien au Duc de Mayenne.*

Il fondeoit ses espérances sur les charmes de ses pistoles, & sur l'affection des Seize, sur les cabales des Moines mendiants, & sur celles d'autres Religieux fort puissans, & pour lors dévoués à l'Espagne; avec ces moyens il pensoit gagner les Peuples des grandes Villes. Le Pape avoit la même visée, & traitoit les Seize de gens de grande importance. Il croyoit que le tems de débeller entièrement les Huguenots étoit venu; & afin que son Pontificat ne perdît pas une si grande gloire, il résolut de joindre ses armes spirituelles, & ses armes temporelles pour les accabler. Il donna deux Monitoires, adres-

1591.

(a) Corisande d'Andoini, veuve du Comte Philibert de Grammont, se voyant méprisée du Roi qui l'avoit aimée, lui fit chercher le moyen de s'en venger. On avoit parlé autrefois de faire épouser la Princesse Catherine, sœur du Roi, au Comte de Soissons. Elle cei-

vit en secret à ce Prince & à cette Princesse, & ralluma par ses lettres séduisantes leur amour presque éteint. On disoit par tout, que ce mariage alloit se faire à l'insçu du Roi, & même malgré lui. *M. de Thou en son Hist.* 2. liv. l. 103.

1591.

fant l'un aux Prélats & Ecclésiastiques, l'autre à la Noblesse, aux Magistrats & au Peuple. *Il excommunioit ces premiers, si dans quinze jours ils ne se retiroient de l'obéissance, de la suite & des terres de Henri de Bourbon, & dans quinze autres jours les privoit de leurs Bénéfices.* Pour les autres, *il les exhortoit de faire le même, sinon qu'il tourneroit sa bonté paternelle en sévérité de Juge.* Dans tous ces deux Monitoires, *il déclaroit Henri de Bourbon excommunié, relaps, & comme tel déchû de tous ses Royaumes & Seigneuries.* Marcellin Landriane l'un de ses Référendaires, en fut le porteur, & contre le sentiment du Duc de Mayenne, les publia dans toutes les Villes de la Ligue sur la fin du mois d'Avril.

Le Pape leva à même fin huit mille hommes de pied & mille chevaux, dont il fit Général son neveu Hercule Sfondrate, & pour le rendre plus digne de ce commandement, il lui donna le Duché de Montemarcan * & l'en investit avec cérémonie dans l'Eglise de Sainte Marie Majeure.

Vers ce même tems, le Marquis de Maignelay, qui avoit promis au Roi de rentrer dans son obéissance avec la Fere sur Oyse, dont il étoit Gouverneur, fut assassiné au milieu de la Ville par le Vice Sénéchal de Montelimar, nommé Colas, assisté du Lieutenant des Gardes du Duc de Mayenne, qui en laissa le gouvernement à Colas. Le Roi étoit allé à Compiègne pour favoriser cette réduction, bien fâché de l'avoir manquée, il revint à Mantes. De-là il fit exécuter une entreprise qu'il avoit sur la ville de Louviers. Elle fut prise en plein midi (a) par le Maréchal de Biron; Raullet pour avoir beaucoup contribué à cet exploit, en eut le Gouvernement.

Fontaine-Martel Gouverneur de la Place, & Claude de Saintes Evêque d'Evreux, y furent faits prisonniers. Martel se racheta en payant rançon, l'Evêque pour avoir * trop déclamé, fut détenu en prison & y mourut.

Les Bulles du Pape n'eurent guères d'autre effet, que d'exciter les Huguenots à demander un Edit, de donner occasion à ceux du tiers Parti d'avancer & fortifier leur cabale, & de provoquer de sanglans Arrêts des Parlemens de l'un & de l'autre Parti. La Chambre de Châlons, membre de celui qui étoit séant à Tours, donna un Arrêt le sixième de Juin, *qui les cassa & révoqua comme nulles, abusives, scandaleuses, séditieuses, pleines d'impostures, contraires aux Saints Decrets, Canons & Conciles, & aux Droits de l'Eglise Gallicane; ordonna qu'elles seroient lacérées & brûlées par la main du Boureau, Landriane pris au corps, dix mille livres de récompense à qui le livreroit à la Justice, défense à tous les Sujets du Roi de le loger; comme aussi de porter or ni argent à Rome, ni de s'y pourvoir pour les Provisions & Expéditions des Bénéfices; & seroit donné Acte au Procureur Général de l'appel qu'il interjettoit au futur Concile légitimement assemblé.*

Le Conseil du Roi étoit séparé en deux parties; l'une avoit sa séance à Tours, à laquelle présidoit le Cardinal de Vendôme; l'autre se tenoit à Chartres avec le Chancelier de Chiverny: le Roi les rassembla tous deux à Mantes, pour délibérer sur une affaire de si grande importance. Après qu'il eut oui leurs avis il donna une Déclaration le 17. de Juillet, par laquelle il mandoit à ses Parlemens, que toutes choses cessantes ils eussent à procéder contre Landriane,

1591.

* Eté trop emporté.
Ed. de 1662.

* Dans la Marche d'Ancone, confisqué sur Alfonso Piccolomini Chef des Bandits.

(a) Le Roi, dit Bongars, fut le premier qui en fit la nouvelle à Fontaine-Martel, C'étoit un homme fac-

tieux, & l'un des Chefs de la sédition. *Epître 10. à Camerarius.*

1591.

ainsi qu'ils verroient être de Justice; & exhortoît les Prélats de s'assembler pour aviser selon les Saints Decrets, à ce que la discipline Ecclésiastique ne fut point interrompue, ni les peuples destitués de leurs Pasteurs.

D'autre part il trouva à propos, non-obstant les véhémentes oppositions du Cardinal de Bourbon, d'accorder une Déclaration en faveur des Huguenots; *Elle révoquoit tous les Edits qui avoient été donnés contr'eux, & les jugemens qui s'en étoient ensuivis, & remettoit en force & vigueur tous les Edits de pacification*: mais il y ajoûta ces mots, *par provision seulement, & jusqu'à ce qu'il eût le moyen de réunir tous ses Sujets par une bonne Paix*. Cette clause servit comme de véhicule pour la faire passer au Parlement de Tours.

Quant à l'affaire des Bulles, cette Compagnie tonna encore plus fort que la Chambre de Châlons. * *Elle déclara Gregoire ennemi de la Paix & de l'union de l'Eglise, ennemi du Roi & de l'Etat, adhérant à la conjuration d'Espagne, fauteur des rebelles & coupable du parricide du Roi Henri III*. Au contraire le Parlement séant à Paris prononça, *que cet Arrêt étoit nul & de nul effet, donné par gens sans pouvoir, schismatiques & hérétiques, ennemis de Dieu & destructeurs de son Eglise. Ordonna qu'il seroit lacéré l'Audience tenant, & les fragmens brûlés sur la Table de Marbre par l'Exécuteur de la Haute-Justice*.

Le Clergé s'assembla aussi à Mantes, suivant la Déclaration du Roi. Il étoit question d'examiner les Bulles du Pape, & d'établir un ordre pour les Provisions des Bénéfices. Quant au premier point, l'Assemblée fit un Décret, *qui déclaroit que ces Bulles étoient nulles, injustes, suggérées par les ennemis de l'Etat; protestant toutefois de ne se vouloir jamais départir de l'obéissance du Saint Siège*. Pour le second on proposa plusieurs expédiens. L'Archevêque de Bourges,

* Et rencherissant par-dessus.
Ed. de 1663.

1591.

c'étoit Renauld de Beaune, y fit l'ouverture de créer un Patriarche en France, & il croyoit que sa qualité de Primat d'Aquitaine lui donneroit cette dignité au défaut de l'Archevêque de Lyon qui étoit de la Ligue. D'autres propoîerent de convoquer un Concile National. Le Roi étoit bien aise qu'on parlât de ces deux expédiens pour faire peur au Pape: mais effectivement il ne vouloit ni de l'un ni de l'autre; ainsi il ne fut rien résolu.

Peu après, cette Assemblée fut transférée à Chartres, à cause que le Duc de Mayenne avoit fait une entreprise pour surprendre la ville de Mantes & les Prélats qui étoient dedans. Pendant les quatre mois qu'ils la firent durer, le Roi assiégea Noyon: Il l'investit le vingt-quatrième de Juillet. Trois secours qui s'efforcèrent d'y entrer ayant été repoussés, & le Vicomte de Tavannes qui en commandoit un, fait prisonnier: le Duc de Mayenne se résolut d'y en porter lui-même avec toutes ses forces. Il avoit deux mille chevaux & huit mille hommes de pied, qui témoignoiient une ardeur de combattre d'autant plus grande que l'armée du Roi étoit plus petite d'un tiers: mais les Espagnols refusèrent de suivre son mouvement, & l'obligèrent de passer la Somme pour se mettre à couvert. Les assiégés se voyant abandonnés, parlementèrent, & firent leur composition pour sortir de la Place le 18. d'Août, s'ils n'étoient secourus dans ce tems là. Le jour venu ils la rendirent.

Il n'y avoit point de Province si broüillée que la Provence. Les Marseillois avoient refusé le Duc de Savoye, puis l'avoient reçu par les brigues de la Comtesse de Sault le second jour de Mars. Ses exploits ne répondirent point à la réputation de ses forces. Ce fut un mauvais présage pour son expédition, que la défaite d'un corps de ses troupes commandé par le Comte de Martinegues

1591.

gues à Esparon de Palieres. Il avoit bloqué Berre avec plusieurs Forts ; la Vallette trop foible pour le délivrer, appella Lesdiguières à son aide, tous deux joints ensemble, prirent ces Forts & les rasèrent : mais comme Lesdiguières fut rappelé en Dauphiné par la crainte des troupes du Pape qui passoient, le même Martinengues & le Comte de Carces le rebloquèrent.

Le Duc de Savoye étoit alors passé en Espagne : Il en ramena quinze Galeres chargées de munitions, & mille Espagnols naturels. Il les débarqua à la Cécutat, & mit ses Galeres au Port de Marseille : mais il y trouva les choses bien changées depuis son départ. Un Louis de Casaux qui avoit établi son crédit dans la Ville par le moyen de l'argent qu'il lui avoit donné pour distribuer, & par les menées de la Comtesse, avoit trouvé tant de goût à dominer, qu'il s'étoit rendu maître absolu de Marseille, en sorte qu'il y faisoit les Consuls. L'année suivante il mit Louis d'Aix dans la Charge de Viguiier & se l'associa dans la domination. Il faisoit croire au peuple que le Duc les vouloit réduire en servitude, & les brider par deux Citadelles, mais qu'il falloit conserver leur ville à un Roi Très-Chrétien, qui seroit élu par les bons François, & qu'il avoit ordre du Duc de Mayenne d'y pourvoir.

Le Duc n'épargna rien pour le gagner : il fit retirer ses Galeres à Gênes pour ôter tout ombrage aux Marseillois, prodigua inutilement beaucoup d'argent à ce peuple volage ; & comme il reconnut qu'il n'y avançoit rien, il s'en alla à Aix pour presser le blocus de Berre. Le Comte de Carces, par intelligence avec les habitans, fit entrer trois cens hommes de guerre dans la Place. Mesplez qui en étoit Gouverneur, les repoussa & les mit dehors avec une incroyable vaillance. Enfin il se rendit le vingtième d'Août ; mais ce fut après avoir

Tomé III.

1591.

souffert deux assauts, & tant donné de preuves de sa vertu, que le Duc, qui en avoit été spectateur, lui offrit la Lieutenance Générale de ses armées, s'il eût voulu entrer à son service.

Là se terminèrent les conquêtes du Duc de Savoye : après cela il n'eut presque plus que des disgrâces. Amedée son frere bâtard, qui avoit six à sept mille hommes, dont une partie étoient des troupes du Pape, fort méchans soldats, avoit assiégé le Fort de Morestel, qui lui eût beaucoup servi à regagner Grenoble : il y fit une perte notable. Lesdiguières ayant ramassé ses troupes, ne se contenta pas de le contraindre à lever le siège, mais l'alla attaquer à Pont-Chara où il s'étoit retranché, l'enfonça, le mit en déroute, & lui tua trois mille hommes sur la place ; ce fut le dix-huitième de Septembre. Le lendemain il prit à discrétion deux mille Italiens qui s'étoient sauvés dans le Château d'Avalon. Ses soldats en massacrerent trois cens ; il renvoya le reste en leur pays le bâton blanc à la main.

La discorde cependant se glissa entre le Duc & la Comtesse de Sault : il crut qu'elle traversoit ses desseins, & elle s'imagina qu'il la méprisoit, parce qu'il lui avoit refusé le Gouvernement de Berre pour son fils. La Vallette d'un côté, & Casaux de l'autre, chacun pour ses fins, augmentoient cette division, & le mettoient mal dans l'esprit du peuple ; qui en conçut de grandes défiances, principalement lorsqu'il se fut rendu maître de la ville d'Arles par le moyen de Biord Lieutenant en la Sénéchaussée de cette Ville-là.

Comme il vit donc qu'il ne pouvoit trouver de sûreté avec la Comtesse, il la fit arrêter elle & son fils ; mais elle fut si heureuse que de se sauver déguisée en Suisse & son fils en Payfan, & se réfugia à Marseille. Il voulut la ravoir par force, & à ce dessein fit surprendre l'Abbaye de S. Victor. Mais

Kkk

1591.

Casaux contraignit ses gens de déloger de là à grands coups de canon ; bien aise d'avoir cette occasion de le rendre plus odieux au peuple.

Pour comble de mauvaise fortune, il reçût un autre échec. Il assiégeoit Vinnon qui empêchoit l'apport des bleds dans la ville d'Aix : le lieu étoit tout ouvert, & il n'y avoit en plusieurs endroits qu'une muraille de pierre sèche, mais Mesplez se jeta dedans, c'étoit un bon rempart. Ce brave Capitaine soutint ses attaques durant trois jours, & donna tems à la Valette de venir à son secours. Le Duc beaucoup plus fort, alla le combattre : mais il y perdit une bonne partie de ses troupes & son bagage ; ce qui advint le quinziesme de Décembre.

Depuis, une grande partie des places qui avoient suivi ce Duc, le renoncèrent. Il ne laissa pas pourtant de perséverer dans son dessein, & des'engager dans de plus grandes dépenses. C'étoit le Prince le plus accort & le plus libéral du monde, d'ailleurs fort brave de sa personne : mais il put bien reconnoître par la perte de six ou sept mille de ses gens tués en diverses rencontres, & d'un million d'or qu'il avoit dépensé en présens, qu'il lui étoit impossible de rien gagner contre tant de bons Chefs, avec des troupes aussi mal aguerries qu'étoient les sennes, ni de fixer jamais l'humeur variable des Provençaux.

Cependant les prospérités du Roi furent troublées par l'accident imprévu de l'évasion du Duc de Guise, qui se sauva du Château de Tours où il étoit prisonnier. Ce jeune Prince choisit pour cela le jour de l'Assomption de la Vierge & l'heure du midi, comme les portes de la Ville étoient fermées à l'ordinaire durant l'heure du dîner. Ayant gagné une partie de ses gardes & trompé l'autre, il descendit du haut d'une Tour sur la grève, ayant un bâton entre les jambes attaché au bout d'une corde

1592.

qu'on lui avoit portée dans le ventre d'un Lut. Il trouva des chevaux prêts sur le bord de la riviere, & piqua jusqu'à Saint Avertin, qui est à une lieue de Tours. Maison-fort fils de la Chastre le recueillit avec cinquante chevaux & le mena à Selles, puis quelque tems après à Bourges.

On crût que les Dames d'auprès de la Reine Louise, qui étoit pour lors à Chenonceaux, avoient fort contribué à faire réussir cette évasion ; & l'on soupçonna Rouvroy qui en aimoit une de lui avoir accordé cette faveur pour en obtenir une autre. Le Parlement lui eût fait bien de la peine, si Souvray Gouverneur de Tours, ne lui eût rendu de fort bons offices auprès du Roi pour sa justification.

Autant que le Roi en fut allarmé, redoutant ce grand nom de Guise, & le bonheur naissant d'un jeune Prince, qu'on disoit ressembler en tout à son pere, autant la Ligue en témoigna de réjouissance ; elle en fit des feux de joye par tout, & le Pape en rendit grâces à Dieu publiquement. Mais la jalousie qu'en conçût le Duc de Mayenne, rendit vaine la crainte de l'un & l'espérance des autres. Il appréhendoit que son neveu ne recueillît la bienveillance que les peuples avoient porté à son pere, & il le comptoit, non pas comme un nouveau renfort, mais comme une nouvelle peine : néanmoins il envoya la Feuillade le féliciter de sa délivrance, & lui porter quelque argent, le priant qu'ils se pussent voir pour communiquer ensemble de leurs affaires communes.

Le Prince de Conti & le Vicomte de la Guierche, tous deux Lieutenans Généraux en Poitou, le Prince pour le Roi, & l'autre pour la Ligue, s'y battoient à toute ouurance. La Guierche avoit reçu plusieurs échecs, dont le plus grand fut la prise de Montmorillon, où il perdit son canon & toute son infanterie ; il les y avoit laissés, ayant

1591.

levé honteusement le siège de devant Belac. Un mois après il perit malheureusement : car étant couru à la recouffé de son Château de la Guierche, (il est près de Loches en Touraine) qui avoit été surpris par un Gentilhomme nommé Salerne, les Seigneurs d'Abin & de la Roche-Pofay ayant eu avis de sa marche, assemblèrent cinq cens Gentilshommes, & avec cela le chargerent si brusquement, que tous les gens prirent la fuite. Et comme il pensa se sauver dans le bac sur la Creuse, tant de monde s'y jetta avec lui, qu'ils enfoncerent dans l'eau, & furent tous noyés.

La Bretagne n'étoit pas seulement * tourmentée par les François, mais encore par les Etrangers. Le Duc de Mercœur y avoit introduit les Espagnols, & leur avoit donné le port de Blavet pour retraite; ils s'y fortifierent tellement en peu de tems, que l'on connut bien qu'ils vouloient s'y établir. Le Roi y avoit aussi fait venir trois mille Anglois que la Reine Elisabeth lui envoyoit, outre ceux qui descendirent à Dieppe pour le siège de Rouen.

Le Prince de Dombes avec ce renfort alla assiéger Lamballe. Lorsque la place étoit sur le point de se rendre, les assiégés reprirent courage, & les assiégeans le perdirent tout-à-fait, à cause de la mort du vaillant & sage la Noue. Comme il étoit monté à une échelle pour reconnoître ce qu'on faisoit dans la Place, il fut blessé à la tête d'un coup de mousquet dont il mourut, regretté presque également des amis & des ennemis, grand homme de guerre & plus grand homme de bien. Son fils fut héritier de ses bonnes qualités. Il avoit été quatre ans prisonnier dans les Pays-Bas; & comme après sa délivrance, il venoit pour se réjouir avec son pere, il trouva qu'il n'avoit plus d'autres devoirs à lui rendre que ceux de ses funérailles.

Le Roi & le Duc de Mayenne s'ap-

prêtoient tous deux à recueillir le secours étranger. Le Duc alla à Verdun recevoir les troupes du Pape; elles étoient en mauvais état, toute leur infanterie ruinée par les dyffenteries, & leur cavalerie fort harassée & en partie démontée. Celles d'Allemagne qui vinrent au Roi presque en même tems, n'étoient pas de même: il y avoit onze mille hommes d'infanterie & cinq cens Reitres, ces levées faites aux dépens de la Reine d'Angleterre, & des Villes libres d'Allemagne, par la faveur de George Marquis de Brandebourg, de Casimir Prince Palatin & de quelques autres Princes, & par la négociation du Vicomte de Turenne. Le Roi étant allé audevant avec mille chevaux, leur fit faire montre dans la plaine de Vandy le jour de Saint Michel, & de ce pas alla lui-même donner des nouvelles de cette jonction aux Ducs de Lorraine, de Mayenne & de Montemarçian, qui étoient dans Verdun. Ils n'osèrent sortir hors des murailles, parce qu'ils se sentoient trop foibles, le dernier étant d'ailleurs fort en désordre des nouvelles qu'il reçût en ce pays-là, de la maladie du Pape Gregoire son oncle, qui mourut le 15. d'Octobre.

Tandis que le Roi étoit en ces quartiers-là, il voulut s'assurer de Sedan. Les Ducs de Lorraine, de Montpensier & de Nevers, recherchoient l'héritière pour leurs fils: le premier par force, les deux autres par amitié; mais outre que la diversité de Religion étoit un obstacle pour tous trois, il lui sembloit qu'ils eussent été trop puissans sur cette frontiere. Voilà pourquoi il aimoit mieux la donner au Vicomte de Turenne, dont les terres étoient fort éloignées de là, & envers lequel il s'acquittoit par ce moyen de plusieurs grandes obligations qu'il lui avoit. Il l'honora donc du bâton de Maréchal de France, afin qu'il ne parût pas inégal à cette alliance: puis il entra lui-même dans

1591.

1591.
* D'après
avant celle.
Ed. de 1668.

Sedan pour conclure ce mariage. Le Maréchal, la nuit * de ses nœces, surprit Stenay par escalade : d'où ensuite il fit fortement la guerre au Duc de Lorraine.

Le mariage accompli, le Roi reprit le chemin de Noyon, & de là, à l'instance de la Reine d'Angleterre, qui craignoit que les Espagnols ne s'établissent sur les côtes de Normandie, il envoya le Maréchal de Biron pour mettre le siège devant Rouen. Le Duc d'Aiguillon, fils du Duc de Mayenne, Gouverneur de cette Province pour la Ligue, en étoit sorti n'a gueres, & en avoit laissé le Gouvernement absolu au Marquis de Villars. Ce Seigneur avoit auprès de lui Philippes Desportes Abbé de Tyron, encore plus fin Courtisan que délicieux Poëte, lequel l'avoit proposé à recevoir des propositions d'accommodement, dans l'espérance que le Roi le laisseroit jouir des fruits de ses Bénéfices qui étoient dans ses terres. Or ceux qui en avoient obtenu la jouissance du Roi, firent rejeter cette demande avec mépris. En vengeance de ce refus, il porta Villars à rompre le Traité, & lui inspira des sentimens tout contraires. Voilà comme un intérêt de dix ou douze mille francs pour des particuliers, fit manquer au Roi une grande affaire, dont le mauvais succès le jeta dans un très-fâcheux labyrinthe.

Le jour de Saint Martin, les troupes de Biron s'approchèrent de Rouen. Il avoit, outre les François, trois mille Anglois, commandés par le Comte d'Essex, favori de la Reine Elisabeth, au-devant desquels il étoit allé jusqu'à Boulogne sur la Mer. Ils voulurent d'abord faire fanfare, & tirèrent quelques coups d'une petite pièce de canon : mais ils furent aussi-tôt repoussés par une grande sortie ; & le Maréchal étant encore trop foible, alla prendre Gournay & Caudebec. Cela fait il revint devant Rouen, & tâcha de détourner les peti-

tes rivières de Robec & d'Aubete, sur lesquelles sont les moulins de la Ville ; il réussit à la première, mais non pas à l'autre. Cependant les Bourgeois de Rouen se piquant d'être plus braves que n'avoient été ceux de Paris, faisoient souvent de grandes sorties, dans lesquelles ils montroient assez qu'il ne seroit pas facile d'approcher de leurs murailles, & qu'ils aimoient mieux * combattre que de jeûner.

Le Duc de Mayenne se trouvoit alors dans la plus pressante détresse où il eût jamais été, n'ayant point de forces pour opposer à une si puissante armée que celle du Roi, il voyoit devant ses yeux la perte de Rouen, ensuite celle de toute la Normandie, puis de Paris & de toute la France. Ceux qui le devoient aider, lui faisoient le plus de peine ; le Duc de Nemours détournoit une partie des forces de la Ligue à bâtir une Souveraineté du côté du Lyonnais ; le Duc de Guise tendoit à se faire Chef du Parti comme l'avoit été son pere, & déjà la jeune Noblesse le suivoit, & les Seize le reconnoissoient pour leur Chef.

Par-dessus tout cela, il redoutoit les Espagnols : ils lui disoient nettement, qu'ils le laisseroient périr, s'il n'employoit son crédit pour faire tomber la Couronne à l'Infante. Ils se vantoient même qu'ils avoient de quoi exécuter leur dessein malgré lui. C'étoit de démembrer l'Etat entre les Grands & entre les plus renommés Capitaines, & de tirer à eux les principales Villes, en leur donnant la liberté : de sorte que la France eût été mise au même état qu'est l'Allemagne : puissant attrait pour les Seigneurs & pour les Peuples !

Mais rien ne lui pesoit tant sur les bras que les Seize ; il les haïssoit au dernier point, & il en étoit haï de même. Aussi ils ne perdoient point d'occasion de décrier sa conduite, lui faisoient souvent des plaintes, des remontrances, des députations, ne tenoient aucun compte

1591.

* On avoit dit de ceux de Paris, qu'ils sçavoient mieux jeûner que se battre.

1591.

de ses ordres, comme il n'en tenoit point de leurs mémoires; écrivoient de leur chef au Roi d'Espagne pour lui offrir la Couronne, & avoient obligé ceux de leur cabale, de faire un nouveau serment d'union, qui excluait tous les Princes du Sang de la Royauté, contraint tous ceux qui l'avoient refusé, entr'autres le Cardinal de Gondy, de sortir de la Ville. Il ne leur restoit pour en être les maîtres, que de se défaire d'une partie du Parlement, qui les veilloit nuit & jour, & traversoit leurs desseins. Le Duc de Mayenne ne le redoutoit pas moins qu'eux; prévoyant bien que tôt ou tard cette première Compagnie du Royaume se tourneroit du côté du Roi, & qu'elle y rameneroit les Peuples: il étoit donc bien-aise que les Seize en diminuassent l'autorité, & il se promettoit qu'en se choquant les uns les autres, ils se détruiraient à son avantage.

La chose arriva comme il l'avoit désirée, mais ce fut avec une suite toute contraire à ses intentions. Le Parlement avoit renvoyé absous un nommé Brigard, que les Seize avoient accusé d'avoir intelligence avec les Royalistes: les plus emportés de cette faction résolurent de s'en venger. Pour cette fin ils créèrent un Conseil secret de dix d'entr'eux, par l'avis duquel toutes les choses importantes devoient passer. Ce Conseil jugea qu'il falloit expédier le Président Brisson, (a) Larcher Conseiller au Parlement, & Tardif Conseiller au Châtelet, qui rompoient toutes leurs mesures, & qui d'ailleurs étoient

1591.

ennemis de quelques-uns d'entr'eux. Ils tenterent premièrement de s'en défaire par des assassins: mais ces gens, comme il arrive souvent, ayant découvert le complot à ceux même qu'ils devoient tuer, afin d'en tirer une plus grande récompense; ils se résolurent d'agir plus ouvertement. Ils dressèrent donc une Sentence de mort contre ces trois, & l'écrivirent au-dessus des signatures de plusieurs notables Bourgeois, qu'ils avoient surpris sous un autre prétexte. Avec cet acte ils se saisirent d'eux en divers endroits, les menerent au petit Châtelet, & les pendirent tous trois dans cette prison; le Président Brisson fut le premier, finissant ses jours par une catastrophe indigne d'un si docte & si excellent homme, mais ordinaire à ceux qui pensent nager entre deux Partis.

Tout le reste de ce jour-là, ils semèrent parmi la Ville diverses choses fort odieuses contre leur mémoire: la nuit suivante ils firent porter leurs corps en Grève, où ils demeurèrent attachés jusqu'au soir du lendemain. Comme ils sçurent que le Peuple regardoit ce spectacle plutôt avec un œil de pitié que d'indignation, ils commencèrent à reconnoître l'horreur du fait, & en appréhender la vengeance. Quelques-uns d'eux étoient d'avis d'arrêter la Duchesse de Nemours, afin qu'elle leur servît de sûreté à l'endroit du Duc de Mayenne son fils; d'autres, d'achever la tragédie, de se défaire de lui, s'il s'approchoit de Paris, & après cela d'élire un Chef qui dépendît entiere-

(a) Le Duc de Nevers, parle ainsi du Président Brisson dans la Relation de son Ambassade à Rome: Il n'étoit resté à Paris que le Président Brisson des six Présidens dudit Parlement, lequel enfin fut par eux mêmes pendu, comme par un juste jugement de Dieu pour avoir assisté à dégrader le feu Roi, duquel il avoit eu gratuitement l'état de Président, estimé vingt mille écus d'or.

Ce Président étoit reconnu d'un chacun pour le plus rare & capable homme de sa charge qui fût dans le

Royaume, & peut-être un des premiers de la Chrétienté. *Apologie du Duc de Mayenne.* Cujas l'appelle *Præsidentem Formularum*, à cause de son livre de *Formulis*. Le Cardinal du Perron dit que ce Président étoit un mauvais harangueur; & qu'un jour parlant au Roi, il usa du mot d'indagation. M. du Vair dit que Brisson aimoit mieux paroître sçavant qu'éloquent: & qu'à force d'affecter de dire tout ce qu'il sçavoit, il mérita la grace à tout ce qu'il disoit.

1591.

ment d'eux. Les Espagnols croyoient qu'ils franchiroient le pas, & alors ils les eussent soutenus : mais ils ne vouloient pas être les premiers à approuver un attentat, dont la justification dépendoit de l'événement.

Or comme il est aussi peu de grands crimes poussés jusqu'au bout, que de vertus héroïques, ces gens en ayant commencé un sans nécessité, n'en sçurent faire un second, qui leur étoit nécessaire pour couvrir le premier. Le Parlement, les Princesses, les Royalistes même, faisant les zélés Ligueurs, pressoient instamment le Duc, qui étoit à Laon, de les venir délivrer de cette tyrannie, & crioient qu'ils avoient tous le couteau à la gorge. Diverses considérations le retinrent quelque tems dans l'irrésolution ; il craignoit que le désespoir ne jettât les Seize entre les mains des Espagnols, que le Duc de Guise ne les appuyât, que leur cabale ne fût assez puissante pour lui fermer les portes : néanmoins après qu'il eut reconnu qu'ils manquoient de courage, qu'ils ne se mettoient point en état de soutenir leur action avec vigueur, & que comme ils se délaissoient eux-mêmes, personne n'entreprenoit de les protéger ouvertement, il prit 300. chevaux & 1500. hommes de pied, & marcha droit à Paris.

Une bande d'entr'eux alla au-devant de lui, ayant à la tête Jean Boucher Curé de Saint Benoît, qui devoit porter la parole : mais il passa sans les vouloir écouter. Une autre cependant plus déterminée délibéroit de le tuer, & il y en eut un qui s'offrit de lui porter le premier coup, mais les autres ne promirent point de le seconder. Après qu'il eut pris langue dans Paris durant quelques jours, il manda à Bussy qu'il eût à lui remettre la Bastille. Ce faux brave n'eut pas assez de résolution pour se défendre, ni pour se déclarer pour le Roi, dont il eût eu bonne compo-

1591.

sition ; il capitula lâchement & néanmoins voulut sortir tambour battant & Enseignes déployées ; mais il ne pourvut pas à un lieu de retraite ; & le logea avec tout son butin, dans la rue Saint Antoine.

Le Duc ayant laissé couler quelques jours sans rien entreprendre, les Seize le croyoient en sureté, parce que d'ailleurs ils avoient appris que le Parlement n'avoit osé leur faire leur procès : quand tout d'un coup le Duc dressé de sa propre main une Sentence de mort contre neuf des plus coupables, & envoya des gens une nuit du troisième au quatrième de Décembre pour les prendre chez eux. On n'en put attraper que quatre, * qui étant amenés au Louvre, furent aussi-tôt pendus à une potence par le Bourreau ; les cinq autres se sauvèrent ; & après avoir été cachés quelque tems, se retirèrent aux Pays-Bas. Bussy qui étoit du nombre, l'échappa belle : la résistance de six soldats Espagnols qu'il avoit pris chez lui pour le garder, lui donna le tems de s'évader, mais ce fut sans pouvoir rien emporter de ses riches meubles. Il se retira à Bruxelles avec sa femme, où il est mort fort âgé. On l'y a vû encore l'an 1634. qui avoit toujours un gros Chapelet à son col, parlant peu, mais magnifiquement des grands desseins qu'il avoit manqués.

Depuis, le Duc, soit qu'il redoutât le désespoir du reste des Seize, ou qu'il voulût les flétrir davantage, envoya une abolition au Parlement pour les autres, qui avoient trempé dans ce crime : & parce que le mal étoit venu des assemblées privées ; il les défendit sur peine de la vie, & du rasement des maisons où elles se feroient. Ainsi cette puissante faction, qui avoit tant aimé le Duc de Guise, qu'elle l'avoit presque élevé jusqu'au Trône, fut deshonorée & ruinée par son frere. On ne peut pas nier que ce ne fût au grand

* Anroux,
Emonnot,
Aneline,
Louchard,

1591. avantage du Roi, avec qui il étoit impossible qu'elle s'accommodât : mais quelques indifférens croyoient, qu'en la ruinant, le Duc s'étoit coupé le bras gauche avec le droit.

Il en écrivit à tous les Gouverneurs des Provinces, pour justifier son procédé, & pour rendre cette faction détestable : & afin de les unir plus étroitement avec lui, il les obligea de jurer qu'ils ne l'abandonneroient jamais : qu'ils ne favoriseroient point l'élection d'un Roi sans son aveu : qu'ils approuveroient tous les Traités qu'il feroit avec qui que ce fût, & qu'ils n'auroient aucune intelligence particulière avec les Espagnols. Au même-tems le Parlement étant entièrement destitué de Présidens, il en créa quatre des plus affectionnés à sa personne : mais en cela il travailloit à sa ruine ; puisque c'est pécher contre les principes intrinseques des choses, que de se fortifier contre un Roi, par le moyen de la Noblesse & des Officiers de la Robe, qui retournent toujours nécessairement de ce côté-là.

La ville de Rouen étoit bien pourvue, bien fortifiée, & très-résolue à une vigoureuse défense : le Maréchal de Biron ne l'avoit qu'investie quand le Roi y arriva le premier jour de Décembre. Le Duc de Parme avoit envoyé offrir du secours aux assiégés de la part du Roi Philippe, avant même que le Duc de Mayenne en eût demandé. Il n'y étoit pourtant pas si disposé qu'il le rémoignoit : il craignoit d'abandonner les Pays-Bas, se ressouvenant que l'année passée pendant son absence, le Prince Maurice lui avoit enlevé cinq ou six Villes : mais il reçut des ordres si précis d'Espagne, qu'il partit de Bruxelles sur la fin de Novembre, avec une armée de dix mille hommes de pied, trois mille chevaux, quarante pièces de canon & deux mille chariots de bagage, sur lesquels il avoit toutes

sortes d'outils & de munitions ; car il ne vouloit rien devoir qu'à sa prévoyance. Le Duc de Guise alla au-devant jusqu'à Landrecy, & le Duc de Mayenne jusqu'à Guise, où tous trois eurent une longue conférence ensemble.

Avant que de passer plus outre, le Duc de Parme se fit donner la Ville de la Fere sur Oyse pour mettre son artillerie, & y laissa quatre cens hommes de garnison. Ce n'étoit pas tout, Diego d'Ibarra Ambassadeur d'Espagne, ouvrit les intentions de son Maître, qui demandoit la Couronne pour l'Infante, à laquelle il promettoit de faire épouser un Prince François. Il y eut plusieurs Conférences sur ce sujet à la Fere, entre les Ministres d'Espagne & ceux du Duc de Mayenne. Janin qui étoit le principal de ceux du Duc, tâcha d'é luder cette demande, en y opposant plusieurs grandes considérations & difficultés, particulièrement la tenue des Etats ; puis les grandes sommes qu'il falloit pour faire la guerre. Mais les Espagnols sans hésiter, lui accorderent toutes ses demandes, & de plus lui offrirent de grandes conditions pour le Duc : de sorte que ce Prince n'ayant plus rien à repartir, ne pouvoit plus que dissimuler, & pousser le tems à l'épaule. Ce qui fut enfin sa perte & le salut du Roi.

1592. Les troupes des Ducs faisoient ensemble plus de six mille chevaux & quinze mille hommes de pied. Le Roi sçachant qu'elles étoient en marche, leur porta de ses nouvelles lui-même avec trois mille chevaux, & en abordant enleva le quartier du Duc de Guise, qui étoit à l'avant-garde près d'Abbeville. Il leur tint tête trois semaines durant, occupant tantôt un poste, tantôt un autre ; mais il pensa être enveloppé, & fut blessé d'un coup de pistolet à Aumale, où il voulut garder un défilé. La présence de son esprit, son

1592.

courage & la nuit qui survint, le tirent du plus grand péril où il eût été de sa vie : & s'il fut blâmé de s'y être engagé en volontaire, il fut loué de s'en être démêlé en Capitaine.

Comme les Ducs étoient fort en peine de quelle sorte ils pourroient délivrer Rouen, il arriva que pendant l'absence du Roi, qui avoit emmené sa meilleure cavalerie, Villars & les Habitans de la Ville se secoururent eux-mêmes. Le vingt-sixième de Février à huit heures du matin, ils font une sortie de plus de deux mille hommes du côté du Fort Sainte Catherine, chassent ou tuent tout ce qu'ils rencontrent, brûlent tentes & hutes, ruinent les travaux, comblent les tranchées, mettent le feu aux poudres, emmenent cinq pièces de canon, & enclouent les autres. Ils demeurèrent les maîtres de ce quartier-là jusqu'à l'arrivée de Biron, lequel y accourut de Dernetal avec la Noblesse, suivi des Suisses & des Lanquenets. Il les chargea sans reconnoître; mais leur cavalerie tint ferme encore quelque tems, pour donner loisir à son infanterie de faire retraite, & après elle fit la sienne en fort bon ordre. Biron y fut blessé d'une mousquetade à la cuisse, cinq cens des assiégeans tués sur le champ, deux fois autant de blessés, & cent emmenés prisonniers dans la Ville, la plupart gens de marque.

Lorsque cette nouvelle fut portée aux Ducs, on venoit de résoudre en leur Conseil de marcher toute la nuit, & de donner le lendemain au quartier de Dernetal. L'entreprise étant fort avancée par l'effet de cette furieuse sortie, le Duc de Parme vouloit que l'on achevât une victoire infailible : mais le Duc de Mayenne, que son importune jalousie & ses défiances rendoient incompatible avec ses amis comme avec ses ennemis, & irrésolu dans la bonne fortune aussi-bien que

1592.

dans la mauvaise, apporta plusieurs raisons au contraire, avec tant d'opiniâtreté, que Parme fut contraint de s'y rendre. Ils jetterent donc seulement huit cens hommes dans la Ville, puis se retirèrent, & firent repasser la Somme à leur armée.

Quinze jours durant la Ville fut en de grandes réjouissances, & Villars dans une profonde sécurité; il couroit la bague hors les murailles à la vûe des ennemis. Mais lorsque le menu peuple commença à manquer d'argent pour avoir du pain, que les Bourgeois qui avoient fait des vœux à Notre-Dame de Lorette pour avoir été délivrés, se virent plus resserrés qu'auparavant, que ceux qui avoient paru les plus affectionnés, se mirent à tramer des conspirations avec les gens du Roi : Villars fit sçavoir au Duc de Mayenne qu'il seroit contraint de capituler, s'il n'étoit secouru dans le vingtième de Mars.

Les Ducs repassèrent donc la Somme au gué de Blanquetaque; & ayant fait plus de trente lieues en quatre jours, se trouverent à trois lieues de Rouen au jour qu'il avoit préfix. Le Roi se voulut mettre en devoir de les combattre; & dans ce dessein fit repasser le même jour toutes les troupes qu'il avoit de-là l'eau : mais ayant reconnu qu'elles étoient en fort mauvais état, il se vit obligé de lever le siège, remonta ses barques au Pont de Larche, & renvoya son bagage, s'étant auparavant mis sous les armes durant quelques heures à côté de Dernetal, pour défier les ennemis par cette brave contenance.

Cette fois encore, les jalousies qui étoient entre les Chefs de l'armée ennemie, particulièrement celles du Duc de Montemarçian & du Duc de Mayenne contre le Duc de Parme, les empêcherent de risquer sur un si beau jeu. C'étoit l'avis de Parme de donner, & s'il

1592.

s'il eût été seul, il l'eût fait sans beaucoup de hazard, disoit-il : mais le Duc de Mayenne refusa de le seconder, & le lendemain il l'engagea à assiéger Caudebec, pour avoir les bleds qui étoient dedans, & pour déboucher la riviere. Puis lorsqu'ils l'eurent pris fort facilement, il opiniâtra encore qu'il se falloit poster à Yvetot, afin de couvrir cette conquête. Le lieu étoit fort mauvais pour eux ; ils n'y furent pas long-tems que le Roi leur coupa les vivres ; & s'étant posté entre l'Islebonne & leur camp, il les harceloit sans cesse par de grandes escarmouches.

Les défavantages qu'ils reçurent en deux ou trois occasions, leur ayant fait connoître qu'ils pourroient être forcés en cet endroit-là, ils en décamperent la nuit à la fourdine, & vinrent se poster auprès de Caudebec. Là ils se virent encore plus à l'éroit qu'auparavant. Ils manquoient de vivres & d'eau même ; les maladies ruinoient leurs troupes ; le Duc de Parme, le Duc de Mayenne & le fameux Georges Baste, qui commandoit leur cavalerie, étoient tous trois sur la litiere ; le premier à cause d'une mousquetade qu'il avoit reçue au bras en assiégeant Caudebec, le second pour quelques restes de son aventure de l'Hôtel de Carnavalet, qui étoient reverdis par les fatigues de la guerre, & le troisième parce qu'il avoit une fièvre double quarte. Avec cela le Maréchal de Biron leur étoit à toute heure sur les bras ; il leur enleva un quartier de leur cavalerie legere, & l'argent qu'on y gardoit pour le paiement de leurs troupes. On disoit, & même son propre fils le lui reprocha, que s'il eût alors poussé vivement, il eût aisément défait toute leur armée : mais qu'il * s'arrêta de lui-même, parce qu'il craignoit qu'un si grand coup ne mît fin à la guerre, & par conséquent à son emploi,

Tome III.

1592.

L'extrémité du péril donna l'invention au Duc de Parme de faire un coup de maître pour se tirer d'un si mauvais pas. Il bâtit deux Forts vis-à-vis l'un de l'autre sur les bords de la riviere, avec des redoutes qui commandoient sur l'eau, & de grands retranchemens qui avançoient vers l'armée du Roi. Avec cela il fit accommoder à Rouen quantité de pontons, & couvrir vingt-cinq ou trente bateaux de poutres & de planches pour porter de la cavalerie, lesquels descendirent durant la nuit qui se trouva fort noire. Par ce moyen, il fit dès la minuit passer les troupes Françaises, l'infanterie premierement, puis la cavalerie, ensuite le canon & le bagage, & sur le point du jour l'infanterie Espagnole, Valonne & Italienne ; tandis que son fils avec mille fantassins & quatre cens chevaux, faisoit ferme sur le bord qu'ils abandonnoient, & couvroit la retraite. La plus grande peine qu'il eut, fut à embarquer les quatre pièces de canon qu'il avoit dans le Fort.

A mesure que les troupes étoient passées, elles se mettoient en marche. Le Roi fut bien étonné, quand le grand jour lui montra que leurs retranchemens étoient vuides ; à cette heure-là il envoya deux mille chevaux par le Pont de Larche, croyant qu'ils les atteindroient au passage de la riviere d'Eure. Ils attraperent seulement cinq cens fantassins, que la langueur & la lassitude avoient fait demeurer derriere dans le Neufbourg, ils se rendirent à discrétion. Mais Parme fit si grande diligence, qu'il ne mit que quatre journées depuis Caudebec jusqu'à Charenton. Là il passa la Seine sur un pont de bateaux, & ne se crut point en sureté qu'il ne fût dans la Brie.

Quant au Duc de Mayenne, il se retira dans Rouen, & y séjourna près de six semaines, s'étant mis une seconde fois entre les mains des Chi-

LII

* Arrêta son bonheur.
Ed. de 1668.

1592.

rurgiens. Le Roi ayant entièrement levé le siège, & retenu seulement trois mille chevaux & cinq mille hommes de pied, poursuivit le Duc de Parme jusqu'à la frontière, de peur qu'en s'en retournant il ne s'emparât de quelque Place.

Il s'en fallut bien peu que le Duc de Mayenne ne mourût dans les remèdes : les Espagnols croyant qu'il n'en réchapperait pas, & se promettant que désormais la Ligue dépendroit de leurs ordres, ne purent s'empêcher d'en témoigner de la joye, & refuserent de lui laisser ni troupes ni argent, mais jetterent encore quinze cens hommes dans Paris. Ce procédé le fâcha fort, & lui fit mieux connoître leurs intentions que toute autre chose.

Quand ils sçurent qu'il revenoit en santé, ils se repentirent de s'être trop découverts, & tâchèrent de radoucir ses mécontentemens par de nouvelles caresses, & par de plus belles offres qu'auparavant. De son côté il sçut aussi-bien dissimuler qu'eux : mais il songea désormais à donner ordre à ses affaires par d'autres moyens que par le leur. Dans cette pensée il essaya de nouer une autre partie avec le Cardinal de Bourbon, promettant de lui mettre la Couronne sur la tête. Je ne trouve point jusqu'où alla cette nouvelle intrigue ; mais il y a apparence que l'irrésolution du Duc l'empêcha de la poursuivre.

Durant ce désordre universel, l'autorité Royale étoit fort languissante : car les grandes Villes avoient des desfeins de liberté, les Seigneurs & Gouverneurs de Souveraineté, & les simples Gentilshommes & Capitaines ne pensoient qu'à la volerie & au brigandage ; à cause de cela ils étoient tous d'accord de prolonger la guerre, dont eux seuls tiroient le profit. Ces pillards avoient le quint de toutes les prises, rançons & saisies, dispofoient des tail-

1592.

les & des deniers publics à leur fantaisie, mettoient de nouveaux impôts sur les passages & sur les rivières, dévoroient tout le travail & la substance du pauvre peuple ; & lorsqu'il falloit marcher, ils ne servoient que trois semaines ou un mois, & après s'en revenoient dans leurs maisons ; mais c'étoit toujours en grondant. Le Roi avoit beau leur donner de nouveaux entretene-mens, de grandes pensions, des Bénéfices, des confiscations, leur accorder tous les dons qu'ils demandoient, & leur bailler en engagement le plus clair de son domaine, ils n'étoient jamais contens.

Il étoit à craindre pour lui, si les Etats enfin élifoient un Roi, que les Princes d'Italie & tous les autres Catholiques ne le reconnussent, leur important seulement qu'il y en eût un en France, & non pas que ce fût lui plutôt qu'un autre. Il appréhendoit aussi que le Pape qui avoit obligation aux Espagnols de sa Promotion, ne continuât d'assister la Ligue. C'étoit Clement VIII. car Gregoire XIV. étoit mort, & Innocent IX. son successeur n'avoit régné que peu de tems. D'ailleurs il manquoit d'argent, & il se fâchoit d'être le compagnon de ses Sujets. Ces considérations le porterent à rechercher les voyes d'accommodement avec le Duc de Mayenne. Ils y entrèrent l'un & l'autre sans beaucoup de peine, & sans y appeler le Roi d'Espagne, ni en communiquer aux Seigneurs de l'un ni de l'autre Parti, d'autant qu'ils sçavoient bien que ces gens ne souhai-toient point la fin des troubles.

Villeroi & Duplessis-Mornay furent choisis pour cette négociation. Ils demeurèrent d'accord, que le Roi prendroit un tems, de six mois pour se faire instruire par des moyens qui ne fissent point de tort à sa dignité & à sa conscience : que la Noblesse suivant son parti députeroit vers le Pape, pour le supplier d'y appor-

1592.

ter son autorité : qu'en attendant on travailleroit toujours à la paix , & qu'il seroit reconnu par les Princes unis. Ils passèrent ensuite : que les Huguenots jouiroient des Edits qui leur avoient été accordés avant l'an 1585. Que l'exercice de la Religion Catholique seroit rétabli par tout : que l'on régleroit la Gendarmerie & l'Infanterie : qu'on modéreroit les Tailles & les Impôts , & que l'on conserveroit les Privilèges des Officiers & des Villes. Mais quand on vint à traiter des intérêts du Duc de Mayenne , les propositions semblerent si excessives à Duplessis-Mornay , qu'il dissuada le Roi de les écouter.

Villeroi ne laissa pas d'entrer encore en conférence avec le Maréchal d'Aumont , & le Maréchal de Bouillon , & de voir le Roi , qui fut fort satisfait de son procédé franc & loyal. Le fruit de ces Conférences , qui durèrent deux mois , ne fut pas petit pour le bien de la Religion Catholique : car le Roi promit qu'il seroit partir au plutôt le Cardinal de Gondy & le Marquis de Pisani , pour aller à Rome ; ce qui ne plut guères aux Huguenots.

Ce Traité étant devenu public , parce que trop de personnes voulurent s'en mêler , allarma étrangement les Espagnols , & tous les autres Chefs de la Ligue. Le Roi & le Duc de Mayenne se virent sur le point d'être abandonnés ; le dernier de tous ses Partisans , & l'autre des Huguenots. Il y en avoit parmi ceux-ci qui pensant lier le Roi plus fort , de peur qu'il ne leur échappât , s'appuyoient de la Reine d'Angleterre & des Hollandois , & vouloient leur donner pied dans le Royaume. On en vit la preuve dans l'entreprise que fit N. Huraud du Fay son Chancelier de Navarre. Car ayant pris la commission de faire travailler à la Forteresse de Quillebœuf , il ne l'eut pas élevée à demi hauteur , qu'il voulut s'y cantonner , & en refusa l'entrée à Bellegarde ,

1592.

à qui le Roi en avoit donné le Gouvernement. Deux ou trois Envoyés du Roi employèrent inutilement les persuasions & les menaces pour lui ôter de l'esprit un dessein si téméraire : son ambition avoit pris l'effort trop haut pour être ramenée ; il attendoit un secours de huit cens Anglois : mais deux jours avant qu'ils arrivassent , il tomba malade de chagrin ou autrement , & périt au milieu de son entreprise. Il en étoit si fort entêté , qu'il ne l'abandonna pas même en mourant ; & ordonna qu'on l'enterrât sur un des bastions de la Place , comme pour en retenir la possession.

Si-tôt qu'il eut rendu l'ame , Bellegarde entra dans Quillebœuf ; Villars crut qu'il pourroit emporter la Place dans ce changement , & avant qu'elle fût en défense. Le Duc de Mayenne & lui l'assiégèrent avec quatre mille hommes : mais elle fut ou si bien défendue , ou si mal attaquée , qu'au bout de quinze jours ils furent contraints de décamper , de peur d'être battus par le Comte de Saint Pol & Fervaques , qui la venoient secourir avec douze cens chevaux & quinze cens hommes de pied.

Villars allant à ce siège avoit surpris la petite ville du Pont-Audemer : comme il s'occupoit à la fortifier , Bosc Rosé , un de ses plus braves Capitaines , offensé de son arrogance , & de quelques fâcheuses paroles qu'il lui avoit dites , se faisit du Fort de Fescamp , & s'y cantonna. Ce Fort étoit sur un rocher qui a près de trente toises de haut du côté de la mer , laquelle le bat deux fois par jour , mais n'atteint au sommet que deux fois l'année : & ce fut à une de ces fortes marées que Bosc-Rosé le surprit par escalade. Villars y courut aussi-tôt pour le recouvrer , & ne l'ayant sçu tirer de-là , il le bloqua par deux Forts ; avec lesquels enfin il le mit à l'extrémité. Bosc-Rosé pressé

1592.

de la sorte, trouva plus de sûreté à se jeter entre les bras du Roi, qu'à se raccommoder avec celui qu'il avoit si fort offensé.

Après la levée du siège de Rouen, la plus grande partie de l'armée du Roi étant passée en Champagne, il assiégea Espernay, & dans la crainte d'un secours, se voulut couvrir d'une circonvallation, ce qui retarda le siège près de trois semaines. Le Maréchal de Biron fut tué aux approches, d'un coup de canon qui lui emporta la tête. Il avoit commandé en Chef en sept batailles ou grands combats, à chacun desquels il avoit reçu une blessure. Grand homme de cabinet aussi-bien que de campagne, qui ne vouloit rien ignorer, se mêloit de tout, & s'escriroit aussi avantageusement de la plume que de l'épée. (a)

Dès que la batterie eut fait brèche, les assiégés capitulerent. Provins en fit autant le troisiéme jour; Meaux étant plus fort, le Roi ne l'attaqua pas: mais pour couper les vivres que les Parisiens tiroient de-là par la Marne, il bâtit un Fort* dans l'Isle de Gournay, qui est sur cette riviere à quatre lieues de Paris, & en donna le Gouvernement à Odet de la Noue, dont la fidélité incorruptible lui répondoit de la garde très-exacte de ce passage.

Sur les frontieres de la Bretagne, les Princes de Conti & de Dombes, s'étant joints, reçurent une perte très-notable. Ils avoient assiégé la ville de Craon, située sur la riviere d'Oudon: le Duc de Mercœur vint au secours, assisté du Bois-Daupin qui lui amenoit la Noblesse du Maine, & du Marquis de Belle-Isle, fils du Maréchal de Retz. Les deux Princes étant en mésintelligence, laisserent passer la riviere au

Duc, & prendre une place de bataille très-avantageuse, tandis qu'ils en choissoient une fort mauvaise pour eux: après n'ayant scû se résoudre à combattre, ils firent retraite en plein jour, & commirent plusieurs autres fautes. Cette mauvaise conduite fut cause de leur entiere défaite. Elle arriva le 25. de Mai. Ils y perdirent douze cens hommes, tout leur canon, qui demeura par les chemins faute d'attelage, & ensuite les villes de Château-Gonthier, de Mayenne & de Laval.

Le Maréchal de Retz, après la mort de Henri III. ne voyant pas clair dans le dénouement des affaires du Royaume, & ne scachant quel parti choisir, s'étoit retiré à Florence, & avoit conseillé à son fils de se ranger du côté des plus forts. Ce conseil lui avoit fait prendre le parti du Duc de Mercœur, afin de mettre à couvert les grands biens qu'il avoit dans la Bretagne. Quelques-uns néanmoins s'imaginoient que c'étoit une fantaisie qu'il avoit pour la Duchesse, qui l'y avoit engagé.

Le quatriéme de Juin, Henri Prince de Dombes, perdit son pere François Duc de Montpensier, âgé de cinquante ans; il hérita de son nom, de ses grandes terres, & du Gouvernement de Normandie que le Roi lui donna; comme il fit celui de Bretagne au Maréchal d'Aumont. Celui-ci reprit la ville de Mayenne, après un siège de quinze jours: mais il fut deux mois devant Rochefort, avec grande perte d'hommes, sans le pouvoir emporter; les incommodités de l'hyver & le Duc de Mercœur étant venus au secours de la Place. Rochefort étoit un Château élevé sur une roche d'ardoise au bord de la Loire, cinq lieues au-dessous

1592.

* On le nomma *T. Illeba-dant.*

(a) Il aimoit les Livres, & écrivoit sur des tablettes tout ce qu'il y trouvoit digne de remarques, comme aussi tout ce qu'il entendoit dire de bon.

1592.

d'Angers, vis-à-vis de la Roche de Gauhe, Place autrefois mémorable, qui avoit été ruinée durant les guerres des Anglois. Deux freres du surnom de Hurtaud, qui le tenoient pour le Roi, le mirent avec eux dans le Parti de la Ligue, afin qu'elle les avouât de ce qu'ils avoient fait prisonnier Sardin riche Partisan, & en avoient tiré une rançon de dix mille écus, quoiqu'il fût de leur même parti.

C'étoit vers ce même tems, que René de Rieux Sourdeac, aussi Royaliste, étant investi dans Brest par la Noblesse & par les Communes du pays, après quatre ou cinq mois de blocus, les battit en plusieurs sorties, moitié par ruse, moitié par vaillance; les força de déloger & même d'acheter une trêve, qu'il leur vendoit huit mille écus par an. A un mois de-là il remporta encore une victoire par mer sur sept vaisseaux Normands, qui étoient venus de Fescamp pour se saisir du Havre de Camaret, d'où ils eussent incommodé fort celui de Brest. Ces avantages servirent beaucoup à contenir ce pays-là dans l'obéissance du Roi.

Toute la Guyenne y étoit, horsmis qu'Emanuel des Prez Marquis de Villars, fils de la femme du Duc de Mayenne & de Melchior Seigneur de Montpefat & frere de Henri, tenoit quelques petites Places en Perigord & en Limosin, & dans l'Agenois, Agen, Villeneuve & Marmande. Ces freres l'an passé avoient été battus près de l'Abbaye de Roquemadour en Quercy, par Anne de Levis-Vantadour & Pons de Lauseries Temines, celui-ci Gouverneur de Quercy, celui-là de Limosin: lesquels leur tuèrent quelques sept cens hommes, de deux mille quatre cens qu'ils avoient ramassés, & leur prirent canon & bagage.

Le Maréchal de Matignon commandoit seul pour le Roi dans cette Province, quand il s'y fit une dangereuse di-

1592.

vision par le moyen de Paul d'Esparbez de Luffan. Ce Gentilhomme avoit acheté la Place de Blaye de Guy de Saint Gelais Lansac, grand dissipateur de biens. Le Maréchal disoit que c'étoit de ses deniers, & que Luffan n'étoit en cela que son Procureur: mais quand il y voulut entrer, Luffan lui refusa la porte tout net, & offrit de lui rendre son argent. Le Maréchal ne l'ayant pû amener à la raison, le rendit suspect d'intelligence avec la Ligue, & lui fit retrancher ses appointemens. Luffan ne s'en mit pas beaucoup en peine, & s'en dédommagea en levant des contributions sur la riviere avec quatre grands vaisseaux qu'il arma en guerre. Sur ce sujet, le Maréchal ayant excité les plaintes de toute la Province contre lui, se fit donner un ordie du Roi, pour le tirer de-là par force, & mit le siège devant Blaye. Luffan le soutint trois mois durant: après lesquels se voyant pressé, il appella les Espagnols à son secours, & avec leur aide il se défendit si bien, qu'il demeura en possession de la Place.

Peu s'en fallut qu'ils ne missent le pied dans la Province par Bayonne, en exécutant une entreprise qu'ils avoient tramée sur cette Ville, par le moyen d'un Marchand de la Franche-Comté, nommé Château-Martin, qui s'y étoit habitué, & d'un Medecin nommé Rossius. Elle étoit sur le point de réussir, quand la Hilliere Gouverneur de la Place, la découvrit, ayant surpris un Laquais mal instruit qui apportoit des Lettres de Fontarabie. Le Marchand & le Médecin furent pendus.

Parmi les confusions de trois ou quatre Partis en Provence, celui du Roi commençoit à prendre le dessus: principalement après que le Duc de Savoye eût été défait à Vinon. Depuis cela la Valette le poursuivit vivement jusques dans les portes d'Aix, & ruina routes les Métairies d'alentour. Puis afin de

1592.

l'obliger à fortir aux champs, il mit le siège devant Roquebrune, méchant lieu & nullement considérable, sinon en ce qu'il ferroit la ville de Frejus qui n'en est qu'à une lieue. Or comme il y faisoit dresser quelques épauemens d'une batterie, il y fut tué d'un coup de mousquet dans la tempe l'onzième jour de Février. Ce fut une grande perte, tant pour sa vertu singulière, que pour le bien des affaires du Roi. La partie du Parlement qui s'étoit retirée à Sisteron, prit le Gouvernement en attendant que le Roi en eût disposé.

Sa mort dissipa la plus grande partie de ses troupes, & causa division entre les Provençaux & les Gascons, pour le Gouverneur qui lui succéderoit. Les Gascons desiroient le Duc d'Espèron, & se trouvoient les plus forts, ainsi les autres feignirent d'y consentir, & tous députerent vers le Roi pour le demander. Le Roi ne l'aimoit pas assez pour lui donner une si belle pièce; & il appréhendoit que cet esprit fier & ambitieux, ne se cantonnât dans cette Province qui étoit maritime, & voisine du Duc de Montmorency & du Duc de Savoye. Néanmoins lorsqu'il vit qu'il se préparoit pour en aller prendre possession, & que son refus ne serviroit qu'à le pousser du côté de ses ennemis, il lui envoya ses Provisions avec des Lettres fort obligeantes. Mais il retira de lui la Charge d'Amiral qu'il donna au jeune Biron; & sous-main il ordonna aux Provençaux Royalistes, & à Mesplez Gentilhomme Bearnois le plus autorisé d'entre les Gascons, de le traverser dans son Gouvernement, en attendant qu'il trouveroit l'occasion de l'en chasser.

Les affaires du Duc de Savoye ne se portèrent pas mieux par la mort de la

Valette. Le Seizième de Février les habitans d'Arles tuèrent Riviere leur premier Consul, comme il pensoit introduire trois Compagnies Savoyardes dans la Ville, & quelques Gentilshommes Royalistes allèrent assassiner Biord Lieutenant du Sénéchal, grand Partisan du Duc, qui s'étoit retiré là proche dans une de ses Métairies. A quelques mois de là le troisième Consul souleva la ville d'Arles, & la rejoignit avec le Parlement d'Aix: mais il ne la remit pas dans les intérêts du Duc.

Ce Prince n'ayant plus de Places fortes dans la Province que Berre & Grace, & ne lui restant des trois grandes Villes que celle d'Aix, qui n'étoit ni frontière, * ni sur aucune rivière, prit congé du Parlement le trentième de Mars, & emmena tout son attirail & toutes ses forces à Nice, ayant néanmoins fait de belles promesses d'un prompt retour. Le Parlement d'Aix en son absence, se chargea du Gouvernement de la Province, & en obtint des Patentes du Duc de Mayenne.

Lorsqu'il fut parti du pays, Lesdiguières y fut appelé par le Parlement de Sisteron. Ayant donc fait trêve avec le Duc de Nemours, il vint en Provence sur la fin de Mai. Le Parlement d'Aix lui demandoit une surseance, il la lui refusa, & enleva tous les petits Châteaux d'alentour d'Aix, & vers la côte d'Antibes, courant tout le pays. Après il poussa le Duc qui avoit entrepris de venir au secours d'Aix, & pressa fort la Ville & le Parlement. Mais lorsqu'il étoit sur le point de les réduire, Nemours rompit la trêve en Dauphiné, y prit le Fort des Echelles, & gagna Maugiron, qui commandoit pour le Roi dans Vienne. (a) Il ne lui en laissa pourtant pas le Gouvernement,

1592.

* Ni port de mer. Ed. de 1668.

(a) Bongars dit que Maugiron lui vendit Vienne 40000. écus d'or, payés argent comptant. Ce Maugi-

ron étoit fils de Laurent Lieutenant de Roi en Dauphiné sous Henri III.

1592.

craignant que celui qui avoit ainsi changé une fois, ne changeât encore une autre. Le bruit de ces progrès rappella Lesdiguières en Dauphiné. Lorsqu'il y fut, il chercha tous moyens d'attirer Nemours au combat : il ne put jamais l'y engager ; mais en le poussant de lieu en lieu, il fit dissiper ses troupes.

Sur la fin de Juillet, le Duc de Savoye prit Antibes à discrétion. La Vallette avoit traité une ligue avec les Vénitiens, le Duc de Florence, & le Duc de Mantoue, pour porter la guerre dans les pays du Duc de Savoye. Ils s'étoient obligés de lui fournir cent mille livres par mois, lorsqu'il auroit pris une Place considérable. Lesdiguières se fit subroger en son lieu, & s'en acquitta aussi-bien qu'il eût fait. Il passa le Mont de Geneve le vingt-sixième de Septembre, & divisa son armée en trois, pour attaquer trois Places en même tems, l'une la Perouse, l'autre Pignerol, & l'autre où il étoit en personne, le Pas-de-Suse. Il ne réussit qu'à la Perouse, dont il prit les passages qui sont commodes pour le charroi, & ceux de la vallée de Quieras, qui le sont pour la route des gens de pied. De plus il fortifia Briquieras à la vûe du Duc de Savoye, prit la ville & puis le Château de Cavours, & fit reculer le Duc qui s'étoit approché pour le secourir. Cela fait, & après avoir pourvû à la conservation de ses conquêtes, il s'en retourna hyverner en Dauphiné.

Le Duc d'Espéron passant avec trois mille hommes par la frontiere du Languedoc, trouva le Duc de Joyeuse qui assiégeoit Villemur sur le Tarn, à la priere de ceux de Toulouse, qui par-là vouloient brider les courses de ceux de Montauban. Le bruit de sa marche fit bien vite déloger les assiégeans : mais lorsqu'il fut passé outre, Joyeuse pressé (si on le peut dire ainsi) par son

1592.

mauvais destin, recommença le siège. Le Maréchal de Montmorency craignant que sa puissance ne s'accrût trop en ce pays-là, fit un corps de ses meilleures troupes, dont il donna le commandement à Lecques, à Chambaud, & à Montoisson. Messillac, ci-devant nommé Rostignac, Gouverneur d'Auvergne, les joignit avec quelque cavalerie. Tous ensemble ayant eu avis que le Duc avoit envoyé loger la sienne dans les villages, résolurent de l'attaquer le dix-neuvième d'Octobre. Au même tems qu'ils donnoient, Temines qui s'étoit jetté dans la Place avec bon nombre de Noblesse, fit aussi une grande fortie. Ils forcent les retranchemens du Duc, mettent ses gens en désordre & en déroute, en assomment un grand nombre, en font noyer un plus grand dans le Tarn, & le Duc même le, pont ayant fondu sous lui par la trop grande multitude des fuyards.

Cette nouvelle causa une consternation incroyable dans Toulouse. Lorsque chacun y eut plaint la perte générale & sa perte particuliere, il fallut penser à choisir un autre Chef. Le défunt Duc avoit encore deux freres, mais tous deux enrôlés dans le service de Dieu, l'un Cardinal & l'autre Capucin, que l'on nommoit le Pere Ange. Le premier qui étoit fort habile dans la conduite des affaires, voulut bien se charger de cette partie du gouvernement, mais il s'excusa du commandement des armées ; on le déféra à son frere, qui avoit autrefois fait ce métier. Ce ne fut pourtant pas sans beaucoup de peine qu'il se résolut à l'accepter.

Le Duc d'Espéron arriva en Provence vers la fin d'Août : son entrée fut fort glorieuse ; les peuples l'y reçurent par tout avec des acclamations de joye. Il employa les mois de Septembre & d'Octobre à s'établir dans la Province, & à la nettoyer de plusieurs Châteaux

1592. & retraites de brigands. Le mois de Novembre se passa en pourparlers & négociations de paix, quoique fort inutiles; après quoi il alla attaquer Antibes, & prit la Ville à composition, & le Château par escalade. Mais comme l'on vit, que se croyant déjà le maître absolu, il traitoit les Provençaux sujets avec hauteur, & les vaincus sans miséricorde; qu'il bâtissoit des Citadelles dans Brignoles & dans Saint Tropez, dont les Habitans étoient fort Royalistes; les esprits soupçonneux & peu endurans de ce pays-là, s'en allarmèrent extrêmement. Les secrettes pratiques des Agens du Roi leur mirent le feu sous le ventre, & les vengeances du Duc engendrèrent dans leurs cœurs la plus cruelle haine que l'on ait vûe dans ces derniers siècles.

Les Espagnols demandoient sans relâche la convocation des Etats Généraux; le Pape avoit délégué en France, par un Mandement en forme de Bulle, Philippe de Sega, Cardinal Evêque de Plaisance, pour tenir la main à l'élection d'un Roi Catholique, & celui qu'ils croiroient le plus capable de résister aux entreprises du Navarrois. Le Roi Philippe avoit résolu de faire entrer en France une armée de trente mille hommes de pied, & de six mille chevaux, pour soutenir celui qui seroit élu, parce qu'il prétendoit en faire un mari pour sa fille.

Sur ces entrefaites, le troisième de Décembre, le Duc de Parme mourut dans Arras, comme il assembloit ses forces, & que le Roi s'étoit avancé jusqu'à Corbie pour lui empêcher l'entrée du Royaume. Ce grand Capitaine languissoit depuis un an entier, de quelque mauvais bouçon, à ce que disoient les

1592. plus soupçonneux, que les Ministres d'Espagne lui avoient donné, ou par ordre du Roi Philippe, ou par quelque haine particulière.

On ne sçait pas si le Duc de Mayenne en eut de la joye ou de la tristesse: mais il est certain que depuis qu'il sçut ces nouvelles, il apporta autant de soin à assembler les Etats, qu'il en avoit apporté à les retarder; & dès-lors il fit quatre Maréchaux de France, qui furent la Chastre, Rosne (a), Bois-Daunin & Saint Pol (b), & pourvut le Marquis de Villars de la Charge d'Amiral. Etoit-ce pour donner plus de dignité à l'assemblée, ou pour lui imposer la nécessité de l'élire Roi? Car ces grands Officiers n'eussent pas souffert qu'on eût déferé la Couronne à un autre qu'à leur créateur.

Le Duc de Guise & le Duc de Nemours formoient chacun leur cabale dans Paris; & fongeoient à en avoir aussi dans les Etats. Les Politiques se sentant assez de forces, y tenoient hardiment des assemblées, où ils faisoient des propositions pour un accommodement avec le Roi de Navarre; & il eût passé dans une assemblée de l'Hôtel de Ville, d'envoyer vers lui, pour avoir le commerce libre, si le Duc de Mayenne n'y fût accouru pour l'empêcher. Il en reçut l'avis des Seize, mais il ne leur en sçut pas plus de gré pour cela; au contraire, il rejetta toutes les Requêtes qu'ils lui présentèrent. Aussi en revanche ils témoignèrent la haine qu'ils lui portoient, par plusieurs libelles atroces, & horriblement diffamans; qui certes le décrioient extrêmement, mais les rendoient encore plus odieux.

Dans le parti du Roi, son Parlement,

(a) Rosne étoit Gentilhomme Champenois, & s'appelloit Christien de Savigny.

(b) Saint-Pol avoit deux frères, l'une mariée à un Laboureur; & l'autre, à un pauvre Tixoran de Nangy

en Brie. Leur pere n'avoit pour tout bien qu'une maison couverte de chaume, près de la Ferté-Gaucher en Brie. Le Duc de Mayenne avoit donné la Duché de Rethel à Saint-Pol, en 1591.

1592.

son Conseil & sa Maison même, étoient aussi fort brouillés. Les indifférens & les Ligueux qui étoient revenus dans le Parlement, y avoient apporté des sentimens bien contraires à ceux du premier esprit. Dans le Conseil chacun s'efforçoit d'y occuper le premier rang, à la place du Maréchal de Birron qui l'avoit tenu; & le Roi craignoit également de déobliger tous les Prétendans; car le premier qui l'eût quitté, eût, pour ainsi dire, défilé tout le chapelier.

Ses inquiétudes domestiques ne le touchoient pas moins. Le Comte de Soissons ne pouvant plus souffrir ces délais pour son mariage avec la Princesse Catherine, alla à Pau pour l'accomplir: mais le Parlement de Bearn lui ferma les portes, & mit des gardes autour de la Princesse. Elle se tint fort offensée de ce procédé, & se plaignit amèrement à son frere, de l'insolence de ces gens de robe. Elle en parloit ainsi. Le Roi desirant guérir cet esprit blessé, lui écrivit en termes fort affectueux, & lui manda de le venir trouver à Saumur, où il se devoit rendre au mois de Février.

1593.

Nous voici arrivés à l'an 1593. l'un des plus mémorables de ce Regne, & dans lequel les choses à force d'être mêlées, commencerent à se développer. Le cinquième jour de Janvier on ouït publier une Déclaration du Duc de Mayenne, vérifiée au Parlement de Paris; laquelle après avoir fait l'apologie de toute sa conduite, avec de très-puissans raisonnemens & beaucoup d'éloquence, *Convoit les Princes, Pairs, Prélats, Officiers de la Couronne, Seigneurs & Députés, de se rejoindre au Parti de la Sainte-Union, & de se trouver dans l'assemblée des Etats le dix-septième de Février, pour choisir ensemble sans passion & sans intérêt, un bon remède pour conserver l'Etat & la Religion.* Dix jours après parut une exhortation

Tome III,

1593.

du Légat à même fin. Elle parloit bien plus nettement que celle du Duc, & disoit: *qu'il falloit élire un Roi qui fût de nom & d'effèt très-Chrétien & vrai Catholique, & qui eût la force de maintenir la Religion & l'Etat.* C'étoit alléz désigner le Roi d'Espagne.

L'Écrit du Duc ayant été vû par les Seigneurs qui étoient auprès du Roi, quelques-uns, entr'autres le Duc de Nevers, trouverent bon, puisqu'il les invitoit aux Etats, de lui faire quelque réponse qui l'engageât à une Contérence. Cet expédient fut suivi de tous avec tant d'ardeur, qu'il n'eût pas été au pouvoir du Roi, quand il l'eût voulu, de l'empêcher. La proposition fut donc dressée le vingt-septième du mois, & donnée à un Héraut pour la porter au Duc.

Les Députés des Etats firent leurs dévotions le vingt-un à Notre-Dame, & entendirent le Sermon de Gilbert Genebrard Archevêque d'Aix: qui montra, *que la Loi Salique étoit positive, & partant changeable au gré du Législateur, qui étoit le peuple François en Corps.*

Cinq jours après l'assemblée s'ouvrit dans la Salle haute du Louvre: le Duc la commença par une harangue que l'Archevêque de Lyon lui avoit composée; le Cardinal de Pellevé parla pour le Clergé, Seneçay pour la Noblesse; & Honoré du Laurent Avocat du Roi au Parlement de Provence, pour le Tiers Etat. L'ordre du Clergé étoit fourni d'asséz bon nombre de Prélats de marque; dans celui de la Noblesse, il y avoit peu de Gentilshommes considérables; & celui du Tiers-Etat étoit composé de toutes sortes de gens ramassés, & payés par le Duc de Mayenne, ou par les Espagnols. Des trois Corps n'y ayant que celui de la Noblesse qui fût au Duc, il essaya d'y en ajoûter deux autres, contre l'ordre ancien du Royaume, sçavoir l'un des Seigneurs, & l'autre du Parlement & des gens de robe;

Mmm

1593.

mais tous les trois Ordres rejetterent fortement cette nouveauté.

Le second jour d'après l'ouverture, un Trompette apporta la proposition des Seigneurs Catholiques d'auprès du Roi. Elle disoit : *que si ceux du Parti de l'Union, vouloient députer de bons & dignes personnages, en un lieu dont il seroit convenu, entre Paris & Saint Denis, pour aviser aux moyens de finir les troubles, ils étoient prêts d'y en envoyer aussi de leur part.* Le Duc pour lors étoit au lit un peu incommodé, le Trompette demanda à lui parler, & ne manqua pas de faire tout sçavoir à ceux qui le voulurent entendre. Le Duc ne pouvoit donc point tenir la chose secrète. Ainsi de l'avis de son Conseil, & nonobstant les violens raisonnemens du Légat, il la renvoya aux Etats. L'ayant examinée, ils refuserent d'entrer en Conférence directement, ni indirectement avec le Roi de Navarre, ni avec aucun Hérétique, mais bien avec les Catholiques tenans son Parti, & cela pour le bien de la Religion & le repos public.

Cette réponse faite, le Duc partit de Paris, escorté de quatre cens chevaux, & alla à Soissons s'aboucher avec le Duc de Feria, Jean-Baptiste Tassis, & le Docteur Inigo de Mendoza, Ambassadeurs d'Espagne. Ils lui proposerent directement l'élection de leur Infante, & lui en parlerent comme d'une chose aussi facile que juste & honorable. Le Duc leur demanda un secours puissant & effectif, & eux le vouloient repaître de chimeres, si bien qu'ils en vinrent à des reproches & à de grosses paroles ; mais le besoin extrême du Duc le contraignit d'en souffrir, & de cacher son ressentiment aussi-bien que ses desseins.

Au partir de Soissons, il alla joindre leur armée, qui étoit commandée par Charles Comte de Mansfeld. Avec ce qu'il y mena de troupes, elle ne se trouva que de douze mille hommes : ces for-

ces trop petites pour déboucher Paris, s'attachèrent à Noyon, & le prirent au bout de trois semaines. Cela fait, Mansfeld ramena ses gens en Flandre ; où le Prince Maurice lui donna tant d'affaires, que de toute l'année il n'eût le moyen de songer à celles de France.

Au mois de Février le Roi étoit allé à Tours. Trois grands desseins l'y mennoient ; l'un de faire le Mariage de sa Sœur avec le Duc de Montpensier, l'autre de traiter avec le Duc de Mercœur, & le troisième de moyenner envers les gens de son Parlement, qu'ils levassent les modifications qu'ils avoient apportées à l'Edit par lui accordé aux Huguenots. Il trouva si peu de dispositions dans les esprits pour toutes ces choses, que pas une ne lui réussit. De plus comme les malheurs vont toujours de compagnie, il arriva qu'au même-tems que les ennemis étoient près de prendre Noyon, le contre-coup en porta jusqu'à Selles en Berry, que Biron assiégeoit par son ordre exprès, & à la priere du Parlement de Tours ; car le Roi ayant besoin de toutes ses forces pour couvrir la Picardie, il lui manda de lever le siège, & de les lui amener en diligence.

Ces disgraces refroidirent ses meilleurs serviteurs, enflèrent le cœur de la Ligue plus qu'on ne sçauroit croire, & enhardirent le tiers Parti Catholique, & le Huguenot, à faire des conspirations : celui-ci seulement pour se cantonner, l'autre pour se saisir de sa personne. On ne se cachoit point de lui pour faire des assemblées & des cabales, & les principaux Seigneurs de son Conseil lui disoient sans déguisement, qu'ils l'alloient quitter s'il ne quittoit sa Religion. Le Cardinal de Bourbon étoit celui qui menoit la bande, & qui lui causoit le plus de peine ; de bonheur pour le Roi, il arriva que je ne sçai quoi d'acrevint à lui ulcérer le poulmon, & lui causa une phtysie, qui le rendit moins

1593.

1593. capable de pousser ses ambitieux desfeins.

Il y avoit deux voyes pour tirer le Roi hors d'affaires : l'une de demeurer ferme dans sa Religion , s'armant de patience & de courage , l'autre sans doute la meilleure, d'embrasser celle des Catholiques, lesquels étoient plus de cinquante contre un Huguenot. La première étoit extrêmement longue, pleine de difficultés & de périls presque insurmontables : car les Catholiques menaçoient de l'abandonner s'il n'alloit à la Messe ; il avoit à peine de quoi mettre une armée sur pied ; les Gentilshommes s'ennuyoyent de prodiguer leurs biens & leur sang pour le service d'un Prince hérétique : & si dans cette conjoncture , on eût élu un autre Roi que lui , assurément qu'ils l'eussent tous reconnu.

Toutes ces considérations & ces craintes, firent de profondes impressions sur son esprit : il faut croire que la Providence de Dieu s'en servit pour le disposer à rentrer dans la bonne voye. Il comença donc à faire espérer sa conversion ; & dès qu'il se fut ouvert sur ce sujet , il y eut des Huguenots même qui l'assurèrent, soit qu'ils le crussent ainsi, soit qu'ils le fissent par complaisance, qu'on pouvoit faire son salut dans toute Religion qui croyoit JESUS - CHRIST crucifié , & le Symbole des Apôtres , & qui observoit les préceptes du Décalogue.

Comme le Duc de Mayenne étoit encore à Reims, où il étoit allé tenir une Conférence avec les Princes de son Parti , le Duc de Feria Ambassadeur extraordinaire d'Espagne , avec ses autres Collegues, arriva à Paris , accompagné d'une grande escorte de cavalerie , & des principaux Seigneurs du Parti, que le Duc de Mayenne avoit envoyés au-devant de lui. Les Etats lui firent compliment par des Députés : quelques jours après il entra dans l'assemblée , où il harangua en Latin , & leur présenta

des Lettres du Roi Philippe , dattées du 2. Janvier 1593. dont l'adresse étoit ; *A nos Réverends, illustres, magnifiques & bien-amés les Députés des Etats Généraux de France.* Le Cardinal de Pellevé fut chargé d'y répondre.

Il y avoit trois chaises sous le Dais , celle du milieu couverte d'un tapis de velours violet semée de fleurs de lys d'or , & plus relevée que les autres , mais vuide pour montrer qu'elle attendoit un Roi ; dans celle de main droite s'assit le Cardinal de Pellevé , qui outre qu'il étoit Président du Clergé avec l'Archevêque de Lyon , présidoit aussi aux Assemblées générales en l'absence du Duc de Mayenne ; le Duc de Feria se mit sur celle de main gauche.

Cependant les Catholiques Royalistes presserent si fort la Conférence , que les brigues du Duc de Feria , ni celles des Seize , ne purent empêcher que des Députés de part & d'autre n'en convinssent. Etant donc allés reconnoître les lieux d'autour de Paris , ils choisirent celui de Suréne qui étoit moins ruiné que tous les autres. Ils s'y rendirent le vingt-neuvième d'Avril , & partagerent les logis au fort : mais les Royalistes dans la salle de la Conférence se saisirent de la main droite. Tous ensemble arrêterent que les Passeports seroient expédiés en forme de Lettres Patentes , & se prirent réciproquement sous leur protection. Les Députés de la Ligue retournoient tous les soirs coucher à Paris, ceux des Royalistes demeuroient sur le lieu.

Ceux-là attendant le retour du Duc de Mayenne , qui reculoit d'entrer en matiere, firent écouler quelques Séances sans rien avancer, puis remirent la Conférence à huit jours de-là. Cependant il fut accordé une surseance d'armes de dix jours. D'abord il se trouva une difficulté qui pensa tout rompre. Ceux de la Ligue ne vouloyent pas souffrir que Rambouillet y assistât, parce

que la Duchesse de Guise l'accusoit d'avoir trempé dans la mort de son mari ; Rambouillet au contraire, insistoit d'y demeurer puisqu'il y étoit entré, de peur que son exclusion ne fût un aveu tacite de ce qu'on lui imposoit, & que le sang de ce Prince ne lui fût quelque jour redemandé à lui & à toute sa postérité. Il dénioit donc hautement le fait, & offroit de s'en purger par serment : à cause de quoi les Députés de son Parti le soutinrent si fortement, qu'il ne fut pas exclus.

C'est une chose mémorable, que le Roi ayant oüi dire que quelques-uns le chargeoient lui-même de cette mort, prit la peine de composer un discours, qui fut vû des principaux de l'assemblée : par lequel il montrait, *qu'il n'avoit jamais été l'auteur d'un si funeste & si malheureux conseil*. Il apportoit entr'autres choses, que comme le feu Roi lui disoit, qu'un Grand qui l'avoit poussé à faire cette action, avoit mis dans une Lettre qu'il lui écrivoit sur ce sujet, ces quatre mots Latins ; *MORS CONRADINI, VITA CAROLI* ; lui Roi de Navarre, lui avoit répondu en présence de plusieurs gens d'honneur, encore tous vivans : *Oüi ; mais, Sire, celui-là ne vous a pas dit toute l'histoire ; car la mort de Conradin * fut la ruine de Charles*.

Pour le détail de ce qui se passa à la Conférence de Suréne on le peut voir dans les Actes qui en sont publics. L'Archevêque de Lyon & celui de Bourges, firent de part & d'autre des discours fort éloquens, pour montrer l'un qu'on ne pouvoit pas reconnoître un Prince Hérétique, l'autre qu'il lui falloit obéir : & ce dernier sommoit les Catholiques ligués de se joindre à eux pour instruire le Roi, & pour le convertir ; mais ceux-ci se fermerent à ne le point recevoir, & à n'avoir aucune communication avec lui, qu'il ne fût vraiment converti, & que le Pape ne l'eût reçu au giron de l'Eglise.

Cette résolution témoignée avec une merveilleuse fermeté, acheva d'ébranler ce Prince qui chanceloit déjà, en sorte qu'il donna parole positive de se convertir, aux Princes & aux Seigneurs qui étoient auprès de lui, & demanda une Conférence pour son instruction ; à laquelle il convia tous les plus doctes de son Parti, & de celui de la Ligue, pour le quinzième de Juillet ; non pas qu'il entendit que l'exécution de sa parole dépendit de-là, mais seulement pour la bienséance & pour la forme.

Il étoit tems qu'il s'expliquât nettement ; car les Etats quelques jours auparavant, ayant fait une Procession solennelle, se préparoient à l'élection d'un Roi ; & si les Espagnols dans cette conjoncture, qui leur étoit tout-à-fait favorable, eussent fait l'ouverture qu'ils firent un mois après pour le Duc de Guise ; il est certain que tout eût tourné de ce côté-là, même malgré le Duc de Mayenne ; car il n'avoit pas encore fait sa brigue assez forte, ayant été trop occupé à Reims.

Il en venoit d'arriver, fort chagrin & mal satisfait des Princes de sa Maison, qui l'étoient encore plus de lui : de sorte qu'ils s'étoient séparés aussi irrésolus & aussi défunis qu'auparavant, chacun avec de vastes & confuses pensées, & peu de moyens de les exécuter. Il avoit néanmoins de quoi se consoler de ses disgrâces, s'il eût sçu profiter de l'occasion : car le Roi appréhendant que les Etats n'en nommassent un avant qu'il fût converti, offrit de lui donner tout sur l'heure, les mêmes avantages que les Espagnols lui promettoient seulement pour l'avenir.

Il n'avoit point eu d'autre pensée, quand il accorda les Conférences, que d'amuser les Royalistes : mais il en advint tout le contraire ; elles apportèrent de grands avantages au Roi. Les Seize d'un côté, & les Huguenots de l'autre, avoient beau s'efforcer de les interrom-

* La mort du Duc de Guise fut celle de Henri III.

1593.

pre, elles étoient trop engagées : de Surène elles furent transférées à la Raquette, puis à la Villette. Elles finirent en ce dernier endroit, parce que les Ligués ne voulurent conclure autre chose, sinon, *qu'ils remettoient le jugement de la réduction du Roi à l'autorité du Saint Pere, qui seul, disoient-ils, avoit le pouvoir de lui ouvrir la porte de l'Eglise* : & les autres refusèrent cette proposition, *d'autant que c'eût été soumettre la Couronne de France à la disposition du Pape.*

Durant que les Conférences tenoient, les surseances d'armes étoient continuées, & affriandoient de plus en plus le Peuple à la Paix. Le Roi ayant bien reconnu cet effet, n'en voulut plus donner que pour trois jours, mais en échange, il offrit une trêve de six mois. Le Légar & les Espagnols en ayant témoigné grande aversion, le Duc de Mayenne n'osa pas l'accepter. Les Espagnols de leur côté ayant laissé atiedir la chaleur des esprits dans les Etats, les rebutterent tout-à-fait par leurs propositions odieuses : car Mendoze s'efforça d'y faire valoir le droit de l'Infante, & de montrer que la Couronne lui appartenait. Son discours y fut fort mal reçu : Feria ensuite s'imaginant qu'on l'avoit rebuté, à cause que les François abhorroient la domination des femmes, fit proposer par Tassis que le Roi Catholique marieroit l'Infante à l'Archiduc Ernest, qui régneroit conjointement avec elle ; comme s'il eût été plus supportable de voir un Etranger dans le trône des fleurs-de-lys, que d'y en voir deux à la fois.

La Noblesse s'étant remise au Duc de Mayenne, de lui faire telle réponse qu'il jugeroit à propos, ce Duc lui fit entendre que les Loix du Royaume ne pouvoient s'accommoder avec un Etranger ; que néanmoins les Etats, pour témoigner leur reconnoissance au Roi Catholique, le prioient d'avoir agréable

1593.

qu'ils élussent un Prince François, & qu'il lui plût de l'honorer de son alliance par le Mariage de l'Infante. Or après que les Espagnols eurent passé quelques jours à délibérer sur cette proposition, Feria répondit par l'organe de Tassis, que le Roi son Maître fourniroit tout le secours que l'on desireroit, moyennant que l'Infante fût déclarée Reine à cette condition, & solidairement avec l'un des Princes François que ce Roi voudroit choisir, y compris ceux de la Maison de Lorraine.

Cette ouverture éblouit la plupart des Députés, en sorte que si dès-lors les Ministres d'Espagne eussent nommé quelqu'un, sans y apporter tant de façons, l'assemblée en fût demeurée d'accord. Mais tandis qu'ils se tenoient sur leur gravité, & qu'ils pensoient se faire faire la cour d'une chose qui n'étoit point à eux, l'occasion leur échappa. Trois Princes aspiraient à cette nomination, le Duc de Nemours, & le Duc de Guise, chacun pour soi-même, & le Duc de Mayenne pour son fils aîné. Quand ce dernier voyoit de la difficulté à son dessein, il pensoit quelquefois à proposer le Cardinal de Bourbon ; puis après diverses agitations d'esprit, il trouvoit qu'il n'y avoit point de meilleure résolution que celle, qui en effet est la pire de toutes, sçavoir de n'en point prendre.

Durant qu'il flottoit dans ces incertitudes, le Parlement de Paris s'étant assemblé sur le bruit qui couroit de l'élection de l'Infante, fit voir qu'il est infailible, quand il s'agit des Loix fondamentales de la Monarchie, pour lesquelles il a toujours veillé très-utilement. Car il donna un grand Arrêt qui ordonnoit, "que remontrances seroient
,, faites au Duc de Mayenne, à ce qu'il
,, eût à maintenir ces Loix, & empê-
,, cher que la Couronne ne fût trans-
,, portée à des Etrangers, & déclaroit
,, nuls & illicites tous Traités qui

1593.

„ avoient été faits ou qui se feroient
 „ pour cela, comme étant contraires
 „ à la Loi Salique. „ Conformément
 à cet Arrêt, Jean le Maître, qui tenoit
 la place de Premier Président, fit de
 hardies remontrances à ce Duc, & lui
 représenta que la domination des fem-
 mes en France, même celle des Régentes,
 n'y avoit jamais causé que des sé-
 ditions & des guerres civiles. Il en ap-
 porta dix ou douze exemples très-mé-
 morables : entre lesquels il n'oublia pas
 celui de Blanche de Castille, & celui de
 Catherine de Medicis, la principale &
 presque l'unique cause de ces derniers
 troubles.

Sur ces entrefaites, le Roi fut assié-
 ger Dreux. Il emporta la Ville d'em-
 blée, & le Château ensuite par com-
 position : mais avec beaucoup plus de
 peine & de tems, & grande tuerie
 des assiégés. Les Espagnols connoissant
 par l'Arrêt du Parlement, & par la
 perte de cette Ville, que les affaires de
 la Ligue tendoient à leur déclin, pres-
 serent plus fort l'élection d'un Roi ; &
 lâchant enfin le mot dans un Conseil
 qu'ils tinrent avec le Duc de Mayenne,
 nommerent le Duc de Guise. Il n'y eut
 jamais de pareil étonnement à celui
 qu'il eut dans ce moment ; le trouble de
 son ame paroissoit au travers de toutes
 ses dissimulations. L'indignation de sa
 femme fut encore plus grande, elle eût
 bouleversé toute la terre, plutôt que
 d'obéir à ce petit garçon, elle appelloit
 ainsi le Duc de Guise. En cette occasion
 pressante, comme il ne sçavoit que ré-
 pondre, Bassompierre lui trouva un ex-
 pédient, qui reculant l'affaire, la rom-
 pit entierement. Ce fut que ce Sei-
 gneur demanda un tems de huit jours
 pour en avvertir le Duc de Lorraine son
 Maître.

Durant ce délai, le Duc de Mayenne
 dressa tous ses ressorts, tantôt auprès
 du Duc de Guise, pour le dissuader
 d'accepter cette nomination, comme

ruineuse à lui & à toute la Maison de
 Lorraine ; tantôt envers les Espagnols,
 pour leur remontrer que ce n'étoit pas
 encore le tems ; & enfin auprès des
 Etats, pour les attirer dans les senti-
 mens. Ses tentatives lui réussirent fort
 mal envers les deux premiers, princi-
 palement envers les Espagnols. On di-
 soit même qu'ils avoient tâché de por-
 ter le Duc de Guise son neveu, à le
 tuer, comme étant le seul obstacle à sa
 grandeur. Mais quant aux Etats, il fit
 si bien sa partie auprès d'eux, qu'ils
 consentirent le 21. de Juillet, qu'on
 dressât une réponse pour les Espagnols ;
 par laquelle le Duc & les Princes Lor-
 rains remercioient très-humblement le
 Roi Catholique de l'honneur qu'il fai-
 soit à leur Maison ; protestoient qu'ils
 persévereroient toujours dans leur re-
 connoissance, & dans la volonté de le
 servir ; & déclaroient qu'ils étoient
 prêts de promettre devant le Légat, de
 faire agréer cette élection aux Etats du
 Royaume, *quand il y auroit des forces
 suffisantes pour la maintenir*, lorsqu'on
 seroit demeuré d'accord de conditions
 raisonnables pour les Chefs du Parti.

Il y eut là-dessus de grandes contes-
 tations entre les Partisans du Duc, &
 ceux d'Espagne ; ceux-ci voulant qu'on
 passât outre à l'élection, les autres
 qu'on la différât. Les Espagnols écou-
 terent tout sans ouvrir la bouche : à la
 fin comme ils virent que leurs tenans
 se trouvoient plus foibles d'un riers,
 ils lâcherent la main. Et de plus le
 Duc, sans avoir égard à leurs prieres,
 conclut de traiter une trêve avec le
 Roi, & nomma des Députés pour ce
 sujet.

Plusieurs Prélats, quelques Docteurs,
 entr'autres Prevôt de Compregnac Li-
 mosin, & même trois Curés de Paris,
 desquels étoit celui de Saint Eustache
 nommé René Benoît ; étant venus à
 S. Denis le vingt-deuxième de Juillet,
 le Roi s'y rendit le lendemain, & en-

1593.

1593.

tra en Conférence avec eux , comme pour s'éclaircir de quelques doutes qui lui restoient sur les points de la Religion. Il demeura bien-tôt d'accord de tout : mais le Cardinal de Bourbon ne l'étoit pas , qu'un autre Evêque que le Pape , eût droit de lui donner l'absolution ; le contraire néanmoins passa , malgré toutes ses brîgues & ses véhémentes remontrances. Le Formulaire de sa Confession de Foi fut dressé , & le jour pris pour la lui faire faire le Dimanche ensuivant. Quelques Prélats , par un zèle peu sçavant , y avoient inséré certaines menues choses , qui n'étoient pas trop nécessaires : le Roi qui avoit le jugement solide , ne les pouvoit pas goûter ; on en retrancha donc tout ce qui n'étoit point essentiellement de la Foi ; & néanmoins on l'envoya comme elle avoit été dressée au Pape , afin de mieux persuader Sa Sainteté de l'entière conversion de ce Prince.

La cérémonie s'en fit dans l'Eglise de Saint Denis , entre les mains de l'Archevêque de Bourges , comme on le voit dans les Mémoires du tems , y assistant sept ou huit Evêques , & tous les Grands de sa Cour ; même Gabrielle d'Estree , laquelle n'avoit pas peu contribué à la conversion du Roi , ayant déjà conçu de grandes espérances de l'épouser.

Dès le soir toute la campagne , depuis Pontoise jusqu'à Montmartre , où il alla après Vêpres visiter l'Eglise des Saints Martyrs , fut éclairée par des feux de joye , qui furent bien-tôt allumés dans toutes les autres Villes du Parti Royal , & accompagnés de festins , de danses , & de toutes sortes de réjouissances publiques. Dès ce jour-là , le peuple de Paris montra bien que c'étoit la seule aversion du Huguénisme qui l'avoit obligé de rejeter ce Prince : car il accourut en foule à cette cérémonie , nonobstant les défenses du

1593.

Duc de Mayenne ; & changeant tout à coup la haine qu'il avoit pour lui en une véritable affection , commença à l'appeller son Roi , non plus le *Bearnois* , comme il avoit fait jusques-là , & se mocqua de toutes les déclamations des Prédicateurs , qui s'efforçoient de l'entretenir dans son premier sentiment.

Le Duc de Mayenne se réjouissant aussi , ou feignant de se réjouir de son changement , traita la trêve avec lui le trentième de Juillet pour trois mois ; & tous deux demeurèrent d'accord d'envoyer vers le Pape , pour obtenir l'absolution du Roi , sans laquelle le Duc ne vouloit aucunement entendre à la paix. Son intention & ses intérêts , à ce qu'il protestoit , n'étant autres que de conserver la Religion Catholique , & l'union avec le Saint Siège.

Tout aussi-tôt le Roi nomma le Duc de Nevers & quatre ou cinq personnes de rare mérite , tant d'Eglise que de robe , pour cette négociation , & le Duc de Mayenne de son côté choisit le Cardinal de Joyeuse , & le Baron de Sençay : mais il ne les fit partir que trois mois après. Et cependant , il se laissa , je ne sçai comment , rengager avec les Espagnols , par un nouveau serment qu'il fit : *de ne se départir jamais de la Sainte-Union , de ne traiter point avec le Roi de Navarre , quelqu'acte de Catholique qu'il pût faire , & de procéder à l'élection d'un Roi Très-Christien : moyennant qu'ils lui fournissent douze mille hommes de pied , six mille chevaux entretenus , & quelques autres conditions.*

Mais au même-tems , de peur qu'ils ne remuassent encore dans les Etats , il renvoya une partie des Députés dans les Provinces , sous couleur d'informer les peuples de la disposition des affaires. Quant aux restes de cette assemblée , ils demeurèrent dans Paris jusqu'à la réduction de la Ville , y étant

1593. défrayés par le Roi d'Espagne, qui fournissoit huit mille écus par mois pour leur entretien.

Mais le Duc ne put pas si aisément se débarrasser des instances du Légat, qui demandoit que le Concile de Trente fût reçu tout entier par l'Eglise Gallicane. Quoique le Parlement & les Chapitres s'y opposassent, il fallut qu'il lui donnât ce contentement par une Déclaration qui fut portée aux Etats. Il sçut bien néanmoins éluder l'exécution, ayant auparavant tiré assurance du Légat ; *que s'il y avoit quelque chose pour les immunités & les franchises du royaume qui méritât d'être entretenu, Sa Sainteté étant requise d'y pourvoir, n'en feroit aucune difficulté.*

La trêve cependant arrêta les mouvemens qui se faisoient dans les Provinces : elle fit lever le siège de Moncontour au Duc de Mercœur ; celui de Poitiers, que Brissac défendoit fort vaillamment, aux Seigneurs Royalistes, & celui du Château de Cavours au Duc de Savoye. Ce Prince avoit été fort mal mené par Lesdiguières, & avoit encore eu le déplaisir quelques mois auparavant, que Roderic de Toledo, Général des troupes Milanoises & Napolitaines, que le Roi d'Espagne lui avoit envoyées, avoit été entièrement défait par le même Chef, & tué à la descente de la Montagne qui s'étend vers la Douere près du village de Sal-Bertrand.

Espéron avoit manqué de surprendre Marseille, mais avoit réduit Arles & de-là étoit venu le 25. de Juin se camper devant Aix, où il avoit bâti un grand Fort sur le côteau Saint Eutrope, qui commande à la Ville. A parler proprement, c'étoit plutôt un Camp, car l'enceinte en étoit si vaste, que toute son armée y étoit logée. Il sembloit même qu'il en voulût faire une contre Ville, y ayant créé deux Consuls, qui portoient le chaperon, & avoient soin de la Police.

1593. Comme il pensoit forcer Aix par ce moyen-la, il n'exécuta pas la trêve ponctuellement, mais doubla la garnison de son Fort, & continua d'arrêter tous les vivres. Le Roi ne pouvoit souffrir qu'un homme qu'il n'aimoit pas, s'établît par force dans cette Province ; aussi il fit dresser secrettement une partie pour l'en déposséder. Il choisit Lesdiguières pour en être le Chef, & lui adjoignit cinq Gentilshommes Provençaux, Oraison, Saint Cannat, Valavoire, Crotes & Buoux, qui étoient Gouverneurs des Places de Manosque, de Pertuis, de Saint Maximin, de Digne & de Forcalquier.

Espéron étoit pour lors allé à Pezenas en Languedoc, pour conférer avec le Connétable de Montmorency : son absence, & la haine que les Provençaux lui portoient, favorisèrent merveilleusement le dessein du Roi. Dès que Lesdiguières eut envoyé, ou fait voir à chacun de ces cinq Gentilshommes, les Lettres de croyance qu'il leur écrivoit, & qu'il leur eut expliqué ses intentions, ils firent tous une Ligue secrète avec le Comte de Carces, horsmis toutefois Buoux, qui refusa d'ouvrir sa Lettre, & demeura au service du Duc. Le jour pris, tous de concert, chassèrent les Gascons & les Espéronistes des Places, & le Comte de Carces & ceux d'Aix rompirent la trêve.

Esgarrevaques & Souliers son beau-pere, souleverent aussi le peuple de Toulon, & assiègerent la Citadelle, qu'ils emportèrent par l'insulte de deux cens forçats, auxquels ils donnerent la liberté. Signac, qui y commandoit fut passé au fil de l'épée avec toute sa garnison : mais Esgarrevaques son ennemi, avoit été auparavant blessé d'un coup de mousquet, dont il mourut.

Au bruit de ce soulèvement, Tarascon & presque toutes les autres Villes se déclarerent contre Espéron ; il ne manquoit,

1593. manquoit, pour achever l'entreprise, que de lui bien boucher les passages du Rhône & de la Durance, afin qu'il ne pût revenir au pays : mais comme ils manquèrent d'y donner l'ordre nécessaire, il entra dans son Fort, & se rendit assez puissant pour leur faire sentir la peine de leur imprudence.

Dès que la trêve générale marquée ci-dessus eût été conclue, la plupart des Prélats, des Conseillers d'Etat & des gens du Parlement, quelques-uns même des Députés des Etats, avoient secrètement rendu leurs devoirs au Roi, ou par eux-mêmes, ou par l'entremise de leurs amis. Comme il se promenoit aux environs de Paris, & qu'il étoit à Melun, un jour vingt-septième d'Août, on découvrit heureusement un assassin, suborné par des Ligueurs, qui avoit entrepris de le ruer à coups de couteau. Il se nommoit Pierre Barriere natif d'Orleans, âgé de vingt-sept ans, Battelier de sa première vacation, puis Soldat. Le Prevôt de l'Hôtel lui fit son procès; il n'y avoit point de preuve suffisante contre lui, & la douleur de la gêne ne le put forcer de rien avouer : mais le Confesseur qui l'assista à la mort, mania si bien son esprit, qu'il l'obligea de tout dire. Il fut condamné d'avoir le poing coupé tenant le couteau, à être tenaillé avec des renailles ardentes, puis rompu tout vif, son corps brûlé, & ses cendres jetées au vent.

Le Roi avoit souvent des avis de pareilles conjurations, la plupart dressées par des * Religieux ou par des gens d'Eglise : voilà pourquoi la paix étant le seul remède qui pût guérir la manie de tant d'esprits * blessés, il desiroit ardemment de la faire; il offroit au Duc de Mayenne, tout ruiné qu'il étoit, de plus grands avantages que lorsque ses affaires étoient florissantes. Mais ce Duc ne vouloit point traiter que le Pape n'eût donné l'absolution au Roi; &

Tome III.

1593. d'ailleurs il avoit trop peu de force d'esprit pour se débarrasser des liens des Espagnols; il négocioit donc tout à la fois, & avec le Roi & avec eux.

Cependant, à tous événemens, il tâcha de s'emparer de Lyon pour le joindre avec la Bourgogne, s'imaginant peut-être que celui des deux Rois avec qui il traiteroit, lui laisseroit ce pays-là en Souveraineté. Son frere uterin le Duc de Nemours, s'étoit rendu fort absolu dans ce Gouvernement, ayant cerné cette grande Ville par cinq ou six petites places qu'il tenoit aux environs : mais par le même moyen, & à cause des nouveaux impôts qu'il y avoit établis par le conseil d'un certain Ferrarois qui avoit l'ame de fer, il s'étoit rendu fort odieux au peuple. Tellement que l'Archevêque de Lyon, qui y fut envoyé par le Duc de Mayenne, échauffant sous main les mécontentemens & attisant le feu, fit tant que les Bourgeois prirent les armes, se saisirent du Duc de Nemours & l'enfermèrent à Pierre-Encise. Mayenne n'en tira pourtant pas le fruit qu'il espéroit : car ensuite les Lyonnais demeurèrent comme neutres, sans recevoir d'autres ordres que les leurs mêmes, jusqu'à leur entière réduction, quoique par forme ils reconnussent l'Archevêque comme son Lieutenant.

Les gens de bien jugerent que Nemours étoit digne de ce traitement, pour avoir suivi la détestable politique de Machiavel, qui rend toujours les Princes tyrans & les peuples malheureux : mais tous les Chefs de la Ligue connoissant par-là quelle protection ils devoient attendre du Duc de Mayenne, ne songerent plus qu'à s'assurer de leurs Places; & même d'en surprendre d'autres pour faire leur accommodement plus avantageux avec le Roi; car il n'en vouloit recevoir aucun s'il ne lui apportoit quelque Place pour racheter sa faute.

N n n

* Moines.
Ed. de 1668.

* Phrenetiques.
Ed. de 1668.

1593.
En Novemb.

Il étoit allé pour lors en Normandie, afin de recevoir l'obéissance de Bosc-Rosé qui commandoit dans le Fort de Fescamp. Comme il étoit à Dieppe, la femme de Jean de Montluc Balagny Gouverneur de Cambrai, le vint trouver de nuit pour lui demander la prolongation de la trêve, en attendant que l'accommodement de son mari se déclarât. Il se traitoit à ces conditions : *qu'il auroit lui & les siens, Cambrai & le Cambresis en toute Souveraineté ; que le Roi le prendroit sous sa protection, & lui feroit de certaines pensions, & que pour cela Balagny le reconnoîtroit d'un baise-main seulement.*

* De Religion.
Ed. de 1668.

Le plaisir qu'il reçut de cette négociation, fut troublé par les sanglans reproches que la Reine d'Angleterre lui faisoit sur son changement. * Comme de Dieppe il étoit allé à Calais, pensant y trouver des Agens de cette Reine pour faire quelque Traité avec elle, il y trouva des Lettres pleines d'amertume qu'elle lui écrivoit, & de plus il sçut qu'elle vouloit retirer ses troupes de Bretagne.

Il eut bien de la peine à radoucir cet esprit irrité, mais beaucoup plus à souffrir la vûe & les trop libres discours des Députés des Eglises Prétendues Réformées. Il leur avoit permis de tenir une assemblée générale à Mantes. S'y en étant donc retourné au partir de Calais, il leur fit bonne mine, reçut leur cahier, nomma des Commissaires pour l'examiner, & leur offrit satisfaction sur quelques articles, telles à peu près qu'ils l'avoient eue sous Henri III. Mais ils ne se contentoient pas de si peu de choses pour de si grands services, ils en demandoient bien d'autres : tellement que pour ne les pas désespérer par un refus absolu, il les congédia simplement, & leur permit de tenir des Assemblées Provinciales, puis après de convoquer un Synode National & une Assemblée politique.

1593.

Sa conversion sapoit la Ligue par le fondement ; on regardoit ce parti, pour ainsi dire, comme un bâtiment tout en l'air, qui n'étoit plus appuyé que sur une seule pierre, sçavoir le refus que le Pape faisoit d'absoudre ce Roi. En effet, le Duc de Nevers étant arrivé à Rome en Novembre, il ne voulut point lui en permettre l'entrée qu'en qualité de Prince d'Italie, non pas d'Ambassadeur, & à condition qu'il n'y demeureroit que deux jours, qu'il n'y recevroit aucune visite, & qu'il n'en rendroit point aux Cardinaux. Ce Prince néanmoins fit tant que le terme du séjour lui fut prolongé, & qu'il eut audience du Pape par deux fois, l'une en Décembre, l'autre en Janvier : mais il n'en rapporta aucune satisfaction pour le Roi, quoique pour sa propre personne, on lui en donnât autant & plus qu'il ne desiroit.

Le Duc de Mayenne ne manqua pas de faire sonner bien haut le refus du saint Pere. Ce moyen ne fut pourtant pas assez fort pour arrêter les esprits qui étoient déjà sur le penchant. Louis de l'Hôpital-Vitry étoit mal content de ce Duc, qui lui avoit retenu 24000. écus des montres dûes à sa Compagnie de Gens d'armes : il fut le premier qui commença à se mettre sous l'obéissance du Roi, comme il avoit été le premier à s'en détacher après la mort de Henri III. Quand il avoit quitté ce parti-là, il lui avoit remis la ville de Dourlens dont il étoit Gouverneur, il voulut en apparence en faire autant de celle de Meaux à l'endroit de la Ligue; il témoigna aux habitans, lesquels il avoit assemblés exprès, qu'il les laissoit en toute liberté, toutefois qu'il leur donnoit conseil de suivre son exemple. Cela dit, il sortit seulement avec sa Compagnie de cavalerie : mais il avoit si bien disposé les choses, qu'ils députerent vers lui le jour-même, pour le prier de revenir, ceignirent les écharpes blanches,

1593. & renvoyerent tous confus cinq cens hommes que le Duc de Mayenne leur envoyoit. Il eut du Roi vingt-mille écus de récompense, la Charge de Bailly, & le Gouvernement de la Ville, avec la survivance de l'un & de l'autre pour son fils; & les Bourgeois obtinrent la confirmation de leurs Privilèges & exemption de tailles pour neuf ans.

Tous les autres Gouverneurs se firent acheter plus ou moins, selon l'importance de leurs Places, ou la valeur de leur personne. La plupart des Villes tirèrent aussi divers avantages, selon que ceux qui les conduisoient étoient habiles & affectionnés: mais presque toutes firent mettre dans leurs Traités, qu'il n'y auroit point d'exercice de la Religion Prétendue Réformée à certaine distance de leur territoire.

1594.
En Janvier.

Le Roi vint à saint Denis pour faire réussir une partie qui étoit faite pour le recevoir dans Paris. Le Duc de Mayenne en ayant eu le vent, en ôta le Gouvernement au Comte de Belin & le donna à Brissac, qu'il croyoit le plus fidèle de tous ses partisans. Le Parlement voyant par-là ses mesures rompues, & appréhendant que le Duc ne rendit les Espagnols maîtres de la Ville, lui fit de chaudes remontrances pour retenir Belin: le Duc lui apporta quelques raisons au contraire, mais il ne s'en paya point, & continua ses Assemblées. La chose s'échauffa jusqu'à tel point, que le Duc fit prendre les armes à ses troupes & à ses amis; dont il se fût ensuivi un grand carnage par les rues, & peut-être l'entière perte de Paris pour le Roi, si les plus sages de ce grand Corps n'eussent ployé & remontré aux autres qu'il falloit * céder pour quelque tems.

Le troisième du mois de Janvier se fit la réduction de la ville d'Aix. Le Duc de Mayenne ne pensoit point qu'il y en eût de plus assurée à son parti que celle-

là, d'autant que le Comte de Carces avoit épousé la fille de sa femme; & néanmoins ce Seigneur lui manqua de foi. Comme il étoit déjà disposé par les Gentilshommes Provençaux, qui s'étoient déclarés ennemis du Duc d'Espèrnon, & que d'ailleurs il craignoit l'événement du siège, il délibéra de choisir un Maître qui fût assez puissant pour les protéger. Ainsi il persuada au Conseil Général de la Province de reconnoître le Roi, & de le supplier en même tems de leur donner un autre Gouverneur qu'Espèrnon.

Le Parlement ordonna donc le même jour que la justice se feroit sous le nom du Roi; & par un autre Arrêt donné quelques jours après, il déclara rebelle & criminel de leze-Majesté quiconque ne lui obéiroit pas. L'Archevêque Genebrard refusa de s'y soumettre, & s'étant tenu clos & couvert dix ou douze jours, se retira à Marseille avec l'Agent du Duc de Mayenne.

Sur cet exemple, Lyon qui depuis l'emprisonnement du Duc de Nemours, s'étoit tenu comme neutre, rentra aussi dans le parti du Roi. Les Echevins & principaux Bourgeois avoient secrettement fait leur traité avec Alphonse d'Ornane; il leur avoit donné assurance de la confirmation de leurs Privilèges, d'une entière amnistie, & qu'il ne se feroit aucun exercice que de la Religion Catholique dans leur Ville & Fauxbourgs; donc le 25. de Janvier ce Seigneur s'étant avancé avec ses forces jusqu'au Fauxbourg de la Guillotière, ils dressèrent des barricades, & crièrent: *vive la liberté Française, à bas la tyrannie des Italiens.* Le lendemain on entendit tout d'une voix crier, *Vive le Roi,* & tous les habitans, hommes, femmes & enfans, prirent l'écharpe blanche. Il arriva qu'en fouillant dans le logis du Duc de Nemours, ils trouverent dans sa cassette dix-sept nouveaux impôts de la façon des Italiens, qu'il eût fait

* Encote.
Ed. de 1668.

1594. éclore , s'ils ne se fussent pas faisi de fa personne, comme nous avons dit. Sur cela ils ordonnerent * dans une assemblée générale de leur Hôtel de Ville, & jurèrent tous qu'ils n'admettroient jamais aucun de cette Nation aux Charges publiques.

En Février. Vers la mi-Février , Orleans suivit le même branle, la Châtre qui en étoit Gouverneur ayant été gagné par une grande somme d'argent, & plus encore par l'assurance du Baron de Maréchal , du Gouvernement de cette Ville & de celui du pays de Berry, qu'il tenoit déjà, & duquel on devoit en sa faveur ôter toutes les garnisons, horsmis de la Tour de Bourges, & du Château de Meun sur Yeure. Il y avoit dans la ville d'Orleans deux factions qui la partageoient toute, celle de la Confrairie du petit Cordon, autrement dite du nom de JESUS, inventée par un Cordelier, & celle des Politiques; la première étoit extrêmement ligueuse: mais l'autre inclinait vers le Roi. Pour exécuter son dessein il se fortifia de la dernière, s'assura des Principaux de l'autre, & mit hors de la Ville ceux qu'il ne put gagner. Ces précautions prises, il déclara le dix-septième de Février dans l'Hôtel de Ville, le dessein qu'il avoit de reconnoître le Roi, & exhorta les habitans d'imiter son exemple, ou de lui permettre de se retirer. Si-tôt qu'il eu fini sa harangue, l'Evêque & les Principaux lui rendirent très-humbles graces d'avoir travaillé à leur réconciliation avec leur naturel Souverain, & protestèrent d'embrasser cette résolution. On lut ensuite les articles accordés par le Roi, & on les ratifia par toutes fortes de réjouissances.

1594. Bourges en fit autant peu de jours après par le moyen du même la Châtre, & aux mêmes conditions.

La présence du Duc de Mayenne retenoit Paris. En attendant que cette grande masse fût ébranlée pour un si grand changement, le Roi employa le tems à se faire sacrer, tant afin d'ôter ce scrupule que l'ancienne coutume des François laissoit dans l'esprit de plusieurs, que cela lui manquant, il ne pouvoit porter le titre de Roi de France, que pour faire connoître de plus en plus au peuple, qu'il étoit véritablement persuadé de la Religion de ses ancêtres. Or parce qu'il n'avoit pas encore la Ville de Reims, (a) ni la Sainte Ampoule que l'on y garde dans l'Abbaye de Saint Remi, il choisit pour cette cérémonie l'Eglise de Notre-Dame de Chartres, très-célebre à cause de la dévotion à la Vierge, & y fit apporter de l'Abbaye de Marmoutier une fiole, qu'on dit être celle que Severe Sulpice & Fortunat Evêque de Poitiers, écrivent avoir été apportée par un Ange au grand Saint Martin, pour lui remettre les membres qu'il s'étoit tous froissés en tombant du haut en bas d'un escalier. Le 27. Février Nicolas de Thou, Evêque de Chartres fit la cérémonie, de la même maniere qu'elle a accoutumé de se faire à Reims. (b)

Le Duc de Mayenne voyoit d'heure en heure défilér son Parti, sans pouvoir ni donner ordre à cette révolution, ni faire son traité avec le Roi: car il avoit juré de ne lui point obéir qu'il ne fût absous par le Saint Pere. Cependant parce qu'on vit que tous les Gouverneurs des Places de la Ligue, qu'il avoit man-

(a) Il avoit été dit aux Etats de Blois, que nul à l'avenir ne seroit censé légitime Roi de France qui n'auroit pas été sacré à Reims.

(b) Les Pairs Ecclesiastiques y furent représentés par les Evêques de Chartres, de Nantes, de Digne, de Maillezais & d'Orleans. L'Evêque Comte de Châlons y étoit en personne. Les Pairs Laïques par le Prince de

Conti, le Comte de Soissons, le Duc de Montpensier, le Duc de Piney, le Duc de Retz, & le Duc de Vantadour. Le Maréchal de Maignon y fit la fonction de Cointable, le Duc de Longueville celle de Grand-Maître; le Comte de Saint-Fol, son frere, celle de Grand Chambellan.

1594.

En Mars.

dés à Paris sur la fin de l'année précédente, & avec lesquels il avoit tenu conseil sans y appeller les Espagnols, les rendirent toutes au Roi dans cette année, & que lui-même fortit de Paris le sixième de Mars, & emmena avec lui sa femme & ses enfans, plusieurs soupçonnerent qu'il étoit d'accord avec le Roi, & qu'il ne demeureroit plus dans le parti que pour empêcher que ceux qui étoient de la faction Espagnole ne livraissent la Ville à l'Etranger par un coup de désespoir.

Il ne pouvoit pas ignorer que Brissac ne traitât avec le Roi, & qu'il prenoit pour sujet de son mécontentement, qu'il ne lui avoit point fait raison de ce que le Duc d'Elbeuf l'avoit chassé de Poitiers, après que l'an passé il l'avoit si bravement défendu contre les Royalistes. Tout étoit prêt il y avoit plus de deux mois pour recevoir le Roi dans Paris : mais les Seize secondés de la garnison Espagnole & de quatre mille hommes de la populace, auxquels l'Ambassadeur d'Espagne donnoit chacun un ricedale & un minot de bled par semaine, le veilloient de si près qu'il ne pouvoit exécuter son dessein. On dit même que l'ayant reconnu ils avoient résolu de le prévenir, & de se défaire de ceux qui y travailloient le plus puissamment avec lui, c'étoit entr'autres le Président le Maître, l'Huillier Prevôt des Marchands, du Vair Conseiller au Parlement, & l'Anglois Echevin.

Ceux-ci, gens sages, & ayant intention de sauver leur Patrie, non pas de la mettre dans l'oppression, ne manquèrent pas avant que de passer outre, de tirer assurance expresse du Roi, *qu'il ne seroit fait aucun outrage à pas un des habitans de la Ville, ni en son corps, ni en ses biens; qu'il leur donneroit une abolition générale sans exception aucune; qu'il les prendroit tous en sa sauve-garde; & quant aux Etrangers,*

qu'il leur accorderoit vie & bagues sauvées.

1594.

L'ordre étant donné pour la nuit du vingt-un au vingt-deuxième de Mars, de se saisir des remparts & des portes, le Roi qui avoit assemblé ses troupes à Saint Denis, se rendit à Montmartre. La seule difficulté qu'eut Brissac, fut de se dépêtrer des Espagnols que le Duc de Feria lui avoit donnés pour l'accompagner dans ses rondes, avec ordre de le tuer au premier bruit qu'ils entendraient au dehors : mais ils ne furent pas aussi habiles à trouver des excuses pour ne le point quitter, qu'il le fut à en forger pour les éloigner de lui.

Lorsqu'il se fut défait d'eux, en moins de demie heure les gens du Roi entreurent dans la Ville, une partie par la Porte-Neuve & par la Porte Saint Denis, une autre partie par la riviere, & se rendirent maîtres des remparts de ce côté-là; comme aussi de l'Arsenal, du grand Châtelier, du Palais & des avenues des ponts, sans trouver aucune résistance, hormis d'un corps de garde de Lansquenets, qui furent taillés en pièces sur le Quai de l'Ecole, pour n'avoir pas voulu crier : *Vive le Roi.* Les Bourgeois pareillement s'assurèrent de leurs quartiers. Ils cadennassèrent les portes des plus échauffés Ligueux avec des tirefonds, de peur qu'ils ne fortissent, mirent des corps de garde aux carrefours, & alloient par toutes les rues, criant : *Vive le Roi,* & donnant des billets de pardon général. La populace suivoit les gens de guerre, & se mêloit familièrement avec eux; les garnisons Espagnole & Walonne ne branlerent pas de leur logis.

Le Roi étant à deux cens pas de la Ville, Brissac lui en apporta les clefs, & en récompense reçut le Bâton de Maréchal, & promesse d'une place de Conseiller Honoraire au Parlement, avantage très-considérable en ce tems-là. Sur les dix heures du matin, com-

1594.

me il fçut que tout étoit paisible, & qu'on avoit mis ses troupes en bataille dans toutes les Places & les grandes rues, il entra dans la Ville par la Porte-Neuve, accompagné de grand nombre de Noblesse & de ses Compagnies d'Ordonnance, & alla droit à Notre-Dame dans le carrosse de la Dame de Villeroi, entendre la Messe & chanter le *Te Deum*, faisant marcher devant lui cinq cens hommes les piques traînantes, en signe que la victoire étoit volontaire.

Quelques mutins firent mine de vouloir résister, mais aussi-tôt ils s'enfuirent & se cachèrent chez eux. Avant qu'il fût midi toute la Ville admira de se voir aussi paisible qu'elle l'avoit jamais été dans la plus profonde paix; & par-là se confirma entierement dans l'estime qu'elle avoit de la bonté & de la sagesse conduite de son Roi. Il trouva son dîner tout prêt au Louvre, & sa Maison en aussi bon ordre que si on l'y eût attendu depuis long-tems. Il envoya offrir sauf-conduit au Duc de Feria & aux Espagnols, & leur donna escorte pour les conduire jusqu'à l'arbre de Guise.

Sur les trois heures après dîné, ils sortirent par la Porte Saint Denis, le Roi s'étant mis à une fenêtre pour les regarder. Ils avoient leurs enseignes ployées & leurs caisses couvertes, & emmenaient avec eux quelques restes de prostitution, & environ une trentaine de Ligueurs passionnés. Le plus ardent étoit Jean Boucher, Curé de faint Benoît; lequel est mort Doyen de Tournay plus de cinquante ans après, mais bien changé d'humeur, & aussi zélé François parmi les Etrangers, qu'il avoit été furieux Espagnol en France.

Lorsque le Roi entra dans Paris, il envoya Saint-Luc assurer les Cardinaux de Plaisance & de Pellevé, & les Duchesses de Nemours & de Montpensier,

qu'il ne leur seroit fait aucun déplaisir; pour témoignage de quoi il leur donna des Archers de sa garde: mais le Cardinal de Pellevé n'en avoit plus de besoin, car il rendit les derniers soupirs dans l'Hôtel de Sens comme on chantoit le *Te Deum*. Le Roi ne refusa pas un sauf-conduit au Cardinal de Plaisance, qui avoit agi avec tant de chaleur contre lui; il souffrit même qu'il emmenât avec lui le Pere Varade Jesuite, & Aubry Curé de Saint André des Arts, * quoiqu'ils fussent accusés du détestable attentat de Barriere.

Le troisième jour d'après, le Capitaine du Bourg rendit la Bastille, & Beaulieu le Château du Bois de Vincennes; au bout de la huitaine, le Roi fit faire une Procession générale, où il assista en personne avec toute sa Cour, pour rendre grâces à Dieu de ce qu'il l'avoit rétabli dans la Capitale de son Royaume.

On ne trouva pas à propos d'attendre le retour du Parlement de Tours pour vérifier la Déclaration du Roi, qui rétablissoit ceux qui étoient demeurés à Paris, & celle qui étoit accordée en faveur de Brissac & de la Ville de Paris. L'adresse en fut faite par une forme extraordinaire, *au Chancelier & aux autres Officiers de la Couronne, Ducs & Pairs, Conseillers d'Etat & Maîtres des Requêtes, pour les lire, publier & enregistrer au Greffe du Parlement & des autres Cours Souveraines.*

Ceux qui avoient servi le Roi en cette importante réduction, ne manquèrent pas d'en tirer de bonnes récompenses. Le Parlement étant rétabli, le Roi y fit une nouvelle Charge de Président au Mortier pour le Maître. Il en créa aussi une à la Chambre des Comptes pour l'Huillier, & deux de Maître de Requêtes pour du Vair & pour l'Anglois. Les gens de bien & désintéressés disoient, que s'ils avoient eût intention de servir le Roi & le pu-

1594.

* Quoique coupables du détestable, &c.
Ed. de 1668.

1594.

blic, ils eussent fait plus généreusement de se contenter de la gloire de leur action, que de desirer une récompense qui ne pouvoit qu'être à charge aux coffres du Roi, aux autres Officiers, & à son peuple.

Afin d'ôter, autant qu'il étoit possible, le souvenir du passé, Pierre Pithou Conseiller en Parlement, eût ordre de tirer des Registres de la Cour tous les Actes, qui s'étoient faits durant les troubles contre l'autorité du Roi; Jean Segulier d'Autry Lieutenant Civil, fit brûler tous les libelles, avec rigoureuses défenses d'en plus imprimer, ni d'en garder aucun; & le Parlement ayant changé de style, donna un Arrêt le trentième du mois, *qui cassoit tous Arrêts, Decrets & Sermons faits depuis le neuvième de Décembre 1588. qui se trouveroient préjudiciables à l'autorité du Roi & aux Loix du Royaume, comme ayant été extorqués par force; déclaroit nul ce qui avoit été fait contre l'honneur du Roi Henri III. & ordonnoit qu'il seroit informé du détestable parricide commis en sa personne; abolissoit toutes les fêtes & solemnités que la Ligue avoit instituées à l'occasion des troubles; Révoquoit le pouvoir donné au Duc de Mayenne; lui enjoignoit à lui & à tous autres de reconnoître le Roi; & ordonnoit qu'il seroit fait tous les ans une Procession générale le vingt-deuxième de Mars, en mémoire de la réduction de Paris, où la Cour assisteroit en Robes Rouges.*

En Avril.

A l'autorité du Parlement on joignit celle de l'Université, pour achever de guérir les scrupules de plusieurs Ecclésiastiques, tant Séculiers que Religieux, qui doutoient encore, si on pouvoit obéir au Roi avant qu'il fût absous par le Saint Pere. Pour cet effet, Renaud de Beaulne nouvellement pourvû de l'Archevêché de Sens, fit premierement une Assemblée des Curés de Paris, qui témoignèrent unanimement être com-

1594.

blés de ses raisons; puis un autre du Corps de l'Université au Collège Royal de Navarre le vingt-deuxième d'Avril. Le Recteur, tous les Supôts, & grand nombre d'Ecoliers & de Religieux de tous Ordres, y jurèrent *de garder fidélité au Roi jusqu'à l'effusion de leur sang, renoncèrent à toutes Ligues, & retrancherent les refractaires de leurs Corps, comme avortons & membres gâtés.*

La même semaine revinrent les membres du Parlement & des autres Compagnies qui étoient à Tours. Le Gouverneur de Paris, c'étoit François d'O, que le Roi avoit remis dans cette Charge, grand nombre de Noblesse, & les plus notables Bourgeois, allèrent au devant d'eux jusqu'au Bourg-la-Reine. Ainsi tout se réunissoit sans déplaisir de personne; hormis d'une cinquantaine de Bourgeois, à qui le Roi envoya des billets pour sortir de la Ville. C'étoient des gens fort notés: néanmoins on manquoit en cela à la parole qu'on avoit donnée à ceux qui avoient traité de la réduction de Paris. Aussi plusieurs autres ne se croyant pas plus en sûreté que ceux-là, prirent l'allarme si chaude, qu'il pensa s'en ensuivre de mauvais effets.

Paris ainsi réduit, les autres Villes revenoient aussi comme à l'envie & en foule. Le vingt-sixième d'Avril Villars ramena Rouen, le Havre, Montvilliers & Pont-Audemer. De tous les Chefs de la Ligue, ce fut lui qui se mit à plus haut prix: il n'en voulut rien rabattre *de 1200000. l. d'argent comptant, 60000. de pension, le Gouvernement de toutes ces Villes, sans reconnoître de trois ans le Duc de Montpensier Gouverneur de la Province, & de plus la Charge d'Amiral.* Biron en étant pourvû, on ne pût la lui arracher sans lui faire une playe dans le cœur, d'autant plus cuisante, que Villars étoit son concurrent en vaillance & en réputation.

1594.
En Avril &
Mai.

Au même tems, ou peu après, May-David se remit dans l'obéissance avec la Ville de Verneuil. Comme aussi les Magistrats & Bourgeois y firent rentrer Montreuil & Abbeville en Picardie. Troyes en Champagne revint après avoir chassé le Prince de Joinville son Gouverneur; Sens en Bourgogne, & Rion en Auvergne tout de même. Montluc Gouverneur pour la Ligue en Agenois, ramena Agen, Villeneuve, & Marmande.

En Mai &
Juin.

Durant ce torrent de prospérités, le Roi eût avis que le Comte de Mansfeld, après une Conférence que le Duc de Mayenne avoit eüe avec lui, avoit assiégé la Capelle, & comme il s'approcha pour la secourir, il trouva qu'elle étoit aux abois. Il en prit sa revanche sur la ville de Laon. Le Duc avoit laissé son second fils dedans avec le Président Jeanin pour conseil; il l'assiégea sur la fin de Mai. L'entreprise fut très-hazardeuse pour lui: il manquoit de munitions, & les mécontentemens du Maréchal de Biron, qu'on pouvoit appeller l'ame de ses entreprises, lui étoient une dangereuse remore. Mansfeld s'avança pour le secourir, & son armée se posta sur une hauteur vis-à-vis celle du Roi; elle y demeura sept ou huit jours; après quoi manquant de vivres, & ayant vû défaire deux Convois que les plus braves de ses gens étoient allés querir à la Fere, il se retira en Artois, où les maladies acheverent de ruiner ses troupes.

En Juillet &
Août.

La place se défendit encore long-tems & fort opiniâtrément; elle ne capitula que le vingt-deuxième de Juillet pour se rendre le premier d'Août, si elle n'étoit secourue dans ce jour-là. Dans les attaques fut tué Givry, le plus accompli Cavalier qui fut à la Cour, * soit pour son héroïque vaillance. E. l. de 1608.

1594.

dans les belles Lettres, soit pour l'esprit & pour la galanterie. Un désespoir amoureux conçu de l'infidélité d'une Princesse (a) le jeta si souvent dans les périls qu'il y demeura comme il le souhaitoit.

Durant ce siège, le Baron du Pesché traita avec le Roi pour la ville de Château-Thierry, & les Habitans de Poitiers pour la leur; dont le Gouvernement & celui de la Province furent laissés au Duc d'Elbœuf. Après la capitulation de Laon, les Magistrats d'Amiens, de Beauvais & de Peronne, allarmés de ce que la cabale Espagnole les avoit voulu obliger à faire un nouveau serment, se rangerent sous l'obéissance du Roi; ceux d'Amiens ayant contraint les Ducs de Mayenne & d'Aumale de sortir de leur Ville. Dourlens, qui sous le Regne de Henri III. avoit été baillé pour place de sureté au Duc d'Aumale, voulut être compris dans l'Edit de la réduction d'Amiens.

En Septemb.

Au mois de Septembre le Roi mit le siège devant Noyon; Descluseaux qui commandoit dedans, le rendit le dix-huitième d'Octobre. Ainsi il recouvra toute la Picardie hormis trois Places, Soissons, Ham & la Fere, qui étoient au pouvoir, la premiere du Duc de Mayenne, la seconde du Duc d'Aumale, & la troisième, des Espagnols. Car Colas Vice-Sénéchal de Montelimar, qui s'étoit rendu le maître de cette dernière, s'étoit entierement donné à eux; en récompense ils lui en avoient laissé le Domaine en titre de Comté.

En Juin &
Juillet.

Il se tramoit encore des menées à Paris pour rebrouiller le Royaume. La plupart des Seigneurs Royalistes se faisoient que les Ligueurs emportoient tout l'argent & les plus grandes récompenses; ils se repentoient aussi d'avoir tant avancé les affaires du Roi, qu'il fut

(a) Mademoiselle de Guise, depuis Princesse de Conti.

1594.

à la veille de n'avoir plus que faire d'eux. Les Parisiens étoient plus alarmés de cinquante personnes qu'il avoit chassés de leur Ville, qu'ils ne se tenoient assurés par toutes ses Déclarations. Le Cardinal de Bourbon ne pouvoit se défaire de l'imagination de la Royauté : Le Comte de Soissons son frere étoit blessé jusqu'au fond de l'ame, de ce que le Roi lui refusoit sa sœur, (a) après la lui avoir solennellement promise : & Biron outré de ce qu'on lui avoit ôté l'Amirauté, étoit venu passer ses fantaisies à Paris, où il avoit été si bien reçu, que le Roi en avoit conçu de la jalousie, & y étoit accouru du siège de Laon, pour dissiper par sa présence, les pratiques qui eussent pu s'y former contre son service.

Pour le Cardinal de Bourbon, la mort en délivra le Roi peu de tems après, sçavoir vers la fin de Juillet. Il crut avoir été empoisonné par une Dame qu'il avoit fort aimée (b). Au mois d'Octobre ensuivant, François d'O Sur-Intendant des Finances, acheva de vivre dans son Hôtel à Paris, ayant l'ame & le corps également gâtés de toutes sortes de vilainies. Le Roi se consola aisément de sa perte, parce qu'il faisoit d'effroyables dissipations, & que néanmoins il le vouloit tenir comme en tutelle. Après cela il fit quelque tems administrer ses Finances par un Conseil de cinq ou six personnes : mais ne trouvant pas son compte avec cette multitude mal d'accord & intéressée, il rétablit la Sur-Intendance, & la donna conjointement à Sancy & à Rosny.

Tandis que les Chefs & les Villes de la Ligue se pressoient de se rendre au Roi pour se mettre en paix, les Payfans & Communes des Pays de la Haute Guyenne se souleverent & prirent les

armes pour se défendre des pillages de la Noblesse, & des cruelles vexations des Receveurs des Tailles. On leur donna le sobriquet de TARD-AVISÉS, & les Gentilshommes rejeterent aussi sur eux celui de CROQUANS, dont ces Payfans les avoient voulu charger, parce qu'en effet ils croquoient & devoient les pauvres gens de la campagne. Leur premiere assemblée se fit en Limosin : Chambret qui en étoit Gouverneur pour le Roi, les battit & les dissipa. Ceux d'Angoumois qui se mirent en devoir de les imiter, furent aussi écartés par Massé Lieutenant de Roi en ce pays-là. Mais il ne fut pas si facile d'appaier ceux du Perigord. Un Notaire de Village les convoqua la premiere fois dans la Forêt d'Abzac, à une lieue de la ville de Limeil ; & ils firent ensuite plusieurs autres assemblées, où ils se trouverent jusqu'au nombre de quarante mille hommes. Le Maréchal de Matignon énerma leurs forces, en retirant d'avec eux ceux qui avoient porté les armes, desquels il fit des compagnies qu'il envoya en Languedoc ; & le Roi conjura cette tempête, en leur accordant la remise des restes des tailles, qu'ils ne pouvoient payer.

Restoient la Bretagne & la Bourgogne, qui n'obéissoient point au Roi. Ajoutez-y une partie de la Provence, parce qu'il la croyoit plus mal entre les mains d'Espèron qu'en celles de la Ligue. Les Habitans de Laval introduisirent le Maréchal d'Aumont dans leur Ville ; Lesonnet Gouverneur de Concarneaux, traita avec lui : Talhouet peu après en fit autant pour Redon ; & lui se rendit maître de Morlaix, par le moyen des Bourgeois & du Château, après un assez long siège. Il y avoit dans

1594.

En Juin & suiv.

(b) Cette promesse lui avoit été faite en 1585. lorsqu'Henri n'étoit que Roi de Navarre.

(a) La Dame de Rozieres, qui l'avoit enforcé pour

avoir desappointé l'Abbé de Bellocane, qui l'entretenoit. Mémoires de Sully.

1594.

la Province cinq mille Espagnols commandés par un Dom Jean d'Aquila, & le Duc de Mercœur avoit trois mille bons hommes; de sorte que s'ils eussent pû s'accorder ensemble, ils eussent été plus forts que les Royalistes: mais la jalousie des deux Nations, & les piques d'entre les deux Chefs les rendoient incompatibles.

Aquila refusa de joindre le Duc pour secourir ce Château. Le Duc lui rendit la pareille; quand Aumont eût assiégé le Fort de Crodon, que les Espagnols avoient bâti avec une grande dépense sur la Langue, qui divise le Golfe du Conquet, & y commande. Auparavant Quimpercorentin étant seulement investi, s'étoit rendu au Maréchal, & peu après la ville de saint Malo acheva son Traité; dans lequel ses Marchands firent bien voir qu'ils n'ignoroient pas leurs intérêts & la politique.

Pour la Provence, le Roi n'osoit pas ouvertement destituer Espéron, tant à cause des intelligences qu'il pouvoit contracter avec l'Espagne & la Savoye, qu'à cause de ses alliances avec le Maréchal de Bouillon, le Duc de la Tremouille & Vantadour, qui d'ailleurs étoient tous fort mal contens, & même avec le Connétable de Montmorency: je l'appelle ainsi, car il en avoit reçu l'épée dès l'année précédente. Il lui avoit donc seulement mandé de venir en Cour, pour faire droit réciproquement sur ses plaintes & sur celles des Provençaux. Mais comme ce Duc avoit quatre mille hommes que le Connétable lui avoit prêtés, & deux mille cinq cens qu'il avoit levés, il étoit rentré dans son Fort, & tenoit à la gorge la ville d'Aix, le Comte de Carces & le Parlement, exerçant cruellement ses vengeances sur tous ceux qui tomboient entre ses mains.

Lefdiguieres excité par leurs cris redoublés, quitta les affaires de Savoye pour les aller secourir. Il passa la riviere

de Durance à Ourgon, & se retrancha à Sennas. Espéron vint bravement au devant, & le tâta par de grandes escarmouches: mais du reste il ne pût arrêter sa marche, parce que le Connétable ne vouloit pas risquer ses troupes, & que même il les retira.

Ce Seigneur, qui par une longue suite de traverses étoit devenu très-circonspect, trouva plus sûr de se rendre Médiateur que partie dans une cause, où il étoit à craindre que le Roi ne se déclarât. Il moyenna donc une trêve de trois mois: pendant lesquels le Fort fût déposé entre les mains de Lafin, qui étoit un négociateur perpétuel; mais homme sans foi. Lafin s'étoit chargé d'y mettre trois cens hommes de garnison pour le tenir en sequestre. Lefdiguieres trouva moyen de faire glisser parmi ces troupes grand nombre de soldats qui étoient à lui; tellement que par ce moyen la Place étoit en sa disposition. Etant donc un jour onzième de Juillet

1594.

En Juillet.

forti d'Aix, comme pour se promener, il s'approche insensiblement du Fort, & quand il est tout contre, il fait commandement au Capitaine de la part du Roi, de le lui remettre pour le raser. Dès qu'il parla, la garnison lui ouvrit les portes malgré le Capitaine; & tout à l'heure même il abandonna le Fort aux Provençaux, qui en moins de deux jours ruinèrent ces grands travaux, que l'armée d'Espéron avoit été plus d'un an à élever.

En Août.

Cela fait, il s'en retourna en Dauphiné, parce qu'on y appréhendoit les grands préparatifs de guerre que faisoit le Duc de Savoye. Lefdiguieres lui avoit enlevé plusieurs petites places en son Pays. Ce Prince les ayant toutes regagnées durant son absence, reprit encore Briqueras à sa vûe même, se servant fort utilement pour cette entreprise, des troupes du Milanois qui alloient faire la guerre en Bourgogne.

Comme le Roi, après la prise de

En Novemb.

1594.

Noyon, étoit allé visiter sa frontière de Champagne, c'étoit au mois de Novembre, il accorda la Paix au Duc de Lorraine, qui la faisoit négocier il y avoit plus d'un an par Bassompierre. Il promit à ce Duc de lui faire droit à lui & à ses enfans, de la succession de Catherine de Medicis leur grand-mere: Sans préjudice de ce que le Duc prétendoit tant de son chef que de leur, sur les Duchés de Bretagne & d'Anjou, & sur les Comtés de Provence, de Blois & de Coucy. Il lui laissa Marsal en propre à lui & à ses successeurs, les villes de Dun & Stenay en échange de Jamets, lequel le Duc rendoit à la France. Et de plus, il lui promit le Gouvernement de Toul & de Verdun pour l'un de ses fils, & au frere de ce fils qui lui survivroit. Bassompierre eût en engagement la Terre de Vaucouleurs, pour une vieille dette de soixante-huit mille écus, & pour trente-fix mille qu'il fournit comptant à l'Épargne.

Au même mois de Novembre le Traité du Duc de Guise fut pareillement conclu avec le Roi, lequel par ce moyen retira aussi les Villes de Champagne qui étoient encore dans le parti de la Ligue. Quelques mois auparavant ce jeune Prince n'ayant point de Places considérables qui fussent absolument en sa disposition, s'étoit assuré de Reims, par une action peu généreuse. Saint-Pol, créature de son Pere, & qui lui avoit sauvé la vie le jour de devant les barricades, maîtrisoit cette Ville, par le moyen d'un réduit qu'il avoit fait à la porte de Mars, & prétendoit bien avec cette pièce & quelques autres qu'il tenoit, se faire confirmer le bâton de Maréchal par le Roi. Le Duc qui vouloit avoir sa dépouille pour en faire son accommodement, lui fit un jour querelle sur le pavé de Reims, & lui donna de l'épée dans le ventre. Par sa mort il devint maître de Reims. Avec cela & avec les villes de Rocroy, saint Dizier

& Giville, il obtint un Traité très-avantageux. Car on lui donna quatre cens mille écus d'argent, le Gouvernement de ces Places, & de plus celui de la Provence. Ce dernier, non pas tant pour l'obliger, que pour l'ôter à Espéron, & peut-être afin qu'ils se perdissent l'un l'autre.

La Bourgogne étoit jusques là demeurée presque toute entiere au Duc de Mayenne; elle commença aussi à lui échapper. Auxerre, Mâcon & Avalon, rompirent leurs liens; Dijon & Beaulne étoient sur le point de faire de même, lorsqu'il y courut avec quelques Compagnies de Cavalerie. Comme il eût reconnu qu'il ne pouvoit plus les retenir par affection, il y employa la rigueur & la force: il fit dans Dijon couper la tête à Jacques Vernes, qui en étoit Maire, & au Capitaine Gau, rafa tous les Fauxbourgs de Beaulne, y redoubla la garnison & en mura toutes les portes, horsmis une. De plus, afin de se conserver la Province, il persuada aux Espagnols de faire puissamment la guerre de ce côté-là.

La seule nécessité le tenoit encore attaché à ces dangereux amis. Il sçavoit que le Duc de Feria, & Diego d'Ibarra, lui imputoient à perfidie & à malice la décadence des affaires, laquelle pourtant ne se devoit imputer qu'à sa lenteur & à ses irrésolutions; il sçavoit qu'ils le haïssent si cruellement, que lorsqu'il étoit allé trouver l'Archiduc Ernest après le siège de Laon, ils avoient fait mettre en délibération de lui couper la tête comme à un traître, & que le conseil de l'Archiduc n'ayant pas voulu suivre cet avis, ils avoient essayé de se défaire de lui par le poison, ou par le poignard.

Aussi quelques-uns s'imaginèrent que ce fut lui le premier, qui pour se venger des traitemens de cette nation, fit glisser par ses amis dans le Conseil du Roi; l'envie de leur déclarer la guerre, &

1594.

1524.

qu'il avoit conclu secrettement son Traité avec lui. Quoi qu'il en soit, il se trouva une assez torte brigue dans le Conseil, pour porter le Roi à cette rupture. Les Huguenots la desiroient, par la haine qu'ils avoient toujours eue contre les Espagnols. Les Catholiques, pour divertir les Huguenots de leurs brouilleries, en leur donnant ce contentement & des emplois qu'il n'eût pas été à propos de leur confier en une autre occasion. Les bons François pour rallier ensemble tous les cœurs, réveiller en eux l'affection pour la Patrie, & confondre tous les restes des factions & disputes de Religion dans l'ardeur de la querelle commune. Les Politiques enfin, pour faire une puissante révolucion au dehors du venin qui causoit le mal au dedans; & pour occuper les ennemis de l'Etat à éteindre le feu dans leurs maisons, au lieu de l'entretenir en France comme ils faisoient.

Il fut donc résolu au Conseil du Roi de porter la guerre dans leur Pays: & parce que l'Artois & le Hainault se trouvoient le plus exposés aux ruines que causeroit la rupture d'entre les deux Couronnes, on jugea à propos d'écrire aux principales Villes de ces Provinces; que s'ils n'obtenoient du Roi d'Espagne qu'il retirât ses troupes des terres de France, & s'il ne cessoit de faire la guerre à ses Sujets & aux Cambresiens, lesquels il avoit pris sous sa protection, il leur feroit sentir la pesanteur de ses armes.

On tient que trois personnes principalement, inspirerent ce dessein au Roi, Gabrielle d'Estree sa Maîtresse, Balagny & le Maréchal de Bouillon. Gabrielle afin de conquérir la Franche-Comté pour son fils César; Balagny afin de s'enrichir du butin de l'Artois & du Haynault; le Maréchal pour deux fins.

L'une étoit, de donner moyen au Prince Maurice de Nassaw, dont depuis peu il avoit épousée la sœur nommée Elizabeth, d'établir sa grandeur en affermissant la liberté des Provinces-Unies: l'autre de se maintenir lui-même dans la Seigneurie de Sedan. Car il faut sçavoir que Charlotte de la Mark sa femme, étant morte sans enfans il y avoit quelques mois, il retenoit cette Principauté, en vertu d'isoit-il, d'une donation testamentaire qu'elle lui en avoit faite, & de l'acquisition des droits du Duc de Montpensier.

Il se vançoit d'avoir des intelligences prêtes à jouer dans le Luxembourg; Balagny promettoit de faire grande brèche en Artois; & Sancy se faisoit fort de porter les Suisses à conquérir la Franche-Comté. Le Duc de Lorraine même offroit pour cette expédition, quatre mille hommes commandés par Tremblecour (a) & Auffonville. En effet, ils entrèrent dans la Comté dès le commencement de l'année suivante: mais c'étoit contre son intérêt & contre son intention. Aussi ne firent-ils que des courses fort ruineuses aux peuples, sinon qu'ils prirent les petites villes de Vezou, Luxeu & Jonville.

Le Roi s'étoit approché des frontières d'Artois, s'imaginant d'y avoir quelque heureux succès: les rigueurs de l'hiver le ramenerent à Paris presque à une mort tragique. Car le même jour qu'il y arriva, c'étoit le vingt-septième de Décembre, à six heures du soir, comme il étoit dans la chambre de sa maîtresse logée à l'Hôtel du Bouchage, & qu'il s'avançoit en s'inclinant un peu * pour embrasser Montigny, il reçut un coup de couteau dans la lèvre d'en bas qui lui rompit une dent.

On prit tout sur l'heure un jeune homme qui se mêloit dans la presse,

1524.

* Cette civilité lui sauva la vie.

(a) De la Maison de Beauveau.

1594. & on connut à son visage effaré qu'il avoit fait le coup. Il s'appelloit Jean Chastel, fils de Pierre Chastel & de Denise Hazard, & étoit fils d'un Marchand Drapier demeurant devant la grande porte du Palais, âgé seulement de dix-neuf ans, mais esprit mélancholique. Il dit dans son interrogatoire; qu'il s'étoit porté à faire ce crime, parce que se sentant chargé de péchés énormes & impardonnables, & s'imaginant ne pouvoir éviter les peines d'enfer, il avoit pensé les diminuer par cet attentat; lequel il croyoit être une action méritoire, parce, disoit-il, que le Roi n'étant pas réconcilié à l'Eglise, ne pouvoit passer que pour un tyran. Il confessa aussi qu'il avoit fait son Cours au Collège de Clermont sous les Peres Jesuites, & qu'ils l'avoient souvent mené dans une chambre des Méditations où l'enfer étoit représenté avec plusieurs figures épouvantables.

Sur cette déposition, on envoya faire perquisition dans le Collège de Clermont: on y trouva quelques libelles injurieux contre Henri III. & contre le Roi régnant, dans la chambre de Jean Guignard un des Peres de la Société, qui en étoit l'Auteur. Cette mauvaise rencontre jointe au souvenir de l'ardeur que quelques-uns de ces Peres avoient témoignée pour les intérêts d'Espagne, à quelques maximes que de leurs Prédicateurs avoient débitées contre la fureté des Rois, & contre les anciennes Loix du Royaume, & à l'opinion qu'on avoit que par le moyen de leurs Collèges & des Confessions auriculaires, ils tournoient les esprits de la jeunesse, & les consciences timorées de quel côté il leur plaisoit, donna sujet au Parlement d'envelopper toute la Société dans la punition du crime de quelques particuliers.

Ainsi par un même Arrêt, qui fut prononcé le vingt-neuvième du mois, & exécuté aux flambeaux, elle con-

damna Jean Chastel aux peines accoutumées contre de semblables parricides, & ordonna que les Prêtres & Ecoliers du Collège de Clermont, & autres soi disant de la Société de JESUS, comme étant corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs du repos public, & ennemis du Roi & de l'Etat, vuideroient dans trois jours de leur Maison & Collège, & dans quinze de tout le Royaume, & que tous leurs biens seroient employés à des œuvres pies, selon la disposition du Parlement.

Quelques autres Parlemens entrant dans le sentiment de celui de Paris, les bannirent par un pareil Arrêt: mais celui de Bourdeaux & celui de Toulouse refuserent de s'y conformer: de sorte qu'ils se maintinrent en Guyenne & en Languedoc jusqu'à leur rappel. Par un autre Arrêt, Jean Guignard ayant reconnu ses écrits diffamatoires, fut condamné à être pendu, non pour les avoir faits, mais pour les avoir gardés. Par un autre, le Pere Jean Gueret, sous lequel Chastel avoit fait son cours en Philosophie, & le pere de ce malheureux parricide, furent bannis du Royaume, le premier à perpétuité, & le second pour neuf ans; il fut aussi ordonné que sa maison seroit démolie, & en la place érigée une Pyramide de pierre de taille, qui en contiendroit les causes. Sur l'une des quatre faces étoit gravé l'Arrêt, & sur les trois autres diverses inscriptions Latines en prose & en vers, pour faire détester la mémoire de cet horrible attentat & la doctrine qu'on accusoit l'avoir causé.

Cependant le terme que le Roi avoit préfix aux Hennuyers & aux Artesiens étant expiré sans qu'ils lui eussent envoyé aucune réponse, il fit publier une Déclaration pour dénoncer la guerre au Roi Philippe & à ses Sujets. Il avint quelques semaines après que l'Archiduc Ernest Gouverneur des Pays-Bas, mourut le vingt-unième de Février, & que le Roi Philippe commit l'admi-

1595.
Empereurs
encore Ro-
DOLFE II. &
MAHOMET
III. fils d'A-
murat, après
avoir noyé
dix de ses freres, R. huit
ans.

1595. nistracion de ces Provinces à Pierre Henrique Gufman Comte de Fuentes, jusqu'à tant qu'il en eût autrement disposé.

En Janvier
& suiv.

Le Duc de Nemours s'étant sauvé du Château de Pierre-Encise, déguisé des habits de son Valet, & portant le basfin de sa chaise percée, étoit monté à cheval, & avec ses amis & trois mille Suisses que le Duc de Savoye lui prêta, avoit repris plusieurs Forts tout autour de Lyon, avec lesquels il croyoit assiéger cette grande Ville. Mais le Connétable de Montmorency qui amenoit mille Maîtres & quatre mille Fantassins au Roi, ayant eu ordre de demeurer en ce pays-là, le resserra lui-même dans Vienne, si à l'étroit que ses Suisses s'ennuyant de pâtir, se retirèrent en Savoye auprès du Marquis de Trefort Général de l'armée du Duc. Ce Prince bien loin de le pouvoir secourir, fut contraint de laisser hyverner les troupes du Connétable dans la Bresse, où elles avoient pris Montluel.

En Avril.

Tandis que le Duc de Nemours étoit allé trouver le Connétable de Castille, à dessein de l'obliger à passer dans le Lyonnais, Disimieu son plus intime confident, à qui il avoit commis la garde du Pipet, principal Château de Vienne, traita son accommodement le douzième d'Avril, introduisit les troupes du Connétable dans la Ville, & l'y appella pour recevoir le serment des habitans. Nemours qui l'avoit cru son ami à toute épreuve, pensa perdre l'esprit quand il sut cette nouvelle. Les gens enclins à croire le mal & à juger des actions par le mauvais motif, qui trop souvent est le vrai, dirent que celui de Disimieu avoit été l'intérêt plutôt que le devoir; & sur ce pied, ils aimèrent mieux l'appeller traître à son ami que fidèle à son Roi. Même quand Nemours fut tombé malade, soit de regret ou de quelqu'autre chose, ils publièrent qu'il lui avoit donné le boucon

pour prévenir son ressentiment.

Véritablement ce Prince se trouva atteint d'un mal fort étrange, & presque semblable à celui du Roi Charles IX. il rendoit le sang à gros bouillons par la bouche. Son grand courage résista quelque tems à la violence de ce mal: mais quand il en fut tellement atténué qu'il ne put plus se tenir sur ses pieds, il se fit porter dans son Château d'Anecy en Savoye; & là, ayant langué quelques mois dans un état qui tiroit les larmes des yeux de tous ceux qui le voyoient, il rendit le dernier soupir vers la mi-Juillet âgé de vingt-huit ans. Le Marquis de Saint-Sorlin son frere lui succéda dans la Duché de Nemours & autres terres, & peu après conclut son Traité avec le Roi.

Le Duc de Mayenne ne l'avoit pas assez aimé pour en avoir de la douleur; mais la décadence de ses affaires ne lui en donnoit que trop d'ailleurs. Au mois de Février les Habitans de Beaulne, à qui le Roi avoit l'an précédent accordé une trêve de quatre mois, attaquèrent la garnison que le Duc avoit renforcée, & appellerent à leur aide le Maréchal de Biron qui assiégeoit le Château de Montier Saint Jean là-auprès. Ce Maréchal ayant forcé trois cens soldats qui se défendoient encore dans la Ville, mit le siège devant le Château. Il se rendit au bout d'un mois, ayant attendu en vain que le Duc de Mayenne joignît ses forces avec le Duc de Nemours pour le délivrer.

En Février.

En Avril.

Les villes d'Autun & d'Auxonne ayant reconnu son extrême foiblesse, se détachèrent aussi de son parti: la première par la conduite de son Maire, la seconde par le Traité que Seneçay fit avec le Roi, qui lui en laissa le gouvernement.

A l'exemple de Beaulne, les Habitans de Dijon prirent les armes au commencement de Mai, & se trouvant trop foibles pour chasser la garnison du Duc,

En Mai.

1595. eurent aussi recours à Biron. Il gagna tous les quartiers de la Ville, & en assiégea en même tems le Château, & celui de Talan qui en étoit à un quart de lieue, où le Vicomte de Tavannes s'étoit retiré.

Le Connétable de Castille, il se nommoit Fernand de Velasco, étoit descendu dans la Franche-Comté dès le mois d'Avril avec une armée de quinze mille hommes de pied & trois mille chevaux. Ce Maréchal appréhendoit qu'il ne lui tombât sur les bras avec toutes ses forces : le Connétable de Montmorency avoit la même crainte, & tous deux pressoient fort le Roi de s'avancer de ces côtés-là. Enfin les caresses de sa maîtresse l'y déterminèrent ; elle désiroit qu'il conquît la Franche-Comté pour son fils, auquel il en devoit donner la propriété utile, mais la souveraineté honorifique aux Suisses, afin de les obliger à sa protection.

En Juin, Il ne mena que fort peu de troupes avec lui, croyant que de celles de ces deux Généraux, & de celles des Lorrains commandés par d'Auffonville, il pourroit composer une armée fort considérable. Quant à la frontiere de Picardie, il s'en fioit aux troupes du Maréchal de Bouillon, du Comte de Saint-Pol & de l'Amiral de Villars, leur recommandant sur tout la bonne intelligence, & d'unir quand il seroit de besoin toutes leurs forces ensemble ; il en donnoit le commandement général au Duc de Nevers quand elles seroient en corps. Pour le gros des affaires du Royaume, il établit un Conseil à Paris, dont il fit Chef le Prince de Conti. L'évenement montra que l'ordre qu'il avoit apporté pour l'un & pour l'autre, n'étoit pas bon ; car le Comte de Soissons jaloux qu'on lui eût préféré le Prin-

ce de Conti, fomentoit le levain des factions qui restoient encore dans Paris : d'ailleurs ceux qui composoient ce Conseil, aussi-bien que les Chefs de guerre, s'occupoient plutôt à se contrepointer les uns les autres, qu'à travailler à ses affaires.

Il étoit arrivé au mois de Mars de cette année 1595. que le Duc de Longueville avoit été tué par un étrange accident. Comme il faisoit faire une revue à Dourlens, un coup chargé à balle l'atteignit par la tête, dont il mourut peu de jours après dans Amiens. Le jour avant qu'il expirât, sa femme accoucha d'un fils, que la France peut bien compter pour un des plus généreux Princes & des plus accomplis de son siècle. Le Roi fut son parrain, & lui donna son nom & le gouvernement de la Province : mais en attendant qu'il fût en âge, il en laissa la commission au Comte de Saint-Pol son oncle paternel.

Le Connétable de Castille ayant contraint les Lorrains d'abandonner tout ce qu'ils avoient pris en Franche-Comté, & Tremblecour qui s'étoit jetté dans Vesou, de capituler (a), se préparoit d'entrer dans la Duché de Bourgogne, & avoit fait un pont à Gray sur la riviere de Saone, outre celui de la Ville. Le Roi en ayant eu avis, résolut avec le Maréchal de Biron d'aller au-devant de lui, seulement avec deux cens Maîtres & cinq cens Arquebusiers à cheval, afin de retarder sa marche d'un jour ou deux, & pendant ce tems faire un retranchement qui séparât le Château de Dijon d'avec la Ville, & dans lequel laissant mille Bourgeois, il pût aller combattre l'ennemi avec toute son armée à deux ou trois lieues de Dijon. L'entreprise eût passé pour témérai-

(a) Ce Connétable remerciant Tremblecour de sa sortie, comme c'est la coutume : celui-ci lui répondit que dans peu de jours il lui seroit pareil compliment.

re, si l'événement ne l'eût justifiée.

1595.

Le dernier jour de Juin, lorsqu'il fut à Fontaine-Françoise, qui est à mi-chemin de Dijon & de Gray, il découvrit toute l'armée ennemie qui descendoit de Saint-Seine, & au même tems il se vit chargé par les troupes Françoises du Duc de Mayenne, qui étoient commandées par ce Duc & par Villars Houdan. Il eut là besoin de toute sa vertu : Biron ayant été rudement poussé, il soutint le choc avec cent chevaux seulement, fit plusieurs charges de grand force, & rembarra quatre ou cinq escadrons jusqu'auprès du gros du Duc de Mayenne. Il est certain néanmoins que s'il eût voulu plus avancer, il y eût laissé une partie de ses gens, son honneur & peut-être sa personne.

Le Duc de Mayenne envoya par trois fois, & la quatrième, fut lui-même prier le Connétable de marcher à une victoire certaine : mais comme il étoit aussi froid pour l'action que chaud en paroles, & qu'il s'imaginait que le Duc lui vouloit apprendre son métier : il n'en branla point, & lui répondit avec une superbe gravité, qu'il sçavoit bien ce qu'il avoit à faire. Le jour même il se retira à Saint-Seine, & le lendemain à Gray, dont il refusa l'entrée aux François Ligueurs, & même à leurs blessés. Le Roi au contraire prit le soin de les faire panser, & envoya un sauf-conduit à Villars pour se faire apporter à Châlon.

Cette journée fut plus mémorable pour les merveilleux exploits du Roi, que pour le nombre des combattans ; ni pour celui des morts ; car il n'en demeura pas cent vingt sur la place. Mais elle lui acquit encore plus d'avantage que de gloire, d'autant que la froideur du Castillan, ses défiances & son inhumanité envers les François, acheverent de les détacher d'avec l'Espagne ; & le Roi leur tendit les bras de si bonne grace, qu'il en retira une bonne partie auprès de lui.

Le Duc de Mayenne ne sçachant comment se dépêtrer des artifices des Espagnols, pensoit à se retirer à Sommerive en Savoye, & de-là envoyer demander sûreté en Espagne, pour y aller rendre compte de sa conduite au Roi Philippe, & se plaindre du mauvais procédé de ses Agens. Le Roi le voyant sur le bord du précipice, le fit assûter qu'il étoit prêt de le recevoir en ses bonnes grâces ; & de lui faire meilleur traitement qu'il ne pouvoit espérer * des Espagnols. Il ajouta à cela, qu'en attendant que l'on convint des conditions de son Traité, il pourroit demeurer dans Châlon, où il ne seroit point assiégé ni investi.

1595.
En Juillet.* De ces Mar-
ranes.
Ed. de 1668.

Avant que d'accepter ces offres, le Duc fit encore un grand & dernier effort envers le Connétable pour le porter à secourir le Château de Dijon. Le Connétable l'en ayant refusé, il prit congé de lui, comme s'il eût voulu entreprendre ce secours avec ce qu'il avoit de troupes, & se retira dans Châlon. De-là, il fit rendre les Châteaux de Dijon & de Talan au Roi, en revanche de sa courtoisie.

Durant que le Roi étoit encore à Dijon, il excita les parens de Charlotte de la Tremouille, veuve de Henri Prince de Condé, à lui présenter une Requête, qui demandoit ; que le procès de cette Princesse fut apporté au Parlement de Paris ; que toutes les procédures faites contr'elle par les Juges de saint Jean d'Angely fussent cassées, qu'on fit de nouvelles informations ; & que cependant elle fût mise en liberté à leur caution, à la charge de la représenter dans quatre mois. Le Roi ayant entériné leur Requête, envoya Jean de Vivonne, Marquis de Pisani en Saintonge, pour servir de Gouverneur au jeune Prince, & pour faire en sorte de l'amener lui & sa mere à la Cour. En cela il avoit double fin, l'une de s'assûter de la personne du petit Prince, dont les

En Juillet &
Août.

1595.

1595.

les Huguenots eussent pû faire leur chef; l'autre de le mettre entre lui & le Comte de Soissons; lequel le voyant sans enfans, se croyoit son présomptif héritier, & lui marchoit sur les talons.

Lorsqu'il eut employé quelques semaines à pacifier la Bourgogne, à rétablir le Parlement de Dijon, qui avoit été interdit, & y rejoindre les Conseillers qui s'étoient transférés à Semur, il entra avec son armée dans la Franche-Comté, à dessein de combattre le Castillon, & s'il remportoit la victoire, de conquérir cette Province. Il y demeura près de trois semaines, pendant lesquelles il le harcela souvent pour le tirer hors de ses retranchemens, battit ses troupes qui s'écartoient, en deux ou trois rencontres, ravagea tout le pays, & jetta si fort l'épouvante dans Besançon & dans toutes les autres Villes, qu'il les eût forcées de recevoir sa Loi, si l'intercession des Suisses & la contagion qui se mit dans ses troupes, ne lui eussent arraché cette conquête d'entre les mains.

Les Suisses émus enfin par les cris des Comtois, qui reclamoient leur protection, en vertu des anciens Traités qu'ils avoient avec les Cantons; & d'ailleurs considérant plus mûrement, malgré les pratiques de ceux que les François avoient gagnés dans leurs assemblées, quelle bride ce seroit à leur liberté, qu'un si puissant voisin dans leurs frontières, supplierent le Roi de retirer ses armes, & de laisser le pays dans la neutralité dont il avoit toujours joui. A leur intercession les Comtois joignirent quelque somme d'argent, pour le défray de son armée; d'ailleurs elle étoit si fortement attaquée par les maladies, qu'elle fut bien aise de se retirer avec le grand butin qu'elle avoit fait.

En Septemb.

De Bourgogne le Roi fit un voyage à Lyon avec sa Cour. Plusieurs raisons
Tome III.

l'y menerent; deux ent'autres, le desir de traiter avec le Duc de Savoye, & la nécessité qu'il avoit de donner ordre aux affaires de Dauphiné & de Provence, où il y avoit quelques brouilleries entre les Gouverneurs & entre les Capitaines.

Pour le premier point, il offrit une trêve au Savoyard, & ensuite même de lui céder le Marquisat de Salusses pour son fils aîné. Il y eut pour cela plusieurs Conférences au Pont de Beauvoisin, entre les Agens des deux Souverains: & le Duc sembloit ne se pas éloigner de la paix: mais la condition de l'hommage que le Roi proposoit pour le Marquisat, le rebuta.

Pour le second point, il envoya le Duc de Guise dans le Gouvernement de Provence; il en donna la Lieutenance à Lesdiguières, comme celle de Dauphiné à Alfonse d'Ornano: le Prince de Conti en avoit le Gouvernement. Ainsi opposant un puissant ennemi au Duc d'Espèron, mettant un bon surveillant auprès du Duc de Guise, & ôtant à Lesdiguières le trop grand pouvoir qu'il avoit en Dauphiné, il crut avoir bien pourvû à la sûreté de ces pays là.

Dans ce même lieu du Pont de Beauvoisin, fut conclu le Traité de la réduction de Bois-Daunin, une trêve particuliere accordée au Duc de Mercœur pour la Bretagne, & une générale au Duc de Mayenne, pour tous les restes du parti de la Ligue. Bois-Daunin tenoit les Villes de Château-Gonthier en Anjou, & de Sablé au Maine, avec quelques autres qui servoient comme d'avant-mur au Duc de Mercœur: aussi le Roi le considéra, de sorte qu'il lui donna des conditions fort avantageuses, & par-dessus encore le Bâton de Maréchal de France.

Le voisinage du Roi hâta aussi les plus hardis du Parlement de Toulouse, de déclarer au Duc de Joyeuse, que le

En Septemb.
& Octobre,

Ppp

1595.

Roi étant Catholique, ils étoient obligés de le reconnoître. Et parce qu'il les empêchoit par force de rien résoudre publiquement sur ce sujet-là, ils se retirèrent à Castel-Sarrasin. Peu de tems après le Roi les joignit avec ceux qui du commencement des troubles s'étoient transférés à Beziers, afin que tous ensemble ils agissent plus fortement pour son service.

Les villes de Carcassonne & de Narbonne, poussées du même esprit que ces Officiers, firent entendre la même chose au Duc, & mirent ses garnisons dehors; comme d'autre côté les approches du Maréchal de Matignon & d'Anne de Levis regagnerent la Ville de Rhodéz; si bien que Joyeuse n'avoit plus de Places importantes que Toulouse & Alby.

Tandis que le Roi étoit occupé à une extrémité de son Royaume, les Espagnols lui firent recevoir trois sanglans échecs du côté de Picardie, sçavoir la mort de Humieres, la perte de Dourlens, & celle de Cambray. Le Duc d'Aumale & Rosne en furent les principales causes. Tous deux étoient indignés de ce que le Roi les avoit méprisés, en refusant au premier le Gouvernement de Picardie, & au second le titre de Maréchal de France, lequel il avoit bien accordé à d'autres Ligueurs. La ville de Ham étoit au Duc d'Aumale, & il y avoit mis un Gouverneur nommé N. de Mouy Gomeron. Ce Gentilhomme étant mort, ses trois fils allèrent à Bruxelles, pour demander ce qui lui étoit dû; les Espagnols les retinrent tous prisonniers, pour se faire livrer le Château de Ham. Dorvilliers leur frere uterin, qui en avoit la garde en leur absence, n'y voulut point entendre, mais appella Humieres & la Noblesse de Picardie à son secours, & leur donna passage par le fossé du Château, pour attaquer les Espagnols qui étoient dans la Ville. Humieres les

En Juin.

chargeant vaillamment y fut tué; ses gens tous furieux de sa mort redoublèrent leurs attaques, & au bout de deux jours les forcerent, & les taillèrent tous en pièces, sans vouloir donner quartier à pas un. Le Comte de Fuentes qui assiégeoit pour lors le Catelet, y accourut pour secourir cette garnison, mais il n'y put être assez à tems. En vengeance de cet affront, il fit couper la tête devant Ham au fils aîné de Gomeron. L'Archiduc Albert relâcha depuis les deux autres freres. Cela fait il s'en retourna devant le Catelet, & il le reçut à composition le vingt-cinquième de Juin.

Les regrets de la Noblesse pour la mort du brave Humieres, qui seul valoit une armée, & les cris des Picards, dont la frontiere étoit ouverte, donnerent sujet aux plus ardens du Parlement, qui se souvenoient de l'injure qu'ils avoient reçue du Duc d'Aumale, de lancer un Arrêt foudroyant contre ce Prince; *le déclarant criminel de lèze-Majesté au premier chef, & coupable du parricide de Henri III. & pour ces crimes le condamnant à être tiré tout vif à quatre chevaux, ses quartiers attachés aux quatres principales portes de Paris, s'il pouvoit être appréhendé, sinon en effigie; sa Maison d'Anet rasée jusqu'aux fondemens, & ses bois coupés à hauteur de ceinture, ses biens confisqués, & ses enfans dégradés de Noblesse.*

L'Arrêt donné, Achille de Harlay Premier Président, en fit surseoir l'exécution durant quelques jours, en attendant des ordres plus exprès du Roi; mais le Conseiller Angenout en mena tant de bruit, qu'il fallut passer outre. On traîna donc son Phantôme en Grève, & on l'y écartela le vingt-quatrième de Juillet. Le Roi fut bien fâché qu'on eût dérobé ce pardon à sa clemence, & que par-là on eût engagé ce Prince, & ce qu'il y avoit encore de François déterminés & opiniâtres, dans une haine

1595.

En Juillet.

1595. irréconciliable contre la France. Et certes ils y firent de grandes playes, & peut-être qu'ils l'eussent mise fort en danger, s'ils eussent trouvé un Roi en Espagne qui n'eût pas été si caduc & si infirme qu'étoit Philippe.

Les Bourgeois de Cambray ne pouvoient plus supporter les orgueilleux & violens traitemens de Balagny, & ils n'avoient pas moins de mépris pour lui que de haine, depuis l'échec qu'il avoit reçu devant Senlis. Rosne qui connoissoit leurs mécontentemens, & qui avoit de grandes intelligences dans la Ville, donna conseil à Fuentes de l'assiéger, mais de prendre Doullens auparavant, afin que les François n'y pussent mener du secours en corps d'armée. Il y avoit peu de monde dans Doullens; néanmoins il s'y jeta aussi-tôt quinze cens hommes, tant infanterie que cavalerie; & au même tems le Comte de Saint-Pol, le Maréchal de Bouillon & l'Amiral de Villars, se joignirent ensemble pour le secourir.

Ils avoient plus de quatre mille hommes, & le Duc de Nevers n'étoit qu'à une journée d'eux avec seize cens autres; mais comme il n'y avoit point d'union entre ces Chefs, & qu'ils dédaignoient d'obéir à ce Duc, ils se hâtèrent de tenter le secours de la Place, avant qu'il les eût joints.

Fuentes encouragé par Rosne alla au devant d'eux. A l'abord le Maréchal fit une vigoureuse charge; mais ayant du pire, il se mit sur la retraite, & l'Amiral qui demuroit derrière pour la faire, s'engagea si avant parmi les ennemis, qu'ils l'envelopperent & le firent prisonnier, avec quinze ou vingt Gentilshommes de marque, & taillèrent toute son infanterie en pièces. La bataille gagnée, ils le tuèrent de sang-froid, lui & Sesseval; car ils n'ont pas accoutumé de pardonner à ceux, qui après avoir été à leur paye, portent les armes contr'eux. Le Roi donna la Charge

1595. d'Amiral à Damville frere du Connétable, & le Gouvernement du Havre au Chevalier d'Oise frere du mort: mais il remit la ville de Rouen en pleine liberté, ayant fait raser le Fort Sainte-Catherine.

Si la jalousie d'entre Bouillon & Villars causa cette perte, celle d'entre le Duc de Nevers & Bouillon en causa une bien plus sanglante. Tandis que Nevers s'excusoit de prendre le Commandement, parce qu'on avoit mis les choses en si mauvais état, qu'il n'y avoit point d'honneur à s'en mêler, qu'au contraire Bouillon s'efforçoit de lui déferer pour mettre sa réputation à couvert sous le nom d'autrui, & que dans ces défiances ils tournoient étourdiment autour de la place sans rien entreprendre: il arriva huit jours après le combat, que les assiégés qui se battoient bien, mais se défendoient mal faute d'avoir des Ingénieurs, se laisserent malheureusement forcer.

Les Espagnols emporterent le Château par un assaut général qu'ils donnerent à un bastion, & firent grand carnage de la garnison qui étoit dedans. De là ils descendirent dans la Ville, où ne trouvant aucune résistance, ils massacrèrent tout, aussi bien les femmes & les enfans que les gens de guerre, le soldat forcené courant par les rues & criant, *c'est la revanche de Ham*. Ils ne donnerent quartier qu'à sept ou huit, Haraucour Gouverneur de la Ville en étoit un. Le pavé fut couvert des corps de plus de trois cens Gentilshommes qui étoient entrés dans la place, & de deux mille autres personnes.

Il n'est pas croyable quelle fut la joye des Espagnols, d'avoir éprouvé en cette occasion qu'ils pouvoient battre les François à force ouverte, eux qui avoient toujours accoutumé d'en être battus: mais ce qui leur rehaussa encore le cœur & la voix, ce fut qu'en ces mêmes jours-là, ils eurent nouvelle

1595.

des Pays-Bas, que Mondragon, qui commandoit leurs troupes en l'absence de Fuentes, avoit obligé le Prince Maurice à lever le siège de devant Grolle au pays d'Owerissel, & qu'après s'étant campé proche de lui, il se vançoit qu'il rendroit tout le reste de sa campagne inutile. Ainsi après qu'ils eurent établi Hernand * Teillo Portocarrero Gouverneur dans Dourlens, qu'ils eurent tournoyé quelques jours sur la frontiere de Picardie, & jetté un nouveau convoi dans la Fere, ils marcherent vers Cambrai avec une pleine confiance qu'ils l'emporteroient.

* C'est le même nom que Ferdinand.

Pour consolation de ces pertes, le Roi apprit que ses affaires s'avançoient fort à Rome. Depuis que le Duc de Nevers en étoit parti mal satisfait, le Pape Clement ayant eu avis qu'on renouvelloit en France la proposition d'y faire un Patriarche, relâcha un peu de sa rigueur : & parce qu'il n'étoit plus guerre recherché du Roi, il commença lui-même à le rechercher. Il écrivit au Cardinal de Gondy pour renouer cette négociation, envoya le Jesuite Possévin à Lyon pour en conférer avec le Connétable & avec Bellievre, & ordonna aux Cardinaux Protecteurs des Chartreux, des Capucins, & des Minimes de commander à ces Ordres qu'ils eussent à nommer le Roi dans leurs Prieres, ce qu'ils n'avoient point encore fait. Les Huguenots, & même les Politiques, étoient bien d'avis qu'on le rendit postulant à son tour, & qu'on le fit courre après ce qu'il avoit rebuté; néanmoins à cause des grandes conséquences, le Roi se résolut d'envoyer des Députés à Rome, & de leur donner Procuration expresse pour traiter des conditions de son absolution & la recevoir en son nom.

Il choisit pour cela Jacques David du Perron, & le joignit à Arnaud d'Offat, encore alors simple Prêtre, mais homme de rare prudence & de grand méri-

te, lequel négocioit en cette Cour-là il y avoit déjà quelque tems. On disoit de ce dernier qu'il avoit le talent de s'insinuer dans les esprits les plus difficiles, & de se faire écouter; & de l'autre, qu'il ne laissoit aucun moyen de répondre quand on l'écoutoit; si grandes étoient la rapidité & la force de ses raisons, qu'il ne persuadoit pas seulement, mais qu'il enlevait.

Les diverses affaires qui survinrent au Conseil du Roi, ayant arrêté le départ de du Perron quatre mois durant, la faction Espagnole eut beau jeu de faire croire au Pape qu'on se moquoit de lui; & lorsque cet Agent fut arrivé, contre ce qu'elle espéroit, elle employa toutes ses subtilités, & fit valoir tant qu'elle put le mauvais succès de Dourlens, pour empêcher que lui & d'Offat, ne fussent reçus à l'Audience. Puis quand ils y eurent été admis, ce qui fut vers la mi-Juillet, & qu'ensuite le Pape ayant pris les avis des Cardinaux en particulier, eut déclaré en Consistoire que les deux tiers des voix alloient à accorder l'absolution au Roi, elle en fut réduite à faire naître des difficultés dans la forme, essayant tantôt de persuader qu'elle se devoit donner pardevant le Tribunal de l'Inquisition, tantôt d'y couler des termes qui flétrissent le Roi, une autrefois d'y mettre quelque formalité, qui le soumit lui & son Royaume à la souveraineté temporelle du Pape.

La Cour de Rome se laissa facilement flatter à cette dernière visée, & employa tous ses artifices pour induire les Procureurs du Roi à déposer sa Couronne entre les mains de Sa Sainteté, qui après l'Absolution prononcée, l'eût remise sur la tête de l'un d'eux. Ils se démêlerent avec assez de peine de cette difficulté, mais on leur en suscita trois autres, l'une que le Pape se roidissoit à annuler l'Absolution donnée par l'Archevêque de Bourges; l'autre qu'il vouloit que la cérémonie se fit en présence de tous les

1595.

En Juillet & Août.

1595. Cardinaux, & qu'il y usât de la baguette : la troisième, qu'en la donnant il employât ces termes : *qu'il réhabilitoit le Roi pour la Royauté*, comme s'il en eût été suspendu par les Excommunications des Papes ses Prédécesseurs.

Ils recevoient à toute heure des ordres exprès du Roi, de ne rien accorder au préjudice de sa dignité & de sa réputation : néanmoins ils passèrent les deux premiers points pour gagner, disoient-ils, le dernier, qui étoit le plus important. Du Perron en fut fort blâmé en France, peut-être injustement ; les Politiques lui reprochèrent que pour mériter la faveur du Pape, il avoit soumis son Roi à recevoir des coups de bâton par Procureur.

Au reste l'intercession de la Seigneurie de Venise, celle du Duc de Lorraine, & celle du Duc de Florence, les sollicitations des Cardinaux de Joyeuse & de Toler, & les bons offices de Baronius, alors Confesseur du Pape, avancèrent fort l'affaire. Tolet étoit Espagnol de naissance, néanmoins il agissoit en cela contre les intérêts d'Espagne, parce qu'il vouloit mériter envers le Roi par ses services, le rappel des Peres Jésuites, de la Compagnie desquels il avoit été

En Septemb. Quand on fut convenu de tous les articles, le saint Pere prit jour pour, au seizième de Septembre, donner publiquement cette Absolution : ce qu'il fit sur un échaffaut dressé au parvis de l'Eglise de Saint Pierre, avec les cérémonies qui se lisent tout au long dans l'Histoire générale & dans les Relations particulières de ce tems-là.

Depuis ce jour-là il s'écoula un mois jusqu'à l'expédition des Bulles, soit qu'il voulût par ce retardement faire plus estimer & plus desirer la grace qu'il accordoit, soit qu'il fût bien aise de donner tems au Duc de Mayenne & aux autres Chefs de la Ligue, d'achever leur accommodement,

1595. Mais le Roi, aussi-tôt qu'il en eut reçu nouvelles, ordonna qu'on eût à en rendre grâces à Dieu par tout son Royaume, manda au Parlement de lever les défenses qu'il avoit faites d'envoyer à Rome, ordonna que les Concordats avec le Saint Siège seroient exactement observés, & rechercha toutes les occasions de témoigner son obéissance à l'Eglise Romaine, & sa reconnaissance au Pape.

Fuentes étoit devant Cambrai, le Maréchal de Balagny ne s'étoit gueres préparé à le recevoir, & n'avoit que sept cens hommes de garnison. Le Duc de Nevers averti du besoin de la Place, y envoya le Duc de Retelois son fils aîné avec quatre cens chevaux, qui perça heureusement au travers des assiégeans. Mais les peuples d'Artois & de Haynaut pensant à se délivrer de l'oppression de Balagny, & l'Archevêque de Cambrai étant poussé du desir, non tant d'être rétabli dans son Siège Pastoral que dans les biens de cette Eglise, dont Balagny lui empêchoit la jouissance, fortifierent l'armée des assiégeans de plus de huit mille hommes, contribuerent de grandes sommes de deniers, & y envoyèrent de l'artillerie, des pionniers & des vivres.

Avec tout cela, elle n'avançoit pas beaucoup ses attaques, & comme les pluyes de l'Automne la fatiguoient fort, & que le Duc de Nevers étoit à Peronne qui formoit un corps considérable pour la harceler, elle eût sans doute levé le siège, si Rosne qui sçavoit la discorde d'entre les Chefs des troupes Françoises, & qui connoissoit la mauvaise disposition des Bourgeois à l'égard de Balagny, n'eût assuré les Chefs qu'ils verroient bien-tôt éclore quelque chose de favorable. En effet, les Cambresiens offensés de ce que le Roi ne les avoit pas voulu recevoir au nombre de ses Sujets, car ils lui avoient envoyés des Députés dès le commence-

En Août.

1595. ment du siège pour l'en supplier, & désespérés de ce qu'ils auroient toujours à gémir sous un si fâcheux Maître qu'étoit Balagny, résolurent de secouer le joug au plutôt.

En Septemb. Dès qu'il y eut donc brèche faite, quoique fort petite, ces Habitans ayant attiré de leur côté deux cens Suisses de la garnison, se barricaderent par toutes les rues, se faisaient de la grande Place, & coururent parlementer avec les assiégeans. Balagny n'osa paroître, sa femme vraye sœur du brave Bulsy d'Amboise, descendit dans la Place la pique à la main, & employa exhortations, prières, promesses, & sermens, pour arrêter cette révolution. Vic leur remontrant aussi qu'au moins ils devoient pourvoir à leur sûreté par un Traité en bonne forme, & prendre du tems pour y aviser. L'un ni l'autre n'y gagnèrent rien : les auteurs de cette révolution presserent si fort les choses, que les Habitans sur la simple parole des Espagnols s'en allerent leur ouvrir la porte. Ils offrirent même à Fuentes de charger les François qui étoient à la brèche : mais il ne put consentir à cette lâcheté, si bien qu'ils eurent le tems de se retirer dans la Citadelle.

Elle étoit fort foible, le courage de ceux qui la défendoient extrêmement abbatu, & celui des Bourgeois & des Espagnols fort élevé par le bon succès. D'ailleurs il n'y avoit des vivres que pour dix ou douze jours ; car les Espagnols connoissant l'humeur avare de la Dame de Balagny, (a) comme le bled avoit été un peu cher en Juin & Juillet, ils avoient trouvé moyen de tirer tout ce qu'elle en avoit dans ses greniers, en l'achetant au prix qu'elle y voulut mettre. La Ville fut investie avant qu'elle les pût remplir par la moisson : de

1595. sorte qu'il se trouva qu'en vendant ses bleds, elle avoit aussi vendu sa souveraineté.

En Octobre. Lorsque Vic eût reconnu le peu qu'il y en avoit dans les magasins, il fut d'avis qu'on demandât une trêve ; elle leur fut accordée pour vingt-quatre heures. Le Duc de Nevers cependant, n'ayant pû s'accorder avec Bouillon, & étant pressé par le péril où étoit son fils, manda aux assiégés qu'ils obtinssent la meilleure composition qu'ils pourroient. Ils la firent le septième jour d'Octobre, pour sortir de la Place deux jours après, & ils l'eurent en effet fort avantageuse.

La Dame de Balagny crut que mourir étoit quelque chose de moins fâcheux que de tomber dans le néant. Lorsqu'elle vit donc que l'on traitoit, elle s'enferma dans une chambre, où la douleur & le désespoir lui crevant le cœur, elle expira quelques heures avant sa Souveraineté : Son mari ne fit pas de même, il souffrit cette chute avec une extrême insensibilité, & n'ayant plus rien à faire, il emmena avec lui une belle fille de Cambrai pour se consoler & pour se divertir. (b)

Une résistance plus longue de sept ou huit jours eût pû sauver cette Place. Le Roi averti du péril où elle étoit, partit en poste de Lyon pour y venir donner ordre, mais il en apprit la réduction à Beauvais. Et là avec le déplaisir de cette perte, il fallut qu'il souffrît les murmures de ses gens de guerre, qui disoient tout haut qu'elle étoit arrivée par sa faute, tandis que sa maîtresse, pour ses intérêts particuliers, l'avoit retenu à Lyon. Sa mauvaise humeur se déchargea sur le Duc de Nevers. Dans un Conseil qui se tint pour délibérer ce qui étoit à faire après cette

(a) Elle s'appelloit Renée de Clermont d'Amboise.

(b) Balagny fit voir au Roi des Lettres du Duc de Nevers, qui lui mandoit qu'il ne devoit attendre aucun

secours du Roi : disant, que c'étoit ce qui l'avoit obligé de se rendre. C'est ce que dit Bongars dans ses Lettres.

prise, il lui dit des paroles fort piquantes. Ce Duc en fut si vivement touché, que ce déplaisir joint à la douleur de ses blessures, qui s'étoient rouvertes par les fatigues de la campagne, l'abattit au lit dans le Château de Nesle, & lui ôta la vie vers la mi-October.

En Novemb. Pour réparer la perte de Cambray, le Roi employa les forces qu'il avoit amassées à reprendre la Fere, seule Place qui restât aux Espagnols en deçà de la riviere de Somme, & qu'ils ne pouvoient secourir que fort difficilement. Il la croyoit si peu munie de vivres, qu'il faisoit son compte de la réduire à la famine avant que les Espagnols pussent la rafraîchir & rassembler leurs troupes. Ce fut pour cela que du commencement il se contenta de la bloquer par deux grands forts qu'il bâtit au bout du Marêt. Tandis qu'on y travailloit, il fit un voyage à Monceaux pour visiter sa maîtresse; puis de-là il revint au siège, amenant avec lui le Duc de Mayenne, & quelques compagnies qu'il avoit.

1596.
En Janvier. Ce Duc ayant été assez ferme, suivant la protestation qu'il avoit tant de fois réitérée, pour ne point faire son accommodement que le Roi ne fût converti & réconcilié à l'Eglise par l'autorité du Saint Pere, se montra tout prêt de le reconnoître dès qu'il eut les nouvelles certaines de son absolution. Dans le Conseil du Roi, plusieurs étoient d'avis, puisqu'il avoit attendu si tard, de ne le point recevoir à aucun traité: mais le Roi desiroit, à quelque prix que ce fût, d'éteindre les restes de l'embrâsement qui fumoient encore en divers lieux de son Royaume, particulièrement en Provence & en Bretagne, & réparer les brèches que les Espagnols avoient faites à la Picardie. D'ailleurs il y avoit autrefois eû quelque amitié entre lui & le Duc; & il considéroit qu'il ne l'avoit jamais offensé personnellement, qu'au con-

traire il l'avoit toujours traité avec beaucoup de respect: Qu'il n'avoit point livré aucune Place aux Espagnols: Que s'il le désespéroit, il s'uniroit inséparablement avec eux; & quel mal ne feroit-il pas à la France avec tant de braves qui le suivoient, si Rosne presque seul lui avoit causé de si grandes pertes.

Ces considérations l'obligerent à ne le point rejeter; & d'ailleurs les intrigues de sa maîtresse le dispoient depuis plus d'un an, à lui accorder des conditions avantageuses. Cette Dame, outre son inclination généreuse qui la portoit à rendre office à tout le monde, cherchoit par tout à se faire des amis, tant parce qu'aspirant à devenir épouse légitime du Roi, elle en avoit besoin pour obtenir la dissolution du mariage de la Reine Marguerite, que parce qu'elle désiroit de s'assurer d'un support en cas que le Roi vint à lui manquer. Or, ne pouvant espérer aucune grace, ni des Princes du Sang, ni des Huguenots, ni des Politiques, elle tâchoit de s'acquérir ce Duc, afin qu'il se devoût entièrement * pour ses intérêts.

Par cette voye il obtint les plus honorables conditions, que jamais Sujet ait eûes de son souverain; mais qui pourtant étoient fort médiocres, en comparaison de celles qu'on lui avoit offertes quand son Parti n'étoit pas encore défilé, & que traitant pour tous les membres unis, il eût pû en demeurer toujours le Chef.

Dans son Edit datté à Folembray du mois de Janvier, le Roi parloit de lui en termes fort favorables; il reconnoissoit que le zele de la Religion avoit été le motif de ses actions: Il louoit & estimoit l'affection qu'il avoit eûe à conserver le Royaume en son entier: Et entr'autres articles, *Lui accordoit un oubli de tout le passé* * : *Le déchargeoit de tout manieement & prise de deniers; Le*

1596.

* A son service.
Ed. de 1668.

En Janvier.

* Cet accord fut traité au nom du Roi par le Secrétaire d'Etat Villeroi, & conclu le 23. de Septembre 1595.

1596.

remettoit lui & les siens dans tous leurs biens ; Déclaroit qu'il n'y avoit aucune charge contre les Princes & Princesses de sa Maison, touchant la mort du feu Roi : Lui promettoit d'entendre volontiers les demandes des Ducs de Mercœur & d'Aumale, & surseoit l'exécution de l'Arrêt donné contre ce dernier : Lui laissoit Châlon sur Saone, Seure & Soissons pour Villes de sûreté, & le Gouvernement de Châlon séparé, pour six ans, de celui de Bourgogne, à son fils aîné ; Se chargeoit de l'acquitter de trois cens cinquante mille écus, dont lui & ses amis s'étoient engagés pour faire la guerre ; Comme aussi de toutes les dettes qu'il avoit contractées, tant en son nom que comme Chef du Parti, envers les Suisses, Reistes, Lorrains & autres Etrangers, & s'obligeoit de les mettre au nombre de celles de la Couronne, & d'annuler toutes les obligations qu'il avoit faites pour ce regard.

Avec cet Edit furent aussi expédiés ceux du Duc de Joyeuse & du nouveau Duc de Nemours. Le Roi leur accorda quelques conditions particulieres, & au premier encore le bâton de Maréchal de France. Quelque tems après le Duc de Mayenne étant allé saluer le Roi à Monceaux, il fût reçu de lui avec un accueil si obligeant, qu'il avoua que c'étoit pour lors que ce bon & généreux Prince avoit achevé de le vaincre, & protesta que la vie lui manqueroit plutôt que la fidélité & l'obéissance.

Il ne restoit plus de toutes les têtes des factions que le Duc de Mercœur, les Duumvirs de Marseille, avec quelques petites Villes de Provence, & le Duc d'Espèron ; lequel s'opiniâtrant à se maintenir dans le Gouvernement de ce pays-là, sembloit prêt d'entrer dans la Ligue quand les autres en fortoient. Je ne parlerai point de divers exploits qui s'étoient faits en Bretagne l'année précédente, sinon que les Royalistes assiégeant le Château de Comper près

de Rennes, le Maréchal d'Aumont leur Général y fut tué. C'étoit un vaillant à toutes sortes d'épreuves, & un des plus ardens & des plus fidèles serviteurs du Roi. Jean de Beaumanoir Lavardin fut honoré de la Charge de Maréchal. La dissipation de l'armée suivit la mort de son général : mais le Duc de Mercœur n'en tira aucun avantage, à cause de ses défiances qui le tenoient continuellement brouillé avec les Espagnols.

La Province ensuite reçût quelque soulagement par des trêves de trois mois, qui furent souvent prolongées : mais aux Etats que saint Luc fit tenir à Rennes, elle se laissa charger d'un fardeau très-pesant. C'étoit d'un impôt de six écus par tonneau sur tous les vins qu'on y apporte de dehors.

Durant les trêves, le Marquis de Belle-Isle étant entré dans le Mont saint Michel pour le surprendre, y fut tué par un Capitaine de son parti même, qui s'appelloit Ker-Martin. Il penoit qu'en portant les clefs de cette Place au Roi, il auroit à ce prix là un Bâton de Maréchal de France.

Depuis que les intentions du Roi furent si manifestes aux Provençaux, qu'ils n'en pouvoient plus douter, les Provisions du Duc de Guise ayant été enregistrees au Parlement, & fortifiées par un Arrêt foudroyant contre Espèron & tous ses adhérans : ceux qui avoient suivi Espèron comme leur Gouverneur, l'abandonnerent, & les autres qui étoient les plus attachés à ses intérêts furent fort ébranlés. Se défiant donc de tous, il changea quelques Gouverneurs, entr'autres Anchot de Mesplez qu'il tira de saint Tropez, l'une de ses meilleures Places.

En effet, Mesplez étoit l'homme du Roi, qui avoit des ordres non-seulement pour le chasser de la Province, mais aussi pour empêcher sous-main que Lesdiguières n'y prit racine. Ce qu'il fit

1596.

En Mars & Avril.

En Janvier.

1596.

fit assez paroître quand Lesdiguières ayant aliégé Sisteron, & étant sur le point de le forcer, il traita avec le Gouverneur Rametot, & se jeta dedans avec trois cens hommes pour le défendre contre lui. Lesdiguières reconnut bien que cette traverse lui venoit de plus haut : néanmoins il ne laissa pas de continuer ses services, qui réussissoient heureusement par tout, car il prit encore cinq ou six places sur les Espéronistes. Mais lorsqu'il vit que ses progrès redoubloient les jaloux du Duc de Guise & des Provençaux, & qu'il n'avançoit rien en ce pays-là, ni pour ses propres affaires, ni pour celles du Roi, il s'en retourna en Dauphiné sur quelque prétexte que la conjoncture lui présenta.

En Janvier & Février.

Lorsque le Duc de Guise fut demeuré maître de toutes les forces de la Province, il fit seul ce qu'il n'avoit pas voulu faire avec un compagnon, & acheva de pacifier la Province, travaillant en même tems à en chasser les Savoyards & le Duc d'Espéron, & à réduire la ville de Marseille. Les Savoyards y tenoient encore deux Places, Grace & Berre : il recouvra la première par le moyen de deux Capitaines qui tuèrent celui qui y commandoit, & bloqua l'autre par des Forts, Toutefois à quelque tems de-là le Capitaine Alexandre Gouverneur de la dernière, ayant fait une grande sortie, tua tout ce qui étoit dans ces réduits & les rasa ; de sorte qu'il conserva la Place au Duc jusqu'au Traité de Vervin.

La réduction de Marseille étoit le coup le plus important ; plusieurs desseins qu'on avoit tentés pour cela avoient avorté ; la famine & les misères avoient fort disposé le menu peuple à un changement : mais les Duumvirs, Louis d'Aix, & Charles de Casaux, s'en tenoient d'autant plus sur leurs gardes ; & comme ils avoient offensé tant de gens par leurs violences, qu'ils ne

Tome III.

pouvoient espérer aucune sûreté parmi des esprits qui ont beaucoup de ressentiment, ils aimoient mieux traiter avec le Roi d'Espagne, qui leur promettoit des Duchés au Royaume de Naples, qu'avec leur Roi naturel. Ils avoient donc envoyé pour cela trois de leurs confidens à Madrid ; & cependant ils avoient obtenu de Jean André Dorie Prince de Melfe, un secours de douze cens hommes, qui leur fut amené sur quatre Galeres par son fils Charles, avec espérance d'un bien plus grand dans peu de jours.

1596.

En Février.

Ce renfort n'empêcha point leur ruine : elle provint de la cause dont ils la devoient le moins attendre, sçavoir d'un Bourgeois nommé Pierre Libertat, qui étoit un des plus intimes amis de Casaux, en sorte qu'il lui avoit confié la garde de la Porte Royale. Cet homme, Corse d'origine, vaillant, hardi, & qui desiroit s'aggrandir par quelque action mémorable, ayant de longue main dressé sa partie, traita avec le Duc de Guise pour le recevoir dans la Ville, moyennant qu'on lui donnât la Charge de Viguiier, des Lettres d'annoblissement pour lui & les siens, le Gouvernement de Notre Dame de la Garde, & cinquante mille écus d'argent.

Quand il eut ses sûretés, on prit le dix-septième de Février pour l'exécution. Ce jour-là, le Duc de Guise s'approcha de la Ville à une demie lieue, & mit en embuscade plus avancée quelques troupes commandées par Alamanon. Le matin Louis d'Aix étant sorti par la Porte Royale selon sa coutume, avec quelques Arquebusiers, pour découvrir autour des murailles, Libertat qui y étoit en garde avec ses gens, leva le trébuchet & l'enferma dehors. Casaux étoit dans la Ville, & ne sçachant point qu'on eût joué ce tour à Louis d'Aix, venoit avec quelques uns des siens vers cette porte à son ordi-

Qqq

1596.

naire : Libertat va au-devant , le charge & le tue. Louis d'Aix cependant rentre par-dessus les murailles , s'étant fait tirer par une corbeille avec une corde , ramasse bon nombre de ses amis , entr'autres les deux fils de Cafaux , & avec eux il vient attaquer Libertat , & regagne la porte. Mais l'Avocat Bernard , que le Duc de Mayenne après son Trairé avoit envoyé vers les Duumvirs , pour leur persuader de se remettre dans l'obéissance , sort dans la rue la pique à la main , & le mouchoir au chapeau , avec cinq ou six notables Bourgeois , criant , *Vive le Roi*. En un quart d'heure il assemble près de mille hommes , & au même teins Alamanon s'avance de dehors avec ses trois cens. A leur abord Louis d'Aix perd courage , recule , & se sauve dans le Fort Saint Victor ; les deux fils de Cafaux se jettent dans celui de la Garde ; les Espagnols sautent dans l'eau pour gagner leurs galeres & prennent le large. Enfin le Duc de Guise est reçu dans la Ville , & sa présence étonne tellement tous ceux qui s'étoient cantonnés dans les Tours & dans les Forts , qu'ils se remettent tous sur l'heure à sa discrétion.

Ainsi cette grande Ville fut ramenée à l'obéissance du Roi en moins de deux heures , sans aucune effusion de sang que de celui de Cafaux & de trois autres. Quant à Louis d'Aix & aux fils de Cafaux , le premier se sauva la nuit de son Fort , craignant d'être livré par ses soldats , & les autres furent mis hors du leur , par le moyen d'un de leurs meilleurs amis , qui desiroit mériter son abolition à leurs dépens. Ils se retirèrent tous à Gênes , où ils acheverent leur misérable vie dans la pauvreté & dans le mépris.

Marseille réduite , le Duc de Guise tourna toutes ses forces contre le Duc d'Espéron. Comme celui-ci venoit au secours de la Citadelle de saint Tropez , que Mesplez tenoit assiégée , il le char-

gea si impétueusement , qu'il le força de repasser la riviere d'Argence ; ce qu'il fit avec tant de précipitation , que la plus grande partie de ses troupes y fut noyée ou assommée.

Aussi vains furent deux autres efforts qu'il fit pour secourir cette Citadelle par mer , une fois par le moyen d'une Galiote qu'il avoit , & une autre par celui de quatre Galeres , qui entrant par le golfe de Grimaud , mirent trois cens hommes à terre : Mesplez enfin força les assiégés de venir à capitulation.

Sur ces entrefaites , Espéron pensa être emporté en l'air par la malicieuse invention d'un païsan qui avoit opiniâtement conjuré sa mort. Cet homme sçachant l'Hôtellerie où il étoit logé à Brignoles , trouva moyen d'y mettre dans une Salle au-dessous de sa chambre , trois sacs de poudre , disans que c'étoit du bled qu'il vouloit vendre. Il y avoit dedans des ressorts de pistolets , au dé clic desquels il attacha une fisselle , qu'il noua par l'autre bout à la corde dont ils étoient liés. Quand il sçut qu'Espéron étoit à table qui dînoir , il alla querir un Boulanger pour lui vendre ce bled , puis quand il l'eut amené dans le logis , il se déroba adroitement & gagna au pied. Cependant le Boulanger ayant ouvert un des sacs , mit le feu aux poudres , & se brûla avec ceux qui étoient en bas ; & néanmoins cette fougade n'endommagea point le Duc ni ses gens , à cause que sa plus grande violence prit air par les fenêtres.

Il connut alors que c'étoit en vain que son grand courage se roidissoit à vouloir demeurer dans un pays , où l'on employoit de si détestables inventions pour le perdre : tellement qu'il se résolut d'en sortir avec honneur ; & pour cela il eut recours à l'intercession du Connétable , oncle de sa femme. Les progrès des Espagnols en Picardie , obligèrent le Roi d'y déferer plus qu'il n'eût

1596.

En Mars.

1596.

pas fait en un autre tems , & d'envoyer Roquelaure en Provence pour traiter cet accommodement. Espéron ayant conféré avec lui, accepta premierement une trêve le quatorzième de Mars; puis ces conditions :

Qu'il seroit confirmé en toutes ses Charges & Gouvernemens; qu'il auroit encore celui de Limosin pour joindre à ceux de Saintonge & de Perigord, & la survivance de tous pour son fils; de plus quelque somme d'argent, & assurance que ceux à qui il avoit donné des Gouvernemens de quelque Place en Provence, y seroient maintenus. Le traité signé, il sortit de la Province le dixième de Mai : mais le souvenir des injures qu'il y avoit reçues ne sortit jamais de son cœur.

En Mai.

Le siège de la Fere ne fut du commencement qu'un blocus, tant à cause de l'incommodité de la saison, & du défaut d'artillerie, que de l'espérance que le Roi avoit conçue de la réduire par la famine. Quand il connut qu'elle étoit bien plus munie qu'il n'avoit cru, il commença à la presser davantage.

Le Cardinal Archiduc Albert d'Autriche, nouvellement pourvû du Gouvernement des Pays-Bas, desiroit égaler la gloire du Comte de Fuentes, qui en une campagne avoit pris quatre Places sur ces frontieres : il arma puissamment, & fit courir le bruit qu'il alloit secourir celle-là. Mais il ne le pouvoit faire sans le péril d'une bataille, qui eût été trop grand pour lui, d'autant qu'il manquoit de cavalerie, & qu'avec cela il eût eu à effuyer les garnisons de cinq ou six Places, au travers desquelles il lui eût fallu passer : ces raisons firent qu'il se contenta d'y jeter cinq cens chevaux, qui portoient chacun un sac de bled en croupe & un paquet de mêche à leur cou. Cela fait il tourna du côté de la mer, & ayant fait mine d'assiéger Montreuil, il se rabattit tout d'un coup sur Calais, sui-

En Avril.

vant le dessein que Rosne lui en avoit donné. Ce Capitaine l'avoit déjà investi, & s'étoit saisi des forts de Nieullay & de Risban.

1596.

L'épouvante qui étoit dans la Place, & les vents qui sembloient s'entendre avec les assiégeans, la firent perdre en peu de tems. François de saint Paul-Bidossan, Gentilhomme Gascon qui en étoit Gouverneur, avoit mal pourvû à sa défense, & étoit peu autorisé parmi les Bourgeois, & dans sa garnison. Ainsi, quand l'Archiduc à son arrivée, eut forcé le Fauxbourg du Courguet qui est le long du Havre, la frayeur saisit si fort les Habitans, qu'ils parurent de se rendre : mais ils presserent bien plus lorsqu'ils virent la brèche faite à leurs remparts; alors il n'y eut plus moyen de les retenir, il fallut capituler le deuxième jour du siège, pour rendre la Ville dans huit jours, & la Citadelle dans six autres, s'ils n'étoient point secourus.

Les huit premiers jours expirés, ils rendirent la Ville, avec un tel étourdissement, qu'ils n'eurent pas la prévoyance de transporter aucune pièce de canon dans le Château, où il n'y en avoit que trois de montés; & les Bourgeois s'y retirèrent en foule, au lieu de se tenir dans leurs maisons pour conserver leurs meubles, qui demeurèrent à l'abandon.

Cependant les vents rejeterent bien loin le Comte de Saint-Pol, & le Comte de Belin son Lieutenant, qui s'étoient embarqués à saint Valery avec trois mille hommes. Ils ne repousserent pas moins rudement le Roi même, qui étant parti du siège de la Fere avec le Régiment des Gardes & cinq cens chevaux, étoit venu monter sur la mer à Boulogne. Comme aussi ils se montrèrent opiniâtement contraires aux Hollandois : qui ayant lutté avec toute leur adresse contre les tempêtes, & demeuré quelques jours exposés au canon du

1596.

Risban, furent enfin contraints de se retirer.

Le Roi avoit mis son unique espérance en la Reine d'Angleterre, & avoit envoyé vers elle Sancy, puis quelques jours après le Maréchal de Bouillon, pour lui demander une prompte assistance : mais son changement de Religion ayant presque tout-à-fait éteint l'affection de cette Princesse, & beaucoup diminué de son estime, elle ne lui vouloit plus donner de secours gratuit, & demandoit Calais, puisqu'aussi-bien il l'alloit perdre. Ce procédé peu obligeant lui étoit un surcroît de chagrin & de déplaisir, il aimoit mieux que ses ennemis lui arrachassent cette Place par force que de la céder par lâcheté à ses amis. Sancy fit entendre cette résolution à la Reine, & lui représenta tant de choses, qu'il la disposa à faire partir son secours qui étoit de huit mille hommes & tout prêt ; si bien que le Comte d'Essex qui le commandoit, se mit en mer avec les vents favorables. Mais tandis que l'on s'amusoit à résoudre les difficultés qu'il y avoit pour le lieu & les conditions de sa descente, la Citadelle fut emportée.

L'Archiduc avoit accordé aux assiégés une trêve de six jours : pendant ce tems-là, Bertrand de Patras Campagnols, frere du Gouverneur de Boulogne, étant entré dans la Citadelle par le canal, durant la basse marée, avec deux cens cinquante hommes, la fit rompre. L'Archiduc irrité de cette infraction, attaqua incontinent la Citadelle, & par le conseil de Rosne qui connoissoit les défauts de la Place, mit en poudre la Courtine d'entre les bastions qui regardent le Port ; puis dès le midi du jour même vingt-troisième d'Avril, il fit donner l'assaut. Les assiégés en soutinrent deux, non sans grande perte ; Bidossan fut tué au second. Après cela il étoit tems de se rendre :

mais Campagnols, par un excès de bravoure, voulut en soutenir un troisième. Ses gens ne seconderent pas sa résolution, ils lâcherent le pied, & jetterent les armes pour s'enfuir qui çà qui là. Ceux qui purent se réfugier dans les Eglises, ou éviter la premiere furie eurent la vie sauve ; tout le reste au nombre de plus de sept cens fut passé au fil de l'épée.

Il n'eût pas été bien difficile au Roi de faire périr les Espagnols de faim dans Calais, s'il eût été assuré que les Anglois l'eussent servi fidèlement : mais comme il n'avoit pas trop sujet de se fier à eux, il retourna au siège de la Fere, ayant auparavant renforcé les garnisons d'Ardres, de Montreuil & de Boulogne. La Fere eût encore pû durer long-tems par les formes ordinaires, n'eût été la considération de Colas : le Roi d'Espagne avoit donné ordre à Oforio de ne pas attendre l'extrémité, de peur qu'il ne fût obligé de livrer cet homme-là au Roi ; ainsi quoiqu'il n'eût rien à craindre de plus d'un mois, il fit sa capitulation le quinzième de Mai, dans laquelle Colas signa *le Comte de la Fere*.

Mais cependant l'Archiduc sortit de Calais le troisième de Mai, pour faire sa dernière main, attaqua Ardres, petite place, mais très-forte, & d'ailleurs considérable en ce qu'elle couvroit Calais. Le Comte de Belin & Montluc s'y étoient enfermés pour la défendre, & il y avoit quinze cens hommes dedans : néanmoins les horribles carnages de Dourlens & de Calais, avoient si fort épouvanté ces soldats, qu'ils ne se défendoient qu'en tremblant. Il arriva encore par malheur que Montluc, auquel ils avoient quelque croyance, fut tué d'un coup de canon, & qu'après, la basse Ville fut emportée, & presque tous ceux qui étoient dedans assommés les uns sur les autres à l'entrée de la haute Ville, parce que ceux qui

1596.

En Mai.

1596.

la gardoient étant plus effrayés qu'eux, baissèrent la herse, & les laissèrent exposés à la furie des assiégeans. Ensuite Rosne se mit à foudroyer avec grand bruit d'artillerie le bastion du festin où le Roi François avoit autrefois traité Henri VIII. Roi d'Angleterre : ce qui causa une épouvante si horrible & si universelle, que les soldats fauroient par-dessus les murailles, ou alloient se cacher dans des caves. Belin extrêmement effrayé lui-même, demanda composition, & rendit la Place le vingt-unième de Mai. Mais l'ayant fait malgré le Gouverneur, il s'appelloit Isambert du Bois-Annebout, & sans en prendre l'avis des autres Capitaines, il courut grand risque à la Cour.

* Le Carelet, la Capelle, Dourlens, Cambrai, Calais & Ardres.

C'étoit la sixième * Place que les Espagnols emportoient en un an sur la France, non tant par leur propre valeur que par celle de Rosne & d'environ une centaine de François désespérés, qui se croyant entièrement exclus de la grace, s'efforçoient de se faire regretter par le Roi & considérer par les Espagnols. Or, il arriva heureusement pour la France, que l'Archiduc à son retour en Flandres, étant allé assiéger Hulst dans le pays de Vaes, Rosne y fut tué en un assaut; ce qui advint au mois d'Août.

En Août.

Tant de pertes coup sur coup, la frontiere ouverte par quatre ou cinq endroits, la mer fermée, les pillages des gens de guerre, la surcharge des tailles & des impôts, causoient une incroyable consternation dans l'esprit des peuples, réveilloient les factions de la Ligne, & favorisoient les menées des Grands. Ceux-ci prévoyant bien que le trop prompt rétablissement de la puissance Royale seroit l'anéantissement de la leur, subornerent le Duc de Montpensier, Prince jeune & facile, pour lui faire proposer au Roi, qu'il seroit bon de donner les gouvernemens en propriété à ceux qui les tenoient, afin

En Juin.

de les obliger par-là à contribuer de toutes leurs forces à la défense d'un Etat auquel ils auroient véritablement part. On peut bien s'imaginer que cet expédient ne plût guères au Roi : néanmoins il traita ce Prince de telle sorte, que se sachant plutôt contre ceux qui l'avoient engagé à porter cette parole, que contre lui, il le rendit confus, & lui fournit des raisons pour les confondre eux-mêmes, s'ils lui en reparloient jamais.

Les Huguenots ne lui donnoient pas de moindres inquiétudes que les Grands de son Royaume : il ne pouvoit leur accorder l'Édit qu'ils demandoient qu'il n'offensât le Pape; & eux pour se mettre en sûreté, délibéroient de se choisir un Protecteur, & d'établir un ordre entr'eux, qui certes eût formé comme un autre Etat dans le cœur de l'Etat. Depuis sa conversion ils le regardoient comme un Prince qui avoit intérêt de les détruire : ils prenoient pour artifices étudiés toutes les raisons & toutes les excuses qu'il apportoit de ce qu'il ne pouvoit pas si-tôt les satisfaire, & le souvenir du passé leur donnoit de justes craintes pour l'avenir. Aussi l'abandonnerent-ils au milieu du péril; & ils tinrent plus de Synodes & d'Assemblées en ces trois dernières années, qu'ils n'avoient fait durant les trente-cinq précédentes.

En Juillet & Août.

Le Roi travailloit alors à réunir tous les Protestans ses alliés dans une Ligue contre la Maison d'Autriche : ces mécontentemens des Huguenots jetterent bien de la froideur & de la défiance dans leur esprit. Ainsi les Princes Allemands s'en excusèrent tous, hormis le Comte Palatin & le Duc de Wirtemberg; lesquels encore ne donnerent que des paroles. Bouillon & Sancy eurent bien de la peine à y engager la Reine d'Angleterre; enfin elle la fit offensive & défensive : *le Roi & elle s'obligeant réciproquement de s'envoyer quatre mille*

En Septemb. & Octobre.

1596.

hommes dans leurs terres, s'ils y étoient attaqués, & de ne faire ni paix ni trêve avec l'Espagnol, sans le consentement l'un de l'autre. Les Hollandois y entrèrent aussi de fort grand cœur par un Traité du dernier Octobre, & promirent de se mettre en campagne sur la frontière d'Artois ou de Picardie, avec dix mille hommes de pied & quinze cens chevaux, secours aussi important que nécessaire.

En Juin & suivans.

L'armée du Roi étoit si fatiguée du siège de la Fere, qu'il fut obligé de l'envoyer rafraîchir dans les Provinces, réservant seulement quelques troupes, avec lesquelles le Maréchal de Biron fit trois différentes irruptions dans l'Artois. Il désola horriblement ce pays-là par le fer & par le feu; tant en revanche des cruels ravages que l'Archiduc avoit faits dans le Boulonnois après la prise d'Ardres, que pour lui apprendre à faire dorénavant meilleure guerre.

Au mois de Juillet on découvrit au Ciel une Comete, dont la lumiere paroissoit quelquefois pâle & terne, quelquefois plus vive & plus claire. Elle avoit une longue queue qu'elle étendoit vers l'Orient & le Midi.

Un autre prodige parut en France au commencement de l'année. François de la Ramée, jeune homme ainsi appelé du nom d'un Gentilhomme chez lequel il avoit été nourri en Poitou, se portoit pour légitime héritier de la Couronne. Il disoit qu'il étoit fils de Charles IX. & d'Elisabeth d'Autriche, & contoit que Catherine de Medicis l'avoit dérobé au berceau & l'avoit dépaysé, supposant qu'il étoit mort, afin de faire succéder son cher fils Henri III. Or, étant passé, je ne sçai comment, de Poitou en Vermandois, il s'étoit logé chez un paysan qui lui aidait à

1596.

jouer cette Comédie, & qui rendoit témoignage de quantité d'apparitions que ce jeune homme disoit avoir. Il y avoit beaucoup d'apparence que la pièce étoit tramée & soutenue par quelques Grands du Royaume, peut-être qu'ils l'eussent poussée bien loin, & qu'ils en eussent fait un long embarras au Roi, si on n'en eût pas coupé le fil. Un Conseiller du Parlement, qui se trouva sur les lieux, ayant fait prendre ce prétendu Prince & son paranimphe, on les amena tous deux à Reims, où ils furent condamnés, le premier au gibet, le second à assister au supplice. Le Parlement sur l'appel confirma la Sentence, & ajouta que le corps de la Ramée seroit brûlé & les cendres jettées au vent. Elle fut exécutée en Grève le huitième jour de Mars; & auparavant on obligea les condamnés de reconnoître publiquement leur imposture.

En Mars.

Les plus pénibles occupations du Roi étoient de contenter les Catholiques zélés & la Cour de Rome; * de trouver de quoi fournir aux dépenses de la guerre dans la misère où étoit son Royaume; & de remédier aux inconvéniens que nous avons marqués. Pour satisfaire au premier point, il reçut le Légat de Sa Sainteté avec toute sorte d'affection & de révérence, & prit le soin de faire instruire le Prince de Condé dans la Religion Catholique. La Mere de ce Prince ayant été justifiée au Parlement de Paris, suivit aussi la Religion de son fils comme elle en suivait la fortune, & fit son abjuration à Rouen aux pieds du Légat. (a) C'étoit Alexandre de Medicis Cardinal & Archevêque de Florence, Prélat qui étant venu en France avec un esprit pacifique, se montroit aussi ennemi des faux

En Septembre & Octobre.

* Qui étoit bien en peine, comme il se conduiroit après son abjuration.
Ed. de 1668.

(a) Nonobstant la prétention du Cardinal de Gondi, qui soutenoit, que comme Evêque de Paris. & Dioc.

de Princes du Sang, c'étoit lui qui devoit recevoir cette abjuration.

1596. zélés, qu'amateur de la paix & du bien de ce Royaume.

En Novemb. Pour les deux autres points, le Roi ne trouva pas de plus prompt moyen que de convoquer une grande assemblée de tout son Etat : mais ce fut des Notables seulement choisis d'entre les Grands, les Prélats & les Officiers de Justice & de Finance : car celle des Etats Généraux eût été longue ; & d'ailleurs autant que les plus sages Politiques les ont autrefois aimés, autant les Princes des derniers tems les ont redoutés.

Celle-ci se tint dans la grande Salle de l'Abbaye de Saint Oüen à Rouen ; le Roi en fit l'ouverture le quatrième de Novembre par une harangue pathétique, courte & sentencieuse : dans laquelle on fut ravi d'entendre ces paroles, dignes certes d'un véritable Roi, quelque motif qui les lui mit à la bouche ; *qu'il ne les avoit pas appelés pour les obliger de suivre aveuglément ses volontés ; mais pour recevoir leurs conseils, pour les croire, pour les suivre, bref pour se mettre en leur tutelle.* Le Chancelier y représenta les nécessités urgentes des affaires, & demanda une prompt assistance. Les Députés dressèrent leurs cahiers pour la réformation de l'Etat ; & dans cette occasion les Officiers de Robe & de Finance, firent bien voir par le ton qu'ils prenoient, que leur puissance s'en alloit excéder celle de tous les autres Ordres, comme elle a fait jusques à ces derniers tems.

En Décemb. Il y fut composé plusieurs beaux Réglemens, & on nomma des Commissaires pour les faire observer, qui devoient demeurer jusqu'à une autre pareille assemblée, laquelle se feroit au bout de trois ans. Les ordres qui se donnent pour le bien public dans ces

1596. assemblées-là, s'en vont toujours en fumée, il n'y a que les impositions & ce qui est à la foule du peuple, qui demeure. Ainsi les gens du Conseil du Roi s'imaginant que ces Commissaires étoient autant de Contôleurs de leur autorité, éludèrent bien-tôt tous leurs soins : mais ils n'oublièrent pas de faire exécuter bien ponctuellement les moyens que l'Assemblée avoit consentie pour trouver de l'argent, sçavoir le reculement, ou pour mieux dire le retranchement des gages des Officiers pour une année, & l'imposition du sol pour livre sur toutes les marchandises qui entreroient dans les Villes closes, excepté le Bled. Le premier moyen apporta quelque secours présent, mais le second produisit plus de difficultés & de troubles que d'argent.

La santé du Roi Philippe & son esprit même, n'avoient pas assez de vigueur pour suivre sa fortune, & pousser la prospérité de ses armes jusqu'où elle pouvoit aller dans la conjoncture d'alors. Comme il commençoit de tomber en langueur, il desiroit se mettre le reste de ses jours hors de l'inquiétude des affaires ; & d'ailleurs il avoit une passion de laisser au moins les Pays-Bas à sa chere fille Isabelle Eugenie, n'ayant pû par la dépense de tant de millions, lui acquérir la Couronne de France. Il avoit donc écouté fort avidement les propositions d'accommodement que le Saint Pere lui faisoit, & avoit donné de longues & favorables audiences au Général des Cordeliers ; on le nommoit Bonaventure de Calatagirone, qui l'étoit venu trouver de la part de Sa Sainteté. Il l'avoit ensuite envoyé vers l'Archiduc Albert, lequel l'avoit fait passer en France, d'où il étoit retourné en Flandres. Si bien que le Traité étoit fort avancé, (a) quand un coup des

1597.
En Janvier & suivant.

(a) La prise d'Amiens précéda la négociation du Général.

1597. plus étonnans pour la France, l'interrompit, & rejetta ce Royaume dans un extrême péril.

* Le vulgaire l'appelloit Ar-nautel.

En Mars.

Ce * Hernand Teillo Gouverneur de Dourlens, qui dans un corps de Nain avoit plus qu'un courage de Géant, étant bien informé du mauvais ordre que tenoient les Habitans d'Amiens à la garde de leurs Portes, car ils ne vouloient point souffrir de garnison, forma une entreprise sur leur Ville, & l'ayant communiquée au Conseil de l'Archiduc, obtint quatre mille hommes de ce Prince pour l'exécuter. Le dixième de Mars un peu avant neuf heures du matin, comme tout le peuple étoit au Sermon, seize soldats déguisés en payfans, & commandés par un Capitaine nommé d'Ognane, entrèrent par la porte de Montresicr, les uns portant des noix, les autres des pommes, les autres conduisant un chariot chargé de paille. L'un des premiers laisse exprès tomber un sac de noix tout délié pour amuser la garde, & au même tems le chariot s'avance sur le Pont de la seconde Porte, & s'y arrête pour empêcher la herse de boucher l'entrée. Au signal ordonné, qui étoit un coup de pistolet, ces soldats se ruèrent dans le corps de garde, renversent les rateliers & chargent les hommes. Un gros de deux cens fantassins qui étoient cachés dans une Chapelle à deux cens pas de là, puis un second de mille autres, & après encore un de cavalerie qui étoit à un quart de lieue plus loin, accoururent pour les seconder. Il n'y eut que sept ou huit hommes de la garde qui firent résistance, les autres fuyant éperduement, porterent l'épouvante par toute la Ville; le Beffroi eut beau sonner, peu de gens se mirent en défense. Les Espagnols cependant se saisirent des Portes, des Eglises, des Places, des remparts. Le Comte de Saint-Pol aussi épouvanté que le peuple, au lieu de se retrancher à une Porte, monta à cheval

& se sauva à Corbie, criant qu'il alloit querir des troupes qui étoient logées à une demie lieue de-là. Hernand se voyant maître de la Ville, l'abandonna au pillage: tous les Habitans furent dépouillés jusqu'à la chemise, & mis à rançon, hormis ceux qui étoient de l'intelligence, ou qui avoient été des plus ardens Ligueurs.

Le Roi étoit au lit quand il reçut une nouvelle si surprenante: il se leva promptement & envoya querir deux ou trois de ses amis pour le consoler. Les plus assurés croyoient la France en grand danger quand ils voyoient Paris devenu Frontiere, à un bout le Duc de Mercœur, à l'autre le Duc de Savoie, au milieu le reste des vieilles factions qui essayoit de se renouer, & les nouvelles cabales qui montroient la tête. Il n'y avoit qu'un remède, qui étoit de reconquérir promptement cette Ville, mais l'entreprise paroissoit très-difficile; & il étoit certain que, si on la manquoit, l'affront redoubleroit le mal. Ainsi la plûpart des Chefs de guerre le dissuadoient; & il y en eut même qui voulurent faire enregistrer leurs protestations au Parlement. Le Duc de Mayenne fut presque seul de l'avis contraire, & encouragea si bien le Roi, qu'il donna un petit corps de quatre mille hommes au Maréchal de Biron pour investir la Ville du côté de l'Artois & tenir toujours les ennemis en échec. Quelques semaines après il résolut de partir lui-même pour aller rassurer les Places de la frontiere, & donner ordre à tous les préparatifs du siège.

Les fâcheux restes d'une maladie que ses divertissemens lui avoient caulée l'année précédente, le ramenerent des Frontieres à Paris, & l'arrêterent près de trois semaines dans sa chambre. On ne sçauroit s'empêcher de dire que pendant ce tems-là, les chagrins de son mal se joignant à ceux de ses affaires, firent

1597.
En Avril.

firent presque succomber sa constance, & qu'ils lui tiraient de la bouche des plaintes plus conformes à son malheur, que bienféantes à la grandeur de son courage; il fut même au Parlement demander assistance, en termes qui étoient, ce semble, au dessous de sa dignité.

Du reste, sa présence ne fut pas inutile à Paris pour hâter les levées d'hommes & d'argent. Les Provinces d'audeçà de la Loire se chargerent de lui entretenir six Régimens d'Infanterie; grand nombre de Noblesse se rendit auprès de lui pour le suivre; & parce qu'il y en avoit quelques-uns de casaniers, & plusieurs de malcontens, le Parlement pour les tirer de leurs maisons, donna un Arrêt qui notoit d'infamie ceux qui ne monteroient pas à cheval en cette occasion.

Pour l'argent, Maximilian de Bethune Rosny y pourvut: il étoit demeuré seul Sur-Intendant des Finances; Sancy & Schomberg n'ayant pû compatir avec lui, avoient quitté la partie & repris les emplois de l'épée. On fit un fond considérable des prêts volontaires, & de la création de plusieurs Charges: les plus aisés de Paris se corripserent eux-mêmes librement, tant par la crainte qu'ils eurent de rentrer dans les misères de la guerre, que parce qu'on assigna leur remboursement sur l'amélioration des Gabelles, qui étoit un bon fond. Il fut créé quatre Conseillers en chaque Parlement, autant de Maîtres des Comptes dans la Chambre de Paris; deux Trésoriers de France dans tous les Bureaux; deux Elûs dans toutes les Elections, un Triennal aux Trésoriers de l'Épargne, un aux Parties Casuelles, & ainsi de tous les comptables.

Ce dernier moyen étant extrêmement à charge aux Finances du Roi, par conséquent à son Peuple, il se trouva quelques Conseillers au Parlement,

Tome III.

plus dignes de l'ancienne Rome, que d'un Pays où l'amour du bien public passe * pour une rêverie, qui proposent de faire contribuer tous les Officiers du Royaume, offrant généreusement de se taxer eux-mêmes les premiers, pour délivrer la France de ce fardeau, à leurs dépens: mais le plus grand nombre ne fut pas le plus généreux, & l'intérêt l'emporta hautement sur l'honneur.

Dès la fin de Mars Biron battoit la campagne du côté de Dourlens avec de la cavalerie, pour empêcher que les Espagnols ne jettassent des munitions dans Amiens; & quoiqu'il fut plus foible en hommes que ceux de la Ville, il commença néanmoins la circonvallation au-delà de la Somme. Elle fut de quarante mille toises de circuit, & flanquée de sept Forts pentagones, avec un Pont sur la riviere au-dessus du Village de Longpré. Tout le mois d'Avril se passa à faire marcher des troupes, celui de Mai à faire leurs logemens dans les quartiers; ainsi les approches ne commencerent que peu avant le mois de Juin.

Ce fut vers ce tems-là que le Roi y arriva avec toute sa Cour, & même avec sa maîtresse. Il l'avoit logée auprès de lui, mais il fut bien-tôt contraint d'éloigner ce scandale de la vûe des Soldats, non-seulement par leurs murmures qui venoient jusqu'à ses oreilles, mais aussi par les reproches du Maréchal de Biron; qui ne confideroit pas qu'il n'est rien de plus dangereux que de choquer le plaisir de son Souverain, & de prendre l'avantage de lui faire connoître sa foiblesse.

Au bruit de la prise d'Amiens, les restes de la faction d'Espagne, voulurent se remuer dans Paris, où le Roi Philippe entretenoit toujours un petit conseil secret pour réchauffer ses Partisans. Les plus ardents y firent donc quelques assemblées, pour aviser s'ils pour-

1597.

* Ordonnance.
Ed. de 1668.En Avril &
Mai.

En Juin.

Rrr

1597.

roient lui rendre quelque service dans cette conjoncture : mais un des leurs, en ayant été découvrir une qui se faisoit dans un cabaret, il y en eut quelques-uns de branchés en Grève; & leur mort ignominieuse acheva de rompre cette dangereuse liaison.

En Mai.

Dans cette conjoncture, la plûpart des Seigneurs désespérant du salut de la France, ou étant bien-aisés d'avoir sujet de faire comme s'ils en eussent désespéré, il se tint une assemblée de la Noblesse en Bretagne, en présence même de Brillac, Lieutenant de Roi en ce pays-là, & du scû, à ce qu'on prétendoit, des Ducs de Montpensier, de la Trimouille & de Bouillon : où l'on proposa de faire un tiers parti sous le nom de *Bons-François*, & sous la protection de la Reine d'Angleterre, comme si le Roi n'eût pas eu assez de force pour les défendre, ou qu'il eût manqué de soin & de courge. Mais les nouvelles qu'ils eurent que le siège d'Amiens alloit mieux qu'ils n'avoient crû, étoufferent cette proposition & dissipèrent l'assemblée.

On n'espéroit pas une autre chose du Duc de Mercœur, sinon que les trêves qui ne devoient durer que jusqu'à la fin de Mars, étant expirées, il feroit un grand effort pour enlever toute la Province; néanmoins les Agens du Roi scûrent si bien le gouverner, qu'il les prolongea jusqu'à la fin de Juillet. En quoi il sembla entendre mal son intérêt, & donner sujet de lui reprocher à lui-même ce qu'il avoit dit plusieurs fois du Duc de Mayenne, *que les occasions ne lui avoient pas manqué, mais qu'il avoit souvent manqué aux occasions.*

En Juin.

Pour le Duc de Savoye, Lefdiguieres non-seulement lui tint tête, mais encore porta la guerre jusques dans son pays. Il entra dans la Morienne avec six mille hommes, donna la chasse à Dom Salines, Général de la cavalerie

du Duc, prit saint Jean de Morienne, saint Michel, Aiguebelle, & plusieurs Châteaux. De son côté le Duc arma puissamment pour le chasser de ses terres; & il y eut diverses rencontres entr'eux, où la valeur de ce Prince & l'expérience de Lefdiguieres, balancerent les succès tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, jusqu'à la venue de l'hyver, qui sépara les deux Armées.

1597.

Les Princes d'Italie croyoient tellement la France perdue par la perte d'Amiens, que le Duc de Florence eut la hardiesse d'en vouloir attraper quelque lambeau. Durant le plus grand feu de la Ligue, Bausset craignant que les Espagnols, qui avoient envie sur Marseille ne se saisissent de l'Isle & Château d'If, dont il étoit Gouverneur, avoit supplié ce Duc de lui envoyer quelques troupes pour lui aider à les garder. Le Duc ne manqua pas cette occasion, il lui envoya cinq cens hommes: toutefois Bausset garda toujours le Château d'If, & ne les logea que dans les dehors, & au bas de l'Isle. Or un jour que son fils qu'il y avoit laissé en sa place, étoit allé à Marseille, ils se saisirent de ce Château, moitié par adresse, moitié par force, & en chasserent les François.

Ils protesterent d'abord, pour endormir les Marseillois, qu'ils le vouloient tenir au nom du Roi & le défendre contre ses ennemis; mais lorsque le Duc de Guise eut bâti un Fort dans l'Isle de Ratonneau, qui est proche de celle d'If, afin de couvrir Marseille & de les contrecarrer, ils déclarerent ouvertement leur intention. Jean de Médicis, frere du Duc de Florence, y étant arrivé avec cinq galeres, bârit un Fort dans l'Isle de Pommeque, qui est distante d'un mille des deux autres, prit les Fregates que les Marseillois avoient chargées de vivres pour avictualler le Fort de Ratonneau, & même fit entendre à du Vair qui l'é-

1597.

toit allé trouver, que ces Isles appartenoient au Duc son frere; en effet, si les affaires du Roi ne se fussent pas remises, il eut expliqué ses prétentions, & eût dit que la Duchesse sa femme y avoit droit, comme étant de la Maison de Lorraine, qui croyoit en avoir sur la Provence.

Les Huguenots depuis la conversion du Roi faisoient comme bande à part, & songeoient à leurs propres intérêts, parce qu'ils n'étoient plus conjoints avec les siens. Ils n'avoient été occupés depuis deux ans, qu'à tenir des assemblées politiques, qui étoient composées de trois Députés de chaque Province, sçavoir un Gentilhomme, un Ministre, & un ancien. Ce fut premièrement à Saumur, puis à Loudun, ensuite à Vendôme, de-là derechef à Saumur, & finalement à Châtelleraud. De tous ces endroits, ils avoient envoyé des Députés au Roi, le supplier de convertir la Trêve que Henri III. leur avoit accordée, en une Paix irrévocable; & il les avoit toujours amusés de belles paroles, de diverses remises, & de plusieurs difficultés qu'il faisoit naître lui-même.

Quand ils eurent donc reconnu que plus il avançoit ses affaires, moins il vouloit leur accorder de choses, que d'ailleurs, il étoit parfaitement bien avec le Saint Pere, & qu'il combloit les Ligueurs de caresses & de présens, ils s'imaginèrent que la venue du Légat en France, lui avoit fait prendre des desseins pour leur perte, & qu'il étoit sur le point de s'accommoder avec l'Espagne pour les accabler. Cette appréhension & les suggestions de la Trimouille & du Maréchal de Bouillon, pensèrent deux ou trois fois leur faire prendre les armes; néanmoins les plus timides d'entr'eux qui voyoient, que lorsqu'Amiens seroit pris, il demeureroient à la discrétion du Roi, ne purent s'y résoudre; au contraire, joignant

1597.

leurs persuasions aux moyens qu'il employoit en même tems pour gagner des Députés dans leur assemblée, ils agirent de telle sorte, qu'ils réduisirent les autres à avoir patience, & à attendre l'Édit qu'il leur promettoit.

Il s'en trouva peu néanmoins qui se rangeassent auprès de lui au Siège d'Amiens, les appréhensions que les malicieux leur donnoient d'une sainte Barthelemi de campagne, & le peu de considération où ils croyoient être à la Cour, les retinrent chez eux. Au reste tout ce qui sembloit être le plus contraire au Roi, le servit très-utilement en cette occasion: car Biron se surpassa lui-même; bien qu'il n'eut plus d'affection pour lui, sa propre gloire le faisoit agir; les Ligueurs se picquèrent d'être les restaurateurs de l'État comme ils avoient été les défenseurs de la Religion; & la Reine d'Angleterre, quoique mal satisfaite, lui envoya quatre mille bons hommes.

Il y avoit dans la Place cinq mille hommes de garnison, & plus de soixante pièces de canon montées sur les remparts: par le moyen de ces forces, les Assiégés étoient à toute heure aux mains avec les François, ruinoient leurs travaux & leurs batteries, les arrêtoient à chaque pas, & même les faisoient souvent reculer, en sorte qu'il se passa trois mois avant qu'ils en fussent au fossé. Entre une infinité de sorties, il y en eut trois grandes, dans la dernière desquelles il fut tué cinq cens François & trente de leurs Officiers. L'usage des mines, dont on s'étoit peu servi en France durant les guerres civiles, recommença en ce Siège: les uns & les autres s'attaquoient incessamment par ces feux souterrains; & souvent tel en pensoit faire jouer une, qui en sentoit crever une autre sous ses pieds, & se voyoit tout d'un coup enlever en l'air ou enfouir en terre.

Les perpétuels combats de nuit &

Rrr ij

* C'est-à-dire, qu'on les massacra dans l'armée.

En Juillet.

En Juin, Juillet & Août.

En Juillet & Août.

* Moderés & les plus, &c. E. de 1668.

1597.

de jour, emportèrent grand nombre des Assiégés, les maladies en mirent encore plus sur la litière, & leur médicamens qui étoient vieux & gâtés, faisoient leurs blessés au lieu de les guérir. D'ailleurs, ils avoient à se défendre au dedans contre les Habitans, dont ils avoient découvert une grande conspiration, qui devoit ouvrir une Porte aux Assiégeans; tellement que Hernand Teillo n'osoit plus faire de sorties qu'il ne mit des corps de garde à cheval dans les rues. Nayant donc plus de monde que ce qu'il lui en falloit pour soutenir les assauts, il manda à l'Archiduc l'état où il étoit, le conjurant de faire un effort pour sauver une place qui couvroit ses Pays-Bas, & qui lui donnoit une si belle entrée en France.

En Août.

L'Archiduc fut mal secondé en ce dessein par le Roi d'Espagne: mais étant assez excité par sa propre gloire, & ne se souciant pas de hasarder quelques Villes de son Pays, pour conserver une conquête si importante; il assembla en diligence un Armée de dix-huit mille hommes de pied, & de quatre mille chevaux, & s'étant mis en marche accompagné du Duc d'Aumale, & du vieux Comte de Mansfeld qui se faisoit porter en chaise, envoya devant le Colonel Contreras avec 900. chevaux pour reconnoître. Il faisoit fort dangereux de mettre un parti de cavalerie en campagne, devant une Armée où il y avoit près de 7000. chevaux: aussi Contreras au partir de Dourlens, s'étant avancé jusqu'à Querieu, à trois lieues près d'Amiens, fut vivement poussé. Il pensoit en cas de besoin, se sauver à Bapaume, mais il fut atteint par les Chevaux Legers sur le ruisseau d'Encre, & chargé par le Roi même qui lui prit trois Cornettes, & mit tout le reste en déroute

par les bois, à la merci des Payfans qui sont sans miséricorde.

1597.

Cet échec fut un mauvais présage pour l'entreprise de l'Archiduc: encore plus la mort de Hernand Teillo, qui sans doute l'eût bien secondé. Le troisième de Septembre, (a) comme il étoit sur un ravelin prêt à faire une sortie, il fut tué d'une mousquetade, qui l'atteignit dans le côté. Les assiégés d'un consentement unanime élurent en sa place Hierôme Carrasse, Marquis de Montenegro, & le reconnurent pour leur Gouverneur.

En Septemb.

Deux jours après François de l'Espina Saint-Luc, Gouverneur de Brouage, & Grand Maître de l'Artillerie, eut un pareil sort. (b) C'étoit un Seigneur qui avoit peu de pareils à la Cour en valeur, & pas un en générosité, en esprit & en tous les agrémens de la conversation. Son Gouvernement passa à son fils: mais sa Charge de Grand-Maître à Antoine d'Estree, par la faveur de Gabrielle sa fille, à condition toutefois qu'il en prendroit récompense, & donneroit sa démission quand il plairoit au Roi.

Le 15. du mois, l'Archiduc partit de Dourlens en corps d'armée: mais comme il ne fit que trois lieues les deux premières journées, à cause que le Duc de Montpensier voltigeoit au-devant de lui avec la Cavalerie Legere: le Roi s'imagina qu'il n'avoit pas dessein de rien entreprendre à force ouverte: mais seulement de tourner autour de son camp, pour jeter quelque rafraîchissement dans la Place par surprise; si bien que le troisième jour il s'en alla le matin à une partie de chasse qu'il avoit faite. Or l'Archiduc, soit qu'il en fût averti, ou qu'il eût déjà pris sa résolution, fit plus de chemin cette nuit-là & le ma-

(a) Le 4 selon Don Carlos Coloma, qui fait sa mort postérieure à celle de Saint-Luc.

(b) Il fut tué par un simple soldat Espagnol, qui

voyant du lieu où il étoit en sentinelle le grand respect que lui portoitent ceux qui étoient auprès de lui, lui tira une mousquetade.

1597.

tin, que les deux autres jours, de forté qu'un peu avant midi, il parut sur une côte qui est à cinq cens pas au-delà de Longpré. Son intention étoit de gagner ce poste, & ensuite de se rendre maître du Pont sur la Somme, pour jeter 2500. hommes dans la Ville, lesquels il avoit choisis exprès, & mis sous la conduite de Charles de Longueval Comte de Buquoy.

A la vûe de cette grande armée, les Goujats & les Vivandiers de celle du Roi s'enfuyent éperduement, les corps de garde avancés sont abandonnés, les gens de pied se mettent en confusion & puis en déroute, le Connétable ni les autres Chefs ne les peuvent rassurer, les Ducs de Montpensier & de Nevers se présentent en vain sur le bord des lignes pour couvrir le désordre qui étoit dans le camp; l'effroi s'épandoit de plus en plus dans toutes les troupes. La Cavalerie Espagnole crioit déjà *Victoire*, & tous les Soldats, *allons il faut donner*. Mais l'Archiduc ne sçut pas se servir d'une si belle occasion, il perdit plus de trois heures de tems à tenir conseil. Cependant le Duc de Mayenne qui devoit bien son dessein, fit marcher quelques vieux corps & six pièces de campagne du côté de Longpré, & le Roi revenant de la chasse remit l'assurance & l'ordre dans ses troupes, quoiqu'avec beaucoup de peine.

A la fin l'Archiduc après avoir délibéré bien long-tems, s'ébranla pour descendre à Longpré. Comme ses troupes étoient à mi-côte, les six pièces d'artillerie se mirent à jouer, & donnoient tout au travers de ses gens si à propos, qu'elles emportoient des rangs tout entiers. Néanmoins ils n'avoient plus que la longueur de cinq ou six cens pas à essuyer cette fâcheuse tempête; après quoi ils n'eussent plus été en bute, & eussent facilement gagné

1597.

le poste de Longpré & le Pont. Mais ce fracas inopiné lui troublant d'autant plus le jugement & la vûe, que ses espions l'avoient assuré qu'il n'y avoit point de canon en cet endroit-là, il leur commanda de regagner le haut pour se mettre à couvert; ce qui les exposa bien plus long-tems aux coups de l'artillerie, & lui coûta deux cens hommes au lieu de cinquante. Son Conseil trouva à propos que de-là il allât se poster à Saint Sauveur, qui est à un quart de lieu plus à gauche sur le bord de la riviere.

La nuit se passa en continuelles allarmes. Cependant le Duc de Mayenne, de peur de retomber au même péril que le jour précédent, fit fortifier en diligence les avenues de Longpré. Cette prévoyance étoit très-nécessaire: car le lendemain l'Archiduc dressa un Pont vis-à-vis Saint Sauveur, & en même tems se mit en devoir d'y faire passer des troupes & d'attaquer encore Longpré. Mais il trouva les François si bien préparés à le recevoir en tous ces endroits, qu'il n'osa pas s'engager davantage. Dès le jour même il songea à sa retraite, & le soir alla camper à Vignancour. Encore n'y demeura-t-il que quatre ou cinq heures; car ayant vû que le Roi l'avoit suivi avec toute son armée, horsmis quatre mille hommes qu'il avoit laissés dans les tranchées, & que le poste n'étoit pas tenable, il en délogea un peu après minuit. Si le Roi en eût été cru, il ne l'eût pas laissé retirer sans bataille; il y avoit quelqu'apparence qu'il l'eût gagnée sur des troupes ébranlées par la confusion de la retraite; & sans doute que la conquête des Pays-Bas eût été le fruit de cette victoire. Toutefois ses Capitaines considérant que le sort des armes est fort journalier, & que le Royaume de France eût périclité en sa personne, parce qu'en l'état où étoient les choses,

1597.

la succession eût été fort contentieuse, retinrent son ardeur & le ramenerent au siège.

L'Archiduc rentré dans l'Artois, occupa ses troupes à prendre Monthulin qui incommodoit Arras, puis les licentia & se retira dans Arras. Il y tomba malade de chagrin, à ce qu'on disoit, d'avoir si mal réussi dans son entreprise d'Amiens, & d'avoir appris que durant son absence le Prince Maurice lui avoit enlevé sept ou huit Places le long des rivieres du Rhin, & dans le pays d'Over-Iffel.

Le jour même qu'il s'éloigna, sçavoir, le dix-neuvième de Septembre, les assiégés ayant été sommés, ne jugerent pas à propos de s'opiniâtrer davantage à une défense, qui eût pû encore être longue, mais eût été inutile & fort dangereuse pour eux. Ils capitulerent donc aux meilleures conditions que l'on ait accoutumé d'accorder en pareille occasion. *Ils promirent de se rendre dans six jours, si dans ce tems-là ils n'étoient secourus; on leur permit d'en donner avis à l'Archiduc; & ils baillerent des otages pour sureté de leur parole.* Ce terme expiré, ils rendirent la Ville dès le matin du vingt-cinquième du mois; Le Connétable la reçut au nom du Roi, & ils en fortirent sur les dix heures du même jour; emmenant dans leur bagage trois cens blessés, & mille femmes, dont il y en avoit quatre cens de la Ville.

Le Roi étant à cheval à la tête de son armée, permit avec grande courtoisie, à Montenegre & à leurs autres Capitaines de lui venir embrasser les genoux. Le soir il fit son entrée dans la Ville, & en donna le Gouvernement à Dominique de Vic, qui n'y ayant trouvé pour lors que huit cens Habitans, la repeupla dans deux ans de plus de quatre mille, & obtint du Roi le rétablissement de leurs Privileges; mais il ne put empêcher qu'on n'élevât sur

leur tête une Citadelle, qui fait encore gémir les petits fils de la négligence de leurs grand-peres.

Le Roi lui-même porta les nouvelles de la prise d'Amiens à l'Archiduc qui étoit dans Arras, & y alla pour le visiter avec toute son armée, & le saluer de quelques volées de canon; puis comme il vit que rien ne l'ébranloit, il rebroussa vers Dourlens & le fit investir. Mais les pluyes, les boues, la disette de vivres, les trop longues fatigues & les maladies que toutes ces incommodités engendrent, le contraignirent de décamper avant la fin du mois d'Octobre, avec beaucoup de dommage & quelque honte.

Sur la fin de cette année la Duché de Ferrare, faite d'hoirs mâles, retourna au Saint Siège, par la mort du Duc Alfonso II. le dernier légitime des Princes du nom d'Est, & fils d'Hercule II. & de Madame Renée de France. Ferrare étoit du nombre de ces Terres que la Comtesse Mathilde, fille & héritière de l'aînée de la Maison d'Est, donna au Saint Siège, pour l'amour du Pape Gregoire VII. vers l'an 1077. Depuis ce tems-là, les descendans mâles des autres freres, portant titre de Marquis d'Est, en avoient toujours joui, non plus comme Propriétaires, mais seulement comme Vicaires du Saint Siège, jusqu'à l'an 1471. que le Pape Paul II. l'érigea en Duché, & en investit Borso; auquel l'Empereur Federic III. avoit aussi donné Modene & Rege avec pareil titre.

Or le Duc Alfonso II. se voyant sans enfans mâles, avoit fait plusieurs tentatives, envers les Papes & l'Empereur, pour obtenir le transport de ses Duchés à Cesar d'Est, qui étoit son parent. La Cour de Rome ne tenoit pas que ce Cesar fût habile à succéder, parce que son pere qui étoit un Alfonso, ne passoit que pour fils naturel du Duc Alfonso I. du nom. Ainsi de ce côté-là, il ne sceut jamais rien impêtrer; mais il donna de si gran-

1597.

En Octobre & Novembre.

1597.

des sommes à l'Empereur Rodolphe, qu'il lui accorda le transport de la Duché de Modene & Rege, de la Principauté de Carpy & de quelques autres Terres mouvantes de l'Empire. Il se promettoit qu'avec cela, avec les riches meubles, & avec les bons amis qu'il lui laisseroit, il pourroit se maintenir par force dans la Duché de Ferrare. En effet, quand il fut mort, ce qui arriva le vingt-septième d'Octobre, Cesar se croyant appuyé des Venitiens & de l'Espagnol même, se mit en possession, & d'abord tint ferme contre les Excommunications du Pape Clement & contre son armée, qui étoit commandée par le Cardinal Aldobrandin, Légat & neveu de Sa Sainteté. Mais quand il apprit que le Roi de France, ce qu'il n'eût jamais cru, prenoit l'affirmative pour le Pape, & que la crainte de cette grande Puissance refroidissoit ses Alliés, & épouventoit les Ferrarois, il baissa la lance, & fit son accommodement sur la fin de Décembre. Par le traité, il remit la Duché de Ferrare au Pape, qui lui laissa, les biens allodiaux que la Maison d'Est y avoit possédés, & lui accorda, que lui & les Ducs ses descendants, auroient à Rome le même rang & le mêmes prérogatives que les Ducs de Ferrare y avoient eues.

En France, la Ville de Paris honora la victoire de son Roi par une triomphante entrée qu'elle lui fit. Il passa tout l'hiver dans son Louvre à écouter les propositions de la paix, dressant néanmoins ses préparatifs pour la guerre, à employer ses intelligences pour défunir les Huguenots, & sur tout à régler & améliorer ses Finances. Quant à la paix, comme il étoit devant Dourlens, Villeroi de sa part, & Jean Richardot de celle de l'Archiduc, s'abouchèrent sur les frontieres de Picardie & d'Artois, & convinrent ensemble que les Rois enverroient leurs Députés à Vervins, où le Légat du Saint

En Novemb.
& Décembre.

Pere devoit se trouver en qualité de Médiateur.

Tous deux y étoient également portés par diverses considérations. Henri IV. après tant de fatigues & de peines, desiroit ardemment jouir du repos, & appréhendoit que dans la continuation de la guerre, la fortune ne fit un autre coup pareil à la prise d'Amiens, & qu'il n'éclatât quelque faction au-dedans de son Royaume de la part des Grands, ou des Huguenots, ou de sa Maison même, parce qu'il n'avoit point d'ennemis. Pour le Roi Philippe, il se sentoit moribond, & voyoit que son fils étoit foible & sans expérience; ainsi ils étoient résolus d'y procéder avec plus de sincérité qu'on n'a accoutumé d'en apporter en de pareilles occasions.

Le Roi nomma pour cet effet Pomponne de Bellievre & Nicolas Brulard de Sillery, tous deux Conseillers d'Etat, & le dernier aussi Président au Parlement. Le Roi d'Espagne avoit donné pouvoir à l'Archiduc de choisir des Députés; & il l'avoit ainsi fait, afin que s'ils étoient obligés de céder le pas à ceux de France, la honte en fut moindre pour lui. L'Archiduc nomma donc Jean Richardot Président du Conseil du Roi Catholique aux Pays-Bas, Jean-Baptiste Tassis, Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques, & Louis Verreiken Audiencier, premier Secrétaire & Trésorier du Conseil d'Etat.

Ceux de France arriverent à Vervins le septième de Février, ceux d'Espagne peu de jours après. Les François, comme étant chez eux, les allerent visiter les premiers, mais ne voulurent pas étendre leur civilité, jusqu'à leur donner le premier rang dans la Séance. C'étoit un grand différend qui se présentoit dès l'entrée: le Légat trouva un expédient pour l'accommoder. Il prit le haut bout, comme il lui appartenoit, mit son Nonce à sa droite & donna le

1598.
En Janvier.

En Février.

1598.

choix aux François, ou de s'asseoir au-dessous du Nonce, ou de se mettre vis-à-vis. Ils choisirent le second & laisserent l'autre aux Espagnols. Par ce moyen tous furent contens; ceux-ci se vantant d'avoir la main droite, & les François d'avoir la place la plus proche du Légat; outre que celui à qui on donne le choix, a l'avantage.

Ils convinrent d'abord d'une cessation d'armes, à quatre lieues aux environs de Vervins, & de sauf-conduits pour leurs Courriers, qui iroient à Paris & à Bruxelles. Le Roi s'étoit expliqué qu'il ne pouvoit traiter, si on ne remettrait les choses au même état qu'elles avoient été mises par le Traité de Carreau en Cambresis l'an 1559. & si on n'y comprenoit ses Alliés. Les Députés de l'Archiduc demeurerent d'accord du premier point: mais n'ayant pas de pouvoir exprès pour le second, il fallut dépêcher en Espagne pour cela. On leur en envoya un apparent, mais avec des ordres secrets, qui leur enjoignoient de n'y point comprendre les rebelles des Provinces-Unies, qu'ils prétendoient être toujours leurs Sujets, ou bien en échange, d'y faire comprendre de leur part le Duc de Mercœur; car il n'étoit pas plus rebelle, disoient-ils, que ces Provinces, comme aussi le Duc de Savoie, sans qu'il fût obligé de rendre le Marquisat de Salusses.

C'étoient de grandes difficultés: il y en avoit encore deux autres: l'une pour la maniere & le tems de restituer les Places, & l'autre sur l'affaire de Cambrai; car les François demandoient qu'on le remît en neutralité, & que l'on abattît la Citadelle, & les Espagnols s'opiniâtroient à le retenir; parce, disoient-ils, qu'ils l'avoient conquis sur un Usurpateur.

Mais pour les deux premières, la bonne fortune du Roi & le fidèle service de ses Capitaines les surmonterent. Le Duc de Savoie au commencement

de Février, s'étoit remis en campagne avec une armée considérable, ayant pour son Lieutenant Albigny, qui depuis peu étoit passé à son service. Avec ces forces, il reprit Aiguebelle, & puis assiégea Charbonnières, place élevée sur un haut rocher, à l'entrée du passage qui va de Chambery à Saint Jean de Maurienne. Lefdiguieres envoya Crequy avec douze cens hommes au secours; le Duc l'ayant laissé venir, l'enveloppa si adroitement dans les détroits des montagnes, lui & tous ses gens, qu'il en défit une partie, & contraignit le reste & leur Chef même de poser les armes & de se rendre, après qu'ils eurent passé la nuit dans les neiges.

Cet échec avoit porté une telle épouvante dans le Dauphiné & dans le Lyonnais, où il n'y avoit pour lors aucunes forces, que le Duc en avoit conçu de nouveaux desseins sur ces Provinces, Lefdiguieres même feignit d'être étourdi d'un si grand coup, & peut-être qu'il l'étoit: mais ce vieux * Renard ayant repris ses sens, exécuta un dessein qui arrêta toutes les conquêtes du Duc. Ce fut la prise du Fort de Barraux; il l'attaqua la nuit du treizième de Mars au clair de la Lune, & l'emporta de vive force en moins de deux heures, quoique la garnison fût avertie de son entreprisa & qu'elle l'attendît la mèche sur le serpent.

La réputation de ce coup étant fort grande, quoique l'importance de la Place ne le fût pas, l'Ambassadeur de Savoie ne parla plus si haut à Vervins. Il tenoit pourtant toujours ferme pour le Marquisat: mais les Espagnols ne le soutinrent pas comme ils eussent dû soutenir le gendre de leur maître, & l'obligerent même de relâcher. Ainsi quant à ce qui le touchoit, on demeurera d'accord, *que le Pape seroit le seul Juge des différends du Duc avec le Roi: que Sa Sainteté les décideroit dans un an: que si elle mouroit avant ce tems-*
là,

1598.

* Le Duc de Savoie l'appelloit ainsi.

En Mars.

En Mars & Avril.

1598.

là, il y auroit après sa mort trois mois de trêve, durant lesquels les Parties viendroient d'autres Arbitres: que cependant le Duc rendroit la ville de Berre en Provence, laquelle il tenoit encore: & qu'il défavoueroit le Capitaine la Fortune, qui s'étoit saisi de Seure* en Bourgogne sous son nom: que du reste il se tiendroit neutre entre les deux Couronnes.

* On l'appelle maintenant Bellegarde.

Quant au Duc de Mercœur, comme il cherchoit de jour en jour des refuites pour ne pas conclure son accommodement, espérant que les Espagnols le comprendroient au nombre de leurs Alliés: le Roi fut conseillé par Schomberg de s'approcher de la Bretagne, afin que sa présence achevât de terrasser ce Duc, & de terminer aussi l'affaire des Huguenots. Il suivit ce bon avis, & envoya ordre à Brissac de recommencer la guerre, tandis qu'il se préparoit pour ce voyage, & qu'il ordonnoit un Conseil à Paris pour y gouverner durant son absence, & des troupes pour garder la frontiere contre les invasions de l'Archiduc.

En Février.

Dès que Brissac eut repris les armes, il exécuta une entreprise qu'il avoit projetée sur Dinan. Les Habitans s'y barricaderent contre le Château; & il l'assiégea avec ses troupes, & le reçut à composition. Le Roi partit de Paris au mois de Février. Le bruit de sa marche étonna si fort les Capitaines qui tenoient de petites Places aux Provinces frontieres de Bretagne, comme Craon & Rochefort en Anjou, Montjan au pays du Maine, Mirebeau en Touraine, Tifauge en Poitou, & Ancenis même en Bretagne, qu'ils lui en apportoient les clefs sur le chemin.

L'étonnement du Duc fut extrême, lorsqu'il apprit que ces Places, qu'il croyoit lui devoir servir comme de fortifications avancées pour retarder les armes du Roi, étoient tombées en un moment, & laissoient celles qu'il avoit

Tome III,

en Bretagne tout à découvert, & d'ailleurs fort ébranlées par leur exemple. N'y ayant donc plus d'autre salut pour lui que dans la clémence du Roi, il y eut recours par l'intercession de la Dame Gabrielle, depuis peu Duchesse de Beaufort. Elle offroit de lui obtenir des conditions honorables, pourvû qu'il voulût donner sa fille unique pour la marier à son fils aîné, que les Courtisans flatteurs nommoient César-Monseur. Il ne rejettoit pas cette proposition: mais sa femme, c'étoit Marie de Luxembourg-Martigues, Princesse fiere & glorieuse, n'y pouvoit consentir. Son mari néanmoins sachant le pouvoir que les Dames avoient auprès du Roi, l'envoya au-devant de lui, & la chargea de lui offrir leur fille, pour en disposer en faveur de tel Prince qu'il lui plairoit.

1598.

En Avril.

Ils espéroient l'un & l'autre que ce leurre leur serviroit à disposer la Dame à leur rendre les bons offices dont ils avoient besoin, & qu'après ils trouveroient des délais pour l'accomplissement de leur promesse, pendant lesquels le tems feroit naître quelque occasion qui tourneroit la chose autrement. Mais cette Dame aussi fine qu'eux, ne se pressa pas de les servir; au contraire, elle leur voulut faire sentir que son intercession seule les pouvoit sauver. Donc quand la Duchesse de Mercœur se présenta aux portes d'Angers, elle en fut repoussée fort rudement, & contrainte de se retirer au Pont de Sé: mais lorsque sa fierté ainsi humiliée, se fut remise entierement aux volontés de la Dame, on l'envoya querir le jour même, & le Roi fort tendre aux larmes de ce sexe,* & très-facile à tout ce que desiroit sa maîtresse, accorda au Duc un Edit presqu'aussi honorable qu'il en eût pû souhaiter, quand ses forces étoient entières.

* Engageant, Ed. de 1668.

Car il prenoit la peine de l'excuser dans la Préface, de ce qu'après sa ré-

Sff

1598.

„ conciliation avec le Pape , & même
 „ après la venue du Légat en France , il
 „ ne s'étoit pas rangé auprès de lui , &
 „ pour cela il supposoit que ce Duc en
 „ avoit usé de la force pour de grandes
 „ raisons qui regardoient la conserva-
 „ tion de la Bretagne, laquelle eût cou-
 „ ru risque d'être envahie par les
 „ Etrangers , tandis que les forces de
 „ la France étoient occupées sur la
 „ frontiere de Picardie. „ Après cela
 „ il déclaroit , qu'il le tenoit , lui & tous
 „ ceux qui avoient suivi son parti pour ses
 „ bons & fidèles Sujets , les rétabliroit
 „ dans leurs biens & Charges ; révoquoit
 „ tous Jugemens donnés contr'eux ; con-
 „ firmoit tous ceux qui avoient été rendus
 „ par les membres du Parlement & des Pré-
 „ sidiaux qui étoient dans ce parti-là. De
 „ plus il donna au Duc deux cens trente-
 „ six mille écus de dédommagement pour
 „ les frais de la guerre , & dix-sept mille
 „ écus de pension : outre cela permission de
 „ vendre les bleds des magasins jusqu'à la
 „ somme de cinquante mille écus , la garde
 „ des Châteaux de Guingamp, Montemort
 „ & Lamballe ; passeport aux Espagnols
 „ qui étoient dans la riviere de Nantes
 „ pour se retirer ; & pouvoir de retenir * les
 „ forces qu'il avoit , jusqu'à un mois après
 „ la vérification de cet Edit ; sans parler
 „ de plusieurs autres conditions sembla-
 „ bles à celles qui avoient été accordées
 „ au Duc de Mayenne.

* Les places
 Ed. de 1668.

Le prix d'un Traité si honorable fut donc sa fille , que le Roi fiança peu de jours après à César son fils. Il l'avoit légitimé & avantage de la Duché de Vendôme , pour la tenir aux mêmes droits que les Ducs précédens l'avoient tenue , & avec promesse de lui donner dans quatre ans de quoi retirer toutes les terres qui en avoient été aliénées ; ce que le Parlement vérifia avec grande peine , & sans tirer à conséquence pour les autres biens du patrimoine du Roi , lesquels par la Loi du Royaume avoient été réunis à la Couronne dès le moment

qu'il y étoit venu. Le Traité fait , le duc de Mercœur vint à Angers saluer le Roi , qui le reçut comme le beau-pere de son fils. On passa le Contrat de ce mariage futur dans le Château de la même Ville , & les fiançailles furent célébrées au même lieu , avec autant de pompe que si c'eût été un fils de France ; le Cardinal de Joyeuse ne dédaignant pas d'en faire la cérémonie pour faire sa cour.

1598.

D'Angers le Roi descendit à Nantes , & de-là il fut à Rennes , où les Etats de Bretagne se tenoient. Il séjourna environ deux mois dans ces deux Villes , employant ce tems-là à rétablir l'ordre & le repos dans la Province , & à recueillir douze cens mille écus , dont les Etats du pays lui fournirent la meilleure partie.

Lorsqu'il étoit à Nantes , il acheva l'affaire des Huguenots ; leurs Députés l'étant venu trouver à Blois , il les avoit fait suivre jusques-là , & les avoit remis après le Traité du Duc de Mercœur. Ce Traité étant conclu , il eût bien désiré encore prendre quelque nouveau délai : mais ils le pressoient si fort qu'il eut peine d'en trouver de raisonnable. Et d'ailleurs il appréhendoit que le désespoir ne les portât enfin à quelque escapade , qui eût retardé la paix avec l'Espagne & donné un sujet plausible aux Ligueurs de se réunir & de reprendre les armes. Cette considération , plus que toute autre chose , l'obligea à leur accorder l'Edit , qui du nom de cette Ville s'appelle L'EDIT DE NANTES.

Il contient 92. articles , qui sont presque les mêmes que ceux des Edits précédens qu'on leur avoit accordés : mais il leur est plus avantageux , en ce qu'il leur ouvre la porte aux charges de Judicature & de Finance. Il y fut ajouté cinquante-six autres articles qu'on appella secrets ; dont le plus important étoit celui qui leur laissoit plu-

1598. sieurs Places de sureté, & toutes celles qu'ils tenoient. Cet Edit est la sauvegarde sous laquelle ils ont vécu jusqu'à cette heure en repos, & fait librement l'exercice de leur Religion. * Le Roi n'osa pas l'envoyer au Parlement pour le vérifier, que le Légat ne fut hors du Royaume; si bien qu'on ne lui porta que l'année suivante.

On travailloit incessamment à Verbins pour la paix. Les François n'insistoient plus si fort pour Cambray, quoiqu'ils n'eussent pas encore lâché la main sur cet article; l'Archiduc dans l'impatience d'accomplir son mariage avec l'Infante Isabelle-Claire-Eugenie, hâtoit tant qu'il pouvoit la démarche de la gravité Espagnole, & obligeoit ses Députés de passer par-dessus beaucoup de petites choses. N'eût été l'affaire des Alliés de la France, le Traité eût été achevé en moins de trois semaines. Le Roi demandoit une cessation d'armes de deux mois pour eux, afin qu'ils pussent envoyer leurs Ambassadeurs: les Espagnols la refusoient absolument; & sur cette contestation, les esprits violens qui étoient dans les Cours des deux Rois, les Chefs de guerre, & ceux qui désiroient la brouillerie, ne manquèrent pas de presser la rupture de tout leur pouvoir; mais ils n'y purent rien gagner, les deux Princes étoient dans des dispositions toutes contraires.

Cependant les Ambassadeurs d'Angleterre arrivèrent à la Cour, qui alors étoit à Nantes: ils ne se monroient pas fort éloignés de la paix, car la difficulté n'étoit pas à leur égard, mais à l'égard des Etats, desquels ils avoient ordre de ne point se séparer. Or ceux-ci n'en vouloient point du tout; comme ils connoissoient bien qu'elle ne se pouvoit faire qu'on n'entamât leur liberté, pour laquelle ils combattoient depuis près de trente ans, & sans quoi ni les biens, ni la vie ne leur étoient

rien, ils aimoient mieux tout hasarder que de perdre le prix de tant de travaux, de sang, & de dépenses. Une chose encore les confirma davantage dans cette généreuse résolution: ce fut qu'ils interceptèrent une Lettre du Roi d'Espagne, qui ordonnoit à ses Députés de ne les y point comprendre, si non à condition d'y rétablir la Religion Romaine par tout le Pays, de le réduire dans une entière obéissance, & d'y remplir toutes les Charges de Magistrats Catholiques.

Là-dessus il n'y eut point d'efforts, il n'y eut point d'offres qu'ils ne fissent auprès du Roi, pour le porter à continuer la guerre: mais il en étoit trop avant pour ne pas achever le Traité. Il manda donc à ses Députés de le conclure; pourvu qu'auparavant ils obtinssent la cessation d'armes pour ses Alliés, qu'ils avoient tant demandée; & il promit aux Anglois qu'il ne le ratifieroit que quarante jours après que ses Députés l'auroient signé.

Or ils le signèrent le deuxième jour de Mai, & le douzième ils le mirent entre les mains du Légat, le priant de le tenir secret jusqu'à ce que les deux mois de la cessation fussent expirés. Et pourtant le Roi ne fit point scrupule de le publier dans les Etats de Bretagne, & de leur dire qu'il alloit en Picardie en porter la ratification lui-même. En effet, il partit à ce dessein, ayant auparavant donné le Gouvernement de Bretagne au petit Duc de Vendôme, par la démission du Duc de Mercœur son beau-pere: mais il lui arriva une indisposition par les chemins qui le contraignit de s'en revenir à Paris.

La Reine d'Angleterre n'ayant pu obtenir qu'il lui accordât encore un mois par-delà les quarante jours, lui en écrivit avec reproches & en des termes qui l'accusoient de méconnoissance. Les Anglois déclamerent outrageusement à la Cour de France contre son procédé,

1598.

& firent retentir leurs plaintes aux oreilles de tous les Protestans ; les Hollandois en userent plus modestement. On tâcha de payer les uns & les autres de grandes raisons d'Etat , & de plusieurs semblables exemples ; & on les exhorta par plusieurs fois de vouloir entrer dans ce Traité par la porte qu'on leur avoit laissée ouverte.

Il semble qu'on ne le faisoit que par bienveillance : car on sçavoit assez que ce n'étoit pas leur intérêt d'y entrer ; & peut-être eût-on été bien marri qu'ils se fussent laissés persuader. Quoi qu'il en soit, les Députés des derniers mandèrent au Roi , que le terme de deux mois étoit trop court pour assembler les Etats de toutes leurs Provinces ; & la Reine d'Angleterre lui fit entendre qu'elle ne vouloit pas se détacher d'avec eux.

Comme il crût donc avoir satisfait autant qu'il le pouvoit , au devoir de l'alliance , & à sa réputation , il envoya sa ratification à ses Députés sur la fin de Mai , la date en blanc , avec ordre de ne la remplir que le douzième de Juin , auquel expiroient les quarante jours qu'il avoit accordés à la Reine Elisabeth. Le même jour la Paix fut publiée à Vervins , & ensuite par toutes les Villes de France & des Pays-Bas , avec des réjouissances dont le bruit & l'allegresse éclaterent jusqu'aux deux bouts de l'Europe , & ne donnerent pas moins d'effroi aux Turcs , que de joye à la plus grande partie des Chrétiens.

Les mêmes quatre Seigneurs que l'Archiduc donnoit en ôtages pour la restitution des Places , sçavoir Charles de Crouy Duc d'Arschot , François de Mendozze Amiral d'Arragon , Charles de Ligne , Comte d'Aremberg Chevalier de la Toison , & Louis de Velasco Grand-Maître de l'Artillerie , servans d'Ambassadeurs avec Richardot & Verreiken , apportèrent la ratification au Roi , & lui virent jurer le Traité

1598.

dans Notre-Dame le vingt-unième de Juin ; y assistant aussi de la part du Duc de Savoye , Gaspard de Geneve Marquis de Lullins , & Leonard Roncas son Secrétaire d'Etat. Réciproquement le Maréchal de Biron , Bellievre , & Silbery , firent le même auprès de l'Archiduc à Bruxelles le vingt-sixième du même mois , & Guillaume de Gadagne Boteon auprès du Duc de Savoye ; qui pourtant ne fit le serment que le second du mois d'Août , dans Chambery. Le Roi Philippe II. signa bien les articles ; mais étant prévenu de la mort , il ne pût les jurer avec les mêmes cérémonies qu'avoient fait les autres Princes.

Voici la substance des plus essentiels. *Le Traité étoit conclu conformément & en l'approbation de celui de Cateau en Cambresis : auquel & aux précédens rien ne devoit être innové , que dans les choses à quoi il seroit dérogé par celui-ci. S'il y avoit des Sujets des deux Rois qui allassent servir leurs ennemis par mer ou par terre , ils seroient châtiés comme infracteurs & perturbateurs du repos public. Ceux qui avoient été chassés de leurs Terres , Offices & Bénéfices , à compter depuis l'an 1588. y seroient rétablis : Toutefois ne pourroient rentrer dans les Terres des Rois sans en avoir des lettres au grand Sceau. En cas que le Roi d'Espagne donnât les Pays-Bas & les Comtés de Bourgogne & de Charolois à l'Infante sa fille , elle & ses terres seroient comprises dans ce Traité , sans qu'il en fallût un nouveau pour cela. Les deux Rois rendroient mutuellement ce qu'ils avoient pris l'un sur l'autre depuis l'an 1559. sçavoir le Roi Très-Chrétien , la Comté de Charolois , & le Roi Catholique les Villes de Calais , Ardres , Monthulin , Dourlens , la Capelle , & le Catelet en Picardie , & Blavet en Bretagne ; pour sûreté de quoi il donneroit quatre ôtages , nous les avons nommés ci-dessus. L'un & l'autre se reservoient tous ses*

En Juin.

1598.

droits & actions, à quoi ils n'avoient point renoncé; mais ne pourroient les poursuivre que par voye amiable & de justice. Cela regardoit la Navarre & la Duché de Bourgogne. Il fut dit aussi; que ce Traité seroit vérifié, publié, & enregistré en la Cour de Parlement de Paris, Chambre des Comptes, & autres Parlemens du Royaume, & le même jour au Grand Conseil, autres Conseils, & Chambre des Comptes des Pays-Bas.

Les intérêts du Duc de Savoye y étoient traités de la maniere que nous avons dit. On n'y parla point de ceux du Duc de Florence, parce qu'il ne prétendoit point être en guerre, &

qu'il disoit n'avoir saisi les Isles de Marfeille que pour nantissement de certain argent que le Roi lui devoit, & dont on avoit détourné les assignations. Joint que d'Ossat s'étoit transporté à Florence pour terminer ce différend. Il le vit en effet le neuvieme jour de Mai, à ces conditions; que le Duc rendroit les Isles d'Is & de Pommegues, & en pourroit emporter son artillerie, équipage, & munitions: moyennant quoi le Roi se reconnoissoit son débiteur de deux cens mille écus: qu'il lui seroit baillé de bonnes assignations, & pour sureté de son payement douze notables François qu'il nommeroit lui-même.

1598.

En Mai.

Fin de la Ligue & de la Guerre.

AINSI furent éteintes jusqu'à la dernière étincelle, non seulement les guerres civiles que la Ligue avoit allumées dans les entrailles de la France, mais encore celles que cette faction y avoit attirées de dehors; & ce Royaume étant désormais en repos, n'avoit plus qu'à réparer tout doucement les grands dommages qu'il avoit soufferts, & à rétablir ses forces à demi épuisées par tant de sanglantes playes.

La premiere décharge pour le peuple & pour les coffres du Roi, fut de congédier tout ce que l'on put des troupes qui étoient sur pied. Ce licenciement ayant épandu une grande quantité de voleurs dans les bois & sur les grands chemins, les Prévôts eurent ordre de battre la Campagne pour les réprimer; & parce que c'étoit de braves gens que le désespoir portoit à une extrême défense; le Roi pour leur en ôter les moyens, fit une Déclaration le quatrième du mois d'Août, qui défendoit le port des armes à feu à toutes

En Août.

personnes, horsmis à ses Gens d'armes, aux Chevaux Légers de sa garde, aux Compagnies d'Ordonnance, & à tous les Prévôts & leurs Archers, enjoignant à tout le monde de courir sus aux contrevenans: permettant néanmoins l'usage des arquebuses aux Gentilshommes, pour la chasse sur leurs terres.

Le même mois le Roi étant à Monceaux, conclut le traité de mariage d'entre Madame Catherine sa sœur, âgée de près de quarante ans, & Henri Duc de Bar, fils de Charles Duc de Lorraine. Diverses difficultés pour le fait de la Religion avoient fait traîner ce Traité plus de deux ans durant. Les noces furent remises au commencement de l'année prochaine, toutes les deux Parties étant peu contentes d'être sacrifiées par leurs parens, à des intérêts d'Etat, contre les sentimens de leur conscience.

La discipline Ecclésiastique s'étant fort relâchée durant la guerre, le Roi permit au Clergé de s'assembler à Paris pour la rétablir. Les Députés de ce

1598.

En Septemb.

Corps, ayant conféré ensemble de leurs intérêts, François de la Guesle Archevêque de Tours (a), fut chargé de lui faire des remontrances. Il demanda fortement la publication du Concile de Trente, à la réserve des Chefs qui pourroient blesser les libertés de l'Eglise Gallicane, & les Priviléges des Cours Souveraines; le rétablissement des Elections Canoniques, pour les Bénéfices ayant charge d'âmes; la révocation des Brevets de nomination à ceux qui n'étoient point vacans; comme aussi celle des pensions accordées aux Laïques sur ces fonds-là; toute liberté aux Ecclésiastiques de jouir de leur revenu sans aucune charge que de faire leurs fonctions; la réparation des Eglises & autres lieux sacrés; & l'observation des Contrats que le Clergé avoit faits avec le Roi.

Sa réponse fut courte, grave & pleine de beaux traits. Il leur dit qu'il prenoit leurs exhortations en bonne part, mais qu'il les exhortoit aussi à bien faire & à concourir avec lui pour la réformation des abus; qu'il ne les avoit pas causés, mais qu'il les avoit trouvés & qu'il y falloit procéder pied à pied, comme dans toutes les choses importantes: que jusques-là on ne leur avoit donné que de belles paroles, mais qu'il leur donneroit de bons effets, & qu'ils éprouveroient qu'avec sa casaque grise pleine de poussière, il étoit tout d'or en dedans. Par ce mot il donnoit atteinte au manque de foi & au luxe de ses prédécesseurs. Il conclut que pour leurs demandes, il y feroit réponse sur tous les chefs, à mesure qu'il en délibéreroit avec son Conseil.

Le Roi Philippe II. n'eut pas le plaisir de jouir long-tems de la paix; ni de voir le mariage tant désiré de sa fille: car

il mourut à l'Escorial le 23. de Septembre. Il étoit âgé de soixante & douze ans dont il en avoit régné quarante-deux, & neuf mois depuis l'abdication de son pere. Philippe III. son fils unique, n'étoit pour lors que dans sa vingtième année, Prince de peu d'effet: il lui laissa tous ses grands Etats, à la réserve des Pays-Bas & de la Franche-Comté, qu'il donnoit en dot à sa chère fille Isabelle.

C'étoit à condition, " que ces Provinces retourneroient à la Couronne d'Espagne, au défaut d'hoirs mâles ou femelles; que si elles tomboient à une fille, elle ne pourroit se marier sans le consentement du Roi Catholique; que toutes les fois qu'il y auroit mutation, le nouveau successeur seroit nouveau serment de conserver la Religion Catholique, & que s'il s'en départoit, il seroit déchu de tout droit sur ces Provinces; qu'elles n'auroient point le commerce aux Indes Orientales ni Occidentales; que le Roi se réservoir d'être le Chef de l'Ordre de la Toison, & de mettre des Gouverneurs & garnisons à sa solde dans les Citadelles d'Anvers, de Gand & de Cambray, qui auroient serment à lui & aux Princes des Pays-Bas. "

Il y avoit plus de quinze mois qu'une fièvre héctique consumoit ce Roi, quand les gouttes le prirent fort cruellement la veille de la saint Jean. Ces humeurs acres engendrèrent quantité d'abscesses; premièrement au genou, puis en diverses parties du corps. Ils créverent les uns après les autres, & il sortoit des fourmillières de poux que l'on ne pouvoit tarir. Il se joignit à cela un Satyriafme perpétuel, qui faisoit écouler ses forces & son sang avec un prurit effroyable. La puanteur insupportable qui sortoit de ces ulcères, & cette vilaine vermine qui le mangeoit jus-

1598.

(a) Ce Prélat avoit le regard farouche, la bouche de travers & la voix rude, mais étoit de haute taille. Il portoit ordinairement une Escarcelle de velours violet

à sa ceinture, comme la porte le Recteur de l'Université de Paris. C'étoit sans doute pour y mettre ses aumônes. *Mémoire de l'Abbé de Marolles.*

1598.

qu'aux os, faisoit faillir le cœur à tous ceux qui l'approchoient : mais il ne lui manqua jamais ; il souffrit tous ces maux avec une si merveilleuse patience, & il maintint son esprit dans une assiette si ferme jusqu'au dernier soupir de sa vie, qu'ils ne sçavoient juger s'ils voyoient en lui un plus grand exemple ou de la misère humaine, ou d'une constance héroïque.

Dans ce corps qui s'en alloit par pièces, son jugement sain & entier dispoit encore des plus grandes affaires ; & sur le point de n'être plus, il tâchoit d'étendre sa domination dans l'avenir, travaillant à dresser des avis & des mémoires pour diriger le Regne de son fils. On en trouva plusieurs après sa mort, dont quelques-uns se sont échappés jusques dans le public. Vain & ambitieux souci ! les Princes veulent régner à leur fantaisie, ils n'en croient pas leurs Prédécesseurs ; aussi doivent-ils bien s'imaginer que leurs Successeurs ne les en croiront pas.

Il avoit fait son testament deux ans avant sa mort : par un Codicile il enjoignit à son fils qu'il donnât ordre de bien examiner l'affaire de la Navarre, & de faire droit aux héritiers de Jean d'Albret s'il y échéoit. Il disoit que Charles V. son pere le lui avoit ainsi ordonné par son testament : mais que ses grandes occupations ne lui avoient pas permis d'y songer. A la fin de ce Codicile il ajoutoit une clause qui détruisoit son Ordonnance, c'étoit qu'on ne fit cette restitution ou récompense, qu'en cas qu'elle ne préjudiciât point à la Religion Catholique, ni à la tranquillité de ses Etats. Pourquoi cette queue ? Penseoit-il négocier avec Dieu ? Au même tems que les remords de sa conscience le pressoient de restituer le bien à son voisin, sa malheureuse politique intervenoit, qui lui suggéroit des subterfuges pour le retenir. Ainsi il étoit doublement coupable, & de n'avoir pas fait justice & de ne l'avoir montrée à ses Successeurs que pour les empêcher de la faire.

Avant que les nouvelles de sa mort fus-

sent arrivées en Flandres, l'Archiduc en étoit parti, ayant déposé la pourpre sacrée dans l'Eglise de Notre-Dame de Hale à deux lieues de Bruxelles, & laissé le Gouvernement des Pays-Bas au Cardinal André d'Autriche, au nom de l'infante Isabelle qui en avoit été reconnue Princesse. Il passa par le Tirol, où il recueillit Marguerite, fille de l'Archiduc Charles qui étoit mort, & la veuve sa mere, & les emmena à Ferrare. Ils y furent reçus fort solennellement, & le Pape Clement, lequel étoit en cette Ville-là depuis le huitième de Mai, célébra le mariage du Roi Philippe III. avec Marguerite, & celui de l'Archiduc avec l'infante Isabelle, Albert étant Procureur pour le Roi d'Espagne, & le Duc de Sesse pour Isabelle. La nouvelle Reine & l'Archiduc passerent ensuite deux mois à Milan, puis au mois de Février de l'année suivante, ils s'embarquerent à Gênes pour l'Espagne ; où les doubles nocés furent célébrées entre présens dans la ville de Valence au mois d'Avril.

Un peu avant la mi-October, le Roi s'en alla à Monceaux, terre qu'il avoit donnée à sa maîtresse ; comme il avoit commencé d'y faire une diete, il tomba malade d'une rétention d'urine, accompagnée d'une grosse fièvre & de fréquentes défaillances de cœur. Ces symptômes d'abord firent craindre qu'il ne fût proche de la mort : mais la cause de son mal ayant été habilement coupée, il fut aussi-tôt soulagé, & se leva deux jours après.

Sa maîtresse s'étant vue alors sur le bord du précipice, le sollicitoit sans cesse de l'épouser, & l'en pressoit avec d'autant plus de confiance, que les soins & les tendresses qu'elle lui avoit témoignées en cette occasion, sembloient l'obliger de lui tenir parole. Et certes elle n'étoit pas tout-à-fait indigne de cet honneur, sans les inconviens qui eussent pû s'en ensuivre. Peu après le Cardinal de Medicis Légat, étant

1598.

En October.

En Novemb.

1598.
En Décembre.

venu prendre congé de lui, pour s'en retourner à Rome, il lui découvrit le dessein qu'il avoit de la satisfaire, & le pria de lui rendre ses offices auprès du Saint Pere pour dissoudre son mariage avec la Reine Marguerite. Le Légat lui répondit fort froidement, que le Pape ne l'avoit point envoyé en France pour d'autre affaire que pour la Paix; laquelle ayant heureusement moyennée, il alloit en rendre compte à Sa Sainteté. Le Roi se repentit de s'être ouvert si avant à un homme qu'il voyoit bien n'être pas favorable à son dessein: voilà pourquoi quand il envoya l'année suivante Sillery à Rome, il lui enjoignit expressément de bien témoigner à ce Cardinal que cette fantaisie lui étoit passée.

1599.
En Janvier
& suiv.

Dans le commencement de l'année 1599. trois ou quatre mariages fort illustres fournirent des divertissemens à la Cour; premierement celui de Madame Catherine (a) sœur du Roi avec le Duc de Bar, qui se fit le dernier de Janvier; quelque tems après celui de Charles Duc de Nevers, avec Catherine (b) fille du Duc de Mayenne, & celui de Henri fils de ce Duc, avec Henriette sœur de Charles; puis celui de Henri Duc de Montpensier, & de Henriette Catherine, fille unique de Henri Duc de Joyeuse, & héritière de cette riche Maison.

Le Roi, la même année, érigea Aiguillon en Duché & Pairie en faveur du fils du Duc de Mayenne.

Le Duc de Bar avoit grande répugnance d'épouser une Princesse Huguenote, laquelle d'ailleurs étoit sa parente au troisième degré; & partant il avoit besoin d'une double dispense, l'une pour la diversité de la Religion, l'autre pour la parenté. Mais le Duc son pere

1599.

croyant trouver un grand avantage en ce parti, passa par-dessus tous ces scrupules de conscience. La difficulté fut de trouver un Prélat qui voulût prêter son ministère pour célébrer un mariage si discordant: tous ceux que l'on en sollicita le refuserent absolument: l'Archevêque de Rouen, frere bâtard du Roi, s'en étant fait un peu prier, y donna les mains, & le célébra dans le Cabinet du Roi & en sa présence, croyant qu'il ne pouvoit pas dénier ce service à celui qui venoit de le pourvoir d'un si bel Archevêché, quoiqu'il en fût peu capable.

Après les solemnités de ces Nôces, deux changemens imprévus donnerent un grand sujet d'admiration à la Cour; l'un fut de ce même Henri Duc de Joyeuse qui venoit de marier sa fille, l'autre d'Antoinette sœur du défunt Duc de Longueville, & veuve du Marquis de Belle-Isle. Le premier, comme nous avons vu, étoit sorti des Capucins l'an 1592. Mais le Pape ne lui avoit donné dispense de demeurer dans le monde, que pour autant de tems que la Religion Catholique auroit besoin de son secours. Or comme elle n'en avoit plus que faire, ce Seigneur étant touché des larmes de sa mere, Dame très-dévote & fort scrupuleuse, pressé des semonces de sa propre conscience, d'ailleurs piqué de quelques paroles du Roi & sollicité par les secretes admonitions du Pape, résolut de satisfaire à son vœu, & ayant renvoyé le Bâton de Maréchal & le Cordon Bleu au Roi, se retira dans le Couvent des Capucins de Paris. On fut bien étonné, quand trois ou quatre jours après, on le vit en Chaire, où cet habit de pénitence, & ses Sermons plus remplis de zèle que de doctrine, lui donnerent bien plus d'éclat

(a) Qui mourut en Février 1604.

(b) Qui mourut en Mars 1618, à l'âge de 33. ans,

1599.

dans l'opinion des Peuples, que sa naissance & sa dignité ne lui en avoient donné à la Cour.

En Mai.

Pour la Marquise de Belle-Isle, l'une des plus belles & des plus spirituelles Dames de son tems, étant partie de Bretagne, sans communiquer son dessein à aucun de ses parents, elle alla se jeter dans un Couvent de Feuillantines, nouvellement institué à Toulouse. On disoit qu'un secret déplaisir de ce qu'un soldat qu'elle avoit employé pour venger la mort de son mari sur Kermartin, avoit été pris & pendu, sans qu'elle eût pu obtenir sa grace du Roi, lui donna un tel dégoût, qu'elle ne voulut plus demeurer dans le monde après y avoir été si peu considérée.

Dès le commencement de l'année, Sillery envoyé à Rome pour l'affaire du Marquisat de Salusses, avoit charge de poursuivre aussi la dissolution du mariage du Roi. L'espérance d'avoir les Sceaux à son retour, étoit un puissant aiguillon pour le faire agir de toutes ses forces, car la Duchesse de Beaufort l'avoit assuré qu'elle les lui feroit donner. Elle rémoignoit par-là ne se soucier pas trop des intérêts de Chiverny, ni de la sœur * de Sourdis, bonne amie de ce Chancelier. Elle croyoit avoir assez fait pour elle, d'avoir obtenu un Chapeau de Cardinal à son fils aîné.

Le premier point de la commission de Sillery n'étoit mal aisé, qu'en ce que la Reine Marguerite connoissant bien que le Roi, après l'avoir répudiée, épouserait la Duchesse, faisoit dire au Pape que par cette raison, elle n'y consentiroit jamais; & le Pape pour le même sujet y apportoit assez de répugnance. Car il ne voyoit pas bien comment il pourroit légitimer des enfans qui étoient nés en adultere, & il en prévoyoit de grands troubles pour la succession du Royaume, d'autant que les Princes du Sang n'en fussent jamais demeurés d'accord, & que les enfans

Tome III.

qui fussent venus après, étant nés en loyal mariage, l'eussent disputé aux premiers. Cependant le Roi le pressoit fort par ses Agens, & il étoit à craindre que pour abrégé chemin, il ne fit faire le Procès à la Reine Marguerite pour adultere, & qu'il n'en usât à son endroit comme Philippe le Bel en avoit usé envers la femme de son fils aîné.

En Avril.

Là-dessus, je ne sçai quelle main, (mais certes très-méchante, quoique les suites de ce coup fussent salutaires à l'Etat) trancha le nœud de toutes ces difficultés. La Duchesse de Beaufort ne quittoit jamais le Roi, & étoit allée avec lui à Fontainebleau, grosse de quatre mois: les Fêtes de Pâques approchant, il la pria, pour éviter le scandale & les vives remontrances de René Benoît son Confesseur, de les aller passer à Paris, & de loger chez Sebastien Zamet, ce riche Partisan qui se disoit Seigneur de 1700000. écus. Or un Jeudi absolu, cet homme ayant pris un soin particulier de la traiter des viandes qu'il sçavoit être le plus à son goût, il arriva qu'étant allée à Ténébres au petit saint Antoine, elle tomba en défaillance; aussi-tôt on la rapporta chez Zamet: mais son mal redoublant, elle n'eut point de patience qu'on ne l'eût ôtée de ce méchant logis. On la transporta donc chez sa sœur de Sourdis; & là les convulsions la prirent si violentes & si étranges, qu'elle en mourut le lendemain. Le Roi qui étoit parti de Fontainebleau aux nouvelles de cet accident, ayant appris celles de sa mort à Ville-Juif, s'en retourna tout court. Sa douleur fut telle qu'on peut s'imaginer, mais il la chassa bien-tôt par un autre engagement.

Après sa mort elle parut si hideuse, & le visage si défiguré, qu'on ne la pouvoit regarder qu'avec horreur. Ses ennemis prirent de-là occasion de faire croire au peuple, que c'étoit le diable

Ttt

* Madame de Sourdis étoit sa tante.

1599.

1599.

qui l'avoit mise en cet état : ils disoient qu'elle s'étoit donnée à lui, afin de posséder seule les bonnes grâces du Roi, & qu'il lui avoit rompu le col. On fit un pareil conte de Louise de Budos, femme du Connétable de Montmorency, qui mourut cette année avec les mêmes symptômes ; & il est vrai qu'il y eut en la mort de l'une & de l'autre, non pas véritablement de l'opération, mais de l'infatigation de *celui qui a été meurtrier dès le commencement.*

Le Pape crut que c'étoit un coup du Ciel accordé à ses prières : dès qu'il en fut les nouvelles, il se rendit très-facile à dissoudre le mariage de la Reine Marguerite. Cette Princesse se tenoit encore enfermée au Château d'Usson en Auvergne, & avoit été séparée de son mari près de quatorze ans ; elle avoit toujours refusé son consentement à la dissolution : mais depuis qu'elle eut appris cette mort, elle fit présenter sa Requête au Roi, tendante à ce qu'il lui fût permis de s'adresser au Pape, pour demander ; qu'il eût à prononcer sur la nullité de son mariage, attendu qu'il y avoit eu défaut de consentement, & une contrainte manifeste ; d'ailleurs diversité de Religion, & parenté au troisième degré, & que la dispense qu'on avoit eue sur ces deux chefs, étoit absolument nulle, n'ayant point été demandée par les deux Parties, ni notifiée dans le tems, & avec les formes requises.

Le Roi lui permit de faire ses poursuites auprès du Pape ; lequel ayant vu sa Requête, qui exposoit toutes ces raisons & aussi celles du Roi, qui tendoit à même fin, nomma le Cardinal de Joyeuse, Horace de Monte Napolitain, Archevêque d'Arles, & Gaspard Silvigardi Evêque de Modene, Nonce de Sa Sainteté, pour juger cette affaire sur les lieux, leur mandant que si l'exposé étoit véritable, ils eussent à séparer les deux époux. Ces Juges ayant donc examiné

les preuves qui leur furent administrées de part & d'autre, *déclarèrent ce mariage nul & non valablement contracté, & permirent aux parties de se remarier ailleurs.* Les procédures portées à Rome, le Pape confirma la Sentence d'autant plus volontiers, qu'on lui laissoit espérer que le Roi épouseroit quelqu'une de ses parentes.

Dès que le Légat fut sorti du Royaume, l'Assemblée des Huguenots, qui tenoit toujours ferme à Châtelleraud, pressa plus instamment la vérification de l'Edit de Nantes. Outre que la chose de soi avoit plusieurs difficultés, le Clergé y forma des oppositions au Parlement ; & dans cette grande Compagnie, il se trouva beaucoup plus de gens qui alloient à le rejeter qu'à le recevoir. On remarqua que ceux qui avoient été les plus ardens pour la Ligue, furent ceux qui opinèrent le plus fortement à la vérification ; c'est qu'ils avoient reconnu qu'en matière de Religion, les violences détruisent plus qu'elles n'édifient. Il y fut longuement harangué pour & contre sur un sujet si important : après tout cela, le Roi les ayant mandés, les harangua si bien à son tour, ajoutant la force de l'autorité à celle des persuasions, qu'ils obéirent enfin & vérifièrent l'Edit.

Plusieurs en étant malcontents, il se présenta une occasion * dangereuse pour émuouvoir le peuple. Un nommé Jacques Brosnier, qui étoit un Tisseran de Romorantin, avoit une fille nommée Marthe, âgée de vingt ans, qui tourmentée par les vapeurs de la rate ou de la matrice, faisoit des mouvemens fort extraordinaires, comme des élancemens, des contorsions de routes manières, des cris qui imitoient la voix de divers animaux ; elle écumoit, tiroit la langue, & parloit même quelquefois de l'estomach, comme les Engastromytes ; en sorte qu'il lui fut facile de laisser croire au peuple, qu'elle

1599.

* Favorable.
Ed. de 1668.

1599.

étoit démoniaque. Avec ce gagne-pain le pere étant sorti de sa maison, couroit le pays, sous prétexte de la mener à des pèlerinages, & de chercher des Exorcistes qui la pussent délivrer. L'Evêque d'Orleans & les Chanoines de Clery l'avoient chassée de leur territoire, & Miron Evêque d'Angers l'avoit renvoyée hors du Diocèse, croyant avoir reconnu par plusieurs signes que ce n'étoit qu'une maladie naturelle, avec des impostures fort étudiées. Il ne laissa pas de l'amener à Paris, où il y a tant de sortes d'esprits, qu'il n'est rien de si extravagant qui n'y trouve des gens qui s'en infatuent, ou qui pour leur profit en veulent infatuer les autres.

Les Peres Capucins s'emparerent les premiers de cette possession, & commencerent à exorciser la patiente dans l'Eglise sainte Genevieve. Le Cardinal de Gondy Evêque de Paris ne crut pas de leger : il convoqua une grande assemblée d'Ecclésiastiques dans cette Abbaye-là, & par leur avis il choisit cinq fameux Médecins pour examiner ce qui en étoit. Après diverses épreuves, trois d'entr'eux lui firent rapport, qu'il n'y avoit point de diable en cette fille, mais beaucoup d'artifice, & véritablement un peu de maladie : car elle avoit la langue rouge & enflée, & on entendoit quelque bruit sourd dans son hypocondre gauche. Un quatrième, c'étoit Hautin, ne voulut rien prononcer, & dit suivant le sentiment de Fernel, qu'il falloit attendre trois mois. Duret fut seul qui maintint qu'elle étoit possédée. Sa grande réputation donna la hardiesse aux Exorcistes d'appeler d'autres Médecins; ceux-là furent de son avis, & là-dessus on rouvrit la Scene. Tout le peuple y courut en foule & avec émotion; les esprits s'échauffoient de part & d'autre; & il étoit à craindre que cet Oracle ne donnât des réponses séditieuses, si on ne se hâtoit

1599.

de lui fermer la bouche. Le Parlement mit donc la possédée en garde entre les mains de Lugoli, Lieutenant Criminel, & du Procureur du Roi au Châtelet vingt jours durant, & nomma cependant onze Médecins, des plus fameux de la Faculté, pour la visiter. Ceux-là rapportèrent, qu'ils n'y reconnoissoient rien qui fût au-dessus des forces de la nature. Les Prédicateurs néanmoins ne laissoient pas de crier qu'on entreprenoit sur la Jurisdiction de l'Eglise, & qu'on étouffoit une voix miraculeuse, dont Dieu vouloit se servir pour convaincre les Hérétiques. Il fallut que le Parlement se servît de son autorité pour leur imposer silence. Et quant à Marthe, il donna ordre à Rappin Prevôt de Robe-Courte, de la remener à Romorantin, & de la donner en garde à son pere, avec défense de la laisser sortir de cette Ville sans la permission du Juge des lieux, sous peine de punition corporelle à l'un & à l'autre.

La pièce ne finit pas pour cela : Alexandre de la Rochefoucaud Abbé de Saint Martin, & frere de ce Comte de Randan, qui avoit été tué à la bataille d'Issoire, & de François Evêque de Clermont, depuis Cardinal, enleva cette malheureuse, du conseil de l'Evêque, à ce qu'on croyoit, & la mena à Avignon, puis à Rome. Il s'imaginoit qu'elle joueroit mieux sur ce grand théâtre, & qu'il trouveroit plus de crédulité dans le lieu qui est la source de la croyance : mais comme les Agens de France avoient déjà prévenu le Pape & toute cette Cour-là de la crainte d'offenser le Roi, les amis dont il pensoit y être appuyé, lui manquerent, & il n'y trouva point de gens qui fussent capables de croire rien de contraire à leurs intérêts. Ainsi connoissant qu'il s'étoit trompé, il fut contraint d'écrire au Roi, pour lui demander très-humblement pardon. Peu de tems

1599.

après, il tomba malade, & mourut de chagrin, à ce qu'on disoit, d'être venu de si loin se faire mépriser. Marthe & son pere délaissés de tout le monde, n'eurent plus d'autre refuge que les Hôpitaux.

Le Lecteur n'aura pas désagréable que je lui rapporte ici trois choses fort rares, que l'on remarqua cette année en trois personnes. L'une fut en celle de Gaspard de Schomberg; qui avoit servi très-utilement le Roi dans les armées, & dans les négociations. Il étoit travaillé de fois à autres d'une soudaine & grande difficulté de respirer: un jour comme il revenoit de Conflans à Paris, étant près de la Porte Saint Antoine, il fut saisi tout d'un coup de ce mal, & perdit la respiration & la vie. Les Chirurgiens qui l'ouvrirent pour en connoître la cause, trouverent que la partie du côté gauche de cette membrane, qu'on nomme le Pericarde, qui enveloppe le cœur, & sert comme de soufflet pour le rafraîchir, étoit devenue osseuse, en sorte qu'elle empêchoit la respiration.

La seconde est, qu'au pays du Maine, il se trouva un Paysan, nommé François Trouillu ou Troville, âgé de trente-cinq ans, qui avoit une corne à la tête, laquelle lui avoit percé dès l'âge de sept ans. (a) Elle étoit faite à peu près comme celle d'un belier, horsmis que les rayes n'étoient point spirales, mais droites, & qu'elle se recourboit en dedans comme pour rentrer dans le crâne. Il avoit le devant de la tête chauve & la barbe rousse & par flocons, telle qu'on dépeint celle des Satyres. Il s'étoit retiré dans les bois pour cacher cette difformité monstrueuse, & y travailloit aux charbonnières: un jour que le Maréchal de Lavardin alloit à la chasse, ses gens l'ayant vû qui s'enfuyoit, coururent après, & comme il ne se decouvroit point pour saluer leur Maî-

tre, ils lui arracherent son bonnet, & ainsi apperçurent cette corne. Le Maréchal l'envoya au Roi, qui le donna à quelqu'un pour en gagner de l'argent en le montrant au peuple. Ce pauvre homme eut tant de chagrin & d'ennui, de se voir mené comme un Ours, & sa honte exposée en vûe à tout le monde, qu'il en mourut bien-tôt après.

La troisième curiosité, est la fille d'un Maréchal du Bourg de Confolans, sur les limites du Poitou & du Limosin, qui fut trois ans entiers sans boire ni manger. Cela procédoit d'une relaxation de l'œ�ophage, qui lui étoit arrivée ensuite d'une grande maladie, de sorte qu'elle ne pouvoit rien avaler, & avoit un horrible dégoût de toutes les viandes & de tous les breuvemens. Aussi ne rendoit-elle aucuns excréments, son ventre étoit tout applati, elle n'avoit plus que la peau tendue sur les côtes, & étoit fort froide au toucher, en toutes les parties de son corps, horsmis celles qui étoient proche du cœur: mais du reste elle avoit les bras & les jambes passablement charnues, la gorge assez pleine, le visage bon; & la chevelure longue & épaisse, elle alloit & venoit sans peine, & travailloit dans le ménage comme une autre. Après qu'elle eut demeuré plus de trois ans en cet état, quelques Médecins curieux allerent en ce pays-là avec des Lettres du Roi, pour l'amener à Paris: ses parens ennuyés de leurs enquêtes, lui conseillant, pour se délivrer d'eux, d'essayer à avaler quelque chose, elle se força à prendre du bouillon: ce qu'ayant fait avec peine les deux ou trois premières fois, enfin elle le trouva bon, & par ce moyen elle se rouvrit les conduits de la nourriture, & peu à peu s'accoutuma à manger des viandes solides. Pareille chose étoit arrivée l'an 825. à une fille sous l'Empire de Lotaire, après avoir été aussi trois ans sans rien avaler.

1599.

(a) Cette Histoire est rapportée par Bongars dans la dernière de ses Lettres.

1599.

En ces années une nouvelle & bisarre maladie, s'épandit dans la Pokutie, petite Province de la Pologne, voisine de la Transilvanie, d'où elle s'est provignée en tous ces Pays-là. Son siège est dans les cheveux, elle en entortille un ou deux toupets, qui d'abord ne causent aucune incommodité, mais au bout de quelque tems suppurent & engendrent une infinité de vermine. Si on les coupe, cette humeur âcre & fuligineuse qui les a mêlés de la sorte, retombe sur toutes les parties du corps, & y cause de cruelles douleurs, des contorsions, des dislocations, des ulceres, des exostoses, & tout ce qu'on peut s'imaginer de plus étranges accidens. Les Médecins lui ont donné le nom de FLICA, parce qu'elle plie & bouchonne les cheveux, (a) & celui de GIRRAGRA, comme étant une espèce de goutte qui commence par ce fâcheux entortillement.

La paix faite, les Grands du Royaume se voyoient peu considérés dans l'administration des affaires: le Conseil tout composé de gens de plume, quelques-uns de fort médiocre naissance, étoit bien aise de les rabaisser pour s'égaliser à eux. Ceux qui avoient été de la Ligue recevoient d'assez bons traitemens pour ne se pas plaindre, & même pour faire jalousie aux autres. Quant au Duc de Mayenne, autrefois leur Chef, étant ruiné de biens & de crédit, il se tenoit bas, & affectoit de paroître encore plus foible qu'il n'étoit parce que son impuissance seule faisoit sa sûreté.

Mais plusieurs de ceux qui avoient servi le Roi, croyant n'être pas bien traités, s'éloignoient encore plus de lui qu'il ne s'éloignoit d'eux. Les plus malcontens étoient le Maréchal de Bouillon, le Duc de la Tremouille, le Connétable de Montmorency, le Duc de Montpensier, plus que ceux-là encore

1599.

le Duc d'Espèron & le Maréchal de Biron. Ce dernier plus hardi que les autres, exhaloit sans cesse ses mécontentemens par des plaintes odieuses, & par des vanteries insupportables. Il ne pouvoit dire du bien de personne, & ne cessoit d'en dire de lui-même; il s'exaltoit au-dessus de tous les plus grands Capitaines; à son dire, c'étoit lui seul qui avoit tout fait, il n'y avoit point d'honneur ni de rang qu'il ne tint au-dessous de son mérite; la souveraineté seule le pouvoit remplir, & il se vouloit couronner par ses propres mains.

Les trop grands applaudissemens avoient gâté ce brave courage, le Roi lui-même l'avoit trop loué & trop élevé. Après la perte de Doullens & de Cambrai, la Noblesse & les gens de guerre, avoient jetté les yeux sur lui seul, comme sur le Libérateur de l'Etat; au retour du siège d'Amiens il s'étoit enyvré de l'amour du Peuple de Paris; & quand il alla en Flandres faire jurer la Paix à l'Archiduc, les Espagnols connoissant sa vanité & sa mauvaise disposition, lui donnerent de si hauts éloges, qu'ils lui remplirent la tête de vent, & le cœur de fort mauvais sentimens.

Dès-lors, & même dès auparavant, il cherchoit la faveur des Peuples, & il affectoit pour la Religion Catholique, un zèle qui alloit jusqu'au Chapelet & aux Confrairies, comme s'il eût voulu relever la Ligue que son épée avoit abattue. Cette année au mois de

En Mai & Juin.

(a) Les gens du pays l'appelloient Gofchès.

nuement de ce côté-là, descendit à Blois, & même fit courir le bruit qu'il passeroit jusqu'à Poitiers, afin de retenir ceux qui auroient voulu s'engager dans ces menées. Il étoit encore là lorsque les nouvelles du voyage du Duc de Savoye l'obligerent de retourner à Fontainebleau.

Durant son séjour en ce pays-là, Philippe Huraut de Chiverny, Chancelier de France, qui avoit demandé congé au Roi, pour aller voir sa maison de Chiverny, n'y fut pas si-tôt arrivé qu'il tomba malade, & mourut le vingt-neuvième de Juin. Il se piquoit fort de Noblese, & affectoit autant la qualité de Comte, & celle de Gouverneur de l'Orleannois & du Blaisois, que celle de Chancelier, qu'il avoit tenue vingt ans. Sa postérité, comme presque de tous ceux qui élèvent de grandes fortunes à la Cour, à passé en bien peu de tems.

Pomponne de Bellievre lui succéda en cette grande Charge, & d'abord fit deux choses nécessaires, sçavoir un sévère Edit contre les Duels, & un Règlement qui portoit qu'aucun ne fût reçu à la Charge de Maître des Requêtes qu'il n'eût été dix ans dans les Compagnies Souveraines, ou vingt dans les Sièges subalternes.

Ce nouveau Chancelier, Villeroi Secrétaire d'Etat, Sillery Président au Parlement de Paris, Janin qui l'étoit en celui de Bourgogne, & le Marquis de Rosny, Sur-Intendant des Finances, avoient le plus de part dans le ministère. Villeroi étoit le plus intelligent & le plus sage de tous: mais Rosny, tenant la bourse, avoit un grand avantage; d'ailleurs, le Roi familiarisoit plus avec lui, & le considéroit comme une créature qu'il avoit élevée, & qui n'avoit jamais tenu de parti que le sien. Aussi étoit-il entièrement fait à son humeur, & très-propre pour exercer cette Charge suivant ses intentions. Car

outre qu'il étoit infatigable, ménager, & homme d'ordre, il avoit la négative fort rude, & étoit impénétrable aux prières & aux importunités, & attrouoit à toutes mains de l'argent dans les coffres du Roi. Il recevoit pour cela toutes sortes d'avis, dont les plus faciles passèrent de son tems, & le rebut en a été refassé dans le règne suivant. Il recherchoit jusqu'au bout les deniers qui avoient été détournés, attaquoit sur cela les plus grands comme les plus petits, se chargeoit hardiment de la haine des refus, & se bouchoit les oreilles aux plaintes & aux reproches, sans se soucier d'autre chose que de trouver de jour en jour de nouveaux fonds, de quelque maniere que ce fût.

Par-là, il se rendoit très-nécessaire, & se mettoit dans l'esprit du Roi de mieux en mieux. Souvent il lui faisoit voir des états des recettes & des mises en chaque nature d'affaires. Il lui monroit aussi les projets des dépenses qui étoient à faire: & avec cela des inventaires de toutes les armes, munitions, & canons qui se trouvoient dans les Places; le tout par abrégés sommaires, afin de lui donner plus de goût pour son travail, & de l'instruire sans l'ennuyer. Car il sçavoit bien que ce Prince ayant l'esprit fort prompt, ne pouvoit pas s'appliquer long-tems, ni à lire, ni à écrire, ni même à suivre un trop grand raisonnement.

Ceux qui avoient manié les Finances, les avoient mises dans une si horrible confusion, & d'ailleurs les dépenses des guerres civiles les avoient si fort épuisées, qu'il étoit presque impossible d'y remédier par les voyes ordinaires. Le Roi étoit chargé de six millions de rentes & de pensions, de plus de cinq millions pour les gages de ses Officiers de Justice & de Finances, des Requêtes d'un nombre infini de braves Soldats, Officiers, Gentilshommes & Seigneurs, qui demandoient, les uns des

1599.

récompenses, les autres au moins quelque grace pour subsister. Il eût donc été supportable, de passer pour un tems par-dessus les formes accoutumées, pour remédier à ces désordres, n'étoit que les exemples demeurent après que la nécessité est cessée, & que les charges une fois imposées, se tournent en droits ordinaires.

Afin de faire venir les Finances dans le grand canal de l'Épargne, il s'étudia d'abord à déboucher les sources d'où elles devoient couler, & à boucher tous les faux-fuyans par où elles se perdoient. Il se commettoit des abus énormes aux levées des deniers qui se faisoient par commissions extraordinaires; & c'étoit la coutume des gens du Conseil de faire donner les adjudications à grand marché, afin d'avoir part au profit. Pour le premier, il ordonna aux Receveurs de faire recette de ces deniers comme des autres; & pour le second, ayant reconnu que les Souffermes montoient à deux fois autant que les adjudications générales, il ferma la main aux grands Traitans, & commanda que tout fût voituré à l'Épargne. Du reste, il se rendit dans peu de tems tellement maître du Conseil des Finances, qu'il en retrancha toutes les grivelées, & fit voir à ces grands hommes d'Etat, que pour sa Charge, il n'étoit pas besoin de tant de politique & de lumieres, mais seulement d'être laborieux, & de sçavoir augmenter & retrancher, faire & défaire.

Les plus clairs revenus du Roi étoient aliénés ou engagés aux plus grands Seigneurs, il leur assigna leur payement à l'Épargne, & remit toutes ces aliénations dans les mains du Roi, qui les fit valoir au double & au triple. Il abolit aussi toutes les levées qu'ils avoient établies à leur profit, & sans autre autorité que celle de la licence des guerres civiles. Il fit pareillement révoquer

1599.

tous les Privilèges qui avoient été accordés depuis trente ans, comme aussi toutes les Lettres de Noblesse depuis ce tems-là. Le Roi Henri III. en avoit vendu mille dans la seule Normandie; & on disoit que sous l'ombre de cette profusion, il en avoit été débité deux fois autant. On fit valoir à ces Gentilshommes de parchemin, l'exemption dont ils avoient joui depuis ce tems-là pour leur remboursement. Ce fut pour lors que ce fameux Privilège qu'on appelloit *la franchise de Chalo Saint Mars*, fut entierement aboli.

Après ces révoications, il fit envoyer des Commissaires par les Provinces pour régler les Tailles, afin qu'il y eût moins de non-valeurs: & parce que le plat-pays étoit fort désolé, il fut contraint de les rabaisser de six cens mille écus, & d'en remettre tous les arrérages jusqu'à 1597. qui montoient à plus de vingt millions. Aussi-bien eût-il été impossible de les lever; & puis ce n'étoit pas le Roi qui y perdoit le plus: mais les Receveurs qui en avoient fait les avances d'une partie, & les Capitaines & Seigneurs qu'on avoit assignés sur l'autre. On cassa toutes les Obligations que les Taillables en avoient faites aux premiers, & on révoqua les Assignations des seconds.

Son dessein, disoit-il, étoit d'ôter les Tailles, pour cet effet de dégager le Domaine du Roi, à quoi il travailloit puissamment, & de suppléer à ce qu'il faudroit de plus par l'augmentation des impôts sur les denrées. Cette pensée, soit qu'il l'eût ou non, étoit très-conforme à la bonté que le Roi faisoit paroître pour ses Peuples, voulant qu'on crût qu'il les chérissoit comme ses enfans, & qu'il avoit encore plus de crainte de les opprimer, que de desir de remplir ses coffres.

Quant aux affaires d'Etat, toute autre voye, que celle de l'arbitrage, eût semblé meilleure au Duc de Savoye. Il

1599.

eût bien voulu que les Espagnols eussent pris sa défense en main ; & quoiqu'il eût déjà éprouvé au Traité de Vervins, qu'ils n'avoient pas trop de chaleur pour les intérêts, il ne laissoit pas de les solliciter, & de leur rendre de grands respects : mais quand ils se furent assez expliqués qu'ils n'engageroient pas leur jeune Roi dans une guerre pour l'amour de lui, il pensa à bien instruire le Pape des raisons pour quoi il retenoit le Marquisat. François d'Arconnas Comte de Touzaine, son Ambassadeur en Cour de Rome, & Sillery qui y avoit la même Charge de la part du Roi, firent voir les Extraits de leurs Titres. En attendant qu'on les pût examiner, le Roi demandoit qu'*ayant été spolié, il fût rétabli avant toutes choses* ; & le Duc répondoit que cette maxime de droit avoit lieu entre particuliers, non pas à l'égard des puissants Princes, comme étoit le Roi, auquel, si on adjugeoit une fois le possessoire, il ne déguerpieroit jamais.

Là-dessus Sillery proposa un expédient ; sçavoir que la jouissance en demeurât au Duc jusqu'à Sentence définitive, pourvû qu'il le tint comme fief mouvant du Dauphiné. Arconnas n'en demeurant pas d'accord, le Pape en trouva un autre, qui étoit que la piece demeurât séquestrée entre ses mains. Le Patriarche de Constantinople (c'étoit Calatagirone Général de l'Ordre de Saint François, qu'il avoit honoré de ce Titre) fut chargé de sa part de l'aller proposer aux deux Princes, & s'il leur agréoit, de demander une prolongation du compromis qui s'en alloit expirer. Tous deux feignirent de l'agréer, & pourtant aucun n'en étoit content : car ils craignoient que quand le Pape auroit ce Marquisat, il ne lui prit envie de le faire tomber à quelque fils

d'un de ses freres. Là-dessus Arconnas, soit à dessein de gagner son esprit, ou de pressentir son jugement, l'alla allumer de la part du Duc, que si le Marquisat demuroit à son Maître, il en pourroit disposer en faveur de tel de ses neveux qu'il lui plairoit. Le Pape prit ce compliment comme une injure faite à son intégrité, & dès-lors se déporta entierement de cet arbitrage. (a)

Le Duc n'en fut pas trop fâché, il tendoit d'autres ressorts du côté de France par le moyen de ses Ambassadeurs. Quand il eut appris qu'ils n'y avoient pas réussi à son gré, il se résolut d'y venir lui-même ; & parce qu'il sçavoit bien que son Conseil ne lui permettroit pas de hazarder ainsi sa réputation & sa personne, il se faisoit écrire des Lettres par Roncas, que le Roi seroit bien aise de le voir, quoiqu'au contraire il eût dit nettement à ses Agens, que s'il n'étoit pas disposé à lui rendre le Marquisat, il auroit peu de satisfaction de son voyage. Ce Prince avoit si bonne opinion de son habileté, & des talens de son esprit, qui certes étoient admirables, qu'il se promettoit de gagner le cœur du Roi & de ses Ministres par son accortise, ou de les persuader par ses raisons.

Au mois de Juin avoit été le fameux duel d'entre Philippin son frere bâtard, & le Seigneur de Crequy ; Philippin y avoit été tué, & cet accident devoit bien lui faire changer de résolution ; car il déféroit beaucoup à de pareils présages. Mais un autre signe sembloit lui promettre que son travail ne seroit pas infructueux ; c'est que dans le mois de Septembre tous les arbres fruitiers de la Savoye avoient porté des fleurs & du fruit en moins d'une heure. Ainsi il partit de Chambéry le premier jour de Décembre avec son Conseil,

1599.

(a) Tout cela n'est point vrai ; car le Pape favorisa le Duc de Savoye jusqu'à la fin.

un train de douze cens chevaux, * & de grandes richesses, en bijoux, & en pierreries.

Dans ce tems-là le mariage de la Reine Marguerite étant dissous, les Agens du Roi l'engagerent à la recherche de Marie de Medicis, fille de François en son vivant Duc de Florence, & nièce de Ferdinand, frere & successeur de ce François : mais cependant son cœur qui n'avoit pas accoutumé d'être libre, se prit aux appas de Henriette de Balsac, fille enjouée, spirituelle & engageante. Aussi étoit-elle de race à faire l'amour, car elle avoit pour mere cette Marie Touchet, qui avoit été Maitresse du Roi Charles IX. & depuis avoit été mariée au Seigneur d'Entragues, dont cette fille étoit née. Ses parens désirant profiter de l'occasion, la tenoient de fort court & la gardoient étroitement, de peur que la jouissance n'éteignît l'ardeur du Roi. De son côté elle seconda si bien leurs intentions, qu'enfin par des refus attrayans, elle l'obligea à lui donner une promesse de l'épouser, *si dans l'année elle lui faisoit un fils*. Sous cette assurance, & moyennant une pluye d'or de cent mille écus, il eut toute liberté. Peu après il la gratifia de la Terre de Verneuil, avec titre de Marquisat.

On ne sçait s'il faut croire pour son honneur, qu'il avoit envie d'acquitter sa parole : mais Sillery & le Cardinal d'Osat, poussèrent si avant la recherche de Marie de Medicis, qu'il ne fut plus en son pouvoir de s'en dédire. Il envoya donc Aliencour fils de Villeroy, à Rome, sous couleur de remercier le Pape de la bonne justice qu'il lui avoit rendue en l'affaire de son mariage avec la Reine Marguerite, & de lui donner part de celui qu'il désiroit contracter dans la Maison de Medicis. Après ce compliment, il supplia Sa Sainteté d'avoir agréable que Sillery & lui allassent à Florence pour voir la Princesse, &

Tom. III.

pour négocier cette affaire, qui étoit bien plus avancée qu'ils ne lui disoient.

Il n'est pas croyable combien la nouvelle Marquise de Verneuil eut de déplaisir de se voir décheoir de l'espérance d'une Couronne; elle dissimula pourtant : mais le Comte d'Auvergne son frere uterin, autant par la malignité de son naturel que par le ressentiment, se porta à venger cette injure, & se joignit aux malcontens dont nous avons parlé. On les accusoit d'avoir tous ensemble conspiré d'enfermer le Roi dans une prison, de lui ôter la Couronne & de la déférer à un autre Prince du Sang. Plusieurs ont crû que le Duc de Savoye avoit part à cette trame, quelle qu'elle fût, ou du moins, qu'en ayant eu quelque vent, il avoit entrepris de venir en France, pour voir quel avantage il en pourroit tirer.

Quelque dessein qu'il eût, il descendit par bateau sur le Rhône à Lyon, d'où il renvoya la moitié de son train, & puis de Rouanne à Orleans. Il fut reçu en cette dernière Ville par le Duc de Nemours, sur le chemin, delà à Fontainebleau par le Maréchal de Biron, & deux lieues plus en deçà par le Duc de Montpensier. A Pluviers il prit la poste, un peu après minuit, courant à soixante & dix chevaux, & arriva à Fontainebleau le quatorzième de Décembre sur les huit heures du matin, où il trouva le Roi prêt de monter à cheval pour aller au-devant de lui. Après que le Roi l'eut entretenu en ce lieu-là durant six jours dans des divertissemens de chasse, de promenade, & de jeu, il le mena à Paris le vingt-unième du mois. Il lui offrit un appartement dans le Louvre : mais le Duc l'en ayant remercié, se logea à l'Hôtel de Nevers.

Il n'est point d'adresse, point de tour d'habile politique, ni de sage Courtisan, qu'il n'employât pour réussir à son dessein; & l'on peut dire que

Vuu

1599.
* Dont il renvoya la moitié dès Lyon.
Ed. de 1668.
En Octobre & Novembre.

1599.

En Décembre.

1600.
En Janvier.

1600.

si le succès ne répondit pas à ses desirs, sa conduite surpassa sa réputation. Il faisoit la cour au Roi avec beaucoup de complaisance, mais sans aucune bassesse : car il accompagnoit ses respects d'une agréable liberté : & les déférences qu'il rendoit, étoient de telle sorte, qu'elles ne bleffoient point sa qualité. On voyoit de la grace & de la grandeur dans toutes ses actions ; il témoignoit de l'estime & de la courtoisie pour tous les Grands du Royaume, un accueil obligeant & civil envers tous les Officiers du Roi, un entretien plein d'esprit & de galanterie auprès des Dames, & par tout une libéralité royale. Ce fut aux étrennes qu'il fit paroître davantage cette vertu caractéristique des Princes : il donna de riches présens à toute la Cour, qui les reçût avec la permission du Roi ; & après avoir fait de si grandes profusions, qu'il sembloit avoir vidé tous ses coffres, on fut tout étonné de le voir à un bal qu'il donna, tout couvert de pierres, estimées à plus de six cens mille écus.

Avec tout cela, il ne gagnoit rien dans l'esprit du Roi. Dès le premier entretien qu'il eut avec lui, il connut ce qu'il en devoit espérer ; d'abord il s'efforça de lui ouvrir son ame pour acquérir quelque créance ; & après avoir fort éloquemment déployé toutes les protestations possibles de service & d'attachement, le priant de le recevoir lui & ses enfans sous sa protection : il en vint à se plaindre des Espagnols, puis à lui proposer la conquête du Milanois & de l'Empire, & à lui découvrir * les intelligences & les moyens qu'il avoit pour cela. Il est à croire qu'il parloit alors selon son cœur, car il étoit fort piqué du peu de compte que les Espagnols avoient tenu de ses intérêts à Vervins ; & d'ailleurs sa femme, sœur de Philip-

* Les amis.
Ed. de 1658.

pe III. qui étoit le lien de son attachement avec ce Roi, étoit morte l'année précédente. (a) Quoi qu'il en soit, le Roi l'écouta fort attentivement, & le remercia de ses bonnes volontés : mais après tout il lui répondit que la restitution du Marquisat devoit précéder ces grands desseins, & qu'ils en parleroient à loisir quand ce point seroit vidé.

Toutes les fois que le Duc revint à la charge, il fut repoussé de même. Cette dureté, il l'appelloit ainsi, l'étonnoit & le désespéroit, & néanmoins il faisoit paroître une entière satisfaction sur son visage ; comme le Roi de son côté continuant les civilités qu'il devoit à son Hôte, prenoit soin de le divertir le plus agréablement qu'il étoit possible. Tous les Grands eurent le bouquet pour le traiter chacun à son tour ; & entre les singularités de la France, le Roi lui fit voir la Majesté de son Parlement, & le mena aux écoutes de la Grande Chambre, pour entendre plaider une Cause, dont le sujet tout-à-fait extraordinaire, exerça bien amplement l'éloquence des Avocats des Parties, & de celui du Roi, qui étoit Louis Servin. Au sortir de-là, le premier Président traita les deux Princes magnifiquement chez lui.

Nonobstant ces démonstrations d'une amitié apparente, leurs humeurs aussi différentes que leurs intérêts, entretenoient la défunion de leurs esprits, & l'augmentoient de telle sorte, qu'il leur échappoit souvent à l'un & à l'autre des paroles de mécontentement & d'aigreur. Un jour l'Ambassadeur d'Espagne vint trouver le Duc & d'abord lui jeta en face un sanglant reproche, lui disant que le Roi l'avoit assuré qu'il n'étoit venu en France que pour le porter à faire la guerre à l'Espagne.

Le Duc en fut offensé au dernier point

(a) Elle mourut en 1597.

1600.

1600.

contre le Roi : mais n'osant pas s'en prendre à lui, il fit dessein de s'en prendre au Maréchal de Biron, qui passoit encore pour son favori. Etant donc un jour à la chasse, il joignit ce Maréchal à l'écart, & commença à se plaindre du Roi en termes fort aigres, à dessein, si cela est croyable, que Biron les relevât, & qu'il lui donnât sujet de lui faire mettre l'épée à la main. Biron, bien loin de prendre la défense du Roi, se mit à en dire bien plus de mal que le Duc; même ayant une fois levé la bonde à son impétuosité, il laissa écouler tout son secret, & lui confia qu'il y avoit une conspiration faite pour le détrôner. Le Duc bien surpris & tout ensemble fort ravi d'entendre ce qu'il n'eût jamais osé espérer, entra aussitôt dans la partie, offrit tous ses moyens aux conjurés, & même écrivit en Espagne pour y donner part de cette bonne nouvelle. Mais si elle étoit vraie, on l'y sçavoit avant lui, & on disoit que Picoté avoit négocié pour cela avec le Comte de Fuentes, qui étoit ennemi personnel du Roi Henri IV. Ce Picoté étoit natif d'Orléans, mais mauvais François, & réfugié au Pays-bas; Biron l'avoit tenu prisonnier à Aussonne, & c'étoit de-là qu'il avoit commencé à le connoître.

Depuis ce jour-là, le Duc se mit à caresser Biron, & à flater son esprit vain & superbe. Comme il sçut que la trop grande réputation de ce Maréchal faisoit ombre au Roi, il s'étudioit à lui donner des louanges excessives devant lui, afin d'augmenter cette jalousie, & de le piquer en sorte qu'il lâchât quelque parole défobligeante contre sa valeur & ses beaux faits. En effet il en lâcha deux ou trois fois de fort piquantes; & le Duc les faisoit aussi-tôt reporter au

Maréchal par Lafin, homme dangereux & double, qui ayant gâté ce Seigneur par ses flatteries, étoit l'entremetteur de cette intrigue, & faisoit les liaisons entre le Duc & les Conspirés.

Après la fête des Rois on ne laissa pas de traiter de l'affaire du Marquisat entre quatre Députés de la part du Roi, & autant de celle du Duc, le Patriarche de Constantinople y assistoit, il avoit ordre du Pape d'employer toute son adresse pour disposer le Roi à laisser cette Terre au Duc, tant il avoit peur que le voisinage des François ne portât la guerre, & peut-être le Calvinisme, en Italie. Le Duc de son côté, fit diverses propositions au Roi; tantôt il demandoit le Marquisat à foi & hommage pour un de ses fils, & tantôt il offroit des échanges. Il en proposa trois différentes, le Roi n'en écouta pas une, & persista à vouloir, ou la réintégrande, ou le sequestre entre les mains du Pape.

Enfin le Duc n'agréant ni l'un ni l'autre, lui proposa de lui laisser le Marquisat en échange de la Bresse, y compris la Ville & Citadelle de Bourg, Barcelonnette avec son Vicariat, jusqu'à l'Argentière, le Val de Sture, celui de Pérouse & Pignerol avec leurs territoires. Le Roi accepta cette offre: le Traité en fut signé le vingt-septième de Février, & l'on accorda au Duc trois mois pour en communiquer avec les Seigneurs de son obéissance, & pour opter en toute liberté, ou la réintégrande, ou bien cette échange. Trois ou quatre jours après il prit congé du Roi, il le conduisit jusqu'à Charenton, & lui donna le Baron de Lux (a), qui l'accompagna par la Champagne & la Bourgogne jusqu'à l'entrée de la Bresse.

Cette année, comme toutes celles qui sont les dernières d'un siècle dans

1600.

En Février.

(a) Ce Baron étoit neveu de Pierre d'Espinal Archevêque de Lyon. Il fut tué par le Chevalier de Guise le 5.

Janvier 1613. & peu après le fils du Baron ayant appelé le Chevalier en duel, y perdit aussi la vie.

1600.

L'Ere Chrétienne, se nomma l'Année Sainte, à cause du Jubilé qui fut ouvert à Rome, avec les cérémonies que le Saint Pere a accoutumé de pratiquer en cette grande solemnité. Comme c'est l'ordinaire que les Ambassadeurs qui s'y trouvent, commencent à le gagner par des aumônes, celui du Roi distribua aux pauvres deux mille pièces d'or marquées aux Armes de France.

Parmi la grande affluence de Pélerins, que la dévotion amenoit en cette Ville-là, ou que la curiosité y attiroit; car il y avoit même plusieurs Religioneux; on y vit le Duc de Bar, mais inconnu. Ce Prince après avoir vécu en bon mari avec Madame Catherine sa femme six mois durant, s'étoit laissé mettre tant de scrupules dans la conscience par son Confesseur, qu'il s'étoit séparé de sa compagnie, & avoit pris l'occasion du Jubilé pour aller demander absolution au Pape, & dispense pour l'avenir. Le Pape lui refusa absolument le dernier point, à moins que Catherine ne se convertît; & pour l'autre il mit tellement cette conscience timorée à la gêne, qu'il promit de ne retourner jamais avec sa femme, mais de la répudier, si elle ne se faisoit Catholique. Moyennant cette protestation, il fut remis secrettement dans la communion des fidèles: car pour y être reçu publiquement, la faute étant publique, il eût fallu subir une pénitence de même. Deux paroles du Roi un peu fortes eussent bien obligé la Cour de Rome de lever toutes ces difficultés, & de laisser réjoindre le mari avec la femme; mais faute de cette vigueur, la pauvre Princesse demeura veuve au milieu de son Mariage.

* Verres.
Ed. de 1668.

* Quelque
temps.
Ed. de 1668.
En Mai.

Au Printemps le Roi étant à Fontainebleau, fut spectateur, & même en quelque façon modérateur, de la dispute d'entre Jacques Davy Du-Perron Evêque d'Evreux, & Philippe du Plessis-Mornay. Ce dernier avoit composé

1600.

un gros Livre contre la Messe: la gravité de la matiere, la qualité de l'auteur, la politesse du langage, & la force qui d'abord paroissoit dans ses raisonnemens, & dans les autorités qu'il avoit tirées des Peres, au nombre de plus de quatre mille, lui avoient acquis une grande réputation; & elle avoit encore été augmentée par les foibles attaques de tous ceux qui s'étoient mêlés de le réfuter.

Le Roi avoit intérêt que cet ouvrage fut flétri, parce que plusieurs le soupçonnoient d'en soutenir l'auteur, qui en effet l'avoit très-utilement servi de sa plume & de son épée. Du-Plessis même lui en donna sujet par sa témérité. Du-Perron qui étoit pour lors en son Evêché d'Evreux, se vanta de pouvoir montrer dans ce livre cinq cens passages qui étoient fausement allégués, ou tronqués, ou alterés. Les amis de Du-Plessis lui conseilloyent de répondre, que s'il y en avoit de tels, il les abandonnoit, & qu'il s'en tenoit aux bons, dont il en resteroit encore plus de trois mille cinq cens. Mais lui, trop amoureux de son ouvrage, somma Du-Perron par un écrit public de se joindre avec lui, & de signer une Requête pour supplier le Roi de leur donner des Commissaires, afin de vérifier les passages de son Livre de ligne en ligne. Du-Perron ne recula point, & le Roi leur en donna cinq; sçavoir pour les Catholiques le Président de Thou, François Pithou Avocat, & Jean Martin Lecteur & Médecin du Roi: pour les Huguenots, Philippe de Canaye, Seigneur de Fresne, & Président à la Chambre de Castres, & Isaac Casaubon Professeur Royal dans la Langue Grecque. Il avoit fait venir ce dernier à Paris pour servir d'ornement à son Université: mais à quelques années de-là il passa en Angleterre.

C'étoit une imprudence extrême à Du-Plessis d'entrer dans un combat, où

1600.

il avoit son Roi & toute la Cour pour partie, & de risquer son honneur sur la foi de ses Compilateurs; ces gens-là étant d'ordinaire peu exacts, & ne se souciant pas de fournir de bons matériaux, pourvû qu'ils en fournissent quantité. Aussi ses amis, qui d'ailleurs connoissant sa plume meilleure que sa langue, eussent désiré qu'il eût plutôt écrit que parlé, le dissuadoient tous d'entrer en lice avec un adverfaire dont l'éloquence étoit un torrent, & la mémoire un prodige. Or que ce fut à lui présomption, ou manque d'adresse, il ne voulut ou ne put jamais se dégager de ce mauvais pas.

Du commencement le Nonce du Pape s'allarma fort de cette Conférence: toutefois le Roi lui ayant bien fait entendre qu'il ne s'agissoit point de la vérité de la doctrine, mais seulement de celle des citations, il y donna les mains. Le jour pris au quatrième du mois de Mai, l'Evêque d'Evreux consigna entre les mains du Chancelier les cinq cens passages, dont on devoit tirer certaine quantité chaque jour pour les examiner; & la veille de la dispute seulement, il en envoya dix-neuf à Du-Plessis, lesquels il vouloit impugner. C'étoit peut-être un stratagème pour assoupir sa vigueur & engourdir la pointe de son esprit, en l'obligeant de travailler toute la nuit.

Le Roi étoit présent à ce combat avec le Chancelier, quelques Evêques, les Secretaires d'Etat, & six ou sept Princes. On ne put examiner que neuf passages ce jour-là. Du-Perron ayant la vérité, le Roi, & la faveur de l'assemblée pour lui, eut l'avantage en tout: il ne vainquit pas seulement, il accabla son adverfaire; qui plus foible, étonné, défavorisé, se défendit si mal, qu'il faisoit pitié aux Catholiques & dépit aux siens. Les Juges prononcèrent sur les deux premiers passages, qu'il avoit pris l'objection pour la solution; sur le sixième

1600.

& le septième, qu'ils ne se trouvoient point dans les auteurs d'où il les avoit allegués: sur le neuvième qu'il avoit mal traduit *Images* pour *Idoles*, & sur les autres, qu'il en avoit omis des mots qui étoient nécessaires, ou qu'il n'en avoit rapporté qu'une partie.

La nuit mit fin à la dispute. Du-Perron poussant sa pointe demandoit à la continuer le lendemain: mais son ennemi étourdi des veilles de la nuit précédente, & pour dire le vrai, de la honte de son mauvais succès, tomba malade, & se retira à Paris, & delà à Saurmur, sans prendre congé du Roi; laissant le champ à son ennemi, & un beau sujet de triomphe aux Catholiques, & de confusion à ceux de son parti; lequel fut peu après abandonné par Fresne Canaye. Du-Perron eut pour couronne de cette victoire un Chapeau de Cardinal, qu'il ne reçût pourtant qu'un an & demi après.

L'Université, fille aînée des Rois, ayant été comme le reste du Royaume, extrêmement défigurée par les guerres, avoit grand besoin d'être réformée. Quand le Roi fut de retour à Paris, il en donna la charge à Renaud de Beaune Archevêque de Bourges son grand Aumônier. Ce Prélat assisté de quelques autres Commissaires, ayant pris avis des Doyens des quatre Facultés, des plus notables Professeurs, des Procureurs des Nations, des Principaux des Colleges & du Recteur, & vû les Réglemens faits 150. ans auparavant sur le même sujet par le Cardinal d'Estouteville, y changea, ajouta, & retrancha ce qui fut jugé à propos. Le Parlement homologua ces articles, & députa un Président & trois Conseillers, qui en firent lecture dans une assemblée convoquée exprès aux Mathurins.

En Juin & suiv.

Le Prince Maurice assiégeoit Nieuport: l'Archiduc étant allé l'y attaquer, eut d'abord un très notable avantage sur lui, ayant regagné le Fort d'Albert que

En Juillet.

1600.

Maurice avoit pris, & tué en ce lieu-là près de mille Hollandois. On croit que si ensuite de cela il se fût fortifié dans le Passage d'entre Ostende & Nieuport, il eut contraint les assiégeans de se rendre à discrétion, ou de se rembarquer avec grand désordre, durant lequel il lui eût été facile de les charger & de les défaire. Ses gens étoient presque sur les dents de la stude & de faim; car le jour précédent il les avoit amenés de Mastric tout d'une traite, & la plupart n'avoient point mangé depuis vingt-quatre heures: mais la chaleur de ce bon succès l'emporta témérairement hors de son poste pour aller attaquer les Hollandois. Le combat fut très-sanglant, parce que c'étoit de vieilles troupes de part & d'autre, & que les deux Chefs les animoient par leur exemple. Le jour commençoit à décliner quand la victoire pencha du côté de Maurice; non pouvant sans qu'elle lui coûtât assez cher, car il y perdit douze cens hommes: mais l'Archiduc y en laissa près de quatre mille, tout son canon, & grand nombre de braves Capitaines; entr'autres Colas autrefois Vice-Sénéchal de Montelimar, & prétendu Comte de la Fere.

On remarqua, à la gloire de Maurice, qu'il gagna cette bataille sur un Albert d'Autriche à pareil jour, sçavoir le second de Juillet, qu'un autre Albert de la même Maison, avoit trois cens ans auparavant, remporté la victoire sur un Adolfe de Nassaw, dans une Plaine près de Spire, où il l'avoit dépouillé de l'Empire, & de la vie. On disoit que le généreux sang de Nassaw avoit produit ce Prince trois siècles après, pour être le vengeur du plus illustre de ses ayeux.

En Mars.

L'intention du Duc de Savoye n'étoit pas de tenir le Traité de Paris; il prétendoit y avoir été contraint par la juste crainte d'être arrêté: & il se promettoit ou que le Roi n'oseroit l'attaquer par la force, de peur de passer pour infracteur du Traité de Vervins, ou que s'il l'attaquoit il seroit secouru par l'Espagne,

1600.

qui avoit intérêt d'employer toutes ses forces pour boucher l'entrée de l'Italie aux François; ou qu'enfin s'il s'éloignoit de Paris, les semences de conjuration qu'il avoit cultivées en France, viendroient à éclore. En effet, le Roi d'Espagne avoit donné charge au Comte de Fuentes de fournir de l'argent pour cela. Ce Comte s'étoit éclairci de la vérité par l'Ambassadeur d'Espagne en Suisse, & par Roncas, qui s'étoient abouchés avec Biron, déguisés en porte-faix; & néanmoins il refusa de rien avancer, si le Duc de Savoye ne lui donnoit Mont-Melian & deux autres places pour sûreté de ses deniers. Le Duc ne s'y put jamais résoudre; & ainsi le Comte traitant une grande affaire de politique, comme un négoce de marchandise, laissa perdre une belle occasion pour les affaires de son Maître.

Dès que le Duc fut arrivé à Bourg le quatorzième de Mars, il dépêcha un Courier au Roi pour le remercier des honneurs qu'il avoit reçûs en France. Comme il étoit à Chamberry le vingt-quatrième de Mai, Brulard frere de Sillery, & le Patriarche de Constantinople, y allerent le fémondre d'opter la restitution ou l'échange, puisque le terme approchoit. Il les remit à Turin, & de-là envoya Roncas demander un nouveau délai, c'étoit pour donner le tems à Bely son Chancelier de faire sa négociation en Espagne. Le Conseil du Roi Philippe, afin de l'opiniâtrer davantage à la rétention du Marquisat, l'affura que le jeune Prince viendrait le secourir lui-même à la tête de cinquante mille hommes: mais ce n'étoit que des paroles: car le Duc de Lerme qui gouvernoit ce Roi, n'étant nullement homme de guerre, n'avoit garde de s'engager dans une rupture, qui eût troublé sa faveur, & consumé toutes les finances, dont il dispoit paisiblement durant la Paix.

En Mai.

En Mai & Juu.

Les prolongations du Duc, & les

1600.

discours qu'il faisoit de la rigueur qu'on lui avoit tenue en France, donnoient assez à connoître qu'il n'avoit point envie d'exécuter le Traité. Ainsi le Roi lui accordant un délai jusqu'à la fin de Juillet, ne laissa pas de s'avancer vers Lyon, afin que ses approches hâtassent cette restitution, & tout au même tems les préparatifs de guerre qu'il faisoit pour l'y contraindre. Son Conseil étant fort partagé sur cette entreprise, le rentint plus de quinze jours à Moulins, où il étoit arrivé au commencement de Juillet; & cependant les billets doux de la Marquise de Verneuil sa Maîtresse & les intrigues de ceux qui servoient à ses plaisirs, le rappelloient sans cesse à Paris. Cette Dame y étant demeurée grosse, souhaitoit passionnément qu'il se trouvât à ses couches, croyant que si elle faisoit un fils, elle auroit sujet de le sommer d'accomplir sa promesse. Il étoit fort en branle d'y retourner pour lui donner satisfaction, quand un coup du Ciel, s'il faut ainsi dire, rompit le charme, & mit ce Prince en liberté: car un jour, après de grands éclats de tonnerre, le foudre étant tombé dans la chambre de la Marquise, & ayant passé sous son lit, elle en fut tellement effrayée, qu'elle accoucha d'un enfant mort.

Le Duc croyoit avoir assez de détours pour amuser le Roi jusqu'à l'hyver. Il lui fit proposer la restitution du Marquisat par Roncas & le Marquis de Lullins, mais au même-tems ils en demanderent l'investiture pour un des enfans du Duc. Cette demande ne fut pas mieux reçue de leur bouche qu'elle l'avoit été de celle du Duc à Paris; & Roncas renvoyé vers lui, eut charge de lui témoigner le mécontentement du Roi. D'autre part offensé que le Roi avoit au même tems envoyé vers le Duc pour sçavoir sa dernière résolution, rapporta qu'il n'y avoit rien de fait, si on n'ôtoit Savillan & Pignerol du Traité.

1600.

Roncas toutefois étant de retour quelques jours après, assura que son Maître se portoit à restituer le Marquisat aux conditions exprimées dans le Traité de Paris, dont lui, le Marquis de Lullins, & l'Archevêque de Tarantaife, Ambassadeur ordinaire du Duc, baillèrent leur écrit. Sur cela le Roi donna commission à Brulard & à Janin, de négocier avec ces trois pour les articles. Comme ils les eurent tous réglés, Roncas qui avoit le secret s'excusa de les signer, qu'au paravant il ne les eût fait voir à son Duc. Le Roi voulut bien lui accorder encore quelques jours pour cela: mais le Duc qui ne demandoit qu'à gagner tems, au lieu de renvoyer Roncas à Lyon, n'y envoya qu'un Courier, qui portoit un ordre à ses deux autres Députés de signer, mais il n'étoit que verbal. Ces Députés, après avoir signé, firent naitre quelques nouvelles difficultés pour traîner encore l'affaire: ils demandoient que le Roi, comme le plus fort, commençât à restituer le premier; il les satisfit en offrant de donner des otages. Après ils le prièrent de nommer le Gouverneur qu'il enverroient au Marquisat, d'autant que par le Traité de Paris, il avoit été dit, qu'il n'y en mettroit point qui fut ennemi du Duc. Pour dénouer ce nœud, il nomma N. de Poisieux le Passage, que le Duc ne pouvoit pas avoir pour suspect, parce qu'il étoit beau-frere du Comte de la Roque son Grand Ecuyer; & aussi-tôt il le fit marcher avec neuf cens hommes, pour aller prendre possession de la Citadelle de Carmagnoles.

Les articles accordés par les Députés, portoient que le Duc la rendroit le seizième d'Août: jusques-là le Roi n'en avoit point douté; il fut fort étonné quand il apprit que le Duc refusoit de les ratifier, & que dès le septième du mois, il avoit déclaré nettement, que la plus cruelle guerre du monde lui seroit plus honorable que l'exécution

1600.
En Août.

d'un si honteux Traité. Il fut donc contraint de rappeler le Passage : néanmoins le Duc ne laissa pas d'envoyer encore le Patriarche de Constantinople à Lyon, l'assurer qu'il étoit disposé à rendre le Marquisat, moyennant certaines conditions nouvelles qu'il s'étoit imaginées. Mais il n'étoit plus tems de ruser, le Roi s'étoit ennuyé de démêler tous ces dédales ; il lui avoit envoyé déclarer la guerre, & s'étoit avancé jusqu'à Grenoble. Le Patriarche l'y vint trouver le quinziesme d'Août, pour le supplier instamment au nom du Pape, de ne point rallumer un feu que Sa Sainteté avoit eu tant de peine à éteindre : il n'en reçut point d'autre satisfaction, sinon qu'il l'assura qu'il ne desiroit que s'avoir le sien, & qu'il l'envoya à Lyon conférer avec son Conseil.

Il ne paroissoit pas qu'il eût assez de forces pour entreprendre cette guerre, & c'est ce qui trompa le Duc de Savoye. En effet il ne la commença d'abord qu'avec sept ou huit mille hommes tout au plus, mais il avoit donné de si bons ordres, que ce peloton profita de plus de moitié en fort peu de tems. Il divisa ses troupes en deux corps, l'un pour entrer en Savoye du côté de Chamberry, l'autre pour le jeter dans la Bresse. Celui-ci étoit commandé par le Maréchal de Biron, & l'autre par Lefdiguières, grand Capitaine pour ce pays de montagnes. La diligence de Rosny pourvut si bien aux munitions & à l'artillerie, les ayant fait porter par les rivières, qu'à la fin de Juillet, il y eut en ce pays-là quarante pièces de canon, & de quoi tirer quarante mille coups.

Aussi n'oublia-t-il rien en cette occasion pour se montrer digne de la Charge de Grand-Maître de l'Artillerie, dont le Roi venoit de l'honorer, l'ayant même érigée en Charge de la Couronne. Deux ans auparavant, il lui avoit

aussi donné celle de Grand-Voyer, connoissant qu'il étoit homme d'ordre, & qu'il pourvoiroit soigneusement à la réparation & à l'entretennement des chemins, pour la commodité du charroi. En effet, il s'en acquitta fort bien. Entr'autres choses, il obligea les Particuliers de planter des ormes de distance en distance dans leurs terres, sur le bord des grands chemins, pour fournir de bois de charonnage quand ils feroient gros, au roulage de l'Artillerie. On appelle encore aujourd'hui ces arbres des *Rosnys*.

En un même jour douzième d'Août, Biron prit & pilla la Ville de Bourg, non pas la Citadelle, par l'ouverture que le petard fit à une porte, & Crequy se saisit de celle de Montmelian : mais il n'en prit pas le Château. Les Savoisiens soupçonnerent le Comte de Montmajeur, qui commandoit dans Bourg, d'avoir trahi ; quelques François au contraire, s'imaginèrent que Biron lui avoit donné avis de son entreprise, afin qu'elle manquât. Il est certain que ce Gouverneur, s'étoit mis en état de se bien défendre, se tenant sous les armes toute la nuit, comme s'il eût été averti : mais se défendit si mal, que du moins il y eut lieu de l'accuser de lâcheté.

Le Duc de Savoye croyoit pouvoir dormir en repos sur l'assurance de la Citadelle de Bourg & du Château de Montmelian : ces deux Forteresses passoient pour imprenables ; celle de Bourg, parce qu'elle étoit fort régulière ; celle de Montmelian par sa situation bizarre. Car elle est assise sur un haut rocher escarpé de tous côtés, avec des bastions hors de sape & de mine, & des fossés taillés à la pointe du ciseau, & le terrain d'alentour est tout de roc & couvert de pointes de montagnes qui ne paroissent accessibles qu'aux oiseaux du Ciel : si bien qu'il sembloit impossible d'y faire des tranchées, ni dresser

1600.

1600.

1600.

dresser des batteries. Cette Place véritablement étoit assez bien munie, mais le Gouverneur, qui étoit le Marquis de Brandis, de la Maison de Montmaieur, inanquoit de résolution; l'autre au contraire manquoit presque de tout, particulièrement de vivres: mais en récompense elle étoit pourvûe d'un Commandant qui étoit brave & déterminé à toutes les extrémités. On l'appelloit le Chevalier de Bouvens.

La prise de la Ville de Bourg fut suivie de toutes celles de Bresse & du pays de Bugey. Grillon avec une partie du Régiment des Gardes se saisit des Fauxbourgs de Chamberry. Le Roi y étant allé en personne, le Comte de Jacob qui commandoit dans la Ville, capitula de se rendre dans trois jours si elle n'étoit secourue. La crainte du pillage obligea les Habitans d'anticiper ce terme, & d'ouvrir leurs portes dès le lendemain. Les Villes de Miolans & de Conflans firent peu de résistance. Le débordement des pluyes, & la difficulté de mener de l'artillerie, dans un pays presque inaccessible au charroi, défendirent celle de Charbonnières près de quinze jours; mais dès que le canon y eut fait brèche, l'ayant battue par un endroit qui paroissoit roc & ne l'étoit pas, elle fut emportée d'assaut le 19. Septembre.

Après ces succès, Lesdiguières poussa droit à saint Jean de Maurienne, & se rendit maître de toute cette vallée jusqu'au pied du Mont-Cenis. Puis étant entré dans la Tarantaise, il se fit apporter les clefs de Briançon, de Montfriers & de saint Jaquemont. Le bruit de ces conquêtes si soudaines étonna extrêmement le Pape; l'Ambassadeur d'Espagne le sollicitoit instamment d'interposer son autorité pour retenir les armes du Roi. Tous deux appréhendoient presque également, non pas la ruine du Duc de Savoye, mais que les François n'eussent des passages pour

entrer dans l'Italie: le Pape se laissa donc persuader d'envoyer son neveu le Cardinal Aldobrandin vers le Roi, avec la qualité de Légat, & ordre de tout employer, pour moyenner cet accommodement.

On s'étonnoit cependant, que le Duc de Savoye ne se remuoit point pour résister à un si puissant ennemi; qu'au contraire il passoit le tems dans Turin à danser & à faire l'amour, comme s'il eût été en pleine paix. On ne sçait s'il s'attendoit à l'intercession du Pape, ou au secours d'Espagne, ou à l'effet de quelque grande conjuration, ou à l'évenement de quelques * prédictions, qui assuroient que dans le mois de Septembre il n'y auroit point de Roi en France, ce qui se trouva vrai, car il étoit alors en Savoye. Enfin quand il vit que tout cela lui manquoit, que la Citadelle de Bourg étoit investie, le Château de Montmelian assiégé, & le Fort de Sainte Catherine bloqué, qu'il avoit bâti à deux lieues de Genève pour bloquer cette Ville-là, il commença à se réveiller & à assembler des troupes.

Il se promettoit que le Château de Montmelian tiendroit pour le moins six mois, croyant que le cœur de Brandis étoit aussi bon que la Place. En effet, ce Marquis triompha d'abord en paroles, parce qu'il ne croyoit pas qu'on pût dresser aucunes batteries pour l'attaquer: mais quand Rosny eut trouvé moyen d'en planter en cinq ou six endroits, (car que ne peuvent l'argent & le travail?) Sa fierté s'amollit tout d'un coup: il permit que sa femme nouât conversation avec celle de Rosny, & ses craintes s'augmentant d'heure en heure, il capitula le quatorzième d'Octobre, pour rendre la Place le seizième de Novembre, s'il n'étoit secouru dans ce tems-là.

A ce dessein le Duc partit de Turin avec dix mille hommes de pied, quatre

* Vaines.
Ed. de 1686.

En Septemb.

En Octobre.

1600.

mille cinq cens Arquebustiers à cheval, & huit cens Maîtres, passa par le Val d'Aouste, & par le petit Saint-Bernard, & vint camper à Aixme. Le Roi alla au-devant jusqu'à Monstiers, & l'eût combattu sans les neiges qui tomberent en abondance la nuit, & mirent comme une barriere entre les deux armées. Il ne restoit au Duc que de faire diversion du côté de Provence : mais quatre mille Espagnols que Fuentes lui avoit prêtés, refuserent d'aller plus avant que Saint-Bernard, & Albigny Lieutenant Général des armées du Duc, eut bien de la peine à les y faire demeurer pour la garde de ce passage.

Cependant la timidité de Brandis avoit mis si fort l'épouvante dans le courage de ses soldats, qu'il n'en avoit presque plus. Car les uns troublés de frayeur se précipitoient du haut des rochers pour se sauver; les autres avoient à peine la force de tenir leurs armes, & n'eussent pas eu seulement la hardiesse de tirer sur les alliés. Bien plus, ayant souffert aux François d'entrer par petites bandes dans la Place, ils s'y trouvoient en si grand nombre, qu'ils en étoient les maîtres, & eussent pû mettre ses gens dehors. Tellement que s'étant laissé réduire en cet état, il fut contraint de prévenir le terme de la capitulation, & commença de déloger dès le neuvième jour de Novembre.

En Novemb.

On trouva dans la Place des vivres pour plus de quatre mois, trente pièces de canon montées, & de quoi tirer 8000. coups : il s'entretint long-tems dans le Cloître des Dominiquains avec le Roi, & le soir même il donna à souper à Rosny & à Crequy dans son logis. Depuis il se retira en France : mais sa lâcheté y étant en opprobre, même aux plus lâches, il se réfugia à Brandis en Suisse : & quelque tems après il fut arrêté prisonnier à Casal, & mené à Turin.

Le Légat n'avoit point voulu partir

de Rome que l'Ambassadeur d'Espagne ne lui eût promis par écrit, que le Roi son Maître agréeroit le Traité qu'il pourroit faire, & qu'il retireroit ses forces, si le Duc s'opiniâtroit au contraire. En passant par Milan, il tira un pareil biller du Comte de Fuentes, & le Duc qu'il vit à Turin, promit d'en passer par où il trouveroit bon. Sa venue n'arrêta point les armes des François : le Roi ne voulut point le voir qu'il ne fût maître de Montmelian ; & le vingt-cinquième de Novembre, s'étant rendu à Chamberry pour le recevoir, il refusa d'entendre parler d'accommodement ni de trêve. Il permit seulement que les Députés du Duc le saluassent, c'étoient François d'Arconas, Comte de Touzaine, & René de Lucinge des Alymes, premier Maître d'Hôtel de ce Prince ; puis il les renvoya conférer avec Villeroi, & de ce pas s'en alla au siège du Fort Sainte Catherine.

Comme cette Place & la Citadelle de Bourg étoient les seules qui restoient au Duc deçà les Monts, le Roi se persuadoit que leur prise le réduiroit à demander la paix. Bouvens qui étoit dans Bourg, tint bon contre ses offres & contre ses menaces : mais Pierre Charrier Gouverneur du Fort Sainte Catherine, aima mieux suivre l'exemple de Brandis que le sien : car trois jours après l'arrivée du Roi, savoir le sixième de Décembre, il capitula de se rendre dans dix jours.

En Décembre

La Ville de Geneve ayant le Roi si près d'elle, & grand intérêt à la prise de ce Fort, lui envoya des Députés le supplier de lui continuer la même protection que ses prédécesseurs. Theodore de Beze, le plus ancien & le plus renommé de tous les Ministres de cette Religion, porta la parole, & fit en peu de mots un compliment digne de sa réputation.

Biron dans toute cette guerre jouit

1600.

un personnage fort ambigu : comme il étoit extrêmement vain, mais d'auteurs engagé avec le Duc, il desiroit de la gloire pour lui-même, & du mauvais succès pour les armes du Roi ; ainsi il ne pouvoit s'empêcher de bien faire, ni de mal parler. Au mois de Septembre, comme il étoit à Pierre-Châtel en Bugey, Laffin le vint trouver, & par son ordre fit deux voyages vers Roncas. Le Roi, qui pour lors étoit à Chambery, averti de ces allées & venues, & se défiant de quelque dangereuse menée, l'envoya querir, & lui marqua, qu'il devoit éloigner de lui ce pernicieux homme. Il ne défera point, comme il devoit, à un si bon avis : au contraire il augmenta les soupçons qu'on avoit de lui ; car, soit par boutade, soit par l'appréhension où sont toujours ceux qui font mal, il n'alloit plus chez le Roi, qu'avec une grande troupe de gens déterminés, & logeoit toujours à l'écart.

Deux choses acheverent d'irriter ce courage superbe, & de pousser son mécontentement jusqu'à la rage ; l'une que le Roi lui refusa le Gouvernement de la Citadelle de Bourg, lequel il demandoit pour un de ses amis, quand elle seroit prise : l'autre qu'il ne lui avoit pas donné le commandement dans cette guerre, comme il l'avoit eu au siège d'Amiens, & qu'il lui égaloit, & même lui préféreroit Lefdiguieres, qui étoit Huguenot & son ennemi. On publia, lorsqu'on lui fit son procès, car en cet état on charge les malheureux de toutes sortes de crimes, que dans cette fureur il avoit conçu une entreprise sur la personne du Roi, mais que peu après il en avoit eu horreur lui-même, & s'en étoit désisté. Quoi qu'il en soit, il ne rompit point les menées qu'il avoit avec le Duc, & avec le Comte de Fuentes. Laffin sous prétexte d'un voyage à Notre-Dame de Lorette, partit sur les derniers jours de l'année, pour aller conclure le marché ;

En Decemb.

il traita premièrement dans Yvrée avec le Duc & l'Ambassadeur d'Espagne en cette Cour-là, puis à Turin avec Roncas, & après avec le Duc & le Comte de Fuentes à Soane. Picoté qui venoit d'Espagne s'y rendit, & là ils s'expliquèrent plus nettement, & éclaircirent toutes les difficultés.

1600.

Pour rapporter en un mot toute la substance de ce Traité, tel qu'on l'a dit : „ Ils devoient démembrement le „ Royaume, y faire autant de Souve- „ rainetés que de Provinces, & mettre „ tous ces petits Potentats sous la pro- „ tection d'Espagne. Le Duc de Sa- „ voye eût pris pour sa part, s'il eût „ pû, le Lyonnais, le Dauphiné & la „ Provence, & Biron la Duché de „ Bourgogne, à laquelle les Espagnols „ eussent joint la Franche-Comté pour „ dot d'une fille de leur Roi, ou d'une „ fille de Savoye, qu'ils promettoient „ de lui donner en mariage. Ils de- „ voient avec cela lui fournir de si „ grandes sommes de deniers, qu'il „ pouvoit connoître par l'excès de „ leurs promesses, qu'ils n'avoient „ point envie de les tenir.

Ces choses n'ayant pû se passer sans que le Roi en eût quelque vent, & sans qu'il le rémoignât, Biron touché de crainte plutôt que de remords, l'aborda dans les Cordeliers de Lyon, & feignant un profond repentir, lui avoua que le refus du Gouvernement de Bourg, lui avoit mis des phrénésies dans l'esprit ; mais protesta qu'elles n'y avoient passé que comme une ombre, & que s'il avoit mille vies, il voudroit les employer toutes pour en obtenir pardon. Le cœur du Roi fut touché d'un secret plaisir, de voir qu'il se confioit en sa clémence, celle de toutes ses vertus qui lui étoit la plus chère ; il lui pardonna sans réserve, & l'assura, qu'il lui donneroit tant de marques de son affection, qu'il n'auroit jamais sujet de lui manquer de fidélité.

1600.

Une grace accompagnée de tant de bontés, devoit bien lui ôter tous ces mauvais desseins de la pensée ; & toutefois dès qu'il fut retourné à Bourg, il dépêcha Bosco cousin de Roncas, vers le Duc & le Comte qui étoient encore à Some avec Laffin. Ce commerce dura tout du long de l'année 1601. jusqu'à la naissance du Dauphin, que Biron sembla changer de dessein, & manda à Laffin de s'en revenir. Or comme ce traître commençoit à jouer les deux, Fuentes ayant enfin connu à son procédé, qu'on ne s'y pouvoit plus assurer, jugea qu'il falloit se saisir de sa personne & de celle de Renazé son Secrétaire. En effet Renazé fut arrêté comme il passoit par la Savoye : mais Laffin qui se défoit de tout, prit son chemin par les Grisons, & ainsi évita l'embûche.

Depuis cela, il se tint fort offensé de ce qu'on lui retenoit son Secrétaire, jeune garçon qui étoit accusé de lui servir à d'autres usages moins honnêtes qu'à négociier. Ce déplaisir, joint à la jalousie qu'il eut de ce que le Maréchal prenoit plus de confiance au Baron de Luz qu'en lui, fut le véritable motif qui le porta entierement à le perdre.

En Octobre.

Si-tôt que le Fort Sainte Catherine eut capitulé, le Roi monta à cheval pour aller au-devant de sa nouvelle épouse qui l'attendoit à Lyon, il y avoit huit jours. Le Duc de Florence oncle de cette Princesse, ayant reçu la Procuration du Roi, par Bellegarde son Grand Ecuyer, l'avoit épousée le cinquième d'Octobre, (c'étoit le Cardinal Aldobrandin qui faisoit la cérémonie) & ensuite avoit montré sa magnificence & ses richesses dans les festins, chasses, carousels, bals & autres réjouissances, dont on honore de pareilles solemnités. Les Italiens n'ont pas oublié de marquer, comme quelque grande chose, qu'une Comédie seule

coûta plus de soixante mille écus à représenter.

1600.

Les Galeres de Florence & de Malthe amenèrent la nouvelle Reine à Marseille : elle y prit port le troisième de Novembre, accompagnée de la grande Duchesse de Florence sa tante, de celle de Mantoue sa sœur, de Dom Antonio son frere, & de Virginio des Ursins, Duc de Bracciane. Le Connétable de France, le Chancelier, les Ducs de Nemours & de Vantadour, avec le Duc de Guise, Gouverneur de la Province, & les Cardinaux de Joyeuse, de Gondy, de Givry & de Sourdis, y avoient été envoyés de la part du Roi pour la recevoir, & plusieurs des Princeses & des plus grandes Dames de la Cour, pour lui faire compagnie.

En Novembre.

Après la consommation du mariage, qui se fit le jour même de l'arrivée du Roi ; la Ville de Lyon honora la Reine par la pompe d'une magnifique entrée. Ensuite les cérémonies nuptiales s'accomplirent le dix-septième du même mois, dans la grande Eglise de cette même Ville, par le Cardinal Aldobrandin. Auquel (soit dit en passant) le Roi permit de faire les fonctions de Légat dans son Royaume, sans que ses facultés eussent été vérifiées au Parlement. Il en usa fort peu & avec beaucoup de retenue.

En Décembre.

Le Traité de paix qui avoit été commencé à Chambery, fut continué à Lyon entre Sillery & Janin, de la part du Roi, & Arconas & des Alymes de la part du Duc. Le Légat y apportant son entremise & ses soins pour l'avancer, obtint du Roi une suspension d'armes pour un mois tandis qu'on la traiteroit. Le Pape & les Espagnols craignoient plus que toutes choses, que les François eussent le Marquisat : le Duc avoit aussi grand intérêt de ne le pas souffrir ; à cause que par ce moyen ils eussent été au milieu de ses Etats, & l'eussent tenu comme bloqué dans Tu-

1600.

rin : il ne fut donc pas difficile de le porter à offrir la Bresse en échange. Les François demandant en outre huit cens mille écus pour les frais de la guerre, le Légat obligea les Députés de Savoye d'y ajouter pour cela le Bugey & le Valromey, & puis encore le Bailliage de Geix pour r'avoit Cental, Demont, & Roque-Sparvieres : car le Roi maintenoit que ces Places n'étoient pas du Marquisat de Salusses, mais de la Comté de Provence.

Le Chancelier & Villeroi, avoient promis positivement au Légat, qu'il ne feroit démolir aucunes des Places prises sur le Duc, & il l'avoit ainli écrit au Pape : au préjudice de leur parole, Rosny avoit fait sauter la Forteresse de Sainte Catherine par des fourneaux, & les Habitans de Genève avoient achevé de la démolir. Le Légat ayant appris cette nouvelle, comme on étoit prêt à signer, en fut si offensé qu'il cessa de s'entremettre du Traité, & déclara hautement qu'il révoquoit toutes ses paroles.

Arconnas & des Alymes ne le presserent point si-tôt de le reprendre, parce qu'ils croyoient que la Citadelle de Bourg, étoit en état de tenir encore long-tems, & que cependant le Duc avec l'armée d'Espagne feroit un grand effort pour y jeter du secours. Les assiégés enduroient déjà beaucoup, il y avoit plus d'un mois que la plupart ne vivoient plus que de chiens & de chevaux : durant la suspension, le Roi avoit permis qu'on leur fournît par jour cent pains & quelques bouteilles de vin : mais avec ces rafraichissemens on y fit couler le bruit que leurs Députés abusant de leur fidèle constance, ne se hâtoient point de conclure, & qu'ils se fioient plus à ce qu'ils pouvoient souffrir, qu'ils n'avoient pitié de ce qu'ils avoient souffert. Les assiégés le crurent si fort, qu'ils envoyerent un billet à ces Députés, signé de Bouvens & de

tous leurs Capitaines, leur déclarer qu'ils ne pouvoient plus durer que deux jours, & qu'ils firent leur compte là-dessus.

1600.

Le mal n'étoit pas si pressant qu'ils le faisoient ; toutefois les Deputés en prirent l'allarme si chaude, qu'ils supplierent aussi-tôt le Légat de renouer le Traité. Il n'en voulut rien faire qu'ils ne lui eussent donné une déclaration par écrit, que c'étoit à leur priere, & qu'ils signeroient tout ce qu'il auroit accordé. Ils avoient bien eu des Lettres du Duc du huitième Janvier, qui leur enjoignoient de signer quand le Légat le leur commanderait : mais lorsque tout fut conclu, ils s'en excusèrent sur ce que trois jours après ils avoient reçu une autre dépêche qui leur ordonnoit de différer jusqu'à ce que le Duc eût conféré avec le Comte de Fuentes.

1601.
En Janvier.

Ils devoient sans doute s'en tenir à ce dernier ordre ; & toutefois le Légat qui se voyoit sur le point d'avoir perdu toutes ses peines, & de recevoir un sensible affront, employoit raisons, prieres, & adresse, pour leur persuader qu'ils étoient obligés de suivre le premier. L'Ambassadeur d'Espagne joignoit ses instances aux siennes, & la nécessité des affaires de leur Maître les en pressoit, car ils croyoient la Citadelle de Bourg perdue. Et de fait il y avoit près de trois semaines que l'on y mangeoit les chevaux. Ils ne voyoient pourtant aucun moyen pour gauchir à ces derniers ordres : le Patriarche leur en trouva un, c'étoit que le Légat leur donnât une promesse signée de sa main, *de faire agréer le Traité au Duc, de les relever de son indignation, & de garantir leurs personnes, déclarant que ce qu'ils en avoient fait étoit par le respect qu'ils devoient à son autorité, & à cause du rang qu'il tenoit dans la Chrétienté.* Sur l'assurance de cet écrit, ils signerent le dix-septième jour de Janvier : mais à dire le vrai, ce n'étoit pas une

1601.

raison envers le Duc, c'étoit plutôt une offense, de reconnoître d'autres commandemens que les siens. Aussi la négociation achevée, Arconnas fut reçu de lui avec une extrême froideur : des Alymes craignant encore pis, n'osa aller en Cour, mais se mit à faire son apologie ; & ayant sçu qu'elle avoit davantage irrité le Duc, il changea de Souverain, & se retira dans la Terre dont il portoit le nom, au Pays du Bugey.

Le Duc & le Comte de Fuentes, différencèrent durant quelque tems de ratifier le Traité ; le Duc, parce qu'il eût bien voulu que pour l'y obliger, le Roi Philippe son beau-frere, l'eût récompensé de l'inégalité d'un échange qu'il lui vouloit faire passer pour fort défavantageux ; le second, parce qu'il désiroit ardemment la guerre, haïssant la personne du Roi, & se promettant vainement qu'il auroit le fort des armes aussi favorable de ce côté-là, comme il l'avoit eu en Picardie.

Le Légat, qui pour lors étoit allé à Avignon, prit si chaudement l'alarme de leur refus, qu'il partit en poste pour aller trouver le Comte à Milan, & en partant dépêcha vers le Roi, pour le prier de n'entrer en aucune défiance de l'accomplissement du Traité, & de prolonger la suspension d'armes pour quinze jours. Le Duc de Savoye se fit encore attendre sept ou huit jours sans se rendre à Milan ; & le Comte, étant d'intelligence avec lui, s'excusoit de ratifier qu'après que ce Prince l'auroit fait. Mais lorsque le Roi Philippe lui eut fait sçavoir sa volonté, & que le Légat par une ruse de son pays, lui ayant reproché que c'étoit lui qui empêchoit le Duc de signer, l'eut piqué d'honneur, & l'eut obligé de lui déchiffrer tout le secret de l'affaire qui étoit entre lui & le Duc, il ne put pas différer davantage. Et d'ailleurs le Duc ayant envoyé exprès un Gentilhomme

1601.

dans Bourg avec son contrefeign, qui étoit la moitié d'une piece d'or, pour connoître l'état de la Place, sous prétexte d'y aller pour la rendre, apprit au vrai que les Assiégés ne pouvoient pas tenir plus de trois jours, à moins que de se manger les uns les autres.

Ainsi lui & le Comte signèrent, & envoyèrent leur ratification à Lyon, où le Connétable, Sillery, & Janin, étoient demeurés pour la recevoir. Le Roi en étoit parti en poste quinze jours auparavant pour s'en retourner à Paris ; la Reine le suivit à petites journées, & y arriva au commencement de la Foire Saint Germain. Sur le milieu du Printems, l'une & l'autre allèrent à Orléans gagner le Jubilé, que le Pape y avoit envoyé.

En Janvier & Février.

En Mai.

Voici la substance des principaux articles du Traité. *Le Duc délaissoit au Roi le Pays de Bresse, y compris Bourg avec ses munitions & artillerie, le Bugey, le Valromey, & le Bailliage de Geix, avec la Riviere du Rhône, depuis Genève jusqu'à Lyon, à la réserve du Pont de Grefin, qu'il retenoit pour la commodité du passage. De plus il rendoit la Ville, Châtellenie, & Tour du Pont de Château-Dauphin, & faisoit démolir Beche-Dauphin. Le Roi en échange lui délaissoit le Marquisat de Salusses, avec les Villes de Cental, Demont, & Roque-Sparvieres, & lui rendoit toutes les places qu'il lui avoit prises durant cette Guerre.*

L'un & l'autre étoient tenus à l'entretenement des dons, récompenses, assignations faites par eux, ou leurs Prédécesseurs sur les Terres qu'ils cédoient.

Bouvens sortit de la Citadelle de Bourg le neuvième de Mars. S'il eût eu des vivres on ne l'en eût jamais tiré : mais la Ville ayant été surprise d'emblée, comme nous l'avons dit, il n'en put transporter dans la Place. Ce qui fait voir, qu'il est plus sûr de les mettre dans les Citadelles que dans les Villes.

En Mars.

1601.

Le Roi donna ce Gouvernement important à Pierre d'Escodoca-Boesse, qui étoit Huguenot, & partant plus sûr de ce côté-là.

En Mai, Juin & Juillet.

Dans l'Armée du Comte de Fuentes, il y avoit vingt-cinq mille hommes, il eût bien désiré les employer contre la France : mais le Conseil d'Espagne les avoit destinés ailleurs. Il en passa la moitié en Flandres, l'autre vers le milieu du Printems, fut embarquée sur des Galeres, pour une grande entreprise contre les Infidèles. On crut que c'étoit pour surprendre Alger, par le moyen de dix mille Esclaves Chrétiens, que l'on devoit armer, quand on auroit mis pied à terre. Les Barbares s'en défièrent, & les enferment tous dans des caves, enchaînés de doubles chaînes. Or que ce fut-là le dessein ou non, cet armement naval ayant couru la Mer quelque tems, rentra dans ses Ports tout délabré, sans avoir fait mine de rien tenter.

Une puissante diversion des forces du Turc eut bien racommodé les affaires de l'Empereur Rodolphe : le Sultan Amurath III. avoit rompu la Paix avec lui dès l'an 1591. après l'avoir faite avec le Persan. Il est vrai que pendant le reste de son regne, il y avoit toujours eu du désavantage, & que son fils & successeur Mahomet III. n'avoit pas été plus heureux durant la première année du sien ; les Impériaux ayant pris Strigonie, & Sinan son Grand Visir ayant été honteusement chassé par Sigismond Batory Prince de Transylvanie. Mais celle d'après qui étoit 1596. ce Sultan y étant allé en personne, emporta la Forteresse d'Agria dans la haute Hongrie, que les Turcs appellent l'imprenable, & gagna une grande Bataille sur Mathias frere de l'Empereur, qui venoit trop tard au secours de cette Place.

Les invasions du Persan qui recommença la Guerre, & les mutineries des Janissaires, ralentirent ses entreprises durant quelques années : mais comme il eut

reporté ses forces de ce côté-là, l'Empereur ne s'assurant plus à la conduite de ses Généraux qui le servoient fort mal, avoit jetté les yeux sur le Duc de Mercœur, tant à cause de sa valeur & de sa qualité, que parce qu'il pouvoit mener avec lui grand nombre de Seigneurs François, qui autrement, s'ennuyant de demeurer sans occupation, se fussent jettés dans le service des Provinces-Unies. Ce Duc accepta avec joye un emploi si honorable, non pourtant sans la permission du Roi, & mena avec lui le Comte de Chaligny son frere, quantité de volontaires, & quelques Compagnies de gens de Guerre.

Il n'y a point d'Histoire de ce tems-là, qui n'ait pris plaisir à décrire les exploits de ce généreux Prince ; elles racontent les grands efforts, quoiqu'inutiles, qu'il fit avec quinze cens hommes seulement, pour faire lever le siège qu'Ibrahim Bassa avoit mis devant Canise, avec soixante mille combattans, & pour l'obliger de donner Bataille ; ensuite, quand il n'eut plus de vivres, sa brave retraite, qui fut la plus belle que l'Europe eût vüe en toutes ces Guerres ; puis l'année suivante 1602. la prise d'Albe Royale, & la défaite des Turcs qui marchaient pour secourir cette place. Après tant de belles actions ; comme il revenoit en France pour ses affaires domestiques, une fièvre pourprée l'attaqua dans la Ville de Nuremberg, & l'envoya triompher dans le Ciel le dix-neuvième de Février.

Scha Abbas Roi de Perse, ayant recommencé la Guerre contre les Turcs, avoit été persuadé par un nommé Antoine Sirley Anglois de Nation, un des plus grands fourbes de la terre, de rechercher l'alliance des Princes Chrétiens contre leur ennemi commun. Son Ambassadeur conduit par cet Antoine, vit l'Empereur, le Pape, & le Roi d'Espagne ; ils lui firent tous grande réception & de magnifiques promesses, mais qui n'eurent aucun effet. Tout le profit de cette célèbre

1601.

En Juillet.

1601.

Ambassade fut pour cet Antoine qui déroba la plus grande partie des présents que le Persan envoyoit aux Princes Chrétiens.

Mahomet averti du grand bruit qu'elle faisoit dans l'Europe, & de ce que le Duc de Mercœur avec un petit nombre de François, donnoit plus de peine à ses Armées que n'avoient fait auparavant toutes les forces de l'Allemagne; dépêcha un envoyé vers le Roi, pour le prier de rappeler ce Prince, & de renouveler les anciennes alliances d'entre la Maison de France & celle des Ottomans. Cet Envoyé n'étoit qu'un simple Médecin sans aucune suite. Ce n'est pas que ces Barbares soient assez injolens pour tenir les Rois de France au-dessous de leur grandeur; mais parce que ces Rois mêmes n'ont pas voulu recevoir de cette part-là des Ambassadeurs d'éclat, de peur de provoquer la haine & les reproches du reste de la Chrétienté. Au reste, l'effet de cette négociation ne fut pas plus considérable que l'Envoyé.

Le Traité de Vervins n'empêchoit pas que les deux Rois ne cherchassent à prendre leurs avantages l'un sur l'autre. L'Espagnol reprochoit au Roi qu'il assistoit d'argent les Provinces-Unies, & qu'il permettoit à ses Sujets de les aller servir avec des Compagnies de Cavalerie, & des Régimens tous entiers. Quant au premier, il répondit que s'il leur envoyoit de l'argent, c'étoit qu'il leur en devoit beaucoup: mais pour le second, il ne put pas s'empêcher de défendre aux François de porter les armes pour ces Provinces, quoiqu'en effet il fût bien-aise de n'être pas obéi en ce point-là, & qu'il fût fort mauvais gré à ceux qui alloient au service des Espagnols.

De son côté, il disoit avoir de bien plus grands sujets de les accuser d'infidélité. Il se plaignoit de ce qu'ils avoient envoyé des troupes au Duc de Savoye; de ce que le Comte de Fuentes avoit essayé

de former une entreprise sur Marseille; de ce qu'ils lui avoient débauché le Maréchal de Biron; & de ce qu'ils entretenoient toujours des intelligences avec les Grands de son Etat pour y rallumer une Guerre civile.

Il s'en fallut peu, qu'étant déjà irrité par ces lourdes offenses, il ne se portât à une dernière rupture, pour une insulte que les Espagnols firent à l'Ambassadeur qu'il avoit à Madrid, c'étoit Antoine de Silly-Rochepot. Quelques jeunes Gentilshommes de la suite de ce Seigneur, entre lesquels étoit son Neveu, ayant pris querelle un soir en se baignant à la rivière, avec quelques Espagnols, qu'ils maintenoient avoir été les agresseurs, en tuèrent deux. Les morts étant des meilleures Maisons de la Ville, leurs parens & leurs amis émûtrent tellement le peuple, qu'il courut en foule au logis de l'Ambassadeur pour se faire justice par la force. L'Alcalde, ils appellent ainsi le Juge, à la suite de la Cour, ne trouva point d'autre moyen d'appaîser cette furie, que d'aller lui-même à main forte chez l'Ambassadeur: de rompre les portes, & d'emmener ces Gentilshommes prisonniers. C'étoit un attentat digne de réparation, que de forcer une Maison qui devoit être sacrée; le Roi d'Espagne n'en fit pourtant aucune justice, & même retint les prisonniers quand l'émotion fut cessée, comme s'ils eussent été ses justiciables. Le Roi se plaignit donc hautement à tous les Princes Chrétiens, qu'on avoit violé le droit des gens, & la majesté de la France, rappella son Ambassadeur, lui enjoignant de partir sans prendre congé du Roi d'Espagne, & défendit tout le commerce à ses Sujets avec les Espagnols.

Les Peuples de ces frontieres-là appréhendoient déjà les malheurs d'une sanglante Guerre, & étoient d'autant plus allarmés, qu'on publioit que cette Cloche d'Arragon, qu'ils nomment

miraculeuse,

1601.

En Juin.

1601.

miraculeuse, avoit sonné plusieurs fois d'elle-même, ce qui n'arrivoit jamais, disent-ils, sans présager quelque grand accident; & que le jour de l'Invention de Sainte-Croix troisième de Mai, il étoit arrivé dans le Village de Cudos, proche de Basas en Gascogne, qu'une femme découvrant sa pâte qu'elle avoit enveloppée d'une nappe, avoit aperçû des croix de sang, en l'une & en l'autre. Elles furent vûes de grand nombre de personnes, & le Vicaire de la Cure du lieu même en porta à l'Evêque. Ce qui ne semblera peut-être pas si merveilleux à ceux qui sçavoient que parmi le bon bled il en croît quelquefois de faux, dont la farine étant paîtrie, semble être détrempée avec du sang.

Or le Duc de Lerme Ministre du Roi Philippe, appréhendant la Guerre comme la ruine de sa fortune, pria le Pape de la part de son Maître, de se rendre Médiateur d'un accommodement, & pour cela lui fit remettre les prisonniers entre les mains. Le Pape les remit entre celles de l'Ambassadeur de France à Rome, & pria le Roi de renvoyer un Ambassadeur en Espagne, l'assurant qu'il y seroit reçu aussi honorablement qu'il le sçavoit desirer. Le Roi y envoya donc Emeri Joubert de Barraut, en la place de Rochepot. Les principaux Officiers allerent au-devant de lui à l'entrée des Villes; quand il fut à la Cour, les Grands lui rendirent visite, & trois jours après il eut audience favorable.

Durant la chaleur de ce démêlé, le Roi étant allé à Calais, l'Archiduc qui assiégeoit Ostende eut grand-peur qu'il ne fût venu là, que pour le troubler dans son entreprise, & lui envoya faire compliment en termes d'homme, qui a peur & qui prie. Le Roi l'assura qu'il ne pensoit point à lui faire aucun em-

pêchement, & qu'il desiroit observer la Paix pourvû que du côté d'Espagne on lui fit raison.

En effet, ce n'étoit pas ce sujet-là qui l'avoit mené à Calais, mais le desir de négocier de plus près avec la Reine d'Angleterre. Cette Princeesse ayant à lui communiquer des projets qu'elle avoit faits, pour ruiner la Maison d'Autriche, brûloit d'envie de conférer avec lui-même, & se flatoit de l'espérance qu'il lui accorderoit une entrevûe sur la mer, entre Douvre & Calais. Mais Biron fut chargé de la part du Roi, de lui aller faire ses excuses, de ce qu'il ne pouvoit pas avoir cette joye.

Tandis qu'il se préparoit à cette Ambassade, Rosny passa en Angleterre pour tâcher de découvrir les pensées de cette Reine. Il feignit de n'avoir aucun ordre de la voir, mais la curiosité seulement de s'aller promener à Londres: il fut reconnu d'abord, comme il le desiroit, par les Anglois, qui le menerent vers elle; & il apprit de ses intentions ce qu'elle voulut bien lui en faire connoître. Quand elle sçut que le Roi la privoit du contentement de l'entrevûe, qu'elle avoit si ardemment désirée, elle se retira * dans un de ses Châteaux à quarante mille de Londres; & ce fut là qu'elle reçût le Maréchal de Biron, & qu'elle employa toutes les magnificences possibles pour le traiter. De-là elle le ramena à Londres, où elle lui montra, peut-être à dessein, la tête du Comte d'Essex, autrefois son Favori, plantée sur la Tour, entre celles de plusieurs autres Anglois, qu'elle avoit fait mourir, pour avoir conjuré contre sa personne. (a)

Toute la France, mais principalement le Roi, étoit dans l'impatience de sçavoir, si ce que la Reine portoit dans ses flancs seroit l'accomplissement

1601.

En Août & suivant.

* A la vigne.
Ed. de 1668.

(a) C'est un conte ridicule comme Cambden l'a remarqué dans son Histoire d'Elisabeth, sur l'année 1601.

1601.
En Septemb.

de ses souhaits : sçachant donc qu'elle approchoit du terme , il partit en diligence de Calais pour se trouver à ses couches. Elle les fit à Fontainebleau , & enfanta un fils , qui vint au monde un Jeudi vingt-septième Septembre , sur les onze heures du soir ; on le nomma Louis. Le pere transporté de joye , lui mit le jour même son épée à la main , suivant la coutume des Rois ses Prédécesseurs , demandant cette grace à Dieu qu'il s'en pût servir quelque jour pour sa gloire , & pour le bien de ses Sujets. La naissance de ce petit Prince avoit été précédée d'un tremblement de terre , qu'on a expliqué depuis pour un présage des grandes Guerres , dont toute l'Europe devoit être ébranlée durant son Règne.

Cinq jours auparavant , sçavoir le vingt-deuxième du mois , Fête de Saint Maurice , il étoit né une fille à Philippe Roi d'Espagne , à laquelle on donna les noms d'*Anne-Marie-Maurice*. Ceux qui se mêloient de pénétrer dans l'avenir , voyant que le Ciel avoit fait naître ces deux premiers enfans d'un sexe différent , & si près l'un de l'autre , prédirent dès-lors qu'il avoit dessein de les conjoindre quelque jour ensemble , pour produire un Prince , qui unit en sa personne toute la grandeur de ces deux augustes Maisons.

En Octobre.

Le Dauphin fit sa premiere entrée à Paris le trentième jour d'après sa naissance : son berceau étoit porté dans une litiere , accompagné de la Dame de Montglas sa Gouvernante , & de sa nourrice. Le Prevôt des Marchands & les Echevins , sortirent bien loin dans le Fauxbourg pour le recevoir , & lui firent une harangue ; la Gouvernante y répondit.

En Avril.

Au mois d'Avril , il se mût un différend qui pensa brouiller toute la Provence , entre l'Archevêque d'Aix , c'étoit Paul Hurault de l'Hôpital & le Parlement. Un Prêtre avoit forcé un petit

garçon de six à sept ans : comme les parens en faisoient informer , l'Official de l'Archevêque ordonna que les Parties procéderaient par-devant lui : mais sur l'appel comme d'abus interjetté par les parens , le Parlement ordonna qu'il en seroit informé par le Juge Royal. Enfin , le Prêtre par Arrêt , fut condamné au supplice que son abomination méritoit. Avant que de l'exécuter , le Parlement somma l'Archevêque de le dégrader : mais comme en Provence les Ecclésiastiques avoient accoutumé de jouir des mêmes privileges & franchises dont ils jouissent en Italie , l'Archevêque se plaignant qu'on avoit enfreint les libertés de l'Eglise , excommunia tous les Conseillers qui avoient assisté à ce Procès , défendit par tout son Diocèse , de leur administrer les Sacremens , & envoya par toutes les Eglises un Bref qui contenoit leurs noms. Le scandale en fut d'autant plus grand , que cela arriva proche les Fêtes de Pâques. Le Parlement offensé de ce procédé , ajourna l'Archevêque ; & à faute par lui de comparoître , déclara son Bref calomnieux , & son excommunication nulle & abusive , ordonna qu'il la leveroit , & qu'il en mettroit un Acte au Greffe de la Cour dans trois jours , à faute de quoi il payeroit dix mille écus d'amende. Cependant l'Archevêque s'opiniâtrant à ne se point relâcher , & le Parlement à l'y contraindre , le peuple se divisoit en deux partis , & s'échauffoit , avec danger de quelque grande émotion : néanmoins comme le Parlement eut ordonné la saisie du temporel de l'Archevêque , ce qui est le frein des Ecclésiastiques , quand ils sont plus amoureux de leurs revenus que de leur devoir & de leur dignité , ce Prélat donna bien-tôt les mains : il leva son excommunication purement & simplement , & manda à ses Diocésains de recevoir à la Communion les Juges qu'il en avoit privés.

1601.

En Mai.

1602.
En Mars.

L'année suivante au mois de Mars, il arriva un scandale presque pareil à Bourdeaux. L'Archevêque qui étoit le Cardinal de Sourdis, esprit fort chaud, avoit démoli un Autel dans l'Eglise Saint André sa Cathédrale, sans en avoir communiqué au Chapitre. Les Chanoines s'étant mis en devoir de le rebâtir, furent chassés un peu rudement par ses gens. Le Parlement prit leur cause en main, & sur leurs plaintes, fit emprisonner le Maçon qui avoit abattu l'Autel. Le Cardinal rompit la prison & l'en tira. Quelques jours après le Parlement assisté des Jurats qui lui prêterent main-forte, fit rebâtir l'Autel. Le Cardinal en fut si outré, que le Dimanche suivant, comme il sçut que le Premier Président, il s'appelloit Godefroy Mallouin de Sessac, & le Président de Verdun, entendoient la Messe en l'Eglise de Saint Projet, il y alla avec la Croix Archiépiscope & le Saint Sacrement, & là les excommunia à chandelles éteintes. Le Parlement fort irrité de l'injure faite à tout le Corps dans son Chef, donna un Arrêt qui lui enjoignoit de révoquer ses Censures, & d'en faire publier la révocation dans la même Eglise, à peine de quatre mille écus d'amende, défendant à tous Evêques d'en user ainsi à l'avenir contre les Juges, faisant les fonctions de leurs Charges, à peine de dix mille écus d'amende. Le Roi ayant reçu les plaintes des Parties, évoqua l'affaire à foi, & en retint la connoissance pour ralentir les chaleurs des uns & des autres.

1601.

Il se publia cette année plusieurs Edits & Réglemens nécessaires pour décharger les coffres du Roi, & pour faire couler l'argent. Il y eut entr'autres la suppression des Triennaux qu'on avoit créés pour la nécessité du siège d'Amiens, & leur remboursement par les anciens & alternatifs. On réserva néanmoins ceux de l'Epargne, des

1601.

Parties Casuelles, de l'Extraordinaire des guerres & quelques autres. Après cela, fut publiée la défense de transporter or ni argent hors du Royaume; & celle de plus exposer aucunes monnoyes étrangères, excepté les pistoles & les réales d'Espagne. Il se publia aussi deux Edits, l'un qui mettoit pour l'avenir la constitution des rentes hypothéquées au denier seize; auparavant elles avoient été au denier dix & douze, & les plus hautes au denier quatorze, auquel elles sont demeurées long-tems en Normandie. L'autre qui défendoit de porter de l'or & de l'argent sur les habits, & de prodiguer ces précieux métaux en dorures. Le Roi autorisa cette Loi par son exemple, & fit mauvais visage à un Prince qui osa paroître devant lui avec des clinquans. Cette réforme décontenança extrêmement les coquettes & les galands, & fut comptée au rang des défolations publiques par ces sortes de personnes, qui n'ont point d'autres avantages que ceux que le Passémentier & le Tailleur leur prêtent.

La cause la plus universelle des défordres & de la corruption, étoit le luxe; la maltôte avoit élevé ce monstre superbe & délicat: mais à dire vrai, l'un & l'autre en ce tems-là, étoient encore au berceau. Les Traitans & les Financiers ayant abondance d'argent, qui le plus souvent ne leur coûtoit qu'un trait de plume, le prodiguoient en toutes sortes de superfluités; & la plupart des Gentilshommes, qui se piquoient d'égaliser ces folles dépenses, crévoient à force de s'enfler, comme fit la grenouille d'Esop. Puis lorsqu'ils étoient tellement ruinés qu'ils n'avoient plus rien à vendre que leur honneur, ils épousoient les filles de ces gens-là, afin d'avoir un riche mariage, qu'ils n'eussent sçu trouver dans des Maisons de qualité & de vertu, sans considérer que d'un sang si vilain & si mauvais,

Y y ij

1601.

il ne pouvoit nâître qu'une engeance vicieuse & corrompue.

Il étoit nécessaire de réprimer l'insolence de ces pillards, & de châtier leurs brigandages, qui la causoient. Le Roi, pour cet effet, établit une CHAMBRE ROYALE, qu'il composa des Juges de la probité la plus appatente, choisis d'entre les Maîtres des Requêtes, dans son Parlement & dans la Cour des Aides de Paris. Le peuple qui se remplit facilement de vaines espérances, s'imaginait qu'aussi tôt le gibet lui feroit justice de ces voleurs en titre d'office, & que leurs dépouilles tourneroient, sinon routes, au moins en partie, au soulagement de ceux qu'ils avoient dépouillés. Mais à force de présens, * ils trouverent de bons intercesseurs; quelques belles Dames & les Ministres des plaisirs du Roi, attaquèrent la clémence de ce bon Prince, par tant de machines & d'importunités, qu'il reçut ces gens-là à composition, & ne les châtia que par la bourse, encore fort légèrement. Cette recherche recommença à trois ans de-là sous un autre titre: mais elle fut éteinte de même.

Ainsi le public, bien éloigné d'avoir la satisfaction si justement attendue, eut le déplaisir de voir que cette Chambre n'avoit servi qu'à assurer le butin à ceux qui avoient pillé le Royaume. Et d'ailleurs on ne discerna point les innocens, si peu qu'il y en avoit, d'avec les coupables: & ce ne fut pas les plus méchans, mais les plus foibles qui se trouverent les plus maltraités.

L'aventure du prétendu Sebastien, Roi de Portugal, exerça durant quelques années, la curiosité des plus clairvoyans, & fit faire divers jugemens, selon que les esprits étoient diversément disposés. Il se trouva un homme qui se disoit être ce Prince, & qui contoit qu'il s'étoit miraculeusement échappé d'entre les mains des Mores. Les Portugais crurent facilement

que c'étoit lui, les Italiens en douterent, les Espagnols le traitèrent de fourbe & de Magicien. Il contoit si bien ou sa fable ou son histoire, & donnoit tant de preuves & tant de marques de ce qu'il disoit être, qu'on ne le pouvoit surprendre en mensonge. Le Sénat de Venise, auquel il s'adressa premièrement l'an 1598. trouva ses réponses très-pertinentes, sur toutes les questions qu'on lui faisoit: mais l'Ambassadeur d'Espagne vers la Seigneurie, cria tant qu'elle le fit arrêter prisonnier, & après l'avoir détenu deux ans, le condamna à sortir de ses terres dans huit jours. Les Marchands Portugais qui se trouverent pour lors à Venise, le travestirent en Jacobin pour le mener à Rome, sur la fin de l'année 1600. Comme il passoit à Florence, le Grand Duc l'y retint; & craignant d'offenser le Roi d'Espagne, qui avoit une armée navale sur ces côtes-là, le remit bien-tôt entre les mains du Viceroi de Naples. Le Viceroi l'ayant gardé quelque tems, le fit rasér & l'envoya aux galeres, qui le menerent en Espagne. Il y fut resserré dans une étroite prison au Château de Saint Lucar, & y mourut au bout de quelque tems. Ce fut une horrible injustice, s'il étoit Dom Sebastien; mais une peine bien légère, si c'étoit un imposteur.

Quelques années auparavant il en avoit paru un autre en Portugal, venu des Isles Terceires, qui avoit joué le même personnage, ayant assemblé six ou sept mille hommes, créé de grands Officiers, & donné les Charges de la Couronne. Le Cardinal d'Autriche, Viceroi de Portugal, avoit dissipé cet amas confus de canailles, & fait mourir le faux Roi & ses plus zélés suppôts.

L'année 1602. trouva la Cour toute en réjouissances: ce n'étoit que festins, ballets, parties de chasse & grand jeu. D'ailleurs les Courtisans se promettoient un siècle d'or, par la découverte de quelques mines d'or, d'argent, de cuivre & d'étain, qu'on faisoit beau-

1601.

* Et d'intrigues.
Éd. de 1668.

1602. coup plus abondantes qu'elles n'étoient. Tellement que par un Édit, qui pourtant ne fut vérifié qu'en Juin, Bellegarde Grand Ecuyer, s'en fit donner la Charge de Grand-Maître; Beaulieu-Rufé, Secrétaire d'Etat celle de Lieutenant; Beringhen premier Valet de Chambre, le Contrôle général; & Villemareuil Conseiller au Parlement, l'Office de Président pour connoître de ces matieres & des causes des ouvriers qui y seroient employés. Les flatteurs ne manquèrent pas de dire que le Ciel avoit rétervé ce bonheur pour le règne de Henri le Grand, & que la terre amoureuse de ses vertus incomparables, avoit ouvert son sein pour lui faire présent de ce qu'elle avoit de plus riche & de plus beau: mais quand on vint à travailler à ces mines, la dépense se trouva plus grande que le profit, de forte que toutes ces richesses métalliques s'en allerent en fumée comme du vis-argent.

Depuis que l'alliance d'entre la France & les Suisses & Grisons étoit expirée, par la mort du Roi Henri III. les Agens d'Espagne n'avoient rien oublié pour en détacher entierement ces peuples, & pour les engager avec eux: particulièrement les cinq petits Cantons Catholiques, si bien que depuis quelque tems, ceux-ci avoient fait une Ligue avec eux & avec le Duc de Savoye. Le Roi desirant ardemment de renouveler celle de la France avec eux, aux mêmes conditions que ses prédécesseurs, François Hotman Morfontaine, son Ambassadeur en ce pays-là, avoit commencé d'en ébaucher le Traité; & il l'eût fort avancé s'il n'eût été prévenu de la mort, qui le surprit à Soleurre. Depuis Emeric de Vic, frere de Dominique de Vic Gouverneur de Saint Denis, substitué en sa place, avoit repris ses brisées; & sur la fin de l'année précédente, Sillery avoit été envoyé extraordinairement vers ces

peuples, pour achever l'affaire.

1602. La plus grande difficulté qu'il y eut, ce fut d'accorder le Traité des cinq petits Cantons, avec celui que la France leur demandoit sur le pied des anciens. Sillery croyoit l'avoir surmontée par une promesse qu'il leur avoit faite de leur payer un million d'or, pour ce qui leur étoit dû de vieux. Mais le retardement du paiement (injure très-sensible à leur égard) avoit donné occasion aux Emisaires d'Espagne & de Savoye, de jeter des chagrins & du dépit dans ces esprits soupçonneux; tellement que tout s'en alloit être rompu quand le Maréchal de Biron arriva à Soleurre au mois de Janvier de cette année 1602. En Janvier & avec une grande fuite & un pompeux Février. équipage.

Sa magnifique dépense, son discours tout martial, & l'éclat de ses beaux faits, dont les Suisses avoient été si souvent témoins, purent beaucoup envers ces peuples guerriers: puis les voitures d'argent qui le suivoient de près, acheverent de les combler. L'alliance fut donc renouvelée, *pour durer, non-seulement pendant la vie du Roi comme les précédentes, mais encore pendant celle du Dauphin.* Le Maréchal couronna cette fête par la magnificence d'un somptueux banquet, où il fit merveilles de prêcher les grandeurs du Roi & les forces de la France. Ce ne fut pas là le moindre de ses services, mais ce fut le dernier jour de sa gloire & de son bonheur. A son retour ayant sçu que Laffin dont il se défioit extrêmement, étoit mandé en Cour, il se tint en Bourgogne sans en vouloir partir, jusqu'au mois de Juin.

Il avoit été octroyé par les Etats de Rouen une levée du sol pour livre sur les denrées qui entreroient dans les Villes, mais pour trois ans seulement: le terme expiré, cet impôt se continuoit avec beaucoup de rigueur; & les Partisans avoient dressé une pancarte conte- En Avril & Mai.

1602.

nant le prix de toutes les Marchandises, qui étoit attachée dans les Bureaux, à toutes les Portes des Villes. Celles de Guyenne & de Languedoc, ne pouvoient souffrir une imposition si odieuse, & qui d'ailleurs n'étoit plus dûe : Limoges & la Rochelles s'en défendoient à vive force ; toutes les autres étoient prêtes de suivre ce branle : il couroit des Emissaires par ces Pays-là qui souffloient le feu ; & il y avoit danger qu'il n'embrasât toutes ces Provinces, si on ne travailloit de bonne heure à l'éteindre. Pour cet effet le Roi alla à Blois & jura à Poitiers, & envoya le Président Jambeville en Limosin.

La conduite de ce Magistrat fut fort vigoureuse, il ôta le Chaperon aux Consuls de Limoges qui étoient en Charge, & fit passer trois ou quatre des plus factieux par la rigueur de la Justice. Par ce moyen, il appaisa le tumulte en Limosin : comme d'autre côté le voyage de Rosny à la Rochelle, disposa les Peuples de cette Ville arrière à recevoir la *Pancarte*, seulement pour la forme. Elle fut donc remise par toutes les Villes. Quelques mois après, le Roi étant satisfait de l'obéissance de ses Sujets, & qui plus est, trouvant que cet impôt ne lui apportoit gueres moins de dépense que de recette, le révoqua & le convertit en une modique subvention ; car des impôts, quoiqu'on les abolisse, il en reste toujours quelque cicatrice comme des playes.

Tandis que le Roi étoit en Poitou, le Parlement, les Chambres assemblées ensuite d'une Mercuriale, & à l'instance principalement du Président Seguiet, grand homme de bien, & qui étoit soutenu des Enquêtes, ordonna que les Avocats, suivant le cent soixante-unième article des Etats de Blois, écriroient & parapheroient à la fin de leurs écritures ce qu'ils auroient reçu pour leur salaire, & qu'ils bailleroient aussi

Certificat de ce qu'ils auroient touché pour leurs Plaidoyers. Il donna cet Arrêt le 13. de Mai, sur le désir que le Roi témoignoit pour la réforme des abus de la Justice, & sur une plainte que fit le Duc de Piney, qu'un Avocat lui avoit demandé quinze cens écus pour plaider une Cause. Comme les Avocats refuserent d'y obéir, il y en eût un second, qui enjoignoit à ceux qui ne voudroient pas plaider, d'en faire leur déclaration au Greffe, après laquelle il leur étoit défendu d'exercer leur Profession sur peine de faux.

Le lendemain que celui-ci leur eût été prononcé en pleine Assemblée, on les vit sortir de la Chambre des Consultations deux à deux, au nombre de trois cens sept, qui allèrent au Greffe poser leurs Chaperons, & déclarer qu'ils y obéissoient. Le Palais fut muet neuf ou dix jours : quelques Courtisans conseilloyent au Roi de les laisser en cet état, dont peut-être ils se fussent ennuyés plutôt que lui : mais comme il avoit d'autres soins plus pressans que celui-là, & que cette brouillerie commençoit à passer en émotion, il voulut la terminer, & fit expédier des Lettres qui les remettoient dans leurs fonctions ordinaires, & leur commandoient de retourner au Barreau, & d'obéir au premier Arrêt. Ce n'étoit que pour la forme : car les Juges mêmes qui l'avoient donné, fermerent les yeux & le laissèrent abroger.

On soupçonnoit avec apparence, que les soulèvemens de la Guyenne étoient une traînée des mines du Maréchal de Biron ; & il sembloit qu'au même tems qu'elles devoient jouer, l'Espagnol se préparoit pour donner l'assaut, & entrer dans le Royaume. Car il avoit levé une nombreuse armée par terre, qu'il tenoit sur la frontière, & il en dressoit une autre par mer, sous le commandement de Jean de Cardonne. Il publioit que la première étoit pour envoyer en

1602.

En Mai.

1602.

Flandres; & la seconde pour aller exécuter une entreprise sur Alger, avec l'assistance du Roi de Fez : mais on appréhendoit que la première ne fût plutôt pour jeter en Bourgogne, & l'autre pour surprendre quelque Port de mer en Provence.

L'Espagnol montrait assez par le traitement qu'il fit alors à Alexandre Carette, Marquis de Final, qui étoit compris au nombre des Alliés du Roi, qu'il ne se soucioit guères d'observer le Traité de Vervins. Car Fuentes se saisit de Final, ayant gagné la garnison de cette Place en lui payant douze ou quinze montres qui lui étoient dues. La grande vieillesse de ce pauvre Seigneur qui étoit âgé de près de quatre-vingt ans, & destitué d'enfans, lui donna la hardiesse de faire cette usurpation; & le bon homme ne put jamais en avoir d'autre justice, sinon qu'on lui donna je ne sçai quelle pension à prendre au Royaume de Naples.

La crainte de quelque terrible coup tenoit le Roi en de continuelles allarmes : il revint de Poitou à Fontainebleau, afin d'achever d'approfondir la conspiration, croyant que lorsqu'il l'auroit une fois éventée, elle ne feroit plus dangereuse. C'est pour cela qu'il avoit voulu, à quelque prix que ce fût, faire venir Laffin qui en sçavoit tout le secret. Nous avons marqué le sujet de mécontentement que cet homme avoit de Biron. On a cru qu'il donnoit avis au Roi de ses pratiques, il y avoit assez longtems; du moins, il est certain qu'il méditoit de le faire, & de se munir de pièces pour vérifier son accusation.

Voici sur quoi on se fonde : Biron avoit écrit de sa main un projet de la conspiration; Laffin lui persuada qu'il étoit dangereux de le garder, & qu'il en falloit seulement réserver une copie. Biron le lui donna, pour en faire une en sa présence. Quand il l'eut faite, il bouchonna l'original & le jetta au

feu : mais comme Biron, au lieu de le voir brûler (négligence de ce grand Seigneur) eut tourné le dos à la cheminée, il retira adroitement ce papier, & le ferra dans sa poche. Ainsi quelques-uns ont cru que cet homme, accablé de dettes, de crimes & de mauvaises affaires, entretenoit cet esprit fougueux dans ses emportemens, afin de tirer de grands avantages de la vente de ses secrets, & que s'il eût voulu, il lui eût bien ôté toutes ces fantaisies de la tête, principalement depuis que la Reine eut accouché d'un fils. Car parmi les Lettres que ce Maréchal lui avoit écrites, il s'en trouva une qui disoit : *que puisque Dieu avoit donné un Dauphin au Roi, il ne vouloit plus songer à toutes ces folies, & qu'il le prioit de s'en revenir.*

Lorsque Biron sçut qu'il étoit pressé par le Roi d'aller en Cour, il lui envoya un Gentilhomme, le faire souvenir de ses sermens, lui représenter qu'il avoit son honneur & sa vie entre les mains; & le prier sur tout, de brûler toutes ses Lettres & Papiers, & de se défaire d'un certain * Curé qu'ils avoient employé à quelque méchant coup.

Mais Laffin étant venu à Fontainebleau, révéla tout au Roi, lui délivra toutes les Lettres & toutes les Pièces, & lui nomma les conjurés; mais il y impliqua si grand nombre de personnes de qualité, Rosny même, que le Roi tout étonné de la grandeur du péril, fut durant quelques jours sans sçavoir à qui il devoit se confier.

Son Conseil secret trouva bon de dissimuler à l'égard de plusieurs des accusés, aussi-bien n'y avoit-il aucune preuve contr'eux que la déposition de Laffin. C'eût été mettre le feu dans toute la France que de s'en prendre à tant de gens puissans à la fois, il étoit plus sûr de leur laisser le moyen de s'en repentir, que de les mettre dans la né-

1602.

* Voilà comme les Grands font périr les instrumens de leurs crimes pour en faire perdre la preuve.

1602.

cessité de chercher leur salut dans une rébellion désespérée. Voila pourquoi de toutes les Lettres que Laffin fournit, on ne fit paroître que celles qui parloient seulement de Biron; il y en avoit quelque vingt-cinq. Le Roi les donna à garder au Chancelier, qui de peur de les égarer, les coufit dans la doublure de son pourpoint.

Cela s'étoit passé avant que le Roi allât à Poitiers. Durant son voyage, Pierre Fougeu Descures, & puis le Président Janin, étant allés en Bourgogne, travaillèrent à disposer Biron à venir à la Cour. Sa conscience, ses amis, les pronostications, auxquelles il étoit fort attaché, plusieurs présages sinistres, l'empressement avec lequel on s'efforçoit de le faire partir, l'en dissuadoient; au contraire l'assurance positive que le Baron de Lux, fraîchement revenu de la Cour, lui donnoit que Laffin n'avoit rien découvert, la profonde dissimulation du Roi, qui dit un jour devant ce Baron, qu'il étoit bien aise que Laffin l'eût éclairci de plusieurs soupçons qu'on lui avoit fait concevoir de l'innocence de Biron, la honte qu'eut ce Maréchal de témoigner de la peur, & de donner avantage à ses ennemis qui souhaitoient de le voir dans la rébellion; la crainte d'être poussé hors de son Gouvernement s'il n'obéissoit; & avec cela * son mauvais destin, lui firent prendre la résolution de se rendre auprès du Roi.

Avant qu'il partît, il reçut un billet d'un Seigneur son intime ami, qui lui conseilloit de passer plutôt en Franche-Comté: car il n'y avoit plus de sûreté pour lui en Bourgogne, les Agens du Roi y ayant disposé toutes choses pour l'investir. Sur le chemin il lui en fut rendu encore plusieurs autres de la même sorte. A Montargis on lui en donna un si pressant, qu'il pensa rebrousser tout court: néanmoins il s'opiniâtra à son malheur, & arriva à Fontainebleau le quatorzième de Juin.

* Son orgueil
&c.
Ed. de 1668.

En Juin.

1602.

Le Duc d'Espéron envoya au-devant lui offrir son service, croyant que les mauvais bruits qui couroient de lui, n'étoient que des calomnies de ses ennemis. Quand il fut à la Cour, il n'y trouva point les applaudissemens accoutumés, & il pût bien juger par la mine des Courtisans, de la disposition du Prince. Par tout où il alloit, sa présence mettoit de la froideur sur les visages, peu de gens l'abordoient, & la plupart ne lui parloient qu'avec peine. Mais leur contenance morne lui disoit assez le danger où il étoit; & s'il n'entendoit pas ce langage, un billet de la Comtesse de Roussy sa sœur, lui parloit plus clairement, le priant de se sauver avant qu'il fût gardé de plus près.

Cela lui eût peut-être été fort difficile, tant il étoit soigneusement observé: mais il n'avoit pas besoin de pourvoir à son salut par cette voye; le Roi lui-même, lui en ouvroit une plus sûre & plus honorable. Il avoit résolu, & son Conseil avoit loué cette résolution, d'user de clémence en son endroit, & d'oublier tout le passé, pourvu qu'il lui déchifrât de bonne foi routes les menées & tous les instrumens de cette conspiration, afin que sçachant au vrai de quel côté le mal devoit venir, il ne fût plus travaillé de tant d'inquiétudes, de soupçons & de craintes.

Il fit donc trois différentes tentatives pour l'obliger à lui avouer franchement la vérité. La première dès le matin même qu'il arriva en Cour, l'ayant tiré à part dans une des allées du jardin: l'autre l'après-dinée du même jour l'ayant appelé dans son cabinet; & la troisième le lendemain matin à la promenade dans une allée à l'écart. Toutes les trois fois il l'exhorta, & le conjura de ne lui point celer, ce qu'on ne pourroit prouver d'ailleurs sans le perdre, l'assura d'un entier & véritable pardon, & lui fit connoître, que s'il vouloit en être informé

1601.

informé par sa bouche, ce n'étoit pas qu'il en eût besoin, mais seulement, parce qu'il desiroit épargner sa réputation, & empêcher que d'autres que lui eussent connoissance d'une affaire qui lui feroit si désavantageuse. Tous ces efforts furent inutiles : comme Biron croyoit que Laffin lui avoit gardé la foi, & qu'il pensoit que le Roi ne parloit que par conjecture, bien loin de rien avouer, il ne proféroit que des paroles audacieuses & sans respect. Il répondit à la première fois, qu'il n'étoit pas venu pour se justifier, ni pour accuser ses amis. A la seconde, il se plaignit hautement, s'emporta & demanda justice de ses calomniateurs, ou permission d'en tirer raison par l'épée. A la troisième, ce ne fut que bravades, que menaces, que sermens & exécrations,* qui donnoient lieu de croire, qu'il étoit plus capable de commettre un crime, que de s'en repentir. Il résolut donc de l'abandonner à la rigueur de la Justice, puisqu'il refusoit de se jeter entre les bras de sa miséricorde, & donna ordre à Vitry & à Praslin, Capitaine des Gardes du Corps, de se tenir prêts pour l'arrêter lui & le Comte d'Auvergne, le plus intime de ses complices.

Avant que d'en venir là, il avoit voulu communiquer les preuves qu'il avoit de leur crime à son Conseil secret, afin de ne mettre pas en Justice des personnes de cette importance, s'il ne se trouvoit de quoi les convaincre. Lorsqu'il fut assuré qu'il y en avoit plus qu'il n'en falloit, il fit encore un quatrième & dernier effort pour tirer la vérité de la bouche du Maréchal. Le soir sur les dix heures, comme il sortoit de jouer d'avec la Reine, il l'appela dans son cabinet, & le conjura une fois pour toutes, de lui avouer lui-même ce qu'il n'avoit que trop appris par le rapport des autres, lui donnant la parole, qu'une confession véritable

Tome III.

& entiere, effaceroit tous ses attentats, quelques énormes qu'ils pussent être. On crut que la moindre marque d'humilité & de repentance l'eût sauvé : mais il répondit arrogamment, *que c'étoit trop presser un homme de bien* : tellement que le Roi touché tout ensemble, de regret & d'indignation, lui dit en le quittant ; *puisque vous ne voulez rien dire, adieu Baron.*

Au sortir de-là il fut donc arrêté par Vitry, comme le Comte d'Auvergne par Praslin. Tous deux ayant été gardés cette nuit-là dans le Château, furent menés le lendemain à Paris par la rivière, & logés dans la Bastille. Le même jour, le Roi y arriva par la Porte Saint Marceau, le Peuple le suivant avec de longues acclamations, qui témoignoient leur joye de ce qu'il avoit découvert une conspiration si pernicieuse.

Trois jours après les parens de Biron au nombre de sept, dont étoient Saint-Blancard son frere, Salignac de même surnom que lui, & Jacques Nompar-Caumont la Force, étant allés se jeter aux pieds du Roi pour implorer sa miséricorde, eurent pour réponse, qu'il vouloit laisser agir la rigueur des Loix. Aussi-tôt il envoya commission au Parlement de Paris pour lui faire son procès, & une autre particuliere au Premier Président, au Président Potier, & à Fleury & Turin, les deux plus anciens Conseillers de la Compagnie, pour l'interroger. Ses amis présenterent Requête au nom de sa mere, demandant qu'on lui donnât du conseil, comme on a accoutumé d'en accorder aux criminels : la Cour y mit, *Néant*, se fondant sur ce principe, qu'on n'en accorde point dans le cas de leze-Majesté.

En ce besoin, où il devoit rappeler toutes les forces de son jugement & de sa prudence, il montra que s'il en avoit jamais eu, le trouble de son esprit les

Zzz

1601.

* Qui faisoient connoître au Roi. Ed. de 1668.

1602.

avoit entièrement égarés. Car du moment qu'il fut arrêté, jusqu'au jour de sa mort, tous ses discours & toute sa conduite ne semblerent tendre qu'à aggraver son crime, & à l'abîmer. Quand Vitty le fit prisonnier, il voulut faire passer le Roi pour un persécuteur, & dit à ceux qui le voyoient mener. *Regardez, Messieurs, comme on traite les bons Catholiques.* Depuis dans sa prison horsmis lorsqu'il se plongeoit dans une profonde rêverie, il s'évaporoit en mille reproches, imprécations & rodomontades. Quand on vint à l'interroger, il défavoua le projet, après il l'avoua sans nécessité, il dénia, puis il confessa divers faits, & dans une occasion, où les plus habiles ne parlent que par monosyllabes, il s'étendit en de longs discours, dans lesquels il s'embarrassa étrangement lui-même.

A l'égard des témoins, il ne les reprocha point qu'après qu'il eut entendu leur déposition, quoiqu'il eût été averti que s'il le vouloit faire, il falloit que ce fût auparavant. Ainsi il reconnut Lassin pour homme de bien & pour son ami; & quand on lui eut lû ce qu'il avoit déposé, il dit que c'étoit le plus scélerat de tous les hommes, un forcier, un traître, un assassin & un sodomite. Si de bonne heure il en eût parlé de la sorte, il eût fort affoibli son témoignage. Il disoit que si Renazé étoit au monde, il pourroit bien témoigner le contraire, & le justifier. Il ne croyoit pas qu'il fût si près de lui; ainsi il demeura fort étonné lorsqu'on lui lut sa déposition, & qu'on le lui confronta. Cet homme s'étoit échappé de la prison de Quiers avec ses gardes, si à propos, qu'on eût dit que le Duc de Savoye étoit d'intelligence avec le Roi.

En Juillet.

Il n'y eut que les témoins qui firent sa conviction; car presque tous ses écrits étoient avant le pardon que le Roi lui avoit accordé à Lyon. L'infirmité faite, on le mena au Parlement

1602.

pour le juger: il y fut conduit dans un bateau couvert avec bonne garde. Les Chambres étoient assemblées, le Chancelier présidoit; pas un des Ducs & Pairs ne s'y trouva, quoiqu'ils y eussent été appelés selon les formes. Il se défendit un peu mieux sur la sellette qu'il n'avoit fait devant ses Commissaires. On lui donna tout le tems de parler, qu'il voulut; & cette fois il parla comme il avoit combattu, c'est-à-dire, qu'il fit merveilles.

Tout le fort de sa défense consistoit à faire voir qu'on ne punissoit point les volontés, si elles n'étoient réduites en effet; que ses services devoient prévaloir à quelques emportemens de paroles & de pensées, qui n'avoient point eu de suite. Que pour effacer sa faute il s'efforceroit d'en rendre encore de plus grands; & sur tout, que le Roi lui avoit pardonné dans les Cordeliers de Lyon. Il mêla à ces raisons une si vive représentation de ses beaux faits, & tant de mouvemens de compassion, qu'il tira les larmes des yeux de quelques-uns de ses Juges; & si on eût opiné sur le champ, peut-être eût-il trouvé quelque miséricorde: mais comme il n'y avoit point assez de tems pour prendre les voix, on remit l'affaire au Lundi. Cependant il fut remené à la Bastille.

Le Lundi, comme les Juges étoient aux avis: il leur fut apporté des Lettres scellées au Grand-Sceau, par lesquelles le Roi révoquoit la grace qu'il lui avoit faite de bouche à Lyon. Quelques-uns de ses Ministres qui avoient entendu que le criminel faisoit fort sur ce pardon, & qui redoutoient sa furie, s'il réchappoit, obligèrent le Roi à faire cette démarche tour-à-fait inutile, & un peu contraire à sa clémence. Les Conseillers Cleres assistèrent à la lecture de toutes les Pièces jusqu'à la dernière, qui étoit les conclusions du Procureur Général: mais quand ils enten-

1602.

dirent qu'elles alloient à la mort, ils se retirèrent. Il les avoit données sans en communiquer aux deux Avocats Généraux ses Collegues, Fleury & Turin lui ayant porté les Pièces chez lui, & fait leur rapport en deux matinées.

Les Juges furent tout d'une voix à la mort; ils le déclarèrent convaincu du crime de Lèze-Majesté, pour conspirations contre la personne du Roi, entreprises sur l'Etat, & traités avec les ennemis, & le condamnerent à avoir la tête tranchée en Grève, déclarèrent ses biens acquis & confisqués au Roi, la Duché de Biron éteinte, & cette Terre & autres, s'il en avoit qui relevassent du Roi, réunies à la Couronne. L'Arrêt porté au Roi, il en remit l'exécution au lendemain, & changea le lieu de Grève en celui de la cour de la Bastille. On fit valoir cela à ses parens pour grace, quoique ce fût un pur effet de la crainte qu'on avoit de quelqu'émotion, non pas tant du côté du peuple, que des gens de guerre qui l'aimoient éperduement.

Dès le Mardi dernier de Juillet sur le midi, le Chancelier avec quelques Conseillers d'Etat & du Parlement, se transporta à la Bastille, pour faire exécuter l'Arrêt. Dès que Biron l'aperçût, il s'écria, qu'il étoit mort, & demanda, s'il n'y avoit point de pardon. L'extravagance & les emportemens qu'il témoigna en cette dernière occasion, où son courage eût dû faire voir de la force, s'il en eût eu, montrent assez que tel qui va aux périls avec impétuosité, parce qu'il croit les pouvoir surmonter, n'a pas la résolution d'envisager la mort de sang-froid, lorsqu'elle

est inévitable. Le Chancelier ayant donné ordre qu'on le menât à la Chapelle, il s'abandonna aux cris, aux plaintes & aux reproches, protesta de son innocence, ajourna le Chancelier à comparoître devant Dieu, accusa le Roi d'ingratitude & d'injustice. Après qu'il eut jetté feu & flammes, il tomba dans l'autre extrémité; le trop grand amour de la vie lui redonnant quelque esperance, l'obligea de prier ses Juges d'intercéder pour lui envers le Roi, & lui fit même rechercher la faveur de Rosny, quoiqu'il le crût son plus mortel ennemi; mais comme il vit que tout étoit sourd & muet à ses prières, il rentra en furie plus fort qu'auparavant.

On n'eut pas peu de peine à le faire mettre dans l'état où doit être un criminel, pour entendre la lecture de son Arrêt; il l'écouta assez patiemment, hormis les paroles qui l'accusoient d'avoir conspiré contre la personne du Roi: il ne les put souffrir sans crier que ce'a étoit faux; & il persista fortement jusqu'à l'article de la mort, à dire qu'il étoit innocent de ce point-là. Ce fut un grand travail pour les Docteurs que de le disposer à la mort, à peine eut-il quelques momens un peu rassis. On trouva bon de ne le point lier, de peur de le mettre hors de sens. Quand on le mena sur l'échaffaut, la vûe de l'exécuteur le remit en fougue: il ne voulut point souffrir qu'il le touchât, ni qu'il lui bandât les yeux, il se banda lui-même & se débanda par deux ou trois fois. Enfin l'Exécuteur prit son tems si adroitement, qu'il lui fit voler la tête tout d'un coup. (a) Comme elle étoit

1602.

(a) Sur les quatre heures après midi, le Bourreau étant entré dans sa chambre pour le lier, il ne voulut souffrir ni qu'il le liât, ni même qu'il le touchât, & il le menaca avec hauteur, s'il entreprenoit de passer outre, il descendit ensuite de lui-même dans la cour, & lorsqu'il fut aux pieds de l'échelle, il fit sa priere à Dieu, & se recommanda à ses freres, les priant inf-

tamment d'être toujours fidèles au Dauphin. Il se banda ensuite les yeux d'un mouchoir, & retroussa ses cheveux lui-même. Puis se mettant à genoux, le coup partit avec tant de célérité, qu'on vit le coutelas retiré avant que la tête fut tombée. De Thou en son Hist. l. 128.

1602.

toute pleine de feu & d'esprits, on remarqua qu'elle fit deux bonds, & qu'elle jetta beaucoup plus de sang qu'il n'en sortit du tronc. Son corps fut inhumé dans la Nef de l'Eglise de saint Paul, avec une merveilleuse affluence de peuple, qui accourut là de toutes parts, & lui servit de Convoi.

Il étoit de médiocre taille & de corpulence assez grosse, avoit le poil noir, commençant à grisonner, la physionomie funeste, la conversation rude, les yeux enfoncés, la tête petite, & sans doute mal garnie de cervelle. Ses desseins extravagans, sa conduite étourdie, & la folle passion qu'il avoit pour le jeu, (car il perdit en un an plus de cinq cens mille écus) en étoient des marques certaines. Le Roi donna le Gouvernement de Bourgogne au Dauphin, & la Lieutenance à Bellegarde durant la minorité de ce petit Prince.

La mort de Biron éteignit tous les restes de la conspiration, s'il y en avoit encore : ses amis & ses parens plaignirent son sort sans oser en murmurer ; ses complices sçachant qu'il n'avoit rien dit contr'eux, & que parmi ses papiers il ne se trouva aucunes Lettres que les siennes, se rassurèrent d'autant plutôt que le Roi même feignit d'ignorer leurs pratiques. Le Roi d'Espagne ni le Duc de Savoye n'osèrent rien tenter non plus ; & leurs Ambassadeurs ne furent pas des deniers à se conjurer avec le Roi, de ce qu'il avoit découvert cette conspiration. Il leur témoigna assez qu'il connoissoit leur mauvaise disposition en son endroit, & néanmoins il les assura qu'il ne romproit point la paix. Mais il refusa d'accorder le passage par le Pont de Gresin aux troupes du Milanois, avant qu'il eût éclairci toute cette grande affaire.

Leur dessein, comme ils en faisoient courir le bruit, étoit de passer en Flandres : néanmoins, il soupçonnoit qu'elles n'étoient venues là que pour favori-

ser les entreprises du Maréchal de Biron ; & il appréhendoit quand il fut pris, qu'elles n'irritassent le désespoir de ses créatures. Dans cette vûe, & pour contenir la Bourgogne dans l'obéissance, il y avoit envoyé le Maréchal de Lavardin avec des troupes. De sorte que ceux qui tenoient les Châteaux de Dijon & d'Auxonne, après avoir menacé quatre ou cinq jours, ne parlerent plus que de se soumettre, quand ils le virent en état de les forcer. La fidélité aussi-bien que la vaillance de ce Seigneur, s'étoient fait connoître par toutes sortes d'épreuves ; & depuis quelque tems le Roi prenoit plaisir à lui donner les plus beaux emplois, pour effacer la gloire de Biron.

Edme de Malain Barot de Lux, Lieutenant au Gouvernement de cette Province, qui sçavoit les dernières pratiques de la conspiration, fut assez sage & assez heureux pour ne se pas perdre ; il se confia à la clémence du Roi, le vint trouver, & lui déchiffra tout. Auffi lui pardonna-t-il sans réserve, lui fit passer son abolition au Parlement de Paris & au Parlement de Bourgogne & le laissa dans sa Charge.

Le Baron de Fontenelles*, Gentilhomme qualifié, & René de Marec-Montbarot, Gouverneur de Rennes, avoient été arrêtés comme complices de Biron. Le Grand Conseil ayant eu commission pour faire le procès au premier, le condamna à être traîné sur la claye, & rompu tout vif dans la Grève, & envoya deux ou trois de ses gens au gibet. Les cruautés que ce Gentilhomme avoit commises en Bretagne durant la Ligue, & l'opiniâtreté qu'il avoit montrée pour ce parti-là, n'aiderent pas peu à aggraver son supplice ; au contraire les services que Montbarot avoit rendus au Roi en cette même Province, contribuèrent beaucoup à le justifier. Le Comte d'Auvergne ne demeura que deux mois à la Bastille, depuis la mort

1602.

* De la Maison de Beau-manoir.
Ed. de 1668.

1602.
En Octobre

de Biron : le Roi le mit en liberté, & le reçut même en ses bonnes grâces. (a) C'est qu'il avoit une puissante intercession dans sa sœur la Marquise de Verneuil, & que d'ailleurs il avoua tout ce qu'il sçavoit, & peut-être beaucoup plus.

Le Maréchal de Bouillon jugea plus sûr de prendre le large, & de se justifier de loin. Il sçavoit que Rosny jaloux du trop grand crédit qu'il avoit parmi les Huguenots, lui rendoit de fort mauvais offices en Cour; & il avoit sujet, quand même il eut été très-innocent, d'appréhender l'indignation du Roi, parce qu'à Poitiers, ce Prince lui ayant parlé de ses menées, il lui avoit répondu trop hardiment, & d'une manière qui passe pour criminelle auprès des Souverains. Ainsi bien loin de venir au commandement du Roi qui l'appelloit, il alla se présenter à la Chambre mi-partie de Castres, offrant de s'y justifier. Car il prétendoit que c'étoient ses Juges naturels, parce que sa Vicomté de Turenne est dans le ressort du Parlement de Toulouse, dont cette Chambre fait partie. Quoi qu'il en soit, il tira d'eux un Acte de comparition, dont le Roi leur sçût fort mauvais gré. En passant à Montpellier, il obligea encore les Eglises Réformées du Languedoc, d'écrire au Roi en sa faveur; mais ne trouvant point de lieu de sûreté en France, il passa à Genève, & de-là en Allemagne; où ayant persuadé les Princes Protestans de son innocence, & recherché l'intercession de la Reine Elisabeth, il en donna plus de sujet à ses ennemis d'animer le Roi contre lui.

En Décembre.

Sur la fin de l'année, le Roi découvrit que le Prince de Joinville s'étoit

1602.

laissé circonvenir par les Espagnols, & qu'il négocioit quelque liaison avec eux, par le moyen de Philippe d'Anglure Guyonville, Seigneur Franco-Comtois. Il le fit donc arrêter: mais comme il eut trouvé qu'il y avoit plus de puérité & de badinerie en son fait que de malice, il ne voulut point mettre ce jeune prince en prison; il le donna seulement en garde au Duc de Guise son frere aîné, pour le rendre plus sage.

En Octobre.

Parmi tant d'inquiétudes & d'alarmes, la Cour goûta les réjouissances qui se firent à la réception des Ambassadeurs des Suisses & des Grisons, qui vinrent à Paris jurer le renouvellement de l'alliance avec la Couronne. Ils étoient au nombre de quarante-deux, Sagner Advoyé de Berne portoit la parole. Ils arrivèrent à Paris le quatorzième d'Octobre, & y demeurèrent treize jours. La manière de leur réception, de leur logement, des festins qu'on leur fit, des cérémonies avec lesquelles ils jurèrent l'Alliance dans l'Eglise de Notre-Dame (ce fut le vingt-deuxième d'Octobre) les présens que le Roi donna à chacun d'eux, sont choses toutes pareilles à ce que nous avons vû ces années dernières, * en une semblable occasion, & d'ailleurs plus propres à remplir un Cérémonial qu'une Histoire.

* En 1583.

Mais il est remarquable qu'au festin qu'on leur donna dans l'Archevêché, après qu'ils eurent fait le serment, le Roi qui avoit dîné à part, vint en la Salle où ils étoient, accompagné des Cardinaux de Joyeuse & de Gondy & de quelques autres Seigneurs, & se présentant au bout de la table sans s'asseoir, ni vouloir que personne se levât, but à la santé de ses bons Comperes, & obli-

(a) Au mois d'Octobre Charles de Valois, Comte d'Autvergne, voyant que l'opiniâtreté de Biron à nier tout, avoit été funeste à ce Seigneur, & qu'un aveu sincere de sa faute faite à un Prince aussi prévoyant

qu'Henri IV. suffiroit pour en obtenir le pardon, d'accusé il se rendit accusateur, & ayant découvert tout ce qu'il sçavoit de la conspiration & les complices, il obtint sa grace & sa liberté. *Hist. de M. de Thou*, liv. 122.

gea les deux Cardinaux d'en faire de même. Les Ambassadeurs reçurent cet honneur debout & nue tête, & lui en firent raison.

Quatre ou cinq jours après, ils prirent congé de lui, ayant obtenu trois conditions qu'ils demandèrent instamment : la première, pour tout le Corps des treize Cantons, sçavoir la *confirmation des Privilèges qu'on leur avoit accordés en France* ; la seconde, pour les Cantons Protestans, qui portoit : *qu'ils ne seroient point obligés de servir contre ceux de leur Religion* : la troisième, pour les petits Cantons Catholiques, leur permettant de continuer l'alliance de Milan & de Savoye, pourvu que ce fût sans préjudice de celle qu'ils venoient de faire avec le Roi.

En Juin.

L'Edit que le Chancelier avoit minuté contre les duels, n'avoit point encore été publié. Le Roi recevant tous les jours des plaintes, que le sang le plus généreux de sa Noblesse, oisive & pointilleuse, se répandoit dans ces combats, fut obligé de donner ce frein à une fureur si tragique ; l'Edit en fut publié au mois de Juin. *Il défendoit à tous les sujets du Roi tous duels & appels, tant dedans que dehors le Royaume sous les peines de crime de lèze-Majesté, sçavoir la mort & la confiscation, aussi bien pour les Seconds que pour les principales Parties ; ordonnoit que le Procès seroit fait à la mémoire de ceux qui auroient été tués dans ces combats ; enjoignoit aux Connétable, Maréchaux de France & Gouverneurs de Province, de faire venir pardevant eux, ceux qui auroient querelle, & d'ordonner de la réparation de l'injure ; à quoi les Parties seroient tenues d'acquiescer, autrement encourreroient l'indignation du Roi, & seroient bannis de la Cour & de la Province.*

On se plaignoit que les Etrangers billonnoient l'or & l'argent, & le tiroient hors de France, & que la ma-

niere de compter par écus, augmentoit le luxe, parce qu'il ne coûtoit pas plus à dire des écus que des livres. Sur ce prétexte, quelques-uns du Conseil, par des motifs que l'on ne sçait pas, portèrent le Roi à hausser le prix des especes : tellement que l'écu d'or qui étoit à soixante sols, fut mis à soixante-cinq, les francs qui valoent vingt sols, à vingt-un sol quatre deniers, les quarts d'écus de quinze sols, monterent à seize, & les testons de quatorze & demi à quinze & demi. Il fut aussi ordonné que de-là en avant on compteroit par livres, comme on avoit fait avant l'année 1578. en laquelle le Roi Henri III. avoit ordonné que l'on comptât par écus.

Ceux qui avoient donné cet avis, desirant le faire autoriser, le Roi manda au Louvre les plus notables des quatre Compagnies Souveraines, de la Chambres des Monnoyes, & des principaux Bourgeois & Marchands de Paris, pour en avoir leurs sentimens. Tous à la réserve de ceux de la Monnoye, trouverent de grands inconvéniens à ce changement : néanmoins ceux qui en avoient donné le conseil, obligerent le Roi de passer sur toutes les raisons contraires, & de forcer le Parlement par diverses justions à le vérifier. On n'eut point d'égard aux remontrances de ce grand Corps, & on ne voulut pas lui permettre de les faire de vive voix, mais seulement par écrit.

L'armement que le Duc de Savoye avoit fait, étoit pour une entreprise sur Genève. Albigny son Lieutenant Général deçà les Monts, & Gouverneur de Savoye, en avoit eu la première pensée, Bernolier ou Brundulieu Gouverneur de Bonne, avoit achevé de la former. Le premier choisit douze cens hommes pour l'exécuter la nuit du vingt-deuxième Décembre, les conduisit au pied de la muraille, entre la Porte-Neuve & celle de la Monnoye,

En Décembre.

1602.

leur fit planter leurs échelles, qui étoient d'une merveilleuse structure, & en vit monter trois cens bien armés & garnis de leurs haches de bonne trempe, de marteaux & de tenailles; c'étoit sur les deux heures après minuit. Bernoliere qui conduisoit le dessein ayant surpris la sentinelle, lui arracha le mot, puis le tua, & se mit en sa place. Il traita de même celui qui faisoit la ronde, mais il laissa imprudemment échapper le garçon qui portoit la lanterne. Celui-là courut donner l'allarme au corps de garde & par toute la Ville. Sans cela elle fût demeurée dans un profond repos: car elle dormoit sur la foi de son premier Syndic de la garde, (a) nommé Blondel, qu'on reconnut depuis avoir été d'intelligence avec les entrepreneurs.

Ils ne vouloient se remuer que sur le point du jour: mais lorsqu'ils se virent découverts, ils résolurent de commencer l'exécution. Ils se diviserent donc en deux bandes, pour aller gagner deux Portes; l'une devoit se saisir de la Porte Neuve, l'autre de celle de la Tartaise. Une partie de cette dernière croyant déjà la ville gagnée, donna dans les maisons, & se mit à piller. La première petarda la Porte de dedans: mais il arriva que son petard ne se trouva pas prêt pour enfoncer la seconde; qu'un peu après son Petardier fut tué; & qu'un Bourgeois coupa la corde qui tenoit la herse, & la fit cheoir. C'étoit pour lors qu'ils devoient se servir de leurs haches: mais l'étourdissement les saisit, & leur fit oublier qu'ils en avoient.

Cependant les Habitans ayant couru aux armes, & s'émeutant d'eux-mêmes, les viennent attaquer. Les Savoisiens qui étoient allés à la Porte de Tartaise, se rejoignent à ceux de la Porte-Neuve;

cette Porte est prise & reprise par trois fois: Bernoliere y est couché mort par terre. Ceux qui étoient demeurés dehors, ne les secoururent point comme ils l'eussent dû, en donnant de fausses allarmes aux autres Portes. Enfin le grand nombre accable les Savoisiens, il en est tué quelque cinquante, les autres recourent à leurs échelles; le canon d'un bastion opposé les avoit brisées, ils sautent de haut en bas dans les fossés, où ils sont presque tous affommés, & même beaucoup de ceux qui n'étoient point entrés dans la Ville. Attignac & les autres Chefs, au nombre de treize, se défendirent si vaillamment, qu'ils obtinrent capitulation les armes à la main; mais, comme vous le verrez, leur vaillance ne les réserva qu'à une fin malheureuse.

Le Duc de Savoye croyoit le coup si assuré, qu'il étoit parti de Turin quatre jours auparavant, & étoit venu au Pont d'Estrambieres, qui est à une lieue de Genève. On peut juger quel fut son déplaisir, lorsqu'en arrivant il trouva qu'Albigny faisoit sonner la retraite. Ainsi dès le lendemain il repassa les Monts en poste, laissant ses troupes dans le pays de Faucigny, Chablais & Ternier, & ayant dépêché vers les Princes voisins, particulièrement vers les Suisses, pour justifier son action.

Il lui donnoit trois couleurs. La première, que Genève n'étoit point comprise au Traité de Vervins, & de fait elle n'y étoit pas exprimée nommément; mais le Roi maintenoit qu'elle y étoit entendue sous ce nom des *Alliés des Suisses*. La seconde étoit, que les Habitans de Genève refusoient de lui payer les droits & impôts des biens-fonds qu'ils possédoient dans les terres de son obéissance, & cela étoit vrai. La troisième, que Lefdiguières avoit un des-

(a) Il confond le premier Syndic avec le Syndic de la Garde qui est toujours le dernier des quatre.

1602.

1602.

sein formé de se saisir de leur Ville, & qu'il n'avoit fait qu'essayer de le prévenir, étant plus juste qu'elle retombât entre les mains de son Seigneur naturel, qu'en celle d'un étranger & d'un hérétique.

Le jour venu, on tint conseil à l'Hôtel de Ville, sur le traitement qu'il falloit faire aux prisonniers. Les plus sages étoient d'avis de les garder pour ôtages en cas que le Duc aliégât leur Ville : mais le menu peuple & les femmes des Bourgeois qui avoient été tués dans l'attaque, crièrent si fort, qu'on résolut de les traiter de voleurs. On étrangla donc ceux qui étoient en vie, puis on leur coupa la tête, comme aussi à soixante des morts; on les planta toutes sur la muraille, & on jeta les corps dans le Rhône.

On raconte d'une Demoiselle femme d'un nommé Sonnas, l'un de ces treize Officiers, laquelle avoit sept enfans de lui, & étoit enceinte du huitième, que s'étant résolue de ne boire ni manger qu'elle n'eût encore une fois baisé son cher mari, & les Magistrats ayant refusé de lui en donner la tête : elle s'affit vis-à-vis du lieu où elle étoit plantée, & eut toujours les yeux collés sur ce triste objet de son amour & de son désespoir, jusqu'à ce que les langueurs de la mort lui en eussent ôté la vûe.

Il arriva après un assez long tems que Blondel Syndic de la Garde, fut accusé par quelques-uns d'avoir eu intelligence avec Albigny. Comme c'étoient des gens de la lie du peuple, son autorité fut assez grande pour invalider leur témoignage; tellement que l'affaire en fût demeurée-là, si lui-même à son malheur ne l'eût poussé trop avant, en s'opiniâtrant à les faire punir comme des calomniateurs. La nécessité de leur propre défense, les contraignit de chercher de plus amples preuves; ils mirent en avant qu'il avoit envoyé des Lettres à d'Albigny, par un certain payfan Sa-

1602.

voyard. La difficulté fut de trouver cet homme, il se passa près de trois ans, avant qu'ils le pussent représenter; si-tôt qu'il parut, Blondel le fit arrêter prisonnier, & descendre dans un cul de basse fosse. Il pensoit qu'à force de le maltraiter, il le contraindroit de parler à sa décharge : mais comme il vit qu'il persistoit en son dire, il suborna le Geolier qui l'étrangla dans le cachot, & lui laissa la corde au cou, comme si ce malheureux eût exercé cette cruauté sur lui-même. La vérité du fait ayant été reconnue par l'inspection même du cachot, Blondel & le Geolier furent rompus sur la roue; le premier, avant que de mourir, avoua son intelligence avec les Savoyards.

La nouvelle de cette entreprise étant portée en Suisse & en France, le Canton de Berne s'intéressa aussi tôt à la défense de Genève; & mille ou douze cens Huguenots se jetterent dans la Ville pour la défendre, en cas qu'elle fût attaquée. Ce peuple tumultueux & fier de l'appui des Protestans & de celui de la France, s'abandonna un peu trop à son ressentiment, de sorte qu'il commença la guerre au Duc de Savoie : toutefois avec plus de fougue que de forces ni de succès.

Quelque bonne volonté que le Roi eût pour Genève, il avoit intérêt que la querelle s'accommodât : car si elle s'échauffoit, il se voyoit obligé de secourir des Huguenots, & de rallier le Parti Protestant, ce qui eut fort choqué Rome, qu'il redoutoit plus que toutes les Puissances du monde. Pour cette raison, il donna ordre à Emery de Vic son Ambassadeur en Suisse, de venir à Genève y calmer les esprits, & au même tems, il envoya dire au Duc de Savoie qui armoit pour assiéger cette Ville, que s'il pouvoit la chose plus avant, il auroit affaire à lui.

Le poids d'une si grande puissance ar-

rêta

1603.
En Janvier,
Février &
Suivans.

1603.

1603.

rêta les mouvemens des deux Parties, & les amena à la paix. Les Cantons de Glaris, Basse, Soleure, Schaffouze & Appenzel, les moins intéressés des treize, se chargerent de la faire. Elle fut ébauchée à Remilly, & achevée à saint Julien, proche de Genève, le vingt-unième de Juillet, & ratifiée par le Duc le vingt-cinquième. Le Traité portoit : *qu'ils restitueroient mutuellement les lieux qu'ils s'étoient pris ; que les immunités & exemptions dont ceux de Genève jouissoient pour les biens qu'ils possédoient dans les terres du Duc, seroient confirmées ; que le Duc ne pourroit assembler de gens de guerre, faire de Fortifications, ni tenir de garnisons, à quatre lieues de leur Ville ; & qu'elle étoit déclarée comprise au Traité de Verbins.*

En Juillet.

avoit, homme avare & violent, & qui bien-tôt eut tout pouvoir sur son esprit. Or l'aîné Sobole ayant amené quelque secours au Roi au siège de Laon, prit de lui pour la récompense de son service, de Provisions de ces Lieutenances, le Duc d'Espéron son Maître étant pour lors en Provence, & fort mal voulu à la Cour. Avec ce nouveau pouvoir, tranchant du Souverain, il se mit à maltraiter les Habitans, & en haine de ce que le Duc sembloit appuyer leurs* mécontentemens, il accusa, par le conseil de son jeune frere, les principaux Bourgeois & Officiers de Justice, d'avoir noué des intelligences avec Mansfeld Gouverneur de Luxembourg ; de sorte que sur ses délations il en avoit emprisonné plusieurs, & mis quelques-uns d'eux à la question. Mais enfin, l'affaire ayant été portée au Parlement, leur innocence & la calomnie des Soboles, avoient été pleinement reconnues. Alors le Duc n'hésita plus de prendre la protection des opprimés ; si bien qu'ils se barricaderent pour assiéger les Soboles dans la Citadelle. Ce soulèvement fut la perte de ces deux freres ingrats : mais le Duc n'en recueillit aucun fruit, sinon le plaisir de la vengeance. Car le Roi s'étant hâté de traiter avec eux, les pressa si fort, qu'avant même son arrivée, ils lui remirent la Place, sans en tirer aucun avantage pour eux. Il fit François de Montigny la Grange, son Lieutenant dans le pays & dans la Ville, & Arquein son frere aîné dans la Citadelle, sous le Gouvernement toutefois du Duc d'Espéron, qui feignit d'en être fort content, quoiqu'il prévît bien qu'il n'auroit aucun pouvoir dans la Place tant que le Roi seroit en vie.

* Plaintes & fomenteur leurs.
E d. de 1668.

En Janvier & Février.

La Cour passa l'hyver à son ordinaire : la danse, le jeu, les festins, les balets & les Comédies, & particulièrement celles des Italiens, faisoient ses divertissemens. Au commencement de Mars, le Roi fit un voyage à Mets, menant la Reine avec lui. Le vingt-deuxième du mois de Novembre précédent, elle étoit accouchée de sa première fille. Le principal motif de ce voyage étoit de découvrir les menées que le Maréchal de Bouillon pouvoit avoir faites avec les Protestans d'Allemagne, & de s'assurer de la Ville de Mets, qui étant alors toute en combustion, eût pû prendre un mauvais parti.

En Mars.

Le Duc d'Espéron ayant été pourvû de ce Gouvernement très-important, par le Roi Henri III. y avoit donné sa Lieutenance dans la Ville & dans le Pays, à un Gentilhomme nommé Mont-Cassin son parent, & celle de la Citadelle à Sobole de la Maison de Comminges, qu'il avoit nourri Page. Peu après ayant retiré Mont-Cassin auprès de sa personne, il donna l'un & l'autre emploi à Sobole ; lequel appella en ce pays-là un frere puîné qu'il

Depuis que le Roi avoit été absous en Cour de Rome, les Peres Jesuites n'avoient point perdu d'occasion d'employer l'intercession du Pape, leurs soins & leur adresse, pour solliciter leur ré-

1603.

tablissement, prétendant que c'étoit un de conditions secrettes qui avoient été apposées à son abtolution. Mais la conduite peu judicieuse de quelques-uns des leurs en Angleterre, à Venise & dans les petits Cantons des Suisses, ayant fait porter des plaintes contre eux à Rome, le Pape s'étoit un peu refroidi de ses poursuites. Comme le Roi passoit par Verdun, le Recteur & les Peres du College de cette Ville-là, encouragés par la Varenne, se présentèrent à lui pour le supplier que l'Arrêt du Parlement de Paris, qui défendoit à tous François d'envoyer leurs enfans étudier en leurs Colleges, ne fût point exécuté à l'égard de celui-là. Le Roi leur ayant fait là-dessus une réponse fort bénigne, ils jugerent qu'ils devoient pousser plus avant. Leur Provincial nommé Armand, & trois ou quatre des siens, se rendirent à Mets, & choisirent le tems de la Passion de Notre-Seigneur, très propre pour exciter des mouvemens de miséricorde dans un cœur Chrétien, se firent introduire dans le Cabinet du Roi l'après-dîné du Jeudi-Saint. Ils se jetterent humblement à ses pieds; le bon Prince les releva aussi-tôt, & leur donna une pleine Audience. Le Provincial qui portoit la parole, s'insinua dans son esprit par les louanges de ses victoires & de sa clémence, puis tâcha de justifier sa Société des reproches les plus ordinaires que ses ennemis lui faisoient, & après il finit en conjurant sa clémence Royale par le précieux Sang de JESUS-CHRIST, d'user envers eux de miséricorde, & de faire en sorte que cette grace ne dépendît que de sa bonté, qu'elle fût toute de lui, & qu'ils n'en sussent gré qu'à lui seul.

Ils avoient mis leur harangue par écrit : lorsqu'il l'eut entendue avec toute l'humanité possible, il la prit de leurs mains comme pour la lire avec plus d'attention. Le Lundi ensuivant les ayant appellés une seconde fois dans son Ca-

binet, il leur donna des paroles positives de leur rappel, & commanda au Provincial de le venir trouver à Paris, & d'y amener le Pere Cotton. Après cela il l'embrassa lui & tous ses Compagnons, pour marque qu'il leur pardonnoit entierement tout le passé, & qu'il se vouloit servir d'eux à l'avenir.

Comme il étoit à Mets, il reçut des Lettres que le Prince Palatin lui écrivit en faveur du Duc de Bouillon son beau-frere. En ce même endroit quelques Princes Allemands lui vinrent faire la révérence, particulièrement Maurice Landgrave de Hesse, N. de Baviere Duc de Neubourg, le Duc des Deux-Ponts, de la même Maison, & Jean Georges de Brandebourg. Ce dernier disputoit l'Evêché de Strasbourg, avec Charles Cardinal de Lorraine depuis l'an 1592. Il avoit été élu par les Protestans à Strasbourg, & l'autre par les Catholiques à Saverne. L'Empereur s'étoit souvent mêlé de les accommoder, & n'avoit pû en venir à bout. Le Roi suspendit leur différend plutôt qu'il ne le décida, en partageant les revenus entre les deux contendans : mais l'année suivante, il fut terminé définitivement par l'entremise de Federic Duc de Wittemberg, à ces conditions entr'autres, que Jean Georges de Brandebourg, céderoit entierement l'Evêché au Cardinal de Lorraine, pour cent trente mille écus d'or comptant, & que la Ville & Bailliage d'Obernagh resteroient entre les mains de Frederic, rachetables au bout de trente ans par le Cardinal ou ses Successeurs, pour la somme de quatre cens mille écus.

De Mets le Roi alla à Nancy pour visiter la Duchesse de Bar sa sœur, & pour lui donner le contentement de voir danser un ballet, dont elle avoit imaginé le dessein; car ces choses ne sont pas les moindres affaires de la Cour. C'étoit aussi, disoit-on, pour achever de défabuser le Duc de Bar des scrupules qu'il

1603.

1603.

avoit sur son mariage, & pour lui faire voir que le devoir de l'homme envers sa femme, procédant du droit naturel & du droit divin, devoit être plus fort que les défenses des hommes. Quoi qu'il en soit, quelques mois après la Duchesse crut être grosse.

En Avril.

Le Roi avoit fait dessein de demeurer plus long-tems sur cette frontière, afin de tirer à lui les Princes d'Allemagne, se rendant amiable compositeur de leurs différends, conciliant autant qu'il se pourroit les Protestans & les Catholiques, réunissant en une Ligue, ceux qui appréhendoient d'être opprimés par la grandeur de la Maison d'Autriche, & répandant de l'argent parmi les Capitaines. Mais les nouvelles qu'il reçut qu'Elisabeth Reine d'Angleterre étoit à l'agonie, le firent partir en diligence pour s'en revenir à Paris.

Cette Princesse tant exaltée par les Protestans, & si noircie par les zélés Catholiques, est digne en effet d'immortelles louanges pour la grandeur de son courage, pour sa merveilleuse prudence, pour les rares qualités de son esprit, & sur tout pour l'ardent amour dont elle chérissoit ses Peuples, vertu qui peut couvrir tous les autres vices d'un Souverain. Mais d'autre côté, sa réputation sera à jamais tachée du Sang d'une Reine sa cousine, qu'elle répandit sur un échaffaut, & de celui de grand nombre de Catholiques ses Sujets, qu'elle abandonna à de cruels supplices. Cette rigueur néanmoins ne venoit pas tant de son mouvement que des instances de ses Conseillers. Lesquels au sujet des fréquentes conspirations, qu'un zèle indiscret & condamnable faisoit faire sur sa personne, avoient toute facilité d'impliquer les innocens parmi les coupables, & de lui donner plus de haine de la Religion Catholique par l'atrocité de ses entreprises. Elle mourut le quatrième d'Avril, sur les quatre heures du matin, âgée de soixante-neuf ans & demi, dont elle en avoit régné quarante-cinq & plus.

1603.

En mourant elle donna des Lettres écrites de sa main, & fermées de son Cachet, à Robert Cecil son grand Trésorier & Secrétaire, avec charge de les ouvrir si-tôt qu'elle seroit expirée. Les uns ont cru que par écrit, elle déclaroit Jacques Stuard Roi d'Ecosse son Successeur; d'autres qu'elle laissoit la liberté de l'élection à ses Sujets, pour dernière marque de son affection. Quoiqu'il en fût, les Milords, les Evêques, ceux du Conseil d'Etat de la défunte, avec grand nombre de Noblesse, & les Maire & Echevins de Londres, s'étant assemblés le jour même de bon matin, dans l'Hôtel de Ville, élurent ce Prince pour leur Roi, & si promptement qu'ils le firent proclamer dès les huit heures; dont lui ayant envoyé l'avis à Edimbourg, il se rendit à Londres le dix-septième de Mai.

Il falloit que la France pourvût de bonne heure à s'assurer de l'alliance de ce nouveau Roi, d'autant plus que ses intelligences & ses intérêts avoient été jusques-là du côté d'Espagne; que tout son Conseil avoit ce penchant; que les inclinations de sa femme Anne de Danemarck, qui prenoit grand empire sur lui, y étoient tournées; que d'ailleurs on ne devoit pas douter que les Catholiques, qui étoient en grand nombre en Angleterre, que les Peuples même, à cause de la haine qu'ils avoient pour les François, & du profit du commerce, plus grand du côté d'Espagne que du côté de France, * ne fissent tous leurs efforts pour l'obliger à traiter avec le Roi Philippe. On jugea donc à propos d'y envoyer Rosny en Ambassade: car on croyoit qu'étant de la Religion Protestante, son entremise en seroit plus agréable, & qu'on l'y considéreroit comme un Ministre qui avoit le secret du Roi; outre que ses paroles auroient d'autant plus de force envers les Conseillers de Jacques, qu'il avoit la bourse pour les dorer & pour les rendre efficaces.

En Mai.

* Et que Robert Cecil qui avoit le cœur envenimé de haine contre la France. Ed. de 1668.

1603.

Il avoit ordre de demander à ce Prince ; premierement , la continuation de son amitié & des alliances avec le Roi :
 „ de fonder ensuite s'il se porteroit à
 „ assister les Provinces-Unies contre les
 „ Espagnols ; s'il ne s'y portoit pas fran-
 „ chement , d'aller bride en main , &
 „ ne lui point découvrir les secrettes
 „ intentions du Roi , à l'endroit de la
 „ Maison d'Autriche : mais s'il l'y
 „ trouvoit disposé , de lui expliquer
 „ les moyens de détruire cette gran-
 „ deur , & de la réduire dans les bor-
 „ nes de l'Espagne seule , & de ses ter-
 „ res héréditaires dans l'Allemagne ;
 „ pour cela de faire une Ligue où en-
 „ treteroient les Danois & les Suedois ,
 „ laquelle attaqueroit d'abord les Pays-
 „ Bas & puis les Indes , qui seroient
 „ partagées entre ces Confédérés ; &
 „ de dresser au même tems une puis-
 „ sante brigue dans l'Allemagne pour
 „ lui ôter l'Empire. Il étoit encore
 „ chargé , s'il voyoit l'ouverture favo-
 „ rable , de prier ce Roi d'arrêter les
 „ pirateries des Anglois , qui depuis
 „ la paix de Vervins , sous couleur de
 „ leur guerre avec l'Espagne , avoient
 „ pris pour plus de trois millions de
 „ vaisseaux François ; comme aussi de
 „ demander que les François qui trafi-
 „ quoient en Angleterre , y jouissent
 „ des mêmes privileges & franchises
 „ dont les Anglois jouissoient en Fran-
 „ ce , par le Traité qui avoit été fait
 „ entre le Roi Charles IX. & la Reine
 „ Elisabeth l'an 1572.

En Juin.

On voit au long toute sa négociation dans ses Mémoires , & comme il rapporta en France un Traité fait le vingt-cinquième Juin. Par lequel , *l'Anglois* promettoit en son nom , & *Rosny* en celui du Roi , dont il se faisoit fort , quoiqu'il n'en eût point de pouvoir exprès , de renouveler & serrer d'un nœud plus fort les anciennes , & non jamais interrompues alliances d'entre la France & l'Ecosse , & celles d'entre la seule Reine

Elisabeth , & le Roi Henri IV. Qu'il y auroit une Ligue entre les deux Rois pour la défense de leurs Royaumes , Personnes , Sujets , & Alliés ; spécialement des Provinces-Unies , lesquelles ils assisteroient présentement d'un puissant secours , qui seroit levé en Angleterre , mais payé des deniers du Roi de France , moitié en déduction de ce qu'il pouvoit devoir aux Anglois ; que si l'un ou l'autre étoit attaqué par les Espagnols , son Allié le secourroit d'une Armée de Terre ou de Mer , au choix de l'attaqué , laquelle seroit pour le moins de six mille bons combattans ; que si tous deux à la fois étoient attaqués ou attaquans , chacun de son côté seroit puissamment la Guerre à leur ennemi commun ; Henri avec vingt mille hommes , qu'il jetteroit dans les Pays-Bas , & avec un équipage considérable de Galères & autres Vaisseaux sur la Méditerranée ; & Jacques avec un corps de six mille hommes par Terre , & avec deux grandes Flotes qu'il envoyeroit , l'une sur les côtes d'Espagne , l'autre vers les Indes.

1603.

Avant cette négociation le Roi avoit été fort mal d'une rétention d'urine , causée , disoit-on , par une excrescence dans le conduit de la verge. Le péril avoit été si grand , que croyant mourir , il avoit commencé à disposer du Gouvernement durant la minorité de son fils.

Lorsqu'il fut guéri , il s'appliqua comme auparavant à ses Bâtimens , & à rendre l'argent plus abondant dans son Royaume , afin de pouvoir tirer des subsides , & plus grands , & plus facilement. Le Commerce lui sembla un des moyens les plus assurés pour cette fin , il avoit pris fort à cœur de le faire florir. Pour cet effet , dès l'année précédente il avoit dressé une Chambre ou Conseil composé d'Officiers tirés de son Parlement , de la Chambre des Comptes , & de la Cour des Aydes. Et parce qu'il n'étoit pas assez puissant sur

1603.

Mer, & que par cette voye la dépense en étoit grande & le profit long à venir, & fort incertain, il crût y pouvoir réussir mieux & plus promptement par les Manufactures. Ainsi il en établit de plusieurs sortes : des Tapisseries de haute lice, dans le Fauxbourg saint Marceau, par le moyen des Ouvriers qu'il fit venir de Flandres; des Tapisseries de cuir doré aux Fauxbourgs saint Honoré & de saint Jacques; des fenderies pour fendre facilement le fer & le couper en plusieurs pièces, par le moyen de certains Moulins que l'on bâtit sur la riviere d'Estampes; des Gases & Toiles claires à Mantes sur Seine; des Poteries & des Vases de Fayance à Paris, à Nevers, & à Brisambourg en Saintonge; des Verreries de cristal, pour travailler à l'imitation de celle de Venise, à Paris, & à Nevers: il y en avoit eu à Saint Germain-en-Laye du Regne de Henri II. mais les Guerres en avoient éteint les fourneaux. Il établit aussi des fabriques de Draps & de Serges, d'Étoffes de Soye, de Brocards, & de Toiles d'or & d'argent, & de plusieurs autres Ouvrages en divers endroits du Royaume.

La Manufacture des Soyes, étoit celle qui donnoit davantage dans les yeux, & qui promettoit le plus de profit. L'usage en avoit commencé en Orient: dès le tems de la Monarchie des Perses, les Romains ayant pénétré en ces pays-là par leurs conquêtes, avoient bien pû l'amener chez eux, mais ils l'avoient méprisée, craignant de s'amollir par ces molles étoffes, plus propres à des femmes d'amour, qu'à un peuple martial. Depuis, leurs courages s'étant effeminés, ils la laissèrent introduire dans l'Asie mineure & après dans la Grece, vers le tems de l'Empire de Justinian. Puis vers l'an 1130. elle passa dans la Sicile & dans la Calabre, par le moyen de ce que Roger Roi de Sicile, au retour d'une expedition

1603.

qu'il avoit faite en Terre-Sainte, ayant pris Athenes, Corinthe & Thebes, en transporta tous les Ouvriers de Soye à Palerme. Les Siciliens apprirent d'eux à nourrir les vers qui font la soye, à la filer & à la mettre en œuvre, & porterent ensuite cet art dans l'Italie & dans l'Espagne.

D'Italie, il vint premièrement dans les pays les plus chauds de la France, comme la Provence, le Comtat d'Avignon & le Languedoc; François I. l'établit en Touraine, croyant en tirer de grands profits. Ces Ouvrages néanmoins ne furent encore de long-tems communs parmi les François, car le Roi Henri II. fut le premier qui porta un bas de Soye, aux nôces de sa Sœur. Ce fut seulement dans les troubles qui bouleverserent le Royaume, sous les Règnes de Charles IX. & de Henri III. que la Cour commença à s'en habiller, puis aussi-rôt la bourgeoisie même s'en para. Car c'est une remarque très-véritable, que le luxe ne se déborde jamais si fort que durant les calamités publiques. Dont on ne sçait point d'autre raison, sinon que c'est un fleau de Dieu, qui va de pair avec la Guerre civile & l'oppression.

Or le Roi Henri IV. croyant que cette Manufacture se pourroit aussi établir à Paris, traita avec des Entrepreneurs qui bâtirent des lieux aux Tuileries, au Château de Madrid, & à Fontainebleau, pour élever des vers à soye, on en alloit querir tous les ans des œufs en Espagne, & ils donnerent ordre de planter une grande quantité de meuriers blancs; & d'en élever des pépinières dans les Paroisses circonvoisines, parce que les feuilles de cet arbre servent de pâture à ces précieuses chenilles.

En l'an 1599. il avoit défendu par Edir, les Manufactures d'étoffes étrangères, tant de soye, que d'or & d'argent, pures ou mêlées, à la poursuite des Marchands

1603.

de Tours, qui prétendoient en fabriquer assez pour en fournir tout le Royaume. Mais comme ces sortes d'établiffemens n'accordoient que ceux qui en font les Maîtres, & incommoient tous les autres, on reconnut que celui là ruinerait la Ville de Lyon, qui se peut appeller la porte dorée de la France, qu'il anéantiroit ses Foires, & que d'ailleurs, il diminuait la Douane de plus de la moitié. Ces considérations représentées au Roi, comme il ne s'opiniâtroit jamais à faire passer son autorité absolue par-dessus les raisons évidentes, il ne fit point de difficulté de le révoquer, & accorda cette grace aux Marchands de cette Ville-là en faveur de l'entrée de la Reine.

Au mois de Juin Ferdinand de Velasco, Connétable de Castille, passa par la France pour aller en Angleterre, achever le Traité de Paix avec le Roi Jacques, que Taxis Ambassadeur ordinaire d'Espagne avoit commencé. Je dirai ici qu'il le conclut vers le milieu de l'année suivante, au grand regret du Roi de France, qui connut par-là ce qu'il devoit esperer du Roi Jacques, Prince nonchalant & timide, Philosophe en paroles, n'ayant que la mine de Capitaine; & qui d'ailleurs n'étoit encore si bien affermi dans l'Angleterre, qu'il osât choquer aucun de ses voisins.

En Mai & suiv.

Diverses choses caufoient des inquiétudes au Roi. Il y en avoit qui troubloient ses divertiffemens, & d'autres qui alloient à troubler la tranquillité de son Etat. Les jalousies que la Reine sa femme avoit de ses amours; les malices de ses Maîtresses, particulièrement de la Marquise de Verneuil; les faillies du Comte de Soissons, qui s'emportoit de fois à autre sur des points d'honneur souvent plus imaginaires que véritables; & les fiertés du Duc d'Espèrnon, étoient de la première sorte. Les procédés des zélés Catholiques, qui

cherchoient des tours obliques, pour l'engager à perdre les Huguenots; comme à l'opposite, les mécontentemens des Huguenots, qui pensoient à se cantonner, pour n'être pas surpris au dépourvû, étoient de la seconde.

Quant aux deux premiers points, nous en parlerons ci-après. Pour le Comte de Soissons, comme il étoit déjà fort offensé de ce que Rosny lui avoit refusé de lui accorder un certain impôt à prendre sur les toiles, duquel il avoit demandé le don au Roi, les * mauvais rapports que lui fit la Marquise de Verneuil, le poussèrent au dernier ressentiment; de sorte qu'il ne parloit pas moins que de se venger de Rosny par la mort. Et quoique le Roi prit assez ouvertement le parti de ce dernier, il ne put néanmoins appaiser ces emportemens, qu'en l'obligeant à désavouer par une Lettre publique, ce qu'on l'accusoit d'avoir dit du Comte, & de présenter le combat à quiconque voudroit maintenir le contraire.

Le brave Grillon s'étoit laissé disposer à se défaire de la Charge de Mestre de Camp du Régiment des Gardes; le Duc d'Espèrnon Colonel de l'Infanterie Françoisse, croyoit qu'il étoit de sa Charge d'y nommer; le Roi lui vouloit rogner ce droit, & l'avoit destiné pour Crequy gendre de Lesdiguières. Espèrnon après avoir fait tous ses efforts par intrigues & par remontrances, pour maintenir son droit prétendu, se retira mal-content à Angoulême: comme il sçut néanmoins que le Roi menaçoit de le suivre; il fut conseillé de condescendre à ses volontés. Lorsque le Roi vit qu'il s'étoit mis dans l'obéissance, il lui rendit justice: car il ordonna à Crequy de l'aller trouver en ce Pays-là, de lui prêter serment, & de prendre son attache sur ses Provisions.

Du reste, il se réserva la disposition de cette Charge, & des pareilles dans tous les vieux Corps: mais il voulut

1603.

Faux.
Ed. de 1668.

1603.

qu'elles fussent astreintes au même devoir envers leur Colonel ; que de deux Compagnies qui vaqueroient au Régiment des Gardes, il en rempliroit une à la nomination du Colonel, en sorte que ceux qu'il y pourvoiroit ne seroient point installés, & n'auroient rang que du jour qu'ils auroient prêté le serment à cet Officier & pris son attache ; que pour de semblables Charges dans les autres Régimens, le Colonel lui nommeroit des Capitaines ; & quant aux Lieutenances, & Enseignes Colonelles, Sergens Majors, & leurs Aydes, Prevôts, Maréchaux des Logis, & autres Officiers, qu'il en disposeroit de sa seule autorité. Ce qui mit la puissance de ce Duc au-dessus de celle des Princes mêmes, & en état presque de tenir tête au Roi.

Dans le Conseil tous les Ministres animés de zèle contre les Huguenots, & trop persuadés de la grandeur d'Espagne, essayoient de détacher le Roi d'avec les Protestans, de le réduire dans une entière soumission pour le Pape, de faire revenir les Jésuites, & de l'unir avec l'Espagne & avec Rome, afin d'extirper le Calvinisme de ses terres. Taxis Ambassadeur du Roi Catholique, lui offroit toutes les forces de son Maître pour cela ; lui représentant que les Huguenots étoient les plus grands ennemis de sa Personne, & qu'ils avoient souvent sollicité le Roi Philippe de les assister pour le détrôner. Il n'étoit certes que trop averti que les principaux Chefs des Huguenots, comme Bouillon, la Trimouille son beau-frere, Du-Plessis-Mornay, Lesdiguieres, de plus quelques Gentilshommes qui avoient été ses domestiques, mais qui l'avoient quitté depuis qu'il alloit à la Messe, & presque tous les Ministres Prédicans, n'avoient plus pour lui ce grand amour qu'ils avoient en autrefois, & qu'ils soupiroient après un autre Protecteur. Il ne pouvoit pas néan-

1603.

moins se résoudre à traiter d'ennemis ceux qui l'avoient élevé si tendrement parmi eux, & qui avoient tout sacrifié pour lui, & il voyoit bien que quand il eut pu oublier leurs services, il eût aliéné de lui tous les Princes Protestans, & fût demeuré tout seul à la merci de ces mêmes Puissances qui avoient formé la Ligue ; & c'étoit ce que l'on desiroit. Il se réduisit donc à contenir les haines des particuliers, sans vouloir & sans oser toucher au corps.

Le Duc de la Trimouille étoit celui qui se découvrant avec plus de hardiesse, se rendoit le plus criminel, non pas tant par ses actions que par ses discours. Son fort étoit dans le Poitou, il y avoit ses terres & ses amis ; le Roi, pour y ruiner son crédit & ses intelligences, trouva à propos d'en donner le Gouvernement à Rosny ; & pour cet effet, ayant sçu que Malicorne & le Maréchal de Lavardin, qui en étoient pourvus

En Novemb.

Un peu auparavant, sçavoir au commencement d'Octobre, les Huguenots avoient tenu un Synode à Gap en Dauphiné, où ils firent plusieurs Réglemens pour leur Discipline Ecclesiastique. Entr'autres, que la parole de Dieu seroit le seul fondement de leur Theologie & de leurs Prêches ; que les disputes de la Scholastique qui se faisoient dans leurs Synodes, seroient renvoyées à leurs Ecoles ; que l'on ne mettroit point d'effigies sur les tombeaux, ni d'armoires dans leurs Temples. Ils ordonnerent aussi plusieurs choses pour l'entretien & pour l'ordre de leurs Colleges & Academies, & pour instituer des Séminaires, & des Bibliothèques en chaque Province.

En Octobre.

L'une de leurs principales fins, étoit

1603.

de concilier les Lutheriens, avec les Zuvingliens & Calvinistes : car les premiers étoient plus âpres ennemis de ceux-ci, que des Catholiques mêmes ; ils y reçurent donc des Docteurs du Palatinat, qui étoient Calvinistes, & quelques autres de divers endroits d'Allemagne qui étoient Lutheriens. Après les avoir tous entendus, il leur sembla qu'il n'y avoit point de meilleur moyen d'assoupir ces discordes, que de tourner touté la haine des deux Partis contre le Pape, qu'ils croyoient leur ennemi commun. Dans cette vûë, les plus factieux firent décerner que dorénavant ce seroit parmi eux un Article de Foi, *Que le Pape étoit l'Ante-Christ, & qu'en cette qualité, il seroit inféré dans leur Confession, & envoyé à toutes les Eglises Protestantes de la Chrétienté.*

Le Ministre Ferrier, possédé d'une ambition impie & turbulente, en avoit été le principal promoteur. Les plus sages d'entr'eux, même le grand Scaliger, condamnoient ce Decret, comme le monstrueux effet d'une violente cabale, & avoient que le nom d'*Ante-Christ*, ne pouvoit pas convenir à Clement VIII. qui étoit fort modéré envers ceux de leur Religion. Le Nonce du Pape & tout le Clergé de France s'en émurent comme ils devoient, & en porterent leurs plaintes au Roi, qui s'en tint encore plus offensé qu'eux, d'autant que c'étoit lui reprocher qu'il adoroit *la Bête*, & qui plus est, lui faire de dangereuses affaires à Rome. Il ne cessa donc d'employer son autorité & toutes sortes de moyens envers ceux qui avoient le plus de crédit dans le parti Huguenot, pour abolir ce Decret ; & n'en ayant scû obtenir la cassation, il fit au moins qu'il demeura sans exécution, & dans la tête seulement de ceux qui l'avoient forgé. Quatre ans après, scavoir l'an 1607. les factieux le remirent sur le tapis, & le firent confirmer dans leur Assemblée de la

Rochelle ; & pour la seconde fois aussi, il en empêcha l'effet.

Depuis le voyage de Mets les Peres Jesuites sollicitoient instamment leur rappel ; ils entretenoient de grandes intrigues à la Cour, ils y avoient de très-puissans amis, qui les croyoient seuls capables de bien instruire la jeunesse & de convertir les Huguenots. Le Pere Cotton qui ne quittoit point la Cour & y prêchoit avec succès, sommoit le Roi de jour en jour de tenir sa promesse ; le Nonce l'en pressoit de la part du Saint Pere ; Villeroy & Sillery y joignoient leurs bons offices. Mais leur plus puissant solliciteur étoit Guillaume Fouquet de la Varenne, Contrôleur Général des Postes, qui des plus bas Offices de la Maison du Roi s'étoit élevé jusques dans le Cabinet, par ses complaisances, & par des ministères de volupté, qui sont les plus agréables auprès des Grands. Cet habile Courtisan se picquoit d'enrichir & d'illustrer la Ville de la Flèche son lieu natal, & dont le Roi lui avoit donné le Gouvernement : il y avoit déjà mis un Présidial, une Election, & un Grenier à Sel, tout cela de nouvelle création : le comble de ses desirs, étoit d'y établir un College de Jesuites. Pour cet effet le Roi lui avoit donné son Palais, avoit assigné onze mille écus de revenu, & de grandes sommes d'argent, pour le bâtir & pour l'entretenir ; & vouloit que son cœur & celui de la Reine & de tous leurs Successeurs, fussent inhumés dans cette Eglise.

Lorsque l'intention du Roi fut connue sur ce sujet, il n'y eut personne dans le Conseil qui osât ouvrir la bouche à l'encontre. Il leur donna donc un Edit pour leur rétablissement, qui *les confirmoit dans celles de leurs Maisons d'où ils n'avoient point été chassés, les rétablissoit dans celles de Paris, Lyon & Dijon, & les remettoit dans tous leurs biens* : Non toutefois sans plusieurs

1603.

En Septemb.
& suiv.

1603.

sieurs conditions très-nécessaires, mais que le tems ou la faveur ont facilement abolies.

Comme cet Edit ne fut porté au Parlement que quelques jours avant les vacations, qui commencent au huitième de Septembre, la Compagnie remit l'affaire à la Saint Martin pour en délibérer plus à loisir. Les Chambres assemblées ordonnerent de très-humbles remontrances au Roi, pour lui faire connoître la justice & la nécessité de l'Arrêt, par lequel ils avoient banni la Société. Le mois de Décembre s'étant écoulé tandis qu'on travailloit à les dresser, André Huraud de Maillé, qui avoit voix au Parlement, y alla de la part du Roi pour les hâter, & pour faire sçavoir à la Compagnie, qu'il vouloit qu'elle les fit de vive voix, & non par écrit, au contraire de ce qu'il avoit désiré dans l'affaire des Monnoyes. La veille de Noël, les Députés étant introduits dans le Cabinet du Roi, Achille de Harlay Premier Président porta la parole.

Le grand poids de ses raisons, soutenu par la dignité d'un si grave Magistrat & par la force de son éloquence, étoit capable d'emporter l'esprit du Roi, s'il n'eut été entièrement confirmé dans sa résolution, mais comme il n'écouloit ces remontrances que pour rendre le rappel de la Société plus aurentique, il n'en fut point touché. Après avoir donc remercié les Gens de son Parlement avec sa bénignité accoutumée, de l'affection qu'ils témoignent pour le bien public, & pour le salut de sa Personne, il leur répondit qu'il avoit bien prévu toutes les objections & tous les inconveniens qu'on lui représentoit; mais qu'il falloit lui laisser le soin d'y pourvoir, & qu'il désireroit que son Edit fût vérifié sans aucune modification. Les Gens du Roi néanmoins différoient de donner leurs Conclusions, & essayoient d'apporter quelque retar-

Tome III.

dement à la vérification: mais le Roi les ayant envoyés querir, les rudoya de paroles: & leur enjoignit de travailler le jour même à cette affaire-là; il fallut donc obéir.

Ainsi l'ignominie du bannissement des Jesuites, servit à accroître la gloire de leur rappel, & à leur procurer un plus grand établissement; car outre dix ou douze Colleges qu'ils avoient auparavant, ils en eurent bien-rôt neuf ou dix autres, dans les meilleures Villes du Royaume, y étant appelés de bonne grace par plusieurs, & reçus dans quelques-unes à force de jussions & d'amis. Ils se virent installés dans une Maison Royale, dont ils ont fait le plus beau de leurs Colleges; & cette condition de l'Edit, qui les obligeoit de tenir à la suite du Roi un des leurs, qui fut François, & suffisamment autorisé parmi eux, pour lui servir de Prédicateur, & pour répondre des actions de la Compagnie, au lieu de les noter, comme se l'imaginoient ceux qui l'avoient fait apposer, leur a produit le plus grand honneur qu'ils pouvoient désirer, car elle les a mis en possession de donner des Confesseurs au Roi.

Le Pere Cotton fut le premier des leurs qui occupa cette place: tous les gens de bien en eurent beaucoup de joie, s'imaginant qu'il n'auroit point de connivence pour les amours du Roi, & qu'il employeroit avec la douceur & l'adresse, toute la force de son ministère, qui certes y étoit très-nécessaire, pour le guérir d'une infirmité qui lui étoit passée en habitude. Il nemanquoit pas des qualités propres pour réussir heureusement à la Cour & dans le monde: son accortise, sa complaisance & son habileté à profiter des tems & des occasions, l'influèrent bien avant dans les bonnes grâces du Roi, & quelquefois même dans ses secretes pensées.

Je dirai tout de suite, que le cré-

Bbbb

1603.

1604.
En Janvier.

En Décembre.

1605.

dit de ces Peres fut si grand à la Cour, que l'année suivante, ils obtinrent encore du Roi la demolition de cette Pyramide, sur une des faces de laquelle étoit gravé l'Arrêt de la condamnation de Chastel, & de leur bannissement, & sur les trois autres, des inscriptions en prose & en vers, qui leur étoient fort injurieuses. Pour ôter cette flétrissure de dessus le front de la Société, il fallut abatre le monument qui faisoit détester le parricide. On eût bien désiré que cela se fût fait par un Arrêt du Parlement : mais quand on eut reconnu que les sentimens de cette grande Compagnie, y étoient contraires, on passa outre, sans lui en parler davantage ; non pourtant sans donner sujet à tout le monde d'en parler fort diversement. On mit en la place de cette Pyramide le réservoir d'une fontaine, dont toutes les eaux ne scauroient jamais effacer la mémoire d'un crime si horrible.

1604.
En Février.

Au commencement de l'année 1604. la mort de Madame Catherine Duchesse de Bar, troubla les divertissemens de la Cour, & la mit en deuil. Une tumeur de matrice, que ses Médecins flatteurs & ignorans, traiterent d'une véritable grossefle, lui fit perdre la vie le treizième de Février, dans la Ville de Nancy. Pour se remettre bien avec son mari, elle avoit souffert plusieurs fois des disputes de Religion, entre des Docteurs Catholiques & ses Ministres, mais sans autre succès, que celui que de pareilles Conférences ont accoutumé de produire, sçavoir d'obscurcir davantage la vérité. Elle avoit même laissé espérer qu'elle se feroit instruire : néanmoins elle persista opiniâtement dans sa croyance jusqu'à la mort.

Les secrettes résolutions du Conseil de France, étoient sçues du Conseil d'Espagne, presque aussi-tôt qu'elles avoient été prises : le Roi en étoit fort en inquiétude, & ne sçavoit à qui s'en

prendre ; la découverte de la trahison de Nicolas l'Hôte, le tira hors de peine. C'étoit un jeune Commis de Villeroi, que son Maître employoit à déchiffrer les dépêches. Il étoit fils d'un de ses domestiques, & son filleul ; il l'avoit élevé chez lui, & pour premier emploi l'avoit mis auprès de Rochepor, lorsqu'il étoit Ambassadeur en Espagne. Ce fut en ce pays-là qu'un François nommé Rasis, natif de Bourdeaux, qui pour avoir été trop ardent Ligueur, n'avoit pû obtenir permission de demeurer en France, & s'étoit retiré à Madrid, le corrompit & lui fit accepter une pension de douze cens écus, pour trahir les secrets de son Maître ; & quand il fut de retour en France, il continua de la gagner par les mêmes infidélités. Or Rasis avec le tems, voyant que les Espagnols négligeoient de lui payer la sienne, découvrit cette menée à Barraut Ambassadeur de France : Barraut l'assura d'une bonne récompense, & de lui faire donner sa grace. En effet, on la lui envoya aussi-tôt : mais comme il vit qu'elle avoit été signée par Villeroi, il jugea bien qu'il ne faisoit plus sûr pour lui en Espagne, & désira en sortir au plutôt. L'Ambassadeur lui donna donc de l'argent, & son Secrétaire pour le conduire en France.

Sa crainte avoit été juste ; car dès que le Conseil d'Espagne sçut leur départ, il en donna avis à son Ambassadeur en France, par un Courier exprès, qui les devança d'un jour. On ne trouva point Villeroi à Paris, mais dans sa Maison dont il portoit le nom, qui s'en alloit à Fontainebleau où étoit la Cour. Villeroi ne jugea pas à propos d'envoyer arrêter l'Hôte qui étoit encore à Paris, sans en avoir parlé au Roi ; le lendemain l'Hôte se rendit à Fontainebleau, mais dès qu'il apperçut Rasis, il s'évada tout sur l'heure, l'Ambassadeur d'Espagne lui ayant donné un Flamand pour le conduire aux Pays-Bas par la Champagne.

1604.
En Mars &
Avril.

1604.
En Mai.

Le Prevôt des Maréchaux se mit aux champs pour l'attraper, & le poursuivit de si près, que le malheureux n'eut pas le loisir de prendre le Bac à Fay, près de la Ferté; mais entendant le bruit des chevaux, c'étoit la nuit, il voulut passer la Marne à gué & se noya. On ne sçait si ce fut par hazard ou par désespoir, ou si son guide lui joua ce tour, pour lui ôter la connoissance de ses complices. Son corps fut apporté à Paris, le Parlement lui fit son procès, & le condamna à être tiré à quatre chevaux en Grève; ce qui fut exécuté le dix-neuvième de Mai. Les ennemis de Villeroy se réjouirent de ce malheur: ils eussent bien voulu le charger de la faute de son domestique, & n'osant pas l'accuser d'infidélité, ils le blâmoient de négligence. Le Roi se tint quelques jours assez réservé en son endroit, toutefois ayant connu sa véritable douleur, & la nécessité de ses services, au lieu de l'accabler davantage, il prit part à son affliction, & eut la bonté de le consoler.

Le Conseil d'Espagne étoit au désespoir de ce que les François passoient à grandes bandes au service des Hollandois, & que tous les ans le Roi fournissoit six cens mille livres d'argent à ces Provinces. Ce secours avoit constitué le Roi Philippe en si grande dépense, que ne sçachant où prendre de l'argent, il avoit mis un impôt de trente pour cent, sur toutes les marchandises qui entreroient dans ses Terres, ou qui en sortiroient. Le Roi ne put souffrir cette exaction, qui enrichissoit ses ennemis aux dépens de ses Sujets, il défendit donc tout commerce aux Pays-Bas & en Espagne, & comme il eut sçû que l'appetit du gain portoit les Marchands, qui le plus souvent n'ont

point d'autre Souverain que l'intérêt, à enfreindre ses défenses, il y ajouta de grièves peines. C'étoit un commencement de rupture, l'Espagnol faisoit bonne mine, comme s'il l'eût désiré: mais sous-main, il excita l'entremise du Pape, qui accommoda ce différend en faisant lever la nouvelle imposition & la défense.

Comme il n'osoit pas se venger ouvertement du Roi, il tâchoit au moins de lui susciter des sujets de chagrin & de déplaisir. Taxis son Ambassadeur, s'étoit mêlé des intrigues de la Marquise de Verneuil; Baltazar de Suniga, qui lui avoit succédé, avoit pris les mêmes erremens, & entretenoit de secrètes correspondances avec cinq ou six Italiens, qui gouvernoient l'esprit de la Reine, particulièrement Conchino Conchini, Noble Florentin, & Leonore Galigay, femme de Chambre de cette Princesse, que Conchini avoit épousée. C'étoit la plus laide femme de la Cour, & d'une très-abjecte naissance (a): mais le pouvoir absolu qu'elle avoit acquis sur sa Maîtresse, répairoit en elle tous les défauts de la condition & de la nature.

Le Roi aussi foible dans ses passions & dans son domestique, que vaillant & rude à la guerre, n'avoit ni la force de ranger sa femme à l'obéissance, ni de se déprendre de ses Maîtresses, qui étoient le sujet de son mauvais ménage, & la cause d'un grand scandale. Ces petites gens d'Italie afin de se rendre de plus en plus nécessaires, aigri-foient le mal qu'ils eussent dû pallier, & par la malignité de leurs rapports & de leurs conseils, envenimoient les dé-
plaisirs de la Reine; si bien qu'au lieu de ramener l'esprit de son mari par des caresses attrayantes, (car il vouloit être

1604.

(a) On dit qu'elle étoit fille d'un Menuisier: l'Historien Amirato met néanmoins les Galigay au nombre des anciennes familles Nobles de Florence.

1604.

flatté) & de regagner son cœur par les mêmes appas qui le lui déroboient, elle l'éloignoit davantage par ses gronderies & par ses reproches. C'étoit une affaire perpétuelle à la Cour que ces démêlés entre les deux époux ; leurs plus intimes confidens, n'étoient pas moins occupés en cette négociation que le Conseil aux plus grandes affaires de l'Etat ; & ce désordre dura tout aussi long-tems que leur mariage, s'affoupissant de fois à autre pour quelques jours, puis se réveillant suivant les occurrences, & selon qu'il plaisoit à ces boute-feux.

En Mars &
juiv.

La Marquise de son côté habile, rusée & coquette, employoit tous ses artifices pour entretenir une discorde qui entretenoit sa félicité. Parmi les bons mots dont elle faisoit rire le Roi, elle en mêloit souvent de fort* offensans contre la Reine, & en diverses occasions elle se mettoit de pair avec elle, parloit mal de son extraction, & contrefaisoit souvent sa démarche, ses gestes & son parler. Ces offenses redoublerent si fort les ressentimens de cette Princesse, qu'ils éclaterent par des menaces outrageantes : la Marquise ayant donc sujet d'appréhender quelque chose de pire qu'une insulte, avec cela étant fâchée contre le Roi, de ce qu'il ne prenoit pas sa défense, se servit d'un artifice assez ordinaire à celles qui veulent réchauffer une passion mourante. Elle feignit d'être touchée d'un repentir chrétien : la crainte de Dieu, disoit-elle, ne lui permettoit plus de se souvenir du passé que pour en faire pénitence, & celle qu'elle avoit pour sa vie & pour ses enfans, l'empêchoit de voir le Roi en particulier. Elle passa plus avant, & lui demanda permission de chercher un asile hors du Royaume pour elle & pour eux.

Cet artifice n'eut pas d'abord son effet : car le saint tems de Pâques approchant, il se résolut de la prendre au

mot, & de lui permettre de se retirer en Angleterre, où elle avoit pour appui le Duc de Lenox son proche parent, mais non pas d'y emmener ses enfans. Du reste, pour adoucir les aigreurs de la Reine, il desira qu'elle rendit la Promesse de Mariage qu'il lui avoit donnée, & qu'elle faisoit sonner fort haut, la montrant à quiconque la vouloit voir. Ses prieres ne furent pas assez puissantes pour cela, il fut obligé d'employer son autorité avec vingt mille écus en argent, & l'espérance d'une Charge de Maréchal de France pour le Pere. Moyennant ces conditions, elle la rendit en présence de quelques Princes & Seigneurs, qui la vérifièrent, & signèrent dans un Acte, que c'étoit la vraie.

Il sembloit après cela que la Reine étant satisfaite, & la Marquise ne paroissant plus, la tempête étoit calmée : quand le Roi découvrit que d'Entragues, Pere de cette Dame, & le Comte d'Auvergne, avoient tramé une menée très-dangereuse avec l'Ambassadeur du Roi Philippe. Ils vouloient faire passer la Marquise en Espagne, avec ses enfans : ils négocioient pour cela avec Baltazar de Suniga, Ambassadeur du Roi Catholique, par l'entremise d'un certain Gentilhomme Anglois, qui s'appelloit Morgan. On publia, soit qu'il fût vrai, ou non, que le Comte d'Auvergne ayant communiqué aux Espagnols la Promesse de Mariage que le Roi avoit donnée à la Marquise, avoit fait un Traité secret avec eux ; par lequel le Roi Philippe promettoit de l'assister, pour élever le fils de cette Dame dans le Trône : & pour cet effet, de lui fournir cinq cens mille livres en argent, & de faire avancer les troupes qu'il avoit en Catalogne, afin de soutenir les soulevés qui se devoient cantonner en Guyenne & en Languedoc. On disoit bien plus, mais peu de gens le crurent, que le Comte avoit.

1604.

* Infolens.
Id. de 1668.

En Juin &
juiv.

1604. formé un attentat sur la vie du Roi, & qu'il s'en devoit défaire lorsqu'il iroit voir la Marquise, puis se saisir du Dauphin.

Après la mort de l'Hôte, le Comte ayant reconnu que son intrigue se découvroit, s'étoit retiré en Auvergne, sur le prétexte d'une querelle qui lui survint à la Cour. L'affaire mise en délibération au Conseil, il y eut des avis qui allèrent à le traiter comme le Maréchal de Biron; mais le Roi n'avoit garde d'en user de la sorte: car cet exemple eût fait conséquence pour les Bâtards. Ainsi le Connétable & le Duc de Vantadour, le premier étant beau-pere du Comte, & le second son beau-frere, n'eurent pas beaucoup de peine à obtenir de lui qu'il donnât la vie à ce *misérable*, à la charge toutefois qu'il voyageroit trois ans en Levant.

En Juillet.

Lorsqu'il se crut hors de péril, il offrit au Roi, s'il lui donnoit la liberté entiere, d'entretenir toujours intelligence avec les Espagnols, pour découvrir tous leurs secrets, & de lui en rendre bon compte. Le Roi ayant feint de se confier à ses promesses, connut bientôt qu'il ne gardoit la foi ni à lui ni à ses ennemis, & qu'il les jouoit tous deux. Sur cela il le manda en Cour: le Comte s'en excusa, si auparavant il n'avoit son abolition en bonne forme. On la lui envoya, mais avec cette clause, *qu'il se rendroit auprès du Roi*. Il ne put jamais prendre confiance à la parole d'un Prince à qui il en avoit si souvent manqué; tellement que le Roi se résolut de l'envoyer arrêter en Auvergne. Le Comte se tenoit fort sur ses gardes, & ne croyoit pas qu'il y eût homme au monde assez habile pour lui mettre la main sur le colet. Néanmoins Nerestan, & le Baron d'Eurre, ayant scû l'attirer en campagne, pour voir faire montre à la Compagnie des Gens d'Armes du Duc de Vendôme, l'enveloppèrent, le démonterent & le prirent

En Septembre
& suiv.

de la maniere que toutes les Histoires du tems le racontent.

1604.

Au même tems Entragues & sa femme furent arrêtés dans leur Maison de Malesherbes, & la Marquise dans son Hôtel à Paris. Le Comte fut amené à la Bastille, & Entragues à la Conciergerie. Il étoit important que les Etrangers vissent clairement que les Espagnols nourrissoient des factions en France: le Roi chargea donc son Parlement de faire le Procès aux criminels: nous en verrons la suite l'année prochaine.

Une autre faction tenoit encore le Roi en cervelle. Il n'avoit pû refuser aux Huguenots la permission de s'assembler à Châtelleraud: & il étoit à craindre que les intrigues du Maréchal de Bouillon, & le crédit du Duc de la Trimouille, & Du-Plessis-Mornay n'y fissent prendre des résolutions fort contraires à ses volontés. Mais Rosny, sous couleur d'aller se mettre en possession de son Gouvernement de Poitou, rompit leurs desseins: & la Trimouille étant tombé en convulsion, & ensuite dans une langueur, en mourut quelque tems après, âgé seulement de trente-quatre ans. C'étoit un Seigneur d'un courage fort élevé, & qui avoit d'éminentes qualités, mais non pas de celles qu'il faut dans un Etat Monarchique.

En Mai,

Le Roi se délassoit de toutes ces intrigues dans ses bâtimens & dans les occupations que lui donnoit le desir d'améliorer son Royaume. Le Roi Henri III. avoit commencé le Pont-Neuf, en ayant bâti deux arcades, & élevé les piles des autres hors de l'eau. Il le continua & l'acheva, en sorte qu'on commença de passer dessus vers la fin de l'année précédente. Il faisoit aussi travailler à ses Galleries du Louvre, au Château de saint Germain-en Laye, à celui de Fontainebleau, & à celui de Monceaux qu'il avoit donné à la Reine sa femme. A son exemple, tous les

1604.

Grands & tous les riches bâtissoient ; la Ville de Paris s'accroissoit & s'embellissoit à vûe d'œil.

On édifia l'Hôpital de saint Louis, pour retirer ceux qui seroient frappés de la peste ; quelques Particuliers entreprirent la Place Royale : & d'autres offrirent d'en faire une plus belle dans le Marêt du Temple.

On lui proposa aussi divers desseins, de rendre navigables plusieurs rivières qui jusques-là ne l'avoient point été, ou qui avoient cessé de l'être ; & d'ouvrir une communication entre les plus grandes, par le moyen des petites qui se trouvent entre deux, & des canaux que l'on creuseroit pour aller de l'une à l'autre. On lui offrit de joindre la Seine à la Loire, la Loire à la Saone, & la Garonne avec l'Aude qui tombe dans la mer Méditerranée, près de Narbonne. La jonction de ces deux dernières eût fait celle des deux mers. Elle a été heureusement achevée de nos jours par les soins de LOUIS LE GRAND, sur le dessein que le sieur Riquiet en a donné, conduit & fini.

Pour celles de la Seine & de la Loire, Rosny l'entreprit, tirant un Canal de Briare, qui est sur la Loire, à Châtillon, au-dessus de Montargis, sur la rivière de Loir, laquelle va tomber dans la Seine à Moiré. Dans ce Canal, on ramassoit toutes les eaux des ruisseaux voisins, & on y vouloit faire trente-deux Ecluses pour les retenir, & pour les lâcher, afin de porter les bateaux. Il y dépensa plus de trois cens mille écus, mais le changement du Règne fit avorter ce dessein qui étoit fort avancé. On l'a repris long-tems après, & enfin on en est venu à bout.

Dès le mois d'Octobre, on découvrit dans le Ciel un nouveau Phénomène, qui se fit voir durant quatre mois. D'abord on le prit pour la Planète de Venus, parce qu'encore qu'il surpassât toutes les autres étoiles en grandeur & éclat, néan-

moins il n'avoit ni chevelure, ni queue. Mais bien-tôt après l'observation montra que c'étoit un Astre différent de cette Planète, d'autant qu'on les vit paroître tous deux en même tems. Jean Kepler, très-sçavant Mathématicien, en a composé un Livre où il traite de son cours, suivant les règles de l'Astronomie, sans s'amuser aux prédictions de la judiciaire, laquelle sur cette apparition, & sur les conjonctions & les oppositions des Planètes qui étoient arrivées cette année-ci, & qui devoient arriver la suivante, faisoit à son ordinaire d'étranges & terribles pronostications.

Il y eut deux mois durant une extrême disette en Languedoc ; & elle y eût causé une horrible famine, si on n'y eût apporté des bleds de la Champagne & de la Bourgogne, par les rivières de Saone & de Rhône. La peste ravagea aussi plusieurs Provinces de la France ; l'année précédente elle avoit moissonné grande quantité de peuple en Angleterre.

Lorsqu'elle fut cessée en ce pays-là, le Roi Jacques tint son premier Parlement, ou Etats Généraux d'Angleterre à Londres. Dans cette assemblée ayant fait une belle & Royale harangue sur le bonheur de l'union de ses Royaumes, sur l'affection qu'il avoit pour ses Sujets, sur les Loix & Réglemens qui étoient à faire, il demanda au Parlement, & l'obtint, que de-là en avant les Royaumes d'Angleterre & d'Ecosse fussent unis en un même Corps, sous le nom DE LA GRANDE BRETAGNE, lequel avoit été autrefois donnée à toute l'Isle par les Romains. Sur cette union fut forgée cette Médaille, dont l'inscription porte, Henricus Rosas, regna Jacobus, parce que Henri VII. qui étoit l'aîné de la Maison de Lancastre, ou Rose Rouge, l'avoit réunie à la Rose Blanche, ou Famille d'Yorc, par son mariage avec Elisabeth, fille aînée d'Edouard IV. Chef de la Rose Blanche. La harangue de ce Roi étoit

1604.

Eu Mars & suiv.

1604.

toute pleine de belles choses, entr'autres; qu'il n'estimoit pas, comme les flatteurs le veulent persuader aux Princes, que Dieu donnât des Royaumes à des hommes, pour accomplir leurs volontés déréglées & satisfaire leurs plaisirs, mais pour avoir soin du salut & du repos de leurs Sujets; que la tête étoit faite pour le corps, non pas le corps pour la tête, le Prince pour le peuple, non pas le peuple pour le Prince.

La subtilité Scholastique a une si grande démangeaison de mettre toutes choses en dispute, que quelques Peres Jesuites soutinrent cette année trois Propositions à Rome, qui exciterent de grandes contentions en cette Cour-là, & beaucoup de scandale en toute la Chrétienté. La première, que ce n'étoit pas un article de Foi de croire que Clement VIII. fût Pape; ce qui irrita tellement le Saint Pere, que sans la puissante intercession de l'Ambassadeur d'Espagne, la Compagnie eût été en grand péril. La seconde, que la Confession Sacramentale se pouvoit faire par Lettres. La troisième, que la nouvelle opinion de Molina Jesuite Espagnol, touchant la Grace, dont nous parlerons peut-être ailleurs, étoit la meilleure. Je l'appelle nouvelle, parce que cet auteur se vançoit d'en avoir été l'inventeur, & qu'elle avoit été entièrement inconnue aux Saints Peres, lesquels, disoit-il, se fussent par-là tirés de grands embarras, s'ils s'en fussent avisés. Il fallut que les Jesuites pour leur conservation, renonçassent aux deux premières; & elles furent plutôt étouffées que condamnées: mais ils soutinrent la dernière de toutes leurs forces, contre les Dominicains. Ceux-ci l'attaquoient comme une opinion qui détruisoit celle de leur Saint Thomas, & même celle de Saint Augustin, qui a été reçue de toute l'Eglise Latine.

En Decemb.

A force de trop rechercher les moyens d'augmenter les Finances du Roi, le Sur-Intendant introduisit un désordre

1604.

dans l'Etat, qui ne sçauroit devenir plus grand, si ce n'est par la continuation. Auparavant, les Offices de Judicature & de Finance se pouvoient resigner, mais il falloit que le Resignataire vécût quarante jours apres la demission, sinon c'étoit au Roi à y pourvoir. Or comme Rosny eut continué que le Roi n'en profitoit point quand ils vauoient par moit; mais qu'il étoit contraint de les donner aux importunités des Gens de Cour, il s'avisâ d'un moyen pour en faire venir un grand emouiment dans les coffres de l'Espagne. Ce fut de les assurer à la veuve & aux héritiers de ceux qui les possédoient, moyennant que les pourvus payassent tous les ans le joixantieme denier de la Finance à laquelle ces Offices auroient été évalués, faute de quoi ils retourneroient par leur mort au profit du Roi. On nomma ce droit, en terme de Finance, LE DROIT ANNUEL. Le vulgaire l'appella, LA PAULETTE, du nom de Paulet, qui en fut le Traitant. En quelques Provinces, il lui donna celui de LA PALOTE, parce que les Officiers y eurent affaire à un nommé Palot, qui prit ce parti-là après Paulet. Cette grace ne fut accordée que pour neuf ans, mais on l'a renouvelée de tems en tems, presque toujours pour pareil terme jusqu'à cette heure.

A moins que d'avoir un double bandeau sur les yeux, on pouvoit bien voir que cet Edit perpétueroit nécessairement la vénalité des Charges, & l'impossibilité de les réduire, comme il le falloit, à l'ancien nombre; qu'il rehausseroit le prix de ces denrées à un monstrueux excès, tel qu'en effet nous l'avons vû; qu'il pourroit rendre ceux qui les tiendroient d'autant moins dépendans du Roi, qu'ils n'en seroient obligés qu'à leur bourse; qu'il donneroit sujet à leurs enfans de devenir ignorans, injustes & orgueilleux, parce qu'ils seroient assurés de posséder les

1604.

Offices de leurs peres, & feroit que la chicane deviendroit plus maligne, plus altiere & plus insupportable; qu'il fermeroit la porte des honneurs aux personnes de qualité & de mérite, & l'ouvriroit à des gens sans naissance, sans capacité, sans honneur; à des Procureurs, * à des fils de Sergent, à des mal-tôtiers; qu'il exciteroit dans le cœur un violent desir des richesses, puisqu'elles seroient le seul moyen d'acquérir de ces Offices, & que par la même raison, il causeroit le mépris de la vertu, qui demeureroit sans récompense; & de plus, ce qui seroit le comble du mal, qu'il ôteroit à ceux qui auroient souffert des injustices & des oppressions de quelque Magistrat, tout moyen, & même toute espérance d'en tirer jamais raison, d'autant qu'ils auroient pour Juges les successeurs nécessaires de ceux qui les auroient opprimés.

* A des Mercadents.
Ed. de 1668.

Aussi toutes les Compagnies du Royaume, tandis qu'elles n'eurent en vûe que le bien de l'Etat, ne se trouverent pas disposées à le recevoir: si bien qu'on se contenta d'en faire lire & publier une Déclaration en forme d'Edit à la Chancellerie l'an 1605. Mais quand les particuliers, y faisant réflexion, eurent vû que leurs familles en retireroient de très notables avantages, ils consentirent à la perte publique pour leur propre aggrandissement, qui peut-être avec le tems ne s'y trouvera pas tel qu'ils l'ont pensé. Le Chancelier de Bellievre, retint encore cette Déclaration quelques mois, & ne la lâcha que par la crainte qu'il eut de perdre les Sceaux, lesquels pourtant il ne put conserver par ce moyen; car la brigade de Sillery les lui arracha.

Les véritables gens de bien eussent souhaité, qu'au lieu d'établir ce droit, on eût ôté non-seulement la vénalité des Offices, mais aussi tous les gages, épices, salaires & présens, sans y laisser d'autres émolumens, que l'honneur de

la Magistrature, & l'espoir de quelque récompense à l'avenir, pour les longs services des plus vertueux Magistrats. Ce moyen, disoient-ils, outre qu'il eût produit les avantages contraires aux inconvéniens que nous avons marqués dans l'établissement de la Paulette, eût apporté un grand profit au Roi, en déchargeant les coffres des gages de tant d'Officiers; il eût réduit les Offices à très-petit nombre, & soulagé le public des frais immenses, & de l'ennui des longues poursuites. Car il n'y auroit eu que des gens de probité qui auroient voulu prendre les charges toutes nues, & ces Magistrats étant entièrement désintéressés, ne pouvant rien gagner à allonger les procédures, n'eussent cherché qu'à rendre bonne & brève justice, à retrancher les formalités, & à faire périr la chicane par la rigoureuse punition des chicaneurs. Au reste, il n'eût point fallu craindre, que parmi un si grand nombre d'hommes de Lettres, dont la France est toute pleine, même parmi les riches, & parmi les Gentilshommes, il ne s'en fût trouvé assez qui eussent exercé ces Charges gratuitement, & qui en attendant la récompense du Prince, s'y fussent entretenus de la gloire qu'il y a à bien faire, & de l'honneur d'être loués & considérés: en effet, n'est-ce pas le seul motif qui pousse tant de braves gens à prodiguer leurs biens & leurs vies? n'est-ce pas avec quoi les Etats les mieux policés ont toujours payé les belles actions, plutôt qu'avec de l'argent qui rend les Juges avarés & mercénaires, superbes & voluptueux, injustes & oppresseurs?

Il ne faut pas sortir de cette année 1604. sans dire un mot du siège d'Os-tende, dont il sera parlé à jamais. Il dura trois ans & soixante & dix-huit jours: pendant lesquels il fut l'école & la lice de tout ce qu'il y avoit de braves gens de guerre dans la Chrétienté, l'exercice

1604.

1604.

cice des plus sçavans Ingenieurs & des plus grands inventeurs de machines, & le spectacte des curieux qui y accouroient de toutes parts, & le venoient voir par merveilles. L'Archiduc le commença le cinquième de Juillet, de l'an 1601. Le fameux Ambroise Spinola y mit fin le vingtième de Septembre de cette année 1604. ayant eu l'honneur de réduire la Place à capituler.

En Septemb.

Elle avoit eu cet avantage de recevoir à toute heure du secours par la mer; de sorte que quand la Garnison étoit fatiguée, elle la pouvoit envoyer dehors, & en recevoir une toute fraîche. Par ce moyen les assiéges disputèrent le terrein pied à pied, & ne se rendirent que lorsqu'ils n'eurent plus de terre pour se couvrir. Quand les Espagnols furent dedans, & qu'ils la trouverent toute fracassée par le canon, toute fouillée par les mines, & toute bouleversée par les travaux, ils n'eurent guères de satisfaction d'avoir acheté si cher un monceau de sable, où plutôt un Cimetiere. Car il leur coûtoit plus de dix millions, de soixante & dix mille hommes, & plus de trois cens mille coups de canon; sans compter les Villes de Rhimberg, de Grave, de l'Ecluse, d'Ardebourg, avec les Forts d'Isendre & de Cadfant, que le Comte Maurice prit, tandis qu'ils étoient attachés à ce siège.

En ces années, il arriva un notable changement au Royaume de Suede. Le Roi Gustave Ericson y avoit établi la Confession d'Ausbourg, en la place de la Religion Catholique, & y avoit nourri ses deux fils; sçavoir, Jean qui régna après lui, & Charles Duc de Sudermanie. Jean l'y avoit maintenue, & néanmoins, parce qu'il n'en étoit pas bien persuadé, ou parce qu'il déféroit beaucoup à sa femme qui étoit Catholique, ou plutôt parce qu'il étoit sûr à n'en pas douter que Sigismond devoit être élu Roi de Pologne; il avoit fait élever Sigismond son fils aîné dans cette Religion. Outre ce Sigismond, il

Tome III.

avoit un autre fils aussi nommé Jean: Sigismond fut élu Roi de Pologne l'an 1587. du vivant de son pere, & passa en ces Pays-là: le second demeura en Suede. Or quand le Roi Jean mourut, sçavoir l'an 1592. il laissa par son Testament, ou vrai, ou suggéré, le Gouvernement du Royaume de Suede à son frere Charles. Celui-ci se servant adroitement de l'appui des Luthériens, pour exclure son neveu, & se mettre dans le Trône, conduisit si bien son dessein, qu'il se fit donner le Gouvernement du Royaume par les Etats l'an 1595. puis les obligea d'ôter la Couronne à Sigismond l'an 1599. & enfin, après plusieurs années de guerre, de la lui mettre sur la tête; ce fut cette année 1604. sans que Sigismond la lui ait jamais pû arracher; en sorte qu'après sa mort elle a passé au grand Gustave son fils & à ses descendants.

Durant les danses & les mascarades, qui depuis la paix commençoient tous jours l'année, on travailloit au Procès du Comte d'Auvergne & de ses complices, avec d'autant plus de diligence, que la Reine se portoit comme Partie, que le Roi pour ne la pas irriter, ne témoignoit pas moins de chaleur qu'elle, & que le Parlement y alloit aussi vite qu'il se pouvoit. Mais les intentions de tous les trois étoient fort différentes; car celles de la Reine alloient à flétrir une Maîtresse du Roi, afin qu'à l'avenir les autres qui voudroient tenir la même place, redoutassent sa colere. Quant au Parlement, ceux qui avoient plus d'envie de faire leur Cour, que d'intelligence, croyoient bien servir les Puissances, en poussant l'affaire à toute rigueur. Mais pour le Roi, il n'avoit garde de déshonorer sa Maîtresse, de peur de rebuter celle dont il vouloit être obligé; il ne desiroit qu'avoir un Arrêt fulminant, pour faire ployer cet esprit altier, qui depuis quelque tems le traitoit comme un inconnu, &

1604.

1605.
En Janvier &
Février.

Cccc

1605.

opposoit à ses plaisirs la crainte de Dieu & les défenses de son Confesseur.

Le Comte d'Auvergne fut interrogé par trois fois ; le Roi ayant fait entendre au Parlement, par son Avocat Général, qu'il ne devoit point avoir d'égard aux Lettres d'abolition * qu'il lui avoit données. Le Seigneur d'Entraques, la Marquise sa fille, & Morgan subirent aussi l'interrogatoire. Le Comte se déchargea de tout sur la Marquise sa sœur, croyant bien que le Roi ne pourroit jamais se résoudre à la perdre ; il donnoit tous les reproches qu'il pouvoit s'imaginer contr'elle, elle aussi contre lui. Entraques au contraire la déchargeoit entièrement, & se chargeoit de tout, aimant mieux risquer trois ou quatre ans de vie languissante, qui pouvoient lui rester ; car il avoit plus de soixante & treize ans, que de mettre sa chere fille en danger de perdre la tête avec ignominie.

L'affaire fut poussée si chaudement, que le premier jour de Février il y eut Arrêt qui condamna le Comte (a) Entraques & Morgan à être décapités dans la Place de Grève ; & la Marquise à être recluse dans un Monastere de filles à Beaumont près de Tours, pendant qu'il feroit plus amplement informé contre elle. La Reine en eut beaucoup de joye, mais elle ne tira pas tout le fruit qu'elle se promettoit de ce grand Arrêt : car le Roi avoit fait sçavoir à la Cour, par son Procureur Général, qu'il desiroit que la prononciation en fût surmise jusqu'à ce qu'il en eût pris une plus ample connoissance. Quand il eut donc humilié la fierté de la Marquise par un coup si terrible, il commença de lui faire gra-

ce pour l'obtenir d'elle, & fit expédier des Lettres au Sceau, qui furent vérifiées au Parlement le vingt-troisième de Mars, lui donnant liberté de se retirer en sa Maison de Verneuil.

Après cela il y avoit encore dans le Parlement des gens si peu éclairés, qu'ils le pressoient de leur permettre de prononcer l'Arrêt : mais il éluda leurs poursuites par divers délais ; & enfin par d'autres Lettres, il commua la peine du Comte & celle d'Entraques, en une prison perpétuelle, puis il les rétablit dans tous leurs biens & honneurs, non pas toutesfois dans leurs Charges & Gouvernemens. Peu après il donna à d'Entraques sa maison de Malesherbes pour prison : & à l'égard de Morgan, il se contenta de le bannir du Royaume à perpétuité. Sept mois s'étant passés, sans qu'il se trouvât de nouvelles preuves contre la Marquise ; car qui se fût mis en peine d'en chercher, le Roi lui accorda des Lettres du seizième Septembre, qui la déclaroient purement innocente, & imposoient perpétuel silence à son Procureur Général sur ce fait-là.

Le Comte d'Auvergne étant le plus dangereux, fut aussi le plus maltraité ; on le laissa dans la Bastille, où il a demeuré douze ans (b) sans autre consolation que celle qu'il recevoit de l'étude des belles-lettres, agréables & fidèles compagnes pour toutes sortes d'âges, de fortunes & de lieux.

Pendant cette intrigue d'amourettes, qu'on traitoit de grande affaire d'Etat, le Roi commença à s'engager d'affection avec Jacqueline de Bueil, qu'il fit Comtesse de Moret ; & néanmoins in-

1605.

En Septemb.

(a) Le Roi transmuta la peine du Comte, en une prison perpétuelle, partie en considération de Madame d'Angoulême, qui en fit de grandes instances, mais davantage, pour une raison qui nous dit qu'Henri III. ne lui avoit recommandé en mourant que ce Comte, & M. le Grand, & qu'il ne vouloit pas qu'il fût dit, qu'il eût fait mourir un homme que lui avoit si affec-

tionnement recommandé celui qui lui avoit laissé le Royaume. Voyez Bassompierre, dans ses Mémoires.

(b) Michel de Marolles dit qu'il y fut 14. ans, & qu'il en sortit en 1616. Après quoi il leva un corps d'armée pour le Roi, & fit la guerre aux Princes qui tenoient le parti du Prince de Condé, arrêté prisonnier le 1. de Septembre 1616.

1605.

continent après, il rappella la Marquise, dont l'humeur enjouée & l'entretien toujours assaisonné de plaisantes railleries, & quelquefois de pointes de médisance contre les autres Dames de la Cour, lui relâchoient agréablement l'esprit du travail de ses affaires, & du chagrin que lui causoient les mauvaises humeurs de sa femme, mais en récompense, elles lui suscitoient à toute heure des brouilleries avec elle, & aussi des pointilleries entre les autres Dames & entre les Seigneurs de la Cour. Ces Sujets sont peut-être plus dignes du Roman que de l'Histoire, mais pourtant ils ont causé les plus grands événemens à la Cour de France, depuis le Règne de François Premier.

Au sujet des Dames, je dirai que la Reine Marguerite ayant souvent fait instance d'avoir permission de venir à Paris, particulièrement lorsqu'elle sçut que la Reine avoit plusieurs enfans, ne manqua pas, afin de mériter cette grâce, de se mêler bien avant dans les intrigues, pour découvrir les menées du Comte d'Auvergne, dont elle donna plusieurs avis au Roi : de sorte qu'il se résolut enfin, de lui accorder sa demande. Elle arriva donc à Paris au mois d'Août ; & on lui donna pour logement le Château de Madrid, dans le Bois de Boulogne. Elle y demeura six semaines, après elle se vint loger à l'Hôtel de Sens ; mais là, lui étant arrivé un fâcheux accident d'un de ses Mignons qui fut tué à la Portière de son Carrosse, par un jeune Gentilhomme, désespéré de ce que ce galand avoit ruiné sa famille auprès de cette Princesse, elle quitta cet Hôtel infortuné, & en acheta un autre au Faubourg saint Germain, proche de la riviere & du Pré aux Clercs, où elle commença de grands desseins de bâtimens & de jardinages.

Ce fut là qu'elle tint sa petite Cour le reste de ses jours, entremêlant bizarre-

1605.

ment les voluptés & la dévotion, l'amour des Lettres & celui de la vanité, la charité chrétienne & l'injustice. Car comme elle se piquoit d'être vüe souvent à l'Eglise, d'entretenir des hommes sçavans, & de donner la dixme de ses revenus aux Moines, elle faisoit gloire d'avoir toujours quelque galanterie, d'inventer de nouveaux divertissemens, & de ne payer jamais ses dettes.

Le Pape Clement VIII. s'étant voulu appliquer à approfondir les questions de la Grace, qui n'ont ni fond ni rive ; cette étude, à ce qu'on disoit, lui échauffa si fort la cervelle, qu'il s'en alluma une fièvre dans ses veines, dont il mourut le troisieme jour de Mars. Il y avoit deux factions dans le Conclave, celle des Aldobrandins & celle des Montaltes. Le Cardinal de Joyeuse s'étant fait le Chef des Cardinaux François, & de quelques autres indifférens, les tourna si bien toutes deux, avec ce camp volant, qu'il les disposa à élire le Cardinal Alexandre de Medicis, qui voulut être nommé Leon XI. Ce fut le premier jour d'Avril.

En Mars.

En Août.

On en fit des feux de joye à la Cour de France, & par tout le Royaume, en considération de la Reine ; mais les nouvelles de sa mort les éteignirent presque aussitôt, car il ne vécut que vingt-cinq jours. Le regret en fut d'autant plus sensible, que la réjouissance en avoit été courte, & qu'il avoit fait concevoir de grandes espérances de son Pontificat. Alors l'agitation des deux brigues recommença dans le Conclave plus fort qu'auparavant : l'adresse du Cardinal de Joyeuse la calma une seconde fois. Comme elles eurent fait jouer de part & d'autre tous les ressorts bons & mauvais, que l'on employe en semblables occasions, le plus grand nombre de voix tomba sur le Cardinal Camille Borghèse ; il fut élu le seizieme jour de Mai, & prit le nom de Paul Cinquieme.

En Avril.

1605.
En Mai &
suiv.

Pendant que toute l'Italie avoit le cœur & les yeux collés sur ces brigues, Pierre de Gusman de Tolède, Comte de Fuentes, Gouverneur du Milanois, crut ce tems propre pour lui forger des chaînes, & voulut faire essai de son grand dessein, premierement sur les petits Princes voisins de son Gouvernement, puis sur les Grisons. Il donna charge au Président & aux Trésoriers du Milanois, de faire ajourner les premiers pardevant eux, pour venir rendre hommage, comme feudataires de la Duché, & se voir condamnés à restituer les Terres qu'ils y avoient usurpées. Il attaqua, avant tous les autres, les Malespines, comme les plus foibles; mais ils ne manquèrent pas d'appeler tous les Princes de la Chrétienté à leur secours, & de faire voir par leurs apologies, que si cette recherche de l'Espagnol avoit lieu, il n'y auroit point de Potentat en Italie, qui s'en pût exempter, ni les Ducs de Parme & de Modene, ni les Genoïs & les Venitiens, ni le Duc de Toscane, ni même le Saint Siège: si bien qu'à force de crier haut, ils se firent laisser.

Quant aux Grisons, le Comte étant fâché de la nouvelle Ligue qui s'étoit faite, entr'eux & la Seigneurie de Venise, publia des Edits qui rompoient leur commerce avec le Milanois, sans quoi il est impossible à ces Ligues de subsister long-tems. Et afin d'achever de les matter, il bâtit un Fort qu'il nomma de son nom, sur un haut rocher, qui commandoit à l'entrée de la Valteline, & de la vallée de Chiavenne. C'étoit pour servir non-seulement de bride à ces Peuples; & pour faire soulever contr'eux les Valtelins, qui étant tous Catholiques, dédaignoient d'avoir des Protestans pour Seigneurs; mais aussi pour avoir un passage & la communication libre du Milanois avec le Tirol, & autres Pays héréditaires de la Maison d'Autriche.

Les Suisses dont les résolutions sont pesantes, ne se remuèrent point aussi-tôt

qu'ils devoient pour rompre ce fâcheux caveçon qui gourmandoit tout le Corps de leurs Ligues: le Fort fut achevé, avec cinq grands Bastions Royaux, & la faction Espagnole tellement relevée dans les Grisons, qu'elle y causa de pernicieuses divisions, & fit courir grand risque à leur liberté; cela se verra en son tems.

Il n'étoit pas possible que le souvenir de tant d'injures que le Roi avoit reçues des Espagnols, & de tant de conspirations, qui par leur instigation avoient été formées sur sa personne, ne lui donnât quelque ressentiment; il croyoit même que sa vie seroit plus en sûreté dans une guerre ouverte, que dans une paix traîtreuse & insidieuse. Voilà pourquoi il rouloit dans sa tête les moyens de ruiner cette Maison encore plus ennemie de sa personne, que de la France. Mais comme il avoit ce défaut des cœurs tendres, de ne pouvoir céler ses pensées aux femmes, il avoit communiqué ce dessein à la sienne; laquelle ayant dès-lors une trop étroite liaison avec les Espagnols, le fatiguoit à toute heure pour l'en détourner, & même pour le faire entrer en Ligue avec eux & avec le Pape. Toutefois bien loin de s'y résoudre, il avoit rallié les Princes Protestans avec lui, & travailloit pour attirer le Duc de Savoys & le Duc de Baviere dans ses desseins, promettant au premier de lui aider à conquérir le Royaume de Lombardie; & au second de l'assister d'argent & de *
brigues, pour le faire parvenir à l'Empire, quand Rodolfe, qui étoit déjà vieux, auroit achevé de vivre. Ces négociations durèrent quatre ou cinq ans avant que de paroître.

Ayant de si hauts desseins, il ne laissoit pas de faire d'excessives dépenses en bâtimens, au jeu, & en Maîtresses. Ceux qui s'imaginent que toutes les actions des Princes, tendent à de certaines fins cachées, ont voulu dire

1605.

* Crédit de faire des. Ed. de 1668..

1605.

qu'il étoit bien aïse que son exemple fit donner les Grands de son Etat dans ces écueils , afin qu'étant occupés à de vains amusemens , étant ramollis par les voluptés , & incommodés par la dépense , ils n'eussent ni le tems , ni le moyen de former des brouilleries. Il est bien vrai qu'il y en eut plusieurs qui firent de si grandes pertes au jeu , qu'ils ne furent plus en état , quand ils l'eussent voulu , de songer à des remuemens.

J'ai oui raconter qu'un matois d'Italien ayant fait acheter tous les dés qui étoient à Paris , & remplir les boutiques d'autres qu'il avoit chargés & pipés , s'introduisit dans le jeu de la Cour , & que comme il sçavoit le fort & le foible de ces dés , il fit des gains immenses , lesquels il partagea avec des personnes de la plus haute Qualité.

Quoi qu'il en soit , les grandes sommes que le Roi dépensoit en ces trois articles , sans compter celles qu'il employoit aux autres plus nécessaires , celles qu'il avoit employées à payer ses dettes , & à dégager partie de son Domaine , & celles encore qu'il amassoit pour l'exécution des projets qu'il avoit conçus , ne se pouvoient pas lever sans fouler beaucoup ses Peuple , quelque bon ordre qu'il y apportât. D'ailleurs il accordoit trop facilement de nouveaux monopoles , & de nouveaux impôts aux gens de sa Cour , & à ses Dames , & faisoit des dons au profit des particuliers , qui alloient à la ruine générale. De plus , les Seigneurs , & les vieux Capitaines , étoient malcontents dans leur ame , de ce qu'il avoit réduit au petit pied les Compagnies d'Ordonnance , & les vieux Régimens , & qu'au lieu d'entretenir ces Corps complets , il donnoit des pensions à plus de douze cens hommes , qui quelquefois étoient choisis par recommandation plutôt que par mérite. Le Cardinal d'Osart avoit autrefois pris la liberté de prédire , que

ces mécontentemens se rendroient universels , & causeroient quelque jour des désordres.

On en voyoit des étincelles dans les Provinces de Quercy , de Périgord , & de Limosin. Les serviteurs du Duc de Biron , furieusement acharnés à venger la mort de leur Maître , employoient toutes sortes de moyens pour rendre la personne du Roi odieuse & méprisable & pour soulever les Peuples contre la prétendue violence du Gouvernement. Les amis du Maréchal de Bouillon , soit qu'ils en eussent des ordres de lui , soit qu'ils agissent de leur propre mouvement , croyant bien qu'il les avoueroit s'ils réussissoient , faisoient quelques assemblées de Noblesse , & distribuoient des arrhes pour des levées : mais c'étoit si petitement , qu'il paroïssoit bien que ces avances ne sortoient que de la bourse de quelque petit particulier. Et toutefois pour donner chaleur à leurs Partisans , ils publioient à toute heure des nouvelles supposées du Maréchal , disant tantôt , que s'ils tenoient ferme jusqu'au mois d'Octobre , il éclateroit de grandes choses en sa faveur , tantôt qu'on le verroit en France plutôt que ses amis ne pensoient , & que ses ennemis ne désiroient : une autre fois , que le sujet de son retardement n'étoit que pour amener d'Allemagne , des forces capables d'entrer dans le cœur du Royaume , & de donner une Bataille en pleine campagne.

Outre tous ces bruits , qui de loin faisoient paroître le soulèvement cent fois plus-effroyable qu'il n'étoit , le Roi recevoit divers avis , que les Espagnols avoient des intelligences sur ses Places frontieres les plus importantes , comme sur Toulon , sur Marseille , sur Narbonne , sur Bayonne , & sur Blaye. Il appréhendoit aussi que tout le Parti de la Religion Prétendue Réformée , n'embrassât la défense du Maréchal , & que

1605.

En Juin & suivant.

1605.

par les conseils d'un si habile homme, il ne se portât à former comme une République séparée dans le Royaume. En effet, ils parloient de dresser des Conseils en chaque Province, de ne point admettre ceux qui seroient Officiers du Roi, dans les délibérations qui appartiendroient à *la Cause*, d'établir des ordres pour des levées d'hommes & de deniers, & de se liguier avec les Etrangers. Il opposa à ce danger les soins de Rosny; lequel ayant eu assez de crédit pour présider dans leur assemblée de Châtelleraud, empêcha qu'on n'y parlât de cette affaire-là, & d'ailleurs adoucit les esprits les plus échauffés, en leur donnant de la part du Roi un Brevet datté du huitième d'Août, qui leur prolongeoit de trois ans la garde des Places de sûreté.

En Septemb.
& suiv.

Lorsqu'il n'y eut plus rien à craindre de ce côté-là, le Roi se disposa sur la fin d'Août à faire un voyage dans les Provinces où le feu s'allumoit le plus fort. Et pour s'applanir les voyes, il fit marcher devant dix Compagnies du Régiment des Gardes, & quatre ou cinq de Cavalerie, commandées par le Duc d'Espèron, avec deux Maîtres des Requêtes, Jean-Jacques de Mesme Roissy, & Raimond Vertueil Feuillas. Le premier alla informer dans le Limosin; le second dans le Quercy, & fit mener tous les Criminels à Limoges.

Les amis de Bouillon n'eussent jamais crû qu'on eût osé attaquer ses Châteaux, d'autant qu'ils étoient compris dans les Places de sûreté, accordées à ceux de la Religion; ils furent fort étonnés lorsqu'ils sçûrent que cette considération ne les mettoit point à couvert. Bouillon en étant averti, leur envoya ordre de les rendre aux premiers commandemens du Roi.

Quant à eux, les plus sages préférant une prompte fuite à une mauvaise attente, se retirèrent, les uns, comme Rignac & Vassignac, à Sedan, les au-

tres en d'autres lieux de sûreté; plusieurs eurent recours de bonne heure à la clémence du Roi, & acheterent leur grace en découvrant toute la trame de la conspiration, les Villes qu'ils vouloient surprendre, les lieux où se devoient faire leurs armemens, ceux qui avoient promis de se déclarer pour eux, & plusieurs autres choses, qui étant examinées de près, n'avoient guère de fondement que dans leur folle imagination. Aussi ne se prouvoit-il rien par écrit contre le Duc de Bouillon, mais seulement par des témoignages de gens qui portoient leurs reproches sur le front.

1605.

Les plus malheureux tombèrent entre les mains de la Justice. Roissy leur fit leur Procès, assisté de dix Conseillers du Présidial. Cinq ou six payerent de leurs têtes, qui furent plantées sur les portes de Limoges, leurs corps brûlés, & les cendres jettées au vent. On en mit quelqu'autres en effigie: mais toutes ces exécutions ne se firent qu'un mois après le départ du Roi, qui voyant le feu bien éteint, s'en retourna à Paris sur la fin de Novembre.

Comme il alloit en Limosin, étant à Orléans, il retira ses Sceaux des mains du Chancelier de Bellievre, pour les donner à Sillery, & néanmoins il lui laissa l'honneur d'être toujours le Chef du Conseil. Foible consolation pour une telle disgrâce, & qui n'empêcha pas Bellievre de dire: *Qu'un Chancelier sans Sceaux, c'est un corps sans ame.*

A Paris le Roi trouva de nouveaux sujets de chagrin: l'affaire des Rentes de l'Hôtel de Ville, & les demandes de l'Assemblée du Clergé. Pour le premier, il y avoit assez long-tems qu'il avoit résolu de supprimer les Rentes, pour la création desquelles, il n'avoit point été donné d'argent, & de racheter celles qui avoient été vendues à vil prix. Pour cet effet, il avoit nommé

En Novemb.

1605.

des Commissaires qui étoient les Présidens de Thou, Nicolai, & Calignon, un Maître des Comptes, & un Trésorier de France : & de la maniere qu'ils y travailloient, personne ne pouvoit se plaindre de cette recherche. Mais quand il en eut nommé d'autres, & qu'on vit par leur procédé que le Conseil avoit envie de ruiner, ou de fort affoiblir ce fonds, qui est la plus claire subsistance des familles de Paris, les intéressés, qui se trouvoient en grand nombre, eurent recours au Prevôt des Marchands, lequel en est comme le gardien.

C'étoit François Miron, homme de cœur & de probité, & qui n'avoit point d'autre intérêt que son devoir & l'honneur de sa Charge. Il prit l'affaire avec chaleur, parla fort résolument dans l'Hôtel de Ville, & en écrivit au Roi qui étoit pour lors à Fontainebleau. Ceux du Conseil qui lui vouloient mal, à cause de sa fermeté trop incommode pour eux, lui firent un crime de ce que dans quelqu'un de ses discours, il avoit parlé de Néron, & insisterent fort auprès du Roi, qu'il donnât ordre de l'arrêter. Les Bourgeois étoient sur le point de s'armer pour la défense de leur Magistrat, quoiqu'il protestât qu'il aimoit mieux mourir, que d'être cause du moindre désordre.

Ce fut un grand bien pour la Ville de Paris, d'avoir un Roi aussi bon & aussi sage que celui-là : comme il avoit éprouvé en d'autres rencontres la fidélité & la candeur de Miron, & que d'ailleurs c'étoit sa maniere de laisser revenir les esprits de leurs emportemens, & de donner lieu au repentir, il ne voulut pas pousser les choses à une extrémité qui l'eût engagé à de sévères châtimens. Ainsi les rentiers s'étant remis de tous leurs intérêts à sa bonté, & Miron s'étant expliqué avec tous les respects & toute l'humilité qu'un sujet doit à son Roi, il fit cesser cette recherche des rentes,

1605.

Du reste, Paris doit ce témoignage à la gloire de Miron, que dans la Charge de Lieutenant Civil, & dans celle de Prevôt des Marchands, il n'avoit point vû de Magistrat qui eût établi une plus exacte Police dans la Ville, dans les Marchés & sur les Ports, qui eût embrassé si courageusement les intérêts du Peuple, & qui eût apporté plus de soin & plus de ménage à faire revenir les biens & les droits de la Ville, à acquitter ses dettes, à l'entretenir dans la splendeur où doit être la Capitale du Royaume, à la décorer de divers ornemens, & à l'enrichir de toutes les commodités publiques. Plusieurs rues élargies, plusieurs pavées de nouveau, & accommodées en pente pour écouler les eaux, huit ou neuf Places & Carrefours, ornés de Fontaines jaillissantes; la riviere bordée de Quais & de Ports, avec des Abreuvoirs, plusieurs petits Ponts sur les ruisseaux & les égoûts; une nouvelle Porte bâtie à la Tournelle, celle du Temple refaite & rouverte, après avoir été bouchée quarante ans, en seront des marques à la postérité. Mais il n'y en a point de plus belle que la face de l'Hôtel de Ville, lequel sembloit être demeuré imparfait depuis soixante & douze ans, pour donner lieu à ce Magistrat d'en faire un monument à sa gloire, & d'exercer sa générosité, en employant tous les revenus de sa Charge à le mettre en l'état que nous le voyons aujourd'hui.

Pour ce qui est de l'Assemblée du Clergé, comme ce Corps avoit repris beaucoup de force & de vigueur, les plaintes & les demandes qu'il avoit à faire au Roi étoient fort grandes. Jérôme de Villars, Archevêque de Vienne, lui présenta le Cahier de l'Assemblée, & porta la parole pour tout le Corps. Il fit un long discours sur les vexations que l'Eglise souffroit de tous côtés, sur l'infâme commerce des Bénéfices, les confidences simoniaques, les

1605.

penfions qu'on payoit aux Laïques, les fréquens appels comme d'abus. Il dit, que la caufe de tous ces défordres étoit le refus qu'on avoit fait jufques-là de publier le Concile de Trente; que c'étoit une chofe étrange que les Royaumes de la terre, qui ne font que comme les élémens du bas monde, fe vouluſſent ſouſtraire à la douce influence de l'Eglife, qui eſt le monde céleſte; que les chofes qui paſſent avec le tems empêchaſſent les fruits de celles de l'éternité; qu'on fit céder les raifons divines, aux raifons humaines, & que pour ainſi dire, on aſſujettit Dieu aux hommes.

Quant à la réception du Concile de Trente, le Roi ne voulut pas trancher tout net, qu'elle ne ſe pouvoit accommoder avec les raifons d'Etat; & avec les libertés de l'Eglife Gallicane; au contraire il témoigna, qu'il la fouhaitoit auſſi-bien qu'eux, & qu'il étoit bien marri qu'il ſ'y rencontrât de ſi grandes difficultés; qu'il n'épargneroit ni ſa vie, ni ſa Couronne pour l'honneur & l'exaltation de l'Eglife. Et pour ce qui étoit des ſimonies & des confidences, qu'il ſ'en falloit prendre aux auteurs, & non pas à lui: car il ne faiſoit point trafic des Evêchés, comme avoient fait les Favoris de ſes prédéceſſeurs, mais les donnoit gratuitement & à des gens de mérite.

On répondit enfuite à loifir à toutes les demandes de leurs Cahiers. Entre autres chofes, on leur accorda par un Edict, la faculté de racheter leurs biens qui avoient été vendus à vil prix, & ſans les ſolemnités requiſes. Ils ne ſe contenterent pas de celui-là, il fallut leur en donner un autre qui leur permît ce rachat, de quelque ſorte que ces biens euſſent été vendus; mais le Parlement y apporta cette modification, qu'ils ne le pourroient pas faire au préjudice de la poſſeſſion de quarante années ſur bon titre.

Il y eut cette année trois Eclipſes, deux de Lune; ſçavoir, la premiere le

1605.

vingt-quatrième de Mars; la ſeconde le dix-feptième de Septembre; & une de Soleil le deuxième jour d'Octobre. Elle commença à une heure après midi, & deux heures durant cauſa une telle obſcurité, qu'il ſembloit qu'il fût nuit, le diſque de ce grand lumineux étant entièrement caché par la Lune, qui paroifſoit noire, & comme bordée d'un cercle lumineux tout autour.

Les Astrologues à leur ordinaire prédiſoient qu'elle auroit de terribles effets; ſi la fougade d'Angleterre eût joué, ils euſſent voulu faire croire que ce Phénomène en eût été le pronofic. Quelques Catholiques Anglois qui s'étoient accoutumés à faire des conſpirations durant le Règne d'Elifabeth, avoient conçu une cruelle haine contre le Roi Jacques, de ce qu'à ſon avènement leur ayant laiffé eſpérer plus de liberté qu'ils n'en avoient eu pour leur Religion, il les faiſoit néanmoins rechercher avec la même rigueur qu'auparavant; ils complotterent donc de le faire périr, lui & tous les plus notables du Royaume, par un coup dont la ſeule penſée donne de l'horreur. Robert Catesby & Thomas Percy, Gentilshommes qualifiés, en étoient les principaux auteurs. Comme ils ſçurent que le Parlement ſe devoit tenir à Londres, dans la Salle de Weſtmiſter, ils louèrent les maiſons voiſines, puis les caves même de deſſous cette Salle, & les remplirent de barriques de poudre, qu'ils recouvrirent de fagots & de charbon, pour y mettre le feu lorsque le Parlement ſe tiendroit, & faire ſauter le Roi avec toute l'Assemblée. Un des conjurés ne put s'empêcher d'écrire une Lettre à un Gentilhomme de ſes amis, mais d'un caractère contrefuit, & ſans y mettre ſon nom, le conjurant de ne ſe pas trouver au Parlement de quelques jours. Celui là communiqua ce billet à deux Seigneurs du Conſeil, qui en firent le rapport au Roi, comme par maniere d'acquit. Ils croyoient que c'étoit une pièce faite à plaiſir, pour leur

En Décemb.

1605.

leur donner de l'épouvante, & se moquer d'eux : mais il ne fut pas de leur avis : & jugea par les termes de la Lettre, qui disoient : que ce seroit un terrible coup, & que l'effet en seroit très-prompt, que cela ne se pouvoit exécuter que par le feu. On trouva donc à propos de fouiller dans les caves & dans les maisons voisines ; la première fois on ne découvrit rien, mais la grande quantité de bois & de charbon qu'on y trouva ayant donné quelque soupçon, on y retourna une seconde fois, c'étoit la nuit précédente du jour que le Parlement se devoit ouvrir, sçavoir le vingt-cinquième de Novembre. Alors on aperçut à la porte un des gens de Percy, nommé Fauke ; on l'y avoit déjà vû l'autrefois, & son visage parut tout effaré : on l'arrêta donc, & comme on le trouva saisi de méche & d'amorce pour mettre le feu à la traînée, il avoua hardiment le dessein.

Les Conspirateurs qui s'étoient retirés à la Campagne, en attendant l'effet de cette fougade, ayant appris qu'elle étoit éventée, se mirent aussi-tôt aux champs, en divers endroits, pour assembler leurs amis, & pour soulever le Peuple. Mais on leur donna la chasse si rudement, que les uns furent tués, les autres pris, les autres en plus grand nombre, contraints de sortir du Royaume. La plupart de ces derniers se retirèrent à Calais, où le Roi avoit commandé au Gouverneur de leur donner retraite ; ceux qui gouvernoient sa conscience lui ayant persuadé d'abord, que c'étoit une pure persécution suscitée par les Ministres contre la Religion Catholique.

1606.

En Janvier & suivants.

Le dernier jour de Janvier, huit des principaux Conspirateurs furent punis dans Londres, du supplice dont on punit le crime de haute trahison. Pas un d'eux n'accusa les Prêtres & les Religieux, car ils s'étoient obligés au secret par de terribles sermens ; & toutefois le Roi Jacques en fit faire une ardente recherche, particulièrement des Jésuites.

Tome III.

1606.

Deux de ces Peres, sçavoir Garnet & Hall, s'étoient sauvés avec un garçon qui les servoit, dans le Château d'un Gentilhomme nommé Abington : ses gens les avoient cachés dans le haut d'une cheminée, & les y nourrissoient avec du bouillon qu'ils leur couloient par un tuyau : mais comme on eut chassé tous les Domestiques de cette Maison, & qu'on y eut mis des Gardes, il fallut que ces pauvres gens se montrassent. On les mena à Londres ; leur Valet, soit de désespoir, soit de crainte d'être forcé par la rigueur des tourmens, à révéler le secret de ses Maîtres, se fendit le ventre avec un couteau, si bien qu'il mourut avant que d'avoir été interrogé.

Le Roi Jacques étoit persuadé que Garnet avoit tout le secret de la conspiration, parce qu'il étoit intime confident de Catesby ; mais il ne voulut pas le mettre à la question, car il avoit intérêt que sa confession fût libre & irréprochable, & les tourmens l'eussent rendue suspecte. Il y employa donc le bon traitement & la ruse, au lieu des rigueurs & de la gêne. On lui donna beaucoup de liberté en prison, & on suborna un homme, qui feignant d'être Catholique, parla tant, qu'il le fit parler & écrire. On lui permit même de s'entretenir avec Hall son compagnon ; & de leur entretien, qui fut écouté par deux témoins cachés, on tira des preuves pour sa condamnation. Il mourut néanmoins constamment comme un Martyr, & passa pour tel dans l'esprit des Catholiques Anglois. Son apologiste même écrivit quatre ans après, qu'un Gentilhomme qui avoit assisté à sa mort, desirant avoir de ses Reliques, & ayant ramassé quelques brins de paille qu'il voyoit teinte de son sang, avoit trouvé qu'une goutte avoit tracé son portrait sur un épi ; lequel est encore gardé précieusement par une Dame.

Le Pape se justifia clairement du reproche de cet horrible attentat, & montra par de bonnes preuves littérales, qu'il

Dddd

En Mai.

1606.

avoit défendu aux Anglois de se servir de ces voix sanguinaires. Les Peres Jesuites travaillèrent aussi de leur côté à faire voir l'innocence de Garnet : & le Roi Henri IV. dont l'honneur étoit fort intéressé en leur conduite, puisqu'il les avoit rappelés, envoya le Pere Cotton vers l'Ambassadeur d'Angleterre, l'assurer que la Société n'avoit nulle part à cette conjuration; & que si quelques particuliers des siens y avoient trempé, elle les désavouoit & les détestoit. Il se trouva néanmoins en Angleterre un autre Jesuite, nommé Oldcorne, qui soutint que cette entreprise étoit bonne & louable; & pour cela il fut condamné & exécuté comme Garnet.

1605.
En Décembre.

En France, sur la fin de l'année précédente, on avoit découvert la trahison de Jean d'Alagon de Merargues, Gentilhomme Provençal (a) mais originaire par ses Ancêtres du Royaume de Naples, d'où le Roi René avoit amené son trisayeul en Provence. La ressemblance de son surnom lui avoit donné la vanité de croire qu'il étoit de la Maison d'Arragon; & sur cela il s'étoit mis dans la tête de faire grande fortune du côté d'Espagne: tellement que pour la mériter par quelque action signalée, il avoit entrepris d'introduire les Espagnols dans Marseille. La Charge de Procureur Syndic du Pays, & ses grandes alliances de par sa femme, qui touchoit de parenté le Duc de Montpensier & la Maison de Joyeuse, le rendoient fort considérable; le commandement de deux Galeres entretenues pour le service du Roi, lui sembloit faciliter le moyen de se rendre maître du Port; & la Charge de Viguiers, qui lui étoit assurée pour l'année qui alloit commencer, lui don-

noit beaucoup de pouvoir dans la Ville. Il avoit toutefois si peu d'instrumens pour un si grand dessein, qu'il le communiqua à un forçat d'une de ses Galeres, qu'il y vouloit employer; le forçat le découvrit au Duc de Guise, & le Duc de Guise en écrivit en Cour.

Merargues y étant allé peu après pour quelques affaires de la Province, la Varenne eut charge de l'épier, & s'en acquitta si bien, qu'un soir s'étant glissé dans son logis, avec un Prevôt, il le surprit qui s'entretenoit de son entreprise avec Bruneau Secretaire de l'Ambassadeur d'Espagne. Ils se faisoient de l'un & de l'autre, & les fouillant, ils trouverent un écrit * sous la jarretiere de Bruneau, qui déchiffoit tout le mystere. Bruneau fut emprisonné à la Bastille, Merargues au Châtelet, & de-là transféré à la Conciergerie.

L'Ambassadeur d'Espagne mena grand bruit de la détention de son Secretaire: il en parla comme d'une injure atroce faite à la dignité de son Maître, à l'honneur de toutes les Têtes Couronnées, & à la sureré des Ambassadeurs. Etant allé trouver le Roi pour le lui redemander, il fut d'abord * mal reçu. Il haussait tantôt sa parole, comme représentant un grand Monarque; tantôt il la baissait & filoit plus doux, comme sachant bien que son Secretaire couroit risque d'être mis à la question. Le Roi sans trop s'émouvoir, lui représenta quel étoit le crime de son Secretaire; & que c'étoit ceux qui débauchent ses Sujets pour faire des trahisons contre son Etat, qui viole le droit des gens, non pas lui, qui ne faisoit que s'assurer d'un homme qui en avoit si visiblement abusé. L'Ambassadeur n'ayant pas de bonne

1605.

* Un Mémoire écrit de la main de Bruneau en Espagnol.

* Assez. Ed. de 1658.

(a) M. de Thou dans son Histoire, l. 114. l'appelle Jean de Lagonia, Sieur de Merargues: il ajoute que ce Gentilhomme prétendoit tirer son origine des Souverains de Catalogne & d'Arragon, disant que le nom

qu'il portoit, & qui selon lui, avoit été un peu alteré, le faisoit assez connoître. Merargues s'engagea avec les Espagnols, & leur promit de leur livrer Marseille.

1605.

replique à faire sur un si juste reproche , se jeta sur les plantes , & en fit de grandes , de ce que le Roi envoyoit des hommes & de l'argent pour soutenir les Hollandois , & de ce qu'il avoit tenté de soulever les Maurisques en Espagne , dont il y avoit preuve , disoit-il , dans les Confessions de divers criminels , qui avoient été suppliciés en ce pays-là.

Pour le premier point , le Roi fit la même réponse , qu'il avoit faite une autrefois sur le même sujet. Pour le second , il dit que c'étoit un artifice du Conseil d'Espagne , qui par la force des tortures , avoit arraché ces suppositions de la bouche de quelques malheureux , justiciés pour d'autres crimes , ou les avoit fait glisser dans leurs Testamens de mort , afin d'avoir de quoi récriminer avec quelqu'apparence. Après diverses repliques de part & d'autre , le Roi assura l'Ambassadeur , qu'on ne feroit point de tort à son Secrétaire , & qu'il lui enverroit tout ce qui résulteroit du procès , afin de sçavoir s'il le vouloit avouer ou non.

Durant tout ce mois , l'entretien des politiques dans les conversations , & le sujet de leurs écrits , fut de sçavoir jusqu'à quel point on devoit étendre la fureté des Ambassadeurs & de leurs gens ; & en quel cas ils pouvoient être soumis à la Justice de l'Etat dans lequel ils résidoient. Cependant les deux prisonniers furent interrogés , & le Secrétaire confessa tout. Lorsqu'on l'eut entièrement convaincu , & tiré de lui toutes les preuves qu'il falloit pour convaincre Merargues , le Roi défendit au Parlement de passer outre pour son égard , & peu de jours après le renvoya à l'Ambassadeur , avec une copie du Procès. Mais quant à Merargues , il ne lui pardonna pas : un Arrêt du dix-neuvième du mois , lui fit trancher la tête en Grève , mettre son corps en quatre quartiers , qu'on planta aux quatre prin-

cipales Portes de Paris , & envoyer sa tête à Marseille , pour y être aussi mise sur une des Portes.

Parmi les divertissemens de la Cour à qui la naissance d'une seconde fille de France fournit un nouveau sujet de fête , le Roi pensoit sérieusement à remettre le Duc de Bouillon dans une soumission entiere , & non conditionnée. Il y avoit tantôt quatre ans qu'il étoit hors du Royaume , & que par ses apologies , par les négociations , par l'intercession de divers Princes de sa Religion , il contestoit avec le Roi , non pas de son devoir , qu'il disoit être tout prêt de rendre , mais de son innocence & de son honneur qu'il étoit obligé de maintenir. En effet , on ne l'avoit pû convaincre d'aucune conjuration , non pas même de la dernière , quoi qu'on eût eu sujet de le soupçonner de toutes. Le Roi lui sçavoit gré de ce qu'il avoit bouché les oreilles aux instantes sollicitations d'Espagne : il se souvenoit des grands services qu'il lui avoit rendus dans la plus pressante nécessité , & il desiroit encore d'en tirer à l'avenir de très-considérables dans le choc qu'il vouloit donner à la Maison d'Autriche. D'autre côté , il connoissoit bien que ce Maréchal , tandis qu'il seroit éloigné de la Cour , tiendrait toujours le parti Huguenot en défiance ; & il y alloit de son honneur de faire voir à toute l'Europe , qu'il avoit été imbuë de cette affaire , que ce n'étoit pas sans justice qu'il l'avoit poussée. Or le seul moyen de satisfaire tout ensemble à sa réputation , & de contenter sa clémence , c'étoit de l'obliger à lui venir demander pardon , & lui remettre sa Place de Sedan. Il la vouloit avoir en sa puissance du moins pour quelques jours , afin que tout le monde vît que ce Maréchal tenoit la vie & les biens de sa bonté.

Le Maréchal s'étant enfin résolu de reconnoître qu'il avoit failli , il nom-

Dddd ij

1605.

1606.
En Février.

1606.

moit toutefois sa faute, *imprudence & précipitation, plutôt qu'infidélité*; & bien qu'il témoignât un desir impatient d'être auprès du Roi, il s'excusoit d'y venir, *qu'auparavant tous les nuages & les brouillards des crimes qu'on lui avoit imposés, n'eussent été entièrement dissipés, étant aussi honteux au Maître de se servir d'un Serviteur mal marqué, qu'au Serviteur de n'avoir pas gardé la fidélité qui étoit due à un si grand Monarque.* Il n'appréhendoit rien de mauvais de la part du Roi, mais seulement des conseils de Sully; car comme il le croyoit son ennemi capital, il s'imaginait qu'il persuaderoit au Roi de retenir sa Place de Sedan, & que le bien apparent de l'Etat couvrirait ce manquement de parole.

Celui que nous avons jusqu'ici nommé *Rofny*, sera désormais appelé *Duc de Sully*, parce qu'au commencement de cette année, le Roi l'honora du titre de Duc & Pair, lequel il attacha à la Terre de Sully, que ce Seigneur avoit achetée de Louis de la Trimouille en 1602. c'est-à-dire, depuis sa Sur-Intendance. Les Lettres en furent scellées le dix neuvième de Février, vérifiées le dernier du mois au Parlement; où ce nouveau Duc alla se faire recevoir, aussi-bien accompagné que le peut être celui qui a la disposition des Finances & la faveur.

En Mars.

L'affaire en étoit à ce point-là, que le Roi se voyant entièrement engagé d'honneur à avoir Sedan, & le Maréchal opiniâtre à ne s'en point dessaisir, il n'y avoit plus que la force qui pût terminer cette affaire. Dans le Conseil, Villeroy & Sully étoient de différens sentimens sur cette entreprise; Sully portoit ouvertement le Roi à faire le voyage de Sedan, Villeroy s'efforçoit de l'empêcher, mais par des moyens couverts. Pour cela il tâchoit d'en faire paroître les difficultés fort grandes, les suites encore plus, la Pla-

ce imprenable, les intelligences du Maréchal au-dedans & au-dehors du Royaume très-dangereuses: il représenta que tout le parti Huguenot étoit prêt à s'ébranler, toute l'Allemagne à prendre les armes, toute l'Angleterre à passer la mer pour le soutenir, qu'il avoit de grandes levées en Suisse & au Pays-Bas, qui marcheroient au premier coup de tambour.

Mais le Roi méprisa ces apparences comme de vains fantômes, & quand même c'eût été de véritables corps, il eût fallu qu'il se fût hâté de les prévenir. Lorsqu'il fut à Donchery, qui est à une lieue de Sedan, avec ses troupes, & qu'il eut lui-même reconnu la Place, le Maréchal qui avoit toujours entretenu négociation, demanda à conférer avec Villeroy, avant que Sully fût arrivé. Ce n'avoit jamais été son dessein d'en venir aux armes contre son Roi, mais de jouer d'esprit, & de retarder son voyage par les craintes de diverses choses qu'il ne vouloit ni ne pouvoit faire. D'autre côté Villeroy avoit toute l'affection possible pour conclure le Traité, afin de ravir à Sully l'honneur de cette expédition.

Ainsi dès la seconde Conférence qu'il eut avec le Maréchal, il le fit demeurer d'accord, *de remettre la Place au Roi, & de consentir qu'il y tint un Gouverneur, & une garnison quatre ans durant.* De son côté le Roi lui pardonnoit entièrement, & sans réserve, tout ce qu'il pourroit jamais avoir dit & fait, dont il lui fit expédier des Lettres d'abolition, & les envoya au Parlement pour les vérifier, le dispensant de la comparance personnelle, & des autres formalités accoutumées.

Le lendemain Samedi, dernier jour d'Avril, le Maréchal s'assurant sur le crédit de Villeroy, & sur la protection de la Reine, qui desiroit s'acquiescer un Seigneur si habile & si puissant, vint à Donchery trouver le Roi à son lever,

1606.

En Avril.

1606.

lui demanda pardon, & lui prêta de nouveau le serment de fidélité. Le Jeudi ensuivant, le Courier ayant rapporté de Paris les Lettres d'abolition vérifiées au Parlement, le Roi fit son entrée à Sedan, & y établit Nerancourt Gouverneur. Cela fait il reprit le chemin de Paris, où il voulut être reçu comme triomphant, au bruit de toute l'Artillerie de l'Arsenal. Le Maréchal de Bouillon s'y rendit peu de tems après (a) & on fut fort étonné de le voir dès le premier jour aussi avant dans les bonnes grâces, & même dans les plus familiers entretiens du Roi, qu'il y avoit été avant son éloignement.

Dans le tems que le Roi alloit à Sedan, les plus furieux vents, dont on eût jamais oui parler, agiterent l'air & les mers, non-seulement dans la France, mais encore dans l'Angleterre, dans les Pays-Bas & dans l'Allemagne; à la Campagne ils faisoient reculer les hommes de pied, & les chevaux même, les renversoient souvent par terre, arrétoient les chariots, déracinoient les plus grands arbres, abattoient les tours, les couvertures, & les murailles, qui écrasèrent grand nombre de personnes sous les ruines. A Paris, tant que cette tempête dura, sçavoir le Samedi de Pâques, le Dimanche & le Lundi, les tuiles, les plâtres des cheminées, les chevrons même voloient dans les rues, & tuerent ou estropierent plus de soixante & dix personnes. Il sembloit que cette tempête dût arracher la terre de ses fondemens, & enlever la mer hors de son lit naturel, pour faire un second déluge, après avoir fait une quantité inestimable de naufrages, même dans les Ports.

En Juin.

Au mois de Juin, comme le Roi venoit de Saint Germain à Paris, dans son carrosse, où étoient avec lui la Rei-

ne sa femme, la Princesse de Conti, le Duc de Montpensier, & le Duc de Vendôme, & qu'il vouloit passer la Seine au Port de Nully, où il n'y avoit point encore de Pont, il arriva qu'un de ses chevaux au lieu d'entrer dans le Bac, s'écarta dans l'eau, & y entraîna le carrosse dans un endroit assez profond. Les Gentilshommes qui suivoient à cheval, se jetterent aussi-tôt dans la riviere, & laverent heureusement le Roi, puis toutes les autres personnes. La Reine fut le plus en danger; la Chastaigneraye la retira; & pour ce bon service, il mérita d'être Capitaine de ses Gardes quelque tems après. La Marquise de Verneuil, à son ordinaire, égaya malicieusement son esprit sur cette avanture, & dit au Roi, que si elle eût été là, elle eût crié, *la Reine boit.* Cette raillerie ralluma le ressentiment de la Reine, & causa de nouvelles picoteries.

La Reine Catherine de Medicis avoit donné les Comtés d'Auvergne & de Lauraguais à Charles, fils naturel de son fils le Roi Charles IX. La Reine Marguerite prétendoit qu'elle ne l'avoit pû faire, à cause que par le Contrat de mariage avec Henri II. ces Terres avoient été substituées aux enfans qui en naîtroient, desquels il n'étoit resté qu'elle. Tellement que profitant de la disgrâce de Charles, elle lui avoit mû Procès pour les retirer. Déjà cinq ans auparavant, le Parlement de Toulouse avoit prononcé en sa faveur, pour le Comté de Lauraguais: ce favorable préjugé & la conjoncture du tems, la porterent à intenter la même action au Parlement de Paris pour la Comté d'Auvergne. Elle y eut un pareil succès: car il la lui adjugea aussi par un Arrêt donné au mois de Mars. Aussi-

(a) Il voulut que M. de Bouillon marchât immédiatement devant lui: ce qu'il fit, mais avec une telle assurance & audace, que l'on n'eût sçu juger, si c'étoit

le Roi qui le menoit en triomphe, ou lui le Roi. *Bassompierre, en ses Mémoires.*

1606.

1606.

tôt elle fit présent de ces Terres au Dauphin, par donation entre-vifs, à la charge qu'elles seroient unies à la Couronne, & n'en pourroient jamais être aliénées; mais elle s'en reieiva l'usufruit, que le Roi racheta par une grande pension.

La Cour étant donc en plein repos célébra le Baptême cérémonial du Dauphin & des deux Filles de France: car pour le Baptême essentiel, il s'étoit fait incontinent après leur naissance. On avoit dressé de magnifiques apprets au Louvre pour cette cérémonie, mais la peste qui s'éprit à Paris sur la fin du mois de Juin, & s'accrut fort en Juillet & en Août, obligea le Roi de le transférer à Fontainebleau. Elle s'y fit donc le jour de Sainte Croix, dans la Cour de l'Ovale, autour de laquelle, on dressa un amphitéâtre, parce qu'il ne se trouva point de Salle assez grande dans le Château pour étaler toute cette pompe. Le Cardinal de Gondy en fut le Ministre; on commença par la seconde fille, qui étoit la plus jeune des trois enfans. Elle fut nommée Catherine, & eut pour parrain le Duc de Lorraine, & pour maraine la Duchesse de Toscane, qui étoit représentée par Dom Jean de Medicis. La fille aînée n'eut point de parrain, mais seulement une maraine, qui étoit l'Archiduchesse Isabelle-Claire-Eugenie: Madame d'Angoulême la reprétoit, & donna à l'enfant le nom d'Elisabeth. Au Baptême du Dauphin, le Cardinal de Joyeuse tint lieu de parrain pour le Pape Paul V. qui à cet effet l'avoit déclaré Légat en France durant trois mois. La Duchesse de Mantoue, sœur de la Reine, fut la maraine. Comme on l'avoit priée de venir exprès en France, la Reine desira qu'elle eût rang devant les Princesses du Sang; nouveauté qui ne plut gueres aux François, ni au Roi même.

Le jour qui précéda celui de cette

cérémonie, on vit une lumière fortant du côté d'Occident, laquelle s'épandant peu à peu, jettoit comme de longues ruées, qui s'élançoient vers le Midi & vers l'Orient avec une vitesse admirable. Après ces bandons, qui durèrent près d'un quart d'heure, parurent plusieurs chariots de feu qui sembloient se choquer les uns les autres, & où l'on s'imaginoit voir quelque apparence de lances, de piques & de bras qui les dardoient. Ce spectacle ne finit que sur la minuit, & par une claire lumière qui fit brüler tout le Ciel, puis s'éteignit insensiblement dans demie heure. Mais deux jours après, à pareille heure que la première fois, il s'alluma tout d'un coup une grande clarté dans l'air du côté de l'Occident, comme pour éclairer la Scène, & donner aux spectateurs le plaisir d'un combat, dont les démons de l'air, s'il le faut croire, vouloient régaler la Cour, & renchérir sur ses réjouissances. Car on vit comme des troupes de Cavalerie & d'Infanterie se choquer avec impétuosité; les uns tomboient de dessus leurs chevaux, les autres les fouloient aux pieds: quelques-uns se tiroient des coups de mousquet & de pistolet, dont on voyoit le feu & la fumée, il n'y manquoit que le son; d'autres se prenoient au corps, & ne se quittoient point que l'un n'eût mis l'autre sous lui. Cette bataille imaginaire dura une bonne heure, puis disparut en un moment.

Dans l'abolition générale que les Financiers avoient été contraints d'acheter pour se délivrer des poursuites de la Chambre Royale, le crime de faux en avoit été excepté, comme il le doit toujours être. Quelques donneurs d'avis, gens sans feu ni lieu, & avérés eux-mêmes pour faussaires, s'imaginèrent que cette réserve leur serviroit à les intimider, & les forceroit à rédimer les dénonciations qu'ils pouvoient faire

1606.

En Septemb.

1606. contr'eux. Ils leur tâterent le poulx plusieurs fois pour essayer d'en tirer quelque chose, mais ils se trompoient fort; ces gens * qui prennent leur plus grand plaisir à arracher (a) le bien de tout le monde, craignent plus que la mort de perdre seulement un poil de leur robe. Comme ils virent donc qu'ils se moquoient de leurs menaces, ils insisterent si fortement auprès du Roi, & lui firent espérer tant de montagnes d'or de cette nouvelle recherche, qu'il établit une Chambre de Justice pour faire le Procès à ceux qui seroient accusés du crime de faux.

* On n'entend parler que des méchans.

Cette Chambre afin de donner de la terreur commença par de severes jugemens, qui remplirent les logis de garnisons, les Places publiques de potences & d'effigies, & les pays étrangers de gens qui le bannissoient eux mêmes. Mais les plus coupables ayant de bonne heure gagné le haut, & emporté avec eux de quoi laisser passer le torrent, parlemoient sùrement des lieux de leur retraite, & employoient une patrie de leurs vols à se faire des protecteurs & des amis, lesquels par divers moyens ralentissoient les poursuites, & les tiroient en longueur. Ils sçavoient bien que le Roi s'ennuyoit & se rebutoit aisément à la rencontre de pareilles difficultés; ce qui arriva en effet. Lorsqu'on vit donc qu'il se plaignoit du peu de fruit de cette recherche, la Reine Mere implora sa misericorde pour ces malheureux, au même tems, ils firent des offres pour se racheter, & les porterent jusqu'à six cens mille écus. Les plus riches en firent les avances, mais ils en rembourserent le double par les taxes que la Chambre leur adjugea sur les plus petits qui n'avoient fait que grapiller. Tellement que les gens de

bien étoient d'avis que l'on représsât ces grosses éponges, & que l'on taxât une seconde fois les taxeurs.

1606.

En Decemb.

Avant que l'année finît on accomplit le mariage d'Eleonor, sœur du jeune Prince de Condé, avec Philippe fils aîné de Guillaume Prince d'Orange & Comte de Nassau. Il avoit été envoyé prisonnier en Espagne par le Duc d'Albe l'an 1568. & y ayant demeuré plusieurs années, avoit recouvré sa liberté en renonçant à la Religion Protestante. Cependant Blacons, Gentilhomme Huguenot, s'étoit emparé du Gouvernement d'Orange, à dessein, disoit-il, de lui garder cette Place. En effet, l'an 1599. sçachant qu'il étoit à Gènes avec l'Archiduc Albert, & la nouvelle Reine d'Espagne, il avoit été lui en porter les clefs, & le convier d'en venir prendre possession, comme il fit, & néanmoins il ne lui en avoit point laissé l'entiere disposition, de crainte, disoit-il, que ce Prince étant Catholique ne maltraitât les Habitans qui ne l'étoient pas. Or le Roi en faveur du mariage de ce Prince avec Eleonor, contraignit Blacons de lui remettre cette Principauté, & même il en confirma l'indépendance par des lettres fort expressees.

Nous avons peu de choses à recueillir en cette année 1607. si peut-être quelqu'un ne desire qu'on lui marque, que le Roi suivoit ses plaisirs ordinaires, l'amour, le jeu, la chasse; qu'il avoit de fois à autres des accès de goutte, & qu'il fit diette comme il avoit accoutumé de faire tous les ans.

1607.

Qu'à la priere du Pape il envoya son Ordre du Saint-Esprit à Alincourt son Ambassadeur à Rome, pour le donner avec toute la solemnité possible au Duc Sforce, & au Duc de Saint Gemini de la Maison des Ursins, les dispensant de

(a) Au lieu de ces mots *le bien*, il y avoit dans l'édition de 1608. *la peau*. Ce qui est en marge a aussi été ajouté dans les éditions postérieures.

1607. faire leurs preuves de Noblesse, comme le Pape l'avoit dispensé du Statut de cet Ordre, qui défend de le conférer à des Etrangers.

En Avril. Qu'il lui naquit un second fils le seizième d'Avril, lequel porta le titre de Duc d'Orleans, & mourut quatre ans après avant les cérémonies du Bap-tême.

En Mai. Qu'au mois de Mai, comme il étoit à Fontainebleau, un Chaoux lui apporta un Compliment, & des Lettres de la part du Grand Seigneur Mahomet.

En Juillet. Qu'au mois de Juillet il réunit tout son domaine particulier à la Couronne de France.

En Septemb. Que le vingt-sixième de Septembre, il se vit une Comete, dont la longue & large queue s'étendoit à l'opposite du Soleil, & qui étoit de la grandeur de Jupiter, & de la couleur de Saturne. Son mouvement d'abord fut si vite qu'en ces premiers jours, dans son propre cercle, qui étoit très-grand, elle parcouroit neuf degrés & davantage : cette vitesse diminuant de jour en jour avec sa grandeur, on cessa de la voir à la fin d'Octobre.

Que le Grand-Maître de Malthe envoya un os du pied de sainte Euphémie, Vierge & Martyre, aux Docteurs de la Maison de Sorbonne, qui l'ont choisie autrefois pour Patronne, & que l'Université en Corps fut au Temple, où étoit logé l'Ambassadeur de l'Ordre querir ce sacré trésor.

Qu'au sujet d'un nommé la Mothe, qui étoit accusé d'avoir assisté à l'assassinat de François de Montmorency Halot, commis par le Marquis d'Alegre, à Vernon l'an 1593. & lequel avoit obtenu des Lettres d'abolition du Roi, & pour plus grande sûreté avoit levé la Fierté Saint Romain dans Rouen, il fut fort disputé au Grand Conseil sur ce Privilege par des Avocats du Parlement, qui à dire le vrai, n'étoient

guères sçavans dans l'antiquité de notre Histoire. Le Grand Conseil donna Acte aux gens du Roi de l'opposition qu'ils formerent à l'exécution de ce Privilege : & depuis par un Arrêt du vingt-sixième Mars 1608. ayant quelque égard aux Lettres d'abolition, bannit l'accusé pour neuf ans de la suite de la Cour & de la Normandie & Picardie, & le condamna à quelques réparations & à quelques amendes. Le Roi apporta cette modification au Privilege de la Fierté ; que celui que le Chapitre auroit nommé pour la lever, seroit de-là en avant tenu de prendre Lettres d'abolition au grand Sceau, afin que cette grace vint du pouvoir du Prince, & fut dans l'ordre judiciaire.

Nous passerons ces choses & autres semblables, pour remarquer au-dehors deux affaires très importantes, où l'autorité & la prudence du Roi eurent la plus grande part ; je veux dire le différend du Pape, avec la Seigneurie de Venise, & la trêve d'entre les Espagnols & les Etats des Provinces-Unies.

Quant à la premiere, le Saint Pere se plaignoit de ce que la Seigneurie avoit fait mourir un certain Chanoine, qui étoit convaincu d'avoir forcé une fille d'onze ans, & puis de l'avoir égorgée : de ce qu'elle détenoit prisonniers deux autres Ecclésiastiques, sçavoir un Chanoine & un Abbé ; le premier pour avoir inchiostré, c'est-à-dire, noirci d'ancre la porte de la maison d'une sienne parente (ce qui est une injure atroce en ce pays-là) à cause qu'elle avoit refusé d'adhérer à ses infâmes desirs : le second, parce qu'il étoit accusé d'inceste avec sa propre sœur, d'assassinats, d'empoisonnemens, de vols sur les grands chemins, de magie & de plusieurs autres crimes.

Il s'offensoit encore plus de trois ou quatre Decrets qu'elle avoit faits contre l'honneur & la liberté de l'Eglise. Par un de l'an 1602. elle avoit exclus les Seigneurs Ecclésiastiques sous quelque titre

ou

1607.

Depuis 1601.
jusqu'en
1606.

1605.

ou prétexte que ce fût, du droit de la prélation emphyteutique. Par un second de l'an 1603. elle avoit défendu de bâtir aucune Eglise, Couvent, ni Hôpital, sans la permission du Sénat, à peine contre les contrevenans de bannissement, & de confiscation du fonds & de l'édifice. Par un troisième de l'an 1605. elle avoit étendu à toutes les Villes & Terres de son obéissance, celui qu'elle avoit fait dès l'an 1536. pour la Ville de Venise : sçavoir, qu'il ne fût permis à aucun Ecclésiastique de laisser, donner ou engager aucuns biens à l'Eglise, & que s'il se trouvoit qu'elle en possédât quelques-uns de cette sorte, ils en fussent distraits, & le prix rendu à qui il appartiendroit. A quoi fut ajouté; que désormais on ne pourroit donner aucun bien fonds aux Ecclésiastiques ni aux Religieux, sans le consentement du Sénat, qui le permettroit avec connoissance de cause, & en gardant les mêmes solemnités qui s'observent pour l'aliénation du domaine public.

Les deux premiers Decrets s'étoient faits du tems de Clement VIII. le troisième avoit été renouvelé durant la vacance du Saint Siège. Paul V. déclara à l'Ambassadeur de la Seigneurie, qu'il vouloit que ce dernier fût aboli. L'Ambassadeur en ayant écrit au Sénat, rapporta pour réponse à Sa Sainteté; que ce Decret ne contenoit rien de contraire à la liberté Ecclésiastique; qu'il ne regardoit que les Séculiers, sur lesquels la République avoit souveraine puissance; qu'il n'étoit pas juste que les biens fonds qui nourrissoient les Sujets de l'Etat, & en portoient les charges, tombassent en main morte; & que le Sénat n'avoit rien ordonné en cela que ce que les Empereurs Valentinian & Charlemagne, les Rois de France, depuis saint Louis jusqu'à Henri III, Edouard III. Roi d'Angleterre, l'Empereur Charles V. & plusieurs autres Princes Très-Christiens avoient ordonné en de pareilles matieres.

Mais le Pape, bien loin de se payer

Tome III,

1606.

de ces raisons, leur demanda de plus, qu'ils eussent à lui remettre les prisonniers; & envoya deux Brefs à son Nonce, pour Marin Grimani, Duc de la Seigneurie, qui lui ordonnoient de faire l'un & l'autre, sous peine d'excommunication & d'interdit. Quand ces Brefs arriverent à Venise, le Duc étoit à l'agonie, ainsi on en différa l'ouverture jusqu'à l'élection d'un nouveau, qui fut Leonard Donati. Sous l'autorité de celui-ci, le Sénat fit réponse au Pape; qu'il ne voyoit rien dans son Decret; ni dans sa conduite qui blessât le respect dû au Saint Siège, & qui ne fût des droits de sa Souveraineté sur le temporel. Au même tems il nomma Duodi Ambassadeur extraordinaire, pour aller rendre raison de ses faits au Saint Pere.

Cependant celui de France, qui étoit Fresne Canaye, & le Cardinal Delfin, agissoient avec toute leur adresse pour adoucir l'indignation du Saint Pere; mais d'un côté, les Cardinaux de la faction Espagnole, & de l'autre l'Ambassadeur du Roi Catholique, c'étoit Ferdinand Pacheco Duc d'Escalone, lui enflamoient le courage, & l'échauffoient par de spécieux motifs de Religion & d'honneur. Les Cardinaux le faisoient ainsi pour jeter ce bon homme dans un embarras, espérant que le chagrin d'une fâcheuse affaire abrégeroit ses jours. Pour le Duc d'Escalone, il cherchoit à se venger de quelque ressentiment qu'il avoit contre les Venitiens, & pensoit par là donner matiere au Roi son Maître, de signaler sa puissance en Italie.

L'Ambassadeur extraordinaire de la Seigneurie, étant venu un peu tard, trouva les choses fort échauffées; ainsi, nonobstant tous les devoirs qu'il pût rendre aux Cardinaux, & toutes les raisons qu'il sçut apporter, il vit quelque tems après, sçavoir le dix septième d'Avril, une Bulle affichée dans les Places publiques de Rome, qui déclaroit que le Duc & le Sénat, pour leurs entreprises contre

Eeee

1606.

P'autorité du Saint Siège, les droits de l'Eglise, & les Privilèges des Ecclésiastiques, avoient encouru les Censures portées par les saints Canons, par les Conciles & par les Constitutions des Papes, leur ordonnoit de remettre les prisonniers entre les mains de son Nonce, déclaroit leurs Decrets nuls & invalides, leur enjoignoit de les révoquer, de les rayer & biffer de leurs Archives & Registres, & de faire publier par toutes leurs Terres, qu'ils les avoient abolis, & ce dans vingt quatre jours, lesquels il leur accordoit pour tout délai. A faute d'obéir, il les déclaroit excommuniés, eux & leurs fauteurs, consultants & adhérens; & si après les vingt-quatre jours préfix, ils soutenoient l'excommunication d'un esprit endurci, il aggravait la Sentence, & soumettoit la Cité & l'Etat de Venise à l'interdit. Cela fut cause que Duodi se retira sans prendre congé du Pape, & qu'il emmena avec lui Nani Ambassadeur ordinaire de la Seigneurie.

En Mai & suiv.

Cette Bulle fulminante fut envoyée à tous les Evêques des Terres de la Seigneurie pour la publier; le nombre de ceux qui obéirent fut le plus petit, le Sénat y avoit donné si bon ordre, que ce grand coup de foudre ne mit le feu nulle part; le Service Divin se fit toujours dans l'Eglise à portes ouvertes, & l'administration des Sacremens continua à l'ordinaire. Tous les anciens Ordres Religieux n'en branlèrent pas; mais presque tous les nouveaux sortirent des Terres de la Seigneurie particulièrement les Capucins & les Jésuites. Tous deux étoient fort attachés au Saint Pere: ceux-ci d'ailleurs avoient à démêler devant lui, cette grande affaire de la Grace, avec les Dominicains; dans laquelle il n'y alloit pas de moins, s'ils la perdoient, que d'être notés de témérité & d'erreur.

En Juin & suiv.

Tandis que les deux Partis pensoient à armer, l'un pour attaquer & l'autre pour se défendre, leurs gens de Lettres commencèrent la guerre, par divers écrits

qu'ils mirent en campagne. Les plus signalés de ceux qui parurent sur les rangs pour la République, furent Pol Soave, Religieux de l'Ordre des Servites, on le nomme vulgairement Fra-Paolo, Jean Marfile Napolitain, Docteur en Théologie, & Fulgence, Confrere de Pol Soave. A l'opposite le Cardinal Bellarmin, & le Cardinal Baronius se montrerent les plus ardens défenseurs du Saint Pere. Après que ceux-là eurent donné les plus grands coups, une multitude confuse de moindres Ecrivains s'estocaderent à tort & à travers; les plus petits Jurisconsultes & Canonistes, s'ingérant, selon le Parti qu'ils soutenoient, de restreindre ou d'étendre l'autorité du Pape au-dessus ou au-dessous du Concile & des Canons; & de discourir à tort & à travers du pouvoir des Princes & des bornes de leur domination.

Il étoit à craindre qu'il n'y eût un bien plus dangereux choc; le Pape assembloit ses troupes dans la Duché de Spolète, & en avoit donné le commandement général à Rainuce Farnese, Duc de Parme. Il se promettoit bien de faire valoir ses Censures par la force du glaive matériel, & d'abord ne respiroit que combats & prises de Places; mais c'étoit ardeur de Vieillard, elle se ralentit aussi-tôt qu'il eut senti le faix de la dépense, les soucis de la conduite d'une si grande affaire, & l'embaras où il s'étoit jetté.

Les deux plus puissans Rois de la Chrétienté, celui de France, & celui d'Espagne, lui offroient à l'envi leurs forces: mais il vit bien qu'au même tems ils se ménageoient avec les Venitiens, & qu'ils ne visioient qu'à faire un accommodement, & à s'en attribuer le gré & la gloire. L'Espagnol lui avoit écrit une Lettre très-obligeante, & envoyé François de Castro, pour Ambassadeur extraordinaire à Venise. Le Roi de France agissoit aussi envers Sa Sainteté par Alincourt son Ambassadeur ordinaire: & sur la fin de l'année, il fit partir le Cardinal de Joyeu-

1606.

1606.

se pour négocier auprès des Venitiens le Traité qui avoit été déjà fort avancé par Fresne Canaye son Ambassadeur ordinaire.

1607.

En Janvier

Le Cardinal ne trouva pas de plus grande difficulté que le rétablissement des Jesuites : le Sénat persuadé qu'ils avoient non-seulement animé le Pape à jeter l'interdit, mais encore remué toutes sortes de moyens pour débaucher le peuple & les autres Religieux, avoit fait informer contr'eux sur quelques autres faits criminels, & soit qu'ils en eussent été convaincus ou non, les avoit bannis de toutes ses Terres par un Decret solennel. Ainsi il se roidissoit à ne leur pas rouvrir la porte, au moins jusqu'à ce que par une conduite toute contraire à la précédente, ils eussent effacé les défiances qu'ils en avoit conçûes avec juste sujet.

Pour le reste des conditions, on en convint assez facilement. Le Sénat donna parole de remettre les prisonniers, & de ne point faire exécuter ses Decrets, jusqu'à ce que les parties en fussent demeurées d'accord ; de révoquer tous les Edits faits contre l'interdit, & de rapeller tous les Ordres Religieux qui s'étoient retirés, excepté les Jesuites. Réciproquement, le Pape donna parole de lever les Censures & de recevoir la Seigneurie dans son affection paternelle. Joyeuse & d'Alincourt, Procureurs du Roi en cette médiation, promirent de souscrire à ces conditions, & de demeurer garants envers le Saint Pere de leur exécution : & le Saint Pere, en recevant cet écrit de leurs mains, devoit donner à Joyeuse un pouvoir de lever les Censures.

En Mars.

Le Cardinal de Joyeuse alla en poste à Rome avec ces articles. Le lendemain de son arrivée, qui fut le dix-huitième de Mars, le Pape l'ayant admis à l'Audience, fit encore de grands efforts, au moins en apparence, pour le rétablissement des Jesuites, car il alloit de son honneur de ne les pas abandonner visiblement, puisqu'ils avoient été chassés

1607.

pour sa querelle. Le Cardinal se faisoit fort de l'obtenir, si on remettoit cette affaire à son entiere & pleine disposition ; mais le Saint Pere ne le jugea pas à propos. Le Cardinal du Perron qui se trouva en cette Cour-là pour quelque autre sujet, exerça fort son éloquence pour lui persuader, qu'il ne devoit point rompre l'accommodement pour l'amour des Jesuites, puisque leur rappel ne lui étoit pas absolument dénié, mais seulement différé. Le Pape feignit de se laisser vaincre à ces puissantes raisons : mais il parut enfin, que c'étoit fort inutilement que du Perron s'étoit débattu sur ce point-là, parce que les Espagnols, à ce qu'on sçut, avoient secrettement obtenu de Sa Sainteté, qu'il n'en feroit plus d'instance que pour la forme seulement, ce qu'ils n'avoient pas manqué de faire sçavoir au Sénat.

Ils avoient eu toute la part qu'ils pouvoient desirer dans les secrets mouvemens de cette affaire ; mais ils s'efforçoient aussi de l'avoir dans les dehors. Les François ne le voulurent jamais souffrir ; & ce ne fut pas une des moindres difficultés pour l'exécution. Car ces artificieux politiques, résolus d'y rentrer, ou de la rompre, tantôt demandoient, que la levée des Censures se fit à Rome, tantôt ils essayoient de faire ajouter de nouvelles clauses au Bref du Pape : une autre fois, ils tâchoient de persuader, qu'il falloit obliger les Evêques qui n'avoient pas obéi de venir à Rome demander l'absolution à Sa Sainteté. Tout cela ne leur ayant pas réussi, ils s'efforcèrent de lui donner l'allarme en faisant courir le bruit, que le Sénat protesteroit contre la délivrance des prisonniers : mais le Cardinal de Joyeuse le rassura de cette peur. Comme ils eurent fait toutes ces tentatives en vain, ils demanderent, que le Cardinal Sapate, qui avoit pris fort hautement les intérêts du Saint Pere, fut associé au Cardinal de Joyeuse pour l'exécution du Bref : mais Joyeuse fit entendre

1607.

nettement, qu'il laisseroit plutôt tout là, que de souffrir qu'un autre, quel qu'il fût, partageât cet honneur avec lui.

En Avril.

Voici donc comme l'affaire fut terminée. Après que le Cardinal fut retourné à Venise, & qu'il eut concerté avec la Seigneurie, on prit le vingt-unième d'Avril pour cette action. Ce jour-là, le matin, avant toutes choses, les deux Prisonniers furent amenés au logis du Duc, & là remis entre les mains d'un Docteur, Commissaire de Sa Sainteté pour cet effet, en présence de témoins. Cela fait, le Cardinal entra seul dans le Sénat; lorsqu'il y eut été quelque tems, on appella deux témoins, devant lesquels il fit lire le Bref de l'interdit & l'excommunication, par un Héraut: ensuite de cela il donna l'absolution en forme, avec le signe de la Croix, au Sénat, & à tous ceux qui avoient encouru les Censures. Il en fut dressé un Acte, signé des témoins qui y avoient assisté.

La chose accomplie & les portes ouvertes, le Comte de Castro Ambassadeur d'Espagne, vint se conjurer avec le Sénat de sa réconciliation avec le Saint-Père, & le Cardinal alla célébrer la Messe Pontificalement dans l'Eglise Patriarcale, où le Sénat & le Comte de Castro assistèrent, le peuple y affluant de toutes parts, avec une joye indicible. Les Evêques qui n'avoient pas déferé aux Censures, eurent aussi l'absolution; mais tandis qu'ils disputèrent des conditions avec ceux que le Pape avoit proposés pour cette affaire, ils s'abstinrent de célébrer, & par ainsi satisfirent à l'interdiction après coup.

En Octobre.

Le Sénat honora de bonnes pensions ceux qui avoient écrit pour sa défense, & les prit sous sa protection, mais tout son pouvoir ne fut pas assez grand pour garantir Fra-Paolo de l'entreprise de certains assassins, qui l'ayant guetté long-tems, l'attraperent un jour, comme il s'en retournoit à son Monastere, & le blessèrent de plusieurs coups de stylet au

col & à la tête, dont pourtant il fut si bien pansé qu'il en guérit. Depuis il appendit le stylet devant un Autel, dans l'Eglise de son Couvent, avec cette inscription, Dei Filio liberatori: non pas tant peut-être pour consacrer sa reconnaissance envers Dieu, que pour immortaliser l'horreur de cet assassinat, & pour irriter la haine du public contre ceux qu'il croyoit en être les auteurs.

Je viens à la Trêve d'entre les Provinces-Unies & le Roi d'Espagne. Les deux Partis étoient extrêmement fatigués d'une guerre de plus de quarante ans: ils en avoient chacun diversément ressenti les incommodités, & en redoutoient les événemens. Les Espagnols y avoient dépensé une infinité d'argent, & plus perdu d'hommes que ces pays-là ne valoient: ils ne voyoient nulle apparence de les réduire par la force, & craignoient même que s'ils obtenoient un trop grand avantage sur eux, ils ne se jettassent sous la domination du Roi de France, qui eût entraîné les autres Provinces qui leur restoient. Mais la plus grande de leurs appréhensions étoit, qu'ils ne ruinaient entièrement leur voyage des Indes, & qu'ils n'empêchassent l'arrivée de leurs Flotes, qui sont leur plus grande subsistance. D'ailleurs, leur Conseil s'imaginait, que comme la guerre n'avoit servi qu'à effaroucher davantage ces Peuples, & leur avoit appris à se mieux défendre, la paix les rameneroit peu à peu, rétablirait la communication, & peut-être le respect pour leur ancien Souverain, du moins parmi les Catholiques, qui faisoient presque le quart des Provinces révoltées: avec cela, l'Archiduc Albert desiroit ardemment la paix, afin de jouir paisiblement de la Flandre, & de pouvoir employer son argent & ses amis à briguer l'Empire, qu'il croyoit devoir bien-tôt vacquer par la mort de Rodolphe.

1607.

1606.

1606.

D'autre côté les Provinces-Unies se voyoient accablées de dettes, presqu'abandonnées de l'Anglois, & dans l'apprehension de l'être des François, qui s'ennuyoient de tant contribuer pour les frais de cette guerre, sans en tirer aucun profit apparent. Plusieurs de leurs Marchands s'imaginoient que la paix leur apporteroit des montagnes d'or; & quelques-uns étant fort allarmés des progrès du Marquis de Spinola, qui entr'autres Places avoit pris Grole & Rhimbergue, se laissoient aller à dire, que puisqu'ils ne pouvoient pas subsister d'eux-mêmes en un Corps d'Etat séparé, il valoit mieux se rejoindre à leur Seigneur naturel, que de passer sous un autre qui leur feroit d'autant plus rude qu'il leur feroit plus voisin. Un certain Flamand, nommé Caminga, qui avoit été des premiers entre ceux qu'on avoit autrefois appelés *Gueux*, ayant un soir tenu quelques discours semblables, fut le lendemain trouvé mort dans son lit à Emden.

En Decemb.

Les dispositions étant telles de part & d'autre, les Archiducs sonderent le gué par le moyen de Walrave, de Witenhorst, & de Jean Gevert ses Envoyés, qui au mois de Mai de l'an 1606. conférèrent premierement avec quelques Particuliers des Etats, puis sur la fin de la même année furent ouïs dans l'Assemblée des Etats même. Cette premiere fois, ayant représenté les longues & cruelles miseres de la guerre, & loué la douceur & les bonnes intentions des Archiducs, ils proposerent la réunion de ces Provinces avec les autres, sous l'obéissance de leur ancien Prince. Les Etats n'eurent pas ce discours trop agréable, & les renvoyerent avec une réponse toute-contraire à leur demande; sçavoir, que par le *Decret fait à Utrecht l'an 1579. le Roi d'Espagne étoit déchu du droit de Souveraineté sur ces Provinces, & qu'elles avoient été*

unies en un Corps, & déclarées Etat libre & République: ce qui avoit été confirmé par une prescription de plus de vingt-cinq ans, & par plusieurs Princes & Etats, avec lesquels ils avoient fait divers Traités & Confédérations.

1606.

Les Archiducs, à ce qu'on croit, n'avoient fait cette tentative que par honneur seulement; aussi leurs Députés renvoyerent aussi-tôt déclarer aux Etats, que l'intention de leurs Princes n'étoit point de gagner, ou de prétendre aucun avantage sur les Provinces-Unies: mais de les laisser comme elles étoient, & de traiter sur ce pied-là.

1607.
En Février & Mars.

La proposition ne déplut pas aux Etats; & de leur côté, les Archiducs pour montrer qu'ils agissoient de bonne foi, employerent à cette négociation le * Pere Jean Neyen, ou Ney, Général des Cordeliers, mais qui étoit naturel Flamand, & avoit été élevé dans la Religion Protestante jusqu'à l'âge de vingt-deux ans. Son pere étoit un Martin Ney, qui avoit autrefois été fort connu par le pere du Prince Maurice, lequel lui avoit donné divers emplois. Au reste, sa maniere d'agir paroïssoit avoir tant de sincérité, que nonobstant son changement & son habit, les Hollandois avoient beaucoup de croyance en lui.

* Ils le nommoient Pater Ney.

Il leur apporta des Lettres fort engageantes des Archiducs, qui offroient entr'autres choses, pour leur ôter toute défiance de surprise, de ne députer pour le Traité que des Originaires des Pays-Bas; de tenir les Conférences en tel lieu qu'il plairoit aux Etats de choisir; de leur accorder une trêve de huit mois, & d'en faire ratifier les conditions par le Roi d'Espagne. Les Etats accepterent la trêve, à la commencer au quatorzième de Mai; les Lettres de ratification en furent aussi-tôt données de part & d'autre, & la publication faite. La difficulté fut pour la ratification d'Espagne; Louis Verreiken, Secretai-

1607.

re d'Etat des Archiducs, l'apporta le quatorzième de Juillet à la Haye; mais comme elle n'étoit qu'en papier, fousignée *Io el Rey*, & scellée seulement du petit Sceau; de plus, qu'on y donnoit aux Archiducs le titre de Seigneurs des Pays-Bas, & qu'on y avoit obmis la clause, *qu'on traiteroit avec ces Provinces comme les tenant pour pays libres*, les Etats la trouverent imparfaite, tant en la forme qu'en la substance.

En Avril, Mai & Juin.

Cependant, le Roi de France qui avoit eu avis des Etats, qu'ils avoient accepté une trêve, craignant que l'affaire ne se poussât plus avant au désavantage de ses intérêts, résolut, afin d'avoir part à la négociation, & de s'en rendre comme l'arbitre, d'y envoyer le Président Janin, l'une des meilleures têtes de son Royaume, & Paul Choard Busenval, pour y travailler conjointement avec Elie de * la Planche Ruffi, pour communiquer avec eux; & les forrier de leurs conseils. Il avoit envoyé Ruffi Ambassadeur auprès des Etats en la place de Busenval. Le Roi d'Angleterre pareillement voulut y avoir des Ambassadeurs, & à son exemple le Roi de Dannemarc, & les Princes Protestans y en envoyèrent aussi. Ceux de France y arriverent dès le vingt-huitième de Mai: ceux d'Angleterre seulement au mois de Juillet; & les autres ne s'y rendirent que sur la fin de l'année.

* Il étoit fils de la Planche, Premier Président à la Cour des Aydes, tué à la Saint Barthelemi.

La ratification d'Espagne portée à Madrid, & rapportée à la Haye avec quelques changemens, non pas pourtant avec tous ceux que les Etats y avoient marqués, ne les contenta pas entierement. Ceux qui ne desiroient pas la paix, prirent sujet de cela, & de quelques autres incidens, de former beaucoup d'obstacles, qui firent passer quatre mois en contestation. Néanmoins, au commencement de Novembre, les Etats, sur les instances du Pe-

re Ney, passerent outre à la négociation; mais posèrent pour leur point fixe & immobile, *qu'il ne seroit point touché au fondement de leur liberté & au droit de souveraineté*, qu'ils s'étoient acquis aux dépens de tout ce qu'ils avoient de plus cher au monde. Or parce que les trêves finissoient en Janvier, ils laisserent à la discrétion des Archiducs de les prolonger pour un mois, ou six semaines. En ces allées & venues, se passa presque toute l'année 1607.

1607.

En Novemb. & Décembre.

On tient, qu'une des considérations qui hâta le plus le Conseil d'Espagne d'accepter une trêve, fut la crainte de perdre les Indes, & leurs forces maritimes. Car les Hollandois leur avoient pris ou brûlé depuis trois ans plus de trente gros Galions; & tout fraîchement ils leur avoient défait leur Amiral Dom Jean Alvarés d'Avila, dans le Port même de Gibraltar, le vingt-cinquième jour d'Avril.

En Avril.

On peut bien compter cet exploit-là entre les plus déterminés qui se soient jamais faits sur mer. Jacob de Heemskerck commandant l'armée des Etats, composée de vingt-six vaisseaux, osa bien aller attaquer celle d'Espagne, quoiqu'elle fût plus forte d'un tiers que la sienne, & sous la volée du canon, tant du Château que de la Ville. Il poursuivit l'Amiral au travers de la flotte ennemie, ayant donné ordre de ne point tirer que lorsqu'ils seroient bord à bord. A l'approche ce valeureux Hollandois eut la jambe emportée d'un coup de canon, dont il mourut une heure après; mais cependant il harangua si fortement ceux qui étoient autour de lui, & donna de si bons ordres, que ses gens remporterent la victoire, & brûlerent ou coulerent à fond l'Amiral Espagnol, sur lequel étoit d'Avila, & douze autres vaisseaux; firent deux cens prisonniers, desquels étoit le fils de d'Avila, & tuerent plus

1607.

de deux mille hommes, dont il y en avoit plus de cinquante qualifiés. Un si grand échec remplit l'Espagne de deuil, & porta l'allarme bien chaude jusqu'à Madrid. On crut que si les vainqueurs eussent poursuivi leur pointe, ils eussent pû forcer Gibraltar, & même Cadix; mais ils se retirèrent à Tituan, Place sur la côte d'Afrique, appartenant au Roi de Fez, pour s'y rafraîchir & s'y radouber.

1608.

Nous voici à l'année 1608. que l'on nomme encore aujourd'hui, L'ANNÉE DU GRAND HYVER, à cause de sa longue & horrible froidure. Elle avoit commencé à devenir très-âpre le jour de saint Thomas, & ayant duré plus de deux mois sans relâcher qu'un jour ou deux, elle glaça, ou pour ainsi dire, pétrifia toutes les rivières, gela presque toutes les jeunes vignes & les jeunes plantes à la racine, tua plus de la moitié des oiseaux & du gibier à la campagne, grand nombre de voyageurs par les chemins, & près de la quatrième partie du bétail dans les étables, tant par la rigueur du tems, que par le défaut de fourrages. On remarqua que les chaleurs de l'Été suivant égalèrent presque les rigueurs de l'Hyver, & que néanmoins l'année fut des plus abondantes.

Le dégel ne causa pas de moindres dégâts qu'avoit fait le grand froid, les glaces des rivières rompirent les bateaux, les chauffées & les ponts; les eaux grossies par les neiges fondues, inonderent toutes les vallées, & la Loire bouleversant ses digues en plusieurs endroits, fit un second déluge dans les Campagnes voisines.

En Février.

Ce qui arriva à Lyon est une merveille digne d'être écrite; il s'étoit accumulé comme une montagne de glaçons sur la Saone, devant l'Eglise de l'Observance, toute la Ville trembloit de peur qu'en se détachant, leur choc ne vint à emporter le Pont, & on fai-

1608.

soit des Prières publiques pour détourner ce malheur. Un simple artisan entreprit de les rompre en petits morceaux, & de les faire tous écouler sans aucun désordre, moyennant certaine somme d'argent dont il convint avec les Magistrats de la Ville. Pour cet effet, il alluma tout vis-à-vis, sur le bord de la rivière, deux ou trois petits feux, avec demie douzaine de fagots, & quelque peu de charbon, & se mit à murmurer certaines paroles. Aussi-tôt ce prodigieux rocher de glace éclata comme un coup de canon, & se rompit en une infinité de pièces, dont la plus grande n'étoit pas de plus de trois ou quatre pieds. Mais ce pauvre homme, au lieu de toucher sa récompense, fut en danger de recevoir punition: car les Théologiens disoient, que cela ne s'étoit pû faire sans l'opération du diable; tellement que sa recette fut brûlée publiquement devant l'Hôtel de Ville. Dix ou douze ans après il intenta action au Parlement pour avoir son salaire, je n'en ai pû apprendre le succès.

Henri dernier Duc de Montpensier, après avoir languï deux ans d'une fièvre hectique, réduit à teter une nourrice, expira sur la fin de Février. Sa fille unique étant encore fort petite, avoit peu avant sa mort été fiancée au second fils du Roi; celui-là étant mort jeune, elle épousa depuis, le troisième que nous avons vû Duc d'Orléans, lequel vint au monde le vingt-cinquième de Mars de cette année. Henriette Catherine de Joyeuse, veuve de Henri, se remaria quelque tems après à Charles Duc de Guise.

Au mois de Mai, Charles Duc de Lorraine, bon Prince, libéral & pacifique, passa de cette vie à l'autre, & eut pour successeur son fils aîné Henri, Duc de Bar, & Marquis du Pont-à-Mousson.

En Mai.

Quelqu'un peut-être trouveroit mau-

1603.

En Novemb.

vais, si j'oublois que le Duc de Nevers fut envoyé en Ambassade extraordinaire vers le Pape, pour lui rendre l'obéissance filiale, qu'il fit son entrée à Rome le vingt-cinquième de Novembre, la plus magnifique qu'on eût jamais vûe en pareil cas; & que le Saint Pere fit publier un Jubilé, qui commença à Rome le sixième de Septembre, & six semaines après à Paris.

Je crois pouvoir rapporter à cette année l'invention des Lunettes d'approche, ou de longue vûe, parce qu'alors l'usage commença à s'en rendre commun en Hollande & en France. Un Lunetier de Mildebourg en présenta une qu'il avoit faite, au Prince Maurice, laquelle sembloit approcher à deux cens pas près les objets qui étoient éloignés de deux lieux; car de la Haye on voyoit aisément l'Horloge de Delf, & les fenêtres de l'Eglise de Leyden. L'année suivante on en vit plusieurs dans les boutiques de Paris, mais qui ne potoient pas le tiers si loin que celle-là.

Quelques-uns les ont nommées Lunettes de Galilée, comme si ce fameux Mathématicien les avoit inventées; mais il est certain que cette heureuse découverte s'étoit faite long tems avant lui; on en voit des traces assez manifestes dans les Ouvrages de Baptista-Porta. Et il faut avouer que les anciens même s'en servirent; s'il est vrai ce que dit Roger Bacon, que Jules César étant sur le rivage de la Belgique opposé à la Grande Bretagne, reconnut avec de certains grands miroirs ardents, l'assiette & la disposition de l'armée Britannique, & de toute la côte de ce pays-là. Quoi qu'il en soit, on a si heureusement travaillé à les mettre dans leur perfection, qu'il seroit mal aisé d'y rien ajouter; les merveilleuses observations que l'on a faites au Ciel par leur secours, en sont de très-illustres preuves.

Au sujet de la fougade de Westminster, le Roi de la Grande Bretagne qui

croyoit que toutes ces conspirations procédoient de la puissance que le Pape s'attribuoit sur les Souverains, composa un nouveau formulaire de serment de fidélité, dans lequel il obligeoit tous ses Sujets à reconnoître, qu'il étoit leur vrai & légitime Souverain, & que le Pape n'avoit ni de foi ni d'ailleurs aucun pouvoir de déposer les Rois, ou de porter aucun Prince Etranger à envahir leurs pays, ou de dispenser leurs Sujets du serment de fidélité; & partant vouloit qu'ils lui jurassent, que nonobstant toutes Sentences du Pape, ils lui obéiroient fidèlement, le serviroient, lui & ses successeurs, & découvroient les conspirations qu'ils scauroient être contre la personne & contre son Etat.

Le Pape en ayant eu avis, envoya un Bref aux Catholiques, pour leur défendre de prêter ce serment. Georges de Blacwel, Archiprêtre d'Angleterre, ayant été emprisonné sur le refus qu'il en faisoit, se laissa persuader, que ce Bref avoit été extorqué, & qu'il n'y avoit rien dans le Formulaire du Serment, qui fût contraire aux Articles de la Foi; si bien qu'il le prêta & le fit prêter aux autres Catholiques d'Angleterre. Mais le Pape par un second Bref, confirma le premier, & le Cardinal Bellarmín écrivit une Lettre à Blacwel, pour lui remontrer que ce serment bleissoit l'unité de l'Eglise, & l'autorité du Saint Siège. L'Archiprêtre publia une apologie pour ce serment; le Cardinal y fit une réponse: & le Roi une réplique, qu'il adressa aux Princes Chrétiens. Quelques auteurs se mêlerent dans la querelle; & comme c'étoit un combat où il s'agissoit de la puissance des Papes, & de celle des Princes temporels, il fut l'entretien & l'exercice des plus doctes hommes de l'Europe cinq ou six mois durant.

Les Etats des Provinces-Unies avoient besoin de faire voir aux Espagnols, qu'en cas que le Traité de Paix se rompît,

1603.

1608.

pût, ils seroient secourus de la France & de l'Angleterre; c'est pourquoi ils avoient diverses fois fait instance envers les Ambassadeurs des deux Rois, qu'ils entraissent en une bonne Ligue defensive pour leur conservation. Le Roi de France la leur accorda le premier, & la signa le deuxième jour de Janvier de cette année 1608. nonobstant les avis contraires de ceux de son Conseil, que le zèle de la Religion Catholique portoit indirectement à favoriser l'Espagnol. Les Ambassadeurs du Roi de la Grande Bretagne ayant quelques intérêts à démêler avec les États, touchant la liquidation des ar-rérages de quelq'argent, ne la conclurent que quatre ou cinq mois après.

En Janvier.

Ceux d'Espagne Députés pour la Paix; sçavoir, le Marquis de Spinola Général des armées du Roi Philippe dans les Pays-Bas; Jean Crusel Richardot, Président du Conseil secret des Archiducs, Jean de Mancidor Secrétaire du Roi Philippe, pour la guerre; le Pere Jean Neyen, ou Ney, Commissaire Général de l'Ordre de saint François; & Louis Verreiken, premier Secrétaire d'Etat de l'Archiduc, arriverent à la Haye au mois de Janvier. Les Etats députerent pour la Généralité, Guillaume de Nassau, & le Seigneur de Brederode: & les sept Provinces nommerent chacune un homme des plus habiles & des plus qualifiés qu'elles eussent.

En Février.

Les complimens faits de part & d'autre, ils commencerent de s'assembler le 6. de Février. Dans les dix premières Séances ils se communiquèrent leurs Procurations, & on y traita premièrement de l'amnistie, des représailles, & de quelques autres points qui passerent sans beaucoup de difficulté; mais quand on vint à parler du commerce des Indes Orientales, ce fut là que commença le fort de la négociation; les Etats se roidissant à l'avoir en toute

liberté, les Espagnols à les en exclure. Ceux-ci pensoient qu'il n'y eût qu'un petit nombre de Marchands intéressés à ce commerce, & que les autres ne se soucierent pas beaucoup de le conserver; mais la Compagnie qui s'étoit formée depuis quelques années pour ces Indes, avoit quarante Vaisseaux sur cette route-là, le moindre de cinq cens tonneaux, bien équipés en guerre, & de la valeur chacun de vingt-cinq mille écus: de plus quatre-vingt autres du port de six à sept cens tonneaux qui alloient aux Indes Occidentales, sans compter grand nombre d'autres petits pour la Guinée, & les Isles saint Dominique. Etant donc animés par leurs intérêts, & avec cela soutenus du Prince Maurice, ils faisoient tant de bruit, & réveilloient le public par tant de manifestes & de discours imprimés, que leurs Députés étoient obligés de tenir ferme.

Comme ils ne purent donc s'accorder sur ce point-là, ils le quitterent pour passer à ceux du trafic réciproque dans les Pays-Bas, de la renonciation aux représailles, de la déclaration des limites, de la démolition & de l'échange des Places, de la cassation des Sentences de proscription & de confiscation, de la restitution des biens, des Privilèges des Villes, du licentiement des troupes de chaque côté, & de plusieurs autres choses.

On voit dans les Mémoires du Président Janin, les difficultés qui se formerent de part & d'autre sur différens articles, particulièrement sur la restitution des Places. Que la trêve fut prolongée par deux fois, l'une jusqu'à la fin de Mai, l'autre jusqu'en Juillet. Que le Pere Ney étant allé en Espagne pour querir des pouvoirs plus amples, y fut déreçu long-reins par la lenteur, ou naturelle ou artificieuse, de ce Conseil-là; que le Président Janin, mandé par le Roi, fit un tour en France,

1608.

En Septemb.
& suiv.

1608.

& que Dom Pedro de Toledo, qui alloit en Allemagne, y passa en même tems, à dessein, comme on crut, de fonder les intentions du Roi pour le détacher des intérêts des Etats.

On y voit encore les grandes jalousies que les Etats prirent des Conférences qu'il avoit avec le Roi, les intrigues, & les artifices du Prince Maurice pour rompre ce Traité, les différentes factions qui se formerent dans le pays pour & contre : puis la rupture du Traité par les Etats, sur ce que les Espagnols persistoient à vouloir qu'ils rétablissent l'exercice de la Religion Catholique par tout leur pays, & qu'ils se déportassent de la navigation de toutes les Indes; & enfin sur cette rupture, la retraite des Ambassadeurs d'Espagne qui prirent congé des Etats le dernier jour de Septembre, & s'en retournerent à Bruxelles.

1609.

Ceux de France & de la Grande Bretagne, particulièrement le premier, ne cessèrent pas pour cela leur médiation, & proposèrent aux deux Partis de faire du moins une longue trêve, puisqu'ils ne pouvoient pas convenir d'une paix perpétuelle. Le Prince Maurice s'y opposoit ouvertement, parce que son emploi prenoit fin par la guerre. Il avoit beau champ de déclamer contre les artifices des Espagnols, & d'entretenir les peuples dans des défiances & des appréhensions; & il parloit d'autant plus haut, qu'il avoit de son côté tous les gens de guerre, & la Province de Zelande, de plus quatre ou cinq bonnes Places en sa disposition, & les desirs des Princes Protestans, qui appréhendoient que durant cette trêve les armes de la Maison d'Autriche ne leur tombassent sur les bras.

En Janvier & suiv.

Mais il y alloit trop de l'honneur du Roi, après tant de peine qu'il y avoit prise, & trop aussi de son intérêt, qui étoit de désarmer la Flandre, la-

1609.

quelle il avoit dessein d'enlever, pour ne pas conclure cette affaire. Il agit donc si puissamment par prières & par menaces, envers les Etats, que leurs Députés se rassemblèrent le vingt-cinquième de Mars à Anvers, avec ceux d'Espagne, & firent une trêve pour douze ans, qui fut proclamée dans cette Ville-là le quatorzième d'Avril.

Elle portoit entr'autres choses, que les Archiducs traitoient avec eux en qualité, & comme les tenant pour Provinces libres, sur lesquelles ils n'avoient rien à prétendre; qu'il y auroit cessation de tous actes d'hostilité, mais que dans les pays éloignés elle ne commenceroit qu'un an après; que le trafic seroit libre par mer & par terre, lequel néanmoins le Roi d'Espagne limitoit aux terres qu'il avoit en Europe, n'entendant point que les Etats en pussent faire aux autres, * sans son expresse permission; que chacun garderoit les Provinces & les Places qu'il tenoit pour lors; que ceux dont les biens avoient été arrêtés ou confisqués à cause de la guerre, ou leurs héritiers, en auroient la jouissance pendant la trêve, & y rentreroient sans aucune formalité de justice; que les Sujets des Etats auroient dans le pays du Roi Catholique & des Archiducs, la même liberté pour la Religion qui avoit été accordée aux Sujets du Roi de la Grande Bretagne par le dernier Traité de Paix. Réciproquement, les Etats promirent, qu'il ne seroit fait aucun changement dans les Vicelages de Brabant qui dépendoient d'eux, ausquels il n'y avoit auparavant que l'exercice de la Religion Catholique; & les Ambassadeurs de France en donnerent leur écrit de garantie.

* Les Indes Orientales & Occidentales.

Le Président Janin étant retourné à la Haye après la publication, exhorta les Etats de la part du Roi, d'accorder à leurs Sujets Catholiques le libre exercice de leur Religion; mais tout ce qu'il put obtenir, fut, qu'ils ne seroient plus recherchés ni troublés, s'ils

1609. ne le faisoient que dans leurs maisons & pour leurs familles seulement.

Si la puissance Espagnole reçût un grand échec par ce Traité, celui qu'elle se procura par l'expulsion des Morisques ne fut pas moindre. Après l'éversion du Royaume de Grenade, il étoit resté grand nombre de Mahométans & de Juifs en ce pays-là, d'où ils s'étoient encore provignés dans les pays de Valence, de Castille, & d'Andalousie. Ils étoient baptisés, & professoient le Christianisme, à cause de quoi on les nommoit, nouveaux Chrétiens; mais ils exerçoient secrètement les impiétés de leurs peres. On faisoit état qu'il y en avoit plus de douze cens mille têtes de l'un & de l'autre sexe. Le Roi Philippe étoit informé que depuis plusieurs années, ils avoient recherché la protection du Roi de France, des Provinces Unies, du Roi d'Angleterre, même du Turc, & du Roi de Maroc; & il s'étoit laissé persuader qu'un jour de Vendredi Saint, ils devoient égorger tous les vieux Chrétiens des Pays où ils se trouveroient les plus forts; sur cela il se résolut de les mettre hors de ses terres, ne leur permettant d'emporter autre chose que des marchandises, & retenant leur or & argent, leurs pierreries, & tous leurs immeubles, hormis qu'il en accorda la quatrième partie à la Noblesse pour la dédommager de la perte qu'elle souffroit par leur éloignement, car ils faisoient valoir les terres des Gentilshommes un tiers davantage que les Paysans Espagnols.

On exécuta cet Edit avec la dernière rigueur, même sur ceux qui étoient Prêtres, Religieux, Officiers du Roi, & alliés dans les maisons des anciens Chrétiens. On les arracha des Autels, des Cloîtres, des tribunaux de Justice; les maris d'entre les bras de leurs femmes; les femmes d'entre les bras de leurs maris, les peres d'avec leurs en-

1609. fans. Ces misérables, partie transportés en Afrique, partie ayant passé en France & en Italie, périrent presque tous de diverses manieres; les uns furent noyés par les Mariniers mêmes qui les passoient; les autres massacrés par les Arabes; plusieurs dépouillés, & plusieurs ayant été repoullés par ceux chez qui ils pensoient se refugier, moururent de male-faim, étant en exécration aux Chrétiens comme Infideles, & aux Infideles comme Chrétiens; si bien que de cette grande multitude, à peine s'en sauva-t'il le quart. L'Espagne se sentira long-tems de cette inhumanité plus que barbare: car la cruelle expulsion de tant de milliers d'hommes joints au continuel passage de ses Habitans dans les Indes, & à leur fainéantise naturelle, a fait de ce pays-là, autrefois le plus peuplé & le plus cultivé de l'Europe, une vaste & stérile solitude.

Quelques Pirates Chrétiens s'étoient retirés à Tunis & à Alger, & y avoient tant recueilli de leurs semblables, qu'ils tenoient le Détroit de Gibraltar comme bouché, & osoient bien attaquer des flottes entieres. Les Malouins ne pouvant souffrir ce brigandage, armerent quelques navires pour leur courir sus. Le Capitaine Beaulieu qui les commandoit, ayant rêvé aux moyens de ruiner tout d'un coup les forces de ces voleurs, conçût le plus hardi dessein qu'on se puisse imaginer. Il résolut d'aller brûler leurs Vaisseaux dans le Port de Tunis, au dessous du Château de la Goulette. Les Espagnols l'ayant joint avec huit gros Gallions, se mirent de la partie pour le seconder en cette généreuse entreprise. Quand le vent fut bon, il se mit bravement à l'avant-garde, entra dans le havre en plein midi, passa sous l'artillerie du Fort, contre lequel il fit tirer cent cinquante volées de canon; puis comme il vit que ses Vaisseaux ne pouvoient

1609.

approcher plus près, il faut dans une barque avec quarante hommes seulement, & perçant au travers d'une tempête continuelle de quarante-cinq pièces de canon qui tiroient du Fort, alla mettre le feu au plus grand Vaisseau, d'où il se porta ensuite à tous les autres, & en consuma trente-trois, dont il y en avoit seize armés en guerre, & une Galere.

En Février.

Les nouvelles de la mort de Ferdinand de Medicis Duc de Toscane, oncle de la Reine, interrompirent les divertissemens qui faisoient les occupations de la Cour durant l'Hyver, & firent cesser les Caroufels & les Balets. Son fils Cosme II. du nom lui succéda en ses Etats.

En Juin.

Il se publia cette année deux Edits mémorables; l'un du mois de Juin, pour arrêter la fureur des duels; l'autre du mois de Mai pour remédier aux trop fréquentes banqueroutes. Le premier augmentoit les peines portées par les précédens, tant contre ceux qui se battoient, que contre leurs seconds, faisoit plusieurs Réglemens pour la réparation des offenses, & permettoit à ceux qui auroient reçu quelq'injure atroce, d'en porter leurs plaintes au Roi, ou bien aux Connétable & Maréchaux de France, & de demander congé de se battre: ce qui leur seroit accordé si on le trouvoit expédient pour leur honneur.

En Mai.

Le second punissoit les banqueroutiers de mort, comme voleurs & affronteurs publics; déclaroit nuls tous transports, ventes, cessions, ou donations par eux faites en fraude; vouloit même que ceux qui les auroient reçûs, ou qui les auroient aidé à receler leurs effets, ou qui auroient induit & porté les Créanciers à composer avec eux, fussent châtiés comme complices; défendoit à tous les Créanciers de leur faire aucune remise, ni atermoyement sur peine de perdre leur dette, & plus s'il y échoit.

1609.

Il y en eut grand nombre qui s'enfuirent hors du Royaume; mais l'un des plus signalés, qui s'étoit réfugié en Flandre, ayant été pris à Valenciennes avec la permission des Archiducs, fut amené à Paris, & par Arrêt * du Conseil fit publiquement amende honorable la torche au poing, fut mis au Pilon trois jours de suite, puis envoyé aux Galeres. Cet exemple étoit fort nécessaire, pour réprimer les friponneries de cette sorte de gens; car on voyoit que s'étant tenus cachés quelques jours pour obliger leurs Créanciers à leur céder une partie de leur dû, ils reparoissoient en public tout superbes des dépouilles de ceux qu'ils avoient affrontés, & croyoient couvrir leur honte par leur impudence.

* Des Maîtres
des Requêtes.
E. d. de 1668.

Tandis que le Roi s'acqueroit le titre d'arbitre de la Chrétienté, en composant tous les différends d'entre les Etats voisins, la discorde qui s'étoit malheureusement glissée dans sa maison même, troublait la joye de tous ses bons succès, & lui remplissoit le cœur de mille chagrins. Les dédains de la Marquise de Verneuil avoient enflâmé sa passion, comme d'autre côté les poursuites qu'il faisoit pour la ravoir en sa puissance, & les discours offensans qu'elle tenoit, redoubloient les jalousies de la Reine, & les querelles domestiques.

Sully & quelques autres confidens du Roi travailloient assez inutilement à les réduire l'une & l'autre à ses volontés; ils menaçoient la Marquise, qu'il s'attacheroit à une autre, & qu'alors il lui ôteroit ses enfans, & la confinerait avec eux dans un Cloître. En effet, il tâchoit de se divertir de cette fantaisie par d'autres, aimant publiquement la Comtesse de Moret, & depuis peu encore la Demoiselle des Effarts. Ils représentoient en même tems à la Reine, que ses emportemens ne serviroient qu'à aliéner davantage l'es-

1609.

prit du Roi, que la douceur & les tendresses étoient les seuls moyens de le retenir; & qu'en attendant qu'elle pût le détacher des objets illégitimes, elle devoit user d'un peu de modération, si elle vouloit obtenir des graces pour elle & pour les siens. Mais Conchini, & Leonore Galigay, sa femme, bien loin de la mettre en cette disposition, l'entretenoient de plus en plus dans sa mauvaise humeur, ayant tant empieté de pouvoir sur son esprit, qu'ils régloient ses desirs, ses affections, & ses haines comme il leur plaisoit.

On avoit souvent conseillé au Roi de ne point garder ces funestes risons qui mettoient le feu à sa maison, & qui embrâseroient quelque jour toute la France. Dom Jean de Medicis, oncle naturel de la Reine s'étant mêlé, par son ordre, d'exhorter la Reine à les congédier, elle s'emporta contre lui avec injures & avec reproches, & s'opiniâtra tellement à le maltraiter, quelque chose que le Roi pût faire pour calmer son courroux, qu'il fut contraint de se retirer hors de France. L'audace de ces petites gens alla jusqu'à tel point qu'ils usèrent de menaces contre la personne du Roi, s'il osoit attenter aux leurs: car plusieurs l'y portoient; entr'autres celui-là même qui exécuta sous l'aveu du fils ce que le pere n'avoit pas eu la force de commander.

Les Catholiques zélés de son Confeil, se joignant aux intentions de la Reine, entretenoient de dangereuses correspondances avec le Conseil d'Espagne par le moyen de l'Ambassadeur de Florence, & se faisoient fort de marier le Dauphin, & la fille aînée de France, avec les deux enfans du Roi Philippe, de sorte que ce Prince, soit de son propre mouvement, ou par leur suggestion, donna charge à Dom Pedro de Toledé, parent de la Reine, qu'il envoyoit en Allemagne, de

séjourner quelque tems à la Cour de France, pour fonder les intentions du Roi.

On ne sçait pas quelles propositions il lui fit en particulier, mais on soupçonna qu'il lui avoit parlé de faire une Ligue entre les deux Couronnes pour ramener tous les Protestans à la Foi Catholique, & qu'il lui avoit offert de lui céder le droit que son Maître avoit sur les Provinces-Unies, & de les donner en dot au Dauphin, avec sa fille aînée. Mais le Roi lui répondit fort séchement sur ces Mariages; car il ne vouloit aucune alliance avec les Espagnols, il désiroit marier son Dauphin à la fille aînée de Lorraine, pour joindre cette Duché à la France; & il avoit résolu de donner la plus âgée de ses filles, au fils aîné du Duc de Savoye. On disoit, qu'afin de dédommager les Princes Lorrains qui prétendoient que leur Duché étoit un fief masculin, il proposoit de leur donner le rang & les droits de Princes de son Sang immédiatement après ceux qui l'étoient en effet.

Il y avoit déjà quelques années que le Duc de Savoye, mal satisfait des Espagnols, tant parce qu'ils n'avoient pas donné à sa femme un aussi bon partage qu'à sa sœur Isabelle, que parce qu'ils ne l'avoient pas secouru en tems & lieu, cherchoit ses avantages du côté du Roi, & ne perdoit point d'occasion de lui renouveler les propositions de la conquête du Milanois. L'an 1607. le Cardinal de Joyeuse, en revenant de Venise, & l'an 1608. Vauce-las, qui avoit été envoyé à Turin, pour féliciter le Duc du Mariage de ses deux filles avec les Ducs de Mantouë & de Modene, en avoient rapporté des paroles au Roi; mais il n'y prenoit pas assez de confiance, ou ne jugeoit pas qu'il fût encore tems de se déclarer. Cette année, Bullion étant allé en Savoye pour quelques autres affaires, eut

1609.

charge de découvrir ses intentions au Duc, & de lui proposer la conquête du Milanois à son profit, hormis quelques Places qu'ils laisseroient aux Vénitiens, parce qu'elles étoient à leur bienfiance. Le Duc ayant ouvert toutes les deux oreilles à de si belles offres, Bullion le fit aboucher avec Lesdiguieres; & dès-lors il fut conclu par le Comte de Gattinare au nom du Duc, entre le Roi & le Duc une Ligue offensive & défensive, dont le Mariage de son fils, avec la fille aînée de France, devoit être comme le sceau.

Le dessein de réduire la Maison d'Autriche dans les bornes de l'Espagne & de ses pays héréditaires, ne paroit point de l'esprit du Roi: la plupart des Princes de la Chrétienté, & sur tout, les Protestans, le sollicitoient sans cesse d'y travailler; ses Capitaines le désiroient pour avoir de l'emploi; & les Huguenots pouissoient à la rouë, afin d'empêcher la Ligue d'entre les deux Couronnes, laquelle sans doute eût rendu à les exterminer. Au contraire les Catholiques, auxquels il étoit resté quelques sentimens de la Ligue, n'oublioient rien pour l'en détourner; ils croyoient même que c'étoit une œuvre de piété de prêter la main à ses plaisirs pour le retenir dans l'oïveté: mais quoique dans les autres choses il déferât fort à leurs avis, il ne se communiquoit guère à eux sur ce qui touchoit cette entreprise; & s'il l'avoit retardée jusques-là, ce n'étoit que parce qu'il vouloit bien prendre toutes ses précautions, & faire tous les préparatifs nécessaires avant que de se déclarer.

Il avoit fallu pour cela établir une parfaite tranquillité dans son Etat, donnant le tems aux factions de s'éteindre, & aux deux Religions de comparer ensemble. Il avoit fallu acquitter ses dettes, rétablir le crédit que la mauvaise administration des Finances avoit

fait perdre; de plus faire provision d'argent, de munitions, d'armes, d'artillerie, & d'hommes choisis, & intéresser dans son parti le plus qu'il se pouvoit de Princes & d'Etats. Les Rois de Suede & de Dannemarc lui avoient engagé leur parole depuis plus de quatre ans; les Provinces-Unies en faisant la trêve l'assurèrent de la rompre quand il lui plairoit: & le Duc de Savoye, les Princes Protestans d'Ailemagne, & plusieurs Villes Impériales pareillement. Le Duc de Baviere entroit dans cette Ligue, sur l'assurance que lorsque l'élection de l'Empire seroit rendue libre, on le feroit Roi des Romains. On promettoit aux Vénitiens quelques Villes du Milanois, & celles du Royaume de Naples, sur le Golfe Adriatique: aux Suisses, le Pays du Tirol, la Franche-Comté, & l'Alsace. Le Pape même s'y laissoit attirer, pourvu qu'on l'aidât à réunir le Royaume de Naples au Saint Siège, ce qui lui eût donné moyen de faire de beaux établissemens pour ses neveux. Voilà comment tous les Princes de la Chrétienté se fussent accommodés des dépouilles de la Maison d'Autriche; & le Roi, pour ne pas faire naître contre lui la même jalousie que tout le monde avoit contre elle, n'eût pas retenu un seul pouce de terre, & n'eût voulu pour son partage que la gloire.

Après cela, comme il n'y a point de borne à une si belle carrière, il faisoit dessein, qu'ayant réglé les limites & les prétentions des Princes Chrétiens, affermi la Paix & l'union entr'eux, & formé un Conseil Général pour cette République Chrétienne, il en employeroit toutes les forces à ruiner la tyrannie Mahometane. Ces desseins sans doute n'étoient pas au-dessus de son courage & de sa puissance, mais peut-être de plus longue étendue que ne pouvoient être sa vie & sa santé: car il étoit âgé de cinquante-six ans, sujet à

1609.

la goutte, dont il avoit des accès assez fréquens, & obligé tous les ans de se mettre dans les remèdes pour le moins une fois, & souvent deux.

L'Amour, s'il est permis de parler ainsi, voulut se mêler dans cette entreprise, & prêter son flambeau pour aider à allumer la guerre, comme il a presqu'allumé toutes les plus grandes qui aient jamais été. Henriette-Charlotte, fille du Connétable de Montmorency, & de Louise de Budos sa seconde femme, ne parut pas si tôt à la Cour, qu'elle effaça toutes les autres beautés : la première fois que le Roi la vit, ce fut en un balet, où elle étoit vêtue en Diane, & tenoit un dard à la main ; elle lui inspira alors de tout autres sentimens que ceux que cette chaste Déesse devoit inspirer dans les cœurs. Les confidens des passions de ce Prince, les parens de la fille, les gens même de la Reine, qui pensoient par-là chasser toutes ses autres maîtresses, se trouverent disposés à le servir dans cette recherche. Tout flattoit sa passion, hormis celle qui la pouvoit soulager ; il crut la pouvoir acquerir en l'élevant au plus haut rang de la Cour, après celui de la Reine ; & dans cette vûe il la maria au Prince de Condé, jeune & pauvre, qui tenoit tout de sa puissance, & n'avoit pourtant point encore de Gouvernemens, ni d'emplois, mais qui étant ce qu'il étoit, & avec cela fort bien fait d'esprit & de corps, eût pû avec un peu plus de complaisance obtenir de lui les plus belles Charges du Royaume. Les nœces furent solemnisées à Chantilly au mois de Mars.

En Mars.

Le Duc de Vendôme étant parvenu à l'âge de seize ans, le Roi avoit impatience d'accomplir son mariage avec François de Lorraine, fille unique du

1609.

feu Duc de Mercœur. La mere & quelques parens de la fille y avoient toujours apporté de la résistance ; à la fin le Pere Cotton, extrêmement persuasif & insinuant, les avoit disposés à donner ce contentement au Roi. Les fiançailles en avoient été faites l'année précédente : celle-ci, les nœces se célébrerent à Fontainebleau le neuvième jour de Juillet.

En Juillet.

Ce fut vers ce tems de réjouissance, que la flamme nouvelle du Roi redoublée par la présence de la jeune Princesse de Condé, éclata si fort qu'elle frappa les yeux de son mari, & lui causa un grand mal de tête. Alors, * d'un côté les consciencieux, d'un autre les malcontents, les ennemis couverts du Roi, ces gens dont la malignité ne se plaît que dans le trouble, sans autre visée que de faire mal, & la Reine même, piquent de la jeune Princesse d'honneur & de jalousie ; il s'emporte & tient des discours peu respectueux, le Roi l'en châtie en lui retranchant les moyens de sa subsistance ; sçavoir ses pensions, & l'argent qu'il lui avoit promis pour son mariage.

* Les Scrupuleux.
E.H. de 1668.

Ce fâcheux traitement fit un effet tout contraire à ce que le Roi desiroit. Le Prince en étant plus irrité, & d'ailleurs appréhendant quelque violence d'une si forte passion, quoiqu'il n'en eût jamais vû d'exemple dans ce bon Roi, résolut de se retirer de la Cour & du Royaume. Ayant donc disposé toutes choses pour son dessein, il enleva lui-même sa femme le 29. d'Août, (a) la mit en croupe derrière lui, & à quelques lieues de-là, la jeta dans un carrosse * à six chevaux. Il passa à côté de Landrecy, sans y entrer, & de-là se rendit à Bruxelles. Le Nonce du Pape & les Archiducs l'y reçurent avec grande joie, & lui rendirent tous les

En Août.

* Il n'y en avoit guère eu auparavant.

(a) Le 30. Novembre, selon Bassompierre, qui dit que Monsieur de Praslin les trouva tous deux à Landrecy.

honneurs qui étoient dûs à sa qualité.

1609.

Aux nouvelles de cette évation imprévue, le Roi tout troublé de colere & d'amour, ne put dissimuler son émotion, même devant la Reine; mais il tâcha de la couvrir de raisons d'Etat. Son Conseil fut d'avis de ne rien résoudre sur une chose si importante, qu'on ne fût bien assuré du lieu où le Prince se seroit retiré. Un mois après on sçut qu'il étoit à Bruxelles: alors le Roi donna ordre à Praslin, Capitaine de ses Gardes, d'aller vers les Archiducs leur demander qu'ils eussent à lui rendre le premier Prince de son Sang. Ils répondirent à cela que la seule considération qu'ils avoient pour ce noble Sang, les ayant obligés à lui donner retraite, le droit d'hospitalité, & l'honneur ne leur permettoient pas de le livrer; mais qu'il ne falloit point craindre qu'il attentât rien, ni de fait, ni de parole, contre le respect & le service qu'il devoit à son Souverain.

En Octobre.

Cette réponse ne contenta point le Roi, il prenoit à deshonneur tous les honneurs qu'on rendoit à celui qui s'étoit mis en sa disgrâce, & qui avoit porté dans les pays étrangers des bruits qui diffamoient sa réputation. De plus la trop étroite familiarité que ce Prince avoit contractée avec le Duc d'Aumale, ennemi mortel de sa personne, lui fournissoit un beau prétexte d'évaporer des transports de colere, qu'on sçavoit bien être produits par une autre cause. Il dépêcha donc des Ambassadeurs vers les Archiducs, qui parlerent encore plus fortement que Praslin, mais ne gagnèrent pas davantage. Quelques-uns des confidens du Roi qui pensoient le bien servir, s'y voulurent employer d'eux-mêmes; & firent quelques entreprises pour enlever la Princesse, se promettant qu'elle en seroit bien aise; & d'autres encore plus mal-à-propos en formèrent contre le Prince même. Le bruit en ayant été répandu

En Novemb.
& suiv.

1609. dans Bruxelles, c'étoit au mois de Février de l'an 1610. tout le peuple prit les armes pour la défense d'une si noble réfugiée, mais lui, craignant quelques fâcheux événemens, se retira de-là, & passa dans le Milanois.

Le Comte de Fuentes, furieux ennemi du Roi, fit malicieusement courir le bruit qu'il avoit mis la tête du Prince à deux cens mille écus, & sur ce prétexte, il lui donna des gardes à pied & à cheval. Ce qu'il ne faisoit pas tant pour la sûreté de sa personne, que pour noircir la réputation du Roi, & pour empêcher que quelqu'Envoyé ne regagnât ce jeune Prince, ou en lui faisant des offres fort avantageuses, ou en lui jetant du dégoût & du repentir dans l'ame. Il avoit en effet quelque raison d'appréhender ce changement, puisque nonobstant toutes ses précautions, le Prince, à ce qu'on a dit depuis, commençoit à écouter les propositions qu'on lui faisoit du côté de France, & alloit se laisser vaincre quand la mort du Roi arriva.

Quoiqu'on en ait voulu dire, la plus forte passion du Roi étoit la gloire & la poursuite de ses grands desseins. La mort de Jean Guillaume, Duc de Cleves, de Julliers & de Bergh, Comte de la Mark, & Seigneur de Ravenstein, arrivée le vingt-cinquième de Mars, lui en fit une spécieuse ouverture. Ce Prince étoit fils du Duc Guillaume, qui l'étoit de Jean, Duc de Cleves, Comte de la Mark, & Seigneur de Ravenstein, lequel Jean avoit épousé Marie, fille & héritière de Guillaume Duc de Julliers & de Bergh, & Seigneur de Ravensbourg. Remarquez qu'il fut dit par leur Contrat, *que ces Terres demeureroient toujours unies en une seule main*, afin de se pouvoir mieux défendre contre leurs voisins qui devenoient trop puissans.

En Mars &
suiv.

La succession du Duc Jean Guillaume étoit extrêmement litigieuse entre ses héritiers,

1609.

héritiers, tant à cause des diverses dispositions des Ducs ses Prédécesseurs, que des Constitutions des Empereurs, toutes contraires les unes aux autres. Car quelques-unes avoient traité ces Duchés comme fiefs masculins; & quelques autres avoient voulu qu'elles pussent tomber en quenouille. L'Empereur Federic III. avoit concédé ces Terres à Albert de Saxe *pour services rendus à l'Empire, en cas que ceux qui les possédoient pour lors vinssent à mourir sans hoirs mâles*; & Maximilien I. avoit par deux fois ratifié cette Concession. Depuis, tout au contraire, quand Guillaume fils du Duc Jean & frere de Sibylle mariée à Jean Federic, qui bientôt après fut Electeur de Saxe, épousa Marie d'Autriche, Reine de Hongrie & sœur de Charles V. ce fut l'an 1545. cet Empereur lui accorda & ses „ Successeurs le confirmerent; que s'il ne „ laissoit point de fils de ce mariage, „ les filles qu'il en auroit seroient capables de succéder en tous ses Etats; „ l'ainée premierement, puis les cadettes consécutivement l'une après l'autre: & que „ s'il n'y en avoit aucune en vie „ lors du décès du pere, ces Principautés appartiendroient à leurs enfans „ mâles. „ La même condition avoit été apposée dans le Contrat de Sibylle, sœur de ce Guillaume, l'an 1526. lorsque le Duc Jean leur pere la maria avec ce Federic Electeur de Saxe, qui depuis fut vaincu & destitué de sa Duché par l'Empereur Charles V.

Or ce Guillaume, fils du Duc Jean, avoit eu un fils; sçavoir ce Jean Guillaume que nous venons de voir mourir, & quatre filles, qui furent Marie-Eleonor, Anne, Magdelaine & Sybille. De ces filles, la premiere, nommée Marie-Eleonor, avoit épousé Albert Federic de Brandebourg Duc de Prusse, l'an 1572. dont il ne resta que des filles: La seconde, Philippe Ludovic de Baviere Palatin, Duc de Neufbourg,

Tome III,

1609.

d'eux nâquit Wolfgang & quelques autres mâles: la troisième, Jean Duc des Deux-Ponts, frere de ce Ludovic, laquelle étoit morte avant le Duc Jean-Guillaume, mais avoit laissé des fils, & la dernière, Charles d'Autriche, Marquis de Burgaw, dont il n'y avoit point d'enfans. De Marie-Eleonor & d'Albert vinrent plusieurs fils qui moururent jeunes, & quatre filles; dont l'ainée nommée Anne, épousa Jean Sigismond de Brandebourg, qui fut Electeur, & Duc de Prusse: la quatrième fut femme de Jean Georges, frere de Chrétien II. Electeur de Saxe. Nous n'avons que faire des deux autres.

Brandebourg prétendoit entierement cette succession pour son fils Georges-Guillaume, qui étoit issu d'Anne, fille de Marie-Eleonor, l'ainée des quatre sœurs. Les trois autres sœurs, ou leurs enfans y vouloient aussi avoir part; & de plus, Neufbourg disoit, que ces Terres appartenoient toutes à Wolfgang son fils, parce qu'il étoit l'ainé des mâles, issus des quatre sœurs, & que Georges de Brandebourg n'étoit que fils d'une fille de l'ainée de ces quatre filles, & que le Testament du Duc Guillaume & la Constitution de Charles V. portoient en termes exprès, que l'ainée des filles qui auroit des enfans mâles, seroit unique héritiere, & que les biens ne seroient point partagés: mais le Duc de Saxe demandoit aussi toutes ces Principautés, se fondant sur la donation des Empereurs Federic & Maximilien, laquelle il maintenoit être bonne, puisque ces fiefs étoient masculins; & il disoit que les Empereurs suivans n'en avoient pu disposer autrement, au préjudice des Loix & Coutumes de l'Empire, & contre la nature de ces Terres. Le même Duc y avoit encore deux autres droits; l'une étoit pour Jean-Georges son frere qui avoit épousé la quatrième fille de cette Ma-

Gggg

1609.

rie-Eleonor; l'autre pour les Princes de la branche de Veymar, & de celle de Koburg, issues de Jean Federic, Electeur de Saxe, dépouillé par Charles V. & de Sibylle, sœur de Guillaume II. Duc de Cleves & de Julliers, pere de Jean-Guillaume.

Je ne parle point des prétentions du Duc de Nevers, & de Henri de la Mark Comte de Maulevrier, dont le premier se disoit héritier de la Maison de Cleves, l'autre de la Maison de la Mark; car ils ne les poursuivirent pas avec beaucoup de chaleur.

En Mai &
Juin.

Wolfgang fils aîné du Duc de Neubourg, entra le premier dans le pays pour faire demande des droits d'Anne sa mere. Incontinent après Brandebourg y envoya son frere Ernest pour ceux de son fils. Ces deux Princes n'ayant pû demeurer d'accord ensemble, firent une Transaction, par l'entremise du Landgrave de Hesse; par laquelle ils promirent de vuider tous leurs différens à l'amiable, d'employer conjointement leurs forces contre ceux qui à leur préjudice voudroient se saisir de ces Terres; & de les administrer par indivis, & sans préjudice des droits de l'Empereur, & des autres prétendans. Peu après, l'Assemblée des Etats du Pays se tenant à Duffeldorp, le Roi de France envoya la prier d'avoir ce Traité agréable, & se déclara assez ouvertement pour ces deux Princes.

Mais l'Empereur se croyant, en cas de litige, Juge naturel & souverain entre les contendans pour Fiefs qui relevent de l'Empire, maintenoit que le séquestre lui appartenoit, en attendant le jugement définitif: ainsi il les fit tous assigner devant lui par un Acte du vingt-quatrième de Mai, & donna commission à l'Archiduc Leopold, Evêque de Strasbourg & de Passau, de mettre ces Terres en sa main. La Ville de Julliers le reçut, ayant été surprise par son Sénéchal, qui s'étoit évadé des Etats

de Duffeldorp: mais la plûpart des autres Places se donnerent aux deux Princes. Alors les actes d'hostilité commencerent entr'eux & Leopold, avec quantité de Mandemens de l'Empereur, de Manifestes & d'Apologies que les uns & les autres firent courir par toute la Chrétienté.

1609.

Les intérêts de tous les Princes d'Allemagne se trouverent fort embrouillés, & incertains dans cette affaire: d'un côté ils appréhendoient presque tous également, aussi bien les Catholiques, que les Protestans, que l'Empereur sous prétexte de séquestre, ne se rendit maître de ces Terres, & qu'il n'en aggrandît sa Maison. D'autre côté, les Catholiques craignoient que les Princes Protestans, s'ils en demeuroient les possesseurs, ne devinssent les plus forts, & ne les opprimassent. Pour cette considération, ils brassèrent une Ligue défensive entr'eux: le Duc de Baviere s'en fit le Chef, & y attira les Electeurs de Mayence & de Treves. Tous ensemble dépêcherent à Rome & en Espagne, pour avoir l'assistance du Saint Pere, & celle du Roi Catholique; & quand ils en eurent reçu bonne réponse, ils tinrent une assemblée à Wirtzburg, où Leopold se trouva. Je ne sçai pas comment cette Ligue du Duc de Baviere pouvoit s'accorder avec celle qu'il avoit avec le Roi, si ce n'est qu'il la fit pour avoir un prétexte de se faire nommer à l'Empire.

En Novemb.
& Decemb.

En effet, un mois après les Electeurs Catholiques, & les Princes de la Maison d'Autriche s'étant rendus près de l'Empereur à Prague, avec dessein d'y élire un Roi des Romains, tandis que l'Empereur vivoit encore, * de peur qu'après sa mort les Protestans ne s'en fissent un de leur Religion: il y en eut d'assez hardi pour proposer ce Duc; & les Jesuites mêmes fort puissans dans le Parti, ne s'en éloignoient pas parce qu'ils espéroient gouverner tout

* Il n'étoit pas bien vieux, mais fort cassé.

1609. auprès de ce Prince. Néanmoins cette même considération, & le grand crédit de la Maison d'Autriche, tournerent la plûpart des voix du côté de Ferdinand Archiduc de Grats, cousin de Rodolfe.

1610. En Janvier. Les Protestans au même tems s'assemblerent à Hall en Suaube, où il se trouva quatorze Princes de cette Religion, plus de vingt Seigneurs qualifiés, & des Députés de toutes les grandes Villes Protestantes. Entre ces Princes on y vit l'Electeur de Brandebourg, Federic-Ludovic Duc de Neufbourg, & Chrétien Prince d'Anhalt. Celui-ci ayant été envoyé par les deux autres en France, rapporta que le Roi embrassoit hautement leur défense, & qu'au Printems il marcheroit en personne à leur secours; pour preuve de quoi il emmena avec lui un Ambassadeur de sa part, il se nommoit N. de Thumery Boissise. Les Etats des Provinces-Unies promirent aussi assistance aux deux Princes, mais non pas ouvertement, jusqu'à ce qu'ils sçurent que le Roi envoyoit quatre mille hommes de pied & mille chevaux sur ces frontieres-là.

Ce qui se traita à Hall fut tenu fort secret, les Princes écrivant leurs délibérations eux-mêmes, sans s'en fier à leurs Secretaires. On disoit qu'ils y avoient résolu d'aviser aux moyens de retirer la ville de Donavert des mains du Duc de Baviere, lequel l'avoit subjuguée, sous prétexte qu'elle avoit été mise au Ban de l'Empire pour quelques violences commises contre les Catholiques; de contenter le Duc de Saxe pour la succession de Julliers; d'élire un Roi des Romains, & de faire une contre-Ligue en cas que le Pape & la Maison d'Autriche en formassent une pour les opprimer.

En Février & Mars. Il seroit mal-aisé de deviner comment des intrigues si brouillées eussent pû se démêler au gré des Protestans,

1610. & au gré des Catholiques. Le Roi s'efforçoit de dire, & même avoit déclaré hautement aux premiers, qu'il n'entendoit point qu'il fût rien changé pour la Religion dans les pays de Cleves & de Julliers. Il faisoit aussi entendre au Nonce du Pape que s'il les assistoit, c'étoit principalement pour les obliger par ses bons offices à bien traiter les Catholiques dans leurs terres, & peut-être à le devenir eux-mêmes.

Cette déclaration donnoit de l'ombrage aux Protestans, & ne satisfaisoit point les Catholiques; le Nonce qui ne sçavoit pas les intentions de son Maître ne s'en pouvoit taire; ceux qui se sentoient encore de la Ligue, tâchoient d'en rebâtir une nouvelle; & on disoit que les fondemens s'en étoient jettés à la Flèche en Anjou. Car une femme assuroit y avoir vû dans une maison où l'on tenoit des écoliers, de certains Registres dans lesquels il y avoit plusieurs signatures écrites avec du Sang. Il est certain que cette année l'on avoit emprisonné grand nombre de personnes à Paris, pour quelques conspirations, & qu'on les relâcha incontinent après la mort du Roi, sans oser, ou peut-être sans vouloir approfondir davantage un si dangereux secret.

On ne pouvoit plus ignorer que le Roi n'eût de plus grands desseins que ceux de l'affaire de Cleves & de Julliers: car il avoit plus de trente mille hommes de pied & de six mille chevaux, tous gens d'élite qui marchaient du côté de Champagne. Lesdiguieres qui avoit été fait Maréchal de France, après la mort de d'Ornano, avoit douze mille hommes de pied & deux mille chevaux; le Duc de Savoye & les Vénitiens le devoient joindre avec trente mille hommes: les Princes d'Allemagne n'en avoient guères moins, & les Provinces-Unies plus de seize mille. Je ne parle point des forces de mer, qui

1610.

avec celles de Dannemarc & de Suede, eussent fait une flotte de près de six-vingt vaisseaux tous grands & fort bien armés.

On avoit fait état que cette guerre, sans compter les frais des levées, des munitions & de l'artillerie, coûteroit à la France douze cens cinquante mille livres par mois, & autant pour les armées de ses Alliés; * sçavoir du Duc de Savoye, des Venitiens, du Pape, des Princes d'Allemagne, des Danois, des Suedois & des Provinces-Unies, & le Roi avoit de quoi soutenir cette dépense durant quatre ou cinq ans, sans fouler son peuple de nouvelles charges, parce que ses coffres lui fournissoient plus de quarante & un millions d'argent comptant, dont il y en avoit vingt-deux dans la Bastille, outre son revenu courant, dont il entroit de bon dans son Epargne, toutes charges payées, six millions par an. De plus son Sur-Intendant, en cas de besoin, en promettoit cent soixante & quinze autres de parties extraordinaires; mais sans doute on n'eût pû les tirer sans * incommoder fort le Royaume.

* C'étoit trente millions par an.

* Vêxer. Ed. de 1668.

La Maison d'Autriche ne se mettoit guères en peine de dresser aucuns préparatifs pour soutenir un si grand choc; ce qui faisoit croire qu'elle s'attendoit à quelqu'accident, qui étoit imprévu à ses ennemis, mais dont elle avoit les ressorts en sa main pour les lâcher dans l'extrémité. Plusieurs ont cru qu'ils étoient dans les entrailles de la France, & même dans la Maison Royale. Une certaine Demoiselle nommée Anne de Comans, donna des avis d'une horrible conspiration sur la personne du Roi; & après qu'il fut mort, elle persista à tenir ce langage, même par écrit: mais on la traita de folle, & on l'enferma si étroitement qu'elle le devint. Si elle l'étoit, ou non, avant sa détention, ceux qui l'ont connue & examinée eussent bien pû nous en

1610.

laisser leur jugement; mais la conjoncture des tems & la grande importance du sujet ont bien supprimé des choses.

Il est constant qu'il n'y avoit pas pour une conjuration contre ce bon Roi: ses ennemis, les François aussi bien que les Etrangers en avoient tramé de tant de sortes, & de tant de côtés, qu'il étoit bien difficile qu'il en rechapât. On tenoit sa mort si certaine dans tous les Pays voisins, qu'il en vint des avis d'Espagne en France, qu'on la publia à Milan presque un mois devant; que plusieurs Marchands des Pays-Bas écrivant à leurs correspondans à Paris, leur demandoient si cette nouvelle étoit véritable; & que le huitième de Mai, dont il fut tué le quatorzième, il passa un Courier par la Ville de Liege, disant hautement, qu'il en portoit l'avis aux Princes d'Allemagne. Est-ce que l'on pensoit l'intimider par-là, & qu'on vouloit employer les menaces avant que d'en venir à l'exécution?

Conchini cependant, & ceux de sa cabale irritoient sans cesse les jalousies de la Reine, & lui faisoient croire malicieusement que l'amour de la Princesse pourroit porter le Roi à de fâcheuses extrémités. Assurément qu'un Prince si bon & si juste n'en étoit point capable; aussi n'oublia-t'il aucun soin ni aucune tendresse de mari pour lui ôter ces soupçons de l'esprit. Il lui laissa la Régence du Royaume, mais parce qu'il la tempéra par un Conseil & par des ordres nécessaires, cette précaution déplut fort à Conchini, qui pour étendre davantage son autorité en augmentant celle de sa Maîtresse, comme font tous ceux qui sont en faveur, lui inspira qu'il étoit nécessaire qu'elle se fît sacrer & couronner avant le départ du Roi.

Déjà les troupes marchaient vers la frontiere de Champagne, l'équipage de l'artillerie étoit parti, & on avoit

1610.

envoyé demander le passage à l'Archiduc par ses terres : il falloit suivre cette demande de près, le moindre retardement eût été nuisible, & de plus cette cérémonie ne s'accommodoit guères avec le grand embarras des affaires présentes ; non plus que la dépense qu'elle requeroit, ne comparoissoit point avec celle qui étoit nécessaire pour une si grande guerre. D'ailleurs, quand il eût eu ce couronnement agréable, l'empressement opiniâtre avec lequel elle le souhaitoit, lui en eût donné de l'aversion. Néanmoins, comme il ne pouvoit rien refuser aux importunités, quand elles étoient pressantes, il se laissa aller, & lui accorda cette satisfaction, n'en prévoyant pas assez les conséquences, ou ne pouvant les éviter.

En Mai.

La Reine fut donc couronnée dans l'Eglise de saint Denis, le douzième jour de Mai avec les cérémonies ordinaires, & une pompe extraordinairement magnifique. Lui-même prit le soin d'y faire les honneurs, & de donner les ordres. Il y eut quelque contestation entre les Ambassadeurs d'Espagne & de Venise, qui en étant venus aux mains augmentèrent plutôt le plaisir qu'ils ne le troublèrent. Le Comte de Soissons s'étant piqué sur je ne sçai quel point d'honneur, touchant les ornemens de la robe de sa femme, & les habits des enfans naturels du Roi, ne se trouva point à cette fête, & se retira en sa maison de Blandy. Cet éloignement dans peu de jours se trouva extrêmement préjudiciable à ses affaires.

Ensuite du couronnement de la Reine, son entrée dans Paris avoit été mi-

se au quinziesme du mois. On faisoit dresser des portiques, des arcs triomphaux, des inscriptions, des statues & des échaffaux dans les rues par où elle devoit passer, & on préparoit un superbe festin dans le Palais ; à cause de quoi le Parlement, pour laisser entièrement la place libre, tenoit sa Séance dans les Augustins. Le Roi cependant accablé d'un cruel chagrin & d'une mélancholie dont il ne pouvoit deviner la cause, sentoit en lui-même des signes du malheur qui le menaçoit. (a) On eût dit qu'il avoit déjà le poignard dans le sein : on l'entendit souvent pousser des soupirs & des paroles de mauvais présage ; le Ciel, l'air, l'eau & la terre, lui en donnoient de très-sinistres, (s'il faut ajouter foi à ces choses.) On remarqua que quelques jours auparavant, le Mai qui avoit été planté le premier de Mai dans la Cour du Louvre, étoit tombé sans aucune violence. On avoit vû une Etoile au Ciel en plein midi en l'an 1609. l'année précédente il avoit paru une grande Comete, (b) & la Loire s'étoit furieusement débordée, comme elle avoit fait avant la mort violente des Rois Henri II. & Henri III. La même année encore, les Habitans du pays d'Angoumois, Gentilshommes & Payfans, disoient avoir vû un prodige effroyable, c'étoit une armée fantastique, qui paroissoit comme de huit à dix mille hommes, avec des Enseignes mi-parties de bleu & de rouge, * des tambours prêts à battre la caisse, & un Chef de grande apparence à la tête. Tout cela ayant marché à terre plus d'une lieue durant, s'étoit un peu élevé en l'air, puis perdu dans une forêt. Il y

1610.

(a) Bassompierre, disoit-il, je ne me puis persuader que j'aie en Allemagne, je crois mourir bien-tôt.

(b) Il y a trente ans, dit-il au Duc de Guise & à Bassompierre qui en raisoignoient, que tous les Astrologues me prédissent chaque année, que je cours fortune

de mourir : & en celle que je mourrai on remarquera tous les présages qui m'en ont averti en icelle, sans parler de tous les précédens, *Journal de Bassompierre.*

* L'imagination aide bien à former toutes ces figures.

1610.

avoit deux ans qu'un Prêtre avoit trouvé sur un Autel à Montargis, un billet qui donnoit avis que le Roi devoit être assassiné. Et vers ce même tems-là, deux Gentilshommes Gascons, de différent lieu & de différente Religion, étoient venus en Cour tout exprès pour l'avertir de visions pressantes qu'ils affirmoient avoir eues sur le même sujet. Le jour de sa mort, l'écu de ses Armes qui étoit sur la porte du Château de Pau en Bearn, avec les premières lettres de son nom à côté, tomba à terre & se brisa. A la même heure les vaches du troupeau Royal, qui païssoit là auprès, s'étant toutes couchées en rond, & meuglant horriblement, le principal taureau, on le nommoit le Roi, vint tout furieux rompre ses cornes dans cette porte-là, puis se précipita dans le fossé, & se créva de sa chute. De sorte que tout le peuple, qui étoit accouru à ce spectacle, se mit à crier, *le Roi est mort*; & ce cri lamentable s'épandit par tout le Bearn, en moins de deux heures. Les Procès-verbaux qu'on en dressa peu de jours après, font foi de la vérité de ce prodige. Trois ou quatre de ces horoscopes terminoient sa vie dans sa cinquante-septième année. Divers pronostiqueurs, entr'autres celui-là qui avoit prédit au Duc de Mayenne le meurtre du Duc de Guise son frère, & la perte de la bataille d'Yvry, l'avertissoient d'un péril très-prochain. Il y en eut un assez hardi pour dire à la Reine que cette fête se termineroit en deuil & en larmes; & cette Princesse s'étant éveillée une nuit en sursaut route éplorée, dit au Roi qu'elle songeoit qu'on le tuoit d'un coup de couteau. Cela véritablement étoit bien exprès. Lui-même n'ignoroit pas que le nombre des années de son règne, selon qu'un Magicien l'avoit fait voir à la Reine Catherine de Medicis, étoit tantôt accompli; & il avoit quelque connoissance confuse de diverses conf-

1610.

pirations qui se tramoient sur sa personne. Il en avoit en sa vie découvert plus de cinquante, plusieurs dressées ou fomentées par des gens d'Eglise & des Religieux, tant le zèle indiscret produit de pernicious effets. Mais il ne put éviter la dernière, son heure étoit venue, il semble que tous les avis que le Ciel lui donnoit, n'étoient pas tant pour le sauver du péril, que pour faire connoître aux hommes qu'il y a une souveraine Puissance, qui dispose de l'avenir, puisqu'elle le connoît certainement.

Il y avoit long-tems que ce monstre exécrationnel, qu'on nommoit François Ravailac, avoit formé la résolution de le tuer. Il étoit natif d'Angoulême, âgé d'environ trente-deux ans, fils d'un homme de pratique, qui vivoit encore pour lors. Du commencement il avoit suivi le métier de son père, puis il s'étoit jetté dans les Feuillans, & y avoit été Novice; mais on l'avoit mis dehors pour ses rêveries extravagantes. Quelque tems après il avoit été emprisonné pour un meurtre, dont pourtant il ne fut point convaincu; au sortir de-là il s'étoit remis à solliciter des Procès, & il en avoit perdu un en son nom, pour une succession, si bien qu'il se réduisit à montrer à de petits enfans du menu peuple dans la ville d'Angoulême. L'austérité du Cloître, l'obscurité de sa prison, la perte de son procès & l'extrême nécessité où il se trouvoit réduit, lui égarèrent l'imagination, & irritèrent de plus en plus son humeur atrabilaire. Dès sa première jeunesse, les chaleurs de la Ligue, les libelles & les Sermons de ses Prédicateurs lui avoient imprimé dans l'esprit une très-grande aversion pour le Roi, avec cette croyance; qu'on peut tuer ceux qui mettent la Religion Catholique en danger, ou qui font la guerre au Pape. Il étoit si fort échauffé sur ces matières-là, qu'il ne pouvoit entendre

1610. prononcer le nom de Huguenot, qu'il n'entrât en fureur.

Ceux qui avoient prémédité de se défaire du Roi, trouvant cet instrument propre pour exécuter leur dessein, sçurent bien * le confirmer dans ces sentimens; ils trouverent des gens à leur poste qui l'obséderent continuellement, sans qu'il crût être obsédé, qui le firent instruire par leurs Docteurs, & lui enchanterent l'esprit par des visions supposées, & autres semblables artifices. Cependant ils lui faisoient fournir quelqu'argent de fois à autres, sans qu'il sçût précisément d'où il venoit, mais c'étoit toujours fort petitement, de peur que s'il eût été à son aise, il n'eût perdu cette dangereuse pensée. Il y a des preuves, qu'ils le menerent jusqu'à Naples, & que là dans une assemblée qui se fit au logis du Viceroy, il s'en trouva plusieurs autres qui s'étoient dévoués à même fin. Ils le firent venir d'Angoulême à Paris deux ou trois fois: enfin ils le conduisirent si bien à leur gré, qu'ils accomplirent par sa main sacrilege la détestable résolution de leur cœur.

Le lendemain de l'entrée de la Reine, le Roi devoit faire le mariage de Mademoiselle de Vendôme, l'aînée de ses filles naturelles, & le jour suivant le festin; puis le lendemain il eût monté à cheval pour aller à son armée. Mais la veille de l'entrée, qui étoit un Vendredi, peu avant les quatre heures du soir, comme il alloit à l'Arsenal sans ses gardes, pour conférer avec le Duc de Sully, & qu'il lisoit une certaine Lettre, un embarras de quelques charettes ayant arrêté son Carrosse dans le milieu de la rue de la Feronnerie, qui alors étoit fort étroite, & ses Valets de Pied passant sous les Charniers saint Innocent: ce malheureux monta sur une des roues de derriere, & avançant le corps dans le Carrosse, le frappa de deux coups de couteau dans la poitri-

1610. ne, le premier glissa entre les deux premières côtes, & n'entra point dans le corps; mais le second lui coupa l'artere veneuse au-dessus de l'oreille gauche du cœur, si bien que le sang en sortant avec impétuosité, l'étouffa en un moment sans qu'il pût proférer aucune parole.

Il lui avoit été prédit qu'il mourroit en Carrosse; aussi au moindre heurt, il s'écrioit comme s'il eût vû le tombeau ouvert pour l'engloutir. Mais il s'imaginait qu'il avoit évité l'effet de cette prédiction dans deux grands périls qu'il y avoit courus, l'un en allant visiter la Duchesse de Beaufort; l'autre au Bac de Nully, dont nous avons parlé.

La confusion & le trouble avoient tellement saisi ceux qui se trouverent présens à ce tragique accident, que si Ravailiac eût jetté son couteau, on ne l'eût point reconnu; mais ayant été pris le tenant encore à la main, il avoua le coup aussi hardiment, que s'il eût fait quelque action héroïque. On remarqua deux choses, dont le lecteur tirera telle conséquence qu'il lui plaira: l'une, que lorsqu'on l'eut pris, on vit venir sept ou huit hommes l'épée à la main, qui disoient tout haut qu'il le falloit tuer, mais ils se cachèrent aussi-tôt dans la foule: l'autre, qu'on ne le mit pas d'abord en prison, mais entre les mains de Montigny, & qu'on le garda deux jours dans l'Hôtel de Retz avec si peu de soin, que toutes sortes de gens lui parloient. Entr'autres un Religieux qui avoit de grandes obligations au Roi, l'ayant abordé, & l'appellant, *mon ami*, lui dit qu'il se donnât bien de garde d'accuser les gens de bien.

Il y avoit dans le Carrosse du Roi, les Ducs d'Espéron & de Monbason, les Maréchaux de Lavardin & de Roquelaur, les Marquis de la Force & de Mirebeau: ces Seigneurs en étant descendus, & ayant couvert son visage,

* Confirmer ce misérable. Ed. de 1668.

1610.

& tiré les rideaux, firent tourner bride vers le Louvre, & commanderent qu'en y entrant, on criât, un Chirurgien & du vin, pour faire croire qu'il n'étoit pas mort. On coucha son corps tout sanglant sur un lit avec assez de négligence; & il y fut exposé durant quelques heures à qui le vouloit voir, mais regardé seulement de ceux qui n'avoient point de grands intérêts de fortune à la Cour. Tous ceux qui pouvoient y en avoir, penserent plus à leurs affaires, qu'à celui qui ne pouvoit plus rien pour eux: ainsi il n'y eut qu'un moment entre les adorations & l'oubli.

La nécessité pressante obligea la Reine d'essuyer ses larmes, elle se remit de tout à ceux d'entre les présens, à qui elle se fioit davantage; particulièrement au Duc d'Espèrnon & au Maréchal de Lavardin. Nous ferons voir dans le Règne suivant, si le tems nous le permet, comme la Cour changea de face, le Gouvernement de maximes, les Ministres de desseins: comme les ordres que Henri le Grand avoit établis furent renversés, ses œconomies dissipées, ses fidèles serviteurs éloignés, & ses alliances délaissées, pour en prendre de toutes nouvelles. De sorte que la France, qui étoit en triomphe & maîtresse de l'Europe, se vit presque réduite sous la direction des Espagnols & des Agens de la Cour de Rome, qui étoient les oracles de la Régence. Il faut néanmoins avouer qu'elle a été très-heureuse pour le repos & le soulagement du peuple qui sont les plus grands biens.

Aussi-tôt que le Roi fut mort, le Duc d'Espèrnon courut ordonner aux Compagnies du Régiment qui étoit en garde, de se saisir des Portes du Louvre, & manda aux autres qui étoient logées dans les Fauxbourgs, de se venir placer

sur le Pont-Neuf, dans la rue Dauphine & aux environs des Augustins, afin d'investir le Parlement, & le contraindre, s'il le falloit, de déclarer la Reine Régente. (a) Le Président de Blancmesnil qui tenoit lors l'Audience de l'après-dînée, la rompit sur le bruit qui courut de la blessure du Roi: mais il n'osa, ou ne voulut pas sortir de-là. Et cependant le Président Seguier, auquel le Duc d'Espèrnon étoit allé demander conseil & assistance, s'y rendit aussi-tôt avec nombre de ses amis. De cette sorte la Compagnie se trouva assemblée pour servir aux intentions de ce Duc.

Dans cette innombrable & confuse multitude de monde dont Paris étoit rempli, dans une si grande diversité d'humeurs & d'intérêts, parmi les animosités d'entre les Catholiques & les Huguenots, les inimitiés d'entre les Grands, les soupçons que les uns jetoient sur les autres de l'assassinat du Roi, le beau prétexte qu'il y avoit d'animer le peuple à venger la mort d'un Prince qui étoit tant aimé, & l'avidité qu'avoit la canaille pour le pillage, il est certain que la moindre étincelle de sédition eût mis tout Paris en feu, d'autant plus facilement, que la Bourgeoisie avoit les armes à la main, faisant montre deux ou trois fois la semaine depuis un mois, pour se préparer à l'entrée de la Reine. La prudence de ses Magistrats, j'entends le Prévôt des Marchands & le Lieutenant Civil, obvia heureusement à ce désordre; le premier étoit Jacques Sanguin, le second Nicolas le Jay, homme de grand sens, & qui s'étoit acquis beaucoup de croyance parmi les Bourgeois, parce * qu'alors il avoit mis l'honneur de sa Charge à bien servir le public. Tous deux se faisant voir par les rues, amuserent la po-

1610.

(a) Le même jour elle fut déclarée Régente par le Parlement assemblé aux Augustins; & le lendemain elle

mena au Parlement le jeune Roi, qui la déclara Régente, conformément à l'Arrêt du jour précédent.

* Qu'il avoit toujours mis. Ed. de 1668.

1610.

pulace de divers bruits, exhorterent les bons Bourgeois à la tenir en bride, ménagerent si bien toutes choses, & donnerent de si bons ordres; commandant, l'un aux Capitaines des quartiers, l'autre aux Commissaires, Archers & Huissiers de se tenir prêts, que rien ne se remua.

Henri IV. mourut dans le milieu de la cinquante-septième année de son âge, trois mois avant la fin de la vingt-deuxième de son Règne. Il laissa trois fils & trois filles de Marie de Medicis sa seconde épouse, ou plutôt de son unique, puisque le mariage d'entre lui & Marguerite de Valois fut déclaré nul. L'aîné nommé Louis, a régné, le second n'eut point de nom de Baptême, & mourut dans la quatrième année de sa vie. Il porta le titre de Duc d'Orleans: le troisième l'a porté aussi, & le nom de Jean-Baptiste Gaston. Les trois filles s'appelloient Elisabeth, Chrétienne & Henriette-Marie. L'aînée a été femme de Philippe IV. Roi des Espagnes; la seconde de Victor Amédé, Prince de Piemont, puis Duc de Savoye après la mort du Duc Charles son pere: la dernière, de Charles I. Roi de la Grande Bretagne.

Le nombre de ses enfans naturels surpassa de beaucoup celui des légitimes: car outre ceux qu'il ne vouloit, ou qu'il ne pouvoit pas avouer, il en reconnut onze, six de Gabrielle d'Estrées, qui furent Cesar Duc de Vendôme, Louis, François & Isabelle; ces trois moururent jeunes, Alexandre, Grand Prieur de France, & Catherine Henriette qui a été femme de Charles Duc d'Elbeuf: deux de Henriette de Balsac d'Entragues; sçavoir, Henri Duc de Verneuil & Evêque de Mets, depuis marié, & Gouverneur de Languedoc, & Gabrielle femme de Bernard de Nogaret, Duc de la Vallette, puis Duc d'Espéron, un seulement de Jacqueline de Bueil, qui fut Antoine, Comte de Mo-

Tomè III,

1610.

ret: & deux filles de Charlotte des Esfarts, simple Demoiselle; elles eurent nom Jeanne & Marie-Henriette; la première a été Abbessé de Fontevrault, & la seconde de Chelles.

On peut voir par tout le cours de sa vie, si ce fut à bon titre qu'on lui donna le nom de GRAND, & celui d'ARBITRE DE LA CHRÉTIENÉTÉ. Il se trouva des gens qui lui voulurent reprocher qu'il aimoit trop l'argent, & que pour en amasser il avoit exposé son Royaume à l'avidité des Partisans, lesquels entre grand nombre de très-méchans avis qu'ils firent passer, lui avoient donné les moyens d'établir la *Paulette*, ou Droit annuel: que la recherche qu'il avoit faite de ces pillards, avoit plus servi à confirmer leurs vols, qu'à les en punir; qu'aimant un peu trop à être chatouillé, il donnoit plus d'accès aux charlatans & aux flatteurs, qu'aux bons & fidèles Conseillers; & que souvent il se laissoit arracher par les importunités les graces qu'il avoit refusées au mérite. Ils ajoutoient, qu'il avoit été fort libéral de caresses & de belles paroles envers les gens de guerre, quand il en avoit eu besoin; mais que le péril passé, il avoit aussi-tôt oublié leurs services; & qu'il donnoit les récompenses à ceux qui lui avoient fait du mal, plutôt qu'à ceux qui s'étoient sacrifiés pour ses intérêts; qu'il ne se mettoit point trop en peine de réprimer les concussions des gens de Justice, quoiqu'il les connoît bien, mais leur laissoit tout faire impunément, pourvû qu'ils ne s'opposassent point à ses volontés absolues, & à la vérification de ses Edits; qu'il avoit souffert que les gens de Finance s'alliasent avec les Officiers de ses Cours Souveraines, qui auparavant réprimoiient leurs malversations; d'où il s'étoit ensuivi, que les uns étant fortifiés par les autres, ils s'étoient revêtus des dépouilles des Gentilshommes ruinés par les guerres; si bien que l'on

Hhhh

1610.

voyoit avec indignation les plus belles Terres d'un Royaume qui avoit été fondé & maintenu par l'épée, malheureusement partagées entre les gens de plume.

Si l'Histoire faisoit des apologies, elle pourroit bien le justifier de la plus grande partie de ces reproches : non pas toutefois de la manie qu'il avoit pour le jeu, qui certes est fort mal-séante à un grand Prince, & qui durant son Règne fit naître quantité d'Academies & de Berlans dans Paris, dangereuses écoles pour la jeunesse, & funestes écueils pour les plus riches Maisons. Encore moins le pourroit-elle excuser de son abandonnement aux femmes, qui fut si public & si universel depuis sa jeunesse jusqu'au dernier de ses jours, qu'on ne sçauroit pas même lui donner le nom d'amour & de galanterie.

Mais ces défauts ont été en quelque façon couverts par l'éclat de ses grandes & glorieuses actions, de ses victoires continuelles & de ses hautes entreprises; par la bonté qu'il témoignoit avoir pour son peuple, par l'affection qu'il avoit pour sa Noblesse & pour sa bonne ville de Paris; & sur tout par sa valeur éprouvée en tant de combats, & par sa clémence salutaire à tant de personnes. Ces deux vertus Royales qui marchaient devant lui dans sa conduite, disputèrent toujours entr'elles à qui vaincroit ses ennemis d'une plus noble maniere; tellement qu'elles ont laissé en doute à laquelle des deux il étoit le plus redevable de ses bons succès, & s'il falloit dire qu'il eût reconquis son Royaume à force de combattre, ou à force de pardonner.

1610.

E G L I S E D U X V I. S I E C L E.

LEs Chefs de l'Eglise n'ayant pas eu le soin qu'ils devoient d'en maintenir la discipline, les déreglemens & les vices des Ecclésiastiques, monterent au plus haut point qu'on se puisse imaginer; & devinrent si publics, qu'ils les rendirent l'objet de la haine & du mépris du peuple. On ne sçauroit, sans rougir, parler des usures, de l'avarice, de la crapule, & de la dissolution des Prêtres de ce Siècle-là, de la licence & des vilaines débauches des Moines, du luxe, de l'orgueil & des vaines dépenses des Prélats; de la honteuse faitardise, de la crasse ignorance, & des superstitions de uns & des autres. On n'oseroit pas dire non plus, que la corruption de la simonie avoit gagné les plus nobles parties de l'Eglise, & la tête même, si on n'en avoit pour té-

moins la constitution que Jules II. fit l'an 1505. Elle ordonnoit, que le Pape, qui seroit parvenu au Pontificat par cette voye, en seroit destitué; & qu'on procéderoit contre lui comme contre un Hérétique, en implorant même le bras séculier; que les Cardinaux, complices de cette impiété, seroient dégradés & privés de toutes Charges, Honneurs & Bénéfices: que les autres qui n'y auroient point trempé, procéderoient à nouvelle Election, & s'il en étoit besoin, assembleroient un Concile Général.

Ces défenses, à dire vrai, n'étoient pas nouveaux, il faut avouer qu'il y en avoit de pareils depuis long tems: mais l'ignorance qui avoit régné dans ces siècles barbares, les avoit comme cachés & couverts de son ombre. Or en

ces derniers tems, la lumiere des bonnes lettres étant venue à éclairer toute l'Europe, & à porter le flambeau dans les lieux les plus obscurs, fit paroître ces taches dans toute leur difformité; & comme les ignorans, à qui cette clarté faisoit mal aux yeux, se fâchoient contr'elle, & s'efforçoient de noircir ce qui faisoit paroître leur noirceur, les Doctes en revanche les traduisoient en ridicule, & se plaisoient davantage à révéler leur turpitude, & à décrier leurs superstitions.

Il faut aussi avouer que les entreprises de la Cour de Rome avoient fort irrité les Princes & la Noblesse dans l'Allemagne, & que la mauvaise vie d'Alexandre VI. & les querelles d'entre le Pape Jules II. & la France, avoient extrêmement scandalisé les personnes

1510.

les plus retenues. Louis XII. le meilleur des Rois, fit battre une Medaille dont l'inscription portoit ces mots, *Perdam Babylonis nomen*; & procura l'Assemblée du Concile de Pise pour refréner les entreprises de Jules. Il est vrai que ce Concile causa plus de scandale que de bien: mais il y fut renué des questions fort défavantageuses à l'autorité du Souverain Pontificat, & qui ne purent laisser que de très-mauvaises impressions dans les esprits.

1515.

Après la mort de Jules, Leon X. fit le Concordat avec le Roi François I. par lequel le Pape obtint l'abolition de la Pragmatique, & s'assura les Annates payables à chaque mutation des Evêques & des Abbés: on nomme ces Bénéfices Consistoriaux. Cet accommodement à la vérité augmenta les revenus des Papes; mais selon l'avis de plusieurs, ternit fort leur sainteté. En effet, on ne vit jamais d'échange plus bisatre; le Pape qui est une puissance spirituelle prit le temporel pour lui, & donna le spirituel à un Prince temporel. Aussi un des plus grands & des plus sages Prélats * de notre tems,

* Monsieur de Marca, Archevêque de Toulouse, & puis de Paris.

semble dire, que les Annates, à l'égard des Papes, ne pourroient passer que pour une vraie simonie, n'étoit que les Rois en ce cas leur transméttent leur droit sur le temporel. Il faut laisser à juger aux Doctes, si les élections étoient de droit divin, & si on les a pû ôter, comme encore, si la remarque que plusieurs ont faite est juste; que dès-lors qu'on les eut abolies, les hérésies entrèrent en foule dans l'Eglise, & que cette sainte Cité étant par-là dénuée de ses plus fermes remparts, se vit insultée par les erreurs, & ses biens temporels envahis par les décimes. Car Leon les accorda si facilement à François I. que depuis les Papes ses Successeurs n'ont point fait de difficulté d'en user de même, & ont souffert qu'elle soient devenues ordinaires.

Telle étoit la disposition des choses, lorsque le schisme de Luther commença d'éclater. Le grand bruit qu'il fit étouffa aussi-tôt celui que faisoient routes les autres disputes, particulièrement celle d'entre les Ordres de saint François & de saint Dominique, touchant celle de la Conception de la Vierge Marie; laquelle a depuis encore été réveillée par l'attachement qu'onr les Dominiquains à la doctrine de leur saint Thomas.

Il mit aussi fin à celles que quelques Moines de Cologne avoient émues contre Jean * Reuchlin, qui se faisoit nommer *Capnion*. Elles procédoient d'un tel sujet. Un certain Pfeffercorn Juif renié, avoit donné avis à l'Empereur Maximilian de faire brûler tous les livres Hebreux des Rabins, non à dessein que ce conseil fût exécuté, mais pour obliger les Juifs à racheter les écrits de leurs Docteurs par de grandes sommes d'argent, dont il prétendoit avoir sa bonne part. Reuchlin, fort sçavant en Langue Hébraïque, ayant été consulté par l'Empereur sur ce sujet, fut d'un sentiment contraire, & en mit

* *E'inrauch* en Allemand, & *capnes* en Grec signifie fumée.

les raisons par écrit. Pfeffercorn fâché de ce qu'il lui ôtoit sa proye, déchira sa réputation par des satyres atroces; & quelques Moines de Cologne prenant le fait & cause de ce fourbe, parce qu'il avoit été baptisé en cette Ville-là, firent brûler le Livre de son advenir.

On sçait assez quel fut Martin Luther, natif d'Islebe au Comté de Mansfeld, Moine Augustin, Professeur en Théologie dans la nouvelle Université de Wittemberg, fondée par Federic Electeur & Duc de Saxe, qui le considéroit & l'aimoit à cause de la volubilité de son esprit & de son éloquence. Il étoit d'ailleurs homme de grande chere, & de fort belle humeur, trop véhément & trop intempérant en paroles, extrêmement hardi, qui ne se dédisoit jamais, & qui se laissoit emporter au vent des louanges & de la gloire. On sçait encore quelle occasion le mit aux champs, & qu'il n'y fut excité que par des intérêts de besace, au sujet de ce que la Prédication de la Croisade avoit été commise en Allemagne aux Jacobins, contre l'ordre ancien qui la donnoit aux Augustins en ces pays-là. Du commencement il ne prêcha que contre l'abus de ces indulgences, pour renverser par ce moyen les troncs des Jacobins qui les débitoient; mais étant poussé de dispute en dispute, il s'emporta si loin que l'an 1520. il se déclara entierement contre l'Eglise Romaine.

Ce fut la protection de Federic Duc de Saxe, estimé alors le plus sage des Princes d'Allemagne, & les applaudissemens de la Noblesse de Franconie, qui l'enhardirent à lever l'étendart de la révolte. Tant que Federic vécut, il n'osa rien changer en la forme extérieure de la Religion, ni quitter son habit de Moine: mais après sa mort qui arriva l'an 1524. le Duc Jean son Successeur étant tout-à-fait enyvré de son

éloquence, lui permit toutes choses. Il jeta-là son froc, & trois ans après il se maria à une Religieuse dévoilée. Alors taillant, s'il faut ainsi dire, en plein drap, il fit une Religion à sa mode; à laquelle il changea, ajouta & rerrancha tant qu'il vécut. De sorte qu'on pouvoit dire qu'il n'avoit point de croyance bien certaine, & que les articles qu'il mettoit en avant, étoient plutôt des doutes que des dogmes, quoiqu'il les publiât comme des Oracles. Il mourut à Islebe l'an 1546. le vingt-sixième de Février, réveré comme un grand Apôtre par tous ceux qui suivoient sa doctrine, & au contraire détesté par les Catholiques, comme un hérétique & comme l'incendiaire public de la Chrétienté.

Quelque tems avant qu'il eût levé le masque, il s'étoit trouvé des Prédicateurs qui s'étoient déchainés contre les vices des Prélats & de la Cour de Rome, les menaçant de quelque punition divine, aussi horrible que prochaine. Une Constitution de Leon X. donnée l'an 1516. qui leur défend de prêcher ces choses-là, & de remplir leurs Sermons de contes, de Prophéties, de révélations & de miracles, en est un témoignage évident.

Le crédit de Luther entraîna une partie des Augustins, en ébranla plusieurs, & rendit tous les autres si suspects, qu'il s'en fallut peu que le Pape n'abolît cet Ordre. Cette prétendue liberté évangélique ouvrit aussi les portes des Cloîtres à beaucoup d'autres Moines, particulièrement dans l'Allemagne, y dévoila grand nombre de Religieuses, déchaina les peuples contre les Ecclésiastiques, & poussa la Noblesse à se saisir de leurs riches possessions.

Mais Luther ne demeura pas long-tems seul Chef de la révolte; car, soit qu'il eut donné le branle à ces mouvemens, ou que quelque maligne influen-

Depuis
1524.

1516.

se disposât ainsi les esprits à la brouillerie & à la contention, il s'éleva dans peu de tems une prodigieuse quantité de nouveaux Docteurs & de nouvelles Sectes, lesquelles se détruisoient les unes les autres, & s'accordoient néanmoins en six points. Le premier, qu'elles choquoient directement la supériorité du Pape; le second, qu'elles ne vouloient point d'autres Juges des articles de la foi que la Sainte Ecriture; le troisième, qu'elles en rejettoient quelques Livres, les unes plus, les autres moins, disant qu'ils n'étoient pas Canoniques; le quatrième, qu'elles retranchoient plusieurs Sacremens; le cinquième, qu'elles avançaient beaucoup de nouveautés touchant la Grace, & le libre arbitre: & le sixième, qu'elles nioient le Purgatoire, les Indulgences, les Images, le culte des Saints, & plusieurs cérémonies de l'Eglise.

Après la mort de Luther, la confusion fut incomparablement plus grande. On n'auroit jamais fait de rapporter tous les auteurs, les noms & les * opinions de ces différentes Sectes. Il y en eut qui renouvelèrent les erreurs d'Ebion, de Manes, de Paul de Samosate, de Sabellius, d'Arius, d'Eutyches, & autres vieux hérétiques. Il y en eut d'autres qui ne trouvant pied ferme nulle part, ne s'arrêtèrent qu'à reconnoître un Dieu Créateur de toutes choses; on les nommoit Déistes. D'autres passant plus outre, & faisant un dernier effort d'impiété, voulurent nier qu'il y eût d'autre divinité que la nature même.

Les furieuses irruptions du Turc dans la Hongrie, & les discordes funestes d'entre les trois plus grands Princes de la Chrétienté, Charles V. François I. & Henri VIII. furent très-favorables à ces semeurs de nouvelles graines. Car tandis que la Chrétienté étoit effrayée des ravages des Infidèles, & toute en divisions, on n'avoit pas le

loisir de songer à ces disputes, & puis Charles V. ayant besoin des Princes d'Allemagne pour résister à François I. & pour faire tomber l'Empire à son fils, ce que pourtant il ne put jamais obtenir, ne voulut pas les pousser à bout, comme il eût pu après le gain de la bataille de Mulberg. D'autre côté François I. son rival les supportoit ouvertement, & se liguoit avec eux, quoiqu'au même tems il brûlât les Sacramentaires dans son Royaume. Ajoutez à cela les difficultés que les Papes apportèrent à la tenue d'un Concile Œcumenique, dont l'autorité eût peut-être étouffé le mal dans sa naissance.

Al'opposite il se trouva d'autres causes & d'autres conjonctures qui en arrêterent le cours. Premièrement, le grand crédit de la Faculté de Théologie de Paris. Le sçavoir de quelques Docteurs zelés, quoiqu'en petit nombre, qui tinrent tête à Luther & aux autres Sectaires; puis la diversité des opinions, & l'orgueil des autres Nouveaux qui se piquant tous d'être Chefs de parti, devinrent plus ennemis entr'eux que de l'Eglise Romaine. Luther s'étoit imaginé que l'Université de Paris, étant offensée, comme elle étoit, de l'abolition de la Pragmatique, embrasseroit l'occasion de se venger du Pape, & dans cette pensée il soumit à son jugement les actes de la dispute qu'il eut contre Jean Eckius, le premier Docteur Catholique qui osa lui présenter le combat. Mais elle le condamna en termes fort rudes, & ainsi par son autorité elle retint les Ecclésiastiques & les peuples, qui couroient en foule après lui.

Quant à l'autre point, dans peu de tems la Secte de Zuingle & celle de Calvin se trouverent aussi puissantes que la sienne. L'un & l'autre néanmoins témoignant toujours beaucoup de respect pour tout ce qu'il disoit, & reconnoissant que c'étoit le premier qui avoit

Cause du progrès du Luthéranisme.

Autres causes qui l'arrêtèrent.

1547.
& suiv.

* Réveries.
Ed. de 1668.

développé les vérités évangéliques, tenterent souvent, avec de profondes soumissions, de se réconcilier avec lui; mais il n'en voulut pas ouïr parler, s'ils ne confessoient auparavant la présence réelle de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie; à quoi ils ne voulurent jamais donner les mains. Aussi ne cessa-t'il toute sa vie de les traiter d'hérétiques; encore aujourd'hui ses vrais disciples peuvent moins compatir avec les leurs qu'avec les Catholiques. Les Princes & les Villes de leur opinion ont travaillé en vain pour les réunir, & grand nombre de Conférences qui se sont tenues pour cela, n'ont servi qu'à faire voir que c'étoit une chose impossible.

Outre ces causes, j'en trouve une quatrième, qui fut le trop grand & trop prompt changement que Zuingle & Calvin voulurent faire, aussi bien dans la face extérieure de l'Eglise, que dans les points essentiels de la Foi. Luther n'y avoit presque rien retranché des choses à quoi le peuple étoit accoutumé: il avoit laissé les ornemens, les cloches, les orgues, les cierges & n'avoit point changé la manière de dire la Messe & de faire l'Office divin; hormis qu'il y ajouta quelques Prières en langue vulgaire. Ainsi la plupart le regarderent d'abord comme le Réformateur des abus des Ecclésiastiques; mais lorsqu'il sembloit que la révolution dût être universelle, survinrent à la traverse Zuingle & Calvin, dont l'un commença à prêcher en Suisse l'an 1520. & l'autre quatorze ans après dogmatisa en France: lesquels au lieu de suivre les mêmes brisées, se mirent à prêcher contre la réalité du Corps de JESUS-CHRIST au Saint Sacrement, à ôter les cérémonies & les ornemens, à jeter les Reliques au vent, à briser les Autels & les Images, & à renverser tout l'Ordre Hiérarchique; enfin à dépouiller la Religion de ce qui at-

tache le plus fortement l'imagination & les yeux; de sorte que presque tout le peuple les prit en aversion comme des impies & des sacrilèges, & en conçut encore plus d'ardeur pour le culte qu'il avoit toujours vû pratiquer à ses peres.

Il y a sujet de douter s'il faut mettre les richesses des Ecclésiastiques & les trésors des Eglises entre les causes qui avancèrent les erreurs, ou entre celles qui en empêchèrent le progrès. Car comme il est certain que ce fut un aiguillon qui irrita l'avarice des Princes & de la Noblesse, & qui les porta à favoriser la prétendue réforme, pour avoir sujet de piller ces grands biens; aussi est-il vrai que beaucoup de Prélats & de riches Beneficiers eussent franchi le fault, s'ils n'eussent été retenus par la crainte qu'ils eurent de perdre ces moyens, sans lesquels ils n'eussent pû vivre dans les délices & dans l'abondance comme ils avoient accoutumé.

Nous ne dirons point de quelle manière les Princes d'Allemagne, comme Saxe, Brandebourg, le Palatin du Rhin, Brunswic, Wittemberg & Hesse; les Suisses & les Grisons, les Royaumes de Dannemarc & de Suede; la Prusse, la Transilvanie & autres pays abandonnerent l'ancienne croyance, qui furent leurs premiers Evangelistes; pour quelle raison les Religionnaires d'Allemagne prirent le nom de *Protestans*, lequel s'est communiqué à tous ceux qui se sont séparés de l'Eglise Romaine; & tout ce qui se passa en ces pays-là sur le fait de la Religion; cela n'est point de notre sujet, & on le peut voir dans leurs Histoires. Venons donc à ce qu'il y a de plus particulier, qui touche la France & l'Eglise Gallicane.

Il s'étoit conservé des restes des anciens Vaudois, ou pauvres de Lyon, dans les vallées de Dauphiné * qui

* La Vaupte, Fraissiniere, Pragelas, Argentiere,

avoient leurs Pasteurs, & tenoient leurs Assemblées à part dans quelques Forts qu'ils y avoient bâtis pour leur sûreté : de sorte qu'ils vouloient y faire comme une petite République séparée, tant pour le fait de la Religion que pour le Gouvernement. Le Pape innocent IV. du consentement du Roi Charles VIII. y avoit délégué un Albert Catanée, Archidiacre de Cremone ; lequel ayant à force d'armes ruiné leurs réduits, & tué, ou fait prisonniers les plus * ardents, convertit plus facilement les autres par le glaive de la parole, ou les chassa de ces Vallées, mais peu après ils se rallierent, & s'y rétablirent.

L'an 1501. comme les Gentilshommes du pays les poursuivoient pour crime d'hérésie, par envie plutôt d'avoir leur bien que de les convertir, le Roi Louis XII. qui étoit pour lors à Lyon, ayant appris que c'étoient gens simples, & de mœurs irréprochables quant au reste, obtint des Bulles d'Alexandre VI. pour les faire visiter, & commit Laurent Bureau, Evêque de Cisteron son Confesseur, & Thomas Paschal, Docteur Régent en Theologie de l'Université d'Orleans, pour prendre connoissance de cette affaire, & l'évoquer à son Conseil. L'Evêque sçachant combien les actions de benignité & de clémence étoient agréables à ce bon Prince, se fit apporter toutes les informations qu'on avoit faites contre ces malheureux au Parlement de Grenoble, & aux Officialités de Gap & d'Embrun ; & les ayant assemblés par plusieurs fois, les prêcha fort charitablement, & puis leur proposa distinctement les Articles de Foi qu'ils contestoient. Aufquels ayant répondu tout d'une voix, *Credo*, & protesté de mourir dans cette croyance, il les laissa en paix : & se dérochant subtilement de Grenoble, porta toutes ces procédures criminelles à Guy de Rochefort Chancelier. A quelques années de-là les nouvelles des prédications

de Luther étant venues jusqu'à eux, ils crurent voir lever un nouveau soleil, & députerent vers lui pour avoir communication de ses prétendues lumieres ; toutefois bien-tôt après, leur croyance se trouvant moins conforme à la sienne qu'à celle des Sacramentaires, ils le quitterent pour se ranger avec eux.

Vers la fin du quinzième Siècle, & au commencement du seizième, il y avoit déjà en France quelques grains de l'hérésie des Sacramentaires. Car l'an 1492. le lendemain de la Fête-Dieu, un Prêtre qui entendoit la Messe à Notre-Dame, arracha l'Hostie au Célébrant après la consécration, & la jeta par terre pour la fouler aux pieds ; & l'an 1502. un Ecolier Picard, natif d'Abbeville, commit le même attentat le jour de Saint Louis dans la Sainte Chapelle. Tous deux furent pris sur l'heure, & quelques jours après brûlés tout vifs au Marché aux Cochons, sans être touchés d'aucun repentir ; le premier ayant auparavant eu la langue arrachée ; & le second le poing coupé sur le lieu où il avoit rompu la sainte Hostie.

Le Roi Louis XII. ayant un grand démêlé avec le Pape Jules II. demanda un Concile Général pour réformer l'Eglise en son Chef & en ses membres, & en fit assembler un à Pise par la suggestion & à l'aide de quelques Cardinaux mal-contens du Pape. Ce Concile fut bien-tôt chassé de là, & se retira à Milan ; d'où il fut aussi contraint de sortir, & s'en vint mourir à Lyon. Cette affaire fut très-mal conduite, le Pape lui opposa un autre Concile qu'il assembla dans le Palais de Latran, & celui-là étant devenu le plus fort, contraignit enfin Louis XII. de renoncer au sien, & les Cardinaux, & Evêques qui en avoient été les promoteurs, de s'humilier devant Sa Sainteté pour obtenir l'absolution.

Les Officiers du Parlement de Pro-

* Mutins.
Ed. de 1568.

vence ayant tous nommément été excommuniés par le Pape dans ce Concile, parce qu'ils empêchoient qu'on n'exécutât ses Lettres, s'ils n'y avoient donné leur attache, & parce qu'ils faisoient tous les jours plusieurs choses qui en ce tems-là passoient pour des entreprises : le Roi désira qu'ils se soumissent. Louis de Souliers, son Ambassadeur au Concile, ayant leur Procuration spéciale, donna un désaveu formel de tout ce qu'ils avoient fait contre les libertés de l'Eglise, & contre le respect dû au Saint Siège, il promit qu'à l'avenir ils seroient plus retenus, & qu'ils ratifieroient ce désaveu dans quatre mois, & demanda leur absolution. Elle lui fut accordée à ces conditions-là.

Le même Concile avoit aussi cité les Prélats de France pour venir rendre raison de ce qu'ils avoient toujours maintenu la Pragmatique. Il y a apparence qu'ils eussent opposé à ces Décrets les libertés de l'Eglise Gallicane; mais François I. bien loin de les soutenir, abandonna lui-même ce que ses Prédécesseurs avoient défendu avec tant de fermeté, & passa avec Leon X. ce Concordat dont nous avons parlé en l'année 1516. La douleur d'une si grande playe fit jeter les hauts cris au Clergé, au Parlement, & aux Universités; mais ce fut en vain, les deux Puissances étant jointes ensemble, ne tinrent compte de leurs plaintes. Le Clergé avoit protesté de faire à toutes occasions des remontrances au Roi, pour le rétablissement des Elections; il s'en est acquitté assez fortement quatre ou cinq fois, tant envers le Roi Henri III. qu'envers le Roi Henri IV. mais enfin il s'en est lassé, soit qu'il ait crû n'être plus obligé de s'opiniâtrer à une chose qui étoit inutile, ou que plusieurs de ses Prélats se faisant justice à eux-mêmes, ayent reconnu qu'ils ne seroient pas parvenus à cette dignité, si les élections avoient eu lieu.

Les auteurs des nouvelles opinions n'épargnoient aucune peine pour les faire glisser dans les Provinces les plus éloignées. L'Imprimerie leur donnoit une grande facilité de mettre leurs ouvrages en lumière; leurs dévots fournissoient à la dépense pour les imprimer & pour les débiter; & les Colporteurs qu'ils payoient bien, avoient toujours de ces marchandises dans leurs Balles, qu'ils montroient par grande rareté aux curieux. Leurs disciples se glissoient dans les Universités, où sous couleur d'enseigner le Droit, ou le Grec & l'Hebreu, ils couloient leur doctrine dans l'esprit des jeunes gens. Quelques autres plus polis & plus adroits s'insinuoient dans les compagnies des femmes, & s'étudioient à gagner leurs bonnes grâces, pour gagner leur créance. Ainsi ils s'acquirent tout pouvoir auprès d'Anne de Pisseleu, Duchesse d'Estampes, & Maîtresse de François I. auprès de Marguerite Reine de Navarre, sœur de ce même Roi; & auprès de Renée de France Duchesse de Ferrare, fille du bon Roi Louis XII.

Il y en avoit d'autres qui tâchoient d'entrer dans la maison des Evêques qu'ils croyoient les plus susceptibles de leurs fantaisies. Jacques le Fèvre natif d'Estaples petite Ville dans le Boulonnois, qui n'étoit pas Docteur en Theologie à Paris, comme plusieurs l'ont dit, au moins il ne s'en trouve rien dans les Registres de la Faculté, Guillaume Farel Dauphinois, Arnoul & Gerard Roussel Picards, s'introduisirent l'an 1523. auprès de Guillaume Briçonnet Evêque de Meaux, & lui embrouillèrent l'esprit de ces dangereuses opinions, de telle sorte qu'il commença de les prêcher.

Il y eut la même année, dans cette Ville-là, un Cardeur de laine, nommé Jean le Clerc, lequel eut la hardiesse de dire que le Pape étoit l'Antechrist,

Commenté
cément des
nouvelles opi-
nions en
France, & les
causes de
leurs progrès.

aussi fut-il fouetté par la main du Bourreau & banni du Royaume. Cette punition ne le changea pas, il s'en alla à Mets débiter sa doctrine, & y fut brûlé pour avoir brisé des images. Louis Berquin, Artésien de naissance, puissant génie selon le sentiment d'Erasmus, souffrit une pareille mort à Paris le vingt-unième d'Avril de l'an 1528. pour avoir débité ces nouveaux.

Or l'Evêque de Meaux ayant été prévenu du crime d'hérésie, se rétracta à la première admonition, mais auparavant il fit évader ses Docteurs. Arnoul eut si grand' peur d'être brûlé qu'il demeura bon Catholique tout le reste de sa vie; Gerard se sauva vers Luther; Farel s'en alla à Zurich trouver Zuingle; & le Févre à Nerac vers la Reine Marguerite. Les deux autres s'y rendirent aussi quelque tems après, & là ils commencerent de former une nouvelle Eglise, dans laquelle ils ne disoient point la Messe, ni les Heures Canoniales, mais communioient en prenant du pain & du vin, & en donnant à tous les assistans, selon la manière, disoient-ils, dont JESUS-CHRIST & les Apôtres, en avoient usé. Devant & après ils faisoient des Sermons dans lesquels ils expliquoient la parole de Dieu; ils les appellerent PRESCHES, & leur façon de prendre l'Eucharistie, MANDUCATION. La Reine y assistoit & y menoit quelquefois son mari, qui étoit fort soumis à ses volontés, & non moins irrité qu'elle contre* la puissance des Papes qui avoit fourni prétexte à l'Espagnol d'envahir le Royaume de Navarre.

Cependant Antoine Duprat, Archevêque de Sens, Cardinal & Légat, employoit l'autorité de l'Eglise & celle du Roi, à refrener cette licence; il assambla un Concile Provincial dans la ville de Paris l'an 1528. où se trouverent six de ses Suffragans, & un délégué du

Tomé III.

septième. On y proposa les dogmes Catholiques; on condamna ceux de Luther; on défendit les assemblées nocturnes, & la lecture des Livres de tous ceux qu'on croyoit hérétiques, avec excommunication contr'eux, leurs auteurs & adhérens.

De leur côté, ils cherchoient toutes sortes de voyes pour trouver entrée dans l'esprit du Roi François I. Un Curé de la Paroisse de Saint Eustache nommé le Coq, prêcha un jour devant lui, en parlant du Mystere de l'Eucharistie, qu'il falloit élever le cœur en haut vers JESUS-CHRIST qui étoit à la dextre de Dieu son Pere, non pas l'abaisser à l'Autel, & que c'étoit dans cette vûe que l'Eglise chantoit *Sursum corda*; les Docteurs qui l'entendirent ne laisserent pas passer cette proposition, & l'obligerent à se retracter.

Ce Roi avoit grande tendresse pour sa sœur Marguerite, & ne chérissoit pas moins les bonnes Lettres, quand elles se trouvoient dans de beaux esprits: les Novateurs employèrent donc l'un & l'autre moyen pour l'attirer à eux. De ce tems-là, c'étoit l'an 1533. Philippe Melancthon l'un des plus rares génies du siècle, proposoit d'accorder les disputes de la Religion, & relâchoit beaucoup en faveur des Catholiques: de sorte que si ces choses pouvoient souffrir division, il eût partagé les différends pour réconcilier les parties. Le Roi qui avoit intérêt de se faire considérer par les Princes Allemands, à qui c'eût été une gloire immortelle de se rendre l'arbitre de la Chrétienté, lui écrivit par Guillaume du Bellay-Langey, lequel il avoit envoyé en ces pays-là: *Qu'il avoit passion de le voir, qu'il seroit le très-bien reçu s'il vouloit venir conférer avec ses Theologiens sur la réunion de l'Eglise & sur le rétablissement de l'ancienne police; ce qu'il désiroit embrasser avec affection.* Mais le Cardinal de Tournon, & les

Depuis
1531.
jusqu'en
1535.

Iiii

* L'autorité.
Ed. de 1668.

Theologiens de Paris , appréhendant les fuites de cette entrevûë, & d'ouvrir la porte de la Bergerie à celui qu'ils croyoient un Loup ravissant, firent de si fortes & de si fréquentes remontrances au Roi, qu'il fit sçavoir à Melancthon, qu'il le dispensoit de prendre cette peine.

Ils l'empêcherent aussi de lire le Livre de l'institution de Calvin, que l'Auteur lui avoit dédié l'an 1535. Et avec cela, ils l'obligèrent de mander en Cour sa sœur Marguerite, & ses Docteurs. Elle y fut amenée avec eux par Charles de Coucy-Burie, Lieutenant de Roi en Guyenne, imbu des mêmes sentimens que cette Princesse. Le Roi lui fit en particulier la correction fraternelle, & envoya ses Docteurs en prison : mais dès qu'ils se furent retractés, il les mit dehors, à condition qu'ils n'approcheroient plus de cette Princesse. Il lui rendit toutefois son Rouffel qu'elle avoit pourvû de l'Evêché d'Oleron, & de l'Abbaye de Clairac. Avec ces Bénéfices il acheva le reste de sa vie dans l'exercice apparent de la Religion Catholique, & dans une merveilleuse sainteté de vie, si tant est que le dedans fût pareil au dehors.

Quant à la Reine, elle protesta à son frere de ne se plus éloigner de la Religion Catholique, & se montra même fort ennemie de ceux qui la choquoient : néanmoins sur la fin de ses jours, qui fut l'an 1549, elle sembla se repentir de s'être repentie, & pria Calvin par Lettres de la venir instruire & consoler ; mais il ne jugea pas qu'il y eût fureté pour lui en ce voyage ; & comme il portoit plus volontiers ses conseils que sa personne dans le danger, il ne sortit point de Genève qui étoit son fort.

Nous avons dit ci-devant qui étoit ce Calvin, sa naissance, ses commencemens, & ses progrès. Il est curieux de remarquer que ce fut l'an 1534, qu'il

tint son premier Synode à Poitiers dans un jardin, & que de là il envoya ses disciples par les autres Villes planter son nouvel Evangile. Ceux qui l'ont vû ont écrit que sa parole, ses gestes & sa présence étoient peu agréables en chaire : mais ses Livres témoignent que de son tems il n'y avoit point de plume si éloquente que la sienne. Du reste ses mœurs étoient bien plus réglées que celles de Luther ; il paroissoit sobre, frugal, continent, posé, édifiant par ses discours & par son exemple ; néanmoins il étoit chagrin, violent, jaloux, * piquant & implacable envers ceux qui lui résistoient.

* Injurieux.
Ed. de 1668.

Depuis l'an 1535, la ville de Genève s'étant soustraite à la domination de son Evêque qui étoit aussi son Seigneur temporel, & puis à celle de l'Eglise Romaine, appella Calvin & Farel pour en faire ses Pasteurs. A peine y eurent-ils été deux ans & demi qu'il s'émût quelque différend entr'eux & les Magistrats de la Ville, qui les chasserent ; ce fut l'an 1538. Mais tout absent qu'ils étoient, ils y entretenirent toujours leur brigade ; & elle fut si forte qu'on les fit revenir l'an 1541. Depuis cela Calvin n'en partit point, y ayant établi comme sa chaire pontificale, d'où il gouvernoit tout son Parti, tant au spirituel qu'au temporel. Farel ne put long-tems compatir avec lui, & se retira en Suisse.

Comme le tempéramment de Calvin étoit fort sévère & ennemi de tous les divertissemens, que d'ailleurs il avoit pû remarquer, que les Luthériens bien loin d'avoir retranché le luxe, les débauches, l'oppression, les avoient augmentées, il crût qu'il devoit apporter plus de rigueur à réformer ces dérèglemens, pour gagner les peuples par cette belle apparence d'austérité. Il défendit donc les juremens, qui alors étoient horribles, & très-ordinaires, ne permettant aux siens d'affirmer que

Depuis
l'an 1535.

par le mot de *Certes* ; il ôta les danfes , le cabaret , les berlians , & les ufures , il punit de mort les fornications & les adulteres ; & recommanda la modestie des habits , la frugalité & la tempérance , afin que ses Sectateurs parussent véritablement réformés , & les Catholiques par opposition , plus dérégés & plus dissolus.

Le nombre des siens s'augmentoit tous les jours : ils tenoient leurs assemblées de nuit dans des caves ou dans des lieux écartés , & avoient des *advertisseurs* qui alloient par les maisons leur en indiquer le lieu & l'heure.

François I. Prince très-clément , ne leur fut pas trop rigoureux jusqu'à l'an 1535. qu'ils perdirent le respect pour lui aussi bien que pour les choses saintes. Quelques emportés d'entr'eux se sachant de ce qu'il n'avoit pas voulu entendre Melancthon , ni lire les écrits de leur Calvin , affichèrent de très-scandaleux Placards contre lui & d'autres contre la Religion Catholique , & sémèrent des billets fort injurieux jusques dans son lit & sur sa table : il y en eut même qui couperent les têtes * à quelques Images. Tellement qu'étant irrité au dernier point de cette sacrilege audace , il quitta Blois où il étoit pour lors , & s'en revint à Paris. Et là après avoir donné ordre d'arrêter un bon nombre de ces Sacramentaires , il fit le vingt-un de Janvier cette Procession solennelle qui est décrite dans toutes les Histoires de ce tems-là ; puis pour achever d'expier ces impietés , il livra aux flammes six de ces malheureux. Depuis , il en fit encore condamner plusieurs autres au même supplice : mais qui alloient à la mort avec une gayeté & une constance digne d'une meilleure cause.

Ils eurent encore plus à souffrir sous le règne de Henri II. L'aversión que la Duchesse de Valentinois avoit conçüe pour eux en haine de la Duchesse

d'Estampes qui les favorisoit , & le zèle plus religieux du Cardinal de Tournon , firent redoubler les recherches. Avec cela leurs attentats attirerent sur eux la haine des Juges , & la rigueur des peines. Car ils attaquerent les Images , & le Saint Sacrement , non seulement par de * sanglans écrits , mais encore par des actions qui donnoient de l'horreur aux Catholiques. L'an 1550. un fanatique entreprit en plein jour de couper la tête à une image de la Vierge dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris.

Enfin malgré toutes les punitions le mal devint si grand , qu'il n'étoit plus au pouvoir des hommes de l'extirper par la force ; & d'ailleurs les diverses manieres des procédures donnoient moyens aux accusés de se sauver , car tantôt l'on en commettoit le jugement aux Magistrats séculiers , peu après on l'ôtoit à ces Juges-là pour l'attribuer aux Evêques , puis on le renvoyoit aux Sièges Présidiaux ; dont la création , à ce qu'on disoit , avoit été suggerée par les Sacramentaires même , dans le dessein de s'y rendre les Maîtres en faisant acheter ces nouvelles charges par leurs amis. Ce qui pourtant ne leur servit de guère , parce qu'on renvoya enfin la connoissance de ce crime au Parlement.

Après la perte de la bataille de Saint Quentin , ils leverent la tête en plusieurs endroits du Royaume. Ils eurent la hardiesse à Paris de s'assembler de nuit dans une maison de la rue Saint Jacques : la Justice en ayant eu avis s'y transporta avec main forte ; les hommes qui étoient armés percerent la foule & se sauverent ; on en arrêta pourtant quelques-uns des moins habiles , & toutes les femmes furent prises. Il y en avoit quatre ou cinq de la suite de la Reine : car elle-même afin de passer pour prude & pour pieuse , témoignoit avoir quelque penchant vers cette

Religion. Les accusés se défendirent si bien en Justice, que leurs amis eurent le loisir de faire venir des Lettres d'intercession des Princes Protestans d'Allemagne, qui leur sauverent la vie.

L'an 1554. ils commencèrent d'avoir un Ministre à Paris, il s'appelloit Jean Maçon. Quatre ans après, le 29. de Juillet ils tinrent leur premier Synode en la même Ville; le nombre de ceux qu'ils ont tenus depuis celui-là jusqu'à cette heure, est presque innombrable. Dans celui de Châlon, qui fut en 1563. ils proposerent * d'abolir la puissance Despotique, la Papauté & la chicane; ils les nommoient les trois pestes du Genre humain. Ce ne fut que bien tard qu'ils ordonnerent que le chant des Pseaumes qui avoient été mis en rime Françoisé, seroit une partie de leur Liturgie. Marot en avoit composé seulement cinquante; après sa mort Beze y avoit mis la main & fait tout le reste. Cette version (s'il la faut ainsi appeller) parut au jour sur de beaux airs composés par les plus excellens Musiciens du tems. Les personnes les plus pieuses la reçurent avec applaudissement, & prenoient plaisir à chanter ces Pseaumes, pensant par ce moyen ôter les chansons impures & dissolues de la bouche du Peuple. Mais quand on eut reconnu que c'étoit comme le Symbole des Sacramentaires, non-seulement on s'en abstint, mais encore on courut sus à ceux qui les chantoient; ce qui causa de grands tumultes à Paris, particulièrement l'an 1558.

Cause du progrès du Calvinisme en France.

On accusoit les Ministres d'Etat (que ce fût à tort ou non) de n'avoir pas voulu qu'on apportât les vrais remèdes à cette contagion, tandis qu'elle n'infestoit que les pauvres, à la perte desquels ils n'eussent rien gagné, & on disoit qu'ils étoient bien aises qu'elle se répandît & qu'elle se prît aux plus riches, afin d'avoir de bonnes confis-

cations; qui étoient le moyen par lequel les gens de faveur s'enrichissoient sous le Règne de Henri II. En effet, grand nombre de personnes riches, d'Ecclésiastiques & d'Officiers les plus considérables s'en trouverent atteints, beaucoup même des plus fortes têtes du Parlement s'en coëffèrent: de sorte qu'elles eussent peut-être entraîné une bonne partie du Corps, si le Roi n'eût été en personne à cette fameuse Mercuriale de l'an 1559. & n'en eût fait emprisonner plusieurs. Quelques-uns d'eux se justifierent, les autres se rétracterent; le seul Anne du Bourg s'immola pour sa Religion. Son exemple gâta plus de gens que n'eussent fait cent Ministres avec leurs Prêches. Ensuite la foiblesse du Règne de François II. la minorité de Charles IX. les sujets de discorde qui animerent les Princes du Sang, assistés des trois Chastillons, contre les Princes de la Maison de Guise; la maligne & artificieuse ambition de la Régente Catherine de Medicis, qui flatoit tantôt les Huguenots, tantôt les Catholiques, selon qu'elle croyoit avoir besoin des uns & des autres; enfin la connivence de quelques grands Magistrats, & de plusieurs Evêques, donnerent occasion à cette Secte de s'affermir & de multiplier.

Nous avons parlé ailleurs du tumulte d'Amboise, des inimitiés & des cabales des Grands pour le Gouvernement, de l'origine du nom de HUGUENOTS que l'on donna aux Calvinistes, qui jusques-là avoient été nommés SACRAMENTAIRES; & de la prise des armes par le Prince de Condé, & leurs autres Chefs. Il n'est pas besoin de marquer que ces furies ont désolé le Royaume trente ans durant, fait donner sept ou huit batailles, & un nombre infini de combats, tué par la guerre ou par les massacres un million de braves hommes, détruit deux ou trois cens Villes, & réduit à l'hôpital les plus riches &

Depuis 1560,

les plus nobles Maisons de la France.

Le malheur de ce Royaume voulut , que cette Réforme que les Huguenots prêchoient tant , étoit passionément désirée par les gens de bien , & que leur Cause se trouvant en quelque façon jointe avec les intérêts de l'Etat , ceux qui se piquoient d'être bons François la soutenoient indirectement , & joignoient leurs conseils avec les leurs. Pour cette considération les Etats d'Orléans ne s'efforcèrent point de les détruire ; & quelques Prélats même furent d'avis qu'on leur accordât le Colloque de Poissy , & ensuite une autre Conférence touchant les Images , les Reliques , & les Cérémonies ; ce qui leur haussa fort le courage.

Concile de
Trente.

Il eût peut-être été bien plus à propos de donner alors un Concile National ; & si on eût voulu retrancher le mal dès son commencement , il eût fallu sans doute en tenir un Général. Ce sont les souverains remèdes que Dieu a donnés à son Eglise pour éteindre ces embrâsemens : mais souvent la fausse politique ne s'y accorde pas : & en ce tems-là les intérêts mal entendus des Princes & du Pape , s'opposèrent au bien commun de la Chrétienté. Le Conseil de France faisoit trembler la Cour de Rome toutes les fois qu'on y parloit d'assembler un Concile National , tant elle appréhendoit la capacité des Docteurs François , & les Libertés de l'Eglise Gallicane : aussi ne fut-ce pas une des moins pressantes considérations qui obligea le Pape Pie IV. de recontenir le Concile de Trente.

Les Mémoires de cette grande Assemblée ont été recueillis par plusieurs personnes , & son Histoire écrite par divers Auteurs fort habiles , mais un peu diversément , & en beaucoup de choses plutôt selon leurs inclinations & selon leurs engagements , que selon la vérité. Le Pape Clement VII. avoit été obligé en 1533. d'assurer l'Empereur

Charles V. qu'il le convoqueroit la même année ; mais comme il scût que les Princes Protestans , bien loin d'en passer par les conditions qu'il désiroit , soutenoient qu'il n'y devoit point assister , puisqu'il étoit Partie formelle : que les Controverses s'y devoient juger par la seule parole de Dieu , & qu'il falloit que les Laïques y eussent voix aussi bien que les Ecclésiastiques : il ne se hâta pas de passer outre , & en promit seulement la convocation , sans désigner le tems ni le lieu.

Le Pape Paul III. son Successeur , l'indisit effectivement au vingt-deuxième de Mai de l'année 1536. à Mantouë : de-là parce que le Duc craignoit pour sa Ville , il voulut le tenir à Vicenze dans les Terres de la Seigneurie de Venise , & l'y commencer au mois de Mai de l'an 1538. Mais les Allemands se plaignant que cette Ville étoit trop éloignée d'eux , les Venitiens étant touchés d'appréhension d'irriter le Turc qui redoutoit cette grande Assemblée , & d'ailleurs n'y comparoissant que peu d'Evêques , il le suspendit pour autant de tems qu'il lui plairoit. L'an 1541. du consentement des Catholiques d'Allemagne qui avoient tenu la Diète à Spire , il l'indisit par une Bulle du vingt-deuxième de Mai , au premier de Novembre de la même année dans la ville de Trente. Et néanmoins à cause que toute l'Europe se vit aussi-tôt troublée des guerres d'entre Charles V. & François I. il fut obligé de rappeler ses Légats qu'il y avoit envoyés , & de le suspendre encore une seconde fois , jusqu'à un tems plus commode , qu'il déclareroit quand il le jugeroit à propos.

La Paix se fit entre les deux Rois , l'an 1544. Dans le Traité ils jetterent quelques propos de réformer les abus de la Cour de Rome ; le Pape en ayant eu avis , jugea nécessaire de les prévenir , & remit une seconde fois le Con-

cile de Trente au quinziesme de Mars de l'an 1545. avec cette précaution néanmoins qu'il donna ordre à ses Légats, en cas qu'il s'y remuât quelque chose contre ses intérêts, de le rompre ou de le transférer. L'assemblée le trouva si peu nombreuse, qu'il en remit l'ouverture au treizième de Décembre ensuivant; auquel n'étant guère plus grande, les Evêques de France, qui n'étoient que trois, furent sur le point de se retirer; toutefois ils demeurèrent, & le Concile fut ouvert.

Après quelques Sessions, & diverses prorogations pendant les années 1546. & 1547. il advint que l'Empereur remporta de grands avantages sur les Princes Protestans de la Ligue de Smaicalde: les Légats qui connoissoient les intentions de leur Maître, virent bien alors, qu'il n'étoit pas de ses intérêts de tenir le Concile plus long-tems en cet endroit-là. Prenant donc occasion de quelque bruit de peste qu'on disoit s'être éprise aux environs de Trente, ils le transférerent à Boulogne le vingthuitième de Février de l'an 1547. sans attendre si l'Empereur & le Roi le trouveroient bon. Les Evêques Espagnols refuserent de les suivre, & demeurèrent à Trente.

La même année de cette translation au mois d'Avril, l'Empereur gagna une très-grande & entiere victoire sur les mêmes Protestans; laquelle contre toute apparence, au lieu de réjouir le Saint Pere; (qui ne l'eût pas crû ainsi?) le jetta dans de terribles appréhensions. Il lui sembloit déjà voir l'Empereur poursuivant sa pointe, passer en Italie, lui arracher Parme & Plaisance, se rendre maître de la ville de Rome, & y rétablir la dignité de l'Empire: & ce qu'il craignoit plus que tout cela, réformer les abus de sa Cour, selon que les Evêques mêmes des Terres de ce Prince qui étoient au Concile, l'avoient hautement témoigné par leurs

discours. Dans ces allarmes, le Saint Pere ne sçachant de quel côté se tourner, sollicitoit instamment le Roi de France de s'opposer à ces progrès formidables, de recueillir & de soutenir les débris des Protestans, & même de se servir de l'assistance du Turc. Là-dessus le dixième de Septembre arriva le meurtre du Duc de Plaisance son fils; la douleur d'un coup si tragique, jointe à la frayeur que la victoire de l'Empereur lui donnoit, & aux protestations que firent ses Ambassadeurs contre la translation, fut cause qu'il fit cesser le Concile en 1548.

Il fut interrompu jusqu'en l'an 1551. que les véhémentes instances de l'Empereur & des Catholiques d'Allemagne obligerent le Pape Jules III. de le réintimer à Trente le premier jour de Mai de cette année-là, pour le reprendre au même état où il avoit cessé. Quelques Princes Protestans & quelques Villes pour complaire à l'Empereur, y envoyerent des Députés. Mais bien-tôt après s'alluma la guerre de Parme, dans laquelle le Roi offensé que le Pape se fût ligué contre lui avec l'Empereur, écrivit au Concile par Jacques Amior, Abbé de Bellosane, une Lettre fort déobligeante pour le Pape, & remplie de ces protestations: *Que l'accès n'étant point libre à Trente pour ses Evêques, il ne pouvoit les y envoyer: Qu'il ne le tenoit point pour un Concile Général convoqué pour réformer les abus & pour rétablir la discipline, mais le regardoit comme une Assemblée pratiquée par de subtiles intrigues & pour des intérêts temporels: Qu'ainsi il ne se croyoit point obligé à ses Decrets, ni lui, ni l'Eglise de son Royaume, mais déclaroit que s'il en étoit besoin, il auroit recours aux mêmes remedes dont ses Prédécesseurs s'étoient servis en pareil cas.*

Le Pape s'étant bien-tôt ennuyé de la guerre, dépêcha des Légats vers l'Empereur, & vers le Roi, pour trai-

1546.
& 1547.

1551.

1547.
& 1548.

ter de la Paix. Les facultés de celui qui vint en France étant présentées au Parlement, y reçurent les mêmes restrictions qui avoient été mises à celles des précédens.

Or le Roi étant bien remis avec le Pape, le Concile se continua durant toute l'année 1551. & la suivante encore. Comme il alloit assez bien, la terreur des armes de Maurice Duc de Saxe, qui s'avança jusqu'à Inspruc, où il pensa surprendre l'Empereur, & le bruit de celles du Roi qui peu après entra en Allemagne, épouvantèrent si fort les Prélats, qu'ils s'enfuirent presque tous. Les Légats suspendirent donc le Concile pour deux ans; mais par diverses rencontres d'affaires, il fut interrompu jusqu'à l'an 1561. que le Pape Pie IV. le rassembla. Sa Bulle d'indiction trouva de grandes difficultés du côté de l'Empereur, & du côté du Roi: leur Conseil désiroit que ce fût une convocation d'un Concile tout nouveau, non pas une continuation, & que l'on y pût remanier les Decrets qui avoient été faits; car ils espéroient par ce moyen y attirer les Protestans. D'ailleurs, les bons François trouvoient à redire que l'adresse en fût faite à l'Empereur seul, & que le nom du Roi Charles n'y fût pas exprimé, comme ceux de François I. & de Henri II. l'avoient été dans les précédentes. En effet, on ne l'y avoit compris que sous les termes généraux *de Rois & Princes Chrétiens*. On fit encore la même injustice dans les acclamations de la clôture du Concile.

1562.

Les Ambassadeurs de France qui étoient Louis de Saint Gelais-Lansac, Arnoul du Ferrier Président des Enquêtes au Parlement de Paris, & Guy-Faure Pibrac Juge Mage de Toulouse, s'y rendirent le dix-huitième de Mai. La Reine Catherine & son Conseil, les avoient chargés de presser vivement la réformation des abus, & de s'y con-

duire de sorte que les Protestans eussent sujet de croire qu'on leur vouloit donner toute satisfaction sur leurs plaintes. Pibrac y harangua selon cet esprit: & Lansac y agit de même; pour cet effet, il demanda qu'on déclarât que c'étoit un nouveau Concile, & qu'on y attendît les Evêques qui devoient venir de France, & même les Ambassadeurs, & les Theologiens de la Reine d'Angleterre, & des Princes Protestans. Nonobstant ces instances, les Légats déclarèrent que c'étoit une continuation, & voulurent qu'on travaillât incessamment, sans attendre les Prélats de France.

Lansac & ses Collegues, se joignirent aussi avec les Ambassadeurs de l'Empereur dans la demande qu'ils faisoient de l'usage du Calice pour les Laïques de Bohême, auquel l'Eglise l'avoit autrefois bénévolement accordé. D'autre côté, tous les Evêques François seconderent les Espagnols de tout leur pouvoir, pour faire déclarer que la résidence étoit de droit divin; mais ni les Ambassadeurs, ni eux n'eurent satisfaction sur aucun point, si bien qu'ils furent plusieurs fois en délibération de se retirer. Pibrac ayant été rappelé à la Cour de France par la Reine Catherine, la parole demeura à Ferrier, qui harangua dans les occasions avec une extrême véhémence.

Sur ces entrefaites, le Cardinal de Lorraine arriva à Trente accompagné d'un grand nombre d'Evêques, & y prit telle autorité, que le Pape en ayant conçu jalousie, l'appelloit entre ses familiers, *le petit Pape d'au-delà des monts*. Il sçavoit qu'il venoit avec intention d'agir de concert avec les Impériaux, pour faire donner quelque contentement aux Luthériens, lesquels il desiroit détacher des Huguenots, s'étant pour cet effet abouché lui & son frere avec le Duc de Vittemberg, & autres Princes de cette croyance, à Sa-

verne : c'est pourquoi il avoit bien pourvû à se fortifier contre lui par un grand nombre d'Evêques Italiens que de tous côtés il envoya à Trente avant que ce Cardinal y fut arrivé.

1562.
& suiv.

Quelques mois après sa venue, on reçut deux grandes nouvelles au Concile, l'une de la mort du Roi de Navarre, l'autre à quelques tems de-là du gain de la bataille de Dreux. Toutes deux firent croire au Cardinal que son frere alloit devenir Maître de la France, & cette considération augmenta fort son pouvoir dans le Concile; & par conséquent celui des Ambassadeurs avec lesquels il étoit bien uni du commencement.

Ils proposerent donc, selon la charge qu'ils en avoient, trente-quatre articles de réformation, dont les plus remarquables étoient; *qu'on n'ordonnât point de Prêtres, s'ils n'étoient déjà vieux, comme le mot le porte; que l'on restituât les fonctions séparément à tous les Ordres Sacrés, sans qu'un Ordre fit celles des autres; qu'on ne les donnât point tout d'un coup, mais en gardant les interstices; qu'on n'admît personne à la dignité d'Abbé, ou de Prieur Conventuel, qui n'eût enseigné la Théologie dans quelque College célèbre; qu'un Ecclésiastique ne pût tenir qu'un seul Bénéfice; qu'on fit les Prières en François après le Saint Sacrifice de la Messe; que l'on donnât la Communion au peuple sous les deux espèces; qu'on rendit aux Evêques leur Jurisdiction entiere, sans laisser d'exemption à aucuns Monasteres, sinon aux Chefs d'Ordre; que les Pasteurs fussent capables & obligés de prêcher & de catéchiser; qu'on punit séverement la simonie & ventes des Bénéfices; & qu'on ôtât les abus qui s'y étoient introduits parmi le vulgaire pour le culte des Images.* Le Cardinal de Lorraine les eût sans doute appuyés fortement, si la mort du Duc de Guise ne fût pas survenue: mais comme la bonne fortune de ce frere

lui avoit fort élevé le courage, sa perte le rabaisa infiniment: il ne songea plus qu'à s'accommoder avec le Pape, & relâchant de ses grands desseins, il obligea aussi tous les Evêques de sa brigade à se relâcher. Ainsi les Légats, & autres gens dépendans de la Cour de Rome, demeurèrent les Maîtres du Concile, & y firent passer beaucoup de choses selon leurs intentions.

1563.

Vers ce tems-là commença la contestation pour le rang d'entre les Ambassadeurs de France & celui d'Espagne, dans laquelle on peut dire que le Pape ne conserva pas le droit de la France dans son entier. Si l'on en croit quelques-uns, il fut bien aise d'entretenir cette dispute pour avoir sujet de rompre le Concile; ce qu'il pensa faire plusieurs autres fois, parce qu'il ne pouvoit pas bien le gouverner selon ses desirs. Il ne s'en fallut pas beaucoup que cela n'arrivât; car les Ambassadeurs de France, piqués de l'injustice qu'on faisoit à leur Roi, furent sur le point de se retirer, & de protester, non contre les Légats qui dépendoient de la volonté du Pape, ni contre le Concile qui n'étoit point libre, ni contre le Roi d'Espagne & son Ambassadeur, qui soutenoient leurs prétentions; mais contre un homme particulier qui se portoit pour Pape, & qui s'étoit intrus dans la Chaire de saint Pierre par des brigues illicites & par un trafic, dont ils avoient les preuves ** par-devers eux. Néanmoins les gens de bien qui s'entremirent de ce différend, trouverent un expédient pour l'accommoder, mais qui à la vérité bleffoit en quelque sorte un avantage dont la France avoit toujours été en possession: aussi a-t'elle bien scû depuis revendiquer son droit, & s'y maintenir.

* Sale. Ed. de 1668.
** Indubitables. Ed. de 1668.

Le Cardinal de Lorraine n'avoit plus d'autre pensée que de hâter la conclusion du Concile, pour s'en retourner en France mettre ordre aux affaires de sa maison. Il alla trouver le Saint Pere

à Rome, avec lequel il eut de longues & particulieres Conférences ; & lorsqu'il fut de retour à Trente , il n'agit plus que de concert avec les Légats. Si bien que cette grande assemblée , qui durant l'espace de vingt-sept ans , & sous le Pontificat de cinq Papes avoit été interrompue & reprise diverses fois, prit fin le deuxième jour de Décembre de l'an 1563. avec un contentement indicible du Saint Pere , qui par-là se voyoit délivré de grandes fatigues , & des appréhensions encore plus grandes , qu'il avoit pour la diminution de sa puissance absolue.

Les Décisions en ont été reçues en France pour ce qui est des points de la foi , non pas toutefois pour ceux de la discipline , à cause qu'il y en a plusieurs qui blessent les droits de la Couronne , & les libertés de l'Eglise Gallicane , l'autorité des Magistrats séculiers , les Privilèges des Chapitres & Communautés , & divers usages reçus dans le Royaume ; & si l'on y pratique plusieurs de ses Réglemens , ce n'est pas en vertu des Décrets du Concile , mais des Ordonnances des Rois.

Durant qu'il se tenoit, le Calvinisme que les Edits des Rois François I. & Henri II. avoit reprimé , commença à paroître publiquement à la faveur des conjonctures que nous avons spécifiées. L'Edit de Juillet le délivra de la crainte des supplices , le Colloque de Poissy lui donna la hardiesse de prêcher publiquement ; l'Edit de Janvier la liberté de l'exercice ; & l'accident de Vassi , le sujet de prendre les armes.

De-là s'ensuivit une infinité de meurtres , de brigandages , de destructions d'Eglises , d'incendies , de profanations & de sacrilèges. Ces gens tout furieux de ce qu'on avoit tant brûlé de leurs freres , s'en vengerent cruellement sur les Ecclésiastiques ; autant qu'ils en attrapèrent , ils leur coupoient les oreilles & les parties honteuses : on en vit

qui en portoient des enflades au lieu de bandolieres. Ils n'épargnerent pas les Tombeaux des Saints , ni même ceux de leurs ancêtres ; ils brûlerent les Reliques , dont néanmoins , comme par miracle , il s'en trouve autant que jamais ; & briserent les Châsses & les Vases sacrés pour en avoir l'or & l'argent. De cette impiété , il en revint au moins ce bien au public , qu'ils en battirent quantité de monnoye : mais ce fut une perte sans aucun profit , & tout-à-fait irréparable , que la dissipation des anciennes Bibliothèques des Abbayes , où il y avoit des trésors inestimables pour l'histoire , & pour les ouvrages de l'antiquité.

Le Clergé souffrit aussi de grands dommages de ces guerres dans ses biens temporels ; car outre que les Huguenots les envahirent en plusieurs endroits , les Rois le contraignirent par cinq ou six différentes fois d'en aliéner pour de grandes sommes qu'on devoit employer aux frais de la guerre , & ils ne lui donnerent pour cela , qu'un tems si bref , qu'il étoit forcé de vendre son fonds à vil prix. * Faut-il dire que ces distractions en ce tems-là étoient sa ruine ou sa réforme ; étant certain , comme il est , que les richesses qui servent à sa subsistance quand elles sont médiocres , avoient été les plus prochaines causes de sa corruption , parce qu'elles étoient devenues excessives ; mais d'autre côté elles lui sont nécessaires pour maintenir sa dignité , & attirer le respect des peuples.

Lorsque François Duc de Guise ent été assassiné devant Orleans , la Reine Mere & les Huguenots , étant chacun à leur égard délivrés de la ruine prochaine , dont il les menaçoit , se portèrent aisément à la paix ; la Reine & le Prince son prisonnier la traiterent bouche à bouche : & l'Edit en fut expédié à Amboise le dix-neuvième de Mars 1563. Ce fut le premier des sept que les

* Faut-il dire que ces distractions étoient sa ruine ou sa réforme ; étant certain , comme il est que les richesses qui servent à sa subsistance quand elles sont médiocres , sont les plus prochaines causes de sa corruption quand elles sont excessives ; & que lorsqu'il en avoit le moins , c'étoit alors qu'il étoit le plus saint. *Ed. de 1668. dans laquelle le reste de la phrase ne se trouve point , à commencer depuis ces mots : Mais d'autre , &c.*

Kkkk

Tome III.

1561.

& suiv.

1563.

& suiv.

* Compagnons.
Ed. de 1668.

Rois Charles IX. & Henri III. leur accorderent ; car ils prirent les armes autant de fois , & quelques-unes par contrainte , & quelques autres de gayeté de cœur. Le massacre de la saint Barthelemy , qui sembloit les devoir attérer , les encouragea à souffrir toutes les extrémités , parce qu'il ne leur laissa point d'autre moyen de se sauver que de tout perdre.

Or cette premiere paix de 1563. déplut si fort au Saint Pere , qu'il voulut décharger sa colere sur ceux qu'il croyoit les plus dangereux ennemis de la Religion Catholique en France. Particulièrement sur Jeanne d'Albret Reine de Navarre , qui l'avoit chassée de ses Terres , & y avoit abattu toutes les Eglises ; & sur quelques Prélats qui favorisoient manifestement le Huguenotisme. Il avoit envie d'ajourner cette Reine au Concile , & de lui faire son procès pardevant ce grand Tribunal : mais prévoyant que les Ambassadeurs de l'Empereur s'y opposeroient aussi-tôt , comme ils avoient fait en pareil cas pour la Reine d'Angleterre , il résolut de la citer à Rome , & fit afficher la citation aux Portes de saint Pierre , & à celles de l'Inquisition , déclarant , si elle ne comparoissoit , que ses Terres & Seigneuries seroient prosrites , & que sa personne auroit encouru toutes les peines portées contre les Hérétiques.

Pour les Prélats , il donna aussi ordre aux Cardinaux Inquisiteurs de les citer à Rome à certain jour ; & s'ils ne comparoissoient personnellement , de leur faire leur procès jusqu'à Sentence deffinitive , laquelle il prononceroit dans son Consistoire secret. Les Inquisiteurs , en vertu de ce commandement , citerent Odet de Coligny Châtillon , (a) Cardinal Evêque de Beauvais , mais qui

avoit quitté la pourpre pour suivre sa fortune & les opinions de ses freres , & portoit le titre de Comte de Beauvais , N. de saint Romain Archevêque d'Aix , Jean de Montluc (b) Evêque de Valence , Jean Antoine Carraciol de Troyes , Jean de Barbançon de Pamiez , Charles Guillard de Chartres , Louis d'Albret de Lescar , Claude Reine d'Oleron , Jean de saint Gelais d'Uzès , & François de Noailles d'Acqs. Dans ce nombre ils eussent encore pû mettre Pierre du Val Evêque de Sées , qui avoit les mêmes sentimens que Montluc.

Ensuite des procédures faites en Cour de Rome , le Pape prononça la Sentence contre le Cardinal de Châtillon , par laquelle *il le déclaroit hérétique , séducteur , schismatique , apostat & parjure , le dégradait du Cardinalat , le privoit de toutes charges & dignités , spécialement de l'Evêché de Beauvais , qu'il tenoit du Saint Siège , & exposoit sa personne à tous les fidèles qui le pourroient appréhender , & le livrer pour en faire justice.* Le Cardinal pour montrer qu'il ne dépendoit nullement de la Jurisdiction du Pape , reprit la pourpre , & assista vêtu de la sorte à l'acte de la majorité du Roi dans le Parlement de Rouen ; dont le Saint Pere fut si ému , qu'il prononça publiquement la Sentence , & la fit afficher dans les Places de Rome , & débiter ensuite par toute l'Europe.

Mais pour la Reine de Navarre , le Conseil du Roi considérant les conséquences qu'il y avoit de laisser dépouiller une Princesse qui étoit parente du Roi , que son mari avoit perdu la vie en combattant pour la Religion Catholique , que sa cause seroit un préjugé contre toutes les têtes couronnées ,

(a) Marié avec une Demoiselle Normande nommée de Hauteville.

(b) Marié avec une Bourgeoise de Tournon , nommée Martin.

& que ce châtement tourneroit moins à l'avantage de la Religion qu'au profit du Roi d'Espagne, qui de-là prendroit occasion d'envahir ses terres, fit de si puissantes remontrances au Pape par la bouche de Henri Clutin-Doyle son Ambassadeur, que la citation donnée contre cette Reine fut révoquée. Quant aux Evêques, le Cardinal de Lorraine ayant pareillement informé le Pape, que c'étoit contre les droits & l'usage de l'Eglise Gallicane, de souffrir qu'on leur fit leur procès à Rome en premiere instance, il arrêta l'affaire pour lors; mais cinq ans après, Pie V. prenant occasion de la foiblesse du Royaume pour étendre son autorité, prononça contr'eux une Sentence pareille à celle qui avoit été fulminée contre le Cardinal de Châtillon, & la fit publier en France.

La rebellion des Huguenots produisit la faction de la Ligue : l'exemple de leurs Confédérations avec les Princes Etrangers, autorisa aussi la liaison qu'elle prit avec l'Espagne. Le procédé des uns & des autres fut presque tout pareil; d'abord tous deux affecterent une grande discipline, puis dans peu de tems ils tomberent en toutes sortes de licences; leurs Prédicateurs & leurs libelles furent également insolens & factieux; ils employoient les mêmes maximes, & tenoient le même langage à l'égard de l'autorité du Souverain qu'ils attaquoient, de la liberté des peuples qu'ils soulevoient, & des consciences qu'ils débauchoit. Pareillement les uns & les autres, quand ils se trouverent dans les extrémités, d'où ils ne pouvoient sortir par des moyens ordinaires, subornerent des assassins pour s'en tirer : mais tous ceux qui se servirent de ces détestables moyens, périrent par de semblables coups. Car comme Poltrot tua François Duc de Guise, le fils de ce Duc tua l'Amiral; les quarante-cinq massacrerent ce Prince à

Blois, & ceux qui trempèrent les mains dans son sang, eurent presque tous une fin sanglante; la coere du Ciel ayant puni les premiers par les seconds; & ceux-ci par des troisièmes, qui le furent encore par d'autres. Ce qui fût allé à l'infini, si la clémence du Roi Henri IV. n'eût mis fin à ces meurtres, qui s'ensuivoient nécessairement les uns des autres.

Les premiers alignemens de la Ligue se tracerent en Guyenne & en Languedoc, durant la premiere guerre civile, lorsqu'il y avoit danger que les Huguenots ne s'emparassent entierelement de ces deux grandes Provinces. L'an 1585. Humieres, avec la Noblesse de son Gouvernement de Vermandois, en forma une à Peronne; & Louis de la Trimouille une autre en Poitou. La Maison de Guise travailla puissamment à les recueillir toutes, & à les unir ensemble, principalement lorsque le Duc d'Anjou fut mort. Ce n'étoit pas peut-être que ces Princes fussent encore poussés de l'ambition de ravir la Couronne, comme on les en a accusés, mais parce qu'ils l'étoient du desir naturel de se conserver. Car les Médecins leur faisant entendre que Henri III. ne pouvoit vivre long-tems, ils craignoient lorsqu'il ne seroit plus, d'être accablés ou par ses Favoris, entre lesquels il avoit envie de partager son Royaume, ou par les Huguenots, dont la haine contre leur Maison ne pouvoit s'éteindre que par le sang de tous ces Princes: voilà pourquoi ils se prémunièrent, pour ne pas demeurer exposés à la merci des uns ou des autres. Il est probable que les forces que les Guises se virent en main par le moyen d'un si puissant Parti, leur donnerent de plus hautes & de plus criminelles pensées: mais il seroit plus aisé d'en trouver des conjectures que des preuves bien certaines.

Le Pape, la Sorbonne, les Jesuites,

& presque tous les nouveaux Ordres de Religieux contribuèrent de tout leur pouvoir à former la Ligue ; & néanmoins tout leur crédit n'eût pas été assez grand pour la maintenir, si les peuples n'eussent pas été aussi maltraités qu'ils l'étoient, & si les charges des impôts, l'insolence des Favoris, la foiblesse & les mœurs scandaleuses de Henri III. ne leur eussent pas donné de l'averfion & du mépris pour le Gouvernement.

Le Duc de Nevers la commença par zèle, & puis la défavoua par jalousie ; le Pere Claude Matthieu Jesuite en fut le premier Courier : Gregoire XIII. la fomenta ; Sixte V. l'approuva & la protegea. Quelques-uns ont voulu dire, que le premier contribua à la conspiration de Salcede : pour le second, il excommunia le Roi de Navarre, & le Prince de Condé l'an 1585. après les barricades il écrivit au Duc de Guise, le comparant aux Machabées, & lui fit sçavoir qu'il avoit créé un Légat à *latere* ; c'étoit Jean-François Morosini, avec lequel le Cardinal de Bourbon & lui communiqueroient leurs desseins. La mort de ce Prince tué à Blois, lui donna bien de la douleur : celle du Cardinal de Guise, & la détention de l'Archevêque de Lyon lui fournirent un prétexte de la venger par les foudres de l'Eglise. Son Monitoire contre le Roi Henri III. fut publié le vingt-quatrième de Mai, & affiché aux lieux ordinaires à Rome le même jour, & aux portes des Eglises Cathédrales de Meaux & de Chartres le 23. Juin.

Si les relations que nous avons de ce tems-là sont vraies, ce Pape se laissa transporter de joye à la nouvelle qu'il eut de l'assassinat de ce Prince, & loua haurement l'action de Jacques Clement dans le Consistoire ; la comparant aux plus glorieux Mysteres du Christianisme, & à la générosité des plus illustres Martyrs. Il crut qu'après ce change-

ment, il devoit ouvertement prendre en main la défense de la Religion, & empêcher Henri IV. d'entrer dans le trône tant qu'il seroit hors de l'Eglise : il envoya donc pour ce sujet le Cardinal Caetan, Légat à *latere*, vers le Duc de Mayenne. En cette occasion les membres du Parlement, qui étoient demeurés à Paris, & ceux qui s'étoient retirés à Tours, étant directement opposés, agirent d'une maniere toute contraire, mais avec pareille chaleur, les uns pour le Pape, les autres pour le Roi.

La Sorbonne ne refusa rien aux prieres de la Ligue, & aux desirs du Saint Pere dans une affaire qui concernoit la Religion. On sçait les sanglans Decrets qu'elle donna pour détacher les peuples de l'obéissance de Henri III. & de celle de Henri IV. mais quand le dernier de ces deux Rois fut converti, & de plus Maître de Paris, on fut éronné qu'elle en donna un tout contraire en sa faveur, sans attendre qu'il eût reçu son absolution de Rome.

Avant cela Gregoire XIV. mal informé de l'état de la Ligue, s'y engagea plus avant que son prédecesseur : il promit quinze mille écus d'or tous les mois pour soutenir & défendre la Ville de Paris, & envoya une armée en France : mais elle périt presque toute avant que d'y entrer, & apporta plus de scandale par les vices énormes de son pays, que d'assistance au Parti.

Les Prélats pour conserver leur revenu qui faisoit le principal attachement de plusieurs d'entr'eux, suivoient le parti qui étoit le plus fort dans les pays où ils avoient leurs Bénéfices, mais dans les lieux qui étoient sujets aux courses de l'un & de l'autre, ils ne sçavoient quelles mesures prendre ; car s'ils se déclaroient pour l'un, l'autre aussitôt donnoit leurs Bénéfices. Gregoire par une Bulle de l'an 1591. ordonna à ceux qui suivoient le Roi, de le quit-

1591.

1588.

& suiv.

ter sous peine d'excommunication; mais le mal présent les touchant plus fort que les menaces éloignées, ils n'obéirent point à son commandement.

Ce Pape ne tint le siège que six mois; Innocent son Successeur que deux; Clement VIII. qui fut élu après, suivit d'abord les mêmes brisées de Gregoire, & manda à Philippe Sega Eveque de Plaisance, lequel il avoit fait Cardinal, de procurer l'élection d'un Roi Catholique, c'étoit l'an 1592. D'autre côté, quelques Prélats voyant que toute communication étoit rompue avec Rome, firent la proposition de créer un Patriarche pour la France; & les plus Puissans de la Cour, ou en faveur, ou en mérite, l'appuyèrent de toutes leurs forces, dans le desir qu'ils avoient d'obtenir cette haute dignité. Mais le Cardinal de Bourbon qui avoit d'autres pensées pour sa propre grandeur, s'y opposa puissamment, sous prétexte que c'eût été confirmer le Roi dans le schisme, & aigrir davantage le Saint Pere.

Ainsi il fut ordonné, que la nomination du Roi aux Bénéfices seroit confirmée par les Evêques, & que chacun d'eux auroit pouvoir de dispenser en son Diocèse, comme le Pape dans toute l'Eglise.

Si l'on vouloit juger de l'intention des Chefs de la Ligue par l'effet qu'elle produisit, on pourroit dire qu'elle étoit bonne; car les ennuis & les traverses qu'elle causa à Henri IV. le fatiguerent si fort, que redoutant encore pis, il reprit la Religion de ses ancêtres pour s'assurer de la Couronne. Après sa conversion, Clement lui tint encore quelque tems les Portes de l'Eglise fermées; mais enfin ayant reconnu la foiblesse de la Ligue, & l'ambition du Roi d'Espagne; il les lui ouvrit avec beaucoup de démonstrations de bienveillance; non pourtant sans faire de grands efforts pour rehausser l'autorité

du Saint Siège dans une occasion si éclatante.

Dès-lors la France ne fut plus agitée de ces violens accès que la Religion lui avoit causés: il lui resta néanmoins dans les entrailles quelque inflammation des chaleurs de la Ligue; comme d'autre côté les cabales & les emportemens des Huguenots donnoient toujours de l'appréhension & du chagrin au Roi Henri IV. Nous avons dit dans sa vie comme il leur accorda l'exercice de leur Religion, & plusieurs autres avantages par l'Edit de Nantes.

De la corruption des deux Partis, il s'en forma un troisième qu'on nomma LES POLITIQUES, gens qui professant en apparence la Religion dans laquelle ils se trouvoient engagés, & n'en ayant pourtant aucune, puisqu'ils la rapportoient entierement aux intérêts temporels de l'Etat, étoient bien plus pernicieux que tous les Héretiques.

Durant le grand embrasement des guerres de la Religion sous le Règne de Charles IX. & au commencement de celui de Henri III. le Clergé n'eut point le loisir d'assembler des Conciles Provinciaux, quoique l'Eglise en eût grand besoin; mais depuis l'an 1580. il s'en tint cinq ou six dans les Métropoles par les Archevêques, assistés de leurs Suffragans. Le Cardinal Charles de Bourbon en assembla un à Rouen l'an 1581. Antoine Prevôt-Sansac en célébra un à Bourdeaux l'année d'après; Simon de Maillé un à Touts en 1583. Renauld de Beaulne un à Bourges en 1584. Alexandre Canigiani un à Aix l'an 1585. & François de Joyeuse Cardinal un à Toulouse l'an 1590:

Je ne mets point au rang de ces Assemblées les diverses Conférences d'entre les Docteurs Catholiques & les Protestans, dont la plus célèbre, comme la plus pernicieuse, fut le Colloque de Poissy. Je n'y mets pas même ce qu'on appelle Assemblées du Clergé de Fran-

1595.

1592.

Conciles de
l'Eglise Galli-
cans.

ce, parce que la forme & les manières d'y procéder, & les sujets de leur convocation diffèrent fort de celles des Conciles, quoique par rencontre on y traite souvent de la discipline, & autres matières Ecclésiastiques. Il est vrai que de tout tems les Prélats en faisoient quelques-unes, ou par l'ordre du Roi qui les mandoit, ou par son congé, quand il en étoit besoin pour les affaires de leur Corps, mais elles n'étoient point réglées comme elles ont commencé à l'être, depuis qu'on a obligé cet Ordre Sacré au Contrat des douze cens mille livres de rente pour l'Hôtel de Ville de Paris, & par cette occasion à payer réglément des décimes. On peut, à mon avis, mettre celle de Melun qui se tint l'an 1579. pour la première de cette espèce.

Les remontrances qu'elle fit au Roi, premièrement par la bouche d'Arnaud de Pontac Evêque de Basas, puis de Nicolas l'Angelier Evêque de Saint Briec, furent fort pressantes sur la décharge de ces rentes, sur la réception du Concile de Trente, & sur le rétablissement des Elections. Ils ne purent rien obtenir pour le premier; pour le second on leur promit d'y avoir égard en tems & lieu; mais sur le troisième, le Roi leur répondit fort rudement qu'il n'en feroit rien, & leur demanda s'ils ne tenoient pas leurs Evêchés de lui: à quoi quelques-uns répondirent assez généreusement, qu'ils étoient prêts de les lui remettre, pourvû qu'il lui plût rendre le droit de l'Élection à l'Eglise, suivant l'Écriture & les Saints Canons.

On connoît au reste par leurs remontrances quels étoient alors les désordres de l'Eglise Gallicane: on y voit, que les Evêchés, les Abbayes & les Eglises Collégiales étoient entre les mains des Capitaines; qu'on entendoit souvent ces mots sortir de leur bouche, *mon Evêché, mon Abbaye, mes Prêtres, mes*

Chanoines, mes Moines; que par Arrêt du Grand Conseil, on avoit employé les deniers de la vente d'un Evêché à acquitter les dettes du vendeur; qu'au Conseil du Roi une Abbaye avoit été adjugée à une Dame, comme lui ayant été baillée en dot, avec déclaration expresse, qu'après son décès les héritiers en jouiroient par égale portion; que plusieurs Evêchés étoient sans Evêques, & leurs biens usurpés par des personnes profanes; qu'en près de huit cens Abbayes auxquelles le Roi nommoit, il n'y avoit pas cent Abbés Titulaires ou Commandataires, & que ceux-ci la plupart ne faisoient que prêter leur nom à d'autres qui en effet jouissoient du revenu: ainsi les Eglises étoient sans Pasteurs, les Monastères sans Religieux, & les Religieux sans discipline, les Temples & les Maisons Sacrées en ruine, & converties en spélonques de voleurs.

Lorsque le Clergé eut ressenti qu'il étoit en bute à tout le monde, & que la licence des guerres civiles exposoit ses biens au premier occupant, les Catholiques se jettant dessus aussi-bien que les Huguenots, il tâcha de se réunir pour penser à ses affaires, & les Evêques furent contraints de s'en aller à leurs Evêchés, sinon pour paître leurs troupeaux, au moins pour défendre leur propre subsistance. Avant cette nécessité, ils les fuyoient comme des solitudes affreuses; les divertissemens de Paris, & les servitudes de la Cour, faisoient leurs exercices ordinaires. L'Histoire marque, que l'an 1560. Jean de Montluc, Evêque de Valence, disant un jour son avis dans le Conseil du Roi, se plaignit que l'on en avoit vû quarante tout à la fois à Paris, croupillans dans l'oïveté & dans les délices; aussi le Parlement leur enjoignit par Arrêt, d'aller dans leurs Evêchés faire leur devoir, autrement qu'ils y feroient contraints par la saisie de leurs meubles

* On les appelloit *Custodinos*.

1579.

Désordre dans l'Eglise.

& de leurs équipages. Mais peut-être que de la façon que la plupart d'eux vivoient, leur absence cautoit moins de scandale à leur troupeau que leur résidence.

Dans ce siècle il ne se fit point de nouveaux Ordres de Moines; & je remarquerai pourtant celui des MINIMES qui commença dans le précédent: saint François Martotile natif de Paule dans la Calabre, en fut l'Instituteur, & le planta en France, lorsqu'il y fut appelé par le Roi Louis XI Le Pape Sixte IV. l'approuva en 1473. & Jules II. le confirma en 1506.

Tous ceux des Mendians renouvelant leur ancienne ferveur & leur discipline, les uns plutôt, les autres plus tard, firent naître diverses réformes. Celui de saint François d'Assise, qui a toujours été plus fécond qu'aucun autre en diverses sortes d'habits & d'observations de sa Règle, produisit trois nouvelles branches, sçavoir celle des CAPUCINS, celle des RÉCOLETS, & celle des PÉNITENS ou PIQUEPUSSES.

Celui des Augustins en poussa aussi une, qui est celle des Hermites de saint Augustin; comme celui des Carmes produisit la Congrégation de ceux qu'on nomme Deschaux, & qui le sont. Je passe sous silence celle des Dominicains ou Jacobins réformés, & celle des Augustins Déchauffés, d'autant qu'elle appartient au dix-septième siècle.

Et pour parler premièrement des RÉCOLETS, il faut sçavoir qu'y ayant eu à diverses fois plusieurs différentes Congrégations dans l'Ordre de saint François, qui se vantoient chacune d'observer la Règle de leur Patriarche dans sa pureté & simplicité, Leon X. avoit ordonné qu'elles seroient toutes comprises & réduites en une, sous le nom de RÉFORMÉS; que néanmoins s'étant encore trouvé plusieurs de ces Religieux qui affectoient d'être plus rigides que les autres, & de garder

la Règle à la lettre, suivant les déclarations de Nicolas III. & de Clement V. il fallut que l'an 1531. Clement VIII. leur fit attribuer des Couvents par les Supérieurs de l'Ordre, dans lesquels ils recueilloient ceux qui avoient l'esprit de piété & recollection. A cause de cela ils se nommerent RÉCOLETS. Les Villes de Tulle en Limosin, & de Murat en Auvergne, furent les premières en France qui leur donnerent des Couvents; quelques Religieux François y ayant apporté cette réforme d'Italie vers l'an 1584. En 1602. ils en eurent un à Paris: maintenant ils en ont par tout le Royaume près de cent cinquante, qui sont divisés en sept Provinces.

L'origine des Capucins, ainsi nommés de la forme extraordinaire de leur capuchon, est telle. L'an 1525. un Frere Mineur Observantin, nommé Matthieu de Basci de la Duché de Spolette, Religieux dans le Couvent de Montefalconi, assurant que Dieu l'avoit averti par une vision d'exercer une plus étroite pauvreté, & qu'il lui avoit montré la vraie maniere dont saint François étoit habillé, se tailla un capuchon long & pointu*, & un habit tel que le portent les Capucins; & se retira en solitude avec la permission du Pape. Quel-

* Quelques autres l'avoient déjà porté.

Les autres, poussés du même esprit joignirent au nombre de douze: le Duc de Florence leur donna un Hermitage dans ses terres, & ainsi peu à peu leur bande grossit jusqu'à tel nombre, que l'an 1528. le Pape Clement VII. approuva cette Congrégation sous le nom de FRERES MINEURS CAPUCINS. Le Pape Paul III. la confirma l'an 1536. avec permission de s'établir par tout, & lui donna un Vicaire Général & des Officiers supérieurs. Ceux qui ont cru que Bernard Okin qui apostasia, & qui passa dans le camp des Hérétiques, fut Instituteur d'une si sainte Congrégation, ont été très-mal infor-

més : il se peut faire que l'avantage qu'il eut d'en être Général, & un des premiers & des plus signalés d'entre ceux qui embrassèrent cette réforme, a été cause de cette fausse croyance. Sous le Règne de Charles IX. ils furent reçus en France, & eurent premièrement un Couvent à Meudon que le Cardinal de Lorraine leur fit bâtir, & un autre plus petit au lieu de Piquepulle, au bout du Fauxbourg saint Antoine, où sont aujourd'hui les Religieux Pénitens du Tiers-Ordre de saint François. Le Roi Henri III. les transféra de ce lieu là dans un Couvent qu'il leur fit construire au Fauxbourg saint Honoré : ils ont neuf Provinces dans ce Royaume, & plus de quatre cens Couvents.

Le Tiers-Ordre de saint François, qu'on nomme *l'Ordre des Pénitens*, n'étoit du commencement qu'une Congrégation de personnes séculières de l'un & de l'autre sexe, mais quelque tems après elle avoit été rendue régulière. Or dans les siècles suivans, s'étant extrêmement relâchée, un de ses Religieux nommé Vincent Massart Parisien, entreprit de la réformer vers l'an 1595. Le premier Couvent de cette réforme fut bâti au Village de Franconville, entre Paris & Pontoise, & le second au lieu appelé Piquepulle; d'où le vicaire a nommé ces Religieux PIQUEPULLES. Cet Ordre est divisé en quatre Provinces, & à quelque soixante Couvents.

Le Pape Eugene IV. avoit trouvé à propos de mitiger la Règle des Carmes; cette mitigation les ayant fait tomber dans un trop grand relâchement, sainte Thérèse, Religieuse de cet Ordre dans le Couvent d'Avila en Castille, lieu de sa naissance, les remit dans sa première austerité. Elle commença par les filles dont elle bâtit un Monastere à Avila, puis elle entreprit d'y remettre aussi les hommes, étant

assistée en cette bonne œuvre par deux Religieux Carmes, qui eurent leur premier Couvent près de la même Ville. Le Pape Clement VIII. les sépara des Mitigés, l'an 1593. & leur accorda d'avoir leur Province à part, & de choisir leurs Supérieurs d'entr'eux, à condition toutefois de reconnoître le Général de l'Ordre. On n'en a vû en France que l'an 1605. Leur Couvent du Fauxbourg saint Germain, est le premier de tous ceux qu'ils ont eu dans le Royaume; il fut bâti l'an 1611.

La réforme des Hermites de saint Augustin, lesquels on nomme à Paris *les Petits Peres*, fut institué au Chapitre Général de cet Ordre, qui se tint à Madrid l'an 1588. De-là quelques-uns allerent s'établir en Italie, & d'Italie il en fut amené six ou sept en France l'an 1595. par Guillaume d'Avignon Archevêque d'Embrun, qui les logea au Prieuré de Villars-Benoît en Dauphiné. Ils ne se sont établis à Paris que l'an 1609. premièrement au Fauxbourg saint Germain, où la Reine Marguerite leur fit édifier un Couvent, lequel ils ont laissé aux Augustins réformés qui l'occupent encore; puis auprès de la Porte Montmartre où ils en ont bâti un autre.

Les soins qu'apportent les FRERES DE LA CHARITÉ à recevoir & à traiter les malades, méritent bien qu'on en fasse mention. Le bienheureux Jean de Dieu, natif du Diocèse d'Evora en Portugal, homme simple & sans aucunes Lettres, mais brûlant d'un zèle charitable d'assister les pauvres infirmes, commença cette Congrégation en Espagne vers l'an 1570. Il alloit par les rues & par les maisons, exhortant les Chrétiens à faire l'aumône, & ayant souvent ces paroles à la bouche : *faites bien, mes Freres, tandis que vous en avez le tems*, à cause de quoi on appelloit en Italie ces Religieux, *fatte ben fratelli*. Pie V. la confirma par sa Bulle

Bulle du premier de Janvier 1572. Clement VIII. la réforma, & Paul V. l'érigea en Ordre Religieux, l'astreignant aux trois vœux accoutumés, & à un quatrième special, qui est de servir les malades, sous la dependance néanmoins & sous la correction des Ordinaires.

La Congrégation des Feuillans est sortie de l'Ordre de Cîteaux, & n'a commencé que l'an 1586. dans l'Abbaye de Feuillants, qui est au Diocèse de Rieux, à six lieues de Toulouse. Elle eut pour auteur Jean de la Barriere, qui étant Abbé Commandataire de ce lieu-là, y avoit pris l'habit de Religieux. Sixte V. l'approuva, Clement VIII. & Paul V. lui accorderent des Supérieurs particuliers. Le Roi Henri III. lui fonda un Couvent au Fauxbourg saint Honoré, à côté du Jardin des Thuilleries, & l'an 1587. Jean de la Barriere y amena soixante de ses Religieux. Ils alloient tout nuds pieds, mais depuis ils ont pris des Galoches. Ils n'ont que trois Provinces en France, & quelque trente Monasteres.

Clercs Réguliers.

Comme chaque tems & chaque génération a ses goûts & ses productions, ce seizième siècle fut très-fertile en Congrégations de Clercs Réguliers, qui sont comme une espece mitoyenne entre les Moines & les Prêtres Séculiers. Telles sont celles des *Théatins*, des *Somasques*, des *Clercs Mineurs*, des *Ministres des Infirmes*, des *Ecoles de Piété*, des *Clercs Réguliers de saint Paul*, qu'on nomme *Barnabites*, des *Peres de l'Oratoire de Rome* & des *Jesuites*; celle-ci beaucoup plus puissante & plus étendue que toutes les autres ensemble. Je marquerai en passant, que l'un de ces Peres, homme fort dévot, nommé Jean Leon, Flamand de naissance, & Régent dans les basses Classes du College de Rome, assemblant les Ecoliers qui desiroient joindre la piété à l'érudition, donna commence-

ment à leur CONGRÉGATION DE LA VIERGE; laquelle ils ont trouvé si bonne & si utile, qu'ils en ont fait non-seulement pour leurs Ecoliers, mais aussi pour les honnêtes gens des Villes, & même en quelques endroits pour les artisans.

De tous ces Clercs Réguliers il n'est venu en France que les Jesuites, les Barnabites & les Théatins. Ces derniers ne s'y sont établis que de notre tems, sous la Régence de la Reine Anne d'Autriche. On sçait que saint Ignace fut l'Instituteur de la Compagnie de Jesus, comment elle commença l'an 1534. & comment elle fut approuvée par le Pape Paul III. & par ses Successeurs. Nous pourrions raconter ailleurs à quelles conditions elle a été reçue en France, les oppositions qu'on a formées à sa réception, & les grandes & fréquentes traverses qu'elle y a souffertes en divers tems. Il suffit pour cette heure, de dire qu'elle a rempli tout l'Univers du bruit de son nom, & les Livres de ce qu'elle a fait pour l'avancement de la Religion Catholique, & pour celui des Belles-Lettres.

Les Barnabites avoient été souhaités en France par le Roi Henri IV. pour les employer à l'instruction de la jeunesse, & les substituer en la place des Jesuites, après qu'ils eurent été chassés. Ils n'y vinrent point pour lors, mais à six ans de-là, leur Général y envoya quelques-uns de ses Religieux pour travailler à la conversion du Bearn; toutefois ils n'ont pris racine en ce Royaume que long-tems après. Ils y ont quinze ou seize Maisons, dans la plupart desquelles ils tiennent College pour enseigner les bonnes Lettres. Leur premier établissement a été à Montargis l'an 1620. & deux ans après ils en ont eu un à Paris auprès du Palais. Leur Congrégation a pris naissance à Milan, & a été instituée par trois Gentilshommes, deux de cette Ville-là &

un autre de Cremona. On leur donna le nom de BARNABITES, à cause qu'ils s'établirent en cette Ville-là au quartier de saint Barnabé, & que l'Eglise qu'ils y bâtirent fut consacrée à Dieu sous le nom de cet Apôtre.

Ordres de Religieuses.

Parlons maintenant des Ordres Religieux de l'autre sexe. Nous avons oublié sur la fin du siècle précédent, que l'an 1494. Frere Jean Tifferran, Religieux Cordelier, ayant touché vivement les cœurs les plus endurcis, & converti plusieurs femmes de joye par ses Prédications, fonda l'Ordre DES FILLES PÉNITENTES à l'honneur de sainte Magdelaine, pour y retirer celles à qui Dieu feroit la grace de quitter le péché. Il s'en trouva d'abord deux cens vingt; & comme le nombre s'accrut fort, & qu'il n'y avoit pas assez de revenu, on souffrit que quelques-unes allassent à la quête par la Ville. Ce qui dura jusqu'à l'an 1550. mais à cause des inconvéniens, on les enferma dans une clôture très-étroite. Louis Duc d'Orleans, qui depuis fut Roi, leur donna son Hôtel d'Orleans * près de saint Eustache, où elles ont demeuré jusqu'à l'an 1572. que la Reine Catherine les en délogea pour y bâtir un Palais, & les transféra dans la Chapelle de saint Georges, rue saint Denis, qui jusques-là avoit appartenu aux Religieux Bénédictins de saint Magloire.

* C'est aujourd'hui l'Hôtel de Soissons.

La Reine Jeanne fille du Roi Louis XI. étant séparée du Roi Louis XII. son mari, & retirée dans la Ville de Bourges, ne songea plus qu'à plaire à celui qui donne des couronnes éternelles; & n'ayant pû perdre sa virginité pour être mere d'un Dauphin, elle voulut être mere d'un nombre infini de Vierges en la conservant. Elle institua donc l'Ordre de l'ANNONCIATION, ou des Annonciades, ou des dix Vertus de la sainte Vierge, qu'elle mit sous la direction des Freres Mineurs Observantins. La Règle n'en est prise ni de celle

de saint Benoît, ni de celle de saint Augustin, ni d'aucune autre; mais a été formée sur les dix Vertus de la sainte Vierge, qui sont Chasteté, Prudence, Humilité, Vérité, Dévotion, Obéissance, Pauvreté, Patience, Charité & Compassion. L'habit en est singulier, le voile noir, le manteau blanc, le scapulaire rouge, la robe grise, & la ceinture de corde. Il y en a plusieurs Monasteres en France & aux Pays-Bas.

Il ne faut pas confondre cet Ordre avec celui des ANNONCIADES CÉLESTES, dont l'institution vient de Gènes, & qui ne commença que l'an 1604. nous en parlerons en tems & lieu.

La Règle des Capucines est à peu près la même que celle des Capucins, & leur institution presque aussi ancienne: la Duchesse de Mercœur mit la première pierre à leur Couvent de Paris l'an 1604. suivant les intentions de la Reine Louise sa belle-sœur, qui par son Testament avoit laissé de quoi le bâtir.

Le premier Monastere de Feuillantines, dans la même réforme des Feuillans, fut établi près de Toulouse vers l'an 1590. puis transféré à Toulouse même. Antoinette d'Orleans veuve de Charles de Gondy, Marquis de Belle-Isle, s'y jeta l'an 1599.

Le Pape la tira de-là pour lui donner le Gouvernement de l'Abbaye de Fontevraud; & quelques années après elle institua une Congrégation de Bénédictines, sous le nom de sainte Marie du Calvaire & de sainte Scholastique.

Quant aux Carmelites leur réforme n'ayant point été portée hors d'Espagne depuis plus de quarante ans qu'elle avoit commencé, il advint que l'an 1604. Pierre de Berulle, qui n'étoit encore que simple Prêtre, mais qui avoit de rares talens de la nature, & des graces très-particulieres du Ciel, prit le

foin d'aller en ce pays-là querir quelques rejettons de cette heureuse plante, pour les provigner en France, tellement qu'il y en a maintenant quelque soixante Monasteres.

Ordres Militaires.

Le Roi Henri III. comme nous l'avons dit, établit l'Ordre du Saint-Esprit l'an 1579. & Henri IV. celui de Notre-Dame du Mont-Carmel l'an 1607. Le Pape lui en donna les Bulles d'érection cette année-là; & la suivante, d'autres par lesquelles il unissoit cet Ordre avec celui de saint Lazare. Il faut sçavoir, à l'égard de ce dernier, que du tems que les Chrétiens Occidentaux tenoient la Terre-Sainte, outre les Ordres des Templiers, des Chevaliers Teutons, & des Chevaliers de saint Jean de Jerusalem, il s'y en établit aussi un sous le nom de saint Lazare, lequel recevoit les Pelerins dans des Maisons fondées exprès, les conduisoit par les chemins, & les défendoit contre les Mahometans: de sorte que les Papes le douerent de grands Privileges, & les Princes de plusieurs riches possessions. Louis VII. l'an 1154. lui donna la Terre de Boigny près d'Orleans. Ces Chevaliers y planterent leur siège après que les Chrétiens eurent été chassés de la Terre-Sainte, y mirent leurs titres, & ils y ont toujours tenu leurs Assemblées.

Or étant devenus inutiles à la Chrétienté, ils devinrent aussi méprisables, de sorte que les Chevaliers de saint Jean obtinrent facilement d'Innocent VIII. la suppression de cet Ordre & son union avec le leur; mais ceux de France s'en étant plaints au Parlement, il y fut ordonné qu'il subsisteroit séparé de tout autre. En effet, il a toujours eu des Grands-Maîtres. Pie IV. qui étoit fort soigneux de mettre de beaux titres dans sa famille, en donna la Grand-Maîtrise, en Italie seulement, à Joannot de Castillon, un de ses parens. Ce Joannot étant mort l'an 1572. le Pape

Gregoire XIII. la défera entierement au Duc Emanuel Philbert de Savoye, & à tous ses Successeurs, & unit cet Ordre avec celui de saint Maurice, institué en 1434. par Amé VIII. premier Duc de Savoye, & depuis Pape sous le nom de Felix V. Mais comme cela n'eut point de lieu à l'égard de la France, Aymar de Chastes Chevalier de Malthe, conçut l'envie de l'y faire refleurir, afin de se parer de cette dignité. Philebert de Nereftang, Gentilhomme de rare vertu, & Capitaine des Gardes du Corps, lui succéda dans ce dessein, & y employa si heureusement le pouvoir de Henri IV. qu'il l'en fit Grand-Maître l'an 1608. & obtint une Bulle du Pape fort avantageuse pour cet Ordre; lequel est pour les François, comme celui de saint Maurice & de saint Lazare est pour ceux d'au-delà les Monts. Ses Chevaliers, entr'autres Privileges, ont pouvoir de se marier, & de tenir des pensions sur des Bénéfices Consistoriaux. Ceux qui écrivont l'Histoire de nos jours, marqueront comme depuis peu on a entrepris de le remettre en plus haut lustre.

Je ne sçache point que l'Eglise Gallicane ait porté aucun Prélat dans ce siècle qui ait augmenté le Catalogue des Saints; mais elle en a eu de très-illustres, les uns en doctrine, les autres dans le maniement des affaires, tant spirituelles que temporelles, & plusieurs dans l'un & dans l'autre. Le premier & le plus éminent de tous, a été George d'Amboise Cardinal, Prélat très-sage, Ministre généreux & bienfaisant, & Cardinal avec un seul bénéfice; qui régla la toute-puissance par la justice, & les interêts du Roi par le bien public.

Prélats Illustres.

Les Papes ne firent jamais tant de Cardinaux en France que durant ce siècle, particulièrement sous les Règnes de François I. & de Henri II. On en vit durant ce siècle trois dans la Maj-

fon de Bourbon , Louis fils de François Duc de Vendôme , Charles frere du Roi Antoine de Navarre , & un autre Charles fils de Louis Prince de Condé. Le premier fut Archevêque de Sens : les deux autres de Rouen. On en vit cinq de la Maison de Lorraine : le premier fut Jean Evêque de Metz , qui porta bien haut la dignité de sa naissance , & fit connoître qu'il étoit Prince , par des liberalités qui alloient jusqu'à la profusion. Le second , fut Charles Archevêque de Reims. Il étoit neveu de ce Jean & frere de François Duc de Guise. La naissance , le Ciel & la fortune ne lui avoient rien dénié de tout ce qu'il faut pour faire un grand homme. Les doctes de son tems disoient de lui , qu'il étoit le Mercure de la France , comme son frere en étoit le Mars ; mais beaucoup de gens croyoient qu'il eût été encore plus grand , s'il eût été moins ambitieux & moins remuant. Le troisième fut Louis frere de ce Charles , qu'on nomma le Cardinal de Guise , Archevêque de Sens. Le quatrième , un autre Louis encore Archevêque de Reims , comme Charles son oncle ; il fut tué à Blois avec Henri Duc de Guise son frere. Le cinquième fut Charles , dit le Cardinal de Vaudemont , frere de la Reine Louise. Il y en eut aussi d'autres de grande naissance , un de la Maison de Luxembourg , qui fut Philippe Evêque du Mans : un de la Maison de Longueville , sçavoir Jean Evêque d'Orleans : un de la Maison d'Albret , qui étoit Amanjeu Evêque de Lescar : un de la Maison de Gramont , qui fut Evêque de Poitiers , puis Archevêque de Toulouse , on le nommoit Gabriel : un de la Maison de Strozzi (il s'appelloit Laurent) Evêque de Beziers : un de la Maison de Joyeuse , c'étoit François

Archevêque de Toulouse. Celui-ci vécut sous les Rois Henri III. & Henri IV. & Strozzi sous Charles IX.

Presque tous les autres , au nombre de dix-huit ou vingt , étoient aussi gens de qualité , & furent élevés à cette dignité éminente , les uns , mais en très-petit nombre , par leur seul mérite , comme Jean du Bellay Evêque de Paris , & George d'Armagnac , fils de Pierre Baron de Caussade , qui étoit bâtard de Charles dernier Comte d'Armagnac ; la plupart pour avoir bien sçu faire leur cour , ou pour s'être trouvé parens de la faveur : comme Philippe de la Chambre ; Adrian de Gouffier Boisy , frere d'Artus , Grand-Maître de la Maison du Roi ; Jean le Veneur , Evêque de Lisieux & Grand Aumônier de France ; Jacques d'Annebault , frere de l'Amiral de ce nom ; Claude de Longvic Givry (a) Evêque de Poitiers ; Antoine Sanguin * qu'on nommoit le Cardinal de Meudon ; Odet de Châtillon , neveu du Connétable de Montmorency ; & George d'Amboise , second du nom , aussi Archevêque de Rouen , comme son oncle. Quant à Pierre de Gondy , fils du Maréchal de Retz , & Evêque de Paris , il fut créé Cardinal à la recommandation de la Reine Catherine ; comme aussi René de Birague Gentilhomme Milanois , qui avec cette dignité eut la Charge de Chancelier de France.

Il y en eut quelques autres de moindre naissance , à qui les emplois des Finances , ou de la Robe , acquirent cette dignité , comme Antoine Duprat , Jean Bertrandi , & Philippe Babou la Bourdaisiere.

Mais ce ne fut ni le sang , ni la haute faveur qui revêtirent Arnould Doffat , & Jacques Davy du Perron de la pour-

* Il étoit neveu de la Duchesse d'Estampes.

(a) Fils de Philippe , Seigneur de Givry & de Jeanne de Bayfremont. Il fut depuis Evêque de Langres.

pre sacrée : elle fut la récompense de leurs services , de leur grande capacité ; & de leur rare érudition. Doffat n'étoit que le fils d'un Payfan du Diocèse d'Auch ; & du Perron d'un Ministre Huguenot de Basse Normandie , mais Gentilhomme. Nous avons connu un fils naturel du premier , qui est mort Curé du Menil-Aubri , à quatre lieues de Paris. (a)

Evêques.

Il y eut aussi un grand nombre d'illustres Evêques , de la promotion desquels on peut dire la même chose que nous avons dit de celle des Cardinaux. Je remarque à Sisteron , Laurent Bureau excellent Prédicateur pour ce tems-là ; il avoit été Religieux Carme , & Confesseur des Rois Charles VIII. & Louis XII. A Treguier , Jean du Callouet (b) fameux Docteur en Droit Civil & Canon : il mourut l'an 1504. à Luçon : Pierre de Sacierge , que Louis XII. fit Chancelier & Président de Milan. A Marseille , Claude de Seiffel Savoyard de naissance , dont les écrits sont très-dignes d'être lus , parce qu'ils sont tous semés de ces salutaires maximes , qui seules peuvent faire la gloire des Princes & la félicité des peuples ; il fut depuis Archevêque de Turin. On voit à Rennes Bernard Bochetel qui servit de Secretaire aux Rois Louis XII. & François I. mais enfin étant touché d'un remords de conscience , ou par quelqu'autre motif , il quitta son Evêché , dont en effet les fonctions ne comparissent guère bien avec les occupations de la Cour. Du tems de ces mêmes Rois , je trouve à Paris , puis à Sens , Etienne Poncher , Tourangeau de naissance , qui avoit été Président au Parlement , Chancelier de Milan , & de l'Ordre du Roi , & Garde des Sceaux de France sous François

I. A Riez , puis à Vence , & après à Avranches , * Robert Cenault ; à Mâcon , Pierre Chastelain Grand-Aumônier de France ; & à Maguelonne , Guillaume Pencier. Ces trois furent élevés en considération des bonnes Lettres. Chastelain fut celui qui avec le Docte Budée donna le dessein au grand Roi François d'instituer les Professeurs Royaux à Paris , & qui choisit les premiers , dont Pelicier en étoit un. Du tems de Henri II. je trouve à Lavaur Pierre Danez (c) que François I. avoit appelé de * Bourges où il professoit la Langue Grecque , pour le faire Précepteur de son Dauphin ; & à Vienne , Charles de Marillac , qui l'an 1560. mourut de la frayeur qu'il eut que la Maison de Guise , contre laquelle il avoit parlé trop librement , ne l'enveloppât dans le crime d'hérésie , ou dans la conjuration d'Amboise.

* L'Université de.
Ed. de 1668.

Du tems de Charles IX. & de Henri III. il y eut au Mans , Charles d'Angennes Rambouiller , à la louange duquel on dit , que durant vingt-neuf ans de siège , il ne donna aucune Cure qu'à la recommandation du mérite , ayant pour cet effet dressé un Registre de ceux qu'il en croyoit les plus capables. A Nevers , Arnauld Sorbin , qu'on surnomma de Sainte-Foi , parce qu'il avoit été Curé d'une Paroisse de ce nom ; il passoit pour grand Théologien & pour éloquent Prédicateur. A Orleans , Jean de Morvillier , natif de la ville de Blois ; la Reine Catherine le mit dans le Conseil du Roi , où il fut toujours opposé au Chancelier de l'Hôpital , parce qu'il aspirait à avoir les Sceaux , comme en effet il les eut. Auxerre se glorifie d'avoir eu pour Pasteur Jacques Amiot , natif de Melun , de fort bas lieu , mais homme de belle littérature ; Henri II.

(a) Il s'appelloit Joseph d'Offat : dans les Pièces d'un Procès qu'il eut pour la Cure , il fut toujours qualifié de neveu du Cardinal. Il mourut en 1655. âgé de 82. ans.

(b) Gentilhomme du même Diocèse , mort en 1504.

(c) Danez fut Précepteur de François II.

le donna pour Précepteur à ses enfans , & le fit Abbé de Bellosane ; puis Charles IX. l'un de ses disciples le nomma à l'Evêché d'Auxerre. Valence eut Jean de Montluc, qui fut trop vacillant en la Foi, quoique très-docte, & avec cela très-habile négociateur, (ayant été employé en sept ou huit célèbres Ambassades.) A Tours, nous trouvons Simon de Maillé, fort sçavant en Théologie & dans la lecture des Peres, qui fut tiré de l'Ordre de Cîteaux où il étoit Abbé, pour être promu à l'Archevêché. A Aire, François de Foix Candale, oncle de la Femme du Duc d'Espèrnon, très-versé dans les Belles-Lettres, dans la Philosophie de Trismegiste & de Platon, & dans la Chimie. A Châlon, Pontus de Thiard, Poète & Mathématicien, chose singulière ! qui mourut âgé de quatre-vingt-quatre ans. A Evreux, Claude de Saintes, Prédicateur véhément, & Théologien de grande réputation ; & à Senlis, Guillaume Rose, qui s'étoit aussi rendu fort fameux par ses Sermons. Ces deux étoient passionnés Ligueurs. Saintes fut pris dans Louviers, avec la Ville, par les Royalistes l'an 1591. & mené à Caën, où il mourut en prison, * comme nous l'avons dit ci-dessus. Rose eut aussi à souffrir beaucoup de chocs après la décadence du parti ; mais il s'en tira heureusement, & changea son Evêché avec celui d'Auxerre. A Clermont, fut Evêque Antoine de saint Nectaire, qui s'employa fort pour les intrigues de Catherine de Medicis ; & à Sées, Pierre Duval, du tems duquel (vers l'an 1555.) les Chanoines de son Eglise reprirent l'habit séculier, comme ils firent durant ce siècle en plusieurs autres Cathédrales. Le desir de la réformation le faisoit trop pencher du côté des Prétendus Réformés. Louis Moulinet son neveu fut son Successeur. On remarque de lui, rare exemple d'un vrai Pasteur ! que durant vingt-sept ans

de Siège, il ne fut absent que six mois de son Evêché, faisant voir par-là que les bons Evêques trouvent leur plaisir dans la résidence, comme les mauvais y trouvent leur supplice.

Il n'y en eut point qui se signalassent davantage durant la Ligue que Pierre d'Espèrnon, & Renauld de Beaulne ; le premier Archevêque de Lyon, & le second de Bourges, tous deux de grande éloquence & de * grande intrigue ; Espèrnon dans le parti de la Ligue, & Beaulne dans celui du Roi ; ils vécurent bien avant dans le Règne de Henri IV.

* Plus.
Ed. de 1668.

Sous ce Règne, il ne faut pas encore oublier Alfonso d'Elbene Evêque d'Alby, ni Arnauld de Pontac, & Nicolas l'Angelier généreux défenseurs des droits & de la liberté de l'Eglise, celui-ci Evêque de saint Briec, celui-là de Bazas, ni René Benoît, qui étant Curé de saint Eustache à Paris, contribua beaucoup à la conversion du Roi Henri IV. & à le faire recevoir dans le sein de l'Eglise, sans attendre pour cela les ordres de Rome. Ce Prince le choisit pour son Confesseur, & il s'acquitta de cet emploi en fort homme de bien ; après le Roi le nomma à l'Evêché de Troyes : il est vrai qu'il n'en put obtenir les Bulles, mais on peut dire hardiment qu'il les méritoit, quand ce n'eût été que pour les mêmes raisons pour lesquelles on les lui refusa.

On ne doit pas appeler Evêques ceux qui tombèrent dans les erreurs des Sectaires, & que le Pape excommunia pour cela, ainsi que nous l'avons dit. Il n'y en eut pourtant qu'un de ces dix que nous avons marqués, qui embrassa le Calvinisme ; ce fut Jean Caracciol, fils de Jean Prince de Melse, Evêque de Troyes, qui l'an 1565. abandonna son Evêché pour prendre une femme. Il est vrai que six ans auparavant, sçavoir l'an 1559. Jacques Spifame quitta la Chaire Episcopale de Nevers pour

Evêques qui
tombèrent
dans l'hérésie.

* Ayant couru grand risque de mourir sur un échaffaut, pour avoir écrit & prêché contre Henri III.
Ed. de 1668.

se marier & se retirer à Genève ; mais si son exemple en montra le chemin à Caracciol, certes sa malheureuse fin l'en devoit bien détourner ; car sur je ne sçai quel ombrage qu'on prit de lui en cette Ville-là, on l'accusa d'adultere, & on lui fit couper le cou pour ce crime prétendu.

Les bonnes
Lettres & les
Sçavans.

Dès le quatorzième siècle, les Lettres avoient commencé à res fleurir, & pour ainsi dire, à jeter quelques plus vives étincelles, principalement en Italie. A mesure qu'elles découvroient leur éclat, elles enflammoient l'amour & la curiosité des gens de bon goût, qui étant ennuyés de la barbarie des Ecoles, & des fatras & des ergoteries dont les Livres de ce tems-là étoient pleins, s'appliquèrent à rechercher les auteurs Grecs & Latins des siècles polis, & les tirant de la poussière des vieilles Bibliothèques, où ils étoient ensevelis, les mirent au jour par le secours de l'Imprimerie.

On s'étudia alors de parler aussi-bien Grec & Latin, comme du tems de la République d'Athenes, & de l'Empire d'Auguste : ceux qui s'adonnerent à l'étude des saintes Ecritures, voulurent aussi acquérir une parfaite connoissance de la Langue Hébraïque, sans laquelle il est presque impossible de bien entendre les Livres du vieux Testament ; & en même tems la curiosité de ceux qui voyageoient dans le pays du Levant, en rapporta le désir d'apprendre les Langues Orientales, particulièrement l'Arabe, dont le Turc est un idiome. Il est vrai que ces doctes qui sçurent si bien trouver le bel air des autres Langues, ne le sçurent point donner à la Françoisé ; au contraire ils la rendirent plus rude & plus obscure qu'elle n'étoit auparavant, l'embrouillant de quantité d'ennuyeuses allégations, de fausses phrases, de transpositions fort dures, & de mots écorchés du Latin, dont le siècle au-

quel nous vivons, a bien eu de la peine à l'épurer.

Le Roi Charles VIII. aimait tous les beaux arts, mais il n'eut pas le tems de les cultiver. Louis XII. les favorisa, eut de l'estime & de la générosité pour les Sçavans, & fit rechercher les écrits des anciens auteurs, dont il dressa une Bibliothèque fort curieuse. François I. le surpassa de bien loin en cette noble passion, comme il surpassa tous les Princes de son tems en magnificence & en libéralité. Son Règne, pour le dire en un mot, fut le Règne des gens de Lettres ; il y en avoit une multitude incroyable & de très-sçavans, soit dans les Langues & dans la connoissance de l'antiquité, soit dans la Jurisprudence, soit dans la Philosophie & dans la Médecine, soit dans les Mathématiques & dans l'Astronomie. Aussi ce grand Prince les honora si généreusement de ses gratifications, des plus nobles emplois dans les affaires & de sa familiarité même, qu'il sembloit vouloir partager son Etat & sa grandeur avec eux.

Un volume ne suffiroit pas pour en marquer seulement les noms, & presque tous ont été si excellens, chacun en son genre, que qui entreprendroit d'en tirer quelques-uns de ce grand nombre, il courroit risque de faire tort à son jugement, & au mérite de ceux qu'il n'auroit pas nommés. Je marquerai seulement que les Universités abondoient en très-doctes Professeurs en Philosophie & en Humanités ; qu'on peut dire la même chose de la Faculté de Médecine, qui jusques-là n'avoit eu qu'une imparfaite connoissance de la doctrine du divin Hippocrate ; que celle de Théologie eut des Docteurs plus sçavans qu'elle n'avoit jamais eu, non pas peut-être encore si éclairés pour la positive, comme nous en voyons aujourd'hui ; que toutes les grandes Magistratures furent remplies

d'hommes très-profonds en science, & presque tous d'une singulière vertu ; & qu'il n'y eut jamais tant de Jurisprudence dans les Parlemens & dans le Barreau, ni tant de capacité & de solides raisonnemens parmi les Avocats.

J'ajouterai que la Poësie Françoisse, qui jusqu'à ce tems-là n'avoit presque été qu'une rimaille grossière, sans beaucoup d'art & d'invention, commença à se dégrader & à se vouloir parer des ornemens de l'antiquité : mais

les mêmes qui travailloient à lui rendre cette douce harmonie, qui n'a été inventée que pour élever l'ame à des choses sublimes & divines, la déréglerent malheureusement par le mauvais usage qu'ils en firent. Car s'étudiant par une complaisance criminelle à flatter la vanité & les passions impudiques de la Cour, ils métamorphosèrent, si je l'ose dire, les Muses en Sirenes, & abaissèrent ces nobles filles du Ciel à quelque chose de plus honteux que la mendicité & l'esclavage.

Fin du Tome III.





